U. S. NATIONAL MUSEUM

LIBRARY OF
Henry Guernsey Hubbard
AND
Eugene Amandus Schwarz

DONATED IN 1902

ACCESSION NO. 177435

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maxime miranda in minimis.

Quatrième série.

10

TOME DIXIÈME

Partie supplémentaire.

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

M. LUCIEN BUQUET,

rue Neuve-Saint-Placide, 52 (Faub. St-Germain).

1870

Article 32 du Règlement. *Les opinions émises dans les Annales sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

Paris. — Typographie FÉLIX MALTESTE et Cie, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 22.

QL
596
E4B72
Ent.

MONOGRAPHIE

DE LA FAMILLE DES

EUCNÉMIDES

Par M. le vicomte Henry de Bonvouloir.

(Séance du 23 Mars 1870.)

AVANT-PROPOS.

Le bienveillant accueil que les entomologistes ont fait à mon travail sur les Throscides m'a encouragé à en entreprendre un plus considérable sur la famille des Eucnémides, et c'est le résultat de ces recherches que je viens offrir aujourd'hui à tous mes confrères en entomologie.

J'ai choisi cette famille de préférence à toute autre, comme étant pour ainsi dire la suite naturelle de celle des Throscides et dans l'espoir de combler une lacune, en faisant connaître les insectes qui relient les Buprestides aux Élatérides. Je me trouvais dans les conditions les plus favorables pour me livrer à l'étude des Eucnémides, puisque j'étais devenu possesseur de cette partie de la collection de M. le marquis de La Ferté, qui, ayant eu lui-même l'intention de faire la monographie de cette famille, avait rassemblé des matériaux qu'on chercherait en vain ailleurs. Ce savant auteur avait déjà pris bon nombre de notes intéressantes à ce sujet et il avait même dressé un tableau de classification, qu'il a bien voulu me donner. Très-bon pour les espèces alors connues, ce tableau, dont j'avais voulu d'abord me servir, est devenu insuffisant par suite des dernières découvertes, et j'ai dû renoncer à mon projet.

En commençant mon travail avec des matériaux relativement très-nombreux, je me figurais avoir une idée à peu près exacte de son étendue et j'étais bien loin de prévoir jusqu'où m'entraînerait cette petite famille. Je n'ai pas, du reste, le droit de m'en étonner, car, après tout, je n'ai fait que subir ici la loi commune, et chacun sait que, dans les travaux qui ne

se limitent pas à une collection ou à une faune spéciale, on voit presque toujours le champ s'agrandir à mesure qu'on avance. Grâce à l'extrême obligeance et à la libéralité de mes collègues, ma collection ne tarda pas à s'accroître d'une manière considérable; mais ce fut bien autre chose lorsque je reçus les nombreuses espèces rapportées des Amazones par M. Bates et quelque temps après les riches récoltes du célèbre voyageur anglais M. Wallace. Une augmentation aussi inattendue (1) entraîna de grandes modifications dans mon plan et il me fallut, à mon grand regret, retarder la publication de cette monographie, qui sans cela serait terminée depuis longtemps.

Les insectes qui rentrent actuellement dans la famille des Eucnémides sont en général peu connus, fort rares dans les collections et n'ont été l'objet d'aucun travail spécial dans ces derniers temps. Depuis la Revue monographique publiée par M. Guérin dans les Annales de notre Société, en 1847, je ne vois à mentionner que des descriptions isolées, et ce n'est que dans ces dernières années que les travaux de MM. Leconte, de Kiesenwetter, Jacquelin Duval, Lacordaire et Schiödte sont venus tirer ces insectes de l'oubli dans lequel ils semblaient tombés.

J'avais d'abord pensé qu'il ne serait pas inutile d'exposer ce qui a été fait usqu'ici sur cette famille et de donner en même temps une idée des diverses classifications proposées par les auteurs qui s'en sont occupés; mais, en y réfléchissant mûrement, il m'a semblé au moins superflu de relater ici les résultats auxquels sont arrivés les divers auteurs qui ont étudié cette famille. En effet, j'ai pu me convaincre que toutes ces classifications, très-convenables pour le petit nombre d'espèces sur lesquelles elles étaient basées, deviendraient presque inutiles ou tout au moins insuffisantes lorsqu'il s'agirait de les appliquer à l'ensemble de toutes celles que nous avons pu réunir. Ainsi, par exemple, M. Leconte, pour sa Faune de l'Amérique du Nord, et M. Lacordaire, dans son Genera, sont arrivés certainement à un résultat très-heureux, mais qui devient aujourd'hui insuffisant pour moi. Ceci du reste est bien facile à comprendre si l'on réfléchit que M. Lacordaire n'a mentionné comme espèces connues jusqu'alors que 70 environ, que M. Leconte s'est borné à une faune assez restreinte et que j'ai eu sous les yeux près de 450 espèces.

L'étude sérieuse des nombreux caractères distinctifs que ces insectes nous présentent m'a entraîné à créer beaucoup de genres nouveaux. La

(1) Le chiffre des espèces connues se trouvait triplé.

proportion de ces genres, relativement aux espèces, paraîtra sans doute énorme au premier abord, et on m'accusera d'avoir exagéré l'importance générique de certains caractères. Mais il ne faut pas oublier que les genres sont toujours beaucoup plus nombreux dans toutes les familles de transition et que, dans celle-ci en particulier, le nombre des espèces est destiné à s'accroître dans une proportion beaucoup plus grande que dans la plupart des autres familles qui sont connues depuis longtemps. J'ajouterai, pour mon excuse, que je me suis constamment tenu en garde contre cette exagération et que je n'ai établi aucun genre nouveau, surtout lorsqu'il n'est encore représenté que par une seule espèce, sans qu'il m'offrît des caractères trop tranchés pour qu'il fût possible de le faire rentrer dans aucune des coupes génériques déjà existantes.

Si mon travail n'a d'autre mérite, il aura toujours celui d'avoir rassemblé des matériaux jadis épars, d'avoir passé en revue un nombre d'individus relativement très-considérable et d'avoir donné la description de la majeure partie des espèces, d'après les types mêmes des auteurs.

Pour faciliter l'étude et éviter des recherches souvent longues, j'ai dressé en commençant un tableau général des genres, d'après la méthode dichotomique, qui m'a semblé la plus simple et celle qui permet d'arriver le plus promptement à la détermination exacte. En tête de chaque genre j'ai fait avec le plus grand soin, toujours d'après la même méthode, le tableau des espèces qu'il renferme, m'attachant surtout à mettre en relief les caractères les plus tranchés et les plus faciles à constater. De plus, dans les cas où la valeur des caractères devient difficile à saisir, si l'on n'a point sous les yeux de termes de comparaison, j'ai placé la même espèce dans plusieurs divisions de mon tableau pour que l'on puisse arriver ainsi à une détermination certaine. Grâce à l'habile crayon de M. J. Migneaux, qui a eu l'extrême obligeance de faire une exception pour moi en dessinant les insectes qui font l'objet de ce travail, j'ai pu reproduire ici la figure de presque toutes les espèces.

Mon savant ami M. Perris a bien voulu aussi me prêter son concours en décrivant les divers états du *Farsus unicolor* et de l'*Eucnemis capucinus* et en traitant, avec le talent qu'on lui connaît, la question si intéressante des larves d'Eucnémides, relativement aux classifications modernes. Qu'il reçoive donc ici l'expression de toute ma reconnaissance.

Je dois encore offrir mes plus sincères remercîments à toutes les personnes qui me sont venues en aide et dont l'obligeance pour moi a été sans limites. C'est un devoir que je suis d'autant plus heureux de remplir

ici que j'y trouve l'occasion de constater quelle bienveillance ceux qui travaillent rencontrent partout dans notre science, et avec quel empressement chacun se met pour ainsi dire à leur service. Ainsi, un des plus savants auteurs de l'Amérique du Nord, M. le docteur Leconte, faisant passer avant tout l'intérêt de la science, n'a pas craint d'exposer ses types les plus précieux aux chances d'un long voyage et s'est montré envers moi d'une générosité dont je ne lui témoignerai jamais assez de gratitude. Par une faveur toute spéciale, M. le docteur Gemminger m'a envoyé en communication les types décrits par M. Perty, qui font aujourd'hui partie du musée de Munich; M. Pictet a bien voulu mettre à ma disposition les Eucnémides de la collection Melly, actuellement au musée de Genève; M. Stål m'a communiqué les espèces du musée de Stockholm, M. Preudhomme de Borre celles du musée de Bruxelles, et M. le comte Ferrari m'a envoyé tout dernièrement quelques types du musée de Vienne décrits l'année dernière par M. Redtenbacher. De plus, MM. Lucas et Boulard ont été assez aimables pour me mettre à même d'examiner tout ce que la collection du musée de Paris pouvait contenir d'Eucnémides.

J'ai trouvé aussi une bienveillance extrême chez mes confrères de la Société entomologique, dont les riches collections m'ont été ouvertes avec un empressement dont je ne puis asssez les remercier, et je tiens absolument, avant de passer outre, à donner un souvenir de reconnaissance toute spéciale à MM. Ch. de Barneville, Bates, de Baulny, Bischoff-Ehinger, vom Bruck, le comte de Castelnau, Chevrolat, le professeur Costa (de Naples), Dohrn, Fairmaire, Fauvel, de Friwaldsky, de Gautard, Graells, le docteur Grenier, Guérin-Méneville, le docteur Haag, le docteur Hampe, le baron von Heyden, Janson, Javet, de Marseul, le comte de Mnizech, Murray, Pandellé, Perroud, Peyron, Reiche, Rouget, Sallé, le docteur Schaufuss et Weyers.

Qu'il me soit permis de remercier encore ici d'une manière toute spéciale MM. Picart pour l'extrême obligeance avec laquelle ils ont bien voulu m'offrir le secours de leur expérience pour surveiller l'exécution des planches qu'ils ont gravées avec tant de soin et de talent.

Je ne puis terminer ces quelques lignes sans jeter un regard en arrière et déplorer les pertes que l'entomologie a éprouvées depuis l'époque où j'ai entrepris ce travail. La première est celle d'un de nos entomologistes français les plus distingués, Jacquelin Duval, enlevé à la science bien jeune encore et dans toute la plénitude de son intelligence. Tous ceux qui étudient sérieusement ont justement apprécié ses travaux et compris tout le vide qu'il devait laisser après lui. Quant à moi je regarde comme un

devoir de rendre ici un dernier hommage à la mémoire d'un homme qui fut mon maître et mon ami et sous les auspices duquel ce travail a été commencé. Depuis nous avons encore eu la douleur de perdre sept savants des plus distingués : le docteur Schaum, le docteur Mouffet, Hamlet Clark, le docteur Ch. Coquerel, le professeur Bohemann, le docteur Aubé et M. Doüé. Ils ont tous été pour moi d'une bonté si parfaite, d'une générosité si grande que leur souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Quelque porté qu'on soit à se faire illusion sur la valeur de son travail, malgré tous les soins que l'on peut y avoir apportés, je crains beaucoup d'être resté bien au-dessous de mon sujet, et certes ce sera tout à fait de ma faute, car, grâce à l'obligeance de tous mes confrères, l'immense majorité des matériaux existants actuellement dans les collections a passé sous mes yeux. Mon but principal a été de réunir et de coordonner le moins mal possible tout ce que nous pouvons connaître aujourd'hui sur les Eucnémides, comptant bien que plus tard quelqu'un viendra avec un esprit plus sûr compléter ce que je n'aurai fait qu'ébaucher.

Je prie donc les entomologistes de vouloir bien me tenir compte de mes efforts et me conserver la bienveillance à laquelle ils m'ont habitué jusqu'ici.

Aperçu chronologique des travaux antérieurs.

Les insectes dont nous nous occupons ici sont relativement peu nombreux ; mais leurs affinités multiples avec plusieurs familles les ayant fait classer très-diversement par les auteurs, il en est résulté dans leur histoire une confusion au milieu de laquelle il est assez difficile de se retrouver. Nous allons nous borner ici à donner un aperçu général de ce qui a été fait sur eux jusqu'à ce jour, en mentionnant les travaux les plus importants.

1767. Linné (System. Natur., 13e éd., t. I, part. 2, p. 656) décrit l'*Elater buprestoides*.

1785. Fourcroy (Entom. Par., p. 34) appelle *Cucujus dentatus* l'insecte indiqué par Geoffroy (Hist. abr. Ins., t. I) sous le nom de *Richard noir chagriné*, qui n'est autre que l'*Elater buprestoides* de Linné.

1790. Olivier (Entom., t. II, n° 30, pl. 1) donne une description et une figure de cet insecte et crée pour lui le genre *Melasis*.

1796. Latreille (1) (Précis des caract. gén. des Ins.) fait rentrer ce genre dans sa famille n° 16. — Voir p. 16.

1800. Paykull (Faun. Suec., t. III, p. 42) décrit deux espèces nouvelles : les *Elater pygmæus* et *corticalis*.

1801. Fabricius (System. Eleut., t. II, p. 246) décrit ce dernier insecte sous le nom d'*Elater abni*, qui, bien que postérieur, est adopté par tous les entomologistes, et de plus fait connaître les *Elater filum* (*Nematodes*) et *spinicornis* (*Cryptostoma*).

1804. Latreille (Hist. nat. des Crust. et des Ins.) crée sa famille des *Sternoxes*. — Voir p. 17.

(1) J'ai pensé inutile de donner ici plus de détails sur les ouvrages de Latreille, me contentant de renvoyer aux généralités, p. 16.

1808. Gyllenhal (Ins. Suec., t. I, p. 435) donne la description de l'*Elater cruentatus* (*Hylochares*).

1809. Latreille (Gen. Crust. et Ins., t. IV) décrit le genre *Cerophytum*.

1812. Ahrens (Beiträge zur Kenntniss Deutsch. Käfer) fait le genre *Eucnemis* et constate la faculté de sauter de cet insecte.

1817. Latreille (Règne anim. de Cuvier, t. III, p. 225) change ses *Sternoxes* en *Serricornes*. — Voir p. 17.

1823. Mannerheim (Eucnemis Ins. gen. Monogr. tract.) publie une monographie du genre *Eucnemis*, dans laquelle il décrit et figure dix espèces, dont cinq nouvelles. Bien que cet auteur ait fait rentrer toutes ces espèces dans le genre *Eucnemis*, il avait cependant parfaitement saisi les grandes divisions de la famille. Sa première section est ainsi formulée : *Laminæ pectorales fere rectæ, truncatæ, ad conniventiam integræ, nec in apicem productæ*. Elle renferme les *cruentatus* (*Hylochares*) et *alni* (*Xylobius*) et correspond à la tribu actuelle des *Hylocharites*. Sa seconde section : *Laminæ pectorales ad conniventiam in apicem productæ; femora aut tota aut quoad maximam partem subtegentes*, correspond à celle de nos *Eucnémites* propres, en exceptant le *nigriceps*, qui rentre dans nos *Mélasites*. De plus ses deux subdivisions correspondent aux nôtres. La première : *Thoracis margine pro receptione antennarum inflexo*, renferme les *scricatus* (*Fornax*), *capucinus* (*Eucnemis*) et *monilicornis* (*Dromæolus?*). La seconde : *Thorace subtus pro receptione antennarum canaliculato*, contient les *pygmæus, Sahlbergi* (*Microrhagus*), *procerulus* (*Hypocælus*), *filum* (*Nematodes*) et *nigriceps* (*Tharops*).

1825. Latreille (Familles natur. du Règne anim., p. 348) fonde les genres *Nematodes* et *Cryptostoma*.

1829. Eschscholtz (Arch. Ent. de Thom., t. II, p. 31) fait plusieurs coupes dans le genre *Elater* de Linné, qu'il trouve trop nombreux, et arrive à grouper ensemble les *Eucnémides* à la fin des *Elatérides*.

1830. Perty (Delect. Anim. art. in Brasil coll., p. 23) décrit deux genres nouveaux : *Piestocera*, *Ceratogonys*.

1834. Latreille (Distr. méth. et nat. des genres de la fam. des Serricornes, ouvrage posthume, Ann. Soc. Ent., 1834, p. 113) donne une nouvelle classification des *Serricornes*. Il divise ces insectes

en cinq tribus : *Buprestides, Eucnémides, Cérophytides, Élatérides* et *Cébrionides.* Celle des *Eucnémides* ne me paraît pas caractérisée d'une manière satisfaisante et celle des *Cérophytides* encore moins, puisqu'il trouve moyen d'y réunir les genres *Throscus, Chelonarium* (qui rentre dans les *Byrrhides*), *Cryptostoma* et *Cerophytum.*

1835. CASTELNAU (DE) (Rev. Ent. Silb., t. III, p. 167) publie un travail sur les *Sternoxes,* dans lequel il donne une nouvelle classification des *Eucnémides,* dont il sépare les *Cérophytides;* classification basée sur l'examen des caractères que peuvent lui fournir les antennes et les tarses.

1836. ESCHSCHOLTZ (Classific. des Elatér. Silb., Rev. ent., t. IV, p. 4), dans une œuvre posthume publiée par M. de Castelnau, nous donne une classification meilleure, ayant pour base l'examen des tarses.

1839. WESTWOOD (Intr. to the mod. classific., t. I, p. 233) est le premier qui ait considéré les *Eucnémides* comme une famille spéciale, en y adjoignant avec raison les *Cérophytides.*

1843. WESTWOOD (Guérin, Spec. et Icon. Anim., art. n° 8), sur une nouvelle espèce, crée le genre *Basodonta,* qui, à mon avis, doit rentrer dans le genre *Cryptostoma.*

1843. GUÉRIN-MÉNEVILLE (Ann. Soc. Ent., 1843, p. 163) publie une revue critique très-bien étudiée des travaux antérieurs et décrit deux genres nouveaux : *Calyptocerus, Gastrautacus.*

1853. LECONTE (Revis. of the Elateridæ of the Unit. Stat., Trans. Amer. Philos. Soc., t. X, p. 410) complète un premier travail paru en 1852 (Proceed. of the Acad. of Nat. Sc. of Philad., t. VI, p. 45). Son tableau, excellent certainement pour les espèces de sa faune, deviendrait insuffisant si l'on voulait y faire rentrer tout ce que nous connaissons des autres régions.

1857. LACORDAIRE (Gen. des Col., t. IV, p. 95) forme avec nos insectes une famille spéciale, faisant très-bien ressortir les caractères qui les éloignent des *Throscides* et des *Élatérides.* Je ne lui fais qu'un seul reproche, c'est d'éloigner le genre *Cerophytum* de la famille qui nous occupe.

1858. REDTENBACHER (Fauna Austriaca, 2e éd., p. 482) place les *Eucnémides* au commencement des *Élatérides,* sans même en faire une

tribu spéciale, et fait rentrer le genre *Phyllocerus* dans les *Cébrionides*.

1861. Kiesenwetter (de) (Naturg. der Ins. Deut., t. IV, p. 173) considère les *Eucnémides* comme une famille distincte, en y comprenant les *Throscides*.

1861. Jacquelin Duval (Gen. des Col. Eur., t. III, p. 112) établit une classification dont je ne parlerai pas ici, puisque c'est elle que j'adopte entièrement.

1854. Thomson (Skandin. Coléopt., t. VI, p. 44) maintient également la famille, en lui donnant le nom de *Melasidæ*; mais, à l'exemple de M. de Kiesenwetter, il y fait rentrer les *Throscides*.

1865. Schiödte (Danmarks Buprestes og Elateres) (1) supprime la famille des *Eucnémides* pour en faire la première section de ses *Élatérides*; il termine cette première section par le genre *Throscus*, qui fait suite aux *Microrhagus*, et en éloigne le genre *Lissomus*, qu'il trouve mieux placé dans sa tribu des *Élatérides*, entre les genres *Lacon* et *Adelocera*.

1866. Coquerel (Annales Soc. Ent. de France, 4e série, t. VI, p. 320), dans sa Faune de Bourbon, décrit deux espèces rentrant dans le genre nouveau *Plesiofornax*.

1867. Leconte (Addit. to the Coleopt. Faun. of the United States) fait connaître six espèces nouvelles, plus le genre nouveau *Stethon*.

1867. Chevrolat, dans ses Coléoptères de Cuba (Annales Soc. Ent. de France, 4e série, t. VII, p. 591), donne la description de dix espèces, dont six nouvelles.

1868. Redtenbacher, dans le second volume du Voyage de la frégate *Novara*, décrit cinq espèces nouvelles.

1869. Ferrari décrit, dans le Recueil de la Société zoologique et botanique de Vienne (p. 193), une espèce nouvelle de *Phyllocerus* (*longipennis*).

(1) Cet ouvrage a été traduit en anglais (The Ann. and Mag. of Nat. Hist., t. XVIII, n° 105, p. 173).

Généralités.

Avant de donner les caractères du groupe d'insectes que nous réunissons sous le nom d'Eucnémides, il me paraît indispensable d'exposer ici d'une manière nette et précise les diverses raisons qui nous ont déterminé à considérer comme familles spéciales un certain nombre de genres placés par tous les auteurs entre les Buprestides et les Élatérides.

Ceci paraît bien simple au premier abord, et pourtant si l'on se reporte aux travaux des entomologistes qui ont étudié la question avant nous, il est facile de se convaincre qu'il n'en est pas ainsi.

Prenons quelques exemples : Latreille, dont les nombreux travaux justement appréciés sont encore aujourd'hui si souvent cités, Latreille lui-même n'avait pas des idées bien nettes sur la classification de ces insectes, puisque (comme on peut le voir par l'extrait qui suit) dans tous ses ouvrages il émet à ce sujet une opinion différente. De si nombreuses variations dans ses idées témoignent assez de l'embarras dans lequel il se trouvait pour classer d'une manière satisfaisante les insectes en question.

Dans son premier travail en 1796 (1), sa famille n° 16 comprend quatre genres : *Buprestis, Melasis, Elater* et *Throscus,* augmentée dans ses additions des *Serropalpus* placés par lui dans sa famille n° 11, entre les *Cerocomes* et les *Lagries.*

Plus tard, en 1804 (2), il crée la famille des Sternoxes, comprenant les Taupins, les Throsques, les Buprestes et les Mélasis. Deux ans après (3) il fait rentrer dans ses Sternoxes le genre *Cebrio* à la place des Throsques, qu'il rejette parmi ses Byrrhides.

(1) Précis des caractères génériques des Insectes disposés dans un ordre naturel.

(2) Histoire naturelle générale et particulière des Crustacés et des Insectes (Suites à Buffon de Sonnini).

(3) Genera Crustaceorum et Insectorum secundum ordinem naturalem in familias disposita, t. I, p. 242.

En 1809 (1) il ajoute le genre *Cerophytum*, qu'il place avant les *Melasis*.

Dans le Règne animal de Cuvier, publié en 1817 (2), nous trouvons un long travail de lui rédigé par A.-G. Desmarest. Ici les Sternoxes deviennent les Serricornes, qu'il divise en sept tribus : Buprestides (où il fait rentrer les *Melasis* et les *Cerophytum*), Élatérides, Cébrionides, Lampyrides, Mélyrides, Ptiniores et Lime-bois. De même que dans ses ouvrages précédents les *Throscus* sont rejetés dans les Clavicornes, entre les *Anthrenus* et les *Dermestes*.

Longtemps après, en 1825 (3), tout en conservant sa famille des Serricornes, il la divise en Sternoxes et Malacodermes. Les Sternoxes sont partagés à leur tour en deux tribus : les Buprestides, dans lesquels il place les *Galba*, les *Melasis* et les *Cerophytum*, les Élatérides, qui comprennent les *Lissodes*, *Cryptostoma*, *Nematodes*, *Eucnemis* et *Throscus*. Les Malacodermes sont groupés dans six tribus différentes : les Cébrionides (où nous trouvons le genre *Anelastes*), les Lampyrides, les Mélyrides, les Clairons, les Lime-bois et les Ptiniores.

Enfin, dans son dernier travail, qui ne fut livré à la publicité dans nos Annales qu'en 1834, après sa mort, ses Serricornes sont partagés en deux sections : Sternoxes et Rhipicérides. Les Sternoxes sont divisés à leur tour en cinq tribus, qui sont les Buprestides, les Eucnémides, les Cérophytides, les Élatérides et les Cébrionides.

Nous constatons par ce qui précède combien Latreille a rencontré de difficultés pour arriver à classer les Eucnémides. Voyons maintenant si les auteurs récents ont été plus d'accord dans leurs classifications, eux qui ont dû profiter de tous les travaux antérieurs.

MM. Lacordaire, en 1857, Jacquelin Duval, en 1859, Kiesenwetter, en 1861, tout en admettant en principe la validité de la famille des Eucnémides, ne la constituent pas de même. Kiesenwetter y fait rentrer les Throscides, qui, chez les deux autres, forment une famille à part, et de plus Lacordaire place après les Cébrionides le genre *Cerophytum*, pour lequel il crée les Cérophytides.

Leconte, en 1853, et plus tard, en 1867, fait des Eucnémides le premier groupe de ses Élatérides, et, dans cette dernière année, place entre

(1) Genera Crustaceorum et Insectorum, t. IV, p. 375.
(2) Id., t. III, p. 225.
(3) Familles naturelles du Règne animal, p. 248.

les Buprestides et les Élatérides les Throscides, en leur donnant la même valeur de famille, quoique, en 1853, ces mêmes Throscides aient été placés par lui entre les Byrrhides et les Histérides.

Schiödte, en 1865, fait également des Eucnémides le premier groupe des Élatérides; mais il y fait rentrer le genre *Throscus* et rejette les *Lissomus* dans le second groupe, les Élatérides vrais.

La conclusion de cet examen, c'est qu'aujourd'hui les hommes les plus éminents que nous ayons en entomologie ne sont pas d'accord sur la valeur de ce groupe comme famille et pas même sur sa composition. Tout ce que nous avons gagné, c'est que, comme famille ou sous-famille, nos insectes en grande partie paraissent invariablement placés par les auteurs récents entre les Buprestides et les Élatérides.

Voilà un fait acquis. Maintenant nos insectes doivent-ils former une famille spéciale ou n'être qu'une annexe des Élatérides?

Tous ceux qui ne veulent pas les séparer des Élatérides sont obligés d'en faire une section différente de ce qu'ils appellent les Élatérides purs. Nous n'avons donc qu'à expliquer pourquoi, contrairement à l'opinion d'Eschscholtz et surtout de MM. Leconte et Schiödte, nous disons que les Eucnémides sont une famille au même titre que les Buprestides et les Élatérides.

Tout d'abord avouons une chose : c'est qu'en fait de classification, ainsi qu'on a pu le voir par l'étude comparative à laquelle nous venons de nous livrer, on est à peu près sûr d'être toujours en deçà ou au delà de la vérité. Pourquoi? c'est que le plus souvent il nous manque une foule d'éléments que le temps seul peut mettre à notre disposition. Nous sommes donc bien loin d'avoir la prétention de juger en dernier ressort, tant s'en faut, et même nous sommes convaincus que dans un temps plus ou moins rapproché il nous arrivera de nouveaux matériaux qui pourront modifier nos idées actuelles. En attendant, souhaitons que ce travail puisse contribuer à diminuer les divergences d'appréciations qui existent aujourd'hui.

M. Leconte (1), tout en considérant les Eucnémides comme des Élatérides, reconnaît lui-même qu'il est nécessaire de les séparer de ces derniers et établit sur eux sa sous-famille Eucnémides, qu'il caractérise ainsi : « *Antennes insérées dans un sinus, un peu rapprochées. Épistome élargi antérieurement,* » tandis que sa seconde section Élatérides est ainsi

(1) Leconte, Revision of the Elater. of the United States (Amer. Philos. Transact., t. X, p. 408).

formulée : « *Antennes insérées contre le bord des yeux, au-dessous du front, qui n'est ni élargi en avant, ni rétréci au milieu.* »

De plus, parmi les caractères propres aux Eucnémides nous trouvons : « *Labre indistinct. Prosternum sans mentonnière en avant.* »

La sous-famille de M. Leconte ainsi caractérisée se rapporte très-bien aux Eucnémides tels que nous les comprenons, en ajoutant cependant que chez ces insectes l'épistome continue directement la courbure du front, tandis que chez les Élatérides l'épistome est sur un plan inférieur au front. L'auteur américain n'a pu se servir de ce dernier caractère, auquel nous attribuons une grande importance, parce qu'il faisait rentrer le genre *Perothops* (1) dans les Cérophytites, qui forment la troisième tribu de ses Eucnémides, et que ce dernier genre offre un épistome sur un plan inférieur au front comme chez les Élatérides. Du reste, M. Leconte (2), sans séparer encore entièrement les *Perothops*, en a fait depuis un sous-groupe spécial, qu'il a placé à la fin des Eucnémides.

A vrai dire, nous ne sommes en désaccord avec lui que pour une question d'appréciation de valeur. Nous regardons comme devant former une famille distincte des Élatérides les insectes, qu'il considère simplement comme une section de ces derniers; bien plus, nous adoptons même parfaitement les trois groupes établis par lui, les *Melasini, Eucnemini, Cerophytini*, en éliminant, bien entendu, le genre *Perothops*, qu'il est impossible de faire rentrer dans aucune division connue, mais qui doit former une famille dont la place sera peut-être tout aussi bien après qu'avant les Élatérides.

Depuis l'ouvrage de M. Lacordaire et peu de temps avant la dernière édition de M. Leconte, M. le docteur Schiödte a publié sous le titre de *Danmarks Buprestes og Elaterer* (1865) un travail très-remarquable, où il arrive au même résultat que M. Leconte, en se servant de caractères jusqu'alors négligés ou même tout à fait nouveaux.

Je regarde le travail de M. Schiödte comme une œuvre trop sérieuse pour ne pas en parler ici avec quelques détails, quoique je ne puisse cependant être d'accord avec lui sur bien des points.

Après avoir passé en revue ce qui a été fait jusqu'ici sur les classifications des Buprestides et des Élatérides, et exposé les diverses opinions émises à ce sujet, le savant auteur danois cherche à démontrer que pour

(1) Leconte, Revis. of the Elat., p. 421.

(2) Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., p. 441 (Smiths. Miscell. Collec., 1866).

arriver à une classification tant soit peu naturelle l'on doit tenir compte, non-seulement des caractères tirés de la structure externe de l'insecte, mais aussi de ses caractères biologiques, et que souvent certaines modifications d'une étude difficile ont été par cela seul regardées comme de peu de valeur, quoique ce fût cependant un excellent moyen d'arriver à de véritables analogies naturelles. Pour cela il a eu recours à l'étude des larves et ne s'est pas même arrêté à la structure externe. Il a appelé l'attention de tous sur la conformation des mandibules, dont personne n'avait guère pensé à se servir avant lui; enfin il a insisté d'une manière toute spéciale sur ce prolongement thoracique qui donne à ces insectes la faculté de sauter.

Voici quels sont les caractères textuels des deux sections de ses Élatérides :

SECTIO PRIMA (*Melasini, Eucnemidini*). — *Mandibulæ fimbriis carentes. — Scrobiculi antennarii genis impressi. — Prosternum procursu labiali nullo.*

SECTIO SECUNDA (*Elaterini*). — *Mandibulæ fimbriatæ. — Scrobiculi antennarii capitis nulli. — Prosternum procursu labiali manifesto, ab epimeris incisura acuta utrinque discreto.*

J'admets parfaitement avec lui que l'on doive attacher une certaine valeur aux caractères tirés des mandibules, mais je ne puis être de son avis lorsqu'il veut les faire prédominer, comme on vient de le voir par les deux formules que nous venons de citer. Le second caractère employé me paraît avoir moins de valeur que le précédent, car si les *scrobiculi antennarii* sont parfaitement distincts chez les *Xylobius*, ils le sont beaucoup moins chez le *Melasis*, encore un peu visibles chez le *Drapetes* et très-distincts chez le *Lacon*, qui est un Élatéride.

Or M. Schiödte place dans sa première section les genres *Melasis*, *Xylobius*, *Eucnemis*, *Microrhagus* et *Throscus*, et dans sa seconde le genre *Lissomus*, qu'il met entre les *Lacon* et les *Adelocera*.

Le caractère tiré de l'absence de la mentonnière nous a également servi pour caractériser nos Eucnémides, tout en faisant remarquer qu'elle existe chez le *Cerophytum*, dont nous avons fait un groupe à part.

Mais ce ne sont pas là les seules raisons qui ont déterminé M. Schiödte à réunir nos insectes aux Élatérides. L'argument sur lequel il insiste pendant plusieurs pages s'appuie tout entier sur l'examen des larves et sur-

tout sur celle du *Melasis*, qu'il a pu le plus facilement étudier et dont il nous a donné une excellente description comparative.

D'après lui la ressemblance de cette larve avec celle des Buprestides aurait été la seule raison mise en avant par ceux qui veulent faire du *Melasis* un passage entre ces insectes et les Élatérides. Or cette ressemblance ne serait que purement extérieure et ne pourrait contrebalancer les résultats de l'étude de sa structure interne. La larve du *Melasis*, comme celle des Élatérides, a un tube digestif de la longueur du corps, tandis qu'il est trois fois plus long chez les Buprestides. Joignez à cela les différences buccales et vous aurez les principaux arguments sur lesquels M. Schiödte se base pour conclure que cette larve est nécessairement carnassière et ne peut pas être autre chose. Malgré l'autorité de M. Schiödte il nous est bien difficile d'admettre ses conclusions, et pour peu que l'on veuille parcourir l'excellent mémoire de M. Perris (notre Réaumur de Mont-de-Marsan, comme l'a si bien dit M. Mulsant), on pourra se convaincre que cette larve, quoique ne pouvant pas ronger le bois, ainsi que l'indique l'organisation de sa bouche, peut cependant l'attaquer et le détruire par un frottement continu et par conséquent s'en nourrir. Elle vit donc de bois désagrégé comme celles des Buprestides et fait elle-même les galeries dans lesquelles on la trouve; galeries qu'il est impossible de confondre avec aucune autre, soit pour la direction, soit pour la forme. Dès lors, le principal argument de M. Schiödte n'existe plus, et sous ce rapport notre famille est plus voisine des Buprestides que des Élatérides. On ne doit donc plus penser à la réunir à ces derniers, et comme, d'après l'avis de tous, les mœurs doivent avoir une grande influence pour l'établissement d'une classification naturelle, il faut bien se garder de mettre sous la même dénomination des insectes de goûts si différents.

Le caractère tiré du bord interne des mandibules est-il meilleur ? Au premier abord il paraît très-bien distinguer les Élatérides purs des Eucnémides et des Buprestides. Ceci est vrai; mais quand on arrive de cette manière à séparer deux genres qui sont reconnus par tous comme appartenant à la même famille, le genre *Throscus*, qu'il place dans ses *Eucnemidini* et les *Lissomus* dans ses *Elaterini*, on doit, ce me semble, arriver nécessairement à conclure que les mandibules ne peuvent servir d'une manière valable à caractériser un groupe, surtout quand on retrouve dans une famille essentiellement naturelle, les Longicornes, les deux modifications dont nous venons de parler.

Il est un autre caractère regardé par M. Schiödte comme fondamental du type Élatéride, qu'il s'étonne de voir jusqu'ici si peu mis en valeur :

c'est la propriété de sauter caractérisée chez tous ces insectes par une modification de la saillie prosternale, qu'il appelle *mucro saltatorius*. Pour lui son *mucro saltatorius* n'est pas ce que nous avions pensé jusqu'ici, il faut bien l'avouer; car nous avions toujours cru que c'était la saillie prosternale, dont la pointe, venant s'arc-bouter dans une petite fossette qui se trouve tout à fait en avant du sillon mésosternal si profond en arrière, donnait à l'insecte par sa détente la possibilité de sauter. Or, d'après M. Schiödte, cette saillie prosternale n'est que le support de son *mucro saltatorius*. Maintenant, après l'examen consciencieux de tous les genres cités dans son ouvrage, il nous paraît bien difficile de trouver la ligne de démarcation entre la saillie prosternale et le *mucro saltatorius*. Cette ligne de démarcation ne doit pas toujours exister, puisque lui-même dit, en passant en revue les diverses modifications de cet organe dans sa *Tribus Elaterini* : « *Prosterni processus posticus in mucronem saltatorium sensim transiens* (1). » Dès lors, si l'on ne connaissait pas cette modification de la saillie prosternale dans les Eucnémides, où en effet le *mucro saltatorius* est très-distinct et forme comme un étage supérieur, on ne pourrait la reconnaître dans les Élatérides.

Pour nous le *mucro saltatorius* ne serait vraiment bien développé que chez les Eucnémides, qui sautent beaucoup moins que les Élatérides, et n'existerait qu'à l'état rudimentaire chez ces derniers. En définitive le *mucro saltatorius* serait plutôt un modérateur du saut, caractère qui donnerait plus de valeur encore à la séparation que nous voulons faire. Du reste ce *mucro saltatorius*, comme l'a fort bien fait observer M. Kiesenwetter, ne peut avoir de valeur pour le saut qu'à une condition, c'est que le prothorax ait une grande mobilité; aussi voyons-nous que les Buprestides, qui tous ont une saillie prosternale distincte, souvent très-développée, ne peuvent pas sauter malgré cela, parce que leur prosternum est immédiatement appliqué contre le mésosternum. Les Throscides, chez lesquels le prothorax commence à être mobile et où le *mucro saltatorius* est cependant bien développé, ne doivent pas sauter malgré cela, parce que le sillon mésosternal ne possède pas la petite fossette qui doit servir de point d'appui.

(1) Dans le même genre *Corymbites* nous trouvons chez le *latus* l'extrémité de la saillie prosternale présentant assez brusquement une apparence de *mucro saltatorius*, tandis que, chez l'*æruginosus*, la saillie prosternale paraît complétement simple. Mais, chose remarquable, dans les *Chrysobothrys affinis*, *Melanophila cyanea* et *Anthaxia manca*, nous trouvons un *mucro saltatorius* peut-être mieux développé que celui du *Corymbites latus*.

Chez les Eucnémides, où le saut commence à paraître, mais où je ne crois pas qu'il soit général, il y a mobilité plus grande du prothorax, un *mucro saltatorius* bien développé, plus saillant en arrière que la saillie prosternale ; mais dans quelques genres le sillon mésosternal n'offre plus à son bord antérieur la petite fossette caractéristique.

Chez les Élatérides la mobilité du prothorax est très-grande, le *mucro saltatorius* n'existe plus ou à peine en trouve-t-on des traces, et toujours à la partie antérieure du sillon mésosternal on voit cette petite fossette qui sert de point d'appui pour la détente et produit le saut.

La conclusion de tout ce qui précède doit naturellement être que tous les genres compris entre les Buprestides et les Élatérides forment une ou plusieurs familles de transition. On n'aura donc pas lieu de s'étonner si l'on retrouve exceptionnellement quelques exemples des caractères constitutifs des familles voisines. Or qui dit transition doit nécessairement dire ressemblance comme dissemblance avec ce qui suit ou précède ; dissemblance qui se fera souvent remarquer par des caractères tout à fait exceptionnels. Pour n'en citer qu'un exemple pris sur un genre que l'on trouve très-communément, l'antenne du *Throscus* ne doit-elle pas paraître une monstruosité pour un Sternoxe ?

Devons-nous faire une ou plusieurs familles ? La réponse à cette question je l'ai déjà faite en partie en publiant les Throscides, famille admise déjà par MM. Lacordaire, Leconte et Jacquelin Duval. Pour nous il y a donc deux familles ou plutôt trois : la première composée ainsi qu'il a été dit (Throscides) ; la seconde, beaucoup plus nombreuse, comprenant les Eucnémides, et enfin une troisième, où je ne vois jusqu'ici que le seul genre *Perothops*, renfermant seulement deux ou trois espèces, mais que personne n'a pu faire rentrer d'une manière un peu rationnelle dans un groupe plutôt que dans un autre. Suivant M. Lacordaire il en faudrait une quatrième, celle des Cérophytides, établie sur le seul genre *Cerophytum*. Tout en convenant que nous avons affaire là à une forme aberrante, nous ne croyons pas que les différences soient assez fondamentales pour motiver cette séparation. Les caractères tirés de l'insertion des antennes, sur lesquels M. Lacordaire insiste, sont plutôt apparents que réels, et quant à la structure des hanches postérieures dont le bord postérieur ne présente pas de gouttière, tout cela ne me paraît pas assez important pour contrebalancer l'ensemble des autres caractères.

M. Schiödte s'est beaucoup occupé de la bouche des Eucnémides, et nous devons à son beau talent iconographique tout ce qui concerne les genres *Melasis*, *Xylobius*, *Eucnemis* et *Microrhagus*. L'étude de ces

organes faite sur un plus grand nombre de genres pourrait-elle servir à mieux séparer les Eucnémides des Élatérides ? je ne le sais, et il me paraît impossible de le décider actuellement. D'ailleurs cette étude offre tant de difficultés, elle comprend des organes si délicats et encore plus réduits ici que chez les Élatérides, qu'on peut la déclarer souvent impossible, surtout en réfléchissant qu'elle ne peut se faire qu'en sacrifiant l'insecte. Or, lorsqu'on a affaire à un individu unique qui souvent ne nous appartient pas, on avouera qu'il faut bien s'arrêter devant de pareils obstacles.

Aujourd'hui il me semble que l'on reconnaîtra toujours un Eucnémide à la forme de l'épistome, qui est plus ou moins rétréci à la base et continuant la courbure du front, aux antennes insérées assez loin des yeux sous un petit rebord du front, à l'absence du labre, qui ne se rencontre ici que très-exceptionnellement (*Pterotarsus* et *Thylacosternus*); à la mentonnière, qui manque chez tous, excepté chez le *Cerophytum*, enfin aux larves, dont la forme a l'apparence de celles des Buprestides, et de plus au *mucro saltatorius* bien développé.

Les différences qui distinguent les Throscides sont l'immobité du *mucro saltatorius* dans le mésopectus, les trochanters postérieurs coupés obliquement et ne faisant aucune saillie en dedans, les antennes insérées plus près des yeux, et le prosternum, toujours muni d'une mentonnière.

Quant aux Buprestides, avec lesquels on peut leur trouver certains rapports de forme, ils s'éloignent de nos insectes par l'immobilité du prothorax, par la présence de trochantins visibles aux hanches antérieures et intermédiaires. Je ne parle pas du faciès, qui est tellement différent que personne ne pourra jamais s'y tromper.

On ne peut également pas les confondre avec les Cébrionides, qui ont des pattes fouisseuses, des jambes comprimées et dilatées vers l'extrémité, ainsi que des éperons terminaux bien développés.

Voilà donc, ce me semble, la validité de notre famille suffisamment établie quant à présent. Cherchons maintenant par l'examen des principaux caractères de nos insectes, comparativement avec ceux des Buprestides, des Throscides et des Élatérides, si là encore nous trouverons de nouvelles preuves pour asseoir plus solidement notre opinion.

Étude comparative des Caractères généraux.

Les Eucnémides sont, en général, des insectes de forme oblongue ou allongée, assez souvent cylindrique ou même quelquefois un peu conique, rappelant par leur faciès tantôt quelques Élatérides ou Buprestides, et tantôt, mais plus rarement, certains Cébrionides. Malgré cela, la position verticale de leur tête, qui est assez enfoncée dans le prothorax, leur donne un faciès spécial qui permet de les reconnaître facilement. Leur taille, en général assez petite ou moyenne, arrive rarement à des proportions assez considérables (30 mill.), sans jamais atteindre les grands développements que l'on observe dans les familles voisines. Leur couleur, le plus souvent assez sombre et uniforme, devient quelquefois claire et même forme des dessins variés, mais ne prend que très-rarement les teintes métalliques. Il n'en est pas de même chez les Buprestides, où les couleurs métalliques sont tellement dominantes qu'on les désigne chez nous sous le nom vulgaire de *Richards*, dénomination que l'on retrouve à peu près identique dans divers autres pays.

La tête, toujours fortement verticale chez les Mélasites et les Eucnémides, paraît l'être un peu moins chez les Cérophytites, mais cependant l'est encore bien plus notablement que chez les Élatérides, qui l'ont seulement penchée. Ils se rapprochent donc davantage, sous ce rapport, des Buprestides et des Throscides, et s'éloignent par conséquent des Pérothopides.

L'épistome, toujours assez grand et infléchi, est rétréci à sa base par les cavités antennaires ; le plus souvent, il est trapéziforme et quelquefois un peu transverse (*Soleniscus mutabilis*). Chez les Buprestides, Throscides et Élatérides, nous voyons cet organe tantôt pas sensiblement rétréci par les cavités antennaires (*Throscus*), et tantôt, au contraire, très-notable-

ment (*Drapetes*, *Lissomus*). Le genre *Cerophytum* rentre dans cette dernière catégorie, ce qui, pour nous, est une raison de plus de le laisser dans les Eucnémides. Nous voyons aussi l'épistome varier de forme dans les familles dont nous venons de parler, tandis qu'ici ce n'est qu'exceptionnellement qu'il n'est pas trapézoïdal.

De plus, ce qui nous paraît très-important à noter, c'est que, chez nos insectes, l'épistome continue directement la courbure du front ; caractère qui se retrouve chez un grand nombre de Buprestides, chez les Throscides, tandis que chez les Élatérides et les *Perothops* cette courbure ne se continue plus directement sur l'épistome, mais se trouve sur un plan inférieur.

En règle générale, on peut dire que le labre fait défaut dans les Eucnémides, puisqu'il ne se rencontre que très-exceptionnellement dans les genres *Pterotarsus* et *Thylacosternus*, tandis qu'il existe toujours chez les Buprestides, les Throscides et les Élatérides.

Le mode d'insertion des antennes est un caractère trop important dans cette famille pour ne pas le mentionner ici. En effet, ces organes, chez les Eucnémides, sont insérées assez loin des yeux sous un petit rebord du front, ainsi que cela a lieu également chez les *Perothops*, tandis que chez les Throscides et les Élatérides elles sont insérées près du bord antérieur des yeux. Je ne parle pas des Buprestides, chez lesquels le mode d'insertion varie.

Elles affectent à peu près les mêmes formes que chez les Élatérides et offrent aussi les mêmes modifications.

Le prothorax librement articulé, et par conséquent ne portant point exactement contre le mésothorax, le distingue par cela seul des Throscides et des Buprestides, chez lesquels le prothorax est fortement appliqué contre l'arrière-corps et porte exactement en dessous contre le bord antérieur du mésosternum, rendant dès lors tout saut impossible. Par cela même ils se rapprochent des Élatérides, chez lesquels, pourtant, la mobilité du prothorax est beaucoup plus grande.

Presque toujours le prosternum est tronqué en avant, car, à proprement parler, nous ne le voyons se prolonger en mentonnière que dans le seul genre *Cerophytum*, bien que nous en trouvions déjà un vestige dans les genres *Ceratogonys* et *Anclastes*. Tous les auteurs, jusqu'ici, ont été d'accord pour considérer ces deux derniers genres comme des Eucnémides. Or, chez ces insectes nous trouvons dans la structure du bord antérieur du prosternum tout à fait le passage à la mentonnière du *Cero-*

phytum, et dès lors ce caractère seul ne nous paraît pas pouvoir être invoqué pour séparer ce dernier genre de notre famille des Eucnémides. Il faudrait alors séparer les Campylites des Élatérides, puisque ceux-ci n'offrent plus de mentonnière.

Si nous prenons maintenant la partie postérieure du prosternum, nous la verrons prolongée en arrière par une saillie plus ou moins forte qui se trouve dans les quatre familles dont nous parlons. Chez les Buprestides elle est logée dans un sillon du mésosternum, juste assez grand pour la contenir, de même que chez les Throscides, au lieu que chez les Eucnémides et les Élatérides ce sillon devient à sa partie postérieure une fossette assez profonde pour permettre à la saillie prosternale d'y jouer librement. Notre famille actuelle se distingue facilement de celle des Élatérides par cette saillie pour ainsi dire partagée en deux parties, l'une inférieure concolore au reste du prosternum, l'autre supérieure plus ou moins dirigée en arrière et en haut, d'une couleur ordinairement moins foncée (*mucro saltatorius*). Remarquons, à ce sujet, que chez les Élatérides, qui sautent beaucoup mieux que les Eucnémides, ce *mucro* n'existe plus, ou du moins ne se présente parfois qu'à l'état rudimentaire.

Chez les insectes qui nous occupent le propectus nous offre le plus souvent des sillons antennaires de deux ordres distincts : l'un en dedans, tantôt formé par les sutures prosternales excavées, tantôt juxta-sutural ; l'autre, en dehors, plus ou moins rapproché du bord externe des propleures. Dans les Buprestides ces sillons ne se présentent que tout à fait exceptionnellement chez quelques Agrilides et Trachydes; ils existent constamment chez les Throscides connus jusqu'ici, et enfin, chez les Élatérides, nous les retrouvons encore dans quelques groupes.

De même que les Élatérides et les Throscides, nos insectes ont l'abdomen composé de cinq segments parfaitement distincts, dont les deux premiers ne sont pas soudés ensemble, comme cela a lieu chez les Buprestides.

Nous retrouvons chez ces derniers des trochantins très-apparents aux hanches antérieures et intermédiaires qui sont globuleuses ; tandis que chez les Throscides, les Eucnémides et les Élatérides, ces trochantins ne sont plus apparents, bien que les hanches affectent la même forme.

Les hanches postérieures des Eucnémides possèdent des lames supérieures pouvant recouvrir les cuisses au repos. En général, ces lames sont bien plus développées que chez les Élatérides, en exceptant cependant le genre *Cerophytum*, qui en est tout à fait dépourvu. Les mêmes modifica-

tions se retrouvent chez les Buprestides et les Throscides, et nous pouvons constater chez eux le même développement et presque les mêmes formes.

Les tarses ne nous présentent pas de caractères bien spéciaux ; mais pourtant il est à remarquer que les lamelles, qui ne paraissent faire défaut dans les Buprestides que très-exceptionnellement dans le groupe des Chrysobothrydes et des Agrilides, existent toujours chez les Throscides et très-souvent chez les Élatérides, mais ne se présentent que peu fréquemment chez les Eucnémides.

Les espèces décrites jusqu'ici sont peu nombreuses relativement à celles qui existent dans les collections et ont été réparties dans trente-deux genres distincts.

Ces insectes sont, en général, fort rares, et cela se comprend ou du moins s'explique en admettant, ce qui est très-probable, que la plupart sont nocturnes, et toujours, par cela même, très-difficiles à trouver, de sorte qu'on ne peut dire actuellement la contrée qui est réellement la plus riche. A en juger d'après ce que renferment les collections, le plus grand nombre proviendrait d'Amérique, d'Australie et de l'Archipel Indien, et l'Afrique ainsi que l'Europe ne fourniraient que la minorité.

Mœurs.

—

L'habitat des Eucnémides paraît assez varié. On en trouve un certain nombre dans les parties cariées des arbres, sous les écorces, et d'autres se rencontrent en battant les bois ou même en fauchant.

Leurs premiers états sont encore peu connus, et les seules larves décrites sont celles du *Metasis flabellicornis* et des *Fornax madagascariensis, badius* et *orchesides*.

Sous le titre d'*Histoire des métamorphoses du Farsus unicolor*, M. Perris vient de m'envoyer un mémoire des plus intéressants qu'il veut bien me permettre d'insérer ici. Ce travail, auquel il a joint des dessins de la plus grande exactitude, ne se borne pas à donner la description détaillée des divers états de cet insecte; il renferme encore une étude comparative des autres larves d'Eucnémides connues jusqu'ici, ainsi que les détails les plus curieux sur leur manière de vivre; mémoire d'autant plus important à consulter, qu'il vient après un travail de M. Schiödte sur le même sujet. De plus, M. Éd. Perris a bien voulu ajouter à ce travail la description des premiers états de l'*Eucnemis capucinus* et du *Xylobius humeralis*.

———

HISTOIRE DES MÉTAMORPHOSES

DU

FARSUS UNICOLOR Latr., de l'EUCNEMIS CAPUCINUS Ahr.

et du XYLOBIUS HUMERALIS Duf.

Par M. Édouard PERRIS.

—

Dans le mois de mai 1842 je trouvai, aux environs de Mont-de-Marsan, sous l'épaisse écorce d'un vieux chêne mort, plusieurs cadavres de l'insecte, bien rare alors, appelé *Farsus unicolor*. Ils provenaient probablement de l'arbre que j'explorais ; mais j'y cherchai vainement des traces de larves ou un individu vivant, et je fis même, depuis cette époque, des recherches inutiles sur les chênes morts qui me tombaient sous la main.

Plus de vingt ans après, en 1862, M. Bauduer, jeune entomophile plein d'ardeur, habitant la ville de Sos (Lot-et-Garonne), m'envoya un fragment presque pourri d'un tronc de chêne, criblé de trous et de galeries que je crus d'abord être l'œuvre du *Platypus cylindrus*, mais qui, observées avec quelque soin, me laissèrent voir dans un grand nombre d'entre elles un cadavre de *Farsus*. Sans me préoccuper de l'événement qui avait fait périr cette génération avant sa naissance, je m'en réjouis à un certain point de vue, puisqu'il me permettrait de résoudre de la manière la plus certaine la question de l'habitat des larves de cet insecte.

L'année suivante, M. Bauduer fut encore plus heureux ; il eut la chance de rencontrer un tronc de chêne depuis longtemps gisant sur le sol et en partie réduit à l'état presque spongieux, dans lequel il recueillit plus de 300 *Farsus ;* tant il est vrai qu'il n'y a peut-être pas d'insecte rare, et que, lorsqu'on découvre sa manière de vivre ou son berceau, on peut se le procurer en quantité, comme je l'ai éprouvé bien des fois. M. Bauduer se hâta de m'envoyer des tronçons assez volumineux de cet arbre si productif, et, en les explorant, j'y trouvai des *Farsus* éclos, des nymphes, quelques larves dont la forme répondait bien à l'idée que je m'en étais faite, et beaucoup d'autres larves très-différentes de forme et qui piquèrent

vivement ma curiosité. Au premier aspect je les pris pour des larves d'un Hyménoptère parasite. Leur surface très-lisse, la petitesse de leur tête, la simplicité et la conformation des organes de la bouche semblaient justifier cette opinion ; mais elle se trouvait contredite par le nombre des segments et par la position des stigmates. J'étais donc fort intrigué. Je signalai ces larves à M. Bauduer, en l'invitant à ne rien négliger pour en suivre les métamorphoses, et je me promis d'en faire autant de mon côté. N'ayant pas alors le temps de les étudier, j'en mis plusieurs dans l'alcool, comme je l'avais déjà fait pour les larves et nymphes reconnues appartenir au *Farsus*, afin de les examiner plus tard.

Ceci se passait au mois de juillet 1863. Depuis lors rien ne naquit de mes bois jusqu'en juillet de l'année suivante, et à cette époque je n'en vis sortir que des *Farsus*. En désespoir de cause je me mis à dépecer ces bois, et je n'y trouvai plus une seule de ces larves dont j'étais si préoccupé. M. Bauduer n'en avait pas appris plus que moi. Sur ma demande, il m'envoya un nouveau tronçon de chêne ; j'y retrouvai les deux sortes de larves déjà observées, vivant pêle-mêle dans des cellules ou galeries séparées, sans que l'une parût être parasite de l'autre. En les étudiant alors avec attention, je leur trouvai, malgré des différences de forme bien tranchées et de grandes dissemblances de structure du côté de la tête, des points de rapprochement qui me persuadèrent que la larve, en apparence d'Hyménoptère, n'était qu'un premier état de la larve du *Farsus*. Pour contrôler cette supposition, je suivis assidûment leur développement, en découvrant de temps en temps quelqu'une d'entre elles, et je finis par constater que les larves objet de tant de doutes et de préoccupations prenaient la forme de celles dont j'étais parfaitement sûr.

Donnons maintenant la description de ces deux larves :

Première forme de la Larve du Farsus.

Longueur maximum : 7 millim. — Elliptique, très-ventrue, apode, d'un blanc presque mat, charnue, assez ferme, parfaitement glabre et lisse, même au microscope.

Tête très-petite, enchâssée dans le prothorax, un peu plus longue que large, subconvexe, blanche comme le reste du corps, marquée de trois

lignes rousses subcornées se réunissant un peu au-dessus du milieu; les deux inférieures arquées, formant par leur réunion une demi-ellipse, la supérieure bifurquée vers le vertex. Ces lignes s'épaississent un peu à leur point de réunion, où les inférieures semblent, à une très-forte loupe, former une sorte de lame tranchante, enclosant en partie un petit mamelon charnu qui paraît surmonté de tubercules subcornés. C'est dans cet état de simplicité que se présentent, même à un fort grossissement, les organes qui composent la bouche; mais au microscope on voit autre chose. Cet instrument montre, en effet, que le mamelon précité supporte une languette conique et bifide à l'extrémité, et à droite et à gauche de cette languette un petit appendice un peu moins long, beaucoup plus grêle, simulant un palpe uniarticulé et en ayant probablement les fonctions.

Le corps, très-ventru, ainsi que je l'ai dit, mais un peu déprimé, est composé de douze segments, dont trois pour le thorax et neuf pour l'abdomen. Tous ces segments sont égaux ou à peu près en longueur; mais il va sans dire, vu la forme de la larve, qu'il est loin d'en être de même pour la largeur. Le dernier segment est régulièrement arrondi, sans la moindre inégalité, le moindre pli. Les côtés n'ont pas de bourrelet ambulatoire rétractile, mais ils sont festonnés par la saillie des segments. Sur le milieu de chaque segment, tant en dessus qu'en dessous, à part cependant le prothorax et le dernier segment abdominal, on aperçoit une toute petite plaque ou aréole roussâtre, comme subcornée, du moins sur son périmètre, en ellipse transversale, nullement rétractile et stigmatiforme. On serait, en effet, tenté de prendre ces aréoles pour des stigmates, malgré l'anomalie de leur nombre (dix paires) et de leur position sur tous les segments, sauf le premier et le dernier, si l'on n'était frappé par la vue des vrais stigmates, très-apparents le long des flancs. Ils sont roussâtres aussi, circulaires, à péritrème bien marqué, et au nombre de neuf paires, dont une près du bord antérieur du mésothorax et une près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Avec cette régularité de formes et de détails, et le peu d'apparence des organes de la tête, il serait difficile de dire, au premier coup d'œil, où sont le dessus et le dessous de cette larve, puisque ces deux faces se ressemblent parfaitement. Si on la considère de côté, on remarque que, d'une part, elle est assez fortement bombée, et de l'autre très-peu convexe et un peu sinueuse. Tout naturellement on serait porté à croire que le côté convexe est celui du dos, et ce serait une erreur, car c'est précisément celui du ventre. On le reconnaît à l'anus qui se trouve sur cette face, très-près de la base du dernier segment. Il se présente sous la forme d'un mamelon déprimé, à peu près semi-discoïdal, avec un pli médian.

Seconde forme de la Larve.

Si l'on regarde la figure que je donne de cette seconde larve et qu'on la compare à celle de la première, on ne pourra s'empêcher de penser qu'elles appartiennent à deux insectes très-différents ; et plus on s'appesantira sur cette comparaison, plus on se confirmera dans cette conviction, car les détails ne sont pas moins disparates que l'ensemble. Elles n'ont de commun que : 1° l'absence de pattes; 2° le nombre des segments, qui est de douze, caractère insignifiant pour les larves de Coléoptères, mais qui m'a conduit cependant à cette conclusion que la larve ventrue n'était pas de la classe des Hyménoptères parasites dont les larves, qui me sont connues, ont treize segments; 3° le nombre, la position et la forme des stigmates ; 4° les petites aréoles elliptiques placées, tant en dessus qu'en dessous, sur le milieu de tous les segments, sauf les deux extrêmes. Cette dernière particularité, dont la larve du *Farsus* m'offrait le premier exemple, et qui doit être fort rare, me parut avoir une grande importance, et c'est elle qui devint le motif déterminant d'un rapprochement que l'observation a plus tard confirmé.

Voyons maintenant quelles modifications a subies la première larve pour devenir la seconde.

Sa taille maximum de 7 millim. a pu atteindre celle de 10 à 11 millim. Sa forme, elliptico-ventrue et déprimée du côté du dos, est devenue allongée, presque cylindrique, avec un rétrécissement sensible et assez brusque antérieurement, et une diminution progressive de diamètre vers l'extrémité postérieure. Le corps est demeuré glabre, mais sa surface, autrefois parfaitement lisse, même au microscope, s'est couverte d'aspérités spiniformes très-petites, extrêmement serrées et inclinées en arrière. Il s'est produit de plus, tant en dessus qu'en dessous des segments abdominaux, des rides inégales, onduleuses, se dirigeant obliquement vers la base ou les côtés. Sa tête charnue, convexe, très-petite et peu apparente, marquée des traits roussâtres dont j'ai parlé, avec les organes de la bouche à peine visibles et non saillants, sauf les palpes, s'est changée en une sorte de prisme ou de groin ferrugineux, solidement corné, tout d'une pièce, convexe d'un côté avec quelques inégalités peu apparentes, concave de l'autre avec une fine arête au milieu, quelques stries longitudinales raccourcies,

et à la base deux élévations, deux apophyses triangulaires qui augmentent la concavité. Le bord antérieur est profondément découpé en six dents, séparées en deux groupes de trois, dont la médiane, qui est la plus longue, large et un peu obliquement tronquée, et les deux autres triangulaires. Les lignes rousses de la tête ont complétement disparu, et elles se sont transportées sur le premier segment, où elles forment, tant en dessus qu'en dessous, un V renversé à branches un peu arquées et légèrement enfoncées. Entre ces deux branches, du côté où la tête est concave, surgit un assez gros mamelon charnu, un peu rétractile et obsolétement bilobé.

J'ai dit les difficultés que j'ai éprouvées pour reconnaître le dos et le ventre de la première larve. Pour la seconde, j'ai cru pouvoir me prononcer sans hésitation. Évidemment, me suis-je dit, la région ventrale est du côté où la tête est concave. La larve, en effet, se nourrissant de bois, il est tout naturel de penser qu'elle pioche ou ratèle le tissu ligneux, en agissant de haut en bas à l'aide de l'instrument que la nature lui a donné, et que dès lors la face inférieure de la tête soit la face concave; car c'est de ce côté seulement que l'instrument semble pouvoir fonctionner avec quelque énergie comme pioche ou comme rateau. J'ai voulu néanmoins vérifier la chose, et ce n'est pas sans une grande surprise que j'ai rencontré l'anus sur le côté où la tête est convexe. Mais l'anus se trouvait-il exceptionnellement du côté du dos? Rien n'était impossible avec une larve qui présentait d'autres dérogations aux règles ordinaires. Je me suis mis alors à explorer la tête avec le plus grand soin et avec le secours d'une très-forte loupe. Sur la face concave, je n'ai trouvé que ce que j'ai déjà dit, et par conséquent rien qui pût éclairer la question. Sur la face convexe, au contraire, j'ai remarqué distinctement, dans la profonde échancrure laissée par les deux groupes de dents, une petite pièce en rectangle transversal, suivie d'une autre pièce plus petite encore et antérieurement subarrondie. Voilà, me suis-je écrié, un épistome et un labre; donc c'est là le dessus: c'est le dessous, m'ont dit tout aussitôt trois petits appendices surmontant la seconde pièce, laquelle devenait, dès lors, à mes yeux, l'analogue de celle que j'avais déjà observée dans la première larve. Je devais, en effet, voir dans ces organes non plus un épistome et un labre, mais un menton, une lèvre, une languette et des palpes que je ne puis bonnement considérer comme placés sur le front.

La moralité de ces hésitations, de ces hypothèses et de ces solutions définitives, c'est qu'il faut pouvoir disposer d'un assez grand nombre d'individus pour voir dans l'un ce que l'autre vous cache et pour contrôler ce qu'on a vu ou cru voir une première fois, et qu'il y a toujours des

inconvénients à étudier des sujets morts dont les organes ne sont pas en mouvement, et, qui pis est, conservés dans l'alcool, qui contracte ces organes et empêche souvent d'en bien voir la composition et la structure.

Mes investigations m'ont révélé autre chose. Sur la même face convexe de la tête, au-dessous de l'angle qui sépare, de chaque côté, la dent conique externe de la large dent tronquée, existe une cavité oblongue. Dans cette cavité se montre, à un très-fort grossissement, un organe membrano-charnu et tuberculiforme, mais composé au moins de deux articles rétractiles, dont le second est surmonté de deux petites pointes. Que sont ces organes ? S'ils étaient beaucoup plus rapprochés des palpes déjà signalés et qui sont des palpes labiaux puisqu'ils sont implantés sur une lèvre, je les qualifierais de palpes maxillaires; mais évidemment ils ne font pas partie des accessoires de la bouche, et dès lors je les appelle des antennes. Elles ne sont pas, il est vrai, insérées comme à l'ordinaire aux angles latéraux de la tête; mais est-ce que cette anomalie a quelque chose de bien étonnant dans une larve qui en offre tant d'autres?

Arrêtons-nous maintenant un instant sur les faits qui précèdent.

Mon ami M. Fabre, d'Avignon, dont je déplore vivement, dans l'intérêt de la science, le mutisme entomologique, a publié dans les Annales des Sciences naturelles, avec un admirable talent d'observation et un style descriptif des plus attrayants, les surprenantes transfigurations que subit la larve du *Sitaris muralis*. Nous savons aussi, par le même auteur, que les larves des *Meloe* sont soumises aux mêmes lois, et M. Giraud, dans son remarquable et consciencieux travail sur les insectes de la ronce (Soc. ent., 1866, p. 443), justifiant les suppositions de M. Fabre, a démontré que les larves de *Zonitis* ont une destinée analogue. Il est plus que probable qu'il en est ainsi également de celles des *Mylabris*, des *Cantharis* et autres genres du même groupe. Sans doute il y a très-loin de l'hypermétamorphose des larves de la famille des Méloïdes à celle de la larve du *Farsus;* mais, en dehors de cette famille, quelle est la larve qui éprouve les changements observés dans celle de l'Eucnémide dont il s'agit? Je n'en connais aucune, ni par moi-même, ni par les auteurs que j'ai pu consulter. Et ces changements ne sont pas, comme on a pu le voir, de faible importance, puisqu'il ne reste, en définitive, de commun aux deux formes qu'un ou deux caractères en apparence futiles. C'est là un fait très-piquant à la fois et très-intéressant, et qui cessera d'être unique le jour où un observateur assidu, patient, portant ses recherches sur les premiers âges des larves, et servi par le hasard ou averti par la découverte que des

circonstances, fortuites aussi, m'ont permis de faire, arrivera à constater des choses plus surprenantes encore peut-être.

Les changements que j'ai signalés se manifestent nécessairement à la suite d'une mue, comme pour les larves des Méloïdes, et je suis convaincu qu'ils se produisent brusquement, sans passer par une autre forme transitoire. Dès que j'ai cessé de trouver des larves de la première forme, je n'ai plus rencontré que des larves de la seconde.

J'ai dit que celles-ci atteignent une longueur de 10 à 11 millim.; mais cette taille est celle du plus petit nombre. La plupart ne dépassent pas 7 à 8 millim., et il y en a qui descendent, même à l'état adulte, à 3 millim.

Les larves d'Eucnémides déjà connues se réduisent à deux : celle du *Melasis buprestoides*, décrite par Erichson (Arch. de Wiegm., 1841, I, p. 84); par M. Guérin (Soc. ent., 1843, p. 163); par moi-même (Soc. ent., 1847, p. 541), et par M. Nordlinger (Ent. Zeit. Stettin, 1848, p. 226), et celle du *Fornax madagascariensis*, publiée par Ch. Coquerel (Soc. ent., 1856, p. 511). Ces deux larves et celle du *Farsus*, toutes apodes, il est vrai, aveugles et presque inertes, diffèrent tellement entre elles qu'on ne les croirait pas de la même famille. Celle du *Melasis* est en forme de pilon aplati, charnue, assez molle, souple; celle du *Fornax* linéaire, très-déprimée, d'une consistance et d'une rigidité remarquables; l'une et l'autre, surtout la seconde, beaucoup plus longues que l'insecte parfait, tandis que celle du *Farsus*, assez ferme, du reste, est presque cylindrique et à très peu de chose près de la longueur de l'insecte qui doit en sortir. Ce sont là tout simplement des différences génériques comme on en trouve, pour ne citer que quelques exemples, entre les larves de *Dyschirius*, de *Zabrus*, d'*Omophron* et de *Bembidium*, celles de *Dytiscus*, de *Colymbetes*, d'*Hydroporus* et de *Gyrinus*, celles d'*Athous*, d'*Agriotes* et de *Cryptohypnus*, celles de *Chrysobothris* et d'*Agrilus*, de *Mordellistena* et d'*Anaspis*, de *Rhagium*, de *Saperda* et d'*Agapanthia*, de *Coccinella*, de *Thea*, d'*Exochomus*, de *Novius*, de *Scymnus*, etc...; mais ce n'est pas aux formes extérieures qu'il faut exclusivement s'en rapporter; il importe surtout de vérifier les organes essentiellement caractéristiques.

Or, si je compare sous ce rapport les larves de *Melasis* et de *Farsus*, et j'aime ces sortes de comparaisons parce qu'elles aident à fonder la véritable philosophie de la science, je constate que leur tête est constituée, à peu de chose près, de la même manière. Certaines parties de la tête cornée de la larve du *Melasis* sont assemblées, il est vrai, par des sutures membra-

neuses, mais la soudure de ces organes est beaucoup plus intime que je ne l'ai dit dans ma description faite il y a plus de vingt ans, et le jeu horizontal des mandibules est si peu sensible qu'on peut le considérer comme nul. On n'y remarque qu'un semblant d'épistome et de labre, qu'une apparence de menton et de lèvre inférieure, avec une languette terminée pa trois pointes. Le rateau céphalique de cette larve ressemble donc à celui de la larve du *Farsus*, sauf que ce rateau se compose de quatre dents arquées en dehors, au lieu de six dirigées en avant, et que les antennes sont insérées aux angles de la tête, au lieu d'être placées en dessous (1).

(1) Je joins à cette notice deux nouvelles figures plus exactes de la tête de la larve du *Melasis*, et en voici une description rectificative de celle de 1847, qui pèche notamment sur ce point important, que ce que j'avais pris pour le dessus est en réalité le dessous et réciproquement.

Cette tête, enchatonnée dans le prothorax, est en forme de losange transversal. Elle est comme divisée en deux parties, une basilaire et une antérieure, de couleur et de consistance différentes. La partie basilaire est circonscrite, tant en dessus qu'en dessous, par deux sillons qui partent, un de chaque côté, du milieu des bords latéraux, et se dirigent, en décrivant un arc, jusque près du bord postérieur. Ils sont réunis, au milieu de la tête, par un autre sillon transversal et arqué, bien plus court en dessus, parce que les sillons convergents y sont beaucoup plus rapprochés. Les parties limitées par ces sillons sont un peu convexes, testacées et subcornées, sauf antérieurieurement, où elles sont plus pâles et membraneuses.

La portion antérieure de la tête est constituée en dessus par une plaque cornée et d'un brun ferrugineux, ayant à peu près la forme d'un losange transversal, avec le bord antérieur arrondi. Cette plaque est parcourue, dans toute sa largeur médiane, par une fine crête transversale à cinq lobes obtus, sauf celui du milieu, qui est conique et plus avancé. Un peu au-dessous de cette crête on en voit une autre plus fine et un peu arquée en arrière. Ces crêtes sont, à mes yeux, les limites, les sutures de l'épistome et du labre, ordinairement libres dans les larves des Coléoptères, et intimement soudées dans celle-ci. La plaque dont il s'agit recouvre en partie deux mandibules noires, robustes, cornées, profondément bidentées et sensiblement arquées en dehors.

En dessous, la plaque antérieure a beaucoup moins la forme d'un losange à cause de l'écartement des sillons convergents; mais, comme celle de dessus, elle est luisante, cornée, d'un brun ferrugineux et munie de fines crêtes transversales. Il y en a une assez près de la base, une autre au milieu, dentée à chaque extrémité, une troisième un peu plus en avant, légèrement concave. Le bord antérieur est arrondi. Ces crêtes seraient, selon moi, l'indication du menton et de la lèvre inférieure. Il n'y a pas de traces de mâchoires et de palpes; mais ces organes sont remplacés par un autre que l'on remarque entre les mandibules : il consiste en une languette cornéo-membraneuse et roussâtre, marquée de deux sillons longitudinaux et terminée

On trouve en outre des lignes rousses et subcornées sur le prothorax, et l'on observe sur les deux antépénultièmes segments de l'abdomen des traces de ces petites aréoles elliptiques que la larve du *Farsus* offre en plus grand nombre; double caractère qui semble propre à la famille des Eucnémides.

Quant à la larve du *Fornax*, que je ne connais pas *de visu*, il n'y qu'à lire la description et à voir la figure que M. Coquerel en donne pour admettre son affinité avec celles dont je viens de parler. Ici encore la tête est un rateau corné, mais à quatorze dents, au lieu de quatre ou de six, et toutes les parties qui le composent sont intimement soudées. Le prothorax a deux taches d'un noir brunâtre; les stigmates sont placés près du bord antérieur du mésothorax et des segments de l'abdomen, moins le dernier; enfin, chacun de ces segments porte une petite tache ovalaire plus foncée que le fond. Après tout cela, je n'ai pas besoin de la forme du corps pour admettre que cette larve est de la même famille que les deux autres.

J'ai pourtant deux remarques à faire à M. Coquerel. Mon savant collègue n'a vu ni menton, ni lèvre, ni palpes, ni antennes. Je m'étonne peu de cette lacune dans ses observations vis-à-vis d'une larve peut-être unique et conservée dans l'alcool; mais je suis convaincu qu'il y a quelque chose d'analogue à ce qui existe dans ses similaires, car je ne connais pas une seule larve, même de Diptère, qui n'ait un organe buccal quelconque. D'un autre côté, M. Coquerel déclare que la larve du *Fornax* est divisée en douze segments, *y compris le premier anneau buccal*, ce qui ne laisserait plus pour le corps que onze segments, dont trois pour le thorax et huit pour l'abdomen. Il y aurait cette autre conséquence que cette larve ne posséderait que huit paires de stigmates, dont une paire sur le mésothorax et une sur chacun des sept premiers segments abdominaux, car M. Coquerel reconnaît que le dernier en est dépourvu.

Il y a là une anomalie tellement extraordinaire à mes yeux, puisque je ne l'ai jamais observée, qu'elle fait naître en moi plus que des doutes.

Cette notice était déjà entre les mains de M. de Bonvouloir lorsque j'ai

par trois pointes, dont la médiane porte deux appendices ciliformes à peine visibles au microscope. Cette languette est un peu rétractile et sa base est engagée dans une sorte de fourreau de même nature qu'elle.

De chaque côté de la tête, un peu au dessous du sillon, surgit une antenne courte et presque entièrement rétractile, formée de trois articles : le premier court et gros, en forme de mamelon, les deux autres un peu allongés et cylindriques, avec cette différence que le dernier est un peu plus étroit et un peu plus long que le précédent et que son extrémité est un peu frangée et comme déchiquetée.

eu la douleur d'apprendre le décès de M. Coquerel. Bien d'autres déploreront comme moi la mort prématurée d'un habile entomologiste qui avait déjà enrichi la science d'observations précieuses et qui lui en promettait bien d'autres. Ce n'est plus de lui que nous devons attendre une vérification et une rectification au sujet de la composition segmentaire de la larve du *Fornax*; mais M. de Bonvouloir m'a assuré qu'il avait lui-même reconnu son erreur.

Mon ami vient en outre de me communiquer, d'une part, le premier volume des Proceedings of the Entomological Society of Philadelphia, contenant, pages 112 et 113, les descriptions de deux autres larves de *Fornax* américains, le *badius* Mels. et l'*orchesides* Newm., avec figures par M. Osten-Saken; d'autre part, la traduction anglaise, dans The Annals and Magazine of Natural History of London, vol. XVIII, n° 105, septembre 1866, p. 173, d'un travail de M. Schiödte sur la classification des Buprestides et des Elatérides, travail comprenant aussi les Eucnémides.

Les larves de M. Osten-Saken ont les plus grands rapports avec celle du *F. madagascariensis*; mais il leur donne douze segments, et il pense que c'est par erreur que Coquerel n'en a compté que onze à la sienne. Leur tête est dentelée antérieurement, plate et cornée, et tout d'une pièce; e prothorax a des taches cornées et en partie striées; les autres segments, sauf le dernier, ont, en dessus et en dessous, une petite plaque cornée ou veloutée; elles présentent enfin, y compris les stries du corps que j'a signalées dans la larve du *Farsus*, les caractères particuliers qui semblent propres aux larves d'Eucnémides.

M. Osten-Saken mentionne quelque chose de plus et vient confirmer mes prévisions sur les résultats qu'on aurait obtenus d'un examen plus minutieux ou fait dans de meilleures conditions, de la larve du *F. madagascariensis*, au sujet des organes de la bouche. Il y a vu, en effet, saillir de chaque côté des dents médianes, et inséré en dessous, un très-petit appendice bi-articulé et rétractile, accompagné intérieurement d'un autre plus court et uni-articulé. Il considère les premiers comme des palpes maxillaires, et les seconds comme les lobes des mâchoires, tandis que j'ai regardé comme palpes labiaux, vu leur position et leur insertion, les deux appendices bi-articulés qu'offrent les larves de *Melasis* et de *Farsus*. Quant aux antennes, il n'en a pas vu de traces.

M. Osten-Saken est porté à croire que les larves de *Fornax* sont carnivores, comme certaines larves d'Élatérides, et détruisent d'autres larves xylophages.

Ces derniers mots me ramènent au travail de M. Schiödte. Je ne con-

naissais ce savant que de nom ; mais depuis que j'ai lu le mémoire mentionné plus haut et ses *Observationes de Metamorphosi Eleutheratorum*, qu'il a bien voulu m'envoyer, je le tiens pour un entomologiste de premier ordre, doué d'un grand esprit philosophique, d'une grande sagacité et d'une remarquable habileté d'appréciation et de discussion, et, de plus, d'un tel talent iconographique, que je ne connais guère rien de comparable aux figures de ses larves. Rien n'y manque : pas un poil, une dentelure, un pli, une ride; ce qui démontre aussi une surprenante clairvoyance.

M. Schiödte, cependant, a subi la loi commune à tous ceux qui, voulant juger sur des analogies trompeuses sans avoir personnellement observé les faits, s'exposent à tomber dans l'erreur. C'est en effet ce qui, selon moi du moins, lui est arrivé relativement à la larve du *Melasis*.

Dans ses considérations comparatives, il critique l'assimilation que l'on a faite de cette larve avec celles des Buprestides, dont elle a la forme générale et dont elle aurait aussi les goûts, d'après les auteurs qu'il combat. Il pense, au contraire, qu'il faut l'assimiler aux larves d'Élatérides, dont elle présente les caractères essentiels, y compris la forme dentée du neuvième segment abdominal. On a vu plus haut que je suis, sur ce point, de l'avis de M. Schiödte; je ne m'en éloigne que relativement à ce qu'il dit de la forme du dernier segment de l'abdomen. Je viens d'y regarder encore avec le plus grand soin, et pas plus aujourd'hui qu'antérieurement je n'y vois de bord denté. Cela est d'ailleurs sans importance, car M. Schiödte doit savoir aussi bien que moi que, si le bord de ce segment est fortement denté dans les larves d'*Athous*, de *Corymbites*, d'*Adelocera*, de *Lacon*, il est sinué dans celles de *Melanotus*; simple, avec une épine apicale, dans celles d'*Elater*, de *Megapenthes* et d'*Agriotes*, et entièrement lisse dans celles de *Ludius* et de *Cryptohypnus*.

Or, de ce que la larve du *Melasis* se rapporte à celles des Élatérides, il conclut qu'à l'instar de celles-ci elle se nourrit de substances animales. Bien plus, il affirme qu'elle ne peut pas se nourrir d'autre chose et qu'elle est incapable d'absorber des matières ligneuses et de creuser une galerie dans le bois.

Ainsi, d'une part, M. Schiödte blâme les naturalistes qui ont parlé de la larve du *Melasis* d'avoir obéi à un préjugé, en la considérant comme xylophage parce qu'ils lui trouvaient des rapports de ressemblance avec celles des Buprestides, et, d'autre part, sans s'apercevoir qu'il peut lui-même être dupe d'un préjugé, il la déclare exclusivement carnassière à cause de son analogie avec celle des Élatérides. La partie est donc égale, et il vaut

la peine d'élucider la question. Je vais l'examiner sans le moindre parti pris, et, ce qui vaut mieux que toutes les hypothèses, toutes les déductions, pièces en main.

Et d'abord, les larves d'Élatérides sont-elles si essentiellement carnivores qu'elles ne puissent vivre que de proie? Voici ce que j'ai dit à leur sujet dans mon travail sur les Insectes du Pin maritime : « De quoi se « nourrissent les larves d'Élatérides? Les savants qui les ont le mieux « étudiées disent qu'elles sont carnassières; MM. Ratzeburg et Léon Dufour « les ont vues dévorer diverses larves et même des larves de leur propre « espèce. Je suis en mesure de confirmer ce fait, dont j'ai été bien des « fois témoin de la part des larves à l'état de liberté et de celles que « j'élevais dans mes bocaux, et que j'alimentais en partie de larves de « Longicornes. Mais elles n'ont pas toujours une pareille proie à leur « portée, et elles seraient condamnées à de bien longs jeûnes si elles n'y « pouvaient suppléer. Par bonheur, à défaut de victimes, elles peuvent se « nourrir de matières animalisées, excréments et dépouilles qu'elles trou- « vent en abondance dans les vermoulures où elles serpentent. Il est à « remarquer, en effet, que la plupart ne se trouvent que dans ces condi- « tions, ce qui les place, sous le rapport de leurs goûts, dans la même « catégorie que les larves de *Temnochila*, d'*Aulonium* et autres dont j'ai « déjà parlé. Il en résulte que, lorsqu'on veut les élever avec succès, ce « n'est pas dans la sciure de bois, mais bien dans la vermoulure qu'il faut « les installer, et qu'on aura plus de chances de réussir en y introduisant » de temps en temps quelques larves destinées à leur servir de pâture. »

« Certaines larves cependant, celles des *Agriotes*, par exemple, paraissent « être essentiellement phytophages. Celle de l'*A. segetis* a été par- « ticulièrement signalée comme causant de grands dommages aux légumes « des jardins, aux céréales, aux fourrages racines et à plusieurs autres « plantes. M. Dagonet (Annales de la Soc. d'Agric. de la Marne, 1841) a « constaté les ravages faits dans un champ de froment par les larves des « *A. gilvellus* Fab. et *gallicus* Dej., et j'ai souvent moi-même trouvé des « larves d'*Agriotes* en fouillant à la racine de très-jeunes pieds de maïs « qui se flétrissaient peu de jours après leur apparition, et dont elles « dévoraient le grain. Ces larves, enfermées dans un bocal avec des grains « de maïs, ne tardent pas à les perforer, et finissent pas s'y loger presque « entièrement. »

Je n'ai absolument rien à changer à ces observations, dont j'ai eu plus d'une occasion de vérifier l'exactitude; de sorte qu'il est avéré pour moi que les larves d'Élatérides peuvent traverser les tissus végétaux d'une mé-

diocre résistance, et qu'elles peuvent se nourrir de substances azotées, telles que des grains, ou de déjections d'autres larves.

En second lieu, faut-il conclure, comme le veut M. Schiödte, de ce que la larve du *Melasis* a les mêmes caractères que celles des Élatérides, et de ce qu'on n'aperçoit pas sa cavité buccale, qu'elle n'est organisée que pour déchirer et percer des substances molles, telles que la peau des larves et des nymphes xylophages, et qu'elle doit se nourrir en buvant?

J'admets, je le répète, que la larve du *Melasis* a des points d'analogie avec celles des Élatérides; mais on doit convenir aussi qu'il faut un certain effort d'attention et même de déduction logique pour assimiler une larve en pilon subdéprimé, charnue, molle, apode, à tête très-petite et enchâssée, avec des antennes presque invisibles et les organes de la bouche incomplets et la plupart soudés à une autre larve cylindrique, dure, cornée, pourvue de pattes robustes et d'une tête bien saillante, amplement munie de tous les organes qu'on retrouve dans les larves convenablement douées. Faut-il maintenant pousser l'assimilation jusqu'à dire qu'elles doivent avoir les mêmes appétits, et qu'il est impossible qu'il en soit autrement? C'est s'avancer un peu trop, ce me semble, et l'on n'a le droit d'être aussi affirmatif, aussi absolu, que lorsqu'on a vu et qu'on a la conviction d'avoir bien vu. Certes, il y a bien plus de rapports entre les larves d'*Aulonium* et de *Colydium* et celles d'*Olibrus* et de *Brachypterus* qu'entre celles de *Melasis* et d'*Elater*; et cependant, si les premières sont carnassières, les secondes sont essentiellement phytophages. Bien plus, dans la même famille des Nitidulaires, les larves de certaines *Epuræa* et *Soronia* vivent de la séve des arbres malades ou récemment abattus, tandis que celles des *Pria*, des *Meligethes* se nourrissent des organes floraux des plantes, et que celles du *Carpophilus hemipterus* se repaissent peut-être de larves se développant avec elles dans certaines matières fermentescibles. Je pourrais multiplier ces comparaisons; je n'en ferai qu'une autre. Beaucoup de larves de Muscides vivent dans des larves, des chenilles, des liquides putrescibles où elles boivent plus qu'elles ne mangent, et d'autres, qui leur ressemblent tellement, même par leurs organes essentiels, qu'on a de la peine à les distinguer, déchirent et consomment le parenchyme des feuilles, se nourrissent de la substance des galles dont elles ont provoqué la formation, des capitules des fleurs synanthérées, ou bien creusent de longues galeries dans les tiges des plantes. Comment donc pourrait-on affirmer *a priori*, et à plus forte raison contre la déclaration de ceux qui disent avoir vu que telle larve vit nécessairement de telle manière? Cela ne serait pas toujours illogique, j'en conviens! mais cela serait imprudent, parce que la nature

donne souvent des démentis aux déductions les plus rationnelles en apparence.

Mais, dit M. Schiödte, la cavité buccale de la larve du *Melasis* présente une ouverture si petite qu'on ne peut l'apercevoir qu'avec la plus grande difficulté. Qu'est-ce que cela prouve? Qu'elle doit boire, comme il le pense, et non manger? Mais, franchement, quelle différence présentent dans leur cavité buccale la larve d'*Epuræa*, buveuse de séve, et celle de *Cis*, qui triture les champignons les plus durs; celle de *Hister* et celle d'*Antaxia*, celle d'*Elater* et celle de *Dircæa*? Sait-on quelles sont les dimensions relatives du pharynx dans les larves de *Tachina*, d'*Eristalis*, de *Teichomyza*, qui se nourrissent de matières liquides, et dans les larves phytophages, mycétophages et gallicoles de *Lipara*, de *Helomyza*, de *Lonchæa*, d'*Agromyza*; dans la larve d'*Ichneumonide*, buvant le sang d'une chenille, et celle de *Cerceris*, broyant les dures carapaces de Charançons et de Buprestes? A-t-on calculé ce qu'il faut d'espace pour introduire dans l'œsophage cet atome que détache du bois le rateau de la larve du *Melasis*?

Mais, dit encore M. Schiödte, la larve du *Melasis* n'est organisée que pour dévorer les larves xylophages; elle n'est pas conformée de manière à percer le bois : elle est donc impuissante à le faire. M. Schiödte, qui connaît les larves des Diptères du genre *Laphria*, puisqu'il les compare sous certains rapports à celle du *Melasis*, m'accordera certainement qu'elles ont la tête organisée à peu près comme cette dernière. Elles sont carnassières, je le sais, et s'attaquent aux larves lignivores; mais je m'inscrirais en faux contre quiconque voudrait soutenir qu'elles ne percent pas les bois, même les plus durs. C'est pour elles une véritable nécessité, parce qu'une larve ne leur suffisant pas, il faut qu'elles puissent passer dans la galerie d'une autre, et que, lorsqu'après avoir dévoré leur dernière victime dans les profondeurs du tissu ligneux, elles veulent, avant leur métamorphose en nymphes, se rapprocher de la surface pour que l'insecte parfait puisse prendre son essor, elles doivent nécessairement se faire un chemin à travers les couches ligneuses. C'est ce que j'ai constaté bien des fois pour les larves des *Laphria atra* et *gilva*, qui, dans les souches très-résistantes des vieux pins, font la chasse aux larves du *Criocephalus rusticus* et du *Spondylis buprestoïdes*. Je pourrais montrer une galerie de sept centimètres de longueur creusée par une larve de *Laphria gilva* dans un fragment noueux d'une souche de pin, et l'on serait étonné de la quantité de sciure et surtout de paillettes détachées par cette larve, jugée si impuissante.

De tout cela je puis conclure, sans trop de présomption, je crois, qu'il

n'est pas impossible que la larve du *Melasis* ronge le bois de l'aune même récemment mort, et par conséquent assez dur. Il me reste à prouver qu'elle le ronge réellement.

Je ne dirai pas, comme M. Nordlinger, que j'ai trouvé des femelles du *Melasis* sur l'aune, et un insecte parfait engagé dans un trou de sortie, ou, comme M. Guérin, que j'ai reçu d'un ami la larve et le morceau de bois où elle a vécu; j'ai beaucoup mieux que cela. J'affirmerai que plus d'une fois j'ai trouvé de hautes souches d'aunes morts renfermant des centaines de larves de *Melasis* de tout âge, chacune dans sa galerie caractéristique, c'est-à-dire telle qu'aucune autre larve ne la pratique, sans qu'il y eût, parmi ces galeries ou dans les environs, une seule galerie, une seule larve d'une autre espèce. Je ferais plus, je montrerais, car j'ai l'habitude de faire collection des bois, des écorces, des feuilles même rongés par les larves, je montrerais des fragments d'aune criblés de ces galeries que l'on ne saurait confondre avec aucune autre et qui débouchent au dehors par un trou parfaitement rond. Nierait-on que les larves de *Melasis* en fussent les auteurs? Je ne puis le croire, lorsque j'affirme que j'ai vu bien des fois dans ces galeries des larves de *Melasis* très-jeunes, puis adultes, puis des nymphes, enfin des insectes parfaits, et que j'ai suivi pour ainsi dire leur marche dans l'épaisseur du bois et leur développement.

J'ai dit dans ma notice de 1847, et je viens de répéter ici que ces galeries sont caractéristiques. M. Schiödte trouve, au contraire, d'après ma description même, qu'elles ressemblent à celles des autres larves lignivores, et il croit d'autant plus à une erreur de ma part. Je vais donc reprendre ma description, en la rendant le plus claire possible. Ce sont des cavités creusées horizontalement, et par conséquent perpendiculairement aux fibres du bois, ayant en largeur une fois et demie celle du prothorax, près de trois fois celle de l'abdomen, et guère plus d'un millimètre de hauteur. Les parois inférieure et supérieure sont planes et parallèles, et nullement concaves comme celles des autres larves qui me sont connues, et l'on dirait qu'elles ont été faites par un ciseau très-tranchant de cinq millimètres de largeur et d'un millimètre d'épaisseur, plongeant horizontalement dans le bois jusqu'à une profondeur de deux à cinq centimètres. Il y a cependant une différence entre l'effet que produirait le ciseau et la réalité : c'est l'existence sur ces parois de petites stries arquées et transversales visibles à la loupe, et qui font naturellement présumer que la larve détruit le bois par un mouvement horizontal de la tête.

Je donne de mon mieux un dessin de ces galeries, qui ont, je ne saurais trop le redire, un cachet tout particulier et véritablement exceptionnel.

J'ajoute que les échantillons d'aune que j'ai sous les yeux sont parfaitement sains, comme du bois mort depuis quelques mois seulement, et nullement altérés ou ramollis. Il est vrai de dire que le bois d'aune a la fibre plus fine et plus tendre que celui de chêne.

Je puis, je crois, me flatter maintenant d'avoir prouvé non-seulement qu'il n'est pas impossible que la larve du *Melasis* creuse des galeries dans le bois, mais qu'en outre il est certain qu'elle le fait. Ce n'est pourtant pas tout : il faut prouver aussi que ces galeries ne sont pas des chemins pratiqués vers des larves ou des nymphes dont elle doit faire sa proie.

Cette preuve est parfaitement inutile pour quiconque réfléchit à la direction des galeries. Si elles avaient pour objet la chasse aux larves environnantes, elles seraient indifféremment transversales, obliques, longitudinales; mais elles sont toutes, uniformément ou bien peu s'en faut, horizontales; il est donc naturel de croire qu'elles ne sont pas creusées dans un but de recherches. Au surplus, j'affirme, pièces en main : 1° que les galeries sont en partie remplies de déjections pulvérulentes, de crottins très-fins et tassés, de couleur un peu plus foncée que celle du bois, et étant évidemment, comme la poussière qui encombre habituellement les galeries des larves xylophages, les résidus de la digestion du bois; 2° qu'il n'existe pas dans les fragments en ma possession, renfermant de nombreuses traces des larves du *Melasis* et s'étendant au delà de leurs limites, le moindre vestige d'une autre larve, pas même des parties cornées qui n'auraient pu être détruites par une larve n'ayant que la propriété d'absorber des liquides; 3° que des tronçons d'aune, ainsi attaqués, renfermés dans un sac, ne m'ont donné que des *Melasis*.

Il est vrai que les souches d'aune sont envahies par les larves du *Dorcus parallelipipedus*, du *Trichius fasciatus*, de la *Melandrya caraboïdes*, de la *Strangalia aurulenta;* mais ces larves, dont les déjections nourrissent celles de la belle Tipulaire *Ctenophora atrata* et celles de l'*Eryx ater*, et qui deviennent elles-mêmes les victimes des larves de l'*Athous rhombeus* et de l'*Elater sanguineus*, n'arrivent que lorsque le bois commence à être ramolli par le temps. Le *Melasis* devance tous les autres; c'est pourquoi là où vit sa larve on ne trouve qu'elle.

Que dirai-je maintenant, sur le même sujet, de la larve du *Farsus?* Rien de plus, mais aussi rien de moins, si ce n'est que ses galeries sont cylindriques comme son corps, et dès lors sans caractère spécial, et qu'elle aime le bois mou et spongieux, parce que sans doute le chêne qui la nourrit est beaucoup plus dur que l'aune? Ici encore on voit des galeries perpendiculaires aux fibres du bois plus ou moins remplies de déjections

pulvérulentes, et absence complète de vestiges de larves de toute autre espèce. Des fragments de chêne enfermés dans un sac m'ont donné de nombreux *Farsus*, et rien de plus.

Donc, j'ose le dire, les larves du *Melasis* et du *Farsus* sont lignivores. Pour surcroît de démonstration, j'ajouterai un simple raisonnement aux preuves matérielles que j'ai données.

Les larves carnassières qui ne naissent pas à portée de leur proie, comme beaucoup de larves parasites ou zoophages d'Hyménoptères et de Diptères, sont douées d'une certaine activité et ont des moyens plus ou moins puissants de locomotion, tels que des pattes, des bourrelets, des mamelons, lorsque surtout elles sont appelées à traverser des milieux résistants. Voyez les larves d'*Elater*, qui pourtant ne vivent pas nécessairement de proies vivantes; elles sont munies de pattes robustes, d'un mamelon anal énergique. Voyez celles des *Laphria*, qui probablement aussi ne sont pas exclusivement carnassières. Quel luxe de puissants mamelons pour mouvoir leur corps revêtu d'une peau coriace toute couverte de stries et d'aspérités! Les larves de *Thereva* elles-mêmes, qui pourtant ne vivent que sous terre ou dans les détritus pulvérulents, ont pour elles leur museau presque en crochet, leur corps filiforme, lisse, subcorné, remarquable de souplesse et d'agilité. Quant aux larves du *Melasis* et du *Farsus*, elles sont, je l'ai déjà dit, molles, charnues, presque entièrement dépourvues d'organes de locomotion, même élémentaires, et d'une inertie, d'une impuissance telles, la seconde surtout dans son premier état, que, retirées de leurs galeries, elles demeurent à peu près immobiles. La raison seule dit qu'elles ne peuvent être des larves chasseresses.

Et les larves de *Fornax*, qu'en dirai-je? Absolument rien, parce que je ne les connais pas et que je n'ai pas sur leur compte des observations précises. Tout ce que nous savons, c'est que les larves trouvées par MM. Coquerel et Osten-Saken vivaient dans des bois mous, arrivés à l'état de pourriture sèche. Ce dernier savant est porté à croire qu'elles sont carnivores; mais il n'a sur ce point que des présomptions, et il ne peut se prévaloir d'aucune observation directe, d'aucun fait positif. Il est donc possible que les larves de *Fornax* vivent de bois ou du moins de déjections animales, et j'admets volontiers, comme je l'admettrai pour celles du *Melasis* et du *Farsus*, qu'elles ne respecteraient pas une larve qui se trouverait sur leur chemin. Je n'oublie pas, en effet, que j'ai vu plus d'une fois, non dans des bocaux, ce qui ne serait pas étonnant, mais à l'état de liberté, des larves lignivores, par exemple de *Rhagium* et de *Dorcus*, dévorer leurs semblables ou des nymphes de leur espèce. Il reste

donc encore à constater de quelle nature sont les appétits des larves de *Fornax*. Quant à ceux des larves qui font spécialement l'objet de cette discussion, je les ai déterminés non avec la présomptueuse certitude d'avoir échappé à toute erreur, mais avec la conviction d'avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir pour être vrai.

On a placé les Eucnémides entre les Buprestides et les Élatérides. J'en suis enchanté, et si j'eusse été dans l'ignorance de ce fait, et que l'on m'eût demandé quelle place j'assignerais à cette famille d'après la structure des larves, j'aurais immédiatement signalé celle qu'on lui a donnée.

Je n'ai aucune raison de contester que les Buprestides doivent être installés avant les Élatérides, et j'ai fait ressortir, dans mon travail sur les Insectes du Pin maritime, combien cette nécessité de classification des insectes parfaits crée de difficultés peut-être insolubles pour le classement méthodique des larves de Buprestides, tellement différentes de celles des Élatérides qu'elles n'ont pour ainsi dire aucun point de contact; mais une fois les Buprestides casés, je trouve que les larves d'Eucnémides, qui ont avec celles des Buprestides des relations évidentes, quoique moins bien douées encore, du moins en apparence, sous le rapport des organes buccaux, en ont plus encore avec celles des Élatérides, à cause de l'absence du treizième segment anal, de la consistance du corps, de la tête cornée et de certaines soudures caractéristiques.

Nous avons, depuis un moment, perdu de vue la larve du *Farsus*; revenons-y pour dire comment elle vit.

Celle du *Melasis* affectionne le bois d'aune assez récemment mort, et elle y creuse des galeries déprimées, taillées avec une netteté remarquable. Celle du *Fornax madagascariensis* se développe, d'après M. Coquerel, dans le bois pourri, et c'est aussi dans le bois pourri, presque spongieux du chêne, que la femelle du *Farsus unicolor* aime à pondre ses œufs. C'est sans doute dans le courant du mois de juillet ou du mois d'août que s'effectue la ponte, car c'est à ces époques qu'éclosent les insectes parfaits. Les œufs produisent des larves de la première forme; et comme la substance dont elles vivent doit être peu nourrissante et que leur inertie et la faiblesse de leurs instruments de trituration ne leur permettent pas une grande consommation, elles mettent plus d'une année à atteindre, en ne creusant qu'une courte galerie, le maximum du développement que cette larve comporte. On trouve toujours, en effet, dans le bois, au mois de juillet, des *Farsus* transformés, des nymphes et quelques larves de la deuxième forme; tout le reste est des larves de la première forme, qui ne

passeront que plus tard à la deuxième et qui n'accompliront leurs dernières évolutions que l'année suivante, après avoir creusé dans l'épaisseur du bois des galeries parfaitement cylindriques et très-peu sinueuses de 4 ou 5 centimètres de longueur, perpendiculaires aux fibres ou à peu près, où elles laissent plus ou moins de déjections. Comme toutes, sans doute, n'ont pas trouvé une veine bien substantielle, il en est qui n'atteignent qu'un développement de 3 ou 4 millimètres, ainsi que je l'ai déjà dit. Les larves de *Farsus* ont donc une existence de deux années. On conçoit que, durant ce temps, n'ayant que cela à faire, elles puissent, malgré l'imperfection des instruments que la nature leur a donnés, cheminer dans le bois pourri qui les nourrit. Elles viendraient certainement à bout d'un bois plus dur encore, témoin les larves des *Melasis*, et, qui plus est, celles des Diptères du genre *Laphria*, lesquelles produisent, dans des bois très-résistants, tels que le chêne, le châtaignier et le pin, et avec des instruments analogues, des effets vraiment surprenants.

Nous savons que les larves de *Farsus* sont apodes, et nous avons vu qu'elles n'ont ni pseudopodes, ni de ces bourrelets que présentent tant de larves lignivores. Il ne leur faut pas, on en conviendra, des organes de locomotion bien énergiques pour parcourir en deux ans une galerie de 4 centimètres de longueur; mais il est nécessaire pourtant qu'afin de lutter contre la résistance des bois qu'elles doivent désagréger et triturer, elles puissent s'affermir et avoir de solides points d'appui. La nature ne leur en a pas refusé les moyens, et je les vois bien évidents dans ces petites plaques ou aréoles à bordure subcornée que portent les segments en dessus et en dessous, dans la forme ventrue et dilatable du corps des larves de la première forme; et pour celles de la deuxième, dans le mamelon charnu extractile qui se trouve à la face dorsale du premier segment, et surtout dans les innombrables aspérités, inclinées en arrière, dont leur corps est couvert. Lorsqu'elles le veulent, leur corps ridé se dilate, il s'accroche de toutes parts aux parois lisses de la galerie, et le mamelon prothoracique sert sans doute de point d'appui spécial au rateau qui travaille et de secours à l'action de ce levier. Quelle simplicité et quelle efficacité de combinaisons! Quelle sollicitude pour cette larve, en apparence si déshéritée, qui travaille dans l'ombre près de deux années et ne doit jamais voir le jour!

C'est dans leurs galeries mêmes que les larves de *Farsus* se transforment en nymphes.

NYMPHE.

Elle est nue, c'est-à-dire non enveloppée d'une coque, et elle présente, emmaillottées comme de coutume, toutes les parties qui constituent l'insecte parfait. La figure que j'en donne me dispense de toute description. Je dirai seulement qu'elle porte quelques poils extrêmement fins sur le prothorax, le long des flancs et au bord postérieur des derniers segments de l'abdomen, et que sa taille varie de 3 à 10 millimètres.

L'insecte sort par un trou parfaitement rond.

C'est à la demande de mon excellent ami M. de Bonvouloir que j'ai rédigé cette notice, destinée à trouver place dans son travail monographique sur la famille des Eucnémides. Je lui laisse donc le soin de décrire l'insecte parfait, me bornant à dire que, lorsqu'on le met sur le dos, il saute à la façon des Élatérides, mais bien moins vigoureusement, et que j'en possède d'une taille décroissante de 10 millimètres à 2 1/2.

Eucnemis capucina.

C'est en 1868 que j'écrivais ce qui précède, ne m'attendant à y rien ajouter, si ce n'est le signalement de la larve du *Xylobius*, que mon ami M. de Bonvouloir demandait à tous les sapins morts qu'il rencontrait dans les Pyrénées; mais je comptais sans l'activité et la chance de M. Baudner. Il m'avait déjà fait connaître et mis à même d'élever la larve du *Farsus*, et c'est à lui que je dois de pouvoir publier celle de l'*Eucnemis capucina*. Au mois de juillet 1869, en furetant dans le tronc d'un orme mort depuis longtemps et feuilleté par la pourriture, il rencontra plusieurs individus de l'*Eucnemis*, et, pensant à moi, il fit ce que tous les entomologistes devraient faire en pensant à la science : il recueillit et mit dans un tube

contenant de l'alcool quatre larves et deux nymphes trouvées au même lieu, et eut la bonté de me les apporter. La forme de ces larves ne permettait pas le moindre doute; elles étaient évidemment de la famille des Eucnémides, et, puisqu'elles avaient été trouvées avec l'*Eucnemis*, elles appartenaient sans conteste à cet insecte; ce qui me faisait d'autant plus de plaisir que j'avais ainsi la larve du genre qui a donné le nom à ce groupe. En voici la description :

LARVE.

Long. 14-15 millim.; larg. 1 2/3 millim. — Linéaire, subdéprimée, roussâtre, subcornée, glabre et assez luisante. Tête ferrugineuse, très-plate en dessus et en dessous, formée par une sorte de lame cornée, semi-elliptique, lisse, très-luisante, plus épaisse à la base, s'amincissant d'arrière en avant, tout d'une pièce, sans trace de sutures, marquée de quelques points très-épars, carénée au milieu en dessus et en dessous dans sa moitié postérieure, avec une dépression longitudinale de chaque côté de la carène. Bords creusés d'une profonde entaille vers le milieu de leur longueur, et, à partir de cette entaille, très-visiblement dentelés sur tout le pourtour antérieur. Dents au nombre de sept de chaque côté : la première, venant après l'entaille, plus petite que toutes les autres, très-émoussée et munie en dessous d'une petite soie qu'on aperçoit au microscope à travers l'entaille; la seconde, en remontant, plus grande, subtriangulaire, émoussée aussi; les quatre suivantes en dents de scie, avec cette particularité que l'intervalle qui sépare la cinquième dent de la sixième est beaucoup plus grand que les autres, et que, sur cet intervalle, le microscope montre deux très-petits tubercules, dont le plus extérieur est surmonté d'une soie fine et très-courte. Quelquefois ce dernier tubercule est seul visible et ne se révèle que par la petite soie, ce qui semblerait indiquer un organe rétractile. La septième dent est double ou formée de deux parties, la plus externe triangulaire, l'autre tronquée. La ligne qui réunit cette dent à sa correspondante et qui forme le milieu antérieur de la tête est droite et semble être le bord antérieur d'un labre. Vis-à-vis l'intervalle qui sépare la septième dent de la sixième, se montre, de chaque côté, une ligne foncée, indice d'une pièce interne, visible seulement par transparence. Il ne faut me demander ni des ocelles, il n'en existe pas, ni des palpes et des antennes, je ne les ai

pas vus. Si les larves eussent été vivantes, j'aurais sans doute aperçu quelque chose; mais, sous l'action de l'alcool, les larves contractent ou font rentrer certains organes, qu'il est ensuite impossible de mettre en relief comme durant la vie. Je me persuade cependant que le tubercule piligère, accompagné d'un autre tubercule sans poil qui surgit ordinairement, et quelquefois d'un seul côté seulement, entre la cinquième et la sixième dent, est l'analogue de ce que M. Osten-Saken a vu dans les larves de *Fornax*, et qu'il considère comme un palpe maxillaire et son lobe. En tout cas, la circonstance qu'il disparaît parfois prouve qu'il n'est pas inhérent au bord antérieur de la tête et qu'il constitue un organe indépendant et rétractile.

Corps de douze segments, les trois thoraciques un peu plus courts que les autres. Prothorax profondément échancré au bord antérieur, s'élargissant d'avant en arrière, ayant à droite et à gauche de la ligne médiane, tant en dessus qu'en dessous, un espace triangulaire plus corné, de la couleur de la tête, marqué de points bien visibles, mais très-épars, et au bord antérieur une lisière veloutée. Mésothorax et métathorax n'offrant d'autre particularité que l'existence au bord antérieur, tant en dessus qu'en dessous, d'une lisière veloutée, semblable à celle du prothorax, mais un petit peu plus étendue, sans atteindre les côtés; et sur ce dernier, du moins en dessous et au tiers postérieur, une toute petite aréole elliptique et transversale.

Huit premiers segments abdominaux égaux, ayant très-près du bord antérieur, en dessus comme en dessous, une petite plaque subarrondie, mate et comme veloutée, et au quart postérieur une petite aréole transversalement elliptique. Dernier segment un peu plus large que les précédents, orbiculaire, plus foncé, plus corné et assez fortement, mais éparsement ponctué à sa face postérieure, muni en dessous d'une plaque arrondie mate et veloutée, et en dessous d'un groupe aussi étendu d'aspérités rousses.

Stigmates grands, très-apparents, à péritrème corné et ferrugineux, au nombre de neuf paires; la première au bord antérieur du mésothorax, les autres près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

J'ai dit que la larve est glabre ; cependant, quand on l'examine au microscope, on voit que le dernier segment est pourvu postérieurement de petits poils, et on constate aussi l'existence, sur les côtés de chaque segment abdominal, de deux, trois et même quatre soies très-fines et très-courtes.

La larve dont il s'agit n'a pas de pattes, et cependant elle n'est pas dépourvue d'organes de locomotion. La tête, en effet, est parfaitement organisée pour lui servir de point d'appui quand elle veut se hisser en avant, et un autre point d'appui lui est fourni par les aspérités que le dernier segment porte en dessous; mais, ce qui doit singulièrement favoriser ses mouvements de reptation, très-lents du reste, ce sont ces lisières et ces plaques veloutées dont j'ai parlé et dont elle a été si généreusement pourvue. Examinées à la plus forte loupe, ces plaques n'ont qu'une apparence veloutée; mais, sous le microscope, elles se présentent comme des brosses de spinules extrêmement serrées et inclinées en arrière, et on conçoit, sans qu'il soit utile de l'expliquer, de quel secours elles sont pour les mouvements de la larve. Enfin, celle-ci porte, mais seulement le long des flancs, de fines stries longitudinales, comme celles des larves de *Farsus*.

J'ai déjà dit que la larve de l'*Eucnemis capucina* a été trouvée entre les feuillets d'un orme dont le bois avait été décomposé par la pourriture sèche, et où elle avait vécu de substances et de détritus appropriés à son organisation. M. Bauduer, que j'ai consulté à ce sujet, m'a affirmé n'avoir pas trouvé d'autre larve avec elle, ce qui exclut, comme pour les larves de *Melasis* et de *Farsus*, l'idée d'appétits exclusivement carnassiers. Ce fait vient encore à l'appui de l'opinion, contraire à celle de M. Schiödte, que j'ai développée antérieurement. Il n'a pas non plus observé deux états dans cette larve; de sorte que, jusqu'ici, celle du *Farsus* serait la seule qui jouisse de ce privilége.

La larve de l'*Eucnemis capucina*, par sa forme, sa couleur, sa consistance, a de tels rapports avec celles d'*Elater*, qu'au premier coup d'œil on pourrait se méprendre ; mais la structure de la tête et du dernier segment ne peut que rendre cette méprise fort peu durable. On voit donc qu'elle diffère beaucoup des larves de *Melasis* et de *Farsus*, à corps charnu et tête beaucoup plus courte, plus massive et plus robuste; mais elle ressemble tellement à celles de *Fornax* que Ch. Coquerel et M. Osten-Saken nous ont fait connaître, qu'on dirait, si on ne connaissait l'insecte parfait, qu'elles appartiennent à ce genre. Physionomie et couleur générales, forme de la tête, plaques veloutées et aréoles elliptiques, conformation, ponctuation postérieure et aspérités du dernier segment, tout leur est commun, et on ne trouve guère, pour les distinguer, que de légères différences dans les dentelures du segment céphalique et une plus grande parcimonie de stries longitudinales dans la larve de l'*Eucnemis*.

Nymphe.

Cette larve se transforme aux lieux mêmes où elle a vécu. Sa nymphe, dont je m'abstiens de donner la figure, n'offre absolument rien de particulier; elle présente, emmaillottées comme à l'ordinaire, toutes les parties de l'insecte parfait, et porte quelques poils fins sur la tête, sur le thorax et même sur les élytres.

L'insecte parfait naît ici vers la fin de juin ou au commencement de juillet.

Xylobius humeralis Dufour.

J'ai dit plus haut, au début de l'article relatif à l'*Eucnemis capucina*, que j'espérais joindre à ce travail sur les métamorphoses de quelques Eucnémides la description de la larve du *Xylobius*. Cet espoir a failli être déçu, et je pensais bien qu'il le serait lorsque j'ai vu les planches gravées, l'impression n'attendant que le bon à tirer, sans que cette larve tant désirée et tant cherchée eût été découverte. Vainement M. de Bonvouloir avait fouillé les sapins morts et pourris dans lesquels il avait trouvé des insectes parfaits; vainement il m'en avait envoyé des tronçons, que j'avais soumis au plus minutieux examen; vainement il m'avait communiqué toutes les larves par lui rencontrées; vainement aussi je venais de passer deux jours avec lui et l'ami M. Abeille de Perrrin (18 et 19 juillet 1870) dans les vastes forêts pyrénéennes de Payole, abattant et réduisant en paillettes des sapins qui, l'année dernière, avaient donné des *Xylobius*, ou qui en recélaient, cette fois, des individus beaucoup trop rares, hélas ! la larve demeurait introuvable. J'allais donc quitter Bagnères-de-Bigorre avec

cette déception sur le cœur, lorsque, examinant par désœuvrement un tube où se trouvaient trois larves avec cette étiquette : *Sapins pourris, Payole, septembre* 1869, je constatai avec autant de stupéfaction que de joie que ces larves étaient d'Eucnémide, ce dont il n'était pas permis de douter, et que, par conséquent, elles appartenaient au *Xylobius humeralis*. Cette conséquence était rigoureuse et infaillible, car Payole est une des patries du *Xylobius*, et cet Eucménide est le seul que fournisse le sapin des Pyrénées. Il ne peut donc s'élever à cet égard aucune contestation, et c'est avec une entière sécurité, je dirai plus, avec une certitude absolue, que j'attribue à cet insecte la larve dont voici la description :

LARVE.

Longueur : 9-10 millim.; largeur : 1 1/3 millim. — Linéaire, subdéprimée, d'un blanc roussâtre, subcornée, glabre et assez luisante. Tête ferrugineuse, très-plate en dessus et en dessous, formée par une sorte de lame cornée, semi-elliptique, lisse, très-luisante, plus épaisse à la base, s'amincissant d'arrière en avant, tout d'une pièce, sans trace de sutures, marquée de quelques points très-épars et à peine visibles, carénée en dessus sur les deux tiers postérieurs, et en dessous creusée, sur la même étendue, d'une dépression divisée antérieurement par une carène longitudinale. Bords très-fortement sinués, à partir de la base jusque vers le milieu, puis très-visiblement dentelés sur tout le pourtour antérieur. Dents au nombre de quatre de chaque côté, subtriangulaires, émoussées, non arquées ; la première plus petite que la seconde, qui est moindre que la troisième ; celle-ci à peu près égale à la quatrième, dont le bord antérieur est un peu sinueux, et qui est réunie à sa correspondante par une petite échancrure. De chacune de ces deux dents antérieures semble faire partie une sorte d'apophyse verticale et à troncature bilobée, analogue à celle que l'on observe dans la larve de l'*Eucnemis*, où elle fait, ainsi que je viens de le vérifier de nouveau, partie intégrante de cette dent; mais, examinées à une très-forte loupe, ces apophyses, un peu moins cornées que le reste, paraissent dépendre d'une pièce cornéo-membraneuse qui les unit. Cette pièce, à bord antérieur un peu convexe, a la forme d'un labre; mais sa position, un peu inférieure au plan supérieur de la tête, doit la faire considérer comme une lèvre, et les apophyses pourraient bien être

les représentants des palpes labiaux. Au bord antérieur de la troisième dent et d'une toute petite cavité creusée dans son épaisseur, surgissent deux papilles adossées, un peu inclinées en dehors, et dont l'extérieure, à peine plus longue que l'autre, est surmontée d'un très-petit poil. Ces papilles, parfaitement visibles dans une des trois larves, moins dans une autre, et cachées dans la troisième, sont évidemment des organes rétractiles, et je les considère comme des palpes maxillaires munis de leur lobe.

Cette observation confirme ce que j'ai vu dans la larve de l'*Eucnemis*, et me permet d'assigner avec plus de certitude la même destination aux deux tubercules que j'ai signalés au bord antérieur de chacune des cinquièmes dents. Elle m'entraîne aussi à rectifier l'opinion que j'ai exprimée au sujet des mêmes organes dans la larve du *Farsus* et du *Melasis*, et à qualifier de palpes maxillaires ce que j'ai pris d'abord, avec plus ou moins de doute, pour des antennes. Seulement, il faut admettre alors que, dans ce groupe, les mâchoires sont placées bien plus loin de la ligne médiane de la tête que dans les autres larves.

Corps de douze segments, les trois thoraciques un peu plus courts que les autres. Prothorax profondément échancré au bord antérieur, et plus en dessous qu'en dessus; sinué latéralement, ayant à droite et à gauche de la ligne médiane, tant en dessus qu'en dessous, une sorte de plaque en ellipse étroite et allongée, cornée, de la couleur de la tête, et marquée de quelques stries longitudinales bien visibles et inégales. L'espace compris entre ces plaques est mat et paraît, à une forte loupe, très-finement granulé. Mésothorax et métathorax ayant antérieurement et sur leurs deux faces une assez large bande mate et granulée, s'atténuant vers les côtés, qu'elle n'atteint pas tout à fait; munis, en outre, aux deux cinquièmes de leur longueur, d'une petite aréole roussâtre et transversalement elliptique, mais presque invisible sur le premier.

Huit premiers segments abdominaux égaux, ayant très-près du bord antérieur, et sur leurs deux faces, une bande transversale subelliptique, presque mate et granulée, un peu plus raccourcie sur les côtés que celles des deux derniers segments thoraciques, et aussitôt après, vers le milieu de leur longueur, une aréole géminée. Je dois dire cependant que ces aréoles ne sont géminées ni en dessous sur aucun segment, ni en dessus sur le huitième abdominal, et même parfois sur le septième. Dernier segment un peu plus étroit et un peu plus court que le précédent, semi-elliptique, lisse en dessus, avec deux fossettes longitudinales subobsolètes, un peu plus foncé et plus corné au bord postérieur, qui est vaguement et imperceptiblement ridé, muni extérieurement de petits poils très-courts,

visibles au microscope, et ayant en dessous, lors de la rétraction du mamelon anal, une dépression transversalement subtriangulaire et couverte d'aspérités rousses disposées en lignes sinueuses et symétriques.

Stigmates très-apparents, circulaires, roussâtres, à péritrème corné et ferrugineux, au nombre de neuf paires, la première près du bord antérieur du mésothorax, les autres près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La larve est apode; toutefois, pas plus que les précédentes, elle n'est privée d'organes de locomotion. La tête et les aspérités du dernier segment lui servent de points d'appui ; mais ce qui doit le plus favoriser sa marche, assurément fort lente, du reste, ce sont ces bandes mates et comme granulées que j'ai signalées sur deux faces de tous les segments, sauf le dernier. Sous les verres amplifiants du microscope, ces bandes ne sont autre chose que des brosses ou des cardes de spinules très-fines et très-courtes, extrêmement serrées et un peu inclinées en arrière.

Ainsi qu'on peut le voir par la figure que j'en donne, la larve du *Xylobius* a de grands rapports avec celle de l'*Eucnemis,* dont elle diffère néanmoins par des caractères nombreux et tranchés. Ainsi, sa tête n'a que quatre dents de chaque côté, au lieu de sept, et la profonde entaille latérale est remplacée par une large échancrure d'où surgit une soie assez épaisse; les côtés du prothorax sont antérieurement sinueux, et ses plaques cornées sont plus étroites, plus courtes et striées; aux plaques veloutées subarrondies des segments abdominaux sont substituées des bandes transversales plus étendues; les aréoles dorsales sont géminées, sauf la dernière, et situées, comme les aréoles ventrales, au milieu des segments, et non au quart postérieur; enfin, le dernier segment, au lieu d'être plus large que le précédent et orbiculaire, est plus étroit et semi-elliptique.

Jusqu'à présent les larves qui s'éloignent le plus de la forme et de la consistance propre aux larves dont je m'occupe ici sont celle du *Melasis,* qui a la physionomie d'une larve de Buprestide, et celle du *Farsus,* trapue et assez molle, et présentant en outre le phénomène, unique jusqu'ici dans ce groupe, d'une sorte d'hypermétamorphose. Dans tous les cas, et au milieu de toutes les dissemblances, dominent deux caractères qui se retrouveront, je n'en doute pas, dans toutes les larves d'Eucnémides, savoir : une tête cornée à parties intimement soudées et à bord antérieur dentelé, et les brosses spinuleuses, ainsi que ce que j'ai appelé les aréoles, car tout cela se voit même dans la larve charnue du *Melasis.*

La femelle du *Xylobius humeralis* pond ses œufs sur les sapins debout ou abattus, morts depuis longtemps, dépouillés ou non de leur écorce, à bois ramolli par les intempéries et en voie de décomposition. Les larves s'y nourrissent en creusant des galeries transversales et cylindriques, qui ne paraissent pas acquérir une grande longueur. C'est à l'extrémité un peu élargie de ces galeries qu'elles se transforment en nymphes, car c'est dans ces conditions que nous avons trouvé des insectes parfaits récemment éclos. Rien, absolument rien ne me permet de supposer que ces larves soient forcément carnassières; mais, pour être vrai, je dois dire que, dans les sapins où elles vivent, j'ai rencontré des larves du *Melanotus castanipes*, d'un *Elater* nouveau, voisin du *balteatus*, du *Dictyopterus sanguineus*, de l'*Eros rubens*, de la *Zilora ferruginea*, et probablement du *Serropalpus striatus*, du *Rhyncolus chloropus*, des *Rhagium bifasciatum* et *inquisitor*, des *Leptura testacea* et *cincta*, d'un Diptère du genre *Laphria* et d'un autre nommé *Heteroneura albimana*.

Nymphe.

Elle m'est inconnue.

EXPLICATION DES FIGURES

Planche 1re.

Métamorphoses du FARSUS UNICOLOR.

Fig. 1. Larve de la première forme, vue en dessus.
2. Mesure de sa grandeur naturelle au maximum.
3. La même larve vue posée sur le côté droit, de sorte que le dos est à droite et le ventre à gauche.
4. Tête vue de face.
5. Lèvre, languette et palpes.
6. Dernier segment en dessous pour montrer l'anus.
7. Larve de la deuxième forme.

Fig. 8. Mesure de sa grandeur maximum.
9. Tête vue en dessous.
10. Tête vue en dessus.
11. Tête vue de trois quarts.
12. Antenne.
13. Dernier segment en dessous.
14. Spinules qui recouvrent le corps.
15. Nymphe.
16. Fragment de bois travaillé par les larves.

Métamorphoses du MELASIS BUPRESTOIDES.

Fig. 17. Tête et prothorax de la larve en dessus,
18. Id. id. en dessous.
19. Fragments de bois d'aune criblé de galeries de larves de *Melasis buprestoides*.

—

PLANCHE 2.

Métamorphoses de l'EUCNEMIS CAPUCINA.

Fig. 1. Larve.
1 *a*. Mesure de sa grandeur.
2. Tête très-grossie.

Métamorphoses du XYLOBIUS HUMERALIS.

Fig. 3. Larve.
3 *a*. Mesure de sa grandeur.
3 *b*. Tête très-grossie.

EXPLICATION DE DIVERS TERMES EMPLOYÉS DANS CE TRAVAIL.

Avant de transcrire ici le tableau des genres, il m'a paru nécessaire de donner quelques explications au sujet d'un certain nombre de termes dont je me suis servi pour désigner telle ou telle partie de l'insecte, et de bien faire saisir en même temps la valeur que j'attache à certaines modifications.

Chez un assez grand nombre d'espèces nous voyons à la base de l'épistome une petite carène transverse, allant d'un œil à l'autre et souvent plus ou moins interrompue au milieu; je l'ai appelée *carène interoculaire*.

Les mandibules, vues en dessous, nous présentent deux types bien distincts :

Dans le premier, lorsqu'elles sont fermées, nous voyons leur tranche externe fortement dilatée en arrière en une large surface rugueuse un peu arrondie postérieurement (*Fornax tumidicollis*, pl. 3, fig. 7).

Lorsqu'elles sont ouvertes, leur base est toujours fort large, et alors elles sont très-inégalement et obtusément *bidentées* à leur sommet (*Nematodes aculeatus*, pl. 2, fig. 9), c'est-à-dire avec leur dent apicale, dépassant très-notablement l'interne.

Quelquefois elles sont de plus *bifides* (*Microrhagus pygmæus*), c'est-à-dire avec leur dent apicale elle-même divisée en deux pointes.

Dans le second, les mandibules, toujours vues en dessous, lorsqu'elles sont fermées, présentent leur tranche externe étroite et allongée, nullement dilatée en arrière; lorsqu'elles sont ouvertes, elles sont fortement courbées en avant avec leur pointe *simple* (*Anelastes Druryi*, pl. 2, fig. 6).

J'ai donné le nom de *carène supplémentaire antérieure du pronotum* à la carène qui se détache du bord antérieur de ce dernier, de chaque côté, pour se diriger en arrière (*Microrhagus*); de même que celui de *carène supplémentaire postérieure du pronotum* à celle qui part du bord inférieur

de l'angle postérieur et se détache de la carène inférieure pour se diriger en avant (*Microrhagus*).

De plus, j'ai donné le nom de *carène préscutellaire* à une petite carène qui se trouve au milieu de la base du pronotum, et par conséquent devant l'écusson (*Microrhagus pygmæus*).

Pour moi, le nom de *propectus* s'applique à toute la partie inférieure du prothorax, et celui de *prosternum* à la partie médiane limitée de chaque côté par une suture longitudinale que je nomme *suture prosternale*. Toute la partie qui se trouve en dehors de ces sutures est indiquée sous le nom de *propleures*.

Les sutures prosternales sont dites *simples* quand elles sont bien distinctes dans toute leur étendue et qu'elles ne sont ni élargies ni excavées (*Tachyonemis niger*, pl. 2, fig. 3).

Elles sont dites *fermées en avant* lorsqu'elles viennent se joindre intimement, soit à la carène du bord antérieur du propectus, soit à celle du bord interne du sillon marginal, sans les traverser distinctement (*Dromæolus Barnabita*, pl. 3, fig. 4).

Elles sont dites *ouvertes en avant* lorsqu'elles traversent distinctement la carène antérieure du propectus ou l'interne du sillon marginal, et qu'elles se prolongent en avant en s'élargissant plus ou moins (*Dromæolus fornacoides*, etc.).

Elles sont dites *excavées* lorsqu'elles sont creusées très-profondément, de manière à pouvoir recevoir les antennes au repos (*Pterotarsus tuberculatus*, pl. 2, fig. 7).

Sous le nom de *sillon juxta-sutural*, j'entends le large sillon longitudinal, plus ou moins déprimé, partant du bord externe des hanches antérieures et se terminant au bord antérieur du propectus, limité en dedans par le bord interne de ce dernier, et en dehors par la carène infléchie qui part des angles postérieurs du prothorax (*Microrhagus pygmæus*, pl. 2, fig. 4).

Il ne faut pas confondre ce sillon avec les sutures excavées dont je viens de parler. En effet, ces dernières, partant d'un point plus interne que les hanches antérieures, sont très-fortement obliques en dehors, tandis que notre sillon juxta-sutural part du bord externe de ces dernières et est à peu près droit.

Le *sillon marginal du propectus* est ce sillon longitudinal limité en dehors par le bord externe du prothorax, et en dedans par le bord externe du triangle des propleures (pl. 3, fig. 2, 4 et 7).

Je me suis servi du nom de *triangle des propleures* pour désigner cette partie des propleures, en général plus ou moins triangulaire, comprise entre la suture prosternale et le sillon marginal, et limitée en arrière par la partie excavée du prosternum destinée à recevoir les cuisses antérieures au repos (pl. 3, fig. 2, 4 et 7).

La *saillie prosternale* est toute la partie postérieure du propectus comprise entre les hanches et se prolongeant plus ou moins en arrière (*Melasis flabellicornis*, pl. 3, fig. 6).

Il ne faut pas confondre avec cette dernière l'épine qui produit le saut (appelée *mucro saltatorius* par M. le docteur Schiödte), qui est au-dessus d'elle et se trouve presque toujours cachée pour peu que le prothorax soit incliné.

Les divers caractères que nous fournit le *métasternum* ont une grande importance dans la famille qui nous occupe, et méritent ici une mention toute spéciale :

Dans le premier cas, nous voyons un sillon assez profond et assez large partir de l'épaule et atteindre le bord externe de la hanche intermédiaire, puis se courber en arrière et se réduire à une ligne profonde qui se prolonge jusqu'au bord postérieur du métasternum (*Gastraulacus, Temnillus*). Dans ce cas, nous voyons de chaque côté sur l'abdomen un sillon tarsal longitudinal (*Temnillus Lepricuri*, pl. 3, fig. 2).

Dans le second cas, le sillon partant de l'épaule est moins profond, et la ligne enfoncée qui se prolonge en arrière est bien moins profonde et n'arrive pas au bord postérieur du métasternum (*Eucnemis capucina*, pl. 3, fig. 3).

Dans le troisième cas, le sillon partant de l'épaule n'existe plus, et nous n'avons qu'un sillon profond partant du bord externe de la hanche intermédiaire et dirigé en arrière, mais n'atteignant pas le bord postérieur du métasternum (*Dendrocharis*).

Dans le quatrième cas, le sillon partant de l'épaule n'existe plus, et il ne reste qu'un petit sillon assez nettement limité, qui se trouve derrière le bord externe des hanches intermédiaires ; mais, comme il est assez court, il se trouve souvent masqué par la cuisse (*Idiotarsus*).

Au sujet du métasternum, je dois faire remarquer ici que j'ai pris à la lettre le mot d'*épisternum*, sans comprendre sous ce même nom, ainsi qu'on le fait souvent, l'épisternum et l'épimère.

Pour terminer, il me semble presque inutile de donner une explication au sujet des lames des hanches postérieures, puisque ces parties, se trouvant juste entre l'abdomen et le métasternum, ne peuvent être confondues avec aucune autre.

Enfin, pour rendre toute confusion impossible, je crois utile de dire que, dans les espèces où je me sers de la longueur relative du second article de l'antenne, je n'entends jamais parler que de la partie que l'on voit en dedans lorsque l'antenne est repliée le long du corps, partie qui se trouve alors recouverte plus ou moins par le premier article.

FAMILLE DES EUCNÉMIDES.

Eucnemidæ Westw., Intr. to the Mod. Class., I, p. 232. — Kiesenwetter, Naturg. der Ins. Deut., IV, p. 173. — *Eucnémides* Lacord., Gener. des Col., IV, p. 95. — Jacquelin du Val, Gener. des Col., III, p. 112. — *Cérophytides* Lacord., Gener. des Col., IV, p, 244. — *Melasidæ* Thoms., Skand. Col., VI, p. 44.

Tête verticale, plus ou moins enfoncée dans le prothorax. Epistome grand, infléchi, rétréci à la base par les cavités antennaires, le plus souvent trapéziforme, continuant directement la courbure du front. Labre nul ou indistinct (1). Mâchoires à deux lobes petits; l'externe manquant parfois. Palpes maxillaires de quatre articles; les labiaux de trois. Languette membraneuse. Paraglosses nulles. Antennes insérées assez loin des yeux, sous un petit rebord du front; de onze articles, assez variables, le plus souvent subfiliformes, dentées, pectinées ou même flabellées. Prothorax librement articulé, ne portant point exactement en dessous contre la partie antérieure du mésothorax. Prosternum presque toujours tronqué en avant et dépourvu de mentonnière (2); terminé postérieurement par une saillie plus ou moins forte ayant au-dessus d'elle un petit prolongement pouvant pénétrer librement dans une cavité antérieure du mésosternum. Abdomen offrant inférieurement cinq segments apparents distincts, dont le dernier est en général le plus grand. Hanches antérieures globuleuses, sans trochantins apparents, avec leurs cavités cotyloïdes librement ouvertes en arrière; les postérieures en lames transverses variables, sillonnées postérieurement. Pattes non fouisseuses. Tarses de cinq articles. Corps oblong ou subcylindrique, quelquefois très-allongé.

(1) Quelquefois visible chez les *Pterotarsus*.
(2) Excepté *Cerophytum* et *Ceratogonys*.

Tableau des Genres.

—

1. Hanches postérieures complétement enfouies dans leurs cavités cotyloïdes, n'ayant pas de prolongement en forme de lame (groupe des *Cérophytites*). (Pl. 3, fig. 1.). . . . . *Cerophytum.*

— Hanches postérieures prolongées en une lame transverse pouvant recouvrir entièrement ou seulement une partie de la cuisse (groupe des *Eucnémites*). . . . . 2.

2. Carènes marginales du pronotum parallèles aux sutures prosternales (groupe secondaire des *Mélasites*. (Pl. 3, fig. 5.). . . . . 3.

— Carènes marginales du pronotum et sutures prosternales convergentes en avant (groupe secondaire des *Eucnémites propres*). (Pl. 3, fig. 4.). . 4.

3. Pattes et tarses robustes, larges, comprimés. . . . *Melasis.*

— Pattes et tarses assez grêles. Tarses longs, étroits, filiformes . . . . . *Tharops.*

4. Sillons longitudinaux sur l'abdomen pour les tarses postérieurs. (Pl. 3, fig. 2.) . . . . . 5.

— Pas de sillons longitudinaux sur l'abdomen pour recevoir les tarses. . . . . 7.

5. Lames des hanches postérieures transversales, assez étroites, subparallèles, brusquement dilatées au milieu de leur base. Sutures prosternales nulles. *Potergus.*

— Lames des hanches postérieures transversales assez larges, obliques, très-notablement rétrécies au milieu de leur base. Sutures prosternales bien distinctes . . . . . 6.

6. Yeux intègres. . . . . *Gastrallacus.*

— Yeux divisés. . . . . *Temnillus.*

7. Sutures prosternales nullement excavées pour recevoir les antennes, mais pouvant avoir un sillon juxta-sutural . . . . . 8.

— Sutures prosternales fortement et profondément excavées pour recevoir les antennes, n'offrant jamais de sillon juxta-sutural. (Pl. 2, fig. 7.). . 85.

8. Tarses sans lamelles en dessous. . . . . 9.

— Tarses avec plusieurs articles munis en dessous au sommet d'une longue lamelle. (Pl. 2, fig. 10). . 83.

9. Lames des hanches postérieures plus ou moins fortement rétrécies en dehors, très-rarement presque parallèles, mais alors métasternum marqué d'une ligne oblique partant du dedans de l'épaule ou avec le prothorax offrant deux carènes marginales. . . . . 10.

— Lames des hanches postérieures parallèles ou même dilatées en dehors. Métasternum sans ligne oblique partant du dedans de l'épaule. Carène marginale du prothorax simple. (Pl. 2, fig. 7.). . . . 73.

10. Sillon marginal du propectus plus ou moins marqué . . . . . 11.

— Point de sillon marginal. . . . . 47.

11. Sutures prosternales fortement arquées. . . . . *Stethon.*

— Sutures prosternales plus ou moins obliques, mais toujours droites. . . . . 12.

12. Premier arceau ventral de l'abdomen avec son bord externe s'emboîtant sur le bord des élytres. . . *Diomus.*

— Premier arceau ventral de l'abdomen avec son bord externe ne s'emboîtant pas sur le bord des élytres . . . . . 13.

13. Métasternum offrant de chaque côté à sa base, derrière le bord externe des hanches intermédiaires, un sillon distinct, nettement limité par deux lignes. (Pl. 3, fig. 3.). . . . . 14.

— Métasternum n'offrant aucune trace de sillon. (Pl. 3, fig. 7.). . . . . 19.

14. Métasternum sans ligne oblique partant du dedans de l'épaule . . . . . 15.

— Métasternum avec une ligne oblique partant du dedans de l'épaule. (Pl. 3, fig. 3.). . . . . 18.

15. Tarses postérieurs à premier article pas plus long ou à peine que tous les autres ensemble. . . . 16.

— Tarses postérieurs à premier article beaucoup plus long que tous les autres ensemble. . . . . *Idiotarsus.*

16. Tarses à quatrième article excavé échancré en dessus. Angles postérieurs du pronotum subacuminés . . . . . *Arisus.*

— Tarses à quatrième article simple. . . . . 17.

17. Angles postérieurs du pronotum fortement arrondis. *Euryostus.*

— Angles postérieurs du pronotum subacuminés. . . *Lamprotrichus.*

18. Sillon marginal ne se continuant pas directement sur la tête, où il est resserré par les yeux. Propleures beaucoup moins longues que larges à la base. . . . . *Pœcilochrus.*

— Sillon marginal se continuant largement et directement sur la tête. Propleures aussi longues que larges à la base. . . . . *Eucnemis.*

19. Sillon marginal se continuant directement sur la tête et n'étant nullement rétréci par le bord interne des yeux. (Pl. 3, fig. 4.). . . . . 20.

— Sillon marginal ne se continuant pas directement sur la tête, mais toujours rétréci par le bord nférieur interne des yeux. (Pl. 3, fig. 7.). . . 29.

20. Sutures prosternales nulles. . . . . *Arganus.*

— Sutures prosternales toujours distinctes et assez longues . . . . . 21.

21. Sillon marginal limité en dehors par le bord externe du pronotum . . . . . 22.

— Sillon marginal distinctement séparé en dehors du bord externe du pronotum par un espace bien visible. . . . . *Diacretus.*

22. Sillon marginal aussi large ou au plus presque moitié moins large que le triangle des propleures. . 23.

— Sillon marginal toujours plus de moitié plus étroit que le triangle des propleures. . . . . 24.

23. Sillon marginal élargi en arrière . . . . . *Deltometopus.*

— Sillon marginal élargi en avant . . . . . *Anabolus.*

24. Bord postérieur du triangle des propleures aussi long ou quelquefois même plus long que l'externe . . . . . 25.

— Bord postérieur du triangle des propleures toujours notablement moins long que l'externe. . . 27.

25. Triangle des propleures avec son bord postérieur égal à l'interne. . . . . 26.

— Triangle des propleures avec son bord postérieur deux fois plus long que l'interne. . . . . *Entomosatopus.*

26. Bord interne du sillon marginal atteignant distinctement au sommet de la suture prosternale. . . *Thambus.*

— Bord interne du sillon marginal n'atteignant qu'au quart antérieur de la suture prosternale. . . . *Phanerochræus.*

27. Antennes à troisième article subégal au deuxième et moitié plus court que le quatrième. . . . . *Diacerus.*

— Antennes à troisième article plus grand que le deuxième, plus long que le quatrième ou tout au moins subégal à ce dernier. . . . . 28.

28. Tarses filiformes. Ongles simples. . . . . *Dromæolus.*

— Tarses fortement épaissis. Ongles dentés à la base. *Bermillus.*

29. Épimères métathoraciques invisibles. . . . . 30.

— Épimères métathoraciques visibles. (Pl. 3, fig. 8.). *Melanocoleus.*

30. Sillon marginal plus ou moins profond et distinctement séparé du triangle des propleures (1). Dernier segment abdominal très-rarement pointu. . . . . 31.

— Sillon marginal peu profond, nullement limité en dedans et confondu avec les propleures (1). Dernier segment abdominal toujours terminé en pointe. . . . . *Scython.*

31. Bord externe du triangle des propleures formé par une ligne élevée ou fin rebord, ou au moins très-nettement limité dans toute son étendue. . . . 32.

— Bord externe du triangle des propleures sans ligne élevée ou fin rebord, mais toujours bien distinct (2). . . . . 42.

32. Quatrième article des tarses ni excavé ni échancré en dessus. . . . . *Phœnocerus.*

— Quatrième article des tarses excavé échancré en dessus. . . . . 33.

33. Antennes à article 4-10 variables, mais jamais prolongés en deux rameaux distincts. . . . . 34.

— Antennes à article 4-10 prolongés chacun en deux petits rameaux bien distincts. . . . . *Dicladus.*

(1) Le *Plesiofornax ligniperda* fait seul exception par son sillon antennaire, qui n'est pas distinctement séparé des propleures et son abdomen, qui est arrondi au bout, tandis que dans la division opposée (*Scython*) il est fortement terminé en pointe.

(2) Légèrement limité par un petit rebord chez l'*Eucalodemas antiquum;* mais alors les épipleures des élytres couvrent en entier les épisternums métathoraciques, ce qui n'arrive jamais dans la division opposée.

34. Antennes épaisses, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum ; à articles 4-10 bien moins longs que larges. . . . . *Lacus.*

— Antennes grêles, dépassant, le plus souvent sensiblement, les angles postérieurs du pronotum ; à articles 4-10 bien plus longs que larges. . . . . 35.

35. Dernier article des tarses postérieurs bien moins long que tous les suivants réunis. . . . . 36.

— Dernier article des tarses postérieurs au moins aussi long que tous les suivants réunis. . . . . 37.

36. Troisième article antennaire près de deux fois plus long que le deuxième, subégal au quatrième. . *Cyrtosthetus.*

— Troisième article antennaire égal au deuxième ; ces deux articles réunis pas plus longs que le quatrième. . . . . *Hodocerus.*

37. Prosternum jamais notablement relevé entre les hanches ni fortement excavé en avant. . . . . 38.

— Prosternum fortement relevé entre les hanches et excavé en avant. . . . . *Cladus.*

38. Sillon marginal jamais aussi large que le triangle des propleures à sa base. . . . . 39.

— Sillon marginal beaucoup plus large que le triangle des propleures à sa base. . . . . *Galbodema.*

39. Antennes à articles deuxième et troisième réunis égaux au quatrième. . . . . *Ceratus.*

— Antennes à articles deuxième et troisième réunis plus longs que le quatrième. . . . . 40.

40. Antennes filiformes, quelquefois dentées, nullement ou à peine comprimées (1). . . . . *Fornax.*

— Antennes plus ou moins fortement comprimées. . 41.

— Antennes très-fortement pectinées. . . . . *Euryaulacus.*

(1) Jamais les épipleures des élytres ne sont deux fois aussi larges que les épisternums métathoraciques dans leur milieu.

41. Épipleures des élytres à peine atténuées, deux fois plus larges au milieu de leur longueur que les épisternums métathoraciques. . . . . *Eucalosoma.*

— Épipleures des élytres notablement atténuées en arrière, n'égalant pas, au milieu de leur longueur, deux fois la largeur des épisternums métathoraciques . . . . . *Piestocera.*

42. Sillon marginal très-peu profond. . . . . 43.

— Sillon marginal très-profond. . . . . 46.

43. Sillon marginal terminé par un bord élevé, tranchant, continuant le bord postérieur du triangle des propleures. . . . . 44.

— Sillon marginal sans bord élevé tranchant continuant le bord postérieur du triangle des propleures . . . . . 45.

44. Sillon marginal limité en dedans seulement par son fond lisse. (Pl. 2, fig. 3.). . . . . *Tachycnemis.*

— Sillon marginal limité dans sa moitié antérieure par un petit rebord. . . . . *Dromæocnemis.*

45. Antennes à troisième article toujours bien plus long que le second. . . . . *Plesiofornax.*

— Antennes à troisième article subégal au second. . *Acedax.*

46. Sillon marginal au moins aussi large que le triangle des propleures à la base. . . . . *Microtrigonus.*

— Sillon marginal deux fois moins large que le triangle des propleures à la base. . . . . *Eucalodemas.*

47. Prothorax offrant toujours latéralement deux carènes marginales et souvent une troisième très-courte (1). . . . . 48.

(1) L'une part des angles antérieurs infléchis, se dirige en arrière et limite le sillon juxta-sutural ; l'autre part des angles postérieurs infléchis pour se diriger en

— Prothorax n'offrant latéralement qu'une seule carène marginale (1). . . . . 54.

48. Propleures fortement et obliquement excavées dans toute leur surface. . . . . *Macraulacus.*

— Propleures jamais largement ni profondément excavées. . . . . 49.

49. Propectus offrant un sillon juxta-sutural nettement limité. (Pl. 2, fig. 4.). . . . . 50.

— Propectus sans sillon, mais seulement avec une légère dépression ou impression à limites plus ou moins indistinctes. (Pl. 2, fig. 5.). . . . . 52.

50. Articles deuxième et troisième de l'antenne moins longs, réunis, que le quatrième. . . . . *Entomophtalmus.*

— Articles deuxième et troisième de l'antenne beaucoup plus longs, réunis, que le quatrième. . . . 51.

51. Base du sillon juxta-sutural touchant la hanche. . *Microrhagus.*

— Base du sillon juxta-sutural éloigné de la hanche. . *Balistica.*

52. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. . . . . *Adelothyreus.*

— Tarses postérieurs à premier article aussi long que les trois suivants réunis. . . . . 53.

53. Carène marginale inférieure partant de l'angle antérieur du pronotum bien distincte en arrière. . *Farsus.*

— Carène marginale inférieure partant de l'angle antérieur du pronotum effacée en arrière. . . . . *Arrhipis.*

avant ; la troisième part du bord antérieur au-dessus des autres, se courbe en arrière et est en général assez courte. Dans le genre *Arrhipis* il ne reste plus de la carène marginale inférieure du bord antérieur du pronotum qu'un rudiment tout à fait en avant.

(1) Très-rarement (*Nematodes mexicanus*) avec un commencement de seconde carène marginale partant du bord antérieur ; mais alors dernier segment de l'abdomen prolongé en pointe en arrière.

54. Mandibules offrant extérieurement une large surface inégale ou rugueuse faisant saillie en arrière. (Pl. 2, fig. 9.) . . . . . 55.

— Mandibules n'offrant en dehors qu'une surface étroite, moins rugueuse et sans saillie postérieure. (Pl. 2, fig. 6.) . . . . . 60.

55. Dernier arceau ventral de l'abdomen prolongé au sommet en une pointe aiguë plus ou moins notable . . . . . 56.

— Dernier arceau ventral de l'abdomen distinctement atténué au sommet, mais obtus au bout avec le dernier arceau dorsal prolongé en triangle aigu. Antennes flabellées. . . . . *Hylotastes.*

— Dernier arceau ventral de l'abdomen simple et arrondi en arrière, avec le dernier arceau dorsal obtus et nullement saillant. Antennes pas même dentées . . . . . *Hypocœlus.*

56. Tarses à quatrième article entier. . . . . 57.

— Tarses à quatrième article plus ou moins excavé, échancré en dessus. . . . . 58.

57. Antennes épaisses, très-courtes, n'atteignant pas aux angles postérieurs du pronotum. . . . . *Henecocerus.*

— Antennes filiformes, dépassant très-notablement les angles postérieurs du pronotum. . . . . *Emathion.*

58. Antennes filiformes, plus ou moins renflées vers le sommet, mais nullement pectinées. . . . . 59.

— Antennes filiformes, fortement pectinées. . . . . *Compsocnemis.*

59. Épisternums métathoraciques parallèles. Dernier segment dorsal de l'abdomen caché en dessus. . *Nematodes.*

— Épisternums métathoraciques rétrécis en avant. Dernier segment dorsal de l'abdomen visible en dessus. . . . . *Trigonopleurus.*

60. Bord antérieur de l'épistome arrondi. . . . . 61.

— Bord antérieur de l'épistome fortement échancré de chaque côté. . . . . *Schizophilus.*

— Bord antérieur de l'épistome échancré dans son milieu en avant. . . . . *Cephalodendron.*

61. Lames des hanches postérieures très-brusquement rétrécies en dehors à partir du tiers interne, souvent même à angle droit. . . . . 62.

— Lames des hanches postérieures plus ou moins notablement rétrécies en dehors, mais graduellement et à partir de leur milieu. . . . . 64.

62. Sutures prosternales droites. . . . . 63.

— Sutures prosternales sensiblement arquées. . . . . *Anclastes.*

63. Antennes à articles 4-10 plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité . . . . . *Anclastidius.*

— Antennes à articles 4-7 très-petits, pas plus longs que larges, subégaux, les suivants plus de deux fois plus longs que ces derniers. . . . . *Epiphanis.*

64. Antennes à articles 4 et 5 réunis à peine plus longs que le suivant. . . . . *Namobius.*

— Antennes à articles 4 et 5 réunis notablement plus longs que le suivant. . . . . 65.

65. Antennes à articles 4 à 8 très-courts et transverses, à peine plus longs réunis que le neuvième. . . *Dyscolocerus.*

— Antennes à articles 4 à 8 de longueur variable, mais, réunis, très-notablement plus longs que le neuvième . . . . . 66.

66. Tarses à quatrième article simple. . . . . 68.

— Tarses à quatrième article fortement excavé, échancré en dessus. . . . . 67.

67. Antennes filiformes, avec leurs trois derniers articles à peine plus longs que les précédents. . . *Eumenes.*

— Antennes filiformes, avec leurs trois derniers articles plus de deux fois plus longs que les précédents, renflés ou dentés en scie. . . . . *Phlegon.*

68. Épimères métathoraciques invisibles. . . . . 69.

— Épimères métathoraciques bien distinctes. . . . . *Phyllocerus.*

69. Antennes très-notablement flabellées . . . . . *Œsocerus.*

— Antennes subfiliformes ou légèrement dentées. . . 70.

70. Épistome très-peu rétréci à la base, au plus aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. . . 71.

— Épistome assez rétréci à la base, toujours notablement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . 72.

71. Propleures larges, peu rétrécies en avant. . . . . *Eudorus.*

— Propleures triangulaires, très-fortement rétrécies en avant. . . . . *Lycaon.*

72. Propleures notablement et graduellement rétrécies en avant. . . . . *Cryptosloma.*

— Propleures notablement dilatées, arrondies en dehors dans leur milieu. . . . . *Orodotes.*

73. Sillon marginal du propectus nul ou très-rarement marqué seulement en avant (1). . . . . 74.

— Sillon marginal du propectus assez profond et bien limité. . . . . 79.

74. Épimères métathoraciques entièrement cachées sous les épipleures des élytres. . . . . 75.

— Épimères métathoraciques formant un petit triangle distinctement à découvert. . . . . *Calyptocerus.*

(1) Dans le genre *Cafolus* seulement, qui se distingue facilement par le bord antérieur de son pronotum offrant de chaque côté une petite carène oblique en arrière.

75. Antennes filiformes ou obsolétement et très-obtusément dentées. Tarses postérieurs à premier article de la longueur des deux suivants réunis. . 76.

— Antennes fortement dentées en scie ou pectinées. . 77.

76. Antennes épaisses, filiformes, à troisième article petit, à peine égal au deuxième et plus petit que le quatrième. . . . . *Xylobius.*

— Antennes non dentées ou très-faiblement, à troisième article moitié plus long au moins que le deuxième et plus long que le quatrième. . . . *Hylochares.*

77. Bord antérieur du pronotum simple dans toute sa longueur . . . . . 78.

— Bord antérieur du pronotum offrant de chaque côté une petite carène obliquement dirigée en arrière. . . . . *Cafolus.*

78. Antennes à troisième article très-petit, subégal au deuxième . . . . . *Otho.*

— Antennes à troisième article beaucoup plus grand que le deuxième. . . . . *Sarpedon.*

79. Épimères métathoraciques formant un petit triangle distinctement à découvert. . . . . *Semnodēma.*

— Épimères métathoraciques entièrement recouvertes. 80.

80. Épipleures des élytres laissant à découvert les épisternum métathoraciques. . . . . 81.

— Épipleures des élytres couvrant presque en entier les épisternums métathoraciques. . . . . *Mesogenus.*

81. Antennes filiformes, légèrement dentées ou fortement flabellées . . . . . 82.

— Antennes très-distinctement atténuées en avant; à articles 3-10 petits, courts et plus ou moins transverses . . . . . *Heterotaxis.*

82. Tarses postérieurs sensiblement plus longs que le tibia; à quatrième article déprimé, élargi, subcordiforme et excavé en dessus. Triangle des propleures notablement plus long que large. . . *Diapodius.*

— Tarses postérieurs sensiblement plus courts que le tibia, cylindriques, légèrement atténués vers le sommet; à quatrième article très-petit et légèrement excavé. Triangle des propleures pas plus long que large. . . . . *Vitellius.*

83. Métasternum offrant de chaque côté, à sa base, un petit sillon partant du bord interne de la hanche . . . . . *Dendrocharis.*

— Métasternum sans sillon. . . . . 84.

84. Antennes robustes, à articles 4-7 un peu transverses, les suivants plus courts et très-obtusément dentés. . . . . *Agastocerus.*

— Antennes assez grêles, très-fortement pectinées ou flabellées . . . . . *Galba.*

85. Sutures prosternales très-fortement obliques en dedans et terminées notablement avant les hanches antérieures . . . . . *Solcniscus.*

— Sutures prosternales bien moins obliques en dedans, se terminant contre les hanches antérieures. . . . . 86.

86. Bord infléchi de l'élytre fortement oblique en dedans, brusquement rétréci en arrière, se confondant avec le bord externe un peu avant l'extrémité des épisternums. . . . . *Pterotarsus.*

— Bord infléchi de l'élytre seulement un peu arqué en dedans, se rétrécissant graduellement en arrière, se confondant avec le bord externe bien au dessous des épisternums. . . . . *Thylacosternus.*

Groupe 1^er^. CÉROPHYTITES.

Front fortement gibbeux en avant. Antennes très-rapprochées à leur base, insérées sur la gibbosité frontale de chaque coté. Prosternum muni d'une mentonnière en avant. Hanches postérieures complétement enfouies dans leurs cavités cotyloïdes, planes, sans aucune lame supérieure.

Les caractères extrêmement remarquables que présente ce groupe l'ont fait éloigner des Eucnémides par quelques auteurs, et dernièrement M. Lacordaire, dans son Genera des Coléoptères, en a fait une famille spéciale sous le nom de Cérophytides, qu'il place entre les Cébrionides et les Rhipicérides.

Les caractères sur lesquels s'appuie M. Lacordaire sont la gibbosité frontale, l'insertion des antennes et surtout la structure des hanches postérieures, qui sont réduites à de simples lames enfouies dans leurs cavités cotyloïdes, au niveau des segments de l'abdomen. Les deux premiers caractères dont se sert M. Lacordaire ne me paraissent pas assez importants pour motiver la création d'une famille nouvelle, d'autant plus que le reste de la tête est conformé comme chez les Eucnémides, si bien qu'il fait remarquer lui-même combien les insectes en question se rapprochent des Eucnémides par la réduction de leurs organes buccaux et par l'absence du labre. Quant à celui tiré de la forme des hanches postérieures, il est, en effet, des plus exceptionnels, et paraît devoir éloigner les Cérophytides des Eucnémides, et même des Élatérides; mais, comme l'a très-bien fait remarquer M. von Kiesenwetter (Naturg. des Ins. Deuts., IV, 188), et après lui Jacquelin du Val (Gener. des Col. d'Eur., III, p. 113), cette structure n'est pas aussi anormale qu'elle en a l'air au premier abord. Ce n'est point, à proprement parler, la hanche elle-même qui a changé de forme, mais seulement la lame supérieure qui la recouvre qui a disparu, et par conséquent a annulé également le large sillon postérieur. Nous voyons dans les Eucnémides les nombreuses modifications que cette lame supérieure peut subir, et dans les Élatérides on peut le constater d'une manière beaucoup plus frappante, puisqu'elle arrive à disparaître presqu'en entier chez la *Dima elateroides*.

Ce groupe ne renferme jusqu'ici qu'un seul genre.

Genre 1. **Cerophytum** Latr.

(κέρας, corne; φυτὸν, plante.)

Latr., Gen. Crust. et Ins., IV, 375. — Lacord., Gen. des Col., IV, 245. — Kiesenwetter, Naturg. der Ins. Deut., IV, 137. — Jacquelin du Val, Gener. des Col.. III, 113. — *Chorea* Hald., Proceed of the Acad. of Philad., III, 150. — *Ceratophytum* Leach.

Corps oblong, légèrement convexe. Tête à peine convexe en arrière sur le vertex, petite, peu fortement enfoncée dans le prothorax. Épistome fortement renversé à sa base, dilaté ensuite en avant, où il est très-légèrement arrondi, relevé dans son milieu en une carène longitudinale plus ou moins marquée. Mandibules fortement arquées et fortement croisées au repos, simples sur leur bord externe apparent, en pointe simple au sommet. Palpes maxillaires à dernier article robuste sécuriforme. Antennes longues, assez robustes, à premier article gros et assez long, deuxième très-petit, troisième un peu plus long que les suivants et subcylindrique ou triangulaire chez les femelles, muni chez les mâles, dans sa moitié basilaire, d'un rameau interne plus long que lui ou quelquefois subtriangulaire fortement et obtusément denté en dedans; les suivants plus ou moins obtusément dentés en dedans chez les femelles; munis chacun à leur base, chez les mâles, d'un rameau interne sensiblement plus long ou même deux fois plus long que l'article lui-même; à dernier article simple, ovale oblong chez les femelles, plus allongé chez les mâles. Pronotum court, transverse, assez convexe, arrondi sur les côtés en avant, avec ses angles postérieurs très-courts, légèrement relevés, aigus et saillants. Écusson subtriangulaire. Sutures prosternales simples, subparallèles, très-légèrement arquées en dehors, ne formant point de sillon pour recevoir l'antenne. Hanches postérieures graduellement mais notablement élargies en dehors. Trochanters des pattes antérieures peu allongés, ceux des pattes intermédiaires obconiques presque aussi longs que la moitié de la cuisse, les postérieurs, également obconiques, plus longs que

la moitié de celle-ci. Cuisses antérieures marquées sur leur tranche interne de deux carènes longitudinales, dont l'inférieure borde le sillon destiné à recevoir la jambe au repos et l'autre limite sa tranche supérieure. Tarses peu allongés avec leur premier article un peu plus long que le second, quatrième excavé échancré en dessus; crochets des tarses pectinés intérieurement dans leur moitié basilaire.

Les espèces qui composent ce genre sont encore peu nombreuses et paraissent propres à l'Europe et à l'Amérique. On les trouve sous les écorces ou au pied des vieux arbres, et j'ai pris le *C. elateroides*, au printemps, en battant des saules marceaux.

En décrivant le *C. pulsator*, M. Haldemann fait la remarque suivante : cet insecte, en rapprochant les pattes antérieures du prothorax, puis en les débandant d'une manière subite, se trouve lancé à une plus ou moins grande hauteur. L'observation de M. Haldemann est parfaitement exacte, et j'ai pu la vérifier sur notre espèce d'Europe, qui saute également mais un peu moins qu'un *Elater*.

Tableau des espèces du genre CEROPHYTUM.

1. Pronotum sinué sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs assez saillants en dehors. . . . 2.
— Pronotum droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs nullement saillants en dehors. 4.
2. ♂. Angle antérieur interne du troisième article de l'antenne prolongé en un rameau semblable à celui du quatrième. . . . . 3.
— ♂. Angle antérieur interne du troisième article de l'antenne obtusément proéminent, mais nullement prolongé en rameau comme le quatrième. . . . . 3. *convexicolle.*
3. Épistome à carène forte dans son milieu. Ponctuation du pronotum forte et rugueuse. Ce dernier sans carène longitudinale en avant chez la ♀. . . 1. *elateroides.*
— Épistome à carène obtuse. Ponctuation du pronotum médiocre et nullement rugueuse. Ce dernier

relevé en carène dans son milieu antérieur chez la ♀. . . . . 2. *pulsator.*

4. Pronotum fortement rugueux. Saillie prosternale terminée en arrière en une petite pointe très-courte. 4. *fuscicorne.*

— Pronotum à peine rugueux. Saillie prosternale terminée en arrière en une petite pointe très-longue. 5. *cayennense.*

1. C. ELATEROIDES Latr.

(Pl. 4, fig. 1.)

Supra nigro-piceum, subtus brunneo piceum vel postice ferrugineum, pube subtile griseo flavescente vestitum; capite dense punctato-rugoso, clypeo sat fortiter carinato, carina usque in frontem extensa; pronoto brevi, lateribus antice rotundato, postice sinuato, angulis posticis acutis prominulis, crebre fortiter punctato rugoso; elytris punctato-striatis, interstitiis subtiliter sat crebre punctulatis; lobo prosternali basi utrinque angulato, dein attenuato, apice subacuminato; pedibus ferrugineis.

Long. 6 à 7 1/2 mill.

Latr., Gen. Crust. et Ins., IV, 375. — Guérin, Iconogr. du Règne anim., 41, pl. 12, fig. 6. — Redtenbacher, Faun. Austr., édit. II, 525. — Kiesenw., Naturg. der Ins. Deut., IV, 187. — Jacquelin du Val, Gener. des Col., III, pl. 27, fig. 131. — (*Morio* Sturm, Cat., 1843, p. 64.)

Corps oblong, légèrement convexe, d'un noir de poix en dessus ou d'un brun noirâtre, revêtu supérieurement d'une pubescence grise très-fine, assez courte et médiocrement serrée. Tête un peu brunâtre tout à fait en avant, très-densément ponctuée, rugueuse. Carène longitudinale médiane de l'épistome assez forte, se continuant en arrière sur le front entre les yeux. Antennes ferrugineuses. Chez la femelle, le troisième article est cylindrique, allongé, notablement plus long que les suivants, qui sont

subtriangulaires et dentés en dedans, à peu près subégaux entre eux ; chez le mâle, le troisième est subégal aux suivants et muni d'un rameau interne un peu moins allongé que celui des suivants, qui devient graduellement plus long vers le sommet. Pronotum beaucoup moins long que large, transverse, arrondi sur les côtés en avant, sinué de chaque côté en arrière au-dessus des angles postérieurs, qui sont petits, assez aigus et saillants en dehors ; fortement convexe dans son milieu, à ponctuation assez forte et très-dense, principalement sur les côtés, et par suite quelquefois un peu rugueuse ; offrant de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, une assez large dépression oblique en dedans mais légère ; faiblement déprimé transversalement au milieu de sa base. Élytres oblongues, obtuses au sommet, un peu plus larges que le pronotum à leur base, subparallèles, à peine sinuées de chaque côté au-dessous de l'épaule, puis très-légèrement élargies en arrière : à stries toutes bien marquées, un peu plus fortes au sommet, densément et assez notablement ponctuées ; intervalles faiblement convexes, à ponctuation très-fine et assez serrée. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou même quelquefois ferrugineux dans sa moitié postérieure ; revêtu d'une fine pubescence jaunâtre couchée, médiocrement serrée. Saillie prosternale faiblement convexe, assez fortement élargie entre les hanches, puis se rétrécissant brusquement derrière celles-ci, pour se terminer en pointe courte et peu aiguë. Cuisses antérieures peu robustes, à peine élargies au sommet, ce qui les rend très-faiblement sinuées. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce paraît répandue dans une grande partie de l'Europe. Elle se prend en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Savoie, et n'est pas rare aux environs de Paris.

Je l'ai prise sur le saule marceau, mais elle se trouve également sur le peuplier (Chevrolat-Chevrier).

2. C. PULSATOR Hald.

Nigro-piceum, pube subtili grisea parum dense vestitum ; capite dense punctato-rugoso, clypeo longitudinaliter obtuse carinato ; fronte non carinata ; antennarum articulo tertio ♂ quarto subæquali, articulis 3-10 ♀ *intus fortiter dentatis ; pronoto brevi, lateribus antice rotundato, postice sinuato,*

angulis posticis valde prominulis, antice in medio longitudinaliter subcarinato, mediocriter non rugose punctato; elytris fortiter punctato-striatis, interstitiis transversim rugulosis; lobo prosternali basi lato, obtuse angulato, apice subsensim attenuato; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 7 mill.

Chorea pulsator Haldeman, Proceed of the Acad. of Philad., III, 150.

Cerophytum pulsator Leconte, Proceed. of the Acad. of Nat. Sc. of Philad., VI, 230. — Leconte, Revision of the Elateridæ of the United States from the Americ. Philosophic. Transactions, X, 1853, p. 421.

Même forme que le précédent, d'un noir de poix, revêtu supérieurement d'une pubescence grisâtre très-fine et peu serrée. Tête très-densément ponctuée, rugueuse. Épistome offrant dans son milieu une carène longitudinale peu marquée, disparaissant sur le front en avant entre les yeux. Antennes à premier article d'un noir de poix; les suivants d'un brun noirâtre, chez la femelle comme chez le *C. elateroides*, mais les articles 3-10 plus longuement dentés en dedans; chez le mâle, fortement prolongées en dedans en un rameau allongé à partir du troisième article, ce dernier subégal au suivant. Pronotum beaucoup moins long que large, transverse, arrondi sur les côtés en avant, fortement sinué de chaque côté en arrière au-dessus des angles postérieurs, qui sont assez petits, aigus et notablement saillants en dehors; très-fortement convexe dans son milieu, et même relevé en une carène longitudinale partant du milieu de sa longeur et prolongée en avant presque jusqu'au bord antérieur; à ponctuation médiocre et très-dense, mais nullement rugueuse; offrant de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, une petite dépression très-légère; faiblement déprimé transversalement au milieu de sa base. Élytres oblongues, obtuses au sommet, un peu plus larges que le pronotum à leur base, presque parallèles, très-légèrement renflées derrière le milieu, à stries larges et fortes, densément et notablement ponctuées, intervalles faiblement convexes, à ponctuation très-fine, très-serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix. Saillie prosternale faiblement convexe, assez fortement élargie entre les hanches, obtusément angulée derrière celles-ci, puis se terminant graduellement en arrière en une pointe courte. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre foncé. Cuisses antérieures un peu plus robustes que les autres seulement, et faiblement sinuées en dedans un peu avant le sommet. Tarses ferrugineux.

Le *C. pulsator*, bien que très-voisin de notre espèce d'Europe, s'en distingue néanmoins facilement par la carène de son épistome moins notable, par ses antennes plus longuement dentées chez la femelle, les angles postérieurs du pronotum un peu plus saillants, par la convexité de ce dernier, beaucoup plus notable en avant, sa ponctuation non rugueuse, les stries des élytres plus fortes, etc.

Je dois à la générosité de M. Leconte un exemplaire femelle de cette espèce, provenant de Pensylvanie.

3. C. CONVEXICOLLE Leconte.

Præcedenti simillimum, sed antennarum maris articulo tertio triangulari intus nullo modo longe ramoso, facile dignoscendum.

Long. 6 1/2 mill.

Cerophytum convexicolle Leconte, Additions to the Coleopterous Fauna of the United States (Proceed of the Acad. of Nat. Sc. of Philad., 1867, p. 388).

Même forme que les deux précédents, et également d'un noir de poix. Épistome légèrement relevé dans son milieu en une carène longitudinale peu notable disparaissant sur le front, entre les yeux. Antennes ferrugineuses à premier article noir. Chez le mâle, le troisième article est subtriangulaire, plus long que le suivant, avec son angle antérieur interne un peu proéminent seulement, ce qui le rend obtusément denté ; le quatrième ainsi que les suivants sont prolongés chacun en un rameau interne plus long que l'article lui-même, et augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum à peu près comme celui du *C. elateroides*, mais un peu plus dilaté-arrondi en avant, nullement relevé en carène dans son milieu en avant, très-densément ponctué et très-légèrement rugueux. Élytres à intervalles plans et non rugueux transversalement, les stries beaucoup moins fortes que celles du *pulsator*.

Comme on le voit par cette description, notre insecte est extrêmement voisin des deux précédents, et au premier abord en offre entièrement le

faciès. La structure de son troisième article antennaire le distingue également bien de ces deux espèces, puisque chez le *pulsator* (Leconte, loc. cit.) le troisième article est prolongé intérieurement en un rameau allongé semblable au suivant, caractère qui se reproduit également chez le *C. elateroides*.

M. Leconte a décrit cette espèce sur un exemplaire ♂ pris par feu le docteur Schaum à Sacramento (Californie).

Je possède l'exemplaire qui faisait partie de la collection de cet auteur.

4. C. FUSCICORNE.

(Pl. 4, fig. 3.)

Nigro-piceum, abdominis apice obscure ferrugineo; pube subtili grisea vestitum; capite dense punctato rugoso; clypeo longitudinaliter carinato, carina in fronte subtili; pronoto breviore, transverso, lateribus antice angulatim rotundato, postice paululum angustato, angulis posticis rectis, haud prominulis, creberrime fortiterque punctato-rugoso; elytris fortiter striatis, striis distincte subcrenatis, interstitiis elevatis, convexis, sparsim subtilissime punctulatis transversimque rugulosis; lobo prosternali lato, postice fortiter sensim ampliato, pone coxas late truncato, apice mucrone minuto brevi instructo; pedibus ferrugineis.

Var. *Capite pronoto antennisque ferrugineis; elytris ferrugineo-castaneis cum scutello suturaque brunneis; pedibus testaceis.*

Long. 6 1/2 mill.

Corps ovale-oblong, très-épais et convexe, en entier d'un noir de poix, revêtu supérieurement d'une pubescence grisâtre très-fine, courte et peu serrée. Tête très-densément ponctuée, rugueuse. Carène longitudinale de l'épistome prolongée en arrière sur le front. Yeux gros, globuleux, saillants. Antennes d'un ferrugineux obscur, rembrunies à la base, à troisième article comprimé, subtriangulaire, les suivants notablement comprimés, larges et fortement dentés en scie aiguë intérieurement chez la femelle.

Pronotum beaucoup moins long que large, transverse, anguleusement arrondi sur les côtés en avant, faiblement rétréci en arrière, non sinué, avec ses angles postérieurs droits et point saillants en dehors; très-fortement convexe dans son milieu en avant, à ponctuation forte très-serrée et rugueuse, offrant de chaque côté, au-dessus de ses angles postérieurs, une légère dépression; légèrement déprimé au milieu, en arrière. Élytres ovales-oblongues, obtuses au sommet, sensiblement plus larges que le pronotum à leur base, subparallèles dans leurs deux tiers antérieurs, et comprimées au-dessous de l'épaule, graduellement et légèrement rétrécies dans leur tiers postérieur; à stries toutes fortes et profondes, densément marquées de points enfoncés qui les rendent légèrement crénelées. Intervalles assez étroits, très-relevés, marqués de petits points extrêmement fins et très-légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, un peu ferrugineux vers le sommet de l'abdomen, revêtu d'une fine pubescence déprimée d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Saillie prosternale large, à peine convexe à la base, plane et plus large en arrière, fortement tronquée au niveau du bord postérieur des hanches, avec une toute petite pointe médiane très-courte placée sur un plan inférieur. Pattes ferrugineuses. Cuisses antérieures sensiblement plus robustes que les autres, distinctement élargies vers le sommet, où elles sont obliquement et notablement arrondies, avec une sinuosité très-marquée sur leur dos au-dessous de celui-ci.

Var. Tête et prothorax ferrugineux. Antennes ferrugineuses. Élytres d'un châtain ferrugineux, avec l'écusson et la suture d'un brun obscur. Dessous du corps d'un brun ferrugineux, avec l'abdomen d'un fauve testacé. Pattes testacées, avec les cuisses antérieures ferrugineuses.

Cette espèce se distingue facilement des précédentes par sa forme plus courte. Son pronotum beaucoup plus anguleux en avant, ses cuisses antérieures plus robustes, la forme triangulaire du troisième article des antennes chez la femelle, les intervalles de ses élytres plus relevés, et enfin la forme de sa saillie prosternale.

J'ai vu trois individus ♀ de cette espèce dans les collections de M. le comte de Mniszech, de M. Chevrolat et du docteur Haag, qui a bien voulu me sacrifier son unique exemplaire.

On trouve cette espèce au Mexique et à Carthagène.

5. C. CAYENNENSE.

(Pl. 4, fig. 2.)

Castaneo-ferrugineum antice obscurior, subtus antice fuscum, medio brunneo-ferrugineum in abdomine ferrugineo-castaneum; pube subtili griseo flavescenti vestitum; capite dense punctato rugoso: clypeo longitudinaliter carinato, carina in fronte obsoleta; pronoto brevi, transverso, lateribus antice rotundato, basi leviter attenuato, lateribus recto, angulis posticis obtusis, nullo modo prominulis, crebre sat fortiter punctato rugoso; elytris fortiter striatis, striis distincte crenatis, interstitiis leviter convexis, subtilissime sparsim punctulatis; lobo prosternali latiore, postice elevato gibboso, dein recurvo atque apice in spinam longam subito prolongato; pedibus ferrugineis.

Long. 10 mill.

Corps oblong, légèrement convexe, d'un châtain ferrugineux supérieurement, plus obscur sur la tête et le pronotum, revêtu en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, très-fine, assez courte et médiocrement serrée. Tête très-densément ponctuée-rugueuse, avec la carène longitudinale de l'épistome obsolète en arrière sur le front. Yeux gros et saillants. Antennes d'un testacé ferrugineux, à troisième article en cône renversé, les suivants dentés en scie aiguë chez la femelle. Pronotum beaucoup moins long que large, transverse, arrondi sur les côtés en avant, légèrement atténué en arrière et nullement sinué sur les côtés, avec ses angles postérieurs tout à fait mousses, obtus et nullement saillants en dehors; très-fortement convexe dans son milieu et presque globuleux, à ponctuation assez forte et très-dense, principalement sur les côtés, et par suite rugueuse; offrant de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, une toute petite et très-faible impression, un peu déclive transversalement à sa base; marqué dans son milieu d'une ligne longitudinale assez légère. Élytres oblongues, obtuses au sommet, un peu plus larges que le pronotum à leur base, à peine subcomprimées de chaque côté au-dessous des épaules, puis faiblement élargies et atténuées tout à fait en arrière; à stries toutes fortes et très-profondes dans toute leur longueur, densément

marquées de points qui les rendent crénelées sensiblement ; intervalles assez convexes, à ponctuation extrêmement fine, très-peu serrée et peu marquée. Dessous du corps d'un brun obscur en avant, d'un ferrugineux brunâtre sur le métapectus et d'un châtain clair sur l'abdomen ; revêtu d'une très-fine pubescence jaunâtre couchée, médiocrement serrée. Saillie prosternale graduellement et fortement élevée d'avant en arrière jusqu'à la partie postérieure des hanches, et très-large, puis brusquement recourbée et très-fortement resserrée en une pointe placée sur un plan inférieur, très-longue, un peu courbe et aiguë. Pattes d'un ferrugineux testacé. Cuisses antérieures légèrement plus robustes que les autres, graduellement un peu épaissies vers le sommet, où elles sont obliquement arrondies; à peine sinuées en dedans et en dehors, au-dessous de celui-ci.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente par sa couleur, son pronotum moins fortement rugueux, les stries de ses élytres beaucoup plus enfoncées et la structure de sa saillie prosternale.

L'unique exemplaire ♀ que j'ai vu m'a été obligeamment communiqué par M. Chevrolat, et venait de Cayenne.

Groupe 2. **EUCNÉMITES.**

Front déprimé ou simplement convexe. Antennes insérées de chaque côté de la base de l'épistome. Celui-ci continuant directement la courbure du front, ou même formant un angle très-obtus avec ce dernier, et par suite toujours plus ou moins défléchi. Bouche tout à fait inférieure. Prosternum tronqué en avant, sans mentonnière. Hanches postérieures munies d'une lame transverse supérieure, ce qui les rend largement sillonnées en arrière.

Ce groupe comprend tout le reste de la famille, et peut à son tour se

subdiviser en trois groupes secondaires qui me paraissent assez naturels : les *Mélasites*, qui se distinguent facilement par les carènes marginales du pronotum, parallèles aux sutures prosternales, tandis qu'elles sont toujours convergentes en avant chez les autres; les *Eucnémites propres* et les *Hylocharites*, qui se distinguent par la forme des lames des hanches postérieures.

I. Groupe secondaire des **MÉLASITES**.

Carènes marginales du pronotum subparallèles aux sutures prosternales et largement distantes les unes des autres. Sutures prosternales toujours simples. Lames des hanches postérieures brusquement et fortement dilatées en dehors.

On ne connaît jusqu'ici que deux genres qui doivent rentrer dans ce groupe.

Genre 2. **Melasis** Oliv.

(μέλας, noir.)

Olivier, Entom., II, 30. — Lacord., Gen. des Col., IV, 99. — Kiesenw., Naturg. der Ins. Deuts., IV, 190. — Jacquelin Duval, Gen. des Col., II, 113. — Thom., Skand. Col., VI, 46.

Corps étroit, allongé, plus ou moins cylindrique. Tête grande, peu convexe, très-profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome faiblement rétréci à sa base, avec son bord antérieur échancré au milieu et sinué de chaque côté. Front plan. Mandibules arquées, en pointe simple, offrant sur leur dos, vers leur base, une petite surface déprimée, extérieurement apparente, finement rugueuse et pubescente. Dernier article des palpes maxillaires ovalaire. Antennes médiocrement allongées (♂) ou assez

courtes (♀), à premier article assez long, un peu arqué, deuxième petit, troisième également petit (♀) ou un peu plus grand et triangulaire (♂), les suivants transversalement prolongés en dedans, à prolongements graduellement plus longs vers le sommet, obtus et assez courts (♀), aigus et deux fois plus longs (♂). Pronotum moins long que large, subcylindrique, graduellement rétréci en arrière, avec ses angles postérieurs aigus et saillants. Sutures prosternales simples, nullement excavées. Lames des hanches postérieures notablement dilatées en dedans, brusquement et fortement rétrécies en dehors. Pattes robustes, larges, comprimées principalement chez les mâles. Tarses de même, fortement atténués vers le sommet, à premier article aussi long que les deux suivants réunis. Crochets des tarses simples.

La forme allongée cylindrique et subparallèle des *Melasis* les rend très-faciles à reconnaître. Leurs espèces sont jusqu'ici peu nombreuses et paraissent propres à l'Europe et à l'Amérique.

On les trouve dans l'intérieur du bois, et la larve du *M. buprestoides* seule est connue.

Tableau des espèces du genre MELASIS.

1. Front sans carène au-dessus de l'insertion des antennes . . . . . 2.
— Front avec une petite carène au-dessus de l'insertion des antennes. . . . . 3. *rufipalpis.*

2. ♂. Pronotum plus court, plus large à la base, et offrant au-dessus des angles postérieurs une petite sinuosité bien distincte (1). . . . . 1. *buprestoides.*
— ♂. Pronotum moins court, moins large à la base, et sans sinuosité distincte au-dessus des angles postérieurs (1) . . . . . 2. *pectinicornis.*

(1) Les ♀ de ces deux dernières espèces sont tellement voisines que je n'ai pu les faire rentrer dans ce tableau et j'ai préféré renvoyer pour la détermination à leurs descriptions respectives.

1. M. BUPRESTOIDES Lin.

(Pl. 4, fig. 4.)

Nigro-picea, opaca, pube brevi grisco-flavescenti subtiliter vestita; capite punctato-rugoso, fronte media sulco lævi plus minusve distincto longitudinaliter notata, pone oculos transversim subcarinata; pronoto latitudine breviore, postice distincte sat fortiter attenuato, angulis posticis acutis, divergentibus atque productis, anticis non carinatis (♂); supra crebre asperato lineaque media longitudinali basali plus (♂) vel minus (♀) elongata; elytris punctato-striatis, interstitiis subtiliter granulatis atque crenulatis; lobo prosternali sat lato, postice subsensim attenuato; pedibus brunneo-ferrugineis, femoribus infuscatis.

Var. *Capite postice longitudinaliter carinata.*

Long. 5 à 10 mill.

Elater buprestoides Lin., System. Nat., édit. XIII, vol. I, pars II, 656 (1767). — Fabr., Mant. Ins., 175 (1787).

Le Richard noir chagriné Geoffroy, Hist. abrégée des Ins., édit. I (1764).

Cucujus dentatus Fourcroy, Entom. Parisiensis, 34 (1785).

Melasis buprestoides Oliv., Entom., II, n° 30, pl. 1 (1790). — Illiger, Käf. Preuss., 348 (1798). — Latr., Gen. Crust. et Ins., I, 247 (1806). — Gyllenhal, Ins. Suec., I, 437 (1808). — Curtis, Brit. Ent., II, 55. — Redtenb., Faun. aust., édit. II, 482. — Kiesenw., Naturg. Ins. Deut., IV, 192 (1863). — Thoms., Skand. Col., VI (1864).

Hispa flabellicornis Fabr., Syst. Entom., 70 (1775).

Elater flabellicornis Lin., Syst. Natur., édit. Gmel., I, p. IV, 1734 (1788).

Melasis flabellicornis Fabr., Ent. Syst., I, 244 (1792). — Herbst, Nat.

Col., V, 49 (1793). — Payk., Faun. Suec., I, 320 (1798). — Illig., Mag., V, 226 (1806). — Panzer, Faun. Ins. Germ., III, fig. 9.

Ptilinus flabellicornis Kugel., Schneid. Mag., 491 (1792).

Var. ♂ *M. elateroides* Ill., Mag., V, 227 (1806). — Gyl., Ins. Suec., IV, 366 (1827). — Thoms., Skand. Col., VI, 47 (1854).

Corps allongé, subcylindrique, en entier d'un noir de poix et mat, revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre ou même jaunâtre, très-fine et très-courte, assez serrée. Tête couverte d'une ponctuation assez forte, très-serrée et un peu rugueuse. Front offrant dans son milieu un léger sillon longitudinal plus ou moins marqué, et de plus, en général, marqué, derrière la base des antennes, d'une petite ligne élevée transverse qui s'efface presque entièrement chez certains individus. Antennes ferrugineuses, à premier article un peu rembruni, à articles 4-10 transversalement prolongés en dedans en un lobe obtus au bout chez la ♀; plus longuement et plus aiguëment prolongés chez le ♂ à partir du sixième. Pronotum moins long que large, graduellement et assez fortement rétréci en arrière, très-obsolétement sinué (♂) ou droit au-dessus des angles postérieurs, qui sont un peu divergents en arrière et notablement saillants; le ♂ avec son bord antérieur largement et peu fortement échancré, ses angles antérieurs étant peu proéminents, largement arrondis et nullement relevés en une carène crénelée; la ♀ avec son bord antérieur plus fortement échancré, ses angles antérieurs, par suite, plus saillants et munis d'une ligne élevée crénelée bien distincte suivant leur contour; médiocrement convexe dans son milieu; couvert en dessus de quelques points visibles au milieu et de fortes granulations élevées, aiguës et serrées, plus fortes et plus denses sur les côtés; assez notablement et un peu brusquement défléchi à la base, où il est profondément bisinué; marqué au milieu de cette dernière d'une ligne longitudinale ne dépassant guère le milieu chez la ♀, plus longue chez le ♂ et atteignant souvent le bord antérieur. Élytres allongées, cylindriques, arrondies chacune à la base, légèrement rétrécies en arrière, un peu obtuses ensemble au sommet; à stries toutes bien marquées, bien distinctement ponctuées, leurs intervalles faiblement convexes, densément et finement granulés, rugueux. Saillie prosternale assez large, légèrement et subgraduellement rétrécie en arrière. Pattes ferrugineuses en entier ou avec les cuisses plus ou moins rembrunies. Les jambes postérieures et les tarses garnies en dedans de longs poils chez le ♂. Tarses plus clairs, à dernier article testacé.

Var. *a*. Tête marquée sur le vertex d'une petite ligne élevée lisse plus ou moins longue.

Var. *b*. Élytres d'un ferrugineux rougeâtre ; dessous du corps rougeâtre.

Le *M. buprestoides* est certainement l'un des Eucnémides les plus répandus dans les collections et dont l'habitat est le plus étendu, car on le trouve pour ainsi dire dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'en Sicile. Il n'est pas rare aux environs de Paris, et se trouve dans le courant de juin sur le hêtre, le saule, le bouleau, l'aune et le chêne. Il est déjà métamorphosé en hiver, et on le prend quelquefois à cette époque enfoncé très-profondément dans le bois.

La larve de cette espèce est connue depuis longtemps, et M. Perris a bien voulu en donner une nouvelle description comparative au commencement de ce travail.

2. M. PECTINICORNIS Melsh.

(Pl. 4, fig. 5.)

Nigro-picea opaca, pube brevi flavescenti subtiliter vestita; capite punctato-rugoso; fronte media depressione longitudinali notata, antice transversim haud carinata; pronoto latitudine breviore, postice sensim leviter attenuato, angulis posticis acutis non divergentibus atque vix productis (♂) *; supra angulos posticos fortiter angustato, illis productis divergentibus* (♀)*; supra crebre asperato lineaque media longitudinali leviter sulcata ; elytris punctato-striatis, interstitiis subtiliter granulatis ; lobo prosternali angusto, postice fortiter attenuato; pedibus brunneo-ferrugineis, femoribus infuscatis.*

Var. *Elytris rufo-brunneis.*

Long. 6 à 7 1/2 mill.

Melasis pectinicornis Melsheimer, Proceed. of the Acad. of Philad., II.

148. — Leconte, Proceed. of the Acad. of Philad., VI, 46.— Leconte, Revision of the Elateridæ of the United States (from the Americ Philosoph. Transact., X, 411).

Corps allongé, subcylindrique, en entier d'un noir de poix et mat, revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre, très-fine, courte. Tête à ponctuation forte, très-serrée et un peu rugueuse. Front déprimé longitudinalement dans son milieu, sans trace de ligne transverse au-dessus de la base des antennes. Yeux assez petits, nullement saillants. Antennes ferrugineuses à premier article plus foncé, 4-10 pectinés chez la ♀, plus longuement et plus aiguëment prolongés chez le ♂. Pronotum moins long que large, très-légèrement rétréci en arrière chez le ♂, non sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, qui sont aigus mais très-courts et à peine divergents; chez la ♀ le bord antérieur est fortement échancré, les côtés sont légèrement et graduellement rétrécis en arrière, distinctement et brusquement étranglés tout à fait au-dessus des angles postérieurs, qui sont saillants et notablement divergents; enfin les angles antérieurs sont relevés en une carène crénelée; médiocrement convexe dans son milieu, couvert en dessus de points serrés et de granulations élevées, aiguës, plus fortes et plus denses sur les côtés, fortement et brusquement défléchi à la base, où il est faiblement bisinué; marqué dans toute sa longueur d'une ligne longitudinale enfoncée plus ou moins distincte (♂) ou un peu oblitérée en avant (♀). Élytres allongées, cylindriques, arrondies chacune à leur base, légèrement rétrécies en arrière, un peu moins obtuses ensemble au sommet que chez le précédent; à stries toutes bien marquées et distinctement ponctuées, leurs intervalles faiblement convexes, densément et finement granulés et rugueux. Saillie prosternale un peu moins large à la base, subgraduellement rétrécie en arrière. Pattes d'un ferrugineux brunâtre avec les cuisses plus ou moins foncées. Tarses de même couleur, à dernier article testacé.

Var. Élytres d'un brun rougeâtre.

Très-voisine du *M. buprestoides;* cette espèce s'en distingue cependant assez facilement par son pronotum moins rétréci en arrière et ses angles postérieurs moins saillants chez le ♂, de même que par ses côtés plus étranglés au-dessus des angles postérieurs chez la ♀, qui sont un peu plus saillants et plus divergents, enfin par la saillie prosternale qui est un peu plus étroite à la base.

Cet insecte se trouve en Pensylvanie (Melsheimer, Leconte) et dans l'Ohio (docteur Schaum).

3. M. RUFIPALPIS Chevr.

(Pl. 4, fig. 6.)

Nigro-picea, opaca, pube brevi griseo-flavescenti quam subtiliter vestita; capite punctato-rugoso, antice late depresso; fronte pone oculos transversim distincte carinata; antennis infuscatis; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, postice vix attenuato, angulis posticis productis sed apice obtusis, dense fortiterque asperato, basi linea media longitudinali, antice late deleta, notato; elytris punctato-striatis, interstitiis distincte granulatis; lobo prosternali parum lato, postice sensim attenuato; pedibus brunneo-ferrugineis; femoribus infuscatis.

Long. 9 1/2 mill.

Melasis rufipalpis Chevrol., Col. du Mexique cent., II, n° 193.

Corps allongé, subcylindrique, en entier d'un noir de poix et mat, revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre extrêmement fine et très-courte. Tête à ponctuation forte, très-serrée et un peu rugueuse. Épistome longitudinalement déprimé dans son milieu, la dépression limitée en arrière derrière les yeux par une petite carène transverse très-distincte. Antennes d'un brun rougeâtre, à premier article d'un noir de poix, du reste conformées comme chez le précédent. Pronotum moins long que large, à peine rétréci en arrière, nullement sinué sur les côtés, avec ses angles postérieurs un peu prolongés en arrière, non divergents et légèrement arrondis au bout; assez convexe dans son milieu; couvert en dessus de points assez serrés, nullement enfoncés, tout à fait superficiels, et de granulations aiguës assez fortes, plus denses sur les côtés; assez notablement déllechi à la base, où il est notablement bisinué, marqué d'une ligne enfoncée longitudinale médiane bien distincte à la base, s'effaçant bientôt en avant et ne dépassant guère le milieu. Pronotum de la ♀ un peu plus élargi en avant, avec ses angles antérieurs, par suite, en apparence plus saillants et munis d'une légère ligne élevée crénelée, un peu arquée suivant leur contour antérieur. Élytres allongées, cylindriques, arrondies chacune

à la base, légèrement rétrécies en arrière, un peu obtuses ensemble au sommet, à stries toutes bien marquées, finement ponctuées, leurs intervalles légèrement convexes, densément et distinctement granulés et rugueux. Saillie prosternale médiocrement large, graduellement mais sensiblement rétrécie en arrière. Pattes d'un ferrugineux brunâtre, avec les cuisses plus obscures.

Cette espèce se distingue des deux précédentes par son pronotum presque droit sur les côtés, à peine rétréci en arrière, par ses angles postérieurs, arrondis au bout quoique saillants, et par la dépression de la base de l'épistome.

J'ai dû la communication de cet insecte à l'obligeance de MM. Chevrolat et Guérin-Méneville.

Il provient du Mexique.

M. Lacordaire (Gen. des Coléopt., IV, 100) fait rentrer dans le genre *Melasis* l'*Eucnemis quadricollis* de Say, et cite à cette occasion les deux opinions émises par les auteurs au sujet de cet insecte. Celle de Melsheimer (Cat. of the describ. Coleopt. of the United States, 67), qui place cette espèce dans les *Nematodes,* et celle de M. Leconte (Revis. of the Elateridæ of the United States. — Am. Philosoph. Trans., X, 411), qui la range provisoirement dans les *Melasis.*

Depuis cette époque M. Leconte a pu voir le type de l'insecte en question, et a reconnu qu'il n'appartenait nullement à la famille des Eucnémides, mais devait être classé dans les Élatérides, et a établi sur lui (List of the Coleoptera of North America, pars I, 48) son genre *Bladus,* qui se place auprès des *Athous.*

Genre 3. **Tharops** de Cast.

(θάρρος, courage; ὤψ, aspect.)

De Casteln. in Silberm., Rev. Entom., III, 168. — Lacord., Gen. des Col., IV, 100.— Kiesenw., Naturg. der Ins. Deuts., IV, 193. — Jacquelin Duval, Gen. des Col., III, 114. — *Isorhipis* Lac. Faun. env. Paris,

I, 622. — *Nematodes* Redt., Quæd. Gen. et Spec. Archid. Aust., 9. — *Melasis* Say, Journ. Acad. Nat. Sc., III, p. 166 (ex parte).

Corps allongé, subcylindrique, plus ou moins atténué postérieurement. Tête grande, convexe. Épistome notablement rétréci à sa base, avec son bord antérieur légèrement arrondi au milieu, et ses côtés tranchants se confondant avec les joues. Mandibules robustes mais assez courtes et peu fortement croisées au repos, subtrigones avec une surface externe antérieure mate et subtriangulaire. Dernier article des palpes maxillaires ovalaire. Antennes assez allongées, à premier article long, un peu courbe, deuxième petit, troisième le double plus long, subobconique, les suivants généralement prolongés en dedans, et par suite pectinés ou dentés (♀), ou petits et très-longuement flabellés (♂), à rameaux subégaux. Pronotum cylindrique, avec ses angles postérieurs plus ou moins courts mais aigus et saillants. Sutures prosternales simples, nullement excavées. Lames des hanches postérieures notablement dilatées en dedans en une lame subquadrangulaire, brusquement et fortement rétrécies en dehors. Pattes assez grêles. Tarses longs et étroits, filiformes, à premier article aussi long environ que tous les suivants réunis, le quatrième très-petit, entier. Crochets des tarses simples.

Ce genre ne renferme jusqu'ici qu'un nombre d'espèces assez restreint propres à l'Europe et à l'Amérique du Nord.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE THAROPS.

1. Élytres assez densément revêtues d'une fine et courte pubescence déprimée, jaunâtre, ne formant aucune espèce de dessins. . . . . 2.

— Élytres densément revêtues d'une fine pubescence soyeuse, cendrée, formant des dessins très-distincts . . . . . 8. *nubila*.

2. Sillon longitudinal médian du pronotum entier. . 3.

— Sillon longitudinal médian du pronotum n'arrivant qu'au milieu. . . . . 5.

3. Lobe basilaire médian du pronotum fortement échancré en arrière. Antennes et pattes ferrugineuses. . . . . 1. *melasoides.*

— Lobe basilaire médian du pronotum plus court et à peine sinué en arrière. . . . . 4.

4. Antennes et pattes ferrugineuses. Élytres presque en entier d'un châtain clair. . . . . 2. *Marmottani.*

— Antennes et pattes d'un noir brun ainsi que tout le dessus du corps. Les deux derniers articles des tarses testacés. . . . . 3. *obscuricornis.*

5. Écusson allongé-oblong. Pronotum moins long que large . . . . . 5. *nigriceps.*

— Écusson moins allongé. Pronotum aussi long ou un peu plus long que large. . . . . 6.

6. Élytres unicolores . . . . . 4. *Picteti.*

— Élytres marquées d'une large bande longitudinale commune d'un noir ferrugineux dépassant le milieu en arrière. Sillon du pronotum brusquement terminé en avant. . . . . 6. *obliqua.*

— Élytres d'un châtain clair avec les épaules noires. Sillon du pronotum s'effaçant avant le milieu. . 7. *ruficornis.*

1. Tit. MELASOIDES de Cast.

(Pl. 4, fig. 7.)

Nigro-picea, pube subtili griseo-flavescente sat dense vestita; antennis ferrugineis, pectinatis (♀) (pl. 4, fig. 7, *a*), *vel longe flabellatis* (♂); *pronoto latitudine paulo longiore, antice vix attenuato, angulis posticis acutis, leviter productis, medio linea impressa longitudinali sat lata integra notato, subtiliter plus minusve dense punctato; elytris subtiliter punctato-*

striatis, striis extus plus minusve deletis, interstitiis subtiliter, dense granulatis. Pedibus ferrugineis vel brunneo-ferrugineis.

Var. a. *Antennarum basi pedibusque infuscatis.*

Var. b. *Elytris abdomine pedibusque rufo-ferrugineis* (*flavescens* Dej., Cat.).

Long. 6 mill. à 10 mill.

Tharops melasoides de Cast., Rev. Ent. de Silberm., III, 169.—Kiesenw., Naturg. der Ins. Deuts., IV, 194. — Jacquelin Duval, Gen. Col. Eur., III, pl. 27, fig. 133. — Redtenb., Faun. Austr., édit. II, p. 482.

Isorhipis Lepaigei Lac., Faune ent. Env. Paris, 623.

Nematodes strepens Redtenb., Quæd. Gen. et Spec. Archid. Austriæ nondum descript.

(*Lesofskyi* Sturm, Cat., 1843, p. 64.)

Corps allongé, subcylindrique, assez atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, revêtu en dessus d'une pubescence couchée d'un gris jaunâtre, fine, assez courte et assez dense. Tête densément ponctuée, rugueuse. Front offrant une dépression transverse légère en avant à la base de l'épistome. Antennes ferrugineuses à premier article plus ou moins rembruni, très-fortement flabellées à partir du quatrième article chez les mâles, pectinées chez les femelles (pl. 4, fig. 7 *a*). Pronotum un peu plus long que large, à côtés presque parallèles ou à peine atténués en avant avec ses angles postérieurs aigus et assez saillants; fortement bisinué à la base, avec un lobe médian bien marqué, échancré dans son milieu; marqué dans toute sa longueur d'une ligne longitudinale médiane enfoncée, bien marquée et assez large, surtout en arrière; couvert d'une ponctuation assez fine, devenant un peu rugueuse vers les angles postérieurs et plus ou moins serrée. Écusson subovalaire. Élytres allongées, subcylindriques, atténuées vers l'extrémité; à stries assez fines plus ou moins effacées, sauf la juxta-suturale au sommet, finement ponctuées, à intervalles couverts de petits grains assez serrés, plus fins et plus denses vers l'extrémité. Pattes ferrugineuses ou d'un ferrugineux brunâtre.

Var. *a.* Base des antennes et pattes rembrunies.

Var. *b.* Élytres d'un rouge ferrugineux, avec l'abdomen et les pattes de la même couleur.

Cet insecte se trouve surtout dans le centre de l'Europe. Il n'est pas très-rare aux environs de Paris, notamment à Compiègne et à Fontainebleau, et se prend assez communément dans certaines contrées de l'Allemagne. M. de Heyden l'a pris en nombre, aux environs de Francfort-sur-le-Mein, sur le hêtre, et l'a également capturé à Darmstadt sur des peupliers.

Les premiers états de cet insecte sont encore inconnus. D'après M. Klingelhöffer (Kiesenw., Naturg. Ins. Deuts., IV. 194), sa larve vivrait dans le bois de hêtre.

2. Th. Marmottani.

Nigro-picea, elytris castaneis, humeris lateribus apiceque plus minusve nigro infuscatis; pube subtili flavescenti sat dense vestita; antennis ferrugineis, articulo primo infuscato, leviter obtuse dentatis (♀); *pronoto latitudine paululum longiore, antice vix attenuato, angulis posticis acutis rectis, medio linea longitudinali impressa notato, sat fortiter, densius punctato rugoso; scutello obovato; elytris subtiliter punctato-striatis, striis apice distinctis, interstitiis subtiliter dense granulatis; pedibus dilute ferrugineis, femoribus infuscatis.*

Long. 5 à 7 mill.

Corps allongé, subcylindrique, assez densément revêtu en dessus, surtout sur les élytres, d'une pubescence couchée d'un jaune doré, fine et assez courte. Tête noire, densément ponctuée-rugueuse. Front offrant une dépression légère en avant, à la base de l'épistome. Yeux médiocres, peu saillants. Antennes ferrugineuses à premier article un peu rembruni; faiblement et très-obtusément dentées à partir du quatrième article chez les femelles. Pronotum d'un noir de poix un peu plus long que large, à côtés presque parallèles ou à peine atténués en avant, avec ses angles postérieurs aigus et un peu saillants; fortement bisinué à la base, avec son lobe médian assez court et obtus, légèrement sinué; marqué dans toute sa longueur d'une ligne longitudinale médiane enfoncée bien dis-

tincte ; couvert d'une ponctuation assez forte, presque confluente et très-rugueuse; offrant de chaque côté, vers le milieu, une dépression oblique en avant assez légère. Écusson d'un noir de poix, subovalaire. Élytres d'un ferrugineux rougeâtre, offrant de chaque côté de l'épaule, en dehors, une tache d'un brun foncé ; plus ou moins rembrunies en dehors et dans leur tiers postérieur; allongées, subcylindriques, un peu atténuées vers l'extrémité ; à stries assez fines toutes bien marquées, même en arrière, finement ponctuées ; à intervalles couverts de petits grains serrés, un peu plus denses vers l'extrémité. Dessous du corps en entier d'un noir de poix. Pattes d'un ferrugineux clair, avec les cuisses rembrunies.

Bien que cette espèce ressemble extrêmement au premier abord à la variété à élytres rougeâtres du *M. melasoides*, on peut cependant facilement la reconnaître à ses antennes peu fortement et obtusément dentées, à la ponctuation de son pronotum plus serrée et fortement rugueuse, et même à la coloration de ses élytres, ainsi qu'à la couleur du dessous du corps, qui est entièrement noire, tandis que l'abdomen est ferrugineux chez les variétés du *melasoides* à élytres rougeâtres. Elle s'éloigne également du *Th. nigriceps* par son pronotum entièrement noir, parallèle sur les côtés avec ses angles postérieurs non dirigés en dehors, sa ponctuation rugueuse et très-serrée, ainsi que par la coloration de ses élytres et du dessous du corps.

L'on doit la découverte de ce joli *Tharops* à MM. le docteur Marmottan et Charles Brisout de Barneville, qui l'ont pris au mois de juin à Fontainebleau sur des bûches de chêne, et à M. Gambey, qui l'a trouvé dans cette même localité sur des charmes.

On n'a pris jusqu'ici que des exemplaires femelles.

J'ai dédié ce joli insecte à mon excellent ami le docteur Marmottan, chasseur aussi intelligent qu'intrépide, auquel l'entomologie doit déjà de belles et nombreuses découvertes.

3. TH. OBSCURICORNIS.

(Pl. 4, fig. 8.)

Nigro-picea, pube subtili grisco-flavescente sat dense vestita ; antennis fusco-brunneis, dorso articuloque apicali ferrugineis ; pronoto latitudine

vix breviore, lateribus recto, antice rotundatim leviter attenuato, angulis posticis acutis, leviter productis, medio linea impressa longitudinali sat lata, antice deleta, notato, dense punctato ; elytris sat fortiter punctato striatis, striis apice summo distinctis, interstitiis subtiliter dense granulatis ; pedibus nigro-brunneis ; tarsis apice testaceis.

Long. 6 mill.

Corps allongé, subcylindrique, sensiblement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, revêtu en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, fine, assez courte et assez dense. Tête très-densément ponctuée-rugueuse. Front égal, sans dépression sensible en avant à la base de l'épistome. Antennes fortement flabellées à partir du quatrième article chez le mâle, d'un brun noirâtre, avec le second article, la base des articles flabellés, et le dernier tout entier, d'un ferrugineux brunâtre. Pronotum à peine moins long que large, droit sur les côtés, très-légèrement atténué-arrondi en avant, avec ses angles postérieurs aigus et à peine saillants, fortement bisinué à la base, avec un lobe médian extrêmement court, à peine sinué au milieu; marqué d'une ligne longitudinale enfoncée assez profonde partant du milieu de la base et n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur; couvert d'une ponctuation assez notable et serrée, devenant un peu rugueuse vers les angles postérieurs. Écusson subovale oblong. Élytres allongées, subcylindriques, notablement et graduellement atténuées en arrière, à stries assez profondes, bien marquées, à peine un peu effacées tout à fait au bout, très-distinctement ponctuées, à intervalles couverts de petits grains serrés, plus fins mais plus denses vers l'extrémité. Pattes d'un noir brun, avec leurs articulations d'un brun rougeâtre et les deux derniers articles des tarses testacés vers le sommet.

La forme, la couleur et le sillon du pronotum de cette espèce la rapprochent du *melasoides*, dont elle est néanmoins bien distincte par la couleur des antennes et des pattes, ainsi que par le lobe postérieur du pronotum bien plus court, et les stries des élytres, beaucoup plus fortes.

Le seul exemplaire ♂ que je possède m'avait été obligeamment communiqué par feu Hamlet Clark.

Cet insecte avait été trouvé à Constantia (États-Unis).

4. Th. Picteti.

Præcedenti valde affinis, sed antennis (articulo primo excepto) dilute ferrugineis pronoti linea impressa breviori medium non attingente, differre videtur.

Long. 6 mill.

Cette espèce se rapproche tellement de notre *obscuricornis* qu'il me paraît tout à fait inutile d'en donner une longue description. Je vais donc me borner à mentionner ici ses caractères différentiels.

Antennes du ♂ d'un testacé ferrugineux à premier article seulement un peu rembruni. Ligne longitudinale du pronotum ne dépassant pas le milieu en avant, mais assez brusquement interrompu. Les tibias des pattes antérieures sont ferrugineux dans leur tranche inférieure, et les tarses sont en entier d'un testacé ferrugineux.

L'insecte qui nous occupe me paraît si voisin du précédent que j'ai longtemps hésité à le décrire.

Je crois cependant qu'on doit le considérer comme une espèce réelle, bien distincte de l'*obscuricornis* par la ligne enfoncée de son pronotum, beaucoup plus courte, caractère que je n'ai vu varier jusqu'ici dans aucune des autres espèces du genre.

De plus, le *Th. obscuricornis* provient de Constantia, dans les États-Unis, et le *Picteti* de la Nouvelle-Fribourg, dans le Brésil.

J'ai dédié cet insecte à M. le professeur Pictet, comme une bien faible marque de gratitude de ma part pour toutes les bontés qu'il a bien voulu avoir pour moi. Grâce à son extrême obligeance, j'ai pu avoir en communication les Eucnémides du Musée de Genève.

J'ai fait cette description sur l'unique exemplaire ♂ de la collection du Musée.

5. Th. NIGRICEPS Mann.

(Pl. 4, fig. 9.)

Supra nigra, macula humerali plus minusve distincta, antennis pedibusque testaceo ferrugineis (♂), *vel tota testaceo ferruginea cum capite nigro* (♀), *pube subtili flavescente sat dense vestita; antennis longe flabellatis* (♂) *vel tantum dentatis* (♀) (pl. 4, fig. 9 *a*); *pronoto latitudine paululum breviore, antice leviter* (♂), *vel fortius* (♀) *attenuato, angulis posticis acutis, parum productis* (♂), *paulo divergentibus* (♀), *medio linea longitudinali postica distincte impressa notato, utrinque ad medium transversim impresso, subtiliter dense punctato; scutello elongato-oblongo; elytris subtiliter punctato-striatis, striis apice summo vix delctis; interstitiis subtiliter dense granulatis; subtus rufo-ferruginea brunneoque variegata* (♀), *vel tota nigra* (♂); *pedibus rufo-ferrugineis* (♀), *vel brunneis cum tibiis tarsisque ferrugineis* (♂).

Long. 5 à 9 mill.

Eucnemis nigriceps Mann., Eucnem. Ins. Gen. Mon., 35.

Tharops nigriceps Kiesenw., Naturg. Ins. Deuts., IV, 195.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement atténué en arrière, assez densément revêtu en dessus, principalement sur les élytres, d'une pubescence couchée d'un jaune doré, fine et assez courte. Tête noire, densément ponctuée-rugueuse. Front offrant une dépression très-légère, souvent même indistincte en avant à la base de l'épistome. Antennes fortement flabellées chez les mâles à partir du quatrième article, dentées implement chez les femelles (pl. 4, fig. 9 *a*), d'un ferrugineux testacé. Pronotum du mâle noir, guère moins long que large, légèrement rétréci en avant, non sinué sur les côtés, avec ses angles postérieurs aigus et légèrement saillants: fortement bisinué à la base, avec un lobe médian assez court, sinué aussi dans son milieu, marqué d'une petite ligne longitudi-

nale enfoncée, bien distincte, partant de la base et ne dépassant pas le milieu en avant; marqué de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, d'une dépression transverse légèrement oblique en avant, plus ou moins grande mais bien distincte, quelquefois même assez profonde; couvert d'une ponctuation médiocre assez serrée, un peu plus dense et un peu rugueuse vers les angles postérieurs. Pronotum de la femelle d'un roux ferrugineux, quelquefois un peu rembruni, un peu plus court, moins graduellement rétréci en avant, plus sensiblement à partir du milieu, avec ses angles postérieurs un peu divergents; le reste comme chez le mâle. Écusson allongé oblong, sensiblement plus long que celui des précédents. Élytres d'un châtain clair (♀), ou d'un noir de poix avec une tache ferrugineuse obsolète et très-vague dans le tiers antérieur (♂); subcylindriques, un peu atténués vers l'extrémité, à stries assez fines, à peine un peu effacées ou confuses tout à fait au bout, finement ponctuées, à intervalles couverts de très-petits grains serrés. Dessous du corps d'un roux ferrugineux plus ou moins varié de brun obscur, principalement sur la poitrine (♀), ou en entier d'un noir de poix (♂). Pattes d'un roux ferrugineux (♀), ou brunâtre avec une partie des jambes et les tarses ferrugineux (♂).

Var. *a*. Élytres du ♂ de la couleur de celles de la ♀.

La femelle de cette espèce se distingue très-facilement de celle du *Th. melasoides* par son système de coloration, ses antennes simplement dentées, la structure de son pronotum et la forme plus allongée de son écusson. Le mâle en paraît plus voisin, mais est pourtant bien facile à reconnaître à son écusson plus long, son pronotum un peu plus court avec sa ligne médiane longitudinale étroite et marquée seulement en arrière, et de plus, de chaque côté, à sa dépression transverse, plus marquée.

Le *Th. nigriceps* est encore assez peu répandu dans les collections. Il a été décrit de la Géorgie asiatique par M. Mannerheim; mais tous les exemplaires que je possède proviennent de Slavonie et m'ont été envoyés ar mon ami et collègue M. le docteur Em. de Friwaldsky.

6. Th. obliqua Say.

(Pl. 5, fig. 1.)

Nigro-picea, in elytrorum basi, vitta lata communi dilute ferruginea, postice plus minusve extensa, ornata; pube subtili flavescenti sat dense vestita; antennis rufo-ferrugineis feminæ dentatis; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus antice leviter rotundato, postice recto, angulis posticis acutis satque productis, medio longitudinaliter leviter sulcato, postice subito linea profunde impressa notato, dense punctato; scutello ovato; elytris punctato-striatis, striis apice summo vix delctis, interstitiis dense subtiliter granulatis; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus infuscatis.

Long. 8 mill.

Eucnemis obliquus Say, Trans. of the Amer. Phil. Soc., new. ser., VI, 187.

Tharops obliquus Leconte, Revis. of the Elateridæ of the United States, p. 412.

Corps allongé, subcylindrique, peu atténué en arrière, d'un noir de poix, densément revêtu d'une pubescence couchée jaunâtre, fine et courte. Tête très-densément ponctuée-rugueuse. Front offrant en avant, à la base de l'épistome, une dépression transverse bien marquée. Antennes d'un roux ferrugineux clair, dentées chez la femelle à partir du quatrième article. Pronotum à peu près aussi long que large, subcylindrique, légèrement arrondi sur les côtés en avant, avec ceux-ci droits en arrière, ses angles postérieurs aigus et assez saillants, et même un peu divergents; fortement bisinué à la base, avec son lobe médian très-court, à peine sinué au milieu, marqué d'un léger sillon longitudinal médian formant dans sa moitié postérieure une ligne fine mais brusquement tranchée et fortement enfoncée; couvert d'une ponctuation bien marquée et très-serrée, distinctement rugueuse vers les angles postérieurs. Écusson subovale, sensiblement plus court que celui du *nigriceps*. Élytres noires avec

une large bande médiane commune d'un roux ferrugineux, partant de la base et dépassant plus ou moins le milieu, plus claires chez quelques-uns, la bande médiane devenant jaunâtre et les parties noires moins étendues d'un brun roux; allongées, subcylindriques, peu atténuées vers l'extrémité; à stries toutes bien marquées, à peine un peu effacées tout à fait au bout; distinctement et densément ponctuées, à intervalles couverts de petits grains très-serrés et rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix. Pattes d'un roux ferrugineux, avec les cuisses brunâtres.

Le *Th. obliqua* se distingue de toutes les autres espèces du genre par son système de coloration et la ligne médiane de son pronotum. Son mâle m'est resté inconnu.

Cet insecte se trouve aux environs de New-York, dans l'Ohio et dans le New-Hampshire.

J'ai dû la communication de quelques exemplaires à l'obligeance de M. vom Bruck et du docteur Haag.

7. TH. RUFICORNIS Say.

(Pl. 5, fig. 2.)

Nigro-picea cum elytrorum tertia parte antica, humeris exceptis, dilute castanea; pube subtili flavescenti sat dense vestita; antennis testaceis, articulo primo infuscato, fœminæ dentatis; pronoto longitudinis latitudine, basi lateribus non attenuato, in tertia parte antica tantum distincte attenuato, angulis posticis acutis, parum productis, media parte postica linea longitudinali angusta distincte impressa, antice post medium deleta, dense punctato; scutello subovato, elytris punctato-striatis, striis apice summo vix deletis, interstitiis dense rugose punctatis; pedibus testacco-ferrugineis, femoribus infuscatis.

Long. 5 1/2 mill.

Melasis ruficornis Say, Journ. Acad. Nat. Sc., III, p. 166.

Eucnemis (*Nematodes*) *ruficornis* Say, Trans. Amer. Philos. Soc., VI, 187.

Tharops ruficornis Leconte, Revis. of the Elateridæ of the United States, p. 411.

(*Nematodes semivittatus* Harris, Dej., Catal., édit. 3, p. 96.)

Corps très-étroit, allongé, subcylindrique, peu atténué en arrière, d'un noir de poix; densément revêtu d'une pubescence couchée jaunâtre, fine et courte. Tête très-densément ponctuée, rugueuse. Front n'offrant pas de dépression distincte en avant à la base de l'épistome. Antennes à premier article d'un ferrugineux brunâtre, les suivants d'un testacé un peu roussâtre, dentées à partir du quatrième article chez la femelle. Pronotum au moins aussi long que large, subcylindrique, nullement rétréci dans ses deux tiers basilaires, mais plutôt un peu dilaté, distinctement rétréci à partir de son tiers antérieur, assez notablement impressionné transversalement de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, ce qui le fait paraître très-légèrement sinué sur les côtés, avec ses angles postérieurs aigus et légèrement saillants; fortement bisinué à la base, avec un lobe médian assez court et visiblement échancré dans son milieu; marqué dans sa moitié postérieure d'une ligne enfoncée longitudinale médiane très-fine mais profonde à sa base et s'atténuant en avant, où elle disparaît un peu après le milieu; couvert d'une ponctuation bien marquée et serrée, devenant rugueuse vers les angles postérieurs. Écusson subovalaire. Élytres d'un châtain clair dans leur tiers antérieur, d'un noir de poix dans le reste de leur surface, avec les épaules sensiblement rembrunies, allongées, subcylindriques, légèrement atténuées vers l'extrémité; à stries toutes bien marquées, un peu effacées tout à fait au bout, distinctement ponctuées, à intervalles couverts d'une ponctuation serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix. Pattes d'un roux ferrugineux, avec les cuisses brunâtres.

Cette espèce est assez voisine de la précédente, mais se reconnaît néanmoins assez facilement à sa forme plus étroite, son pronotum atténué seulement dans son tiers antérieur et à la ligne médiane de ce dernier, beaucoup plus longue et s'atténuant graduellement pour s'effacer. Le mâle m'est resté inconnu.

Le *Th. ruficornis* se trouve dans le Missouri, près Bonneville.

8. TH. NUBILA.

(Pl. 5, fig. 3.)

Nigra, pube subtili grisco-cinerea densius vestita et variegata; antennis basi rufo-testaceis; pronoto longitudinis latitudine, supra convexiore, angulis, posticis acutis parum productis, antice pube cinerea bi-annulata, basi media linea longitudinali impressa angusta post medium evanescente notato, densius subtiliter punctato; scutello subovato, sat magno; elytris dense cinereo-sericeis, basi media obscurioribus, postice vitta transversali apiceque intus nigris, subtiliter punctato-striatis, interstitiis coriaceis, basi quam subtiliter granulatis; pedibus ferrugineis.

Long. 5 mill.

(*Isorhipis rufipes* Dej., Cat., édit. 3, p. 95.)

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué en arrière, noir en entier, très-densément revêtu d'une pubescence couchée d'un gris cendré, fine, courte, et formant des dessins distincts supérieurement. Tête ponctuée-rugueuse. Front n'offrant point de dépression bien distincte en avant. Antennes à premier article d'un testacé roussâtre. Pronotum au moins aussi long que large, très-convexe supérieurement, orné dans sa moitié antérieure de deux grands anneaux cendrés assez marqués, formés par la pubescence, très-légèrement arrondi sur les côtés tout à fait en avant, droit dans le reste de ceux-ci, avec ses angles postérieurs aigus et légèrement saillants; assez fortement bisinué à sa base, avec son lobe médian très-court et subéchancré à son tour dans son milieu; marqué au milieu, dans sa moitié postérieure, d'une fine ligne médiane enfoncée longitudinale, distincte; couvert d'une ponctuation fine et très-serrée. Écusson plus grand que chez le précédent, subovalaire. Élytres assez allongées, subparallèles, atténuées seulement vers l'extrémité, couvertes d'une pubescence d'un gris cendré un peu argenté très-serrée, laissant à découvert, de manière à faire tache, toute la partie basilaire, de plus une large bande transverse au-dessous du milieu et leur extrémité dans sa

partie médiane ; à stries assez marquées, finement ponctuées, à intervalles très-finement granulés vers la base, subtilement rugueux dans le reste de leur étendue. Dessous du corps noir en entier, avec la partie interne des lames des hanches postérieures un peu ferrugineuse. Pattes ferrugineuses.

Les dessins formés par la pubescence donnent à cet insecte un faciès tout particulier, qui ne permet point de le confondre avec aucun des précédents. Il provient également de l'Amérique du Nord.

L'exemplaire sur lequel j'ai fait cette description était inscrit dans la collection Dejean sous le nom inédit de *rufipes*, nom que j'ai pensé préférable de changer, puisqu'il se trouve déjà employé par Melsheimer pour une autre espèce d'Eucnémide.

II. Groupe secondaire des EUCNÉMITES PROPRES.

Carènes marginales du pronotum et sutures prosternales plus ou moins convergentes ou même réunies vers le même point en avant ; parfois peu notablement, mais les sutures prosternales alors excavées et comprises entre deux lignes. — Lames des hanches postérieures rétrécies en dehors, très-rarement subparallèles, mais alors métasternum avec une ligne oblique partant de l'épaule, ou avec la carène marginale du pronotum dédoublée.

Ce groupe secondaire est de beaucoup le plus considérable de la famille, et, malgré quelques genres qui semblent au premier abord faire exception, il me paraît bien homogène et très-distinct des deux autres. Dans les *Euryostus, Arisus, Idiotarsus, Pœcilochrus* et *Eucnemis*, chez lesquels les lames des hanches postérieures sont moins rétrécies en dehors que chez les autres genres du groupe, le métasternum offre en arrière des hanches intermédiaires un commencement de sillon ou une ligne oblique partant de l'épaule, caractère que nous ne retrouvons plus chez les Hylo-

charites; de même que chez les *Microrhagus Langsbergi*, *meticulosus*, *interpositus* et *humeralis*, dont les lames des hanches postérieures sont presque parallèles, nous voyons sur les côtés du pronotum des carènes marginales supplémentaires, tandis qu'elles sont simples chez les Hylocharites.

Le groupe secondaire peut encore se diviser ainsi :

A. *Tarses postérieurs et intermédiaires reçus dans de profonds sillons situés pour les premiers sur les segments abdominaux, et pour les seconds sur la longueur du métasternum.* (Genres *Potergus* à *Temnillus*.)

Genre 4. **Potergus.**

Corps très-étroit, peu épais, presque parallèle. Tête assez grande, assez convexe, peu notablement enfoncée dans le prothorax. Épistome assez peu resserré à la base, médiocrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peu près coupé droit, non sinué. Yeux assez gros. Front sans fossette profonde de chaque côté au-dessus de la cavité antennaire. Mandibules assez notablement croisées au repos, rugueuses sur leur tranche externe. Antennes subfiliformes, pas sensiblement renflées vers le sommet, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum; à premier article court, épais, à peine de la longueur des deux suivants réunis, les suivants plus étroits, le second un peu plus long que large, subégal aux suivants, qui deviennent graduellement un peu plus longs vers le sommet, les articles 9, 10 et 11 chacun deux fois aussi longs que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, graduellement atténué de la base au sommet, avec sa carène marginale distinctement dédoublée dans sa moitié antérieure. Sutures prosternales nulles. Sillon marginal du propectus assez profond, non fermé en arrière, se continuant à peu près directement sur la tête, où il est limité par un rebord du cadre buccal et par le bord interne des yeux. Pronotum assez grand, un peu moins long que large, plan, avec sa saillie postérieure sur le même plan. Lames des hanches postérieures brusquement dilatées tout à fait à leur base interne, de

manière à former ensemble une espèce de gros lobe obtus, puis brusquement rétrécies en dehors et subparallèles. Métasternum offrant de chaque côté, derrière les hanches intermédiaires, un sillon longitudinal pour recevoir les tarses au repos. Abdomen ayant de chaque côté un sillon longitudinal destiné à recevoir les tarses au repos. Pattes à peine comprimées. Tarses filiformes, les postérieures à premier article aussi long que les trois suivants réunis, quatrième entier. Ongles simples.

L'insecte sur lequel j'ai fait ce genre est tellement différent de tout ce que nous connaissons jusqu'ici qu'à vrai dire sa place dans la classification est assez difficile à trouver. Sa forme étroite et allongée le rapproche des *Tharops*, et ses sillons métathoraciques et abdominaux, destinés à recevoir les tarses, lui donnent quelque analogie avec les *Gastrallacus*. Aussi ai-je pensé que sa place devait être entre ces deux genres, dont il établit un peu le passage.

P. FILIFORMIS.

Elongatus, angustus, subparallelus, niger, opacus, supra pube cinereo-grisea sat dense vestitus; capite sat fortiter parum dense punctato, longitudinaliter carinato; antennis ferrugineis subfiliformibus; pronoto latitudine longitudine, antice sensim attenuato; elytris fortiter striato-punctatis, interstitiis subcoriaceis; pedibus fusco ferrugineis, tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps très-allongé, étroit et parallèle, en entier d'un noir mat, assez densément recouvert d'une pubescence grisâtre. Tête à ponctuation assez notable et peu serrée; marquée dans son milieu d'une carène longitudinale assez notable, qui s'étend du bord antérieur de l'épistome jusqu'au bord antérieur du pronotum. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre. Pronotum un peu plus long que large, graduellement atténué de la base au sommet, avec ses angles postérieurs aigus, un peu prolongés en arrière; assez notablement sinué de chaque côté à la base, mais avec sa partie médiane peu avancée, seulement légèrement arquée en arrière; couvert d'une ponctuation assez notable mais peu serrée, surtout au milieu, non rugueuse. Écusson petit et très-court. Élytres très-allongées, subparallèles, subarrondies ensemble au sommet, bien distinctement striées dans

toute leur étendue, à stries assez notablement ponctuées, à intervalles nullement convexes très-finement chagrinés, propleures couverts d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Saillie prosternale assez large, nullement rétrécie en arrière, arrondie au bout. Dessous du corps d'un noir de poix, assez notablement et peu densément ponctué, dernier segment ventral de l'abdomen marqué de deux dépressions un peu obliques, tout à fait obsolètes; largement arrondi en arrière. Pattes d'un ferrugineux plus ou moins rougeâtre. Tarses plus clairs.

Cette remarquable espèce a été trouvée à Dorey (Nouvelle-Guinée) par M. Wallace. On n'en connaît jusqu'ici qu'un seul exemplaire.

Genre 5. **Gastraulacus** Guérin.

(γαστὴρ, ventre; αὖλαξ, sillon.)

Guérin-Mén., Ann. Soc. ent., 1843, p. 188. — Lacord., Gen. des Col., IV, 107. — *Galba* Latr., Ann. Soc. ent., 1834, p. 132.

Corps oblong, épais, cylindrique. Tête grande, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome peu resserré à la base, assez fortement infléchi en avant par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peine sinué au milieu. Yeux intègres. Front offrant de chaque côté, au-dessus de la cavité antennaire, une fossette profonde, semi-lunaire, partant du côté interne de l'œil et dirigée en dedans et en arrière. Mandibules assez fortement arquées et notablement croisées au repos, en pointe simple mais peu aiguë au sommet, offrant vers leur base une petite surface externe rugueuse. Palpes maxillaires à dernier article suboblong, fortement comprimé, assez mince. Antennes médiocrement allongées, à premier article assez long à peine arqué en arrière, deuxième petit, troisième un peu plus long que le suivant, cylindrique; quatrième subovalaire, cinquième un peu arrondi, sixième à dixième graduellement un peu plus courts, mais un peu plus larges et obtusément dentés en dedans d'une manière graduellement plus forte; dernier sensiblement plus grand, en fer de hache dirigé en avant. Pronotum moins long que large, cylindrique, distinctement rétréci dans son tiers antérieur. Sutures prosternales

simples, mais formant une ligne enfoncée très-marquée. Sillon marginal du propectus très-profond et ferme en arrière, se continuant à peu près directement sur la tête, où il est limité par un rebord du cadre buccal et par le bord interne des yeux. Triangle des propleures excavé, un peu moins long que large, son bord postérieur étant un peu plus long que l'interne. Prosternum large et court, égal, avec sa saillie sur le même plan. Métasternum offrant de chaque côté, derrière les hanches intermédiaires, un sillon longitudinal pour recevoir les tarses au repos. Lames des hanches postérieures larges, un peu anguleuses dans leur tiers interne, à peine rétrécies en dehors. Abdomen ayant de chaque côté un sillon longitudinal destiné à recevoir les tarses au repos. Pattes légèrement comprimées. Tarses filiformes, à premier article des postérieurs aussi long que tous les suivants réunis, un peu moins long chez les intermédiaires, avec le premier article des antérieurs cylindrique, subégal en longueur aux trois suivants réunis; quatrième entier. Ongles simples.

Ce genre, créé par M. Guérin-Méneville sur le *Galba bisulcatus* Latr., et décrit de nouveau par lui sous le nom d'*atratus*, est certainement l'un des plus remarquables de la famille, tant par sa forme générale que par sa structure, et paraît, ainsi que le suivant, s'éloigner d'une manière notable de toutes les autres coupes génériques d'Eucnémides. Ses sillons métathoraciques et abdominaux le rapprochent évidemment du précédent, et sa forme cylindrique offre une grande analogie avec celle des genres suivants.

G. BISULCATUS Latr.

(Pl. 5, fig. 4.)

Subcylindricus, niger, nitidus, supra glaber; capite parum dense punctato, longitudinaliter medio leviter sulcato; antennis obscure ferrugineis, articulo primo infuscato; pronoto longitudine breviore, antice attenuato; postice subrecto, angulis posticis late rotundatis, basi leviter bisinuato, parum dense transversim rugose punctato; scutello lævi; elytris levite-striatis, interstitiis subconvexis, parum crebre punctatis atque trans-

versim subtilissime strigosis; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis, tarsis dilutioribus.

Long. 8 1/2 mill. à 10 mill.

Galba bisulcatus Latr., Ann. Soc. ent., 1834, p. 132.

Gastraulacus atratus Guérin-Mén., Ann. Soc. ent., 1843, p. 188.

Corps oblong, épais, en entier d'un noir luisant, entièrement glabre supérieurement. Tête à ponctuation bien distincte et peu serrée. Front offrant un léger sillon longitudinal se continuant sur l'épistome. Antennes à premier article d'un brun obscur, les suivants d'un ferrugineux brunâtre. Pronotum moins long que large, assez notablement rétréci dans son tiers antérieur, à peu près droit sur les côtés en arrière, largement arrondi à ses angles postérieurs, légèrement bisinué à la base, couvert d'une ponctuation bien marquée, peu serrée, mais toutefois un peu rugueuse transversalement, avec une ligne longitudinale médiane lisse. Écusson assez grand, lisse. Élytres oblongues, cylindriques, subacuminées ensemble au sommet, légèrement striées, à stries point distinctement ponctuées, sauf la juxta-suturale en arrière; à intervalles légèrement convexes, couverts de points subocellés, peu serrés, mais plus denses sur les côtés et entremêlés de toute part de très-fines lignes imprimées transverses. Triangle des propleures couvert d'une pubescence dorée dans son excavation. Saillie prosternale acuminée en arrière. Dessous du corps noir, fortement et assez densément ponctué, marqué sur le dernier segment ventral de deux fossettes longitudinales obliques faisant suite au sillon abdominal, avec leur partie intermédiaire subélevée et en pointe en arrière. Pattes ferrugineuses ou rembrunies, avec les cuisses antérieures plus ou moins noirâtres.

Cet insecte se trouve au Mexique et au Brésil.

J'ai fait prévaloir le nom de *bisulcatus* Latr. comme étant antérieur à celui d'*atratus* Guérin. La seule raison qui pût faire douter de l'identité de ces deux espèces était la localité Brésil indiquée par Latreille pour son *bisulcatus*; mais, comme je possède actuellement des exemplaires provenant de ce même pays en tout parfaitement semblables à ceux du Mexique, j'ai considéré ces deux noms comme synonymes.

Genre 6. **Temnillus.**

Gastraulacus Guérin-Mén., Ann. Soc. ent., 1843, p. 189.

— Lacord., Gen. des Col., 1857, IV, 107.

Ce genre est si voisin du précédent que je ne mentionnerai ici que ses caractères différentiels. Tête bien moins convexe. Épistome avec son bord antérieur bisinué. Yeux divisés par un fort prolongement ou sorte de canthus épais, partant des côtés du bord antérieur du front et se dirigeant transversalement en dehors, sans atteindre néanmoins leur bord externe, avec leur partie supérieure un peu plus petite. Front n'offrant aucune trace de fossette au-dessus de la cavité antennaire. Mandibules très-épaisses, formant vers leur sommet une lame bidentée, avec leur partie basilaire externe ponctuée et sétuleuse. Antennes à premier article légèrement arqué en arrière, muni en dedans, vers le sommet, d'une dent aiguë bien marquée, second très-court transverse, trois à dix assez courts, en carrés transversaux, un peu moniliformes, subégaux entre eux ; dernier sensiblement plus grand, très-obliquement et fortement tronqué au sommet, de sorte que son angle postérieur externe est terminé en pointe. Triangle des propleures égal, nullement excavé. Lames des hanches postérieures assez larges, formant un angle aigu très-notable postérieurement vers leur tiers interne ; sensiblement rétrécies à partir du sommet de l'angle en dehors. Tarses antérieurs à premier article élargi, environ aussi grand que les trois suivants réunis, très-obliquement coupé au sommet et prolongé en pointe extérieurement ; quatrième entier.

La forme extérieure du *Temnillus* paraît au premier abord tellement semblable à celle du genre précédent, qu'il semble impossible de la faire rentrer dans une autre coupe générique. Mais, si l'on étudie un peu cet insecte, on verra bientôt que sa structure, tout en paraissant faite sur le même plan que celle des *Gastraulacus*, présente des modifications trop nombreuses et d'une importance trop grande (surtout dans cette famille) pour pouvoir être maintenu dans ce dernier genre.

T. LEPRIEURI Guérin-Méneville.

(Pl. 5, fig. 5.)

Niger, nitidus, supra glaber, capite sat dense rugosuleque punctato, fronte media, antice depressa; antennis obscure ferrugineis vel brunneis, articulo primo piceo; pronoto longitudine multum breviore, antice, attenuato, postice subrecto, angulis posticis subrotundatis, basi utrinque sinuato, medio subrecto, sat dense punctato leviterque rugoso; scutello punctulato; elytris obsolete subtiliterque striatis, striis extus distinctioribus, interstitiis vix convexis, distincte sat crebre punctatis basi subrugosis; pedibus ferrugineis, femoribus anticis plus minusve infuscatis.

Long. 7 à 8 mill.

Gastraulacus Leprieuri Guérin-Mén., Ann. Soc. ent., 1843, p. 189.

Corps ovale-oblong, en entier d'un noir de poix luisant, glabre supérieurement. Tête à ponctuation bien distincte, assez serrée et un peu rugueuse. Front marqué en avant, entre les yeux, d'une dépression assez notable. Antennes à premier article d'un noir brun, les suivants d'un ferrugineux obscur ou brunâtres. Pronotum bien moins long que large, notablement et assez brusquement rétréci dans son quart antérieur, insensiblement élargi ensuite sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs mousses au sommet; à peu près droit au milieu de sa base, et notablement sinué en dehors de chaque côté, avec une petite impression assez forte dans son milieu en arrière; couvert entièrement d'une ponctuation bien marquée, assez serrée et un peu rugueuse. Écusson assez grand, distinctement pointillé dans son milieu. Élytres ovales-oblongues, cylindriques, subacuminées ensemble au sommet; à stries fines et très-légères sur le dos, plus marquées en dehors, avec la plus externe forte et distinctement ponctuée à l'extrémité, leurs intervalles très-légèrement convexes, couverts d'une ponctuation assez serrée et devenant légèrement rugueuse à la base. Saillie prosternale à peine rétrécie en arrière, arrondie au bout. Dessous du corps noir, assez densément ponctué, marqué sur le

dernier segment ventral, en arrière des sillons abdominaux, de deux fossettes un peu obliques qui n'atteignent pas tout à fait au sommet, avec leur partie intermédiaire simplement convexe. Pattes ferrugineuses; les postérieures dilatées, avec les cuisses antérieures plus ou moins rembrunies. Tarses plus clairs.

Cette espèce, indiquée de Cayenne, se retrouve aussi en Colombie.

AA. *Abdomen sans sillons longitudinaux pour recevoir les tarses au repos.*

Je fais rentrer dans cette division tout le reste du groupe secondaire des Eucnémites propres, qui se compose actuellement d'un nombre de genres très-considérable. Dans l'espoir de faciliter l'étude, j'ai pensé utile d'établir encore les quelques divisions qui suivent, évitant ainsi de répéter à chaque genre le caractère commun à tous ceux de la même subdivision.

B. *Sillon marginal du propectus plus ou moins marqué, limité en dedans, le plus souvent, par une ligne élevée distincte ou seulement par le bord externe convexe du triangle des propleures* (1).

Ce groupe se compose de tous les genres qui suivent, jusqu'au genre *Melanocoleus* inclusivement. Il peut se subdiviser à son tour de la manière suivante :

C. *Métasternum offrant de chaque côté, à sa base, derrière le bord externe des hanches intermédiaires, un sillon souvent extrêmement court et assez étroit, mais bien distinct et nettement limité par deux lignes.* (Genres *Diomus* à *Eucnemis.*)

(1) Très-rarement : non ou à peine visiblement limité en dedans *(Scython)*.

D. *Premier arceau ventral de l'abdomen, avec son bord externe s'emboîtant sur le bord des élytres.* (Genre *Diomus.*)

Genre 7. **Diomus.**

Corps allongé, épais, cylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome à peine rétréci à sa base, légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur droit, nullement sinué. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse et non angulée en arrière. Antennes à premier article assez grand, élargi vers le sommet, légèrement courbe en dehors, deuxième petit, caché en partie par le premier (1). Pronotum notablement moins long que large, convexe, atténué en avant, bisinué à la base, avec son lobe médian très-large, très-court et à peine marqué, ses angles postérieurs très-largement arrondis. Prosternum très-court, assez notablement déprimé en avant des hanches, avec sa saillie prosternale à peu près droite en arrière. Sillon marginal du propectus très-profond et très-nettement limité en dedans par une ligne élevée. Métasternum offrant de chaque côté, à sa base, un peu en dehors du bord externe des hanches intermédiaires, un sillon très-court, assez étroit, mais bien nettement limité par deux lignes. Lames des hanches postérieures larges, assez dilatées en dedans, puis peu rétrécies en dehors, avec leur bord postérieur légèrement sinué extérieurement. Premier arceau ventral de l'abdomen avec son bord externe s'emboîtant sur le bord des élytres. Jambes assez élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous. Ongles simples, nullement dilatés à la base.

Les divers caractères que ce genre nous présente rendent sa place très-difficile à définir d'une manière précise dans la classification. Il me semble cependant que le commencement du sillon de son métasternum le rap-

(1) Les autres manquent dans l'exemplaire unique que je possède.

proche un peu des *Eurystus* et des genres suivants, et, d'autre part, que sa forme cylindrique peut faire assez bien le passage du *Gastrautacus* à ces derniers.

Jusqu'ici on n'en connaît qu'une espèce.

D. SINGULARIS.

(Pl. 25, fig. 6.)

Elongatus, cylindricus, supra nigro-piceus, pube grisco-flavescente dense vestitus, capite dense rugoseque punctato, fronte media antice impressâ; pronoto latitudine multum breviore antice attenuato, lateribus postice recto, angulis posticis late rotundatis, basi media linea longitudinali et utrinque ad medium puncto impresso notato, parum dense, lateribus densius rugoseque punctato; elytris postice vix attenuatis profundius punctato-striatis, interstitiis convexis, leviter, dense rugulosis; subtus nigro-piceus; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 12 mill.

Corps allongé, cylindrique, fortement convexe supérieurement, en entier d'un brun noirâtre; couvert d'une pubescence assez longue et serrée, un peu lanugineuse, d'un gris légèrement jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Front distinctement déprimé dans son milieu en avant. Pronotum beaucoup moins long que large, droit sur les côtés, assez brusquement rétréci dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs largement arrondis, très-convexe dans son milieu et comme gibbeux de chaque côté de la ligne médiane, marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée atteignant presque le bord antérieur en avant; de plus, offrant à la base, sur les côtés, une dépression longitudinale oblique en dehors, et enfin avec un point enfoncé bien distinct de chaque côté du milieu en avant de la gibbosité médiane; couvert d'une ponctuation médiocre, pas très-serrée au milieu de la base mais beaucoup plus dense et granuleuse sur les côtés. Élytres subparallèles, cylindriques, à peine atténuées seulement tout à fait en arrière, très-fortement et largement striées, les stries marquées d'une série de points assez rapprochés

et très-gros; leurs intervalles assez convexes, assez finement mais très-densément granuleux. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne fortement oblique en dehors, mais nullement sinué. Dessous du corps d'un noir de poix, avec le prosternum un peu brunâtre; ce dernier finement et assez densément ponctué, non rugueux, avec la saillie prosternale subgraduellement rétrécie en arrière. Métasternum et abdomen finement rugueux; ce dernier avec son pénultième segment dorsal prolongé en dehors, à son angle postérieur externe, en une dent distincte; le segment apical terminé en pointe en arrière. Jambes d'un brun rougeâtre foncé. Tarses ferrugineux.

Le seul exemplaire de cette espèce que je possède faisait partie de la collection de M. le marquis de La Ferté, et était indiqué du Brésil.

DD. *Premier arceau ventral de l'abdomen, contigu seulement par son bord externe à celui des élytres.* (Genres *Lamprotrichus* à *Eucnemis.*)

Genre 8. **Lamprotrichus.**

(λαμπρὸς, brillant ; θρὶξ, poil.)

Galbodema Blanch., d'Orbigny, Voy. Amér. mérid., Ent., p. 146.

Corps allongé, épais, cylindrique. Tête grande, peu convexe, profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome très-peu rétréci à sa base, faiblement déclive en avant, sans trace de carène longitudinale médiane, ni même sur les côtés. Pronotum moins long que large, presque droit sur les côtés, assez notablement rétréci tout à fait en avant, avec son lobe médian assez court et ses angles postérieurs subacuminés. Sutures prosternales distinctement sillonnées. Sillons marginaux du propectus assez larges, se continuant à peu près directement sur la tête, où ils sont un peu resserrés par les yeux. Métasternum sans sillon oblique partant de l'épaule, mais avec un sillon limité par deux lignes partant du dehors de

la hanche intermédiaire et se prolongeant distinctement en arrière. Lames des hanches postérieures larges et anguleuses en dedans, faiblement rétrécies en dehors. Pattes médiocres et légèrement comprimées, Tarses filiformes, à articles simples. Ongles simples.

L'espèce sur laquelle j'établis ce genre est certainement l'une des plus curieuses de la famille, et ne peut rentrer dans le genre *Galbodema*, tel que je le comprends, à cause de son petit sillon métasternal. Elle offre à la fois une partie des caractères du genre *Euryostus* (la ligne des hanches intermédiaires prolongées en arrière) et en même temps se rapproche des *Arisus* par les angles postérieurs du pronotum acuminés. Du reste, son faciès semble également la rapprocher de ces genres et établir assez bien le passage au genre *Diomus*. Quant aux *Dendrocharis*, avec lesquels on peut lui trouver quelques analogies de faciès, elle s'en distingue essentiellement par ses tarses non lamellés, la forme des lames des hanches postérieures, et enfin par son sillon métasternal partant du bord externe de la hanche intermédiaire.

L. FASCIATUS Blanch.

Elongatus, cylindricus, niger, pube aurea densius vestitus; capite dense sat leviter punctato, non carinato; antennarum articulo primo infuscato, secundo ferrugineo; pronoto latitudine breviore, antice tantum attenuato, basi utrinque late denudato, cum spatiis quatuor rotundatis glabris lævibusque; elytris vix striatis; striis postice profundioribus pube aurea dense vestitis, vittis duabus transversis, denudatis, nigris, prima ante medium, altera postice notatis; pedibus brunneo ferrugineis.

Long. 15 mill.

Galbodema fasciata Blanch., d'Orbigny, Voy. Amér. mérid., Ent., p. 146.

Corps allongé, cylindrique, à peine atténué tout à fait à l'extrémité, en entier d'un noir profond en dessus, recouvert d'une pubescence très-serrée et dorée, laissant certaines parties à découvert de manière à former des dessins distincts. Tête à ponctuation peu notable, très-serrée et légèrement rugueuse; entièrement recouverte d'une pubescence dorée uniforme, très-serrée. Épistome sans carène longitudinale, mais au contraire légère-

ment déprimé longitudinalement dans son milieu. Front à peine déprimé au milieu, sans carène sur le vertex. Antennes à premier article d'un brun noirâtre, le suivant très-petit, ferrugineux (1). Pronotum moins long que large, presque droit sur les côtés vu en dessus, assez brusquement rétréci dans son quart antérieur, ses angles postérieurs subacuminés; fortement gibbeux dans son milieu, transversalement; marqué au milieu de sa base d'une petite carène longitudinale qui atteint le milieu, puis offrant, à partir de cet endroit, un sillon médian n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur, qui se relève un peu en bourrelet transverse; fortement déclive à sa base, très-densément rugueux et couvert d'une pubescence dorée très-serrée, avec un grand espace subarrondi de chaque côté de la base, plus quatre espaces arrondis moins grands, placés, l'un au-dessus du milieu, en dehors, et l'autre tout près du bord antérieur, un peu plus en dedans, dénudés et lisses, d'un noir profond, offrant sur les côtés quelques dépressions obliques. Écusson un peu transverse, entièrement recouvert de pubescence dorée. Élytres subcylindriques, à peine atténuées tout à fait au bout, à peine striées au milieu; les stries plus distinctes à la base et au sommet, très-finement et très-densément ponctuées, recouvertes d'une pubescence dorée très-serrée, qui laisse à découvert une bande transverse un peu au-dessus du milieu, et, de plus, vers le tiers postérieur de chaque côté de la suture, une bande un peu arquée et oblique en dehors en avant. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, très-densément et finement ponctué. Pattes d'un brun ferrugineux. Dernier segment abdominal prolongé en pointe en arrière.

Le seul exemplaire existant actuellement est le type même de M. Blanchard, et fait partie de la collection du Muséum de Paris.

Genre 9. **Euryostus.**

Corps oblong, épais, subcylindrique. Tête assez grande, légèrement convexe, profondément enfoncée dans le prothorax. Epistome très-peu rétréci à la base, faiblement déclive en avant par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peine sinué dans son milieu, marqué dans toute sa

(1) Les suivants manquent dans l'exemplaire unique que j'ai sous les yeux.

longueur d'une carène médiane prolongée sur la tête jusqu'au sommet du vertex, offrant de plus, de chaque côté en avant, en dedans de son rebord latéral, une carène bien marquée, assez courte. Mandibules allongées, très-inégalement bifides, avec leur longue division en pointe simple, offrant dans leur moitié basilaire une surface externe assez étroite, légèrement excavée, finement rugueuse et pubescente. Antennes médiocrement allongées, dentées ou pectinées. Pronotum moins long que large, notablement convexe, plus ou moins rétréci dans sa moitié antérieure, largement bisinué à la base, avec son lobe médian très-court, ses angles postérieurs arrondis. Sutures prosternales assez distinctement sillonnées. Sillons marginaux du propectus assez larges et très-profonds, fermés en arrière, se continuant à peu près directement sur la tête, où ils sont toutefois un peu resserrés par les yeux. Triangle des propleures beaucoup plus large que long, son bord postérieur étant égal à l'externe. Prosternum très-large et très-court, avec sa saillie à peu près sur le même plan. Métasternum n'offrant point de ligne oblique partant de l'épaule pour se diriger obliquement en arrière et limitant un commencement de sillon tarsal, mais offrant de chaque côté, en arrière des hanches intermédiaires, un petit sillon très-étroit se prolongeant en arrière, bien distinct et limité par deux lignes. Lames des hanches postérieures larges et plus ou moins fortement anguleuses en dedans, plus ou moins rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Premier arceau ventral de l'abdomen contigu seulement par son bord externe à celui des élytres. Pattes peu robustes et très-légèrement comprimées. Tarses filiformes, à articles tous simples et tronqués au sommet; les postérieures à premier article subégal en longueur à tous les autres ensemble. Ongles simples.

On ne connaît jusqu'ici que trois espèces qui rentrent dans ce genre.

Tableau des espèces du genre EURYOSTUS.

1. Antennes à articles 4-10 fortement dentés. . . . . 2.
— Antennes à articles 4-10 très-longuement pectinés. 3. *inopinatus.*
2. Corps peu atténué en arrière. . . . . 1. *Reichei.*
— Corps sensiblement atténué en arrière. Antennes plus fortement dentées. . . . . 2. *hypocrita.*

1. E. REICHEI (La Ferté).

(Pl. 5, fig. 6.)

Elongatus, subcylindricus, fusco-brunneus, opacus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite dense punctato; antennis ferrugineis, articulo primo infuscato, acute serratis (♂), vel obtuse dentatis (♀); pronoto latitudine breviore, antice attenuato, medio postice linea longitudinali impressa instructo; angulis posticis late rotundatis; scutello quadrato, dense punctato; elytris leviter striatis, striis apice fortioribus, interstitiis subconvexis; distincte sat crebre punctatis; pedibus ferrugineis,

Long. 9 à 14 mill.

Corps allongé, un peu cylindrique, en entier d'un brun obscur; revêtu en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, fine, très-courte et assez dense. Tête à ponctuation assez forte, serrée et légèrement rugueuse. Antennes à premier article long, un peu arqué, coupé obliquement en arrière au sommet, deuxième très-petit, troisième grand, un peu plus long que les deux suivants réunis, comprimé, en triangle allongé, avec son angle apical interne en forme de dent; les suivants diminuant graduellement de grosseur vers l'extrémité, comprimés, notablement prolongés chacun en une large dent interne obtuse au bout (♀) ou acuminée (♂). Pronotum moins long que large, distinctement rétréci en avant dans sa moitié antérieure, marqué de chaque côté, vers le milieu de la partie défléchie, d'une petite dépression allongée plus ou moins obsolète, avec ses angles postérieurs très-largement arrondis; marqué dans son milieu, en arrière, d'un fin sillon s'effaçant graduellement en avant et atteignant à peine le milieu du disque; couvert d'une ponctuation très-serrée et rugueuse. Écusson quadrangulaire, plus ou moins déprimé transversalement dans son milieu, densément ponctué. Élytres oblongues, subcylindriques, sensiblement atténuées en arrière, subacuminées au sommet, légèrement striées, à stries plus fortes au sommet, où elles offrent quelques gros points irréguliers; intervalles faiblement convexes, à ponctuation bien marquée, serrée et un peu rugueuse, surtout vers les épaules. Dessous du corps d'un brun foncé, revêtu d'une fine pubescence déprimée jaunâtre, assez serrée, à ponctuation médiocre et assez dense. Saillie proster-

nale subgraduellement rétrécie en arrière et acuminée. Métasternum offrant sur les côtés une large ligne longitudinale lisse pour recevoir les tarses au repos, ainsi que l'abdomen sur les trois premiers segments. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce se trouve à Java, et a été reprise dans la presqu'île des Malais par M. le comte de Castelnau, et à Singapour par M. Wallace.

Elle varie de taille d'une manière très-considérable, car j'en possède un exemplaire ♂ qui ne dépasse pas 9 mill., et j'ai vu dans la collection du comte de Mniszech un exemplaire provenant de Java, qui avait au moins 15 mill. Chez ce dernier individu la forme était un peu plus atténuée en arrière et le pronotum plus grossièrement rugueux; mais comme tous les autres caractères étaient parfaitement identiques à ceux du *Reichei*, ce n'était évidemment qu'une variété de l'espèce.

2. E. HYPOCRITA.

Elongatus, convexus, postice fortiter sensim attenuatus; antennarum articulo tertio et quarto antice sinuatis intusque productis; pronoti angulis posticis angulatim rotundatis; elytris fortius striatis, postice valde attenuatis.

Cette espèce est si voisine de la précédente que je me bornerai à mentionner ici ses caractères différentiels. De la taille des petits individus de l'*E. Reichei* (10 mill.). Corps très-notablement et graduellement atténué en arrière. Antennes à troisième article beaucoup plus fortement denté intérieurement, le quatrième également bien plus fortement prolongé et fortement sinué en avant, tandis que chez l'*E. Reichei* son bord antérieur est coupé presque droit. Angles postérieurs du pronotum un peu plus anguleusement arrondis. Élytres beaucoup plus atténuées en arrière et plus profondément striées.

Un exemplaire, pris à Malacca par M. le comte de Castelnau.

3. E. INOPINATUS.

Oblongus, subcylindricus, postice attenuatus, niger, opacus, pube subtili flavescente-griseo vestitus ; capite dense rugoseque punctato, antennis ferrugineis, articulo primo nigro, 4-10 longe pectinatis; pronoto latitudine paululum breviore, antice attenuato, basi media linea longitudinali notato, angulis posticis rotundatis ; scutello postice subrotundato ; elytris profunde striatis, striis fortiter punctatis, interstitiis dense rugulosis; pedibus obscure ferrugineis ; femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 1/2 mill.

Corps oblong, subcylindrique, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, d'un noir profond mat, couvert en dessus d'une pubescence d'un gris légèrement jaunâtre peu serrée. Tête à ponctuation médiocre, très-serrée et rugueuse ; distinctement carénée longitudinalement dans son milieu, la carène n'atteignant pas le bord antérieur de l'épistome; ce dernier notablement plus atténué à la base, pas plus large à cet endroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à premier article noirâtre, assez long, légèrement arqué; second très-petit, troisième assez grand, subtriangulaire, un peu plus long que le suivant; quatrième à dixième très-longuement pectinés intérieurement. Pronotum un peu moins long que large, légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure; ses angles postérieurs beaucoup moins largement arrondis à l'extrémité; marqué dans son milieu d'une ligne longitudinale peu enfoncée, qui dépasse à peine le milieu en avant; couvert d'une ponctuation très-serrée et rugueuse. Écusson nullement quadrangulaire, mais atténué en s'arrondissant en arrière. Élytres convexes, subcylindriques, légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; très-fortement striées, les stries marquées de points assez notables et rapprochés, intervalles finement et rugueusement ponctués. Dessous du corps entièrement noir, revêtu d'une pubescence grisâtre; sans trace sur le métasternum et l'abdomen de lignes lisses pour recevoir les tarses au repos; assez finement et assez densément ponctué. Lames des hanches postérieures larges, mais moins fortement anguleuses en dedans, peu rétrécies en dehors. Pattes d'un ferrugineux un peu rougeâtre, surtout les cuisses. Tarses ferrugineux.

Cette espèce ne peut être confondue avec les précédentes, dont elle diffère par la structure de ses antennes, les angles postérieurs de son pronotum, les stries enfoncées de ses élytres, etc.

Je n'en possède qu'un seul exemplaire pris à Singapour par M. Wallace.

Genre 10. **Arisus**.

Corps oblong, assez allongé, subcylindrique. Tête assez grande, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, faiblement déclive en avant par rapport à la tête, avec son bord antérieur largement arrondi dans son milieu et sinué de chaque côté. Front légèrement caréné ou même sans aucune trace de carène, et marqué d'une ligne longitudinale médiane imprimée très-obsolète. Mandibules assez larges, très-inégalement bifides, avec leur longue division en pointe simple, offrant dans leur moitié basilaire une surface externe médiocre, égale, finement rugueuse et pubescente. Antennes médiocres, à premier article assez long, à peine arqué, coupé obliquement en arrière au sommet; deuxième assez petit, caché à moitié par le premier; troisième subcomprimé, nullement denté, simple, moitié plus long que le suivant seulement; quatrième à dixième à peine insensiblement plus petits, triangulaires, dentés en scie aiguë intérieurement ou filiformes; le dernier un peu plus grand et suboblong. Pronotum moins long que large, fortement convexe, atténué dans son tiers antérieur, à peu près droit sur le reste des côtés, largement bisinué à la base, avec son lobe médian court et fortement tronqué, ses angles postérieurs prolongés en arrière et subacuminés. Sutures prosternales simples, droites. Sillons marginaux du propectus très-profonds et fermés en arrière, se continuant largement et directement sur la tête. Triangle des propleures beaucoup plus large que long, son bord postérieur étant égal à l'externe. Prosternum large et court, avec sa saillie à peu près sur le même plan. Métasternum n'offrant point de ligne oblique partant de l'épaule pour se diriger obliquement en arrière et limitant un commencement de sillon tarsal, mais offrant de chaque côté, derrière le bord externe des hanches intermédiaires, un sillon très-court, nettement limité par deux lignes. Abdomen à premier arceau ventral contigu seulement au bord des élytres, sans

lignes lisses pour les tarses. Lames des hanches postérieures assez larges, obtusément et médiocrement anguleuses en dedans, très-légèrement ou faiblement rétrécies en dehors. Pattes peu robustes et à peine subcomprimées. Tarses filiformes, à quatrième article sensiblement excavé, échancré en dessus au sommet, et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article subégal en longueur à tous les autres ensemble. Ongles simples.

Au premier abord ce genre offre tellement le faciès du précédent que j'avais été tenté de l'y réunir; mais les caractères différentiels nombreux et importants qu'il présente m'ont forcé à le maintenir.

Il en diffère surtout par la partie externe des mandibules plane; par la tête non carénée ou légèrement seulement, et alors presque obsolétement sur le front; par les angles postérieurs du pronotum aigus, et enfin surtout par le quatrième article des tarses, sensiblement échancré en dessus au sommet.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE ARISUS.

1. Carène longitudinale commençant sur l'épistome, prolongé jusqu'au sommet du vertex, plus ou moins obsolète sur le front. . . . . 2.

— Carène longitudinale distincte seulement au sommet du vertex. . . . . 3.

2. Pronotum marqué à la base d'une petite ligne enfoncée bien distincte, offrant de plus une dépression longitudinale très-visible faisant suite à celle-ci. Saillie prosternale très-fortement atténuée en arrière. . . . . 1. *carinulatus.*

— Pronotum n'offrant point de ligne enfoncée ni de dépression longitudinale. Saillie prosternale un peu atténuée seulement dans sa moitié basilaire. 2. *adjunctus.*

3. Élytres striées. . . . . 4.

— Élytres non striées. . . . . 6. *depressus.*

4. Pronotum entièrement couvert de rides assez rapprochées et régulières . . . . . 3. *Castelnaui.*
— Pronotum couvert de rugosités assez fines et irrégulières . . . . . 5.

5. Pronotum ayant sa plus grande largeur au tiers antérieur . . . . . 4. *Wicardi.*
— Pronotum ayant sa plus grande largeur en arrière. . 5. *orientalis.*

1. A. CARINULATUS.

Supra obscure brunneus, opacus, pube subtili flavescente dense vestitus; clypeo, basi tantum, longitudinaliter carinato; pronoto longitudine paulo breviore, antice attenuato, convexo, postice fortiter declivi, basi media linea impressa brevi, antice in sulcum longitudinalem prolongata notato, angulis posticis acute productis, basi bisinuato, crebre rugulosoque punctato; elytris distincte striatis, interstitiis vix convexis, dense subtiliterque rugosis; lobo prosternali postice fortiter attenuato, apice acuto; pedibus ferrugineis.

Long. 12 à 14 mill.

Corps oblong, un peu cylindrique, atténué en arrière, en entier d'un brun très-obscur, couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, fine, très-courte et dense. Tête à ponctuation assez forte, serrée et un peu rugueuse. Épistome distinctement caréné longitudinalement au milieu de sa base, la carène ne dépassant pas la moitié en avant, prolongée en arrière sur le front, où elle devient tout à fait obsolète pour reparaître distinctement tout à fait en arrière sur le vertex; de plus marqué sur les côtés, à la base, d'une carène longitudinale assez distincte. Antennes ferrugineuses, à premier article noirâtre. Pronotum moins long que large, très-légèrement rétréci dans sa moitié basilaire, plus notablement ensuite en avant, avec ses angles postérieurs aigus et prolongés en arrière; marqué sur les côtés, défléchis vers le milieu, d'une légère impression plus ou moins obsolète, un peu oblique; fortement convexe, puis assez brusquement et notablement déclive dans son tiers postérieur, et fortement bisinué à la base; offrant au milieu de celle-ci une petite ligne enfoncée très-courte,

mais bien marquée, qui se prolonge en un sillon longitudinal médian distinct, se terminant avant le bord antérieur; très-densément ponctué et transversalement rugueux. Écusson presque carré, un peu transverse et subcaréné dans son milieu; finement ponctué. Élytres suboblongues, sensiblement atténuées en arrière, bien distinctement striées dans toute leur étendue, les stries assez fines et très-légèrement ponctuées, leurs intervalles à peine convexes, assez finement mais très-densément rugueux. Dessous du corps d'un brun obscur, assez densément et assez finement ponctué, surtout sur l'abdomen. Saillie prosternale graduellement et très-notablement rétrécie en arrière, où elle se termine en pointe. Dernier segment ventral de l'abdomen un peu pointu en arrière. Lames des hanches postérieures à peine rétrécies en dehors, non angulées à la base. Pattes ferrugineuses.

Au premier coup d'œil cette espèce paraît très-voisine des *B. Castelnaui* et *Wicardi*; mais, sans parler de la structure de son épistome, qui la fait facilement reconnaître, elle se distingue du premier par les rugosités de son pronotum plus serrées et moins fortes, par celles des intervalles des élytres beaucoup plus fortes, et du second par la ligne médiane de son pronotum fortement enfoncée tout à fait à la base, ainsi que par les intervalles des élytres à peine convexes.

Cette espèce paraît avoir un habitat assez étendu. M. C. Dorhn me l'a communiquée de Sarawak. Elle est indiquée de Java dans la collection du Musée de Bruxelles, et M. Wallace l'a prise dans la Nouvelle-Guinée.

2. A. ADJUNCTUS.

Supra obscure brunneus, opacus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; clypeo medio longitudinaliter fortiter carinato; pronoto latitudine breviore, postice minus declivi, in basi media linea nulla, sed tuberculo medio parvulo et utrinque depressione extus obliqua notato; angulis posticis acute productis, crebre rugoseque punctato; elytris distincte striatis, interstitiis subplanis, dense, subtiliter rugosis; lobo prosternali basi vix attenuato, apice tantum fortius; pedibus ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps oblong, un peu cylindrique, atténué en arrière, en entier d'un

brun foncé; couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre fine, très-courte et dense. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et non ou à peine rugueuse. Épistome fortement caréné longitudinalement dans son milieu, la carène prolongée en avant presque jusqu'au bord antérieur, se continuant en arrière sur le front, où elle est remplacée par un espace lisse, bien distincte ensuite et prolongée en arrière sur le vertex; de plus, marqué de chaque côté, à la base, d'une carène latérale bien distincte. Antennes d'un brun obscur à la base, ferrugineuses à partir du quatrième article. Pronotum moins long que large, légèrement atténué dans sa moitié basilaire, puis plus fortement dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs aigus et prolongés en arrière; marqué sur les côtés défléchis, vers le milieu, d'une légère impression obsolète; moins convexe que le précédent, et par conséquent moins déclive dans son tiers postérieur et assez fortement bisinué à la base; n'offrant au milieu de celle-ci aucune trace de ligne enfoncée, mais une petite saillie comme un petit rudiment de carène, et, de chaque côté de celle-ci, une impression un peu oblique. Écusson presque carré, bien moins large que chez le précédent, finement ponctué. Élytres suboblongues, sensiblement atténuées en arrière, bien distinctement striées dans toute leur étendue, les stries finement ponctuées, leurs intervalles nullement convexes, assez finement et densément rugueux. Dessous du corps d'un brun obscur, à ponctuation médiocre, plus fine sur l'abdomen. Saillie prosternale très-peu rétrécie dans sa moitié basilaire, plus sensiblement ensuite, et terminée en pointe à l'extrémité. Dernier segment ventral de l'abdomen subarrondi en arrière. Pattes ferrugineuses. Lames des hanches postérieures sensiblement rétrécies en dedans, un peu angulées en arrière intérieurement.

Cette espèce se distingue facilement de la précédente par la carène de son épistome plus marquée, son pronotum nullement impressionné longitudinalement dans son milieu, sa saillie prosternale bien moins atténuée en arrière, le dernier segment de son abdomen aussi plus arrondi, et enfin par les lames de ses hanches postérieures plus sensiblement atténuées en dehors et plus angulées intérieurement.

L'on doit encore la découverte de cette espèce à M. Wallace, qui l'a prise à Sarawak.

J'ai sous les yeux un individu de Java, qui vient de la collection du Musée de Bruxelles, ne différant uniquement du type que par sa taille plus grande (12 mill.), sa carène frontale un peu moins notable au milieu, et qui me paraît devoir se rapporter à cette espèce.

3. A. CASTELNAUI.

Supra brunneus, subnitidus, postice attenuatus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite sat dense punctato, parum rugoso; clypeo medio non carinato; pronoto longitudine paulo breviore, basi leviter, post medium sat fortiter, attenuato; postice declivi, basi media puncto oblongo impresso lineaque longitudinali depressa antice evanescente lineisque duabus extus obliquis, notato, angulis posticis acutis atque valde productis, sat crebre, longitudinalite rrugulosо; scutello transversim quadrato; elytris distincte striatis, interstitiis planis, dense subtilius punctatis, antice vix rugulosis; pedibus brunneo-ferrugineis.

Long. 17 mill.

Corps oblong, assez atténué en arrière, en entier d'un brun obscur assez luisant; couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre fine, très-courte et dense. Tête à ponctuation assez serrée et assez fine, les points se réunissant et formant des petites lignes enfoncées irrégulières, très-rapprochées les unes des autres, ce qui leur donne un aspect un peu rugueux. Epistome n'offrant aucune trace de carène longitudinale médiane; marqué de chaque côté, à la base, d'une carène latérale assez élevée, qui se prolonge jusqu'au bord antérieur, offrant au milieu de sa base une petite dépression obsolète en forme de V très-ouvert. Front marqué dans son milieu d'une petite dépression longitudinale très-légère, et derrière, sur le vertex, offrant une petite carène longitudinale distincte. Antennes ferrugineuses, un peu rembrunies à la base, dentées en scie aiguë comme les précédentes. Pronotum un peu moins long que large, légèrement atténué en avant dans ses deux tiers basilaires, plus fortement ensuite, avec ses angles postérieurs aigus et notablement prolongés en arrière; assez notablement comprimé de chaque côté, en avant de ceux-ci, et marqué d'une dépression assez légère un peu arquée en dedans; assez convexe dans sa moitié antérieure, marqué de chaque côté, vers le milieu, d'une petite gibbosité au devant de laquelle se trouve une dépression transverse; puis notablement déclive dans sa moitié postérieure, et assez fortement bisinué à la base; offrant au milieu de cette base un sillon longitudinal qui s'arrête aux trois quarts antérieurs de sa longueur environ et se dédouble en arrière en interceptant au devant de l'écusson un petit

espace triangulaire saillant et lisse, qui est creusé lui-même d'une fossette oblongue à bords lisses et très-distincts; de plus, offrant de chaque côté de ce tubercule un sillon oblique en dehors qui ne dépasse pas le milieu de la longueur en avant; couvert sur son disque de rides longitudinales assez notables et très-rapprochées, légèrement obliques en dehors, un peu moins fortes et subtransverses sur les côtés défléchis, et souvent confluentes. Écusson en carré transverse, finement ponctué, légèrement caréné dans son milieu. Élytres oblongues, notablement et subgraduellement atténuées en arrière, distinctement striées, les stries très-fines et très-légèrement ponctuées; leurs intervalles nullement convexes, très-finement et densément ponctués, à peine rugueux seulement dans leur tiers antérieur. Dessous du corps d'un brun foncé, densément et finement ponctué, surtout sur l'abdomen. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Sans parler de l'aspect brillant qu'offre le *Castelnaui*, il se distingue facilement des autres espèces de ce genre par la forme et la sculpture de son pronotum, ainsi que par l'absence presque totale de rugosités sur les élytres et par leurs intervalles tout à fait planes.

Cette intéressante espèce a été prise dans la presqu'île des Malais par mon ami le comte de Castelnau, auquel je suis heureux de pouvoir la dédier.

4. A. Wicardi de Cast.

(Pl. 5, fig. 7.)

Supra obscure brunneus, postice parum attenuatus, opacus; pube subtili grisea dense vestitus; capite dense punctato, rugoso; clypeo medio non carinato; pronoto longitudine breviore, ante medium leviter dilatato, apice attenuato, postice declivi, basi media linea elevata, obtusa, brevi, instructo, angulis posticis acutis, crebre rugulose punctato; scutello transversim quadrato; elytris distincte striatis, interstitiis convexis, crebre subtiliterque rugosis; pedibus brunneo-ferrugineis.

Long. 14 à 15 mill.

Galba Wicardi de Cast., Silberm., Rev. Ent., III, 173.

Corps oblong, un peu cylindrique, atténué en arrière, en entier d'un brun très-obscur, mat; couvert en dessus d'une pubescence d'un gris un

peu rougeâtre, fine, très-courte et dense. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome n'offrant aucune trace de carène longitudinale médiane; ayant de chaque côté, à la base, une carène assez légère qui n'atteint point le bord antérieur; un peu déprimé à sa base. Front légèrement sillonné longitudinalement dans son milieu, se terminant en arrière, sur le vertex, par une petite carène plus ou moins marquée. Antennes ferrugineuses, rembrunies à la base. Pronotum sensiblement moins long que large, à peu près droit sur les côtés à la base, et même très-légèrement dilaté au-devant du milieu, rétréci ensuite assez notablement en avant, avec les angles postérieurs aigus, mais moins prolongés en arrière; marqué sur les côtés défléchis, vers le milieu, d'une légère impression arquée en dessus, offrant dans son milieu en avant un petit sillon longitudinal partant du bord antérieur, se dédoublant pour entourer un espace oblong convexe, et s'effaçant tout à fait en arrière; assez notablement déclive dans son tiers postérieur, et assez fortement bisinué à la base; sans trace de ligne enfoncée dans son milieu postérieurement, mais offrant au milieu de sa base un commencement de carène longitudinale; très-densément rugueux. Écusson en carré transverse, finement ponctué et légèrement caréné au milieu. Élytres oblongues, notablement atténuées en arrière, distinctement striées, les stries fines et très-légèrement ponctuées; leurs intervalles légèrement convexes, finement et densément rugueux. Dessous du corps d'un brun obscur, densément et finement ponctué. Pattes d'un brun rougeâtre obscur. Tarses plus clairs.

Le *B. Wicardi* se trouve à Java.

5. A. ORIENTALIS de Cast.

(Pl. 5, fig. 8.)

Præcedente affinis, sed differre videtur statura minore, pube magis flavescente, pronoto paululum longiore, a basi ad tertiam partem anticam sensim leviter attenuato, dein antice magis attenuato, leviter subangulato, scutelloque minus transversali, subquadrato.

Long. 10 1/2 à 11 mill.

Galba orientalis de Cast., Silberm. Rev. Ent., III, 173.
— de Cast., Hist. Nat. Ins. Col., I, 226.

Corps oblong, un peu cylindrique, atténué en arrière, en entier d'un brun foncé, couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, fine, assez courte et dense. Tête à ponctuation serrée et rugueuse. Épistome n'offrant aucune trace de carène longitudinale dans son milieu, mais de chaque côté, à la base, marqué d'une carène longitudinale qui atteint le bord antérieur. Front déprimé en avant et légèrement sillonné longitudinalement dans son milieu, puis un peu caréné tout à fait en arrière, sur le vertex. Antennes ferrugineuses, à premier article rembruni. Pronotum moins long que large, subgraduellement et légèrement rétréci en avant, à partir de la base, plus notablement et assez brusquement dans son quart antérieur, de manière à former un petit angle, avec ses angles postérieurs aigus et prolongés en arrière, très-légèrement et plus ou moins dirigés en dedans de manière à former sur les côtés un petit angle très-léger; marqué sur les côtés défléchis d'une impression plus ou moins distincte; notablement déclive dans son tiers postérieur, et assez fortement bisinué à la base; offrant au milieu de celle-ci un point enfoncé un peu allongé plus ou moins marqué, sans trace de sillon longitudinal médian distinct; très-densément ponctué-rugueux. Écusson en carré un peu transverse, finement ponctué. Élytres oblongues, sensiblement atténuées en arrière, bien distinctement striées; les stries assez fines et légèrement ponctuées, leurs intervalles faiblement convexes, finement et assez densément rugueux. Dessous du corps d'un brun foncé, densément et finement ponctué. Pattes ferrugineuses.

Malgré sa taille beaucoup plus petite, cette espèce est très-voisine de la précédente; elle en diffère néanmoins par sa pubescence plus jaune et un peu moins courte, par la forme de son pronotum, qui, au lieu d'être un peu renflé aux deux tiers antérieurs, est graduellement rétréci de la base à cet endroit, et ensuite plus notablement atténué; enfin, il n'existe plus au milieu de vestiges de la partie oblongue convexe.

Cet insecte se trouve à Java. Il m'a été communiqué par M. de Motschulsky, sous le nom inédit de *Galba javanica*. Je possède un exemplaire pris à Myzol par M. Wallace, qui ne diffère du type que par un sillon longitudinal médian sur le pronotum, extrêmement léger mais visible sous un certain jour.

6. A. DEPRESSUS.

Oblongus, subdepressus, postice vix attenuatus, rufo-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; clypei carinis lateralibus postice confluentibus carinaque frontali adjunctis: antennis filiformibus; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus basi leviter, antice magis attenuato, basi media linea longitudinali brevi notato, sat dense punctato, lateribus paululum rugoso; elytris non striatis tenuiter granulosis; pedibus ferrugineis.

Long. 6 mill.

Corps oblong, presque pas atténué en arrière, subdéprimé, d'un brun un peu rougeâtre, couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez serrée et un peu rugueuse. Épistome n'offrant aucune trace de carène longitudinale dans son milieu, mais avec ses deux carènes interoculaires obliques en dedans et réunies en arrière au milieu de sa base pour former la carène longitudinale médiane du front. Antennes filiformes, nullement dentées, à premier article assez long, le second assez petit, le troisième notablement plus long que les suivants, qui sont subégaux entre eux; dernier un peu plus allongé. Pronotum moins long que large, très-légèrement atténué dans sa moitié basilaire, plus notablement ensuite en avant, nullement sinué au-dessus des angles postérieurs, qui sont aigus et légèrement prolongés en arrière; très-légèrement convexe dans sa moitié antérieure, un peu déclive en arrière, largement bisinué à la base, sans traces de dépression sur les côtés, marqué seulement au milieu de sa base d'une petite dépression transverse et d'une ligne longitudinale très-légère qui atteint à peine le milieu en avant; assez densément ponctué, non rugueux au milieu, mais un peu sur les côtés. Écusson un peu subtriangulaire. Élytres oblongues, très-faiblement atténuées en arrière, presque subarrondies ensemble au sommet; sans traces de stries distinctes, sauf la juxta-suturale; couvertes d'une petite granulation assez fine et médiocrement serrée. Dessous du corps d'un brun foncé, assez finement et peu densément ponctué sur le prosternum; plus densément sur le métasternum, et surtout sur l'abdomen; à dernier segment ventral beaucoup plus court que chez les espèces

précédentes, et subarrondi en arrière. Lames des hanches postérieures plus sensiblement atténuées en dehors. Pattes ferrugineuses.

La forme déprimée de cet insecte lui donne un aspect assez différent des précédents, et le rend facile à reconnaître au premier coup d'œil. Du reste, la structure de ses antennes, la disposition des carènes de son épistome, ainsi que sa ponctuation générale, sont bien différentes; mais, malgré cela, je crois que l'on doit encore le laisser dans ce genre.

Je n'en ai vu qu'un exemplaire pris à Melbourne par M. le comte de Castelnau.

Genre 11. **Idiotarsus.**

(ἴδιος, particulier; ταρσὸς, tarse.)

Ce genre se rapproche tellement du précédent que je ne mentionne ici que ses caractères différentiels :

Tête marquée dans toute sa longueur d'une carène médiane prolongée jusqu'au sommet du vertex. Mandibules assez allongées, très-inégalement bifides, avec leur longue division en pointe simple, offrant extérieurement une surface étroite légèrement excavée et rugueuse. Antennes médiocres, plus ou moins notablement atténuées vers le sommet; à premier article aussi long que les trois ou les deux suivants réunis, un peu arqué, coupé obliquement en arrière au sommet; deuxième assez petit, caché en partie par le premier; troisième assez grand, notablement plus long que le suivant; quatrième sensiblement plus long que large ou au moins aussi long que large, cinquième subquadrangulaire ou même sensiblement plus court, sixième à dixième graduellement plus petits; submoniliformes très-obtusément prolongés en dedans, à dernier article ovale-oblong. Pronotum à angles postérieurs un peu prolongés en arrière, presque toujours mousses ou même largement arrondis. Sutures prosternales simples, mais formant une ligne enfoncée bien marquée. Sillons marginaux du propectus profonds et fermés en arrière, ne se continuant point directement sur la tête, mais distinctement resserrés par les yeux en arrière. Lames des hanches postérieures assez larges, plus ou moins anguleuses en dedans et plus ou moins sensiblement rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Tarses

filiformes, grêles, avec leurs deux pénultièmes articles excavés échancrés en dessus au sommet, et par suite prolongés en dessous ; les postérieurs à premier article beaucoup plus long que tous les autres ensemble, et dernier notablement plus court que les trois intermédiaires réunis, et plus ou moins épaissi en dessous. Ongles très-petits et simples.

Comme on le voit par les caractères qui précèdent, ce genre se distingue facilement des deux précédents par la structure toute particulière de ses antennes et de ses tarses, par ses sutures prosternales formant une ligne enfoncée distincte, etc.

Jusqu'ici les espèces qu'il renferme paraissent propres à l'Amérique du Sud.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE IDIOTARSUS.

1. Épistome largement arrondi en avant, sans carènes obliques partant de la médiane.	2.
— Épistome tronqué en avant.	4.
2. Pronotum marqué à la base seulement d'un petit sillon longitudinal très-court.	3.
— Pronotum sillonné dans toute sa longueur.	2. *sulcicollis.*
3. Cuisses postérieures non dentées au sommet. . . .	1. *vestitus.*
— Cuisses postérieures fortement dentées au sommet.	3. *concretus.*
4. Épistome sans carènes obliques partant de la carène médiane	4. *muticus.*
— Épistome marqué de chaque côté d'une carène oblique en dehors partant du milieu de la carène médiane	5. *tricarinatus.*

I. *Épistome largement arrondi dans son milieu en avant, sans trace de carènes obliques supplémentaires partant de la médiane.*

1. I. VESTITUS.

(Pl. 5, fig. 9.)

Supra fusco-brunneus, pube subtili, depressa, subsericea, cinereo-flavescente, densius vestitus; pronoto latitudinis longitudine, dimidia parte antica sensim leviter attenuato, postice transversim depresso, basi media linea impressa brevi instructo, angulis posticis parum productis, rotundatis, supra subtilius sat dense punctato; scutello semi-circulari; elytris leviter striatis, interstitiis vix convexis, subtiliter punctato-rugulosis; coxis posticis latis extusque leviter attenuatis; femoribus apice muticis; pedibus ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps oblong, subcylindrique, très-légèrement atténué en arrière, en entier d'un brun foncé, couvert en dessus d'une pubescence déprimée d'un gris un peu jaunâtre, fine, assez courte sur les élytres, plus longue sur la tête et le pronotum, très-dense et un peu soyeuse. Tête à ponctuation fine et serrée. Antennes ferrugineuses, faiblement comprimées, devenant graduellement plus étroites vers le sommet. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement atténué dans sa moitié antérieure, un peu arrondi en avant, à peu près droit sur le reste de ses côtés, avec ses angles postérieurs peu prolongés en arrière et arrondis au bout ; fortement bisinué et déprimé à la base, et offrant au milieu de celle-ci une petite ligne longitudinale imprimée, lisse, assez courte; très-finement et assez densément ponctué. Écusson semi-circulaire. Élytres oblongues, faiblement atténuées en arrière, assez légèrement striées, avec la strie juxta-suturale fine, mais imprimée et mieux marquée; intervalles à peine convexes, finement et assez densément ponctués, un peu ruguleux. Lames des hanches postérieures larges, rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle interne.

Cuisses postérieures non dentées à l'extrémité. Dessous du corps d'un brun rougeâtre brillant, assez densément et finement ponctué. Pattes ferrugineuses.

L'*Idiotarsus vestitus* a été découvert à San Paulo par M. Bates.

2. I. SULCICOLLIS.

Præcedenti valde affinis sed statura minore, corpore subparallelo, postice minus angustato; pronoto antice minus angustato, linea impressa longitudinali a basi media usque ad marginem anticam prolongata notato; elytrorum interstitiis convexioribus differre videtur.

Long. 6 1/2 mill.

Corps allongé, subparallèle, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, d'un brun rouge, couvert en dessus d'une pubescence déprimée d'un gris jaunâtre, assez courte sur les élytres, un peu plus longue sur la tête et le pronotum, dense et un peu soyeuse. Tête à ponctuation assez fine et très-serrée. Antennes ferrugineuses. Pronotum aussi long que large, très-légèrement dilaté de chaque côté un peu au-dessus du milieu, puis atténué, arrondi seulement tout à fait en avant, à peine visiblement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; ces derniers peu prolongés en arrière et largement arrondis au bout; fortement bisinué et déprimé à la base, marqué au milieu de celle-ci d'une ligne longitudinale enfoncée bien distincte, qui se prolonge en avant jusqu'au bord antérieur en un petit sillon longitudinal moins notable, mais cependant bien visible, assez finement mais densément et rugueusement ponctué. Écusson un peu moins long que large, légèrement arrondi en arrière. Élytres allongées, subparallèles, atténuées seulement tout à fait en arrière, légèrement mais bien distinctement striées, avec la strie juxta-suturale fine et mieux marquée, les intervalles légèrement convexes, finement et densément ponctués, rugueux. Lames des hanches postérieures larges, notablement rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle interne. Cuisses postérieures non dentées à l'extrémité. Dessous du corps d'un brun rouge brillant, assez densément et finement ponctué. Pattes ferrugineuses.

Bien que très-voisin de l'espèce précédente, l'*Id. sulcicollis* se reconnaît facilement à sa taille plus petite, sa forme plus parallèle, son pronotum moins atténué en avant et le sillon longitudinal de ce dernier se prolongeant jusqu'au bord antérieur. De plus, les intervalles des stries des élytres sont plus convexes, et la ponctuation du dessus du corps est un peu plus rugueuse.

L'unique exemplaire que j'ai vu fait partie de la collection du Musée de Stockholm, où il est indiqué comme provenant de Rio-Janeiro. J'ai dû sa communication à l'extrême obligeance de M. le professeur Stål.

3. I. CONCRETUS.

(Pl. 6, fig. 1.)

Præcedentibus affinis, sed pube subtili depressa aurata minus densa, capite minus dense punctato, elytris minus rugulosis, coxis posticis sat latis, extus fortiter attenuatis, femoribusque posticis apice fortiter dentatis differt.

Long. 8 à 12 mill.

Corps oblong, subcylindrique, atténué en arrière, en entier d'un brun foncé assez brillant, couvert en dessus d'une pubescence déprimée dorée, fine, courte et médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez fine, le plus souvent peu serrée. Antennes ferrugineuses, rougeâtres à la base, plus étroites et notablement plus rétrécies vers le sommet que chez le *vestitus*. Pronotum presque aussi long que large, très-légèrement atténué en avant, à peu près droit sur le reste de ses côtés, avec ses angles postérieurs un peu prolongés en arrière, mais largement arrondis; fortement bisinué à la base, transversalement déprimé au-dessus de celle-ci; offrant au milieu, en dessus, une petite ligne enfoncée longitudinale, assez courte; très-finement et assez densément ponctué. Écusson semi-circulaire. Élytres oblongues, sensiblement atténuées en arrière, très-légèrement striées, avec la strie juxta-suturale bien marquée; intervalles à peine convexes, finement et assez densément ponctués, à peine subruguleux. Lames des hanches postérieures notablement rétrécies en dehors à partir du sommet de

l'angle de la dilatation interne. Cuisses postérieures fortement dentées au sommet. Le sillon qui part du bord externe des hanches intermédiaires est bien marqué à la base et nettement limité par une ligne interne qui se dirige en arrière en s'atténuant, mais ne dépasse guère la moitié de la longueur des métapleures. Dessous du corps d'un brun rougeâtre brillant, plus ou moins foncé, finement et assez densément ponctué. Pattes ferrugineuses.

Cet insecte, bien qu'assez voisin des précédents, malgré cela m'en paraît bien distinct par les caractères suivants : sa pubescence est moins dense, plus courte et beaucoup plus dorée ; la ponctuation de sa tête est un peu plus écartée, et celle des élytres est un peu moins rugueuse ; de plus, les lames des hanches postérieures sont un peu plus notablement rétrécies en dehors, et enfin les cuisses sont fortement dentées au sommet.

Le *concretus* se trouve au Brésil, à Sainte-Catherine et à Nova-Friburgo.

M. de Heyden m'a communiqué un exemplaire de cette espèce d'une taille de beaucoup supérieure à ceux que j'avais vus jusqu'alors (12 mill.), mais en tout parfaitement semblable aux individus ordinaires, et qui n'est qu'un développement de taille intéressant à constater.

II. *Épistome subtronqué dans son milieu en avant.*

a. *Épistome n'offrant point de carènes supplémentaires obliques en dehors partant de la carène médiane.*

4. I. MUTICUS.

Ab Id. concreto, *clypei lateribus carinatis, metapleurarum sulco postice longius prolongato, coxis posticis extus fortius attenuatis, femoribusque posticis muticis, facile dignoscendus.*

Long. 6 à 8 mill.

La forme et la coloration de cette espèce sont en tout semblables à celles de l'*Id. concretus*. La ponctuation de la tête est un peu plus forte et géné-

ralement plus serrée, la carène longitudinale médiane est plus notable, surtout entre les yeux, et nullement atténuée tout à fait en avant. L'épistome est relevé de chaque côté, le long de son bord externe, en une carène distincte. Le sillon qui part du bord externe des hanches intermédiaires est plus profond et très-nettement limité en dedans par une ligne enfoncée, qui se prolonge en arrière jusqu'à l'extrémité des métapleures. Les lames des hanches postérieures sont plus notablement rétrécies en dehors et plus fortement angulées en dedans; enfin les cuisses postérieures ne sont nullement dentées.

Les deux exemplaires que j'ai sous les yeux font partie du Musée de Stockholm, et m'ont été obligeamment commmuniqués par mon ami M. le professeur Stål. Ils proviennent de Rio-Janeiro.

a a. *Épistome marqué de chaque côté d'une petite carène oblique en dehors partant du milieu de la carène médiane.*

5. I. TRICARINATUS.

(Pl. 6, fig. 2.)

Supra nigro-brunneus, pube subtili, depressa, flavescente, sat dense vestitus; pronoto latitudinis fere longitudine, antice fortius attenuato, postice transversim depresso, basi media linea lævi longitudinali instructo, angulis posticis productis, apice paululum subrotundatis, supra dense sat fortiter punctato; scutello subtransversali; elytris obsolete substriatis, distincte punctatis; coxis posticis extus fortiter attenuatis; pedibus ferrugineis.

Long. 7 à 8 mill.

Corps oblong, subcylindrique, atténué en arrière, en entier d'un noir brun brillant, couvert en dessus d'une pubescence déprimée jaunâtre, fine, assez courte et assez serrée. Tête à ponctuation fine et peu serrée. Carènes frontales plus élevées. Épistome plus fortement rétréci à la base. Antennes ferrugineuses, brunâtres à la base, notablement comprimées, assez brus-

quement rétrécies vers le sommet à partir de leur milieu, à premier article un peu caréné en dessus. Pronotum à peu près aussi long que large, graduellement rétréci de la base au sommet, mais plus sensiblement dans sa moitié antérieure; son bord antérieur plus fortement sinué de chaque côté, avec ses angles postérieurs prolongés en arrière, mais moins largement arrondis que chez le précédent; fortement bisinué à la base, transversalement déprimé au-dessus de celle-ci, offrant en dessus, dans sa moitié postérieure au moins, une petite ligne médiane longitudinale lisse, ayant quelque tendance à se relever en carène, surtout à la base; assez densément et assez fortement ponctué. Écusson en carré transverse. Élytres oblongues, faiblement atténuées en arrière, tout à fait obsolétement et indistinctement striées, avec la strie juxta-suturale bien marquée; distinctement et assez densément ponctués, avec leur pubescence offrant une tendance plus ou moins marquée à être disposée en séries longitudinales. Lames des hanches postérieures fortement rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle de la dilatation interne. Dessous du corps d'un brun foncé, finement et densément ponctué. Pattes ferrugineuses.

L'*I. tricarinatus* provient de Cayenne. J'en ai vu un exemplaire dans la collection de M. de Gautard, indiqué de Caravellas, dans le Brésil.

Bien que le faciès de cette espèce soit tout à fait celui de la précédente, elle s'en éloigne néanmoins d'une manière très-notable par la forme de son épistome et les carènes de ce dernier.

Genre 12. **Stethon** Leconte.

(στῆθος, poitrine.)

Leconte, Proceed. of the Acad. of Natur. Sc. of Philadelphie. Addit. to the Col. Fauna of the United States, p. 386 (1866).

Corps allongé, cylindrique. Tête assez grande, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome très-large et très-court, légèrement rétréci à la base, avec son bord antérieur sub-

tronqué et même plutôt très-légèrement et très-largement arqué en arrière dans son milieu. Mandibules très-inégalement bifides, médiocrement larges, offrant presque toute leur surface externe déprimée et rugueuse. Antennes notablement distantes l'une de l'autre à la base, à premier article assez long, de la longueur des trois suivants réunis, à peine arqué, coupé un peu obliquement en arrière au sommet; le second petit, caché en partie par le premier; le troisième plus long que large, sensiblement plus long que le suivant; le quatrième à peine aussi long que large, un peu quadrangulaire; les suivants devenant graduellement plus courts et plus transverses, et très-légèrement rétrécis intérieurement; le dernier ovalaire. Pronotum un peu moins long que large, assez convexe, à peine bisinué à la base. Sutures prosternales fortement arquées en dehors. Sillons marginaux du propectus très-profonds et fermés en arrière, se continuant directement et largement sur la tête. Triangle des propleures bien moins long que large, son bord postérieur étant égal à l'externe. Prosternum large et court, avec sa saillie très-légèrement relevée à la base entre les hanches. Métasternum sans ligne oblique partant de l'épaule, mais avec un commencement de sillon très-court, limité par deux lignes partant derrière le bord externe des hanches intermédiaires. Lames des hanches postérieures assez larges et notablement rétrécies en dehors. Abdomen à premier arceau ventral contigu seulement au bord des élytres. Pattes assez courtes, assez robustes et très-légèrement subcomprimées. Tarses filiformes, nullement lobés en dessous et à quatrième article simple; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Cette nouvelle coupe générique, créée par M. Leconte (loc. cit.), est sans contredit l'une des plus remarquables de la famille, s'éloignant de toutes celles qui existent aujourd'hui par la réunion des caractères les plus opposés, de telle sorte qu'on est fort embarrassé de savoir quelle place on doit lui assigner.

Si l'on voulait ne s'en rapporter qu'au faciès, sa place serait peut-être mieux auprès des genres *Hylochares, Otho* ou *Dendrocharis*; mais une simple analogie de forme peut-elle nous permettre de ne tenir aucun compte de certaines différences ou affinités qui nous aident beaucoup dans la classification générale et sont d'une grande importance dans cette famille ?

Nous ne pouvons donc pas placer le genre *Stethon* auprès des *Hylochares* et *Otho*, chez lesquels les sillons marginaux du propectus n'existent plus

et où les lames des hanches postérieures ne sont pas rétrécies en dehors. Il en est de même des *Dendrocharis*, dont il diffère essentiellement par la présence d'une petite ligne enfoncée partant du bord externe de la hanche intermédiaire, tandis que le petit sillon que l'on remarque chez ces derniers part du bord interne de la hanche intermédiaire; de plus, les lames des hanches postérieures rétrécies en dehors, les tarses simples sans lamelles, et enfin les sutures prosternales courbes l'en éloignent complétement.

Je ne crois pas utile d'énoncer ici ses différences avec les *Anclastes*, auxquels les stries prosternales courbes seules peuvent faire penser.

La place que je lui ai assignée entre les *Idiotarsus* et les *Pœcilochrus* est celle qui me paraît réunir le plus d'avantages. Le *Stethon* a de commun avec les genres de cette division cette petite ligne métasternale partant du bord externe de la hanche intermédiaire, caractère que nous ne trouvons plus chez les autres Eucnémides; et, en exceptant ses sutures prosternales arquées (caractère pour ainsi dire unique dans la famille), nous retrouvons chez lui les plus grandes analogies de structure avec les genres voisins.

On n'en connaît jusqu'ici qu'une seule espèce.

Les nombreux renseignements que M. le docteur Leconte avait bien voulu me fournir lui-même m'avaient déjà permis d'assigner à ce genre la place qu'il doit occuper dans mon travail, et d'en donner une description sommaire; mais M. le professeur Stål ayant bien voulu, tout dernièrement, m'en communiquer un exemplaire appartenant au Musée de Stockholm, je me trouve à même de la décrire ici d'une manière plus détaillée.

Enfin, tout récemment, M. Leconte ayant eu la générosité de m'en envoyer un exemplaire, j'ai pu donner une bonne figure de ce remarquable insecte.

S. PECTOROSUS Leconte.

(Pl. 6, fig. 5.)

Supra rufo-brunneus, haud nitidus, subcylindricus, postice tantum leviter attenuatus, pube brevissima subtili parum dense vestitus; capite

dense rugoseque punctato; clypeo basi lato, medio subimpresso; pronoto latitudine paulo breviore, antice tantum sat fortiter attenuato; basi media vix depresso; linea longitudinali media lævi a basi ad apicem notato, angulis posticis vix productis, dense rugoseque punctato; elytris sat profunde striatis, interstitiis subconvexis, dense rugoseque punctatis; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 8 mill.

Leconte, loc. cit., p. 386.

Corps allongé, cylindrique, atténué seulement tout à fait en arrière, en entier d'un brun rouge mat plus ou moins foncé, couvert en dessus de quelques petits poils dorés extrêmement courts et peu serrés. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Épistome marqué au milieu de sa base d'une petite dépression longitudinale très-légère, faisant suite à une petite ligne enfoncée, tout à fait obsolète, qui se prolonge en arrière sur le front ou même disparaît presque entièrement; sans trace de carène sur les côtés. Antennes d'un brun rouge, un peu ferrugineuses vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, assez notablement et brusquement rétréci en avant, un peu au-dessus du milieu; avec ses angles postérieurs à peine obliques, prolongés en arrière, à pointe mousse; n'offrant sur les côtés défléchis qu'une dépression très-légère suivant le bord externe; assez notablement convexe en dessus, n'ayant seulement qu'une toute petite dépression transverse au milieu de la base, et une ligne longitudinale lisse au moins à la base, partant du milieu de celle-ci et atteignant quelquefois le bord antérieur; très-densément ponctué rugueux. Écusson moins long que large, un peu subtronqué en arrière, nullement caréné dans son milieu, assez finement ponctué. Élytres subcylindriques, légèrement atténuées dans leur tiers postérieur environ; fortement striées; leurs intervalles convexes, densément et rugueusement ponctués. Dessous du corps d'un brun rouge moins foncé, assez notablement et assez densément ponctué, mais non rugueux. Saillie prosternale assez large, nullement rétrécie à la base, puis brusquement atténuée en arrière à partir du bord postérieur des hanches antérieures, et acuminée à l'extrémité. Dernier segment abdominal légèrement comprimé de chaque côté en arrière, pour se terminer en pointe mousse en arrière. Lames des hanches postérieures notablement rétrécies en dehors et fortement angulées en dedans. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce a été découverte dans l'Illinois central par M. Schüster. L'individu de la collection du Musée de Stockholm qui m'a été communiqué vient également du même pays.

Genre 13. **Pœcilochrus.**

(ποικίλος, varié ; χρὼς, corps.)

Corps oblong, subcylindrique. Tête assez grande, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome non ou à peine rétréci à la base, à peine déclive par rapport à la tête, avec son bord antérieur faiblement sinué au milieu. Mandibules un peu étroites, assez allongées, très-inégalement bifides, avec leur longue division en pointe simple, offrant extérieurement une surface assez étroite, un peu excavée et rugueuse. Antennes médiocres, à premier article allongé et arqué, coupé obliquement en arrière au sommet; deuxième petit, caché en partie par le premier; troisième assez grand, moitié plus long que le suivant; quatrième à dixième de forme variable, mais bien distinctement dentés en dedans. Pronotum un peu moins long que large, assez fortement convexe, assez atténué dans son tiers antérieur, droit sur les côtés, largement bisinué à la base, avec un lobe médian subtronqué large et court, ses angles postérieurs prolongés en arrière, mais largement arrondis. Sutures prosternales simples, mais formant une ligne enfoncée bien marquée. Sillon marginal du propectus très-profond, paraissant ouvert en arrière, ne se continuant point directement sur la tête, où il est subtriangulaire et resserré fortement par les yeux en arrière. Triangle des propleures beaucoup plus large que long, son bord postérieur étant égal à l'externe, notablement excavé. Prosternum large et court, distinctement bisinué à son bord antérieur, longé par un sillon très-profond, avec sa saillie à peu près sur le même plan. Métasternum offrant une ligne oblique partant du dedans de l'épaule, se dirigeant obliquement en arrière vers son milieu, et limitant un commencement de sillon tarsal léger, mais distinct, marqué de plus à la base d'une ligne élevée transverse bien distincte. Lames des hanches postérieures assez larges, un peu anguleuses en dedans et notablement

rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Pattes peu robustes, à peine subcomprimées. Tarses filiformes, à articles tous simples et tronqués au sommet ; les postérieures à premier article subégal en longueur à tous les autres ensemble. Ongles simples.

Le faciès de ce genre est tout à fait semblable à celui du précédent, mais la structure de son métasternum et de ses tarses ne permet point de l'y réunir. Il se rapproche au contraire bien davantage du genre *Eucnemis*, dont il n'offre nullement le faciès, mais dont il est aussi bien distinct par son sillon antennaire ne se prolongeant pas directement sur la tête, où il est resserré par les yeux, son prosternum plus court, le triangle de ses propleures beaucoup plus large que long, et enfin par les angles postérieurs de son pronotum, fortement arrondis.

On n'en connaît jusqu'ici que quatre espèces.

Tableau des espèces du genre POECILOCHRUS.

1. Épistome sans trace de carène longitudinale médiane.	2.	
— Épistome marqué d'une carène longitudinale médiane.	3.	
2. Dessus du corps revêtu d'une pubescence uniforme ne formant pas de dessins distincts.	*grossicollis*. .	2
— Dessus du corps revêtu d'une pubescence formant des dessins bien distincts.	*villatus* . . .	1.
3. Pronotum marqué d'une ligne longitudinale médiane lisse.	*piceus*. . . .	3.
— Pronotum sans ligne lisse.	*exiguus*. . .	4.

I. *Épistome sans trace de carène longitudinale.*

1. P. VITTATUS.

(Pl. 6, fig. 3.)

Supra rufo-brunneus, pube subtili depressa grisco-flavescente et rufo-brunnea sat dense vestitus et variegatus; pronoto longitudine paululum breviore, antice sat fortiter attenuato, lateribus late pube grisco-flavescente tecto, in medio linea longitudinali grisco-flavescente, et utrinque vitta longitudinali rufo-castanea notato, supra leviter densius punctato; scutello semi-circulari; elytris distincte striatis, striis externis fortiter punctatis, interstitiis vix convexis, subtiliter rugulosis, basi media late, lateribusque vitta longitudinali pube rufo-castanea notatis; pedibus ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps oblong, subcylindrique, à peine atténué, sauf tout à fait en arrière; d'un rouge brunâtre en dessus, couvert d'une pubescence déprimée, fine, assez courte et très-serrée, formant des dessins supérieurement. Tête plus foncée, d'un noir brun, devenant d'un ferrugineux obscur en avant, recouverte d'une pubescence assez serrée d'un gris jaunâtre, à ponctuation fine et assez dense. Épistome très-légèrement rétréci à la base. Antennes ferrugineuses à quatrième article subtriangulaire, plus court et plus large que le précédent; le cinquième subégal, mais un peu plus large. Pronotum un peu moins long que large, assez fortement atténué dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs prolongés en arrière, mais largement arrondis; fortement bisinué à la base, transversalement mais légèrement déprimé au-dessus de celle-ci dans le milieu; couvert d'une pubescence très-serrée d'un gris jaunâtre, et de plus revêtu d'une pubescence analogue d'un marron rougeâtre sur une large bande longitudinale médiane, sinueuse sur ses côtés et divisée en deux par une ligne longitudinale de poils de la couleur foncière; finement et très-den-

sément ponctué. Écusson subarrondi en arrière, tronqué à la base. Élytres oblongues, à peine atténuées tout à fait en arrière, distinctement striées, à stries externes fortement ponctuées à partir de la sixième, les autres lisses; intervalles à peine convexes, très-finement et densément ponctués, subrugueux; revêtues d'une pubescence d'un gris jaunâtre, serrée; puis, au milieu de leur base, couvertes d'une fine pubescence d'un marron rougeâtre, et enfin offrant de chaque côté une étroite bande longitudinale partant de l'épaule, n'atteignant point tout à fait à l'extrémité, enclosant les sixième et septième stries, formée par une pubescence serrée d'un rouge brique foncé. Dessous du corps d'un brun noirâtre, finement et densément ponctué. Pattes ferrugineuses.

Cette jolie espèce a été prise à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. H. Bates.

2. P. GROSSICOLLIS.

Supra nigro-piceus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite linea longitudinali media impressa notato; pronoto latitudine multum breviore, antice tantum fortiter attenuato, basi media linea longitudinali lævi medium attingente notato, leviter sat dense punctato; scutello transversim quadrato; elytris sat fortiter striatis, interstitiis leviter convexis, subtiliter rugulosis; pedibus rufo-brunneis.

Long. 14 mill.

Corps oblong, cylindrique, à peine rétréci en arrière dans sa moitié postérieure, d'un noir de poix, recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre assez serrée, fine et assez dense. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse; traversée dans toute son étendue, depuis le vertex, par une ligne enfoncée très-distincte qui n'atteint pas le bord antérieur de l'épistome. Ce dernier sans carène médiane ni latérale; un peu déprimé au milieu de sa base, sans trace de carène sur le vertex. Antennes d'un brun noirâtre à la base, plus claires vers le sommet, où elles deviennent ferrugineuses; à premier article allongé, de la taille des deux suivants réunis; second assez petit, court; troisième deux fois plus long, quatrième, cinquième et sixième subtransverses, moins longs que

larges, non dentés en dedans; les derniers (7 à 11) un peu plus courts et assez aiguëment dentés en dedans. Pronotum bien moins long que large, nullement rétréci dans ses deux tiers basilaires, puis fortement atténué ensuite; notablement comprimé vers le milieu de ses côtés, ce qui le rend sinué vu en dessus, avec ses angles postérieurs un peu obtus; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale lisse, qui ne dépasse guère le milieu en avant; sans trace de carène; assez densément ponctué, mais non rugueux; légèrement déclive à la base, où il est assez bisinué. Écusson en carré un peu transverse, non caréné dans son milieu. Élytres allongées, subcylindriques, légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; fortement striées, avec les intervalles un peu convexes, finement et densément ponctués, et rugueux. Dessous du corps d'un noir luisant, assez finement ponctué, non rugueux. Pattes d'un brun rougeâtre obscur. Tarses plus clairs, à articles simples.

Cet insecte provient de Madagascar, et est inscrit dans la collection du Muséum sous le nom d'*Eucalosoma grossicollis*.

On ne peut le confondre avec le précédent, à cause de sa pubescence uniforme, de son pronotum plus court, de la forme de son écusson, etc., et il se distingue des suivants par son épistome non caréné.

II. *Épistome marqué dans toute sa longueur d'une carène médiane prolongée sur la tête jusqu'au sommet du vertex.*

3. P. piceus.

Supra nigro-piceus, subnitidus, pube subtili grisea parum dense vestitus; pronoto longitudine paulo breviore, antice sat fortiter attenuato, basi media utrinque paulum depresso, supra leviter dense punctato, linea media longitudinali, lævi, post medium evanescente, notato; scutello subquadrato; elytris perquam leviter striatis, interstitiis planis, leviter sat dense punctatis; pedibus brunneo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 10 mill.

Corps oblong-allongé, subcylindrique, assez atténué en arrière, d'un

noir de poix assez brillant, couvert en dessus d'une pubescence grise un peu jaunâtre, très-courte et peu dense. Tête à ponctuation bien marquée et assez serrée. Épistome nullement rétréci à la base, droit sur les côtés. Antennes brunâtres à la base, ferrugineuses à partir du quatrième article; ce dernier notablement plus large que le troisième, et un peu subtriangulaire; le cinquième un peu plus court et un peu moins large; le sixième très-notablement plus étroit et plus petit, ainsi que les suivants, qui deviennent graduellement plus petits vers le sommet; dernier étroit, allongé, presque aussi long que les trois précédents réunis. Pronotum un peu moins long que large, assez fortement atténué dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs prolongés en arrière, mais largement arrondis; fortement bisinué à la base, où il est légèrement déprimé de chaque côté; assez finement et assez densément ponctué, un peu rugueux sur les côtés, offrant au milieu une ligne longitudinale lisse assez étroite partant de la base et dépassant un peu le milieu en avant. Écusson en carré un peu transverse. Élytres oblongues, distinctement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, très-légèrement striées; intervalles nullement convexes, très-finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs.

L'unique exemplaire que je possède a été rapporté de Sarawak par M. Wallace.

4. P. EXIGUUS.

Supra rufo-ferrugineus, pube subtili griseo-flavescente sat dense vestitus; pronoto longitudine paululum breviore, antice sat fortiter attenuato, postice vix depresso, angulis posticis productis, late rotundatis, supra leviter dense punctato, linea lævi nulla notato; scutello subtriangulari; elytris distincte striatis, interstitiis leviter sat dense rugulose punctatis; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 6 mill.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement et presque graduellement atténué en arrière, d'un ferrugineux un peu rougeâtre, couvert en dessus

d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez courte et assez dense. Tête à ponctuation bien marquée et assez serrée. Antennes en entier d'un ferrugineux un peu testacé; à quatrième article subtriangulaire, notablement plus élargi que le précédent; le cinquième un peu plus petit seulement; septième à dixième notablement plus petits et plus étroits, subégaux entre eux; dernier étroit, allongé, de la longueur des deux précédents réunis. Pronotum un peu moins long que large, moins fortement atténué dans son tiers antérieur, avec les angles postérieurs prolongés en arrière, mais largement arrondis; fortement bisinué à la base, très-légèrement déprimé au-dessus de celle-ci, finement et densément ponctué, sans ligne longitudinale bien distincte. Écusson subtriangulaire. Élytres oblongues, légèrement et presque graduellement atténuées en arrière, bien distinctement striées; intervalles peu convexes, finement et densément ponctués, légèrement rugueux. Dessous du corps ferrugineux. Pattes d'un ferrugineux plus clair, ainsi que les tarses.

Le *P. exiguus* se reconnaît facilement à sa taille très-petite, à sa couleur ferrugineuse ainsi qu'à l'absence de ligne longitudinale lisse sur le pronotum, à la forme subtriangulaire de son écusson et à la ponctuation un peu rugueuse des intervalles des stries des élytres.

Il a été trouvé à Sarawak par M. Wallace.

Genre 14. **Eucnemis.**

(εὖ, bien; κνημίς, botte.)

Ahrens, Neue Schrift. der Nat. Gesell. Halle, II, 2, 40. — Lacordaire, Gen. des Col., IV, 108.— Kiesenwetter, Naturg. der Ins. Deuts., IV, 195. — Jacquelin Duval, Gen. des Col., III, 114. — Thomson, Skand. Col., VI, 51. — Schiödte, Danmarks Bupr. og. Elat., 55.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement. Tête assez grande, fortement convexe, comme globuleuse en avant, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à la base, infléchi par

rapport à la tête, avec son bord antérieur notablement et largement sinué dans son milieu, presque échancré, marqué dans toute sa longueur d'une carène médiane prolongée sur la tête jusqu'au sommet du vertex. Mandibules assez étroites et allongées, très-inégalement bifides, avec leur longue division en pointe simple au sommet; offrant extérieurement une surface déprimée assez étroite et rugueuse. Dernier article des palpes maxillaires sécuriforme. Antennes médiocrement allongées, à premier article gros, assez long, subcylindrique; deuxième très-petit, troisième plus long que les suivants, subobconique; ceux-ci distinctement mais obtusément dentés intérieurement, graduellement un peu plus petits et plus aigus en dedans; dernier oblong, dirigé en dedans. Pronotum un peu moins long que large à la base, fortement convexe, assez notablement atténué dans sa moitié antérieure, très-légèrement mais largement bisinué à la base, sans lobe médian distinct, les angles postérieurs prolongés en arrière et embrassant la base des élytres. Sutures prosternales simples, mais formant une ligne enfoncée bien distincte. Sillon marginal du propectus très-profond, paraissant ouvert en arrière, se continuant largement et directement sur la tête. Triangle des propleures à peu près aussi long que large, un peu déprimé au milieu. Prosternum médiocrement court, avec sa saillie à peu près sur le même plan. Métasternum offrant une ligne oblique partant du dedans de l'épaule, se dirigeant obliquement en arrière vers son milieu, et limitant un commencement de sillon tarsal léger mais distinct, sans ligne transverse complète à la base. Lames des hanches postérieures grandes, triangulairement dilatées en dedans, notablement rétrécies en dehors, où elles sont toutefois encore assez larges; atteignant le bord des élytres et présentant une petite dent terminale externe sur leur bord postérieur. Pattes assez courtes. Tarses grêles, à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis, surtout aux postérieurs; le quatrième entier. Ongles simples.

Ce genre paraît jusqu'ici propre à l'Europe, et ne comprend qu'une seule espèce.

Le sillon oblique de son métasternum empêche de le confondre avec aucun des suivants, et nous avons déjà dit en quoi il différait des *Pœcilochrus*.

E. CAPUCINA Ahrens.

(Pl. 6, fig. 4.)

Nigro-picea, nitida, pube subtili grisea sparsim vestita; pronoto latitudine paululum breviore, antice fortius attenuato, supra basin transversim depresso, angulis posticis productis, apice obtusis, sat dense punctato; elytris obsolete striatis, stria juxta-suturali distincta, interstitiis sat fortiter dense punctatis; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus infuscatis.

Long. 5 à 7 mill.

Eucnemis capucina Ahrens, Neue Schrift. der Nat. Gesell. Halle, II, 2, 40. —Mannerheim, Euc. Ins. Gen., 23. —Gyllenhal, Ins. Suec., IV, 362. —Guérin Mén., Ann. Soc. ent., 1843, p. 187, pl. 6, fig. 47-49. — Kiesenwetter, Naturg. der Ins. Deuts., IV, 195. — Cussac, Ann. Soc. ent., 1857, Bullet., p. LXXIV. —Jacquelin Duval, Gen. des Col., III, pl. 27, fig. 134. —Redtenb., Faun. austr., édit. II, p. 483. —Thomson, Skand. Col., 1864, VI, 52. — Schiödte, Danmarks Bupr. og Elat., p. 79.

Cucujus ater Fourcroy, Ent. Paris., p. 34.

Elater macrotis Becker, Beytr., p. 18, 25.

Elater carinatus Billb., Enumer., p. 21.

Eucnemis deflexicollis (Mégerle), Dej., Cat.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une pubescence grisâtre très-fine, très-courte et épaisse, altérant à peine la couleur foncière. Tête à ponctuation serrée. Antennes d'un brun ferrugineux, avec le premier article d'un brun foncé. Pronotum un peu moins long que large à la base, graduellement rétréci de la base au sommet, mais plus sensiblement en avant; avec ses angles postérieurs prolongés en arrière, mais mousses; légèrement bisinué à la base, transversalement

mais étroitement sillonné au-dessus de celle-ci ; offrant quelquefois, au milieu de la base, un petit commencement de ligne longitudinale, et de plus marqué sur son disque de deux petites fossettes très-légères, qui disparaissent entièrement chez certains individus ; assez densément ponctué. Écusson plus ou moins subtriangulaire. Élytres oblongues, faiblement atténuées en arrière, obsolètement striées, avec la strie juxta-suturale fine, mais bien distincte ; leurs intervalles assez densément et assez finement ponctués. Dessous du corps d'un noir de poix, très-densément ponctué, rugueux, à ponctuation double, avec l'angle externe du métapectus et une petite place de chaque côté du milieu sur le troisième segment ventral à peu près lisse. Cuisses très-foncées, un peu rougeâtres. Jambes et tarses d'un ferrugineux rougeâtre.

Cette espèce paraît répandue dans une grande partie de l'Europe, car elle est indiquée de Suède, de Danemark, de Varsovie, d'Autriche et d'Allemagne, et n'est pas très-rare aux environs de Paris.

D'après les nombreuses observations des auteurs, elle vivrait sur un assez grand nombre d'arbres d'essences différentes.

Ahrens (Beitr. zur Kennt. Deutsch. Käfer, Band. II, Heft. II, p. 38, 1812) et de Mannenheim (Euc. Ins., 23) l'indiquent comme se trouvant dans le chêne carié. M. von Heyden l'a trouvée à Francfort-sur-le-Mein, en avril et en mai, sur le hêtre, le peuplier et le tilleul. M. Fairmaire (An. Soc. ent., 1846, p. LV) l'a prise aux environs de Paris sur des hêtres et des ormes pourris ; et enfin M. Cussac (An. Soc. ent., 1857, Bull., p. LXXIV) donne la description de la nymphe de l'*E. capucina* comme l'ayant trouvée, au mois de mai, dans l'intérieur d'un *Populus alba*.

D'après les observations de M. Ahrens, l'*E. capucina* pourrait sauter comme un Élatéride, mais beaucoup moins fortement.

CC. *Métasternum n'offrant de chaque côté, à sa base, derrière le bord externe des hanches intermédiaires, aucune trace de sillon, même court; marqué très-rarement d'une fine ligne oblique ou même de deux lignes écartées l'une de l'autre, mais ne limitant jamais de sillon.*

D. *Sillon marginal du propectus toujours profond ou nettement limité, se continuant directement et parallèlement sur la tête, et n'étant nullement rétréci par le bord interne un peu en saillie de l'œil.* (*Arganus* à *Bermillus.*)

E. *Sutures prosternales tout à fait effacées et indistinctes.* (*Arganus.*)

Genre 15. **Arganus.**

Corps oblong, peu convexe supérieurement. Tête assez grande, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome très-notablement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peu près droit, sans trace de carène longitudinale médiane. Mandibules très-inégalement bifides, assez allongées, rugueuses sur leur surface externe. Antennes de longueur variable, à premier article long et arqué, deuxième assez petit, troisième sensiblement plus grand que le suivant, dernier allongé. Pronotum presque aussi long que large, assez notablement atténué en avant, droit sur ses côtés en arrière, fortement bisinué à la base, avec ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon antennaire du propectus profond et bien marqué dans toute son étendue. Triangle des propleures représenté par une petite et assez notable excavation triangulaire placée de chaque côté en dehors des hanches. Prosternum médiocre. Lames des hanches postérieures étroites, très-obtusément anguleuses en dedans et légèrement rétrécies en dehors. Pattes assez courtes. Tarses grêles, filiformes, à quatrième article petit, échancré en dessus au sommet, et par suite légère-

ment prolongé en dessous; les postérieurs à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis.

Ce genre est extrêmement remarquable par l'absence de suture prosternale, et s'éloigne par cela même de tous ceux de cette division. Je l'ai placé au commencement, comme établissant assez bien le passage des *Eucnemis* aux genres suivants.

A. DISTINCTUS.

Nigro-piceus, pube subtili grisea depressa sparsim vestitus; antennis brunneo ferrugineis, dimidio corporis paululum brevioribus, nullo modo dentatis (♀), *vel multo longioribus atque intus leviter dentatis* (♂); *pronoto longitudinis fere latitudine, antice sat fortiter attenuato, angulis posticis fortiter productis acutis, sat fortiter denseque punctato; elytris postice subsensim attenuatis non striatis, stria juxta-suturali subtili basi deleta tantum notatis, crebre sat fortiter punctato-rugulosis; subtus pube grisea vestitus; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 3 1/2 mill.

Corps oblong, peu convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence grise, déprimée, très-écartée, un peu plus serrée à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation forte, assez serrée, offrant sur le front et le vertex une petite carène assez légère. Antennes d'un ferrugineux brunâtre, filiformes; de la longueur des deux tiers du corps chez le mâle, à articles quatrième à dixième un peu plus longs que larges, augmentant très-légèrement mais graduellement de longueur vers le sommet, et très-faiblement dentés en dedans; chez la femelle elles sont beaucoup plus courtes, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum, à articles quatrième à dixième presque carrés, nullement dentés en dedans. Pronotum presque aussi long que large, assez légèrement atténué dans sa moitié basilaire, puis plus notablement en avant chez le mâle; ou graduellement de la base au sommet chez la femelle; assez notablement et assez densément ponctué. Élytres oblongues, assez légèrement et presque graduellement atténuées en arrière, n'offrant aucune trace de stries, sauf la

juxta-suturale, fine et distincte, mais effacée tout à fait en avant; assez notablement et densément ponctuées, et même légèrement rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix, recouvert d'une pubescence grisâtre; assez notablement et assez densément ponctué. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce a été prise par M. Wallace à Ceram et à Myzol.

EE. *Sutures prosternales plus ou moins marquées, mais toujours distinctes et assez longues.* (*Thambus* à *Bermillus.*)

Genre 16. **Thambus.**

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement. Tête grande, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Epistome notablement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur très-légèrement ou à peine sinué au milieu, sans trace de carène longitudinale médiane. Mandibules fortement mais brièvement bifides au sommet, offrant extérieurement une surface déprimée, assez large et rugueuse. Antennes de longueur variable, à premier article assez long, épaissi et arqué; deuxième petit, caché en partie par le premier; troisième à peine plus long que le suivant, obconique; quatrième à dixième notablement plus longs que larges, ou seulement aussi longs que larges, en général distinctement dentés intérieurement, mais parfois submoniliformes; dernier oblong. Pronotum un peu moins long que large à la base, assez fortement convexe, très-sensiblement atténué de la base au sommet, fortement bisinué à la base, avec un lobe médian subtronqué, assez large et court, ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sutures prosternales simples, parfaitement fermées antérieurement contre l'angle du prosternum. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, peu profond, fermé en arrière par une fine ligne oblique. Triangle des propleures pas sensiblement ou à peine plus long que large à la base, son bord postérieur étant subégal à l'interne. Prosternum marqué de chaque côté d'une fossette oblongue, généralement bien marquée, parfois très-légère, mais encore

sensible. Lames des hanches postérieures assez étroites, anguleusement dilatées en dedans et notablement rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Pattes assez courtes. Jambes subcomprimées, sensiblement élargies vers le sommet. Tarses antérieurs très-courts, sensiblement élargis et subdéprimés; les autres allongés et filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus au sommet, et par suite un peu prolongé en dessous; les postérieurs à premier article au moins aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Ce genre est très-singulier en ce sens qu'il renferme en même temps diverses espèces du Mexique et une espèce nouvelle d'Europe. Il offre quelque analogie par sa forme avec les genres *Eucnemis* et *Dromæolus*, mais il se distingue du premier par l'absence de sillon sur le métasternum en dehors des hanches, et du second par la structure de ses antennes et le triangle de ses propleures beaucoup plus court. Ce dernier caractère l'éloigne des *Deltometopus*, lesquels ont en outre le sillon antennaire fermé en arrière par une ligne transverse. Ajoutons enfin que les fossettes latérales de son pronotum ne se retrouvent dans aucun des genres voisins.

Tableau des espèces du genre THAMBUS.

1. Fossettes du prosternum toujours bien marquées. . 2.

— Fossettes du prosternum très-légères et assez vagues . . . . . 5.

2. Sillon marginal profond, moins large que le triangle des propleures dans le milieu de sa longueur. . 3.

— Sillon marginal peu profond, au moins aussi large que le triangle des propleures vers le milieu de sa longueur. . . . . *Friwaldszkyi*. 4.

3. Tête marquée d'une fine ligne longitudinale médiane lisse . . . . . *agilis* . . . .

— Tête dépourvue de ligne longitudinale lisse. . . . . 4.

4. Élytres sans trace de stries. . . . . *inexspectus* . 2.

— Élytres marquées de stries longitudinales fines. . . *pusillus*. . . 3.

5. Pronotum très-distinctement sinué sur les côtés. . . *Deyrollei* . . 5.

— Pronotum nullement sinué sur les côtés . . . . . *diversus*. . . 6.

I. *Antennes distinctement dentées intérieurement. Fossettes du prosternum toujours bien marquées.*

A. *Sillon marginal du propectus profond, moins large que le triangle des propleures dans le milieu de sa longueur. Celui-ci avec son bord externe sensiblement un peu plus long que le basilaire.*

1. TH. AGILIS.

(Pl. 6, fig. 6.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisco-flavescente in pronoti elytrorumque basi præsertim dense vestitus; capite linea media longitudinali notato; antennis nigro-piceis, dimidio corporis æqualibus; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem fortius attenuato; supra dense punctato; elytris basi subtiliter striatis, stria juxta-suturali integra, crebre sat fortiter rugoseque punctatis; prosterno utrinque impressione lata punctata notato, sat fortiter crebre punctato; pedibus nigro-brunneis vel rufescentibus; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 à 5 1/2 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix un peu mat; couvert en dessus d'une pubescence d'un gris légèrement jaunâtre, déprimée, assez fine, mais bien visible et serrée, plus apparente et plus dense sur la base des élytres et du pronotum et le long des bords latéraux de ce dernier.

Tête à ponctuation assez notable et très-serrée, marquée d'une fine ligne longitudinale médiane, élevée, lisse, abrégée en avant sur le front et en arrière sur le vertex. Antennes de la longueur de la moitié du corps, assez robustes, à articles un peu plus longs que larges, en entier d'un noir de poix et densément revêtues d'une fine pubescence grise, distinctement dentées en dedans à partir du quatrième article. Pronotum sensiblement moins long que large, très-fortement et graduellement rétréci de la base au sommet, sans trace d'impression oblique distincte en dessus des angles postérieurs, couvert d'une ponctuation bien marquée et très-serrée. Écusson assez rétréci en arrière, où il est subtronqué. Élytres ovales, oblongues, légèrement et graduellement atténuées en arrière, assez sensiblement comprimées de chaque côté au-dessous des épaules; marquées de stries longitudinales, distinctes seulement en avant, avec la strie juxta-suturale bien marquée et entière; leurs intervalles très-densément et un peu rugueusement ponctués, ce qui leur donne un aspect mat. Dessous du corps à ponctuation assez forte et dense sur le triangle des propleures et sur le prosternum, principalement en arrière; moins notable mais très-serrée et très-légèrement rugueuse sur le reste. Prosternum marqué de chaque côté d'une large et forte impression qui se prolonge en dedans en le comprimant faiblement et dont le fond est distinctement ponctué. Pattes d'un brun noirâtre ou quelquefois rougeâtre. Tarses plus clairs.

Cette espèce se distingue de toutes ses congénères par la longueur et la coloration de ses antennes, par son pronotum bien plus fortement rétréci en avant, sa tête marquée d'une fine ligne élevée médiane et ses larges fossettes prosternales.

Elle provient de Cordova (Mexique), où M. Sallé l'a trouvée en juin et juillet, courant avec agilité sur les feuilles d'une plante de la famille des Amomées.

2. Th. inexspectus.

(Pl. 6, fig. 7.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisco-flavescente in pronoti elytrorumque basi præsertim sat dense vestitus; capite linea nulla notato; antennis ferrugineis, medio subinfuscatis, dimidio corporis brevioribus; pronoto

latitudine paulatim breviore, antice minus attenuato ; supra modice crebre punctato ; elytris haud distincte striatis, stria juxta-suturali subtili integra, parum crebre vix rugose punctatis ; prosterno utrinque impressione profunda lævi notato, sparsim subtiliter punctato ; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis ; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix légèrement brillant, couvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, déprimée, assez fine et médiocrement serrée, plus apparente sur la base des élytres, sur celle du pronotum et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez notable et assez dense, très-légèrement rugueuse sur le milieu du front en avant, sans trace de ligne élevée, lisse, longitudinale. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, à articles quatrième à dixième aussi longs que larges, assez notablement dentés en dedans ; entièrement ferrugineuses ou un peu rembrunies au milieu. Pronotum un peu moins long que large à la base, sensiblement rétréci en avant, sans traces d'impression oblique au-dessus des angles postérieurs ; couvert d'une ponctuation bien marquée, mais moins serrée que chez le précédent. Écusson subarrondi en arrière. Élytres ovales-oblongues, très-légèrement et graduellement atténuées en arrière, à peine ou indistinctement comprimées au-dessous des épaules, n'offrant aucune trace de stries, sauf la juxta-suturale, qui est fine et bien marquée ; légèrement et peu densément ponctuées, à peine rugueuses, assez brillantes. Dessous du corps à ponctuation large et varioleuse sur le triangle des propleures, assez fine et peu serrée sur le prosternum, surtout en avant, plus fine et plus serrée sur le reste. Prosternum offrant de chaque côté une profonde et assez large impression qui le comprime à peine et dont le fond est lisse. Pattes ferrugineuses avec les cuisses rembrunies, sauf sur leur tranche dorsale. Tarses plus clairs.

Le *T. incaspectus* a été pris par M. Sallé à Cordova, dans le Mexique, en même temps que l'espèce précédente, dont celle-ci offre les mœurs. Elle en est néanmoins très-distincte par la forme du pronotum, les antennes et la ponctuation du dessus du corps moins serrée et bien moins rugueuse.

3. Th. pusillus.

(Pl. 6, fig. 8.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisco-flavescente in pronoti elytrorumque basi præsertim sat dense vestitus; capite in fronte antice subdeplanato; antennis ferrugineis, dimidio corpore brevioribus, pronoto latitudine paululum breviore, a basi ad apicem sensim fortius attenuato, supra dense punctato, subrugulose; scutello postice attenuato, subtruncato; elytris subtiliter striatis, striis extus apiceque deletis, interstitiis sat crebre ruguloso-punctatis; prosterno utrinque impressione sat profunda subovali, cum margine externa lævi notato, crebre sat fortiter punctato; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis; tarsis ferrugineis.

Long. 3 1/2 à 3 7/10 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, déprimée, fine et médiocrement serrée, un peu plus apparente sur la base des élytres, sur celle du pronotum et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez notable, assez dense et un peu rugueuse sur le front en avant, où de plus elle est marquée d'un léger sillon médian longitudinal, court ou tout à fait obsolète. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, ferrugineuses en entier, à articles quatrième à dixième légèrement plus longs que larges, distinctement dentés en dedans. Pronotum un peu moins long que large à la base, notablement et graduellement rétréci de la base au sommet, sans traces d'impression oblique au-dessus des angles postérieurs, couvert d'une ponctuation assez dense et légèrement rugueuse. Écusson rétréci en arrière, où il est légèrement tronqué. Élytres ovales-oblongues, très-légèrement et graduellement atténuées en arrière, assez notablement comprimées de chaque côté au-dessous des épaules; marquées de stries longitudinales fines, effacées en dehors et vers le sommet, sauf la juxtasuturale, qui est entière; leurs intervalles assez densément et un peu rugueusement ponctués. Dessous du corps à ponctuation forte et un peu

varioleuse sur le triangle des propleures, moins forte mais dense sur le prosternum, plus fine, serrée et très-légèrement rugueuse sur le reste. Prosternum offrant de chaque côté une assez profonde impression subovalaire, qui présente un étroit espace latéral externe lisse. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses rembrunies. Tarses plus clairs.

Se distingue facilement de l'*inexspectus* par sa taille plus petite, par ses élytres finement striées, par sa ponctuation plus rugueuse et par ses fossettes prosternales.

Elle a été trouvée par M. Sallé, en même temps que les deux précédentes, à Cordova, dans le Mexique.

AA. *Sillon marginal du propectus assez ou peu profond, mais au moins aussi large que le triangle des propleures vers le milieu de sa longueur. Celui-ci médiocre, avec son bord externe non ou guère plus long que le basilaire.*

4. TH. FRIWALDSZKYI.

(Pl. 6, fig. 9.)

Supra nigro-piceus, pube subtili flavescente in pronoti elytrorumque basi præsertim sat dense vestitus; capite antice in fronte media sulco brevi longitudinali notato; antennis dilute ferrugineis, dimidio corporis valde brevioribus; pronoto latitudine paululum breviore, antice attenuato, basi media utrinque depresso, lineaque depressa extus obliqua notato, supra sat dense punctato; scutello postice subrotundato; elytris subtiliter striatis, striis apice obsoletis, interstitiis sat crebre punctatis, vix rugulosis; prosterno utrinque impressione distincta suboblonga punctata notato, crebre punctato; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 3 7/10 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, peu atténué en

arrière, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, déprimée, fine, courte et médiocrement serrée, un peu plus apparente sur la base des élytres et sur celle du pronotum. Tête à ponctuation médiocre, assez dense, marquée sur le front en avant d'un sillon court, assez large et bien distinct. Antennes ne dépassant point les angles postérieurs du pronotum, en entier d'un ferrugineux clair, à articles quatrième à dixième pas plus longs que larges, distinctement dentés en dedans. Pronotum un peu moins long que large à la base, sensiblement rétréci en ligne un peu courbe de celle-ci vers le sommet, mais moins notablement et moins graduellement que chez le précédent; marqué d'une étroite et légère impression oblique de chaque côté au-dessus de ses angles postérieurs, et assez distinctement déprimé à la base de chaque côté de son lobe médian; couvert d'une ponctuation médiocre, assez dense et non rugueuse. Écusson subarrondi en arrière. Élytres ovales-oblongues, à peine atténuées dans leur moitié basilaire, plus sensiblement ensuite; faiblement comprimées de chaque côté au-dessous des épaules, marquées de stries longitudinales fines, un peu effacées seulement au sommet; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, à peine ruguleux. Dessous du corps à ponctuation peu profonde, mais varioleuse et serrée sur le triangle des propleures, bien distincte et assez serrée sur le prosternum; ce dernier très-fortement et transversalement déprimé à son bord antérieur, offrant de chaque côté une impression oblongue, assez étroite, très-marquée, et dont le fond est ponctué. Pattes d'un beau ferrugineux clair.

Le *Th. Friwaldszkyi* offre une certaine analogie de forme avec l'*inexspectus*, mais en est bien distinct, ainsi que des précédents, par ses sillons antennaires plus larges, son prosternum plus fortement déprimé en avant et ses antennes plus courtes.

Je l'ai reçu de Slavonie de M. de Friwaldszky, auquel je suis heureux de le dédier. Il est très-curieux de voir figurer une espèce d'Europe dans un genre qui paraissait jusqu'ici appartenir exclusivement à l'Amérique.

II. *Antennes non ou très-obtusément dentées en dedans. Fossettes prosternum très-légères et assez vagues.*

5. TH. DEYROLLEI.

(Pl. 7, fig. 1.)

Supra nigro-piceus, postice sat fortiter attenuatus, pube subtili flavescente grisea vestitus; capite antice in fronte media depressione obsoleta notato; antennis fusco-ferrugineis, articulis 4-10 obtuse triangularibus; pronoto latitudine vix breviore, antice sensim fortiter attenuato, lateribus distincte sinuato, supra mediocriter parum dense, lateribus densius, punctato; scutello fere subquadrato; elytris non striatis, sat crebre punctatis; prosterno utrinque impressione obsoleta punctata notato, sat crebre punctato; sulco antennali profundo angustiore; pedibus ferrugineis, femoribus subinfuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, assez notablement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix brillant, couvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, déprimée, fine, courte et médiocrement serrée, plus apparente sur la base des élytres et du pronotum. Tête à ponctuation médiocre, assez dense, marquée sur le front en avant d'une dépression très-légère et un peu transverse. Antennes d'un brun ferrugineux, à articles obtusément triangulaires à partir du quatrième, ce qui les rend très-obtusément dentées en dedans. Pronotum à peine moins long que large à la base, notablement et graduellement rétréci de la base au sommet, et bien distinctement sinué de chaque côté vers le milieu de sa longueur, sans trace d'impression oblique au-dessus de ses angles postérieurs; couvert d'une ponctuation médiocre et peu serrée, plus dense sur les côtés, nullement rugueuse. Écusson à peu près carré. Élytres suboblongues, assez notablement atténuées en arrière, très-

légèrement comprimées de chaque côté en dessous des épaules, sans traces de stries longitudinales distinctes, sauf la juxta-suturale ; assez densément ponctuées. Dessous du corps à ponctuation assez forte sur le triangle des propleures, un peu moins forte sur le prosternum ; ce dernier offrant de chaque côté une petite impression très-légère et même assez vague, dont le fond est ponctué. Sillon marginal du propectus profond, moins large que le triangle des propleures dans le milieu de sa longueur. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses légèrement rembrunies. Tarses plus clairs.

Le *T. Deyrollei* est facile à reconnaître à ses antennes à peine et très-obtusément dentées en dedans, à son pronotum notablement atténué en avant et notablement sinué sur les côtés.

Le seul exemplaire sur lequel j'ai fait cette description provient du Brésil, et m'a été obligeamment communiqué par feu Achille Deyrolle. En lui dédiant cette espèce, j'ai voulu rendre hommage à la mémoire d'un homme que j'ai toujours profondément estimé.

6. Th. diversus.

(Pl. 7, fig. 2.)

Supra nigro-piceus subparallelus, postice tantum attenuatus, pube subtil fusca sparsim vestitus ; capite antice fronte media sulco brevi longitudinali notato ; antennis ferrugineis, basi infuscatis, articulis 4-10 subtriangularibus, perquam obtuse dentatis ; pronoto latitudine paululum breviore, antice leviter attenuato, lateribus recto, supra sat fortiter dense punctato ; scutello subquadrato ; elytris obsolete striatis, striis basi tantum distinctis, interstitiis sat crebre punctatis ; prosterno utrinque impressione obsoleta punctata notato, crebre sat fortiter punctato ; sulco antennali parum profundo lato ; pedibus ferrugineis ; femoribus subinfuscatis.

Long. 5 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, subparallèle, un

peu atténué seulement tout à fait au sommet, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une pubescence un peu grisâtre, fine, courte et peu serrée, n'altérant en rien la couleur du fond. Tête à ponctuation assez forte, rugueuse et très-dense; marquée sur le front en avant d'un sillon longitudinal médian, assez profond, court et assez large. Antennes à premier article d'un brun rougeâtre, les suivants ferrugineux, le second plus petit que le quatrième, le troisième presque aussi long que les deux suivants réunis, le quatrième plus court, à peine renflé; le cinquième sensiblement plus court et plus renflé, les suivants grossissant graduellement vers le sommet; ces articles, étant plus ou moins subarrondis, donnent aux antennes un aspect moniliforme. Pronotum moins long que large, légèrement atténué en avant, à côtés non sinués au-dessus des angles postérieurs, largement arrondi en avant, marqué d'une très-légère impression oblique de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée. Écusson à peu près carré. Élytres ovales-oblongues, subparallèles, à peine atténuées dans leur tiers postérieur, très-légèrement comprimées de chaque côté au-dessous des épaules, marquées à la base seulement de stries longitudinales qui deviennent plus ou moins obsolètes en arrière, sauf la juxta-suturale, qui est bien marquée dans toute son étendue; assez notablement et densément ponctuées. Dessous du corps entièrement noir, recouvert d'une pubescence jaunâtre peu serrée mais bien distincte. Triangle des propleures à ponctuation forte et assez serrée, moins notable sur le prosternum, plus dense sur l'abdomen. Prosternum offrant de chaque côté une petite impression très-légère et même assez vague, dont le fond est ponctué. Sillon marginal du propectus peu profond, mais aussi large que le triangle des propleures vers le milieu de sa longueur. Pattes d'un ferrugineux clair, avec les cuisses légèrement rembrunies.

Je n'ai eu sous les yeux qu'un seul exemplaire de cette espèce, provenant de Petropolis (Petersburg-États-Unis), obligeamment communiqué par feu Hamlet Clark.

Cet insecte se distingue facilement par sa forme plus large, bien moins atténué en arrière, les côtés de son pronotum droits, ses antennes, et sa ponctuation plus forte et plus serrée.

Genre 17. **Deltometopus.**

(δέλτα, delta ; μέτωπον, front.)

Corps suboblong, assez allongé, médiocrement convexe supérieurement. Tête grande, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome notablement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur très-légèrement sinué dans son milieu, sans carène longitudinale médiane ou avec une faible trace en avant seulement. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, rugueuse, assez large et arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires comprimé, de forme subovalaire, mais obliquement tronqué au sommet. Antennes assez allongées (♂), plus courtes (♀), à premier article assez gros, médiocrement allongé, arqué; deuxième petit, caché en partie par le premier; troisième médiocre, moitié plus long que le suivant, subobconique (♀), en triangle allongé (♂); quatrième au dixième ou au moins cinquième au dixième courts et obtusément mais assez fortement dentés intérieurement (♀); ou assez longs et munis chacun au sommet en dedans d'un rameau étroit, graduellement plus longs vers le sommet (♂); dernier oblong (♀); ou très-allongé, étroit, courbe et dirigé en dedans (♂). Pronotum aussi long que large, ou à peine plus court, plus ou moins légèrement atténué au sommet, fortement bisinué à la base, avec un lobe médian subtronqué, assez large et court; ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sutures prosternales simples, parfaitement fermées antérieurement contre l'angle du prosternum. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, presque aussi large que le triangle des propleures, légèrement mais sensiblement élargi en arrière, visiblement rugueux intérieurement dans son fond, transversalement terminé et fermé postérieurement par un fin rebord légèrement oblique, faisant suite à son bord postérieur. Triangle des propleures beaucoup plus long que large à sa base, son bord postérieur étant moitié moins long au moins que chacun des deux autres, qui sont subégaux. Prosternum n'offrant aucune trace de fossette latérale. Lames des hanches postérieures assez étroites, un peu anguleuses en dedans et distinctement retrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Pattes assez courtes;

jambes linéaires; tarses grêles, filiformes, les antérieurs assez courts, mais à peine ou guère plus épais; tous à pénultième article excavé échancré en dessus au sommet et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article variant un peu de longueur. Ongles simples.

Ce genre renferme quelques petites espèces américaines rappelant un peu par leur faciès et la structure de leurs antennes diverses espèces de *Microrhagus,* mais voisines par leurs caractères des coupes génériques précédentes.

J'ai conservé le nom inédit de *Deltometopus* donné à ces insectes par M. de La Ferté dans sa collection.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE DELTOMETOPUS.

1. Antennes dépassant notablement la moitié du corps en arrière; à articles 3-10 très-allongés, deux fois au moins plus longs que larges. *fallax*. . . . . 1.

— Antennes plus ou moins longues, mais n'atteignant pas la moitié du corps en arrière; à articles 3-10 plus ou moins allongés, mais jamais deux fois plus longs que larges. . . . 2.

2. Carène interoculaire, entière au milieu, sur la base de l'épistome, qui est distinctement caréné. . . . . *Stalii*. . . . . 2.

— Carène interoculaire toujours distinctement interrompue au milieu sur la base de l'épistome, qui n'est pas caréné. . . . . 3.

3. Front marqué en avant d'une fine ligne élevée longitudinale bien distincte, effacée avant le vertex. . . . . 4.

— Front égal ou fovéolé, mais sans trace de ligne élevée longitudinale. . . . . 6.

4. Antennes et pattes d'un brun foncé; carènes partant du bord interne de l'œil, prolongées sur la base de l'épistome. . . . . *fuscipes*. . . . . 3.

— Antennes et pattes d'un ferrugineux testacé ; carènes partant du bord interne de l'œil, non prolongées sur la base de l'épistome. . . . . 5.

5. Pronotum sans fossette distincte de chaque côté du lobe basilaire. . . . . *similis* . . . . . 4.

— Pronotum marqué au milieu de sa base de deux fossettes bien distinctes, obliques en dehors. . . . . *fulvicornis*. . . . 5.

6. Antennes à articles 5 et 6 ou 7 à 11 prolongés chacun en un rameau notablement plus long que l'article lui-même (♂). . . . . 7.

— Antennes simplement dentées en scie ou même submoniliformes (♀). . . . . 12.

7. Antennes pectinées à partir du septième article. . . . . *indocilis* . . . . 11.

— Antennes pectinées avant le septième article. 8.

8. Pronotum offrant de chaque côté, contre le bord latéral, un sillon partant de l'angle postérieur et n'atteignant pas l'angle antérieur. . 9.

— Pronotum sans sillon latéral . . . . . 10.

9. Antennes pectinées à partir du sixième article. . . . . *alacer* . . . . . 6.

— Antennes pectinées à partir du cinquième article. . . . . *foveolatus* (♂). . 10.

10. Antennes pectinées à partir du cinquième article. . . . . 11.

— Antennes pectinées à partir du sixième article. . . . . *creplus*. . . . . 9.

11. Saillie prosternale carénée au milieu dans toute son étendue. . . . . *constrictus* (♂). . 8.

— Saillie prosternale carénée seulement tout à fait à l'extrémité. . . . . *amœnicornis* (♂) . 7.

12. Pronotum marqué de deux fossettes distinctes dans sa moitié antérieure chez la femelle. . *foveolatus* (♀). . 10.

— Pronotum sans trace de fossettes dans sa moitié antérieure chez la femelle. . . . . 13.

13. Épistome seulement un peu plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. *amœnicornis* (♀). 7.

— Épistome deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *constrictus* (♀) . . 8.

1. D. FALLAX.

Supra nigro-piceus, pube fulvo-aurea sat dense vestitus; carina interoculari medio late sejuncta; fronte antice longitudinaliter non carinata; antennis longioribus, filiformibus, vix dentatis, obscure brunneis, articulo secundo ferrugineo; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem fortiter attenuato, lateribus postice recto, sat fortiter rugoseque punctato; elytris basi ad apicem leviter sensim attenuatis; propleurarum triangulo cum linea externa obliqua non sinuata; pedibus ferrugineis; tarsis testaceis.

Long. 4 mill.

Corps assez allongé, peu convexe supérieurement, légèrement mais graduellement atténué en arrière dans ses deux tiers postérieurs; d'un noir de poix, assez densément couvert en dessus d'une pubescence bien apparente, mais assez fine, d'un fauve un peu doré. Tête à ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse, n'offrant point sur le front, en avant, de ligne longitudinale élevée distincte et sans fossette apparente. Carène interoculaire largement séparée au milieu sur la base de l'épistome. Celui-ci assez notablement rétréci à la base. Antennes d'un brun noirâtre, à second article ferrugineux, très-allongées, dépassant sensiblement la moitié du corps en arrière, filiformes, à peine dentées intérieurement, leurs articles très-allongés, le troisième sensiblement plus long que les suivants, quatrième à dixième devenant graduellement plus allongés et plus grêles vers le sommet, le dernier une fois et demie aussi long que le

quatrième. Pronotum sensiblement moins long que large, assez notablement et graduellement rétréci de la base au sommet, nullement sinué sur les côtés en arrière, avec son lobe médian court et fortement enfoncé et ses angles postérieurs assez notablement prolongés en arrière ; couvert d'une ponctuation forte, serrée et rugueuse, sans trace de ligne longitudinale élevée au milieu de sa base. Élytres assez légèrement mais graduellement atténuées de la base à l'extrémité ; marquées de stries longitudinales assez légères, peu distinctes, en arrière, assez notablement et densément ponctuées, leurs points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont assez notables, serrés et rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, excepté les mandibules, qui sont rougeâtres ; à ponctuation assez forte, légèrement rugueuse et un peu varioleuse sur le propectus. Triangle des propleures régulièrement et graduellement atténué de la base au sommet, avec sa ligne externe oblique parfaitement droite. Épipleures des élytres très-légèrement sillonnées. Pattes ferrugineuses. Tarses testacés.

Les antennes de cette espèce sont très-remarquables en ce sens qu'elles offrent la plus grande analogie avec celles des *Thambus* et qu'elles sont bien distinctes de toutes celles des *Deltometopus*. Le *D. fallax* offrant tous les caractères de ce dernier genre, il n'est pas douteux pour moi qu'il doive y rentrer ; aussi l'ai-je placé en tête comme établissant assez bien une sorte de passage entre les espèces de ces deux genres.

Le seul exemplaire que je possède vient du Brésil.

2. D. Stâlii.

Supra nigro-piceus, pube subtili fulvo-aurea parum dense vestitus ; carina interoculari integra ; fronte antice depressione longitudinali notata ; antennis brevioribus, dilute ferrugineis, non dentatis ; pronoto latitudine breviore, lateribus postice non sinuato, a basi ad apicem fere sensim attenuato, mediocriter, sat dense, non rugose punctato ; elytris in dimidia parte postica sat attenuatis ; propleurarum triangulo antice sensim attenuato, linea externa recta ; pedibus tarsisque dilute ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps oblong allongé, médiocrement convexe supérieurement, légère-

ment atténué dans sa moitié postérieure; d'un noir de poix; couvert en dessus d'une pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre, avec un reflet doré. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, mais nullement rugueuse, marquée au milieu du front, en avant, d'une dépression longitudinale qui se prolonge en arrière sur le vertex; carène interoculaire bien marquée, nullement interrompue au milieu, sur la base de l'épistome, qui lui-même est distinctement caréné en cet endroit. Antennes entièrement d'un ferrugineux clair, notablement plus courtes que la moitié du corps, nullement dentées (1); à troisième article assez allongé, mais n'égalant pas pourtant les deux suivants réunis; quatrième à dixième un peu plus longs que larges, non dentés en dedans, mais devenant graduellement un peu plus épais vers le sommet; dernier oblong, de la longueur des deux précédents réunis. Pronotum bien moins long que large, légèrement convexe, assez notablement et presque graduellement rétréci de la base au sommet, non sinué sur les côtés en arrière, avec son lobe médian postérieur assez court et assez enfoncé et ses angles postérieurs assez notablement prolongés en arrière; couvert d'une ponctuation moins forte et surtout moins serrée que chez le *D. fallax* et nullement rugueuse; marqué dans son milieu, tout à fait à la base, d'une petite ligne élevée longitudinale très-courte, et de plus, vers le milieu de sa longueur, offrant une petite fossette longitudinale bien distincte. Élytres peu atténuées en arrière dans leur moitié basilaire, plus notablement ensuite; marquées de quelques vestiges de stries à la base intérieurement; peu fortement et densément ponctuées, non ou à peine visiblement rugueuses transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, avec l'extrémité des lames des hanches postérieures un peu rougeâtre; à ponctuation assez fine et serrée, non rugueuse, plus notable sur le propectus. Triangle des propleures régulièrement et graduellement atténué de la base au sommet, presque deux fois aussi large à la base que le sillon marginal, avec son bord externe non sinué. Épipleures des élytres très-légèrement sillonnées. Pattes d'un ferrugineux testacé.

Il est facile de reconnaître cette espèce à sa carène interoculaire entière et à son épistome caréné à la base; en outre, ses antennes, bien moins longues et d'un ferrugineux clair, ne permettent pas de la confondre avec le *D. fallax*, et son pronotum, bien plus rétréci en avant, la couleur de ses antennes et de ses pattes la distinguent également du *D. fuscipes*.

L'unique exemplaire sur lequel j'ai fait cette description provient de

(1) Du moins dans l'unique exemplaire que j'ai sous les yeux.

Rio Janeiro. Il est au musée de Stockholm et m'a été obligeamment communiqué par M. le professeur Stâl, auquel je me fais un devoir de le dédier.

3. D. FUSCIPES.

(Pl. 7, fig. 3.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea sparsim obsoletoque vestitus; carina interoculari subtili, medio anguste sejuncta; fronte longitudinaliter subtiliterque medio carinata; antennis brevioribus, nigro-brunneis, articulo secundo ferrugineo, distincte dentatis; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus postice recto, antice leviter attenuato, mediocriter sat dense non rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis; propleurarum triangulo apice tantum fortiter attenuato cum linea externa postice sinuata, antice intus recurva; pedibus nigro piceis; tarsis ferrugineis.

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Corps assez allongé, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une très-fine et très-courte pubescence à peine grisâtre, écartée et peu apparente. Tête à ponctuation médiocre et serrée, marquée au milieu du front, en avant, d'une fine ligne longitudinale élevée bien distincte, s'effaçant avant le vertex en arrière et atteignant en avant la base de l'épistome; carène interoculaire assez fine, à peine visiblement interrompue au milieu. Épistome plus notablement rétréci à la base. Antennes d'un brun noirâtre, à second article ferrugineux, sensiblement plus courtes que la moitié du corps, assez aiguëment dentées chez la femelle, à troisième article assez allongé, égal aux deux suivants réunis; quatrième à dixième assez courts, subtriangulaires, à peine plus longs que larges, subégaux entre eux; dernier ovale oblong. Pronotum un peu moins long que large, assez convexe, droit sur les côtés en arrière, un peu atténué en avant, avec son lobe médian postérieur court et fortement enfoncé et ses angles postérieurs assez prolongés en arrière; couvert d'une ponctuation bien moins forte et moins serrée que celle du *D. fallax*, nullement rugueuse;

marqué dans son milieu, en arrière, d'une petite ligne longitudinale élevée assez fine et très-courte. Élytres légèrement atténuées en arrière, marquées de stries longitudinales légères, mais assez distinctes, moins en arrière, peu fortement mais densément ponctuées, leurs points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont serrés et un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation assez forte et distinctement varioleuse sur le propectus, mais non rugueuse. Triangle des propleures s'atténuant légèrement en avant dans sa moitié basilaire, plus fortement rétréci dans son tiers antérieur, avec sa ligne externe faiblement sinuée en arrière et sensiblement arquée en dedans en avant. Épipleures des élytres très-légèrement sillonnées. Pattes noirâtres. Tarses d'un ferrugineux obscur.

L'insecte sur lequel j'ai fait cette description faisait partie de la collection de M. le marquis de La Ferté et était indiqué de Colombie.

J'ai rapporté également à cette espèce un exemplaire mâle qui m'a été communiqué par M. Sallé comme provenant de Caracas, sous le nom inédit d'*attenuatus* La Ferté. Cet insecte m'a paru en tout parfaitement semblable au *fuscipes* femelle et ne s'en distingue que par sa forme plus allongée et plus rétrécie en arrière (caractère essentiellement sexuel dans ce genre) et par sa ponctuation un peu plus forte et un peu plus serrée. D'ailleurs, n'en ayant vu jusqu'ici qu'un seul exemplaire, j'ai pensé préférable de le considérer comme le mâle de cette espèce.

4. D. SIMILIS.

Præcedenti affinis sed frontis carina longitudinali minus distincta, carina interoculari medio latius sejuncta, antennis pedibusque ferrugineis facile distinctus.

Long. 5 1/2 mill.

Forme un peu moins atténuée en arrière. Ligne longitudinale élevée du front moins marquée et n'atteignant pas en avant la base de l'épistome. Carène interoculaire nullement prolongée sur la base de l'épistome et par conséquent très-largement séparée au milieu. Antennes entièrement ferrugineuses, ainsi que les mandibules. Pronotum très-légèrement sinué sur

les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs un peu dirigés en dehors et la ligne longitudinale lisse du milieu de sa base un peu plus élevée. Pattes ferrugineuses.

Bien que cette espèce paraisse au premier abord extrêmement voisine de la précédente, je la crois néanmoins bien distincte, et les caractères que je viens d'indiquer me semblent suffisants pour motiver mon opinion à cet égard.

L'unique exemplaire que je possède vient du Brésil.

5. D. FULVICORNIS Guérin-Méneville.

(Pl. 7, fig. 4.)

Supra nigro-piceus, pube subtili fusco grisea vestitus ; carina interoculari in medio late sejuncta ; fronte longitudinaliter distincte carinata ; antennis ferrugineis, articulo quarto non dentato, sequentibus dentatis ; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus recto, antice paulum attenuato, basi media foveis duabus notato, linea longitudinali lævi nulla, dense non rugose punctato ; elytris proplearumque triangulo ut in fuscipes ; pedibus ferrugineis.

Long. 3 4/5 mill.

Eucnemis fulvicornis Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 187.

Corps assez allongé, peu convexe supérieurement, assez notablement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une très-fine et très-courte pubescence d'un gris jaunâtre et peu apparente, un peu plus dense et plus visible vers la base des élytres et du pronotum. Tête à ponctuation assez fine et serrée, marquée sur le front d'une fine ligne élevée longitudinale bien distincte, s'effaçant en arrière avant le vertex ; carène interoculaire largement séparée au milieu. Épistome un peu moins rétréci à la base. Antennes ferrugineuses, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum, à troisième article allongé, subégal aux deux suivants réunis ; quatrième seulement un peu plus long que large,

nullement denté, les suivants pas plus longs que larges, subtriangulaires, assez notablement dentés en dedans; dernier oblong, de la longueur des deux suivants réunis. Pronotum un peu moins long que large, assez convexe, droit sur les côtés en arrière, un peu atténué dans son tiers antérieur, avec son lobe médian postérieur court, mais un peu élevé en arrière, et de chaque côté de ce dernier marqué d'une fossette assez profonde, oblique en dehors, couvert d'une ponctuation médiocre, mais dense, principalement sur les côtés et nullement rugueuse; n'offrant point de trace de ligne longitudinale élevée au-dessus du lobe postérieur. Élytres notablement atténuées en arrière, surtout dans leur moitié postérieure, marquées de stries longitudinales assez légères, plus distinctes en avant, densément ponctuées, mais avec leurs points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont assez serrés et un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, à ponctuation assez forte et distinctement varioleuse sur le propectus, mais non rugueuse. Triangle des propleures s'atténuant assez notablement en avant dans sa moitié postérieure et plus fortement dans son tiers antérieur, avec sa ligne externe à peine sinuée en arrière et légèrement arquée en dedans en avant. Épipleures des élytres à peine sillonnées. Pattes ferrugineuses.

Le *D. fulvicornis* se distingue facilement du *fuscipes* par sa taille plus petite, sa forme plus atténuée en arrière, sa carène frontale transverse plus largement interrompue au milieu, la couleur de ses antennes et de ses pattes et les deux fossettes obliques du milieu de la base du pronotum; du *similis*, également par sa taille sensiblement plus petite et sa forme beaucoup plus atténuée postérieurement; de plus par le quatrième article de l'antenne nullement denté, par la carène longitudinale du front beaucoup plus marquée et par l'absence de ligne longitudinale lisse au-dessus du milieu de la base du pronotum.

Cette espèce, dont je n'ai connu que la femelle, provient de Cayenne.

6. D. ALACER.

(Pl. 7, fig. 6.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea vestitus; fronte haud foveolata; carina interoculari in medio sejuncta; clypeo basi fortiter attenuato;

antennis nigro-brunneis articulo secundo ferrugineo, quarto triangulari intus leviter dentato, quinto subæquali sed fortius dentato, sexto-decimo longe ramosis, ramis articulis sesquilongioribus; pronoto longitudinis fere latitudine, antice sensim attenuato, lateribus recto; elytris postice sensim attenuatis; propleurarum triangulo basi leviter, apice fortius attenuato, linea externa subrecta ad apicem intus recurva; pedibus ferrugineis.

Long. 4 mill.

Corps assez allongé, peu convexe supérieurement, notablement et graduellement atténué en arrière; en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une très-fine et très-courte pubescence grisâtre peu apparente. Tête à ponctuation assez fine et assez serrée, nullement rugueuse, sans ligne longitudinale élevée ni fossette distincte sur le front. Carène interoculaire assez notablement interrompue au milieu sur la base de l'épistome, où elle est coudée brusquement en avant de chaque côté, pour se prolonger sur la surface de ce dernier. Épistome assez fortement rétréci à la base. Antennes d'un brun noirâtre, à second article ferrugineux; chez le mâle le quatrième article est à peine plus long que large, subtriangulaire et denté intérieurement; le cinquième n'est pas plus allongé, mais plus fortement denté; les suivants sont prolongés chacun dans leur moitié antérieure en un rameau interne une fois et demie plus long que l'article lui-même; les suivants augmentent graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum à peu près aussi long que large, assez convexe, droit sur les côtés en arrière, qui sont légèrement relevés; faiblement atténué vers le sommet, avec son lobe médian postérieur court et fortement enfoncé; marqué au-dessus de ce dernier d'un petit commencement de carène longitudinale; couvert d'une ponctuation assez forte, très-dense, principalement sur les côtés, mais non rugueuse. Élytres notablement et graduellement atténuées en arrière, marquées de stries longitudinales assez légères, plus distinctes en avant, densément ponctuées, les points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont serrés, bien marqués et un peu rugueux transversalement. Dessous du corps à ponctuation assez forte, varioleuse et très-dense sur le propectus. Triangle des propleures faiblement rétréci en avant dans ses deux tiers basilaires, plus atténué tout à fait au sommet, avec sa ligne externe à peu près droite, mais sensiblement courbée en dedans à l'extrémité. Épipleures des élytres très-légèrement sillonnées vers leur base. Cuisses d'un brun rougeâtre; ambes ferrugineuses; tarses un peu plus clairs.

Le *D. alacer*, dont le mâle seul m'est connu, se distingue facilement des espèces précédentes par son front nullement caréné longitudinalement. Il se rapproche davantage du suivant, mais est facile à reconnaître aux côtés de son pronotum droits en arrière, et au cinquième article antennaire un peu plus longuement denté que le précédent et non prolongé en rameau comme les suivants; de plus, le triangle de ses propleures est moins régulièrement atténué en avant.

L'exemplaire sur lequel j'ai fait cette description portait le nom que je lui ai conservé dans la collection de M. de La Ferté et était indiqué de Sainte-Catherine.

7. D. AMÆNICORNIS Say.

(Pl. 7, fig. 5, ♀; fig. 8, ♂.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea vestitus; fronte antice distincte foveolata; carina interoculari nulla (♀), *vel subtili* (♂), *in medio late sejuncta; clypeo basi paulo* (♀), *vel fortius* (♂) *attenuato; antennis obscure brunneis, articulis secundo et tertio ferrugineis* (♂), *vel totis ferrugineis* (♀), *articulo quarto* (♂) *præcedenti fortius dentato, quinto-decimo longius ramosis, ramis articulis duplo longioribus; articulis quarto-decimo* (♀) *æqualibus, intus tantum serratis; pronoto latitudine vix longiore, antice sensim sat fortiter attenuato, lateribus postice leviter sinuato* (♂), *vel antice subdilatato lateribusque fortius sinuato* (♀), *dense punctato; elytris apice tantum leviter* (♀), *vel sensim fortiterque* (♂) *attenuatis; propleurarum triangulo a basi ad apicem sensim fortiter attenuato, linea externa subrecta; lobo prosternali non, vel apice tantum obsolete carinato; pedibus ferrugineis.*

Long. 3 1/10 à 4 1/10 mill.

(♂) *Eucnemis amænicornis* Say, Trans. Amer. Philos. Soc., VI, 189. — Leconte, Revision of the Elateridæ of the United States (Amer. Philos. Soc., X, 418), 1853.

(♀) *Elater clypeatus* Say, Ann. Lyc. of New-York, I, 266.

Eucnemis clypeatus Leconte, Revis. of the Elater. of the Unit. States (Am. Phil. Soc., X, 417), 1853.

Corps allongé, médiocrement convexe supérieurement, subparallèle, à peine atténué tout à fait en arrière (♀), ou notablement et graduellement rétréci postérieurement (♂), en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une très-fine et très-courte pubescence jaunâtre ou d'un gris jaunâtre peu apparente, plus visible et plus dense sur la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, quelquefois un peu rugueuse en arrière, marquée sur le front, en avant, d'une fossette assez large et plus ou moins profonde, mais en général bien distincte. Carène interoculaire légère chez le mâle, mais distincte, toujours assez largement séparée au milieu sur la base de l'épistome, où elle est plus ou moins distinctement angulée en dehors et prolongée sur ce dernier; chez la femelle la carène interoculaire n'existe plus. Épistome assez rétréci à la base, notablement (♂), ou seulement un peu (♀) plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun obscur, avec les articles deuxième et troisième ferrugineux (♂), ou entièrement ferrugineuses (♀); chez le mâle le quatrième article est un peu moins long que large, subtriangulaire, fortement denté intérieurement, le cinquième prolongé dans sa moitié antérieure en un rameau interne une fois et demie environ aussi long que lui, les suivants également prolongés, mais leurs rameaux au moins deux fois aussi longs que les articles et augmentant graduellement de longueur vers le sommet; chez la femelle les articles quatrième à dixième ne sont pas plus longs que larges, subégaux, dentés en scie intérieurement. Pronotum du mâle au moins aussi long que large, assez légèrement sinué sur les côtés en arrière et assez notablement atténué en avant; chez la femelle, nullement atténué en avant, mais au contraire légèrement renflé dans son tiers antérieur et plus notablement sinué sur les côtés, couvert d'une ponctuation assez forte et serrée, avec une fine ligne tout à fait obsolète au milieu de sa base disparaissant même quelquefois en entier; offrant de plus chez quelques-uns une légère dépression de chaque côté du milieu de la base. Élytres assez fortement et graduellement rétrécies en arrière (♂) ou très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure (♀); marquées de stries longitudinales assez profondes, surtout en avant, densément ponctuées, les points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont bien distincts et rugueux transversalement. Dessous du corps à ponctuation assez forte et légèrement varioleuse sur le propectus. Triangle des propleures subgraduelle-

ment et plus fortement atténué de la base au sommet, avec son bord externe le plus souvent droit ou à peine sinué, très-légèrement courbé en dedans tout à fait à l'extrémité. Saillie prosternale sans carène longitudinale ou tout au plus avec un vestige à l'extrémité. Épipleures des élytres non sillonnées à leur base. Pattes ferrugineuses. Tarses testacés.

Cette espèce se fait remarquer par la gracilité et la longueur de ses rameaux antennaires à partir du cinquième article chez les mâles et par l'absence de carène transverse sur le bord antérieur du front chez la femelle. Elle est répandue dans les collections et paraît avoir un habitat assez étendu, car d'après M. Leconte elle est commune dans les États-Unis du sud et du centre. Du reste je l'ai vue de Géorgie, de Pensylvanie (coll. vom Bruck et Musée de Stockholm), de Canandaigua (Coll. de Marseul), de l'Illinois (coll. du Musée de Stockholm), de New-York (coll. von Heyden), de Tennessée (coll. Schaum et La Ferté). Dans la collection de ce dernier se trouvait un exemplaire (♀) en tout parfaitement semblable au type de l'*amœnicornis* (♀), qui était indiqué de Sainte-Catherine. Il est probable qu'il y a eu là erreur de localité.

J'ai dû à l'extrême obligeance de M. Leconte le type de l'*Eucn. clypeatus* Say, qui n'est autre chose, comme il me l'a fort bien fait remarquer, que la femelle du *D. amœnicornis*.

8. D. CONSTRICTUS.

Præcedenti simillimus, attamen differre videtur : clypeo (♂) *basi fortius constricto, antennarum articulo primo ferrugineo; fronte* (♀) *antice transversim distincte carinata, clypeo basi angustiore; atque lobo prosternali in utroque sexu longitudinaliter distincte carinato.*

Long. 4 1/2 mill.

Extrêmement voisin de l'espèce précédente, dont il diffère par les caractères suivants : épistome chez le mâle beaucoup plus notablement rétréci, trois fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes à premier article entièrement ferrugineux. Saillie prosternale longitudinalement carénée au milieu dans toute son étendue. Épistome chez la femelle

assez rétréci à la base, environ deux fois aussi étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front transversalement caréné à son bord antérieur, la carène se prolongeant un peu sur la base de l'épistome, mais néanmoins distinctement séparée de l'opposée.

Bien que cette espèce ressemble extrêmement à l'*amœnicornis*, je l'en crois néanmoins distincte par les caractères que je viens de mentionner et qui se reproduisent chez trois exemplaires mâles et une femelle que j'ai sous les yeux.

Il provient du Brésil. J'en possède un individu de la Nova-Friburgo, et j'en ai vu un autre indiqué de Rio-Janeiro dans la collection du Musée de Stockholm.

9. D. ereptus.

Amœnicorni *affinis*; *sed carinis interocularibus longioribus pronoti marginem anticam attingentibus; antennarum articulo quinto triangulari; pronoto lateribus postice non distincte sinuato, et lobo prosternali postice carinato facile dignoscendus*; constricto *subsimilis, sed clypeo basi minus constricto distinctus.*

Long. 4 mill.

Même forme que l'*amœnicornis*. Tête de même, avec la fossette du front un peu moins accusée et les carènes interoculaires bien plus marquées, assez largement séparées sur la base de l'épistome, fortement angulées et se prolongeant longitudinalement de chaque côté sur l'épistome, un peu en dedans du bord externe et atteignant le bord antérieur. Antennes du mâle pectinées à partir du sixième article; d'un brun obscur, avec l'extrémité supérieure et toute la partie inférieure du premier article, le second, le troisième, le quatrième et la base du cinquième ferrugineux; le quatrième article plus long que large, distinctement denté en dedans; le cinquième à peu près aussi long que large, subtriangulaire, fortement denté intérieurement; le sixième prolongé en un rameau interne près de deux fois aussi long que l'article lui-même; les suivants à rameaux environ deux fois aussi longs que les articles et augmentant graduellement de longueur vers le sommet, mais un peu moins

longs cependant que ceux de l'*amænicornis*. Pronotum du mâle à peine plus long que large, pas distinctement sinué sur les côtés en arrière, assez notablement et subgraduellement atténué de la base au sommet; couvert d'une ponctuation assez forte et serrée; avec une fine ligne enfoncée au milieu de sa base, assez courte, mais bien distincte. Élytres comme chez l'*amænicornis*. Dessous du corps à ponctuation assez forte, légèrement varioleuse et très-serrée sur le propectus. Triangle des propleures comme chez l'*amænicornis*, avec le bord externe droit. Saillie prosternale marquée dans sa moitié postérieure d'une petite carène longitudinale distincte. Pour le reste, semblable à l'*amænicornis*.

L'unique exemplaire que j'ai vu m'a été communiqué par M. Sallé, qui l'a reçu de la Louisiane.

Comme on vient de le voir, cette espèce est facile à distinguer de l'*amænicornis* et ne peut également être confondue avec le *constrictus*, dont elle s'éloigne par le cinquième article de l'antenne simplement triangulaire, l'épistome bien moins rétréci à la base et les carènes interoculaires bien moins largement séparées au milieu.

10. D. FOVEOLATUS Guérin-Méneville.

(Pl. 7, fig. 7, ♀; fig. 9, ♂.)

Supra nigro-piceus, postice plus (♂) *minusve* (♀) *attenuatus; pube subtili flavo grisea vestitus; fronte antice non foveolata; carina interoculari medio late sejuncta; clypeo plus* (♂) *minusve* (♀) *basi coarctato; antennis* (♂) *nigro brunneis, articulo secundo ferrugineo, articulis quarto et quinto subtriangularibus, intus tantum dentatis, sequentibus ramosis, ramis articulis vix longioribus;* (♀) *nigro brunneis vel ferrugineis, articulis quarto-decimo intus serratis; pronoto latitudine distincte longiore lateribus postice sat fortiter sinuato, ad medium* (♀) *foveis duabus subtransversis notato; elytris postice sat* (♀), *vel fortiter* (♂) *attenuatis; propleurarum triangulo angusto, ad apicem attenuato; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 3 3/5 à 4 mill.

Eucnemis foveolatus Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 187.

Corps allongé, étroit, assez convexe supérieurement, très-fortement atténué en arrière (♂), ou moins étroit et moins atténué postérieurement (♀), en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine et courte pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée, un peu plus marquée sur la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation médiocre, non ou à peine rugueuse, sans fossette distincte sur le front. Carène interoculaire toujours bien distinctement séparée au milieu. Épistome assez notablement rétréci à la base, beaucoup (♂) ou seulement un peu (♀) plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes des mâles d'un brun noirâtre, avec le second article ferrugineux, les quatrième et cinquième subtriangulaires, subégaux et dentés à leur angle antérieur interne, le sixième beaucoup plus longuement denté, les suivants prolongés chacun intérieurement en un rameau assez épais, mais une fois et demie plus long que l'article lui-même; chez la femelle la couleur est la même ou entièrement ferrugineuse, et les quatrième à dixième articles sont subégaux entre eux, subtriangulaires, mais distinctement dentés en scie. Pronotum plus long que large, fortement convexe, à peine atténué en avant, visiblement dilaté sur les côtés au-dessus du milieu, assez fortement sinué sur les côtés en arrière et par suite légèrement dilaté à ses angles postérieurs; couvert en dessus d'une ponctuation assez notable très-serrée, non ou à peine rugueuse, avec une fine ligne longitudinale partant du milieu de la base et dépassant le milieu en avant, réduite quelquefois à une simple ride; marqué de plus chez la femelle, de chaque coté, au-dessus du milieu, d'une fossette transverse bien distincte. Élytres très-fortement atténuées en arrière, marquées de stries longitudinales assez profondes (♂); un peu moins atténuées en arrière et à stries moins profondes (♀); assez densément ponctuées, les points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont bien marqués et un peu rugueux transversalement. Dessous du corps à ponctuation forte et varioleuse sur le propectus. Triangle des propleures très-étroit, atténué de la base au sommet, avec sa ligne externe graduellement et légèrement arquée en avant. Épipleures des élytres légèrement ou à peine sillonnées à la base. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Le mâle se fait remarquer par sa forme plus allongée, plus étroite et fortement atténuée en arrière, ainsi que par la longueur de son pronotum, qui, du reste, est à peu près construit comme chez le *D. amænicornis*, mais est plus fortement sinué sur les côtés. Quant à la femelle, outre la forme également plus longue de son pronotum, elle est très-facile

à reconnaître aux deux petites fossettes transverses qu'elle présente dans la moitié antérieure de ce dernier.

M. Guérin-Méneville a décrit cet insecte sur un exemplaire mâle provenant de Cayenne. M. Chevrolat m'a communiqué deux individus mâles pris à Teapa et je possède deux mâles et une femelle venant de Bogota.

11. D. INDOCILIS.

Supra nigro-piceus, subparallelus, postice vix attenuatus, pube subtili flavo grisea vestitus; fronte antice foveolata; carina interoculari in medio late sejuncta; antennis ferrugineis, articulo primo nigro infuscato, articulis quarto-septimo intus dentatis, sequentibus ramosis, ramis articulis longioribus; pronoto latitudine longiore, lateribus antice vix ampliato, postice perquam leviter sinuato; elytris postice vix attenuatis; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps assez allongé, légèrement convexe supérieurement, subparallèle, à peine atténué tout à fait en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine et courte pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, non rugueuse, offrant une petite fossette bien distincte, en avant, au milieu du front. Carène interoculaire bien distinctement séparée au milieu. Épistome assez rétréci à la base, notablement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes des mâles d'un ferrugineux clair, avec le premier article noirâtre, le quatrième subtriangulaire, à peine denté en dedans, les cinquième à septième de même forme, graduellement plus longuement dentés, les huitième à dixième prolongés chacun en un rameau interne plus long que l'article lui-même. Pronotum un peu plus long que large, assez convexe, à peine atténué tout à fait en avant, mais très-légèrement dilaté sur les côtés, au-dessus du milieu, et faiblement sinué sur les côtés, en arrière; couvert en dessus d'une ponctuation plus notable, bien moins serrée et non rugueuse, sans trace de ligne longitudinale distincte au milieu de la base et n'offrant point de fossette distincte de chaque côté au-dessus du milieu. Élytres subparallèles, très-légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, à

stries assez profondes, surtout à la base, assez densément ponctuées, les points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont bien marqués et un peu rugueux transversalement. Dessous du corps à ponctuation médiocre, profonde, varioleuse et peu serrée sur le prosternum. Triangle des propleures étroit, atténué tout à fait au sommet, avec sa ligne externe graduellement arquée en avant. Saillie prosternale longitudinalement carénée dans son milieu. Épipleures non sillonnées à la base. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce, dont je ne possède qu'un exemplaire mâle, s'éloigne de toutes celles du genre par sa forme parallèle à peine atténuée en arrière, son pronotum nullement atténué en avant, ainsi que par la structure de ses antennes.

Elle se trouve au Brésil.

Genre 18. **Diacerus.**

(δια, à cause de; κέρας, antenne.)

Corps plus ou moins allongé, médiocrement convexe supérieurement. Tête assez grande, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez notablement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur très-légèrement sinueux, n'offrant point de carène longitudinale médiane distincte. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, ponctuée, rugueuse, assez large et arrondie en arrière. Antennes de longueur variable, à premier article un peu épais, allongé, légèrement arqué, de la longueur environ des trois suivants réunis; deuxième très-petit, presque entièrement caché par le premier; troisième également très-petit, très-court, subtransverse et serré, les deux réunis n'égalant pas en longueur le quatrième, celui-ci assez grand, un peu plus long que le cinquième, les suivants graduellement un peu plus longs, le dernier allongé-oblong, assez étroit. Pronotum au moins aussi long que large, subparallèle, à peine atténué tout à fait au sommet, assez fortement bisinué à la base, avec un lobe médian subtronqué, assez large et court, ses angles postérieurs assez fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sutures prosternales simples, parfaitement fermées antérieurement contre l'angle

du prosternum. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, beaucoup plus étroit que le triangle des propleures, très-profond, point sensiblement élargi en arrière, lisse dans son fond, terminé postérieurement par un fin rebord très-oblique, infléchi et faisant suite à son bord interne. Triangle des propleures plus long que large à sa base, son bord postérieur étant sensiblement moins long que chacun des deux autres, qui sont subégaux. Prosternum n'offrant aucune trace de fossette latérale. Lames des hanches postérieures assez étroites, très-obtusément anguleuses en dedans et légèrement rétrécies en dehors. Pattes très-courtes. Jambes très-légèrement élargies vers le sommet. Tarses peu grêles, les antérieurs courts, faiblement déprimés, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus au sommet, et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

J'ai établi ce genre sur deux espèces du Mexique offrant plusieurs caractères remarquables qui ne me semblent point permettre de les faire rentrer dans les autres coupes génériques voisines. Il se distingue des *Deltometopus* qui précèdent par son sillon antennaire beaucoup plus étroit et nullement élargi en arrière, ainsi que par les articles deuxième et troisième des antennes très-petits et subégaux, et des *Dromæolus* qui suivent, également par la structure de ses antennes.

1. D. ANTENNATUS.

(Pl. 8, fig. 1.)

Supra niger, pube subtili grisea parum vestitus; capite linea media longitudinali subtili elevata notato; antennis elongatis nigris, articulis quarto-decimo dentatis; pronoto latitudinis longitudine, disco convexo, lateribus recto, antice vix attenuato, crebre rugose punctato, basi media sulco longitudinali brevi, et utrinque foveola rotundata notato; elytris postice leviter attenuatis, anguste sed profunde striatis; interstitiis convexiusculis, sat crebre punctatis; pedibus obscure nigro brunneis, tarsis plus minusve ferrugineis.

Long. 4 7/10 mill.

Corps assez allongé, médiocrement convexe supérieurement, légèrement

et subgraduellement rétréci en arrière, en entier d'un noir mat, couvert en dessus d'une très-fine et très-courte pubescence grisâtre, médiocrement serrée, plus apparente sur la base des élytres et le long des bords latéraux du pronotum. Tête à ponctuation médiocre, très-serrée et un peu rugueuse, marquée sur le front d'une fine ligne élevée, longitudinale, médiane, qui s'étend en arrière sur le vertex. Antennes longues, subcomprimées, assez robustes, un peu plus longues que la moitié du corps, noires en entier; à articles deuxième et troisième extrêmement petits, notablement plus courts réunis que le suivant; quatrième à dixième assez grands, en triangle très-allongé, notablement plus longs que larges, assez notablement dentés en dedans. Pronotum au moins aussi long que large, notablement convexe sur son disque, parallèle sur les côtés, à peine atténué tout à fait en avant, couvert d'une ponctuation très-serrée et rugueuse, principalement sur les côtés; marqué, au milieu de la base, d'un étroit mais profond sillon longitudinal, abrégé notablement avant le milieu et accompagné, de chaque côté de la base, d'une petite fossette arrondie. Écusson très-obtusément subtriangulaire. Élytres assez légèrement et graduellement atténuées de la base au sommet, marquées de stries longitudinales étroites, mais profondes, avec leurs intervalles étroits, légèrement convexes, assez densément ponctués et un peu rugueux, avec les troisième et cinquième plus élevés, fortement convergents en arrière et enclosant le quatrième, qui est abrégé derrière le milieu. Dessous du corps noir, densément et finement ponctué, mais assez fortement rugueux sur le propectus. Pattes d'un noir brun, avec toutes leurs articulations, une ligne dorsale sur les cuisses et les tarses en plus ou moins grande partie ferrugineux.

J'ai décrit cette espèce sur deux exemplaires trouvés en octobre à Toxpam (Mexique) par M. Sallé.

2. D. GRISESCENS.

(Pl. 8, fig. 2.)

Supra niger, pube subtili grisea parum dense, in pronoto toto vel tantum in basi lateribusque, elytrorumque in tertia parte antica multo den-

sius, vestitus; capite linea media longitudinali subtili vel subobsoleta notato; antennis brevioribus nigris, articulis quarto-decimo subquadratis, nullo modo dentatis; pronoto latitudine paululum longiore, disco convexo, lateribus recto, antice non attenuato, crebre rugose punctato, postice sulco medio longitudinali ante medium evanescente et in basi utringue foveola rotundata notato; elytris postice tantum leviter attenuatis, profunde striatis; interstitiis convexiusculis, sat crebre punctatis; pedibus obscure brunneis; tarsis plus minusve ferrugineis.

Long. 6 1/2 à 7 mill.

Corps assez allongé, médiocrement convexe supérieurement, très-légèrement rétréci seulement tout à fait en arrière, en entier d'un noir presque mat, couvert en dessus d'une très-fine et très-courte pubescence grisâtre médiocrement serrée, beaucoup plus dense et très-apparente sur le tiers antérieur des élytres et sur tout le pronotum, ou seulement sur la base et les bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation médiocre, très-serrée et un peu rugueuse, marquée sur le front d'une fine ligne longitudinale médiane très-légère et plus ou moins distincte qui s'étend en arrière sur le vertex. Antennes comprimées, assez robustes, un peu moins longues que la moitié du corps, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum, noires en entier; à articles deuxième et troisième très-petits, transverses, un peu plus courts réunis que le suivant, le quatrième en carré allongé, les suivants subquadrangulaires, nullement dentés en dedans. Pronotum un peu plus long que large, notablement convexe sur son disque, parallèle sur les côtés, très-légèrement dilaté arrondi au-dessus du milieu et à peine atténué tout à fait en avant; couvert d'une ponctuation très-serrée et un peu rugueuse, principalement sur les côtés; marqué, au milieu de la base, d'un étroit mais profond sillon longitudinal bien distinct terminé en avant, un peu avant le milieu, et accompagné de chaque côté à sa base d'une petite fossette arrondie. Écusson presque en carré, mais un peu atténué en arrière. Élytres légèrement atténuées tout à fait en arrière, marquées de stries longitudinales étroites, mais profondes, avec leurs intervalles étroits, légèrement convexes, assez densément ponctués et un peu rugueux, le troisième et le cinquième convergents en arrière et enclosant le quatrième, qui est terminé derrière le milieu. Dessous du corps noir, densément et finement ponctué, mais assez fortement rugueux sur le propectus. Pattes d'un noir brun, avec toutes

leurs articulations et les tarses en plus ou moins grande partie ferrugineux.

Cette espèce se reconnaît très-facilement à la structure toute particulière de ses antennes.

Elle a été prise par M. Sallé, en juillet, sur des bois coupés, à Toxpam (Mexique).

Genre 19. **Dromæolus** Ksw.

(δρομαῖος, courant.)

Kiesenwetter, Naturg der Ins. Deutsch., IV, p. 197. — Jacquelin Duval, Gen. des Col. d'Europe, III, p. 115.

Corps oblong, plus ou moins allongé et en général médiocrement convexe supérieurement. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Front transversalement élevé chez les uns, simple chez les autres. Épistome plus ou moins fortement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peu près droit ou sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, rugueuse, large et légèrement arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires comprimé, fortement sécuriforme. Antennes médiocres, filiformes, quelquefois un peu obtusément dentées ou même épaissies vers le sommet; à premier article assez épais ou subcylindrique, allongé, légèrement arqué, aussi long que les deuxième, troisième ou quatrième suivants réunis; deuxième tantôt très-petit, caché en partie par le premier, tantôt subégal au quatrième; les suivants subégaux en longueur ou augmentant graduellement vers le sommet, subcylindriques ou légèrement moniliformes; dernier oblong ou ovale oblong. Pronotum de forme variable, mais en général un peu moins long que large et un peu atténué en avant; fortement bisinué à la base, avec un lobe médian subtronqué, assez large et court, ses angles postérieurs plus ou moins prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sutures prosternales simples et parfaitement fermées antérieurement

contre l'angle du prosternum chez les uns, très-finement mais distinctement sillonnées et visiblement ouvertes en avant où leur bord interne s'éloigne un peu de l'angle du prosternum chez les autres. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, beaucoup plus étroit que le triangle des propleures, point ou rarement (1) un peu élargi en arrière, lisse dans son fond, terminé postérieurement par une fine ligne ou rebord très-oblique faisant suite à son bord interne et ne le fermant pas en arrière. Triangle des propleures beaucoup plus long que large. Prosternum sans traces de fossettes latérales. Lames des hanches postérieures assez étroites, plus ou moins anguleusement dilatées en dedans et plus ou moins rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Pattes médiocres. Jambes sublinéaires, à peine ou légèrement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, les antérieurs assez courts et un peu plus épais, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus au sommet et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article de longueur variable. Ongles simples.

Le genre *Dromæolus*, créé par M. de Kiesenwetter sur notre espèce d'Europe, l'*Eucnemis barnabita* de Villa, se trouve aujourd'hui représenté par un nombre d'espèces relativement considérable chez lesquelles on remarque des variations assez notables, soit dans la vestiture de leurs téguments, soit même dans leur forme générale, ce qui leur donne parfois un faciès assez différent.

Tout d'abord j'avais attribué une trop grande valeur à certaines modifications, et je voulais considérer le *barnabita* comme devant former à lui seul le genre *Dromæolus*, me basant sur les caractères tirés des sutures prosternales et du triangle des propleures; mais depuis, l'examen d'un assez grand nombre d'espèces, qui m'étaient alors inconnues, a modifié singulièrement mes idées à cet endroit, et j'ai pu constater que certaines différences n'étaient pas aussi tranchées que je l'avais cru dans le principe; aussi ai-je pensé bien préférable de ne me servir de ces caractères que comme simples divisions facilitant l'étude des espèces.

(1) *Fastidiosus, exul.*

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE DROMÆOLUS.

1. Sutures prosternales très-légères, nullement sillonnées. . . . . *barnabita* . . . . 1.

— Sutures prosternales très-finement mais visiblement sillonnées. . . . . 2.

2. Sutures prosternales fermées en avant contre l'angle du prosternum. . . . . 3.

— Sutures prosternales ouvertes en avant. . . . 29.

3. Carène interoculaire bisinueuse entière. . . . 4.

— Carène interoculaire arquée interrompue sur la base de l'épistome. . . . . 25.

4. Épistome caréniforme à la base ou au moins avec une carène longitudinale à la base. . 5.

— Épistome caréniforme plus ou moins rétréci à la base, mais nullement caréné. . . . . 16.

5. Pubescence des élytres ne formant pas de dessin distinct et ne donnant pas à leur extrémité une couleur différente de la couleur foncière. . . . . 6.

— Pubescence des élytres formant un dessin distinct et donnant à leur extrémité une couleur différente de la couleur foncière. . . . 15.

6. Pattes et antennes entièrement ferrugineuses. 7.

— Pattes et antennes jamais ferrugineuses en entier. . . . . 9.

7. Pronotum atténué en avant au moins à partir du milieu. Antennes à deuxième article plus petit que le quatrième. . . . . 8.

— Pronotum parallèle, arrondi seulement aux angles antérieurs. Antennes à deuxième article égal au quatrième. . . . . *dignoscendus*. . . 6.

8. Antennes à premier article ferrugineux comme les suivants ; le troisième article égal au quatrième. . . . . *dilutipes*. . . . . 4.

— Antennes à premier article noirâtre, les autres ferrugineux ; le troisième article un peu plus long que le quatrième. . . . . *ferruginipes* . . . 5.

Pattes noires en entier ou avec les tarses seulement ferrugineux. Les antennes d'un brun noirâtre en tout ou en partie. . . . . 11.

— Pattes noires avec les tibias (au moins les antérieurs) et les tarses ferrugineux. Les antennes ferrugineuses, à premier article noirâtre . . . . . 10.

10. Antennes à troisième article subégal au quatrième. . . . . *congener* . . . . . 9.

— Antennes à troisième article notablement plus long que le quatrième. . . . . *tibialis* . . . . . 10.

11. Antennes à deuxième article assez grand, subégal au quatrième. . . . . 12.

— Antennes à deuxième article notablement plus court que le quatrième. . . . . 13.

12. Antennes à troisième article subégal au quatrième . . . . . *ampedoides*. . . . 7.

— Antennes à troisième article sensiblement plus long que le quatrième. . . . . *litigiosus* . . . . 11.

13. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant. . . . . *fuliginosus*. . . . 2.

— Front nullement déprimé dans son milieu en avant. . . . . 14.

14. Carène interoculaire surmontée dans son milieu d'une carène courte et assez forte. . . *punctipennis* . . . 8.

— Carène interoculaire nullement surmontée d'une carène. . . . . *murinus* . . . . . 3.

15. Carène longitudinale au dessus du bord antérieur du front nulle. . . . . *bellus* . . . . . 12.

— Carène longitudinale au-dessus du bord antérieur du front bien distincte. . . . . *insignis*. . . . . 13.

16. Pubescence des élytres d'un gris clair un peu jaunâtre, formant des dessins très-apparents. . . . . 17.

— Pubescence des élytres ne formant point de dessins. . . . . 18.

17. Élytres sans pubescence grise le long de la suture. Intervalles des stries non rugueux. . *Sallei* . . . . . 14.

— Élytres avec une pubescence suturale cendrée faisant tache. Intervalles des stries rugueux. . . . . *variegatus*. . . . 15.

18. Pattes et antennes ferrugineuses. Sillon marginal distinctement élargi en arrière chez le mâle. . . . . *fastidiosus*. . . . 19.

— Pattes et antennes non ferrugineuses : l'un ou l'autre de ces organes pouvant être isolément de cette couleur, mais jamais ensemble. Sillon marginal non élargi chez le mâle . . . . . 19.

19. Antennes à troisième article sensiblement plus long que le quatrième. . . . . 20.

— Antennes à troisième article subégal au quatrième . . . . . 24.

20. Pronotum sans ligne enfoncée distincte au milieu de sa base. . . . . 21.

— Pronotum avec une ligne enfoncée bien distincte au milieu de sa base. . . . . 23.

21. Pronotum presque droit sur les côtés et notablement rétréci seulement dans son tiers antérieur. . . . . *tristis*. . . . . 16.

— Pronotum graduellement rétréci de la base au sommet. . . . . 22.

22. Pronotum bien distinctement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs. Vertex caréné à la base. . . . . *ignotus* . . . . . 18.

— Pronotum nullement sinué sur les côtés. Vertex non caréné. . . . . *cinerascens* . . . 17.

23. Front marqué dans son milieu en avant d'une carène longitudinale qui se prolonge en arrière jusqu'au milieu des yeux. . . . . *australasiæ* . . . 23.

— Front sans trace de carène. . . . . *opacus*. . . . . 20.

24. Élytres assez profondément striées ; toutes les stries bien distinctes. . . . . *amicus*. . . . . 21.

— Élytres légèrement striées ; les stries très-fines et tout à fait obsolètes sur les côtés. . . . . *indicus* . . . . . 22.

25. Dessus du corps à couleur foncière d'un brun ferrugineux ; revêtu d'une pubescence flave très-serrée . . . . . 26.

— Dessus du corps à couleur foncière noire ; revêtu plus ou moins densément d'une pubescence grisâtre. . . . . 27.

26. Épistome quatre fois plus étroit à la base qu'au sommet . . . . . *angustus*. . . . . 24.

— Épistome deux fois seulement plus étroit à la base qu'au sommet. . . . . *Pradieri*. . . . . 25.

27. Tête, pronotum et base des élytres recouverts d'une pubescence grise si serrée qu'elle

cache la couleur foncière, qui est noire. Deuxième article de l'antenne un peu plus petit que le quatrième. . . . . *semigriseus* . . . 28.

— Corps recouvert en dessus d'une pubescence peu serrée, un peu plus dense sur la base du pronotum et des élytres. Deuxième article de l'antenne subégal au quatrième. . 28.

28. Antennes à troisième article subégal au quatrième . . . . . *modestus* . . . . 26.

— Antennes à troisième article sensiblement plus long que le quatrième. . . . . *Funckii*. . . . . 27.

29. Carène interoculaire entière. . . . . 30.

— Carène interoculaire distinctement séparée au milieu sur la base de l'épistome. . . . . 33.

30. Élytres noires, à pubescence grisâtre. . . . . 31.

— Élytres d'un brun clair, à pubescence dorée soyeuse. . . . . *fornacoides* . . . 44.

31. Abdomen terminé en pointe. Pronotum sensiblement plus long que large. . . . . *Bohemanni* . . . 41.

— Abdomen non terminé en pointe. Pronotum moins long ou au plus presque aussi long que large. . . . . 32.

32. Antennes à articles sixième à dixième égaux, submoniliformes . . . . . *transfuga*. . . . 42.

— Antennes à articles sixième à dixième beaucoup plus longs et augmentant graduellement de longueur vers le sommet . . . . . *ischiodontoides* . 43.

33. Sillon marginal assez étroit, nullement élargi en arrière. . . . . 34.

— Sillon marginal graduellement et distinctement élargi en arrière. . . . . *exul*. . . . . 39.

34. Élytres à pubescence unicolore ne formant pas de dessins distincts. . . . . 35.

— Élytres à pubescence de deux couleurs formant deux bandes transverses blanchâtres. *Batesii* . . . . . 40.

35. Élytres et pronotum à rugosités toujours distinctes, mais plus ou moins fortes. Aspect mat, au moins sur le pronotum. . . . . 36.

— Élytres et pronotum sans rugosités. Aspect très-brillant. . . . . *Javeti*. . . . . 37.

36. Antennes assez longues, à articles huitième à onzième notablement plus longs que larges. 37.

— Antennes très-courtes, à articles huitième à ouzième pas plus longs que larges . . . . . *brevicornis* . . . 35.

37. Épistome plus de deux fois moins large à la base qu'à son bord antérieur. Triangle des propleures avec son bord externe deux fois au moins aussi long que le postérieur. . . 38.

— Épistome à peine une fois moins large à la base qu'au sommet. Triangle des propleures variable. . . . . 45.

38. Dessus du corps noir. . . . . 41.

— Dessus du corps d'un brun foncé ou d'un brun rouge. . . . . 39.

39. Prosternum à ponctuation forte et éparse. . . *ambiguus* . . . . 50.

— Prosternum à ponctuation fine et assez serrée. 40.

40. Base de l'épistome à peu près aussi large que l'espace compris entre elle et l'œil. . . . . *novitius*. . . . . 49.

— Base de l'épistome deux fois aussi étroite que l'espace compris entre elle et l'œil. . . . . *Marseuli* . . . . 48.

41. Front caréné longitudinalement dans son milieu. . . . . 42.

— Front non caréné dans son milieu. . . . . 44.

42. Prosternum couvert de gros points ocellés. . . *lugubris*. . . . . 31.

— Prosternum à ponctuation non ocellée. . . . 43.

43. Bord interne des lames des hanches postérieures oblique en dehors, mais droit. . . *elongatus* . . . . 32.

— Bord interne des lames des hanches postérieures oblique en dehors, mais fortement sinué près de l'angle. . . . . *exilis* . . . . . 34.

44. Antennes à troisième article égal aux deux suivants réunis. . . . . *frater*. . . . . 29.

— Antennes à troisième article à peu près de la longueur du quatrième. . . . . *propinquus* . . . 30.

45. Triangle des propleures avec son bord externe deux fois au moins aussi long que le postérieur . . . . . 46.

— Triangle des propleures avec son bord externe à peine moitié plus long que le postérieur. 50.

46. Corps noir en dessus. . . . . 48.

— Corps en entier d'un brun assez clair. . . . . 47.

47. Mésopleures ponctuées seulement à la base et en dehors. . . . . *sejunctus* . . . . 46.

— Mésopleures entièrement ponctuées. . . . . *salsus*. . . . . 47.

48. Élytres à peine striées dans leur moitié postérieure, où les intervalles sont plans. . . . 49.

— Élytres striées dans toute leur étendue ; les intervalles convexes . . . . . *striatus*. . . . . 38.

49. Tarses postérieurs à premier article sensiblement moins long que tous les suivants réunis . . . . . *maronita* . . . . 33.

— Tarses postérieurs à premier article subégal aux suivants réunis. . . . . *cylindricollis* . . 36.

50. Antennes filiformes, nullement épaissies au sommet. . . . . 51.

— Antennes filiformes, très-distinctement épaissies au sommet. . . . . *crassicornis*. . . 52.

51. Pronotum marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale bien distincte. . . . . *Schaumii* . . . . 45.

— Pronotum sans trace de ligne enfoncée au milieu de sa base. . . . . *Chevrolati*. . . . 51.

a. *Sutures prosternales très-légères, nullement sillonnées. Tarses postérieurs à premier article plus court que tous les autres ensemble.*

1. D. BARNABITA Villa.

(Pl. 8, fig. 3.)

Supra niger, pube subtili grisea, pronoti elytrorumque basi densiore et valde distinctiore vestitus ; fronte æquali ; antennis basi obscure brunneis dein dilutioribus ; pronoto subquadrato lateribus postice recto antice vix (♀) *vel distincte* (♂) *attenuato ; basi utrinque impressione sat profunda notato ; elytris postice paululum* (♀) *vel fortius* (♂) *attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense subtiliter transversim subrugulose punctatis ; pedibus obscure brunneis ; tarsis apice saltem ferrugineis.*

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Eucnemis barnabita Villa, Coleopt. spec. nov. in hoc altero supplemento commemoratæ, p. 62 (1836).

Eucnemis Heydeni Bach., Stettin Entom. Zeit., p. 247 (1856).

(*Eucnemis currax* von Heyd. in litt.)

(*Eucnemis rugulosus* Dej., Cat., édit. 3e, p. 96.)

Dromæolus barnabita Kiesenw., Naturg. Ins. Deuts., IV, 198.—Jacquelin Duval, Gen. Col. d'Eur., III, pl. 27, fig. 135.

Corps oblong, assez allongé, médiocrement convexe supérieurement, à peine atténué vers le sommet, en entier d'un noir profond mat, couvert en dessus d'une très-fine et courte pubescence grisâtre, plus forte et plus apparente à la base des élytres et du pronotum, ainsi que le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez forte et serrée ; épistome assez notablement rétréci à sa base, mais nullement comprimé en carène ; carène interoculaire bisinueuse, mais entière, allant d'un œil à l'autre et passant très-visiblement sur la base de l'épistome. Antennes nullement dentées, d'un brun foncé à la base, un peu plus claires ensuite, avec l'extrémité de leur dernier article ferrugineuse ; à premier article subcylindrique, de la longueur des trois suivants réunis ; le second petit, très-notablement plus court que le quatrième ; le troisième un peu plus long que le quatrième ; les suivants sensiblement plus longs que larges, subégaux ; le dernier oblong, au moins une fois et demie aussi long que le précédent. Pronotum au moins aussi long que large, légèrement convexe, presque carré, droit sur les côtés en arrière et très-légèrement atténué tout à fait au sommet, plus sensiblement rétréci à partir du milieu de sa longueur chez le mâle ; ce dernier à angles postérieurs plus prolongés en arrière, avec son lobe médian postérieur court et enfoncé, marqué au milieu de sa base d'une petite dépression longitudinale, et de chaque côté de celle-ci d'une assez forte impression subovalaire légèrement oblique en dedans ; couvert d'une ponctuation serrée, principalement sur les côtés, où elle devient un peu rugueuse. Élytres à peine (♀) ou plus sensiblement (♂) atténuées en arrière, arrondies ensemble tout à fait au sommet, marquées de stries longitudinales bien distinctes, à intervalles assez finement et densément ponctués transversalement, un peu rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué. Sutures prosternales fermées contre l'angle antérieur du prosternum. Sillon marginal du propectus très-profond, assez étroit, non élargi en arrière. Pattes d'un brun noirâtre, avec leurs articulations plus claires. Tarses ferrugineux, les postérieurs à premier article un peu plus court que les autres ensemble.

Jusqu'ici cette espèce est restée fort rare dans les collections, et, en dehors d'une douzaine d'exemplaires pris anciennement à Francfort-sur-le-Mein par feu M. le sénateur de Heyden, je n'en connais actuellement qu'un nombre très-restreint.

D'après M. de Heyden, qui l'a élevé, cet insecte vivrait dans le hêtre et paraîtrait vers le milieu de juin; de plus, il a constaté chez lui la faculté du saut.

Dernièrement, mon ami M. Rey m'a communiqué un exemplaire trouvé par lui, au mois d'août, en battant un fagotier à charbonnières, près Lyon.

L'exemplaire ♀ que je possède provient de la collection Dejean; le ♂ m'a été généreusement donné par M. de Heyden.

aa. *Sutures prosternales simples ou finement sillonnées dans leur longueur moyenne, fermées antérieurement contre l'angle du prosternum. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les autres ensemble* (*fuliginosus* à *semigriseus*).

Les espèces de ce groupe peuvent encore se subdiviser de la manière suivante :

b. *Carène interoculaire bisinueuse, mais entière, allant d'un œil à l'autre et passant très-visiblement sur la base de l'épistome* (*fuliginosus* à *australasiæ*).

c. *Épistome plus ou moins fortement comprimé à la base, mais offrant toujours une carène longitudinale tranchante* (*fuliginosus* à *insignis*).

2. D. FULIGINOSUS.

(Pl. 8, fig. 4.)

Supra niger, pube subtili, grisco-brunnea sat dense tectus, sed in elytrorum basi et in pronoti lateribus basique pube densiore et grisco-flavescente vestitus; antennis brunneis, articulis secundo et undecimo ferrugineis, articulo primo quatuor sequentibus æquali, secundo quarto minore, tertio quarto vix longiore; pronoto latitudinis longitudine, lateribus postice subrecto, antice attenuato; elytris postice leviter attenuatis, subtiliter distincte striatis, interstitiis dense, transversim, subrugulose punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, à peine atténué vers le sommet, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une très-fine et courte pubescence d'un brun un peu grisâtre, plus forte, plus apparente et d'un gris jaunâtre formant une large bande sur la base des élytres, une bande bi-arquée sur celle du pronotum, et de plus recouvrant le front et le vertex ainsi que les bords latéraux du pronotum. Tête à ponctuation assez forte, assez serrée, légèrement rugueuse; front très-légèrement déprimé dans son milieu, tout à fait en avant, où il offre une petite ligne élevée longitudinale disparaissant quelquefois en entier. Épistome très-fortement comprimé à sa base en une carène longitudinale. Antennes brunes, à premier, second et dernier articles ferrugineux; le premier aussi long que les quatre suivants réunis; le second petit, très-notablement plus court que le quatrième; ce dernier seulement un peu plus petit que le troisième; cinquième à dixième un peu plus longs que larges, subégaux; dernier plus allongé. Pronotum aussi long que large, légèrement convexe, à peu près droit sur les côtés en arrière, légèrement arrondi au-dessus du milieu et atténué en avant, avec son lobe médian postérieur court et enfoncé, marqué au-dessus de ce dernier d'une petite gibbosité bien visible; couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et un peu rugueuse, plus dense sur les côtés. Élytres très-légère-

ment atténuées en arrière et obtuses à l'extrémité; marquées de stries longitudinales assez fines, mais bien distinctes; leurs intervalles finement et densément ponctués, un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué, revêtu en entier d'une fine pubescence déprimée d'un gris jaunâtre. Sutures prosternales fermées contre l'angle antérieur du prosternum. Sillon marginal du propectus profond, nullement élargi en arrière. Pattes brunes, avec les articulations et les tarses ferrugineux; ces derniers à premier article de la longueur des quatre suivants réunis.

Au premier abord, le faciès de cette espèce rappelle un peu celui de la précédente, bien qu'elle en diffère essentiellement par ses sutures prosternales distinctes, sa pubescence plus notable, son pronotum plus atténué en avant, etc.

Les deux exemplaires que je possède proviennent de Cayenne.

3. D. MURINUS.

Supra niger, pube subtili grisco-flavescente, in elytrorum pronotique basi densiore, vestitus; antennis nigro-brunneis, articulo primo tribus sequentibus æquali, tertio quarto multum longiore, quarto-nono subtransversis, latitudine brevioribus, decimo longiore, undecimo elongato; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus postice recto, antice vix attenuato; dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense rugosis; pedibus brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps oblong, peu convexe en dessus, très-légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix mat, assez densément couvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, plus apparente sur le pronotum et la base des élytres. Tête à ponctuation assez serrée et assez notable, non rugueuse; front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes d'un brun ferrugineux, à premier article noirâtre, de la longueur des trois suivants réunis; deuxième assez petit, ferrugineux, notablement plus petit que le quatrième; troisième notablement plus grand que le suivant; quatrième à

neuvième subégaux, un peu transverses, moins longs que larges; dixième sensiblement plus long que large; dernier encore beaucoup plus long et atténué au bout. Épistome bien moins comprimé à la base, mais offrant toujours sa carène médiane basilaire. Pronotum presque aussi long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, atténué seulement tout à fait en avant, avec son lobe médian postérieur court et enfoncé, offrant au-dessus de lui une petite carène longitudinale extrêmement courte; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et un peu rugueuse, sur les côtés en arrière. Élytres légèrement atténuées postérieurement, distinctement striées surtout à la base, leurs intervalles notablement et densément ponctués rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix. Prosternum assez densément et assez notablement ponctué. Métasternum un peu moins fortement, mais très-légèrement rugueux. Sillon marginal du propectus profond, nullement élargi en arrière. Abdomen plus finement et plus densément ponctué, très-légèrement rugueux transversalement. Pattes d'un brun foncé, avec les articulations et les tarses ferrugineux; ces derniers à premier article aussi longs que les suivants réunis.

Cette espèce offre tout à fait le faciès de la précédente et, par conséquent, peut facilement être confondue avec elle, quoique ses caractères distinctifs soient assez nombreux et tranchés. La ponctuation du dessus du corps est plus forte et plus rugueuse; le premier article de l'antenne est sensiblement plus court; les articles quatrième à neuvième sont également notablement plus transverses; le pronotum est un peu plus court et moins rétréci en avant.

Je n'en possède qu'un exemplaire provenant de Bogota.

4. D. DILUTIPES.

Præcedenti affinis, sed multo minor; antennis totis ferrugineis, articulis quarto-decimo latitudine longioribus; pronoto latitudine longiore cum carina longitudinali media basali longiore, pedibusque totis ferrugineis, facile dignoscendus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps oblong, peu convexe supérieurement, très-légèrement atténué

dans son tiers postérieur, noir en entier, assez densément couvert en dessus d'une très-fine et courte pubescence d'un gris un peu jaunâtre, plus apparente sur le pronotum et la base des élytres. Tête à ponctuation serrée, assez notable et un peu rugueuse en arrière; front sans trace de dépression sensible dans son milieu en avant, ni de carène longitudinale. Antennes ferrugineuses en entier; à premier article très-allongé, subégal aux quatre suivants réunis; second très-petit, notablement moins allongé que le quatrième; le troisième peu allongé, subégal au quatrième; les suivants plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet; le dernier allongé, presque aussi long que les deux précédents réunis. Pronotum au moins aussi long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, atténué dans sa moitié antérieure, peu convexe, offrant, au-dessus du lobe médian basilaire, qui est court et enfoncé, une sorte de gibbosité un peu acuminée en arrière, puis marqué d'une carène longitudinale qui n'atteint pas le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; distinctement striées, surtout à la base; leurs intervalles assez notablement et densément ponctués, rugueux transversalement. Dessous du corps entièrement noir; prosternum densément et assez notablement ponctué; abdomen plus finement et très-densément ponctué un peu rugueux. Pattes en entier d'un ferrugineux testacé. Tarses testacés à l'extrémité.

On peut facilement reconnaître cet insecte à sa petite taille, sa forme plus allongée, son pronotum plus long, ainsi qu'à la couleur ferrugineux clair de ses antennes et de ses pattes. De plus, les articles intermédiaires des antennes sont très-différents de ceux du *murinus*.

L'unique exemplaire que j'ai vu fait partie de la collection de M. Sallé et a été pris par lui à Toxpam (Mexique), au mois de juin.

5. D. FERRUGINIPES.

(Pl. 9, fig. 7.)

Supra nigro-piceus, pube subtili flavescente grisea vestitus; capite distincte, dense rugoseque punctato; fronte antice in medio vix fovcolata; antennis ferrugineis, articulo primo nigro-piceo, tertio quarto paululum

longiore; pronoto latitudine vix breviore, a basi ad apicem sensim leviter attenuato, densius rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, striis distinctis, interstitiis densius transversim rugulose punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 4 1/2 mill.

Corps oblong, faiblement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix mat; couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, assez courte et serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et légèrement rugueuse; front légèrement déprimé à son bord antérieur, sans ligne élevée distincte au-dessus de ce bord. Épistome moins comprimé à sa base, où il est plus large que l'espace compris entre lui et l'œil, mais offrant une carène longitudinale médiane très-distincte. Antennes d'un beau ferrugineux clair; à premier article noirâtre; le second plus petit que le quatrième; le troisième sensiblement plus long que le quatrième; les suivants à peine plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet; dernier notablement plus long que le précédent. Pronotum à peine moins long que large, faiblement mais presque graduellement rétréci de la base au sommet, avec ses angles postérieurs non obliques en dehors; offrant une petite ligne très-légère et à peine distincte au milieu de sa base; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales assez distinctes, leurs intervalles à ponctuation assez fine, mais très-serrée et rugueuse transversalement. Pattes ferrugineuses en entier. Tarses de même couleur.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente par sa ponctuation plus serrée et surtout plus rugueuse (ce qui lui donne un aspect mat); par le premier article de l'antenne noirâtre, etc. Elle offre une certaine analogie de faciès avec quelques espèces de la division suivante; mais la carène de la base de l'épistome ne permet pas de l'en rapprocher.

Cet insecte a été découvert dans l'île de Waigiou par M. Wallace.

6. D. DIGNOSCENDUS.

Præcedenti valde affinis, minus dense sed fortius punctatus; pronoto lateribus parallelo, antice non attenuato, antennarum articulo secundo quarto æquali, etc., elytrorum interstitiis minus dense rugulosis, distinctus.

Long. 5 mill.

Bien que très-voisin du précédent, le *D. dignoscendus* m'en paraît distinct par les caractères suivants : sa ponctuation générale est plus grossière; celle des intervalles des élytres est sensiblement moins serrée; le pronotum est tout à fait parallèle sur les côtés et largement arrondi, seulement aux angles antérieurs; le second article de l'antenne est égal au quatrième; l'épistome est sensiblement plus étroit à la base ; la ponctuation du dessous du corps est sensiblement plus forte et moins serrée, et la couleur des tarses est plus claire.

Cette espèce a été trouvée à Melbourne par M. le comte de Castelnau, qui a bien voulu m'en donner un exemplaire.

7. D. AMPEDOIDES Motsch.

(Pl. 8, fig. 5.)

Supra niger, pube subtili grisco-brunnea, elytrorum pronotique basi et lateribus densiore, vestitus; antennis nigris, articulo primo tribus sequentibus æquali, secundo quarto subæquali vel vix breviore, tertio quarto subæquali, quinto latitudinis longitudine, sexto-decimo paululum sensim longioribus; pronoto latitudinis longitudine, antice magis attenuato, fortius punctato; elytris postice sat fortiter attenuatis, distincte striatis,

interstitiis subtiliter dense punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 5 à 7 mill.

Eucnemis ampedoides Motsch., Essai Catal. Ins. Ceylan, p. 21.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, notablement atténué en arrière chez les mâles, un peu moins chez les femelles; en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une très-fine et courte pubescence d'un brun grisâtre, plus cendrée et plus apparente à la base des élytres et du pronotum et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez serrée, non rugueuse. Épistome comprimé en carène à la base. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, offrant quelquefois, au milieu de sa dépression, une petite ligne élevée longitudinale tout à fait obsolète. Antennes noires, à premier article un peu plus long que les trois suivants réunis; le second subégal en longueur au quatrième, ou à peine plus court; le troisième presque subégal au suivant; le quatrième pas plus long que large; les suivants augmentant très-légèrement de longueur vers l'extrémité; le dernier plus long que le précédent, notablement atténué au sommet. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, assez notablement atténué en avant à partir de son tiers basilaire (♂) ou seulement à partir du milieu ou même des deux tiers de sa longueur (♀), avec son lobe médian postérieur court et enfoncé, offrant au-dessus de ce dernier une petite ligne longitudinale extrêmement fine, très-courte et très-obsolète; couvert d'une ponctuation assez notable, médiocrement serrée, un peu rugueuse sur les côtés. Élytres notablement atténuées de la base à l'extrémité, marquées de stries longitudinales bien distinctes, leurs intervalles assez finement mais densément ponctués et même un peu ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation bien distincte et serrée, plus fine sur l'abdomen; revêtu d'une fine pubescence très-courte, un peu grisâtre. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Pattes noirâtres. Tarses ferrugineux, à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

L'*ampedoides* se distingue très-facilement du *murinus* par son épistome plus étroitement comprimé à la base, la forme plus atténuée en avant de son pronotum, la ponctuation plus forte et moins rugueuse de ce dernier,

le quatrième article des antennes subégal au troisième, et enfin par ses élytres notablement plus atténuées en arrière. Il diffère aussi du *dilutipes* par ses pattes noires, dont les tarses seuls sont ferrugineux.

Cet insecte m'a été communiqué par M. le docteur Schaum et M. Sallé, comme provenant de Ceylan, et j'ai dû à l'obligeance de M. de Motschulsky d'avoir vu son type même, qui vient des montagnes de Numa-Ellia et Patannas.

8. D. PUNCTIPENNIS.

(Pl. 8, fig. 6.)

Supra niger, pube subtili obscure grisea, in elytrorum pronotique basi densiore et magis grisea, vestitus; fronte antice linea longitudinali elevata brevi distincte notata; antennis nigro-brunneis, articulo secundo ferrugineo et quarto valde breviore, tertio quarto multum longiore; pronoto latitudine paulo breviore, antice paululum attenuato, crebre rugoseque punctato; elytris postice parum attenuatis, leviter striatis, interstitiis subtiliter sat dense punctatis, transversim vix rugulosis; pedibus nigro-brunneis; genibus tarsisque sanguineis.

Long. 8 mill.

Corps oblong, légèrement convexe supérieurement, peu atténué vers le sommet, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une très-fine pubescence d'un brun grisâtre, plus cendrée et beaucoup plus apparente à la base des élytres et du pronotum et un peu le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation serrée, un peu rugueuse. Épistome comprimé en carène à la base. Front nullement déprimé en avant, mais offrant dans son milieu, en avant, une ligne élevée longitudinale très-bien marquée, assez courte, ne dépassant pas en arrière le milieu de l'œil. Antennes à premier article d'un noir de poix; le second ferrugineux, notablement plus petit que le quatrième; les suivants d'un brun noirâtre; le troisième notablement plus long que le quatrième; les suivants plus longs que larges, devenant graduellement un peu plus longs vers le sommet; le dernier atténué au bout. Pronotum à peine moins long que large,

légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, rétréci seulement à partir de sa moitié antérieure, mais bien plus fortement dans son tiers antérieur; offrant, au milieu de sa base, une impression longitudinale assez notable et très-marquée, avec une petite fossette ronde de chaque côté; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres peu atténuées en arrière, plus sensiblement dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales assez légères, mais pourtant distinctes; surtout vers le milieu leurs intervalles assez finement et densément ponctués, très-légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et assez densément ponctué; sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Pattes noirâtres, avec les articulations et les tarses ferrugineux. Tarses postérieurs à premier article plus longs que tous les autres ensemble.

Sans parler de la forme bien moins atténuée en arrière, il est facile de distinguer cette espèce de la précédente par le troisième article de ses antennes plus long, la ponctuation plus dense et plus rugueuse, la carène frontale, etc.

L'unique exemplaire que je possède a été pris à Ternate par M. Wallace.

9. D. CONGENER.

(Pl. 8, fig. 7.)

Supra niger, pube subtili obscure grisea, in elytrorum pronotique basi dilutiore densioreque, vestitus; fronte antice in medio subimpressa, linea longitudinali brevi obsolete notata; antennarum articulo primo nigro-piceo sequentibus ferrugineis, articulo tertio quarto subæquali; pronoto longitudinis fere latitudine, antice tantum attenuato, dense punctato; elytris postice vix attenuatis, leviter striatis, interstitiis subtiliter dense punctatis, transversim vix rugulosis; pedibus nigro-piceis; tibiis anticis tarsisque ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps suboblong, légèrement convexe supérieurement, très-peu atténué

vers le sommet, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une très-fine pubescence grisâtre, plus cendrée et beaucoup plus apparente à la base des élytres et du pronotum, ainsi que sur les côtés de ce dernier. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, non rugueuse. Front offrant, dans son milieu en avant, une dépression transverse assez marquée, au milieu de laquelle se trouve une petite ligne élevée longitudinale, presque obsolète, très-fine et très-courte. Antennes à premier article d'un noir de poix, les suivants d'un ferrugineux obscur, devenant graduellement plus clairs vers l'extrémité; le second article sensiblement moins long que le quatrième; le troisième presque subégal au quatrième; les suivants un peu plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers l'extrémité, le dernier atténué au sommet. Pronotum à peu près aussi long que large, assez convexe, droit dans ses deux tiers postérieurs, atténué notablement dans son tiers antérieur; assez notablement relevé tout à fait au milieu de sa base, en carène obtuse sur laquelle se trouve une petite ligne enfoncée longitudinale bien distincte; couvert d'une ponctuation dense, non rugueuse. Élytres à peine atténuées en arrière, marquées de stries longitudinales assez légères, mais bien distinctes; leurs intervalles assez finement, mais densément ponctués, très-légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Pattes d'un brun noirâtre, avec les tibias antérieurs, les articulations et les tarses ferrugineux; ces derniers, du moins les postérieurs, à premier article subégal aux trois suivants réunis.

La forme, peu atténuée en avant et en arrière, fait facilement distinguer cet insecte des *D. ampedoides* et *punctipennis*, dont il se sépare d'ailleurs par bien d'autres caractères, tels que la couleur des pattes et des antennes, qui ne permet pas de le confondre avec le premier, et le troisième article de l'antenne subégal au quatrième, qui l'éloigne du second.

Le seul individu connu jusqu'ici a été rapporté de Sarawak par M. Wallace et fait actuellement partie de ma collection.

10. D. TIBIALIS.

(Pl. 8, fig. 8.)

Supra niger, pube subtili obscure grisea sparsim, in elytrorum disco basique et in pronoti basi, grisea et densiore, vestitus; fronte antice linea longitudinali media subtili notata; antennis ferrugineis, articulo primo nigro, tertio quarto vix longiore; pronoto latitudinis longitudine, antice tantum attenuato, crebre rugoseque punctato; elytris postice parum attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense rugoseque punctatis; pedibus nigro-brunneis; tibiis tarsisque ferrugineis.

Long. 6 1/2 mill.

Corps oblong, légèrement convexe supérieurement, peu atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une pubescence très-fine et peu serrée, grisâtre, plus cendrée et beaucoup plus apparente à la base des élytres et du pronotum, ainsi que sur le disque des élytres, dans leur moitié postérieure. Tête à ponctuation assez serrée, à peine rugueuse; front offrant dans son milieu, en avant, une ligne élevée longitudinale assez légère, dépassant le milieu des yeux en arrière. Antennes à premier article un peu plus long que les trois suivants réunis, noirâtre; les suivants ferrugineux; le second petit, plus court que le quatrième; le troisième un peu plus long seulement que le quatrième; les suivants sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; le dernier atténué au bout. Pronotum au moins aussi long que large, atténué en avant dans son tiers antérieur seulement, droit sur les côtés en arrière, offrant, au milieu de sa base, une dépression longitudinale assez marquée se prolongeant en avant jusqu'au milieu de sa longueur; couvert d'une ponctuation très-serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, marquées de stries longitudinales bien distinctes; leurs intervalles très-densément ponctués et fortement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix; sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Pattes noirâtres, avec les tibias et les tarses ferrugineux.

Sans parler de la taille, qui est de beaucoup supérieure à celle de la précédente, cette espèce s'en distingue bien facilement par la ponctuation de son pronotum bien plus rugueuse, par la tache formée par sa pubescence sur le disque de ses élytres, et enfin par ses tibias entièrement ferrugineux.

Elle a été prise par M. Wallace dans l'île d'Arou.

11. D. LITIGIOSUS.

Supra niger, subnitidus, pube subtili grisea, in capite, pronoti elytrorumque basi, densiore et subargentea, vestitus; fronte antice carina longitudinali valde distincta, postice in vertice evanescente, notata; antennis nigro-piceis, articulo secundo quarto subæquali, quarto tertio breviore; pronoto latitudinis fere longitudine, a basi ad apicem leviter subsensim attenuato, mediocriter, sat dense, non rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense subtiliter punctatis; pedibus nigro-rufescentibus; tarsis apice ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong, légèrement convexe supérieurement, un peu atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une pubescence très-fine, déprimée et médiocrement serrée, grisâtre ; plus dense, beaucoup plus apparente et d'un gris argenté sur la tête, le pourtour du pronotum, la base des élytres et le commencement de la suture. Tête à ponctuation assez notable, à peine rugueuse; carène longitudinale de la base de l'épistome distinctement prolongée au delà du tiers de sa longueur. Front marqué dans son milieu, en avant, d'une carène longitudinale assez forte, qui se prolonge en arrière presque jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux. Antennes noires en entier, à premier article de la longueur des trois suivants réunis ; le second subégal en longueur au quatrième ; le troisième sensiblement plus long que le quatrième ; ce dernier assez petit, seulement un peu plus long que large ; les suivants plus allongés, augmentant graduellement de longueur vers le sommet ; le dernier allongé, sensiblement plus long que le précédent. Pronotum à peu près aussi long que large, assez convexe, très-légèrement mais subgra-

duellement atténué de la base au sommet, non sinué sur les côtés; sans trace de dépression longitudinale dans son milieu; marqué à la base, de chaque côté du lobe, d'une petite fossette peu profonde; couvert d'une ponctuation médiocre assez serrée et non rugueuse. Élytres assez atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales distinctes, assez fines; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des tarses seule ferrugineuse; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Le faciès de cet insecte offre une certaine analogie avec les *D. tibialis* et *bellus*, bien qu'il en soit très-distinct par de nombreux caractères. Il s'éloigne du premier par la couleur noire de ses antennes et de ses pattes, par sa carène frontale très-notable, son pronotum non rugueux, etc., et du second également par sa carène frontale, son épistome plus longuement caréné et les dessins formés par sa pubescence.

Je dois à la générosité de M. de Heyden l'unique exemplaire de sa collection, qui était indiqué comme provenant du Brésil.

12. D. BELLUS.

(Pl. 8, fig. 9, ♂.)

Supra niger, pube subtili griseo-brunnea in capite, pronoti margine basique, elytrorum basi, humeris, sutura et apice, argentea et multum densiore, vestitus; fronte sine carina longitudinali; antennis nigro-brunneis, articulo tertio quarto vix longiore; pronoto latitudine paululum breviore, a basi ad apicem leviter sensim attenuato; elytris postice leviter attenuatis, leviter, sed distincte, basi præsertim, striatis; interstitiis dense, subtiliter, transversim subrugulose punctatis; pedibus nigro-brunneis vel brunneo-ferrugineis; tarsis, apice saltem, ferrugineis.

Long. 4 1/5 à 6 1/2 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atté-

nué en arrière, d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine et courte pubescence déprimée, d'un brun grisâtre obscur, mais bien plus apparente, plus serrée et d'un gris argenté, sur la tête, le pourtour du pronotum, la base des élytres et leurs côtés depuis les épaules jusqu'à la moitié de leur longueur, la suture de la base jusqu'aux deux tiers postérieurs et l'extrémité. Tête à ponctuation serrée, légèrement rugueuse; front sans trace de ligne élevée longitudinale au milieu; épistome caréniforme, seulement tout à fait à la base. Antennes d'un brun plus ou moins noirâtre; à premier article de la longueur des trois suivants réunis; le deuxième notablement plus court (♂) ou seulement un peu plus (♀) que le quatrième; le troisième à peine plus long que le quatrième; cinquième à dixième plus longs que larges (♂) ou plus courts (♀), augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; le dernier atténué au sommet, sensiblement plus long que le précédent. Pronotum un peu moins long que large, un peu convexe, légèrement et graduellement atténué de la base au sommet, droit sur les côtés en arrière, avec son lobe médian postérieur court et un peu enfoncé; sans ligne longitudinale distincte au-dessus de lui; couvert d'une ponctuation serrée, principalement sur les côtés, et légèrement rugueuse. Élytres légèrement rétrécies de la base au sommet; marquées de stries longitudinales fines, mais assez distinctes, surtout à la base; leurs intervalles assez finement et densément ponctués transversalement, un peu ruguleux. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué, entièrement revêtu d'une fine pubescence couchée, grisâtre, très-courte. Pattes d'un brun plus ou moins obscur. Tarses plus clairs, ferrugineux vers le sommet.

A la suite de la description du *litigiosus*, j'ai déjà indiqué les principales différences qui le font reconnaître très-facilement du *bellus*; il ne me reste donc plus qu'à le distinguer du *D. insignis*, puisque les autres espèces, dont la pubescence forme des dessins plus ou moins analogues à ceux de notre insecte, rentrent dans la division à épistome non caréniforme à la base. Sans parler de la taille très-notablement inférieure, l'absence de carène longitudinale sur le front et la brièveté de la carène de l'épistome ne permettent point de le confondre avec le suivant.

Il a été rapporté par M. Bates, d'Ega, dans les Hautes-Amazones.

13. D. INSIGNIS.

(Pl. 9, fig. 1.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisco-brunnea, in capite, pronoti margine basique, elytrorum basi, humeris, sutura apiceque, grisco flavescente et multum densiore, vestitus; fronte antice carina subtili longitudinali in medio notata; antennis nigro-brunneis, articulo tertio quarto paulo longiore; pronoto latitudinis longitudine, postice lateribus vix sinuato, antice tantum attenuato; elytris postice tantum leviter attenuatis, basi tantum distincte striatis, striis dein omnino obsoletis vel deletis, dense subtiliter punctatis, medio late brunneis, basi, lateribus apiceque nigricantibus; pedibus nigro-brunneis; tarsis apice ferrugineis.

Long. 7 à 9 1/2 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière dans sa moitié postérieure, d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine et courte pubescence déprimée, d'un gris brunâtre, devenant beaucoup plus serrée, bien plus apparente et d'un gris clair un peu jaunâtre sur la tête, le pourtour du pronotum, la base des élytres, les épaules jusqu'à la moitié de la longueur de ces dernières, la suture et l'extrémité. Tête à ponctuation assez serrée, très-peu rugueuse. Front offrant dans son milieu, en avant, une fine ligne élevée longitudinale bien distincte, ne se prolongeant pas tout à fait jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux et marqué, de plus, d'une petite fossette assez légère de chaque côté de cette dernière. Antennes assez robustes, faiblement comprimées, d'un noir brun; premier article de la longueur des trois suivants réunis, le second seulement un peu plus court que le quatrième, le troisième un peu plus long que le quatrième, qui est assez petit; les suivants un peu plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum aussi long que large, légèrement convexe, à peine sinué sur les côtés en arrière, légèrement arrondi un peu au-dessus du milieu et distinctement atténué dans son tiers antérieur, avec son lobe médian postérieur court et enfoncé; marqué, au-dessus de

ce dernier, d'une ligne longitudinale obsolète et très-courte; couvert d'une ponctuation assez fine, assez serrée, principalement sur les côtés, où elle devient un peu rugueuse. Élytres à peine rétrécies en arrière, un peu plus vers l'extrémité; marquées de stries longitudinales fines, distinctes seulement tout à fait à la base et devenant entièrement obsolètes ensuite; très-finement ponctuées, surtout en arrière; d'un brun un peu rougeâtre, avec la base, les côtés et le tiers apical d'un noir de poix. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué, entièrement revêtu d'une fine pubescence couchée, très-courte et jaunâtre. Pattes d'un noir brun. Tarses ferrugineux au sommet, les postérieurs à premier article au moins aussi long que les suivants réunis.

Cette jolie espèce se fait trop remarquer par sa grande taille et les dessins formés par sa pubescence pour qu'il soit utile d'énoncer ici ses caractères différentiels.

J'en ai eu sous les yeux trois exemplaires : l'un faisant partie de la collection de M. de La Ferté, où il est indiqué comme provenant du Para, l'autre appartenant à M. Chevrolat et le troisième à la collection de M le comte de Mniszech, où il était inscrit comme du Brésil.

cc. *Épistome plus ou moins fortement rétréci à sa base, mais jamais comprimé de manière à former une carène prolongée plus ou moins sur sa surface* (*Sallei* à *australasiæ*).

14. D. SALLEI.

(Pl. 9, fig. 2.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisco-brunnea, in capite, pronoti margine basique, elytrorum basi, humeris et apice, grisco flavescente et multum densiore vestitus; capite sat fortiter dense punctato; fronte antice non impressa, neque carinata; antennis basi nigris, apice ferrugineis, articulo tertio quarto majore; pronoto latitudine paululum breviore, subparallelo,

antice tantum leviter attenuato; elytris postice leviter attenuatis, sat distincte, basi præsertim, striatis, interstitiis sat dense punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis anticis ferrugineis, aliis cum articulo primo infuscato.

Long. 6 1/2 mill.)

Corps suboblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine pubescence, assez courte et déprimée, d'un gris brunâtre, devenant beaucoup plus serrée, bien plus apparente et d'un gris jaunâtre sur la tête, le pourtour du pronotum, les épaules, la base et le quart apical des élytres. Tête à ponctuation assez forte et assez dense; front sans trace d'impression et sans carène longitudinale dans son milieu en avant. Antennes peu robustes, mais nullement amincies vers le sommet; noires, un peu roussâtres vers le sommet; le second article subégal au quatrième, le troisième près de deux fois plus grand que le quatrième, qui est assez court; les suivants devenant graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, assez convexe, à côtés subparallèles; atténué tout à fait en avant, avec son lobe postérieur court et enfoncé; sans trace de ligne longitudinale au-dessus de lui; couvert d'une ponctuation assez notable et serrée, surtout sur les côtés, où elle devient rugueuse. Élytres légèrement rétrécies dans leur tiers postérieur; marquées de stries longitudinales fines, mais distinctes, surtout à la base; leurs intervalles assez finement et assez densément ponctués non rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, entièrement revêtu d'une fine pubescence couchée, d'un gris jaunâtre, assez serrée; assez finement et densément ponctué. Pattes noirâtres, avec les jambes un peu rougeâtres. Tarses antérieurs ferrugineux en entier, les autres à premier article seul rembruni.

J'ai placé cette espèce au commencement de cette division pour la rapprocher, autant que possible, des *D. bellus* et *insignis* de la division précédente, pensant ainsi établir assez bien le passage entre ces derniers, dont elle offre à peu près la même disposition de pubescence, et l'espèce suivante, avec laquelle elle présente encore bien plus d'analogie. Elle se distingue, au premier coup d'œil, du *variegatus* par l'absence de bande suturale, la ponctuation de la tête plus forte, celle du pronotum et des élytres moins serrée, etc.

Ce charmant insecte est l'une des plus jolies découvertes que M. Sallé ait faites au Mexique; aussi suis-je heureux de pouvoir le lui dédier.

L'exemplaire unique qui a servi à cette description fait partie de sa collection.

15. D. VARIEGATUS.

(Pl. 9, fig. 3.)

Supra nigro-piceus, pube subtili nigro-brunnea in capite, pronoti margine basique, elytrorum basi, humeris, sutura, tertiaque parte postica, dilute grisco-flavescente et multum densiore vestitus; fronte antice obsolete impressa, longitudinaliter non carinata; antennis nigro-piceis, articulo tertio quarto longiore; pronoto latitudinis longitudine, subparallelo, apice summo leviter attenuato, densius subtiliter punctato, ruguloso; elytris postice distincte attenuatis, obsolete striatis, interstitiis dense subrugulose punctatis, nigris; pedibus nigro-brunneis; tarsis apice saltem ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps suboblong, médiocrement convexe supérieurement, sensiblement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine pubescence assez courte et déprimée, d'un brun noirâtre, devenant beaucoup plus serrée, bien plus apparente et d'un gris clair très-légèrement jaunâtre sur la tête, le pourtour du pronotum, les épaules, la base des élytres, la suture et le tiers apical de ces dernières. Tête à ponctuation médiocre, dense, légèrement rugueuse. Front très-légèrement impressionné dans son milieu en avant. Antennes assez robustes, d'un noir de poix, à premier article de la longueur des trois suivants réunis, le second assez petit, notablement plus court que le quatrième; le troisième notablement plus grand que le quatrième; cinquième à dixième notablement plus longs que larges, devenant graduellement plus longs et s'amincissant vers le sommet; dernier allongé et presque terminé en pointe. Pronotum à peine moins long que large, assez convexe, à côtés à peine sinués au-dessus de la base, très-légèrement atténué tout à fait en avant, avec son

lobe postérieur court et enfoncé ; sans trace de ligne longitudinale au-dessus de lui ; couvert d'une ponctuation assez fine, mais très-dense, principalement sur les côtés, où elle devient légèrement rugueuse. Élytres sensiblement atténuées en arrière ; marquées de stries longitudinales très-fines, visibles à la base, puis ensuite plus ou moins obsolètes ; leurs intervalles finement et densément ponctués rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, entièrement revêtu d'une fine pubescence couchée d'un gris jaunâtre, assez serrée ; finement et densément ponctué. Pattes d'un brun noir. Tarses ferrugineux, au moins au sommet ; à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

C'est encore à M. Bates, l'intrépide chasseur des Amazones, que l'on doit cette jolie espèce prise par lui à Ega.

16. D. TRISTIS.

(Pl. 9, fig. 4.)

Supra niger, nitidulus, pube subtili brunneo-grisea, pronoti elytrorumque basi dilute grisea, densiore et valde distinctiore, vestitus ; fronte antice vix depressa, carinula longitudinali, brevi, obsoleta, notata ; antennis nigro-brunneis, articulo tertio quarto dimidio longiore ; pronoto latitudinis longitudine, postice lateribus subrecto, antice dein tantum attenuato, dense et minus subtiliter punctato subruguloso ; elytris in media parte postica attenuatis, distincte striatis, interstitiis basi subconvexis, dense subtiliter punctatis ; pedibus obscure brunneis, tibiis dilutioribus ; tarsis apice saltem ferrugineis.

Long. 6 à 8 mill.

Corps suboblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir assez luisant, couvert en dessus d'une très-fine et courte pubescence déprimée, d'un gris brunâtre, plus dense, bien plus apparente et d'un gris bien plus clair et à peine jaunâtre le long des épaules, à la base des élytres et du pronotum et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation médiocre, serrée et un

peu rugueuse. Front offrant dans son milieu, en avant, une petite dépression extrêmement légère, au milieu de laquelle se trouve un vestige de carène longitudinale très-courte. Antennes d'un brun noirâtre, à premier article de la longueur des trois suivants réunis, le second plus petit que le quatrième, le troisième moitié plus long que le quatrième, qui est assez court; les suivants bien plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; dernier un peu plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum à peu près aussi long que large, assez convexe, presque droit sur les côtés en arrière et très-légèrement atténué ensuite en avant, avec son lobe postérieur court et enfoncé; sans ligne longitudinale distincte au-dessus de lui; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée principalement sur les côtés, où elle devient légèrement rugueuse. Élytres légèrement rétrécies en arrière, à partir de leur moitié postérieure, marquées de stries longitudinales fines, mais bien distinctes; leurs intervalles légèrement convexes, finement et densément ponctués très-légèrement rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué. Pattes d'un brun obscur; jambes plus claires. Tarses ferrugineux en entier ou seulement au sommet.

Les dessins formés par la pubescence sont tellement différents de ceux de l'espèce précédente, qu'on distingue notre *D. tristis* à première vue. Il se rapprocherait plutôt du suivant, avec lequel cependant il ne peut être confondu à cause de sa couleur plus brillante, de son pronotum moins rétréci en avant, de ses élytres moins atténuées et enfin de la ponctuation du dessus de son corps, qui est un peu plus fine et un peu plus serrée.

Deux individus de cette espèce ont été trouvés à Izabal par M. Sallé, qui a bien voulu m'en céder un exemplaire.

17. D. CINERASCENS.

(Pl. 9, fig. 5.)

Supra nigro-piceus, pube subtili obscure grisea sat dense, in pronoti elytrorumque basi, dilutius densiusque vestitus; fronte media antice carina subtili brevi, longitudinali notata; antennis nigro-brunneis, articulo

tertio quarto dimidio longiore; pronoto latitudinis longitudine, a basi ad apicem sensim leviter attenuato, dense subrugulose punctato; elytris postice sat fortiter attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense, transversim rugulose punctatis; pedibus brunneis; tarsis apice saltem ferrugineis.

Long. 6 1/2 à 7 mill.

Corps suboblong, médiocrement convexe supérieurement, assez sensiblement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une assez fine pubescence déprimée, d'un gris obscur, assez serrée, plus claire, plus apparente et plus dense sur la base des élytres et du pronotum, et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez forte et serrée. Front offrant, dans son milieu en avant, une petite carène longitudinale médiane assez courte et très-fine. Antennes d'un noir brun; à troisième article moitié plus long que le quatrième qui est assez petit. Pronotum aussi long que large, assez fortement convexe, légèrement et graduellement rétréci de la base au sommet, avec son lobe médian postérieur très-court et enfoncé, sans ligne longitudinale distincte au-dessus de lui; couvert d'une ponctuation assez forte, dense, principalement sur les côtés où elle devient légèrement rugueuse. Élytres assez notablement rétrécies en arrière et un peu aiguës au sommet; marquées de stries longitudinales bien distinctes, avec leurs intervalles densément et transversalement ponctués ruguleux. Dessous du corps d'un noir de poix, densément ponctué. Pattes d'un brun plus ou moins obscur, avec leurs tarses ferrugineux, au moins vers le sommet.

Les deux exemplaires du *cinerascens* que j'ai vus, proviennent de Teapa et font partie de la collection de M. Chevrolat.

18. D. IGNOTUS.

Cinerascenti *valde affinis: fronte antice non carinata, cum vertice longitudinaliter in basi media elevata; pronoto latitudine paulo breviore, postice distincte ampliato, lateribus sinuato, distinctus.*

Long. 5 1/2 mill.

Très-voisin du *cinerascens*, mais cependant bien distinct par les

caractères suivants : taille plus petite, front offrant dans son milieu en avant une petite dépression bien distincte, mais sans trace de carène longitudinale au milieu de celle-ci; marqué en arrière sur le vertex, d'une ligne longitudinale élevée lisse bien visible. Pronotum un peu moins long que large, assez convexe, assez notablement dilaté en dehors, de chaque côté en arrière; à peu près graduellement rétréci de la base au sommet, et légèrement mais distinctement sinué sur les côtés, au-dessus des angles postérieurs; à ponctuation non rugueuse. Élytres assez profondément striées.

La forme de son pronotum le distingue très-facilement du *D. tristis*.

Un exemplaire de Rio-Janeiro.

J'ai dû à l'obligeance de M. Stål la communication de cet insecte qui ait actuellement partie de la collection du Musée de Stockolm.

19. D. FASTIDIOSUS.

(Pl. 9, fig. 6, ♀ ; pl. 10, fig. 1, ♂.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisco-flavescente vestitus ; fronte subæquali (♂), *antice depressa* (♀) ; *antennis ferrugineis, articulo tertio quarto longiore ; pronoto longitudine paulo breviore, lateribus postice recto* (♂) *vel subsinuato* (♀) *et basi ad apicem sensim attenuato, supra basim impressione obsoleta notato* (♂) *vel linea impressa brevi* (♀); *elytris postice distincte* (♀) *vel fortius* (♂) *attenuatis, subtilissime et obsolete* (♂) *vel basi distinctius* (♀) *striatis, sat dense, transversim subrugulose punctatis ; sulco marginali postice distincte* (♂) *vel vix* (♀) *ampliato.*

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Corps suboblong, médiocrement convexe supérieurement, sensiblement mais graduellement atténué en arrière (♂) ou un peu moins (♀); en entier d'un noir de poix: couvert en dessus d'une fine et courte pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée, plus apparente à la base du pronotum, et seulement un peu plus visible à celle des élytres. Tête à ponctuation assez

serrée, à peine rugueuse sur les côtés seulement. Front sans trace de ligne élevée ni de fossette dans son milieu en avant (♂), ou légèrement déprimé en avant (♀). Antennes ferrugineuses en entier, à premier article de la longueur des trois suivants réunis; le second subégal au quatrième; le troisième près de moitié plus long que ce dernier; cinquième à dixième à peine aussi longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, nullement épaissis et non dentés (♀), ou très-légèrement épaissis vers le sommet, à articles quatrième à dixième faiblement dentés (♂); dernier notablement plus long que le précédent. Pronotum moins long que large, médiocrement convexe, droit sur les côtés en arrière, légèrement et subgraduellement atténué de la base au sommet, à peu près droit sur les côtés au-dessus des angles postérieurs (♀), ou plus graduellement et surtout plus notablement atténué en avant, très-légèrement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs (♂); avec son lobe médian postérieur court et enfoncé, offrant une petite impression obsolète au-dessus de la base (♂), ou une petite ligne enfoncée longitudinale très-légère (♀); couvert d'une ponctuation assez dense, principalement sur les côtés. Élytres légèrement atténuées en arrière (♀) ou plus notablement (♂); très-finement et très-obsolètement striées (♂) ou un peu plus visiblement à la base (♀); à ponctuation médiocrement serrée, mais transversalement un peu rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, assez densément ponctué, couvert d'une pubescence un peu jaunâtre, assez serrée. Sillon marginal du propectus notablement élargi en arrière (♂), ou moins notablement (♀). Pattes entièrement ferrugineuses.

Cette espèce se distingue à première vue de ses voisines par ses antennes et ses pattes entièrement ferrugineuses, son sillon marginal sensiblement élargi en arrière chez le mâle, etc.

Deux exemplaires pris ensemble au Brésil, l'un mâle, l'autre femelle, m'ont d'abord mis dans un certain embarras, à cause de quelques caractères particuliers qui me semblaient séparer la femelle de l'espèce présente. L'absence de tout autre exemplaire femelle ne me permettait pas d'ailleurs de trancher la question par comparaison. Cependant, ne trouvant chez le mâle rien qui le distingue du *D. fastidiosus*, il m'a paru difficile de supposer que, sur deux individus pris ensemble, l'un soit la femelle d'une espèce et l'autre le mâle d'une autre espèce, et j'ai préféré, jusqu'à nouvel ordre, considérer la femelle comme appartenant au *D. fastidiosus*. C'est cet exemplaire qui a servi de type à ma description pour ce qui regarde les caractères propres à la femelle.

Deux individus de cette espèce étaient indiqués, dans la collection de M. de La Ferté, comme du Brésil, les autres m'ont été communiqués par M. Deyrolle comme provenant de Cayenne.

20. D. OPACUS.

(Pl. 9, fig. 8.)

Supra nigro-piceus, opacus, pube subtili grisea vestitus; capite crebre rugoseque punctato; fronte antice non impressa; antennis nigro-brunneis, articulo primo nigro, tertio quarto distincte longiore; pronoto latitudine paululum breviore, antice attenuato, angulis posticis distincte extus obliquis, densius rugose punctato; elytris sat profunde striatis, interstitiis dense rugoseque punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis testaceo-ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps suboblong, faiblement convexe supérieurement, peu atténué en arrière, en entier d'un noir de poix mat; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence grisâtre peu serrée, un peu plus apparente tout à fait à la base des élytres et du pronotum. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et surtout très-rugueuse. Front n'offrant point de dépression bien distincte en avant, mais marqué, au milieu en avant, d'une petite ligne très-courte, tout à fait obsolète. Antennes à premier article noir, les suivants d'un brun noirâtre, le second un peu plus petit que le quatrième; le troisième sensiblement plus long que le quatrième; les suivants un peu plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur et s'amincissant vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, légèrement convexe, rétréci en avant dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs fortement obliques en dehors et saillants, acuminés au bout; marqué au milieu de sa base d'un sillon longitudinal bien distinct, n'atteignant pas la moitié de sa longueur; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales assez profondes, bien distinctes dans toute leur étendue; leurs intervalles à ponc-

tuation assez fine et très-serrée, transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, assez densément ponctué rugueux, recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses d'un testacé ferrugineux.

Les caractères bien tranchés du *D. opàcus* empêchent de le confondre avec les espèces précédentes, dont il est bien distinct par son aspect mat, sa ponctuation plus forte et bien plus densément rugueuse, ses antennes amincies à l'extrémité, les angles postérieurs du pronotum dirigés en dehors, le sillon marginal non élargi, etc.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description a été trouvé par M. Wallace à Toundano, au nord de Célèbes.

21. D. AMICUS.

(Pl. 9, fig. 9.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea leviter vestitus ; capite leviter sat dense punctato ; fronte antice in medio non impressa, linea brevi notata; antennis nigris, ad apicem brunneis, articulo tertio quarto subæquali ; pronoto latitudinis longitudine, antice tantum attenuato, lateribus postice recto, sat dense non rugose punctato ; elytris distincte striatis, interstitiis sat dense leviter punctatis, vix rugulosis ; pedibus nigris ; tarsis ferrugineis.

Long. 5 1/2 mill.

Corps suboblong, faiblement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine pubescence assez courte, d'un gris un peu jaunâtre, peu serrée. Tête moins notablement, mais densément et rugueusement ponctuée. Front n'offrant point de fossette distincte en avant, mais marqué, dans son milieu en avant, d'une petite ligne élevée, très-courte mais distincte. Antennes noires, devenant d'un brun ferrugineux vers le sommet, fortement amincies vers l'extrémité ; le premier article aussi long que les trois suivants réunis ; le second petit, sensiblement plus court que le qua-

trième; le troisième et le quatrième subégaux; les suivants graduellement plus allongés; le dernier atténué au bout. Pronotum au moins aussi long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, atténué seulement à partir de son tiers antérieur, avec les angles postérieurs à peine obliques en dehors; marqué dans son milieu en arrière, d'une trace très-vague de ligne longitudinale; couvert d'une ponctuation médiocre, très-serrée et nullement rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière, surtout dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales assez profondes; leurs intervalles à ponctuation assez fine et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps noir, marqué d'une ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse; revêtu d'une pubescence peu serrée, d'un gris un peu jaunâtre. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes noires, avec les tarses testacé-ferrugineux.

On reconnaîtra facilement le *D. amicus* à son pronotum atténué seulement en avant, à partir de son tiers antérieur, aussi long que large, non rugueux, etc.

L'exemplaire que j'ai sous les yeux a été pris à Céram par M. Wallace, et fait maintenant partie de ma collection.

22. D. INDICUS.

(Pl. 10, fig. 2.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoti basi lateribusque, elytrorum basi densius, vestitus; capite leviter, sat dense, parum rugose punctato; fronte æquali; antennis ferrugineis, articulo primo nigro-picco, tertio quarto vix longiore, quinto-septimo subtransversis; pronoto latitudine vix breviore, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, supra basim linea media longitudinali notato; elytris postice leviter attenuatis, leviter striatis, striis extus obsoletis; interstitiis leviter, sat dense, vix rugulose punctatis; pedibus nigro-brunneis; tibiis obscure ferrugineis; tarsis ferrugineis apice dilutioribus.

Long. 5 1/2 mill.

Corps suboblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement

atténué en arrière un peu avant le sommet, en entier d'un noir de poix ; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence d'un gris jaunâtre, plus serrée et plus apparente sur la base des élytres et du pronotum et sur les côtés de ce dernier. Tête à ponctuation médiocre mais serrée et légèrement rugueuse sur le vertex. Front nullement déprimé en avant, sans trace de ligne élevée au milieu de son bord antérieur. Antennes sensiblement amincies vers le sommet ; ferrugineuses, sauf le premier article qui est noirâtre ; le deuxième et le troisième à peu près subégaux chacun au quatrième ; quatrième à sixième subtransverses, bien moins longs que larges ; les suivants à peu près aussi longs que larges et augmentant graduellement de longueur, vers le sommet ; le dernier très-allongé, égal en longueur aux deux précédents réunis. Pronotum presque aussi long que large, droit sur les côtés en arrière au-dessus des angles postérieurs, légèrement atténué en avant dans son tiers antérieur, ses angles postérieurs non divergents ; offrant au milieu de sa base un petit sillon longitudinal bien distinct, n'atteignant pas le milieu ; couvert d'une ponctuation médiocre, serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure ; marquées de stries longitudinales assez fines, un peu obsolètes sur les côtés, avec leurs intervalles finement et assez densément ponctués, à peine rugueux transversalement. Dessous du corps marqué d'une ponctuation médiocre, non rugueuse ; revêtu d'une pubescence un peu jaunâtre. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Pattes d'un brun obscur, avec les tibias d'un brun ferrugineux. Tarses ferrugineux, un peu testacés au sommet.

Voisin du précédent, cet insecte s'en distingue cependant par ses antennes ferrugineuses à partir du deuxième article, avec leurs articles quatrième à septième bien moins longs que larges, subtransverses ; par l'absence de tout rudiment de carène longitudinale sur le bord antérieur du front ; par sa ligne enfoncée bien distincte à la base du pronotum, et par les stries de ses élytres effacées en dehors.

L'individu que je possède a été pris à Singapour par M. Wallace.

23. D. AUSTRALASIÆ.

(Pl. 10, fig. 3.)

Supra nigro-piceus, pube subtili griseo-flavescente, in elytrorum pro-

notique basi densiore, vestitus ; capite dense punctato ; fronte antice carina longitudinali media notata ; antennis nigro-brunneis, articulo tertio quarto paulo longiore ; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice subsinuato, antice tantum attenuato ; supra basim longitudinaliter, distincte lateque sulcato ; elytris apice leviter attenuatis, subtiliter, distincte striatis ; interstitiis dense transversimque rugulose punctatis ; pedibus nigro-brunneis ; tarsis obscure ferrugineis, apice dilutioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué seulement vers l'extrémité, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée, plus apparente sur la base des élytres et du pronotum, et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation médiocre, serrée et un peu rugueuse. Front déprimé dans son milieu en avant, et offrant à cet endroit une petite ligne élevée longitudinale atteignant le milieu des yeux en arrière et bien marquée. Antennes d'un noir brun, à troisième article plus long que le quatrième, les suivants augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum à peu près aussi long que large, faiblement convexe, très-légèrement sinué sur les côtés en arrière, où il est un peu élargi à ses angles ; peu atténué tout à fait au sommet, avec son lobe médian postérieur court et enfoncé ; marqué au-dessus de ce dernier d'un sillon longitudinal médian, assez large et atteignant à peine au milieu ; un peu plus étroit et lisse en arrière à la base où ses bords forment un léger bourrelet; offrant de plus, de chaque côté en avant du milieu, une très-petite impression transverse très-légère ; couvert d'une ponctuation médiocre assez serrée et devenant ruguleuse seulement sur les côtés. Élytres très-légèrement atténuées au sommet, marquées de stries longitudinales bien distinctes, avec leurs intervalles densément ponctués et un peu ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué, recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre. Pattes d'un noir brun. Tarses d'un ferrugineux foncé, plus clair à l'extrémité.

Le *D. australasiæ* s'éloigne du précédent, par la ligne élevée de son front, ses antennes entièrement noires, le sillon médian de la base du pronotum élargi en avant et très-distinct, et en outre par la couleur plus foncée de ses pattes.

Le seul exemplaire que je possède vient de la collection de M. de La Ferté où il était indiqué comme de Moreton-Bay. Les deux autres individus que j'ai vus, inscrits comme de la Nouvelle-Zélande dans la collection Melly, appartiennent aujourd'hui au Musée de Genève.

bb. *Front transversalement élevé de chaque côté au-dessus de la base des antennes en une carène arquée plus ou moins étendue, mais séparée de l'opposée sur la base de l'épistome, au moins par un petit sinus* (*angustus* à *semigriseus*, p. 238).

24. D. ANGUSTUS.

(Pl. 10, fig. 4.)

Supra brunneus, pube subtili flavescente dense vestitus ; capite dense sat fortiter punctato, inter oculos carina longitudinali media, postice verticem attingente, notato ; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto paululum longiore ; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, supra basim linea media subtili ad medium evanescente longitudinaliter notato, dense punctato ; elytris basi ad apicem sensim sat fortiter attenuatis, subtiliter striatis, striis extus obsoletis ; interstitiis subtiliter, sat dense, transversim vix rugulose punctatis ; pedibus ferrugineis ; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, assez notablement et graduellement rétréci en arrière, d'un brun ferrugineux ; couvert en dessus d'une fine pubescence serrée, d'un jaune flave. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse ; front marqué d'une carène longitudinale, commençant vers le milieu des yeux et prolongée en arrière sur le vertex. Épistome environ quatre fois plus rétréci à la base qu'à son bord antérieur. Antennes un peu plus courtes que la moitié de la lon-

gueur du corps ; ferrugineuses; le premier article de la longueur des trois suivants réunis; le second assez petit, sensiblement plus court que le quatrième ; le troisième presqu'aussi long que les deux suivants réunis; cinquième à dixième sensiblement plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers l'extrémité; le dernier un peu plus grand seulement que le précédent, atténué au bout. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, peu convexe, très-légèrement atténué dans son tiers antérieur; marqué, au milieu de sa base, d'une petite ligne élevée longitudinale très-fine, allant jusqu'au milieu, sans trace aucune d'impression de chaque côté en avant du milieu; couvert d'une ponctuation médiocre très-serrée, légèrement rugueuse sur les côtés seulement. Élytres graduellement et assez notablement rétrécies en arrière, marquées de stries longitudinales très-fines et un peu effacées en dehors, avec leurs intervalles très-finement et moins densément ponctués, à peine ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun plus foncé, également revêtu d'une pubescence assez serrée, d'un jaune flave. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes ferrugineuses ainsi que les tarses.

Cet insecte est trop facile à reconnaître à sa forme étroite, à sa couleur brun foncé et à sa pubescence flave, serrée et uniforme, pour qu'il soit utile d'énoncer ici ses autres caractères distinctifs.

Il a été trouvé à Sarawak par M. Wallace.

25. D. PRADIERI.

Supra brunneus, pube flavescente dense vestitus ; capite mediocriter punctato, carina longitudinali nulla notato ; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto multum longiore ; pronoto latitudinis longitudine, lateribus, antice tantum, leviter attenuato, ante angulos posticos subsinuato, supra basim linea longitudinali nulla notato ; elytris in dimidia parte postica attenuatis, obsolete striatis, subtiliter, parum dense punctulatis ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong allongé, légèrement convexe supérieurement, assez sensiblement et graduellement rétréci dans sa moitié postérieure ; d'un brun

un peu ferrugineux, comme chez l'*angustus*, et également recouvert d'une pubescence flave, un peu soyeuse et serrée, telle qu'on l'observe chez un grand nombre de *Fornax*. Tête à ponctuation assez serrée, médiocre et un peu rugueuse en arrière. Épistome peu rétréci à la base où il est deux fois seulement moins large qu'à son bord antérieur. Front avec son bord antérieur non relevé en carène transverse au milieu, mais très-légèrement relevé au-dessus des cavités antennaires en carène ne dépassant pas en dedans le bord interne de la cavité antennaire, et n'offrant en outre aucune trace de carène longitudinale médiane, pas même en arrière sur le vertex. Antennes notablement plus courtes que la moitié du corps, ferrugineuses, non atténuées vers l'extrémité, filiformes; le premier article plus long que les trois suivants réunis; le deuxième assez petit, plus court que le quatrième; le troisième assez long, à peu près subégal aux deux suivants réunis; les suivants un peu plus longs que larges, puis graduellement plus longs que larges vers l'extrémité. Pronotum aussi long que large, subsinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, les côtés subparallèles, légèrement rétréci seulement tout à fait en avant, un peu avant l'angle antérieur, très-légèrement convexe en avant, déprimé à la base, sans trace de ligne longitudinale médiane au-dessus de celle-ci, et n'offrant aucune impression de chaque côté au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation un peu plus fine que chez l'*angustus*, mais assez serrée et à peine rugueuse sur les côtés seulement. Élytres rétrécies dans leur moitié postérieure; marquées de quelques stries obsolètes un peu plus visibles à la base, la juxta-suturale seule bien marquée; finement et assez densément ponctuées, très-obsolètement rugueuses transversalement sur les côtés. Dessous du corps d'un brun un peu ferrugineux. Saillie prosternale graduellement atténuée en arrière. Prosternum très-finement et peu densément ponctué; à sillon marginal non élargi. Métasternum un peu plus notablement ponctué que le prosternum. Abdomen finement mais densément ponctué. Pattes ferrugineuses en entier.

Le *Pradieri* se rapproche de l'espèce précédente par sa couleur foncière et surtout sa pubescence serrée; mais il est facile à distinguer par ses antennes sensiblement plus courtes, l'absence de carène longitudinale sur le vertex, l'épistome moins rétréci à la base, le pronotum proportionnellement plus allongé, etc.

On ne connaît jusqu'ici qu'un seul individu de cette espèce trouvé au Gabon et dont je dois la communication à l'obligeance de mon ami le général Pradier auquel je suis heureux de le dédier.

26. D. MODESTUS.

(Pl. 10, fig. 5.)

Supra niger, pube subtili grisea leviter vestitus; carina interoculari intus vix obliqua medioque parum sejuncta; fronte longitudinaliter carinata; clypeo basi sat fortiter coarctato; antennis ferrugineis, articulo primo nigro, secundo tertio et tertio quarto subæquali; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus postice recto, antice attenuato, basi non carinato, non rugose punctato; elytris postice attenuatis, basi tantum obsolete substriatis, mediocriter dense punctatis, non rugosis; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, à peine atténué en arrière; en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence grisâtre peu serrée, plus apparente sur la base des élytres et du pronotum, ainsi que sur les côtés de ce dernier. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, non rugueuse. Carène interoculaire, à peine oblique en avant, assez étroitement séparée au milieu sur la base de l'épistome; front marqué, dans son milieu, d'une petite carène longitudinale partant de son bord antérieur et se prolongeant en arrière jusqu'au milieu des yeux. Épistome assez notablement rétréci à la base, où il est plus de deux fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Antennes ferrugineuses, à premier article noir aussi long que les trois suivants réunis; le second assez notable, subégal au troisième qui n'est pas lui-même plus grand que le quatrième; quatrième à dixième bien moins longs que larges, mais augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; le dernier allongé, presqu'égal aux deux précédents réunis. Pronotum un peu moins long que large, médiocrement convexe, droit sur les côtés en arrière, très-légèrement arrondi un peu au-dessus du milieu, puis atténué tout à fait au sommet, avec son lobe médian postérieur très-court et déclive, sans trace de ligne enfoncée longitudinale au-dessus de la base; couvert d'une ponctuation assez légère, peu dense sur le disque, un peu plus

serrée sur les côtés, non rugueuse. Élytres peu atténuées en arrière, à partir du milieu ; offrant seulement quelques traces de stries légères, tout à fait à la base ; à ponctuation peu serrée et non rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et assez densément ponctué. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes ferrugineuses ainsi que les tarses.

On ne peut confondre cette espèce avec la précédente à cause de sa couleur foncière noire, de son épistome plus rétréci à la base, de ses antennes à deuxième, troisième et quatrième articles subégaux, et de l'absence presque totale de stries sur les élytres.

Cet insecte inscrit, dans la collection de M. de La Ferté, sous le nom que je lui ai conservé, était indiqué comme venant de Sainte-Catherine.

27. D. Funckii.

(Pl. 10, fig. 6.)

Supra niger, pube subtili grisea leviter vestitus ; carina interoculari intus leviter obliqua medio vix sejuncta ; clypeo basi fortius coarctato ; antennis totis ferrugineis, articulo secundo quarto subæquali, tertio quarto longiore ; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem sensim distincte attenuato ; elytris a basi ad apicem attenuatis, obsolete basi substriatis, interstitiis sat fortiter et dense, subrugulose punctatis ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 3 1/2 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, notablement et graduellement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix ; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence grisâtre, peu serrée, plus apparente à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation médiocrement serrée, non rugueuse. Carène interoculaire légèrement oblique en avant, très-étroitement séparée de l'opposée sur la base de l'épistome. Front nullement caréné longitudinalement. Épistome très-fortement rétréci à sa base, quatre fois plus étroit environ qu'à son bord antérieur. Antennes

ferrugineuses en entier; le premier article un peu plus long que les deux suivants réunis; le second subégal au quatrième; le troisième sensiblement plus allongé que le quatrième; les suivants un peu plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum moins long que large, assez convexe, oblique sur les côtés en arrière et par suite graduellement et notablement atténué de la base au sommet, avec son lobe médian postérieur court, assez enfoncé, sans trace de ligne longitudinale au-dessus de la base; couvert d'une ponctuation assez dense, principalement sur les côtés, mais non rugueuse. Élytres notablement et graduellement atténuées en arrière; très-finement et obsolètement striées, leurs intervalles notablement et densément ponctués rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, assez notablement et densément ponctué. Pattes et tarses ferrugineux.

Cette espèce se reconnaît facilement à son corps plus notablement atténué en avant et en arrière, à ses carènes frontales transverses très-étroitement séparées à la base de l'épistome, à la structure de ses antennes ainsi qu'à leur couleur plus vive, etc.

Elle était inscrite, sous le nom que je lui ai conservé, dans la collection de M. de La Ferté, comme provenant de Cumana.

28. D. SEMIGRISEUS.

(Pl. 10, fig. 7.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, in capite, pronoto, elytrorum basi grisco-flavescente et multum densiore, vestitus; capite fortiter, dense, rugulose punctato; fronte longitudinaliter carinata; antennis nigris, vel apice obscure ferrugineis, articulo tertio quarto longiore; pronoto latitudine multum longiore, lateribus parallelo, recto, antice non attenuato, basi media linea longitudinali ante medium evanescente distincte notato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice vix attenuatis, stria suturali tantum notatis, leviter dense punctatis, paululum rugulosis; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 6 à 9 mill.

Corps très-allongé, un peu subcylindrique, médiocrement convexe supé-

rieurement, à peine atténué tout à fait en arrière, en entier d'un noir de poix ; couvert en dessus d'une fine pubescence grisâtre, bien plus serrée, plus jaunâtre et très-apparente sur la tête, le pronotum et la base des élytres. Tête à ponctuation assez forte, dense et rugueuse, de manière à masquer en entier la couleur foncière. Front marqué dans son milieu, d'une carène longitudinale assez notable qui se prolonge en arrière sur le vertex ; carènes interoculaires extrêmement rapprochées l'une de l'autre, mais cependant très-légèrement séparées sur la base de l'épistome. Antennes noirâtres ou quelquefois un peu ferrugineuses vers l'extrémité, à premier article de la longueur des deux suivants réunis ; le second un peu plus petit que le quatrième ; le troisième sensiblement plus long que le suivant ; cinquième à dixième notablement plus longs que larges et augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum beaucoup plus long que large, droit sur les côtés qui sont subparallèles, nullement rétréci en avant ; avec son bord antérieur seulement un peu arrondi aux angles en avant ; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne enfoncée longitudinale assez notable, n'atteignant pas le milieu en avant ; couvert d'une ponctuation forte, très-dense et fortement rugueuse transversalement. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, dans leur tiers postérieur seulement ; n'offrant qu'une strie juxta-suturale ; finement et densément ponctuées transversalement, très-légèrement rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix, assez densément revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes noirâtres avec les tibias plus clairs. Tarses ferrugineux.

La forme très-allongée et cylindrique du *semigriscus*, ainsi que l'épaisse pubescence qui recouvre sa tête, son pronotum et la base de ses élytres, le distinguent de tous les précédents. Il ressemblerait plutôt à quelques espèces de la division suivante, quoiqu'il s'en éloigne par un grand nombre de caractères.

Cet insecte paraît assez répandu, puisqu'il se trouve à Singapour, à Dorey (Nouvelle-Guinée) et dans l'île de Mysol. Tous les individus que je possède ont été récoltés par M. Wallace.

aaa. *Sutures prosternales très-étroitement sillonnées dans toute leur longueur, visiblement ouvertes antérieurement, où leur bord externe s'éloigne un peu de l'angle du prosternum pour rejoindre l'angle du pronotum* (*frater* à *crassicornis*).

d. *Carène interoculaire distinctement séparée sur la base de l'épistome* (*frater* à *Batesii*, p. 257).

29. D. FRATER.

(Pl. 10, fig. 8.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoto elytrorumque basi distinctiore, vestitus; capite fortiter, dense, rugulose punctato; fronte æquali; antennis nigris, apice ferrugineis, articulis tertio et quarto subæqualibus, ultimo præcedenti multum longiore; pronoto latitudine multum longiore, lateribus subparallelo, antice tantum utringue distincte subrotundato, sat fortiter dense ruguloseque punctato, basi media linea longitudinali impressa medium attingente notato; elytris postice vix attenuatis, obsolete striatis, interstitiis leviter, sat dense punctatis, rugulosis; pedibus piceis; tarsis ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps très-allongé, subcylindrique, médiocrement convexe supérieurement, à peine atténué tout à fait en arrière, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine pubescence courte, grisâtre, plus apparente et plus serrée sur la base des élytres, la tête et le pronotum. Tête à ponctuation assez forte, dense et un peu rugueuse. Épistome assez rétréci à la base qui est au moins trois fois plus étroite que le bord antérieur. Front sans trace de carène longitudinale; carènes interoculaires largement séparées l'une de l'autre sur la base de l'épistome. Antennes noi-

râtres, à dernier article un peu ferrugineux: le premier de la longueur des trois suivants réunis; le second sensiblement plus petit que le quatrième; le troisième au moins aussi long que les deux suivants réunis; quatrième à dixième à peu près aussi longs que larges, augmentant très-peu de longueur vers le sommet; le dernier atténué au bout, notablement plus long que le précédent. Pronotum notablement plus long que large, un peu moins cependant que chez le *semigriseus*, droit sur les côtés en arrière, qui sont subparallèles, mais cependant très-légèrement dilaté arrondi en avant vers le tiers antérieur, puis atténué seulement un peu avant l'angle antérieur; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé; marqué, au-dessus de ce dernier, d'une ligne longitudinale enfoncée qui atteint le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez forte, très-dense et très-rugueuse. Élytres à peine atténuées en arrière, obsolètement striées; leurs intervalles finement et très-densément ponctués, un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, légèrement et densément ponctué, même sur le prosternum. Lames des hanches postérieures assez aiguëment angulées en dedans. Pattes d'un brun noirâtre; tarses d'un ferrugineux obscur.

Quoique cette espèce rentre dans une autre division que la précédente, son faciès rappelle tellement celui du *semigriseus*, qu'on pourrait les confondre à première vue. Cependant, sans parler de la forme plus courte et légèrement dilatée en avant de son pronotum, on la reconnaîtra toujours facilement à l'absence de carène longitudinale sur le front, à la ligne enfoncée du pronotum atteignant le milieu, aux stries de ses élytres obsolètes et néanmoins visibles, etc.

Le *D. frater* a été trouvé par M. Bates à Santarem, dans les Hautes-Amazones.

30. D. PROPINQUUS.

Supra niger, pube subtili flavescente grisea, in pronoti elytrorumque basi paulo distinctiore, vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali; antennis nigris, articulis tertio et quarto subæqualibus, ultimo præcedenti æquali; pronoto latitudine multum longiore, antice non attenuato, lateribus subsinuato, dein antice leviter dilatato; basi media linea longitudinali medium non attingente notato; fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, obso-

tetissime striatis, subtiliter, sat dense punctatis, lateribus tantum, leviter rugulosis ; pedibus nigris ; tarsis apice ferrugineis.

Long. 12 mill.

Corps très-allongé, subcylindrique, médiocrement convexe supérieurement, très-légèrement atténué en arrière dans son quart postérieur; noir en entier, mat, avec les élytres seulement un peu brillantes; couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée, un peu plus apparente et plus dense sur la base des élytres et du pronotum et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, où il est trois fois plus étroit environ qu'à son bord antérieur. Front déprimé au milieu en avant, sans trace de carène longitudinale, mais seulement très-obsolètement déprimé longitudinalement dans son milieu; carènes interoculaires largement séparées l'une de l'autre sur la base de l'épistome. Antennes noires en entier, très-légèrement subcomprimées; le premier article de la longueur des trois suivants réunis; le second notablement plus court que le quatrième; le troisième à peu près de la longueur de ce dernier; cinquième à dixième sensiblement plus longs que larges, et devenant graduellement plus longs vers le sommet; le onzième de la longueur du précédent, nullement atténué au bout. Pronotum notablement plus long que large, à côtés presque parallèles, à peine atténué contre l'angle antérieur, mais très-légèrement comprimé de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, puis légèrement dilaté-arrondi tout à fait en avant; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé; marqué au-dessus de ce dernier d'une ligne longitudinale enfoncée n'atteignant pas le milieu en avant; couvert d'une ponctuation forte, serrée et surtout très-rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière; marquées à la base de stries longitudinales distinctes qui deviennent ensuite très-obsolètes ou s'effacent même sur le disque; avec une strie juxta-suturale extrêmement fine, partant de l'extrémité et ne dépassant pas en avant le tiers antérieur; marquées d'une ponctuation fine, assez serrée et non rugueuse, excepté sur les côtés au-dessous des épaules. Dessous du corps noir, à ponctuation assez serrée et fine, un peu plus notable sur le prosternum. Lames des hanches postérieures dilatées, arrondies en dedans, ne formant point d'angle aigu. Pattes noirâtres, avec l'extrémité des tarses ferrugineuse.

Le *D. propinquus* est l'une des plus grandes espèces du genre, et se

fait remarquer par un ensemble de caractères bien tranchés qui ne permettent de le confondre avec un aucun autre. Il s'éloigne du précédent par les troisième et quatrième articles de ses antennes presque subégaux, et des suivants par l'absence de carène frontale.

L'exemplaire unique que je possède m'a été donné par M. Henri Deyrolle qui l'avait reçu du Benguela.

31. D. LUGUBRIS.

(Pl. 10, fig. 9.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoti elytrorumque basi distinctiore, vestitus; capite fortiter, dense rugulosoque punctato; fronte carina longitudinali media notata; antennis nigro-brunneis, apice ferrugineis, articulo ultimo præcedenti vix æquali; pronoto latitudine multum longiore, lateribus postice recto, utrinque antice leviter dilatato, fortiter, dense rugulosoque punctato, in basi media sulco longitudinali profundo antice evanescente notato; elytris postice vix attenuatis, profunde striatis, interstitiis convexis, sat dense punctatis, transversim rugulosis; pedibus nigro-brunneis, tibiis (anticis saltem) ferrugineis; tarsis ferrugineis.

Long. 8 1/2 mill.

Corps très-allongé, subcylindrique, à peine convexe en dessus, à peine atténué tout à fait en arrière; en entier d'un noir mat; couvert en dessus d'une fine pubescence courte, grisâtre, un peu plus apparente et un peu jaunâtre sur la base des élytres, sur celle du pronotum, et sur les bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation serrée et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base qui est près de trois fois plus étroite que le bord antérieur. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une impression transverse très-distincte, puis d'une carène longitudinale partant du milieu de l'impression et se prolongeant en arrière sur le vertex. Antennes d'un noir brunâtre devenant un peu ferrugineuses vers l'extrémité; le premier article presque aussi long que les trois suivants réunis; le second sensiblement plus court que le quatrième; le troisième de la longueur

des deux suivants; le quatrième à peu près aussi long que large ; les suivants plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; le dernier à peine aussi long que le précédent. Pronotum notablement plus long que large, droit en arrière sur les côtés qui sont subparallèles jusqu'au tiers antérieur, puis légèrement dilaté-arrondi et atténué seulement un peu avant les angles antérieurs; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, offrant de chaque côté une petite fossette très-légère, et au milieu une dépression longitudinale très-profonde, surtout à la base, puis graduellement atténuée en avant et disparaissant vers le tiers antérieur ; marqué, dans le fond de cette dépression, d'une ligne longitudinale lisse, bien distincte, effacée un peu avant le milieu; couvert d'une ponctuation forte, serrée et fortement rugueuse. Élytres à peine atténuées en arrière, notablement striées, leurs intervalles légèrement convexes, assez notablement et densément ponctués transversalement, rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix à ponctuation médiocre et assez serrée, plus notable et presque confluente sur le prosternum. Lames des hanches postérieures dilatées arrondies en dedans. Pattes d'un brun noirâtre ; tibias ferrugineux, surtout les antérieurs. Tarses ferrugineux.

Le *lugubris* ne peut se confondre avec le précédent à cause de son pronotum, distinctement dilaté arrondi en avant, de la ponctuation de ce dernier bien plus forte et plus rugueuse, des élytres assez profondément striées, de la carène frontale, etc.

Le seul exemplaire que je possède m'a été communiqué par M. Blackwell et provient de Victoria (Australie).

32. D. ELONGATUS.

(Pl. 11, fig. 1.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoto elytrorumque basi distinctiore, vestitus ; capite sat fortiter et sat dense punctato ; clypeo basi sat angustato ; fronte carina longitudinali media notata ; antennis nigro-piceis, articulo ultimo præcedente multum longiore ; pronoto latitudine longiore, lateribus postice recto, parallelo, apice tantum attenuato,

leviter sat dense punctato, transversim ruguloso, basi media linea longitudinali sat profunda ante medium evanescente notato ; elytris postice leviter attenuatis, non striatis vel basi obsolete, sat dense punctatis ; pedibus obscure nigro-brunneis ; tarsis apice ferrugineis.

Long. 8 à 9 mill.

Corps allongé, subcylindrique, médiocrement convexe supérieurement, très-légèrement atténué en arrière dans son tiers postérieur ; en entier d'un noir de poix nullement mat ; couvert en dessus d'une fine pubescence courte, grisâtre, plus apparente sur la base des élytres, sur celle du pronotum et sur les bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez notable et serrée. Épistome comme chez le *lugubris*. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une dépression transverse et d'une carène longitudinale qui s'étend en arrière sur le vertex. Antennes d'un noir de poix, ferrugineuses tout à fait à l'extrémité ; le premier article de la longueur des trois suivants réunis ; le second plus petit que le quatrième ; le troisième presqu'aussi long que les deux suivants réunis ; quatrième à dixième plus longs que larges et devenant graduellement plus longs vers le sommet ; le dernier notablement plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum distinctement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, parallèle, très-légèrement rétréci, seulement contre l'angle antérieur ; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, offrant de chaque côté une petite fossette légère ; marqué en dessus de ce dernier d'une dépression longitudinale, large à la base puis se rétrécissant en avant et ne dépassant guère le milieu ; offrant, au fond de cette dépression, une ligne longitudinale enfoncée bien distincte, effacée avant le milieu en avant ; couvert d'une ponctuation médiocre assez dense, principalement sur les côtés, transversalement un peu rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, marquées d'une strie juxta-suturale distincte, partant du quart antérieur seulement, présentant rarement quelques vestiges de stries à leur base ; finement et assez densément ponctuées, transversalement un peu rugueuses, surtout à la base. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et assez densément ponctué ; prosternum à ponctuation aussi fine ; lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans. Pattes noirâtres. Tarses ferrugineux à l'extrémité.

L'*elongatus* se distingue du précédent par son pronotum beaucoup

moins long, sa ponctuation générale bien plus légère et moins rugueuse, le dernier article de l'antenne plus long que le précédent, etc.

On le trouve à la Nouvelle-Grenade. Il était inscrit dans la collection La Ferté sous le nom que j'ai conservé. J'en possède un exemplaire venant de Cayenne.

33. D. MARONITA.

Supra niger, pube subtili grisea parum dense vestitus ; capite mediocriter, parum dense, non rugose punctato ; clypeo basi lato ; fronte non carinata ; antennis ferrugineis, articulo ultimo præcedente multum longiore ; pronoto latitudinis longitudine, lateribus postice subparallelis, antice subrotundatis, sat dense non rugose punctato, basi media linea longitudinali ante medium evanescente notato ; elytris postice attenuatis, obsolete striatis, sat dense, non rugose punctatis ; pedibus ferrugineis ; tarsis articulo primo sequentibus paulo breviore.

Long. 8 à 9 mill.

Corps allongé, peu convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière dans son quart postérieur ; d'un noir profond ; couvert supérieurement d'une pubescence grisâtre, assez fine et peu serrée. Tête à ponctuation bien moins forte que chez le précédent, et surtout moins serrée et non rugueuse. Épistome très-peu rétréci à la base, où il est à peu près moitié plus étroit qu'à son bord antérieur qui est assez fortement arqué dans son milieu en avant. Front non caréné, ou, tout au plus, offrant en arrière sur le vertex un vestige de petite ligne longitudinale élevée ; marqué seulement, au milieu en avant, de deux petites impressions assez légères. Antennes ferrugineuses, ne dépassant guère les angles postérieurs du pronotum ; le premier article aussi long que les trois suivants réunis ; le second un peu plus court que le quatrième ; le troisième au moins aussi long que les deux suivants réunis ; les suivants à peu près aussi longs que larges, les derniers plus longs ; le onzième plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum au moins aussi long que large, presque carré, avec ses côtés subparallèles, largement arrondis tout à fait en avant ; avec son lobe médian extrêmement court ; fortement impressionné

longitudinalement au-dessus de ce dernier, et offrant, au fond de la dépression, une ligne enfoncée très-légère qui se prolonge en avant jusqu'au delà du milieu ; sans impression de chaque côté sur le disque ; couvert d'une ponctuation assez serrée, non rugueuse au milieu, à peine sur les côtés. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, terminées un peu en pointe à l'extrémité ; marquées à la base de quelques vestiges de stries qui deviennent plus ou moins obsolètes en arrière, avec une strie juxta-suturale bien distincte partant de l'extrémité et n'atteignant en avant que le tiers antérieur ; couvertes d'une ponctuation assez serrée et non rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé ; assez finement et densément ponctué, moins finement et moins densément sur le prosternum. Pattes ferrugineuses ainsi que les tarses ; ces derniers à premier article un peu plus court que les suivants réunis.

Cette espèce présente des caractères remarquables qui ne permettent de la confondre avec aucune autre. En effet, le premier article de ses tarses postérieurs moins long que les deux suivants réunis l'éloigne de presque toutes, et elle se distingue de la précédente par sa forme moins parallèle, par la base de son épistome beaucoup plus large, par l'absence de carène frontale et surtout par sa ponctuation générale bien moins rugueuse.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce, qui paraît encore très-rare dans les collections. L'un m'a été donné par M. Peyron qui l'avait pris dans le Taurus sur le ciste, l'autre m'a été communiqué par M. Reiche.

34. D. EXILIS.

(Pl. 11, fig. 2.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoto elytrorumque basi paulo distinctiore, vestitus ; capite sat fortiter, dense punctato ; clypeo basi angustato ; fronte carina longitudinali media notata ; antennis nigro-piceis, apice tantum brunneo-ferrugineis ; pronoto latitudine longiore, lateribus postice recto, subparallelo, antice attenuato, sat dense punctato non rugoso ; basi media linea longitudinali impressa, ante medium evanescente, notato ; elytris in dimidia parte postica sensim attenuatis, non

striatis, sat dense punctatis; coxis posticis intus sinuatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis apice ferrugineis.

Long. 7 à 8 mill.

Corps allongé, médiocrement convexe supérieurement, assez légèrement atténué en arrière, noir en entier, couvert en dessus d'une fine pubescence courte, grisâtre, un peu plus apparente sur la base des élytres et du pronotum, et sur les bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez notable, serrée et légèrement rugueuse. Front offrant, dans son milieu en avant, une dépression transverse assez légère et, en outre, une carène longitudinale qui s'étend jusque sur le vertex. Épistome notablement rétréci à la base, où il est quatre fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Antennes grêles, d'un noir de poix, avec l'extrémité du dernier article ferrugineuse; le premier article un peu plus long seulement que les deux suivants réunis; le second un peu plus petit que le quatrième; le troisième légèrement moins long que les deux suivants réunis; cinquième à dixième notablement plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers l'extrémité; le dernier près de moitié plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum notablement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, subparallèle, légèrement rétréci tout à fait au sommet; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, offrant de chaque côté une très-petite fossette; sensiblement déprimé au-dessus de ce dernier et marqué, dans le fond de la dépression, d'une ligne longitudinale enfoncée, bien distincte, effacée un peu avant le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée, non rugueuse, ou à peine sur les côtés. Élytres assez légèrement, mais graduellement atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure, ne présentant qu'une strie juxta-suturale bien distincte, partant environ de leur quart antérieur et atteignant l'extrémité; assez finement et assez densément ponctuées transversalement, un peu rugueuses à la base. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et assez densément ponctué, moins densément et un peu plus notablement sur le prosternum. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans, avec leur bord interne fortement sinué en dedans. Pattes d'un noirâtre foncé. Tarses ferrugineux à l'extrémité.

Au premier abord le *D. exilis* rappelle par son faciès l'espèce précédente, ainsi que les *D. elongatus* et *cylindricus*. On ne peut le confondre avec le *D. maronita* à cause de son épistome notablement resserré à la

base, de ses tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis, etc. Il s'éloigne de l'*elongatus* par sa forme plus atténuée en arrière, sa carène frontale plus forte en avant, son pronotum un peu plus rétréci en avant, et surtout par le bord interne de ses hanches postérieures bien distinctement sinué. On le distinguera encore plus facilement du *D. cylindricollis* par son pronotum bien moins rétréci en avant, la couleur noirâtre de ses pattes et aussi la sinuosité du bord interne de ses hanches postérieures.

Je n'ai eu sous les yeux que deux individus du *D. exilis*, pris à Sumatra par M. le comte de Castelnau, qui a bien voulu m'en donner un.

35. D. BREVICORNIS.

(Pl. 11, fig. 3.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; clypeo basi fortiter angustato; fronte æquali; antennis ferrugineis, brevioribus, sat crassis, articulo tertio quarto longiore; pronoto latitudine longiore, lateribus postice leviter sinuato, antice tantum attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, basi media linea longitudinali impressa post medium evanescente notato; elytris postice tantum leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense ruguloseque punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 6 mill.

Corps allongé, subcylindrique, assez convexe supérieurement, très-légèrement atténué tout à fait à l'extrémité; en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine pubescence, courte et grisâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Épistome fortement rétréci à la base, où il est quatre fois plus étroit que le bord antérieur. Front sans trace de carène longitudinale. Antennes très-courtes, n'atteignant pas l'angle postérieur du pronotum; ferrugineuses, avec le premier article un peu rembruni à la base; le second subégal au quatrième; le troisième notablement plus long que le suivant; les quatrième à dixième subégaux entre eux

et sensiblement moins longs que larges; le dernier à peine plus long que les précédents, atténué à l'extrémité. Pronotum plus long que large, légèrement sinué sur les côtés en arrière, au-dessus des angles postérieurs, mais cependant à côtés subparallèles atténués seulement tout à fait en avant; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale enfoncée bien distincte dépassant un peu le milieu en avant; couvert d'une ponctuation forte, serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière, dans leur tiers apical; légèrement mais distinctement striées, leurs intervalles distinctement et assez densément ponctués, transversalement rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix; à ponctuation fine et serrée, plus forte et moins serrée sur le prosternum. Lames des hanches postérieures subdilatées, arrondies en dedans. Pattes d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des cuisses et des tibias ferrugineuse, ainsi que les tarses.

Le *P. brevicornis* se distingue des espèces précédentes par la structure de ses antennes, et de la suivante par son pronotum beaucoup plus rugueux, ainsi que ses élytres, dont les stries sont distinctes.

L'unique exemplaire que je possède a été pris à Sarawak par M. Wallace.

36. D. CYLINDRICOLLIS Say.

(Pl. 11, fig. 4.)

Supra nigro-piceus, pube subtili nigro-flavescente, in capite, pronoti elytrorumque basi distinctiore, vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato; clypeo basi parum angustato; fronte æquali; antennis brunneo-ferrugineis, basi infuscatis; pronoto latitudine longiore, lateribus postice vix subsinuato, a basi ad apicem paululum attenuato, leviter sat dense punctato; basi media sulco longitudinali ante medium evanescente notata; elytris postice leviter, sensim attenuatis, obsolete vel indistincte striatis, interstitiis vix convexis sat dense punctatis; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis; tarsis ferrugineis.

Long. 7 à 8 1/2 mill.

Eucnemis cylindricollis Say, Trans. Amer. Philos. Soc., VI, 188.

Fornax cylindricollis Leconte, Proceed. Acad. Nat. Soc. of Philad., VI, 47. — Leconte, Revis. of the Elateridæ of the United States, 417. — Leconte, List of the Coleop. of North Amer., 44.

Corps allongé, médiocrement convexe supérieurement, assez légèrement atténué en arrière; en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, un peu plus apparente sur la tête, le pronotum et la base des élytres. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, à peine rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, où il est environ moitié moins large qu'à son bord antérieur. Front obsolètement impressionné dans son milieu en avant, sans carène longitudinale distincte. Antennes d'un brun noirâtre à la base, plus ou moins ferrugineuses vers le sommet; le premier article de la longueur des deux suivants réunis; le second aussi long que le quatrième; le troisième au moins aussi long que les deux suivants réunis, lesquels sont à peine plus longs que larges; les suivants s'élargissant graduellement jusqu'au huitième, puis s'amincissant jusqu'à l'extrémité, avec les trois derniers articles notablement plus longs que larges et le dernier atténué au sommet. Pronotum notablement plus long que large, à peine visiblement sinué sur les côtés en arrière, très-légèrement atténué de la base au sommet; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par une petite fossette; offrant au milieu de sa base une dépression longitudinale assez profonde, large en arrière, s'atténuant ensuite et ne dépassant pas le milieu en avant; marqué dans son fond d'une ligne longitudinale enfoncée, lisse, bien distincte, effacée en avant avant le milieu; couvert d'une ponctuation médiocre et assez serrée, principalement sur les côtés, où elle devient un peu rugueuse. Élytres légèrement et graduellement atténuées en arrière, très-légèrement ou même obsolètement striées; les intervalles à peine convexes, à ponctuation médiocre et assez serrée, non ou à peine rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, très-légèrement et densément ponctué, un peu plus notablement sur le prosternum. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses un peu rembrunies. Tarses ferrugineux.

Il est bien facile de distinguer cette espèce de la précédente par la structure de ses antennes, son épistome moins rétréci à la base, etc. Elle offre beaucoup plus d'analogie de faciès avec le *striatus*, bien qu'elle en soit en réalité tout aussi séparée par son épistome moins rétréci à la base, son pronotum plus graduellement atténué en avant, les stries de ses

élytres beaucoup plus obsolètes, les intervalles bien moins convexes et plus finement ponctués.

Elle se trouve à Delaware, en Géorgie, et paraît assez répandue dans les collections.

Les exemplaires que je possède faisaient partie de la collection de feu le docteur Schaum, et ceux qui m'ont été communiqués appartiennent à MM. von Bruck et Dohrn.

37. D. JAVETI.

(Pl. 11, fig. 5.)

Supra niger, nitidus, pube subtili sparsim vestitus; capite leviter sparsim punctato; fronte æquali; clypeo basi fortiter angustato; antennis nigro-piceis; pronoto latitudine multum longiore, a basi ad apicem sat fortiter attenuato, subtilius disco sparsim punctato, basi media sulco longitudinali sat profundo, ante medium evanescente, notato; elytris a basi ad apicem sensim attenuatis, non striatis, stria juxta-suturali tantum notatis; pedibus obscure-brunneis; tarsorum articulis apice ferrugineis.

Long. 10 à 12 mill.

Corps étroit, très-allongé, légèrement et longitudinalement déprimé en dessus, sur la base du pronotum et des élytres, assez légèrement et graduellement atténué en arrière; en entier d'un noir brillant, à reflets très-légèrement irisés sur le pronotum; couvert en dessus d'une fine pubescence, courte, grisâtre et épaisse. Tête à ponctuation fine et peu serrée, non rugueuse. Épistome assez notablement rétréci à la base, où il est près de quatre fois plus étroit que son bord antérieur. Front nullement impressionné dans son milieu en avant. Antennes en entier d'un noir de poix, à premier article de la longueur des trois suivants réunis, le deuxième subégal au quatrième, le troisième moins long que les deux suivants réunis, le quatrième pas plus long que large, le cinquième sensiblement plus long que large, les suivants près de deux fois plus longs

que larges et devenant graduellement plus longs vers le sommet; dernier sensiblement plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum très-notablement plus long que large, subgraduellement rétréci de la base au sommet, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par un petit point enfoncé peu marqué; offrant au-dessus de ce dernier une dépression assez notable, large à la base, puis rétrécie en avant et s'effaçant avant le milieu; marqué, en outre, dans le fond de cette dépression, d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui disparaît aussi avant le milieu; couvert d'une ponctuation très-fine et très-éparse, au milieu sur le disque, un peu plus dense et plus notable sur les côtés. Élytres très-légèrement subdéprimées longitudinalement, dans leur milieu, assez légèrement et graduellement atténuées en arrière, nullement striées, marquées seulement d'une strie juxta-suturale bien distincte, partant environ de leur quart antérieur et atteignant l'extrémité, assez finement et peu densément ponctuées. Dessous du corps d'un noir de poix, très-finement et assez densément ponctué, pas plus notablement, mais un peu moins densément sur le prosternum. Pattes d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des articles des tarses ferrugineuse.

Le *D. Javeti*, l'une des espèces les plus remarquables du genre, se distingue facilement de toutes les autres par sa grande taille, son aspect très-brillant, sa ponctuation très-fine et très-peu serrée, etc.

Je n'ai vu que trois individus de cette espèce, qui venaient du Brésil. L'un est dans la collection de M. Dohrn; l'autre était dans celle de M. Javet, qui a bien voulu me le donner, quoiqu'il fût unique, et le dernier fait partie de la collection du Musée de Stockholm, où il est indiqué comme provenant de Rio-Janeiro.

38. D. STRIATUS Leconte.

(Pl. 11, fig. 6.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea vestitus; capite mediocriter, parum dense punctato; fronte æquali; clypeo basi leviter angustato; antennis ferrugineis; pronoto latitudine longiore, subparallelo, lateribus postice recto, dein apice attenuato, mediocriter, dense punctato; basi

media sulco longitudinali profundo ad medium evanescente notato; elytris postice leviter, sensim attenuatis, distincte striatis, interstitiis convexis, sat dense et transversim rugulose punctatis, sulco marginali non dilatato; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis; tarsis ferrugineis.

Long. 5 1/2 à 7 mill.

Fornax striatus Leconte, Proceed. Acad. Nat. Soc. of Philad., VI, 47. — Leconte, Revis. of the Elateridæ of the United States, 417 (Amer. Philos. Transact., X). — Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., 44.

(*Dirhagus timidus* Dej., Cat.)

Corps allongé, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix mat; couvert en dessus d'une fine pubescence, courte, grisâtre, assez serrée. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, non ou très-obsolètement rugueuse sur les côtés. Front nullement impressionné dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base, environ moitié moins large qu'à son bord antérieur. Antennes assez grêles, filiformes, ferrugineuses; le premier article environ de la longueur des deux suivants réunis, le second subégal au quatrième, le troisième aussi longs que les deux suivants réunis, les quatrième et cinquième à peine plus longs que larges, les suivants devenant graduellement un peu plus longs vers le sommet, le dernier notablement plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum notablement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, subparallèle dans sa moitié basilaire et rétréci tout à fait au sommet, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par une petite fossette offrant, au-dessus de ce dernier, une forte dépression longitudinale, large à la base, puis s'atténuant en avant et effacée à peu près au milieu; de plus, marquée, dans le fond de cette dépression, d'une ligne longitudinale dépassant très-légèrement le milieu en avant; couvert d'une ponctuation médiocre, serrée, principalement sur les côtés, où elle est rugueuse. Élytres très-légèrement, mais subgraduellement atténuées en arrière, marquées de stries longitudinales assez profondes et bien distinctes; leurs intervalles notablement convexes, surtout à la base, médiocrement et densément ponctués, transversalement rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix,

finement et assez densément ponctué. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses plus ou moins rembrunies. Tarses également ferrugineux.

Il me paraît inutile de distinguer cette espèce de la précédente, car son faciès seul empêchera toujours de la confondre avec elle. Elle se rapprocherait bien davantage, par le faciès, du *cylindricollis;* mais ce n'est là, ainsi que nous l'avons dit à propos de ce dernier, qu'une ressemblance sans importance, à côté des autres caractères qui séparent ces deux espèces.

Le *D. striatus* paraît assez répandu. Je l'ai vu dans les collections du comte de Mniszech, de M. Leconte et de M. von Bruck. Grâce à l'obligeance extrême de M. Leconte, j'ai pu constater l'identité de l'espèce avec le type lui-même qu'il a bien voulu me donner.

Le *D. striatus* se trouve en Géorgie et en Pensylvanie,

39. D. EXUL.

(Pl. 11, fig. 7.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato; clypeo basi leviter angustato; fronte antice leviter biimpressa; antennis ferrugineis, basi infuscatis, antice sensim paulo dilatatis; pronoto latitudine vix longiore, lateribus postice recto, antice paululum rotundato et attenuato, sat fortiter, dense, subrugulose punctato, basi media, linea longitudinali lævi, post medium evanescente notato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis paululum convexis, dense, transversim rugulose punctatis; sulco marginali postice dilatato; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 8 mill.

Corps oblong allongé, médiocrement convexe supérieurement, assez légèrement atténué en arrière dans sa moitié postérieure; en entier d'un noir de poix mat; couvert en dessus d'une fine pubescence courte et gri-

sâtre. Tête à ponctuation médiocre et serrée, un peu rugueuse sur les côtés. Épistome peu rétréci à la base, environ deux fois moins large qu'à son bord antérieur. Front légèrement bi-impressionné dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes ferrugineuses, rembrunies à la base; à premier article à peu près de la longueur des deux suivants réunis, le second subégal au quatrième, le troisième aussi long que les deux suivants réunis, qui sont subégaux entre eux et pas plus longs que larges; les suivants sensiblement élargis, notablement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet; le dernier allongé, atténué au bout. Pronotum à peine plus long que large, droit sur les côtés en arrière, subparallèle, atténué arrondi dans ses deux cinquièmes antérieurs environ, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par une très-petite fossette légèrement déprimée longitudinalement au-dessus de ce dernier; marqué dans le fond de la dépression d'une ligne longitudinale enfoncée dépassant sensiblement le milieu en avant et offrant une petite fossette de chaque côté un peu au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation assez forte, dense et un peu rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales bien distinctes; leurs intervalles légèrement convexes, assez fortement et densément ponctués, transversalement rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué un peu rugueux, bien plus notablement sur le prosternum, qui n'est nullement rugueux. Sillon marginal du propectus très-notablement élargi en arrière. Triangle des propleures très-allongé, avec son bord externe plus de deux fois plus long que le postérieur. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarses.

Le *D. exul* est facile à distinguer du *striatus*, non-seulement par la forme élargie en arrière de son sillon antennaire, mais aussi par sa forme générale moins allongée, la ponctuation de son pronotum plus forte et plus rugueuse, la dépression de la base du pronotum bien moins forte et la structure de ses antennes.

Je dois à la générosité de M. C.-A. Dorhn l'unique exemplaire connu de cette espèce, dont on ignore encore la patrie.

40. D. Batesii.

(Pl. 11, fig. 8.)

Supra nigro-piceus, pube subtili nigro-picea, in capite, pronoti basi lateribusque, elytrorum basi humerisque flavescente, valde distinctiore et antice utrinque fasciam intus obliquam et post medium fasciam transversalem arcuatam formante, tectus ; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte antice leviter impressa, depressione longitudinali media, notata ; antennis nigro-piceis, medio subinflatis ; pronoto latitudine, paululum longiore, lateribus recto, apice tantum leviter attenuato, dense ruguloseque punctato ; elytris postice paulo attenuatis, leviter striatis; interstitiis subtiliter, crebre, subrugulose punctatis ; pedibus nigro-brunneis ; tarsis ferrugineis.

Long. 6 1/2 à 7 1/2 mill.

Corps oblong, allongé, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine pubescence assez courte, serrée, d'un gris noirâtre; revêtu, en outre, d'une pubescence d'un gris flave, plus serrée, plus apparente et tranchant avec la couleur foncière de manière à faire tache sur la tête, le pourtour et quelquefois le milieu du pronotum, sur la base des élytres et le dessous de l'écusson, sur les épaules, où elle forme de chaque côté une bande assez courte, oblique en dedans, partant de la base de ces dernières, et enfin sur le tiers postérieur, où elle présente une large bande transverse un peu arquée en avant. Tête à ponctuation assez forte et serrée, assez notablement rugueuse. Épistome fortement rétréci à la base, où il est près de quatre fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front assez légèrement impressionné dans son milieu en avant, marqué en outre d'une dépression longitudinale médiane très-légère, prolongée jusque sur le vertex. Antennes noires, d'un brun obscur tout à fait vers le sommet; comprimées, sensiblement épaissies dans leur milieu, obtusément dentées intérieurement, à partir du sixième article; le premier subégal aux trois suivants réunis, le second assez petit, moins long que le

quatrième; le troisième bien moins long que les deux suivants réunis; quatrième à neuvième à peine aussi longs que larges, le dixième plus étroit et bien plus allongé, le onzième encore plus allongé que le précédent et atténué au bout. Pronotum à peine plus long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, subparallèle, atténué seulement contre son angle antérieur; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé; marqué au-dessus de celui-ci d'une ligne enfoncée longitudinale médiane, assez large à la base et effacée avant le milieu; couvert d'une ponctuation très-serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, marquées de stries longitudinales très-fines; leurs intervalles un peu convexes, surtout en arrière, très-finement, densément et un peu ruguleusement ponctués. Dessous du corps d'un noir profond, densément revêtu d'une pubescence grisâtre, finement et densément ponctué, plus notablement sur le prosternum. Triangle des propleures médiocrement allongé, avec son bord externe n'étant pas moitié plus long que le postérieur. Pattes d'un brun foncé. Tarses un peu plus clairs, ferrugineux au sommet.

Les divers dessins formés par la pubescence font si facilement reconnaître cette espèce qu'il me paraît inutile d'énoncer ici ses autres caractères distinctifs.

Cet insecte est une des plus jolies découvertes de M. Bates, à Ega, dans les Hautes-Amazones. Il est donc bien juste qu'il lui soit dédié.

dd. *Carène interoculaire entière* (*Bohemanni* à *fornaxoides*, p. 263).

41. D. BOHEMANNI.

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, supra nigro-piceus; pube subtili flavescente grisea, elytrorum basi distinctiore, vestitus; capite fortiter densius rugoseque punctato; clypeo et fronte ut in transfuga; pronoto latitudine longiore, lateribus subparallelo, antice tantum atte-

nuato, densius rugoseque punctato ; elytris postice sensim leviter attenuatis, distincte striatis ; interstitiis subtiliter, sat dense rugulose punctatis ; sulco marginali postice minus ampliato ; abdomine postice acuminato ; pedibus ferrugineis.

Long. 7 mill.

Dirhagus cylindricollis Bohemann, Insecta Cafraria, I, 376.

Corps allongé, un peu subcylindrique, très-légèrement atténué seulement tout à fait en arrière, légèrement convexe ; en entier d'un noir de poix mat ; couvert en dessus d'une très-fine pubescence assez courte, d'un gris un peu jaunâtre, peu serrée, mais un peu plus apparente à la base des élytres. Tête à ponctuation forte, très-serrée et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, mais au moins moitié plus étroit qu'à son bord antérieur. Front marqué, au milieu en avant, d'une petite impression très-légère. Pronotum plus long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, subparallèle, atténué-arrondi seulement tout à fait en avant, avec son lobe médian postérieur très-court et enfoncé ; marqué au-dessus de lui d'une petite ligne enfoncée longitudinale ne dépassant pas le milieu ; sans trace distincte d'impression de chaque côté au-dessus du milieu ; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement et graduellement atténuées dans leur moitié postérieure, marquées de stries longitudinales fines, mais distinctes ; leurs intervalles assez finement et densément ponctués-rugueux transversalement, surtout à la base. Dessous du corps d'un noir de poix, assez notablement et très-densément ponctué sur le prosternum, plus finement sur le métasternum et surtout sur l'abdomen. Sillon marginal du propectus légèrement élargi en arrière ; bord externe du triangle des propleures plus de deux fois plus long que le postérieur. Abdomen à dernier segment terminé en pointe en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses de même.

Grâce à l'obligeance de M. le professeur Stål, j'ai sous les yeux le type même du *Bohemanni*, ce qui me permet de donner ici une description détaillée de cet insecte.

L'espèce dont il se rapproche le plus est notre *D. transfuga*, avec lequel cependant il est impossible de le confondre, à cause de sa forme

générale plus allongée, de son pronotum beaucoup plus long, plus parallèle et marqué d'une ponctuation bien plus forte et plus rugueuse, et enfin du dernier segment de son abdomen terminé en pointe.

Son faciès paraît le rapprocher plutôt du *frater* de la division précédente; mais ses sillons marginaux ouverts en avant, ainsi que sa carène interoculaire entière rendent ce rapprochement impossible.

L'espèce qui nous occupe vient de la Cafrerie, d'où elle a été rapportée par M. Wahlberg. M. Bohemann l'a décrite dans ses Insecta Cafraria (I, p. 376) sous le nom de *Dirhagus cylindricollis*. Malheureusement ce nom ayant été déjà employé antérieurement par M. Say pour désigner un *Dromæolus*, j'ai dû le changer, et j'ai appelé l'insecte *Bohemanni*, en souvenir de notre savant et bien regretté collègue.

42. D. TRANSFUGA.

(Pl. 11, fig. 9.)

Subparallelus, supra nigro-piceus, pube subtili flavescente-grisea, pronoti elytrorumque basi paulo distinctiore, vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; clypeo basi minus angustato; fronte antice leviter impressa; antennis ferrugineis, basi infuscatis, articulis quartodecimo subæqualibus, moniliformibus; pronoto longitudinis vix latitudine, lateribus subsinuato, antice attenuato, sat dense ruguloseque punctato; elytris postice paululum attenuatis, distincte striatis; interstitiis subtiliter, sat dense ruguloseque punctatis; sulco marginali postice ampliato; abdomine apice rotundato; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong-allongé, subparallèle, médiocrement convexe supérieurement, très-légèrement atténué tout à fait en arrière; en entier d'un noir de poix mat, couvert en dessus d'une fine pubescence assez courte, d'un gris jaunâtre, un peu plus apparente à la base des élytres et du prono-

tum et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez notable et serrée, un peu rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, à peine moitié plus étroit qu'à son bord antérieur. Front légèrement impressionné dans son milieu en avant, offrant une trace obsolète de ligne longitudinale. Antennes courtes, n'atteignant pas la moitié du corps; ferrugineuses, avec les trois premiers articles fortement rembrunis; dilatées en fuseau allongé à partir du sixième article; le premier à peu près de la longueur des deux suivants réunis, le second aussi long que le quatrième, le troisième subégal aux deux suivants réunis; quatrième à dixième égaux en longueur, sensiblement moins longs que larges, moniliformes; le dernier environ deux fois aussi long que le précédent, sensiblement atténué à l'extrémité, presque conique. Pronotum à peine aussi long que large, légèrement convexe, très-légèrement sinué sur les côtés en arrière au-dessus des angles postérieurs, légèrement atténué dans son tiers antérieur; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé; marqué au-dessus de ce dernier d'une ligne enfoncée longitudinale médiane très-légère, ne dépassant pas le milieu; offrant, en outre, de chaque côté au-dessus du milieu, une petite impression très-légère; couvert d'une ponctuation médiocre, serrée et rugueuse. Élytres atténuées seulement tout à fait en arrière, marquées de stries longitudinales assez fines, mais bien distincte; leurs intervalles assez finement, mais densément ponctués-rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et assez densément ponctué, plus notablement sur le prosternum, mais non rugueux. Sillon marginal du propectus très-notablement élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures n'étant pas deux fois plus long que le postérieur. Dernier segment ventral de l'abdomen arrrondi en arrière. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses ferrugineux.

Le *D. transfuga* se distingue de toutes les autres espèces du genre par les articles quatrième à dixième de ses antennes égaux et moniliformes, par sa carène frontale entière et par son sillon marginal élargi en arrière.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce : l'un indiqué du Brésil, dans la collection de M. de La Ferté, l'autre communiqué par M. Chevrolat et venant de la province de Saint-Paul.

43. D. ISCHIODONTOIDES Chevr.

Oblongus, antice posticeque attenuatus, supra niger, opacus, pube subtili grisea vestitus ; capite sat fortiter, dense punctato ; clypeo basi sat fortiter angustato ; fronte media antice non impressa ; antennis ferrugineis, basi nigris, filiformibus, articulis quarto-decimo sensim longioribus ; pronoto longitudinis fere latitudine, basi ad apicem sensim sat fortiter attenuato, dense subrugulosque punctato ; elytris postice valde attenuatis, sat profunde striatis ; interstitiis leviter convexis, sat dense punctatis ; pedibus ferrugineis ; tarsis dilutioribus.

Long. 7 mill.

Dromæolus ischiodontoides Chevr., Coléoptères de Cuba (Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 592).

Corps oblong, assez rétréci en avant, mais plus notablement en arrière, n'offrant pas la forme parallèle des précédents, très-peu convexe supérieurement, d'un noir mat, couvert en dessus d'une très-fine pubescence grisâtre, assez serrée. Tête à ponctuation assez forte et serrée, à peine rugueuse en arrière. Front nullement impressionné dans son milieu en avant, sans ligne longitudinale enfoncée distincte. Épistome bien plus notablement rétréci à la base que chez le précédent. Antennes ferrugineuses, à premier article rembruni ; au moins de la longueur de la moitié du corps ; filiformes ; le premier article de la longueur des trois suivants réunis, le second assez petit, caché en partie par le premier ; le troisième allongé, sensiblement plus long que le suivant ; quatrième et cinquième assez courts, mais chacun plus long que le second ; sixième à dixième plus longs, augmentant graduellement de longueur vers le sommet ; le dernier allongé, sensiblement plus long que le précédent. Pronotum à peu près aussi long que large, fortement et subgraduellement atténué en avant, nullement sinué sur les côtés en arrière, très-légèrement convexe, avec son lobe médian postérieur très-court et enfoncé ; sans trace de ligne longitudinale enfoncée au-dessus de lui ; couvert d'une ponctuation assez

notable, très-serrée et rugueuse. Élytres notablement atténuées en arrière, surtout dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales assez profondes; leurs intervalles légèrement convexes, densément ponctués et à peine rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, bien distinctement et assez densément ponctué. Sillon marginal non élargi en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses d'un ferrugineux un peu plus clair.

Le *D. ischiodontoides* est bien facile à distinguer du précédent, non-seulement par sa forme atténuée en avant et en arrière et par conséquent nullement parallèle, mais aussi par la structure toute différente de ses antennes, par la base de l'épistome bien plus étroite, etc.

Cette espèce, trouvée à Cuba par M. Gundlach, m'a été obligeamment communiquée par M. Chevrolat.

44. D. FORNAXOIDES.

(Pl. 12, fig. 1.)

Oblongo-ovalis, postice fortiter, sensim attenuatus, supra dilute brunneus, pube aureo-flava dense vestitus; capite mediocriter, dense rugoloseque punctato; clypeo basi sat angustato; fronte antice leviter impressa; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto valde majore, articulo apicali obtuso; pronoto longitudinis paululum breviore, lateribus postice recto, dein antice fortiter attenuato, medio longitudinaliter sulcato foveolisque quatuor notato, sat leviter dense subrugulose punctato; elytris a basi ad apicem attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter, dense, subrugulose punctatis; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 8 mill.

Corps ovale-oblong, assez notablement convexe supérieurement, notablement et subgraduellement atténué en arrière, en entier d'un brun clair, couvert en dessus d'une pubescence assez fine, très-serrée, d'un flave doré. Tête à ponctuation médiocre, très-serrée et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, environ trois fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front très-légèrement impressionné dans son milieu en avant, sans ligne longitudinale enfoncée distincte. Antennes n'égalant pas en longueur

la moitié de l'insecte, à peine renflées vers l'extrémité, ferrugineuses, à premier article de la longueur des deux suivants réunis, le deuxième un peu plus court seulement que le quatrième, le troisième notablement plus grand que le suivant; quatrième à dixième un peu plus longs que larges, le dernier obtus au bout. Pronotum un peu moins long que large, notablement convexe, droit sur les côtés en arrière, puis fortement atténué-arrondi en avant à partir du milieu; marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal assez profond, partant de la base et atteignant presque le bord antérieur; offrant de chaque côté, au-dessus de la base, une fossette assez notable et une autre également bien distincte au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation assez fine, très-serrée et rugueuse transversalement. Élytres notablement et subgraduellement atténuées en arrière; marquées de stries longitudinales toutes assez profondes, avec leurs intervalles finement, mais très-densément et rugueusement ponctués. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, très-finement et densément ponctué. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Triangle des propleures à bord externe n'égalant pas le double du bord postérieur. Pattes et tarses ferrugineux.

On reconnaîtra cette espèce au premier coup d'œil à son faciès, qui rappelle tout à fait celui des *Fornax*. De plus la forme de son pronotum, avec ses quatre fossettes et sa ligne longitudinale, la forme atténuée en arrière de ses élytres, ses antennes, etc., la distinguent aussi des espèces précédentes.

L'exemplaire unique que je possède a été pris à Sumatra par M. Wallace.

ddd. *Carène interoculaire distinctement séparée sur la base de l'épistome. Dessus du corps d'un brun rougeâtre clair, très-rarement noir; mais alors front marqué dans toute sa longueur d'une ligne élevée distincte, et de plus antennes distinctement épaissies au sommet* (*Schaumii* à *crassicornis*, p. 273).

45. D. SCHAUMII.

(Pl. 12, fig. 2.)

Supra rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite

sat fortiter, dense rugoseque punctato ; clypeo basi paulum angustato ; fronte æquali ; antennis ferrugineis, articulo tertio duobus sequentibus æquali, articulo ultimo apice attenuato ; pronoto latitudine paulo longiore, lateribus postice leviter subsinuato, ante medium leviter sensim attenuato, sat dense, lateribus densius, punctato rugoso, basi media linea longitudinali impressa notato ; elytris postice sensim leviter attenuatis, distincte striatis ; interstitiis subtiliter, parum dense, subrugulose punctatis ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 11 mill.

Corps allongé, subcylindrique, assez convexe supérieurement, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, en entier d'un brun roux assez clair, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez courte et assez dense. Tête à ponctuation forte, dense et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, n'étant pas une fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front sans trace d'impression dans son milieu en avant, ni de ligne enfoncée longitudinale bien distincte. Antennes ferrugineuses, filiformes, nullement renflées vers le sommet, n'égalant pas la moitié de la longueur de l'insecte; à premier article subégal aux trois suivants réunis, le deuxième un peu plus court que le quatrième, le troisième à peu près aussi long que les trois suivants réunis, le quatrième et le cinquième à peu près aussi longs que larges, les suivants plus longs et augmentant graduellement de longueur vers le sommet; dernier très-allongé, à peu près égal aux deux précédents réunis, notablement atténué à l'extrémité. Pronotum un peu plus long que large à la base, légèrement convexe, très-légèrement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, très-faiblement atténué dans sa moitié basilaire, puis un peu plus notablement et graduellement jusqu'au sommet; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé; marqué au-dessus de ce dernier d'une ligne enfoncée longitudinale bien distincte, effacée un peu au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation assez serrée, plus dense sur les côtés et fortement rugueuse. Élytres très-légèrement et graduellement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, marquées de stries longitudinales assez fines, mais bien distinctes; leurs intervalles assez finement et peu densément ponctués, un peu ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun rouge, finement et assez densément ponctué, moins densément et plus notablement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement

élargi en arrière. Triangle des propleures avec son bord externe moins de moitié plus long que le postérieur. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarses.

La forme allongée-cylindrique de cette espèce, ainsi que sa taille bien plus considérable, la forme de son pronotum, ses impressions, etc., la distinguent au premier coup d'œil de la précédente.

Son faciès rappelle davantage celui des espèces suivantes, dont elle s'éloigne cependant, soit par le bord postérieur beaucoup plus long du triangle des propleures, soit par la base beaucoup plus large de son épistome.

Cet insecte m'avait été donné par feu M. le docteur Schaum comme provenant du Brésil.

46. D. SEJUNCTUS.

(Pl. 12, fig. 3.)

Supra rufescente-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato; clypeo basi paulum angustato; fronte æquali; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto longiore, ultimo apice attenuato; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice recto, ante medium leviter attenuato rotundato, subtiliter, sat dense, in lateribus densius rugoseque punctato, basi media linea longitudinali, in medio obsoleta et medium non superante, notato; elytris apice summo vix attenuatis, leviter distincte striatis; interstitiis subtiliter parum dense punctatis; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps allongé, un peu subcylindrique, médiocrement convexe supérieurement, à peine atténué en arrière, en entier d'un brun un peu rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez courte et assez dense. Tête à ponctuation assez fine, moins serrée et surtout bien moins rugueuse que chez le *Schaumii*. Épistome peu rétréci à la base, à peine

une fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front égal, non impressionné au milieu en avant, sans ligne longitudinale distincte. Antennes ferrugineuses, filiformes, nullement élargies vers le sommet; à premier article de la longueur des deux suivants réunis, le second un peu plus court que le quatrième, le troisième sensiblement plus long que le suivant; cinquième à dixième plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet; dernier moitié plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum un peu moins long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué-arrondi à partir du milieu, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par une petite fossette distincte, et offrant au-dessus de ce dernier, tout à fait à la base, un commencement de ligne longitudinale devenant obsolète, puis marqué plus distinctement un peu avant le milieu et ne le dépassant pas; couvert d'une ponctuation assez légère, médiocrement serrée, plus dense sur les côtés, non rugueuse en dessus, mais seulement sur les côtés. Élytres très-légèrement atténuées dans leur tiers postérieur seulement; marquées de stries longitudinales assez fines, mais bien distinctes, surtout sur leur disque; intervalles finement et peu densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, assez finement et densément ponctué, non rugueux, un peu moins finement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Triangle des propleures ayant le bord externe deux fois plus long que le postérieur. Mésopleures n'offrant que quelques points à la base. Pattes et tarses ferrugineux.

On le distingue du précédent par sa ponctuation moins forte et bien moins rugueuse sur la tête et le pronotum, et par la ligne longitudinale enfoncée de la base de ce dernier, qui est moins régulière et devient presque obsolète dans le milieu de sa longueur.

Le seul exemplaire que l'on connaisse m'a été généreusement donné par M. l'abbé de Marseul, qui l'a pris lui-même à Canandaigua.

47. D. SALSUS.

Præcedenti valde affinis, sed capite densius fortiusque punctato-rugoso,

clypeo basi latiore, pronoto basi lateribus subsinuato, fortius rugosiusque punctato, mesopleuris omnino sat fortiter punctatis, differre videtur.

Long. 9 1/2 mill.

Cette espèce est tellement voisine de la précédente que j'ai hésité longtemps à l'en séparer; aussi n'est-il utile que de mentionner ici ses caractères différentiels. Sa pubescence est plus soyeuse et d'un doré rougeâtre. Sa tête est plus fortement, plus densément et plus rugueusement ponctuée. Son épistome est sensiblement plus large à la base, puisque son bord antérieur n'est pas deux fois plus large que cette dernière. Son front est très-légèrement impressionné dans son milieu en avant. Son pronotum est à peine moins long que large, très-légèrement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, à ponctuation un peu plus forte, mais surtout plus serrée et plus rugueuse; plus fortement déprimé à la base de chaque côté du milieu, avec un petit sillon longitudinal médian non interrompu atteignant le milieu en avant. Les intervalles des stries des élytres sont distinctement rugueux transversalement. Enfin les mésopleures sont entièrement couvertes de gros points enfoncés.

J'en ai vu deux exemplaires parfaitement semblables, provenant de la Louisiane, qui m'ont été communiqués par M. Sallé.

48. D. MARSEULI.

(Pl. 12, fig. 4.)

Supra rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato; clypeo basi valde angustato; fronte æquali; antennis rufo-ferrugineis, articulo tertio duobus sequentibus æquali, ultimo attenuato; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus postice recto, antice leviter, subsensim attenuato, leviter, sat dense, lateribus densius rugoseque punctato; basi media æquali; elytris postice

sensim paululum attenuatis, leviter striatis ; interstitiis subtiliter, parum dense, subrugulose punctatis ; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement convexe supérieurement, à peine atténué en arrière, en entier d'un brun rouge clair; couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez courte et assez dense. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et légèrement rugueuse, surtout sur les côtés en arrière. Épistome notablement rétréci à la base, près de quatre fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front égal, sans dépressions ni lignes enfoncées distinctes. Antennes d'un brun rouge, filiformes, nullement dilatées vers le sommet, un peu moins longues que la moitié du corps ; à premier article égal aux deux suivants réunis, le second à peu près aussi long que le quatrième, le troisième égal aux deux suivants réunis; cinquième à dixième près de deux fois plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet ; dernier notablement plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, très-faiblement et presque subgraduellement atténué en avant, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par une petite fossette très-légère, sans trace de ligne longitudinale au-dessus de lui; couvert d'une ponctuation assez légère, médiocrement serrée, plus dense sur les côtés, où elle devient un peu rugueuse. Élytres très-faiblement et presque graduellement atténuées de la base au sommet; marquées de stries longitudinales très-fines, mais distinctes, leurs intervalles finement et peu densément ponctués, un peu ruguleux seulement sur les côtés. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, plus foncé qu'en dessus, finement et densément ponctué, un peu moins densément sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures presque deux fois aussi long que le postérieur. Pattes d'un brun rouge clair.

Malgré sa taille plus petite, cette espèce présente de nombreux rapports avec la précédente, dont elle se distingue cependant facilement par la base de l'épistome bien plus étroite, l'absence de ligne enfoncée sur le pronotum, la forme plus régulièrement atténuée en arrière des élytres, etc.

Je suis heureux de pouvoir dédier cette espèce à M. l'abbé de Marseul, qui l'a prise, ainsi que le *D. sejunctus*, à Canandaigua, et qui a bien voulu me donner son unique exemplaire.

49. D. NOVITIUS.

Supra obscure-brunneus, pube flavescente dense vestitus; capite mediocriter, dense punctato; clypeo basi sat angustato; fronte antice transversim depressa; antennis rufo-brunneis, articulo tertio duobus sequentibus vix breviore, ultimo attenuato; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus postice sinuato, in parte tertia antica tantum antice attenuato, sat dense, lateribus rugose, punctato; elytris postice sensim sat attenuatis, leviter striatis, interstitiis subtiliter vix rugulose punctatis; pedibus rufo-brunneis.

Long. 9 mill.

Corps assez allongé, subcylindrique, convexe supérieurement, sensiblement atténué en arrière, d'un brun foncé unicolore, couvert en dessus d'une pubescence jaune assez courte et serrée. Tête à ponctuation médiocre, serrée et légèrement rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, un peu plus seulement de deux fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front distinctement déprimé dans son milieu entre les yeux, sans trace de ligne enfoncée longitudinale. Antennes d'un brun rougeâtre, filiformes, plutôt très-légèrement atténuées vers le sommet, sensiblement moins longues que la moitié du corps; à premier article égal aux deux suivants réunis, le deuxième à peu près subégal au quatrième, le troisième un peu plus court seulement que les deux suivants réunis; cinquième au dixième près de deux fois plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet; dernier notablement plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement convexe, distinctement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, très-légèrement atténué en avant dans ses deux tiers basilaires, plus notablement ensuite; marqué au milieu de sa base de deux petites fossettes bien distinctes; sans trace de ligne élevée longitudinale; couvert d'une ponctuation assez fine et serrée, un peu rugueuse sur les côtés. Élytres assez notablement et graduellement atténuées en arrière, de la base à l'extrémité; marquées de stries longitudinales fines, mais bien distinctes; avec leurs intervalles finement et assez densément ponctués,

non ou à peine rugueux. Dessous du corps d'un brun foncé, couvert d'une ponctuation fine et dense, surtout sur l'abdomen, moins fine et moins dense sur le prosternum. Sillon marginal du propectus à peine visiblement élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures plus de deux fois aussi long que le postérieur. Pattes d'un brun rougeâtre.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente, par sa couleur beaucoup plus foncée, son épistome bien moins notablement rétréci à la base, son pronotum légèrement sinué sur les côtés et moins graduellement atténué de la base au sommet, le triangle des propleures plus allongé, etc. Elle s'éloigne également de l'*ambiguus* par sa couleur unicolore plus foncée, sa forme bien plus atténuée en arrière, la ponctuation du dessus du corps bien moins rugueuse, l'épistome moins rétréci à la base, et l'absence d'espaces lisses placés en lignes longitudinales sur le front et le vertex.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description provient de la Louisiane et m'a été obligeamment communiqué par M. Sallé.

50. D. AMBIGUUS.

(Pl. 12, fig. 6.)

Supra rufo-brunneus, capite infuscato, sed pronoto antice magis rufo ; pube subtili flavescente parum dense vestitus ; capite fortiter, densius subvarioloso punctato ; clypeo basi valde angustato ; fronte antice distincte depressa ; antennis elongatis, ferrugineis, articulo tertio quarto longiore ; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus postice sinuato, ante medium dilatato, dein attenuato, sat fortiter, densius rugose punctato, basi media carina brevi obsolete notato ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense transversim rugulosis ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 5 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, convexe supérieurement, très-légèrement atténué seulement tout à fait en arrière, d'un brun rougeâtre supérieure-

ment, avec la tête plus foncée et le bord antérieur du pronotum plus rouge; couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre médiocrement serrée. Tête à ponctuation forte, confluente, un peu varioleuse et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, à peu près trois fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front offrant en avant, dans son milieu, une impression bien marquée, qui se prolonge sur l'épistome, et présente dans son milieu quelques petits espaces lisses placés longitudinalement, formant une sorte de ligne élevée longitudinale. Antennes grêles, cylindriques, graduellement atténuées vers l'extrémité, notablement plus longues que la tête et le pronotum, d'un brun rougeâtre; à premier article de la longueur des deux suivants réunis, le second très-petit, deux fois plus court que le quatrième; le troisième sensiblement plus long que le suivant; quatrième à dixième très-notablement plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet; dernier un peu plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum un peu plus long que large, légèrement sinué sur les côtés en arrière, un peu dilaté-arrondi au-dessus du milieu et sensiblement atténué tout à fait au sommet; marqué au-dessus de sa base d'une petite carène longitudinale obsolète, effacée bien avant le milieu; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et très-rugueuse. Élytres assez légèrement atténuées en arrière, très-distinctement striées, leurs intervalles convexes, légèrement et densément rugueux transversalement. Dessous du corps noir, avec l'abdomen rougeâtre, à ponctuation généralement plus forte et moins dense surtout sur le prosternum, où les points sont très-espacés. Sillon marginal du propectus large, nullement élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures pas même moitié plus long que le postérieur. Pattes d'un brun ferrugineux clair.

Je n'ai qu'un seul individu ce cette espèce provenant de la Nouvelle-Grenade et inscrit dans la collection de M. de La Ferté sous le nom que je lui ai conservé.

51. D. CHEVROLATI Guérin-Méneville.

(Pl. 12, fig. 7.)

Supra dilute rufo-brunneus, pube subtili flavescente aurea sat dense vestitus; capite mediocriter, dense varioloseque punctato; clypeo basi vix

angustato ; fronte antice paululum depressa ; antennis dilute rufo-brunneis ; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus postice sinuato, ante medium paululum dilatato, dein attenuato, sat fortiter, dense, rugose punctato ; elytris postice vix attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense granulatis ; pedibus dilute flavo-brunneis.

Long. 7 1/2 mill.

Fornax Chevrolati Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 185.

Corps allongé, subcylindrique, assez convexe, à peine atténué en arrière, en entier d'un brun rouge très-clair, couvert en dessus d'une fine pubescence d'un jaune doré. Tête à ponctuation très-large, médiocre, assez serrée, varioleuse et un peu rugueuse. Front offrant en avant, dans son milieu, une impression assez marquée, qui se prolonge sur l'épistome ; sans traces de sillon, ni de carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base. Antennes assez grêles, d'un ferrugineux clair, à articles quatrième à dixième notablement plus longs que larges. Pronotum un peu moins long que large, légèrement sinué sur les côtés en arrière, légèrement dilaté-arrondi au-dessus du milieu et atténué tout à fait au sommet, sans apparence de carène au-dessus de sa base, mais offrant de chaque côté, vers le milieu, une petite impression très-obsolète; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, distinctement striées, leurs intervalles peu convexes, assez légèrement, mais densément rugueux. Dessous du corps d'un ferrugineux clair. Pattes d'un brun flave.

La forme, la coloration, ainsi que les divers caractères du *Chevrolati* sont tellement tranchés, qu'il me paraît inutile d'indiquer ici les points qui le distinguent de l'espèce précédente.

Le seul exemplaire que j'aie vu provient du Brésil et m'a été obligeamment communiqué par M. Chevrolat.

52. D. GRASSICORNIS.

(Pl. 12, fig. 5.)

Subcylindricus, postice sat fortiter attenuatus ; nigro-piceus, pube sub-

tili flavescente grisea sat dense, in pronoto elytròrumque basi densius, vestitus ; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte media linea longitudinali elevata notata ; clypeo basi paululum attenuato ; antennis ferrugineis, articulo secundo quarto æquali, tertio duobus sequentibus æquali, ultimo præcedenti æquali ; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus vix subsinuato, antice tantum attenuato, basi utrinque leviter foveolato, basi media linea longitudinali impressa notato, fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris postice sensim attenuatis, leviter striatis, interstitiis subtiliter, dense ruguloseque punctatis ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 5 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, assez fortement et graduellement atténué en arrière, légèrement convexe supéricurement, en entier d'un noir de poix ; couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, assez courte et assez dense, un peu plus apparente sur le pronotum et la base des élytres. Tête à ponctuation assez forte, dense et rugueuse. Front marqué dans son milieu, en avant, d'une petite fossette bien distincte et d'une ligne élevée longitudinale se prolongeant en arrière sur le vertex. Épistome peu resserré à la base, environ moitié plus étroit qu'à son bord antérieur. Antennes ferrugineuses, sensiblement épaissies vers le sommet ; à premier article de la longueur des trois suivants réunis, subégal en longueur au quatrième, le troisième à peu près aussi long que les trois suivants réunis ; cinquième à dixième notablement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet ; le dernier subégal au précédent, très-légèrement en massue. Pronotum presque aussi long que large, légèrement convexe, très-légèrement sinué sur les côtés en arrière, légèrement atténué seulement tout à fait en avant ; marqué à sa base, de chaque côté du lobe postérieur, d'une petite fossette oblique en dehors, et, de plus, au-dessus de la base, d'une petite ligne longitudinale n'atteignant pas tout à fait le milieu ; couvert d'une ponctuation assez forte, presque confluente et rugueuse. Élytres graduellement atténuées en arrière, marquées de stries assez fines, mais distinctes ; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, transversalement un peu rugueux. Dessous du corps d'un brun noirâtre, assez finement et assez densément ponctué, bien plus fortement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Bord externe du triangle des

propleures moins de moitié plus long que le postérieur. Pattes ferrugineuses; tarses plus clairs.

La couleur noire, la ponctuation très-serrée et très-forte, et surtout la structure des antennes, éloignent cette espèce de toutes les précédentes.

Le seul exemplaire que l'on connaisse a été trouvé à Singapour par M. Wallace.

Genre 20. **Phanerochrœus.**

(φανερὸς, remarquable; χροιὰ, peau.)

Corps oblong, peu allongé, légèrement convexe, supérieurement. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome peu fortement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur arqué en avant. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée un peu rugueuse, large et un peu arrondie en arrière. Antennes sensiblement épaissies, subcomprimées vers le sommet, de la longueur de la tête et du prothorax seulement; à premier article assez épais, subcylindrique, de la longueur des deux suivants réunis; deuxième très-petit et étroit, caché en partie par le premier; troisième assez grand, épais, élargi vers le sommet; quatrième à dixième épais, pas plus longs que larges; dernier un peu plus grand que le précédent. Pronotum moins long que large, atténué en s'arrondissant au sommet, assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian subtronqué, assez large et très-court, ses angles postérieurs assez fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Bord interne du sillon marginal n'atteignant qu'au quart intérieur de la suture prosternale; sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, assez large, mais plus étroit que le triangle des propleures, profond, lisse dans son fond, ouvert postérieurement. Triangle des propleures peu allongé, son bord externe un peu plus long que le postérieur. Lames des hanches postérieures assez notablement dilatées en dedans et médiocrement rétrécies en dehors, à partir du sommet de l'angle. Pattes assez grêles. Jambes insensiblement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, les antérieurs plus courts, à articles plus larges,

tous à pénultième article excavé-échancré en dessus au sommet et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

J'ai dû établir ce genre sur une espèce unique, provenant des Amazones, dont les caractères remarquables ne m'ont pas permis de la rapporter à aucune des coupes génériques précédentes.

P. DIMIDIATIPENNIS.

(Pl. 12, fig. 8.)

Supra nigro-piceus, elytrorum basi rufo-ferruginea, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite parum dense, distincte punctato ; fronte carina longitudinali media notata ; antennis nigro-piceis, basi dilutioribus ; pronoto latitudinis fere longitudine, pulvinato, lateribus postice supra angulos posticos leviter sinuatis, antice attenuato, mediocriter densius, rugose punctato ; scutello triangulari convexo ; elytris postice vix attenuatis, leviter striatis, interstitiis leviter sat dense punctatis ; subtus fusco-ferrugineus ; abdomine pedibusque dilute ferrugineis.

Long. 6 1/2 mill.

Corps oblong, peu allongé, faiblement convexe, très-légèrement atténué en arrière, d'un noir de poix supérieurement, avec le premier tiers basilaire des élytres d'un rouge ferrugineux; couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, un peu dorée sur les côtés du pronotum et en dessous; médiocrement serrée. Front sans impression en avant, offrant dans son milieu antérieur une carène longitudinale bien distincte, plus légère en arrière sur le vertex. Antennes d'un noir de poix, plus claires à la base. Pronotum presque aussi long que large, légèrement sinué sur les côtés en arrière au-dessus des angles postérieurs, sensiblement atténué en avant à partir du milieu de sa longueur; marqué à la base de chaque côté du lobe postérieur d'une impression transverse bien distincte, et de plus au-dessus de ce dernier d'une petite carène très-courte, à peine visible; couvert d'une ponctuation fine, assez dense, plus

serrée et plus rugueuse sur les côtés. Écusson triangulaire et convexe. Élytres subparallèles, atténuées seulement en arrière, distinctement striées, les stries internes marquées de quelques gros points tout à fait à l'extrémité, tandis que chez les externes ces mêmes points se prolongent plus en avant; intervalles assez légèrement, mais assez densément ponctués. Dessous du corps brun, avec le métasternum d'un ferrugineux foncé et l'abdomen plus clair. Pattes d'un ferrugineux beaucoup plus clair.

Cette remarquable espèce a été découverte à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. Bates.

Genre 21. **Anabolus.**

Corps allongé, subcylindrique, assez convexe supérieurement. Tête convexe, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome peu fortement rétréci à sa base, avec son bord antérieur arqué en avant. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une large surface déprimée, un peu arrondie en arrière et fortement rugueuse. Antennes assez épaisses, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum; à premier article assez épais, de longueur médiocre; deuxième très-petit, caché en partie par le premier; troisième aussi petit, transverse; quatrième sensiblement plus long et surtout plus épaissi, également transverse, ainsi que les suivants, qui sont presque subégaux. Pronotum très-notablement plus long que large, avec ses angles postérieurs notablement prolongés en arrière et aigus. Bord interne du sillon marginal n'atteignant pas le sommet de la suture prosternale. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, un peu plus étroit que la base du triangle des propleures, légèrement rétréci tout à fait en arrière, assez profond, lisse dans son fond et ouvert postérieurement. Triangle des propleures avec son bord externe plus de deux fois plus long que le postérieur. Lames des hanches postérieures distinctement, mais moins notablement dilatées en dedans et rétrécies en dehors. Pattes assez robustes. Cuisses légèrement renflées. Jambes assez élargies vers le sommet. Tarses subfiliformes, assez courts, à pénultième article non excavé-échancré. Ongles simples.

Sans faire mention ici de l'aspect tout différent que présente ce genre,

on ne peut le confondre avec aucun des précédents, dont il se distingue essentiellement par la structure de ses antennes, la forme du triangle des propleures, etc. On n'en connaît jusqu'ici qu'une espèce.

A. MIRUS.

Elongatus, subcylindricus, postice parum attenuatus, supra castaneus; capite thoracisque disco infuscatis, capite rugoso, fronte media antice leviter depressa; antennis ferrugineis; pronoto latitudine multum longiore, lateribus recto, fortiter denseque punctato rugoso; scutello subquadrato, antice deflexo; elytris postice leviter attenuatis, distincte striato-punctatis, interstitiis sat fortiter rugoseque punctatis; subtus castaneus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, châtain, la tête et le pronotum plus foncés, les élytres et le bord antérieur du pronotum plus clairs; couvert en dessus d'une pubescence fauve assez serrée. Tête fortement et densément rugueuse; front légèrement déprimé au milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes à premier article assez épais, fortement et presque régulièrement ridé transversalement sur un de ses côtés, ferrugineuses. Pronotum très-notablement plus long que large, droit sur les côtés, nullement rétréci en avant, si ce n'est tout à fait contre le bord antérieur, assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian sur un plan inférieur, très-nettement séparé du reste du pronotum; offrant au-dessus de ce dernier un petit sillon longitudinal très-distinct en arrière et s'effaçant vers le tiers antérieur; à ponctuation rugueuse, assez forte et serrée, surtout sur les côtés. Écusson en carré un peu plus long que large, avec ses angles postérieurs arrondis; infléchi en avant et relevé sur les côtés en arrière. Élytres légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure environ, notablement striées-ponctuées, les intervalles couverts d'une ponctuation rugueuse assez notable. Dessous du corps un peu plus foncé que les élytres. Prosternum marqué de gros points ocellés peu denses, non rugueux. Abdomen marqué de points bien plus serrés et rugueux. Der-

nier segment abdominal rétréci en arrière et tronqué au bout. Pattes d'un châtain assez clair.

Cette intéressante espèce vient de la Nouvelle-Hollande. Elle m'a été communiquée par M. von Bruck.

Genre 22. **Entomosatopus.**

(ἔντομος, insecte ; ἄτοπος, étrange.)

Corps oblong, peu convexe supérieurement. Tête convexe, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome large, très-peu rétréci à sa base, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant, vu en dessus ne paraissant pas rebordé. Mandibules offrant extérieurement une surface assez étroite, allongée et fortement rugueuse. Antennes comprimées, dentées en scie, à deuxième et troisième article très-petits, n'égalant pas ensemble la longueur du quatrième, dépassant les angles postérieurs du pronotum ; ce dernier un peu moins long que large, avec ses angles postérieurs légèrement prolongés en arrière, peu aigus. Bord interne du sillon marginal n'atteignant pas le sommet de la suture prosternale. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, plus de quatre fois plus étroit que la base du triangle des propleures, très-profond, lisse dans son fond et ouvert postérieurement. Triangle des propleures avec son bord externe subégal au postérieur. Lames des hanches postérieures notablement dilatées en dedans. Pattes médiocres. Cuisses légèrement renflées. Jambes assez élargies vers le sommet. Tarses filiformes, allongés, à pénultième article très-légèrement excavé-échancré, les postérieurs à premier article un peu plus long seulement que les trois suivants réunis. Ongles simples.

Ce genre se distingue très-facilement du genre *Anabolus*, par la structure de ses antennes, la forme de son sillon marginal, etc.

E. CURTUS.

Oblongus, postice leviter, apice fortius, attenuatus, supra obscure cas-

taneus ; capite rugoso, subtiliter denseque punctato ; fronte antice non depressa ; antennis dilute ferrugineis ; pronoto latitudine paulo breviore, antice fortius attenuato, sat fortiter denseque punctato rugoso ; scutello latitudine vix breviore ; elytris apice tantum attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense rugoseque punctatis ; subtus dilute castaneus ; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 7 à 7 1/2 mill.

Corps oblong, très-légèrement atténué en arrière, plus brusquement rétréci tout à fait à l'extrémité ; d'un châtain foncé en dessus, avec le dessous un peu plus clair ; couvert en entier d'une pubescence un peu couchée, dorée, assez serrée. Tête assez fortement rugueuse, finement et densément ponctuée ; front nullement déprimé, sans trace de carène longitudinale distincte. Antennes d'un ferrugineux plus clair, comprimées, dépassant de trois articles les angles postérieurs du pronotum ; à premier article assez épais, plus foncé que le reste de l'antenne, simplement rugueux, deux fois aussi long que les deux suivants réunis ; deuxième très-petit, caché en partie par le premier, moitié plus court que le troisième ; quatrième triangulaire, subégal au suivant, celui-ci un peu plus prolongé en dedans ; les suivants fortement dentés en scie, à dents graduellement plus aiguës ; le dernier allongé, étroit, aussi long que les deux précédents réunis. Pronotum un peu moins long que large, d'un quart plus étroit en avant qu'en arrière, graduellement atténué de la base au sommet et très-légèrement renflé de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, médiocrement convexe ; à ponctuation assez serrée, plus forte que celle de la tête, assez rugueuse ; avec son lobe médian très-court ; marqué, de chaque côté de ce dernier, d'une large dépression assez notable. Écusson plutôt moins long que large. Élytres presque parallèles, atténuées seulement à l'extrémité ; fortement striées, à stries lisses, même en arrière ; les intervalles couverts d'une ponctuation serrée, rugueuse et notable. Dessous du corps d'un châtain plus clair. Prosternum à ponctuation aussi forte que celle du pronotum, assez serrée, non rugueuse. Abdomen à ponctuation plus fine, plus serrée et légèrement rugueuse ; à dernier segment rétréci en arrière et terminé en pointe peu aiguë. Pattes d'un ferrugineux clair.

Les deux individus sur lesquels j'ai fait cette description m'ont été donnés par M. H. Deyrolle et proviennent de Benguela.

Genre 23. **Diæretus.**

(*Διαίρετος*, divisé.)

Corps allongé, subparallèle, légèrement convexe supérieurement. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur sinueux, distinctement rebordé en avant. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée un peu rugueuse, large et arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires assez grand, légèrement sécuriforme. Antennes sensiblement épaissies, subcomprimées, atténuées vers le sommet, de la longueur de la tête et du prothorax; à premier article épais, subcylindrique, presque aussi long que les trois suivants réunis; deuxième petit et assez étroit, caché en partie par le premier; troisième allongé, aussi long que les deux suivants réunis; quatrième à dixième pas plus longs que larges, submoniliformes; dernier conique, deux fois aussi long que le précédent. Pronotum notablement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, subparallèle, à peine atténué tout à fait au sommet, assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian subtronqué, assez large et très-court, ses angles postérieurs assez fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus assez étroit en avant, s'élargissant graduellement et devenant presque superficiel en arrière, plus étroit que le triangle des propleures, lisse dans son fond ouvert postérieurement; très-distinctement séparé en dehors du bord externe tranchant du pronotum par un espace assez étroit un peu en relief et ponctué. Triangle des propleures très-allongé, son bord externe étant au moins deux fois aussi long que le postérieur. Lames des hanches postérieures assez notablement dilatées en dedans et très-notablement rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Pattes médiocres. Jambes antérieures légèrement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, les antérieurs plus courts, à articles sensiblement dilatés, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus au sommet et par suite légèrement prolongé en dessous; les

postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Ce genre est extrêmement remarquable par la structure de son sillon marginal, ainsi que par la forme de ses antennes, etc., caractères qui ne permettent pas de le confondre avec aucun des genres voisins.

D. PARALLELOCOLLIS.

(Pl. 12, fig. 9.)

Supra dilute ferrugineus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite sat leviter, parum dense punctato; fronte antice vix impressa; antennis ferrugineis; pronoto latitudine multo longiore, subparallelo, subtiliter sat dense punctato; elytris postice vix attenuatis, leviter striatis, interstitiis sat dense, pronoto fortius, punctatis; subtus ferrugineus; pedibus tarsisque dilute ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps allongé, subparallèle, légèrement convexe supérieurement, atténué en arrière dans son tiers postérieur, d'un rouge ferrugineux clair; couvert en dessus d'une fine pubescence dorée, assez serrée. Tête à ponctuation assez légère et peu dense. Front très-légèrement impressionné dans son milieu en avant, sans trace de carène. Antennes ferrugineuses. Pronotum notablement plus long que large, parallèle sur les côtés, atténué seulement tout près des angles antérieurs, offrant, au milieu de sa base, une ligne enfoncée longitudinale très-légère et même obsolète, qui disparaît entièrement vers le milieu de sa longueur; couvert d'une ponctuation assez fine et assez serrée, surtout sur les côtés. Élytres à peine atténuées en arrière, très-légèrement striées; leurs intervalles plans, médiocrement, mais assez densément ponctués et très-légèrement rugueux. Dessous du corps d'un ferrugineux un peu rembruni. Pattes d'un ferrugineux clair, ainsi que les tarses.

Le *D. parallelocollis* a été pris à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. H.-W. Bates.

Genre 24. **Bermillus.**

Corps ovale-oblong, assez notablement convexe supérieurement. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez fortement rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, rugueuse, allongée, assez étroite et non dilatée en arrière. Antennes courtes et épaisses chez le mâle, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum; plus allongées chez la femelle et dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier distinctement moins long que large, notablement convexe, fortement atténué en avant, notablement bisinué à la base, avec son lobe médian très-large et très-court et ses angles postérieurs peu prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, très-large, très-profond, nullement rétréci vers les angles postérieurs, où il n'est pas limité en dedans par une ligne élevée faisant suite au bord externe du triangle des propleures. Bord postérieur de ce triangle un peu plus court que le bord interne. Prosternum non déprimé en avant des hanches, avec sa saillie intercoxale droite et tout à fait sur le même plan. Lames des hanches postérieures distinctement dilatées dans leur tiers interne, puis rétrécies en dehors, où elles ne sont guère qu'une fois plus étroites qu'intérieurement. Pattes assez courtes, épaisses. Jambes sensiblement élargies vers le sommet. Tarses courts et larges, à quatrième article fortement excavé-échancré en dessus, les postérieurs à premier article un peu plus long seulement que les deux suivants réunis. Ongles légèrement dentés en dedans.

La forme générale de ce genre, ainsi que les caractères qu'il nous présente, sont des plus remarquables et ne nous permettent de le confondre avec aucun des précédents. Je l'ai mis à la fin de cette division comme faisant assez bien le passage aux *Phænocerus* et *Lacus*, qui suivent.

Il se fait surtout remarquer par sa forme épaisse, ses antennes courtes chez le mâle et à articles intermédiaires très-courts et très-larges; ses pattes épaisses, avec des tarses très-larges, les lames de ses hanches postérieures proportionnellement moins rétrécies en dehors, etc.

On en connaît jusqu'ici qu'une espèce.

B. DISPAR.

Ater, vel obscure rufo-brunneus, opacus, fortiter denseque rugosus; oblongo-ovatus; antennis rufo-brunneis vel obscure ferrugineis, crassis, brevibus, articulis quarto-decimo transversis (♂), vel gracilioribus, articulis quarto-decimo longioribus (♀); pronoto latitudine breviore, antice sensim, sat fortiter attenuato; elytris postice sat fortiter (♀), vel minus (♂), attenuatis, profunde striatis, interstitiis convexis; subtus nigro vel obscure rufo-brunneus, rugosus; pedibus crassis fusco-ferrugineis.

Long. 8 à 9 mill.

Corps ovale-oblong, faiblement (♂), ou plus sensiblement atténué en arrière (♀), d'un noir mat ou d'un brun rougeâtre; couvert d'une fine pubescence dorée peu serrée, très-fugace. Tête très-grossièrement et très-densément rugueuse. Front sans trace de ligne longitudinale élevée. Épistome notablement rétréci à la base, près de moitié plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun noirâtre ou d'un ferrugineux très-foncé, courtes, épaisses et ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum chez les mâles; à premier article épais, un peu cylindrique, légèrement arqué en dehors, sensiblement plus long que les deux suivants réunis; deuxième assez petit, caché en partie par le premier, vu en dedans sensiblement plus court que le quatrième; troisième assez grand, plus long que le suivant; quatrième à dixième courts, bien moins longs que larges, un peu moniliformes, un peu plus développés à leur côté interne; dernier de la longueur des deux précédents réunis, plus ou moins conique; plus longues chez la femelle et dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum; à premier article assez allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis; deuxième notablement plus court que le quatrième; le troisième assez allongé, mais n'égalant pas en longueur les deux suivants réunis; quatrième plus petit, mais au moins aussi long que large; les suivants plus longs, augmentant graduellement de longueur vers le sommet; dernier en oblong allongé. Pronotum sensiblement moins long que large, à peu près droit sur les côtés dans son quart postérieur environ, puis assez brusquement et assez notablement atténué en avant à partir de ce point; transversalement déprimé au milieu de sa

base, mais sans trace de fossettes distinctes ; marqué chez les uns d'une ligne lisse longitudinale partant du milieu de la base et ne dépassant guère le milieu en avant; disparaissant chez les autres et remplacé par un petit sillon basilaire très-court ; grossièrement et densément rugueux. Écusson presque carré. Élytres atténuées dans leur tiers postérieur seulement (♂), ou presque à partir de la base (♀), très-profondément striées, avec leurs intervalles convexes et très-fortement rugueux. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou rougeâtre, densément ponctué-rugueux. Saillie intercoxale large, à peine atténuée en arrière, arrondie à l'extrémité. Pattes rougeâtres, ainsi que les tarses.

Cet insecte se trouve à Malacca. M. de Castelnau m'en a communiqué deux exemplaires mâles et M. de Mniszech un exemplaire femelle.

DD. *Sillon marginal du propectus ne se continuant pas directement ni surtout parallèlement sur la tête, mais toujours rétréci par le bord interne de l'œil* (genres *Phœnocerus* à *Melanocoleus*).

E. *Épimères métathoraciques invisibles* (genres *Phœnocerus* à *Scython*).

Genre 25. **Phœnocerus.**

(φαίνω, je parais ; κέρας, corne.)

Corps ovale-oblong, très-légèrement déprimé supérieurement. Tête médiocre, très-légèrement convexe, profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome très-légèrement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur assez régulièrement arqué en avant, non sinueux. Mandibules simples, assez étroites et allongées, offrant extérieurement une surface déprimée un peu rugueuse, assez étroite. Antennes assez notablement épaissies, subcomprimées et dilatées vers le sommet, à peine de la longueur de la tête et du prothorax; à premier article très-épais, subcylindrique, caréné à son bord antérieur, de la longueur au moins des deux suivants réunis; deuxième petit, assez étroit, caché en partie par le premier; troisième allongé, légèrement plus long que les

deux suivants réunis; quatrième à huitième devenant graduellement plus épais, noueux et submoniliformes; neuvième et dixième sensiblement plus grands et comprimés; le dernier plus étroit et plus allongé, à peu près conique; ces trois derniers articles formant une massue distincte. Pronotum très-notablement moins long que large, assez fortement et presque graduellement atténué de la base au sommet; assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian assez large, très-court et légèrement sinué, ses angles postérieurs assez notablement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus directement continué jusqu'au sommet des angles postérieurs, étant bordé en arrière intérieurement par une ligne élevée continuant le bord externe du triangle des propleures; d'une largeur médiocre, très-profond et lisse dans son fond. Triangle des propleures assez large, son bord externe étant un peu plus long que le postérieur. Pattes médiocres. Jambes nullement élargies vers le sommet. Tarses subfiliformes; les antérieurs plus courts, à articles légèrement dilatés; tous à pénultième article simple, nullement excavé-échancré; les postérieurs à premier article sensiblement plus court que tous les suivants réunis. Ongles simples.

J'ai établi ce genre sur une espèce extrêmement curieuse, qui se fait remarquer principalement par la structure toute particulière de ses antennes et par le quatrième article de ses tarses nullement excavé-échancré.

P. SUBCLAVATUS.

(Pl. 13, fig. 1.)

Supra ferrugineo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense punctato; clypeo transversim impresso; fronte antice depressione parum profunda notata; antennis ferrugineis subclavatis; pronoto latitudine multum breviore, antice sensim attenuato; parum dense, lateribus densius, punctato; elytris postice paululum attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense punctatis; subtus ferrugineo-brunneis; pedibus ferrugineis.

Long. 8 1/2 mill.

Corps ovale-oblong, subdéprimé supérieurement, très-légèrement atté-

nué en arrière, d'un brun ferrugineux; couvert en dessus d'une fine pubescence dorée assez serrée. Tête à ponctuation assez forte et assez serrée; marquée sur l'épistome en avant d'une impression transverse assez profonde, et offrant de plus sur le front, en avant, une petite impression médiane assez légère, mais bien distincte. Antennes ferrugineuses. Pronotum très-notablement moins long que large, assez fortement et presque graduellement atténué de la base au sommet, très-légèrement déprimé à la base, couvert d'une ponctuation assez notable, peu serrée sur son disque, plus dense sur les côtés. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, dans leur tiers postérieur, assez fortement striées; leurs intervalles plans, assez légèrement et assez densément pontués. Dessous du corps d'un brun ferrugineux, couvert d'une ponctuation peu serrée sur le métasternum, plus serrée et plus grosse sur le triangle des propleures, assez fine et moins serrée sur l'abdomen. Pattes d'un ferrugineux clair.

Cette jolie espèce vient de Tasmanie.

Genre 26. **Lacus.**

Corps ovale-oblong, légèrement convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez peu rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord presque régulièrement arqué en avant. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, rugueuse, large et un peu arquée en arrière. Antennes assez courtes, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum, épaisses surtout dans leur milieu, un peu atténuées vers l'extrémité. Pronotum notablement moins long que large, assez convexe, atténué en avant, assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian très-large, court; ses angles postérieurs assez notablement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillons marginaux du propectus très-larges, assez profonds, à peine atténués vers les angles postérieurs, distinctement limités, en dedans en arrière, par une ligne élevée faisant suite au bord externe du triangle des propleures. Bord postérieur du triangle des propleures sensiblement plus long que le bord interne. Prosternum nullement déprimé en avant des hanches; avec sa saillie prosternale droite et tout à fait sur le même

plan. Lames des hanches postérieures fortement et anguleusement dilatées dans leur tiers interne environ, fortement rétrécies en dehors, où elles sont au moins quatre fois plus étroites qu'intérieurement. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis. Ongles à peine épaissis à la base, ce qui les fait paraître très-légèrement dentés en dedans.

L'espèce, unique jusqu'ici, sur laquelle j'ai basé ce genre offre des caractères qui ne permettent point de la placer dans aucune des coupes génériques voisines, dont elle diffère essentiellement par la structure de ses antennes et de ses tarses, la forme du triangle de ses propleures, etc.

L. LATICORNIS.

(Pl. 13, fig. 2.)

Supra rufo-ferrugineus; pube subtili aurea sat dense vestitus; capite dense rugoseque punctato; fronte antice leviter impressa; antennis crassis, submoniliformibus; pronoto latitudine breviore, convexo, supra angulos posticos leviter dilatato, dein antice attenuato, basi media bifoveolato et utrinque uni-impresso, dein in medio longitudinaliter impresso et utrinque transversim depresso, dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, striatis, interstitiis dense rugulose punctatis; subtus rufo-ferrugineus; pedibus concoloribus.

Long. 8 1/2 mill.

Corps ovale-oblong, légèrement atténué en arrière, convexe supérieurement; en entier d'un rouge ferrugineux, sauf l'extrémité des mandibules qui est noire; densément couvert d'une fine pubescence dorée. Épistome très-légèrement relevé longitudinalement dans son milieu. Tête à ponctuation plus forte, serrée et légèrement rugueuse. Front distinctement déprimé transversalement dans son milieu en avant, sans carène

interoculaire, avec une apparence de ligne longitudinale sur le vertex. Antennes d'un rouge ferrugineux clair, assez courtes, épaisses; à premier article assez épais, subcylindrique, arqué en dehors, aussi long que les trois suivants réunis; deuxième très-petit, caché en partie par le premier, bien plus petit que le quatrième; troisième assez grand, notablement plus long que le suivant; quatrième à neuvième moins longs que larges, distinctement moniliformes; dixième plus long que large, légèrement atténué en avant; dernier un peu conique, à peine plus long que le précédent. Pronotum avec son bord antérieur un peu rembruni, sensiblement moins long que large, très-légèrement dilaté de chaque côté, tout à fait à la base, au-dessus des angles postérieurs, puis assez atténué en avant, dans sa moitié antérieure; marqué au milieu de sa base de deux fossettes distinctes, assez rapprochées, et d'une dépression oblique en dehors de chaque côté de celles-ci; offrant de plus sur son disque trois fossettes, les deux externes transverses et la médiane oblongue; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Écusson triangulaire, un peu relevé longitudinalement. Élytres atténuées seulement dans leur moitié postérieure, assez profondément striées; leurs intervalles distinctement, mais moins densément et plus finement ponctués que le pronotum, un peu rugueux. Saillie prosternale assez fortement atténuée en arrière, où elle est subacuminée. Bord postérieur du triangle des propleures notablement arqué en avant. Dessous du corps assez finement et assez densément ponctué, plus fortement sur le prosternum. Abdomen à dernier segment tronqué.

Cette jolie espèce a été prise à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. Bates.

Genre 27. **Cyrtostethus.**

(κυρτὸς, convexe; στῆθος, poitrine.)

Corps oblong et légèrement convexe supérieurement. Tête médiocre, convexe, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome peu rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Mandibules allongées, très-inégalement bifides, offrant une surface déprimée étroite et rugueuse, non arquées en arrière. An-

tennes filiformes, allongées, dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum. Pronotum aussi long que large, à peine sinué sur les côtés au-dessous du milieu, mais assez notablement et presque graduellement atténué en avant, fortement bisinué à la base; avec son lobe médian large, très-court, ses angles postérieurs assez fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus bien marqué, très-légèrement rétréci tout à fait vers les angles postérieurs, limité en dedans, en arrière, par une ligne élevée faisant suite au bord externe du triangle des propleures. Prosternum légèrement convexe en avant des hanches. Saillie prosternale assez brusquement relevée à la base des hanches et sur un plan plus élevé que le prosternum, légèrement et subgraduellement rétréci en arrière, où elle se termine en pointe. Triangle des propleures à bord postérieur très-notablement plus court que le bord interne. Lames des hanches postérieures fortement et anguleusement dilatées en dedans; dans leur tiers interne, très-fortement rétrécies en dehors où elles sont au moins quatre fois plus étroites qu'en dedans. Pattes non épaissies, mais jambes légèrement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article un peu moins long que les suivants réunis. Ongles simples, à peine épaissis à la base.

Il est facile de distinguer ce genre du précédent par son prosternum relevé en arrière entre les hanches, par ses tarses postérieurs à pénultième article moins long que les suivants réunis, par la forme du triangle des propleures, la structure de ses antennes, etc.

Il ne renferme jusqu'ici qu'une seule espèce.

C. THROSCOIDES.

(Pl. 13, fig. 3.)

Supra plus minusve obscure-brunneus, pube flavescente vestitus; capite dense rugulosque punctato; fronte antice vix depressa; antennis dilutioribus, filiformibus, articulis quarto-septimo latitudine longioribus, octavo, nono et decimo paulo longioribus, undecimo angustiore, duobus præce-

dentibus æquali ; pronoto latitudinis fere longitudine, a basi ad apicem distincte, subsensim attenuato, basi media depresso, dense punctato, non rugoso ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense, leviter, rugulose punctatis ; subtus plus minusve obscure brunneus ; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Corps oblong, un peu atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement ; d'un brun plus ou moins obscur, pouvant devenir souvent beaucoup plus foncé sur le pronotum et la partie postérieure ; couvert d'une fine pubescence jaunâtre assez dense. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Front très-légèrement ou même quelquefois obsolètement déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale distincte. Antennes ferrugineuses, à premier article assez épais, subcylindrique, un peu arqué en dehors, de la longueur environ des trois suivants réunis ; deuxième assez petit, sensiblement moins long que le quatrième ; troisième subégal au suivant ; quatrième à septième sensiblement plus longs que larges, augmentant à peine de longueur vers le sommet ; huitième à dixième sensiblement plus longs ; dernier plus étroit, presque aussi long que les deux précédents réunis. Pronotum à peu près aussi long que large, assez notablement et subgraduellement atténué de la base au sommet ; marqué au milieu de sa base d'une dépression transverse assez notable et offrant, au-dessus de celle-ci, une petite ligne longitudinale lisse, assez courte, plus ou moins fine, et disparaissant même quelquefois entièrement ; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse. Écusson à peu près aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, tronqué en arrière et nullement relevé dans son milieu. Élytres légèrement atténuées en arrière, bien distinctement striées, avec leurs intervalles finement et densément ponctués, très-légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, à ponctuation distincte et serrée, beaucoup plus forte et bien moins serrée sur le prosternum. Pattes d'un rouge ferrugineux.

Au premier abord, le faciès de cet insecte rappelle un peu celui de certains *Throscus*.

Il se trouve à Sarawak, d'où il a été rapporté par M. Wallace.

Genre 28. **Ceratus.**

Corps oblong, assez convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome très-peu rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse, arquée en arrière. Antennes de longueur médiocre, filiformes, nullement dentées en scie intérieurement ; premier article assez épais, subcylindrique, de la longueur environ des trois suivants réunis ; deuxième assez petit, subconique ; troisième petit, à peine plus long que le précédent ; ces trois articles moins longs ensemble que le suivant ; celui-ci allongé, un peu plus long que le sixième ; cinquième à dixième subégaux, moitié plus longs que larges ; dernier un peu plus allongé. Pronotum aussi long ou un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, plus ou moins atténué en avant, assez fortement bisinué à la base ; avec son lobe médian très-large, extrêmement court, ses angles postérieurs assez fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillons marginaux du propectus un peu atténués vers les angles postérieurs, où ils sont faiblement limités en dedans par une légère ligne défléchie faisant suite au bord externe du triangle des propleures. Prosternum nullement déprimé et plus ou moins convexe en avant des hanches. Saillie prosternale horizontale et tout à fait sur le même plan. Lames des hanches postérieures fortement et assez anguleusement dilatées en dedans, fortement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et par suite légèrement prolongé en dessous. Ongles notablement épaissis dans leurs deux tiers basilaires, puis ensuite brusquement rétrécis.

Nous retrouvons, dans les deux espèces qui suivent, la même modification dans la structure antennaire que nous avons déjà observée dans la division précédente chez les *Diacerus*. Ce caractère, tout à fait exceptionnel dans la famille, nous a empêché de grouper les deux insectes en question dans un genre déjà connu, et nous avons dû créer pour eux une coupe générique nouvelle.

1. C. INSOLITUS.

(Pl. 16, fig. 3.)

Oblongus, postice paululum attenuatus, brunneo-ferrugineus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugulosoque punctato; fronte integra; clypeo basi fortius coarctato; pronoto longitudinis latitudine, in parte media antice attenuato, lateribus postice recte, dense rugulosoque punctato; elytris, postice tantum, leviter attenuatis, leviter striatis, interstitiis leviter, sat dense punctatis, non rugulosis; subtus brunneo-ferrugineus; abdomine pedibusque dilutioribus; tarsis ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong, légèrement atténué tout à fait en arrière, en entier d'un brun ferrugineux ; couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable et assez serrée, un peu rugueuse. Front sans carène interoculaire distincte. Épistome n'offrant point de carène longitudinale distincte, rétréci à la base, avec son bord antérieur sinué. Antennes ferrugineuses. Pronotum court, à peu près aussi long que large, atténué en avant dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière ; marqué au milieu de sa base de deux petites impressions assez légères ; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse. Écusson tronqué en arrière. Élytres allongées, très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, légèrement striées ; leurs intervalles très-finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un brun ferrugineux. Abdomen plus clair. Pattes de la couleur de ce dernier avec les tarses plus clairs.

La coloration de cette espèce la fait facilement reconnaître au premier coup d'œil.

Elle provient de Java, où elle a été prise par M. Wallace.

2. C. SODALIS.

(Pl. 16, fig. 4.)

Oblongo-ovatus, postice sat attenuatus, nigro-piceus, nitidus, pube subtili grisco-flavescente sat dense vestitus ; capite sat fortiter, dense, subrugulose punctato ; fronte integra ; clypeo parum coarctato ; pronoto longitudinis fere latitudine, antice sat fortiter attenuato, lateribus postice recto, sat leviter, dense nec rugulose punctato ; elytris postice sat fortiter attenuatis, stria juxta-suturali tantum distincte notatis, leviter, sat dense punctatis, non rugulosis ; subtus nigro-piceus ; pedibus piceis ; tarsis apice ferrugineis ; tibiis dilutioribus.

Long. 9 mill.

Corps ovale-oblong, assez notablement atténué en arrière dans sa moitié postérieure ; d'un noir très-légèrement bleuâtre, assez brillant ; couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et un peu rugueuse. Front sans carène interoculaire et sans carène longitudinale. Épistome avec son bord antérieur arqué. Antennes brun foncé. Écusson arrondi en arrière. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement atténué dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière ; offrant, au-dessus de l'écusson, une saillie obtuse assez bien limitée et de chaque côté de celle-ci une petite impression et une légère trace de ligne enfoncée longitudinale qui disparaît au-dessus du milieu ; couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et nullement rugueuse. Élytres assez notablement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure ; n'offrant qu'une strie juxta-suturale bien distincte, finement et assez densément ponctuées, nullement rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix. Pattes de la même couleur, avec les tibias plus clairs. Derniers articles des tarses ferrugineux.

Cette espèce a été prise à Makassar par M. Wallace.

Genre 29. **Fornax** de Cast.

De Castelnau, Silberm. Rev. Entom., III, 172 (1835). — Lacord., Gen. des Col., IV (1857). — *Dirhagus* Melsh., Proceed. Ac. Nat. Sc. Philad., II, 150 (1846). — *Isarthrus* Leconte, Proceed. Acad. Nat. Sc. Philad., VI, 48. — *Onychodon* Newm., The Entom. Mag., V, 384.

Corps de forme variable, mais en général oblong, plus ou moins allongé ou subcylindrique, plus ou moins convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement ou même quelquefois à peine convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome en général assez peu rétréci à la base, mais pourtant quelquefois assez notablement, avec son bord antérieur plus ou moins sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée plus ou moins large, rugueuse et arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires médiocre, subcomprimé, subsécuriforme. Antennes plus ou moins allongées, filiformes ou dentées en scie intérieurement, quelquefois un peu, mais le plus souvent non comprimées ; à premier article assez épais, subcylindrique, légèrement arqué en dehors, de la longueur des deux ou trois suivants réunis ; deuxième de longueur variable ; troisième plus de deux fois plus long que le deuxième ou deux fois seulement ; quatrième égal au suivant ou même plus petit ; les autres sensiblement plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum de forme variable, droit ou sinué sur les côtés en arrière, plus ou moins atténué en avant, avec ses angles postérieurs presque toujours aigus, rarement mousses. Sillon marginal du propectus de forme et de largeur variables, mais toujours bien plus étroit que la base du triangle des propleures, prolongé en arrière jusqu'au sommet de l'angle postérieur du prothorax, ou très-rarement terminé, au-dessus de la base de cet angle (*debilis, guineensis*), par le prolongement du bord postérieur du triangle des propleures. Prosternum nullement déprimé, tout à fait en avant, et plus ou moins convexe en avant des hanches ; avec sa saillie prosternale plus ou moins horizontale et à peu près sur le même plan, très-rarement distinctement relevée, tout à fait à l'extrémité. Bord postérieur du triangle

des propleures presque toujours notablement plus court que le bord externe, ou au plus, mais rarement, subégal à ce dernier. Lames des hanches postérieures toujours assez fortement et plus ou moins anguleusement dilatées en dedans, souvent très-notablement rétrécies en dehors. Épipleures des élytres plus ou moins grandes, mais ne recouvrant jamais en entier les épisternums du métathorax. Pattes de longueur médiocre. Jambes non ou à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous. Les postérieurs à premier article environ aussi long que tous les suivants réunis. Ongles presque toujours épaissis à la base; très-rarement simples.

Le genre *Fornax* est de beaucoup le plus nombreux de la famille des Eucnémides. Bien que les espèces qui le composent soient en général assez faciles à reconnaître, quelquefois même très-distinctes au premier coup d'œil, il n'en est pas moins vrai que la détermination devient assez longue lorsqu'il faut chercher au milieu d'un si grand nombre d'espèces. Pour éviter cet inconvénient et rendre l'étude plus facile, j'avais essayé, dans le principe, de diviser les espèces en un grand nombre de groupes ; mais des communications importantes m'ont ensuite forcé de renoncer à mon premier projet. En effet, la conformité de structure est des plus grandes chez ces insectes, et, en outre, on rencontre certains caractères opposés chez des espèces trop voisines pour les faire rentrer dans deux divisions différentes.

Je n'ai donc pu arriver à caractériser d'une manière convenable que trois groupes, sans établir la moindre subdivision tranchée dans le troisième, qui est malheureusement de beaucoup le plus nombreux, puisqu'à lui seul il comprend environ cinquante espèces. Cependant, avec le tableau ci-joint on pourra toujours arriver facilement à la détermination des espèces, d'autant plus que, pour éviter toute erreur, j'ai souvent mis la même espèce à deux places différentes.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE FORNAX.

1. Sillon marginal du propectus brusquement terminé au-dessus des angles postérieurs du prothorax. . . . . 2.

— Sillon marginal du propectus se prolongeant jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs. .	3.	
2. Carène interoculaire bien marquée et entière.	*debilis*.	1.
— Carène interoculaire nulle.	*guineensis*. . .	3.
3. Antennes à deuxième article toujours deux fois plus court que le quatrième et même davantage.	34.	
— Antennes à deuxième article un peu plus court, subégal ou même un peu plus long que le quatrième	4.	
4. Antennes à articles quatrième et cinquième pris ensemble plus longs que le sixième, le plus souvent notablement.	6.	
— Antennes à articles quatrième et cinquième pris ensemble pas plus longs que le sixième.	5.	
5. Corps d'un brun noirâtre.	*Westermanni*. .	26.
— Corps d'un ferrugineux très-clair.	*parvulus*. . . .	30.
6. Élytres n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte (1)	7.	
— Élytres légèrement mais distinctement striées.	12.	
7. Pronotum et élytres à ponctuation fine, assez dense et non ou à peine rugueuse.	8.	
— Pronotum et élytres à ponctuation forte, dense et rugueuse.	*subquadratus* . .	8.
8. Élytres et pronotum marqués de taches blanches formées par la pubescence.	*pictus*.	6.
— Élytres et pronotum sans taches blanches formées par la pubescence.	9.	
9. Saillie prosternale avec une petite carène longitudinale médiane tout à fait à l'extrémité.	*ater*.	3.

(1) Très-rarement avec quelques vestiges de stries chez certains individus ; mais alors les élytres avec des taches formées par la pubescence (*pictus*); ou avec le sillon marginal du propectus distinctement élargi en arrière (*concolor*).

— Saillie prosternale sans carène longitudinale médiane à l'extrémité. . . . . 10.

10. Sillon marginal du propectus distinctement élargi en arrière. . . . . *concolor*. . . . . 5.

— Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière . . . . . 11.

11. Pronotum atténué seulement tout à fait en avant, distinctement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, marqué au milieu de sa base d'une petite ligne enfoncée bien distincte. . . . . *thoracicus*. . . . 7.

— Pronotum assez notablement et presque graduellement atténué de la base au sommet, droit sur les côtés en arrière, sans ligne longitudinale bien distincte au milieu de sa base . . . . . *morosus*. . . . . 4.

12. Corps entièrement noir ou d'un noir brun (1). 13.

— Corps d'un brunâtre plus ou moins foncé ou même clair. . . . . 18.

13. Pronotum très-finement ponctué. Carène interoculaire interrompue le plus souvent (2). . 14.

— Pronotum assez fortement ponctué. Carène interoculaire entière. . . . . *puncticollis*. . . 11.

14. Carène interoculaire assez largement séparée au milieu. . . . . 15.

— Carène interoculaire à peine visiblement séparée au milieu. . . . . *australis* . . . . 9.

15. Dernier segment abdominal non comprimé, mais seulement atténué à l'extrémité. . . . 16.

— Dernier segment abdominal fortement com-

(1) Le *F. subacuminatus* seul varie au brun, aussi l'ai-je mis dans les deux divisions.

(2) Chez certains individus de l'*australis*, la carène est entière, mais la ponctuation du pronotum est bien plus fine que celle du *puncticollis*.

primé de chaque côté en arrière, relevé et terminé en pointe. . . . . 17.

16. Antennes à premier article noir. . . . . *substriatus*. . . 10.
— Antennes à premier article ferrugineux. . . . *seponendus*. . . 16.
17. Front sans carène longitudinale. . . . . *subacuminatus*. 28.
— Front avec une carène longitudinale . . . . . *tenuis* . . . . . 29.
18. Antennes à quatrième article subégal au suivant . . . . . 19.
— Antennes à quatrième article notablement plus petit que le suivant. . . . . 22.
19. Pronotum fortement comprimé sur les côtés en avant . . . . . *elegantulus*. . . 14.
— Pronotum non comprimé sur les côtés en avant. . . . . 20.
20. Corps d'un fauve clair. . . . . *fulvus* . . . . . 13.
— Corps d'un brun plus ou moins foncé. . . . . 21.
21. Élytres très-notablement et graduellement atténuées de la base au sommet. . . . . *Dohrni*. . . . . 15.
— Élytres très-légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure seulement. . . *badius*. . . . . 23.
22. Corps assez court, large, nullement cylindrique . . . . . *latus*. . . . . 12.
— Corps allongé, cylindrique. . . . . 23.
23. Pronotum offrant à sa base un sillon longitudinal médian bien distinct, dépassant le milieu de sa longueur. . . . . *Clarkii*. . . . . 17.
— Pronotum sans sillon longitudinal médian. . 24.
24. Dernier segment abdominal comprimé vers l'extrémité et brusquement terminé en pointe (1). . . . . 25.

(1) Dans cette division, le dernier segment est fortement comprimé et déprimé de chaque côté, et, par conséquent, relevé au milieu en arrière en une carène longitudinale un peu obtuse, se prolongeant postérieurement d'une manière assez notable en formant une pointe brusque et bien saillante.

— Dernier segment abdominal non comprimé, plus ou moins fortement convexe et atténué seulement à l'extrémité (1). . . . . 29.

25. Quatrième article de l'antenne à peine aussi long que large, moniliforme . . . . . *sinuatus* . . . . 18.

— Quatrième article de l'antenne sensiblement plus long que large, nullement moniliforme. . . . . 26.

26. Abdomen terminé par une pointe allongée, parallèle, étroite à sa base. . . . . *salax*. . . . . 21.

— Abdomen terminé par une pointe plus courte et à base plus large. . . . . 27.

27. Épistome assez rétréci à la base, notablement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil . . . . . 28.

— Épistome peu rétréci à la base, presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. *subacuminatus*. 28.

28. Tête sans carène longitudinale dans son milieu. . . . . *Fairmairei*. . . 27.

— Tête avec une carène longitudinale fine, mais distincte . . . . . *striatulus* . . . 20.

29. Bord externe du triangle des propleures nullement limité par une carène. . . . . *virginum*. . . . 19.

— Bord externe du triangle des propleures fortement limité par une carène bien distincte. 30.

30. Carène interoculaire peu marquée, nullement prolongée sur la base de l'épistome, qui est presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . 31.

— Carène interoculaire très-marquée, visiblement

(1) Ici le dernier segment peut être plus ou moins convexe, mais ne forme pas de carène, même obtuse ; ses côtés ne sont pas fortement déprimés, s'atténuent graduellement jusqu'à l'extrémité et se terminent quelquefois (*striatulus*) en une petite pointe, nullement brusque et peu saillante. Pour rendre toute confusion impossible, j'ai mis cette dernière espèce dans les deux divisions.

prolongée sur la base de l'épistome, qui est deux fois moins large environ que l'espace compris entre lui et l'œil . . . . . 32.

31. Bord postérieur du triangle des propleures presque deux fois moins long que celui de l'externe. Corps brun foncé. . . . . *badius* . . . . . 23.

— Bord postérieur du triangle des propleures un peu moins long seulement que l'externe. Corps d'un fauve ferrugineux. . . . . *additus* . . . . . 25.

32. Carènes interoculaires réunies l'une à l'autre sur la base de l'épistome par une petite carène transverse. . . . . 33.

— Carènes interoculaires séparées sur la base de l'épistome sans carène transverse les reliant l'une à l'autre. . . . . *meridianus* . . . 24.

33. Front marqué d'une carène longitudinale distincte. . . . . *Lacerda* . . . . 22.

34. Dessus du corps unicolore. . . . . 35.

— Dessus du corps de couleurs variées. . . . . 36.

35. Dessus du corps d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé . . . . . 45.

— Dessus du corps d'un beau ferrugineux. . . . *superbus* . . . . 31.

36. Élytres unicolores. . . . . 37.

— Élytres marquées de taches bien distinctes. . 42.

37. Dessous du corps noir. Pronotum ferrugineux, marqué de noir au milieu et sur les côtés. *notabilis* . . . . 79.

— Dessous du corps jamais noir. Pronotum unicolore . . . . . 38.

38. Élytres à stries profondes très-lisses. . . . . 39.

— Élytres à stries superficielles larges et ponctuées comme le reste. . . . . 40.

39. Pronotum brusquement atténué seulement dans son quart antérieur. . . . . *ruficollis* . . . 80.

— Pronotum presque graduellement atténué de la base au sommet. . . . . *sericeus* . . . . 81.

40. Dernier segment abdominal échancré ou simplement tronqué au sommet. Antennes noires, à premier et deuxième article ferrugineux . . . . . 41.

— Dernier segment abdominal arrondi au bout. Antennes entièrement ferrugineuses . . . . *arrogans*. . . . 35.

41. Dernier segment abdominal échancré à l'extrémité . . . . . *venustus*. . . . 33.

— Dernier segment abdominal tronqué à l'extrémité . . . . . *spectabilis* . . . 34.

42. Élytres très-fortement rétrécies en arrière; dernier segment abdominal fortement échancré en demi-cercle. . . . . *mirabilis*. . . . 32.

— Élytres très-légèrement rétrécies en arrière; dernier segment abdominal non échancré au sommet . . . . . 43.

43. Élytres marquées de grandes taches oblongues d'un rouge sanguin. . . . . 44.

— Élytres d'un brun rouge avec les côtés noirs. . *Mniszechii*. . . 68.

44. Tête maculée de rouge dans son milieu. . . . *sanguincosignatus*. 77.

— Tête entièrement noire. . . . . *variipennis*. . . 78.

45. Carène interoculaire entière. . . . . 46.

— Carène interoculaire nulle ou plus ou moins interrompue au milieu. . . . . 52.

46. Dernier segment abdominal fortement échancré à l'extrémité. . . . . 47.

— Dernier segment abdominal non échancré à l'extrémité . . . . . 48.

47. Bord externe du triangle des propleures au moins deux fois plus long que le postérieur . . . . . *incisus*. . . . . 36.

— Bord externe du triangle des propleures bien moins de deux fois plus long que le postérieur. . . . . *adnexus* . . . . 37.

48. Pronotum parallèle sur les côtés ou rétréci seulement dans sa moitié antérieure. . . . 49.
— Pronotum très-fortement et graduellement rétréci de la base au sommet. . . . . *pisciformis*. . . 70.
49. Front marqué d'une carène longitudinale très-notable. . . . . *lineatus* . . . . 69.
— Front sans trace de carène longitudinale. . . 50.
50. Antennes filiformes, nullement dentées. . . . 51.
— Antennes comprimées, fortement dentées, surtout les articles troisième à sixième. . . . . *senilis* . . . . . 84.
51. Épipleures des élytres nullement sillonnées en avant. . . . . *calceatus*. . . . 71.
— Épipleures des élytres fortement sillonnées en avant. . . . . *opifex* . . . . . 83.
52. Épipleures des élytres non sillonnées ou à peine à la base. . . . . 53.
— Épipleures des élytres sillonnées dans toute leur étendue . . . . . 88.
53. Carène interoculaire nulle sur la base de l'épistome . . . . . 54.
— Carène interoculaire visible sur la base de l'épistome . . . . . 85.
54. Ongles des tarses notablement épaissis à la base, très-rarement, faiblement, mais alors épistome caréné longitudinalement au milieu. . . . . 55.
— Ongles des tarses nullement épaissis à la base; épistome sans trace de carène longitudinale médiane . . . . . *costulatus* . . . 72.
55. Mésopleures ponctuées dans toute leur étendue. . . . . 57.
— Mésopleures ponctuées seulement en dehors et en arrière . . . . . 75.
— Mésopleures offrant des points très-fins et très-écartés sur toute leur étendue. . . . . 56.

56. Tête, pronotum et base des élytres couverts d'une pubescence grise qui tranche avec celle du reste du corps. . . . . *Nietneri*, var. . 39.

— Tête, pronotum et base des élytres à pubescence semblable à celle du reste du corps. *umbrinus*. . . . 38.

57. Angles postérieurs du pronotum plus ou moins acuminés . . . . . 59.

— Angles postérieurs du pronotum arrondis. . . 58.

58. Bord latéral du pronotum non sinué au-dessus de l'angle postérieur. . . . . *molestus* . . . . 49.

— Bord latéral du pronotum bien distinctement sinué au-dessus de l'angle postérieur. . . . *subdentatus* . . 51.

59. Antennes dentées. . . . . 60.

— Antennes non dentées. . . . . 62.

60. Antennes dépassant à peine le pronotum. . . *orchesides* . . . 50.

— Antennes dépassant très-notablement le pronotum . . . . . 61.

61. Base de l'épistome deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Pronotum peu densément ponctué. . . . . *tarsalis*. . . . . 74.

— Base de l'épistome aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Pronotum peu densément ponctué. . . . . *tumidicollis*, ♂. 75.

— Base de l'épistome aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Pronotum très-densément ponctué. . . . . *africanus* . . . 76.

62. Stries des élytres très-superficielles, ponctuées comme le reste. . . . . 63.

— Stries des élytres bien distinctement marquées. . . . . 64.

63. Saillie prosternale notablement et graduellement atténuée en arrière, subarrondie tout à fait au bout. . . . . *collega*. . . . . 42.

— Saillie prosternale parallèle, nullement atténuée

en arrière, mais tronquée à l'extrémité et terminée par une sorte de grosse dent médiane obtuse et très-courte. . . . . *sternalis*. . . . 43.

64. Saillie prosternale nullement impressionnée à la base de la saillie prosternale. . . . . 65.

— Saillie prosternale impressionnée à la base de la saillie prosternale . . . . . 69.

65. Prosternum sur le même plan que la saillie prosternale. . . . . 66.

— Prosternum bombé, mais sur un plan inférieur à la saillie prosternale. . *tumidicollis*, var. *cribriceps*. 75.

66. Dernier segment abdominal nullement tronqué. . . . . 67.

— Dernier segment abdominal très-notablement tronqué. . . . . 68.

67. Élytres non terminées en pointe en arrière, nullement déhiscentes à l'extrémité. . . . *macrocerus*. . . 59.

— Élytres terminées en pointe en arrière, distinctement déhiscentes tout à fait à l'extrémité . . . . . *Nietneri*, ♂. . . 39.

68. Corps d'un noir de poix mat. Élytres déhiscentes tout à fait à l'extrémité. . . . . *Nietneri*, ♀ . . 39.

— Corps d'un brun rougeâtre assez luisant. Élytres nullement déhiscentes à l'extrémité. . *stupefactus*. . . 44.

69. Saillie prosternale fortement relevée à l'extrémité . . . . . *filicornis*. . . . 61.

— Saillie prosternale nullement relevée à l'extrémité . . . . . 70.

70. Pronotum au moins aussi long que large. . . *intermedius* . . 60.

— Pronotum moins long que large. . . . . 71.

71. Tête et pronotum nullement rugueux. . . . . 72.

— Tête et pronotum fortement rugueux. . . . . *madagascariensis*. 52.

72. Pronotum à ponctuation très-serrée. . . . . *tumidicollis*, var. *distinguendus*. 75.

— Pronotum à ponctuation médiocrement serrée. 73.

73. Pronotum offrant un peu en avant du milieu, sur son disque, deux fossettes légèrement transverses et bien distinctes. . . . . *tumidicollis* . . 75.

— Pronotum sans trace de fossettes en avant du milieu . . . . . 74.

74. Pronotum un peu gibbeux, notablement et brusquement rétréci dans sa moitié antérieure . . . . . *tumidicollis*, var. *parens*. 75.

— Pronotum nullement gibbeux à côtés parallèles, atténué seulement contre le bord antérieur. . . . . *tumidicollis*, var. *minor*. 75.

75. Bord latéral du pronotum dédoublé en avant (1). . . . . 76.

— Bord latéral du pronotum non dédoublé en avant (1). . . . . 84.

76. Pronotum rugueux, c'est-à-dire présentant tous les intervalles des points convexes, surtout sur le disque. . . . . 77.

— Pronotum non rugueux, avec les intervalles des points plans, surtout sur le disque. . . 80.

77. Saillie prosternale à côtés parallèles, arrondie au sommet. . . . . *infrequens* . . . 45.

— Saillie prosternale plus ou moins atténuée vers l'extrémité et terminée plus ou moins en fer de lance . . . . . 78.

78. Dernier segment abdominal subgraduellement atténué en arrière. . . . . 79.

— Dernier segment abdominal brusquement et anguleusement rétréci en arrière dans sa moitié postérieure. . . . . *ventralis*. . . . 55.

(1) Par dédoublement du bord latéral du pronotum, nous entendons désigner la ligne externe qui, se portant en dedans, devient visible en dessus en même temps que la ligne interne dont elle n'est séparée que par quelques points lorsqu'on regarde l'insecte en dessus d'avant en arrière.

79. Intervalles des stries des élytres convexes dans toute leur étendue. . . . . *madagascariensis.* 52.
— Intervalles des stries des élytres très-légèrement convexes à la base seulement. . . . . *affinis* . . . . . 56.
80. Saillie prosternale à côtés graduellement rétrécis en arrière. . . . . *grandis* . . . . 46.
— Saillie prosternale à côtés parallèles dans leur moitié basilaire. . . . . 81.
81. Saillie prosternale arrondie au sommet en arrière . . . . . *perfidus* . . . . 57.
— Saillie prosternale terminée en pointe en arrière . . . . . 82.
82. Prosternum plus ou moins impressionné entre les hanches. . . . . 83.
— Prosternum plan ou à peine impressionné entre les hanches. . . . . *consentaneus* . . 47.
83. Élytres parallèles dans leur moitié basilaire. . *confusus* . . . . 54.
— Élytres fortement et graduellement atténuées de la base à l'extrémité. . . . . *Petitii* . . . . . 53.
84. Épistome marqué d'une carène longitudinale médiane . . . . . *dissimilis* . . . 48.
— Épistome sans carène longitudinale médiane. *pilosellus.* . . . 58.
85. Antennes à troisième article plus court que le suivant. . . . . *myzolensis* . . 40.
— Antennes à troisième article plus long que le suivant. . . . . 86.
86. Abdomen tronqué en arrière. Saillie prosternale arrondie au bout. . . . . 87.
— Abdomen terminé en pointe en arrière. Saillie prosternale acuminée au bout. . . . . *planus.* . . . . 73.
87. Antennes à quatrième article seulement un peu plus petit que le troisième. . . . . *collega.* . . . . 42.
— Antennes à quatrième article deux fois plus petit que le troisième. . . . . *modator.* . . . . 41.

88. Sillon marginal distinctement élargi en avant.	89.	
— Sillon marginal parallèle, non élargi en avant.	93.	
89. Carène interoculaire nulle sur la base de l'épistome.	90.	
— Carène interoculaire très-distincte sur la base de l'épistome.	*fraudulentus*.	82.
90. Épipleures des élytres sillonnées seulement à la base.	*repulsus*	66.
— Épipleures des élytres sillonnées dans toute leur étendue	91.	
91. Pronotum fortement gibbeux dans son milieu.	*gibbosus*	65.
— Pronotum nullement gibbeux dans son milieu.	92.	
92. Pronotum droit sur les côtés, brusquement atténué dans son quart antérieur.	*ruficollis*.	80.
— Pronotum subgraduellement atténué en avant.	*sericeus*.	81.
93. Élytres à stries larges, lisses, avec une série de points beaucoup plus gros en arrière et sur les côtés.	*variepunctatus*.	64.
— Élytres simples.	94.	
94. Mésopleures ponctuées seulement en arrière et en dehors.	*luridus*.	67.
— Mésopleures entièrement ponctuées.	95.	
95. Pronotum finement ponctué, non rugueux.	*mendax*	62.
— Pronotum moins finement ponctué; rugueux vu d'arrière en avant.	*obrutus*.	63.

I. *Sillon marginal du propectus brusquement terminé en arrière bien au-dessus des angles postérieurs du prothorax par une ligne élevée continuant le bord postérieur du triangle des propleures.*

(Cette division ne contient jusqu'ici que les deux espèces suivantes.)

1. F. DEBILIS.

(Pl. 16, fig. 2.)

Elongatus, postice sat attenuatus, supra obscure brunneus, pube subtili fulva vestitus; capite sat fortiter, dense, vix rugose punctato; fronte cum carina interoculari integra, medioque carina longitudinali notata. Antennis dilute ferrugineis; pronoto latitudinis fere longitudine, antice attenuato; scutello latitudine longiore, lateribus recto; elytris postice attenuatis, leviter striatis; interstitiis sat dense basi rugulose punctatis; lobo prosternali postice sensim attenuato, acuminato; subtus obscure rufo-brunneus, abdomine paulo dilutiore; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 8 1/2 mill.

Corps allongé, légèrement atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement; d'un brun un peu foncé; couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et à peine rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire, un peu arquée en avant et entière; de plus marqué dans son milieu d'une carène longitudinale faisant suite à celle de l'épistome et s'étendant jusque sur le vertex en arrière. Antennes d'un ferrugineux clair, filiformes; à deuxième article petit, caché en partie par le premier; troisième assez grand (les suivants manquent dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux). Pronotum à peu près aussi long que large, très-légèrement sinué sur les côtés en arrière, très-faiblement rétréci en avant, un

peu plus distinctement à partir de son quart antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés; marqué, au milieu de sa base, d'une petite fossette allongée, avec un point de chaque côté; couvert d'une ponctuation assez notable et très-serrée, devenant rugueuse sur les côtés. Écusson plus long que large, droit sur les côtés, arrondi en arrière. Élytres allongées, très-légèrement atténuées en arrière dans leur première moitié, plus notablement ensuite; légèrement striées. Leurs intervalles finement et assez densément ponctués, à peine rugueux, à la base seulement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé, un peu plus clair sur l'abdomen; à ponctuation assez fine et assez serrée, plus notable sur le prosternum. Saillie prosternale nettement déprimée dans son milieu, graduellement atténuée en arrière, acuminée au bout. Dernier segment abdominal subgraduellement atténué en arrière et arrondi au bout. Pattes d'un ferrugineux clair, ainsi que les tarses.

Les jambes antérieures sont visiblement dilatées dans l'exemplaire que je possède. Il est possible que ce caractère ne soit que sexuel.

Cette espèce faisait partie de la collection de M. de La Ferté, où elle était indiquée comme provenant de Colombie.

2. F. GUINEENSIS.

Elongatus, postice sat attenuatus, obscure brunneus, pube fulva sat dense vestitus; capite sat fortiter rugoso punctato; fronte antice integra, carina longitudinali nulla notata; antennis dilute ferrugineis; pronoto latitudinis longitudine, antice tantum attenuato; scutello latitudinis longitudine, postice attenuato; elytris in dimidia parte postica sat attenuatis, obsolete striatis; interstitiis leviter, sat dense, basi tantum rugulose punctatis; lobo prosternali postice rotundato; subtus obscure rufo-brunneus; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 6 1/2 mill.

Même forme et même couleur que le *debilis*. Tête un peu plus fortement et surtout plus rugueusement ponctuée. Front sans aucune trace

de carène interoculaire sur la base de l'épistome, très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans aucune trace de carène longitudinale. Épistome également sans carène longitudinale. Antennes d'un ferrugineux clair, filiformes; à deuxième article assez court, caché en partie par le premier, un peu moins long seulement que le quatrième; le troisième subégal aux deux suivants réunis; le quatrième subégal au suivant; les autres sensiblement plus longs, augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum aussi long que large, sensiblement atténué en avant à partir de son tiers antérieur seulement, à peine sinué sur les côtés en arrière au-dessus des angles postérieurs, qui sont acuminés; sans trace de fossette allongée au milieu de la base, marqué seulement de deux points enfoncés; à ponctuation assez notable et serrée, un peu rugueuse sur les côtés. Écusson à peu près aussi long que large, atténué-arrondi en arrière. Élytres assez allongées, à peine atténuées en arrière dans leur moitié basilaire, plus notablement ensuite; très-obsolétement striées, les stries internes seules bien distinctes; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, un peu rugueux transversalement à la base. Dessous du corps d'un brun rougeâtre très-foncé; à ponctuation assez fine et assez serrée, plus notable et moins dense sur le prosternum. Saillie prosternale déprimée dans son milieu, peu atténuée en arrière et arrondie au bout. Lames des hanches postérieures avec leur bord interne légèrement sinué. Dernier segment abdominal graduellement atténué en arrière, très-légèrement acuminé tout à fait à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux clair.

La structure toute particulière du sillon marginal, ainsi que la forme et la couleur, rapprochent beaucoup cette espèce de la précédente, dont elle se distingue cependant par un grand nombre de caractères, tels que l'absence de carène interoculaire, la forme plus longue et moins atténuée en avant du pronotum, la saillie prosternale arrondie en arrière, et enfin les tibias antérieurs nullement dilatés.

L'exemplaire unique que je décris se trouve en Guinée. Il fait partie de la collection du Musée de Stockholm et m'a été obligeamment communiqué par M. Stål.

II. *Sillon marginal du propectus se prolongeant en arrière jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs du prothorax.*

(Cette division comprend tout le reste des espèces du genre *Fornax*.)

a. *Antennes à deuxième article à peine plus court, subégal ou même un peu plus long que le quatrième.*

(Dans ce groupe nous faisons rentrer toutes les espèces depuis le *F. ater* jusqu'au *F. parvulus* inclusivement.)

3. F. ATER.

(Pl. 13, fig. 4.)

Oblongo-ovatus, postice plus minusve leviter attenuatus, supra nigro-piceus, pube subtili grisea vestitus ; capite sat subtiliter punctato ; fronte cum carina interoculari integra ; antennis rufo-brunneis ; pronoto latitudine paululum breviore, antice sat leviter attenuato, lateribus postice recto, distincte sat dense punctato ; elytris postice sat leviter attenuatis, distincte sat dense punctatis ; lobo prosternali carina longitudinali postice notato ; subtus piceus, vel obscure rufo-brunneus ; pedibus rufo-brunneis vel ferrugineis, tarsis ferrugineis.

Var. *Magis elongatus, antennis ferrugineis longioribus ; pronoto antice magis attenuato ; elytris postice magis attenuatis.* (Pl. 13, fig. 5.)

Long. 4 à 6 1/2 mill.

Corps ovale-oblong, assez large, légèrement atténué en arrière, peu convexe ; en entier d'un noir de poix brillant ; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence grisâtre. Tête à ponctuation assez fine, médiocrement serrée, non rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire sensiblement arquée en avant, dans son milieu, et entière ; sans trace de carène longitudinale. Épistome assez notablement rétréci à la base. Antennes dépassant à peine en arrière les angles postérieurs du

prothorax; d'un brun plus ou moins rougeâtre et quelquefois même ferrugineuses; à quatrième article subégal au second, un peu transverse, sensiblement moins long que le suivant; ces deux réunis sensiblement plus longs que le sixième; les suivants allongés, augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, notablement atténué en avant dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité; marqué, au milieu de sa base, de deux points enfoncés distincts, sans trace de ligne médiane, même tout à fait à la base; couvert d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée, un peu moins au milieu de la base, nullement rugueuse. Écusson à peine plus long que large, un peu atténué en arrière. Élytres assez larges à la base, légèrement et presque graduellement atténuées en arrière; marquées seulement d'une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'une ponctuation assez légère, mais assez serrée, non rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre, devenant un peu rougeâtre sur le prosternum et l'extrémité de l'abdomen; à ponctuation fine et assez serrée, un peu plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-profond, nullement élargi en arrière. Saillie prosternale peu atténuée dans sa moitié basilaire, plus notablement ensuite, offrant vers l'extrémité une petite carène longitudinale médiane bien distincte. Dernier segment abdominal largement arrondi au bout. Pattes d'un brun rougeâtre ou même ferrugineuses.

Var. Corps un peu plus allongé; antennes un peu plus longues, entièrement ferrugineuses; pronotum un peu plus atténué en avant, et élytres un peu plus rétrécies en arrière. (Pl. 13, fig. 5.)

Cette espèce est une des plus répandues de ce genre. Elle a été prise par M. Wallace dans la Nouvelle-Guinée, à Batchian, Morty, Kaioa, Waigiou, Dorey, Ceram, Ternate, Gilolo.

4. F. MOROSUS.

(Pl. 13, fig. 6.)

Elongatus, postice fortius sensim attenuatus, nigro-piceus, nitidus, pube subtili grisea vestitus; capite sat subtiliter punctato; fronte cum carina interoculari medio discisa, vel rarius integra; antennis basi rufo-

brunneis vel ferrugineis ; pronoto longitudinis latitudine, antice sat fortiter sensim attenuato, lateribus postice recto, leviter sat dense punctato ; elytris postice fortius sensim attenuatis, stria juxta-suturali tantum notatis, distincte dense punctatis ; sulco marginali postice nullo modo ampliato ; lobo prosternali carina longitudinali media nulla notato ; subtus nigro-piceus, pedibus rufo-brunneis, tarsis ferrugineis.

Var. a. *Pronoto antice fortius et sensim attenuato.* (Pl. 13, fig. 7.)

Var. b. *Nigro-brunneus ; capite, pronoti margine, lateribusque rufo-brunneis ; antennis pedibusque ferrugineis.*

Var. c. *Carina interoculari integra ; pronoto basi fortius biarcuato ; antennis pedibusque ferrugineis.*

Long. 6 à 7 1/2 mill.

Corps oblong, assez allongé, notablement rétréci en arrière, peu convexe ; d'un noir de poix brillant ; couvert en dessus d'une fine et assez courte pubescence d'un gris un peu jaunâtre, à peine plus dense à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation assez fine et assez serrée, nullement rugueuse. Front avec sa carène interoculaire distinctement interrompue au milieu, sur la base de l'épistome, ou très-rarement entière. Ce dernier assez notablement rétréci à la base ; sans trace de carène longitudinale. Antennes dépassant à peine les angles postérieurs du prothorax ; ferrugineuses ou quelquefois un peu rembrunies à la base ; à quatrième article à peu près aussi long que large, près de moitié plus court que le cinquième ; ces deux articles réunis notablement plus longs que le sixième ; les suivants allongés et augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum aussi long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière ; assez notablement et presque subgraduellement atténué en avant, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité, son bord postérieur plus ou moins sinueux, son lobe médian assez peu prolongé en arrière ; marqué, au milieu de ce dernier, de deux points enfoncés distincts, et, entre ces deux points, d'une petite ligne longitudinale, très-courte et très-légère, quelquefois même obsolète ; couvert d'une ponctuation assez fine, assez dense et non rugueuse, ou quelquefois à peine sur les côtés. Élytres très-fortement et graduellement rétrécies en arrière, légèrement, mais densément ponctuées, non rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix, devenant quelquefois plus

ou moins légèrement rougeâtre sur le bord antérieur du prosternum, le triangle des propleures et l'extrémité de l'abdomen. Sillon marginal du propectus très-profond dans toute son étendue, nullement élargi en arrière. Saillie prosternale presque graduellement atténuée en arrière, sans carène longitudinale médiane à l'extrémité. Dernier segment abdominal fortement atténué en arrière et plus ou moins acuminé à l'extrémité. Pattes d'un brun rougeâtre, tarses ferrugineux.

Var. *a.* Pronotum plus fortement et plus graduellement atténué en avant. (Pl. 13, fig. 7.)

Var. *b.* Dessus du corps d'un brun noirâtre; avec la tête, les bords antérieurs et latéraux du pronotum rougeâtres, les antennes et les pattes ferrugineuses.

Var. *c.* Dessus du corps également d'un brun noirâtre; carène interoculaire entière; pronotum avec son bord postérieur plus fortement sinueux que dans le type.

Les exemplaires avec lesquels j'ai fait cette variété m'ont embarrassé longtemps, et j'ai même hésité à les considérer comme devant former une espèce distincte. En effet, la carène interoculaire entière paraît devoir les exclure du *morosus* type, chez lequel elle est séparée au milieu; mais l'on trouve déjà dans la variété *a* des individus dont la carène est moins largement interrompue; quant au caractère tiré du bord postérieur du pronotum plus sinueux, il ne faut pas y attribuer trop de valeur, car je le vois déjà s'atténuer d'une manière notable chez un individu à carène entière. Comme d'autre part tous les caractères sont entièrement conformes à ceux du type, j'ai cru préférable de considérer ces différences comme de simples variations spécifiques.

Le *F. morosus,* malgré ses nombreuses variations, sera toujours facile à distinguer du précédent à sa forme bien plus atténuée en arrière, à son pronotum plus graduellement retreci en avant, et de plus, à l'absence de carène longitudinale médiane à l'extrémité de la saillie prosternale.

L'espèce paraît assez répandue, car j'en possède des exemplaires trouvés par M. Wallace à Ceram, Dorey, Amboine, Sarawak, Tondey. J'en ai même un de Ceylan.

5. F. CONCOLOR Blanchard.

(Pl. 13, fig. 8.)

Oblongo-elongatus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus; clypeo, prothoracis margine antica angulisque posticis, elytrorum basi lateribusque postice rufo-brunneis; fronte cum carina interoculari integra; clypeo-basi sat fortiter coarctato; antennis ferrugineis; pronoto latitudine paululum breviore, antice leviter attenuato lateribusque postice recto, sat dense punctato, basi media fortiter biimpresso; elytris postice attenuatis, leviter sat dense punctatis; sulco marginali postice distincte ampliato; lobo prosternali in medio postice longitudinaliter non carinato; subtus rufo-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 6 mill.

Eucnemis concolor Blanch., Voyage au pôle sud et dans l'Océanie sur l'*Astrolabe* et la *Zélée*, 1853, IV, 92, pl. 6, fig. 14.

Corps oblong assez allongé, assez atténué en arrière; d'un noir de poix mat, avec l'épistome, le bord antérieur et les angles postérieurs du pronotum, la base des élytres et leurs côtés, surtout en arrière, rougeâtres; couvert d'une pubescence grisâtre, assez serrée. Tête à ponctuation assez fine et médiocrement serrée, non rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire fortement angulée, au milieu en avant, et entière; sans carène longitudinale médiane. Épistome assez notablement rétréci à la base. Antennes ferrugineuses en entier, dépassant un peu plus les angles postérieurs du prothorax; à quatrième article un peu plus long que large, sensiblement plus long que le cinquième; ces deux réunis notablement plus longs que le sixième; les suivants devenant graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs acuminés, son bord postérieur notablement sinueux et son lobe médian assez prolongé en arrière; marqué, au milieu de la base, de deux fossettes verticales assez notables;

couvert d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée, non rugueuse. Élytres assez atténuées en arrière dans leur moitié postérieure; marquées d'une strie juxta-suturale distincte, et quelquefois offrant à la base quelques vestiges de stries obsolètes; assez finement et assez densément ponctuées. Dessous du corps rougeâtre, un peu rembruni sur le métasternum. Sillon marginal du propectus assez profond en avant, un peu moins en arrière, où il est très-distinctement élargi. Saillie prosternale presque graduellement atténuée en arrière, sans carène longitudinale dans son milieu vers l'extrémité. Dernier segment abdominal notablement atténué en arrière, mais à peine acuminé au bout. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce paraît, au premier abord, tellement voisine de la variété *c* de la précédente, qu'on est tenté de l'y rapporter; mais l'examen de ses caractères ne tarde pas à convaincre du contraire. Ici, en effet, la forme du pronotum est moins atténuée en avant, ses deux impressions basilaires sont plus notables et plus verticales, ses élytres sont moins atténuées en arrière, et les sillons marginaux du propectus sont distinctement élargis en arrière; enfin sa carène interoculaire est entière et fortement angulée au milieu en avant.

L'exemplaire sur lequel M. Blanchard a fait sa description fait partie actuellement de la collection du Musée de Paris. Elle est indiquée de Banda (île Ternate). J'en possède un second individu pris par M. Wallace également à Ternate.

6. F. PICTUS.

(Pl. 13, fig. 9.)

Elongato-oblongus, postice fortiter attenuatus, nigro-piceus, pube subtili grisea sat dense tectus, sed cum capite, pronoti basi late, scutello elytrorumque vitta transversali, in sutura plus minusve sejuncta, pube albida multum densius tectis : fronte cum carina interoculari, medio late sejuncta, carinaque longitudinali notata : clypeo basi sat fortiter coarctato ; antennis ferrugineis, pube albida dense tectis ; pronoto latitudine paululum breviore, antice plus minusve fortiter attenuato, lateribus postice recto, sat dense punctato, basi obsolete biimpresso ; elytris a basi ad apicem sensim fortiter attenuatis, leviter sat dense punctatis ; subtus nigro-piceus, vel in prosterno et abdomine obscure rufo-brunneus ; propectoris

sulco margi nali postice nullo modo ampliato ; femoribus plus minusve infuscatis ; pedibus ferrugineis.

Long. 4 à 4 1/2 mill.

Corps oblong allongé, très-fortement atténué en arrière ; d'un noir pas très-brillant, rarement avec la suture un peu rougeâtre ; couvert d'une pubescence grise, fine et serrée, bien plus dense et plus blanchâtre et tranchant assez avec le reste pour faire tache sur la tête, la base du pronotum, l'écusson et un peu au-dessous du milieu des élytres, formant une bande transverse assez étroite, plus ou moins largement interrompue sur la suture. Tête à ponctuation médiocre, serrée et légèrement rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire largement interrompue au milieu, marqué de plus, dans son milieu, d'une petite carène longitudinale bien distincte se prolongeant en avant sur l'épistome. Ce dernier assez notablement rétréci à la base. Antennes ferrugineuses, recouvertes d'une pubescence blanchâtre très-serrée ; à quatrième article à peine plus court que le suivant ; ces deux réunis notablement plus longs que le sixième ; les suivants graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, assez notablement rétréci de la base au sommet, ou seulement dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière, avec son bord postérieur assez notablement sinueux ; marqué, au milieu de la base, de deux impressions très-légères entièrement cachées par la pubescence blanchâtre, et au milieu de celles-ci d'une petite ligne enfoncée longitudinale, très-légère ; couvert d'une ponctuation fine, assez peu serrée. Élytres très-fortement et graduellement atténuées de la base au sommet ; marquées seulement d'une strie juxta-suturale distincte ou à peine, avec quelques vestiges de stries obsolètes à la base ; assez finement et assez densément ponctuées non rugueuses. Dessous du corps entièrement noirâtre, avec le prosternum et l'abdomen un peu rougeâtres. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale à peu près graduellement rétrécie en arrière, sans carène longitudinale médiane vers l'extrémité. Dernier segment abdominal assez atténué en arrière, très-peu acuminé au bout. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses un peu rembrunies. Tarses ferrugineux.

Le *D. pictus* est trop remarquable par les taches blanchâtres, formées par sa pubescence, pour qu'il soit besoin de le distinguer des autres espèces du genre.

Il a été pris par M. Wallace à Dorey, à Waigiou et à Morty.

7. F. THORACICUS.

(Pl. 14, fig. 1.)

Elongato-oblongus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, pube subtili grisea parum dense, pronoti elytrorumque basi densius, vestitus; fronte cum carina interoculari, medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi fortiter coarctato; antennis rufo brunneis, basi nigro-infuscatis; pronoto latitudinis fere longitudine, antice tantum leviter attenuato, utrinque ante angulos posticos distincte sinuato, basi media linea longitudinali brevi impressa notato, sat dense punctato; elytris postice leviter attenuatis; stria juxta-suturali tantum notatis; leviter sat dense punctatis, basi rugulosis; subtus nigro-piceus; sulco marginali postice non ampliato; lobo prosternali medio longitudinaliter non carinato; pedibus rufo-brunneis, femoribus infuscatis; tarsis ferrugineis.

Long. 4 1/2 mill.

Corps oblong allongé, légèrement atténué, en arrière, d'un noir peu brillant; couvert d'une pubescence peu serrée, un peu grisâtre, plus serrée sur la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, non rugueuse, ou à peine tout à fait en avant. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire largement interrompue au milieu; sans trace de carène longitudinale médiane. Épistome assez notablement rétréci à la base. Antennes d'un brun rougeâtre, à premier article d'un noir de poix; le quatrième sensiblement plus court que le cinquième; ces deux réunis notablement plus longs que le suivant, les autres graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum aussi long que large, à peine rétréci tout à fait en avant, bien distinctement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; son bord postérieur assez notablement sinueux, marqué au milieu d'un petit sillon longitudinal assez court, mais bien distinct; couvert d'une ponctuation assez légère et assez dense. Élytres assez légèrement rétrécies en arrière, dans leur moitié postérieure; marquées seulement d'une strie juxta-suturale distincte; assez finement, mais assez densément ponctuées, surtout à la base, où elles sont un peu rugueuses. Dessous du corps d'un noir de

poix, assez notablement et non rugueusement ponctué. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale graduellement et assez notablement rétrécie en arrière, dans sa moitié postérieure ; sans carène longitudinale médiane. Dernier segment abdominal assez rétréci en arrière, mais non acuminé. Pattes d'un brun rougeâtre, avec les cuisses plus foncées. Tarses ferrugineux.

Cette espèce est remarquable par la forme de son pronotum aussi long que large, atténué seulement tout à fait au sommet et bien distinctement sinué au-dessus des angles postérieurs.

Elle a été découverte à Batchian par M. Wallace.

8. F. SUBQUADRATUS.

(Pl. 14, fig. 2.)

Elongato-oblongus, sat leviter attenuatus, nigro-brunneus opacus, pube flavescente sat dense vestitus ; fronte antice longitudinaliter carinata, et carina interoculari, medio anguste sejuncta, notata ; clypeo basi fortiter coarctato ; antennis ferrugineis, basi infuscatis ; pronoto latitudinis longitudine, antice tantum attenuato, lateribus subdilatato, ante angulos posticos vix sinuato, basi media linea longitudinali impressa, ante medium evanescente notato, dense rugoseque punctato ; elytris postice leviter attenuatis, stria juxta-suturali tantum notatis, fortiter dense rugoseque punctatis ; subtus nigro-piceus opacus ; propectoris sulco marginali postice non ampliato ; pedibus rufescentibus, femoribus infuscatis ; tarsis ferrugineis.

Long. 4 1/2 mill.

Corps oblong allongé, assez atténué en arrière, d'un noir de poix mat un peu brunâtre ; couvert d'une pubescence serrée, jaunâtre. Tête à ponctuation médiocre, serrée et à peine rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire moins largement interrompue au milieu ; marqué de plus, dans son milieu en avant, d'une carène longitudinale médiocre assez courte, ne se prolongeant pas en arrière jusqu'au vertex. Épistome notablement rétréci à la base. Antennes ferrugineuses, à premier article rembruni ; les suivants comme chez le précédent. Prono-

tum au moins aussi long que large, s'élargissant vers les deux tiers antérieurs et à peine rétréci tout à fait en avant, ce qui le rend très-légèrement sinué sur les côtés en arrière, avec son bord postérieur moins sinueux que chez le précédent; marqué, au milieu de sa base, d'un petit sillon longitudinal bien distinct et assez court, n'atteignant pas tout à fait le milieu de la longueur en avant; couvert d'une ponctuation assez forte, très serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement rétrécies en arrière, plus sensiblement dans leur moitié postérieure; marquées seulement d'une strie juxta-suturale distincte; notablement et densément ponctuées, notablement rugueuses transversalement. Dessous du corps d'un noir mat, assez fortement, surtout sur le prosternum, et un peu rugueusement ponctué. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale presque graduellement atténuée en arrière; sans carène longitudinale médiane à l'extrémité. Dernier segment abdominal assez rétréci en arrière, mais non acuminé. Pattes d'un brun rougeâtre, avec les cuisses noirâtres. Tarses ferrugineux.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente par sa ponctuation bien plus notable et surtout plus rugueuse, par la couleur jaunâtre de sa pubescence, par son pronotum moins rétréci en avant, moins sinué de chaque côté de sa base, etc.

Le *F. subquadratus* a été pris à Singapour par M. Wallace.

9. F. AUSTRALIS.

(Pl. 14, fig. 3.)

Elongato-oblongus, postice sat fortiter attenuatus, nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoti elytrorumque basi distinctiore, vestitus; fronte antice transversim carinata, carina medio plus minusve sejuncta vel sub integra; clypeo basi fortiter coarctato; antennis totis ferrugineis, vel basi plus minusve infuscatis; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem sat fortiter sensim attenuato, lateribus recto, basi media linea impressa non distincte notato, leviter, parum dense, non rugose punctato; elytris sensim, sat fortiter, postice attenuatis, distincte striatis; interstitiis convexis,

parum dense, rugulose punctàtis; subtus nigro-piceus vel rufo-brunneus; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 à 4 mill.

Corps oblong, assez allongé, notablement atténué en arrière; en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une très-fine et courte pubescence grisâtre, un peu plus apparente à la base des élytres et du pronotum. Tête à ponctuation assez fine et assez peu serrée. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire très-étroitement et quelquefois même à peine interrompue au milieu; assez convexe dans son milieu, mais sans trace de carène longitudinale bien distincte. Épistome très-notablement rétréci à la base. Antennes ferrugineuses entièrement ou avec le premier article plus ou moins rembruni et même noir. Longueur relative des articles comme chez les espèces précédentes. Pronotum un peu moins long que large, assez notablement et plus ou moins graduellement atténué en avant, droit sur les côtés en arrière, assez convexe, sans ligne enfoncée distincte au milieu de sa base ou n'en offrant qu'un vestige seulement; couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée, plus dense sur les côtés et non rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement atténuées en arrière; marquées de stries longitudinales assez fines, mais bien distinctes; leurs intervalles un peu convexes, finement et peu densément ponctués, mais transversalement rugueux, surtout à la base. Dessous du corps d'un noir de poix ou d'un brun rougeâtre; à ponctuation assez légère et non rugueuse. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale presque graduellement atténuée en arrière, sans carène longitudinale médiane. Dernier segment abdominal comme chez le précédent. Pattes entièrement d'un ferrugineux rougeâtre ou avec les cuisses plus foncées. Tarses ferrugineux.

Le *D. australis* commence la série des espèces à stries distinctes sur les élytres, et par ce caractère se distingue déjà facilement du précédent, avec lequel il ne peut être confondu en aucune manière, soit à cause de sa forme, soit à cause de sa ponctuation. Il est plus voisin du *D. substriatus*, dont il se distingue cependant aisément par sa taille plus petite, son pronotum plus atténué en avant, ses élytres plus rétrécies en arrière et la ponctuation des intervalles des stries moins dense et rugueuse.

Cet insecte a été rapporté par M. Wallace, qui l'a pris dans les îles Batchian, Waigiou et Dorey.

10. F. SUBSTRIATUS.

(Pl. 14, fig. 4.)

Oblongus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoti elytrorumque basi paulo distinctiore, vestitus; fronte antice transversim carinata, carina medio distincte sejuncta; clypeo basi sat coarctato; antennis rufo-ferrugineis, articulo primo nigro; pronoto latitudine vix breviore, antice tantum leviter attenuato, lateribus postice recto, basi media linea impressa brevi obsolete notato; leviter dense punctato non rugoso; elytris postice leviter attenuatis, distincte leviter striatis; interstitiis dense, non rugulose punctatis; subtus obscure nigro-brunneus; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus paulo infuscatis; tarsis ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps oblong, légèrement atténué en arrière; en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence grisâtre, un peu plus dense à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation fine et assez dense, nullement rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire distinctement interrompue au milieu; sans trace de carène longitudinale. Épistome assez notablement rétréci à la base. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, à premier article d'un noir de poix; le reste comme chez les précédents. Pronotum à peine moins long que large, légèrement atténué en avant, dans son tiers antérieur environ, droit sur les côtés en arrière; marqué, au milieu de sa base, d'une petite ligne enfoncée longitudinale, obsolète et très-courte; couvert d'une ponctuation fine, dense principalement sur les côtés et non rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure seulement; marquées de stries longitudinales fines et légères, moins distinctes vers l'extrémité; leurs intervalles densément ponctués non rugueux. Dessous du corps d'un brun noirâtre; assez finement et assez densément ponctué non rugueux. Sillon marginal du propectus à peine un peu plus large en arrière. Saillie prosternale et dernier segment abdominal comme chez le

précédent. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre, les cuisses un peu plus foncées. Tarses ferrugineux.

L'unique exemplaire que j'ai sous les yeux a été trouvé à Batchian par M. Wallace.

11. F. PUNCTICOLLIS.

(Pl. 14, fig. 5.)

Oblongus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, pube subtili griseo-flavescente vestitus ; fronte cum carina interoculari integra, et antice carina longitudinali media postice evanescente notata ; clypeo basi sat coarctato ; antennis rufo-ferrugineis ; pronoto latitudine vix breviore, antice leviter attenuato ; basi media linea longitudinali brevi notato, sat fortiter dense punctato, non rugoso ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis ; interstitiis sat dense, basi rugulose punctatis ; subtus rufo-brunneus ; pedibus rufo-ferrugineis ; tarsis ferrugineis.

Long. 6 mill.

Corps oblong, légèrement atténué en arrière; d'un noir de poix mat; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence d'un gris un peu jaunâtre, un peu plus dense à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire entière, légèrement arquée en avant, offrant de plus une carène longitudinale médiane partant du milieu de cette dernière et se prolongeant en arrière jusqu'au milieu du vertex. Épistome peu notablement rétréci à sa base. Antennes en entier d'un ferrugineux rougeâtre, comme chez les espèces précédentes. Pronotum un peu moins long que large, très-légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière, marqué au milieu de sa base d'une petite impression longitudinale très-courte, couvert d'une ponctuation assez forte et très-serrée, mais non rugueuse. Élytres peu atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, marquées de stries distinctes; leurs intervalles assez notablement et assez densément ponctués, légèrement rugueux transversalement, surtout à la base. Dessous du corps d'un brun

rougeâtre. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale comme chez le précédent. Dernier segment abdominal largement arrondi en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses ferrugineux.

Sans parler de sa taille sensiblement plus grande, cette espèce se distingue facilement de la précédente par la ponctuation de sa tête plus forte et plus dense, sa carène interoculaire entière, la carène longitudinale de son front plus marquée et la ponctuation de son pronotum bien plus notable et plus serrée.

Se trouve à Célèbes.

12. F. LATUS.

(Pl. 14, fig. 6.)

Oblongo-ovatus, ferrugineo-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; fronte antice transversim carinata, carina medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi sat lato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto multum breviore; pronoto latitudine distincte breviore, antice leviter attenuato, punctis subocellatis sat densis, punctisque minoribus minus dense tecto, transversim rugoloso, basi linea impressa nulla notato; elytris postice sat leviter attenuatis, distincte striatis, striis leviter punctatis non rugosis; subtus ferrugineo-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 6 1/2 mill.

Corps ovale-oblong, légèrement atténué en arrière; d'un brun ferrugineux; couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, assez dense. Tête à ponctuation assez notable, dense et un peu rugueuse. Front transversalement élevé de chaque côté, au-dessus de la base des antennes, en une carène s'arrêtant tout à fait à la base de l'épistome, et ne formant plus de carène interoculaire proprement dite; sans carène longitudinale distincte. Épistome aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes entièrement ferrugineuses, sensiblement plus longues que chez le *substriatus*; à quatrième article notablement plus court que le cinquième; les suivants proportionnellement plus allongés. Pronotum sen-

siblement moins long que large, légèrement atténué en avant, plus notablement dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière; marqué seulement à la base de deux petites fossettes peu profondes; sans trace de ligne longitudinale; couvert de points assez notables, un peu ocellés et assez serrés, et en outre, entre ceux-ci, de points plus petits, distinctement ruguleux transversalement. Élytres légèrement, mais presque graduellement atténuées en arrière, à stries assez marquées; leurs intervalles finement et peu densément ponctués non rugueux. Dessous du corps d'un brun ferrugineux. Sillon marginal du propectus très-légèrement élargi en arrière. Saillie prosternale graduellement atténuée en arrière. Dernier segment abdominal largement arrondi en arrière. Pattes ferrugineuses.

La forme élargie de cette espèce et sa couleur brun ferrugineux la rendent facile à reconnaître. Elle se fait remarquer en outre par son épistome large à la base, la ponctuation toute particulière de son pronotum et son dernier segment largement arrondi à l'extrémité.

M. Wallace l'a trouvée dans l'île Arou.

13. F. FULVUS Motschulsky.

(Pl. 14, fig. 7.)

Elongatus, postice attenuatus, fulvo-ferrugineus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter dense punctato; fronte ante oculos transversim carinata, carina medio distincte sejuncta; clypeo basi sat coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto subæquali; pronoto latitudine paulo breviore, a basi ad apicem subsensim attenuato, sat fortiter dense rugoseque punctato, basi media leviter bipunctato; elytris postice sat attenuatis, leviter striatis, interstiis sat dense punctatis, transversim rugulosis; subtus rufo-ferrugineus; pedibus ferrugineis.

Long. 6 à 7 mill.

Fornax fulvus Motsch., Essai d'un Catal. des Ins. de l'île de Ceylan, 23 (Bull. de Moscou, 1861, p. 117).

Corps allongé, assez atténué en arrière; d'un ferrugineux un peu fauve;

couvert d'une fine pubescence jaunâtre, assez dense. Tête à ponctuation assez notable, serrée et à peine rugueuse, tout à fait en avant. Front transversalement élevé, de chaque côté au-dessus de la base des antennes, en une carène qui s'étend un peu sur l'épistome, formant ainsi une carène interoculaire distinctement interrompue au milieu; sans trace de carène longitudinale médiane. Épistome assez notablement rétréci à la base, distinctement moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, assez longues, à quatrième article un peu plus long que large, subégal au suivant; les autres graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement et subgraduellement rétréci de la base au sommet, à peine comprimé sur les côtés en avant et légèrement convexe, assez peu défléchi à la base et marqué, au milieu de celle-ci, de deux points enfoncés assez légers; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres assez notablement et subgraduellement atténuées de la base au sommet, légèrement et finement striées; leurs intervalles assez finement et assez densément ponctués, légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Sillon marginal du propectus à peine un peu plus large en arrière. Saillie prosternale non ou à peine visiblement relevée entre les hanches et non infléchie ensuite en arrière; offrant, dans son milieu en arrière, une petite carène longitudinale très-fine. Dernier segment abdominal subgraduellement rétréci en arrière, terminé en pointe très-obtuse. Pattes ferrugineuses.

La forme allongée, la couleur plus claire, ainsi que la ponctuation distinguent facilement cette espèce de la précédente.

Le *D. fulvus* se trouve à Ceylan. J'ai dû à l'obligeance de M. Motschulsky la communication de son type. Le docteur Schaum m'en avait donné un exemplaire de la même localité, pris dans les montagnes.

14. F. ELEGANTULUS.

(Pl. 14, fig. 8.)

Elongatus, angustatus, fulvo-ferrugineus, postice fortiter attenuatus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense punctato; fronte ante oculos utrinque transversim carinata, carina late sejuncta;

clypeo basi minus coarctato ; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto æquali ; pronoto latitudine paulo breviore, basi utrinque sat fortiter dilatato, dein sensim attenuato, antice lateribus compresso, leviter parum dense punctato, non rugoso, basi media punctis nullis notato; elytris postice sensim fortiter attenuatis, leviter striatis, interstitiis parum dense, leviter punctatis ; subtus ferrugineus ; pedibus ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps très-étroit, allongé, assez notablement atténué en arrière ; d'un ferrugineux un peu fauve; couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre assez dense. Tête à ponctuation assez notable, assez serrée, à peine rugueuse. Front transversalement élevé, de chaque côté au-dessus de la base des antennes, en une carène assez largement séparée de l'opposée, ne dépassant pas la base de l'épistome ; sans trace de carène longitudinale médiane. Épistome presque aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, assez longues, à quatrième article notablement plus long que large, égal au suivant; les autres graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, assez large et même un peu renflé tout à fait à la base, puis fortement et assez brusquement rétréci, à partir de ce point, et assez notablement comprimé sur les côtes en avant, assez convexe dans son milieu, tout à fait en avant, et paraissant légèrement et graduellement déprimé en arrière, sans points enfoncés au milieu de sa base, mais défléchi transversalement d'une manière plus sensible que cela ne s'observe chez les autres espèces; couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres très-notablement et graduellement atténuées de la base au sommet, légèrement et finement striées; intervalles très-finement et peu densément ponctués, non ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux un peu fauve. Sillon marginal du propectus très-légèrement élargi en arrière. Saillie prosternale distinctement relevée entre les hanches, puis infléchie ensuite en arrière ; sans trace de petite carène longitudinale dans son milieu en arrière. Dernier segment abdominal subgraduellement et fortement rétréci en arrière, terminé en pointe assez aiguë. Pattes aussi d'un ferrugineux fauve.

La forme toute particulière de son pronotum, dilaté sur les côtés en arrière et fortement comprimé en avant, fait reconnaître aisément cette espèce. De plus la ponctuation de son pronotum est beaucoup plus

notable, plus dense et rugueuse; son lobe prosternal n'est pas relevé entre les hanches et est marqué d'une petite carène longitudinale très-légère.

Elle se trouve à Ceylan.

15. F. Dohrni.

(Pl. 14, fig. 9.)

Elongatus, sat angustatus, postice fortiter attenuatus, rufo-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter dense punctato; fronte ante oculos utrinque transversim carinata, carina late sejuncta; clypeo basi mediocriter coarctato; antennis ferrugineis articulo quarto quinto æquali; pronoto latitudine paululum breviore, a basi ad apicem sat fortiter subsensim attenuato, basi media obsolete bipunctato, leviter parum dense punctato; elytris fortiter, sensim, postice attenuatis, leviter striatis; interstitiis leviter, parum dense punctatis; subtus rufo-brunneus; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps allongé, très-étroit, fortement atténué en arrière; d'un brun noirâtre, devenant un peu rougeâtre dans la moitié postérieure des élytres; assez densément couvert d'une pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Front transversalement élevé, de chaque côté au-dessus de la base des antennes, en une carène ne dépassant pas la base de l'épistome, et par conséquent largement séparée de l'opposée. Épistome à peu près aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, assez longues, à quatrième article subégal au suivant. Pronotum un peu moins long que large, notablement et graduellement atténué de la base au sommet, très-légèrement comprimé sur les côtés en avant; marqué au milieu de la base de deux points enfoncés obsolètes; couvert d'une ponctuation fine, pas trop serrée et non rugueuse. Élytres fortement et graduellement atténuées de la base au sommet, très-légèrement striées, leurs intervalles assez finement et assez peu densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé. Sillon marginal du propectus à peine élargi en arrière. Saillie

prosternale nullement élevée entre les hanches, graduellement atténuée en arrière, sans trace de carène longitudinale. Dernier segment abdominal subgraduellement et assez fortement rétréci, terminé en une pointe un peu obtuse. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses ferrugineux.

Cette espèce se distingue facilement des deux précédentes par sa coloration d'un brun noirâtre, avec les élytres rougeâtres en arrière. Son pronotum se rapproche de la forme de celui du *fulvus*, mais il est plus notablement atténué en avant et très-légèrement ponctué, comme chez l'*elegantulus*, dont il est bien distinct par la forme. Enfin sa saillie prosternale n'est nullement relevée entre les hanches et n'offre aucun vestige de carène longitudinale.

Je dois à la générosité de M. Dohrn l'unique exemplaire connu de cette espèce, qui malheureusement n'a aucune indication précise de patrie.

16. F. SEPONENDUS.

Oblongus, sat elongatus, postice vix attenuatus, obscure nigro-brunneus sutura rufescente, pube flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari medio sejuncta, in clypei basi nulla, non longitudinaliter carinata; clypeo basi sat coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto æquali; pronoto latitudine paululum longiore, ad apicem tantum attenuato, lateribus basi recto, basi media obsolete bipunctato, leviter dense punctato, non rugoso; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis; interstitiis leviter, parum dense punctatis; subtus obscure rufo-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong, légèrement atténué tout à fait en arrière, d'un brun noirâtre, avec la suture distinctement rougeâtre; couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire interrompue au milieu, ne se prolongeant nullement sur la base de l'épistome; sans carène longitudinale. Épistome assez rétréci à la base, près de moitié plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article à peine plus long que large, subégal au cinquième; les articles huitième à

dixième un peu plus longs que larges; dernier près de deux fois plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, à peine atténué en avant, rétréci seulement d'une manière distincte dans son quart antérieur, droit sur les côtés; marqué au milieu de la base de deux points enfoncés distincts et d'un vestige de ligne très courte entre ceux-ci; couvert d'une ponctuation fine, mais serrée et non rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, bien distinctement striées dans toute leur étendue; les intervalles finement et peu densément ponctués, très-légèrement rugueux, seulement tout à fait à la base. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Saillie prosternale à peine relevée entre les hanches, atténuée graduellement en arrière; sans carène longitudinale médiane. Dernier segment abdominal graduellement atténué en arrière, terminé en pointe mousse, mais nullement comprimé. Pattes ferrugineuses.

La forme et la taille de cette espèce sont tellement différentes de celles de la précédente, qu'il me paraît bien inutile de l'en distinguer. Elle ressemble davantage, comme faciès, au *F. planus* de la division suivante; mais, sans parler de la structure des antennes, qui ne permet pas de les rapprocher, la ponctuation de la tête est beaucoup plus dense et rugueuse, le front n'a pas de carène interoculaire, etc.

Le seul exemplaire que je possède a été trouvé à Myzol par M. Wallace.

17. F. Clarkii.

(Pl. 15, fig. 1.)

Elongatus, subcylindricus, rufo-brunneus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari medio sejuncta, in clypei basi nulla, non longitudinaliter carinata; clypeo basi parum coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto minore; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, basi media linea longitudinali, usque ad medium producta distincte notato, sat dense, fortiter, rugoseque punctato; elytris subcylindricis in tertia parte postica leviter attenuatis, distincte striatis; insterstitiis sat dense, transversim rugose punctatis:

subtus rufo-brunneus ; abdominis segmento ultimo postice acuminato ; pedibus rufo-brunneis, tarsis dilutioribus.

Long. 9 1/2 mill.

Corps allongé, assez cylindrique, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, assez notablement convexe supérieurement, d'un brun rouge, couvert d'une fine pubescence jaunâtre assez dense. Tête à ponctuation forte, serrée et fortement rugueuse. Front à carène interoculaire interrompue au milieu, ne se prolongeant pas sur la base de l'épistome ; sans carène longitudinale médiane distincte. Épistome peu rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article sensiblement plus petit que le suivant. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière, très-légèrement, mais un peu brusquement rétréci dans son tiers antérieur seulement, avec ses angles postérieurs acuminés ; marqué au milieu de sa base d'une ligne enfoncée longitudinale assez notable, dépassant sensiblement le milieu en avant ; couvert d'une ponctuation assez forte, assez serrée et rugueuse, ou plutôt un peu granuleuse. Élytres subparallèles, un peu cylindriques, seulement dans leur tiers postérieur ; légèrement, mais bien distinctement striées ; leurs interva'les assez finement et assez densément ponctués, fortement ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun foncé un peu rougeâtre ; à ponctuation fine, serrée et à peine rugueuse, plus fine, moins serrée et nullement rugueuse sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale élevée entre les hanches, puis assez brusquement défléchie ensuite en arrière, sans carène longitudinale médiane, légèrement atténuée en arrière. Lames des hanches postérieures avec leur bord externe deux fois plus étroit seulement que la partie interne la plus large. Dernier segment abdominal assez notablement et presque graduellement atténué en arrière, subacuminé à l'extrémité. Pattes ferrugineuses ; tarses plus clairs.

Sa forme cylindrique, ainsi que sa taille et sa couleur d'un brun rouge, font facilement distinguer cette espèce des précédentes. Elle se fait remarquer en outre par son épistome peu rétréci à la base, par la ponctuation un peu granuleuse et la ligne enfoncée de son pronotum, qui se prolonge jusque au-delà du milieu.

Le seul exemplaire que je possède faisait partie de la collection de M. Clark, qui l'avait reçu de Tejuca.

18. F. SINUATUS.

(Pl. 15, fig. 2.)

Supra elongatus, obscure rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari medio sejuncta, in clypei basi nulla, longitudinaliter medio sat fortiter carinata; clypeo basi fortius coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto minore submoniliformi; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus postice recto, antice tantum leviter attenuato, basi media biimpresso, in medio longitudinaliter linea elevata obsolete notato, mediocriter, sat dense, lateribus tantum, vix rugose punctato; elytris postice ad apicem sat leviter attenuatis, distincte striatis; interstitiis sat dense et transversim rugulose punctatis; subtus nigro-brunneus; propleurarum triangulo exstus carinato; abdominis segmento ultimo apice distincte producto; pedibus ferrugineis, tarsis dilutioribus.

Long. 10 mill.

Corps allongé, assez atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre très-foncé, couvert d'une fine pubescence jaunâtre assez dense. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front à carène interoculaire interrompue au milieu, ne se prolongeant pas sur la base de l'épistome, mais se coudant assez brusquement pour suivre le bord externe de ce dernier; marqué, dans son milieu, d'une carène longitudinale partant du vertex et n'atteignant pas la base de l'épistome en avant. Épistome notablement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article notablement plus petit que le cinquième, à peine aussi long que large, moniliforme; les suivants graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum très-légèrement moins long que large, à côtés presque subparallèles, atténué seulement en avant à partir du tiers antérieur, pas distinctement sinué au-dessus des angles postérieurs; marqué, au milieu de sa base, de deux petits points enfoncés assez légers, et, entre ceux-ci, d'un vestige peu distinct de ligne élevée longitudinale qui se prolonge en avant presque jusqu'au bord antérieur, mais se trouve

interrompue assez souvent dans le cours de son étendue ; couvert d'une ponctuation médiocre, serrée, non rugueuse au milieu et très-légèrement sur les côtés. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, distinctement striées ; leurs intervalles assez finement et densément ponctués, ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation fine, assez serrée, non rugueuse, un peu moins fine et un peu plus serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-légèrement élargi en arrière. Saillie prosternale nullement élevée entre les hanches et non défléchie ensuite en arrière, sans carène longitudinale distincte. Lames des hanches postérieures avec leur bord externe très-étroit, plus de quatre fois plus que la partie interne la plus large ; de plus, l'angle formé par la dilatation interne est bien plus aigu que chez le *Clarkii*. Dernier segment abdominal atténué en arrière, puis comprimé tout à fait à l'extrémité et brusquement terminé en pointe, qui dépasse sensiblement l'extrémité des élytres. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarses.

Cette espèce n'offre qu'une certaine analogie de forme avec la précédente, car elle s'en éloigne par un très-grand nombre de caractères. Son épistome est deux fois plus rétréci à la base, son front est caréné longitudinalement, son pronotum est assez fortement rugueux, les lames des hanches postérieures sont bien plus rétrécies en dehors, etc.

Le *F. sinuatus* se trouve à Cayenne.

19. F. VIRGINUM.

Elongatus, postice sat attenuatus, rufo-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus ; capite, fronte et clypeo ut in precedenti ; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto valde minore, non moniliformi ; pronoto latitudine breviore, antice attenuato, linea longitudinali media nulla notato, subtiliter densius punctato, lateribus tantum vix ruguloso ; elytris postice sat attenuatis, distincte striatis, interstitiis parum dense, sed subtilius punctatis ; subtus rufo-brunneus ; propleurarum triangulo extus carina nulla notato ; abdominis segmento ultimo apice tantum subacuminato ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 8 1/2 mill.

Corps assez allongé, assez atténué en arrière, peu convexe supérieure-

ment, d'un brun rouge, couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Front comme chez le précédent ; épistome de même. Antennes ferrugineuses, à quatrième article notablement plus petit que le cinquième, un peu plus long que large et nullement moniliforme. Pronotum un peu moins long que large, légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière, offrant à peine quelque vestige de deux points enfoncés à la base, sans trace de ligne longitudinale distincte ; couvert d'une ponctuation plus fine et plus serrée que chez le *sinuatus*, mais à peine rugueuse, sur les côtés seulement. Élytres assez atténuées dans leur moitié postérieure, distinctement striées; leurs intervalles très-finement et peu densément ponctués, à peine rugueux seulement tout à fait à la base. Dessous du corps d'un brun rouge luisant, à ponctuation très-fine, assez serrée, moins fine, mais notablement plus serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus distinctement élargi en avant, n'étant plus limité en dedans par la carène du bord externe du triangle des propleures, qui est effacée. Saillie prosternale et lames des hanches postérieures comme chez le *sinuatus*. Dernier segment abdominal graduellement atténué en arrière, terminé en une pointe peu saillante et obtuse. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarses.

Notre *F. virginum* se distingue des espèces voisines par l'absence de carène au bord externe du triangle des propleures. On ne peut pas, d'ailleurs, le confondre avec le précédent, à cause de la ponctuation plus fine de son pronotum, de l'absence de ligne élevée médiane, du dernier segment abdominal non prolongé en longue pointe en arrière, etc.

L'exemplaire que je décris a été trouvé à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. Bates.

20. F. STRIATULUS.

(Pl. 15, fig. 3.)

Præcedenti valde affinis, sed carina interoculari medio integra, pronoto fortius punctato, propleurarum triangulo extus distincte carinato, abdominis segmento ultimo postice fortius producto, bene distinctus.

Long. 9 1/2 mill.

Extrêmement voisin de l'espèce précédente, mais cependant bien dis-

tinct par les caractères suivants : Front séparé distinctement de l'épistome par une carène interoculaire entière ; ponctuation du pronotum sensiblement plus forte et très-serrée ; ce dernier offrant un vestige de dépression longitudinale au-dessus du milieu de sa base ; intervalles des stries des élytres plus rugueusement ponctués. Sillon marginal du propectus limité, en dehors en arrière, par la carène du bord externe du triangle des propleures. Dernier segment abdominal prolongé en pointe postérieurement, dépassant un peu l'extrémité des élytres.

M. Bates a pris cette espèce à Ega, dans les Hautes-Amazones. M. le docteur Gemminger m'en a communiqué un exemplaire du Musée de Munich, indiqué comme du Brésil.

21. F. SALAX.

(Pl. 15, fig. 4.)

Sat elongatus, nigro vel rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte cum carina interoculari medio late sejuncta, in medio longitudinaliter carinata ; clypeo basi sat coarctato ; antennis obscure rufo-brunneis vel ferrugineis, articulo quarto quinto multo breviore, non moniliformi ; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, antice paululum attenuato, basi media leviter biimpresso, mediocriter sat dense punctato non rugoso ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense transversim rugulose punctatis ; subtus nigro-brunneus vel ferrugineus ; propleurarum triangulo extus carinato ; abdominis segmento ultimo apice fortiter prolongato ; pedibus tarsisque ferrugineis vel obscure rufo-brunneis.

Long. 10 à 12 mill.

Corps assez allongé, légèrement atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur, couvert d'une pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front à carène interoculaire interrompue au milieu, ne se prolongeant nullement sur la base de l'épistome ; marqué en outre au milieu d'une carène longitudinale partant du vertex et n'atteignant pas la base

de l'épistome en avant. Ce dernier près de deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun obscur ou ferrugineuses, à quatrième article sensiblement moins long que le cinquième, un peu plus long que large, nullement moniliforme. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, peu atténué en avant dans sa moitié antérieure; marqué au milieu de la base de deux points enfoncés assez légers; sans trace de sillon longitudinal; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, distinctement striées, leurs intervalles assez finement et assez densément ponctués, ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou bien rougeâtre, à ponctuation très-fine et serrée, nullement rugueuse, à peine moins fine, mais un peu plus serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement ou à peine élargi en arrière, limité en dedans par la carène externe du triangle des propleures. Saillie prosternale nullement élevée entre les hanches et non défléchie ensuite en arrière, légèrement déprimée dans son milieu, sans trace de carène longitudinale médiane. Lames des hanches postérieures avec leur bord externe très-étroit, comme chez le *sinuatus*. Dernier segment abdominal assez fortement comprimé sur les côtés en arrière, relevé dans son milieu en une carène obtuse qui se prolonge postérieurement et forme une pointe qui dépasse notablement l'extrémité des élytres. Pattes ferrugineuses ou d'un brun obscur. Tarses de même.

Le *D. salax* offre quelque ressemblance avec l'espèce précédente pour la forme et pour le faciès, mais il est cependant bien facile de l'en distinguer. Sa carène interoculaire frontale est largement interrompue et son abdomen se termine en une pointe bien plus notable que chez le *D. striatulus*.

Il se trouve à Saint-Paul et à Cayenne. M. le comte de Mniszech m'en a communiqué un individu de cette dernière localité.

22. F. Lacerda.

(Pl. 15, fig. 5.)

Sat elongatus, nigro-brunneus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari, in

medio clypei subtiliore, vix distincta, carina longitudinali nulla notato ; clypeo basi sat coarctato ; antennis rufo-ferrugineis, articulo quarto quinto multum breviore ; pronoto latitudine breviore, lateribus postice leviter sinuato, antice leviter attenuato, angulis posticis intus recurvis, basi media non distincte impresso, mediocriter sat dense punctato ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense rugulose punctatis ; subtus obscure rufo-brunneus ; abdominis segmento ultimo apice tantum acuminato, non producto ; pedibus rufo-brunneis ; tarsis ferrugineis.

Long. 11 mill.

Corps assez allongé, légèrement atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre devenant un peu rougeâtre sur les élytres, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, assez serrée et un peu rugueuse. Front avec sa carène interoculaire paraissant assez largement interrompue sur la base de l'épistome, mais offrant cependant en cet endroit une petite carène transverse beaucoup plus fine reliant les deux parties opposées de la carène interoculaire ; sans trace bien distincte de carène longitudinale médiane. Épistome assez rétréci à la base, près de moitié plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, à quatrième article notablement plus court que le cinquième, un peu plus long que large et nullement moniliforme. Pronotum moins long que large, très-légèrement, mais distinctement sinué sur les côtés en arrière, légèrement rétréci en avant, dans sa moitié antérieure seulement, avec ses angles postérieurs un peu rentrants ; légèrement déprimé au milieu de sa base, sans impression bien distincte ; couvert d'une ponctuation peu notable, serrée et nullement rugueuse sur son disque. Élytres assez légèrement atténuées en arrière, à épaules saillantes, distinctement striées ; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, très-légèrement ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre très-foncé, presque noirâtre, à ponctuation fine et assez serrée, non rugueuse. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale non relevée entre les hanches et nullement déprimé dans son milieu. Lames des hanches postérieures comme chez le *salax*. Dernier segment abdominal fortement, mais subgraduellement rétréci en arrière, non comprimé et non prolongé en arrière en longue pointe obtuse. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses un peu plus clairs.

Le *F. Lacerda* se reconnaît facilement du précédent à son front dépourvu de carène longitudinale, à son pronotum légèrement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, qui sont distinctement rentrants; aux épaules des élytres légèrement saillantes, et de plus à son dernier segment abdominal rétréci, mais non prolongé en longue pointe en arrière.

Cette espèce m'a été envoyée de Bahia par mon ami M. de Lacerda, auquel je suis heureux de la dédier.

23. F. BADIUS Melsheimer.

(Pl. 15, fig. 6.)

Sat elongatus, obscure rufo-brunneus vel ferrugineus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter, sat dense, plus minusve rugose punctato; fronte cum carina interoculari medio late et distincte sejuncta, longitudinaliter non vel perquam obsolete carinata; clypeo basi mediocriter coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto breviore; pronoto latitudinis fere longitudine, antice tantum, vel in parte media, leviter attenuato, lateribus postice recto; angulis posticis rectis basi media obsolete biimpresso, interdum linea longitudinali lævi plus minusve distincta notato, sat dense plus minusve subrugose punctato; elytris postice subsensim, sat leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense vix subrugulose punctatis; subtus rufo-brunneus vel ferrugineus; sulco marginali postice non ampliato; propleurarum margine postica externa duplo breviore; abdominis segmento ultimo apice tantum acuminato; pedibus rufo-brunneis vel ferrugineis.

Long. 8 à 11 mill.

Dirhagus badius Melsh., Proced. Acad. Nat. Sc. of Philadel., 1846, II, 150.

Fornax badius Leconte, Revis. of the Elateridæ of the Unit. States, 416 (Amer. Phil. Trans., X, 1853).

— — Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., 1866, 44.

Corps assez allongé, légèrement atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre foncé, quelquefois même un peu noirâtre, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, assez serrée et plus ou moins rugueuse. Front avec sa carène interoculaire largement interrompue au milieu sur la base de l'épistome, sans carène longitudinale bien distincte dans son milieu, ou tout au plus avec un léger vestige peu distinct. Épistome légèrement rétréci à la base seulement, un peu plus étroit en cet endroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre obscur ou ferrugineuses, à quatrième article notablement plus petit que le cinquième, notablement plus long que large. Pronotum plus long que large, droit sur les côtés en arrière ou à peine visiblement sinué; rétréci en avant, seulement tout à fait au sommet chez les uns, ou dans leur moitié antérieure chez les autres, avec ses angles postérieurs droits, nullement rentrants en dedans; marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés et, chez quelques-uns, d'une petite ligne longitudinale médiane, lisse, très légère et ne dépassant jamais la moitié antérieure; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée et plus ou moins légèrement rugueuse, surtout sur les côtés. Élytres assez légèrement et presque subgraduellement atténuées en arrière, distinctement striées; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, non ou à peine ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé ou même ferrugineux, à ponctuation assez fine et assez serrée, non rugueuse, un peu plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Triangle des propleures avec son bord postérieur environ deux fois plus court que son bord externe. Saillie prosternale très-légèrement impressionnée dans son milieu, puis à peine déprimée en arrière des hanches. Lames des hanches postérieures comme chez les précédents. Dernier segment abdominal plus ou moins graduellement rétréci en arrière et subacuminé à l'extrémité, mais jamais terminé en arrière par une longue pointe saillante. Pattes d'un brun rougeâtre ou ferrugineuses. Tarses de même.

Cet insecte diffère du précédent par sa taille beaucoup plus grande, par l'absence de la petite carène transverse du milieu de l'épistome qui relie ensemble les deux bouts de la carène interoculaire, par son pronotum plus long avec ses angles postérieurs non rentrants, les épaules non saillantes, la saillie prosternale légèrement déprimée dans son milieu et en arrière des hanches, et enfin par le bord postérieur du triangle des propleures, qui est beaucoup plus court.

Cette espèce paraît assez répandue dans les collections. Elle se trouve

en Géorgie, dans le Tennessée et à la Nouvelle-Orléans. M. Sallé l'a prise sous des écorces, dans cette dernière localité, au mois de mai.

M. Leconte, dans sa Révision des Élatérides des États-Unis (p. 150), publiée en 1853, rapporte avec doute le *rufipes* de Melsheimer à cette espèce, et, dans son Catalogue des Coléoptères de l'Amérique du Nord, publié en 1866 (p. 44), place l'espèce de Melsheimer à la suite du *Fornax badius* comme en étant distincte.

Une note manuscrite du docteur Horn, que me communique à l'instant M. Leconte, vient lever tous les doutes, car le *rufipes* Melsh. ne rentre pas dans le genre *Fornax*.

24. F. MERIDIANUS.

(Pl. 15, fig. 7.)

Sat elongatus, rufo-brunneus, in capite pronotoque valde infuscatus, pube flavescente vestitus ; capite mediocriter, sat dense, non rugose punctato ; fronte cum carina interoculari medio anguste sejuncta, longitudinaliter non carinata ; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto breviore ; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice vix subsinuato, a basi ad apicem leviter subsensim attenuato, basi media transversim leviter depresso, sat leviter, parum dense non rugose punctato ; elytris basi ad apicem sat attenuatis, leviter striatis, interstitiis sat dense, non rugulose punctatis ; subtus rufobrunneus ; sulco marginali postice distincte ampliato ; propleurarum margine postica, externa multum breviore ; abdominis segmento ultimo apice obtuse acuminato ; pedibus ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps assez allongé, assez atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un brun rouge, avec la tête et le pronotum sensiblement plus foncés; couvert d'une pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation moins notable et moins serrée que chez le *badius* et nullement rugueuse. Front avec sa carène interoculaire notable, passant très-visiblement sur la base de l'épistome, mais étroitement interrompue au milieu, sans

carène longitudinale médiane. Épistome assez notablement rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article notablement plus court que le cinquième, un peu plus long que large. Pronotum à peine moins long que large, à peine visiblement sinué sur les côtés en arrière, légèrement et subgraduellement rétréci de la base au sommet, avec ses angles postérieurs droits, transversalement déprimé à sa base, mais sans impression bien distincte; couvert d'une ponctuation assez légère, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement atténuées de la base au sommet; légèrement striées; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, non ruguleux transversalement ou à peine tout à fait à la base. Dessous du corps d'un brun rouge, à ponctuation très-fine et serrée, non rugueuse, pas plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus distinctement élargi en arrière. Bord postérieur du triangle des propleures près de deux fois plus court que le bord externe. Saillie prosternale peu distinctement déprimée dans son milieu et non relevée entre les hanches. Lames des hanches postérieures comme chez les précédents. Dernier segment abdominal fortement et graduellement rétréci en arrière et nullement prolongé en pointe en arrière. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce se reconnaît facilement à la coloration beaucoup plus foncée de sa tête et de son pronotum. Elle diffère en outre de la précédente par la ponctuation non rugueuse et plus fine de sa tête et de son pronotum, sa carène interoculaire bien plus avancée sur l'épistome, son sillon marginal élargi en arrière, etc.

On la trouve à Cayenne.

25. F. ADDITUS.

Elongatus, fulvo-ferrugineus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi parum coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto multo breviore; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem leviter attenuato, basi media distincte biimpresso, carinaque præscutellari brevi notato, sat fortiter, dense, rugulose punctato; elytris postice tantum attenuatis, distincte striatis, interstitiis subtiliter sat dense punctatis; subtus rufo-ferrugineus; sulco mar-

ginali postice non ampliato ; propleurarum margine postica externa vix breviore ; abdominis segmento ultimo apice obtuse acuminato ; pedibus ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps allongé, légèrement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un ferrugineux fauve assez mat, couvert d'une pubescence jaunâtre dense. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire peu saillante, ne passant pas sur la base de l'épistome et largement interrompue au milieu ; sans trace de carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base, où il est presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article notablement plus petit que le cinquième, sensiblement plus long que large. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, assez légèrement, mais subgraduellement atténué de la base au sommet, avec ses angles postérieurs droits en arrière ; offrant, au milieu de sa base, deux points enfoncés bien distincts, et entre ceux-ci une petite carène préscutellaire assez légère, mais cependant distincte, qui n'atteint pas le milieu en avant ; couvert d'une ponctuation notable, serrée et légèrement rugueuse, surtout sur les côtés. Élytres légèrement atténuées en arrière, dans leur tiers postérieur seulement, distinctement striées ; leurs intervalles finement et assez peu densément ponctués, non rugueux transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux un peu rouge, à ponctuation fine et non rugueuse, plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Bord postérieur du triangle des propleures un peu plus court seulement que le bord externe. Saillie prosternale visiblement impressionnée dans son milieu en arrière. Dernier segment abdominal fortement et graduellement rétréci en arrière, nullement prolongé en longue pointe à l'extrémité. Pattes ferrugineuses.

Sans parler de la couleur uniforme, plus claire et plus mate, qui distingue à première vue cette espèce de la précédente, elle présente un grand nombre d'autres caractères différentiels. La base de son épistome est bien plus large et sa carène interoculaire beaucoup plus largement interrompue ; la ponctuation de sa tête et de son pronotum est beaucoup plus notable et plus rugueuse, et le bord postérieur du triangle de ses propleures est bien plus long.

L'exemplaire unique que j'ai sous les yeux vient de la Nouvelle-Hollande et fait partie de la collection du Musée de Stockholm.

26. F. WESTERMANNI.

Oblongo-elongatus, nigro-brunneus, pube flavescente dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari medio sat late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi paululum coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto subæquali, conjunctis sexto non longioribus; pronoto latitudine breviore, in parte media antica leviter attenuato, basi media leviter biimpresso, carina nulla notato, mediocriter, sat dense, non rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis subtiliter, sat dense, transversim subrugulose punctatis; subtus obscure rufo-brunneus; sulco marginali postice leviter ampliato; propleuram margine postica externa vix breviore; abdominis segmento ultimo apice subcompresso, sed non longe prolongato; pedibus ferrugineis.

Long. 12 mill.

Corps oblong allongé, peu atténué en arrière, médiocrement convexe, d'un brun obscur presque noir, couvert en dessus d'une pubescence jaune assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire assez largement interrompue au milieu, passant à peine sur la base de l'épistome; sans carène longitudinale distincte. Épistome seulement un peu plus étroit à la base que la partie comprise entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à premier article un peu rougeâtre, le quatrième un peu plus court que le second, pas plus long que large; le cinquième à peine plus long que le quatrième, ces deux réunis égalant à peine la longueur du sixième; le septième plutôt un peu plus court que le précédent; les suivants graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure seulement; marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés assez légers, mais sans trace de carène prescutellaire; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse sur le disque. Élytres légèrement atténuées en arrière, surtout dans leur moitié postérieure, assez notablement striées; leurs intervalles assez finement, mais assez densément ponctués et légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre

foncé, très-finement ponctué non rugueux, plus notablement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus légèrement élargi en arrière. Bord postérieur du triangle des propleures un peu plus court seulement que le bord externe. Saillie prosternale légèrement déprimée dans son milieu en arrière. Dernier segment abdominal assez notablement rétréci en arrière, très-légèrement comprimé au bout et terminé en pointe courte et obtuse qui dépasse à peine les élytres. Pattes ferrugineuses.

Sa couleur presque noire et sa taille plus de deux fois plus grande font reconnaître cet insecte à première vue. Il offre une structure d'antennes qui le distingue de tous les précédents.

Je n'en ai vu qu'un exemplaire provenant du Brésil et faisant partie actuellement du Musée de Stockholm.

27. F. Fairmairei.

Oblongo-elongatus, fulvo-brunneus, pube flavescente dense tectus; capite sat fortiter, dense, plus minusve rugose punctato; fronte cum carina interoculari, medio sat late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi sat coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto valde breviore, conjunctis sexto multum longioribus; pronoto latitudine paululum breviore, antice leviter subsensim attenuato, basi media obsolete biimpresso, subtiliter, parum dense, non rugose punctato; elytris postice, leviter, subsensim attenuatis, distincte striatis; interstitiis subtiliter, sat dense, transversim subrugulose punctatis; subtus rufo-brunneus; sulco marginali postice vix ampliato; propleurarum margine postica externa multum breviore; abdominis segmento ultimo apice sat fortiter compresso, distincte producto; pedibus ferrugineis.

Long. 10 à 11 mill.

Corps oblong allongé, assez atténué en arrière, légèrement convexe, d'un brun fauve clair, densément recouvert d'une pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, mais plus ou moins rugueuse. Front avec sa carène interoculaire passant à peine sur la base de l'épistome et assez largement interrompue au milieu; sans trace de carène longitudinale. Épistome notablement plus étroit à la base que l'espace compris

entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article notablement plus court que le cinquième, sensiblement plus long que large; ces deux réunis beaucoup plus longs que le sixième; celui-ci subégal au suivant; du septième au dixième graduellement plus longs. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure ou presque graduellement à partir de la base; marqué au milieu de celle-ci de deux points enfoncés extrêmement légers et sans trace de carène préscutellaire; couvert d'une ponctuation très-fine, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres assez légèrement, mais subgraduellement atténuées en arrière; bien distinctement striées; leurs intervalles assez finement et assez densément ponctués, très-légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, assez finement ponctué non rugueux, à peine plus notablement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-légèrement élargi en arrière. Bord postérieur du triangle des propleures assez notablement plus court que l'externe. Saillie prosternale non distinctement déprimée dans son milieu en arrière. Dernier segment abdominal notablement rétréci en arrière, assez fortement comprimé vers l'extrémité et terminé par une pointe assez courte, mais bien distincte, qui dépasse sensiblement les élytres. Pattes ferrugineuses.

Facile à distinguer du précédent par sa couleur bien plus claire, ses antennes à quatrième article bien plus petit que le cinquième, par la ponctuation très-fine et nullement rugueuse de son pronotum, etc.

Je possède un exemplaire de cette espèce, qui m'a été donné par mon ami M. Fairmaire comme provenant de Java. Depuis j'en ai vu un second faisant partie de la collection du Musée de Stockholm, où il est indiqué comme venant de Rio-Janeiro. Il est bien certain qu'il y a ici erreur de localité.

28. F. SUBACUMINATUS.

(Pl. 15, fig. 8.)

Elongatus, nigro vel obscure rufo-brunneus; pube subtili grisea paulo flavescente vestitus; capite sat fortiter, dense, rugose punctato; fronte cum carina interoculari medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi parum coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto

paulo breviore ; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, basi media obsolete biimpresso, sat dense, non rugose punctato ; elytris basi ad apicem sensim fortius attenuatis, leviter striatis, interstitiis sat dense punctatis, paululum rugulosis ; subtus nigro vel rufo-brunneus ; sulco marginali postice vix ampliato ; abdominis segmento ultimo apice fortiter compresso, dein prolongato.

Long. 6 1/2 à 10 mill.

Corps allongé, très-fortement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un brun noirâtre devenant quelquefois rougeâtre ; couvert en dessus d'une fine pubescence grise un peu jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire largement interrompue au milieu, sans trace de carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à premier article quelquefois un peu rembruni, à quatrième article un peu plus court que le cinquième, ces deux réunis bien plus longs que le sixième. Pronotum moins long que large, atténué légèrement seulement tout à fait en avant, droit sur les côtés en arrière ; marqué au milieu de sa base de deux petites impressions très-légères ; couvert d'une ponctuation assez légère, assez serrée et nullement rugueuse. Élytres très-fortement et graduellement atténuées en arrière, comme subtronquées tout à fait à l'extrémité ; légèrement striées, leurs intervalles finement et assez densément ponctués, non ou à peine rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou un peu rougeâtre, très-finement ponctué, un peu moins sur le prosternum, non rugueux. Sillon marginal du propectus à peine élargi en arrière, Saillie prosternale à peine déprimée dans son milieu en arrière. Dernier segment abdominal fortement comprimé de chaque côté en arrière, fortement convexe et terminé en pointe dans son milieu, ne touchant aux élytres que sur les côtés, de sorte qu'il est distinctement ouvert en arrière. Pattes d'un brun rougeâtre ou ferrugineuses. Tarses ferrugineux.

Le *D. subacuminatus* est facile à reconnaître à sa forme bien plus fortement atténuée en arrière, à son épistome moins rétréci à la base, et surtout à la forme de son dernier segment abbominal.

Il a été pris par M. Wallace à Dorey et à Céram.

29. F. TENUIS.

(Pl. 15, fig. 9.)

Elongatus, nigro-piceus ; pube subtili grisea paulo flavescente vestitus ; capite sat mediocriter, sat dense, non rugose punctato ; fronte cum carina interoculari medio late sejuncta, carinaque longitudinali notata ; antennis ferrugineis cum articulo primo infuscato, quarto quinto breviore, conjunctis sexto brevioribus ; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus postice recto, antice tantum paululum attenuato, basi obsolete biimpresso, sat dense non rugose punctato ; elytris basi ad apicem sensim fortiter attenuatis, leviter striatis, interstitiis leviter sat dense punctatis, vix subrugulosis ; subtus nigro-piceus ; sulco marginali abdominisque segmento ultimo ut in precedenti ; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus infuscatis ; pedibus ferrugineis.

Long. 5 à 5 1/2 mill.

Corps allongé, fortement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un noir de poix assez mat, couvert en dessus d'une pubescence grise un peu jaunâtre, plus serrée et plus apparente à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse. Front à carène interoculaire largement interrompue au milieu, marqué en outre d'une carène longitudinale médiane bien distincte, prolongée en arrière sur le vertex. Épistome peu rétréci à la base, où il est aussi large environ que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, très-légèrement renflées vers le sommet, à premier article fortement rembruni, le quatrième plus court que le cinquième, ces deux réunis bien plus longs que le sixième. Pronotum un peu moins long que large, très-légèrement atténué seulement tout à fait en avant, droit sur les côtés en arrière ; marqué au milieu de sa base de deux petites impressions très-légères ; couvert d'une ponctuation assez fine, assez serrée et nullement rugueuse. Élytres très-fortement et subgraduellement atténuées en arrière, comme subtronquées tout à fait à l'extrémité ; très-légèrement striées ; leurs intervalles finement et assez peu densément ponctués, non ou à peine rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, très-finement ponctué, un peu moins sur le prosternum, non rugueux.

Sillon marginal du propectus non ou à peine élargi en arrière. Saillie prosternale comme chez le précédent, ainsi que le dernier segment abdominal. Pattes d'un brun noirâtre, avec les jambes un peu ferrugineuses. Tarses ferrugineux.

Cet insecte se distingue facilement du précédent par la carène longitudinale de son front.

Il provient de Céram, où il a été découvert par M. Wallace.

30. F. PARVULUS.

(Pl. 16, fig. 1.)

Elongato-oblongus, supra fulvo-ferrugineus, pube flavescente vestitus ; capite mediocriter, sat dense, rugulose punctato ; fronte cum carina interoculari medio anguste sejuncta, non longitudinaliter carinata ; clypeo basi parum coarctato ; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto subæquali, conjunctis sexto non longioribus ; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, antice leviter attenuato, basi media transversim depresso ; sat dense, paulum rugose punctato ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense ruguloseque punctatis ; subtus rufo-ferrugineus ; sulco marginali postice leviter ampliato ; abdominis segmento ultimo apice late rotundato ; pedibus ferrugineis.

Long. 5 1/2 mill.

Corps oblong allongé, légèrement atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un ferrugineux fauve, couvert d'une pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et légèrement rugueuse. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, n'offrant point de carène longitudinale médiane, mais avec sa carène interoculaire passant visiblement sur la base de l'épistome et étroitement interrompue au milieu. Épistome peu rétréci à la base, où il est au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article petit, pas plus long que large; le cinquième subégal, pas plus longs les deux ensemble que le sixième. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, très-légèrement

rétréci en avant, transversalement déprimé à sa base; sans impressions distinctes; couvert d'une ponctuation médiocre assez serrée et très-légèrement rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, distinctement striées; leurs intervalles à ponctuation assez fine et peu dense, légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, à ponctuation assez fine et assez serrée, plus forte et peu serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus légèrement élargi en arrière. Saillie prosternale légèrement relevée entre les hanches et légèrement défléchie ensuite. Dernier segment abdominal largement arrondi au bout.

Cet insecte se distingue très-aisément des précédents par la structure toute particulière de ses antennes, dont les articles quatrième et cinquième ne sont pas plus longs, pris ensemble, que le sixième, et en outre par son dernier segment abdominal largement arrondi en arrière.

L'unique exemplaire que je possède vient de la collection de feu M. Clark, qui l'avait reçu de Victoria (Australie).

a a. *Antennes à deuxième article toujours sensiblement plus court que le quatrième.*

(Cette division comprend tout le reste des espèces du genre *Fornax*.)

31. F. SUPERBUS.

(Pl. 16, fig. 5.)

Elongato-oblongus, postice fortiter sensim attenuatus, supra læte fulvo-ferrugineus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato, non rugoso; fronte subconvexa, antice depressa, cum carina interoculari paulo distincta, medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi lato; antennarum articulis, primo, secundo tertioque basi ferrugineis, aliis nigris; pronoto latitudine parum breviore, antice attenuato, angulis posticis apice subobtusis, basi media biimpresso, in medio linea longitudinaliter impressa notato, subtiliter dense punctato;

elytris postice sensim sat fortiter attenuatis, distincte striatis, apice non dentatis, interstitiis convexis, subtiliter dense punctulatis ; subtus fulvo-ferrugineus ; abdominis segmento ultimo postice truncato ; pedibus fulvo-ferrugineis.

Var. *Antennis totis ferrugineis.*

Long. 12 à 16 mill.

Corps oblong allongé, assez fortement et graduellement atténué en arrière, à peine convexe supérieurement, d'un beau ferrugineux un peu fauve, assez luisant, couvert d'une pubescence jaune serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre ou plutôt assez fine, assez serrée et nullement rugueuse ou à peine, tout à fait en avant, contre le bord antérieur de l'épistome. Front assez notablement convexe, légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale médiane, avec sa carène interoculaire très-légère, ne passant nullement sur la base de l'épistome, largement interrompue au milieu. Épistome notablement plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes avec les deux premiers articles et la base du troisième d'un beau rouge ferrugineux, les suivants d'un noir de poix, filiformes; à troisième article notablement plus long que le suivant, les autres augmentant très-légèrement de longueur. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci en avant dans sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs un peu mousses tout à fait à l'extrémité; marqué à la base de deux impressions bien distinctes et offrant dans son milieu une ligne enfoncée longitudinale effacée en avant et en arrière; couvert d'une ponctuation fine, serrée et nullement rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière, nullement convexes dans leur milieu, légèrement striées; leurs intervalles assez convexes, couverts d'une ponctuation très-serrée et nullement rugueuse; terminées en pointe à l'extrémité et très-légèrement déhiscentes tout à fait en arrière. Dessous du corps d'un beau ferrugineux fauve, à ponctuation très-fine, serrée, pas plus forte, mais un peu moins serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale très-légèrement convexe, nullement impressionnée à la base, légèrement atténuée en arrière, puis plus brusquement rétrécie à partir du bord postérieur des hanches et terminée en pointe. Épipleures des élytres assez larges, s'atténuant en arrière à partir du milieu des épisternums métathoraciques,

sensiblement plus larges que ces dernières, limitées en dehors par une ligne assez fine, mais distincte, nullement sillonnées. Lames des hanches postérieures très-fortement angulées en arrière, leur angle étant prolongé en pointe en arrière. Dernier segment abdominal échancré en demi-cercle à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux fauve. Ongles épaissis à la base.

Var. Antennes entièrement ferrugineuses.

Cet insecte ne ressemble qu'au suivant, car sa coloration et son faciès sont tellement différents de ceux des autres *Fornax*, que toute confusion est impossible.

Le comte de Castelnau m'en a communiqué un exemplaire pris par lui dans la presqu'île des Malais, et j'en ai vu un second individu dans la belle collection du comte de Mniszech.

Je possède la variété à antennes entièrement ferrugineuses, qui provient de Java, et je l'ai vue aussi de cette même localité au Musée de Bruxelles.

32. F. MIRABILIS.

(Pl. 16, fig. 6.)

Supra late ferrugineo-rufus, cum pronoti macula antica semi-circulari, scutello, elytrorum basi vittaque transversali medio sinuata, maculisque duabus oblongis subapicalibus nigris ; pube subtili flavescente dense vestitus ; capite mediocriter sat dense punctato ; fronte sat convexa, antice medio subdepressa, cum carina interoculari vix distincta, medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata ; clypeo basi lato ; antennis nigris, articulis primo et secundo ferrugineis ; pronoto latitudine paululum breviore, antice sat attenuato, angulis posticis subobtusis, basi media biimpresso, mediocriter sat dense punctato, non rugoso ; elytris postice sensim fortiter attenuatis, subobsolete striatis, interstitiis basi tantum convexis, leviter sat dense punctatis ; subtus dilute ferrugineo-rufus ; pedibus ferrugineis.

Long. 14 mill.

Corps oblong allongé, fortement et graduellement atténué en arrière, à peine convexe en dessus, d'un beau rouge ferrugineux brillant, marqué

au milieu, contre le bord antérieur du pronotum, d'une tache semi-circulaire peu étendue, avec son écusson, le milieu de la base des élytres, la large bande transverse échancrée au milieu et séparée par la suture qui se trouve un peu au-dessus du milieu, et la tache anté-apicale de chaque élytre, noirs; couvert d'une pubescence fine, serrée, d'un jaune flave. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Front assez notablement convexe, légèrement déprimé dans son milieu en avant, avec sa carène interoculaire à peine marquée, ne passant point sur la base de l'épistome; sans carène longitudinale médiane. Épistome un peu plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires, avec les deux premiers articles d'un rouge ferrugineux; troisième article sensiblement plus long que le quatrième, les suivants augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci dans sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs un peu mousses à l'extrémité; marqué à la base de deux petites impressions bien distinctes, sans trace de ligne enfoncée longitudinale; couvert d'une ponctuation médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres notablement et graduellement rétrécies en arrière, terminées en pointe à l'extrémité, où elles sont déhiscentes, à peine convexes, obsolétement striées, avec leurs intervalles un peu convexes, surtout à la base; couverts d'une ponctuation un peu plus fine seulement que celle du pronotum, assez serrée et nullement rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux très-clair, un peu testacé; avec les lames des hanches postérieures presque entièrement noires, à ponctuation assez fine et assez serrée, plus notable sur le prosternum. Sillon marginal nullement élargi en arrière. Saillie prosternale convexe, nullement impressionnée à la base, brusquement rétrécie en arrière à partir du bord postérieur des hanches, terminée en pointe à l'extrémité. Épipleures des élytres atténuées en arrière, surtout à partir du milieu des épisternums métathoraciques, pas plus larges que ces dernières, limitées en dehors par une ligne assez fine, mais distincte; non sillonnées. Lames des hanches postérieures fortement angulées en arrière, leur angle se prolongeant en pointe assez notable en arrière. Dernier segment ventral de l'abdomen échancré en demi-cercle à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux clair. Ongles épaissis à la base.

Très-facile à distinguer des autres espèces par son système de coloration tout spécial.

Ce joli insecte a été pris à Sarawak par M. Wallace.

33. F. VENUSTUS.

(Pl. 16, fig. 7.)

Supra dilute rufo-ferrugineus, cum elytris nigris; pube subtili, in capite pronotoque flava sed in elytris grisea, sat dense vestitus; capite leviter dense punctato; fronte antice transversim in medio subdepressa; cum carina interoculari vix distincta, medio late scjuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi lato; antennis nigris, articulis primo secundoque dilute ferrugineis; pronoto latitudine vix breviore, antice tantum leviter attenuato, lateribus recto, angulis posticis subacuminatis, basi media biimpresso, leviter dense punctato, non rugoso; elytris postice leviter attenuatis, apice longe spinosis, leviter subobsolete striatis; interstitiis basi tantum convexis, leviter dense punctatis; subtus dilute rufo-ferrugineus; lobo prosternali postice sensim attenuato, apice longe acuminato; abdominis segmento ultimo apice arcuatim exciso; pedibus dilute rufo-ferrugineis.

Long. 15 mill.

Corps oblong allongé, assez notablement rétréci en arrière dans sa moitié postérieure, légèrement convexe supérieurement, d'un ferrugineux clair un peu orangé, avec les élytres d'un noir brillant, couvert sur la tête et le pronotum d'une pubescence jaune assez serrée, d'un gris obscur et moins serrée sur les élytres. Tête à ponctuation fine, serrée et nullement rugueuse. Épistome très-peu rétréci à la base, un peu plus large que la partie comprise entre lui et l'œil. Front assez convexe, légèrement déprimé dans son milieu en avant; sa carène inter oculaire très-peu marquée, ne passant pas sur la base de l'épistome, très-largement interrompue au milieu; sans trace de carène longitudinale médiane. Antennes noires, avec les deux premiers articles ferrugineux; troisième article sensiblement plus long que le quatrième, les suivants augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum un peu moins long que large, très-légèrement rétréci tout à fait en avant, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs acuminés; marqué à la base de deux petites impressions distinctes; offrant quelquefois un vestige peu distinct de ligne longitudinale; couvert d'une ponctuation fine, dense et non

rugueuse. Écusson en entier de la couleur du pronotum ou noir dans sa moitié postérieure. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, terminées chacune en pointe assez longue, assez déhiscentes et dépassant notablement le dernier segment abdominal; légèrement convexes, très-finement et obsolètement striées, avec leurs intervalles un peu convexes seulement à la base et le long de la suture; marquées d'une ponctuation très-fine, serrée, non rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux très-clair, un peu orangé ou même un peu testacé sur le propectus; à ponctuation fine et serrée, un peu plus marquée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale nullement impressionnée, mais plus ou moins graduellement rétrécie en arrière, acuminée à l'extrémité. Épipleures des élytres presque graduellement, mais assez faiblement rétrécies en arrière, pas plus larges ou même un peu plus étroites que les épisternums métathoraciques; limitées en dehors par une ligne assez fine; pas distinctement sillonnées. Lames des hanches postérieures fortement angulées en arrière, leur angle prolongé en pointe courte en arrière. Dernier segment abdominal échancré en demi-cercle à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux clair. Ongles épaissis à la base.

La couleur noire de ses élytres fait distinguer aisément cette espèce de la précédente.

Elle a été découverte à Batchian par M. Wallace.

34. F. SPECTABILIS.

(Pl. 16, fig. 8.)

Præcedenti statura et colore affinis, sed clypeo basi fortius coarctato, leviter sed distincte longitudinaliter antice carinato, pronoti angulis posticis obtusis, elytris apice vix obtuse spinosis, minus dehiscentibus, abdominis segmentum ultimum non superantibus, abdomine apice recte truncato, facile dignoscendus.

Long. 12 mill.

Corps oblong allongé, assez notablement rétréci en arrière dans sa

moitié postérieure, légèrement convexe supérieurement, ferrugineux clair un peu orange, avec les élytres d'un noir assez brillant; couvert sur la tête et le pronotum d'une pubescence jaune assez serrée, grise et un peu moins serrée sur les élytres. Tête à ponctuation assez fine, assez serrée et nullement rugueuse. Épistome assez peu rétréci à la base, pas plus large que l'espace compris entre lui et l'œil; très-faiblement caréné longitudinalement dans son milieu en avant. Front assez convexe, non déprimé dans son milieu en avant, avec sa carène interoculaire largement interrompue au milieu, ne passant pas sur la base de l'épistome; sans carène longitudinale médiane. Antennes noires, avec les deux premiers articles d'un ferrugineux clair. Pronotum à peine moins long que large, très-faiblement rétréci tout à fait en avant, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs obtus; marqué à la base de deux impressions distinctes, sans trace de ligne longitudinale enfoncée; couvert d'une ponctuation assez fine, assez dense et non rugueuse. Écusson d'un brun rougeâtre. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, terminées, chacune à l'extrémité, en pointe bien plus courte, plus obtuse et bien moins déhiscentes que chez le précédent, ne dépassant pas le dernier segment abdominal; faiblement convexes, finement et même obsolétement striées, avec leurs intervalles légèrement convexes, seulement tout à fait à la base; marquées d'une ponctuation fine et nullement rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux orangé plus clair que le dessus, à ponctuation fine et serrée, un peu plus marquée sur le prosternum. Sillon marginal nullement élargi en arrière. Saillie prosternale légèrement déprimée dans son milieu, assez brusquement rétrécie tout à fait en arrière, bien moins acuminée à l'extrémité. Épipleures et hanches comme chez le précédent. Dernier segment abdominal nullement échancré en demi-cercle, tronqué droit à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux clair. Ongles épaissis à la base.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente par sa forme et sa couleur, mais s'en distingue cependant par son épistome un peu plus rétréci à la base et légèrement caréné dans son milieu en avant, par son pronotum à angles postérieurs obtus, sa saillie prosternale un peu déprimée et rétrécie seulement tout à fait au bout et moins acuminée, par ses élytres bien moins épineuses à l'extrémité, moins déhiscentes et ne dépassant pas le dernier segment abdominal, enfin par ce dernier segment tronqué droit à l'extrémité.

M. Wallace a rapporté cet insecte de Sarawak.

35. F. ARROGANS.

(Pl. 16, fig. 9.)

Præcedenti statura et colore similis ; capite sat subtiliter dense punctato ; fronte cum carina interoculari integra, longitudinaliter leviter carinata ; clypeo basi fortius coarctato ; antennis totis ferrugineis ; pronoto longitudinis fere latitudine, antice subsensim leviter attenuato, lateribus recto, angulis posticis acuminatis, basi media longitudinaliter impresso, sat leviter dense punctato ; elytris postice sat attenuatis, leviter distincte striatis, postice non spinosis, interstitiis sat leviter dense punctatis. Subtus ut in præcedente ; lobo prosternali non depresso, ad apicem sensim attenuato ; abdominis segmento ultimo apice rotundato ; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 13 mill.

Forme, couleur et pubescence du précédent, mais avec les antennes entièrement ferrugineuses. Tête à ponctuation assez fine et serrée, nullement rugueuse. Front très-légèrement déprimé au milieu en avant, avec sa carène interoculaire bien distincte et entière, offrant de plus une petite carène longitudinale médiane très-légère, prolongée en arrière sur le vertex. Épistome notablement rétréci à la base, environ quatre fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes à troisième article sensiblement plus long que le quatrième. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement mais un peu graduellement rétréci en avant, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs fortement acuminés; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée qui atteint le milieu environ; couvert d'une ponctuation un peu moins fine, mais plus serrée que celle du précédent, non rugueuse. Élytres nullement déhiscentes à l'extrémité, avec leur angle apical interne seulement très-légèrement denté; ne couvrant pas entièrement l'extrémité de l'abdomen; finement mais distinctement striées; leurs intervalles non convexes, même à la base; finement et densément ponctués, nullement rugueux. Couleur et ponctuation du dessous du corps comme chez le précédent. Sillon marginal du propectus de même. Saillie prosternale non déprimée dans son milieu, fortement et graduellement atténuée en arrière, acuminée au

bout. Hanches comme chez le précédent. Dernier segment abdominal nullement tronqué en arrière, mais graduellement atténué et arrondi au bout. Pattes comme chez le précédent. Ongles des tarses nullement épaissis à la base.

L'*arrogans* peut paraître, au premier abord, assez voisin de l'espèce précédente; mais son épistome fortement rétréci à la base, sa carène interoculaire entière, ses antennes complétement ferrugineuses et son abdomen arrondi au bout rendent impossible toute confusion.

Cette espèce vient d'Amboine, où elle a été prise par M. Wallace.

36. F. INCISUS.

(Pl. 17, fig. 1.)

Supra nigro vel rufo-brunneus, pube subtili grisea parum flavescente vestitus; capite mediocriter sat dense punctato; fronte carina interoculari integra, longitudinaliter distincte, vel plus minusve obsolete carinata; clypeo basi parum coarctato; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice recto, antice leviter attenuato, angulis posticis subobtusis, basi linea longitudinali media plus minusve distincta notato, leviter sat dense punctato; elytris basi ad apicem sat attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter denseque punctatis, basi vix rugulosis; subtus nigro vel rufo-brunneus; sulco marginali postice ampliato; propleurarum triangulo cum linea externa basali duplo majore; lobo prosternali basi subimpresso, postice sensim attenuato; abdominis segmento ultimo apice fortiter inciso; pedibus ferrugineis.

Long. 7 1/2 à 12 mill.

Corps oblong allongé, assez légèrement et plus ou moins subgraduellement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un brun noirâtre devenant quelquefois un peu rougeâtre; couvert d'une fine pubescence grise un peu jaunâtre, assez dense. Tête à ponctuation médiocre et assez serrée, rugueuse sur l'épistome seulement. Front avec sa carène interoculaire très-saillante et entière; marqué en outre, dans son milieu, d'une trace de carène longitudinale plus ou moins distincte, quelquefois même tout à fait obsolète. Épistome peu rétréci à la base, un peu moins large

seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes. Pronotum presque aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, assez légèrement rétréci en avant à partir du milieu; avec ses angles postérieurs le plus souvent un peu mousses à l'extrémité; offrant au milieu de la base un petit sillon longitudinal dépassant le milieu, bien marqué chez les uns, mais moins distinct et quelquefois même nul chez les autres; offrant en outre de chaque côté de la base une petite impression plus ou moins obsolète; couvert d'une ponctuation assez légère, assez peu serrée et nullement rugueuse. Élytres assez notablement atténuées de la base au sommet, avec leur angle apical interne plutôt mousse et nullement déhiscent; assez notablement striées; leurs intervalles légèrement convexes, finement et assez peu densément ponctués, non ou très-légèrement ruguleux, surtout à la base. Dessous du corps d'un noir de poix ou d'un brun rougeâtre, à ponctuation assez fine et assez serrée, plus marquée sur le propectus. Sillon marginal du propectus peu profond, distinctement élargi en arrière. Bord extrême du triangle des propleures deux fois environ aussi long que le bord postérieur. Saillie prosternale très-légèrement impressionnée à la base, graduellement rétrécie jusqu'à l'extrémité, où elle est subacuminée. Épipleures des élytres subgraduellement et légèrement retrécies en arrière, sensiblement plus larges que les épisternums métathoraciques, vers le milieu de leur longueur; limitées en dehors par une petite ligne élevée distincte: non sillonnées. Lames des hanches postérieures assez fortement angulées en arrière, leur angle assez aigu, mais non prolongé en longue pointe. Dernier segment abdominal fortement échancré en demi-cercle tout à fait à l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Ongles distinctement épaissis à la base.

Cette espèce m'a été communiquée par M. le comte de Castelnau. Elle vient de Singapour et de la presqu'île des Malais.

37. F. ADNEXUS.

(Pl. 17, fig. 2.)

Supra nigro vel rufo-brunneus, pube subtili f'avescente grisea vestitus: capite mediocriter, dense punctato; fronte cum carina interoculari integra medio parquam obsolete longitudinaliter carinata; clypeo basi param

coarctato ; pronoto latitudinis fere longitudine, a basi ad apicem leviter subsensim attenuato, angulis posticis subacuminatis, lateribus postice recto, basi media cum linea longitudinali brevi, obsoleta vel nulla, leviter dense punctato ; elytris basi ad apicem sensim sat attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter dense punctatis, non rugosis ; subtus nigro vel rufo-brunneus ; abdominis segmento ultimo apice fortiter inciso ; pedibus ferrugineis.

Long. 9 à 14 mill.

Corps oblong allongé, notablement et graduellement atténué en arrière, peu convexe, d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur ou seulement rougeâtre; couvert d'une fine pubescence d'un gris un peu jaunâtre, assez dense. Tête à ponctuation médiocre, serrée, non rugueuse. Front avec sa carène interoculaire assez saillante, entière, offrant vers le milieu un vestige plus ou moins distinct de carène longitudinale. Épistome légèrement rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement et presque subgraduellement atténué de la base au sommet, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs subacuminés à l'extrémité ; offrant quelquefois au milieu de sa base un petit commencement de ligne longitudinale plus ou moins obsolète; couvert d'une ponctuation assez fine, assez serrée, nullement rugueuse. Élytres notablement et graduellement atténuées de la base au sommet, légèrement acuminées chacune à l'extrémité, mais à peine déhiscentes tout à fait au bout, peu convexes, distinctement striées ; leurs intervalles légèrement convexes, finement et assez densément ponctués non rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé ou même presque rougeâtre, à ponctuation fine et serrée, plus forte et plus écartée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus assez profond, non ou à peine visiblement élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures n'étant pas deux fois plus long que le postérieur. Saillie prosternale assez notablement et graduellement atténuée en arrière, acuminée à l'extrémité. Épipleures comme chez l'*incisus*. Lames des hanches postérieures assez fortement angulées en arrière, mais avec leur angle mousse ou même presque arrondi. Dernier segment abdominal fortement échancré en demi-cercle, tout à fait à l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Ongles des tarses épaissis à la base.

Cette espèce, très-voisine de la précédente, s'en distingue néanmoins

par son pronotum plus notablement et plus graduellement atténué en avant, par ses élytres plus graduellement atténuées en arrière, par son sillon marginal bien plus profond et à peine visiblement plus large en arrière, par le bord postérieur du triangle des propleures plus long que chez le précédent, et enfin par l'angle postérieur des lames des hanches postérieures bien moins saillant.

Son habitat paraît assez étendu, car elle a été prise, par M. Wallace, à Sarawak, Tondey, Waigiou et dans la Nouvelle-Guinée.

J'ai sous les yeux un exemplaire unique venant de Céram, en tout parfaitement semblable à l'insecte que je viens de décrire, si ce n'est qu'il a le troisième article de l'antenne à peine plus long que le quatrième. N'ayant pu trouver d'autres différences, après un examen minutieux, j'ai pensé que ce caractère était plutôt sexuel que spécifique.

38. F. UMBRINUS Motschulsky.

(Pl. 17, fig. 4.)

Præcedenti valde affinis, sed pube in capite, pronoto elytrisque concolore, pronoto a parte basali quarta tantum antice attenuato, postice minus depresso lineaque longitudinali impressa longiore, elytris in parte tertia postica tantum leviter attenuatis, pone humeros distincte compressis facile dignoscendus.

Long. 6 mill.

Fornax umbrinus de Motsch., Extrait d'un Catal. des Ins. de l'île de Ceylan, 22 (Extrait du Bull. de Moscou, 1861).

Cette espèce est extrêmement voisine de certaines variétés de la précédente, mais je l'en crois néanmoins bien distincte par les caractères suivants :

Taille un peu plus petite; forme bien moins atténuée en arrière, ne se rétrécissant qu'à partir du tiers postérieur des élytres; couleur d'un brun noir, avec le bord antérieur et les angles postérieurs du pronotum, ainsi

que la base des élytres d'un brun rouge; pubescence d'un gris un peu jaunâtre, de même couleur sur la tête, le pronotum et les élytres; troisième article des antennes subégal au quatrième; pronotum non graduellement rétréci de la base au sommet, mais ne s'atténuant qu'à partir de son quart basilaire, moins déprimé en arrière, offrant un sillon médian plus marqué et qui s'etend jusqu'au bord antérieur; élytres non ou à peine atténuées en arrière dans leurs deux tiers postérieurs, distinctement comprimées de chaque côté au-dessous des épaules; saillie prosternale distinctement relevée à la base des hanches, puis ensuite distinctement déprimee dans son milieu entre celles-ci, et très légèrement relevée vers l'extrémité; mésopleures marqués de points très-fins et très-écartés sur toute leur étendue; dernier segment abdominal tronqué.

J'ai fait cette description sur le type même qui m'a été obligeamment communiqué par M. de Motschulsky. Cet insecte a été pris à Ceylan, dans les montagnes de Numa-Ellia.

39. F. NIETNERI Redtenbacher.

(Pl. 17, fig. 3.)

Supra nigro-piceus, vel varius obscure brunneus, pube subtili grisea paulo flavescente, in capite, pronoto elytrorumque basi densa, obscuriore et minus densa in elytrorum disco, vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari in clypei basi nulla; clypeo basi lato; antennis ferrugineis, filiformibus, articulo tertio quarto multo minore; pronoto latitudinis fere longitudine, a basi ad apicem sensim, sat fortiter attenuato; angulis posticis acuminatis; basi media sulco plus minusve obsoleto notato, sat fortiter, dense ruguloseque punctato; elytris postice sensim fortiter attenuatis, distincte striatis; interstitiis subtiliter, parum dense punctulatis; subtus nigro vel rufo-brunneus; abdominis segmento ultimo postice truncato (♀) vel rotundato (♂); pedibus rufo-ferrugineis; tarsis ferrugineis.

Long. 9 à 13 mill.

Fornax Nietneri Redtenbacher, Reise Novar., II, 91.

Corps oblong allongé, fortement et graduellement atténué en arrière,

subdéprimé supérieurement, d'un noir de poix assez luisant ou quelquefois d'un brun obscur, souvent avec le bord antérieur du pronotum et la base des élytres d'un brun rouge; couvert sur la tête, le pronotum et la base des élytres d'une fine pubescence très serrée, d'un gris plus ou moins jaunâtre, bien moins serrée et devenant souvent d'un roux foncé sur le reste des élytres. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Front à carène interoculaire nulle sur la base de l'épistome, sans carène longitudinale. Épistome très-peu rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, à troisième article sensiblement plus court que le quatrième ou rarement subégal, les suivants augmentant graduellement de longueur vers le sommet, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier aussi long que large, subgraduellement et assez notablement rétréci de la base au sommet, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité, droit sur les côtés en arrière; marqué au milieu de la base d'un petit sillon longitudinal plus ou moins distinct, qui atteint à peu près le milieu, et de chaque côté de ce dernier d'une petite impression assez marquée; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres fortement et graduellement rétrécies de la base au sommet, prolongées en pointe à l'extrémité, où elles sont très-peu déhiscentes; distinctement striées; leurs intervalles légèrement convexes, surtout à la base et près de la suture; marquées d'une ponctuation très-fine, peu serrée et nullement rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre, devenant quelquefois un peu rougeâtre; marqué d'une ponctuation très-fine, serrée et non rugueuse, un peu plus notable et plus ou moins serrée sur le propectus. Sillon marginal du propectus profond, nullement élargi en arrière; bord externe du triangle des propleures un peu plus long seulement que le postérieur. Saillie prosternale nullement impressionnée à la base, notablement rétrécie en arrière des hanches et terminée en pointe à l'extrémité. Épipleures des élytres assez larges à la base, notablement et graduellement rétrécies en arrière, un peu plus larges vers leur milieu que les épisternums métathoraciques, limitées en dehors par une petite ligne élevée très-fine, non sillonnées. Mésopleures plus ou moins finement ponctuées. Lames des hanches postérieures assez notablement angulées en arrière, avec leur angle mousse et plus ou moins arrondi. Dernier segment abdominal arrondi au bout (♂) ou tronqué (♀). Pattes d'un ferrugineux rougeâtre; tarses ferrugineux.

Var. Antennes à troisième article subégal au suivant; mésopleures finement ponctuées.

Chez le plus grand nombre, l'abdomen est brusquement arrondi au bout et rarement un peu en pointe au milieu en arrière; chez d'autres le dernier segment abdominal est tronqué au bout. J'ai considéré ce caractère comme sexuel.

Le *Nietneri* est facile à distinguer du précédent par sa couleur noire, avec la tête, le pronotum et la base des élytres couverts d'une pubescence grise, tranchant avec celle des élytres; par sa carène interoculaire nulle sur la base de l'épistome, par ses élytres déhiscentes tout à fait au bout, etc.

Cette espèce provient de Ceylan. Elle m'a été communiquée par MM. Dorlin et Sallé, et M. le comte Ferrari m'a envoyé le type de Redtenbacher.

40. F. MYSOLENSIS.

(Pl. 17, fig. 5.)

Elongatus, supra nigro-piceus, pube subtili griseo-flavescente vestitus; capite leviter sat dense punctato; fronte cum carina interoculari, medio, in clypei basi distincte discisa, non longitudinaliter carinata; clypeo basi sat lato; antennis ferrugineis filiformibus, articulo tertio quarto breviore; pronoto latitudinis longitudine, a basi ad apicem sensim fortiter attenuato, angulis posticis acuminatis, in basi media sulco nullo notato, leviter parum dense punctato; elytris a basi ad apicem sensim fortius attenuatis, apice obtusis, non dehiscentibus, obsolete striatis, interstitiis leviter parum dense punctatis; subtus nigro-piceus, postice obscure rufo-brunneus; abdominis segmento ultimo apice truncato, cum angulis posticis dentatis; pedibus ferrugineis.

Long. 4 1/2 mill.

Corps étroit, allongé, fortement et graduellement atténué en arrière, peu convexe supérieurement, d'un noir de poix, avec le bord antérieur et les côtés du pronotum très-étroitement rougeâtres; couvert d'une pubescence peu serrée, uniforme, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation fine, médiocrement serrée, non rugueuse. Front avec sa carène interoculaire passant distinctement de chaque côté sur la base de l'épistome, mais bien distinctement interrompue au milieu, sans carène longitudinale distincte.

Épistome peu rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses en entier, filiformes, assez longues, à troisième article sensiblement plus court que le suivant, les articles augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum au moins aussi long que large, subgraduellement et assez notablement rétréci de la base au sommet, à peu près droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs très-aigus à l'extrémité; marqué au milieu de la base de deux petites impressions très-légères, sans trace de ligne enfoncée médiane; couvert d'une ponctuation légère, assez fine et peu serrée, non rugueuse. Élytres très-fortement et graduellement rétrécies de la base au sommet, subarrondies chacune à l'extrémité et nullement déhiscentes; très-légèrement striées, les stries externes obsolètes; leurs intervalles à peine convexes tout à fait à la base, assez finement et peu densément ponctués, à peine ruguleux transversalement à la base. Dessous du corps d'un noir de poix, devenant un peu rougeâtre sur l'abdomen; à ponctuation assez fine, à peine plus marquée sur le propectus. Sillon marginal du propectus profond, non élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures à peine plus long que le postérieur. Saillie prosternale non relevée à la base des hanches, très-légèrement déprimée dans son milieu entre celles-ci et ensuite assez notablement rétrécie et acuminée au bout. Épipleures des élytres larges et peu atténuées en arrière, au moins deux fois aussi larges dans leur milieu que les épisternums métathoraciques; limitées en dehors par une ligne élevée très-marquée, nullement sillonnées. Lames des hanches postérieures assez notablement angulées en arrière, leur angle distinctement arrondi au bout. Dernier segment abdominal fortement tronqué en arrière, avec ses angles postérieurs prolongés en une petite pointe. Pattes ferrugineuses.

Se distingue du précédent par sa taille plus petite, sa forme bien plus étroite et surtout bien plus rétrécie en arrière, le troisième article de ses antennes sensiblement plus court que le suivant, ses élytres nullement déhiscentes tout à fait au bout, etc.

L'exemplaire que je possède a été pris à Myzol par M. Wallace.

41. F. NOVATOR.

Oblongus, supra nigro-piceus, pube subtili flavescente vestitus; capite mediocriter sat dense punctato; fronte cum carina intercalari, medio in

clypei basi anguste sejuncta, non longitudinaliter carinata; clypeo basi, fortiter coarctato; antennis ferrugineis filiformibus, articulo tertio quarto multum longiore; pronoto latitudine vix breviore, in parte media tantum leviter attenuato; basi media linea impressa subobsoleta notato; elytris postice sat fortiter sensim attenuatis, apice obtusis, non dehiscentibus, leviter striatis; interstitiis mediocriter sat dense punctatis; subtus nigro-piceus, in abdomine obscure rufo-brunneus; lobo prosternali apice subrotundato, abdominis segmento ultimo apice truncato; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 6 mill.

Corps oblong, assez notablement et un peu graduellement atténué en arrière, d'un noir de poix assez brillant, avec le bord antérieur de la tête et le bord antérieur du pronotum couvert d'une pubescence jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre et assez serrée, à peine rugueuse tout à fait en avant. Front avec sa carène interoculaire passant distinctement sur la base de l'épistome et assez étroitement interrompue au milieu, sans carène longitudinale distincte. Épistome assez notablement rétréci à la base, au moins deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à troisième article notablement plus grand que le quatrième. Pronotum à peine moins long que large, très-légèrement atténué en avant, dans sa moitié antérieure seulement, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs acuminés; marqué, au milieu de la base, de deux petites impressions légères et, entre celles-ci, d'une petite ligne longitudinale enfoncée très-légère, atteignant à peine le milieu en avant; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière, subarrondies chacune à l'extrémité, non déhiscentes, très-légèrement striées, les stries externes obsolètes: leurs intervalles non convexes, assez finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, devenant un peu rougeâtre sur l'abdomen; à ponctuation assez serrée, de grosseur médiocre, un peu plus notable sur le propectus. Sillon marginal du propectus profond, non élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures sensiblement plus long que le postérieur. Saillie prosternale peu fortement, mais graduellement atténuée en arrière, subarrondie à l'extrémité, légèrement déprimée longitudinalement dans son milieu. Épipleures des élytres comme chez le précédent. Mésopleures couvertes de

points assez notables, mais peu serrés. Lames des hanches postérieures assez notablement angulées en arrière, avec leur angle postérieur subacuminé. Dernier segment abdominal tronqué à l'extrémité, avec ses angles postérieurs nullement prolongés en pointe. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Distinct du *mysolensis* par son épistome bien plus rétréci à la base, par le troisième article de l'antenne notablement plus long que le quatrième, par son pronotum bien moins atténué en avant, etc.

Cet insecte a été rapporté de Malacca par M. Wallace.

42. F. COLLEGA.

(Pl. 17, fig. 6.)

Præcedenti affinis, sed carina interoculari in clypei basi minus prolongata medioque latius sejuncta, clypeo basi minus coarctato, coxarum posticarum laminis cum angulis posticis obtusis, subrotundatis, facile dignoscendus.

Long. 8 mill.

Corps oblong, assez atténué en arrière, peu convexe supérieurement, d'un noir de poix, avec la tête d'un brun rougeâtre, couvert d'une pubescence d'un gris un peu jaunâtre sur la tête, le pronotum et la base des élytres, plus obscure et moins serrée sur le reste des élytres. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et à peine rugueuse. Front avec sa carène interoculaire passant un peu sur la base de l'épistome, mais assez largement interrompue au milieu. Épistome assez rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes filiformes, ferrugineuses en entier; troisième article sensiblement plus long que le quatrième, les suivants augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum à peine moins long que large, légèrement rétréci en avant dans son tiers antérieur, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs subacuminés à l'extrémité; marqué au milieu de sa base de deux petites impressions très-légères et, entre celles-ci, d'un commencement de ligne longitudinale très-courte et obso-

lète; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse. Élytres assez fortement et graduellement rétrécies en arrière dans leur moitié postérieure; subarrondies chacune au sommet et nullement déhiscentes à l'extrémité; très-finement striées, les stries obsolètes en dehors, leurs intervalles assez finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation assez fine et assez serrée, un peu plus notable sur le propectus. Sillon marginal du propectus, triangle des propleures, saillie prosternale, épipleures des élytres, mésopleures et abdomen comme chez le précédent, mais avec les lames des hanches postérieures à angle postérieur mousse, subarrondi. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Facile à distinguer du précédent par sa carène interoculaire avançant bien moins sur l'épistome, et par conséquent beaucoup plus largement interrompue au milieu; par l'épistome bien moins rétréci à la base, etc.

M. Wallace a trouvé cet insecte à Sumatra.

43. F. STERNALIS.

(Pl. 17, fig. 7.)

A præcedenti, clypeo basi latiore, antennis longioribus cum articulo tertio quarto subæquali, lobo prosternali postice non attenuato sed parallelo, apice truncato, in dente brevi et obtusa terminata, coxarum posticarum laminis postice intus magis obtuse angulatis, subtus colore rufo-brunnea facile dignoscendus.

Long. 9 mill.

Même forme que le précédent. Dessus du corps d'un noir de poix, devenant un peu rougeâtre sur les élytres; couvert d'une pubescence d'un gris un peu jaunâtre uniforme. Tête à ponctuation assez fine, assez serrée et non rugueuse. Front avec sa carène interoculaire ne passant pas sur la base de l'épistome, très-largement interrompue au milieu; sans carène longitudinale bien distincte. Épistome moins rétréci à la base, au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes filiformes, notablement plus longues que chez le précédent, en entier d'un ferrugi-

neux clair, à troisième article subégal au quatrième, les suivants augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum de même forme que le précédent, seulement très-obsolétement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; mêmes impressions et même ponctuation. Élytres comme chez le *collega*. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, à ponctuation fine, un peu plus notable sur le propectus. Sillon marginal du propectus et triangle des propleures comme chez le précédent. Saillie prosternale non impressionnée, nullement rétrécie en arrière, parallèle, brusquement tronquée à l'extrémité, avec une large dent très-courte et obtuse au milieu de la troncature. Mésopleures et épipleures des élytres comme celles du précédent. Lames des hanches postérieures à angle postérieur interne plus largement arrondi. Dernier segment abdominal également tronqué à l'extrémité. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce est, sans contredit, assez voisine de la précédente, mais s'en distingue cependant bien facilement. Son épistome est sensiblement moins rétréci à la base, ses antennes sont notablement plus longues, avec leurs articles troisième et quatrième subégaux; la saillie prosternale est toute différente, les lames des hanches postérieures ont leurs angles postérieurs plus arrondis, et le dessous du corps est d'un brun rougeâtre.

Je n'en possède qu'un exemplaire, rapporté de Batchian par M. Wallace.

44. F. STUPEFACTUS.

Oblongo-ovatus, rufo-brunneus, pube subtili flavescente, sat dense vestitus; capite sat mediocriter, denseque punctato, punctisque subtilioribus notato; fronte æquali, clypeo basi lato; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto distincte longiore; pronoto latitudine breviore, leviter sensim, dein antice fortius attenuato, basi linea media obsoleta notato; mediocriter sat dense punctato punctisque subtilioribus notato; non rugoso; elytris pone medium distincte inflatis, dein postice attenuatis; leviter striatis, interstitiis subtiliter sat dense punctatis; subtus obscure rufo-brunneus; lobo prosternali a basi ad apicem sensim attenuato; abdominis segmento ultimo apice truncato; pedibus ferrugineis.

Long. 16 mill.

Corps ovale oblong, d'un brun rougeâtre assez foncé, mais un peu bril-

lant, couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez serrée. Tête marquée de points de grosseur médiocre, entremêlés de points plus petits, assez serrés; non rugueuse. Front sans carène sur la base de l'épistome et dans sa longueur, assez déprimé en avant. Épistome large à la base, près de deux fois plus que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes de longueur médiocre, ferrugineuses, à premier article un peu rougeâtre, le troisième notablement plus long que le quatrième, les suivants devenant graduellement plus longs. Pronotum moins long que large, légèrement et graduellement atténué en avant dans ses deux tiers basilaires, puis assez brusquement et bien plus notablement rétréci ensuite, à peine visiblement sinué sur les côtés, au-dessus des angles postérieurs; marqué de deux points enfoncés au milieu de la base et, entre ceux-ci, d'un commencement de petite ligne longitudinale très-courte; couvert de points serrés, de grosseur médiocre, et, entre ceux-ci, de points beaucoup plus fins et également serrés; nullement rugueux. Élytres légèrement renflées en arrière un peu au-dessous du milieu, et atténuées ensuite jusqu'au sommet; nullement terminées en pointe ni déhiscentes à l'extrémité, mais leur angle apical interne acuminé; peu notablement striées, avec leurs intervalles assez convexes à la base et en dedans, finement et assez densément ponctués, à peine rugueux transversalement, tout à fait à la base. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, un peu plus foncé sur le métapectus, à ponctuation très-fine et très-serrée, plus serrée sur le propectus. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Triangle des propleures à bord externe sensiblement plus long que le postérieur. Saillie prosternale nullement déprimée dans son milieu, mais graduellement atténuée en arrière, légèrement acuminée à l'extrémité. Mésopleures couvertes d'une ponctuation assez fine, mais assez serrée. Épipleures des élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière, moins larges dans le milieu de leur longueur que les épisternums. Lames des hanches postérieures assez angulées en arrière, avec leur angle postérieur interne très-largement arrondi. Dernier segment addominal tronqué en arrière. Pattes ferrugineuses.

A proprement parler, cet insecte ne ressemble beaucoup à aucun *Fornax,* mais celui dont il se rapproche le plus comme forme est encore le *grandis*. Ses caractères, également, paraissent l'éloigner des autres espèces. Ainsi, son abdomen est tronqué, comme cela a lieu chez les précédents, mais sa forme est tout autre; sa carène interoculaire a disparu presque en entier et les lames de ses hanches postérieures sont plus arrondies en arrière.

Je l'ai placé à la fin des espèces à abdomen tronqué, pour faire le passage aux suivantes, qu'il rappelle un peu par sa forme.

Je n'ai vu qu'un exemplaire de cet insecte, dans la collection du Musée de Stockholm.

Il provient de Java.

45. F. INFREQUENS.

(Pl. 18, fig. 1.)

Oblongo-elongatus, nigro-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite fortiter, dense, rugoseque punctato ; fronte æquali ; clypeo basi lato ; antennis ferrugineis cum articulo primo nigro-brunneo, non dentatis ; pronoto latitudine multum breviore, lateribus recto, antice leviter attenuato, fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris postice tantum leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat leviter transversim rugulosis ; subtus nigro-brunneus ; lobo prosternali subparallelo apice rotundato ; pedibus ferrugineis.

Long. 18 mill.

Corps oblong, légèrement allongé, peu atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, avec la tête et le pronotum d'un brun noirâtre, devenant rougeâtre foncé sur les élytres; couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation forte, serrée et ruguense. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome très-large à la base, plus de deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à premier article d'un brun noirâtre; subcylindriques, nullement dentées, dépassant un peu seulement les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs acuminés; marqué à la base d'une légère trace de sillon longitudinal; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et transversalement rugueuse. Élytres assez légèrement atténuées dans leur tiers postérieur seulement, bien distinctement striées, leurs intervalles assez densément ponctués et transversalement rugueux. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation très-fine et

serrée, bien plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-profond, subparallèle, à peine visiblement élargi en arrière. Triangle des propleures à bord externe seulement un peu plus long que le postérieur. Saillie prosternale assez notablement et brusquement relevée à sa base, entre les hanches; subparallèle, à peine atténuée en arrière et arrondie au bout. Mésopleures distinctement et assez densément ponctuées à leur base et le long de leur bord externe. Épipleures des élytres graduellement rétrécies en arrière, moins larges au milieu de leur longueur que les épisternums, non sillonnées. Lames des hanches postérieures bien moins angulées en arrière, avec leur angle arrondi. Dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse en arrière. Pattes ferrugineuses.

Cet insecte diffère trop du précédent pour qu'il soit utile d'indiquer ses caractères distinctifs.

L'exemplaire que je possède vient du Mexique. M. le comte de Mniszech en possède aussi un du même pays.

46. F. GRANDIS de Castelnau.

(Pl. 18, fig. 2.)

Oblongus, supra nigro-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite fortiter sat rugose punctato ; fronte æquali ; antennis ferrugineis, articulo primo infuscato, non dentatis ; pronoto latitudine multum breviore, lateribus recto, angulis posticis extus paululum productis, antice tantum attenuato, in disco mediocriter sat dense non rugose, lateribus densius rugoseque punctato, in medio biimpresso ; elytris in dimidia parte postica sensim attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat leviter, basi transversim rugulosis ; subtus nigro-brunneus ; lobo prosternali a basi ad apicem sensim attenuato ; pedibus ferrugineis.

Galba grandis de Cast., Hist. nat. Ins., I, 1840, 226.

Fornax grandis Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 182.

Long. 16 mill.

Corps oblong, légèrement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence

jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome comme chez le précédent. Antennes ferrugineuses, à premier article rembruni, nullement dentées, dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum; ce dernier notablement moins long que large, atténué en avant dans son tiers antérieur seulement, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs un peu dirigés en dehors et acuminés; marqué au milieu de sa base d'une petite élévation longitudinale très-obsolète et offrant de chaque côté, en avant du milieu, une impression très-légère; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, mais non rugueuse sur son disque, plus notable et rugueuse sur les côtés. Élytres proportionnellement plus courtes que celles du précédent, assez légèrement et subgraduellement atténuées dans leur moitié postérieure; distinctement striées; leurs intervalles très-faiblement convexes, assez finement et transversalement ruguleux seulement à la base. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation très-fine, un peu plus marquée sur le propectus. Sillon marginal du propectus très-profond, nullement élargi en arrière. Triangle des propleures à bord externe subégal au postérieur. Saillie prosternale non relevée à la base des hanches, légèrement et graduellement rétrécie en arrière jusqu'à l'extrémité, qui est presque acuminée. Mésopleures, épipleures des élytres, lames des hanches postérieures et abdomen comme chez le précédent. Pattes ferrugineuses.

Le *F. grandis* se distingue facilement par son pronotum nullement rugueux sur le disque, à angles postérieurs très-légèrement dirigés en dehors, à ses deux impressions placées au-dessus du milieu, à ses élytres proportionnellement plus courtes, et à sa saillie prosternale graduellement atténuée en arrière.

L'unique exemplaire que je possède a été trouvé au Brésil.

47. F. CONSENTANEUS.

(Pl. 18, fig. 3.)

Oblongo-elongatus; supra nigro vel obscure rufo-brunneus, pube subtil flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato

fronte æquali in medio subobsolete depresso; antennis ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine multum breviore, lateribus recto, apice tantum, vel in dimidia parte antica sat attenuato, angulis posticis, plus minusve, acuminatis, mediocriter dense, non rugose, lateribus densius ruguloseque, punctato; elytris longioribus a basi ad apicem leviter subsensim attenuatis, leviter striatis, interstitiis paululum convexis, subtiliter punctatis, transversim, plus minusve, rugulosis; subtus nigro vel rufo-brunneus; lobo prosternali postice non sensim attenuato, sed apice subito acuminato; mesopleuris punctis raris postice notatis; pedibus ferrugineis, unguiculis valde dentatis.

Long. 16 à 18 mill.

Corps oblong allongé, assez atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre devenant quelquefois un peu rougeâtre; couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale, mais avec un vestige obsolète de dépression longitudinale disparaissant quelquefois. Épistome large à la base comme chez les précédents. Antennes ferrugineuses en entier ou avec leur premier article un peu plus foncé, filiformes, dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci seulement tout à fait en avant ou à partir de sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs plus ou moins acuminés, sans fossette ni sillon à la base, mais offrant au contraire une petite élévation médiane très-obsolète, avec son bord latéral distinctement dédoublé en avant; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée, un peu plus dense sur les côtés, où elle devient transversalement ruguleuse, n'offrant point de chaque côté en avant d'impression sensible, mais présentant quelquefois un petit espace lisse. Élytres assez légèrement et subgraduellement atténuées de la base au sommet, proportionnellement plus longues que chez le *grandis*, légèrement striées, leurs intervalles très-légèrement convexes, couverts d'une ponctuation fine, médiocrement serrée, nullement ou quelquefois assez légèrement ruguleux. Dessous du corps d'un brun noirâtre plus ou moins rougeâtre, à ponctuation fine, assez serrée, plus notable sur le propectus. Saillie prosternale peu rétrécie en arrière, puis assez brusquement terminée un peu en fer de lance, nullement déprimée à la base ou assez légèrement. Mésopleures presque entièrement lisses, n'offrant que quelques points le

long du bord postérieur. Le reste comme chez le *grandis*. Pattes ferrugineuses ou un peu rembrunies. Ongles fortement dentés à la base.

On peut aisément reconnaître cette espèce à sa forme plus allongée, à ses élytres proportionnellement plus longues que celles du *F. grandis*, à ses mésopleures presque lisses et à la forme différente de sa saillie prosternale.

Elle se trouve en Colombie.

48. F. DISSIMILIS.

Oblongus, postice leviter attenuatus, obscure rufo-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus ; capite sat fortiter denseque punctato, non rugoso ; fronte media antice carina longitudinali, in clypeum prolongata, notata clypeo basi minus lato ; antennis ferrugineis, filiformibus ; pronoto latitudine multo breviore, a basi ad apicem sat fortiter attenuato, sat dense punctato, non, vel lateribus tantum, rugoso ; elytris postice attenuatis, distincte striatis ; interstitiis vix convexis, subtiliter punctatis, non rugosis ; subtus obscure rufo-brunneus ; lobo prosternali postice subrotundato, apice vix obtuse dentato ; mesopleuris postice sat dense punctatis ; pedibus ferrugineis ; unguiculis basi vix dentatis.

Long. 17 mill.

Corps oblong, peu atténué en arrière, légèrement convexe, d'un brun rougeâtre foncé, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et non rugueuse. Front marqué dans son milieu en avant d'une carène longitudinale qui se prolonge jusqu'au bord antérieur de l'épistome. Ce dernier notablement moins large à la base que chez les espèces précédentes, seulement un peu plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à premier article rembruni; filiformes, dépassant les angles postérieurs du pronotum de ses trois derniers articles environ. Pronotum assez notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, assez fortement et graduellement atténué de la base au sommet, déprimé simplement au milieu de sa base, sans impression ni ligne enfoncée ou élevée distincte, avec son bord latéral nullement dédoublé ; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et

nullement rugueuse, sauf tout à fait sur les côtés. Élytres un peu moins atténuées en arrière que chez le *consentaneus* et moins graduellement ; distinctement striées, leurs intervalles très-faiblement convexes, très-finement ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Saillie prosternale à peine déprimée à la base, à peine rétrécie en arrière et subarrondie au bout, mais terminée cependant en pointe obtuse. Mésopleures distinctement ponctuées, lisses seulement tout à fait en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses à peine visiblement épaissis à la base.

On ne peut confondre cette espèce avec aucune des précédentes, à cause de sa carène longitudinale sur l'épistome, de ce dernier plus rétréci à la base, et des angles des tarses à peine dentés à la base.

L'unique exemplaire que je possède vient de la Nova-Friburgo.

49. F. MOLESTUS.

(Pl. 18, fig. 4.)

Oblongus postice vix attenuatus, supra rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite fortiter, dense, rugoseque punctato ; fronte æquali ; antennis ferrugineis ; articulis 3°-9° dentatis ; pronoto latitudine breviore, utrinque, basi tantum, recto, dein usque ad apicem sensim fortiterque attenuato, angulis posticis obtusis, supra basin depressione longitudinali media, ante medium evanescente, notato, distincte, dense ruguloseque punctato ; elytris post medium leviter ampliatis, dein postice attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis subconvexis, sat dense punctulatis, transversim leviter rugulosis ; subtus rufo-brunneus ; lobo prosternali postice sat fortiter deflexo, apice subrotundato ; mesopleuris parum dense subtiliter punctatis ; pedibus ferrugineis ; unguiculis distincte dentatis.

Long. 13 mill.

Corps oblong, assez allongé, à peine atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front à peine déprimé au milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome large à la base, près de deux fois autant que l'espace compris

entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses en entier, distinctement dentées à partir du troisième article, les neuvième et dixième un peu plus allongés que les précédents et à peine dentés; le dernier filiforme, plus allongé, ne dépassant les angles postérieurs du pronotum que des deux derniers articles environ. Pronotum assez notablement moins long que large, avec ses bords latéraux nullement atténués mais droits tout à fait à la base, puis assez brusquement, graduellement et fortement atténués en avant, avec ses angles postérieurs à peine dirigés un peu en dehors et mousses à leur extrémité; marqué au milieu de sa base d'un sillon longitudinal peu profond, terminé avant le milieu, et de plus, de chaque côté de celui-ci, d'un petit point enfoncé bien distinct; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement renflées en arrière au-dessous du milieu et atténuées dans leur tiers postérieur; assez profondément striées, leurs intervalles convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, mais assez serrée et distinctement ruguleuse. Dessous du corps d'un brun ferrugineux, avec sa saillie prosternale non impressionnée à la base, mais défléchie d'une manière notable en arrière des hanches et atténuée-arrondie à l'extrémité. Mésopleures assez finement et peu densément, mais entièrement ponctuées. Lames des hanches postérieures avec leur bord interne plus fortement sinué à la base. Pattes ferrugineuses. Ongles fortement épaissis à la base.

L'espèce que nous venons de décrire s'éloigne des précédentes par la forme de son pronotum beaucoup plus atténuée en avant, celle de ses élytres, bien moins atténuée en arrière, par ses antennes à articles troisième à neuvième distinctement dentés, sa saillie prosternale fortement défléchie en arrière, ses mésopleures entièrement ponctuées, etc.

L'exemplaire que je possède est indiqué de l'Amérique du Nord.

50. F. orchesides Newmann.

(Pl. 18, fig. 5.)

Oblongus, postice leviter attenuatus, supra nigro-brunneus, pube subtili grisco-flavescente vestitus; capite fortiter, dense, non rugose punctato; fronte antice sat fortiter depressa; antennis ferrugineis, basi infuscatis, articulis 3°-9° distincte dentatis; pronoto latitudine breviore, utrinque

supra basin obsolete subcompresso, dein obsolete rotundato et antice sat attenuato, angulis posticis acuminatis, in basi media sulco longitudinali, post medium evanescente, notato ; sat fortiter et dense punctato, lateribus ruguloso ; elytris postice leviter attenuatis, sat profunde striatis ; interstitiis convexis, sat dense punctatis, rugulosis ; subtus nigro-brunneus ; lobo prosternali postice deflexo, apice obtuso ; pedibus ferrugineis.

Long. 14 mill.

Onychodon orchesides Newm., The Ent. Mag., V, 384.

Fornax orchesides Leconte, Revis. of the Elateridæ of the United States, 416 (Amer Philos. Transac., X).

— — Leconte List of the Coleopt. of North Amer., 44 (1866).

Corps oblong, un peu allongé, légèrement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et non rugueuse. Front notablement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome aussi large que chez le précédent. Antennes ferrugineuses, dépassant de deux articles environ les angles postérieurs du pronotum, à premier article d'un brun rougeâtre, assez notablement dentées à partir du troisième article; les neuvième et dixième un peu plus allongés que les précédents et à peine dentés, le dernier plus allongé. Pronotum sensiblement moins long que large, très-légèrement comprimé sur les côtés en arrière au-dessus des angles postérieurs, très-légèrement atténué, arrondi ensuite et notablement rétréci en avant dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés; marqué au milieu de sa base d'un sillon longitudinal bien distinct, terminé un peu au-dessus du milieu, et, de plus, de chaque côté de ce sillon, d'un petit point enfoncé bien distinct; marqué, de plus, sur son disque, de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, d'une impression transverse très-légère; couvert d'une ponctuation assez forte, serrée, rugueuse seulement sur les côtés. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, assez fortement striées; leurs intervalles convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, serrée et légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation assez fine et serrée, plus marquée sur le propectus. Saillie prosternale

très-légèrement impressionnée à la base, assez défléchie en arrière des hanches, atténuée et obtuse à l'extrémité. Mésopleures et lames des hanches postérieures comme chez le précédent. Pattes ferrugineuses.

Le *F. orchesides* se rapproche beaucoup du précédent. Il s'en distingue cependant par la ponctuation de la tête un peu plus forte et non rugueuse, son front bien plus déprimé dans son milieu en avant, par son pronotum bien moins fortement atténué en avant et pas du tout graduellement comme chez le *molestus;* par ses angles postérieurs très-acuminés; son sillon médian plus marqué et sa ponctuation bien moins rugueuse; enfin par ses élytres non renflées vers le milieu et la couleur générale beaucoup plus foncée.

Je dois à la générosité de M. Leconte un exemplaire de cette espèce, pris à Treuton-Falls (État de New-York).

51. F. SUBDENTATUS.

(Pl. 18, fig. 6.)

Oblongo-elongatus, rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte antice perquam obsolete impressa; antennis ferrugineis, perquam leviter dentatis; pronoto latitudine distincte breviore, lateribus postice distincte sinuato, dein antice sat fortiter attenuato, angulis posticis extus distincte productis, apice obtusis, basi media sulco longitudinali antice evanescente, dein in disco post medium depressionibus duabus parvulis subtransversis, notato, sat fortiter, dense rugulosoque punctato ; elytris in parte media postica leviter subsensim attenuatis ; distincte striatis, interstitiis parum convexis, sat leviter, transversim rugulosis ; subtus rufo-ferrugineus ; lobo prosternali postice non deflexo ; mesopleuris extus sparsim posticeque densius punctatis ; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 16 mill.

Corps oblong, assez allongé, atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubes-

cence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée, rugueuse. Front très-obsolètement déprimé au milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome un peu plus large que celui de l'*orchesides*, près de deux fois aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses en entier, à peine visiblement dentées, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier, près d'un tiers moins long que large, paraissant assez notablement et presque subgraduellement atténué en avant. Lorsqu'on regarde l'insecte en dessus, il est subcomprimé de chaque côté dans sa partie supérieure, un peu au-dessus des angles postérieurs, ce qui le rend très-légèrement sinué; puis il est très-légèrement arrondi et atténué notablement en avant; si l'on examine son bord inférieur, on verra qu'il est bien distinctement sinué au-dessus de l'angle postérieur et subgraduellement rétréci en avant à partir de ce point; avec ses angles postérieurs notablement dirigés en dehors et mousses à l'extrémité. Il est marqué au milieu de sa base d'un sillon longitudinal distinct qui dépasse le milieu et devient un peu obsolète en avant, et de chaque côté de ce dernier d'un point enfoncé bien distinct; il offre en outre de chaque côté, au-dessus du milieu, une petite impression un peu transverse, légère, mais distincte; enfin il est couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres à peine atténuées dans leur moitié basilaire, plus notablement ensuite; bien distinctement striées, leurs intervalles à peine convexes, couverts d'une ponctuation fine et assez serrée, légèrement rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, à ponctuation fine et serrée, un peu plus notable sur le propectus. Saillie prosternale légèrement impressionnée au milieu de sa base, très-légèrement atténuée en arrière, puis subarrondie à l'extrémité. Mésopleures très-légèrement et éparsement ponctuées, plus distinctement et plus densément le long de leurs bords postérieurs et externes seulement. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Bien facile à reconnaître du précédent à la forme plus atténuée en avant de son pronotum; aux angles postérieurs de ce dernier fortement divergents et mousses à l'extrémité; à sa ponctuation plus rugueuse; enfin à ses mésopleures ponctuées en arrière et en dehors seulement, et à ses antennes bien moins dentées.

Le seul exemplaire que je possède faisait partie de la collection du docteur Schaum et provient de Colombie.

52. F. MADAGASCARIENSIS de Castelnau.

(Pl. 18, fig. 7.)

Oblongo-elongatus, nigro-brunneus, pube subtili griseo-flavescente, dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali; antennis ferrugineis, filiformibus, non dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, antice tantum leviter attenuato, angulis posticis rectis, acuminatis; basi media, carina brevi præscutellari, sulco longitudinali ante medium evanescente, punctis duobus, et in disco, ante medium, foveolis duabus, notato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris basi ad apicem subsensim, leviter attenuatis, profunde striatis, interstitiis convexis, sat leviter, transversim rugulosis; subtus nigro-brunneus; lobo prosternali basi impresso, postice non deflexo; mesopleuris varius vel sat dense punctatis; pedibus plus minusve rufo-ferrugineis.

Long. 16 mill.

Fornax madagascariensis de Cast., Silb. Rev. ent., III, 173.

— — Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 182.

— — Coquerel, Ann. Soc. ent. Fr., 1856, 511; 1858, Bull., CLXII.

Corps oblong, allongé, atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre devenant quelquefois un peu rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome aussi large à la base que celui du *subdentatus*. Antennes ferrugineuses, à premier article plus foncé; nullement dentées, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, distinctement, mais peu rétréci dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés à leur extrémité, nullement prolongés en dehors; marqué au milieu de sa base d'une petite carène préscutellaire très-légère et très-courte, puis d'un sillon longitudinal assez léger lui faisant suite et effacé avant le milieu; de plus, de chaque côté de la carène, avec un petit

point enfoncé, bien marqué ; enfin offrant de chaque côté sur son disque, un peu en avant du milieu, une petite dépression plus ou moins légère, mais distincte; couvert d'une ponctuation assez forte, dense et rugueuse. Élytres graduellement et assez légèrement atténuées de la base au sommet, assez fortement striées, leurs intervalles très-convexes, couverts d'une ponctuation fine, assez serrée et légèrement rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation fine, plus notable et plus serrée sur le prosternum. Saillie prosternale plus ou moins notablement impressionnée à la base, peu rétrécie en arrière dans sa moitié basilaire, plus notablement ensuite et acuminée à l'extrémité. Mésopleures n'offrant que quelques points épars, ou assez densément ponctuées dans toute leur étendue. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre obscur.

On ne peut confondre cette espèce avec la précédente, à cause de son pronotum bien moins atténué en avant, les angles postérieurs de ce dernier non divergents et acuminés, les intervalles des stries des élytres beaucoup plus convexes, etc.

On trouve cette espèce à Madagascar.

J'en possède deux exemplaires rapportés de ce pays par M. Goudot, et j'en ai vu un autre dans la collection de M. le comte de Mniszech.

53. F. PETITII Guérin-Méneville.

Sat elongatus, rufo-brunneus, pube subtili grisco-flavescente sat dense vestitus ; capite fortiter, dense, rugoseque punctato ; fronte æquali ; antennis ferrugineis, filiformibus ; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, a basi ad apicem sat fortiter, subsensim attenuato, basi media punctis duobus tantum notato, mediocriter, sat dense, parum rugose (in medio præsertim), punctato ; elytris a basi ad apicem sat fortiter subsensim attenuatis, distincte tantum striatis, interstitiis parum convexis, sat leviter rugulosis ; subtus obscure rufo-brunneus cum propectore dilutiore ; lobo prosternali basi leviter impresso ; mesopleuris, postice tantum, punctatis ; pedibus ferrugineis.

Long. 13 mill.

Fornax Petitii Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 183.

Corps assez allongé, assez notablement atténué en arrière, légèrement

convexe, d'un brun rougeâtre, couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et assez rugueuse. Front à peine déprimé au milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome assez large à la base, mais n'égalant pas deux fois la largeur de l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes entièrement ferrugineuses, filiformes, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier assez notablement moins long que large, presque subgraduellement et assez notablement rétréci de la base au sommet, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs acuminés; marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés distincts; un peu convexe à la place de la carène préscutellaire, sans sillon longitudinal distinct; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et peu rugueuse, surtout sur le disque. Élytres notablement et graduellement atténuées en arrière, distinctement striées, leurs intervalles très-légèrement convexes, assez finement et assez densément ponctués, légèrement rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé, plus clair sur le prosternum. Saillie prosternale à peine impressionnée au milieu de sa base, très-peu atténuée en arrière dans ses deux tiers basilaires, plus notablement ensuite et terminée en pointe mousse. Mésopleures ponctuées seulement le long de leur bord postérieur. Pattes ferrugineuses.

Se distingue bien facilement du précédent par son pronotum bien plus rétréci en avant, ses élytres plus atténuées en arrière, avec leurs stries moins enfoncées et leurs intervalles moins convexes; l'absence de sillon longitudinal sur le pronotum, etc.

Grâce à l'obligeance de M. Guérin, qui a bien voulu me communiquer cet insecte, j'ai pu faire cette description sur son type même.

Cet insecte habite le Mexique.

54. F. CONFUSUS.

(Pl. 18, fig. 8.)

Supra nigro vel rufo-brunneus, pube subtili griseo-flavescente sat dense vestitus; capite minus fortiter, sat dense, minus rugose, punctato; fronte longitudinaliter leviter impressa; antennis ferrugineis, filiformibus, non dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, vel leviter

constricto, antice sat fortiter attenuato, angulis posticis acuminatis ; basi media sulco nullo notato, margine postica non elevata, leviter sat dense, medio minus dense, vix rugulose punctato ; elytris in dimidia parte postica tantum attenuatis, parum profunde striatis, interstitiis subplanis, leviter, parum dense rugulosis ; subtus nigro-brunneus ; lobo prosternali basi impresso ; mesopleuris postice tantum leviter punctatis ; pedibus ferrugineis, femoribus, plus minusve, infuscatis.

Long. 13 à 15 mill.

Corps oblong-allongé, peu atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre ou rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, médiocrement serrée et un peu rugueuse. Front visiblement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale, mais offrant au contraire une trace de sillon longitudinal. Épistome assez large à la base, mais n'égalant pas cependant deux fois la largeur de l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux clair, nullement dentées, dépassant peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier d'un tiers moins long que large, droit sur les côtés en arrière ou légèrement comprimé de chaque côté vers le milieu, ce qui le fait paraître un peu sinué, mais assez notablement rétréci en avant, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité ; n'offrant aucune trace de sillon longitudinal à sa base, ni d'impression un peu au-dessus du milieu, avec son bord postérieur non relevé en bourrelet ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et légèrement ruguleuse, plus dense et plus rugueuse sur les côtés. Élytres peu notablement atténuées dans leur moitié postérieure, légèrement, mais distinctement striées, leurs intervalles non convexes, couverts d'une ponctuation très-légère et peu serrée, indistinctement ruguleuse transversalement, tout à fait à la base. Saillie prosternale assez notablement impressionnée à la base, rétrécie seulement à l'extrémité. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou d'un brun rougeâtre foncé, à ponctuation fine et médiocrement serrée, un peu plus marquée et moins dense sur le prosternum. Saillie prosternale assez notablement impressionnée à la base, rétrécie seulement à l'extrémité, où elle est terminée en pointe obtuse. Mésopleures légèrement ponctuées seulement le long de leur bord postérieur. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses plus ou moins rembrunies.

Bien que cette espèce soit extrêmement voisine du *Petitii*, je l'en crois

néanmoins distincte. En effet, ici la ponctuation de la tête est un peu moins rugueuse; le front est marqué dans son milieu d'un petit sillon longitudinal très-léger; le pronotum est un peu moins rétréci en avant, moins rugueux, et les élytres ne sont atténuées en arrière que dans leur moitié postérieure.

Cet insecte se trouve au Mexique.

55. F. VENTRALIS.

(Pl. 18, fig. 9.)

Oblongus, sat elongatus, rufo-ferrugineus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense rugoseque punctato; fronte æquali; antennis ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine breviore, ante angulos posticos leviter constricto, antice sat fortiter attenuato, angulis posticis acuminatis, basi cum margine postica subelevata, sat fortiter, sat dense rugoseque punctato; elytris postice sat fortiter attenuatis, distincte striatis, interstitiis mediocriter, parum dense rugulosis, subtus dilute rufo-ferrugineus; abdominis segmento ultimo apice obtuse dentato; pedibus ferrugineis.

Long. 11 mill.

Corps oblong, assez allongé, légèrement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un ferrugineux un peu rougeâtre, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, assez serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome comme chez le précédent. Antennes d'un ferrugineux clair, filiformes, nullement dentées, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier moins long que large, légèrement comprimé en arrière, au-dessus des angles postérieurs, ce qui le fait paraître légèrement sinué; assez rétréci en avant, surtout dans sa moitié antérieure; avec ses angles postérieurs acuminés; n'offrant aucune trace de sillon longitudinal à la base, mais une légère élévation médiane; avec son bord postérieur très-légèrement relevé en bourrelet; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée et rugueuse. Élytres assez

notablement et presque graduellement rétrécies de la base au sommet, distinctement striées; leurs intervalles plans, couverts d'une ponctuation assez légère, assez serrée et rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, devenant clair sur l'abdomen. Saillie prosternale impressionnée à la base, nullement rétrécie dans sa moitié basilaire, puis atténuée notablement vers l'extrémité et subacuminée tout à fait au sommet. Mésopleures offrant seulement contre leur bord postérieur quelques points épars. Dernier segment ventral de l'abdomen graduellement atténué en arrière dans ses deux tiers basilaires, puis brusquement et fortement rétréci, terminé en pointe obtuse. Pattes ferrugineuses.

Se distingue facilement du précédent par sa couleur beaucoup plus claire, son pronotum un peu comprimé sur les côtés, son bord postérieur relevé un peu en bourrelet, l'absence de sillon longitudinal sur le front, ses élytres plus atténuées à la base, sa saillie prosternale plus acuminée et la forme toute différente de son dernier segment abdominal.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce provenant de Colombie. L'un fait partie de la collection de M. le comte de Castelnau, l'autre de celle de M. le comte de Mniszech.

56. F. AFFINIS.

(Pl. 19, fig. 1.)

Oblongus, paulo elongatus, plus minusve nigro-brunneus, pube subtili, griseo-flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, dense, rugoseque punctato; fronte æquali; antennis ferrugineis, filiformibus, non dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, antice sat fortiter, vel mediocriter attenuato, margine externa antice duplicata, angulis posticis acuminatis, basi media, punctis duobus impressis distincte notato, fortiter, dense, rugoseque punctato; elytris postice attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat fortiter denseque rugulosis; subtus nigro-brunneus; abdominis segmento ultimo postice sensim attenuato, apice subrotundato, non dentato; pedibus ferrugineis.

Long. 8 à 15 mill.

Corps oblong, un peu allongé, assez atténué en arrière, légèrement

convexe supérieurement, d'un brun plus ou moins foncé et même noirâtre, couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement ou très-obsolétement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome large à la base, au moins deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, nullement dentées, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier moins long que large, droit sur les côtés en arrière, plus ou moins rétréci dans sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité; n'offrant aucune trace de sillon longitudinal à la base, mais marqué de chaque côté du milieu de celle-ci d'un point enfoncé très-distinct; couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et fortement rugueuse. Élytres assez notablement et subgraduellement rétrécies dans leur moitié postérieure, distinctement striées, leurs intervalles couverts d'une ponctuation assez légère, assez serrée et notablement ruguleuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation assez fine et serrée, plus notable sur le prosternum. Saillie prosternale impressionnée à la base, rétrécie seulement vers l'extrémité et plus ou moins subarrondie au sommet. Mésopleures offrant dans leur moitié postérieure des points assez serrés. Dernier segment abdominal graduellement atténué en arrière. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce, bien que ressemblant beaucoup à la précédente par sa forme générale, est cependant bien reconnaissable à sa couleur plus foncée, sa ponctuation plus forte, plus rugueuse, ses élytres bien moins atténuées en arrière. De plus, les deux points enfoncés de la base du pronotum, qui manquent chez le *ventralis*, sont ici bien distincts, et la forme de l'abdomen est également toute différente. On ne peut davantage le confondre avec le *confusus*, à cause de la ponctuation bien plus rugueuse de son pronotum.

Il paraît assez répandu au Mexique.

M. Sallé me l'a communiqué d'Orizaba, de Toxpam et de Cordova. Il l'a pris lui-même dans cette dernière localité, au mois de juillet, sous une écorce.

57. F. PERFIDUS.

Præcedenti similis, sed corpore postice latiore, clypei basi paulo angus-

tiore, pronoto lateribus subsinuato, minus fortiter et non rugose punctato, bene distinctus.

Long. 14 mill.

Tellement voisin du précédent, que j'ai hésité longtemps à le considérer comme différent.

Il me paraît s'en distinguer cependant par sa forme générale plus large et moins atténuée en arrière, par son épistome un peu plus rétréci à la base, par les côtés de son pronotum très-légèrement sinués au-dessus des angles postérieurs qui sont peu dirigés en dehors, par la ponctuation de ce dernier plus fine, serrée, avec les intervalles des points non élevés sur le disque, par conséquent nullement rugueux ; par les élytres atténuées seulement dans leur tiers postérieur, la saillie prosternale non atténuée en arrière dans les deux tiers basilaires et arrondie au bout.

L'unique exemplaire que je possède vient du Brésil.

58. F. PILOSELLUS.

(Pl. 19, fig. 3.)

Oblongo-elongatus, rufo-brunneus, pube subtili, griseo-flavescente vestitus ; capite fortiter, dense, rugoseque punctato ; fronte antice vix depressa ; antennis ferrugineis, filiformibus, sat elongatis, sed elytrorum dimidium non attingentibus ; pronoto latitudine paulum breviore, lateribus postice obsolete compresso, antice subsensim, sat fortiter attenuato, margine externa antice non duplicata, angulis posticis acuminatis, basi media obsolete subelevata, depressione longitudinali subobsoleta notato, sat fortiter, dense, rugoseque punctato ; elytris basi ad apicem sat fortiter sensimque attenuatis, distincte striatis, interstitiis transversim, sat dense rugulosis ; subtus rufo-brunneus ; lobo prosternali postice parum attenuato, apice rotundato ; mesopleuris, postice tantum, punctatis ; pedibus ferrugineis.

Long. 11 mill.

Corps oblong allongé, assez fortement atténué en arrière, légèrement

convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre assez obscur, couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front à peine déprimé au milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome large à la base, n'égalant pas cependant deux fois la largeur qui le sépare de l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, assez longues, mais n'atteignant pas la moitié de la longueur des élytres, avec leurs quatre derniers articles allongés, mais sensiblement plus courts chacun que l'article basilaire. Pronotum d'un tiers moins long que large, très-légèrement comprimé sur les côtés en arrière, subgraduellement et assez rétréci au sommet, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité, avec son bord latéral nullement dédoublé en avant; n'offrant pas de sillon longitudinal distinct, mais avec une trace légère de dépression longitudinale et une petite élévation à la base, mais sans points enfoncés distincts; couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Élytres un peu graduellement rétrécies en arrière, cependant plus notablement dans leur moitié postérieure; distinctement striées, leurs intervalles à peine convexes, couverts d'une ponctuation assez fine et assez serrée, rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, ponctué comme chez les précédents. Sillon marginal du propectus proportionnellement un peu plus large. Saillie prosternale un peu impressionnée à la base, légèrement relevée entre les hanches, peu atténuée en arrière dans son tiers postérieur, légèrement arrondie à l'extrémité. Mésopleures ponctuées seulement le long de leur bord postérieur. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce est facile à distinguer des deux précédentes par sa forme plus étroite, plus rétrécie en avant et en arrière; par ses antennes proportionnellement plus longues et par le bord latéral de son pronotum nullement dédoublé en avant.

Je n'ai vu qu'un exemplaire de cette espèce. Il faisait partie de la collection La Ferté et était indiqué du Brésil.

59. F. MACROCERUS.

(Pl. 19, fig. 4.)

Oblongus, nigro-brunneus, pube subtili grisco-flavescente vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali; antennis ferrugineis, filiformibus, elongatis, elytrorum dimidium attingentibus; pronoto lati-

tudine breviore, lateribus postice recto, antice plus minusve sensim leviter attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media sulco longitudinali, parum profundo, post medium evanescente, fovcolisque duabus notato, leviter, dense, rugose punctato; elytris postice sat fortiter, plus minusve sensim attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter punctulatis, transversim subrugulosis; subtus nigro-brunneus; lobo prosternali a basi ad apicem sensim attenuato, apice acuminato; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 12 mill.

Corps oblong, allongé, assez notablement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre, couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, rugueuse et serrée. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome seulement un peu plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, très-longues, atteignant à peu près la moitié de la longueur des élytres, avec leurs quatre derniers articles allongés, aussi longs chacun que l'article basilaire. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, peu notablement et presque graduellement atténué au sommet, avec ses angles postérieurs acuminés au bout, offrant au milieu de sa base un léger sillon longitudinal assez large, quelquefois presque obsolète, s'étendant jusqu'au delà du milieu, puis offrant de chaque côté de ce dernier, à la base, une petite fossette oblongue, à ponctuation assez fine, mais serrée et rugueuse, un peu plus forte sur les côtés. Élytres plus ou moins graduellement atténuées en arrière, bien distinctement striées, leurs intervalles à peine ou légèrement convexes, marqués d'une ponctuation fine assez serrée et très-légèrement ruguleuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre finement ponctué, plus notablement sur le prosternum. Saillie prosternale nullement impressionnée à la base, légèrement et subgraduellement rétrécie de la base au sommet, acuminée à l'extrémité. Mésopleures entièrement recouvertes d'une ponctuation bien distincte, assez serrée. Métasternum marqué dans son milieu d'un petit espace lisse longitudinal, à peine caréné. Pattes ferrugineuses.

On ne peut confondre cette espèce avec la précédente, si l'on examine les antennes qui sont notablement plus longues, l'épistome qui est plus rétréci à la base, le pronotum moins atténué en avant et avec un sillon médian et surtout deux impressions basilaires bien distinctes, la saillie

prosternale graduellement rétrécie en arrière et acuminée et les mésopleures entièrement ponctuées.

Les deux exemplaires que je possède viennent de Madagascar.

60. F. INTERMEDIUS.

(Pl. 19, fig. 5.)

Elongatus, subcylindricus, rufo-brunneus, in elytris dilutior, pube subtili flavescente vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali; antennis ferrugineis, filiformibus, sat elongatis, dimidium elytrorum non attingentibus; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media carina brevi, ante medium evanescente, notato, distincte sat dense granuloso; elytris subcylindricis in dimidia parte postica subsensim attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis mediocriter, sat dense, granulatis, subtus rufo-ferrugineus; lobo prosternali angustato, postice longe producto et attenuato, apice acuminato; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 11 mill.

Corps allongé, subparallèle et subcylindrique, atténué tout à fait en arrière, convexe supérieurement, d'un brun rouge foncé sur la tête et le pronotum, plus clair sur les élytres; couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée, rugueuse. Front convexe, sans trace de carène longitudinale. Épistome assez large à la base, n'étant pas deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, n'atteignant pas la moitié de la longueur des élytres, avec leurs quatre derniers articles sensiblement moins longs chacun que le basilaire. Pronotum au moins aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, nullement rétréci en avant dans ses deux tiers basilaires, plus notablement ensuite, avec ses angles postérieurs acuminés au bout, offrant au milieu de sa base une carène préscutellaire bien marquée, qui n'atteint pas le milieu en avant, avec une petite fossette légère de chaque côté de celle-ci; couvert de granulosités serrées et rugueuses. Élytres subcylindriques, atténuées en arrière, seulement dans leur moitié

postérieure ; profondément striées, avec leurs intervalles convexes, couverts de granulosités assez serrées et un peu rugueuses transversalement à la base. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, assez finement et assez densément ponctué, à ponctuation plus marquée sur le prosternum, mais bien moins serrée. Saillie prosternale étroite, légèrement impressionnée au milieu de sa base, légèrement rétrécie dans sa moitié basilaire, puis graduellement atténuée jusqu'au sommet, où elle est acuminée. Mésopleures entièrement ponctuées. Métasternum offrant dans son milieu une petite ligne lisse longitudinale. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce se distingue au premier coup d'œil du *macrocerus* par sa forme bien plus étroite et cylindrique, par sa granulation et la forme de sa saillie prosternale.

Je dois à la générosité de M. Dorhn l'unique exemplaire que je possède. Il n'a pas, malheureusement, d'indication de patrie.

61. F. FILICORNIS.

(Pl. 19, fig. 6.)

Supra nigro-brunneus vel obscurior, pube subtili flavescente vestitus ; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali (♀) *vel antice bifoveolata* (♂). *Antennis ferrugineis, parum elongatis* (♀), *vel longioribus, elytrorum dimidium attingentibus* (♂); *pronoto latitudine breviore, lateribus postice distincte sinuato* (♀) *vel basi vix distincte* (♂), *antice sat fortiter* (♀), *vel mediocriter* (♂) *attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media sulco nullo notato, sat fortiter, dense ruguloseque punctato ; elytris postice sat attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis mediocriter, sat dense punctulatis, transversim subrugulosis; subtus rufo-brunneus ; lobo prosternali, apice recto, acuminato* (♀) *vel ante apicem elevato* (♂); *mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis.*

Long. 11 à 12 mill.

Corps assez allongé, un peu subcylindrique, légèrement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un brun noirâtre, un peu rougeâtre obscur sur les élytres, couvert d'une pubescence jaunâtre. Tête à

ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front marqué de chaque côté, en avant, d'une petite fossette oblique et un peu transverse, n'offrant aucune trace de carène longitudinale. Antennes ferrugineuses, filiformes, assez longues, atteignant le milieu des élytres, les quatre derniers articles aussi longs que le basilaire. Pronotum sensiblement moins long que large, très-légèrement renflé sur les côtés, tout à fait au-dessus des angles postérieurs, ce qui le rend un peu sinué à la base, à peine atténué en avant dans sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs un peu dirigés en dehors et acuminés au bout, sans trace de sillon ni carène longitudinale au milieu de sa base, mais seulement un peu relevé; à ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres nullement atténuées en arrière dans leur moitié antérieure, légèrement et subgraduellement ensuite; assez fortement striées, leurs intervalles un peu convexes, marquées d'une ponctuation médiocre assez serrée et légèrement ruguleuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, à ponctuation assez fine et assez serrée, plus forte sur le prosternum. Saillie prosternale fortement impressionnée au milieu de sa base, légèrement atténuée en arrière, puis brusquement et notablement relevée un peu avant le sommet. Épipleures non sillonnées. Mésopleures entièrement ponctuées. Pattes ferrugineuses.

L'exemplaire sur lequel j'ai fait cette description est un mâle. La femelle se reconnaît facilement à sa forme moins allongée et moins parallèle, plus atténuée en arrière; à l'absence de fossettes sur le front, à ses antennes moins longues, à son pronotum moins rétréci en avant et plus sinué en arrière, enfin à la saillie prosternale non relevée en arrière.

J'en possède un individu mâle; la femelle que j'ai décrite fait partie de la collection de M. Chevrolat.

Cette espèce se trouve à Madagascar.

62. F. MENDAX.

(Pl. 19, fig. 7.)

Elongato-oblongus, nigro-brunneus, pube subtili grisco-flavescente, sat dense vestitus; capite sat fortiter, parum dense, subrugose punctato; fronte antice leviter impressa; antennis ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine breviore, antice sat attenuato, angulis posticis acuminatis, basi

media sulco nullo notato, sat subtiliter, parum dense, lateribus densius, punctato; elytris postice attenuatis, interstitiis leviter, parum dense punctulatis; lobo prosternali postice fortiter sensim attenuato, apice acuminato; elytrorum epipleuris sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; subtus nigro-brunneus; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis.

Long. 1¼ mill.

Corps oblong allongé, légèrement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, médiocrement serrée et à peine rugueuse. Front obsolétement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale; antennes ferrugineuses nullement dentées, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum; à deuxième article très-petit, troisième plus grand que le suivant, quatrième à dixième subégaux, à peine plus grands vers le sommet. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, assez notablement rétréci en avant, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité; n'offrant aucune trace de sillon longitudinal à sa base, ni d'impression de chaque côté au-dessus du milieu, couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée et légèrement rugueuse seulement sur les côtés. Élytres assez légèrement et subgraduellement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure; striées distinctement; leurs intervalles couverts d'une ponctuation très-légère et peu serrée, obsolétement ruguleuse transversalement à la base. Dessous du corps d'un brun foncé, à ponctuation assez fine et assez serrée, bien plus forte sur le prosternum. Saillie prosternale distinctement impressionnée à la base, fortement et graduellement rétrécie en arrière, subacuminée à l'extrémité. Épipleures des élytres distinctement sillonnées dans toute leur étendue. Mésopleures ponctuées en entier. Pattes d'un ferrugineux rougâtre, avec les cuisses un peu rembrunies.

Au premier abord, cette espèce ressemble assez au *confusus*, mais les épipleures de ses élytres, notablement sillonnées, l'en éloignent tellement que j'ai préféré la ranger à côté de celles qui présentent ce même caractère. De plus, elle s'en distingue encore par la forme fortement et graduellement atténuée en arrière de sa saillie prosternale, la ponctuation de son prosternum notablement plus forte, ses mésopleures entièrement ponctuées, et le bord postérieur des hanches postérieures bien moins oblique en arrière.

Elle diffère également de la précédente par les épipleures de ses élytres, par sa forme bien moins allongée, ses antennes plus courtes, etc.

L'individu unique que j'ai vu m'a été communiqué par M. Sallé, qui l'a pris au Mexique.

63. F. OBRUTUS Guérin-Méneville.

(Pl. 19, fig. 8.)

Oblongus obscure brunneus, pube subtili flavescente, sat dense vestitus; capite fortiter, sat dense rugoseque punctato; fronte subæquali; antennis ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine breviore, antice tantum leviter attenuato, angulis posticis apice subobtusis, basi media sulco nullo notato, sat leviter, parum dense ruguloseque punctato; elytris, postice tantum, attenuatis, distincte striatis, interstitiis paululum convexis, leviter, sat dense rugulosis; lobo prosternali plano, postice non attenuato, apice rotundato; elytrorum epipleuris sulcatis; mesopleuris omnino punctatis: subtus nigro-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 14 mill.

Fornax obrutus Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 183.

Corps oblong, peu atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un brun foncé, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes d'un ferrugineux clair, nullement dentées, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier moins long que large, droit sur les côtés en arrière, peu notablement rétréci tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs un peu mousses à l'extrémité, n'offrant aucune trace de sillon longitudinal à la base, ni d'impression de chaque côté au-dessus du milieu, couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée et légèrement rugueuse, plus dense et plus rugueuse sur les côtés. Élytres assez atténuées seulement dans leur tiers postérieur, distinctement striées, leurs intervalles assez convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, assez serrée et rugueuse

transversalement. Dessous du corps d'un brun foncé, à ponctuation fine et assez serrée, très-notable et assez serrée sur le prosternum. Saillie prosternale nullement impressionnée à la base, à peine visiblement rétrécie vers l'extrémité où elle est subarrondie. Épipleures des élytres sillonnées. Mésopleures entièrement ponctuées. Pattes ferrugineuses.

Se distingue du précédent par son pronotum moins atténué en avant, ses élytres moins rétrécies en arrière et la forme toute différente de sa saillie prosternale.

Le type de M. Guérin appartient à M. Chevrolat, qui a bien voulu me le communiquer. Il provient d'Orizaba.

64. F. VARIEPUNCTATUS.

(Pl. 19, fig. 9.)

Oblongo-ovatus, nigro-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, sat dense rugoseque punctato; fronte subæquali; antennis ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine multo breviore, antice tantum, attenuato, angulis posticis acutis, basi media, sat fortiter biimpresso, dense ruguloseque punctato; elytris, postice tantum, attenuatis, late striatis, striis latis, sublævibus, punctis subtilissimis notatis, extus posticeque, sat fortiter punctatis, interstitiis sat fortiter rugulosis; sulco marginali antice non ampliato; lobo prosternali subparallelo, apice rotundato; elytrorum epipleuris sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; subtus nigro-brunneus, dense rugoseque punctatus, in prosterno fortius non rugose et sparsim punctatus; pedibus ferrugineis.

Long. 10 mill.

Corps ovale oblong, peu atténué en arrière, assez fortement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, mais offrant un tout petit espace lisse sans carène longitudinale distincte. Épistome assez peu rétréci à la base, un peu plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, nullement dentées, dépassant un peu les angles

postérieurs du pronotum. Ce dernier notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, très-peu rétréci seulement tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité, marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés très-marqués, sans trace d'impression de chaque côté au-dessus du milieu, assez fortement et densément rugueux. Élytres peu notablement atténuées en arrière dans leur tiers postérieur, peu profondément, mais largement striées, les stries lisses, avec une rangée longitudinale de points très-fins, devenant bien plus gros sur les stries tout à fait externes, et, à l'extrémité, leurs intervalles plans sont couverts d'une ponctuation assez fine, mais serrée et très-rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et légèrement rugueuse, beaucoup plus forte, éparse et non rugueuse sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-large dans toute son étendue, mais pas sensiblement élargi en avant. Saillie prosternale légèrement impressionnée dans son milieu à la base, subparallele et à peu près arrondie à l'extrémité. Épipleures des élytres sillonnées. Mésopleures entièrement et densément ponctuées. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur externe fortement sinué ainsi que l'interne, qui est légèrement oblique en arrière; très-obtusément angulées. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Sans parler de la taille beaucoup plus petite et de la forme large de cette espèce, elle se distingue très-facilement de la précédente par la conformation toute spéciale des stries de ses élytres et par les deux points enfoncés de la base du pronotum.

Cet insecte provient de Cayenne.

65. F. GIBBOSUS.

Sat elongatus, nigro brunneus, pube flavescente dense vestitus; capite fortiter denseque rugoso, fronte antice leviter impressa; antennis ferrugineis, dimidio corporis paulo brevioribus, leviter dentatis; pronoto latitudine breviore antice tantum attenuato fortiterque convexo, in medio utrinque gibboso, basi utrinque fortiter depresso, in medio elevato, sulco longitudinali, post medium evanescente, distincte notato, fortiter denseque rugoso; elytris postice leviter attenuatis, striatis, interstitiis vix convexis, subrugosis; sulco marginali antice ampliato, lobo prosternali, basi

ad apicem sensim attenuato; elytrorum epipleuris fortiter sulcatis, mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 13 mill.

Corps assez allongé, assez atténué en arrière, notablement convexe en dessus, d'un brun noir très-foncé, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête fortement et densément ponctuée, rugueuse; épistome faiblement rétréci à la base, bien plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé au milieu en avant, sans sillon ni carène longitudinale. Antennes assez longues, atteignant presque la moitié du corps; ferrugineuses en entier, légèrement, mais distinctement dentées, à deuxième article très-petit, le troisième notablement plus long que le suivant, quatrième à dixième augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum moins long que large, nullement rétréci en avant dans ses deux tiers basilaires, puis assez brusquement atténué ensuite jusqu'au sommet, très-fortement et brusquement convexe dans ses deux tiers antérieurs, fortement gibbeux en dehors, de chaque côté, vers le milieu, de sorte que, vu en dessus, il paraît distinctement sinué sur les côtés, au-dessus des angles postérieurs qui sont acuminés; fortement déprimé de chaque côté du milieu de sa base qui est assez notablement relevée; marqué, à partir de ce point, d'un petit sillon longitudinal qui se prolonge en avant, au delà du milieu; très-densément et fortement rugueux. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, assez distinctement striées, les intervalles à points convexes, légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre et même aussi un peu rougeâtre, à ponctuation assez fine, assez notable et très-serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-large et visiblement élargi en avant. Saillie prosternale légèrement déprimée à la base, graduellement atténuée de la base au sommet où elle se termine en pointe. Épipleures des élytres bien distinctement sillonnées dans toute leur étendue. Mésopleures entièrement ponctuées, plus densément à la base. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur externe oblique, mais nullement sinué, l'interne fortement sinué, puis notablement angulé. Pattes ferrugineuses.

Se distingue à première vue du précédent par sa taille bien plus grande, son pronotum bien plus convexe, plus gibbeux; ses antennes notablement plus longues, les stries de ses élytres simples, etc.

L'exemplaire sur lequel j'ai décrit cette espèce a été trouvé au Brésil. Il m'a été obligeamment communiqué par feu M. de Gautard.

66. F. REPULSUS Chevrolat.

Oblongo-elongatus, obscure brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter denseque rugoso; fronte leviter impressa; antennis ferrugineis leviter dentatis; pronoto latitudine breviore minus convexo, non gibboso, antice sulco longitudinali nullo notato, postice carina præscutellari, plus minusve interrupta, notato, angulis posticis acuminatis, fortiter denseque rugoso; elytris postice attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter convexis, dense rugoseque punctatis; sulco marginali antice ampliato; lobo prosternali basi subparallelo, dimidia parte postica attenuato, apice acuminato; elytrorum epipleuris basi sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 13 mill.

Fornax repulsus Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 591.

Corps oblong, assez allongé, légèrement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un brun très-foncé, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête fortement et densément ponctuée rugueuse; épistome faiblement rétréci à la base, bien plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, n'offrant aucune trace de sillon longitudinal. Antennes assez courtes, dépassant légèrement les angles postérieurs du pronotum; ferrugineuses, un peu rembrunies à la base, distinctement dentées; à deuxième article très-petit, le troisième grand, sensiblement plus long que le suivant; quatrième à dixième devenant graduellement un peu plus petits vers le sommet, dernier de la longueur des deux précédents réunis. Pronotum moins long que large, à peine sinué sur les côtés, au-dessus des angles postérieurs, puis subgraduellement et assez atténué en avant, avec ses angles postérieurs subacuminés à l'extrémité; le milieu de sa base est assez convexe de chaque côté, marqué d'un point enfoncé bien distinct, de plus, offre dans sa moitié basilaire une petite carène préscutellaire plus ou moins interrompue et est densément et fortement rugueuse sur toute sa surface. Élytres sensiblement atténuées dans leur moitié postérieure, assez légèrement, mais distinctement striées, les intervalles légèrement convexes, ruguleux transversale-

ment. Dessous du corps d'un brun très-foncé, légèrement et assez densément ponctué, avec quelques gros points épars sur le prosternum. Sillon marginal du propectus distinctement élargi en avant. Saillie prosternale légèrement déprimée au milieu de sa base, nullement atténuée dans sa moitié basilaire, plus fortement ensuite et terminée en pointe postérieurement. Épipleures des élytres distinctement sillonnées à la base; mésopleures entièrement couvertes d'une ponctuation serrée et égale. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne très-légèrement sinué, puis assez notablement angulées. Pattes ferrugineuses.

Très-facile à distinguer du précédent par ses antennes bien plus courtes, son pronotum bien moins convexe et non gibbeux, sa saillie prosternale non graduellement atténuée en arrière, les épipleures de ses élytres sillonnées à la base seulement, son prosternum éparsement ponctué, ses mésopleures plus également et plus densément ponctuées, etc.

Il nous rappelle tout à fait par son faciès, certaines espèces de la division précédente et surtout l'*affinis* et le *sericatus*. Il suffit, pour l'en distinguer, de comparer son sillon antennaire sensiblement élargi en avant avec celui des *F. affinis* et *sericatus*, qui est parallèle. De plus, la ponctuation de son prosternum est éparse au lieu d'être très-serrée, sa saillie prosternale est beaucoup plus acuminée en arrière, ses mésopleures sont entièrement ponctuées et les épipleures de ses élytres sont sillonnées.

Cet insecte, qui se trouve à Cuba, m'a été obligeamment communiqué par M. Chevrolat.

67. F. LURIDUS (Dej.) Chevrolat.

(Pl. 20, fig. 1.)

Supra brunneo-ferrugineus; capite fortiter, sat dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari in clypei basi distincta; antennis ferrugineis, filiformibus, longioribus; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem attenuato, angulis posticis apice obtusiusculis; dense rugoseque punctato; elytris postice attenuatis sat fortiter striatis, interstitiis subconvexis, leviter, sat dense, transversim rugulosis, sulco marginali antice non ampliato; lobo prosternali, basi fortiter impresso, postice attenuato, apice subacuminato; subtus fusco-ferrugineus; elytrorum epipleuris sul-

catis ; mesopleuris omnino punctatis ; sat dense, paulo rugulose, in prosterno fortiter denseque, punctatus ; pedibus ferrugineis.

Long. 8 à 10 mill.

Fornax luridus Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 592.
— — Dej., Cat., éd. 3e, p. 591.

Corps oblong, assez allongé, légèrement atténué en arrière, peu convexe supérieurement, d'un brun un peu ferrugineux et assez clair, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire passant très-distinctement sur la base de l'épistome, mais assez largement interrompue au milieu, sans trace de carène longitudinale. Épistome assez peu rétréci à la base, un peu plus large seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, nullement dentées, dépassant notablement les angles postérieurs du pronotum et atteignant presque le milieu des élytres. Pronotum sensiblment moins long que large, assez notablement et graduellement atténué de la base au sommet, avec ses angles postérieurs un peu obtus, sans impression sensible de chaque côté au-dessus du milieu, notablement et très-densément rugueux. Élytres assez légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, assez notablement striées, leurs intervalles légèrement convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux un peu rougeâtre, assez finement et assez densément ponctué; ponctuation bien plus notable et plus serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus large, mais nullement élargi en avant. Saillie prosternale fortement impressionnée au milieu de la base, puis relevée entre les hanches, presque graduellement atténuée en arrière, acuminée au bout. Épipleures des élytres très-notablement sillonnées dans toute leur étendue. Mésopleures densément ponctuées le long du bord postérieur et de l'externe, bien moins densément en arrière. Lames des hanches postérieures à bord postérieur légèrement sinué et peu oblique en arrière; très-notablement angulées. Pattes ferrugineuses.

Ne peut être confondu avec le précédent, à cause de sa carène interoculaire visible sur la base de l'épistome, sa couleur plus claire, son pronotum plus atténué en avant, la ponctuation inégale de ses mésopleures, la longueur plus grande de ses antennes, et enfin son sillon marginal non élargi en avant.

Elle était inscrite dans la collection Dejean, sous le nom de *luridus*, comme provenant de l'Amérique du Nord.

M. Chevrolat m'en a communiqué deux individus provenant de Cuba.

68. F. MNISZECHII.

Supra sanguineo-brunneus, capite, pronoti media parte antica, elytrorumque lateribus late, nigris; pube flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, sat dense rugoseque punctato; fronte antice vix convexa; antennis ferrugineis, elongatis, corporis longitudine subæqualibus, vix obsolete subdentatis; pronoto latitudine breviore, antice leviter attenuato, angulis posticis apice obtusiusculis, sat fortiter punctato; elytris postice attenuatis, fortiter striatis, interstitiis convexis, sat dense, leviter granulosis; lobo prosternali, basi impresso, postice attenuato, subacuminato; subtus fusco-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps allongé, à peine atténué en avant, légèrement en arrière, peu convexe supérieurement, d'un brun rouge sanguin en dessus, avec la tête, la moitié antérieure du pronotum (sauf une ligne le long du bord antérieur) et les côtés des élytres noirs; couvert en dessus d'une pubescence assez notable, serrée et jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front non élevé à son bord antérieur, sans trace de carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, presque aussi longues que le corps, filiformes, à articles très-allongés, quatrième à dixième augmentant graduellement de longueur, à peine visiblement dentés. Pronotum sensiblement moins long que large, à peine atténué en avant dans sa moitié basilaire, un peu plus ensuite, mais bien moins notablement que chez le *luridus*; avec ses angles postérieurs un peu obtus, tout à fait à l'extrémité, sans impression visible de chaque côté au milieu de son disque; marqué seulement à la base, au milieu, de deux petites fossettes bien distinctes; assez notablement et assez densément ponctué; bien moins rugueux que le *luridus*. Élytres légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, profondément striées, avec leurs intervalles convexes

assez légèrement et assez densément granuleux. Dessous du corps d'un brun un peu sanguin, à ponctuation assez forte et moins serrée que chez le *luridus* sur le pronotum. Le reste à ponctuation aussi fine que chez ce dernier, mais un peu moins serrée. Saillie prosternale légèrement impressionnée au milieu de la base, un peu atténuée en arrière, subacuminée à l'extrémté. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne peu sinué et à peine oblique en arrière, très-fortement angulées ensuite. Pattes ferrugineuses.

La coloration toute particulière de cette espèce la distingue très-facilement des espèces auprès desquelles elle doit être placée. De plus, la longueur de ses antennes ne permet pas davantage de la confondre avec le *luridus*, et l'absence de ligne élevée sur le front la distingue du suivant.

Je n'ai vu qu'un exemplaire de cette espèce, indiquée du Brésil, dans la collection du comte de Mniszech.

69. F. LINEATUS.

(Pl. 20, fig. 2.)

Elongatus, cylindricus, rufo-brunneus, capite nigro, pronoto (margine antica excepta) et elytrorum margine externa, obscurioribus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari integra, medioque longitudinaliter carinata; antennis ferrugineis, filiformibus, elytrorum dimidium attingentibus; pronoto latitudine multum longiore, lateribus recto, parallelo, apice tantum attenuato, angulis posticis subacuminatis, basi media, punctis duobus lineaque longitudinali sat fortiter impressa, ante medium deleta, notato, leviter, densius rugoseque punctato; elytris in media parte postica attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter, dense ruguloseque punctulatis; subtus rufo-ferrugineus; lobo prosternali basi distincte impresso; elytrorum epipleuris perquam leviter, basi vix distincte, sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis; unguiculis simplicibus.

Long. 11 mil[l].

Corps allongé, cylindrique, légèrement atténué en arrière, légèrement convexe; d'un brun rougeâtre en dessus, avec la tête noirâtre, le prono-

tum (excepté son bord antérieur qui est rougeâtre) et les côtés des élytres d'un brun rougeâtre très-foncé ; couvert d'une fine pubescence peu serrée, jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire très-saillante, entière, peu arquée en avant dans son milieu, et de plus offrant une carène longitudinale médiane qui s'étend du vertex à la carène interoculaire. Épistome assez fortement rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, très-longues, dépassant notablement la moitié de la longueur du corps. Pronotum notablement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, parallèle, atténué seulement tout à fait au sommet, avec ses angles postérieurs acuminés ; offrant au milieu de sa base deux points enfoncés bien distincts, entre lesquels est une ligne enfoncée longitudinale très-marquée, qui n'atteint pas tout à fait le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez fine, mais serrée et fortement rugueuse transversalement. Élytres subcylindriques, atténuées seulement dans leur moitié postérieure, distinctement striées; leurs intervalles légèrement convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, très-serrée et notablement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, avec la moitié externe des triangles des propleures et la base des lames des hanches postérieures noirâtres ; très-finement, densément et un peu rugueusement ponctué, bien plus fortement, un peu moins densément, mais non rugueusement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus pas distinctement élargi en avant. Saillie prosternale assez notablement impressionnée au milieu de la base, assez relevée entre les hanches, à peu près graduellement atténuée en arrière et un peu acuminée à l'extrémité. Épipleures des élytres à peine visiblement sillonnées tout à fait à la base. Mésopleures entièrement et assez notablenent ponctuées. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur externe graduellement atténué de dedans en dehors, leur bord postérieur interne à peine sinué, oblique en arrière et assez notablement angulé ensuite. Dernier segment abdominal prolongé en pointe obtuse en arrière. Pattes ferrugineuses. Ongles simples.

Les nombreux caractères distinctifs de cette espèce ne permettent pas de la confondre avec aucune des précédentes. Sa forme allongée cylindrique, sa carène interoculaire entière, son épistome très-notablement rétréci à la base, ses ongles simples suffisent pour la distinguer parfaitement.

Cet insecte remarquable a été pris dans la Nouvelle-Guinée par M. Wallace.

70. F. PISCIFORMIS.

(Pl. 20, fig. 3.)

Oblongus, ferrugineo-brunneus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter denseque punctato; fronte cum carina interoculari integra, antice producta et carina longitudinali media notata; antennis ferrugineis filiformibus, elytrorum dimidium fere attingentibus; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, a basi ad apicem sensim, sat fortiter attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media linea longitudinali brevi notato, sat fortiter, dense, non rugose, lateribus densius rugoseque, punctato; elytris, in media parte postica præsertim, sat fortiter attenuatis, distincte striatis, interstitiis subtiliter, parum dense punctatis, transversim rugosis; subtus rufo-brunneus; lobo prosternali basi distincte impresso; elytrorum epipleuris non sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis, unguiculis simplicibus.

Long. 10 mill.

Corps oblong assez allongé, assez notablement atténué en avant et en arrière, peu convexe supérieurement; d'un ferrugineux brunâtre; densément couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, médiocrement serrée et nullement rugueuse. Front avec sa carène interoculaire très-saillante, entière et assez notablement arquée en avant au milieu; assez légèrement déprimé dans son milieu en avant et marqué d'une carène longitudinale médiane, moins notable que celle du *lineatus*, mais cependant distincte. Épistome assez rétréci à sa base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, atteignant presque la moitié de la longueur des élytres. Pronotum d'un quart moins long que large, droit sur les côtés en arrière, notablement et graduellement rétréci de la base au sommet, avec ses angles postérieurs acuminés au bout; offrant au milieu de sa base une fossette assez large, d'où part une petite ligne longitudinale qui n'atteint pas le milieu; à ponctuation assez notable, serrée, non rugueuse, plus

dense sur les côtés, où elle devient légèrement rugueuse. Élytres assez notablement et presque graduellement atténuées en arrière, surtout dans leur moitié postérieure ; bien distinctement striées; leurs intervalles non convexes, marqués d'une ponctuation assez fine, peu serrée et très-légèrement rugueuse transversalement, à la base seulement et sur les côtés. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, très-finement et densément ponctué, plus notablement et moins finement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement élargi en avant. Saillie prosternale assez notablement impressionnée à la base, à peine atténuée en arrière, arrondie au bout ou un peu en fer de lance obtus à l'extrémité. Épipleures des élytres nullement sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes de gros points peu serrés. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur externe assez fortement et brusquement rétréci dans leur moitié externe; leur bord interne légèrement sinué; angulées ensuite. Dernier segment abdominal arrondi au bout. Pattes ferrugineuses.

La forme de cette espèce, rétrécie en avant et en arrière, ne peut être confondue avec la forme cylindrique de la précédente.

Je n'en ai vu que deux exemplaires : l'un dans la collection du docteur Schaum et indiqué du Brésil; l'autre appartient au Musée de Stockholm et vient de Rio-Janeiro.

71. F. CALCEATUS Say.

(Pl. 20, fig. 4.)

Oblongus, nigro-piceus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter, medio sat dense punctato, non rugoso; fronte cum carina interoculari integra, non longitudinaliter carinata; antennis ferrugineis, filiformibus, demidium elytrorum fere attingentibus, articulo tertio quarto æquali. Pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus recto, a basi ad apicem leviter subsensim attenuato, angulis posticis subacuminatis, basi media, linea longitudinali impressa brevi obsolete notato, sat fortiter, mediocriter dense, lateribus tantum subrugulose, punctato; elytris postice attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat fortiter, sat dense ruguloseque punctatis, subtus nigro-piceus; lobo prosternali basi non impresso; ely-

trorum epipleuris non sulcatis; mesopleuris fere omnino punctatis; pedibus ferrugineis; unguiculis simplicibus.

Long. 6 mill.

Eucnemis calceatus Say, The complete writings of Thom. Say, of the entomology of North America, edited by J. Leconte, t. II, p. 629.

Isarthrus spretus Leconte, Proceed. Acad. Nat. Sc. Philad. t. VI, p. 48.

Fornax spretus Leconte, Revis. of the Elateridæ of the United States, p. 417 (from the Amer. Philos. Trans., t. X, 1853). — Leconte, List of the Coleoptera of North America, pars I, p. 44.

Corps oblong, peu atténué en arrière, peu convexe supérieurement; d'un noir de poix; couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, médiocrement serrée, non rugueuse. Front avec sa carène interoculaire entière, à peine arquée en avant vers son milieu; sans trace de carène longitudinale médiane. Épistome assez rétréci à la base, mais n'étant pas deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, atteignant à peine la moitié des élytres en arrière, à troisième article subégal en longueur au quatrième. Pronotum à peu près aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, très-légèrement et subgraduellement atténué de la base au sommet, avec ses angles postérieurs acuminés; offrant à la base deux points enfoncés obsolètes, et, entre ceux-ci, une trace très-légère de petite ligne longitudinale disparaissant bien avant le milieu; couvert d'une ponctuation assez notable, médiocrement serrée, non rugueuse ou seulement un peu sur les côtés. Élytres légèrement atténuées en arrière, dans leur tiers postérieur seulement; distinctement striées; leurs intervalles couverts d'une ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse, un peu plus forte et à peine rugueuse sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement élargi en avant. Saillie prosternale nullement impressionnée au milieu de la base, graduellement rétrécie en arrière, acuminée à l'extrémité. Épipleures des élytres nullement sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes de points assez notables peu serrés. Lames des hanches

postérieures avec leur bord postérieur externe plus graduellement rétréci de dedans en dehors, le bord interne à peine sinué en dedans, assez angulées ensuite. Pattes ferrugineuses, à tibias antérieurs très-légèrement dilatés au sommet. Ongles simples.

Il est impossible de confondre cet insecte avec les précédents, dont il s'éloigne par la taille infiniment plus petite, la couleur d'un noir de poix, la forme bien moins atténuée en arrière, la ponctuation non rugueuse du pronotum, la saillie prosternale nullement impressionnée à la base.

Je possède un exemplaire de cette espèce, que je dois à la générosité de M. J. Leconte. Elle vient du Missouri. On la trouve également au lac Supérieur (New-York).

M. Leconte (Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphie, 1866, p. 387) dit que l'*Eucnemis calceatus* Say est bien un *Fornax*, mais appartient au sous-genre *Dromæolus* Ksw., qui serait synonyme du genre *Isarthrus* Leconte (Proc. of nat. Sc. of Philad., VI, p. 48).

M. Leconte a parfaitement raison de dire que cet insecte est un *Fornax*; mais on ne peut le faire rentrer dans le genre *Dromæolus* Ksw., à cause de son sillon antennaire qui ne se continue pas parallèlement sur la tête, mais est distinctement rétréci par la partie interne des yeux. Pour moi, par conséquent, le genre *Isarthrus* Leconte ne peut pas être synonyme du genre *Dromæolus* Ksw., mais bien du genre *Fornax*. Du reste M. Leconte paraît aujourd'hui se rallier à cette opinion, puisque, dans sa liste des Coléoptères de l'Amérique du Nord, p. 44, il le place à la fin des *Fornax*, sans indiquer de sous-genre, et lui réunit comme synonyme son *Isarthrus spretus*.

72. F. COSTULATUS.

(Pl. 20, fig. 5.)

Oblongo-elongatus, nigro-piceus vel rufo-brunneus, pube subtili griseo-flavescente vestitus; capite mediocriter, dense, vix rugose punctato; fronte cum carina interoculari in clypei basi nulla, non longitudinaliter carinata; clypeo basi fortiter constricto; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto duplo majore, articulis 4-10 latitudine paululum longioribus, perquam obtuse vix dentatis; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus

leviter subsinuato, subparallelo, antice tantum attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media linea nulla notato, sat leviter, dense punctato, non rugoso; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis convexis, subcostulatis, leviter sat dense punctatis; subtus nigro vel rufo-brunneus; lobo prosternali basi non impresso; elytrorum epipleuris non sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 7 à 9 mill.

Corps oblong assez allongé, très-légèrement atténué en arrière, très-peu convexe supérieurement; d'un noir de poix ou d'un brun noirâtre; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, serrée et très-légèrement rugueuse. Front avec sa carène interoculaire bien marquée, mais ne passsant nullement sur la base de l'épistome, sans trace de carène longitudinale dans son milieu. Épistome très-notablement rétréci à la base, un peu plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, subfiliformes, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum; à troisième article environ deux fois plus long que le suivant; quatrième à dixième un peu plus longs que larges, très-obtusément et à peine visiblement dentés en dedans. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs et très-légèrement atténué seulement tout à fait au sommet; avec ses angles postérieurs acuminés, offrant à la base deux petits points enfoncés assez légers, mais distincts, sans trace de ligne longitudinale; couvert d'une ponctuation assez fine et serrée, nullement rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, très-légèrement striées; leurs intervalles un peu convexes, couverts d'une ponctuation fine, assez serrée et nullement rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou même un peu rougeâtre, à ponctuation fine et serrée, nullement rugueuse, un peu moins fine et moins serrée sur le prosternum. Saillie prosternale sans impression distincte, graduellement rétrécie en arrière, terminée en pointe à l'extrémité. Épipleures des élytres non sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes de points assez gros. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne à peine sinué, un peu oblique en arrière; obtusément anguleés ensuite. Pattes ferrugineuses. Tibias antérieurs à peine dilatés au sommet. Ongles simples.

Très-facile à distinguer du précédent par ses antennes notablement plus

courtes, à troisième article égal au second, ainsi que par sa carène interoculaire interrompue au milieu et ne passant pas sur la base de l'épistome.

J'ai vu deux individus de cette espèce : l'un a été pris à Céram par M. Wallace ; l'autre appartient à M. Chevrolat, qui l'a reçu de Java.

73. F. PLANUS.

(Pl. 20, fig. 6.)

Oblongo-elongatus, rufo-brunneus, pube subtili griseo-flavescente vestitus; capite mediocriter, parum dense, non rugose punctato; fronte cum carina interoculari in clypei basi producta, medio interrupta, non longitudinaliter carinata; clypeo basi minus constricto; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto majore sed non duplo, 4-10 latitudine multum longioribus, non dentatis; pronoto longitudinis latitudine, lateribus vix sinuato, subparallelo, antice tantum leviter attenuato, basi media linea nulla notato, leviter sat dense punctato, non rugoso; elytris postice attenuatis, obsolete substriatis; interstitiis planis, leviter sat dense, non rugose punctatis; subtus rufo-brunneus; lobo prosternali, elytrorum epipleuris et mesopleuris ut in precedenti; pedibus ferrugineis; unguiculis simplicibus.

Long. 8 mill.

Même forme que le précédent, mais avec les élytres proportionnellement un peu moins longues ; d'un brun noirâtre ; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée, nullement rugueuse. Front avec sa carène interoculaire passant visiblement de chaque côté sur la base de l'épistome, mais distinctement interrompue au milieu, sans trace de carène longitudinale médiane. Épistome bien moins rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, subfiliformes, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum ; à troisième article notablement, mais pas deux fois plus long que le quatrième ; articles quatrième à dixième une fois environ plus longs que larges, non dentés. Pronotum au moins aussi long que large, à peine sinué sur les côtés

au-dessus des angles postérieurs, très-légèrement atténué tout à fait au sommet; avec ses angles postérieurs acuminés; offrant à la base deux points enfoncés peu marqués, sans trace de ligne longitudinale; couvert d'une ponctuation assez fine et médiocrement serrée, non rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, offrant une strie juxta-suturale distincte et quelques vestiges de stries latérales; leurs intervalles, nullement convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée et nullement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé, à ponctuation fine et serrée, moins dense sur le prosternum. Saillie prosternale sans impression bien distincte, graduellement rétrécie en arrière, terminée en pointe à l'extrémité. Épipleures des élytres non sillonnées. Mésopleures couvertes de gros points un peu épars. Lames des hanches postérieures comme chez le précédent. Pattes ferrugineuses. Ongles simples.

Très-voisine de l'espèce précédente pour la forme et la couleur, mais cependant facile à reconnaître à la ponctuation de sa tête bien moins serrée et nullement rugueuse, à la carène interoculaire passant distinctement sur l'épistome qui est notablement plus large, au troisième article des antennes moins long, à ses élytres non distinctement striées, aux intervalles nullement convexes, etc.

M. Wallace a rapporté cette espèce de Waigiou.

74. F. TARSALIS.

(Pl. 20, fig. 7.)

Supra obscure rufo-brunneus, pube subtili grisea, parum flavescente vestitus; capite sat leviter sparsim punctato; fronte cum carina interoculari in clypei basi nulla, non longitudinaliter carinata, in medio antice sat fortiter depressa; clypeo basi fortiter constricto; antennis ferrugineis, compressis, sat fortiter dentatis, corporis tertiam partem posticam attingentibus; pronoto latitudine multo breviore, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, angulis posticis acuminatis, leviter parum dense punctato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter convexis, parum dense punctatis, transversim rugulosis; subtus nigro-

brunneus ; sulco marginali antice non ampliato ; lobo prosternali basi leviter impresso ; elytrorum epipleuris non distincte sulcatis ; mesopleuris subtiliter sed omnino punctatis ; abdominis segmento ultimo apice perquam obtuse dentato ; pedibus ferrugineis ; unguiculis dentatis.

Long. 14 mill.

Corps oblong assez allongé, légèrement atténué en arrière, assez convexe supérieurement ; d'un brun rougeâtre très-foncé noir sur la tête ; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez légère, écartée, non rugueuse. Front avec sa carène interoculaire ne passant pas sur la base de l'épistome, nullement caréné longitudinalement, mais bien distinctement déprimé au milieu en avant. Épistome notablement rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, un peu comprimées, assez fortement dentées, atteignant aux deux tiers de la longueur du corps ; leurs articles quatrième à onzième augmentant graduellement de longueur. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement rétréci en avant, à partir du milieu de sa longueur ; avec ses angles postérieurs acuminés au bout ; marqué au milieu de la base de deux fossettes bien distinctes, entre lesquelles se trouve un commencement de petite carène préscutellaire très-courte ; à ponctuation assez légère, un peu écartée et nullement rugueuse. Élytres légèrement rétrécies en arrière dans leur moitié postérieure, bien distinctement striées, leurs intervalles très-légèrement convexes, marqués d'une ponctuation assez fine, peu serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation fine et assez serrée, non rugueuse, plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus profond, large, nullement élargi en avant. Saillie prosternale légèrement impressionnée à la base, avec ses bords latéraux relevés en bourrelet, assez graduellement rétrécie en arrière, un peu obtuse tout à fait à l'extrémité. Épipleures des élytres peu distinctement sillonnées. Mésopleures légèrement et peu densément, mais entièrement ponctuées. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne à peine sinué, très-obtusément angulées en arrière. Abdomen terminé en arrière en une grosse pointe tout à fait obtuse au bout. Pattes ferrugineuses. Ongles des tarses notablement épaissis à la base.

La taille et le faciès de cette espèce sont tellement différents de ceux des espèces précédentes qu'il nous paraît inutile d'indiquer ici ses caractères distinctifs.

Le seul exemplaire que j'aie vu vient de Bangkock et m'a été envoyé par M. le comte de Castelnau.

75. F. TUMIDICOLLIS Redtenbacher.

(Pl. 20, fig. 8.)

Elongato-oblongus, nigro vel rufo-brunneus, pube subtili griseo-flavescente vestitus; capite sat leviter, plus minusve sparsim punctato; fronte in medio antice distincte impressa, cum carina interoculari in clypei basi nulla, non longitudinaliter carinata; clypeo basi lato; antennis ferrugineis elongatis; pronoto latitudine multo breviore, lateribus postice recto, antice non attenuato, angulis posticis plus minusve acuminatis, rarius subobtusis, basi media linea impressa longitudinali antice plus minusve producta, basi utrinque foveolis duabus et antice utrinque foveola subtransversa notato, leviter parum dense punctato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis; interstitiis subtiliter parum dense punctatis; subtus nigro vel rufo-brunneus; sulco marginali antice ampliato elytrorum epipleuris non sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis; unguiculis basi dentatis.

Var. *a.* F. parens.—*Subcylindricus, postice minus attenuatus; pronoto medio gibboso sine linea longitudinali, foveolis basalibus duabus tantum notato; elytris postice subrotundatis.*

Var. *b.* F. minor. (Pl. 21, fig. 1.) — *Multo minor, pronoto antice vix attenuato, lateribus recto, linea longitudinali basi distincta, cum foveolis duabus basalibus; antennis in mare longioribus.*

Var. *c.* F. distinguendus. (Pl. 20, fig. 9.)— *Pronoto linea longitudinali tantum notato, multum densius punctato.*

Var. *d.* F. cribriceps.—*Capite fortius et multo densius punctato; pro-*

noto paulo, sed prosterno multo densius punctato ; linea longitudinali media fovcolisque duabus basalibus tantum notato.

Long. 11 à 15 mill.

Fornax tumidicollis Redt., Reise Novara, t. II, p. 91.

Corps oblong assez allongé, un peu subcylindrique, assez peu atténué en arrière, assez convexe supérieurement; d'un brun plus ou moins rougeâtre ou même quelquefois d'un noir de poix; couvert d'une fine pubescence d'un gris un peu jaunâtre, assez dense. Tête à ponctuation de grosseur médiocre ou même assez fine, plus ou moins écartée et nullement rugueuse, mais un peu seulement en avant sur l'épistome. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène interoculaire sur la base de l'épistome et sans carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre ou tout à fait ferrugineuses, dentées, dépassant plus ou moins le milieu des élytres, comprimées légèrement en arrière chez les mâles, sensiblement plus courtes chez les femelles. Pronotum d'un tiers moins long que large, droit sur les côtés en arrière, nullement atténué en avant, assez notablement et plus ou moins brusquement rétréci à partir du milieu de sa longueur environ, avec ses angles postérieurs plus ou moins acuminés, quelquefois même un peu mousses au sommet; marqué au milieu de sa base de deux petites fossettes un peu obliques en dehors, et, entre celles-ci, d'un sillon longitudinal plus ou moins léger, mais distinct, n'atteignant pas le milieu en avant chez les uns et prolongé jusqu'au bord antérieur chez les autres ; offrant de chaque côté, un peu au-dessous et en dehors de la fossette basilaire, une petite fossette moins distincte, mais cependant presque toujours visible ; enfin ayant de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, une impression subtransverse bien marquée; couvert d'une ponctuation assez fine et plus ou moins écartée, mais nullement rugueuse. Élytres plus ou moins légèrement atténuées, dans leur moitié postérieure seulement ; terminées en pointe à l'extrémité, distinctement striées; leurs intervalles légèrement convexes, finement et peu densément ponctués, nullement rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé, avec l'abdomen plus clair ou d'un noir de poix, avec le bord des segments

abdominaux et des lames des hanches postérieures rougeâtres, à ponctuation fine, assez serrée et non rugueuse, beaucoup plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus assez peu profond, mais assez notablement élargi en avant. Saillie prosternale à peine visiblement impressionnée à la base, graduellement rétrécie jusqu'à l'extrémité, où elle est plus ou moins acuminée. Épipleures des élytres non sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes de points peu serrés. Lames des hanches postérieures avec leurs bords postérieurs anguleusement arrondis en arrière. Dernier segment abdominal assez fortement et subgraduellement atténué en arrière, un peu mousse tout à fait à l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Ongles notablement épaissis à la base, dentés.

Cette espèce m'a été communiquée, de Siam, par M. de Castelnau. Elle a été prise à Malacca et à Makassar par M. Wallace. J'en ai vu un exemplaire provenant de Mindanao dans la collection du comte de Mniszech, et je la possède de Java. Du reste l'exemplaire unique qui a servi à la description de M. Redtenbacher et qui m'a été très-obligeamment communiqué par le Musée de Vienne, provient également de cette dernière localité.

L'étude attentive d'un assez grand nombre d'individus m'a montré jusqu'à quel point cette espèce pouvait varier et m'a fait revenir sur ma première opinion. En effet, j'ai hésité bien longtemps pour savoir si je devais attribuer la valeur d'espèce à telle ou telle variation; et maintenant encore ce n'est presque qu'avec doute que je réunis les formes qui suivent au *F. tumidicollis*. Je trouve cependant préférable de les inscrire aujourd'hui comme de simples variétés, quitte à élucider plus tard la question, si je suis à même d'étudier un plus grand nombre d'exemplaires.

Var. *a*. F. PARENS. — Long. 15 mill.

Corps plus cylindrique, moins atténué en arrière; pronotum sensiblement plus court, près d'un tiers moins long que large, notablement plus convexe dans son milieu et un peu gibbeux, nullement rétréci en avant dans sa moitié basilaire, mais plutôt légèrement renflé de chaque côté vers le milieu, puis brusquement atténué en avant, n'offrant au milieu de la base que deux gros points enfoncés, sans autres fossettes ni au-dessus de la base, ni au-dessus du milieu et sans ligne longitudinale. Élytres cylindriques, un peu renflées vers le tiers postérieur, bien moins atté-

nuées en arrière, très-notablement arrondies de dehors en dedans vers l'extrémité, avec leur angle interne terminé en pointe, tandis que dans le type du *tumidicollis* elles sont presque graduellement atténuées en arrière vers l'extrémité, qui se termine en pointe.

Je n'ai vu qu'un individu de cette variété. Il a été rapporté de Gilolo par M. Wallace.

Cet exemplaire, au premier abord assez différent, offre cependant de bien grandes analogies avec le *tumidicollis* typique. Nous voyons, en effet, chez ce dernier, la forme du pronotum varier considérablement et devenir plus ou moins atténuée en avant; mais nous ne pouvons cependant constater ni cette espèce de renflement au-dessus du milieu, ni une convexité aussi gibbeuse. Quant à la terminaison des élytres, elle est bien différente chez les individus les plus typiques, tandis que chez d'autres elle se rapproche davantage de la variété présente, mais sans arriver toutefois à être arrondie en dehors comme elle.

Var. *b*. F. MINOR. (Pl. 21, fig. 1.) — Long. 9 mill.

Taille notablement plus petite. Front très-légèrement mais distinctement sillonné longitudinalement dans son milieu. Pronotum plus parallèle sur les côtés, à peine atténué seulement contre le bord antérieur, avec son sillon médian à peine visible à la base; les deux fossettes tout à fait basilaires seules visibles, les autres entièrement effacées. Antennes du mâle proportionnellement plus longues, dépassant les deux tiers postérieurs en arrière.

Un seul individu, rapporté de Makassar par M. Wallace.

Comme nous l'avons dit, à propos de la variété précédente, le pronotum varie beaucoup de forme dans le *tumidicollis* type, mais jamais nous ne le voyons arriver à être aussi peu atténué en avant. Le sillon longitudinal du front que nous remarquons ici n'existe pas en général, quoique nous en voyons déjà un vestige chez certains individus.

Var. *c*. F. DISTINGUENDUS. (Pl. 20, fig. 9.) — Long. 16 mill.

Même forme que le type. Tête densément ponctuée. Pronotum assez

notablement rétréci en avant dans sa moitié antérieure, offrant, au milieu de sa base, sa ligne longitudinale bien distincte, effacée vers le milieu ; marqué seulement de deux fossettes basilaires médianes; beaucoup plus densément ponctué; sillon marginal du propectus entièrement ponctué.

J'ai vu deux individus de cette variété : un de Siam, appartenant à M. Dorhn, et l'autre de Juthia, à M. le comte de Castelnau.

Comme on le voit par la description qui précède, cette variété est principalement basée sur la densité de la ponctuation du pronotum et sur celle du sillon marginal. Ce caractère n'est pas sans valeur, puisque nous n'avons vu dans aucun individu la ponctuation du pronotum arriver à une pareille densité, ni le sillon marginal entièrement ponctué; mais je ne crois pas ces différences assez importantes pour bien caractériser une espèce, d'autant plus que dans le type la ponctuation du pronotum varie déjà d'épaisseur et que le sillon marginal est quelquefois ponctué à la base et au sommet.

Var. *d.* F. CRIBRICEPS. — Long. 11 mill.

Même forme à peu près que le type; mais tête à ponctuation plus forte, bien plus serrée, les points presque contigus, les intervalles des points un peu relevés en arrière sur le vertex et tout à fait en avant, ce qui leur donne un aspect un peu rugueux. Pronotum assez notablement atténué en avant dans sa moitié antérieure, avec sa ligne longitudinale médiane distincte tout à fait à la base et peu notable ensuite; n'offrant que les deux fossettes médianes tout à fait basilaires; ponctuation un peu plus forte et plus serrée; prosternum assez convexe en avant de la saillie prosternale. Dessous du corps à ponctuation assez fine et peu serrée, assez forte et très-serrée sur le prosternum.

Un seul exemplaire de Bangkock (collection Castelnau).

Cette variété est celle de toutes qui s'éloigne le plus du type du *tumidicollis*, à cause de la ponctuation de sa tête, de son pronotum et même de son prosternum.

On constate déjà, chez certains individus du type, des variations dans la densité de la ponctuation de la tête, mais elle n'arrive jamais à être aussi serrée; celle du pronotum est également sensiblement plus dense

ici que chez le type, mais moins cependant que dans la variété précédente. Quant à la ponctuation du prosternum, elle est aussi plus serrée que chez tous les individus que j'ai vus.

Malgré toutes ces différences, je ne puis me décider à régarder cet insecte comme une espèce distincte, car alors, pour être conséquent avec soi-même, il faudrait faire aussi une espèce du *distinguendus*, et il n'y aurait pas de raison pour ne pas considérer toutes les variétés comme autant d'espèces différentes.

76. F. AFRICANUS.

(Pl. 21, fig. 2.)

Oblongo-elongatus, rufo-brunneus, cum capite pronotoque obscurioribus, pube subtili flavescente vestitus ; capite fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte media longitudinaliter obsolete lineata ; antennis ferrugineis, dentatis ; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media biimpresso sulcoque longitudinali brevi notato, fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris in dimidia parte postica leviter sensim attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense et rugose punctatis ; subtus ferrugineo-brunneus ; sulco marginali antice ampliato ; elytrorum epipleuris non sulcatis ; mesopleuris sat fortiter, dense et omnino punctatis ; pedibus ferrugineis ; unguiculis basi dentatis.

Long. 10 mill.

Corps oblong allongé, très-peu atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement; d'un brun rougeâtre, plus obscur sur la tête et le pronotum; couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front très-légèrement déprimé en avant, offrant dans son milieu une trace un peu obsolète de sillon longitudinal. Épistome médiocrement rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, très-légèrement comprimées, n'atteignant pas tout à fait la moitié des élytres en arrière, légèrement, mais distinctement dentées. Pronotum un peu moins long que large, droit

sur les côtés en arrière et nullement atténué en avant, rétréci seulement dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité; marqué à la base de deux points enfoncés bien distincts, et de plus, entre ceux-ci, mais un peu au-dessus, offrant un petit commencement de sillon longitudinal médian assez court, mais distinct, sans impression distincte de chaque côté au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres nullement atténuées en arrière dans leur moitié antérieure, très-légèrement et subgraduellement atténuées ensuite, avec leur angle postérieur non terminé en pointe; assez notablement striées; leurs intervalles à peine convexes, assez densément et assez fortement ponctués rugueux transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, couvert d'une ponctuation assez fine, assez serrée et un peu rugueuse, beaucoup plus notable sur le prosternum et très-serrée, mais non rugueuse. Sillon marginal du propectus peu profond, notablement élargi en avant, ponctué, non limité en dedans par une carène. Saillie prosternale peu impressionnée à la base, rétrécie subgraduellement en arrière. Épipleures des élytres nullement sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes d'une ponctuation assez notable et serrée. Lames des hanches postérieures avec leur angle postérieur largement arrondi en arrière. Dernier segment abdominal assez notablement et graduellement atténué en arrière, dans sa moitié postérieure, mais arrondi tout à fait à l'extrémité. Pattes ferrugineuses; ongles dentés.

La ponctuation forte, très-dense et rugueuse de la tête, du pronotum et même des élytres empêche de confondre cette espèce avec la précédente.

Je n'en possède qu'un exemplaire, indiqué dans la collection de M. de La Ferté comme provenant du Sénégal.

77. F. SANGUINEO-SIGNATUS Guérin-Méneville.

(Pl. 21, fig. 3.)

Oblongus, cylindricus, nigro-brunneus, cum capite medio late, pronoti vitta utrinque longitudinali lata, elytrorum maculis utrinque duabus, prima ante medium subovali, secunda in parte tertia postica oblongo elongata, rufo-sanguineis, pube subtili flavescente vestitus; capite fortiter,

dense rugoseque punctato ; fronte media longitudinaliter sulcata ; antennis ferrugineis, leviter dentatis ; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus recto, subparallelo, antice tantum attenuato ; angulis posticis acuminatis, basi media biimpresso, linea longitudinali post medium plus minusve evanescente notato, sat fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris, postice tantum, leviter attenuatis, sat fortiter striatis ; interstitiis dense rugoseque punctatis ; subtus rufo-brunneus ; sulco marginali antice vix amplialo ; elytrorum epipleuris non sulcatis ; mesopleuris subtiliter, mediocriter dense et omnino punctatis ; pedibus ferrugineis ; unguiculis basi dentatis.

Long. 13 mill.

Fornax sanguineo-signatus Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 184.

Corps allongé cylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, assez convexe supérieurement ; d'un brun noirâtre, avec tout le milieu de la tête, une large bande longitudinale partant de chaque côté de la base du pronotum, entre sa ligne médiane et son bord externe, n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur, deux grandes taches sur chaque élytre, l'une placée au-dessus du milieu et plus ou moins ovalaire, l'autre oblongue allongée, partant du tiers postérieur et atteignant presque le bord postérieur, d'un rouge sanguin ; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front légèrement déprimé en avant, marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal bien distinct qui s'étend en arrière jusque sur le vertex. Épistome pas plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, légèrement comprimées, n'atteignant pas la moitié des élytres en arrière, très-légèrement, mais un peu dentées. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, qui sont parallèles, plutôt très-légèrement renflé un peu au-dessus du milieu et à peine rétréci tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs acuminés ; marqué à la base de deux points enfoncés assez distincts et d'un petit sillon longitudinal médian ne dépassant pas le milieu en avant ; sans impression distincte de chaque côté au-dessus du milieu ; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres subcylindriques, légèrement rétrécies seulement dans leur tiers postérieur, assez notablement striées, leurs intervalles à peine convexes, assez légèrement, mais densément et

rugueusement ponctués. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, assez foncé, à ponctuation assez fine et assez serrée, à peine ou notablement plus forte et moins serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus profond, mais à peine visiblement élargi en avant. Saillie prosternale assez légèrement impressionnée au milieu de sa base, graduellement rétrécie en arrière. Épipleures des élytres non sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes d'une ponctuation assez fine et médiocrement serrée. Lames des hanches postérieures avec leur angle postérieur moins arrondi. Dernier segment abdominal assez comprimé sur les côtés dans sa moitié postérieure et relevé dans son milieu, puis terminé par une sorte de pointe tronquée au bout. Pattes ferrugineuses. Ongles dentés à la base.

Cette espèce est une des plus remarquables du genre par sa coloration toute spéciale.

M. Guérin-Méneville l'a décrite de Colombie. J'en possède deux exemplaires pris par M. Bates à Ega, dans les Hautes-Amazones.

78. F. VARIIPENNIS.

(Pl. 21, fig. 4.)

Oblongo-elongatus, nigro-brunneus, cum pronoti utrinque vitta longitudinali lata, antice plus minusve attenuata, intus subarcuata, elytrorum maculis utrinque duabus, prima ante medium subovali lata, secunda post medium elongato-oblonga, marginem posticam non attingente, rufo-sanguineis; pube subtili flavescente vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte longitudinaliter non sulcata; antennis ferrugineis, dimidia parte corporis longioribus, basi sat fortiter dentatis; pronoto latitudine breviore, antice, plus minusve sensim, sat attenuato; angulis posticis apice paulo obtusis, sat fortiter, sat dense punctato, medio non rugoso; elytris postice sat attenuatis, profunde striatis; interstitiis convexis, sat dense rugoseque punctatis; subtus ferrugineus, vel in prosterno mesosternoque plus minusve infuscatus; sulco marginali antice leviter ampliato; elytrorum epipleuris basi sulcatis; mesopleuris subtiliter sed omnino punctatis; pedibus ferrugineis; unguiculis basi dentatis.

Long. 10 à 13 mill.

Corps oblong allongé, légèrement atténué en arrière, peu convexe

supérieurement; d'un brun noirâtre, marqué de chaque côté du pronotum d'une bande longitudinale partant de la base et atteignant le bord antérieur ou terminée un peu avant, de largeur variable, mais en général très-large, quelquefois cependant assez rétrécie en avant en dehors, avec son bord interne plus ou moins arqué en dedans, d'un rouge sanguin; offrant sur chaque élytre deux grandes taches de cette même couleur, l'une placée au-dessus du milieu et séparée de l'opposée seulement par la suture, assez grande et plus ou moins ovalaire, l'autre vers le tiers postérieur de l'élytre, oblongue plus allongée, séparée seulement de l'opposée par la suture et n'atteignant pas l'extrémité; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front très-légèrement déprimé en avant, n'offrant point de sillon longitudinal médian distinct. Épistome pas plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, légèrement comprimées, plus longues que celles de l'espèce précédente, dépassant sensiblement la moitié des élytres en arrière et bien plus notablement dentées, surtout à la base. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, mais légèrement et subgraduellement rétréci en avant dans ses deux tiers antérieurs ou même jusqu'à partir de la base, avec ses angles postérieurs un peu mousses tout à fait à l'extrémité; marqué au milieu de sa base d'un petit sillon longitudinal extrêmement court et d'une fossette assez légère de chaque côté de celui-ci; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée, mais pas rugueuse sur son disque. Élytres légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, assez notablement striées, leurs intervalles un peu convexes, assez finement, mais densément et ruguleusement ponctués. Dessous du corps ferrugineux, avec le métasternum et quelquefois aussi le prosternum plus ou moins rembrunis; à ponctuation fine et serrée, plus notable et bien moins serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-légèrement, mais distinctement élargi en avant. Saillie prosternale assez notablement impressionnée à sa base, graduellement rétrécie en arrière à partir de la base ou plus souvent à partir de sa moitié postérieure. Épipleures des élytres légèrement sillonnées à la base; mésopleures entièrement et finement ponctuées. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur plus ou moins angulé arrondi. Dernier segment abdominal plus ou moins graduellement atténué en arrière dans sa moitié postérieure, mais nullement relevé au milieu et non prolongé en dent obtuse. Pattes ferrugineuses. Ongles dentés à la base.

Si la coloration du dessus du corps rappelle un peu, au premier abord,

celle de l'espèce précédente, la forme du corps toute différente, nullement cylindrique, bien moins convexe, et le pronotum bien plus atténué en avant rendent toute confusion impossible. Ici, en outre, la tête est entièrement noire, les antennes sont plus longues et plus dentées, les épipleures des élytres sont distinctement sillonnées à la base, etc.

M. Chevrolat m'a communiqué un individu de cette espèce trouvé à Teapa. J'en possède un de la Nouvelle-Fribourg et un autre du Brésil.

79. F. NOTABILIS.

Oblongo-elongatus, nigro-piceus; cum clypei margine antica, macula frontis postica, pronoti utrinque vitta longitudinali lata, ferrugineis, pube flavescente vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte postice, longitudinaliter, leviter sulcato; antennis nigris, dimidio corporis paulo brevioribus, leviter dentatis; pronoto latitudine breviore, antice sat attenuato, basi media, linea longitudinali impressa, punctisque duobus notato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris in dimidia parte postica sat attenuatis, sat fortiter striatis; interstitiis subtiliter, sat dense rugosis; subtus nigro-piceus; lobo prosternali apice suberecto; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 15 mill.

Corps oblong allongé, assez atténué dans sa moitié postérieure, peu convexe supérieurement, recouvert d'une pubescence assez serrée d'un gris jaunâtre. Tête ferrugineuse, avec le bord antérieur de l'épistome et une petite tache sur le milieu du vertex en arrière noirâtres, à ponctuation assez forte, assez serrée et rugueuse. Front marqué dans son milieu en arrière d'un sillon longitudinal très-léger. Antennes noires en entier, très-légèrement dentées, à peine de la longueur de la moitié du corps. Pronotum un peu moins long que large, légèrement atténué dans sa moitié basilaire, plus notablement rétréci ensuite en avant, avec ses côtés nullement sinués et ses angles postérieurs fortement acuminés en arrière, ferrugineux, avec une bande longitudinale médiane assez large et ses

bords latéraux noirs ; marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés bien distincts, et, entre ceux-ci, d'une petite ligne longitudinale assez légère, ne dépassant pas le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres en entier d'un noir de poix, assez notablement rétrécies dans leur moitié postérieure, assez notablement striées; leurs intervalles à peine convexes, assez légèrement, mais densément ruguleux. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation assez fine et serrée, plus notable et moins dense sur le prosternum. Saillie prosternale légèrement impressionnée longitudinalement dans son milieu, presque graduellement rétrécie dans sa moitié postérieure, fortement relevée à son extrémité. Lames des hanches postérieures à bord postérieur assez angulé. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses ferrugineux.

Cette espèce se distingue du *F. variipennis* par ses antennes notablement plus courtes et noires, ses élytres unicolores et le dessous du corps entièrement noir; du *sanguineo-signatus* également par sa couleur, mais aussi par son pronotum notablement rétréci en avant et ses élytres beaucoup plus atténuées postérieurement.

L'unique exemplaire qui m'a été communiqué par M. Sallé vient du Mexique.

80. F. RUFICOLLIS de Castelnau.

(Pl. 21, fig. 5.)

Elongatus, cylindricus, pube flavescente vestitus ; capite nigro, fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte non sulcata ; clypeo basi lato ; antennis ferrugineis, elongatis, dimidio corporis paululum brevioribus ; pronoto rufo-sanguineo, latitudine multo breviore, lateribus subparallelo, antice tantum, leviter attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media utrinque leviter, extus oblique impresso, sat fortiter dense granuloso ; elytris rufo-brunneis, cylindricis, in tertia parte postica tantum leviter attenuatis, sat profunde striatis ; interstitiis convexis, sat dense granulosis ; subtus rufo-ferrugineus ; sulco marginali antice sat fortiter ampliato ; lobo prosternali basi fortiter impresso ; elytrorum epipleuris distincte sulcatis ; mesopleuris leviter sparsimque, postice densius punctatis ; abdominis seg-

mento ultimo apice producto ; femoribus rufo-ferrugineis ; tibiis tarsisque ferrugineis ; unguiculis basi dentatis.

Long. 15 mill.

Fornax ruficollis de Cast., Silber., Rev. Ent., III, 172 (1835).
— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 184.

Corps allongé, cylindrique, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, médiocrement convexe supérieurement; d'un noir mat sur la tête, d'un rouge sanguin sur le pronotum et d'un brun rougeâtre sur les élytres ; couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front très-légèrement convexe, sans trace de sillon longitudinal dans son milieu; marqué seulement en avant d'un tout petit espace lisse. Épistome notablement plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un rouge ferrugineux, filiformes, assez longues, mais n'atteignant pas la moitié du corps. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés, à peine comprimé, parallèle, rétréci seulement tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité; marqué à la base, de chaque côté, d'une impression oblique en dehors, assez légère, sans trace de points ni de ligne enfoncée au milieu de la base, qui est assez convexe, et sans impressions au-dessus du milieu ; couvert d'une granulation assez forte et très-serrée. Élytres cylindriques, très-légèrement rétrécies dans leur tiers postérieur, notablement striées, leurs intervalles légèrement convexes, densément granuleux. Dessous du corps d'un rouge ferrugineux, couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et à peine rugueuse, beaucoup plus forte et serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus assez profond, lisse et notablement élargi en avant. Saillie prosternale notablement impressionnée au milieu de la base, à peu près graduellement rétrécie jusqu'à l'extrémité. Épipleures des élytres distinctement sillonnées dans toute leur longueur. Mésopleures marquées de quelques points assez épars, peu profonds, plus serrés et plus notables le long du bord postérieur et en dehors. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur assez notablement angulé. Dernier segment abdominal assez notablement comprimé sur les côtés dans sa moitié postérieure, où il est fortement relevé au milieu, revêtu de granulations bien distinctes et assez serrées; prolongé à l'ex-

trémité en une sorte de grosse pointe obtuse au bout. Cuisses d'un ferrugineux rougeâtre. Jambes et tarses ferrugineux. Ongles notablement dentés en dedans.

La forme allongée cylindrique de cette espèce, ainsi que sa coloration, la font distinguer au premier coup d'œil des précédentes.

Elle a été trouvée à Cayenne.

81. F. SERICEUS.

(Pl. 19, fig. 2.)

Elongatus, vix subcylindricus, postice leviter attenuatus, rufo-ferrugineus, cum elytris obscurioribus rufo-brunneis, pube flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media obsoletissime vix sulcata; clypeo basi minus lato; antennis ferrugineis, dimidio corporis paulo longioribus; pronoto latitudine distincte breviore; lateribus postice subsinuato, antice fortius attenuato, angulis posticis obtusis, basi media foveolis duabus, extus obliquis, sulcoque medio longitudinali, antice minus distincto, notato; sat dense rugoseque punctato minus granuloso; elytris postice magis attenuatis, profunde striatis, interstitiis sat dense rugoseque punctatis; subtus rufo-brunneus, abdomine rufo-ferrugineo; sulco marginali antice minus ampliato; lobo prosternali, elytrorum epipleuris, coxarum posticarum laminis, abdominisque segmento ultimo ut in precedenti; pedibus ferrugineis; unguiculis dentatis.

Long. 14 mill.

Corps allongé, un peu subcylindrique, mais assez atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un ferrugineux rougeâtre sur la tête et le pronotum, d'un brun rougeâtre, notablement plus foncé sur les élytres; couvert d'une fine pubescence serrée et jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, avec une trace tout à fait obsolète de sillon longitudinal. Épistome peu rétréci à la base, un peu plus large seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux clair, filiformes, nullement dentées, atteignant au moins la moitié de la longueur des élytres; les cinq derniers

articles très-longs, chacun subégal à l'article basilaire. Pronotum assez notablement moins long que large, très-légèrement sinué sur les côtés en arrière et assez notablement atténué en avant, surtout dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs un peu obtus à l'extrémité; marqué au milieu, dans toute sa longueur, d'une trace légère de sillon longitudinal, plus marqué à la base; offrant au milieu de cette dernière, de chaque côté du sillon, une petite fossette oblique en dehors; sans fossettes distinctes vers le milieu de son disque; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et notablement rugueuse, plus forte et plus dense sur les côtés. Élytres assez légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, assez notablement striées; leurs intervalles convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, mais assez dense et rugeuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, avec l'abdomen d'un ferrugineux un peu rougeâtre; à ponctuation assez fine, assez serrée et légèrement rugueuse, notablement plus forte et serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-profond, lisse, à peine élargi en avant. Saillie prosternale, épipleures des élytres, mésopleures et lames des hanches postérieures comme chez le précédent. Dernier segment abdominal de même, mais avec la pointe postérieure plus courte. Pattes ferrugineuses. Ongles dentés en dedans.

Cette espèce, bien qu'assez voisine de la précédente, s'en distingue facilement par sa forme moins régulièrement cylindrique, un peu plus atténuée en arrière, par son épistome plus large à la base, par ses antennes plus longues, par la couleur plus foncée de son pronotum, qui est bien plus atténué en avant, et offre une trace de sillon longitudinal médian, par sa ponctuation bien moins granuleuse et ses angles postérieurs obtus, par ses élytres sensiblement plus rétrécies en arrière et enfin par ses sillons marginaux bien moins élargis en avant.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce, qui était indiqué du Brésil dans la collection du docteur Schaum.

82. F. FRAUDULENTUS.

(Pl. 21, fig. 6.)

Sat elongatus, paulo subcylindricus, perquam obscure nigro-brunneus, pube griseo flavescente vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato;

fronte cum carina interòculari in clypei basi producta, medio distincte interrupta; antennis ferrugineis, dimidio corporis vix æqualibus, filiformibus; pronoto latitudine breviore, lateribus subparallelo, antice tantum attenuato, angulis posticis subacuminatis, fortiter, dense rugoseque punctato, basi media punctis duobus impressis, linea elevata longitudinali, usque ad medium distincta, dein obsoleta et interrupta notato; elytris postice leviter attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis sat dense rugoseque punctatis; subtus nigro-brunneus; sulco marginali antice distincte ampliato; lobo prosternali basi impresso, dein sensim attenuato; elytrorum epipleuris sulcatis; mesopleuris postice sat dense punctatis; abdominis segmento ultimo apice producto; pedibus ferrugineis; unguiculis dentatis.

Long. 11 mill.

Corps assez allongé, un peu subcylindrique, peu atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement; noir à peine brunâtre; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire passant assez notablement sur la base de l'épistome, mais bien distinctement interrompue au milieu, sans trace de carène ni de sillon longitudinal. Épistome large à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, à peine de la longueur de la moitié du corps, les articles augmentant graduellement de longueur, le dernier seul aussi long que le premier. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, qui sont subparallèles; à peine rétréci seulement tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs subacuminés à l'extrémité; marqué dans son milieu basilaire d'une fine ligne élevée longitudinale peu distincte, interrompue après le milieu, n'en offrant plus ensuite que quelques vestiges et ayant en outre à la base de chaque côté une petite impression bien distincte; couvert d'une ponctuation forte, serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, bien distinctement striées, leurs intervalles légèrement convexes, assez finement et assez densément ponctués, rugeux transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre avec quelques reflets rougeâtres, couvert d'une ponctuation fine, médiocrement serrée et à peine visiblement rugueuse, plus forte, assez serrée et non rugueuse sur le prosternum. Sillon marginal du propectus distinctement élargi en avant. Saillie prosternale notablement impressionnée au milieu de sa base, graduellement rétrécie en arrière. Épipleures des

élytres distinctement sillonnées dans toute leur longueur. Mésopleures couvertes postérieurement d'une ponctuation assez serrée. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne plus notablement sinué que chez le précédent, mais plus angulé ensuite. Dernier segment abdominal un peu comprimé de chaque côté tout à fait au bout et prolongé en arrière en pointe mousse. Pattes ferrugineuses. Ongles dentés à la base.

Ne peut être confondu avec les précédents à cause de sa couleur noirâtre, de sa carène interoculaire visible sur la base de l'épistome, de ses antennes moins longues, des mésopleures bien plus ponctuées, etc.

L'exemplaire unique que je possède vient de Cayenne.

83. F. OPIFEX Guérin-Méneville.

(Pl. 21, fig. 7.)

Sat elongatus, subcylindricus, rufo-brunneus, pube subtili griseo-flavescente vestitus; capite fortius, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari integra; antennis ferrugineis, filiformibus, in medi compressis, paulo brevioribus; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus parallelo, antice non attenuato, angulis posticis paulo acuminatis, sat fortiter, dense rugulosque punctato; elytris postice leviter attenuatis, sat leviter striatis, interstitiis vix subconvexis, parum dense, transversim subrugulose punctatis; subtus rufo-brunneus; sulco marginali antice ampliato; lobo prosternali basi impresso; elytrorum epipleuris sulcatis; mesopleuris postice punctatis; abdominis segmento ultimo apice producto; pedibus ferrugineis; unguiculis dentatis.

Long. 10 mill.

Fornax opifex Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 184.

Dirhagus opifex Dej., Cat., 3e édit., 96.

Corps assez allongé, légèrement subcylindrique, peu atténué en arrière, peu convexe supérieurement; d'un brun rougeâtre; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation très-forte, serrée et rugueuse. Front sans impression, avec sa carène interoculaire entière, à

peine sinuée tout à fait au milieu, sans trace de ligne élevée ni de sillon longitudinal. Épistome peu rétréci à la base, à peine plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, n'égalant pas tout à fait la longueur de la moitié du corps. Pronotum à peu près aussi long que large, droit sur les côtés, qui sont parallèles, et rétréci seulement tout à fait contre le bord antérieur; avec ses angles postérieurs un peu acuminés à l'extrémité; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale lisse, très-courte et effacée avant le milieu, et, de chaque côté de celle-ci, à la base, offrant un petit point enfoncé peu marqué; couvert d'une ponctuation forte, serrée et rugueuse. Élytres très-peu atténuées dans leur moitié postérieure seulement, distinctement striées, leurs intervalles à peine convexes, assez finement et peu densément ponctués, un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre assez brillant, couvert d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée et très-peu rugueuse, à peine plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus profond et lisse, très-légèrement élargi en avant. Saillie prosternale assez fortement impressionnée à la base, relevée entre les hanches, assez graduellement atténuée en arrière. Épipleures des élytres distinctement sillonnées dans toute leur étendue. Mésopleures assez notablement ponctuées dans leur moitié supérieure seulement. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne assez notablement sinué, et angulées-arrondies ensuite. Dernier segment abdominal comme chez le *fraudulentus*. Pattes ferrugineuses. Ongles dentés à la base.

Assez voisine de la précédente, cette espèce est néanmoins facile à reconnaître à sa carène interoculaire entière, à la ponctuation plus forte de sa tête, à la forme plus allongée de son pronotum et au bord postérieur des lames de ses hanches postérieures, qui est bien plus obtusément angulé et même presque arrondi.

Le *F. opifex* Guérin-Mén. a été trouvé à Cayenne.

84. F. SENILIS.

(Pl. 21, fig. 8.)

Oblongo-elongatus; nigro vel varius obscure rufo-brunneus, pube subtili grisco-flavescente vestitus; capite fortiter, sat dense rugoseque punctato;

fronte cum carina interoculari integrâ ; antennis ferrugineis, compressis, fortiter dentatis, articulis posticis longioribus et minus dentatis. Pronoto latitudine paululum breviore, lateribus subparallelo, recto, antice tantum sat fortiter attenuato, basi utrinque late fortiterque depresso ; medio longitudinaliter sulcato ; sulco marginem anticam fere attingente ; fortiter, in medio parum dense, non rugose, lateribus densius et rugose, punctato ; elytris postice leviter attenuatis, sat fortiter striatis ; interstitiis convexis, parum dense rugoseque punctatis ; subtus rufo-brunneus ; sulco marginali antice ampliato ; lobo prosternali basi impresso ; elytrorum epipleuris sulcatis ; mesopleuris omnino subtiliter sparsim punctatis ; abdominis segmento ultimo apice producto ; pedibus ferrugineis.

Long. 13 à 17 mill.

Corps oblong allongé, assez atténué en arrière et fortement convexe supérieurement ; d'un brun noir ou quelquefois un pèu rougeâtre ; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et plus ou moins rugueuse. Front avec sa carène interoculaire entière, légèrement arquée en arrière, dans son milieu, où elle offre un commencement très-court de ligne lisse longitudinale, sans autre vestige de carène ou de sillon longitudinal. Épistome peu rétréci à la base, un peu plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, un peu comprimées, bien plus courtes que la moitié du corps, très-fortement dentées, surtout à la base ; les articles, à partir du quatrième, devenant graduellement plus longs vers le sommet et aussi moins notablement dentés en dedans. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, nullement rétréci en avant dans ses trois cinquièmes basilaires, puis assez brusquement et assez notablement rétréci en avant, très-fortement convexe au milieu, très-fortement et très-largement déprimé de chaque côté à la base, qui est relevée au milieu, d'où part un sillon longitudinal assez profond, bien distinct dans toute son étendue, terminé seulement un peu avant le bord antérieur et distinctement élargi vers le milieu de sa longueur ; couvert d'une ponctuation assez notable, médiocrement serrée au milieu, non rugueuse, plus dense et rugueuse sur les côtés. Élytres assez atténuées dans leur moitié postérieure seulement, assez notablement striées, leurs intervalles assez convexes, assez légèrement et assez densément ponctués, rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix ou d'un brun noirâtre, couvert d'une ponctuation fine, peu serrée, non ou à peine rugueuse, à peine plus marquée et plus

éparse sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-profond, lisse, notablement élargi en avant. Saillie prosternale plus ou moins impressionnée au milieu de la base, subgraduellement atténuée en arrière. Épipleures des élytres notablement sillonnées dans toute leur longueur. Mésopleures entièrement couvertes de points assez petits et peu serrés. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur à peine oblique, bien moins que chez les précédents, et plus fortement angulées. Dernier segment abdominal un peu comprimé tout à fait au bout et relevé au milieu, mais à peine prolongé à l'extrémité. Pattes ferrugineuses ou d'un rouge ferrugineux. Ongles dentés à la base.

Il est impossible de ne pas reconnaître cette espèce, au premier coup d'œil, à la forme presque gibbeuse de son pronotum, à ses antennes très-fortement dentées, et à sa carène interoculaire entière.

Elle a été trouvée à Cayenne.

Genre 30. **Cladus.**

Corps oblong, épais, légèrement convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Epistome un peu rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur plus ou moins sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une large surface déprimée, rugueuse et arrondie en arrière (1). Antennes de longueur médiocre, filiformes, assez épaisses à la base, diminuant graduellement de grosseur vers le sommet, avec leurs articles 3 à 5 seulement légèrement dentés ; à premier article assez épais, subcylindrique, arqué en dedans, de la longueur environ des deux suivants réunis; deuxième très-petit, caché en partie par le premier; troisième assez grand, notablement plus long que le quatrième; les suivants sensiblement plus longs que larges, devenant graduellement un peu plus longs vers l'extrémité. Pronotum presque aussi long que large, assez convexe,

(1) J'ai pu constater dans ce genre une singularité des plus grandes, unique même dans la famille : Les parties buccales paraissaient terminées par de longues tiges étroites et rameuses. Malheureusement les quelques exemplaires que j'ai eus à ma disposition n'avaient plus que des fragments de ces parties, ce qui m'empêche de pouvoir dire si ce sont des palpes ou des appendices des mâchoires.

droit sur les côtés en arrière, plus ou moins atténué en avant, assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian large, très-court, ses angles postérieurs assez fortement prolongés en arrière en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus assez large, très-profond, subparallèle, non atténué vers les angles postérieurs, obsolétement limité en dedans, tout à fait en arrière, par une légère ligne défléchie faisant suite au bord externe du triangle des propleures. Prosternum largement et un peu transversalement excavé en avant des hanches, avec sa saillie prosternale très-notablement relevée entre les hanches, et non défléchie ensuite. Bord postérieur du triangle des propleures un peu moins long seulement que l'externe. Lames des hanches postérieures fortement et plus ou moins anguleusement dilatées en dedans postérieurement; fortement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes non ou à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article au moins aussi long que tous les suivants réunis. Ongles épaissis à la base, ce qui les fait paraître légèrement dentés en dedans.

Le faciès des deux insectes qui compose ce genre rappelle un peu celui du *Fornax senilis*. Il est cependant bien distinct du genre précédent par son prosternum très-fortement excavé en avant et sa saillie prosternale très-notablement élevée ensuite en arrière ; de plus, les mâchoires, d'ordinaire entièrement cachées, sont remarquables ici par un développement très-considérable et une structure des plus remarquables.

1. C. MAXILLARIS.

(Pl. 21, fig. 9.)

Supra nigro piceus, pube subtili griseo-flavescente vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari integra; antice medio depressa; antennis ferrugineis, articulo primo infuscato; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice recto, sat leviter in parte tertia antica attenuato, dense rugoseque punctato ; basi valde depressa, foveolis duabus profundis et linea media longitudinali notato ; elytris postice sat leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis subtiliter, parum dense punctatis ; prosterno medio fortiter excavato ; lobo prosternali fortius

elevato, a basi ad apicem distincte carinato; leviter sparsim punctato; subtus niger, vel nigro-brunneus; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 16 mill.

Corps oblong, assez épais, assez atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un noir de poix, couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et un peu rugueuse. Front avec sa carène interoculaire entière légèrement arquée en avant; assez distinctement déprimé transversalement dans son milieu en avant; épistome peu notablement rétréci à la base, où il est à peine plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes à premier article d'un brun noir; les suivants ferrugineux. Pronotum presque aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué dans son tiers antérieur, notablement convexe dans ses deux tiers antérieurs, puis assez fortement déprimé en arrière, à la base, de chaque côté, où se trouve une fossette assez profonde, assez grande et arrondie en avant; marqué entre celles-ci d'une ligne enfoncée longitudinale très-légère, disparaissant en avant; de plus, offrant de chaque côté, sur le milieu du disque, une petite impression transverse peu distincte, couvert d'une ponctuation forte, serrée et rugueuse. Élytres assez légèrement et subgraduellement atténuées dans leur moitié postérieure, distinctement striées, leurs intervalles finement et assez densément ponctués, non rugueux, si ce n'est tout à fait à la base. Dessous du corps d'un brun noir ou tout à fait noir, à ponctuation très-fine et serrée, fine et peu serrée sur le prosternum. Saillie prosternale distinctement carénée longitudinalement dans son milieu depuis la base jusqu'au sommet. Épipleures des élytres non sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes de petits points peu serrés. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne légèrement sinué, assez peu oblique en arrière et plus ou moins anguleusement dilatées, très-fortement rétrécies en dehors. Dernier segment abdominal plus ou moins graduellement rétréci en arrière, avec son extrémité postérieure plus ou moins obtuse. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

J'ai vu dans la collection de M. Chevrolat un exemplaire de cette espèce indiqué de Teapa et je la possède de Cayenne.

Il est probable que l'une de ces deux localités est erronnée.

2. C. ASSIMILIS.

Præcedenti valde affinis, sed pronoto in parte media attenuato, basi cum foveolis subobsoletis, prosterno minus excavato, lobo prosternali, postice tantum, leviter carinato, multo fortius punctato, facile dignoscendus.

Long. 17 mill.

Cette espèce est tellement voisine de la précédente qu'il n'est pas utile d'en donner ici une description détaillée. Je vais me borner à mentionner ses caractères différentiels.

Pronotum rétréci dans sa moitié antérieure, et fortement déprimé en arrière presqu'à partir du milieu, avec les deux grandes fossettes basilaires plus larges et surtout bien plus vagues. Prosternum moins profondément excavé, surtout à la base de la saillie prosternale. Cette dernière non carénée à la base, mais seulement au sommet, couverte d'une ponctuation beaucoup plus forte et un peu plus éparse.

Elle a été trouvée par M. Bates à Ega, dans les Hautes Amazones.

Genre 31. **Eucalosoma** de Castelnau.

(εὔκαλος, tranquille ; σῶμα, corps.)

De Castelnau, Hist. nat. des Coléopt., I, 223. — Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 186. — (*Rhigmaphorus* Dej., Cat., 3e éd., 95.)

Corps oblong, légèrement renflé en arrière et peu atténué tout à fait au bout, très-peu convexe en dessus. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Epistome assez peu rétréci à la base, où il est au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil; avec son bord antérieur arqué en avant et à peine sinué au milieu.

Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse et arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires médiocre, mais assez renflé, subovalaire, tronqué au bout, ou même un peu sécuriforme. Antennes assez fortement comprimées, nullement atténuées vers le sommet, égalant la moitié de la longueur du corps environ, à premier article de la longueur des deux suivants réunis; second extrêmement court; le troisième assez long, une fois et demie plus long que le quatrième; le cinquième un peu plus long; les suivants augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; articles 3 à 5 très-légèrement dentés en dedans. Pronotum moins long que large, plus ou moins rétréci en avant, avec ses angles postérieurs acuminés. Sillon marginal du propectus assez large, mais bien plus étroit que la base du triangle des propleures, prolongé en arrière jusqu'au sommet de l'angle postérieur du prothorax. Prosternum nullement déprimé dans son milieu, avec sa saillie prosternale tout à fait sur le même plan, non relevée à l'extrémité. Bord postérieur du triangle des propleures notablement moins long que son bord externe. Épipleures des élytres ne recouvrant pas les épisternums métathoraciques, mais larges, subparallèles, très-légèrement atténuées en arrière dans leur quart postérieur seulement, deux fois plus larges au milieu de leur longueur que les épisternums métathoraciques. Lames des hanches postérieures fortement rétrécies en dehors, mais cependant avec leur bord externe beaucoup plus large que les épisternums métathoraciques. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous. Les postérieurs à premier article aussi long à peu près que tous les suivants réunis. Ongles fortement épaissis à la base, ce qui les rend dentés.

Comme l'a fort bien remarqué M. Lacordaire dans son Genera (t. IV, p. 111), le genre *Eucalosoma*, au premier abord si remarquable par sa forme renflée en arrière, ainsi que par sa coloration toute particulière, qui le distingue de tous les Eucnémides connus jusqu'ici, offre cependant les plus grandes analogies de structure avec les *Fornax*. Malgré cela, je crois le genre bien distinct, non-seulement par sa forme et sa coloration, mais aussi par les épipleures de ses élytres parallèles dans leur plus grande étendue et bien plus larges; le bord externe des lames des hanches postérieures également sensiblement plus large, et enfin par ses antennes plus notablement comprimées que chez les *Fornax*.

On en connaît, jusqu'ici, deux espèces seulement.

1. E. VERSICOLOR de Castelnau.

(Pl. 17, fig. 8.)

Oblongus postice distincte ampliatus, dein apice attenuatus, niger, opacus, cum pronoti margine antica lateribusque, utrinque vitta longitudinali extus leviter obliqua marginem anticam nec posticam attingente, elytrorum vitta humerali longitudinali in quarta parte postica tantum delcta, flavo-testaceis; capite subtiliter, sat dense punctato, non rugoso; fronte media leviter impressa; antennis nigris, articulis duobus apicalibus flavo-testaceis; pronoto latitudine multo breviore, antice leviter attenuato, subtiliter sat dense punctato; elytris postice ampliatis, dein attenuatis, apice tantum paulo dehiscentibus, leviter, sat distincte striatis, interstitiis subtiliter sat dense punctatis, basi vix rugulosis; subtus niger, opacus, prosterno elytrorum epipleuris, coxis intermediis posticisque et femoribus flavo-testaceis; tibiis tarsisque nigris.

Long. 8 à 14 mill.

Eucalosoma versicolor de Castelnau, Hist. nat. Coléopt., I, 223, (1840).

— — Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, t. V, 186, fig. 36-38.

Corps oblong, bien distinctement renflé en arrière et légèrement atténué tout à fait à l'extrémité, à peine convexe, d'un noir mat en dessus, avec les bords latéraux et antérieur du pronotum, une bande longitudinale partant de chaque côté un peu au-dessus de la base de ce dernier, légèrement arquée, sensiblement oblique en dehors et en avant, et atteignant le bord antérieur, enfin avec une bande longitudinale assez large partant du milieu de la base de chaque élytre, un peu arquée en dehors, subgraduellement renflée postérieurement et terminée en arrière un peu avant l'extrémité, d'un jaune testacé; assez densément couvert d'une pubescence d'un gris noirâtre devenant d'un jaune testacé sur les parties de cette

dernière couleur. Tête à ponctuation assez fine, peu serrée et non rugueuse, plus forte sur l'épistome. Front obsolétement convexe, transversalement entre les antennes, un peu déprimé au milieu en avant, sans carène longitudinale visible. Antennes assez notablement comprimées, non dentées ou à peine, entièrement noires, sauf les deux derniers articles qui sont testacés. Pronotum notablement moins long que large, à peine atténué en avant dans ses deux tiers basilaires, plus sensiblement ensuite; non sinué sur les côtés en arrière, mais avec son bord latéral obliquement coupé en dedans tout à fait à l'extrémité; assez notablement déprimé de chaque côté du milieu de la base qui est légèrement convexe, et d'où part une ligne enfoncée longitudinale plus ou moins distincte atteignant le milieu chez les uns et prolongée presque jusqu'au bord antérieur chez les autres; couvert d'une ponctuation fine, assez serrée, non rugueuse. Élytres notablement renflées dans leur tiers postérieur, puis atténuées ensuite en arrière; légèrement mais distinctement striées; leurs intervalles non ou à peine convexes, finement et assez densément ponctués, à peine rugueux à la base; très-légèrement déhiscentes tout à fait à l'extrémité. Dessous du corps d'un noir mat, avec tout le prosternum, les épipleures des élytres, les hanches intermédiaires et postérieures d'un jaune testacé. Couvert d'une ponctuation très-fine et très-serrée, un peu plus marquée sur le prosternum. Saillie prosternale non ou à peine impressionnée au milieu de sa base, assez atténuée dans sa moitié postérieure, plus ou moins obtuse au bout. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne peu oblique en arrière; assez notablement, mais un peu obtusément angulées ensuite. Dernier segment abdominal largement arrondi à l'extrémité. Cuisses d'un jaune testacé. Jambes et tarses noirs.

Cette espèce se trouve au Brésil.

2. E. BILINEATUS (Dej.).

(Pl. 17, fig. 9.)

Præcedenti valde affinis : sed elytris postice paulo magis ampliatis, antennis totis nigris, pronoti, margine laterali tantum, et utrinque vitta intus antice obliqua basin nec marginem anticam attingente flavo-testa-

ceis, propleurarum triangulo, coxarumque posticarum basi nigris, et elytrorum epipleuris cum carina externa distincta, facile dignoscendus.

Long. 14 mill.

Rhigmaphorus bilineatus Dej., Cat., 3e édit., p. 95.

Même forme que le précédent, mais un peu plus renflé en arrière à partir du milieu de sa longueur. Couleur foncière d'un noir opaque, avec les bords latéraux du pronotum à partir de leur cinquième basilaire environ jusqu'à leur bord antérieur, assez étroitement en arrière, mais plus largement en avant, de plus avec une bande longitudinale de chaque côté de ce dernier, partant un peu au-dessus de la base et n'atteignant pas le bord antérieur, mais notablement oblique en dedans, en avant, enfin, avec la même bande longitudinale des élytres que celle de l'espèce précédente, d'un jaune testacé. Tête semblable à celle du précédent. Antennes entièrement noires. Pronotum un peu plus notablement et plus graduellement atténué en avant. Dessous du corps d'un noir mat, avec le prosternum (en exceptant le triangle des propleures qui est noir), les épipleures des élytres, les hanches intermédiaires, les lames des hanches postérieures (sauf la base), et les cuisses d'un flave testacé. Les épipleures des élytres sont limitées en dehors par une petite carène partant de l'épaule, non interrompue, tandis que dans le précédent elles ne sont nullement limitées en dehors par une carène.

Je me suis borné à mentionner ici les différents caractères distinctifs de cette espèce, qui est trop voisine de la précédente pour qu'il soit utile d'en donner une plus longue description.

Elle provient également du Brésil.

Genre 32. **Piestocera** Perty.

(πιεστός, comprimé ; κέρας, corne.)

Perty, Delect. Anim. Art., 1830, 23.

Corps allongé, subparallèle, un peu subcylindrique. Tête médiocre, légè-

ment convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête; avec son bord antérieur sensiblement arqué en avant dans son milieu et assez sinué de chaque côté. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une large surface un peu déprimée et rugueuse, un peu quadrangulaire, fortement angulée en dehors. Antennes longues, atteignant aux deux tiers postérieurs du corps, fortement comprimées, larges; à premier article assez court, subcylindrique, arqué en dedans, de la longueur des deux suivants réunis; deuxième très-petit, caché en partie par le premier; troisième de longueur médiocre, s'élargissant graduellement vers le sommet; le suivant subégal à ce dernier, mais beaucoup plus large et à peine rétréci à la base; les autres de même forme, devenant graduellement plus longs vers l'extrémité; le dernier notablement plus long et plus étroit, sensiblement atténué dans sa moitié apicale. Pronotum assez court, fortement et largement bisinué à la base, avec son lobe médian subacuminé en arrière, ses angles postérieurs assez prolongés en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus large, profond, parallèle, nullement atténué vers les angles postérieurs, où il est limité par une ligne élevée très-légère qui s'oblitère en arrière, faisant suite au bord externe des propleures. Prosternum légèrement déprimé en avant des hanches, avec sa saillie intercoxale un peu relevée. Lames des hanches postérieures très-obliques, fortement et anguleusement dilatées en dedans, mais très-notablement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article fortement excavé en dessus; les postérieurs à premier article de la longueur, environ, de tous les suivants réunis.

De même que le précédent, le genre *Pirstocera,* tout en se faisant reconnaître immédiatement par son faciès particulier, est encore assez voisin des genres précédents. Il est bien distinct des *Fornax* par ses antennes très-longues, très-fortement comprimées et très-larges, et des *Eucalosoma* par les épipleures de ses élytres notablement atténuées en arrière et plus étroites.

P. DIRCÆOIDES Perty.

Elongatus subcylindricus, postice non attenuatus, niger; capite thoraceque pube aureo-sericea densa, elytris pube grisea, minus densa tectis; capite, leviter, sat dense, rugose punctato; fronte media antice depressa; pronoto latitudine multum breviore, antice attenuato, medio longitudina-

liter sulcato, lateribus depressione longitudinali notato, basi utrinque late depresso ; elytris non striatis, interstitiis obsolete elevatis, leviter dense rugulosis ; subtus niger, prosterno brunneo pube aureo-sericea tecto ; pedibus nigro-brunneis ; tarsis apice testaceis.

Long. 14 mill.

Perty, Delect. Anim. Artic., 1830, 23.

Corps allongé, subcylindrique, arrondi seulement tout à fait au sommet, en entier d'un noir mat, avec la tête et le pronotum très-densément recouverts d'une pubescence soyeuse d'un beau jaune d'or, qui tranche très-notablement avec la pubescence des élytres, qui est très-fine, peu apparente et grisâtre. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et légèrement rugueuse ; front visiblement déprimé en avant entre les yeux. Antennes en entier d'un noir profond. Pronotum assez court, bien moins long que large, fortement convexe, un peu gibbeux au milieu, droit sur les côtés en arrière et sensiblement atténué dans sa moitié antérieure ; longitudinalement sillonné dans son milieu, de la base au sommet ; de plus, marqué de chaque côté, en dehors, derrière le bord externe de l'œil, d'une dépression longitudinale partant du bord antérieur et ne dépassant guère le milieu en arrière ; de plus, de chaque côté, à la base, fortement et largement déprimé ; très-densément rugueux. Élytres subparallèles, à peine atténuées tout à fait au sommet où elles sont subarrondies ; n'offrant point de stries distinctes, sauf la juxta-suturale ; marquées dans toute leur étendue de petites côtes longitudinales tout à fait obsolètes, très-finement et très-densément granuleuses. Épipleures des élytres distinctement sillonnées en avant. Saillie prosternale rétrécie en arrière, à partir du bord postérieur des hanches, acuminée au bout, mais nullement relevée. Dessous du corps noir, avec le prosternum un peu brunâtre, recouvert d'une pubescence dorée très-serrée, qui tranche un peu avec celle du reste du corps, qui est d'un gris jaunâtre ou même jaunâtre sur l'abdomen ; assez finement et assez densément ponctué. Pattes d'un brun rougeâtre ; les postérieures noirâtres ; quatrième article des tarses testacé.

Cette espèce est extrêmement rare dans les collections. L'exemplaire sur lequel j'ai fait cette description est le type de Perty, qui fait partie du Musée de Munich et m'a été très-obligeamment communiqué par M. le docteur Gemminger. Il en existe un second exemplaire dans la belle collection du comte de Mniszech.

Genre 33. **Galbodema** de Castelnau.

(*galba*; δέμας, corps.)

Castel., Silb. Rev., III, 1836, 175. — Lac., Gen. Coléopt., IV, 107.

Corps allongé, assez épais, convexe, assez peu rétréci en arrière, cylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome plus ou moins faiblement rétréci à sa base, très-légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur assez sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse, un peu arquée en arrière. Antennes peu allongées, dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum et très-fortement pectinées à partir du troisième article; à premier article assez épais, subcylindrique, arqué en dedans, aussi long que les trois suivants réunis, deuxième très-petit, caché en partie par le premier, troisième assez grand, aussi long que le quatrième, fortement prolongé en dedans en un rameau au moins deux fois aussi long que lui, les suivants subégaux et également prolongés en dedans. Pronotum moins long que large, assez convexe, assez atténué dans sa moitié antérieure; assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian large, assez court, ses angles postérieurs subacuminés. Sillon marginal du propectus extrêmement large et fortement excavé, égalant la moitié de la largeur du prosternum; le triangle des propleures se trouvant, par suite, extrêmement petit, avec son bord interne n'arrivant guère en avant qu'au milieu de la longueur des sutures prosternales qui se dédoublent et s'excavent visiblement à partir de ce point; son bord postérieur deux fois aussi long au moins que son bord interne. Prosternum à peine déprimé en avant des hanches, avec sa saillie intercoxale droite et tout à fait sur le même plan. Lames des hanches postérieures assez fortement et obtusément angulées en dedans, fortement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé, échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles légère-

ment épaissis à la base, ce qui les fait paraître légèrement dentés en dedans.

Ce genre nous offre des caractères les plus remarquables, qui empêchent de le confondre avec aucun autre. Le développement très-grand de ses sillons antennaires et, par suite, le rétrécissement très-notable du triangle des propleures, le distinguent de tous les précédents.

M. de Castelnau a créé ce genre sur une espèce de la Nouvelle-Hollande.

G. Mannerheimii de Castelnau.

(Pl. 22, fig. 1.)

Elongatus, subcylindricus, postice tantum, leviter attenuatus, obscure rufo-brunneus, pube subtili, griseo-flavescente vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte postice carina longitudinali obsoletissime notata; antennis longe pectinatis; pronoto latitudine multo breviore, post-angulos posticos obsolete subsinuato, basi media carina præscutellari post medium evanescenti notato, fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis convexis, sat dense granulosis; subtus rufo-ferrugineus; pedibus ferrugineis.

Var. ruficeps. — *Capite pronotoque, rufo-ferrugineis; carina præscutellari, basi tantum distincta; mesopleuris fortius punctatis.*

Long. 19 mill.

Galbodema Mannerheimii de Cast., Silberm., Rev. Ent., III, 176.

— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 189.

Corps allongé, cylindrique, peu atténué en arrière, assez convexe supérieurement, en entier d'un brun rougâtre foncé, assez densément couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front non déprimé dans son milieu en avant, avec un très-léger vestige de carène longitudinale en arrière. Antennes à premier article

d'un brun rougeâtre, les suivants ferrugineux, très-fortement pectinés à partir du troisième article. Pronotum notablement moins long que large, à peine visiblement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, assez notablement atténué en avant dans sa moitié antérieure, offrant une dépression oblique assez légère de chaque côté à la base, marquée, un peu au-dessus du milieu de celle-ci, d'une petite carène préscutellaire distincte, dépassant légèrement le milieu en avant ; couvert d'une ponctuation forte, serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées dans leur tiers postérieur environ, assez fortement striées, leurs intervalles distinctement convexes, assez densément granuleux. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, finement et assez densément ponctué, non rugueusement; à ponctuation beaucoup plus notable et peu serrée sur le prosternum. Saillie prosternale bien distinctement déprimée au milieu de la base, fortement et graduellement retrécie en arrière, acuminée à l'extrémité. Épipleures des élytres très-distinctement sillonnées. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne fortement sinué ou plutôt un peu échancré, à peine oblique en arrière, anguleusement arrondi ensuite, et fortement rétréci en dehors. Pattes ferrugineuses.

L'exemplaire que je possède de cette remarquable espèce provient de la Nouvelle-Hollande.

M. de Mniszech en a un autre de Van-Diemen.

Var. RUFICEPS. — Long. 12 mill.

Malgré sa taille bien plus petite, l'exemplaire que j'ai sous les yeux est tellement identique avec le *G. Mannerheimii* que je préfère le considérer simplement comme une variété de ce dernier. En effet, il s'en éloigne uniquement par sa couleur plus claire, d'un ferrugineux rougeâtre sur la tête et le pronotum, par l'absence de carène préscutellaire lisse, par la ponctuation en général un peu plus forte, surtout celle des mésopleures.

Cette variété m'a été envoyée par M. de Castelnau comme provenant des environs de la rivière Murray dans l'intérieur de l'Australie.

Genre 34. **Euryaulacus.**

(εὐρὺς, large ; αὖλαξ, sillon.)

Corps oblong allongé, assez convexe. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse, plus ou moins arrondie en arrière. Antennes assez longues, comprimées et fortement pectinées à partir du troisième article ; à premier article assez épais, subcylindrique, arqué en dedans, aussi long que les trois suivants réunis ; deuxième très-petit, caché en partie par le premier ; troisième assez grand, subégal en longueur au quatrième, prolongé en dedans en un rameau plus ou moins long ; quatrième avec son rameau notablement plus long ; les suivants subégaux et également prolongés en dedans. Pronotum aussi long que large, assez convexe, plus ou moins atténué en avant, assez bisinué à la base, avec son lobe médian large, assez court, ses angles postérieurs prolongés en arrière, plus ou moins acuminés au sommet. Sillons marginaux du propectus profonds et assez larges, mais deux fois plus étroits que le bord postérieur du triangle des propleures ; ce dernier plus long que large et à bord externe atteignant à une faible distance du sommet des sutures prosternales, qui n'offrent qu'un tout petit triangle excavé au bout. Prosternum nullement ou à peine déprimé en avant des hanches, avec sa saillie prosternale droite et tout à fait sur le même plan. Lames des hanches postérieures peu fortement et anguleusement dilatées en dedans, peu notablement rétrécies en dehors, leur bord externe étant seulement un peu moins large que le milieu de leur base. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé échancré en dessus, et, par suite, légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Angles légèrement épaissis à la base, ce qui les fait paraître légèrement dentés en dedans.

On ne peut confondre ce genre avec aucun des précédents, à cause des

lames des hanches postérieures bien moins dilatées en arrière et bien moins rétrécies en dehors, et de ses antennes très-fortement pectinées.

Deux espèces seulement rentrent dans ce genre.

1. E. CARBONARIUS

(Pl. 22, fig. 2.)

Oblongo-elongatus, subcylindricus, nigro-piceus, pube obscure grisea vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte subæquali; antennis nigris, articulis 3-10 intus fortiter pectinatis; pronoto longitudinis latitudine, lateribus subparallelo, medio subsinuato, prope marginem anticam tantum attenuato, basi media sulco longitudinali postmedium evanescente, profunde biimpresso, dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis leviter sat dense rugulosis; subtus nigro-piceus; pedibus nigris; genibus rufescentibus; tarsis anticis dilute ferrugineis, intermediis posticisque articulo primo rufo-brunneo, aliis ferrugineis.

Long. 13 mill.

Corps oblong, un peu allongé, subcylindrique, assez peu atténué en arrière, assez convexe supérieurement, en entier d'un noir de poix mat; couvert d'une très-fine pubescence d'un gris obscur. Tête à ponctuation forte, serrée et assez fortement rugueuse. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes en entier d'un noir de poix, robustes, atteignant juste les angles postérieurs du pronotum, très-fortement pectinées en dedans à partir du troisième article. Pronotum au moins aussi long que large, à côtés subparallèles, légèrement sinués vers le milieu, paraissant légèrement dilatés ensuite, et atténués seulement tout à fait à l'extrémité, près du bord antérieur; marqué à la base de deux impressions peu larges, un peu obliques et profondes, offrant de plus, au milieu de cette dernière, un sillon longitudinal assez profond se prolongeant bien au delà du milieu, mais n'atteignant pas le bord antérieur; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et

rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, assez notablement striées, leurs intervalles à peine convexes, finement et assez densément ponctués, légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps noir, très-finement et assez densément ponctué, beaucoup plus fortement et assez densément sur le prosternum. Épipleures des élytres assez notablement sillonnées dans leur partie antérieure. Saillie prosternale à peine obsolétement déprimée à la base, graduellement et assez notablement rétrécie en arrière, obtuse tout à fait à l'extrémité. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne très-obsolétement sinué, à peine oblique en arrière, très-obtusément angulé ensuite et peu notablement rétréci en dehors. Pattes noires, avec l'extrémité des cuisses, et des jambes et la base de ces dernières rougeâtres. Tarses antérieurs en entier d'un ferrugineux clair, les intermédiaires et les postérieurs à premier article d'un ferrugineux rougeâtre, les suivants ferrugineux.

Cette belle espèce m'a été obligeamment communiquée par M. Chevrolat, qui l'a reçue de Cayenne.

2. E. LUCTUOSUS.

(Pl. 22, fig. 3.)

Oblongo-elongatus, subcylindricus, nigro-piceus, pube obscure griseo-albida (in capite pronotoque densiore) vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media longitudinaliter depressa; antennis longioribus nigris, articulo secundo et ultimi apice rufo-ferrugineis, 3-10 intus fortiter pectinatis; pronoto longitudinis vix latitudine antice sat attenuato, basi media sulco longitudinali marginem anticam attingente distincte notato; profunde biimpresso et sat fortiter dense rugoseque punctato; elytris postice parum attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat leviter, dense rugulosis; subtus nigro-piceus, femoribus nigris basi apiceque rufis; tibiis anticis rufo-ferrugineis aliisque obscure brunneis cum genibus rufis; tarsis dilute ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps oblong allongé, subcylindrique, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, assez convexe supérieurement, en entier d'un noir de poix

mat; couvert sur la tête et le pronotum d'une pubescence d'un gris blanchâtre, dense, très-apparente, un peu moins sur les élytres. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale, mais légèrement déprimé longitudinalement au milieu dans presque toute sa longueur. Antennes plus grêles, dépassant très-notablement les angles postérieurs du pronotum, en entier d'un noir de poix avec le deuxième article et l'extrémité du onzième d'un ferrugineux rougeâtre, très-fortement pectinées en dedans à partir du troisième article. Pronotum d'un noir mat, avec son bord antérieur étroitement rougeâtre, à peu près aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, assez notablement rétréci en avant dans sa moitié antérieure, marqué à la base de deux impressions très-profondes, obliques en dehors, et au milieu de celles-ci, sur la partie médiane élevée, d'un sillon longitudinal assez profond, atteignant bien distinctement le bord antérieur; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées tout à fait en arrière, assez notablement striées, leurs intervalles légèrement convexes, assez finement et assez densément ponctués, rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, avec le bord antérieur du prosternum, les sutures prosternales et le bord externe du triangle des propleures très-finement et assez densément ponctués, plus fortement et très-densément sur le prosternum. Épipleures des élytres notablement sillonnées dans toute leur longueur. Saillie prosternale non déprimée à la base, graduellement et notablement rétrécie en arrière, subacuminée à l'extrémité. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne à peine sinué et à peine oblique en arrière, un peu arrondi ensuite et peu notablement rétrécies en dehors. Cuisses noires, avec leur base et leur extrémité rougeâtres. Jambes antérieures rougeâtres, les autres d'un brun noirâtre, rougeâtres seulement à la base et à l'extrémité. Tarses ferrugineux clairs.

Sa taille beaucoup plus petite, ses antennes plus longues, son pronotum beaucoup plus atténué en avant et la pubescence blanchâtre de sa tête et de son pronotum font reconnaître très-facilement cette espèce.

Le seul exemplaire que je possède faisait partie de la collection de M. de La Ferté et provient de Minas-Geraes.

Genre 35. **Hodocerus.**

(ὁδός, chemin ; κέρας, corne.)

Corps allongé, un peu cylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez peu rétréci à sa base, très-peu élargi en avant, légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur un peu arqué en avant et légèrement sinueux sur les côtés. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse, presque droite en arrière. Antennes assez longues, ne dépassant guère la moitié du corps ; comprimées, fortement pectinées en dedans à partir du quatrième article ; à premier article subcylindrique, arqué en dedans, aussi long que les quatre suivants réunis, deuxième très-petit, caché en partie par le premier, troisième très-court, subglobuleux, subégal en longueur au précédent, quatrième aussi long que les deux précédents réunis, prolongé en dedans en un rameau étroit, au moins deux fois plus long que lui, les suivants également prolongés et devenant graduellement plus longs vers l'extrémité ainsi que leurs rameaux. Pronotum bien moins long que large, assez convexe, légèrement atténué en avant, un peu bisinué à la base, avec son lobe médian très-large et très-court, ses angles postérieurs mousses à l'extrémité. Sillons marginaux du propectus très-profonds, larges et légèrement élargis vers le sommet, mais n'égalant pas la largeur du bord postérieur du triangle des propleures; ce dernier plus long que large et à bord externe atteignant tout à fait au sommet des sutures prosternales. Prosternum non ou à peine déprimé en avant des hanches, avec sa saillie prosternale à peine un peu plus élevée entre les hanches. Lames des hanches postérieures assez dilatées en dedans, très-fortement rétrécies en dehors, réduites derrière les épisternums à un petit bord extrêmement étroit. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé, échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongés en dessous; les postérieurs à premier article distinctement moins long que tous les suivants réunis. Ongles assez notablement épaissis à la base et, par suite, dentés en dedans.

Les caractères que nous présente ce genre sont des plus remarquables.

En effet, nous voyons ici le troisième article de l'antenne, d'ordinaire plus ou moins notable, réduit à la grandeur du second, et les deux réunis égalant à peine le quatrième. De plus, le quatrième article des tarses postérieurs est moins long que les suivants réunis.

H. MALAISIENSIS.

(Pl. 22, fig. 4.)

Elongatus, subcylindricus, plus minusve obscure rufo-brunneus; capite pronotoque sæpe fere nigris, pube griseo-flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, dense, paulo rugose punctato; fronte media antice biimpressa; antennis ferrugineis, articulis 4-10 *intus longe pectinatis; pronoto latitudine multo breviore, antice attenuato, basi media fortiter bipunctato, punctis extus denudatis, fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis subtiliter, sat dense rugulosis; subtus plus minusve obscure rufo-ferrugineis; pedibus rufo-ferrugineis, tarsis ferrugineis.*

Long. 11 à 13 mill.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, en entier d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur, quelquefois presque noir sur la tête et le pronotum, couvert d'une pubescence assez dense, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, très-serrée et un peu rugueuse. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, où il offre deux petites plaques lisses plus ou moins distinctes; sans trace de carène longitudinale. Antennes en entier ferrugineuses, très-fortement pectinées en dedans à partir du quatrième article. Pronotum notablement moins long que large, très-légèrement ou à peine sinué au-dessus des angles postérieurs, légèrement rétréci en avant dans sa moitié antérieure, sensiblement déprimé dans la moitié postérieure, marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés assez notables, entourés chacun en dehors d'un espace lisse distinct, et entre ceux-ci d'un petit sillon longitudinal médian plus ou moins distinct et dépassant plus ou moins le

milieu en avant, couvert d'une ponctuation moins grosse que celle de la tête, mais très-serrée et surtout bien plus rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur tiers postérieur seulement, notablemen striées, leurs intervalles convexes, très-finement et densément ponctués, assez fortement rugueux. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre plus ou moins foncé, assez finement et densément ponctué, plus fortement et très-densément sur le prosternum. Épipleures des élytres plus ou moins distinctement sillonnées dans leur partie antérieure. Saillie prosternale non ou très-obsolétement déprimée à la base, étroite, légèrement rétrécie en arrière, terminée en pointe à l'extrémité. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne très-fortement sinué ou plutôt légèrement échancré un peu après la base; arrondies ensuite et très-notablement rétrécies en dehors. Dernier segment abdominal assez notablement et à peu près graduellement rétréci en arrière, un peu mousse tout à fait à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses ferrugineux.

J'ai eu sous les yeux un individu qui m'a paru présenter quelques différences légères, probablement sexuelles. Il est un peu plus étroit, ses antennes sont plus longuement pectinées, et le dernier segment ventral de son abdomen est plus acuminé en arrière.

Cette espèce a été prise à Singapour et dans la presqu'île des Malais par le comte de Castelnau.

Genre 36. **Dicladus.**

Corps oblong, assez atténué en arrière, peu convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur un peu sinueux de chaque côté. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, large, rugueuse et arrondie en arrière. Antennes très-courtes, atteignant à peine aux angles postérieurs du pronotum; à premier article assez épais, subcylindrique, légèrement arqué en dedans, de la longueur environ des trois suivants réunis; deuxième très-petit, caché en partie par le premier; troisième grand, presque aussi long que les trois suivants réunis; quatrième à dixième assez courts, subégaux entre eux, prolongés chacun, ainsi que le troisième, en deux rameaux deux fois plus longs que le milieu de l'ar-

ticle, dirigés en avant, faisant suite aux angles antérieurs de chaque article, de sorte que l'antenne est fortement bipectinée; dernier article allongé, renflé au milieu en forme de massue. Pronotum aussi long que large, un peu comprimé sur les côtés, ce qui le fait paraître très-légèrement sinué, fortement bisinué à la base, avec son lobe médian très-large et très-court, ses angles postérieurs prolongés en arrière et acuminés. Sillon marginal du propectus profond et parallèle, très-notablement limité en dedans dans toute sa longueur par un fin rebord. Prosternum assez convexe en avant des hanches, un peu moins long que large, avec sa saillie intercoxale tout à fait sur le même plan. Triangle des propleures réduit dans son tiers antérieur à un simple filet, avec son bord externe près de deux fois environ plus long que le postérieur. Lames des hanches postérieures peu fortement, mais anguleusement dilatées en dedans, légèrement rétrécies en dehors, leur bord externe étant assez large. Pattes de longueur médiocre. Jambes indistinctement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé, échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous, les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles étroits, légèrement épaissis à la base, distinctement, mais légèrement dentés en dedans.

L'insecte sur lequel j'ai créé ce genre s'éloigne des précédents par la structure toute particulière de ses antennes ainsi que par le triangle de ses propleures, réduit à un simple filet dans son tiers antérieur.

D. BIPECTINATUS.

(Pl. 22, fig. 5.)

Oblongus, rufo-castaneus, nitidus, pube subtili flavescente vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato, antice leviter rugoso; fronte media antice fortiter impressa; antennis fortiter bipectinatis; pronoto latitudinis longitudine, lateribus postice paululum sinuatis, angulis posticis acuminalis, basi media, punctis duobus fortiter impressis lineaque longitudinali media, postice sat profunda, dein antice sat leviter impressa, notato, in disco medio leviter biimpresso, mediocriter, sat dense punctato, non rugoso; elytris in parte media postica sensim attenuatis, obsolete striatis, interstitiis convexis, leviter punctatis, non rugosis; subtus rufo-castaneus;

abdominis segmento ultimo postice attenuato, apice obtuso; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis ferrugineis.

Long. 15 mill.

Corps oblong, assez légèrement et un peu graduellement atténué en arrière, peu convexe supérieurement, en entier d'un brun rougeâtre un peu marron, luisant, couvert d'une fine pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, serrée et très-légèrement rugueuse en avant sur l'épistome. Front offrant dans son milieu en avant une dépression notable, sans carène longitudinale distincte. Antennes à premier article d'un brun rougeâtre, les suivants d'un brun noirâtre; fortement bipectinées à partir du troisième. Pronotum aussi long que large, distinctement déprimé longitudinalement de chaque côté, le long de ses bords latéraux, puis un peu comprimé au-dessus et un peu en avant des angles postérieurs, ce qui le fait paraître sinué de chaque côté avant le milieu quand on regarde l'insecte en dessus; offrant au milieu de sa base deux petites fossettes assez profondes et arrondies et, de chaque côté de celles-ci, avec une dépression transverse bien marquée; offrant de plus une ligne longitudinale médiane très-fortement enfoncée dans la moitié basilaire, devenant plus faible ensuite et presque obsolète vers le bord antérieur; offrant enfin de chaque côté, vers le milieu de sa longueur, une petite impression très-légère; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, nullement rugueuse. Élytres légèrement et subgraduellement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, obsolétement striées, leurs intervalles légèrement convexes, finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, à ponctuation très-fine et serrée, plus marquée et un peu moins serrée sur le prosternum. Saillie prosternale à peine rétrécie dans ses deux tiers basilaires, puis terminée en fer de lance à l'extrémité. Épipleures des élytres non sillonnées. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne notablement sinué, angulées ensuite, leur angle étant acuminé. Dernier segment abdominal fortement atténué en arrière, obtus tout à fait à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses ferrugineux.

Cette remarquable espèce se trouve à Malacca.

Genre 37. **Tachycnemis.**

(ταχὺς, prompt ; κνημὶς, qui a rapport aux jambes.)

Corps oblong, très-légèrement convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome très-notablement rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête avec son bord antérieur arqué en avant, très-légèrement sinueux sur les côtés. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, un peu arrondie en arrière. Antennes subfiliformes, très-légèrement épaissies, bien plus longues que la tête et le prothorax, à premier article assez épais, subcylindrique, de la longueur des deux suivants réunis ; deuxième petit, caché en partie par le premier ; troisième allongé, un peu moins long que les deux suivants réunis ; quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges ; dernier allongé, de la longueur environ des deux précédents réunis. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés, en arrière ; légèrement atténué en avant, tout à fait au sommet ; assez fortement bisinué à la base avec son lobe médian assez large et très-court, ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus peu profond, terminé en arrière, notablement au-dessus des angles postérieurs, par un bord élevé, tranchant, continuant le bord postérieur du triangle des propleures ; très-large, nullement limité en dedans où sa surface lisse le sépare uniquement du triangle des propleures. Ce dernier assez allongé, son bord externe étant notablement plus long que le postérieur. Pattes médiocres. Jambes nullement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, les antérieurs plus courts, à articles légèrement dilatés ; tous à pénultième article excavé-échancré au sommet et, par suite, légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article à peu près aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Ce genre se distingue facilement des précédents par son sillon marginal bien moins profond, non limité en dedans, par un rebord élevé et terminé en arrière, avant les angles postérieurs, par le bord postérieur du triangle des propleures ; de plus, la structure de ses antennes est également toute différente.

T. NIGRA.

(Pl. 22, fig. 6.)

Oblonga, atra, pube subtili, in capite pronotoque, flavescente-grisea, in elytris grisea, sat dense vestita; capite sat fortiter, dense punctato; fronte cum carina interoculari integra, antice impressa lineaque longitudinali subtili notata; antennis nigris; pronoto latitudine paululum breviore, antice tantum attenuato, parum fortiter, dense ruguloseque punctato, sulco longitudinali medio parum profundo notato; elytris postice sat fortiter attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense punctatis, transversim rugulosis; subtus atra; pedibus nigro-brunneis, femoribus infuscatis; tarsis apice testaceo-ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong, très-légèrement convexe supérieurement, assez notablement atténué en arrière, d'un noir profond, couvert sur la tête et le pronotum d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, assez serrée, grise sur les élytres. Tête à ponctuation assez forte et serrée. Front avec sa carène interoculaire entière, sensiblement arqué antérieurement, offrant en avant, dans son milieu, une impression bien distincte et de plus une ligne élevée longitudinale extrêmement fine ne se prolongeant pas au delà du milieu. Antennes noires. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué tout à fait au sommet; marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal peu profond, mais distinct, partant de la base et atteignant le bord antérieur; couvert d'une ponctuation assez notable mais très-dense et un peu rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement atténuées dans leur moitié postérieure; bien distinctement striées, leurs intervalles assez légèrement et densément ponctués; transversalement rugueux. Dessous du corps d'un noir profond, couvert d'une pubescence grise assez serrée; marqué d'une ponctuation assez légère et assez dense, devenant assez forte sur le prosternum et le triangle des propleures. Pattes d'un brun obscur avec les cuisses un peu rougeâtres au sommet. Tarses d'un ferrugineux testacé au sommet.

Le seul exemplaire de cette espèce que je possède provient d'Ega, dans les Hautes-Amazones, d'où il a été rapporté par M. H.-W. Bates.

Genre 38. **Dromæocnemis.**

(δρομαῖος, qui court; κνημίς, botte.)

Corps oblong assez allongé, légèrement convexe supérieurement. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez faiblement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur arqué en avant, très-légèrement sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface un peu déprimée, large et arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires grand, comprimé et sécuriforme. Antennes subfiliformes, très-légèrement épaissies, un peu plus longues que la tête et le pronotum, à premier article assez épais, subcylindrique, de la longueur environ des trois suivants réunis; deuxième petit, caché en partie par le premier; troisième allongé, plus long que le suivant; quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges; dernier allongé, de la longueur environ des deux précédents réunis. Pronotum à peu près aussi long que large, distinctement sinué sur les côtés en arrière, très-légèrement dilaté de chaque côté au-dessus du milieu et atténué tout à fait au sommet; assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian assez large et très-court, ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus terminé en arrière, notablement au-dessus des angles postérieurs, par un bord élevé tranchant, continuant le bord postérieur du triangle des propleures; peu large, assez sensiblement limité en dedans dans sa moitié antérieure seulement. Triangle des propleures assez allongé, son bord externe étant notablement plus long que le postérieur. Pattes médiocres. Jambes nullement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, les antérieurs plus courts, à articles légèrement dilatés, tous à pénultième article excavé-échancré au sommet, et, par suite, légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article à peu près aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Il est facile de distinguer ce genre du précédent par son épistome moins rétréci à la base et surtout par son sillon marginal limité en dedans dans sa moitié antérieure seulement.

D. SINUATOCOLLIS.

(Pl. 22, fig. 7.)

Oblongus, rufo-ferrugineus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato; fronte antice distincte impressa carinaque longitudinali media notata; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus sinuato, antice postmedium leviter subinflato, dein attenuato, sat leviter, parum dense, lateribus densius, punctato, basi media sulco nullo notato; elytris postice leviter attenuatis, parum distincte striatis, interstitiis sat dense punctatis, transversim subrugulosis; subtus rufo-ferrugineus; pedibus ferrugineis.

Long. 6 1/2 mill.

Corps oblong, assez allongé, légèrement convexe supérieurement, distinctement atténué en arrière, d'un ferrugineux rougeâtre, couvert d'une fine ponctuation médiocre et assez serrée. Tête à ponctuation médiocre et assez serrée. Front offrant en avant dans son milieu une impression transverse bien distincte, et de plus, une petite carène longitudinale médiane qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses. Pronotum à peu près aussi long que large, distinctement sinué sur les côtés en arrière, légèrement dilaté de chaque côté au-dessus du milieu et atténué tout à fait au sommet; sans trace de sillon longitudinal dans son milieu; couvert d'une ponctuation assez légère, peu dense sur le disque, plus serrée sur les côtés. Élytres légèrement et graduellement atténuées en arrière, peu distinctement striées, leurs intervalles assez légèrement et assez densément ponctuées, transversalement un peu rugueux. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, marqué d'une ponctuation assez légère et peu dense. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce a été découverte par M. H.-W. Bates à Ega, dans les Hautes-Amazones.

Genre 39. **Acedax.**

Corps oblong allongé, légèrement convexe. Tête médiane, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur un peu sinueux de chaque côté. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse et un peu arrondie en arrière. Antennes assez longues, égalant au moins la moitié de la longueur du corps; filiformes, à premier article assez long, subégal aux trois suivants réunis; second petit, caché en partie par le premier; troisième encore plus petit, quatrième sensiblement plus long que les deux précédents réunis; quatrième à dixième graduellement plus longs vers le sommet; dernier assez allongé, un peu plus long seulement que le dixième. Pronotum un peu moins long que large, très-peu atténué en avant, assez notablement bisinué à la base avec son lobe médian assez large et très-court; ses angles postérieurs acuminés. Sillon marginal du propectus assez large, peu profond, nullement limité en dedans, séparé du triangle des propleures par son fond qui est lisse, tandis qu'il est très-fortement rugueux chez ce dernier; prolongé en arrière jusqu'aux angles postérieurs du prothorax. Triangle des propleures avec son bord externe sensiblement plus long que les postérieurs. Pattes médiocres. Jambes nullement élargies vers le sommet, sauf les antérieures. Tarses filiformes, les antérieurs un peu plus courts, un peu plus épais, tous à pénultième article excavé-échancré en-dessus et, par suite, légèrement prolongé en-dessous; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Les caractères que présente ce genre sont des plus remarquables. Son sillon marginal non limité en dehors le rapproche un peu des *Tachycnemis*, mais le troisième article de l'antenne, plus petit que le second, l'en éloigne tout à fait ainsi que des autres.

A. DISCORS.

Oblongo-elongatus, nigro-piceus, cum pronoti margine antica elytro-

rumque sutura rufescentibus; pube grisco-flavescente in pronoti elytrorumque basi densiore vestitus; capite fortiter, denseque punctato; fronte antice leviter impressa, carina longitudinali media subtili notata; antennis ferrugineis; pronoto latitudine paulo breviore, antice leviter attenuato, basi media foveolis duabus distincte notato; carina præscutellari subtili basi tantum distincta, sat fortiter, dense punctato, distincte rugoso; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense rugoseque punctatis, subtus nigro-piceus; abdomine apice rufescente; pedibus ferrugineis; femoribus infuscatis.

Long. 4 1/2 mill.

Corps oblong allongé, légèrement convexe et atténué en arrière; d'un noir de poix mat avec le bord antérieur du pronotum et la suture rougeâtres; couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, plus marquée à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation forte, très-serrée et non rugueuse ou à peine en avant; front légèrement impressionné au milieu, en avant, sans carène interoculaire distincte sur la base de l'épistome, avec une petite carène longitunale médiane qui n'atteint pas le vertex en arrière. Antennes ferrugineuses en entier. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, puis très-légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure, marqué au milieu de sa base, de deux petites fossettes bien distinctes, avec un commencement de carène préscutellaire très-légère entre celles-ci; couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et légèrement rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, bien distinctement striées, leurs intervalles couverts d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix avec l'abdomen un peu rougeâtre, surtout en arrière, finement et assez densément ponctué, plus notablement et plus rugueusement sur le prosternum. Saillie prosternale légèrement impressionnée à la base, légèrement atténuée en arrière, un peu obtuse au bout. Dernier segment abdominal un peu relevé longitudinalement dans son milieu en arrière, subacuminé tout à fait à l'extrémité. Pattes ferrugineuses avec les cuisses rembrunies, un peu rougeâtres.

Cette espèce remarquable m'a été obligeamment communiquée par M. Stål. Elle fait partie du Musée de Stockholm et provient de Rio-Janeiro.

Genre 40. **Plesiofornax.**

(πλησίος, voisin ; *Fornax*.)

Corps ovale oblong, ou oblong allongé, assez convexe supérieurement. Tête médiocre, plus ou moins légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome plus ou moins rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur non ou à peine sinué au milieu. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, rugueuse, assez large et légèrement subarrondie en arrière, ou n'offrant extérieurement qu'une surface étroite, arquée; fortement croisées et en pointe longue et aiguë. Dernier article des palpes maxillaires assez notable, plus ou moins sécuriforme. Antennes filiformes ou épaissies, mais toujours un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis, à premier article plus ou moins subcylindrique, égal en longueur aux deux suivants réunis ou même plus long ; second très-petit (*ligniperda*), bien moins long que le quatrième, ou seulement assez petit et subégal au quatrième ; troisième plus ou moins allongé ; les suivants variables. Pronotum moins long ou aussi long que large, plus ou moins atténué en avant, assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian postérieur assez large et très-court, ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus assez large, peu profond, très-rarement distinct seulement en avant, mais le plus souvent bien marqué dans toute sa longueur et sensiblement atténué vers les angles postérieurs, où il est faiblement limité en dedans par une fine ligne oblique défléchie. Pattes médiocres. Jambes non ou seulement légèrement élargies au sommet. Tarses filiformes, les intermédiaires dépassant plus ou moins la jambe en longueur, les antérieurs à peine plus courts. Tous à pénultième article très-petit, excavé-échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous. Ongles simples ou rarement épaissis à la base.

J'ai réuni dans ce genre un certain nombre d'espèces présentant entre elles des différences assez notables, pour qu'on puisse être tenté au premier abord de leur attribuer une valeur générique. L'étude comparative de ces

espèces m'a convaincu, au contraire, qu'il est bien préférable de se servir de ces caractères comme simples divisions destinées à faciliter l'étude, et de les grouper toutes ensemble sous une même dénomination générique.

Tableau des espèces du genre PLESIOFORNAX.

1. Ongles des tarses simples . . . . . 2.
— Ongles des tarses fortement épaissis à la base, distinctement dentés . . . . . *unguicularis.* 11.
2. Tarses postérieurs à premier article notablement moins long que tous les suivants réunis . . . *ligniperda.* . . 1.
— Tarses postérieurs à premier article plus long ou au moins subégal à tous les suivants réunis. . 3.
3. Antennes à articles cinquième à dixième près de deux fois aussi longs que larges. . . . . 4.
— Antennes à articles quatrième à dixième un peu moins longs que larges. . . . . *Ottii.* . . . . . 6.
4. Troisième article de l'antenne subégal au quatrième . . . . . 5.
— Troisième article de l'antenne notablement plus long que le quatrième . . . . . 6.
5. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure. . . . . *gravis.* . . . . 7.
— Élytres notablement et graduellement atténuées en arrière de la base au sommet. . . . . *megacerus.* . . 8.
6. Base de l'épistome deux fois plus étroite que l'espace compris entre elle et l'œil. . . . . *sublucidus.* . . 2.
— Base de l'épistome beaucoup plus large ou au plus subégale à l'espace compris entre elle et l'œil . . . . . 7.
7. Deuxième article de l'antenne deux fois plus court que le quatrième. . . . . 8.

— Deuxième article de l'antenne subégal au quatrième . . . . . 9.

8. Surface rugueuse des mandibules quatre fois à peu près plus longue que large, à bord inférieur simple . . . . . *confœderatus*. . 9.

— Surface rugueuse des mandibules deux fois à peine plus longue que large, à bord inférieur anguleux en dedans. . . . . *mandibularis*. 10.

9. Ponctuation du pronotum très-fine et très-écartée . . . . . *Bonvouloiri* . . 3.

— Ponctuation du pronotum beaucoup moins fine et beaucoup moins écartée. . . . . 10.

10. Ponctuation du prosternum assez fine, très-écartée, disparaissant sur la saillie prosternale. . . . . *insularis*. . . . 4.

— Ponctuation du prosternum assez forte et assez serrée, surtout sur la saillie prosternale. . . . *Coquereli*. . . . 5.

I. *Sillon marginal du propectus distinct seulement dans son tiers antérieur, puis entièrement confondu en arrière avec le triangle des propleures.*

1. P. LIGNIPERDA.

(Pl. 22, fig. 8.)

Oblongus, nigro-brunneus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite mediocriter, parum dense punctato, non rugoso; fronte æquali, medio antice obsolete subimpressa; antennis ferrugineis articulo secundo quarto multo minore; pronoto latitudine breviore, lateribus non sinuato, antice subsensim attenuato, sat leviter, mediocriter, lateribus densius, punctato; basi media linea longitudinali ante medium evanescente punctisque duobus

notato ; elytris in parte media postica sensim attenuatis; leviter striatis ; interstitiis subconvexis, leviter sparsimque punctatis; subtus nigro-brunneus; pedibus ferrugineis; tarsorum posticorum articulo primo aliis sequentibus breviore.

Long. 10 mill.

Corps oblong, légèrement convexe supérieurement, un peu atténué en arrière, d'un brun noirâtre, avec la suture des élytres rougeâtre, couvert d'une fine pubescence jaunâtre, serrée. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, non rugueuse. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant. Épistome assez rétréci à la base, aussi étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, subfiliformes, sensiblement plus longues que la tête et le pronotum, à premier article de la longueur des deux suivants réunis, deuxième très-petit, caché en partie par le premier, troisième allongé, aussi long que les deux suivants réunis, quatrième notablement plus grand que le second, subégal au cinquième, qui est à son tour à peu près de la taille du sixième, ces trois derniers un peu plus longs que larges, les suivants graduellement plus allongés vers le sommet, dernier beaucoup plus long que le précédent. Pronotum moins long que large, non sinué sur les côtés en arrière, légèrement et un peu graduellement atténué en avant, légèrement déprimé au milieu de sa base où il est marqué de deux points petits et enfoncés et, entre ceux-ci, d'une petite ligne enfoncée longitudinale n'atteignant pas le milieu en avant, couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse, un peu plus dense sur les côtés. Élytres assez légèrement et graduellement atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure, assez légèrement striées, leurs intervalles un peu convexes, à ponctuation fine, écartée et non rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre, marqué d'une ponctuation fine et assez serrée, plus notable et moins dense sur le prosternum et le triangle des propleures. Sillon marginal du propectus ponctué comme le reste des propleures. Pattes ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article notablement moins long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Cet insecte se fait remarquer surtout par la structure de son sillon marginal et le premier article de ses tarses postérieurs moins long que les suivants réunis.

Je le possède de Cayenne, et M. Sallé l'a pris à Toxpam (Mexique), en août, sous une écorce d'arbre.

II. *Sillon marginal du propectus bien distinct dans toute sa longueur.*

a. *Antennes filiformes, à second article subégal au quatrième, les suivants plus longs que larges.*

2. P. SUBLUCIDUS.

(Pl. 22, fig. 9.)

Oblongo elongatus, nigro-brunneus, vel varius rufo-brunneus nitidulus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite mediocriter, parum dense punctato; fronte media antice obsolete subimpressa, longitudinaliter obsolete carinata; clypeo basi multum angustiore; antennis ferrugineis, articulo secundo quarto subæquali; pronoto latitudine breviore, postice recto, antice tantum attenuato, basi obsolete longitudinaliter lineato, sat subtiliter parum dense, lateribus densius punctato, non rugoso; elytris postice sensim attenuatis, leviter striatis, interstitiis vix convexis, leviter, sat dense punctatis, transversim rugosis; subtus plus minusve obscure rufo-brunneus; pedibus ferrugineis; tarsorum posticorum articulo primo sequentibus multo longiore.

Long. 9 à 15 mill.

Corps oblong allongé, plus ou moins notablement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre luisant, quelquefois même un peu rougeâtre, couvert, en dessus, d'une fine pubescence jaunâtre, serrée. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, non rugueuse. Front légèrement déprimé dans son milieu, en avant; marqué d'une petite carène longitudinale médiane, plus ou moins obsolète et plus ou moins interrompue. Épistome notablement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, un peu plus longues que la tête et le pronotum, à premier article de la longueur des trois suivants réunis, second assez petit, troisième plus de deux fois plus grand que le précédent; le quatrième tout

petit, pas plus grand que le second, cinquième à dixième allongés, graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière ; légèrement rétréci tout à fait en avant, légèrement déprimé à la base avec deux petits points à peine visibles et une trace plus ou moins obsolète de ligne enfoncée longitudinale, couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée, un peu plus dense sur les côtés, non rugueuse. Élytres assez légèrement, mais graduellement atténuées en arrière, très-légèrement striées, leurs intervalles un peu convexes, à ponctuation fine, médiocrement serrée et transversalement un peu rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur, à ponctuation assez fine et assez serrée, plus marquée et moins serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus lisse. Pattes ferrugineuses. Dernier article des tarses postérieurs plus long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Il est presque inutile de mentionner ici les différences qui séparent cette espèce de la précédente, tellement elles sont notables. Son sillon marginal lisse, son épistome bien plus rétréci à la base, le quatrième article de l'antenne égal au second, ainsi que le premier article des tarses postérieurs, la font reconnaître immédiatement.

Cette espèce provient de Cayenne et a été trouvée à Ega, dans les Hautes-Amazones, et à Saint-Paulo par M. H.-W. Bates.

3. P. Bonvouloiri Ch. Coquerel.

Oblongus, subcylindricus, convexus, apice tantum attenuatus ; supra rufo-brunneus, nitidus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite tenuiter, parum dense punctato ; fronte antice plus minusve obsolete impressa ; pronoto longitudinis latitudine, lateribus postice subparallelo, dein medio plus minusve subampliato, antice tantum attenuato, leviter, parum dense punctato, basi media linea longitudinali distincte notato ; elytris subcylindricis, apice tantum attenuatis, distincte striatis, intersti-

tiis convexis, leviter, parum dense punctatis; subtus brunneo-ferrugineus; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 8 à 9 mill.

Plesiofornax Bonvouloiri Ch. Coquerel, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, 321.

Corps oblong épais, un peu cylindrique, fortement convexe supérieurement, légèrement rétréci seulement dans son tiers postérieur; d'un brun rougeâtre luisant, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez légère et peu serrée. Front marqué dans son milieu, en avant, d'une petite impression très-légère ou même obsolète. Épistome au moins aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, de la longueur de la tête et du pronotum, à premier article un peu épais, cylindrique, arqué en dedans, de la longueur des deux suivants réunis, deuxième assez petit, caché en partie par le premier, troisième allongé, de la longueur environ des deux suivants réunis, quatrième petit, subégal au second, cinquième à dixième un peu plus grands, près de deux fois aussi longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, dernier sensiblement plus allongé que le précédent. Pronotum aussi long que large ou un peu moins long, droit sur les côtés en arrière qui sont subparallèles dans leurs deux tiers basilaires; très-légèrement dilaté-arrondi vers le milieu, atténué seulement tout à fait en avant, marqué, au centre de sa base, d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui disparaît entièrement vers le milieu; couvert d'une ponctuation très-fine et peu serrée. Élytres très-convexes, un peu subcylindriques, plus ou moins dilatées-arrondies vers leur milieu, puis légèrement atténués ensuite vers le sommet, bien distinctement striées, leurs intervalles assez convexes, à ponctuation très-fine et peu serrée, à peine visiblement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, à ponctuation moins fine, plus serrée surtout sur l'abdomen. Pattes d'un ferrugineux clair. Ongles simples.

Cet insecte a été trouvé sur des bois morts à l'île de la Réunion par le docteur Coquerel.

4. P. INSULARIS de Bonvouloir.

Oblongus, postice sat attenuatus, supra rufo-brunneus, nitidus, pube

subtili flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense punctato; fronte antice plus minusve obsolete impressa; pronoto latitudine paululum breviore, antice sat fortiter attenuato, sat fortiter, sat dense punctato, basi media linea longitudinali obsolete notato; elytris in parte media postica subsensim sat attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter convexis, sat dense punctatis; subtus brunneo-ferrugineus; prosterno parum dense punctato; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 10 mill.

Plesiofornax insularis de Bonv., Ann. Soc. ent. Fr., 1866, 322.

Corps oblong, notablement rétréci en arrière, un peu obconique, légèrement convexe, d'un brun rougeâtre luisant, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable et assez serrée. Front marqué dans son milieu en avant d'une impression assez légère, mais distincte. Épistome au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses comme chez le précédent. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, distinctement atténué en avant, marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale enfoncée, obsolète, disparaissant tout à fait vers le milieu ; couvert d'une ponctuation assez notable et assez serrée. Élytres assez convexes, assez notablement rétrécies en arrière, dans leur moitié postérieure, distinctement striées, leurs intervalles légèrement convexes, à ponctuation moins fine que chez le *Bonvouloiri*, assez serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, à ponctuation du prosternum peu serrée, plus fine et plus serrée sur le mésosternum et l'abdomen. Lames des hanches postérieures avec leur extrémité externe presque aussi large que les épisternums métathoraciques. Pattes d'un ferrugineux clair. Ongles simples.

Cette espèce est très-voisine de la précédente, mais s'en distingue néanmoins facilement par sa forme générale moins épaisse et moins cylindrique, et surtout beaucoup plus atténuée en arrière, ainsi que par sa ponctuation sensiblement plus marquée.

Elle provient également de l'île de la Réunion, d'où elle a été rapportée par le docteur Coquerel.

5. P. COQUERELI.

Præcedente affinis, postice fortius et sensim attenuatus, sed statura minore, antennis longioribus, prosterno densius punctato coxarumque posticarum laminis extus subacuminatis, facile dignoscendus.

Long. 6 à 7 mill.

Bien que très voisin de l'espèce précédente, le *Coquereli* est facile à reconnaître aux caractères suivants : Taille plus petite, forme générale plus notablement et plus régulièrement atténuée en arrière. Tête à ponctuation un peu plus forte et plus serrée. Antennes plus allongées. Pronotum presque aussi long que large, plus sensiblement et plus graduellement atténué en avant. Élytres plus notablement et graduellement rétrécies de la base à l'extrémité. Prosternum plus fortement et bien plus densément ponctué. Lames des hanches postérieures plus fortement rétrécies en dehors, se terminant en pointe à leur bord externe.

Cet insecte a été pris à l'île de la Réunion par feu mon ami le docteur Coquerel, à la mémoire duquel je me fais un devoir de le dédier.

a a. *Antennes renflées vers le sommet, à articles quatrième à dixième subtransverses, moins longs que larges.*

6. P. OTTII.

(Pl. 23, fig. 1.)

Oblongus, nigro-brunneus, pube subtili griseo-flavescente sat dense ves-

litus; capite distincte, sparsim et subrugulose punctato; fronte æquali; pronoto latitudine vix breviore, postice recto, lateribus subrotundato, dein antice attenuato, distincte, mediocriter dense, lateribus densius, punctato, basi media impresso; elytris postice sat attenuatis, leviter striatis, interstitiis subplanis, leviter, parum dense punctatis, subtus nigro-brunneus; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis; tarsis dilute ferrugineis.

Long. 6 mill.

Corps oblong, légèrement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un noir brun, couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation bien marquée, éparse et un peu rugueuse. Front sans trace d'impression en avant. Antennes d'un ferrugineux brunâtre, subcomprimées, distinctement renflées vers l'extrémité, à articles quatrième à dixième courts, subtransverses, un peu moins longs que larges. Pronotum à peine moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement arrondi sur les côtés vers le milieu et rétréci assez notablement en avant, marqué au milieu de sa base, d'une petite impression longitudinale bien distincte, couvert d'une ponctuation assez notable, médiocrement serrée, un peu plus dense sur les côtés. Élytres assez notablement atténuées dans leur moitié postérieure seulement, légèrement striées, leurs intervalles peu convexes, à ponctuation fine et peu serrée. Dessous du corps d'un brun un peu noirâtre, à ponctuation médiocre et peu serrée, un peu plus fine et plus dense sur l'abdomen. Pattes ferrugineuses avec les cuisses un peu rembrunies. Tarses d'un ferrugineux clair. Ongles simples.

La structure des antennes est si remarquable chez cet insecte qu'il est inutile de mentioner ses autres caractères différentiels.

L'unique exemplaire que je connaisse fait partie de la collection de M. Chevrolat.

Il se trouve à l'île Maurice.

a a a. *Antennes filiformes, à deuxième article notablement plus petit que le quatrième ; articles cinquième à dixième plus longs que larges.*

b. *Ongles simples.*

c. *Mandibules à surface rugueuse quatre fois plus longue que large, à bord inférieur à peine arqué.*

7. P. GRAVIS.

(Pl. 23, fig. 2.)

Oblongo-ovatus, plus minusve rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali, medio antice vix impressa ; antennis dimidio corporis brevioribus, articulo tertio, quarto subæquali, pronoto latitudine breviori, a basi ad apicem subsensim attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice tantum attenuatis, distincte striatis, interstitiis mediocriter, sat dense, transversim rugose punctatis; subtus plus minusve obscure rufo-brunneus ; pedibus ferrugineis.

Long. 15 mill.

Corps ovale oblong, peu atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun plus ou moins rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre serrée. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse, front à peine déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome médiocrement rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, dépassant sensiblement le pronotum, mais n'atteignant pas la moitié du corps, à troisième article subégal ou à peine plus long que le quatrième ; quatrième à dixième allongés, cylindriques, presque subégaux en longueur, près d'une fois aussi longs que larges, dernier un peu plus allongé. Pronotum moins long que large, non sinué sur les côtés en arrière et subgra-

duellement atténué de la base au sommet, offrant une trace obsolète de ligne longitudinale médiane qui disparaît quelquefois entièrement ; marqué, de plus, au milieu de sa base, de deux points enfoncés, peu notables ; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et transversalement rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées seulement tout à fait en arrière, assez notablement striées, leurs intervalles plans, à ponctuation de grosseur médiocre, très-serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, plus ou moins obscur, à ponctuation assez fine et serrée, devenant plus forte et moins serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus bien distinct, tranchant avec le reste de propleures par une ponctuation extrêmement fine, qui lui donne un aspect mat. Saillie prosternale non déprimée à la base, à peine rétrécie en arrière, arrondie au bout. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne anguleusement dilaté en arrière, assez brusquement rétréci à partir du milieu de leur largeur, puis réduit, jusqu'à son bord externe, à un espace étroit guère plus large que les métapleures. Pattes ferrugineuses.

La structure des antennes et des mandibules de cette espèce ne permet point de la confondre avec les précédentes.

Elle se trouve au Brésil et à Cayenne.

8. P. MEGACERUS.

(Pl. 23, fig. 3.)

Oblongus, obscure rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte æquali, medio antice obsolete impressa ; antennis dimidio corporis multo longioribus, articulo tertio-quarto minore ; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem sensim fortiter attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris postice fortiter sensim attenuatis, sat profunde striatis ; interstitiis convexis, mediocriter, sat dense, transversim rugulose punctatis ; subtus rufo-brunneus ; pedibus ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps oblong, notablement atténué en arrière, légèrement convexe supé-

rieurement, d'un brun rougeâtre très-obscur, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front distinctement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome notablement rétréci à la base, presque deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, plus longues que les deux tiers du corps, à troisième article un peu plus petit que le quatrième, quatrième à dixième très-allongés, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, dernier un peu plus long que le précédent. Pronotum moins long que large, fortement et graduellement atténué de la base au sommet; marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés bien distincts et, entre ceux-ci, d'un autre point lisse au-dessus duquel se trouve un vestige de carène longitudinale plus ou moins visible en avant, couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et transversalement rugueuse. Élytres notablement et subgraduellement atténuées en arrière, assez notablement striées, leurs intervalles légèrement convexes, à ponctuation médiocre, assez serrée et tranversalement ruguleuse. Dessous du corps d'un brun ferrugineux rougeâtre, à ponctuation assez fine, assez serrée, un peu plus forte seulement et peu serrée sur le prosternum. Saillie prosternale très-légèrement impressionnée à la base, graduellement atténuée en arrière dans sa moitié postérieure, en pointe obtuse au bout. Sillon marginal du propectus et lames des hanches postérieures comme chez le précédent. Pattes ferrugineuses.

Bien facile à distinguer du précédent par sa taille bien plus petite, sa couleur plus foncée, sa forme bien plus atténuée en arrière, la longueur de ses antennes, les intervalles des stries des élytres convexes, etc.

Se trouve au Brésil.

9. P. CONFŒDERATUS.

(Pl. 23, fig. 4.)

Oblongus, rufo-brunneus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense subrugoseque punctato; fronte æquali, medio antice obsolete vix impressa, clypeo basi lato; antennis dimidio corporis vix longioribus, articulo tertio quarto multo longiore; pronoto latitudine paululum breviore, a basi ad apicem subsensim fortiter attenuato, mediocriter, sat dense punctato, non rugoso; elytris postice attenuatis, leviter

striatis, interstitiis leviter parum dense punctatis, vix rugosulis; subtus obscure rufo-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 14 mill.

Corps oblong, assez notablement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre serrée. Tête à ponctuation assez forte, serrée et légèrement rugueuse. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, puis transversalement convexe à la base de l'épistome, sans trace de carène longitudinale. Épistome fort peu rétréci à la base, plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, au moins aussi longues que la moitié du corps, à troisième article notablement plus long que le suivant, quatrième à dixième très-allongés, devenant graduellement plus longs vers le sommet, dernier un peu plus long que le précédent. Pronotum moins long que large, non sinué sur les côtés en arrière, assez fortement et graduellement atténué de la base au sommet, offrant dans toute sa longueur une trace un peu obsolète de fine carène médiane plus ou moins interrompue, marqué de plus, à la base, de deux points enfoncés bien distincts; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse. Élytres assez légèrement atténuées en arrière, assez légèrement striées, leurs intervalles légèrement convexes, à ponctuation très-fine, peu serrée et à peine rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre foncé, couvert d'une ponctuation fine et serrée, plus marquée et un peu moins serrée sur le prosternum. Saillie prosternale assez large, atténuée seulement tout à fait à l'extrémité. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne anguleusement dilaté en arrière. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce se distingue facilement de la précédente par ses antennes plus courtes, à troisième article notablement plus long que le quatrième, par la ponctuation du pronotum non rugueuse, l'épistome bien plus élargi à la base, etc.

M. Sallé m'en a communiqué un exemplaire pris par lui dans le Mexique, à Cordova.

cc. *Mandibules à surface rugueuse à peine deux fois plus longue que large, à bord inférieur anguleux en dedans.*

10. P. MANDIBULARIS.

(Pl. 23, fig. 5.)

Supra rufo-brunneus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense rugose punctato; fronte æquali, medio antice obsolete impressa; mandibulis extus subangulosis; antennis dimidio corporis multum longioribus, articulo tertio-quarto longiore; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem sensim fortiter attenuato; leviter parum dense punctato; elytris postice fortiter, sensim attenuatis, leviter striatis; interstitiis quam leviter subsparsim punctatis, nullo modo rugosis; subtus fusco brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 12 mill.

Corps oblong, assez notablement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre serrée. Tête à ponctuation assez forte, assez serrée et rugueuse. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, puis légèrement convexe tranversalement à la base de l'épistome, sans trace de carène longitudinale. Épistome peu notablement rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, dépassant notablement la moitié du corps, à troisième article plus long que le quatrième, quatrième à dixième allongés, subcylindriques, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, plus d'une fois aussi longs que larges. Pronotum bien moins long que large, non sinué sur les côtés en arrière, fortement et graduellement atténué de la base au sommet, offrant sur son disque une trace à peine visible de fine carène longitudinale médiane, plus ou moins interrompue; assez visiblement déprimé au milieu de sa base, avec deux points enfoncés très-légers;

couvert d'une ponctuation assez légère, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres assez notablement et presque graduellement atténuées en arrière, légèrement striées, leurs intervalles à peine convexes, à ponctuation très-fine et peu serrée, à peine rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre foncé, à ponctuation très-fine et assez serrée, un peu plus forte et un peu moins dense sur le prosternum. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne obtusément anguleux en arrière. Saillie prosternale assez large, atténuée seulement tout à fait à l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Ongles simples.

Ne peut être confondu avec le précédent à cause de la structure toute différente de ses mandibules, de la longueur de ses antennes, la ponctuation de son pronotum plus fine, etc.

Cette espèce a été trouvée par M. Sallé à Cordova, dans le Mexique.

bb. *Ongles des tarses épaissis à la base.*

11. P. UNGUICULARIS.

(Pl. 23, fig. 6.)

Oblongus, nigro-brunneus, pube subtili aureo-flavescente, sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice obsolete impressa; antennis dimidio corporis longioribus, articulo tertio quarto longiore; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem sensim sat fortiter attenuato, fortiter, dense, leviter rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis convexis, sat dense transversim rugosis; subtus nigro-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 12 mill.

Corps oblong, assez atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noir très-obscur, couvert en dessus d'une fine pubescence jaune un peu dorée, très-serrée. Tête à ponctuation forte, serrée et

rugueuse. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, avec un petit commencement de carène longitudinale. Épistome notablement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes assez robustes, d'un ferrugineux brunâtre, dépassant notablement la moitié du corps, à troisième article plus long que le quatrième; quatrième à dixième allongés, un peu cylindriques, très-légèrement épaissis chacun au sommet, ce qui fait paraître l'antenne très-faiblement dentée; plus d'une fois aussi longs que larges, et graduellement un peu plus longs vers le sommet. Pronotum sensiblement moins long que large, assez fortement et graduellement atténué de la base au sommet, marqué seulement de chaque côté du lobe postérieur d'un petit point tout à fait obsolète, avec un petit commencement très-court de carène préscutellaire; couvert d'une ponctuation forte, assez serrée, à peine rugueuse au milieu, un peu plus sur les côtés. Élytres légèrement et un peu graduellement atténuées en arrière, fortement striées, leurs intervalles assez convexes, à ponctuation de grosseur médiocre, assez notablement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation assez fine et assez serrée, un peu plus forte et un peu moins serrée sur le prosternum. Saillie prosternale notablement atténuée dans sa moitié postérieure, acuminée au bout. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur obtusément dilaté en arrière, en dehors. Pattes ferrugineuses.

Facile à reconnaître à ses ongles dentés, mais, de plus, distinct des précédents par sa forme moins fortement atténuée en arrière, sa ponctuation en général plus forte, son épistome bien plus notablement rétréci à la base.

Le seul exemplaire que je connaisse provient de Madagascar et fait partie de la riche collection du comte de Castelnau.

Genre 41. **Microtrigonus.**

(μικρός, petit; τρίγωνος, triangle.)

Corps allongé, plus ou moins subcylindrique, souvent légèrement renflé en arrière, ou, plus rarement, sensiblement atténué, peu ou légèrement convexe. Tête médiocre, légèrement convexe, profondément enfoncée dans

le prothorax. Épistome notablement rétréci à sa base, un peu subtriangulaire, infléchi par rapport à la tête avec son bord antérieur assez sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface subdéprimée large, un peu rugueuse et légèrement arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires assez grand, sécuriforme ou un peu cupuliforme. Antennes assez longues, plus ou moins fortement comprimées, non ou assez notablement mais obtusément dentées, atteignant et même dépassant la moitié de l'insecte; à premier article assez épais, subcylindrique, très-légèrement arqué en dedans, de la longueur environ des deux suivants réunis, deuxième très-petit, caché en partie par le premier; troisième assez grand, un peu plus grand que le suivant ou seulement subégal, article quatrième à dixième de forme variable, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité ou diminuant au contraire, le plus souvent plus longs que larges. Pronotum notablement ou à peine moins long que large, droit sur les côtés en arrière, plus ou moins atténué en avant; très-légèrement ou assez distinctement bisinué à la base, avec son lobe médian extrêmement court, à peine marqué ou bien distinct; ses angles postérieurs prolongés en arrière en pointe assez aiguë. Sillon marginal du propectus très-large et très-profond dans toute sa longueur, limité intérieurement par le bord externe du triangle des propleures qui s'infléchit sans trace aucune de ligne élevée. Triangle des propleures très-petit, pas plus large à la base que le sillon antennaire ou à peine. Prosternum très-court, deux fois environ aussi large que long. Lames des hanches postérieures peu dilatées en dedans et assez peu notablement rétrécies en dehors, leur bord externe toujours au moins aussi large que les épisternums métathoraciques. Épipleures des élytres indistinctement limitées en dehors, leur bord latéral étant tout à fait mousse dans son tiers basilaire. Pattes de longueur médiocre, légèrement comprimées. Jambes légèrement élargies vers le sommet. Tarses subfiliformes, tous à pénultième article excavé, échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous, les postérieurs à premier article un peu plus court que les suivants réunis. Ongles des tarses légèrement épaissis en dedans, ce qui les fait paraître légèrement dentés.

Ce genre est facile à distinguer du précédent par ses sillons antennaires très-larges, le triangle de ses propleures par suite très-petit, par son prosternum très-court et de plus par les épipleures de ses élytres nullement limitées.

Jusqu'ici les espèces qui rentrent dans ce genre sont propres aux Amazones.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE MICROTRIGONUS.

1. Pronotum assez notablement quadrifovéolé. . .	2.	
— Pronotum sans fossettes notables.	3.	
2. Pronotum sans large bande longitudinale noire.	*quadrifoveolatus* .	1.
— Pronotum avec une large bande longitudinale noire.	*compressicornis*. .	2.
3. Pronotum d'un ferrugineux orangé.	*semipartitus* . . .	3.
— Pronotum avec son milieu et ses côtés noirs. .	*univittatus*. . . .	4.

1. M. QUADRIFOVEOLATUS.

(Pl. 23, fig. 7.)

Oblongo-elongatus, postice distincte ampliatus, cum capite dilute flavo, in vertice clypeique basi aurantiaco; pronoto dilute flavo cum media parte et utrinque macula oblonga aurantiacis; elytris nigris cum utrinque vitta humerali longitudinali, postice attenuata, medium vix attingente, dilute flava, et suturæ basi scutelloque aurantiacis; capite subtiliter, parum dense punctato; fronte media antice sat fortiter impressa; antennis testaceis, compressis; pronoto latitudine multum breviore, postice tantum recto, dein sat attenuato, leviter, parum dense punctato, pube flavescente sat dense vestito, longitudinaliter canaliculato, utrinque foveis duabus latis profundis notato; elytris postice distincte ampliatis, basi tantum perquam leviter striatis, subtilissime, densius punctulato-rugulosis, pube grisea tectis; subtus nigro-piceus, capite, prosterno, segmentis abdominalibus secundo in medio, tertioque testaceis; pedibus nigro-piceis, femoribus plus minusve flavis.

Long. 13 mill.

Corps oblong allongé, légèrement renflé en arrière, peu convexe supé-

rieurement, d'un ferrugineux orangé sur le milieu du vertex et la base de l'épistome; le reste d'un ferrugineux un peu jaunâtre; également d'un ferrugineux jaunâtre sur le pronotum avec toute sa partie médiane et une grande tache oblongue de chaque côté, orangées; d'un noir de poix mat sur les élytres, avec une bande longitudinale partant de l'épaule, allant en s'atténuant en arrière et atteignant la moitié de l'élytre environ, d'un ferrugineux jaunâtre; la base de la suture et l'écusson orangés; couvert en-dessus d'une pubescence un peu dorée sur les parties d'un ferrugineux jaunâtre ou orangées et d'un gris foncé sur les parties noires. Tête à ponctuation assez fine, médiocrement serrée et non rugueuse. Front marqué dans son milieu en avant d'une impression assez notable et, de plus, d'un petite dépression très-légère de chaque côté un peu en arrière de cette dernière. Épistome trois fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux jaunâtre, à premier article un peu orangé, distinctement déprimé, à troisième article notablement plus long que le suivant, quatrième sensiblement plus long que large, les suivants diminuant subgraduellement de longueur vers le sommet, dernier oblong, près de moitié plus long que le précédent. Pronotum bien moins long que large, peu rétréci dans son tiers basilaire, puis assez brusquement et graduellement atténué en avant, avec son bord latéral inférieur sinué au-dessus de l'angle postérieur; marqué dans toute sa longueur d'un sillon médian profond et, de plus, de chaque côté de celui-ci, de deux grandes fossettes larges et profondes occupant la plus grande partie du pronotum, la première à la base, et la seconde au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée et nullement rugueuse. Élytres très-distinctement renflées dans leur moitié postérieure, marquées à la base seulement de quelques stries très-légères, couvertes d'une ponctuation extrêmement fine et serrée, très-légèrement granuleuse, ce qui leur donne un aspect mat; assez brusquement terminées en arrière, un peu déhiscentes tout à fait à l'extrémité, avec leur angle interne prolongé en petite pointe en arrière. Dessous du corps d'un jaune testacé sur le propectus, avec les triangles des propleures orangés; le mésosternum d'un rougeâtre foncé, avec sa partie médiane jaune testacé; le métasternum d'un noir profond, mat, avec une tache rougeâtre dans son milieu ; abdomen également noir, avec le milieu du second segment et le troisième en entier (sauf les bords externes) d'un jaune testacé; recouvert d'une fine pubescence jaunâtre; à dernier segment ventral assez légèrement et graduellement rétréci en arrière dans ses deux tiers basilaires, puis assez brusquement et plus fortement rétréci ensuite, comprimé sur les

côtés, fortement convexe dans son milieu en arrière et terminé en pointe à l'extrémité avec son dernier segment dorsal distinctement visible en dessus, en forme de triangle caréné longitudinalement. Jambes d'un noir de poix, sauf les antérieures, qui sont un peu rougeâtres en dedans; les cuisses antérieures et intermédiaires d'un jaune testacé sauf à l'extrémité, qui est noire; les postérieures noires, sauf tout à fait à la base et les trochanters, d'un jaune testacé. Tarses noirs.

Cette espèce à été découverte par M. Bates, à Ega, dans les Hautes-Amazones.

2. M. COMPRESSICORNIS.

(Pl. 23, fig. 8.)

Elongatus, postice leviter ampliatus, cum capite dilute flavo, in medio late nigro; pronoto nigro, lateribus late flavis, utrinque macula oblonga obscure aurantiaca vel nigra notatis; elytris nigris cum vitta humerali longitudinali, postice tantum delecta, vittisque longitudinalibus plus minusve distinctis flavo-testaceis; capite subtiliter, parum dense punctato, non rugoso; fronte media antice leviter impressa; antennis nigris, longioribus, fortiter compressis; pronoto latitudine breviore, postice non sinuato, antice sat attenuato, leviter, parum dense punctato, non rugoso, longitudinaliter canaliculato, utrinque foveolis duabus latis profundis notato; elytris postice ampliatis, basi tantum vix obsolete striatis, subtilissime, dense punctulatis, pube griseu vestitis; subtus nigro-piceus, capite, prosterno (propleurarum triangulo excepto), abdominisque segmentis duobus anterioribus flavo-testaceis; pedibus nigro-piceis, femoribus basi testaceis; tarsis nigro-piceis, apice testaceis.

Long. 9 mill.

Corps allongé, légèrement renflé en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un ferrugineux jaunâtre sur la tête, avec une grande tache noire médiane partant du vertex, quelquefois la couvrant presque en entier, d'un ferrugineux jaunâtre sur le pronotum, avec une très-large bande longitudinale médiane noire et une tache oblongue de chaque côté orangée ou quelquefois même un peu noirâtre, d'un noir mat sur les élytres, avec

une bande humérale longitudinale assez étroite, atteignant en arrière aux trois quarts postérieurs la moitié antérieure de son bord externe, d'un ferrugineux un peu jaunâtre, de même que quelques vestiges de bandes longitudinales plus ou moins marquées, également de cette dernière couleur ou un peu plus foncées; couvert d'une pubescence d'un jaune un peu doré sur la tête et le pronotum et tout à fait grise sur les élytres. Tête à ponctuation assez fine et peu serrée, non rugueuse. Front marqué dans son milieu en avant d'une impression plus ou moins distincte. Épistome très-rétréci à la base, trois fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires, très-fortement comprimées, longues, atteignant au moins aux deux tiers postérieurs de l'élytre, avec leurs articles s'amincissant vers l'extrémité et augmentant graduellement de longueur à partir du quatrième. Pronotum moins long que large, plus ou moins notablement atténué en avant, avec son bord latéral inférieur fortement sinué au-dessus de l'angle postérieur, marqué dans toute sa longueur d'un sillon longitudinal médian assez profond et de plus, de chaque côté de celui-ci, de deux grandes impressions très-larges et profondes occupant la plus grande partie du pronotum ; la première à la base, la seconde au-dessus du milieu ; couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée et non rugueuse. Élytres assez renflées dans leur moitié postérieure ; marquées à la base d'une strie juxta-suturale et de quelques stries très-obsolètes. leurs intervalles très-finement et densément ponctués, ce qui leur donne un aspect mat ; moins brusquement terminées en arrière que chez le précédent ; très-légèrement déhiscentes tout à fait à l'extrémité, avec leur angle postérieur interne un peu plus oblique en dehors et terminé en pointe. Dessous du corps d'un noir de poix mat, avec la partie inférieure de la tête, le prosternum (excepté le triangle des propleures), le milieu du mésosternum et les deux premiers segments de l'abdomen d'un jaune testacé. Dernier segment ventral de l'abdomen assez brusquement et fortement atténué dans sa moitié postérieure, assez comprimé sur les côtés et convexe au milieu, terminé en une pointe assez notable, mousse au bout ; le dernier segment dorsal de l'abdomen le plus souvent visible en-dessus, un peu plus étroit que chez le précédent et mousse à l'extrémité. Pattes noirâtres avec la base des cuisses plus ou moins d'un jaune testacé. Tarses également noirs avec leurs deux derniers articles testacés.

Cette espèce est facile à distinguer de la précédente par la tache noire du vertex et du pronotum, par ses antennes plus comprimées et plus longues, entièrement noires, par les lignes jaunâtres des élytres, etc.

Elle a été également trouvée par M. Bates à Ega, dans les Hautes-Amazones.

3. M. SEMIPARTITUS.

(Pl. 23, fig. 9.)

Elongatus, subcylindricus, postice vix ampliatus, ferrugineo flavus; elytrorum fere dimidia parte postica nigro picea, pube subtili flavescente, in elytris postice grisea vestitus; capite subtiliter, parum dense punctato, non rugoso; fronte media antice transversim impressa, longitudinaliter linea leviter impressa notata; antennis flavis, articulis 3-6 nigris; pronoto latitudine breviore, ad medium leviter ampliato, dein antice attenuato, antice fortiter convexo et postice depresso, leviter, parum dense punctato, subrugoso, longitudinaliter medio leviter sulcato, basi media biimpresso; elytris postice vix ampliatis, basi leviter striatis, striis post medium evanescentibus, interstitiis subtiliter dense punctatis; subtus flavo-testaceus, abdominis segmentis tribus posticis nigris; pedibus flavo-testaceis, tibiis intermediis posticisque extus infuscatis; tarsis anticis testaceis, aliis nigro-piceis cum articulo ultimo testaceo.

Long. 10 mill.

Corps allongé, un peu cylindrique, à peine renflé en arrière, assez convexe supérieurement, d'un ferrugineux jaunâtre, avec la moitié postérieure des élytres environ d'un noir de poix; revêtu en-dessus d'une pubescence jaunâtre, grisâtre sur la partie noire des élytres. Tête à ponctuation fine, assez peu serrée, non rugueuse; front marqué dans son milieu en avant d'une petite dépression transverse assez distincte et, dans toute sa longueur, d'une ligne enfoncée longitudinale très-légère. Épistome assez rétréci à la base, mais n'étant pas tout à fait deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux jaunâtre, avec leurs articles trois à six inclusivement d'un noir de poix, quatrième à dixième diminuant graduellement de longueur vers le sommet; assez comprimées. Pronotum bien moins long que large, droit sur les côtés en

arrière, légèrement dilaté vers le milieu et atténué ensuite dans son tiers antérieur, avec son bord latéral inférieur notablement sinué au-dessus de l'angle postérieur; notablement convexe dans son milieu et en avant, notablement et transversalement déprimé à la base; marqué dans toute sa longueur d'un petit sillon longitudinal médian peu enfoncé et d'une petite fossette très-légère de chaque côté de ce dernier à la base; couvert d'une ponctuation fine, assez serrée et légèrement rugueuse. Écusson marqué au milieu d'une petite tache ronde d'un brun foncé. Élytres à peine renflées dans leur moitié postérieure; visiblement, mais très-légèrement striées à la base, les stries disparaissant vers leur moitié postérieure, couvertes d'une ponctuation très-fine et serrée; très-peu déhiscentes tout à fait à l'extrémité, avec leur angle postérieur interne moins oblique en dehors, mais terminé en pointe. Dessous du corps d'un jaune testacé, avec les trois derniers segments abdominaux d'un noir de poix recouvert en entier d'une fine pubescence jaunâtre. Dernier segment ventral de l'abdomen très-fortement et très-brusquement atténué en arrière dans son tiers postérieur, de manière à former un angle bien distinct de chaque côté; fortement convexe au milieu et terminé en pointe mousse; dernier segment dorsal visible en-dessus, subtriangulaire, caréné longitudinalement au milieu. Pattes d'un jaune testacé avec les jambes intermédiaires et postérieures très-légèrement rembrunies en dehors. Tarses antérieurs testacés, les autres d'un brun foncé, à dernier article testacé.

La coloration du *M. semipartitus* le distingue à première vue du précédent. Il provient également d'Ega, d'où il a été rapporté par M. Bates.

4. M. UNIVITTATUS.

(Pl. 24, fig. 3.)

Elongatus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, cum capite antice lateribusque, pronoti angulis anticis et utrinque vitta longitudinali lata marginem anticam sed non basin attingente, elytrorum vitta subhumerali longitudinali postice tantum delcta, ferrugineo-aurantiacis; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice transversim impressa; antennis nigris, fortiter compressis, intus fortiter, sed obtuse acu-

tatis ; pronoto latitudinis fere longitudine, antice tantum leviter attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, in medio longitudinaliter leviter canaliculato et in disco utrinque leviter impresso. Elytris distincte striatis, striis extus posticeque fortiter punctatis, interstitiis subtiliter denseque ruguloso punctatis ; subtus niger, capite prosternoque aurantiaco-ferrugineis ; pedibus anticis subferrugineis; mediis posticisque infuscatis ; tarsis dilute ferrugineis.

Long. 8 mill.

Corps allongé, à peine subcylindrique, légèrement atténué tout à fait en arrière, légèrement convexe supérieurement; d'un noir de poix mat, avec la partie antérieure de la tête et ses côtés, les angles antérieurs du pronotum et, de chaque côté, une large bande longitudinale partant du tiers basilaire, renflée au milieu, en dedans, et atteignant le bord antérieur; de plus, une bande longitudinale assez large, partant de chaque côté de la base des élytres, un peu en dedans de l'épaule, et prolongée en arrière jusqu'au quart postérieur; d'un ferrugineux orangé; couvert sur la tête et le pronotum d'une pubescence d'un jaune doré assez dense et bien marquée, grisâtre et moins visible sur les élytres. Tête à ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse. Front bien distinctement déprimé transversalement dans son milieu en avant. Épistome n'étant pas tout à fait deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires, très-fortement comprimées, à troisième article distinctement plus long que large, notablement dilaté en dedans au sommet; quatrième à dixième fortement dilatés en dedans et obtusément dentés, à peu près une fois plus larges que longs, dernier oblong, presque aussi long que les deux précédents réunis. Pronotum presque aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué tout à fait en avant, avec son bord latéral inférieur nullement sinué au-dessus de l'angle postérieur, marqué au milieu de la base d'un petit sillon longitudinal qui n'atteint pas tout à fait le bord antérieur, de plus, offrant au milieu de son disque deux petites impressions très-légères, un peu obliques en dehors; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et un peu rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, distinctement striées; les stries externes dans toute leur longueur et les autres dans leur tiers postérieur seulement; marquées de points enfoncés, plus gros et plus profonds que les autres; intervalles très-finement et densément ponctués, un

peu rugueux ; non déhiscentes. Dessous du corps d'un noir de poix, avec la tête, le prosternum, les bords latéraux et l'extrémité de l'abdomen d'un ferrugineux orangé. Dernier segment ventral de l'abdomen subgraduellement atténué en arrière, prolongé à l'extrémité en pointe mousse. Pattes antérieures d'un ferrugineux un peu orangé, avec les cuisses un peu rembrunies au milieu, les intermédiaires et les postérieures avec leurs cuisses noirâtres, leurs jambes ferrugineuses, un peu obscurcies à la base. Les tarses d'un ferrugineux clair.

Cette espèce est trop remarquable par sa forme et sa coloration pour qu'on puisse la confondre avec aucune des précédentes.

Elle a été trouvée à Ega par M. Bates.

Genre 42. **Eucalodemas.**

(ἤκαλος, tranquille, δέμας, corps.)

Corps allongé, plus ou moins subcylindrique, assez convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax, nullement carénée sur le front en avant. Épistome plus ou moins faiblement rétréci à sa base, subtrapézoïdal, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur distinctement sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface subdéprimée assez large, un peu rugueuse et légèrement arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires assez petit, subcomprimé, ovalaire ou un peu sécuriforme. Antennes un peu épaisses ou très-fortement comprimées, subfiliformes ou plus ou moins fortement dentées, plus longues que la tête et le pronotum, ou même égalant les deux tiers de l'insecte ; à second article très-petit, caché en partie par le premier ; troisième sensiblement plus long que le suivant ; quatrième à dixième graduellement un peu plus longs vers le sommet. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, plus ou moins rétréci en avant ou presque graduellement atténué de la base au sommet ; notablement bisinué à la base, avec son lobe médian assez large et très-court, ses angles pos-

térieurs plus ou moins prolongés en arrière en pointe aiguë ou obtuse. Sillon marginal du propectus assez large, bien marqué dans toute sa longueur, mais sensiblement atténué vers les angles postérieurs ; non ou très-rarement limité en dedans par une ligne élevée. Triangle des propleures avec leur bord postérieur près de deux fois aussi large que le sillon marginal. Prosternum court, bien plus large que long. Lames des hanches postérieures légèrement dilatées en dedans et assez rétrécies en dehors, avec leur bord externe un peu plus étroit seulement que les épisternums métathoraciques. Épipleures des élytres plus ou moins larges, limitées en dehors par une petite ligne élevée qui disparaît quelquefois. Pattes assez grêles, de longueur médiocre. Jambes nullement ou très-légèrement élargies au sommet. Tarses filiformes, les postérieurs plus longs que la jambe ; tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article aussi long ou un peu plus court que tous les suivants réunis. Ongles fortement épaissis à la base, subdentés intérieurement.

Le genre *Eucalodemas* peut facilement se distinguer du précédent par son épistome moins rétréci à la base, ses sillons marginaux près de deux fois plus étroits que le bord postérieur du triangle des propleures et les épipleures de ses élytres, le plus souvent, distinctement limitées en dehors par une ligne élevée bien marquée.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE EUCALODEMAS.

1. Élytres entièrement noires	2.	
— Élytres entièrement d'un beau rouge ferrugineux.	2.	
2. Pronotum unicolore.	*sanguinicolle*. .	1.
— Pronotum bicolore	*notaticolle* . . .	2.
3. Sillon marginal du propectus limité en dedans par une ligne élevée.	*brasilianum* . .	3.
— Sillon marginal du propectus non limité en dedans par une ligne élevée.	*antiquum*. . . .	4.

a. *Sillon marginal du propectus nullement limité en dedans par une ligne élevée distincte.*

1. E. SANGUINICOLLE.

(Pl. 24, fig. 1.)

Elongatum subcylindricum, postice leviter attenuatum, nigrum; pronoto flavo-aurantiaco; pube subtili grisea, in pronoto flavo-aurea vestitum; capite sat fortiter, sat dense ruguloseque punctato; fronte antice vix subimpressa; clypeo basi lato; pronoto latitudine multum breviore, postice recto, antice tantum leviter attenuato, sat dense, lateribus densius et transversim rugulose punctato, longitudinaliter in medio sat leviter, postice distinctus sulcato; elytris postice leviter attenuatis, leviter striatis, interstitiis sat subtiliter denseque punctatis, paulo rugulosis; subtus nigrum, prosterno flavo-aurantiaco; pedibus flavo-aurantiacis, femoribus paulo infuscatis.

Long. 7 mill.

Corps allongé, subcylindrique, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, assez convexe supérieurement, d'un noir de poix mat avec le pronotum en entier d'un jaune orangé ; couvert en-dessus d'une fine pubescence grise assez serrée, d'un jaune doré sur le pronotum. Tête noire, avec la partie déprimée des mandibules rougeâtre et les palpes d'un rouge jaunâtre ; à ponctuation très-grosse, très-serrée et un peu rugueuse. Front n'offrant dans son milieu, en avant, qu'une trace obsolète d'une petite impression. Épistome à peine rétréci en arrière, plus de deux fois plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires, dépassant les angles postérieurs du pronotum, mais n'égalant pas la moitié de la longueur de l'insecte, à peine comprimées, nullement dentées, à troisième article notablement plus long que le suivant, quatrième à dixième notablement plus longs que larges, nullement dilatés en avant, presque subégaux entre eux, à peine un peu plus longs vers le sommet. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légère-

ment atténué tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs subacuminés ; offrant dans toute sa longueur un sillon longitudinal médian peu profond, lisse, un peu plus enfoncé en arrière ; marqué de deux points enfoncés distincts au milieu de la base ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, un peu plus dense sur les côtés et légèrement rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, assez légèrement striées, leurs intervalles à ponctuation très-fine, assez serrée et légèrement rugueuse. Dessous du corps noir, excepté le prosternum qui est d'un jaune orangé ; couvert d'une pubescence jaunâtre. Saillie prosternale à peine impressionnée à la ase, à peine atténuée en arrière, tronquée au bout. Épipleures des élytres laissant entièrement à découvert les épisternums métathoraciques, limitées en dehors par une fine ligne élevée bien distincte. Pattes antérieures d'un jaune orangé. Les intermédiaires et les postérieures d'un jaunâtre plus foncé, avec les cuisses rembrunies.

Cette jolie espèce a été trouvée au Brésil.

2. E. NOTATICOLLE.

(Pl. 24, fig. 2.)

Elongatum subcylindricum, apice tantum leviter attenuatum, nigrum cum capitis parte media antica, pronoti lateribus, late flavo-aurantiacis ; capite sat leviter, mediocriter dense, non rugose punctato ; fronte antice leviter impressa ; clypeo basi minus lato ; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem leviter sensim attenuato, sulco longitudinali notato, sat leviter, mediocriter dense punctato, non rugoso ; elytris, postice tantum, leviter attenuatis, parum distincte striatis, interstitiis subtilissime punctulatis, non rugosis ; subtus nigrum, prosterno, mesosternoque in medio flavo-aurantiacis ; pedibus flavo-testaceis.

Long. 7 mill.

Corps très-allongé, subcylindrique, atténué seulement tout à fait à l'extrémité, d'un noir assez mat, avec la moitié antérieure de la tête environ et le pronotum orangé, sauf un grande tache noire partant du milieu de la base de ce dernier où elle est sensiblement plus large que l'écusson, et s'élar-

gissant notablement et graduellement jusqu'au bord antérieur de manière à occuper à cet endroit près des trois quarts de la largeur; couvert d'une ponctuation grise devenant d'un jaune doré sur les parties orangées. Tête à ponctuation assez fine, assez serrée, non rugueuse au milieu. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant. Épistome assez rétréci à la base où il est aussi large, environ, que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes légèrement comprimées, à premier et second article orangé, troisième à sixième noirs (les suivants manquent dans l'unique individu que j'ai sous les yeux); le troisième notablement plus long que le suivant, le quatrième notablement plus long que large, les suivants devenant graduellement plus longs. Pronotum moins long que large, assez légèrement et presque graduellement atténué de la base au sommet; bien distinctement déprimé longitudinalement de chaque côté, le long du bord externe, de manière à rendre ce dernier assez saillant en dehors, surtout en arrière; avec ses angles postérieurs moins prolongés en arrière, beaucoup plus larges à la base et un peu mousse à l'extrémité, assez convexe et notablement déprimé à la base; marqué au milieu de cette dernière de deux petites fossettes peu profondes, sans trace de ligne enfoncée longitudinale; couvert d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée, nullement rugueuse au milieu, très-légèrement sur les côtés. Élytres subcylindriques, atténuées seulement tout à fait en arrière; très-légèrement striées, leurs intervalles très-finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps noir, avec le prosternum et le milieu du mésosternum d'un jaune orangé. Saillie prosternale fortement impressionnée à la base, graduellement atténuée en arrière, subacuminée au bout. Épipleures des élytres laissant entièrement à découvert les épisternums métathoraciques; limitées en dehors par une fine ligne élevée, bien distincte. Pattes antérieures et intermédiaires en entier d'un jaune un peu testacé.

La coloration seule ne permet point de confondre cette espèce avec la précédente.

Elle a été rapportée de l'île Batchian par M. Wallace.

3. E. BRASILIANUM.

(Pl. 24, fig. 4.)

Elongatum, cylindricum, ferrugineo-rufum; capite mediocriter denseque

punctato, non rugoso; fronte media antice leviter impressa; antennis nigris articulis duobus primis ultimoque apice rufo-ferrugineis, compressis, intus fortiter dentatis; pronoto latitudine breviore, in parte tertia antica attenuato; mediocriter dense, subrugulose punctato, basi media linea longitudinali post medium evanescente, foveolisque duabus basalibus extus obliquis notato; elytris apice tantum attenuatis, leviter striatis, interstitiis subtiliter, sat dense punctatis; subtus dilute rufo-ferrugineum pedibus dilutioribus.

Long. 7 à 11 mill.

Corps allongé, cylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, assez convexe, en entier d'un beau rouge ferrugineux; recouvert en-dessus d'une pubescence serrée, rougeâtre ou d'un jaune doré. Tête couverte d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse. Front plus ou moins légèrement impressionné transversalement dans son milieu en avant; ou marqué à cet endroit de deux petites fossettes distinctes. Épistome au moins aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires avec les deux premiers articles et la moitié apicale du dernier d'un rouge ferrugineux, dépassant le milieu chez les femelles et plus longues que les deux tiers du corps chez les mâles, fortement comprimées, à troisième article sensiblement plus long que le suivant, distinctement coupé obliquement au sommet et assez notablement denté en dedans, quatrième à dixième beaucoup plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet et aussi plus notablement dentés, le dernier un peu plus long que le précédent, oblong allongé. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière ou seulement légèrement sinué, nullement atténué ou seulement légèrement sinué, nullement atténué dans sa moitié basilaire, puis légèrement rétréci, tout à fait en avant; légèrement déprimé longitudinalement le long du bord externe, de manière à faire paraître ce dernier assez saillant en dehors,avec son angle postérieur un peu recourbé en dessous et tout à fait mousse à l'extrémité; marqué au milieu de la base d'un petit sillon longitudinal atteignant le milieu et même quelquefois notablement prolongé en avant, offrant au milieu de la base deux petites fossettes dirigées en avant et obliques en dehors, s'oblitérant presque chez quelques-uns; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse. Élytres atténuées seulement tout à fait à l'extrémité, assez distinctement striées, les intervalles très-légèrement convexes, très-finement et assez densément

ponctués, un peu granuleux ; non déhiscentes à l'extrémité. Dessous du corps d'un rouge ferrugineux plus clair que le dessus. Saillie prosternale non ou à peine impressionnée à la base, légèrement mais graduellement atténuée en arrière, peu notablement acuminée au bout. Épipleures des élytres très-larges, recouvrant les épisternums métathoraciques en plus ou moins grande partie, mais jamais entièrement, limitées en dehors par une ligne élevée, longitudinale qui disparaît tout à fait à la base chez certains individus. Pattes d'un ferrugineux jaunâtre, rarement avec les genoux un peu noirâtres.

Sa couleur uniforme d'un beau rouge ferrugineux fait reconnaître cet insecte au premier coup d'œil.

Il se trouve au Brésil, à la Nova-Friburgo.

a a. *Sillon marginal du propectus limité en dedans par une fine ligne élevée distincte.*

4. F. ANTIQUUM.

(Pl. 24, fig. 5.)

Præcedenti valde affine, sed antennis intus minus dentatis, elytrorum spinis apicalibus extus magis obliquis, episternis metathoracibus, elytrorum epipleuris omnino tectis, distinctum.

Long. 9 mill.

Fornax testaceus Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 185 (1).
Dirhagus testaceus Dej., Cat., 3e éd., 96.

Même forme et même coloration que le précédent. Antennes un peu moins notablement dentées en dedans. Élytres un peu déhiscentes tout à fait à l'extrémité, avec leur pointe apicale plus en dehors. Épipleures des

(1) L'espèce est seulement mentionnée par M. Guérin.

élytres très-larges, recouvrant en entier les épisternums métathoraciques.

Cette espèce, tout en étant extrêmement voisine de la précédente et paraissant au premier abord tout à fait identique avec elle, s'en éloigne par des caractères des plus tranchés.

Il est singulier de voir chez deux espèces conformes de structure, le sillon marginal et les épipleures tout à fait différents; tandis que nous les avons vus jusqu'ici toujours parfaitement identiques dans de longues séries de genres et qu'ils nous ont fourni de très-bons caractères de classification. Ceci montre à quel point dans la famille actuelle des caractères de la plus haute valeur peuvent, à un moment donné, nous offrir les variations les plus étranges.

Cet insecte provient aussi du Brésil.

Genre 43. **Scython** de Castelnau.

(Σκύθης, Scythe.)

De Castelnau, Silberm. Rev. entom., III, 169. — Lacordaire, Gen. des Coléopt., IV, 127. — *Schyton* de Castelnau, Hist. nat. des Ins., V, 224. — *Cryptochile* Boisduval, Voyage de l'Astrolabe, II, 102.

Corps oblong allongé, plus ou moins épais ou plus ou moins cylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, un peu infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur un peu arqué en avant et légèrement sineux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse et arrondie en arrière. Antennes plus ou moins longues, au moins de la longueur de la moitié du corps; plus ou moins notablement comprimées et dentées en dedans; à premier article assez épais, cylindrique, légèrement arqué en dehors, aussi long que les deux suivants réunis; deuxième très-petit, caché en partie par le premier; troisième grand, plus long que le suivant; quatrième à dixième subégaux en longueur ou graduellement un peu plus longs, distinctement dentés en dedans; dernier ovale oblong. Pronotum moins long que large,

ou, au plus, aussi long que large, convexe, le plus souvent peu atténué en avant, bisinué à la base, avec son lobe médian assez large et court, ses angles postérieurs prolongés en arrière en pointe quelquefois un peu obtuse. Sillon marginal du propectus très-peu marqué, effacé en arrière et plus ou moins visible en avant. Prosternum non ou à peine déprimé en avant des hanches, avec sa saillie intercoxale droite ou très-légèrement relevée. Épipleures des élytres nullement limitées chez les uns, assez distinctement chez les autres. Lames des hanches postérieures légèrement dilatées en dedans, peu rétrécies en dehors, avec leur bord externe assez large. Dernier segment abdominal toujours terminé en arrière en une pointe plus ou moins obtuse. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article un peu moins long que tous les suivants réunis. Ongles notablement épaissis à la base, et, par suite, dentés en dedans.

Les espèces qui composent ce genre offrent un faciès assez homogène, rappelant celui des *Eucalodemas*, mais cependant sont faciles à reconnaître à leurs sillons marginaux très-peu marqués et nullement rebordés en dedans.

Tableau des espèces du genre SCYTHON.

1. Corps unicolore en dessus.	7.	
— Corps bicolore en dessus	2.	
2. Élytres d'un beau rouge ferrugineux à extrémité noire.	3.	
— Élytres entièrement noires ou d'un brun obscur. .	5.	
3. Antennes noires avec les deux premiers articles ou le second seulement ferrugineux.	4.	
— Antennes noires en entier.	*apicalis* . . .	3.
4. Antennes noires avec les deux premiers articles ferrugineux	*coloratus*. . .	1.
— Antennes noires avec le second article ferrugineux.	*nigriventris* .	2.

5. Tête et antennes d'un ferrugineux rougeâtre. . . . *bicolor*. . . . 4.
— Tête et antennes noires. . . . . 6.

6. Dessous du corps d'un noir de poix avec le prosternum d'un ferrugineux rougeâtre. . . . . *nigripennis* . 5.
— Dessous du corps en entier d'un ferrugineux rougeâtre. . . . . *maculicollis*. 6.

7. Corps entièrement d'un brun rougeâtre. . . . . *ultimus* . . . 7.
— Corps entièrement d'un noir mat. . . . . *velutinus*. . . 8.

1. S. COLORATUS.

(Pl. 24, fig. 6, ♂; fig. 7, ♀.)

Oblongo-elongatus, postice plus minusve attenuatus, rufo-aurantiacus; antennis, articulis duobus basalibus exceptis, scutello elytrorumque tertia parte postica nigris; pube flavo-aurea in elytrorum apice nigra vestitus; capite sat fortiter, plus minusve dense punctato; fronte media antice fortiter impressa; antennis compressis, intus fortiter dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, vel leviter subsinuato, antice tantum attenuato, basi media foveolis tribus plus minusve profundis notato lineaque longitudinali media ante medium deleta notato; mediocriter plus minusve dense punctato; elytris postice tantum attenuatis, fortiter striatis, interstitiis convexis, dense rugulosis; subtus rufo-aurantiacus vel dilutior; pedibus dilutioribus.

♂. *Pronoti foveolis profundioribus; elytris apice dehiscentibus sat longe spinosis, apice extus subsensim attenuatis.*

♀. *Pronoti foveolis minus profundis; elytris apice vix dehiscentibus breviter spinosis, apice extus magis attenuatis et subrotundatis.*

Long. 10 à 13 mill.

Corps oblong allongé, plus ou moins faiblement atténué en arrière, légè-

rement convexe supérieurement, en entier d'un beau rouge un peu orangé, avec le tiers postérieur des élytres environ, l'écusson et les antennes, à partir du troisième article inclusivement, noir; couvert d'une pubescence dorée, devenant noire sur les parties de cette dernière couleur. Tête à ponctuation assez notable, serrée, non ou à peine rugueuse transversalement. Front fortement déprimé transversalement dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale, ou quelquefois avec une ligne longitudinale lisse plus ou moins distincte. Épistome plus large, subégal ou même plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes fortement comprimées et assez notablement dentées en dedans, à articles quatrième à dixième subégaux, quelquefois même un peu plus courts vers l'extrémité. Pronotum moins long que large, à côtés parallèles, atténué seulement tout à fait en avant (♂), ou plus ou moins légèrement renflé sur les côtés au-dessus du milieu, et atténué ensuite jusqu'au sommet (♀); assez fortement convexe au milieu, puis notablement déprimé en arrière; offrant au milieu de sa base une large fossette assez profonde, plus ou moins bien limitée, un peu arquée en avant, placée de chaque côté du lobe postérieur et, au-dessus de ce dernier, offrant une fossette sssez allongée au milieu de laquelle se trouve une petite ligne longitudinale bien distincte qui n'atteint pas le milieu en avant, et même disparaît quelquefois entièrement; de plus, mais rarement, avec une petite dépression transverse de chaque côté, un peu au-dessus du milieu. Chez la femelle, les fossettes postérieures sont moins profondes, moins limitées, mais bien distinctement obliques en dehors; celle du milieu de la base est également un peu moins notable, mais la ligne longitudinale est toujours bien distincte. Couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre plus ou moins notablement serrée, nullement ou à peine rugueuse chez les uns et assez densément chez les autres. Élytres légèrement atténuées dans leur tiers ou même dans leur quart postérieur environ, fortement striées, leurs intervalles convexes, très-finement et rugueusement ponctués; un peu déhiscentes tout à fait à l'extrémité, qui est terminée en pointe; avec leur bord externe postérieur subgraduellement et légèrement arqué, atténué jusqu'à la pointe (♂); élytres à peine déhiscentes à l'extrémité chez la femelle; terminées en pointe bien plus courte, avec leur bord externe postérieur assez brusquement rétréci tout à fait au sommet, ce qui les rend bien plus arrondies à l'extrémité. Dessous du corps d'un rouge orangé plus clair que le dessus, ou même d'un ferrugineux jaunâtre, couvert d'une pubescence d'un jaune doré sensiblement plus épaisse et quelquefois faisant une sorte de tache sur le milieu des segments troisième, quatrième et cinquième de l'abdo-

men. Epipleures des élytres non limitées en dehors. Lames des hanches postérieures assez étroites, mais notablement dilatées arrondies en dedans, puis légèrement rétrécies en dehors, leur bord interne près de deux fois plus large que l'externe. Dernier segment ventral de l'abdomen un peu relevé dans son milieu en arrière et terminé en pointe mousse à l'extrémité, ou même subarrondi. Pattes toujours un peu plus claires que la couleur foncière.

L'espèce que nous venons de décrire nous présente des variations assez notables dans la forme et la force de la ponctuation, mais, malgré cela, ne peut être confondue avec aucune autre du même genre à cause de son système de coloration, de ses caractères sexuels, etc.

Elle paraît assez répandue. Je la possède de Bornéo, mais elle a été prise également à Singapour, à Sarawak, par M. Wallace, et M. de Castelnau me l'a communiquée de la presqu'île des Malais.

2. S. NIGRIVENTRIS.

(Pl. 24, fig. 8.)

Oblongo-elongatus, postice leviter attenuatus, rufo-aurantiacus; cum capite, antennis (articulo secundo excepto) pronoti margine antica in medio, scutello elytrorumque dimidia parte postica nigris; pube flavo-aurea in elytrorum apice grisea vestitus; capite sat fortiter, dense, non rugose punctato; fronte media impressa; antennis compressis, intus parum dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, in medio vix ampliato, dein antice attenuato, basi sat fortiter late biimpresso, linea longitudinali media obsoleta notato; sat fortiter dense rugoseque punctato; elytris subcylindricis, postice attenuatis, fortiter striatis, interstitiis elevatis, leviter dense rugulosis; subtus rufo-aurantiacus; capite mesosterni lateribus abdomineque nigris; pedibus dilute rufo-aurantiacis.

Long. 12 mill.

Corps oblong allongé, assez convexe, d'un beau rouge un peu orangé

en dessus, avec la tête, le milieu du bord antérieur du pronotum, les trois cinquièmes postérieurs des élytres, l'écusson et les antennes (excepté le second article) noirs, couvert d'une pubescence d'un jaune doré sur les parties rouges, et grise sur les parties noires. Tête à ponctuation assez notable, serrée, non rugueuse. Front notablement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes assez comprimées et à peine dentées en dedans, surtout dans la première moitié de sa longueur; articles quatrième à dixième n'augmentant pas de longueur vers le sommet; dernier plus long. Pronotum moins long que large, à côtés presque subparallèles dans sa moitié basilaire, très-légèrement subrenflés un peu au-dessus du milieu, puis atténués en avant; notablement convexe au milieu, puis déprimé en arrière; largement et assez notablement impressionné de chaque coté à la base, avec une trace obsolète de ligne longitudinale dans son milieu; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Élytres un peu subcylindriques, atténuées dans leur tiers postérieur, fortement striées, leurs intervalles très-convexes, assez finement et un peu rugueusement ponctuées, déhiscentes à l'extrémité et terminées en pointe assez longue. Dessous du corps d'un rouge un peu orangé, avec le dessous de la tête, les côtés du mésosternum et l'abdomen noirs; couvert d'une pubescence d'un jaune doré sur les parties rouges et d'un gris jaunâtre sur les parties noires, beaucoup plus dense, jaunâtre, et formant une sorte de tache bien distincte sur le milieu des segments deuxième, troisième et quatrième de l'abdomen. Épipleures des élytres non limitées en dehors. Lames des hanches postérieures très-étroites, à peine dilatées en dedans et très-peu rétrécies en dehors, leur bord externe étant seulement un peu plus étroit que leur bord interne. Dernier segment abdominal marqué d'une petite fossette longitudinale dans son milieu, puis relevé un peu en arrière et obtus au bout. Pattes d'un rouge orangé plus clair.

La coloration de cette espèce est tellement différente de la précédente que toute erreur est impossible.

Elle a été prise à Myzol par M. Wallace.

3. S. APICALIS.

(Pl. 24, fig. 9.)

Elongatus-cylindricus, apice tantum leviter attenuatus, aurantiaco-rufus; antennis, clypei margine antica, scutello elytrorumque apice nigris, pube flavo-aurea (in elytrorum apice nigrescenti) vestitus; capite sat fortiter, sat dense punctato, non vel vix rugoso; fronte media antice plus minusve fortiter impressa, longitudinaliter subobsolete vel nullo modo lineata; antennarum articulis 4-10 intus leviter dentatis; pronoto latitudine breviore, antice leviter attenuato, lateribus postice recto, vel leviter sinuato, basi media sulco longitudali usque ad marginem anticam producto, rarius medio plus minusve interrupto, notato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris, apice tantum, leviter attenuatis, fortiter striatis, interstitiis convexis, leviter, sat dense rugulosis; subtus niger, cum prosterno aurantiaco-rufo; pedibus nigris, vel cum tibiis anticis ferrugineis; tarsis apice ferrugineis.

Var. A. *Capite nigro.*

Long. 10 à 12 mill.

Corps allongé, cylindrique, atténué seulement tout à fait à l'extrémité, convexe supérieurement, d'un beau rouge un peu orangé, avec le bord antérieur de l'épistome, les antennes, l'extrémité des élytres et l'écusson noirs; couvert d'une pubescence d'un jaune doré devenant noirâtre sur la partie noire des élytres. Tête à ponctuation assez forte, serrée et non ou très-peu rugueuse. Front plus ou moins fortement déprimé dans son milieu en avant, marqué dans son milieu d'une trace de ligne enfoncée longitudinale plus ou moins distincte, disparaissant même quelquefois. Antennes comprimées, légèrement dentées en dedans à partir du quatrième article, les articles suivants n'augmentant pas de longueur. Pronotum moins long que large, légèrement atténué en avant, plus ou moins légèrement dilaté vers le milieu; droit sur les côtés en arrière, non sinué ou légèrement marqué au milieu de sa base d'un sillon longitudinal léger, mais distinct qui atteint le bord antérieur, mais qui est plus ou moins largement interrompu vers le milieu chez certains exemplaires; offrant de plus à la base, de chaque coté, une petite impression oblique dirigée en avant, fortement

oblique en dehors et plus ou moins arquée; de plus, marqué de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, d'une petite impression plus ou moins distincte; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et assez fortement ruguense. Élytres très-légèrement atténuées tout à fait à l'extrémité, profondément striées; leurs intervalles convexes, finement et rugueusement ponctués; très-légèrement déhiscentes tout à fait à l'extrémité, avec leur dent apicale un peu oblique en dehors (♂) ou plus arrondies à l'extrémité; non ou à peine déhiscentes avec leur dent apicale non oblique en dehors (♀). Dessous du corps noir, sauf le prosternum, qui est d'un rouge un peu orangé, comme le dessus; couvert d'une pubescence grise assez peu serrée, devenant bien plus dense et formant tache au milieu des troisième, quatrième et quelquefois cinquième segments abdominaux. Épipleures des élytres non limitées en dehors. Lames des hanches postérieures bien plus notablement dilatées en dedans que chez le précédent et aussi un peu plus rétrécies en dehors, leur bord externe étant notablement moins large que la partie interne dilatée. Dernier segment abdominal sans trace de fossette à la base, comme subtronqué en arrière, avec son milieu relevé et légèrement prolongé postérieurement, et en dessus plus ou moins obtus. Pattes noires, les antérieures quelquefois avec leurs jambes un peu ferrugineuses. Tarses ferrugineux à l'extrémité, ou avec les antérieurs entièrement de cette couleur.

Var. — Tête entièrement noire.

Facile à distinguer de la précédente par sa coloration, par sa forme plus cylindrique et ses hanches postérieures beaucoup plus dilatées en dedans.

Tous les exemplaires que j'ai vus ont été rapportés de la presqu'île des Malais par M. le comte de Castelnau, et de Gilolo par M. Wallace.

4. S. BICOLOR de Castelnau.

(Pl. 25, fig. 1.)

Elongatus, cylindricus, apice tantum leviter attenuatus, supra rufo-ferrugineus, opacus, elytris obscure rufo-brunneis; pube flavo-aurea (in elytris grisea) vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice in medio foveolis duabus notata; antennis intus vix dentatis; pronoto longitudinis latitudine, lateribus vix subsinuato, subparallelo,

antice tantum leviter attenuato, medio sulco longitudinali obsolete notato, sat fortiter dense punctato et granulato; elytris, apice tantum, leviter attenuatis, profunde punctato-striatis, interstitiis parum convexis, dense granulatis; subtus rufo-ferrugineus; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 12 mill.

Scython bicolor Cast., Hist. nat. Ins. Col., I, 224, 1840.

Cryptochile melanoptera Boisd., Voyage de l'Astrolabe, II, p. 102.

Corps très-allongé, cylindrique, convexe supérieurement, d'un rouge ferrugineux mat, avec les élytres d'un brun rougeâtre; couvert d'une pubescence d'un jaune doré un peu grise sur les élytres. Tête à ponctuation assez forte, serrée, très-rugueuse. Front notablement déprimé transversalement en avant, où il offre deux petites fossettes médianes bien marquées, avec une petite ligne longitudinale obsolète. Antennes assez comprimées, à peine dentées, d'un rouge ferrugineux. Pronotum aussi long que large, subparallèle sur les côtés, à peine renflé au-dessus du milieu; légèrement rétréci ensuite dans son quart antérieur; légèrement déprimé à sa base, où il est impressionné de chaque côté, puis offrant, vers le milieu de son disque, une trace distincte de sillon longitudinal; avec ses angles postérieurs un peu obtus; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et granuleuse. Élytres subcylindriques, légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, fortement striées-ponctuées. Leurs intervalles à peine convexes, finement et densément granuleux. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, assez densément couvert d'une pubescence uniforme d'un jaune doré. Épipleures des élytres distinctement limitées en dehors par une petite carène longitudinale. Lames des hanches postérieures plus étroites que chez le précédent, avec la partie interne dilatée un peu plus large seulement que le bord externe. Abdomen terminé en pointe obtuse au sommet. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre plus clair. Tarses ferrugineux.

Il est facile de reconnaître cette espèce à la coloration de ses élytres, ainsi qu'à la forme de son pronotum et à ses stries fortement ponctuées.

L'exemplaire typique qui existe au Musée de Paris est indiqué de Dorey, dans la Nouvelle-Guinée.

J'en possède également un individu qui a été rapporté de l'île d'Arou par M. Wallace.

5. S. NIGRIPENNIS.

(Pl. 25, fig. 2.)

Elongatus, cylindricus, apice tantum attenuatus, supra niger, prothorace ferrugineo-rufo, antice in medio macula subtriangulari nigra notato; pube grisea, in prothorace flava, vestitus; capite sat fortiter, parum dense punctato, vix rugoso; fronte media antice impressa, longitudinaliter obsolete sulcata; pronoto latitudine breviore, antice tantum, leviter attenuato, lateribus subparallelo, ad medium leviter subampliato, basi media, sulco longitudinali marginem anticam attingente, in medio interrupta vel integra, notato, sat fortiter, dense rugulosoque punctato; elytris, apice tantum, attenuatis, sat fortiter striatis, non punctatis, interstitiis convexis, leviter, dense rugulosis; subtus (prosterno excepto) niger; pedibus nigris; tarsis apice ferrugineis.

Long. 8 à 10 mill.

Corps très-allongé, cylindrique, notablement convexe supérieurement; noir en entier, avec le pronotum d'un rouge ferrugineux, marqué au milieu de son bord antérieur d'une large tache noire subtriangulaire dont l'extrémité est, en arrière, recouverte d'une pubescence jaunâtre sur la partie rouge du pronotum, grisâtre sur le reste du corps. Tête à ponctuation assez forte, serrée, non ou à peine rugueuse. Front distinctement déprimé dans son milieu en avant, avec une petite carène transverse très-obsolète; marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal très-obsolète se prolongeant sur le vertex. Antennes assez comprimées, légèrement dentées intérieurement. Pronotum sensiblement moins long que large, à côtés presque subparallèles en arrière; légèrement renflé en avant, un peu au-dessus du milieu, puis atténué ensuite en avant; marqué au milieu de la base d'un ligne longitudinale enfoncée assez distincte atteignant le bord antérieur, entière ou légèrement interrompue au milieu; offrant à la base, de chaque côté de celle-ci, une dépression oblique en dehors et, vers le milieu de sa longueur, marqué encore d'une petite dépression très-obsolète; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Élytres atténuées seulement tout à fait à l'extrémité, assez notablement striées.

mais non ponctuées ; leurs intervalles légèrement convexes, assez finement, densément et ruguleusement ponctués. Dessous du corps noir, sauf le prosternum qui est d'un rouge ferrugineux en exceptant la saillie prosternale et les hanches antérieures, qui sont également noirs ; à pubescence uniforme. Épipleures des élytres limitées en dehors par une petite carène longitudinale. Dernier segment abdominal fortement rétréci en arrière, nullement prolongé en pointe, mais obtus au bout. Lames des hanches postérieures plus dilatées en dedans que chez le précédent, avec sa partie dilatée près de deux fois plus large que le bord externe. Pattes noires. Tarses ferrugineux vers le sommet.

La tache antérieure du pronotum, le dessous de corps (sauf le prosternum) noirs ainsi que les pattes, font reconnaître cet insecte à première vue.

Il a été pris, dans la presqu'île des Malais, par M. le comte de Castelnau.

6. S. MACULICOLLIS.

(Pl. 25, fig. 3.)

Oblongo elongatus, postice attenuatus, supra niger, prothoracis lateribus late ferrugineo-rufis ; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte medio antice transversim depressa, linea longitudinali lævi notata ; pronoto latitudine breviore, lateribus postice subparallelo, medio subampliato, dein antice attenuato, basi media linea longitudinali impressa brevi notato ; sat fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris postice attenuatis, striatis, non punctatis ; interstitiis convexis, subtiliter punctulatis, subrugulosis ; subtus dilute ferrugineus ; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 8 à 9 mill.

Corps oblong, assez allongé, légèrement convexe en dessus, d'un noir de poix, avec les côtés du pronotum largement d'un rouge ferrugineux ; couvert d'une pubescence grisâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et un peu rugueuse. Front assez notablement et transversalement déprimé en avant, offrant dans son milieu, en avant, une ligne longitudinale lisse n'atteignant pas le vertex en arrière. Antennes de la longueur des deux

tiers du corps environ, assez fortement comprimées; à troisième article un peu plus long que le suivant; les articles quatrième à dixième légèrement dentés en dedans. Pronotum moins long que large, presque parallèle sur les côtés en arrière; très-légèrement ou à peine renflé vers le milieu, rétréci ensuite tout à fait en avant, marqué au milieu de sa base d'un commencement de ligne longitudinale enfoncée qui n'atteint pas le milieu; et, de chaque côté de celle-ci, offrant une petite dépression obsolète, couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et très-rugueuse. Élytres assez légèrement atténuées en arrière, bien distinctement striées, non ponctuées, leurs intervalles légèrement convexes, très-finement et assez densément ponctués, un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux jaunâtre; pubescence d'un flave doré uniforme. Épipleures des élytres limitées en dehors par une petite carène longitudinale. Lames des hanches postérieures un peu dilatées en dedans en arrière, où elles sont deux fois plus larges, environ, que le bord externe. Pattes d'un ferrugineux jaunâtre.

La coloration du pronotum rend cette espèce facile à reconnaître.

Elle a été prise par M. Wallace à Singapour et à Sarawak; M. le comte de Mniszech la possède de Hong-Kong.

7. S. ULTIMUS.

(Pl. 25, fig. 4.)

Elongatus subcylindricus, postice tantum, leviter attenuatus; obscure rufo-brunneus; capite dense granuloso; fronte antice sat fortiter transversim depressa medioque antice punctis duobus distincte notata, linea longitudinali nulla; pronoto longitudinis latitudine, lateribus subparallelo, antice tantum leviter attenuato, basi media punctis duobus impressis, lineaque longitudinali media obsoleta, plus minusve interrupta, notato; dense granuloso; elytris, postice tantum, leviter attenuatis, distincte punctato-striatis, interstitiis sat dense granulosis; subtus rufo-brunneus; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 10 à 11 mill.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement convexe, entièrement d'un

brun rougeâtre assez foncé, couvert d'une fine pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation médiocre, très-serrée et granuleuse. Front assez notablement et tranversalement déprimé un peu en avant; son bord postérieur marqué au milieu de sa dépression de deux points enfoncés bien visibles, sans ligne longitudinale distincte. Antennes à peine de la longueur de la moitié du corps, légèrement comprimées; à troisième article presque aussi long que les deux suivants réunis; à articles quatrième à dixième légèrement dentés en dedans. Pronotum au moins aussi long que large, parallèle sur les côtés ou même à peine un peu plus large en avant, rétréci seulement tout près du bord antérieur; légèrement déprimé tout à fait à la base; offrant au milieu de cette dernière deux petites impressions lisses; avec une trace très-obsolète de ligne longitudinale médiane plus ou moins interrompue; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et très-granuleuse. Élytres subcylindriques, légèrement atténuées dans leur tiers postérieur seulement; bien distinctement striées-ponctuées; leurs intervalles à peine convexes, assez finement et assez densément ponctués, granuleux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, couvert d'une pubescence uniforme d'un gris jaunâtre. Épipleures des élytres limitées en dehors par une petite carène longitudinale bien distincte. Lames des hanches postérieures très-peu dilatées en dedans en arrière; cette partie dilatée étant un peu plus large seulement que le bord externe. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Ne peut être confondu avec les précédents à cause de sa couleur uniforme d'un brun rougeâtre foncé, sa forme subcylindrique, sa granulation, etc.

J'en possède un exemplaire pris à Sumatra par M. Wallace, et il en existe un second individu de la même localité dans la collection du comte de Castelnau.

8. S. VELUTINUS.

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus; niger, opacus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice leviter depressa, linea longitudinali nulla notata; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, antice tantum attenuato, basi media leviter depresso, linea longitudinali antice deleta, notato, leviter, dense rugoseque punctato;

elytris in parte media postica leviter attenuatis, sat profunde striatis interstitiis leviter convexis, subtilissime sat dense rugose punctatis; subtus niger; pedibus rufo-brunneis; tarsis dilutioribus.

Long. 8 mill.

Corps allongé, subcylindrique, notablement convexe; légèrement atténué dans sa moitié postérieure; en entier d'un noir mat; recouvert supérieurement d'une petite pubescence serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Front un peu déprimé dans son milieu en avant, sans ligne enfoncée longitudinale. Antennes noires en entier, fortement comprimées; à articles quatrième à sixième sensiblement dentés (les suivants manquent dans l'exemplaire unique du Muséum); troisième grand, notablement plus allongé que le suivant, les suivants subégaux entre eux. Pronotum moins long que large, sensiblement rétréci en avant dans son tiers antérieur, droit sur les côtés en arrière, marqué au milieu de la base d'une petite ligne longitudinale qui disparaît en avant, offrant à la base de cette ligne une petite dépression très-légère; couvert d'une ponctuation peu notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; assez notablement striées; les intervalles légèrement convexes; plus finement, mais densément et rugueusement ponctuées. Dessous du corps noir, très-finement et densément ponctué, rugueux. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur dilaté en dedans, en arrière, et notablement rétréci en dehors. Pattes d'un brun rougeâtre. Tarses plus clairs.

Facile à distinguer par sa couleur entièrement noire, les lames de ses hanches postérieures plus rétrécies en dehors, etc.

Cette espèce provient de Madagascar et est inscrite au Muséum d'histoire naturelle de Paris sous le nom de *Calyptocerus velutinus*.

EE. *Épimères métathoraciques en triangle allongé bien distinct.*

Cette division ne comprend que le genre suivant :

Genre 44. **Melanocoleus.**

(μέλας, noir ; κολεὸς, gaine.)

Corps allongé, épais, assez cylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à sa base, légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur un peu arqué en avant et légèrement sinué au milieu. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse et arrondie en arrière. Antennes assez courtes, atteignant à peine les angles postérieurs du pronotum ; un peu comprimées, mais nullement dentées ; à premier article assez épais, cylindrique, légèrement arqué en dehors, aussi long que les deux suivants réunis ; deuxième très-petit, caché en partie par le premier ; troisième assez grand, deux fois plus long que large ; quatrième à dixième au moins une fois plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité ; dernier ovale oblong. Pronotum moins long que large, très-fortement convexe, légèrement atténué en avant ; notablement bisinué à la base, avec son lobe médian large, court et droit ; ses angles postérieurs prolongés en arrière en pointe assez aiguë. Prosternum non déprimé en avant des hanches, avec sa saillie prosternale droite, non relevée à l'extrémité. Sillon marginal du propectus très-distinctement limité en dedans dans toute sa longueur. Lames des hanches postérieures légèrement dilatées en dedans, peu rétrécies en dehors, avec leur bord externe assez large. Pattes de longueur médiocre. Jambes non élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles épaissis à la base et, par suite, dentés en dedans.

Ce genre ne peut être confondu avec les précédents à cause de ses épimères métathoraciques visibles, et diffère de plus des *Scython* par les sillons marginaux de son propectus très-distinctement limités en dedans.

M. GROSSUS.

(Pl. 25, fig. 5.)

Elongatus subcylindricus, postice paulo attenuatus, supra niger, pronoto dilute rufo-aurantiaco; capite mediocriter, sat dense, non rugose punctato; fronte media subdepressa; pronoto latitudine breviore, antice tantum attenuato, lateribus basi leviter subsinuato, basi media, sulco tenui longitudinali post medium evanescente notato, mediocriter, dense, rugoseque punctato; elytris subcylindricis, postice attenuatis, leviter striatis, interstitiis 2, 4, 6, 8 obtuse costatis, subtilissime, sat crebre punctatis; pedibus nigris; tarsis nigris, articulis 4-5 dilute ferrugineis.

Long. 17 mill.

Corps épais, allongé, subcylindrique, notablement convexe en dessus; d'un noir de poix, avec le pronotum d'un rouge orange clair; couvert d'une pubescence d'un jaune doré sur le pronotum, noire et très-dense sur les élytres. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de ligne longitudinale. Antennes assez comprimées, assez courtes et nullement dentées en dedans. Pronotum moins long que large, très-légèrement sinué sur les côtés tout à fait à la base, droit ensuite et légèrement rétréci seulement dans son tiers antérieur; offrant au milieu de sa base un sillon longitunal très-léger, mais distinct, qui s'étend en avant jusqu'au delà du milieu; couvert d'une ponctuation médiocre très-serrée et rugueuse. Élytres cylindriques, atténuées en arrière dans leur tiers postérieur environ, très-finement striées, leurs intervalles deuxième, quatrième, sixième, huitième et dixième fortement relevés en côte obtuse, très-finement et assez densément ponctués, à peine rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, avec le prosternum (la saillie intercoxale exceptée) d'un rouge orangé un peu jaunâtre. Pattes noires, avec les genoux rougeâtres. Tarses noirs, avec leurs deux derniers articles d'un ferrugineux testacé.

Cette belle espèce a été trouvée à la Nouvelle-Guinée par M. Wallace.

BB. *Sillon marginal du propectus nul.*

Cette division renferme tout le reste du groupe des Eucnémites propres. — On peut encore la subdiviser de la manière suivante :

C. *Propleures fortement excavées dans toute leur surface.*

Jusqu'ici ce groupe ne se compose que du genre suivant :

Genre 45. **Macraulacus.**

(μακρὸς, long ; αὖλαξ, sillon.)

Corps oblong allongé, un peu cylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à sa base, légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface un peu déprimée, assez large et rugueuse. Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis ; à premier article assez grand, subcylindrique légèrement courbé en dehors, de la longueur des quatre suivants environ ; deuxième très-petit, globuleux, caché en partie par le premier ; troisième triangulaire, de la longueur des deux suivants réunis ; quatrième à dixième très-courts, dilatés chacun en dedans, en un rameau grêle et très-long, égalant en longueur la moitié de l'antenne ; dernier également grêle et très-allongé. Pronotum au moins aussi long que large, légèrement convexe, avec ses angles postérieurs acuminés en arrière ; n'offrant plus, en dessus, de trace de carène supplémentaire partant du bord antérieur. Propectus assez court, nullement déprimé en avant ; propleures fortement et obliquement excavées en dedans, dans toute leur superficie, et formant une sorte de très-large sillon ouvert en avant, limité en dehors par la carène marginale supplémentaire du prothorax, sensiblement détaché inférieurement de la carène marginale, surtout en avant. Sutures prosternales simples. Lames des hanches postérieures légèrement dilatées en dedans, distinctement rétrécies en dehors, avec leur bord externe assez large. Pattes de longueur médiocre. Jambes à

peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article un peu moins long que les suivants réunis. Ongles simples.

Ce genre nous présente une modification tellement singulière dans la structure de ses propleures, qu'à vrai dire, il est très-difficile de le placer d'une manière convenable dans la classification. Je l'ai mis au commencement de la division des « *Sillons marginaux du propectus nuls,* » comme établissant un peu le passage avec ceux de la division précédente, par ses propleures très-largement sillonnés, et d'autre part rappelant bien davantage, par sa forme, ceux de la division suivante.

M. EXCAVATUS.

(Pl. 25, fig. 8.)

Oblongo-elongatus, subcylindricus, nigro-piceus, pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite dense, anticeque vix rugose punctato; fronte media antice longitudinaliter canaliculata; pronoto latitudine paululum breviore, antice tantum attenuato, lateribus recto, basi media linea longitudinali impressa curta notato, leviter, dense rugoseque punctato; elytris postice attenuatis, leviter striatis; interstitiis sat dense, leviter punctatis, transversim rugulosis; subtus niger; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps oblong allongé, subcylindrique, assez convexe supérieurement; en entier d'un noir de poix, avec le bord antérieur du pronotum et de l'épistome rougeâtre; couvert d'une pubescence courte et médiocrement serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et un peu rugueuse, seulement en avant sur l'épistome. Front marqué, dans son milieu en avant, d'un sillon longitudinal assez profond, n'atteignant pas le vertex en avant. Épistome deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun rougeâtre très-foncé, avec le second article, la base et l'extrémité du premier, ainsi que la base des autres, plus ou moins rougeâtres. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés, légèrement rétréci en avant, seulement

à partir de son tiers antérieur, transversalement déprimé, au milieu de sa sa base, d'où part une petite ligne lisse longitudinale, très-courte ; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et très-rugueuse. Élytres très-légèrement rétrécies, dans leur moitié postérieure, légèrement mais distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation assez légère et médiocrement serrée, transversalement ruguleuse. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne un peu oblique en arrière, assez fortement angulé ensuite et légèrement rétréci en dehors. Dessous du corps noir. Pattes d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Tarses plus clairs.

J'ai décrit cette espèce sur un exemplaire unique pris par M. Bates à Ega, dans les Hautes-Amazones.

CC. *Propleures jamais largement ni profondément excavées.*

E. *Pronotum offrant toujours latéralement deux carènes marginales, l'une partant des angles postérieurs infléchis et s'effaçant souvent en avant, l'autre partant des angles antérieurs infléchis et presque toujours effacée en arrière, et, de plus, souvent avec une troisième carène partant du bord antérieur notablement au-dessus des deux autres.*

Cette division renferme tous les genres compris entre *Balistica* et *Arrhipis* inclusivement.

Genre 46. **Balistica** de Motschulsky.

De Motschulsky, Essai d'un Catal. des Ins. de l'île de Ceylan, p. 12. (Ext. Bull. de Moscou, 1861, p. 116.)

Corps assez allongé, peu convexe supérieurement ou même subdéprimé. Tête assez grande, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome peu notablement rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peu près droit, sans trace de carène longi-

tudinale médiane. Mandibules fortement bifides au sommet, offrant extérieurement une surface rugueuse assez large à la base, puis graduellement atténuée en avant. Antennes médiocrement allongées; à premier article long et un peu arqué; deuxième aussi grand que le quatrième, troisième près de deux fois aussi long que le suivant; quatrième à dixième médiocrement allongés, mais cependant bien plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, très-obtusément et à peine visiblement dentés intérieurement; dernier oblong. Pronotum presqu'aussi long que large, légèrement atténué tout à fait en avant, droit sur les côtés, fortement bisinué à la base, avec son lobe médian très-court, ses angles postérieurs assez prolongés en arrière, acuminés au sommet. Sillon juxta-sutural du propectus très-profond en avant, un peu moins en arrière, très-nettement limité dans tout son parcours et terminé en arrière par une ligne élevée transverse. Base interne du sillon juxta-sutural séparée du bord externe de la hanche par une petite excavation subtriangulaire qui rappelle un peu le triangle des propleures extrêmement réduit. Lames des hanches postérieures assez étroites, mais assez fortement anguleuses en dedans et notablement rétrécies en dehors, à partir du sommet de l'angle. Pattes assez courtes. Tarses grêles, filiformes, à quatrième article petit, sensiblement excavé-échancré en dessus au sommet et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article presqu'aussi long que tous les suivants réunis.

Bien que ce genre paraisse, au premier abord, assez voisin du genre *Microrhagus*, il en est cependant bien distinct par son sillon juxta-sutural notablement séparé à la base du bord externe de la hanche.

Il ne renferme jusqu'ici qu'une espèce.

B. PICIPES de Motschulsky.

Sat elongatus, nigro-piceus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter punctato, non rugoso; fronte antice non depressa; antennis rufo-brunneis; pronoto longitudinis fere latitudine, antice tantum attenuato, lateribus subparallelo, supra sat fortiter, parum dense punctato; elytris postice leviter attenuatis, stria juxta suturali subtili, antice deleta notatis, crebre, sat fortiter rugoseque punctatis; subtus nigro-

piceus; abdominis segmentis 2°, 3°, 4° utrinque macula aurea notatis; femoribus nigro-brunneis; tibiis rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 à 4 1/2 mill.

Balistica picipes de Motsch., Essai d'un Catalogue des Insectes de l'île de Ceylan, p. 22 (Bulletin de Moscou, 1861, 116).

Corps assez allongé, peu convexe supérieurement, atténué légèrement mais subgraduellement en arrière; d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène ou de sillon longitudinal. Épistome plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun rougeâtre. Pronotum presque aussi long que large, avec ses côtés presque subparallèles, atténué seulement tout à fait en avant, marqué au milieu de la base de deux impressions assez notables, et entre celle-ci d'une carène préscutellaire qui s'étend en avant jusqu'au milieu, distincte chez les uns et tout à fait effacée chez les autres; couvert d'une ponctuation assez forte, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres légèrement et graduellement atténuées en arrière, n'offrant aucune trace de stries, sauf la juxta-suturale qui est fine mais bien distincte dans ses deux tiers postérieurs; assez fortement et densément ponctuées, distinctement rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix recouvert d'une pubescence jaunâtre, formant de chaque côté du milieu, sur les segments deuxième, troisième et quatrième de l'abdomen, une tache une peu dorée, bien distincte, placée régulièrement l'une au-dessous de l'autre; assez fortement et densément ponctué, un peu rugueux, assez finement et non rugueusement sur l'abdomen. Cuisses d'un brun noirâtre. Jambes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs.

Cette espèce se trouve à Ceylan dans les hautes montagnes de Patamas.

J'ai dû la communication du type de cet insecte à l'obligeance de M. de Motschulsky, et j'en ai vu plusieurs exemplaires appartenant aux collections de MM. vom Bruck et de Mniszech.

Genre 47. **Entomophthalmus.**

(ἔντομος, échancré ; ὄφθαλμος, œil.)

Corps plus ou moins allongé, subparallèle ou légèrement et graduellement rétréci en arrière, très-peu convexe et même quelquefois subdéprimé. Tête assez médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome plus ou moins rétréci à la base, toujours au moins presqu'aussi large que la partie comprise entre lui et l'œil ; avec son bord antérieur à peu près droit ou très-légèrement sinué. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface un peu déprimée et assez large, droite en arrière et rugueuse. Antennes au moins de la longueur des deux tiers du corps ; à premier article assez grand, subcylindrique, légèrement courbé en dehors, de la longueur des trois suivants réunis, deuxième très-petit, subglobuleux, caché en partie par le premier ; troisième plus petit, n'égalant pas avec le précédent la longueur du quatrième ce dernier assez allongé ; cinquième à dixième subégaux ou augmentant très-légèrement de longueur vers l'extréminé ; le dernier également très-allongé ; toujours filiformes, nullement dentées intérieurement. Pronotum plus ou moins notablement moins long que large, nullement atténué en avant, avec ses côtés droits ou à peine sinués, ce qui le fait paraître toujours plus ou moins subquadrangulaire ; avec son bord antérieur relevé en carène, ainsi que ses angles postérieurs qui sont fortement prolongés en pointe aiguë en arrière ; marqué sur les côtés d'une carène marginale supplémentaire, effacé le plus souvent tout à fait en avant ; offrant de plus au-dessus de celle-ci une petite carène supplémentaire partant du bord antérieur et anguleusement dirigée en arrière, mais n'atteignant jamais le milieu de sa longueur. Propectus offrant de chaque côté un sillon juxta-sutural assez profond et presque parallèle, ouvert en avant, nettement limité en dedans par une carène notable, et en dehors par la carène marginale infléchie du pronotum. Lames des hanches postérieures assez notablement dilatées intérieurement et distinctement rétrécies en dehors, avec leur bord externe assez étroit. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes ; tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous ; les

antérieurs à premier article plus ou moins renflé, les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles légèrement épaissis à la base.

Les espèces que j'ai fait rentrer dans ce genre offrent un faciès assez uniforme, qui les fait facilement distinguer des *Microrhagus* dont ils sont très-voisins. La forme de leur pronotum nullement rétréci en avant, un peu subquadrangulaire, avec ses angles postérieurs et son bord antérieur relevés en carène, donne à ces insectes quelque chose de particulier. La structure de leurs antennes, dont les deuxième et troisième articles sont globuleux et n'égalent pas réunis la longueur du quatrième, les éloigne tout à fait des *Microrhagus*. Jusqu'ici ces espèces paraissent plutôt propres à l'Amérique, mais j'en possède cependant une provenant de l'Archipel Indien.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE ENTOMOPHTHALMUS.

1. Carène supplémentaire postérieure du bord externe du pronotum nulle en arrière.	*interruptus*. .	1.
— Carène supplémentaire postérieure du bord externe du pronotum bien marquée en arrière	2.	
2. Échancrure du bord interne de l'œil très-petite. . .	5.	
— Échancrure du bord interne de l'œil atteignant ou même dépassant le milieu.	3.	
3. Saillie prosternale droite nullement impressionnée à la base.	*americanus* .	2.
— Saillie prosternale droite notablement impressionnée au milieu de sa base.	4.	
4. Troisième article de l'antenne plus petit que le second, mais bien distinct.	*pallens*. . . .	3.
— Troisième article de l'antenne presque rudimentaire, tellement contigu au quatrième qu'on l'en distingue difficilement.	*brevicollis* . .	4.
5. Élytres et pronotum noirs.	*fugax*. . . .	5.
— Bord antérieur du pronotum et suture des élytres rougeâtres	*minutus*. . .	6.

a. *Carène latérale supplémentaire du bord externe défléchi du pronotum courte, visible seulement en avant près du bord antérieur.*

1. E. INTERRUPTUS.

(Pl. 25, fig. 9.)

Sat elongatus, subparallelus, postice vix attenuatus, vix convexus ; rufo ferrugineus, capite (postice præsertim) pronotoque plus minusve nigricantibus ; capite sat fortiter, sat dense punctato, postice granuloso ; fronte antice medio longitudinaliter depressa ; oculis intus profunde incisis ; antennis dimidio corporis multo longioribus, ferrugineis, filiformibus ; pronoto latitudine multum breviore, antice non attenuato, lateribus medio plus minusve sinuato, utrinque a basi media usque ad lateris externi medium fortiter oblique depresso, mediocriter, parum dense, non rugose punctato ; elytris obsoletissime striatis, subtiliter, sat dense punctatis, non rugosis ; subtus rufo-ferrugineus, vel (abdomine excepto) nigro-brunneus ; pedibus ferrugineis ; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Corps assez allongé, à peine convexe ou même un peu subdéprimé, subparallèle, à peine atténué en arrière ; d'un ferrugineux rougeâtre, avec la tête et le pronotum (excepté son bord antérieur et même quelquefois sa base) noirs ; couvert d'une pubescence jaunâtre médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez forte et assez serrée, distinctement granuleuse en arrière. Front plus ou moins légèrement déprimé longitudinalement, dans son milieu en avant, sans carène longitudinale en arrière. Épistome très-peu rétréci à la base, plus de deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Ce dernier fortement échancré transversalement, au milieu de son bord interne, l'échancrure s'atténuant en dehors et prolongée à peu près jusqu'au milieu. Antennes ferrugineuses, filiformes, atteignant en arrière les deux tiers postérieurs. Pronotum bien moins long que large, nullement rétréci en avant, mais sinué sur les côtés vers le

milieu; fortement et obliquement déprimé de chaque côté, à partir du milieu de sa base jusqu'au milieu environ du bord externe ; offrant, au milieu de sa base, un petit commencement de carène préscutellaire très-légère ou un simple renflement, et de chaque côté de cette carène un petit point enfoncé; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres subparallèles, à peine atténuées en arrière, très-obsolétement striées; couvertes d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée et non rugueuse. Dessous du corps entièrement d'un ferrugineux rougeâtre ou d'un brun noirâtre sur le prosternum, les méso- et métasternums. Dernier segment abdominal subacuminé en arrière, offrant, dans son milieu en avant, un petit tubercule assez distinct. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Je n'ai eu sous les yeux que deux exemplaires de cette espèce. L'un était indiqué de Sainte-Catherine, dans la collection de M. de la Ferté, et l'autre du Brésil dans celle de M. Deyrolle.

a a. *Carène latérale supplémentaire du bord externe défléchi du pronotum partant des angles postérieurs bien distincte dans toute sa longueur, mais n'atteignant pas le bord antérieur.*

2. E. AMERICANUS.

Sat elongatus, subparallelus, postice sensim leviter attenuatus, rufo-ferrugineus; capite mediocriter, sat dense et postice vix rugose punctato; oculis intus profunde incisis; antennis dimidio corporis multum longioribus, ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine breviore, antice non attenuato, lateribus utrinque medio leviter sinuato; ante angulos posticos utrinque oblique depresso, mediocriter, sat dense, vix rugose punctato; elytris cum stria juxta-suturali striarumque vestigiis obsoletis tantum notatis, subtiliter sat dense rugoseque punctatis; subtus rufo-ferrugineus, medio plus minusve infuscatus; lobo prosternali basi non depresso; pedibus ferrugineis.

Var. — *Pronoto (margine antica excepta) et elytrorum dimidia parte basali, nigris.*

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Même forme que le précédent, mais très-légèrement et un peu graduellement atténué en arrière; d'un ferrugineux rougeâtre; couvert d'une pubescence jaunâtre médiocrement serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et très-légèrement granuleuse seulement en arrière. Épistome peu rétréci à la base, plus de deux fois plus large que la partie comprise entre lui et l'œil. Ce dernier, au milieu de son bord interne, offrant une forte échancrure tranverse d'égale largeur qui se prolonge au delà du milieu en dehors. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant; sans trace de carène longitudinale en arrière. Antennes ferrugineuses, filiformes, dépassant un peu les deux tiers postérieurs. Pronotum bien moins long que large, nullement rétréci en avant, mais sinué sur les côtés au milieu, obliquement mais moins fortement déprimé, de chaque côté à la base, que chez le précédent; la dépression ne partant pas du milieu de la base, mais plus en dehors, et atteignant le bord latéral bien au-dessous du milieu; marqué, au milieu de sa base, de deux points enfoncés peu distincts; offrant entre ces derniers un petit commencement de carène préscutellaire très-obsolète; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement et subgraduellement atténuées en arrière; marquées chacune d'une strie juxta-suturale distincte, et de quelques vestiges obsolètes de stries; couvertes d'une ponctuation plus ou moins fine, assez serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, rembruni sur les méso- et métasternums. Saillie prosternale droite, acuminée en arrière et non défléchie à la base. Dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse, dans son milieu en arrière; marqué quelquefois d'un petit tubercule distinct dans son milieu. Pattes ferrugineuses. Premier article des tarses antérieurs légèrement renflé.

Var. — Pronotum (sauf le bord antérieur) et toute la moitié basilaire des élytres, noirs.

Malgré les différences très-notables des carènes supplémentaires du pronotum, cette espèce ressemble beaucoup à la précédente. Son pronotum est un peu moins court, la dépression oblique qui se remarque de chaque côté de sa base moins profonde et ses élytres sont distinctement rugueuses.

J'en ai deux exemplaires venant de la Nouvelle-Fribourg et de Bogota. Le Musée de Stockholm m'en a communiqué un autre de Rio-Janeiro.

3. E. PALLENS.

Sat elongatus, postice, sensim quam leviter attenuatus, ferrugineus; capite parum dense, subrugose punctato, postice in vertice carina brevi notato; oculis intus profunde incisis; antennis corpore paulo brevioribus, filiformibus, articulo tertio bene distincto, quarto paulo minore; pronoto latitudine multum breviore, antice non attenuato, lateribus medio subsinuato, utrinque postice leviter oblique depresso, subtiliter punctato, non rugoso; elytris distincte striatis, subtiliter sat dense punctatis; subtus ferrugineus; lobo prosternali apice inflexo, basi fortiter depresso; pedibus tarsisque dilute ferrugineis.

Long. 4 mill.

Corps assez allongé, très-légèrement convexe, très-faiblement et graduellement atténué en arrière; ferrugineux, couvert d'une pubescence jaunâtre et peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, peu serrée et légèrement rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, un peu plus large seulement que la partie comprise entre lui et l'œil. Ce dernier offrant, vers le milieu de son bord interne, une assez forte échancrure transverse qui se prolonge en dehors jusqu'au milieu de sa surface. Front n'offrant point de dépression sensible, dans son milieu en avant ; marqué, en arrière sur le vertex, d'une petite carène longitudinale médiane, très-courte. Antennes ferrugineuses, filiformes, seulement un peu moins longues que le corps ; à troisième article bien distinct, seulement un peu plus petit que le second. Pronotum notablement moins long que large, nullement atténué en avant, légèrement sinué vers le milieu sur ses côtés, assez légèrement et obliquement déprimé, de chaque côté à la base, au-dessus des angles postérieurs ; marqué au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale enfoncée très-légère, prolongée en avant jusqu'au tiers antérieur; couvert d'une ponctuation fine, peu serrée surtout au milieu, et non rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, distinctement striées, à ponctuation de grosseur médiocre et peu serrée, non rugueuse ou à peine sur les côtés. Dessous du corps ferrugineux. Saillie prosternale très-fortement déprimée à la base, entre les hanches, puis notablement infléchie en arrière. Dernier segment abdominal subarrondi en arrière. Pattes

en entier d'un ferrugineux clair. Premier article des tarses antérieurs assez notablement renflé.

Il est facile de reconnaître cette espèce à sa couleur plus claire, à son pronotum un peu plus court, à ses antennes un peu plus longues, à ses élytres bien distinctement striées et à sa saillie prosternale infléchie en arrière et notablement déprimée à la base entre les hanches.

L'individu que je possède provient du Tennessée.

4. E. BREVICOLLIS.

Sat elongatus, nigro-piceus, capite, antennis, pronoto antice, scutello elytrorumque apice rufescentibus; capite parum dense punctato, postice leviter granuloso; fronte antice distincte depressa; oculis intus fortiter incisis; antennis dimidio corporis longioribus, articulo tertio subtili, secundo multo minore; pronoto latitudine multum breviore, antice non attenuato, lateribus ante medium sinuato, angulis posticis elevatis, subcarinatis, utrinque extus oblique fortiter depresso, basi media carina prescutellari notato, mediocriter, parum dense punctato, non rugoso; elytris stria juxta-suturali tantum notatis, subtiliter, sat dense punctatis, non rugosis; subtus nigro-piceus, coxis abdomineque rufo-brunneis; lobo prosternali basi media depresso, postice non inflexo; pedibus ferrugineis, tarsis dilutioribus.

Long. 4 mill.

Mêmes formes que les précédents, mais un peu moins atténué en ar-arrière; d'un noir de poix, avec la tête, le bord antérieur du pronotum, l'écusson et l'extrémité des élytres rougeâtres; couvert d'une pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, peu serrée et un peu granuleuse en arrière. Épistome peu rétréci à la base, deux fois plus large que la partie comprise entre lui et l'œil. Ce dernier marqué vers le milieu de son bord interne d'une forte échancrure transverse qui se prolonge en dehors au delà de son milieu. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une dépression longitudinale élargie en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière, sur le vertex. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, filiformes, de la longueur des deux tiers du corps environ, à troisième article rudimentaire tellement rapproché du

quatrième qu'on l'en distingue difficilement. Pronotum notablement moins long que large, nullement atténué en avant, légèrement sinué sur les côtés un peu au-dessus du milieu, avec son bord antérieur un peu relevé en carène, assez notablement et obliquement déprimé à la base, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs qui sont distinctement relevés en carène; offrant de plus, au milieu de la base, une petite carène préscutellaire assez courte, mais distincte; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres avec la moitié postérieure de la suture et leur extrémité rougeâtres, marquées chacune d'une strie juxta-suturale distincte, mais n'offrant que des vestiges obsolètes des autres stries; assez finement et assez densément ponctuées, non rugueuses transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, avec les hanches antérieures et intermédiaires, ainsi que l'abdomen, rougeâtres. Saillie prosternale nullement infléchie en arrière, mais distinctement déprimée à la base entre les hanches. Dernier segment abdominal subarrondi en arrière; marqué un peu au-dessus du milieu d'un petit tubercule bien distinct. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

On distingue cette espèce de la précédente par sa couleur foncière noire, son front déprimé en avant, ses antennes un peu moins longues, à troisième article bien plus petit, par les angles postérieurs de son pronotum bien plus rélevés, la base de ce dernier offrant une carène préscutellaire distincte, par ses élytres non striées et sa saillie prosternale non infléchie postérieurement.

Cette espèce se trouve à Sainte-Catherine (Brésil).

5. E. FUGAX.

Oblongus, postice leviter sensim attenuatus, nigro-piceus, capite, antennis, pronoti margine antica, scutello elytrorumque basi rufescentibus; capite parum dense, sat leviter postice subgranuloso punctato; fronte media non impressa, oculis intus non longe incisis; antennis dimidio corporis longioribus, articulo tertio secundo breviore; pronoto latitudine multum breviore, lateribus recto, antice non attenuato, angulis posticis carinatis, utrinque extus oblique depresso, basi media linea impressa longitudinali brevi notato, mediocriter, parum dense punctato, non rugoso; elytris non strialis, mediocriter sat dense punctatis; lobo prosternali

recto, basi media depresso; subtus rufo-brunneus, medio nigro-brunneus; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 3 mill.

Corps oblong, allongé, très-légèrement et subgraduellement atténué en arrière, très-peu convexe; d'un noir de poix, avec la tête, le bord antérieur du pronotum, l'écusson et la base des élytres un peu rougeâtres; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et peu granuleuse en arrière. Épistome assez rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Ce dernier marqué, vers son milieu en dedans, d'une échancrure très-petite qui n'atteint pas la moitié de sa largeur. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses, filiformes, de la longueur des deux tiers du corps environ, à troisième article notablement plus petit que le second, mais bien distinct. Pronotum notablement moins long que large, nullement atténué en avant et non sinué sur les côtés, bien distinctement et obliquement déprimé de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs qui sont relevés en carène; marqué, au milieu de sa base, d'un petit sillon longitudinal très-court; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre et peu serrée, non rugueuse. Élytres n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'une ponctuation médiocre, mais assez serrée et offrant quelque tendance à devenir un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, noirâtre sur le milieu du métasternum. Saillie prosternale droite, assez notablement déprimée au milieu de sa base entre les hanches. Dernier segment abdominal un peu subarrondi en arrière; offrant au milieu, près de sa base, un petit tubercule très-léger. Pattes d'un ferrugineux clair.

Cette espèce diffère de la précédente d'une manière notable par sa taille plus petite, par l'échancrure de ses yeux bien plus petite, son pronotum moins court et non sinué sur les côtés vers le milieu, et enfin par son épistome sensiblement plus rétréci à la base et son front à peine visiblement déprimé.

Cette espèce a été prise à Sarawak par M. Wallace.

6. E. MINUTUS.

Elongatus, postice vix attenuatus, rufo-ferrugineus, pronoto medio ely-

trorumque disco usque ad tertiam partem posticam nigro-brunneis; capite parum dense, postice rugose punctato; fronte media antice longitudinaliter impressa; oculis intus non longe incisis; antennis dimidio corporis longioribus; pronoto latitudine multum breviore, lateribus subrecto, antice nullo modo attenuato; angulis posticis carinatis, basi utrinque sat fortiter, late, extus oblique depresso, mediocriter, parum dense punctato, non rugoso; elytris non striatis, mediocriter sat dense punctatis; lobo prosternali basi media depresso, postice leviter inflexo; subtus ferrugineus, meso-metasternoque infuscatis; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 3 mill.

Corps allongé, peu convexe, à peine atténué en arrière; d'un ferrugineux rougeâtre en dessus, avec tout le disque du pronotum et les deux tiers antérieurs des élytres (la suture exceptée) d'un brun noirâtre; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, peu serrée et un peu rugueuse en arrière. Épistome assez rétréci à la base, mais pourtant pas plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Ce dernier marqué, vers son milieu en dedans, d'une petite échancrure très-courte, n'atteignant pas la moitié de sa largeur. Front légèrement déprimé longitudinalement dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale, en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses, filiformes, de la longueur environ des deux tiers du corps; à troisième article petit mais bien distinct. Pronotum bien moins long que large, nullement atténué en avant, droit sur les côtés, non sinué au-dessus du milieu; assez notablement et obliquement déprimé, de chaque côté à la base, au-dessus des angles postérieurs qui sont relevés en carène; offrant, au milieu de la base, une petite carène préscutellaire très-courte; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, pas très-serrée et non rugueuse. Élytres marquées d'une strie juxta-suturale bien distincte, et de quelques traces de stries assez obsolètes; couvertes d'une ponctuation assez fine, assez serrée et non rugueuse. Dessous du corps ferrugineux, légèrement rembruni sur le milieu des méso- et métasternums. Saillie prosternale légèrement infléchie en arrière et un peu déprimée au milieu de sa base, entre les hanches. Dernier segment abdominal marqué, au milieu de sa base, d'un tubercule bien distinct, et subarrondi en arrière. Pattes d'un ferrugineux clair.

On distingue aisément cette espèce de la précédente à sa forme générale

un peu plus étroite et moins atténuée en arrière, à son pronotum un peu plus court, et à sa coloration toute différente.

Elle provient de Sainte-Catherine (Brésil).

N'ayant pas eu sous les yeux l'espèce suivante, je n'ai pu lui assigner une place certaine, et je me suis borné à transcrire ici la description de M. Leconte.

E. RUFIOLUS Leconte.

Fusco-ferrugineus, helvo pubescens, capite fortiter, thoraceque sat dense punctatis, hoc latitudine paulo breviore, lateribus rectis, parallelis, angulis posticis productis carinatis, ante basin breviter subcarinato; elytris a basi sensim attenuatis, apice rotundatis, punctatis, obsolete striatis; prothoracis margine superiore brevi antice ambiente, inferiore ad apicem paulo abbreviata; antennis elongatis, vix serratis, articulis 2° *et* 3° *æqualibus brevibus,* 4° *conjunctis paulo longiori.*

Long. 5 mill.

Microrhagus rufiolus Leconte, Additions to the Coleopterous Fauna of the United States (Proceed. Acad. Nat. Sc. of Philadelphia, 1866, 387).

Ohio. — M. H.-S. Fay en a recueilli plusieurs exemplaires, dont un m'a été donné par M. Ulke. Cette espèce se distingue facilement de celles que nous venons de décrire (*Fornax basalis*) par la brièveté du troisième article des antennes qui est à peine plus long que le second. Elle a la ligne marginale supérieure du thorax très-courte et la ligne inférieure s'étendant de la base presque jusqu'au sommet; les angles postérieurs sont fortement carénés, et les carènes sont droites.

Genre 48. **Microrhagus** Eschscholtz.

(μικρός, petit ; ῥάγος, fendu.)

Esch., in Silberm. Rev. entom., IV, tab. (1836). — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 112. — Kiesenw., Naturg. der Ins. Deuts., IV, 199. — Jaquelin Duval, Gen. des Coléopt., III, 115. — *Dirhagus* Latr., Ann. Soc. ent. Fr., III, 130 (1834). — *Rhacopus* Hampe, Verhandl. Zool. Bot. Ver., V, 255 (1855). — *Aulacosternus* de Motsch., Essai d'un Catalogue des Ins. de Ceylan, 23 (1861).

Corps allongé, plus ou moins convexe, quelquefois subparallèle ou un peu subcylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome plus ou moins rétréci à sa base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur droit ou légèrement arqué en avant. Mandibules inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée et rugueuse assez large, droite ou arrondie en arrière. Antennes dépassant notablement les angles postérieurs du pronotum ; à premier article assez grand, subcylindrique, légèrement courbé en dehors; de la longueur des deux ou trois suivants réunis ; deuxième très-petit, caché en partie par le premier, très-rarement presque subégal au quatrième ; troisième de la longueur des deux suivants réunis, ou plus court, mais toujours au moins aussi long que le suivant; les articles quatrième à dixième dentés intérieurement ou pectinés et même un peu flabellés chez les mâles dans quelques espèces; dernier allongé ou oblong. Pronotum moins long que large, quelquefois aussi long, mais très-rarement un peu plus long que large, subquadrangulaire chez certains; avec ses angles postérieurs prolongés en pointe aiguë en arrière ; sa carène supplémentaire postérieure le plus souvent plus ou moins largement effacée en avant ; offrant, au-dessus de celle-ci, une autre carène supplémentaire antérieure partant du bord antérieur et se dirigeant plus ou moins longuement en arrière. Propectus offrant de chaque côté un sillon juxta-sutural, en général assez profond, plus ou moins parallèle et toujours ouvert en avant ; nettement limité, sur ses côtés, par une carène interne assez forte, et en dehors, par la carène marginale infléchie du

pronotum. Lames des hanches postérieures quelquefois presque subparallèles, avec leur bord externe plus ou moins large. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et par suite légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article aussi long ou un peu moins long que les suivants réunis. Ongles des tarses simples ou un peu renflés à la base.

Le genre *Microrhagus*, tel que je le comprends, renferme aujourd'hui un grand nombre d'espèces d'un faciès assez uniforme, qui les fait facilement distinguer de celles des coupes génériques précédentes, et qui n'offrent de véritables analogies qu'avec les *Entomophthalmus* dont elles se distinguent essentiellement par la structure de leurs antennes.

Les deux grandes divisions que j'ai établies correspondent à peu près au groupe des *Microrhagus* vrais et des *Dirhagus* Esch., tels que les a indiqués Jacquelin Duval dans son Genera (vol. III, p. 116) ; seulement j'ai mis tout à fait de côté les caratères sexuels, n'ayant pu réunir souvent que l'un des deux sexes. Quand aux genres *Rhacopus* de M. Hampe et *Aulacosternus* de M. Motschulsky, je les ai réunis au genre actuel, comme ne représentant pas, à mon sens, des différences assez importantes pour en être séparés.

Les espèces de ce genre paraissent répandues sur une grande partie du globe, mais plus spécialement cependant en Europe, en Amérique et dans l'archipel Indien.

Tableau des espèces du genre MICRORHAGUS.

1. Carène supplémentaire antérieure du pronotum atteignant ou dépassant en arrière la moitié de sa longueur. . . . . 2.
— Carène supplémentaire antérieure du pronotum n'atteignant jamais la moitié de sa longueur . 8.
2. Carène supplémentaire postérieure du pronotum toujours bien distincte. . . . . 3.
— Carène supplémentaire postérieure du pronotum nulle . . . . . *derelictus*. . . 7.

3. Pronotum d'un orangé jaunâtre. . . . . *eximius*. . . . 1.
— Pronotum d'un noir plus ou moins brillant. . . 4.

4. Carène externe du sillon juxta-sutural du propectus bien marquée, entière. . . . . 5.
— Carène externe du sillon juxta-sutural du propectus effacée en arrière. . . . . *brevis*. . . . . 2.

5. Ponctuation du pronotum plus ou moins serrée, avec l'intervalle des points plus grand que ces derniers. Antennes du mâle fortement pectinées. . . . . 6.
— Ponctuation du pronotum plus forte et plus serrée, avec l'intervalle des points moins grand que ces derniers. Antennes du mâle seulement dentées. . . . . *clypeatus*. . . 6.

6. Épimères métathoraciques parallèles. Pronotum sans trace de fossettes au milieu . . . . . *pectinatus*. . . 3.
— Épimères métathoraciques plus ou moins atténuées en avant. Pronotum le plus souvent avec deux fossettes au milieu. . . . . 7.

7. Antennes des mâles à articles quatrième à dixième prolongés en un rameau deux fois plus long que l'article lui-même ; femelles avec les fossettes du pronotum fortement marquées . . . *lepidus*. . . . 4.
— Antennes des mâles à articles quatrième à dixième prolongés en un rameau un peu plus long seulement que le reste de l'article ; femelles avec les fossettes du milieu du pronotum moins marquées. . . . . *pygmæus*. . . 5.

8. Lames des hanches postérieures distinctement dilatées à leur base et plus ou moins fortement rétrécies en dehors. . . . . 9.
— Lames des hanches postérieures subparallèles, à peine rétrécies en dehors. . . . . 48.

9. Point de fossette médiane sur aucun des deux derniers segments abdominaux. . . . . 10.

— Dernier ou avant-dernier segment abdominal offrant une fossette médiane . . . . . 47.

10. Carène supplémentaire postéro-inférieure du pronotum n'atteignant pas le bord antérieur de ce dernier . . . . . 11.

— Carène supplémentaire postéro-inférieure du pronotum atteignant le bord antérieur de ce dernier. . . . . 46.

11. Épisternums métathoraciques très-étroits en avant, notablement élargis en arrière. . . . . 12.

— Épisternums métathoraciques plus ou moins larges, mais subparallèles. . . . . 35.

12. Troisième et quatrième segment de l'abdomen offrant de chaque côté une légère impression couverte de pubescence dorée qui forme une tache distincte . . . . . *rugosipennis*. . 25.

— Troisième et quatrième segment de l'abdomen sans impressions . . . . . 13.

13. Carène externe du sillon juxta-sutural du propectus entière . . . . . 14.

— Carène externe du sillon juxta-sutural du propectus effacée en arrière. . . . . 34.

14. Pubescence égale ne formant pas de taches en dessus . . . . . 15.

— Pubescence formant en dessus des taches distinctes . . . . . 31.

15. Antennes à second article notablement plus petit que le quatrième. . . . . 16.

— Antennes à second article subégal au quatrième. *lateralis*. . . . 24.

16. Pronotum avec une fine ligne longitudinale plus ou moins enfoncée partant du milieu de la base et se prolongeant notablement au delà du milieu. . . . . 17.

— Pronotum sans ligne longitudinale enfoncée dépassant notablement le milieu. . . . . 19.

17. Pronotum aussi long que large, droit sur les côtés . . . . . *imperfectus*. . 8.
— Pronotum sinué sur les côtés, bien moins long que large . . . . . 18.
18. Épisternums métathoraciques subtriangulaires. . *subsinuatus*. . 9.
— Épisternums métathoraciques très-étroits, un peu plus larges seulement en arrière. . . . . *pavidus*. . . . 23.
19. Pronotum très-distinctement atténué en avant. . *oblitus* . . . . 13.
— Pronotum nullement atténué en avant. . . . . 20.
20. Pronotum droit sur les côtés ou à peine sinué. . 22.
— Pronotum bien visiblement sinué un peu au-dessous du milieu. . . . . 21.
21. Sillon juxta-sutural du propectus distinctement élargi en arrière. . . . . *peregrinus* . . 18.
— Sillon juxta-sutural du propectus parallèle, nullement élargi en arrière . . . . . *arduus* . . . . 19.
22. Pronotum sans trace de carène préscutellaire. . *pyrenæus*. . . 10.
— Pronotum avec une carène préscutellaire plus ou moins marquée . . . . . 23.
23. Pattes d'un ferrugineux plus ou moins clair, avec les cuisses non ou à peine plus foncées. 24.
— Pattes d'un ferrugineux plus ou moins clair, avec les cuisses très-fortement rembrunies, un peu noirâtres . . . . . 32.
24. Saillie prosternale nullement défléchi en arrière. 25.
— Saillie prosternale plus ou moins défléchie en arrière . . . . . 26.
25. Épistome deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *amazonicus*. . 14.
— Épistome un peu plus étroit seulement à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . *alienus* . . . . 15.
26. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre plus ou moins clair. . . . . 27.

— Antennes noires, avec l'extrémité du premier article, le second, et, chez les mâles, quelquefois avec l'extrémité des articles rougeâtre. . 28.

27. Épistome un peu plus étroit seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *triangularis*. . 12.

— Épistome au moins deux fois plus étroit. . . . . *Emyi*. . . . . 16.

28. Carène supplémentaire postérieure du pronotum plus ou moins parallèle au sillon juxta-sutural . . . . . 29.

— Carène supplémentaire postérieure du pronotum fortement oblique en dedans. . . . . *Bruckii*. . . . 21.

29. Angles postérieurs du pronotum terminés en pointe aiguë en arrière. . . . . 30.

— Angles postérieurs du pronotum un peu arrondis tout à fait à l'extrémité . . . . . *inconsultus* . . 22.

30. Aspect assez brillant. Antennes des mâles dentées. . . . . *neglectus* . . . 11.

— Aspect mat. Antennes des mâles fortement pectinées. . . . . *Goudoti*. . . . 20.

31. Épistome à peu près aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil . . . . . *fragilis*. . . . 17.

— Épistome deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *Emyi*, var. . . 16.

32. Tête et pronotum noirs. . . . . 33.

— Tête et pronotum ferrugineux. . . . . *pyrrhopus*. . . 28.

33. Élytres sans taches blanchâtres formées par la pubescence. . . . . *basalis* . . . . 26.

— Élytres avec des taches blanchâtres formées par la pubescence. . . . . *picturatus*. . . 27.

34. Ponctuation du pronotum très-serrée et très-rugueuse . . . . . *unicus* . . . . 29.

— Ponctuation du pronotum bien moins serrée et à peine rugueuse. . . . . *asiaticus* . . . 30.

35. Carène supplémentaire postérieure du pronotum très-courte, visible seulement tout à fait à la base. . . . . *striolatus*. . . 32.

— Carène supplémentaire postérieure du pronotum plus ou moins allongée, mais atteignant toujours au moins le milieu. . . . . 36.

36. Corps d'un beau ferrugineux orangé clair, avec les élytres et les antennes noires. . . . . *egregius*. . . . 33.

— Corps jamais d'un ferrugineux orangé. . . . . 37.

37. Élytres unicolores. . . . . 39.

— Élytres avec la suture ou l'extrémité rougeâtre. 38.

38. Élytres noires, avec les deux tiers postérieurs de la suture et leur extrémité rougeâtres. . . . *terminatus* . . 39.

— Élytres d'un brun rougeâtre, avec la suture ferrugineuse. . . . . *suturalis* . . . 41.

39. Espace compris entre le sillon juxta-sutural du propectus et la carène postérieure supplémentaire quatre fois plus large que le sillon à la base. . . . . *mucidus*. . . . 42.

— Espace compris entre le sillon juxta-sutural du propectus et la carène postérieure supplémentaire au plus deux fois plus large que la base du sillon . . . . . 40.

40. Sillon juxta-sutural du propectus au moins deux fois aussi large à la base qu'au sommet. . . . *crassus* . . . . 40.

— Sillon juxta-sutural du propectus subparallèle ou à peine élargi à la base. . . . . 41.

41. Tête et pronotum d'un brun rougeâtre, les élytres noires . . . . . *odiosus* . . . . 37.

— Tête et pronotum de la même couleur que les élytres . . . . . 42.

42. Carène supplémentaire postérieure du pronotum dépassant à peine le milieu en avant. . . . . *longicornis* . . 31.

— Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur . . . . . 43.

43. Corps noir, ou d'un brun noirâtre. . . . . 44.

— Corps d'un ferrugineux un peu clair. . . . . *dilutus* . . . . 38.

44. Carène supplémentaire postérieure du pronotum notablement courbée en dehors tout à fait en avant. . . . . *angustatus* . . 35.

— Carène supplémentaire postérieure du pronotum nullement courbée en dehors au sommet. . . 45.

45. Corps notablement atténué en arrière, à pronotum nullement rugueux. . . . . *flabellatus*. . . 34.

— Corps à peine atténué en arrière, à pronotum très-rugueux . . . . . *rarus*. . . . . 36.

46. Élytres nullement atténuées en arrière. Ligne enfoncée du pronotum assez notable. . . . . *subparallelus* . 43.

— Élytres notablement atténuées en arrière. Pronotum avec un vestige obsolète de ligne longitudinale. . . . . *minimus* . . . 44.

47. Abdomen marqué d'une grande fossette bien distincte sur son avant-dernier segment. . . *Sahlbergi*. . . 45.

— Abdomen marqué d'une grande fossette bien distincte sur son dernier segment. . . . . *impressicollis*. 46.

48. Antennes à articles quatrième à huitième dentés et neuvième et dixième simples. . . . . *Langsbergi* . . 47.

— Antennes à articles quatrième à dixième tous plus ou moins dentés ou subfiliformes. . . . 49.

49. Sillon juxta-sutural du propectus deux fois plus large à la base qu'au sommet. . . . . *advena* . . . . 48.

— Sillon juxta-sutural du propectus à peine élargi à la base. . . . . 50.

50. Élytres d'un rouge sanguin ou ferrugineuses dans leur tiers basilaire seulement. . . . . *meticulosus*. . 49.

— Élytres noires en entier ou avec la base un peu

rougeâtre, très-rarement brunâtre sur leur disque, mais sans former de tache basilaire bien limitée. . . . . 51.

51. Saillie prosternale acuminée à l'extrémité. . . . *interpositus*. . 50.

— Saillie prosternale arrondie à l'extrémité. . . . *humeralis*. . . 51.

a. *Carène supplémentaire antérieure du pronotum bien marquée, notablement prolongée en arrière et atteignant au moins la moitié de la longueur de ce dernier et souvent même la dépassant sensiblement* (eximius *à* derelictus).

b. *Carène supplémentaire postérieure du pronotum toujours bien distincte* (eximius *à* clypeatus).

1. M. EXIMIUS.

Elongatus, subcylindricus ; capite flavo-ochraceo, in fronte macula semilunari nigra notato ♂; supra basin antennarum macula oblonga nigra utrinque tantum notato ♀; quam dense ruguloseque punctato; antennis corporis fere longitudine; articulis 3°-10° intus longe pectinatis, nigris, intus subferrugineis ♂; ♀ dimidio corporis longioribus, acute dentatis, nigris; pronoto ♂ flavo-ochraceo, margine antica lineaque longitudinali plus minusve nigris; in ♀ concolore ; latitudine breviore, in parte media antica sat fortiter attenuato, leviter densius rugoseque punctato; linea impressa longitudinali media plus minusve distincta, utrinque in medio depressionibus duabus transversis sat distinctis notato; elytris elongatis, parallelis, subcylindricis, nigris, in ♂, basi utrinque macula lata, flavo-ochracea, postice sensim attenuata, notatis ; in ♀, basi flavo-ochraceis, postice nigris; fortiter striato-punctatis; interstitiis densius, subtiliter rugosis ; subtus flavo-ochraceo; abdomine nigro, segmentis utrinque macula rufa extus notatis ; pedibus dilute flavo-ochraceis, cum tibiis et tarsorum

articulis tribus basi nigris; in ♀ pedibus dilute flavo-ochraceis, cum tarsorum articulis tribus primis infuscatis.

Long. 6 1/2 à 7 mill.

Corps allongé, presque parallèle, subcylindrique, non atténué en arrière. Chez le mâle, la tête et le pronotum sont d'un orangé jaunâtre en dessus; la tête est marquée d'une tache noire semi-lunaire assez large, prenant naissance de chaque côté entre la base de l'antenne et de l'œil, et atteignant le milieu du vertex en arrière; le bord antérieur du pronotum est plus ou moins largement noirâtre ou quelquefois un peu orangé jaunâtre au milieu; marqué de plus dans son milieu d'une ligne longitudinale noire plus ou moins notable; les élytres sont noires, offrant, de chaque côté à la base, une tache d'un jaune orangé, très-large en avant, se rétrécissant graduellement en arrière, et atteignant jusqu'au delà du milieu, quelquefois même tellement élargie à la base qu'elle se réunit à l'opposée; chez la femelle, la tête et le pronotum sont d'un orangé jaunâtre, offrant seulement, de chaque côté au-dessus de l'insertion de l'antenne, une tache noire en carré long; les élytres ont leurs deux taches basilaires orangées jaunâtres bien plus développées, envahissant toute leur surface, dans leurs deux cinquièmes basilaires, puis s'atténuant chacune en arrière à partir de ce point et se prolongeant jusqu'aux deux tiers postérieurs de l'élytre; couvert d'une pubescence d'un jaune doré, sur les parties orangées jaunâtres, et grise sur les parties noires. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse ou même granuleuse sur le vertex. Front légèrement déprimé, dans son milieu en avant. Épistome assez peu rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes du mâle presque de la longueur du corps, notablement pectinées; articles troisième à dixième terminés, chacun au sommet, par un prolongement au moins aussi long que l'article lui-même; noires, avec la moitié apicale de chaque prolongement ferrugineuse. Antennes de la femelle n'atteignant guère qu'aux deux tiers postérieurs du corps; à articles troisième à dixième fortement dentés, noirs, avec le premier article plus ou moins rougeâtre et le second ferrugineux. Pronotum moins long que large, à peu près droit, sur les côtés en arrière, assez rétréci seulement dans sa moitié antérieure, marqué d'un sillon longitudinal médian plus ou moins distinct, disparaissant même quelquefois presque en entier, partant du milieu de la base et atteignant le bord antérieur;

marqué de plus, de chaque côté vers le milieu, d'une large dépression transverse assez distincte ; assez légèrement ponctué et densément rugueux. Élytres parallèles, subcylindriques, arrondies tout à fait à l'extrémité ; fortement striées-ponctuées, à intervalles à peine convexes, très-densément et finement rugueux. Dessous du corps d'un orangé jaunâtre, avec l'abdomen noir. Ce dernier offrant, au milieu de sa base et sur le côté externe de chaque segment, une tache en carré long, et la moitié postérieure du dernier segment d'un rouge ferrugineux. Pattes du mâle d'un jaune orangé très-clair, avec l'extrémité des jambes et les trois articles basilaires des tarses noirâtres. Pattes de la femelle d'un jaune orangé, avec les trois premiers articles des tarses seulement un peu plus foncés.

Cette belle espèce se distingue, à première vue, de tous les *Microrhagus* par sa remarquable coloration.

Elle a été découverte par M. Wallace à Myzol, Batchian et Céram.

2. M. BREVIS Hampe.

Oblongus, subcylindricus, niger, nitidus ; capite fortiter denseque punctato ; fronte antice longitudinaliter sulcata ; vertice breviter carinata ; antennis capite pronotoque vix longioribus, obtuse dentatis ; pronoto latitudine breviore, ante medium leviter ampliato, dein antice attenuato, sat fortiter convexo, lateribus sinuato, post medium bifoveolato, carina longitudinali media antice evanescente notato, fortiter denseque punctato ; elytris postice sensim attenuatis, striis 4 et 5 tantum distinctis, punctatis, interstitiis subtiliter subrugose punctatis ; episternis metathoracibus postice ampliatis ; pedibus rufescentibus.

Long. 4 1/2 mill.

Microrhagus brevis Hampe, Ein Kleiner Beitrag zur gross-österreichischen Käferfauna. Wiener Entom. Monat., VII, 1863, 288.

(Traduction du *M. brevis*, Abeille, IV, p. XXIX.)

Corps oblong subcylindrique atténué en arrière, en entier d'un noir brillant. Tête à ponctuation forte et dense. Front marqué en avant entre

les antennes d'un petit sillon longitudinal. Vertex marqué d'une carène longitudinale assez courte. Antennes un peu plus longues seulement que la tête et le pronotum; obtusément dentées à partir du quatrième article. Pronotum moins long que large, renflé un peu au-dessous du milieu puis légèrement rétréci en avant; sinué sur les côtés en arrière, notablement convexe; marqué un peu au-dessus du milieu de deux fossettes distinctes, et de plus offrant une petite carène médiane qui disparaît en avant; couvert d'une ponctuation forte et serrée. Élytres graduellement atténuées en arrière, avec les stries quatrième et cinquième assez distinctement ponctuées, les stries externes nulles; intervalles finement, mais très-densément ponctués et ridés. Carène externe du sillon antennaire effacée en arrière. Épisternums métathoraciques élargis en arrière. Pattes rougeâtres.

On ne connaît jusqu'ici qu'un exemplaire femelle de cette espèce qui a été pris par le frère du docteur Hampe près d'Agram (Autriche).

Bien que je n'aie pas eu le *M. brevis* sous les yeux, j'ai pu le faire rentrer dans mon tableau et lui assigner la place qu'il doit occuper dans le genre, grâce aux obligeantes communications et à la bonne description du docteur Hampe.

3. M. PECTINATUS Leconte.

Elongatus, vix convexus, niger, pube grisea vestitus; capite mediocriter, sat dense, paulo rugose punctato; fronte media antice longitudinaliter leviter sulcata, postice carinata; antennis dimidio corporis longioribus; pronoto latitudine multo breviore, antice sensim parum attenuato, lateribus non sinuato, basi media carina præscutellari brevi obsolete notato, parum dense, sat subtiliter punctato non rugoso; elytris postice leviter sensim attenuatis, obsolete striatis; interstitiis plus minusve convexis, minus subtiliter punctatis; episternis metathoracibus parallelis; subtus niger; pedibus ferrugineis.

Long. 5 mill.

Microrhagus pectinatus Leconte, Addition to the Coleopt. Fauna of the United States (Proceed. Acad. Nat. Sc. of Philadelphia. 1866, 387).

Corps allongé, subparallèle, très-légèrement atténué en arrière, à peine convexe supérieurement ; en entier d'un noir peu brillant, avec le bord antérieur du pronotum un peu rougeâtre ; couvert d'une pubescence grise couchée et peu serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, surtout en arrière, où elle est un peu rugueuse. Front marqué, dans son milieu en avant, d'un petit sillon longitudinal lisse bien distinct, atteignant en arrière une petite carène longitudinale qui se prolonge sur le vertex. Épistome fortement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes du mâle atteignant aux deux tiers postérieurs des élytres ; notablement pectinées, à partir du troisième article ; d'un brun noirâtre, avec le second article et les prolongements de chaque article d'un ferrugineux rougeâtre. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, très-faiblement mais graduellement rétréci de la base au sommet ; marqué, au milieu de sa base, d'un petit commencement de carène préscutellaire, avec un petit point enfoncé de chaque côté de cette dernière ; couvert d'une ponctuation assez fine, pas très-serrée, nullement rugueuse. Élytres faiblement et graduellement rétrécies en arrière ; peu distinctement striées, mais avec quelques intervalles un peu convexes ; assez densément et moins finement ponctuées que le pronotum. Dessous du corps d'un noir mat. Carène externe du sillon juxta-sutural bien marquée dans toute son étendue. Épisternums métathoraciques parallèles. Pattes ferrugineuses.

Le *M. pectinatus*, dont je n'ai eu sous les yeux qu'un exemplaire mâle, est facile à distinguer du *M. pygmæus* par ses antennes plus longues et à rameaux également plus allongés, par la ponctuation plus serrée de son pronotum, ainsi que par les côtés de ce dernier bien moins rétrécis en avant. Facile à distinguer du précédent par la carène externe du sillon juxta-sutural bien marquée en arrière, par ses épisternums métathoraciques parallèles, etc.

Le seul individu que j'aie vu m'a été communiqué par M. Motschulsky. M. Leconte l'a reçu d'York, en Pensylvanie.

4. M. LEPIDUS Rosenhauer.

Sat elongatus, postice sat fortiter (♂), *vel leviter* (♀), *attenuatus ; niger nitidus, pube griseo-flavescente sat dense vestitus ; capite sat dense punctato, fronte media distincte impressa postice longitudinaliter carinata ;*

antennis dimidio corporis longioribus, longe pectinatis (♂), *vel breviori-bus et acute dentatis* (♀); *pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem attenuato* (♂) *vel antice tantum* (♀), *basi media fortiter lateque bifoveo-lato, utrinque foveola rotundata notato, sat fortiter denseque punctato* (♂), *vel minus fortiter et minus dense* (♀); *elytris sensim* (♂), *vel postice tan-tum* (♀) *attenuatis, sat distincte striatis, leviter punctatis; episternis metathoracibus postice ampliatis; pedibus ferrugineis, femoribus plus minusve infuscatis.*

Long. 5 à 6 mill.

Microrhagus lepidus Rosenh., Beitr. Ins. Eur., 1847, 14.

— — Kiesenw., Naturg. der Ins. Deutsch., IV, 201.

Dirhagus nitidus Costa, Ann. dell. Acad. Aspir. Nat., 2e ser., t. I, 101, 1847.

— — Costa, Nota Sopra i *Microrhagus nitidus* e *pygmæus* (1865).

— — Redtenb., Fauna Austr., edit. II, 485 (1858).

♀ *M. Manueli* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1856, 530.

M. caucasicus (Motsch. in litter.).

Corps assez allongé, assez légèrement mais graduellement atténué en arrière, chez les mâles, moins atténué en arrière chez les femelles; en entier d'un noir brillant, cöuvert d'une pubescence couchée d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre ou même assez notable, assez serrée, non ou à peine rugueuse. Front assez notablement déprimé, dans son milieu en avant; marqué, dans son milieu en arrière, d'une petite carène longitudinale qui se prolonge jusque sur le vertex. Épistome fortement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes des mâles dépassant la moitié du corps, d'un brun noir; à articles troisième à dixième prolongés chacun intérieurement, vers leur sommet, en un petit rameau plus de deux fois plus long que le reste de l'article. Antennes des femelles atteignant à peine la moitié du corps, à articles troisième à dixième assez aiguëment dentés, d'un brun noir, devenant quelquefois plus ou moins rougeâtre vers le sommet, à dernier article rougeâtre ou ferrugineux au bout. Pronotum moins long que large, bien distinctement et graduellement rétréci

de la base au sommet (♂), à peine rétréci dans sa moitié basilaire et assez notablement atténué en avant (♀); marqué chez le mâle, au milieu de la base, de deux fossettes assez fortes et de plus, de chaque côté vers les angles postérieurs, d'une fossette oblique assez notable, et offrant de chaque côté au-dessus du milieu, une fossette assez notable; marqué enfin, au milieu de la base, d'une carène préscutellaire atteignant le milieu; couvert d'une ponctuation assez notable et extrêmement serrée. Chez la femelle les fossettes basilaires sont beaucoup plus larges et plus profondes, et la fossette du milieu du disque est également plus large; la ponctuation est plus légère et bien moins serrée. Élytres assez légèrement et graduellement atténuées en arrière (♂), beaucoup moins atténuées postérieurement (♀); plus ou moins légèrement, mais assez distinctement striées; assez légèrement et densément ponctuées, à peine rugueuses. Chez la femelle la ponctuation est assez dense et quelquefois très-légèrement rugueuse. Épisternums métathoraciques élargis en arrière. Pattes ferrugineuses. Cuisses assez rembrunies ou même presque noires.

Le *M. lepidus* Ros., dont j'ai eu le type (♂) sous les yeux, bien que très-voisin du *M. pygmæus,* m'en paraît cependant distinct. La forme générale est un peu plus atténuée en arrière, chez le mâle, les rameaux antennaires sont très-notablement plus longs, la ponctuation du pronotum est beaucoup plus serrée et les fossettes de ce dernier sont plus larges et plus profondes, enfin les élytres sont moins obsolétement striées.

La femelle diffère de celle du *M. pygmæus* par ses fossettes prothoraciques beaucoup plus larges et plus marquées, par sa ponctuation plus serrée et par ses élytres plus distinctement striées.

Malgré ces différences, qui sont réellement assez notables, le *M. pygmæus* varie tant de ponctuation qu'il serait possible que le *M. lepidus* n'en fût qu'une variété locale. Je n'ai pourtant pas trouvé, parmi les exemplaires nombreux du *M. pygmæus,* qui me sont passés sous les yeux, aucun individu ayant des rameaux antennaires aussi développés et la ponctuation du pronotum aussi serrée.

Je crois que c'est avec raison que M. de Kiesenwetter (Fauna Deutschl., t. IV) a considéré le *M. Manueli* comme étant la femelle de cette espèce. J'ai examiné le type du *M. Manueli,* pris par M. Manuel, à Conflans (Savoie) et décrit par M. L. Fairmaire (Ann. Soc. ent. Fr., 1856, p. 530). Il diffère notablement du *pygmæus* femelle par ses fossettes prothoraciques plus larges et ses élytres distinctement striées. Les mêmes caractères se retrouvent chez un individu qui m'a été communiqué par

M. Motschulsky comme provenant du Caucase (sous le nom de *caucasicus* Motsch.), et qui me paraît être aussi la femelle du *lepidus*. On ne peut non plus le confondre avec le précédent dont il diffère par les antennes du mâle bien plus longues et plus fortement pectinées, ainsi que par les fossettes du milieu de son pronotum.

Cette espèce a été prise sous des écorces de hêtre, au Monte-Baldo, par M. Rosenhauer, qui a bien voulu me communiquer son type mâle. Je l'ai vue de Savoie, et elle a été prise aussi en Autriche, en Italie et dans les montagnes du Caucase.

Je dois à l'extrême obligeance de M. le professeur Costa, de Naples, le dessin exact de son *Dirhagus nitidus*. En comparant la description et le dessin de cet auteur avec le *lepidus*, il n'y a plus de doute pour moi et son espèce est parfaitement la même que celle-ci.

Mon ami M. Pandellé a trouvé un exemplaire mâle de cette espèce à Arrens, dans les Hautes-Pyrénées. Cet individu est extrêmement curieux, car il paraît différer un peu du type par la forme de son pronotum, moins atténué en avant, et par sa ponctuation un peu plus forte et plus rugueuse; mais nous voyons chez d'autres espèces, le *M. pygmæus*, par exemple, la ponctuation varier d'une manière assez notable; de plus, nous constatons certaines variations dans la forme du pronotum, de telle sorte que, tous les autres caractères étant parfaitement conformes à ceux du *M. lepidus*, je n'ai pas osé créer une espèce sur un seul individu, et me suis borné à le mentionner ici comme une variété curieuse du *M. lepidus*.

Il m'a été impossible d'établir la priorité de cette espèce d'une manière certaine, puisque la même année (1847) M. Rosenhauer décrivait, sous le nom de *lepidus*, le même insecte auquel M. Costa donnait le nom de *nitidus*.

J'ai maintenu le nom de *lepidus* comme ayant été adopté déjà par M. Kiesenwetter, dans sa Faune d'Allemagne, et étant déjà répandu sous cette dénomination dans un certain nombre de collections.

5. M. PYGMÆUS Fabricius.

Sat elongatus, postice sat fortiter (♂) *vel minus* (♀) *attenuatus; niger, nitidus, pube griseo-flavescente sat dense vestitus; capite sat dense punc-*

tato, fronte media antice impressa, longitudinaliter carinata ; antennis dimidio corporis paulo longioribus, longe pectinatis (♂) vel brevioribus et acute dentatis (♀); pronoto latitudine paululum breviore, antice plus minusve sensim attenuato, basi media plus minusve bifoveolato, utrinque ante oculos posticos oblique leviter impresso; carina præscutellari notato, ante medium utrinque foveola distincta, vel plus minusve obsoleta, notato, sat leviter, sat dense (♂), vel parum dense (♀) punctato; elytris non, vel obsolete basi, striatis, leviter, sat dense punctatis; episternis metathoracibus postice ampliatis; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus infuscatis, tarsis ferrugineis.

Long. 3 1/2 à 5 1/2 mill.

Var. a. *Chevrolati* Stierlin. — *Pronoto subtilius et minus dense punctato.*

Var. b. *Pronoto utrinque ante medium integro.*

Var. c. *Elytris rufo-brunneis, antennis ferrugineis.*

Elater pygmæus Fabr., Entom. Syst., II, 234 (1793).
— — Panz., Entom. Germ., I, 243 (1795).
— — Payk., Fauna Suec., III, 42 (1800).
— — Fabr., Syst. Eleut., II, 246 (1801).
— — Herbst, Natursyst. Col., X, 112 (1806).
— — Gyl., Ins. Suec., I, 436 (1808).
— — Bilberg, Enum. Ins., 21 (1820).

Eucnemis pygmæus Mann, Mon. Eucn., 30, pl. 2, fig. 4, 5 et 6 (1823).

Dirhagus pygmæus Casteln., Hist. Nat. Ins., I, 224 (1840).

Microrhagus pygmæus Kiensenw., Naturg. Ins. Deuts., IV, 11, 202 (1857).
— — Redtenb., Faun. Aust., edit. II, 484 (1858).
— — Thompson, Skand. Col., VI, 50 (1864).

Var. *Microrhagus Chevrolati* Stierlin, Berl. Zeitsch., 148, 1864.

Corps assez allongé, très-légèrement et subgraduellement atténué en arrière, chez les mâles, moins chez les femelles, légèrement convexe supé-

rieurement; en entier d'un noir brillant; couvert d'une pubescence couchée, assez serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, assez serrée et légèrement rugueuse. Front distinctement déprimé, dans son milieu en avant; marqué d'une carène longitudinale médiane distincte, qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes des mâles dépassant distinctement la moitié du corps; à articles troisième à dixième prolongés chacun, intérieurement vers le sommet, en un petit rameau étroit, un peu plus long que le reste de l'article, d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des rameaux plus ou moins ferrugineuse; chez les femelles, les articles troisième à dixième sont aiguëment dentés, d'un brun noirâtre, et le dernier est plus ou moins ferrugineux au bout. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière ou très-légèrement sinué, assez notablement mais plus ou moins graduellement rétréci en avant (♂), légèrement sinué dans sa moitié basilaire, très-légèrement renflé au-dessus du milieu, et légèrement atténué ensuite, chez la femelle; marqué, chez le mâle, au milieu de sa base, de deux fossettes, bien distinctes chez les uns et très-légères chez les autres, et offrant de plus, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, une petite dépression oblique en dehors, assez marquée chez les uns et tout à fait obsolète chez les autres; ayant en outre, de chaque côté sur son disque au-dessus du milieu, une fossette peu notable qui devient même quelquefois obsolète; marqué enfin d'une petite carène prescutellaire n'atteignant pas le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez fine et médiocrement serrée. Chez la femelle, les fossettes basilaires sont en général moins notables, celles du milieu du disque beaucoup moins profondes et disparaissent même quelquefois presque entièrement; enfin la ponctuation est aussi bien moins serrée. Élytres légèrement et subgraduellement rétrécies en arrière (♂), beaucoup moins atténuées postérieurement, sans apparence de stries chez quelques-uns, et chez d'autres paraissant seulement finement striées; légèrement et assez densément ponctuées, quelquefois même très-légèrement rugueuses (♂); moins densément et plus finement (♀). Dessous du corps d'un noir mat. Épisternums métathoraciques élargis en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre, avec les cuisses plus ou moins rembrunies ou noirâtres. Tarses ferrugineux.

Var. *a. Chevrolati* Stierlin (loc. cit.). — Ponctuation beaucoup plus fine et plus écartée.

Var. *b.* Pronotum sans fossettes distinctes de chaque côté au-dessus du milieu.

Var. *c*. Élytres d'un rougeâtre foncé, avec les antennes en entier d'un ferrugineux rougeâtre.

Cette espèce est un des Eucnémides les plus répandus dans les collections. Son habitat est fort étendu puisqu'elle se trouve en Suède, en Finlande, à Saint-Pétersbourg, dans tout le nord et le centre de l'Europe, et se prend aussi dans les Pyrénées et en Sicile.

J'ai bien longtemps été tenté de regarder le *M. Chevrolati* comme une espèce véritablement distincte du *M. pygmæus*. Grâce à l'obligeance de M. Stierlin, j'ai eu sous les yeux les deux exemplaires mâle et femelle, provenant de Sicile, sur lesquels il a décrit son espèce, et, après l'examen le plus consciencieux, je n'ai pu trouver, pour le séparer du *pygmæus*, d'autres caractères que la ponctuation plus fine et moins serrée du pronotum. J'ai vu depuis un grand nombre de *pygmæus*, et j'ai pu constater, dans la finesse et la densité de la ponctuation, des différences très-sensibles qui m'ont paru établir assez bien le passage entre cette espèce et le *Chevrolati*, que j'ai considéré simplement comme une variété locale du *pygmæus*.

6. M. CLYPEATUS Hampe.

(Pl. 26, fig. 1.)

Oblongo-elongatus, leviter convexus, nigro-piceus, pube grisea parum dense vestitus; capite fortiter denseque punctato; fronte antice depressa, in medio longitudinaliter carinata; antennis corporis medium non attingentibus, in ♂ dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, antice tantum attenuato, basi media carinula præscutellari brevi notato, supra medium utrinque late profundeque foveolato, fortiter denseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, obsoletius striatis, sat dense punctatis; subtus nigro-brunneus; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 6 mill.

Corps allongé-oblong, subparallèle, très-légèrement atténué en arrière; en entier d'un noir de poix un peu mat; couvert d'une pubescence cou-

chée, peu serrée, grisâtre. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et non rugueuse. Front légèrement déprimé en avant, tout à fait au milieu; marqué d'une carène longitudinale qui s'étend en arrière jusque sur le vertex. Antennes n'atteignant pas la moitié du corps; simplement dentées, chez les mâles, à partir du quatrième article; d'un ferrugineux rougeâtre, à premier article noirâtre. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés, rétréci seulement tout à fait en avant; marqué, au milieu de sa base, d'un léger commencement de carène préscutellaire très-courte; offrant, de chaque côté au-dessus du milieu, une fossette arrondie grande et profonde; couvert d'une ponctuation notable et si serrée que l'intervalle des points est moins grand que ces derniers. Élytres très-légèrement rétrécies en arrière, obsolétement striées; marquées d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez dense et non rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, avec l'abdomen d'un brun noirâtre. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses plus ou moins rougeâtres. Tarses plus clairs.

Cette espèce se distingue des précédentes par les antennes du mâle simplement dentées, sa forme plus large, la ponctuation beaucoup plus forte et plus dense de sa tête et de son pronotum, etc.

Elle se trouve en Transylvanie et en Prusse.

Dans le Catalogue des Coléoptères d'Allemagne (Verzeichniss der Käfer Deutschlands), publié par M. Kraatz, le *M. clypeatus* Hampe, est mis en synomymie du *longicornis*, comme étant la femelle de ce dernier. Je ne puis être de l'avis du savant auteur de ce Catalogue, car le *clypeatus* de M. Hampe offre de telles différences avec le *M. longicornis*, qu'il me semble impossible que ce soit la femelle de cette espèce. En effet, chez le *clypeatus*, la carène supplémentaire antérieure du pronotum dépasse le milieu de sa longueur en arrière, caractère qui n'existe jamais dans la division suivante où se trouve placé le *longicornis*. En outre les fossettes du milieu du pronotum, très-larges et très-profondes dans le *clypeatus*, sont tout à fait obsolètes dans le *longicornis*; et enfin la ponctuation du pronotum est beaucoup plus forte et nullement rugueuse, tandis qu'elle est bien plus fine et très-rugueuse chez le *longicornis*.

bb. *Carène supplémentaire postérieure du pronotum nulle.*

7. M. DERELICTUS.

(Pl. 26, fig. 2.)

Sat elongatus, subparallelus, leviter sensim postice attenuatus, rufo-ferrugineus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat dense punctato; antennis dimidio corporis longioribus, filiformibus, ferrugineis; pronoto latitudine breviore, lateribus parallelo, antice non attenuato, basi media obsolete carinato, ante medium utrinque nullo modo foveolato, mediocriter sat dense punctato; elytris non striatis, stria suturali tantum notatis; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps assez allongé, très-peu atténué en arrière, peu convexe supérieurement, d'un ferrugineux un peu rougeâtre; couvert d'une pubescence couchée, jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, légère et assez serrée, non rugueuse. Front à peine déprimé, dans son milieu en avant, sans carène longitudinale médiane distincte. Antennes de la femelle filiformes, nullement dentées, ferrugineuses, dépassant un peu la moitié de la longueur de l'insecte, à articles quatrième à dixième environ une fois plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum moins long que large, assez convexe, droit sur les côtés en arrière qui sont subparallèles, nullement rétréci en avant, jusqu'au bord antérieur qui est légèrement relevé en carène; assez notablement déprimé en arrière; marqué, au milieu de sa base, d'un commencement très-obsolète de petite carène préscutellaire n'atteignant pas le milieu en avant; distinctement déprimé obliquement, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, sans fossettes distinctes au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière; n'offrant qu'une strie juxta-suturale très-fine mais distincte, sans apparence de stries sur le reste de l'élytre; assez finement

et densément ponctuées, nullement rugueuses. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre assez brillant, très-finement et assez densément ponctué. Pattes d'un ferrugineux clair.

Sans parler de la coloration de cette espèce, qui la fait reconnaître au premier coup d'œil, elle se distingue de toutes les précédentes par l'absence de carène supplémentaire postérieure au pronotum.

Le seul exemplaire que je possède a été pris à Dorey par M. Wallace.

a a. *Carène supplémentaire antérieure du pronotum n'atteignant jamais en arrière la moitié de la longueur de ce dernier* (imperfectus *à* humeralis).

b. *Lames des hanches postérieures toujours distinctement dilatées à leur base et plus ou moins fortement rétrécies en dehors* (imperfectus *à* impressicollis).

c. *Point de fossettes médianes sur aucun des deux derniers segments de l'abdomen* (imperfectus *à* minimus).

d. *Carène supplémentaire postérieure du pronotum n'atteignant pas le bord antérieur de ce dernier* (imperfectus *à* mucidus).

e. *Épisternums métathoraciques très-étroits en avant, notablement élargis en arrière* (imperfectus *à* asiaticus).

8. M. IMPERFECTUS Leconte.

(Pl. 26, fig. 3.)

Sat elongatus, subparallelus, postice vix attenuatus, nigro-piceus, pube flavo-grisea parum dense vestitus; capite sat fortiter, dense punctato; fronte media leviter depressa; antennis intus leviter dentatis; pronoto longitudinis latitudine, lateribus postice recto, antice tantum leviter atte-

nuato; linea impressa longitudinali media notato, sat dense, non rugose punctato; elytris, apice tantum, attenuatis, obsolete striatis, sat fortiter, sat dense rugoseque punctatis; subtus nigro-piceus; pedibus rufo-brunneis cum tarsis ferrugineis.

Long. 5 à 5 1/2 mill.

Var. a. *Corpore rufo-brunneo.*

Microrhagus imperfectus Leconte, Proceed. Acad. Philad., VI, 48.
— — Leconte, Revis. of the Elat. of Un. St., 419.
— — Leconte, List of the Coleopt. North Amer., 44.

Corps assez allongé, un peu subparallèle, légèrement convexe; en entier d'un noir de poix ou d'un brun rougeâtre très-foncé; recouvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et non rugueuse. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, marqué en arrière d'une petite carène longitudinale très-légère ou n'en offrant aucune. Antennes atteignant à peine en arrière la moitié du corps; d'un brun rougeâtre, à premier article plus foncé, à second plus petit que le quatrième; quatrième à dixième un peu plus longs que larges, légèrement dentés en dedans. Pronotum aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci en avant, seulement dans son tiers antérieur, avec son bord antérieur non relevé en carène, mais rougeâtre; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale lisse, plus ou moins enfoncée, qui se prolonge en avant presque jusqu'au bord antérieur, n'offrant point de dépression oblique distincte de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; marqué quelquefois sur son disque, au-dessus du milieu, de deux petites dépressions tout à fait obsolètes; couvert d'une ponctuation assez légère et assez serrée, non rugueuse. Élytres rétrécies seulement tout à fait à l'extrémité, très-légèrement renflées un peu au-dessous du milieu, obsolétement striées, assez notablement et assez densément ponctuées, un peu rugueuses transversalement. Dessous du corps noirâtre ou d'un brun rougeâtre foncé. Pattes d'un brun rougeâtre avec les tarses ferrugineux, ou entièrement ferrugineuses.

Var. *a*. Corps d'un brun rougeâtre.

J'ai deux exemplaires de cette espèce; l'un pris au Tennessée par feu le docteur Schaum; l'autre que je dois à la générosité de M. Leconte et qui vient du Maryland.

9. M. SUBSINUATUS Leconte.

Ater vix fusco-pubescens, thorace latitudine breviore antrorsum subangustato, lateribus obliquis subsinuatis non rotundatis, punctato, postice canaliculato, ad apicem transversim marginato, angulis posticis planis paulo inflexis, linea marginali dislocata, elytris fortius rugose punctatis, vix striatis, tarsis testaceis.

Long. 2 mill.

Microrhagus subsinuatus Leconte, Proc. Acad. Nat. Sc. Philad., VI, 48.
— — Leconte, Revis. of the Elat. of the Un. St., 419.
— — Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., 1866, 44.

Eucnemis triangularis Harris, Trans. Hartford Nat. Hist. Soc., 72.

Corps noir, à peine recouvert en dessus d'une pubescence uniforme brunâtre ne formant aucun dessin tranché. Antennes de la longueur des trois quarts du corps; d'un brun foncé, très-légèrement pectinées; à premier article assez grand, aussi long que le troisième, le second notablement plus petit que le quatrième, pas plus long que large. Pronotum moins long que large, légèrement rétréci en avant, subsinué sur les côtés qui sont obliques; avec son bord antérieur marginé et ses angles postérieurs plans, un peu infléchis, marqué à sa base d'un sillon longitudinal bien distinct. Élytres fortement et rugueusement ponctuées, à peine striées. Saillie prosternale fortement concave entre les hanches antérieures. Lames des hanches postérieures dilatées brusquement à la base. Épisternums métathoraciques subtriangulaires. Tarses testacés avec leurs crochets non dentés.

Bien que je n'aie pas vu en nature le *subsinuatus*, j'ai pu en donner ici une description plus détaillée et lui désigner sa place dans ce genre,

grâce aux nombreux renseignements que M. Leconte a bien voulu me communiquer à ce sujet.

Il me paraît devoir se placer après l'*imperfectus*, puisque de même que ce dernier la carène supplémentaire du bord antérieur du pronotum est courte et n'atteint pas le milieu en arrière, et que celle qui part de l'angle postérieur est prolongée notablement en avant ; enfin la carène du bord externe du sillon antérieur est entière.

Son pronotum moins long que large ne permet point de le confondre avec l'*imperfectus*.

Un exemplaire mâle, trouvé dans la haute Géorgie.

10. M. PYRENÆUS.

(Pl. 26, fig. 4.)

Elongatus, subparallelus, antice nullo modo sed postice vix attenuatus, nigro-brunneus, cum capite antice, pronoti margine antica et postica, elytrorum basi suturaque rufis, pube flavo-grisea sat dense vestitus ; capite mediocriter, parum dense punctato, postice subrugoso ; fronte media antice depressa, postice rarius longitudinaliter subcarinata ; antennis dimidio corporis longioribus, rufo-ferrugineis, articulis 3-10 *latitudine longioribus, intus leviter dentatis ; pronoto latitudine multo breviore, lateribus recto, antice non attenuato vel leviter subampliato ; basi depresso, carina longitudinali nulla notato, medio plus minusve obsolete lineato, mediocriter, sat dense punctato, non rugoso ; elytris postice leviter sensim attenuatis, leviter striatis, interstitiis leviter, sat dense, transversim rugose punctatis ; subtus nigro-brunneus, cum coxis, abdominis basi media apiceque et pedibus rufo-ferrugineis ; tarsis dilutioribus.*

Long. 4 à 5 mill.

Corps allongé, subparallèle, à peine et subgraduellement atténué en arrière ; d'un brun noirâtre avec la partie antérieure de la tête, les bords antérieur et postérieur du pronotum, l'écusson, la base des élytres et la

suture rougeâtres; recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez médiocre, peu serrée et très-légèrement rugueuse en arrière. Front plus ou moins distinctement déprimé dans son milieu en avant, quelquefois avec une trace de carène longitudinale distincte en arrière. Épistome peu rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes dépassant sensiblement la moitié du corps en arrière, d'un ferrugineux rougeâtre, à articles quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges, et légèrement dentés intérieurement. Pronotum bien moins long que large, droit sur les côtés, nullement rétréci en avant, plutôt même très-légèrement plus large, avec son bord antérieur légèrement relevé en carène, assez légèrement déprimé de chaque côté à la base; marqué, au milieu de celle-ci chez quelques-uns, d'une trace obsolète de ligne enfoncée longitudinale qui atteint le milieu, tout à fait nulle chez les autres, mais toujours sans carène prescutellaire; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Élytres très-faiblement mais graduellement rétrécies en arrière, très-finement et plus ou moins distinctement striées, à ponctuation assez fine, assez serrée et rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, avec les hanches, le milieu de la base de l'abdomen et son extrémité rougeâtres. Saillie prosternale non concave entre les hanches. Épimères métathoraciques très-étroites, légèrement élargies en arrière, Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses très-clairs.

Facile à distinguer de l'espèce précédente par les côtés de son pronotum nullement sinués et par ses épimères métathoraciques nullement triangulaires.

Jusqu'ici cette espèce paraît propre aux Pyrénées. Elle a été prise aux environs de Pau, dans de vieux bois de chênes par MM. Schlumberger, Delarouzée et Pandellé. J'ai sous les yeux cinq individus tous parfaitement identiques.

11. M. NEGLECTUS.

(Pl. 26, fig. 5.)

Elongatus, postice leviter subsensim attenuatus, niger, subnitidus; pube grisea parum dense vestitus; capite sat fortiter, dense, subrugulose punctato; fronte media, antice obsolete depressa, postice carinula brevi plus

minusve distincta notata; antennis nigris vel nigro-brunneis, articulo secundo ultimoque apice rufis, dimidio corporis multum longioribus, articulis 4°-10° sat fortiter dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus vix vel distincte subsinuato, basi utrinque oblique fortiter depresso, medio non carinato, vel carina præscutellari brevi notato, sat dense, mediocriter punctato; elytris leviter, postice sensim attenuatis, indistincte striatis, mediocriter, sat dense, subrugulose punctatis; subtus nigro-piceus; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 à 3 1/2 mill.

Corps allongé, très-légèrement ou même à peine atténué en arrière; d'un noir assez brillant; recouvert d'une pubescence d'un gris un peu jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et légèrement rugueuse. Front indistinctement déprimé dans son milieu en avant; marqué tout à fait en arrière sur le vertex d'une petite carène longitudinale assez courte. Épistome médiocrement rétréci à la base, à peine plus étroit seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noirâtres, avec l'extrémité du premier article, le second et l'extrémité du dernier rougeâtres; de la longueur des trois quarts du corps; à articles quatrième à dixième fortement dentés, sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum sensiblement moins long que large, à peu près droit ou très-légèrement sinué sur les côtés, à peine plus large en arrière qu'en avant, avec ses angles antérieurs arrondis; sans trace ou quelquefois avec un commencement bien distinct de carène préscutellaire; offrant de chaque côté à la base, au-dessus des angles postérieurs, une large impression assez profonde et oblique en dehors; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement et graduellement atténuées en arrière, non ou très-obsolétement striées, ne présentant qu'une strie juxta-suturale bien distincte; à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix assez mat ou d'un brun noirâtre, à ponctuation fine mais assez serrée. Saillie prosternale à peine déprimée au milieu de sa base. Épimères métathoraciques assez notablement élargis en arrière en triangle très-allongé. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

Sans parler de la taille beaucoup plus petite et de la couleur uniforme de cette espèce, elle se distingue facilement de la précédente par ses

antennes noires et sensiblement plus longues, par ses épisternums métathoraciques beaucoup plus larges en arrière, etc.

Cette espèce se trouve à la Nouvelle-Fribourg.

12. M. TRIANGULARIS.

(Pl. 26, fig. 6.)

Elongatus, postice quam leviter sensim attenuatus, nigro-piceus, pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter, parum dense, paulo rugose punctato; fronte media antice obsolete depressa, postice rarius carina brevi notata; antennis rufo-ferrugineis, articulis 4°-10° intus distincte dentatis, dimidii corporis longitudine ♀, vel multum longioribus ♂; pronoto latitudine plus minusve breviore, lateribus subrecto, basi utrinque oblique depresso, carina præscutellari sat brevi, vel rarius elongata, notato, sat mediocriter, sat dense, paulo rugulose punctato; elytris postice sensim leviter attenuatis, basi obsolete striatis, mediocriter plus minusve rugulose punctatis; subtus nigro-piceus; pedibus ferrugineis, tarsis dilutioribus.

Long. 3 à 4 mill.

Elater triangularis Say, Journ. Acad. Nat. Sc., 3, 170.

Eucnemis triangularis Say, Trans. Am. Philad. Soc., VI, 189.

Microrhagus triangularis Leconte, Rev. of the Elat. of the Un. St., 419.

— — Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., 44 (1866).

Corps allongé, très-légèrement et graduellement atténué en arrière; d'un noir de poix; recouvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et un peu rugueuse. Front très-obsolétement déprimé, dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale bien distincte ou avec un rudiment en arrière sur le vertex. Épistome à peine plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux plus ou moins rougeâtre ou simplement ferrugineuses, dépassant en lon-

gueur les trois quarts ou au moins les deux tiers du corps chez le mâle, ou seulement de la longueur de la moitié du corps chez la femelle ; à articles quatrième à dixième notablement dentés, sensiblement plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large ou distinctement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles antérieurs arrondis ; offrant au milieu de sa base une petite carène préscutellaire ne dépassant pas le plus souvent sa moitié, rarement prolongée un peu plus en avant (♀) ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et plus ou moins rugueuse. Élytres très-légèrement et graduellement atténuées en arrière ; indistinctement striées, n'offrant que quelques traces plus ou moins distinctes de stries à la base ; à ponctuation aussi notable que celle du pronotum, plus ou moins fortement rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix ou un peu brunâtre ; à ponctuation assez serrée. Saillie prosternale plus ou moins convexe à la base entre les hanches (♀), ou déprimée (♂), rétrécie en arrière et fortement défléchie. Épisternums métathoraciques en triangle allongé dont le sommet ne dépasse pas la moitié de leur longueur. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

Quoique cette espèce ressemble beaucoup à première vue à la précédente, elle s'en distingue cependant assez facilement par la couleur plus ou moins ferrugineuse de ses antennes, par la ponctuation de sa tête bien moins notable et moins serrée, par les côtés du pronotum non sinués et la ponctuation de ce dernier légèrement rugueuse.

Le *M. triangularis* se trouve dans le sud de la Caroline et dans le Tennessée.

Grâce à la générosité de M. Leconte, je possède un des types de Say et j ai pu faire ma description sur l'insecte même de la collection de cet auteur.

Cette espèce était inscrite dans la collection Dejean sous le nom inédit de *parvulus*.

13. M. OBLITUS.

Elongatus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, cum pronoti margine antica, angulis posticis scutelloque rufescentibus, et elytris obscure rufo-brunneis ; capite mediocriter, sat dense rugoseque punctato ; fronte media antice non depressa, postice carina brevi notata ; antennis rufo-ferrugineis, articulis 4°-10° distincte dentatis, dimidio corporis multum

longioribus; pronoto latitudine breviore, antice sat fortiter attenuato, lateribus sinuato, basi carina præscutellari brevi notato, mediocriter, parum dense, non rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, indistincte striatis, sat fortiter rugulosoque punctatis; subtus obscure rufo-brunneus; pedibus ferrugineis, tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps assez allongé, très-légèrement rétréci en arrière; d'un noir de poix, avec le bord antérieur du pronotum ainsi que ses angles postérieurs et l'écusson rougeâtres, les élytres d'un brun rougeâtre très-foncé; recouvert en dessus d'une pubescence d'un gris un peu jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et un peu rugueuse. Front non visiblement déprimé au milieu en avant, avec une petite carène longitudinale très-légère sur le vertex. Épistome près de deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes entièrement d'un ferrugineux rougeâtre, au moins de la longueur des deux tiers de l'insecte; à articles quatrième à dixième bien distinctement dentés, notablement plus longs que larges et graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, assez notablement atténué, de la base au sommet, et légèrement sinué sur les côtés; assez largement déprimé à la base, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, puis marqué d'une petite carène préscutellaire atteignant à peine le milieu en avant; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement et subgraduellement atténuées en arrière, indistinctement striées; marquées d'une ponctuation assez notable mais un peu rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre très-foncé, presque noirâtre. Saillie prosternale déprimée au milieu de sa base entre les hanches, puis fortement défléchie en arrière. Épisternums métathoraciques sensiblement élargis en arrière, mais bien moins que chez le précédent. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

On ne peut confondre cette espèce avec la précédente, dont elle est bien distincte par la forme atténuée en avant et sinuée sur les côtés de son pronotum, par ses épisternums métathoraciques bien moins élargis en arrière, etc.

Le seul exemplaire que j'aie vu vient de l'Illinois. Il m'a été obligeamment communiqué par M. Stål, et fait partie de la collection du Musée de Stockholm.

14. M. AMAZONICUS.

(Pl. 26, fig. 7.)

Elongatus, postice vix attenuatus, niger subopacus, pube grisea parum dense vestitus; capite mediocriter et sat dense punctato, leviter rugoso; fronte media antice plus minusve obsolete depressa, postice carinula plus minusve distincta notata; clypeo basi fortiter constricto; antennis rufo-ferrugineis, dimidio corporis vix longioribus, articulis 4°-10° dentatis, subæqualibus; pronoto longitudinis latitudine, vel paululum breviore, lateribus recto, subquadrato, basi utrinque supra angulos posticos oblique depressa, carina præscutellari notato, mediocriter denseque punctato, non rugoso; elytris postice vix attenuatis, obsolete striatis, sat dense punctatis, transversim rugulosis; lobo prosternali plano, postice sensim fortiter acuminato; pedibus ferrugineis, tarsis dilutioribus.

Long. 4 à 4 1/2 mill.

Corps allongé, à peine atténué en arrière, d'un noir mat, recouvert d'une pubescence grisâtre peu serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et rugueuse. Front plus ou moins légèrement déprimé, dans son milieu en avant, marqué en arrière sur le vertex d'une petite carène longitudinale assez courte qui disparaît quelquefois. Épistome plus de deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre plus ou moins foncé, un peu plus longues seulement que la moitié du corps; à articles quatrième à dixième légèrement dentés, à peine plus longs que larges, augmentant très-légèrement de longueur vers l'extrémité, à peu près subégaux entre eux. Pronotum aussi long ou seulement un peu moins long que large, non sinué sur les côtés, subquadrangulaire, avec ses angles antérieurs arrondis; marqué, au milieu de sa base, de deux petites fossettes très-légères, et, de chaque côté, d'une petite dépression oblique au-dessus des angles postérieurs, offrant en outre une petite carène préscutellaire très-légère; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et non rugueuse. Élytres à peine atténuées en arrière, n'offrant que quelques vestiges de stries plus ou moins

obsolètes, mais une strie juxta-suturale distincte; à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation de grosseur médiocre et assez serrée. Saillie prosternale parfaitement plane, très-fortement et graduellement rétrécie en arrière où elle est acuminée. Épisternums métathoraciques élargis en arrière en petit triangle allongé. Pattes ferrugineuses ou d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs.

Ne peut être confondue avec la précédente espèce à cause de son pronotum subquadrangulaire nullement atténué en avant, de la ponctuation de son pronotum plus serrée, de sa saillie prosternale plane, etc. Elle se distingue encore du *triangularis* par son pronotum un peu plus long, ses antennes plus courtes, son épistome plus notablement rétréci à la base, sa saillie prosternale nullement infléchie en arrière, ses épisternums métathoraciques un peu moins élargis en arrière, etc.

Cette espèce a été prise par M. Bates à Ega, dans les Hautes-Amazones.

15. M. ALIENUS.

Elongatus, postice vix attenuatus, niger sat nitidus, pube griseo-flavescente parum dense vestitus; capite mediocriter et dense punctato-rugoso; fronte media antice distincte depressa, postice carina longitudinali notata; clypeo basi minus fortiter constricto; antennis rufo-ferrugineis, dimidio corporis multum longioribus, articulis 4°-10° sat acute dentatis; pronoto latitudine vix breviore, lateribus recto, subquadrato, basi utrinque supra angulos posticos oblique depressa, basi media bifoveolata, carina præscutellari notato, mediocriter, sat dense, non rugose punctato; elytris postice vix attenuatis, stria juxta-suturali tantum notatis, sat dense punctatis, leviter rugulosis; lobo prosternali plano, postice acuminato; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps allongé, à peine atténué en arrière; d'un noir assez brillant; revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée, très-légèrement rugueuse. Front distinctement déprimé, dans son milieu en avant, légèrement caréné longitu-

dinalement en arrière. Épistome un peu plus étroit seulement à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux un peu rougeâtre, presque aussi longues que les trois quarts du corps ; à articles quatrième à dixième, assez notablement dentés, sensiblement plus longs que larges, devenant graduellement un peu plus longs vers le sommet. Pronotum à peine moins long que large, droit sur les côtés, nullement rétréci en avant, subquadrangulaire, avec ses angles antérieurs arrondis ; offrant au milieu de la base deux petites fossettes assez marquées et une petite carène préscutellaire qui n'atteint pas tout à fait le milieu ; déprimé en outre assez obliquement, de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs ; marqué d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte à ponctuation médiocre, assez serrée et à peine rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix brillant. Saillie prosternale plane, nullement défléchie en arrière. Épisternums métathoraciques très-étroits, légèrement élargis en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

Bien que très-voisine de la précédente, cette espèce est assez facile à reconnaître à sa couleur un peu brillante, à son épistome moins notablement rétréci à la base, à l'absence de stries sur les élytres, à la ponctuation de ces dernières bien moins rugueuse, etc.

Je n'ai vu qu'un exemplaire mâle qui provient de Rio-Janeiro et fait partie de la collection du Musée de Stockholm.

16. M. EMYI Rouget.

(Pl. 26, fig. 8.)

Elongatus, postice leviter sensim attenuatus, niger, subnitidus, pube flavescente-grisea sat dense vestitus ; capite mediocriter, parum dense et subrugulose punctato ; fronte media antice obsolete depressa, postice non carinata ; clypeo basi fortius constricto. Antennis ferrugineis, dimidio corporis longioribus, articulis 4°-10° sat fortiter acute dentatis (♂) vel minus dentatis (♀) ; pronoto latitudine plus (♂) minusve (♀) breviore, lateribus recto, basi utrinque oblique depresso, carina præscutellari brevi notato, sat leviter, sat dense, non rugose punctato ; elytris postice sensim

sat attenuatis, indistincte striatis, sat dense vix rugose punctatis; lobo prosternali postice quam leviter depressò; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Var. *Antennis nigrò-brunneis, femoribus valde infuscatis.*

Long. 3 1/2 à 4 mill.

Microrhagus Emyi Rouget, Ann. Soc. ent. Fr., 1857, 749.

Corps allongé, légèrement et graduellement atténué en arrière, d'un noir de poix assez brillant, recouvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée surtout en avant, et légèrement rugueuse. Front très-légèrement déprimé, dans son milieu en avant, sans carène longitudinale postérieure bien distincte. Épistome plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, avec le premier article noirâtre, ou noirâtres à second article ferrugineux; dépassant assez notablement en longueur la moitié du corps; à second article très-petit, bien moins grand que le quatrième; troisième bien plus long que le suivant, à peine denté en dedans; quatrième à dixième notablement et aiguëment dentés en dedans, augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Antennes des femelles atteignant à peu près la moitié de la longueur du corps; à articles quatrième à dixième très-légèrement dentés. Pronotum sensiblement moins long que large (♂), ou à peu près aussi long que large (♀), droit sur les côtés en arrière, non atténué en avant, mais seulement assez largement arrondi à ses angles antérieurs; offrant au milieu de sa base une petite carène préscutellaire très-courte et bien distincte (♂), ou un peu obsolète (♀); couvert d'une ponctuation médiocre assez légère, serrée et nullement rugueuse. Élytres très-légèrement et graduellement atténuées en arrière; indistinctement striées, n'offrant que quelques traces obsolètes de stries à la base et le long de la suture; à ponctuation assez fine, peu serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix à ponctuation assez serrée. Triangle des propleures légèrement infléchi en arrière. Épisternums métathoraciques assez notablement élargis en arrière. Pattes ferrugineuses en entier ou avec les cuisses noirâtres. Tarses plus clairs.

Cette espèce ne peut être confondue avec la précédente à cause de sa

taille beaucoup plus grande, de ses antennes proportionnellement plus courtes chez le mâle, de son front sans carène longitudinale postérieure distincte, de son épistome plus notablement rétréci à la base, de ses épisternums métathoraciques plus élargis en arrière, etc.

Elle a été découverte aux environs de Dijon par M. Rouget auquel j'ai dû la communication de ses types mâle et femelle.

Je possède une variété (♂) provenant de Servie qui ne diffère du type que par son pronotum un peu moins court, ses antennes noirâtres et un peu moins aiguëment dentées et ses cuisses plus rembrunies.

M. le docteur Grenier en a pris un exemplaire tout semblable, en battant des chênes au mois de juin dans la Vallée-aux-Loups (département du Var).

17. M. FRAGILIS.

(Pl. 26, fig. 9.)

Elongatus, postice leviter attenuatus, niger, pube grisea parum dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense punctato; clypeo basi leviter coarctato; fronte media postice carina longitudinali notata; antennis nigris, diminio corporis longioribus, articulis 4°-10° sat fortiter dentatis; pronoto longitudine paululum breviore, lateribus vix subsinuato, antice perquam leviter attenuato, basi utrinque depresso, medio carina præscutellari brevi notato, sat fortiter denseque, sed non rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, obsoletius substriatis, sat dense punctatis, transversim rugulosis; lobo prosternali antice convexo, postice depresso, fortiter coarctato, dein longe acuminato; pedibus ferrugineis; femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps allongé, très-légèrement atténué en arrière, noir, recouvert d'une pubescence grise très-peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et légèrement rugueuse. Épistome peu fortement rétréci à la base, un peu plus étroit seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. Front nullement déprimé en avant, marqué en arrière sur le vertex d'une petite carène

longitudinale très-légère qui se prolonge en avant jusqu'à la hauteur du bord postérieur des yeux. Antennes d'un noir de poix, atteignant les deux tiers de la longueur du corps ; à premier article assez grand, subégal au troisième, le deuxième très-petit, le troisième allongé à peine renflé au sommet, quatrième à dixième fortement prolongés en dedans ; assez notablement, mais un peu aiguëment dentés, sensiblement plus longs que larges, augmentant de longueur vers l'extrémité. Pronotum un peu moins long que large, presque droit sur les côtés, à peine sinué et peu atténué en avant, avec ses angles antérieurs arrondis, assez déprimé de chaque côté au-dessus des angles postérieurs ; marqué au milieu de sa base de deux petites fossettes très-légères et d'une petite carène préscutellaire assez courte ; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, très-obsolétement striées, n'offrant même pas de strie juxta-suturale distincte en avant ; à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse transversalement. Saillie prosternale convexe en avant entre les hanches et infléchie en arrière, très-brusquement et très-fortement rétrécie en arrière de celle-ci et terminée en pointe allongée. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation assez notable et serrée. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses fortement rembrunies. Tarses plus clairs.

On peut distinguer assez facilement cette espèce du *M. Emyi* par les caractères suivants : épistome moins fortement rétréci à la base, front marqué en arrière d'une carène longitudinale, pronotum un peu plus allongé et saillie prosternale plus brusquement rétrécie en arrière et terminée en pointe bien plus longue. Elle se rapproche également du *M. amazonicus* par sa taille et son faciès, mais elle en diffère aussi par son épistome moins rétréci à la base, par ses antennes plus fortement dentées, par la structure de sa saillie prosternale et par ses cuisses rembrunies.

J'ai dû à l'obligeance de M. Sallé la communication de l'exemplaire unique trouvé par lui à Caracas.

18. M. PEREGRINUS.

Elongatus, postice vix attenuatus, nigro-piceus, subopacus, cum capite obscure rufo-ferrugineo, pronoti margine antica, scutello elytrorumque sutura dilutioribus ; pube grisea parum flavescente parum dense vestitus ;

capite mediocriter, sat dense rugoseque punctato; fronte media antice distincte impressa, postice non carinata; clypeo basi minus coarctato; antennis obscure rufo-ferrugineis, basi apiceque ferrugineis; pronoto latitudine breviore, lateribus valde sinuato, basi utrinque oblique depresso, carina præscutellari nulla, fortiter denseque punctato, non rugoso; elytris postice vix attenuatis, obsoletius striatis, sat fortiter dense rugoseque punctatis; subtus nigro-brunneus, abdomine rufo-ferrugineus; sulco juxta-suturali antice angustiore; lobo prosternali postice inflexo; pedibus ferrugineis; femoribus paulo infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps allongé, à peine atténué en arrière; d'un noir de poix un peu mat avec la tête d'un ferrugineux rougeâtre foncé, le bord antérieur du pronotum, l'écusson et la suture des élytres d'un ferrugineux rougeâtre plus clair; recouvert d'une pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, mais serrée et rugueuse. Front assez notablement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène bien distincte en arrière. Épistome au moins aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Yeux distinctement échancrés en dedans. Antennes notablement plus longues que la moitié de l'insecte; à premier, second et dernier article ferrugineux, les autres d'un brun rougeâtre obscur; à articles quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges et assez notablement dentés. Pronotum un peu moins long que large, nullement atténué en avant, mais notablement sinué sur les côtés un peu avant le milieu, assez notablement déprimé obliquement de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, sans trace de carène longitudinale au-dessus de ces derniers; offrant, au milieu de la base, deux petites impressions extrêmement légères et, à la place de la carène préscutellaire, un petit tubercule lisse; assez fortement et très-densément ponctué non rugueux. Élytres à peine atténuées en arrière, n'offrant que quelques vestiges de stries plus ou moins obsolètes, avec la juxta-suturale distincte seulement dans ses deux tiers postérieurs; à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre. Abdomen d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Sillon juxta-sutural assez notablement rétréci en avant, avec sa carène externe un peu courbée en dehors à la base. Carène supplémentaire postérieure du pronotum dépassant un peu seulement le milieu. Saillie prosternale assez notablement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques étroits, peu élargis en

arrière. Pattes ferrugineuses avec les cuisses d'un brun rougeâtre. Tarses d'un ferrugineux clair.

Bien facile à distinguer par la sinuosité très-notable des côtés de son pronotum, par son sillon juxta-sutural rétréci en avant, par la petite échancrure interne de ses yeux, etc.

L'individu que je possède vient de la Nouvelle-Grenade.

19. M. arduus.

Præcedenti valde affinis ; sed elytris postice paulo magis attenuatis, pronoto minus dense punctato, sulco juxta-suturali postice non ampliato, cum carina externa recta, carina pronoti postica antice marginem anticam fere attingente, differe videtur.

Long. 3 mill.

Tellement voisin de l'espèce précédente que je ne mentionne ici que ses caractères différentiels. Forme un peu plus atténuée en arrière. Ponctuation du pronotum un peu moins serrée, surtout au milieu. Sillon juxta-sutural du propectus parallèle, nullement élargi en arrière, avec sa carène externe droite dans toute son étendue. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque au bord antérieur.

Un seul individu faisant partie de la collection du Musée de Stockholm et venant de Rio-Janeiro.

20. M. Goudoti.

(Pl. 27, fig. 1.)

Elongatus, postice vix attenuatus, opacus, nigro-piceus, cum pronoti margine antica rufo-ferruginea, capite scutelloque obscure rufo-brunneis, pube griseo-flavescente parum dense vestitus ; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte media obsoletius impressa, postice non cari-

nata ; clypeo basi sat coarctato ; antennis nigris cum articulis duobus primis rufo-ferrugineis, articulis 4°-10° (♂) longe pectinatis ; pronoto latitudine breviore, lateribus subrecto, carina præscutellari notato, angulisque posticis supra longitudinaliter carinatis, fortiter, dense, paulo rugulose punctato, lateribus tantum rugoso ; elytris postice vix attenuatis, non striatis, mediocriter sat dense vix rugulose punctatis ; subtus nigro-brunneus, abdomine pauló rufescente ; sulco juxta-suturali antice non angustato ; lobo prosternali apice inflexo ; pedibus ferrugineis ; tarsis dilutioribus.

Long. 3 à 3 1/2 mill.

Corps allongé, peu atténué en arrière, assez convexe supérieurement ; d'un brun noir mat, avec le bord antérieur du pronotum d'un ferrugineux rougeâtre, la tête et l'écusson d'un brun rougeâtre ; couvert d'une pubescence couchée peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête assez notablement, densément et très-rugueusement ponctuée. Front très-obsolétement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière. Épistome sensiblement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes de la longueur des deux tiers du corps environ, noires, avec leurs deux premiers articles et l'extrémité des rameaux d'un ferrugineux rougeâtre, à articles quatrième à dixième prolongés chacun en un rameau étroit plus long que l'article lui-même, devenant graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum moins long que large, presque droit sur les côtés, nullement atténué en avant, avec ses angles antérieurs arrondis, les postérieurs fortement prolongés en pointe aiguë en arrière, marqué au milieu de sa base d'une petite carène préscutellaire et de deux point enfoncés distincts, de plus notablement caréné de chaque côté au-dessus des angles postérieurs ; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et légèrement rugueuse. Élytres nullement striées, à ponctuation de grosseur médiocre, dense, à peine rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre, un peu rougeâtre sur l'abdomen. Sillon juxta-sutural non rétréci en avant d'une manière sensible. Saillie prosternale assez notablement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques assez élargis en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce est assez voisine de la précédente et provient comme elle de la Nouvelle-Grenade ; aussi j'avais été tenté d'abord de la considérer

comme le mâle du *M. arduus;* mais un examen plus sérieux m'a convaincu du contraire. En effet, nous constatons ici des différences trop sensibles et trop nombreuses pour pouvoir les regarder toutes comme des caractères sexuels. Chez le *Goudoti* l'épistome est un peu plus rétréci à la base, la tête est sensiblement plus fortement ponctuée et plus rugueuse, le pronotum est à peine sinué sur les côtés, la ponctuation de ce dernier est beaucoup plus forte et plus serrée, la carène préscutellaire est visible, et de plus les angles postérieurs sont relevés en dessus en carène; le sillon juxta-sutural n'est pas rétréci en avant et enfin les épisternums métathoraciques sont plus élargis en arrière.

J'ai conservé à cet insecte le nom qu'il portait dans la collection de M. de La Ferté.

21. M. Bruckii.

Elongatus, postice leviter attenuatus, niger, subnitidus, pube grisea parum dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice vix depressa, postice tantum leviter carinata; clypeo basi sat coarctato; antennis nigris, articulo primo apice, articulo secundo et ultimo apice ferrugineis; 4°-10° sat fortiter dentatis; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus recto; basi media foveolis duabus carinaque præscutellari notato; utrinque supra angulos posticos longitudinaliter carinato, angulis posticis apice acuminatis, sat fortiter et sat dense punctato, punctis subocellatis, medio minus densis, non rugoso; elytris postice perquam leviter attenuatis, non striatis, mediocriter sat dense punctatis, leviter rugulosis; subtus nigro-piceus; sulco juxta-suturali antice vix angustato; lobo prosternali apice inflexo; pronoti carina inferiori postica intus obliqua; pedibus ferrugineis; femoribus paulo obscurioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps allongé, très-légèrement atténué en arrière, peu convexe supérieurement; d'un noir peu brillant; couvert d'une pubescence grisâtre peu serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, très-serrée et rugueuse. Front très-obsolétement déprimé au milieu en avant; marqué, tout à fait en arrière, d'un commencement de petite carène longitudinale. Épistome près de deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et

l'œil. Antennes presque de la longueur des deux tiers du corps, noires, avec l'extrémité du premier article, le second et l'extrémité du dernier d'un ferrugineux rougeâtre; à articles quatrième à dixième notablement dentés, les dents devenant graduellement plus longues vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés, nullement atténué en avant, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité, assez déprimé à la base, au milieu de laquelle se trouvent deux petites fossettes assez légères et une carène préscutellaire bien marquée qui s'étend en avant presque jusqu'au milieu; assez notablement déprimé obliquement, de chaque côté un peu en avant des angles postérieurs, et marqué, de chaque côté au-dessus de ces derniers, d'une petite carène longitudinale peu notable; couvert d'une ponctuation assez notable, un peu ocellée, assez serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement rétrécies en arrière, non striées, couvertes d'une ponctuation médiocre assez serrée et un peu rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation assez notable, un peu ocellée, bien plus fine sur l'abdomen. Sillon juxta-sutural légèrement rétréci en avant; la carène supplémentaire postérieure du pronotum non parallèle au bord externe du sillon juxta-sutural, mais distinctement oblique en dedans. Saillie prosternale distinctement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques assez élargis en arrière. Pattes ferrugineuses; avec les cuisses un peu plus foncées.

Se distingue du précédent par sa couleur noire uniforme en dessus et nullement mate, la ponctuation de son pronotum un peu ocellée, moins serrée au milieu et non rugueuse, la carène préscutellaire plus longue, et par la carène supplémentaire postérieure du pronotum oblique en dedans.

L'unique individu que j'aie vu m'a été communiqué par M. vom Bruck et vient de Ceylan.

22. M. INCONSULTUS.

(Pl. 27, fig. 2.)

Elongatus, postice sat fortiter attenuatus, niger subopacus, pube griseo-flavescente parum dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice non depressa, postice tantum carinata. Clypeo basi sat coarctato; antennis nigricantibus, articulo primo apice, et secundo, rufo-

ferrugineis; 5°-10° longe pectinatis; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, basi media foveolis duabus carinaque præscutellari notato, utrinque supra angulos posticos longitudinaliter carinato, angulis posticis apice obtusis, fortiter densiusque punctato, subruguloso; elytris postice sat fortiter attenuatis, striis nonnullis obsoletius notatis, mediocriter, sat dense punctatis, non rugulosis; sublus niger; sulco juxta-suturali antice non attenuato; lobo prosternali apice vix inflexo; pronoti carina inferiore postica intus non obliqua; pedibus ferrugineis; femoribus vix infuscatis.

Long. 3 1/2 mill.

Corps allongé, assez atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement; en entier d'un noir un peu mat; couvert d'une pubescence couchée peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Front non déprimé dans son milieu en avant, marqué, tout à fait en arrière, d'un commencement de petite carène longitudinale. Épistome deux fois environ plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes un peu plus longues que les deux tiers du corps, noirâtres, avec l'extrémité du premier article et le second d'un ferrugineux rougeâtre; à articles cinquième à dixième très-fortement pectinés, prolongés chacun en un rameau étroit, sensiblement plus long que le reste de l'article; les articles et les rameaux augmentant graduellement de longueur vers le sommet de l'antenne. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés, nullement rétréci en avant, subquadrangulaire, avec ses angles antérieurs légèrement arrondis; ses angles postérieurs notablement prolongés en arrière, subarrondis tout à fait à l'extrémité; marqué au milieu de sa base de deux fossettes assez visibles et entre celles-ci d'une carène préscutellaire bien distincte, atteignant à peine le milieu en avant; déprimé en outre obliquement de dedans en dehors, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, qui sont relevés en dessus en une carène longitudinale distincte; couvert d'une ponctuation assez notable, un peu ocellée, très-serrée et un peu rugueuse. Élytres assez brusquement rétrécies un peu au-dessous des épaules, puis légèrement et subgraduellement atténuées jusqu'à l'extrémité; marquées à la base et en dedans seulement de quelques vestiges obsolètes de stries; couvertes d'une ponctuation bien plus fine que celle du pronotum, assez serrée et non rugueuse. Dessous du corps d'un noir un peu mat, à ponctuation assez notable, ocellée, bien plus fine sur l'abdomen. Sillon juxta-sutural non rétréci en avant.

Carène supplémentaire postérieure du pronotum parallèle au bord externe du sillon juxta-scutellaire. Saillie prosternale à peine infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques assez élargis en arrière. Pattes ferrugineuses. Cuisses un peu plus foncées.

Cette espèce est si voisine de la précédente que j'ai été tenté tout d'abord de la considérer comme en étant le mâle; mais n'ayant eu sous les yeux qu'un seul exemplaire, je n'ai pas osé l'y réunir. Elle m'en a paru bien distincte par sa forme plus atténuée en arrière, son pronotum sensiblement plus court et plus densément ponctué, les angles postérieurs de ce dernier arrondis tout à fait au bout, le sillon juxta-scutellaire nullement atténué en avant, la carène supplémentaire postérieure du pronotum non oblique en dedans, mais parallèle au sillon juxta-scutellaire, et enfin par sa saillie prosternale à peine visiblement infléchie en arrière.

Elle se trouve à Ceylan.

23. M. PAVIDUS Motschulsky.

Elongatus, postice leviter attenuatus, niger subopacus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice obsolete impressa, postice carina nulla notato; clypeo basi minus coarctato; antennis nigris, articulo primo apice et secundo rufo-ferrugineis, 4°-10° intus dentatis; pronoto latitudine multo breviore, lateribus fortiter sinuato, basi leviter sed distincte sulcato, foveola obliqua profunda utrinque notato, supra angulos posticos longitudinaliter carinato, angulis posticis apice acuminatis, sat fortiter, dense et leviter rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis; striis nonnullis obsoletius notatis, mediocriter sat dense punctatis, leviter rugulosis; subtus niger; sulco juxta-suturali et pronoti carina inflexa ut in præcedenti; lobo prosternali breviore, postice magis inflexo; pedibus ferrugineis; femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Aulacosternus pavidus de Motsch., Essai d'un Cat. des Ins. de Ceylan, 24.

Corps allongé, très-légèrement atténué en arrière, légèrement convexe

supérieurement, en entier d'un noir un peu mat, avec le bord antérieur relevé du pronotum un peu rougeâtre ; couvert d'une pubescence couchée assez serrée et jaunâtre. Tête assez notablement, assez densément et un peu rugueusement ponctuée. Front très-obsolétement déprimé, dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, noirâtres, avec l'extrémité du premier article et le second d'un ferrugineux rougeâtre, à articles quatrième à dixième légèrement dentés en dedans. Pronotum notablement moins long que large, fortement comprimé de chaque côté dans son tiers antérieur, ce qui le rend notablement sinué; avec ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière et aigus à l'extrémité ; marqué, au milieu de sa base, d'un sillon longitudinal bien distinct, se prolongeant au delà du milieu, très-fortement et obliquement déprimé en dehors de chaque côté au-dessus des angles postérieurs qui sont relevés en dessus en une petite carène longitudinale très-fine; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et légèrement rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, offrant seulement quelques traces obsolètes de stries, à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et très-légèrement rugueuse. Dessous du corps d'un noir mat, avec le sillon juxta-sutural et la carène supplémentaire postérieure du pronotum comme chez le précédent. Saillie prosternale plus courte et plus infléchie en arrière. Pattes ferrugineuses avec les cuisses plus ou moins rembrunies. Tarses plus clairs.

Cette espèce se rapproche encore assez de la précédente, mais elle se reconnaît facilement à sa taille plus grande, son épistome beaucoup plus large à la base, à son vertex sans trace de carène, à son pronotum beaucoup plus court, à angles postérieurs acuminés, notablement sinué sur les côtés, avec les impressions obliques de la base plus profondes et un sillon longitudinal basilaire bien distinct, à ses élytres proportionnellement plus longues, sa saillie prosternale plus courte, etc.

J'ai sous les yeux l'exemplaire femelle sur lequel M. de Motschulsky a décrit son *M. pavidus*. Il a été pris dans les montagnes de Nura-Ellia, à Ceylan.

24. M. LATERALIS.

(Pl. 27, fig. 3.)

Sat elongatus, postice sat attenuatus, nigro-piceus, pube flavescente sat

dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media leviter depressa, antice punctis duobus impressis notatu, postice non carinata; antennis obscure rufo-ferrugineis, articulo secundo quarto subæquali, intus non distincte dentatis; pronoto longitudinis latitudine, lateribus subrecto, basi utrinque leviter depresso, medio foveolato; elytris postice sensim attenuatis, non striatis, sat dense punctatis, vix subrugosis; subtus niger; sulci juxta-suturalis carina externa basi non deleta; abdomine pube flavescente undique vestito; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps assez allongé, assez sensiblement atténué en arrière; d'un noir de poix; recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, mais avec deux petites fossettes très-légères, sans carène distincte sur le vertex. Épistome peu fortement rétréci à la base, presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre obscur, à peine plus longues que la moitié du corps, presque filiformes; à deuxième article assez grand, égal au quatrième; les suivants sensiblement plus longs que larges et augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, pas distinctement dentés en dedans. Pronotum aussi long que large, à peu près droit sur les côtés, à peine sinué tout à fait à la base, au-dessus des angles postérieurs, avec ses angles antérieurs arrondis; légèrement déprimé de chaque côté à la base, offrant au milieu de celle-ci une petite fossette et deux points enfoncés, sans impression oblique bien distincte de chaque côté au-dessus des angles postérieurs qui sont acuminés; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et non rugueuse. Élytres graduellement atténuées en arrière, sans trace de stries; n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte et une trace obsolète de strie interne; à ponctuation un peu moins notable, surtout en arrière, serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix; couvert d'une ponctuation assez notable et serrée, plus légère sur l'abdomen. Ce dernier uniformément couvert d'une pubescence jaunâtre. Carène du sillon juxta-sutural bien marquée dans toute sa longueur, et réunie à la base avec la petite carène transverse qui limite le sillon en arrière. Saillie prosternale non déprimée à la base ni vers l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Le *M. lateralis* est remarquable par le second article de l'antenne bien plus développé que chez les précédents puisqu'il est subégal au quatrième.

Le seul exemplaire que je possède a été trouvé dans l'île Makian par M. Wallace.

25. M. RUGOSIPENNIS.

(Pl. 27, fig. 4.)

Sat elongatus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, pube flavescente grisea, vel lateribus argentea, sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense, subrugose punctato; fronte media leviter depressa; antennis obscure rufo-ferrugineis vel nigro-brunneis, dimidio corporis subbrevioribus, articulo secundo quarto subæquali, tertio elongato, 4°-10° longitudinis fere latitudines; pronoto longitudinis latitudine, lateribus recto, basi utrinque vix depresso, sat fortiter, sat dense punctato, non rugoso. Elytris postice, leviter sensim attenuatis, sat dense transversim rugose punctatis; subtus niger; sulci juxta-suturalis carina externa basi deleta; abdominis segmentis 4° et 5° utrinque macula subquadrata pube aureo-flavescente notatis; pedibus plus minusve rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 à 5 mill.

Corps assez allongé, plus ou moins sensiblement atténué en arrière, d'un noir de poix; recouvert d'une pubescence uniforme d'un gris jaunâtre, ou avec des traces de pubescence blanche sur la tête et les bords latéraux du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé, dans son milieu en avant, marqué quelquefois d'une petite ligne longitudinale plus ou moins obsolète. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre très-foncé ou d'un brun noirâtre, avec l'extrémité rougeâtre; atteignant à peine la moitié du corps, ou même un peu plus courtes; à deuxième article assez grand, subégal au quatrième; troisième assez long, bien plus long que large, quatrième à dixième pas plus longs que larges et augmentant très-légèrement de longueur vers l'extrémité. Pronotum aussi long que large,

droit sur les côtés, avec ses angles antérieurs arrondis; très-légèrement déprimé de chaque côté à la base; offrant, au milieu de celle-ci, une petite carène préscutellaire plus ou moins obsolète qui disparaît même quelquefois entièrement; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée, non ou à peine rugueuse. Élytres graduellement, mais très-légèrement atténuées en arrière, n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte et quelques vestiges obsolètes de stries internes, à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, couvert d'une ponctuation assez notable et serrée, plus légère sur l'abdomen. Ce dernier marqué, de chaque côté sur les quatrième et cinquième segments, d'une tache en carré long formée par des poils d'un jaune doré. Carène externe du sillon juxta-sutural n'atteignant pas la carène transverse qui limite le sillon en arrière. Saillie prosternale nullement déprimée ni à la base ni en arrière. Pattes ferrugineuses ou d'un ferrugineux rougeâtre, avec les cuisses plus ou moins rembrunies. Tarses plus clairs.

Le faciès de cette espèce rappelle assez celui de la précédente, mais cependant il est toujours facile de la reconnaître à ses antennes moins longues et à articles pas plus longs que larges, à la carène externe de son sillon antennaire un peu effacée tout à fait à la base, aux taches des derniers segments de l'abdomen et à ses élytres qui sont bien plus rugueuses.

Elle a été prise par M. Wallace à Myzol, Dorey et Batchian.

26. M. BASALIS.

(Pl. 27, fig. 6.)

Sat elongatus, postice sensim fortiter attenuatus, niger, nitidus, pube grisea sparsim vestitus, utrinque in pronoti basi argentea multoque densiore; capite mediocriter, sat dense, subrugose punctato; fronte antice vix depressa, postice non carinata; clypeo basi fortiter coarctato; antennarum articulo primo basi nigro, illius apice secundoque rufescentibus, tertio obscuro; pronoto latitudine vix breviore, lateribus recto, basi utrinque oblique depresso, medioque punctis duobus impressis carinaque præscutellari brevi notato, mediocriter, parum dense, non rugose punctato; elytris

non striatis, sutura paululum elevata sat dense, transversim rugose punctatis; subtus niger, cum abdomine pube grisco-flavescente parum dense vestitus; sulci juxta-suturalis carina externa integra; pedibus ferrugineis; femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 mill.

Corps assez allongé, assez fortement et graduellement rétréci en arrière, d'un noir assez brillant; recouvert d'une pubescence grisâtre, très-écartée, d'un gris argenté soyeux et très-dense, de chaque côté sur la base du pronotum, tranchant avec le reste de manière à former tache. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et un peu rugueuse. Épistome fortement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes obscures, à premier article noirâtre à la base, avec son extrémité rougeâtre ainsi que le second, le troisième noirâtre (les autres manquent dans l'unique exemplaire que je possède). Pronotum à peine un peu moins long que large, droit sur les côtés, nullement élargi en arrière, avec ses angles antérieurs arrondis; assez notablement et obliquement déprimé de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; offrant une petite carène préscutellaire très-courte et deux petits points enfoncés de chaque côté de celle-ci; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres graduellement et très-notablement rétrécies en arrière, avec la suture un peu relevée en côte, avec sa strie juxta-suturale nulle à la base; à ponctuation médiocre, serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix; offrant une ponctuation assez notable et assez serrée, plus fine sur l'abdomen, qui est uniformément recouvert de poils gris. Sillon juxta-sutural non élargi en arrière, avec sa carène externe entière, Saillie prosternale à peine déprimée au milieu de la base. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses d'un brun noirâtre. Tarses ferrugineux.

Sans parler des deux taches blanches formées par la pubescence sur la base du pronotum, cette espèce se reconnaît à sa forme beaucoup plus atténuée en arrière que chez les espèces précédentes, ainsi qu'à la ponctuation bien moins serrée et nullement rugueuse de son pronotum.

Cet insecte a été pris à Myzol par M. Wallace.

27. M. PICTURATUS.

(Pl. 27, fig. 7.)

Elongatus, postice sensim leviter attenuatus, niger subopacus, pube obscure brunnea parum dense vestitus, cum capite, pronoti linea longitudinali media, basique, scutello, elytrorum utrinque vitta humerali intus obliqua, suturæ tertiam partem anticam attingente, vitta transversali post medium apiceque, pube argentea multo densiore vestitus; capite sat dense, subrugose punctato; antennis nigro-brunneis, cum articulis duobus primis, ultimoque apice rufo-ferrugineis, medio corporis longioribus, distincte dentatis; pronoto latitudine vix breviore, lateribus recto, basi media sine carina præscutellari, medio linea impressa longitudinali notato, sat dense, mediocriter punctato, subrugoso; elytris postice leviter attenuatis, sat dense rugulose punctatis; subtus nigro-piceus; abdomine pube flavescente grisea vestito; sulco juxta-suturali parallelo, cum linea externa integra; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps allongé, très-légèrement atténué en arrière; d'un noir mat; recouvert d'une pubescence foncière assez écartée, d'un brunâtre plus ou moins foncé, avec le milieu de la tête, une bande longitudinale médiane sur le pronotum ainsi que la base de ce dernier, l'écusson, une bande partant de l'épaule, obliquant en dedans et dirigée en arrière, rejoignant l'opposée sur la suture à peu près au tiers antérieur de l'élytre, de plus une bande transverse au-dessous du milieu des élytres et leur extrémité, recouverts d'une pubescence d'un gris soyeux argenté, très-serrée et tranchant avec la couleur foncière de manière à former tache. Tête à ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse. Épistome peu fortement rétréci à la base, à peine plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes d'un brun noirâtre, avec les deux premiers articles et l'extrémité du dernier rougeâtres; dépassant notablement la moitié du corps; à second article globuleux bien plus petit que le qua-

trième; quatrième à dixième assez notablement dentés, devenant graduellement plus fortement dentés vers l'extrémité. Pronotum à peine moins long que large, droit sur les côtés, à peine atténué en avant, avec ses angles antérieurs arrondis; assez notablement déprimé obliquement de chaque côté de la base, sans carène prescutellaire ; marqué dans son milieu d'une petite ligne longitudinale enfoncée très-légère, avec une ponctuation médiocre, serrée et un peu rugueuse. Élytres très-légèrement et graduellement rétrécies en arrière, n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'une ponctuation médiocre, serrée et légèrement rugueuse. Carène limitant le bord externe du sillon antennaire, entière. Dessous du corps d'un noir de poix, couvert d'une ponctuation médiocre, plus fine sur l'abdomen ; ce dernier uniformément recouvert de poils d'un gris jaunâtre. Sillon juxta-sutural sensiblement élargi en arrière, avec son bord externe entier. Saillie prosternale non déprimée au milieu de sa base. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Le dessin formé par la pubescence ne permet pas de confondre cette espèce avec la précédente, dont elle diffère encore par sa forme moins atténuée en arrière, son sillon juxta-sutural élargi en arrière, etc.

L'exemplaire unique que je possède a été trouvé à Myzol par M. Wallace.

28. M. PYRROPUS Chevrolat.

Elongatus, postice sensim distincte attenuatus; capite thoraceque rufo-ferrugineis; elytris nigris, vitta obliqua subbasali alteraque post medium transversali pube grisea formatis, notatis; capite dense rugoseque punctato; antennis elongatis, ferrugineis, articulis 4°-10° dentatis; pronoto subquadrato, latitudine paululum breviore, fortiter, dense, subrugose punctato; elytris fortiter, dense ruguloseque punctatis; subtus rufo-ferrugineus, metathorace abdomineque nigris; pedibus ferrugineis; tibiis tarsisque dilutioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Chevrolat, Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 592.

Corps allongé, sensiblement et graduellement atténué en arrière. Tête et

pronotum d'un ferrugineux rougeâtre. Élytres d'un noir mat; assez densément recouvert d'une pubescence d'un gris un peu jaunâtre sur la tête et le pronotum, un peu plus apparente sur les côtés et à la base de ce dernier, formant sur les élytres une espèce de bande obliquement transverse, partant de l'épaule et rejoignant la suture au-dessous de la base et de plus, vers le tiers postérieur, formant une bande transverse bien distincte. Tête à ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse. Épistome assez notablement rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front nullement déprimé dans son milieu en avant, transversalement relevé en carène de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes, sans trace de carène longitudinale. Antennes ferrugineuses, au moins de la longueur des deux tiers du corps; à second article globuleux, très-petit; quatrième allongé, nullement denté; cinquième à dixième subégaux, un peu moins longs que le précédent, assez fortement dentés, graduellement un peu moins larges vers le sommet; dernier allongé. Pronotum un peu moins long que large, subquadrangulaire, nullement atténué sur les côtés en avant, simplement un peu arrondi à l'angle antérieur, avec les angles postérieurs prolongés en arrière, subacuminés au sommet; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et un peu rugueuse; marqué, dans son milieu en arrière, d'une petite carène préscutellaire très-courte. Écusson d'un ferrugineux rougeâtre. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière; n'offrant que quelques traces d'une strie juxta-suturale; couvertes d'une ponctuation forte et très-serrée, un peu rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, avec le métasternum et l'abdomen noir; fortement et très-densément ponctué, un peu moins fortement sur l'abdomen; ce dernier uniformément recouvert de poils d'un gris un peu jaunâtre; carène externe du sillon juxta-sutural entière. Pattes ferrugineuses. Jambes et tarses un peu plus clairs.

Cette espèce rappelle la précédente par le dessin de sa pubescence, mais s'en distingue facilement par la couleur ferrugineuse de sa tête et de son pronotum, et par la ponctuation de ce dernier beaucoup plus forte et plus serrée.

J'ai dû à l'obligeance de M. Chevrolat la communication de cette jolie espèce qui vient de Cuba.

29. M. UNICUS.

(Pl. 27, fig. 8.)

Elongatus, postice sensim fortiter attenuatus, niger opacus, pube grisea sat dense vestitus; capite dense rugoseque punctato; fronte media vix impressa; antennis nigro-brunneis, articulis 4°-10° longe pectinatis; pronoto longitudinis latitudine, subquadrato, lateribus recto, basi media fortiter biimpresso, medioque linea impressa longitudinali post medium evanescente notato, dense rugoseque punctato; elytris distincte striatis rugoseque punctatis; subtus nigro-piceus; sulco juxta-suturali postice ampliato, cum carina externa basi deleta; pedibus ferrugineis; femoribus vix obscurioribus.

Long. 3 mill.

Corps allongé, assez notablement et graduellement atténué en arrière, faiblement convexe supérieurement; d'un noir mat; couvert d'une pubescence couchée assez serrée, grise. Tête assez notablement, très-densément et rugueusement ponctuée. Front très-légèrement déprimé dans son milieu, tout à fait en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière. Épistome un peu plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des articles rougeâtre, dépassant un peu le milieu de la longueur du corps; à articles quatrième à dixième prolongés chacun en un rameau étroit, notablement plus long que l'article lui-même. Pronotum au moins aussi long que large, subquadrangulaire, droit sur les côtés; avec ses angles postérieurs prolongés en arrière et acuminés au bout; marqué, au milieu de sa base, d'un petit sillon longitudinal assez léger, dépassant le milieu en avant, et de chaque côté de celui-ci, à la base, offrant une fossette assez notable, oblique en dehors et en avant; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres assez atténuées en arrière, légèrement mais distinctement striées, à ponctuation médiocre mais assez serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix mat, assez notablement et assez densément ponctué, moins rugueux que supérieurement, plus finement sur l'abdomen. Sillon juxta-sutural très-fortement élargi en arrière;

avec son bord externe effacé dans son tiers basilaire. Saillie prosternale pas distinctement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques en triangle allongé. Pattes ferrugineuses avec les cuisses un peu plus foncées.

Cet insecte est facile à distinguer des précédents par sa pubescence uniforme, son sillon juxta-sutural très-large en arrière, sa carène externe effacée en arrière et ses élytres distinctement striées.

Je l'ai décrit sur un exemplaire mâle unique de la collection de M. Chevrolat et provenant de Teapa.

30. M. ASIATICUS.

(Pl. 27, fig. 9.)

Elongatus, postice leviter attenuatus, nigro-brunneus, parum nitidus, pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato, non rugoso; fronte antice leviter impressa; antennis ferrugineis; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus subsinuato, basi media depresso, linea longitudinali impressa notato, sat dense vix rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, non striatis, stria suturali tantum notatis, leviter, sat dense rugoseque punctatis; subtus obscure rufo-brunneus; abdomine magis rufescente pube flavescente notato; sulco juxta-suturali postice leviter ampliato, cum carina externa basi deleta; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps assez allongé, légèrement et subgraduellement atténué en arrière, d'un brun noirâtre peu brillant; couvert en entier d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée mais nullement rugueuse. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale en arrière. Épistome peu fortement rétréci à la base, un peu plus étroit seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum, filiformes, à second article assez grand, mais cependant plus court que le quatrième; quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extré-

mité. Pronotum un peu moins long que large, très-légèrement sinué sur les côtés vers le milieu, puis assez largement arrondi à ses angles antérieurs, avec ses angles postérieurs assez notablement prolongés en arrière, acuminé au bout; distinctement déprimé à la base et offrant, dans sa partie médiane, une ligne longitudinale enfoncée assez légère, surtout au milieu, et qui se prolonge jusqu'aux deux tiers antérieurs; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et à peine rugueuse surtout sur les côtés. Élytres très-légèrement rétrécies en arrière, n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'un ponctuation assez fine, serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé, plus clair sur l'abdomen; marqué d'une ponctuation assez légère et assez serrée, plus fine sur l'abdomen qui est uniformément recouvert de poils jaunâtres et dont le dernier segment est arrondi en arrière. Sillon juxta-sutural un peu élargi en arrière, avec son bord externe effacé dans le tiers basilaire. Saillie prosternale à peine déprimée en arrière. Épisternums métathoraciques légèrement élargis en arrière. Pattes d'un ferrugineux un peu jaunâtre.

Facile à distinguer du précédent par sa forme plus large, moins atténuée en arrière, par sa ponctuation bien moins forte et bien moins rugueuse, par son sillon juxta-sutural moins élargi en arrière, ses épisternums bien moins élargis postérieurement, etc.

Le seul exemplaire femelle que je possède a été pris à Singapour par M. Wallace.

c c. *Épisternums métathoraciques assez larges, subparallèles, non élargis en arrière* (longicornis *à* mucidus).

31. M. LONGICORNIS.

(Pl. 28, fig. 1).

Elongatus, postice leviter attenuatus, niger subnitidus, pube flavescente parum dense vestitus; capite leviter, sat dense punctato, non rugoso; fronte antice leviter impressa; antennis ferrugineis vel obscurioribus, dimidio corporis brevioribus (♀), *articulo quarto tertio duplo breviore, 5°-8° lati-*

tudine brevioribus, dentatis, vel dimidio corporis longioribus (♂), *articulo quarto tertio tantum breviore*, 5°-8° *longitudinis latitudine*, 9°-11° *latitudine multo longioribus; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus recto, antice paululum attenuato, basi media leviter depresso, carinula præscutellari brevi obsolete notato, in medio longitudinaliter depresso, leviter, sat dense, transversim rugose punctato; elytris sat distincte striatis, leviter, sat dense, transversim ruguloseque punctatis; subtus nigro-brunneus, abdomine rufescente cum segmento ultimo apice obtuse dentato; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 5 à 6 mill.

Corps allongé, très-légèrement rétréci en arrière; d'un noir assez brillant, avec le bord antérieur du pronotum et quelquefois ses angles postérieurs rougeâtres; recouvert d'une pubescence jaunâtre peu serrée. Tête à ponctuation assez légère, médiocrement serrée et non rugueuse. Front très-légèrement impressionné, dans son milieu en avant, marqué d'une petite carène longitudinale très-légère, plus ou moins obsolète en arrière, et disparaissant même entièrement chez certains individus. Épistome peu rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre plus ou moins obscur, ou quelquefois ferrugineuses, dépassant la moitié du corps chez les mâles; à quatrième article moins long que le troisième, cinquième aussi long que large, sixième à huitième un peu plus longs que larges, cinquième à huitième un peu dentés en dedans, neuvième, dixième et onzième beaucoup plus longs que larges et non dentés; n'atteignant pas la moitié du corps chez les femelles, à quatrième article deux fois plus court que le troisième, cinquième à huitième moins longs que larges, neuvième et dixième à peine aussi longs que larges, dernier oblong, quatrième à dixième dentés en dedans. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, très-légèrement rétréci en avant dans son tiers antérieur; un peu déprimé à la base, offrant, au milieu de celle-ci, un petit commencement de carène préscutellaire très-fine, quelquefois même tout à fait obsolète; marqué, dans son milieu, d'un sillon longitudinal médian plus ou moins distinct, réduit parfois à une légère dépression longitudinale, et de chaque côté du milieu, marqué quelquefois d'un point enfoncé plus ou moins obsolète; couvert d'une ponctuation assez

légère, assez serrée et transversalement rugueuse. Élytres légèrement rétrécies en arrière, assez distinctement striées surtout près de la suture; couvertes d'une ponctuation assez légère, assez serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, avec l'abdomen plus rougeâtre, et à dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse. Carène supplémentaire postérieure du pronotum bien marquée, dépassant un peu le milieu. Sillon juxta-sutural du propectus non élargi en arrière, avec sa carène externe entière. Saillie prosternale un peu infléchie en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre ou ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Var. Corps ferrugineux.

Cette espèce a été découverte dans les monts Carpathes par M. Hampe.

32. M. STRIOLATUS.

(Pl. 28, fig. 2.)

Elongatus, subparallelus, postice tantum leviter attenuatus; niger opacus, pronoti margine antica et angulis posticis, elytrorum humeris, sanguineis; capite subtiliter, densius rugoseque punctato; fronte antice transversim depressa; antennis nigris, corporis fere longitudine, articulis 3°-10° *latitudine duplo longioribus, intus vix dentatis; pronoto latitudine multum breviore, lateribus vix sinuato, antice tantum, leviter attenuato, basi sat fortiter depresso, medio punctis duobus impressis notato, subtiliter dense rugoseque punctato; elytris subparallelis, apice tantum attenuatis, distincte striatis, subtilius, dense, transversim rugose punctatis; subtus niger opacus, prosterno antice, lobo prosternali, metasterno medio antice, coxis abdomineque sanguineis, illo cum segmentis duobus ultimis in medio nigro notatis; pedibus nigris cum femorum tibiarumque apice ferrugineis; tarsis testaceis.*

Long. 5 mill.

Corps allongé subparallèle, légèrement convexe, à peine atténué tout à fait à l'extrémité, d'un noir mat en dessus, avec le bord antérieur du pro-

notum, ses angles postérieurs et les épaules d'un rouge sanguin ; recouvert d'une pubescence grise assez serrée. Tête à ponctuation assez fine mais très-serrée et très-rugueuse. Front transversalement déprimé dans son milieu en avant et offrant en arrière une petite ligne longitudinale enfoncée très-légère ou même obsolète. Épistome peu fortement rétréci à la base, un peu moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires, presque de la longueur du corps ; à articles troisième à dixième deux fois plus longs que larges et très-légèrement dentés en dedans, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum court, très-notablement moins long que large, à peine sinué sur les côtés au milieu, atténué seulement dans son quart antérieur, assez notablement déprimé à sa base ; marqué au milieu de celle-ci de deux points enfoncés distincts, et obliquement déprimé de chaque côté de dedans en dehors, offrant dans son milieu une ligne longitudinale très-obsolète ; marqué d'une ponctuation assez légère, mais très-serrée et très-rugueuse. Élytres parallèles, atténuées seulement tout à fait à l'extrémité ; distinctement striées, marquées d'une ponctuation très-fine, très-serrée et très-rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir mat, avec le bord antérieur du prosternum et des propleures, la saillie prosternale, le bord antérieur du métasternum, le milieu des lames des hanches postérieures et l'abdomen d'un rouge sanguin ; ce dernier avec une tache noirâtre au milieu de l'avant dernier segment et sur la moitié basilaire du dernier, qui est terminé en pointe postérieurement. Carène supplémentaire postérieure du pronotum très-courte, visible seulement à la base. Sillon juxta-sutural du propectus très-légèrement élargi en arrière. Saillie prosternale très-notablement infléchie en arrière. Pattes noires, avec les hanches, l'extrémité des cuisses et des jambes ferrugineuses. Tarses testacés.

La longueur et la structure des antennes, ainsi que sa coloration toute particulière, empêchent de confondre cette espèce avec aucune des précédentes.

Elle provient du Brésil.

33. M. EGREGIUS.

Elongatus, subparallelus, postice tantum leviter attenuatus, ferrugineo-ochraceus cum antennis elytrisque nigris, pube aurea, in elytris grisea tectus ; capite, leviter, parum dense, non rugose punctato ; fronte antice

quam leviter depresso; antennis corporis longitudine paulo brevioribus, articulo tertio quarto longiore, 4°-10° longe dentatis; pronoto latitudine multo breviore, in parte media basali recto, dein sat fortiter attenuato, postice sat fortiter depresso, foveolis duabus in basi media notato, subtiliter, sat dense, leviter rugoseque punctato; elytris apice tantum attenuatis, distincte striatis, subtiliter, dense rugoseque punctatis; subtus dilute ferrugineo-ochraceus; pedibus concoloribus.

Long. 5 mill.

Corps assez allongé, subparallèle, à peine atténué en arrière; légèrement convexe, d'un beau ferrugineux orangé, avec les antennes et les élytres seulement noires; couvert d'une pubescence dorée assez serrée, devenant grise sur les élytres. Tête assez finement et peu densément ponctuée, nullement rugueuse. Front très-légèrement impressionné dans son milieu en avant, sans carène en arrière. Épistome peu rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil; les yeux fortement échancrés en dedans. Antennes à peine plus courtes que la longueur du corps, à troisième article sensiblement plus long que le suivant; quatrième à dixième augmentant graduellement de longueur vers le sommet, très-fortement dentés en dedans. Pronotum notablement moins long que large, droit dans sa moitié basilaire, puis assez notablemen rétréci en avant dans sa moitié antérieure, assez notablement déprimé à la base; marqué au milieu de celle-ci de deux petites fossettes peu profondes, puis assez notablement déprimé de chaque côté, de dedans en dehors, au-dessus des angles postérieurs; sans ligne longitudinale enfoncée bien distincte dans son milieu; couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et très-légèrement rugueuse. Élytres atténuées seulement tout à fait en arrière, bien distinctement striées; les intervalles très-finement, assez densément et un peu rugueusement ponctués. Dessous du corps en entier d'un ferrugineux orangé un peu plus clair. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant au milieu. Sillon juxta-sutural du propectus subparallèle. Saillie prosternale à peine déprimée en arrière. Dernier segment abdominal subarrondi en arrière. Pattes d'un ferrugineux orangé clair.

Cette jolie espèce offre une coloration qui ne permet de la confondre avec aucune autre de ce genre.

On l'a prise à Rio-Janeiro. Elle appartient au Musée de Stockholm et m'a été obligeamment communiquée par M. Stål.

34. M. FLABELLATUS.

(Pl. 28, fig. 3.)

Sat elongatus, postice sat fortiter, sensim attenuatus, niger, pube griseo-flavescente vestitus; capite leviter, parum dense punctato, subrugoso; fronte media antice leviter impressa; antennis dimidio corporis longioribus, articulis 5°-10° fortiter flabellatis; pronoto latitudine paululum breviore, antice leviter attenuato, lateribus vix subsinuato, leviter, sat dense punctato; elytris postice sat fortiter attenuatis, sat leviter dense punctatis, transversim subrugulosis; subtus nigro-piceus, pronoti carina postica marginem anticam fere attingente, recta; pedibus ferrugineis; femoribus vix infuscatis.

Long. 4 à 4 1/2 mill.

Corps assez allongé, assez notablement et graduellement atténué en arrière, peu convexe supérieurement; en entier d'un noir mat; couvert d'une pubescence couchée assez serrée, d'un gris un peu jaunâtre. Tête à ponctuation assez fine, peu serrée et un peu rugueuse. Front légèrement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière. Épistome assez rétréci à la base, notablement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes dépassant distinctement la moitié du corps en arrière; à quatrième article notablement prolongé en dedans, le cinquième offrant un rameau interne du double de sa longueur, les suivants à rameaux augmentant graduellement de longueur, les derniers articles à prolongements trois fois environ aussi longs que les articles eux-mêmes, à l'exception du dernier dont la longueur est égale environ au rameau du dixième; d'un brun noirâtre, avec l'extrémité du premier article, le second en entier et les derniers rameaux d'un ferrugineux rougeâtre. Pronotum presque aussi long que large, légèrement atténué en avant, à peine visiblement sinué sur les côtés, peu déprimé en arrière; offrant au milieu de la base un petit commencement de carène préscutellaire très-obsolète, disparaissant même presque entièrement, et deux dépressions assez légères; à peine déprimé obliquement de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; couvert d'une ponctuation assez fine, médiocrement

serrée et nullement rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière; offrant seulement une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'une ponctuation assez fine, assez serrée et très-légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir mat, avec le bord des segments de l'abdomen plus ou moins rougeâtre; ce dernier recouvert d'une pubescence uniforme un peu jaunâtre, à dernier segment très-obtusément denté au milieu en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum très-longue, atteignant presque le bord antérieur, nullement courbée en dehors en avant. Sillon juxta-sutural du propectus subparallèle. Saillie prosternale non infléchie en arrière. Pattes ferrugineuses avec les cuisses un peu plus foncées.

Sa coloration uniforme distingue facilement cet insecte du précédent. Il est assez remarquable aussi par la carène postérieure de son pronotum longuement prolongée en avant.

Les exemplaires mâles que je possède ont été trouvés par M. Wallace aux îles Arou et à la Nouvelle-Guinée.

35. M. ANGUSTULUS.

(Pl. 28, fig. 4.)

Elongatus, angustus, postice vix attenuatus, nigro-piceus, pube flavescente grisea sat dense vestitus; capite subtiliter, parum dense punctato; fronte media antice impressa; antennis dimidio corporis longioribus, articulis 5°-10° *fortiter flabellatis; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus fortiter sinuato, basi late bifoveolato, leviter, dense punctato, non rugoso; elytris postice vix attenuatis, non striatis, leviter, dense rugulosoque punctatis; subtus nigro-piceus, carina pronoti postica marginem anticam fere attingente, extus leviter recurva; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 3 1/2 mill.

Corps allongé, très-étroit, légèrement convexe supérieurement; en entier d'un noir de poix; recouvert en-dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez serrée. Tête à ponctuation fine, assez serrée et très-légè-

rement rugueuse. Front distinctement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes dépassant notablement en longueur la moitié du corps, d'un brun noirâtre, avec le sommet du premier article, le second et les rameaux antennaires d'un ferrugineux rougeâtre, à quatrième article notablement denté en dedans; cinquième à dixième terminés chacun intérieurement en un rameau environ deux fois plus long que l'article lui-même, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; les derniers à rameaux environ trois fois aussi longs que les articles; le onzième, simple, très-allongé, aussi long environ que le rameau du précédent. Pronotum aussi long que large, à peine atténué en avant, assez notablement sinué sur les côtés, un peu au-dessus du milieu, très-légèrement déprimé en arrière; offrant, au milieu de sa base, une trace très-obsolète de ligne longitudinale, qui se prolonge sur le disque en avant, et, de chaque côté de celle-ci à la base, une fossette assez large et un peu oblique; couvert d'une ponctuation fine et peu serrée, non rugueuse. Élytres étroites, très-légèrement atténuées en arrière, n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'une ponctuation fine et assez serrée, transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix avec l'abdomen un peu rougeâtre; à dernier segment à peine terminé en pointe obtuse dans son milieu en arrière. Carène supplémentaire inférieure du pronotum très-longue, atteignant presque le bord antérieur, fortement courbée en dehors tout à fait en avant, en se dirigeant vers la carène supplémentaire antérieure. Sillon juxta-sutural du propectus subparallèle. Saillie prosternale non infléchie en arrière. Pattes ferrugineuses. Tibias et tarses plus clairs.

Cette espèce se distingue de la précédente par sa forme plus étroite, son pronotum bien plus sinué sur les côtés, la carène supplémentaire postérieure du pronotum fortement recourbée en dehors au sommet, etc.

Je n'ai vu de cette espèce qu'un exemplaire mâle rapporté de Batchian par M. Wallace.

36. M. RARUS.

(Pl. 28, fig. 5.)

Elongatus, angustus, postice vix attenuatus, nigro-piceus, pube grisea sat dense vestitus; capite leviter, sat dense rugoseque punctato; fronte

media obsolete impressa, carina exigua postice notata; antennis dimidio corporis longioribus, articulis 5°-10° fortiter flabellatis; pronoto latitudine breviore, lateribus subparallelo, basi non distincte bifoveolato, crebre rugoseque punctato; elytris postice vix attenuatis, striatis, quam leviter sat dense punctatis; subtus nigro-piceus; carina pronoti postica marginem anticam fere attingente, recta; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 mill.

Corps allongé, très-étroit, légèrement convexe supérieurement; entier d'un noir de poix; recouvert en dessus d'une pubescence grise assez serrée. Tête à ponctuation fine, serrée et très-légèrement rugueuse. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, offrant en arrière une petite carène longitudinale très-légère. Antennes dépassant notablement en longueur la moitié du corps; d'un brun noirâtre, avec le sommet du premier article, le second et les rameaux antennaires d'un ferrugineux rougeâtre; à quatrième article notablement denté en dedans; cinquième à dixième terminés chacun intérieurement en un rameau au moins deux fois plus long que l'article lui-même, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, de sorte que le dixième est environ trois fois plus long que l'article lui-même; le dernier simple, très-allongé et environ aussi long que le rameau du dixième. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, subparallèle, nullement atténué en avant, n'offrant pas de fossettes distinctes de chaque côté du milieu de la base, et sans ligne enfoncée longitudinale ni carène prescutellaire visibles; convert d'une ponctuation assez fine, serrée et très-rugueuse. Élytres étroites, très-peu rétrécies en arrière dans leur moitié postérieure, légèrement mais visiblement striées, couvertes d'une ponctuation très-fine, médiocrement serrée et un peu rugueuse, surtout sur les côtés. Dessous du corps d'un brun noirâtre. Carène supplémentaire postérieure du pronotum prolongée en avant presque jusqu'au bord antérieur, mais non coudée brusquement en dehors. Sillon juxta-sutural très-légèrement élargi en arrière. Saillie prosternale à peine infléchie en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs.

Facile à distinguer du précédent par son pronotum plus court, nullement sinué sur les côtés ni atténué en avant, à fossettes basilaires pas distinctes et à ponctuation plus rugueuse, par ses élytres distinctement

striées et par la carène postérieure supplémentaire du pronotum nullement coudée en dehors en avant.

Le seul exemplaire mâle que je possède a été pris par M. Wallace dans l'île de Sulla.

37. M. ODIOSUS.

(Pl. 28, fig. 6.)

Sat elongatus, subparallelus, apice tantum attenuatus, rufo-brunneus, cum elytris nigris; capite mediocriter, sat dense punctato, non rugoso; fronte media antice leviter depressa; clypeo basi lato; antennis ferrugineis, dimidio corporis paululum brevioribus, articulo quarto tertio tantum paulo minore, 4°-10° latitudine longioribus, intus non dentatis; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus medio leviter sinuato, antice non attenuato, basi media leviter depressa, carina præscutellari breviore obsolete notato, mediocriter, sat dense, vix rugose punctato; elytris obsolete striatis, mediocriter, sat dense, vix rugose punctatis; subtus obscure rufo-brunneus; carina pronoti postica marginem anticam fere attingente, antice extus leviter obliqua; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps assez allongé, subparallèle, atténué seulement tout à fait en arrière; d'un brun rougeâtre avec les élytres noires, recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et non rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale en arrière. Antennes ferrugineuses, un peu plus courtes que la moitié du corps, filiformes; à second article notablement plus petit que le quatrième; celui-ci seulement un peu plus court que le troisième; troisième à dixième sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, nullement dentés intérieurement. Pronotum un peu moins long que large, très-légèrement sinué sur les côtés vers le milieu,

nullement atténué en avant, légèrement déprimé à sa base ; marqué au milieu de celle-ci d'un commencement obsolète de carène préscutellaire qui s'efface bien avant le milieu, et d'un petit point enfoncé de chaque côté de celle-ci ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et un peu rugueuse. Élytres offrant quelques vestiges de stries internes peu distinctes ; marquées d'une ponctuation de grosseur médiocre serrée et légèrement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre assez foncé, plus clair sur l'abdomen dont le dernier segment est arrondi en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum prolongée en avant presque jusqu'au bord antérieur, très-légèrement coudée en dehors tout à fait au sommet. Sillon juxta-sutural du propectus à peine élargi en arrière, subparallèle. Saillie prosternale légèrement déprimée dans son milieu. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

On distingue cette espèce de la précédente à sa forme plus large et plus parallèle, à la couleur d'un brun rougeâtre de sa tête et de son pronotum, à la ponctuation de ce dernier bien moins serrée et surtout bien moins rugueuse, enfin à la carène supplémentaire postérieure de son pronotum plus dirigée en dehors au sommet

Elle provient de Sarawak où elle a été découverte par M. Wallace.

38. M. DILUTUS.

(Pl. 28, fig. 7.)

Elongatus, subparallelus, apice tantum attenuatus, dilute ferrugineus ; capite dense, subtiliter punctato, non rugoso ; fronte media antice subdepressa ; antennis ferrugineis, dimidio corporis paululum longioribus, articulo tertio quarto multo longiore, sequentibus latitudine multum longioribus, intus vix dentatis ; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, antice non attenuato, basi media leviter depressa, carina subtili brevi obsolete notato, subtiliter, sat dense, non rugose punctato ; elytris obsolete substriatis, dense, subtiliter, transversim rugulose punctatis ; subtus ferrugineus ; carina pronoti postica marginem anticam fere attingente, antice recto ; pedibus ferrugineis : tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps allongé subparallèle, à peine atténué seulement tout à fait en

arrière, légèrement convexe; d'un ferrugineux clair; recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez peu serrée et non rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé au milieu en avant, sans trace bien distincte de carène longitudinale médiane. Antennes ferrugineuses, un peu plus longues que la moitié du corps, à peine dentées en dedans; à second article très-petit, le troisième notablement plus grand que le quatrième; les suivants sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur jusqu'à l'extrémité. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés, nullement atténué, mais arrondi seulement tout à fait en avant à ses angles antérieurs; déprimé à la base et marqué, au milieu de celle-ci, d'un commencement de petite carène longitudinale extrêmement fine et obsolète; couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et non rugueuse. Élytres n'offrant que quelques vestiges obsolètes de stries à la base, mais seulement avec une strie juxta-suturale bien distincte; couvertes d'une ponctuation fine, serrée et très-légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps ferrugineux. Carène latérale supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur de ce dernier, non courbée en dehors au sommet. Sillon juxta-sutural du propectus à peu près parallèle. Saillie prosternale distinctement infléchie en arrière. Abdomen à dernier segment arrondi en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

La couleur entièrement ferrugineuse de cette espèce la distingue à première vue de toutes les précédentes.

Le seul exemplaire que je possède a été pris par M. Bates à Ega, dans les Amazones.

39. M. TERMINATUS.

(Pl. 28, fig. 8.)

Sat elongatus, parum convexus, subparallelus, post medium leviter ampliatus, apice tantum vix attenuatus; nigro-piceus, capite postice, pronoti margine antica, sutura postice elytrorumque apice rufo-sanguineis; capite sat leviter, dense ruguloseque punctato; fronte media non depressa, postice subtiliter carinata; antennis ferrugineis, dimidio corporis longio-

ribus; articulo tertio quarto multum longiore, sequentibus intus dentatis; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus vix subsinuato, antice sensim leviter attenuato, basi media vix depressa, utrinque supra angulos posticos oblique fortius depresso, sat fortiter, sat dense, non rugose punctato; elytris striis obsoletioribus tantum notatis, dense, mediocriter rugoseque punctatis; subtus obscure brunneus; pronoti carina postica marginem anticam fere attingente, antice recta; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps allongé, très-peu convexe, presque subparallèle, mais un peu renflé dans son tiers postérieur et très-peu atténué à l'extrémité; d'un noir de poix, avec la partie postérieure de la tête, le bord antérieur du pronotum, les deux tiers postérieurs de la suture et l'extrémité des élytres d'un rouge un peu sanguin; couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, très-fine et peu serrée. Tête à ponctuation assez légère, médiocrement serrée et un peu rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, un peu plus large que la partie comprise entre lui et l'œil. Front non déprimé dans son milieu en avant, offrant tout à fait en arrière une trace de carène longitudinale. Antennes d'un ferrugineux clair, dépassant en longueur la moitié du corps; à second article presque globuleux, très-petit; le troisième bien notablement plus grand que le suivant; articles quatrième à dixième bien plus longs que larges, augmentant sensiblement de longueur vers l'extrémité et distinctement dentés en dedans. Pronotum un peu moins long que large, très-légèrement sinué sur les côtés, très-légèrement et subgraduellement atténué de la base au sommet; légèrement déprimé au milieu de sa base, sans carène préscutellaire distincte, notablement et obliquement déprimé de dedans en dehors, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; couvert d'une ponctuation assez notable, médiocrement serrée et non rugueuse. Élytres marquées seulement de quelques vestiges de stries obsolètes, avec la strie juxta-suturale effacée en avant; couvertes d'une ponctuation de grosseur médiocre, mais serrée et légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, avec la moitié postérieure de l'abdomen rougeâtre; ce dernier à segment apical obtusément denté en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur, non oblique en dehors en avant. Sillon juxta-sutural du propectus très-légèrement élargi en arrière. Espace compris entre la carène supplémentaire postérieure et la base du sillon

juxta-sutural à peu près de la largeur de ce dernier. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

La forme et la coloration du *M. terminatus* ne permettent pas de le confondre avec le précédent.

L'unique exemplaire que j'aie vu vient de la Nouvelle-Fribourg.

40. M. CRASSUS.

(Pl. 28, fig. 9.)

Oblongus, sat fortiter convexus, postice distincte sensim attenuatus, pube flava sat dense vestitus, obscure rufo vel nigro-brunneus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice impressa, clypeo basi lato; antennis rufo-ferrugineis, dimidio corporis vix longioribus, articulo tertio quarto multum longiore, sequentibus intus dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, antice rotundato-attenuato, antice subgibboso, postice utrinque fortiter, extus oblique impresso, carina præscutellari brevi, dein depressione longitudinali notato, fortiter, dense, rugoseque punctato; elytris prope suturam substriatis, fortiter dense rugoseque punctatis; subtus nigro-brunneus cum abdomine rufo-ferrugineo; segmento ultimo postice sat fortiter sed obtuse producto; carina pronoti postica marginem anticam fere attingente, antice recta; pedibus ferrugineis; tarsis paulo dilutioribus.

Long. 5 à 6 mill.

Corps oblong assez convexe, très-légèrement et un peu graduellement atténué en arrière; d'un brun noirâtre ou d'un brun rougeâtre obscur; recouvert d'une pubescence jaunâtre, assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, près d'une fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front plus ou moins notablement déprimé dans son milieu en avant, avec une carène longitudinale assez courte disparaissant quelquefois entièrement. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, plus claires au sommet, dépassant à peine en longueur la moitié du corps; à second article très-petit; troisième nota-

blement plus long que le quatrième; quatrième à dixième plus longs que larges, augmentant un peu de longueur vers l'extrémité et distinctement dentés intérieurement. Pronotum moins long que large, un peu gibbeux en avant, droit sur les côtés en arrière, atténué arrondi dans son tiers antérieur seulement; fortement et largement impressionné de dedans en dehors, de chaque côté à la base au-dessus des angles postérieurs; offrant encore, au milieu de la base qui est un peu relevée, une petite carène préscutellaire très-courte, et une dépression longitudinale lui faisant suite et dépassant le milieu en avant; couvert d'une ponctuation notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres convexes, distinctement atténuées en arrière, un peu plus fortement dans leur tiers postérieur, offrant quelques stries plus ou moins obsolètes le long de la suture; couvertes d'une ponctuation assez forte, très-serrée et très-rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, avec l'abdomen d'un ferrugineux rougeâtre, à dernier segment prolongé en pointe obtuse en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur, nullement oblique en dehors au sommet. Sillon juxta-sutural deux fois plus large à la base qu'au sommet. Espace compris entre la carène supplémentaire postérieure et le sillon juxta-sutural un peu moins large que la base de ce dernier. Saillie prosternale à peine infléchie à l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

La forme convexe de cet insecte, ainsi que sa couleur uniforme et sa ponctuation forte et très-rugueuse ne permettent pas de le confondre avec le précédent.

J'en ai deux exemplaires pris par M. Wallace, l'un à Sarawak, l'autre à Singapour.

41. M. SUTURALIS.

(Pl. 29, fig. 1.)

Elongatus subparallelus, parum convexus, postice leviter attenuatus, obscure rufo-brunneus cum capite, pronoti marginibus antica et postica, elytrorum basi suturaque ferrugineis, pube flavescente grisea parum dense vestitus; capite subtiliter sat dense punctato, non rugoso; fronte media

antice transversim impressa; antennis dimidio corporis distincte longioribus, ferrugineis, filiformibus, articulo tertio quarto longiore; pronoto subtransverso, latitudine fere duplo breviore, lateribus postice recto, angulis anticis subrotundatis, basi utrinque late impresso depressioneque longitudinali leviter notato, subtiliter, dense, non rugose punctato; elytris obsolete substriatis, subtiliter, dense, non rugose punctatis; abdominis segmento ultimo apice rotundato; pedibus ferrugineis; tarsis paulo dilutioribus.

Long. 5 1/2 mill.

Corps allongé, subparallèle, peu convexe, à peine rétréci dans son quart postérieur; d'un brun rougeâtre obscur, avec la tête, les bords antérieur et postérieur du pronotum, la base des élytres et la suture ferrugineux; recouvert d'une pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation fine, peu serrée et non rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, plus de deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front offrant, dans son milieu en avant, une dépression transverse bien distincte; présentant tout à fait en arrière un commencement de carène longitudinale. Antennes ferrugineuses, sensiblement plus longues que la moitié du corps, filiformes; à second article très-petit, troisième notablement plus grand que le suivant; quatrième à huitième notablement plus longs que larges et augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité (les autres articles manquent dans l'unique exemplaire que je possède). Pronotum deux fois moins long que large, droit sur les côtés, non rétréci en avant, mais arrondi aux angles antérieurs, transversalement déprimé en avant le long du bord antérieur, assez largement et distinctement déprimé de chaque côté à la base, légèrement et longitudinalement déprimé dans son milieu; couvert d'une ponctuation très-fine, serrée et non rugueuse. Élytres assez légèrement rétrécies dans leur tiers postérieur, à peine convexes; couvertes d'une ponctuation très-fine, assez serrée et non rugueuse; très-finement et même un peu obsolètement striées, la strie juxta-suturale seule bien marquée. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre. Sillon juxta-sutural du propectus assez étroit, sensiblement élargi en avant. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur, à peine oblique en dehors tout à fait à l'extrémité. Espace compris entre cette carène et le sillon juxta-sutural au moins quatre fois aussi large que ce dernier à la base. Saillie prosternale très-fortement infléchie en arrière. Dernier segment de l'abdomen arrondi en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

Cette espèce se distingue à première vue de la précédente par sa coloration, sa ponctuation très-fine et non rugueuse, ses sillons antennaires sensiblement élargis en avant et par une bien plus grande largeur de l'espace compris entre le sillon juxta-sutural et la carène supplémentaire postérieure.

Le seul exemplaire que je possède m'a été donné par M. Clark et provient de Victoria (Australie).

42. M. MUCIDUS.

Elongatus, subparallelus, parum convexus, postice tantum leviter attenuatus, obscure rufo-brunneus, pube flavescente parum dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice vix impressa, postice longitudinaliter lineata; antennis dimidio corporis non longioribus, articulo 3°-4° multum longiore, 4°-10° intus obsolete dentatis; pronoto latitudine multo breviore, lateribus postice recto, dein antice attenuato, basi utrinque late depresso et carina præscutellari basi tantum notato, dein longitudinaliter lineato medioque depresso, sat dense rugoseque punctato; elytris sat profunde striatis, sat dense punctatis, transversim rugosis; abdominis segmento ultimo apice rotundato; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 8 1/2 mill

Corps allongé subparallèle à peine atténué tout à fait à l'extrémité, assez peu convexe en dessus, en entier d'un brun rougeâtre obscur; recouvert d'une pubescence jaunâtre peu serrée. Tête à ponctuation notable très-serrée et un peu rugueuse. Épistome très-peu rétréci à la base, au moins trois fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, marqué en arrière d'une ligne élevée longitudinale plus ou moins interrompue. Antennes d'un brun rougeâtre à peine de la longueur de la moitié du corps, à second article très-petit, troisième notablement plus grand que le suivant, quatrième à dixième plus de deux fois plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, très-légèrement dentés en dedans. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en

arrière, puis atténué-arrondi dans son tiers antérieur environ, assez largement déprimé de chaque côté à la base, marqué au milieu de cette dernière de deux petites impressions punctiformes et entre elles d'une petite carène préscutellaire qui s'atténue et devient une petite ligne lisse assez notablement prolongée en avant; enfin offrant dans son milieu une dépression bien distincte; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre mais serrée et un peu rugueuse. Élytres à peine atténuées tout à fait en arrière, peu convexes, bien distinctement striées dans toute leur étendue, leurs intervalles couverts d'une ponctuation assez fine, assez serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé, à ponctuation assez fine et médiocrement serrée. Sillon juxta-sutural du propectus très-rétréci en avant; carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur en avant et à peine oblique en dehors; avec l'espace compris entre cette carène et le sillon juxta-sutural quatre fois aussi large environ à la base que ce dernier. Saillie prosternale légèrement infléchie en arrière. Dernier segment abdominal arrondi en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Bien facile à distinguer du précédent par sa coloration uniforme, la ponctuation bien plus serrée et plus rugueuse de son pronotum, les stries de ses élytres plus profondes, le sillon juxta-sutural de son propectus notablement rétréci en avant, etc.

Cette espèce m'a été obligeamment communiquée par mon ami M. Sallé qui l'a reçue de la Louisiane.

d d. *Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant le bord antérieur de ce dernier* (subparallelus *et* minimus).

43. M. SUBPARALLELUS.

(Pl. 29, fig. 2.)

Elongatus, subparallelus, postice vix attenuatus, ferrugineus, cum elytris paulo obscurioribus; pube flava parum dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato; fronte media antice depressa; antennis dimidio cor-

poris brevioribus, articulis 4°-10° intus longe pectinatis; pronoto latitudine multum breviore, lateribus parallelo, antice non attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, linea impressa media longitudinaliter notato; basi utrinque late et oblique impresso; elytris postice vix attenuatis, sat leviter dense punctatis, transversim rugosis; subtus ferrugineus; pedibus testacco-ferrugineis.

Long. 5 1/2 mill.

Corps allongé, étroit, subparallèle et un peu cylindrique; ferrugineux en dessus, avec les élytres un peu plus foncées; recouvert supérieurement d'une pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse. Front déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière. Épistome large à la base, deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes courtes, n'atteignant pas la moitié du corps; d'un ferrugineux testacé; à quatrième article denté, le cinquième plus notablement, les suivants fortement pectinés, avec leurs rameaux notablement plus longs que l'article lui-même, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; à dernier article filiforme, subégal en longueur au rameau du précédent. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés qui sont parallèles, nullement rétréci en avant, avec son bord antérieur relevé en carène; marqué au milieu de sa base d'une petite carène préscutellaire très-fine, et, au-dessus, d'un sillon longitudinal assez léger, qui se prolonge en avant au delà du milieu mais n'atteint pas le bord antérieur; offrant, de chaque côté à la base, une large dépression oblique en dehors; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres subcylindriques, à peine sensiblement rétrécies en arrière; marquées de vestiges de stries obsolètes, assez légèrement et densément ponctuées, très-légèrement rugueuses transversalement. Dessous du corps ferrugineux. Sillon juxta-sutural du propectus assez élargi en arrière; l'espace compris entre ce dernier et la carène supplémentaire postérieure deux fois plus large que le sillon à sa base. Saillie prosternale légèrement infléchie en arrière. Pattes d'un ferrugineux testacé.

Je n'ai eu sous les yeux qu'un exemplaire unique de cette remarquable espèce, qui a été trouvée à la Nouvelle-Guinée par M. Wallace.

44. M. MINIMUS.

(Pl. 29, fig. 3.)

Elongatus, postice sat fortiter sensim attenuatus, ferrugineus; pube flava sat dense vestitus; capite subtiliter, sat. dense, paulo rugose punctato; fronte media non depressa; antennis dimidio corporis multum longioribus, filiformibus, articulo tertio quarto longiore; pronoto latitudine multum breviore, lateribus recto, antice non attenuato, basi utrinque oblique impresso, subtiliter, dense, subrugose punctato; elytris non distincte striatis, subtiliter, dense, transversim rugose punctatis; subtus ferrugineus; abdominis segmento ultimo subacuminato; pedibus tarsisque dilute ferrugineis.

Long. 3 mill.

Corps allongé, assez notablement et graduellement atténué en arrière; ferrugineux avec les élytres notablement rembrunies; recouvert supérieurement d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez fine, assez serrée et un peu rugueuse. Épistome assez peu rétréci à la base, un peu plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front indistinctement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes ferrugineuses, dépassant notablement en longueur la moitié du corps, filiformes; à second article très-petit, le troisième sensiblement plus long que le quatrième; articles quatrième à dixième notablement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés qui sont subparallèles, nullement atténué en avant; obliquement impressionné de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; sans trace de carène préscutellaire au milieu de sa base, mais avec une petite ligne longitudinale médiane très-légère, obsolète; couvert d'une ponctuation assez fine, assez serrée et non rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement atténuées en arrière, avec quelques vestiges de stries obsolètes, mais n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'une ponctuation fine, serrée et distinctement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre. Sillon juxta-sutural du propectus parallèle. Espace compris entre ce der-

nier et la carène supplémentaire postérieure du pronotum, à peine deux fois plus large que le sillon. Dernier segment abdominal terminé un peu en pointe en arrière. Pattes d'un ferrugineux clair, ainsi que les tarses.

La taille bien plus petite de cette espèce, la longueur de ses antennes et sa forme atténuée en arrière rendent toute confusion impossible.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description à été pris à Sarawak par M. Wallace.

cc. *Dernier ou avant-dernier segment ventral de l'abdomen offrant une fossette distincte dans son milieu* (Sahlbergi *et* impressicollis).

45. M. Sahlbergi Mannerheim.

(Pl. 29, fig. 4.)

Elongatus, subparallelus, postice vix attenuatus, ferrugineus, pube flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato; fronte media distincte impressa; antennis dimidio corporis longioribus, articulis 4°-10° intus vix dentatis; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem fortiter sensim attenuato, basi utrinque fortiter lateque depresso, antice fortiter convexo, carina præscutellari lineaque impressa longitudinali obsoleta notato, dimidia parte antica dense, subtiliter punctato, postice minus dense, fortius ruguloseque punctato; elytris subparallelis, postice vix attenuatis, obsolete substriatis, subtiliter, sat dense, transversim rugulose punctatis; subtus ferrugineus; abdominis segmento penultimo medio fortiter impresso, pedibus ferrugineis; tarsis paulo dilutioribus.

Long. 4 1/2 à 7 1/2 mill.

Eucnemis Sahlbergi Mann., Monog. Eucn., p. 27, pl. 2, fig. 2-3 (1823).
Nematodes Sahlbergi Castel., Hist. Ins. Col., I, p. 222 (1840).
Microrhagus Sahlbergi Redt., Faun. Austr., éd. 2, p. 486 (1858).
— — Kiesenw., Naturg. Ins. Deuts., IV, p. 203 (1857).
Rhacopus cinnamomeus Hampe, Verh. Zool. Bot. Verein., V, p. 256 (1855).

Corps allongé, subparallèle, non ou à peine rétréci en arrière, légèrement convexe ; ferrugineux en entier ; recouvert supérieurement d'une fine pubescence jaunâtre, assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et à peine rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front bien distinctement et assez largement déprimé dans son milieu en avant, avec une petite carène longitudinale très-fine, visible seulement en arrière. Antennes dépassant sensiblement la moitié du corps ; à second article très-petit, le troisième notablement plus long que le suivant ; quatrième à dixième beaucoup plus longs que larges, augmentant très-légèrement et graduellement de longueur vers l'extrémité, à peine dentés en dedans. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés, assez fortement et graduellement atténué de la base au sommet, un peu gibbeux en avant, assez notablement et très-largement déprimé transversalement à la base, et plus ou moins notablement de chaque côté, de dedans en dehors, au-dessus des angles postérieurs ; marqué, au milieu de sa base, d'une petite carène préscutellaire assez courte et, au-dessus de celle-ci, d'une ligne longitudinale enfoncée plus ou moins obsolète ; couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et légèrement rugueuse le long du bord antérieur, bien plus notable et moins serrée au milieu, plus rugueuse dans sa moitié basilaire. Élytres subparallèles, nullement ou à peine rétrécies en arrière, marquées d'un certain nombre de stries plus ou moins distinctes, mais toujours d'une strie juxta-suturale bien visible ; couvertes d'une ponctuation assez fine, assez serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps ferrugineux. Sillon juxta-sutural du propectus assez notablement élargi en arrière. Espace compris entre ce dernier et la carène postérieure supplémentaire, environ une fois et demie plus large que la base du sillon ; cette carène atteignant le bord antérieur. Saillie prosternale notablement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques subparallèles. Avant-dernier segment abdominal marqué dans son milieu d'une impression assez grande, subarrondie, recouverte de poils jaunâtres très-serrés. Dernier segment assez notablement terminé en pointe obtuse. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

Le *M. Sahlbergi* offre des caractères assez remarquables et un faciès trop particulier pour qu'il soit besoin de le distinguer des espèces précédentes.

Bien que très-rare jusqu'ici dans les collections, cette espèce paraît avoir un habitat assez étendu ; Mannerheim dit qu'on l'a prise dans des troncs pourris de pins, en Finlande, et qu'elle se trouve également en Suède

(Nyland). M. de Kiesenwetter l'indique de Kissingen, du Tyrol, des Alpes de Bavière et de Carinthie. Les exemplaires que je possède viennent de Finlande.

Le genre *Rhacopus*, créé par M. le docteur Hampe sur cette espèce, me paraît devoir être réuni aux *Microrhagus*. En effet, le caractère prédominant, qui est le quatrième article des tarses séparé en deux lobes, n'a pas ici, à mon point de vue, une valeur générique, puisque nous voyons dans toutes les espèces le quatrième article déjà presque aussi fortement échancré. Quant au faciès, qui est en effet bien différent de celui de toutes les espèces d'Europe, nous voyons déjà, parmi les exotiques, des formes qui s'en rapprochent davantage. Quant aux autres caractères, ils me paraissent identiques à ceux des *Microrhagus*.

46. M. IMPRESSICOLLIS.

(Pl. 29, fig. 5.)

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, obscure rufo-brunneus, vel rufo-ferrugineus, pube cinereo-flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice impressa, carina media longitudinali distincte notato; antennis dimidio corporis longioribus, articulis 4°-10° leviter distincte dentatis; pronoto latitudine multo breviore, lateribus recto, a basi ad apicem attenuato, basi sat fortiter depresso, linea impressa longitudinali media notato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, dense, transversim rugose punctatis; subtus plus minusve rufo-ferrugineus; abdominis segmento ultimo postice subacuminato, medio fortiter impresso; pedibus ferrugineis.

Long. 6 1/2 à 8 mill.

Glyphisternus impressicollis Dej., Cat., éd. 3, p. 96.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement atténué en arrière; d'un brun rougeâtre obscur, quelquefois d'un ferrugineux rougeâtre; recouvert

supérieurement d'une fine pubescence assez serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation très-grosse, mais peu profonde, très-serrée et notablement rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, au moins deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front déprimé transversalement dans son milieu en avant ; marqué d'une carène longitudinale médiane bien distincte, qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes notablement plus longues que la moitié du corps ; à second article très-petit, le troisième un peu plus long seulement que le quatrième ; les suivants notablement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, très-légèrement mais distinctement dentés en dedans. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, non ou à peine rétréci en avant dans sa moitié antérieure ; assez notablement déprimé à la base et fortement convexe en avant ; marqué d'une ligne longitudinale médiane enfoncée bien distincte, partant de la base et n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur en avant, distinctement élargie dans son milieu ; couvert d'une ponctuation assez grosse, peu profonde, mais très-serrée et très-rugueuse. Élytres cylindriques, très-légèrement atténuées tout à fait en arrière, distinctement striées ; couvertes d'une ponctuation de grosseur médiocre, très-serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un brun ferrugineux plus ou moins rougeâtre. Sillon juxta-sutural du propectus se rétrécissant un peu en avant. Espace compris entre ce dernier et la carène supplémentaire postérieure presque trois fois plus large que la base du sillon ; cette carène très-longue, mais n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur. Saillie prosternale distinctement infléchie en arrière. Épisternums du métathorax subparallèles. Dernier segment ventral de l'abdomen marqué, dans son milieu, d'une grande impression arrondie recouverte de poils jaunes très-serrés ; fortement rétréci en arrière et terminé en pointe plus ou moins obtuse. Pattes ferrugineuses.

La forme cylindrique de cet insecte paraît, au premier abord, l'éloigner tout à fait des autres *Microrhagus*, et rappelle un peu quelques espèces de *Fornax*, ou même certains individus du *Farsus unicolor*, mais ses caractères génériques sont en tout parfaitement conformes à ceux du genre actuel. C'est uniquement le faciès tout particulier de cette espèce qui a entraîné Dejean à en faire un genre nouveau dans son Catalogue, sous le nom *Glyphisternus*.

Le *M. impressicollis* se trouve au Texas et à la Nouvelle-Orléans. M. Chevrolat m'en a communiqué un exemplaire sous le nom inédit de *Sphærocephalus flavipes* Pilat.

b b. *Lames des hanches postérieures non dilatées en dedans et à peine rétrécies en dehors* (Langsbergi à humeralis).

47. M. LANGSBERGI.

(Pl. 27, fig. 5.)

Elongatus, subparallelus, postice quam leviter attenuatus, rufo-ferrugineus cum pronoti disco elytrorumque lateribus infuscatis, pube flavescente parum dense vestitus; capite sat fortiter, mediocriter, dense et paulo rugose punctato; fronte media impressa, carina nulla notata; antennis corporis dimidio longioribus, articulis 4°-8° intus sat fortiter dentatis, 9°-11° non dentatis, usque ad apicem sensim angustioribus et longioribus; pronoto latitudinis longitudine, antice vix attenuato, lateribus leviter subsinuato, basi depresso, carina præscutellari brevi notato, longitudinaliter in medio depresso; basi utrinque, extus oblique depresso, medio utrinque foveola distincta notato, sat fortiter, sat dense rugoseque punctato; elytris postice quam leviter attenuatis, sat profunde striato-punctatis; interstitiis subtiliter rugose punctatis; sulco juxta-suturali postice ampliato, carina pronoti postica marginem anticam fere attingente; mesothoracis episternis angustis, postice vix ampliatis; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 mill.

Corps allongé, subparallèle, à peine atténué en arrière, légèrement convexe; d'un ferrugineux rougeâtre, devenant un peu noirâtre sur le disque du pronotum et les bords latéraux des élytres; recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, médiocrement serrée et légèrement rugueuse. Front distinctement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène distincte en arrière. Épistome peu notablement rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes plus longues que la moitié du corps; d'un ferrugineux rougeâtre, plus ou moins rembrunies au milieu; à second article très-petit, bien moins long que le quatrième; troisième

assez allongé, plus long que le suivant ; quatrième à huitième un peu plus longs que larges, distinctement dentés en dedans ; neuvième à onzième nullement dentés, devenant graduellement plus étroits et plus allongés vers l'extrémité. Pronotum aussi long que large, à peine atténué en avant, très-légèrement sinué sur les côtés vers le milieu, assez déprimé à la base ; offrant, au milieu de cette dernière, un petit commencement de carène préscutellaire et une dépression longitudinale lui faisant suite, assez marquée au milieu puis effacée en avant ; de plus assez largement et obliquement déprimé en dehors, de chaque côté à la base, et marqué, de chaque côté vers le milieu, d'une petite fossette bien distincte ; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, assez profondément striées-ponctuées ; les intervalles à ponctuation fine, assez serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, assez rembruni sur le prosternum et métasternum. Sillon juxta-sutural du propectus bien distinctement élargi en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur. Saillie prosternale notablement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques très-étroits, très-peu élargis en arrière. Dernier segment abdominal en pointe obtuse au sommet. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cet insecte est remarquable par la forme de son pronotum et surtout par la structure toute particulière de ses antennes.

Le seul exemplaire que je connaisse de cette espèce provient de Caracas et fait partie de la collection de M. de Langsberg, auquel je suis heureux de pouvoir la dédier.

48. M. ADVENA.

Elongatus, subparallelus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus opacus pube grisco-flavescente sat dense vestitus ; capite fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte antice impressa integra, vel linea impressa longitudinali media subtili notata ; antennis corporis dimidio paulo longioribus, articulis 4°-10° intus sat fortiter dentatis ; pronoto latitudinis longitudine, antice non attenuato, lateribus recto, linea impressa media a basi ad apicem plus minusve distincte notato, basi media cum foveolis duabus extus obliquis, utrinque depresso, sat fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris

postice leviter attenuatis, subobsolete striatis, subtiliter, dense rugoseque punctatis ; sulco juxta suturali postice multum ampliato, carina pronoti postica medium tantum attingente ; mesothoracis episternis postice amplialis ; pedibus ferrugineis ; femoribus infuscatis.

Long. 3 1/2 à 5 mill.

Corps allongé, un peu subparallèle, légèrement atténué en arrière, d'un noir de poix un peu mat; recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Front très-légèrement déprimé en avant, marqué au milieu d'une fine ligne longitudinale qui disparaît quelquefois. Épistome un peu plus étroit seulement, ou près de trois fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps ; d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des articles un peu rougeâtre ; second article très-petit, bien plus court que le quatrième ; troisième sensiblement plus long que le suivant; quatrième à dixième dentés graduellement, plus fortement vers l'extrémité. Pronotum aussi long que large, droit sur les côtés, nullement atténué en avant, très-légèrement déprimé en arrière; marqué d'une ligne longitudinale médiane de la base au sommet ; offrant au milieu de la base deux dépressions assez notables et assez grandes, un peu obliques en dehors; moins notablement déprimé de chaque côté en dedans des angles postérieurs; couvert d'une ponctuation notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres subparallèles, très-légèrement rétrécies tout à fait en arrière, peu distinctement striées; couvertes d'une fine ponctuation assez serrée et très-légèrement rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix mat. Sillon juxta-sutural du propectus très-fortement dilaté à la base. Carène supplémentaire postérieure du pronotum ne dépassant guère le milieu en avant. Saillie prosternale légèrement infléchie en arrière. Épisternums du métathorax assez élargis en arrière; en triangle deux fois plus long que large. Dernier segment abdominal en pointe obtuse au sommet. Pattes ferrugineuses avec les cuisses rembrunies.

Bien facile à distinguer du précédent par la ponctuation de la tête bien plus serrée, son pronotum nullement atténué en avant, droit sur les côtés, ses antennes à articles quatrième à dixième dentés, ses élytres non striées-ponctuées, le sillon juxta-sutural du propectus plus élargi en arrière, etc.

Les deux exemplaires qui m'ont été communiqués appartiennent au Musée de Stockholm et viennent de Rio-Janeiro.

L'un de ces individus a son épistome beaucoup plus notablement rétréci à la base que l'autre et offre une petite ligne lisse distincte sur le front. Tous les autres caractères étant tout à fait identiques chez les deux, je les ai considérés, malgré ces différences, comme devant appartenir à une seule et même espèce.

49. M. METICULOSUS.

(Pl. 29, fig. 6.)

Elongatus, subcylindricus, postice tantum attenuatus, nigro-piceus, pronoti limbo antico elytrorumque basi late rufo-sanguineis, pube cinereo-flavescente parum dense vestitus; capite plus minusve dense, sed rugose punctato; fronte media antice impressa, carina nulla notata; antennis dimidio corporis vix longioribus, articulis 4°-10° distincte dentatis; pronoto latitudinis longitudine, antice tantum leviter attenuato, lateribus recto vel obsolete sinuato; basi utrinque oblique depresso, mediocriter, sat dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, profunde striato-punctatis, interstitiis convexis, dense rugoseque punctatis; subtus niger vel obscure brunneus; abdomine rufo-ferrugineo; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 à 4 1/2 mill.

Corps allongé, un peu subcylindrique, légèrement atténué tout à fait en arrière; d'un noir de poix, avec le bord antérieur du pronotum et le tiers antérieur des élytres d'un rougeâtre un peu sanguin; recouvert supérieurement d'une fine pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une petite dépression, sans traces de carène longitudinale sur le vertex. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, de la longueur de la moitié du corps environ ou à peine plus longues; à

second article très-petit, le troisième un peu plus long que le suivant; quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, très-légèrement dentés en dedans. Pronotum aussi long que large, très-légèrement atténué seulement dans son quart antérieur, droit sur les côtés ou à peine sinué au-dessus des angles postérieurs; assez notablement et obliquement déprimé en dehors, de chaque côté à la base, en dedans des angles postérieurs; marqué, dans son milieu, d'une ligne enfoncée longitudinale, plus ou moins étendue en avant, peu notable, disparaissant même quelquefois; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, très-serrée et très-rugueuse. Élytres un peu cylindriques, légèrement atténuées, tout à fait en arrière, assez fortement striées-ponctuées, à intervalles très-convexes, densément et rugueusement ponctués. Dessous du corps noir ou d'un brun obscur, avec l'abdomen d'un ferrugineux rougeâtre plus ou moins foncé. Sillon juxta-sutural du propectus un peu élargi en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur. Saillie prosternale très-fortement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques assez notablement élargis en arrière. Dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Var. Corps d'un brun rougeâtre avec les élytres ferrugineuses.

La coloration des élytres de cette espèce la fait aisément distinguer des deux précédentes.

Elle se trouve dans l'Amérique du Nord, et M. Sallé m'en a communiqué un exemplaire de Cordova.

50. M. INTERPOSITUS.

(Pl. 29, fig. 7.)

Oblongo-elongatus, leviter convexus, postice tantum leviter attenuatus, nigro-piceus, pronoti marginibus anticis et posticis, angulis posticis et elytris (basi tantum) rufis, vel elytrorum disco rufo-brunneo; pube cinereo-flavescente parum dense vestitus; capite plus minusve dense, non (♀), *vel*

rugose (♂), *punctato*; *fronte media antice impressa, carina nulla notata*; *antennis dimidio corporis longioribus, nigro-piceis, articulis duobus primis ultimoque ferrugineis*, 4°-10° *intus fortiter dentatis* (♂), *vel corporis longitudine paulo brevioribus, rufo-ferrugineis, articulis* 4°-10° *intus breviter dentatis* (♀); *pronoto longitudinis fere latitudine, antice tantum leviter attenuato, lateribus recto, basi utrinque fortiter depresso, carina præscutellari notato, sat dense, paulo rugose punctato*; *elytris postice attenuatis, profunde punctato-striatis*; *interstitiis convexis, dense rugoseque punctatis*; *subtus niger vel nigro-brunneus*; *abdomine plus minusve rufo-ferrugineo*; *pedibus ferrugineis*; *tarsis dilutioribus.*

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Corps oblong allongé, un peu subparallèle, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, et légèrement convexe; noir, avec les bords antérieur et postérieur du pronotum, ainsi que tout à fait la base des élytres, rougeâtres; ces dernières devenant même quelquefois d'un brun rougeâtre foncé sur une partie de leur disque; recouvert supérieurement d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation assez forte, assez serrée et un peu rugueuse (♂), ou un peu plus fine, moins serrée et non rugueuse (♀). Épistome légèrement rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière sur le vertex. Antennes du mâle un peu plus longues que la moitié du corps, noires; à articles premier et deuxième ferrugineux ainsi que le dernier; articles quatrième à dixième guère plus longs que larges, fortement dentés intérieurement. Antennes de la femelle plus courtes, n'égalant pas tout à fait la moitié du corps, en entier d'un ferrugineux rougeâtre; à articles quatrième à dixième assez courts, un peu moins longs que larges, augmentant graduellement de largeur vers l'extrémité, légèrement dentés intérieurement. Pronotum à peu près aussi long que large, non atténué en avant, avec ses angles antérieurs arrondis, non sinué sur les côtés, notablement et obliquement déprimé, de chaque côté à la base, au-dessus des angles postérieurs; offrant, au milieu de celle-ci, un petit commencement de carène préscutellaire, et de plus marqué, de chaque côté, au-dessus du milieu, d'une fossette subarrondie bien distincte; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et très-peu rugueuse.

Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, assez notablement striées-ponctuées ; leurs intervalles assez convexes, à ponctuation assez fine, serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps noir ou d'un brun noirâtre, avec l'abdomen d'un ferrugineux rougeâtre en entier ou à l'extrémité seulement. Sillon juxta-sutural du propectus à peine élargi en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur. Saillie prosternale assez notablement infléchie en arrière, terminée en pointe. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce se distingue de la précédente par la différence de son système de coloration. Ici le bord postérieur et les angles postérieurs du pronotum sont rougeâtres, ainsi que le bord antérieur, mais les élytres sont simplement rougeâtres, seulement tout à fait à la base, ou d'un brun rougeâtre sur une grande partie de leur disque, et n'offrent pas cette grande tache basilaire bien limitée qu'on remarque chez le précédent. Son pronotum est recouvert d'une ponctuation moins serrée et surtout bien moins rugueuse. Il offre en outre, de chaque côté du milieu, une fossette assez notable, ainsi qu'une petite carène préscutellaire bien distincte sans ligne longitudinale enfoncée.

Elle se trouve au Brésil et a été prise également à Bogota.

51. M. HUMERALIS Say.

(Pl. 29, fig. 8.)

Elongatus, sat convexus, postice vix (♀) *vel leviter* (♂) *attenuatus, nigro-piceus ; pronoti limbo antico posticoque et angulis posticis plus minusve rufescentibus, pube cinereo-flavescente parum dense vestitus ; capite subtiliter, sat dense, non rugose punctato ; fronte media antice impressa, carina nulla* (♀) *vel linea brevi* (♂) *notata ; antennis ferrugineis, dimidio corporis paululum brevioribus, articulis 4°-10° latitudine vix longioribus, intus vix dentatis* (♀), *dimidio corporis multum longioribus, articulis 4°-10° latitudine multo longioribus, leviter dentatis* (♂) ; *pronoto latitudine longiore* (♀), *vel longitudinis latitudine, lateribus recto* (♂), *basi medio lineola impressa notato, utrinque ante angulos posticos fortiter*

depresso, dense granuloso; elytris cum striis minus profundis, fortiter punctatis, dense transversim rugosis; lobo prosternali sat lato, apice obtuso; subtus niger vel obscure brunneus; abdomine plus minusve rufescente; pedibus ferrugineis; femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Eucnemis humeralis Say, Trans. Amer. Phil. Soc., VI, 189.
— — Harris, Trans. Hartford Soc. Nat. Hist., 72.
Microrhagus humeralis Leconte, Proceed. Ac. Sc. Philad., VI, 48.
— — Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., 44.

Corps allongé, subparallèle, légèrement atténué tout à fait en arrière, légèrement convexe, d'un noir de poix, avec le bord antérieur du pronotum et quelquefois une partie étroite de sa base rougeâtres, ainsi que ses angles postérieurs; recouvert d'une pubescence d'un gris un peu jaunâtre. Tête à ponctuation assez fine, médiocrement ou même peu serrée et nullement rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une dépression bien distincte; sans trace de carène longitudinale en arrière sur le vertex (♀), ou seulement avec un petit commencement de ligne enfoncée (♂). Antennes n'égalant pas la longueur de la moitié du corps, ferrugineuses en entier; à articles quatrième à dixième un peu plus longs que larges seulement, augmentant très-peu de longueur vers l'extrémité et à peine dentés intérieurement (♀), dépassant notablement la moitié du corps, à articles quatrième à dixième près de deux fois plus longs que larges, augmentant notablement et graduellement de longueur vers l'extrémité et très-légèrement dentés en dedans (♂). Pronotum aussi long que large, droit sur les côtés, nullement atténué en avant (♂), un peu plus long que large, non ou à peine atténué tout à fait en avant (♀), assez notablement déprimé à la base, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, offrant au milieu de celle-ci un petit commencement de sillon plus ou moins distinct, marqué en outre de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, d'une petite impression subtransverse plus ou moins distincte, quelquefois même tout à fait effacée; couvert d'une petite granulation très-serrée. Élytres atténuées seulement tout à fait en arrière (♀) ou

subgraduellement (♂); leurs stries moins profondes et très-fortement ponctuées, transversalement rugueuses. Dessous du corps en entier d'un noir de poix, ou d'un brun noirâtre avec les derniers segments abdominaux plus ou moins ferrugineux rougeâtres. Sillon juxta-sutural du propectus parallèle ou très-légèrement élargi en arrière. Carène postérieure supplémentaire du pronotum atteignant presque le bord antérieur. Saillie prosternale assez courte et déprimée dans son milieu, subarrondie en arrière. Épisternums métathoraciques très-peu élargis en arrière. Pattes ferrugineuses en entier ou avec les cuisses rembrunies. Tarses plus clairs.

Cette espèce est facile à reconnaître à sa saillie prosternale non atténuée en arrière, mais subarrondie à l'extrémité, à son pronotum plus allongé que chez la précédente, à ses antennes moins dentées, aux stries des élytres moins distinctes, etc.

Je dois à la générosité de M. Leconte l'un des exemplaires typiques du *M. humeralis*, et M. vom Bruck m'a communiqué un mâle de cette espèce, ce qui m'a permis de compléter ma description.

Cet insecte se trouve aux États-Unis, dans la Géorgie, la Pensylvanie et la Louisiane.

Genre 49. **Adelothyreus.**

(ἀδηλος, obscur; θυρεὸς, bouclier.)

Corps allongé plus ou moins cylindrique, très-légèrement rétréci en arrière. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome plus ou moins rétréci à sa base; toujours à peu près aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil; assez infléchi par rapport à la tête; avec son bord antérieur plus ou moins légèrement arqué dans son milieu. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée plus ou moins rugueuse, assez large et légèrement arrondie en arrière. Antennes assez courtes, subégales en longueur à la moitié du corps; à premier article assez long, subcylindrique, légèrement courbé en dehors, de la longueur des deux suivants réunis ou même un peu plus court; deuxième très-petit, caché en partie par le premier, toujours notablement moins long que le quatrième; qua-

trième à dixième dentés chez les femelles, pectinés chez les mâles, dernier allongé ou oblong. Pronotum aussi long et même plus long que large, droit sur les côtés, presque carré, plus ou moins légèrement atténué tout à fait en avant, avec ses côtés droits ou à peine sinués, et ses angles postérieurs assez épais, peu rétrécis en arrière, mais acuminés seulement tout à fait à l'extrémité et plus ou moins dirigés en dehors; marqué en dedans, au-dessus de ces derniers d'une petite carène longitudinale; avec sa carène supplémentaire antérieure plus ou moins anguleusement dirigée en arrière, mais assez courte, n'atteignant jamais le milieu; la supplémentaire postérieure effacée vers le milieu ou seulement tout à fait en avant. Propectus n'offrant pas de sillon juxta-sutural bien limité, excepté tout à fait en avant, mais présentant à la place une légère dépression très-notablement élargie en arrière, presque subtriangulaire et nullement limitée en dehors. Suture prosternale distincte dans toute sa longueur; convergente tout à fait en avant avec le bord externe du sillon juxta-sutural, mais nullement réunie avec lui, de sorte que le sillon est distinctement ouvert en avant. Lames des hanches postérieures subparallèles, à peine rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article aussi long ou à peine plus court que tous les suivants réunis. Ongles des tarses à peine épaissis à la base.

J'ai créé ce genre sur quelques espèces américaines rappelant tout à fait par leur faciès les *Microrhagus,* mais n'offrant plus sur le propectus de sillon juxta-sutural que tout à fait en avant, et marquées en arrière d'une large dépression subtriangulaire, tandis que, chez les *Microrhagus,* ce sillon est toujours bien limité dans toute sa longueur, presque toujours parallèle et très-rarement un peu élargi en arrière.

Il m'a paru établir assez bien le passage de ces derniers avec les *Farsus* qui suivent.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE ADELOTHYREUS.

1. Élytres marquées de taches bien distinctes . . . 2.
— Élytres concolores. . . . . 4.

2. Élytres offrant chacune deux taches.	3.	
— Élytres offrant chacune une seule tache.	*flavosignatus* . .	3.
3. Pas de sillon sur le pronotum.	*Mouffleti*	1.
— Un fort sillon sur le pronotum	*quadrimaculatus.*	2.
4. Pattes d'un brun noirâtre avec les tarses un peu ferrugineux.	*obscuripes.* . . .	4.
— Pattes entièrement ferrugineuses	*Dejeani*	5.

1. A. Mouffleti.

(Pl. 29, fig. 9.)

Elongatus, subcylindricus, postice leviter sensim attenuatus, nigro-piceus, in elytrorum basi utringue macula oblonga et lata, et post medium macula altera subquadrata aurantiacis notatus; pube cinereo-flavescente, vel flavescente sat dense vestitus; capite dense rugoseque punctato; fronte media antice vix depressa; antennis dimidio corporis vix æqualibus, nigris, articulis 5°-10° longe et acute dentatis; pronoto latitudinis longitudine, lateribus recto, subquadrato, basi utringue fortiter bicxcavato, medio longitudinaliter lineato, dense rugoseque punctato; elytris sat profunde striato-punctatis, interstitiis sat dense, transversim rugose punctatis; subtus niger; pedibus rufo-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué en arrière, plus distinctement rétréci tout à fait à l'extrémité; d'un noir de poix, marqué, de chaque côté sur les élytres, d'une grande tache basilaire orangée comprise entre le bord externe de l'épaule et la strie juxta-suturale, suivant le bord externe dans le tiers antérieur environ, puis fortement oblique en dedans et allant rejoindre la strie juxta-suturale environ à la moitié de sa longueur; de plus, offrant sur chaque élytre, vers le tiers postérieur, une tache assez notable, presque carrée, également orangée; couvert d'une pubescence assez serrée, d'un gris jaunâtre sur la tête et le pronotum, plus jaune sur

les élytres. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, notablement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une petite dépression longitudinale très-légère, sans traces de carène longitudinale en arrière. Antennes égalant à peine en longueur la moitié du corps, noires; à second article assez petit, troisième assez grand, allongé; quatrième plus court, à peine plus long que large, distinctement denté en dedans; cinquième subégal au précédent; les suivants plus courts, bien plus fortement dentés, près de deux fois moins longs que larges, dernier étroit, assez allongé. Pronotum au moins aussi long que large, droit sur les côtés, à peu près carré, avec les angles antérieurs seulement un peu arrondis, distinctement caréné le long de son bord antérieur; offrant, de chaque côté du milieu de sa base, une excavation assez profonde un peu arquée en avant, et de plus marqué, de chaque côté de celle-ci en dehors, d'une incision profonde se dirigeant en avant, limitée extérieurement par une carène faisant suite au bord supérieur de l'angle postérieur; enfin présentant, au milieu de la base, une petite ligne longitudinale enfoncée très-légère devenant obsolète au-dessus du milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées tout à fait en arrière, bien distinctement striées-ponctuées; leurs intervalles densément ponctués, rugueux transversalement. Dessous du corps noir, avec les épipleures des élytres rougeâtres. Épisternums métathoraciques fortement élargis en arrière, en triangle allongé. Saillie prosternale infléchie en arrière. Dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse en arrière. Pattes d'un brun rougeâtre. Tarses ferrugineux.

La coloration toute spéciale de cette espèce empêche de la confondre avec aucune autre.

Elle a été découverte à la Guadeloupe par feu M. le docteur Moufflet, auquel je me suis fait un devoir de la dédier.

2. A. QUADRIMACULATUS Chevrolat.

Præcedentis forma, sed cum elytris infra basin macula transversali testacea suturam non attingente, posticeque post medium macula altera testacea notatis; pube grisea parum dense vestitus; capite dense rugoseque

punctato; antennis longioribus, dilute ferrugineis, 4°-10° minus fortiter dentatis; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus recto, antice non attenuato, basi biexcavato, dense rugoseque punctato; sulco longitudinali medio notato; elytris profunde striatis, interstitiis convexis, transversim rugosis; subtus niger, metasterno elytrorumque epipleuris ferrugineis; pedibus ferrugineis.

Long. 4 1/2 mill.

Adelothyreus quadrimaculatus Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 593.

Même forme que le précédent; d'un noir mat, marqué, de chaque côté sur les élytres, un peu au-dessous de l'épaule, d'une bande transverse d'un jaune testacé, partant du bord externe, mais n'atteignant pas la suture, et de plus offrant, dans leur tiers postérieur, une tache transverse également testacée, partant du bord externe, mais n'atteignant pas la suture; couvert d'une pubescence peu serrée, très-courte, d'un gris un peu jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, sensiblement moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front sans dépression sensible dans son milieu. Antennes de la longueur des deux tiers de l'insecte environ; ferrugineuses; à second article petit, troisième grand, allongé, quatrième beaucoup plus court, bien distinctement denté en dedans ainsi que les suivants qui sont subégaux entre eux, dernier un peu plus long seulement que les précédents, mais oblong. Pronotum un peu plus long que large, à côtés droits parallèles, à peine atténué tout à fait en avant contre le bord antérieur, avec ce dernier très-légèrement relevé en carène, assez largement excavé de chaque côté au milieu de la base et présentant en outre une petite excavation bien moins notable en dedans de l'angle postérieur; marqué au milieu de la base d'une ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge en avant en s'élargissant et forme un sillon assez profond atteignant le bord antérieur; angles postérieurs limités supérieurement par une petite carène longitudinale, assez épais à leur base, terminés en pointe en arrière; ponctuation rugueuse, assez notable et serrée. Élytres assez fortement striées, intervalles légèrement convexes, densément et fortement rugueux trasversalement. Dessous du corps noir, avec le métasternum et les épipleures des élytres ferrugineux; assez notablement et assez densément ponctué, un peu rugueux sur le prosternum. Épisternums métathoraciques

en triangle allongé. Dernier segment ventral de l'abdomen terminé en pointe obtuse. Pattes ferrugineuses.

Ce charmant insecte ressemble un peu au précédent par son système de coloration, mais il se reconnaît très-facilement au sillon longitudinal de son pronotum, à la longueur et à la couleur de ses antennes, etc.

L'exemplaire sur lequel j'ai fait cette description vient de Cuba et fait partie de la collection de M. Chevrolat.

3. A. FLAVOSIGNATUS.

(Pl. 30, fig. 1.)

Elongatus, subcylindricus, postice leviter, sensim attenuatus, niger, infra humeros macula postice subrotundata, vel plus minusve elongata, flavo-testacea notatus; pube cinerea parum dense vestitus; capite dense rugoseque punctato; antennis nigris, articulis 4°-10° pectinatis (♂), vel tantum acute dentatis (♀); pronoto latitudinis longitudine, lateribus subrecto, antice vix attenuato, basi media linea longitudinali impressa notato, utrinque foveolis duabus sat profundis (♂), vel minus (♀), notato, dense, sat rugose (♂), vel densius (♀) punctato; elytris distincte striatis, interstitiis sat dense, parum rugose (♂), vel densius rugosiusque (♀) punctatis; subtus niger; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis vel rufo-ferrugineis.

Long. 5 à 6 1/2 mill.

Corps allongé subcylindrique, très-légèrement mais graduellement atténué en arrière; noir, marqué sur les élytres, de chaque côté au-dessous de l'épaule, d'une tache assez grande, oblongue ou même un peu arrondie, chez les uns; se prolongeant en arrière chez les autres, et formant une espèce de bande longitudinale d'un testacé un peu flave; couvert d'une pubescence grisâtre peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, bien plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front n'ayant pas de dépression sensible, ou n'en offrant qu'un vestige dans son milieu en avant,

sans trace de carène en arrière sur le vertex. Antennes n'égalant pas tout à fait en longueur la moitié du corps ; noires ; à second article très-petit, globuleux, le troisième assez grand, en triangle allongé, quatrième à dixième assez courts et assez longuement pectinés intérieurement (♂), ou seulement fortement dentés (♀). Pronotum à peine plus long que large, presque carré, à peu près droit sur les côtés en arrière, à peine atténué tout à fait en avant (♀), ou pas plus long que large, très-légèrement atténué-arrondi tout à fait en avant (♂) ; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée bien distincte, plus ou moins notablement prolongée sur le disque en avant ; offrant de chaque côté de cette dernière deux fossettes assez notables, la première en dedans des angles postérieurs qui sont limités en dessus par une carène assez courte, la seconde près de la ligne médiane et fortement oblique en dehors (♂) ; ces fossettes moins notables chez la femelle ; angles postérieurs du pronotum limités supérieurement par une petite carène longitudinale, assez épais, rétrécis assez brusquement tout à fait à leur extrémité où ils sont subacuminés ; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Élytres distinctement striées ; intervalles assez densément et peu rugueusement ponctués (♂), plus densément et plus rugueusement (♀). Dessous du corps noir. Épisternums du métathorax fortement élargis en arrière, en triangle allongé. Dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse en arrière. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses ferrugineux ou d'un ferrugineux rougeâtre.

La tache testacée qu'on observe sous l'épaule, chez cette espèce, paraît assez variable et se prolonge plus ou moins en arrière. La femelle est en général plus rugueusement ponctuée ; ses antennes ne sont pas pectinées mais seulement dentées ; les fossettes de la base du pronotum semblent aussi un peu moins profondes.

Je la possède de la Nouvelle-Grenade, et M. Sallé m'en a communiqué deux exemplaires du Mexique.

4. A. OBSCURIPES.

(Pl. 30, fig. 2.)

Elongatus, subcylindricus, postice tantum attenuatus, niger, pube

cinerea sparsim vestitus ; capite dense, rugose punctato ; antennis nigris, articulis 4°-10° intus longe pectinatis ; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus recto, antice tantum subrotundatim attenuato, basi media linea longitudinali impressa notato, utrinque basi foveolis duabus profundis impresso, dense rugoseque punctato ; elytris sat profunde striatis, interstitiis dense rugoseque punctatis ; subtus niger ; abdominis segmento ultimo apice obtuse producto ; pedibus nigro-brunneis ; tarsis ferrugineis.

Long. 5 à 6 mill.

Sphærocephalus brasiliensis Dej., Cat., éd. 3, 96.

Corps allongé, subcylindrique et subparallèle, à peine atténué tout à fait en arrière ; noir ; couvert d'une pubescence grise très-peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front n'offrant point de dépression sensible au milieu en avant, sans trace de carène en arrière sur le vertex. Antennes au moins aussi longues que la moitié du corps ; noires ; à second article très-petit, un peu globuleux, le troisième assez grand, en triangle allongé ; quatrième à dixième très-longuement pectinés en dedans, surtout vers l'extrémité ; dernier étroit, allongé. Pronotum presque aussi long que large, droit sur les côtés, distinctement atténué-arrondi dans son quart antérieur, marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée se prolongeant en avant sur son disque, qui se déprime longitudinalement ; offrant de chaque côté de cette ligne deux fossettes oblongues assez notables, la première, assez petite, au-dessus des angles postérieurs et légèrement dirigée en dehors, la seconde, beaucoup plus grande, près de la ligne médiane et fortement oblique en dehors ; angles postérieurs limités supérieurement par une petite carène longitudinale, assez épais et rétrécis brusquement tout à fait à leur extrémité où ils sont subacuminés ; à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Élytres assez profondément striées ; leurs intervalles assez notablement, densément et très-rugueusement ponctués. Dessous du corps entièrement noir. Épisternums du métathorax fortement élargis en arrière, en triangle assez allongé. Dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse en arrière. Pattes d'un brun obscur. Tarses ferrugineux.

L'absence de taches sur les élytres ne permet pas de confondre cette espèce avec les précédentes.

Elle se trouve au Brésil.

Je possède un individu provenant de Sainte-Catherine qui ne diffère du type que par les caractères suivants : antennes assez fortement dentées, mais non pectinées; pronotum un peu plus long; dernier segment abdominal fortement échancré à l'extrémité. Il est probable que ce ne sont là que des différences sexuelles qui caractérisent la femelle.

5. A. Dejeani.

(Pl. 30, fig. 3.)

Valde elongatus, cylindricus, postice sensim vix attenuatus, nigro-piceus, elytris brunneis, pube cinerea parum dense vestitus; capite dense rugoseque punctato; antennis rufo-brunneis; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus recto, cum angulis anticis subrotundatis; basi media linea brevi depressioneque longitudinali sat lata post medium evanescente notato, utrinque foveola lata, extus valde obliqua, depressioneque supra angulos posticos notato, dense rugoseque punctato; elytris striatis, parum distinctis; interstitiis sat dense rugoseque punctatis; abdominis segmento ultimo apice rotundato; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 mill.

Microrhagus minutus Dej., Cat., éd. 3, 96.

Corps très-allongé, subcylindrique et subparallèle, à peine atténué tout à fait en arrière; d'un noir de poix avec les élytres d'un brun obscur un peu rougeâtre; couvert d'une pubescence grisâtre peu serrée. Tête à ponctuation médiocre, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front n'offrant point de dépression sensible dans son milieu en avant, sans trace de carène en arrière sur le vertex. Antennes d'un brun noirâtre. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés, nullement atténué en avant, légèrement arrondi aux angles antérieurs; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne enfoncée très-courte qui s'élargit en

avant et devient sur le disque une dépression longitudinale assez distincte, même un peu élargie au milieu et atteignant les deux tiers antérieurs ; offrant à la base, de chaque côté de cette ligne, une fossette subovalaire assez profonde dirigée en dehors, et de plus une petite dépression tout à fait en arrière, au-dessus des angles postérieurs ; ceux-ci limités supérieurement par une petite carène, graduellement atténués en arrière et obtus tout à fait à l'extrémité ; à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Élytres assez distinctement striées, surtout à la base; leurs intervalles couverts d'une ponctuation médiocre, serrée et rugueuse transversalement. Dessous du corps noir, avec l'abdomen d'un rougeâtre très-obscur. Épisternums du métathorax fortement élargis en arrière, en triangle assez allongé. Dernier segment abdominal nullement prolongé, mais arrondi en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce, assez voisine de la précédente, en est cependent bien distincte par sa forme générale plus étroite, son pronotum à angles postérieurs plus graduellement rétrécis en arrière et presque arrondis à l'extrémité, ses élytres moins notablement striées, le dernier segment de son abdomen arrondi en arrière et ses pattes ferrugineuses.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description était indiqué, dans la collection de Dejean, sous le nom de *minutus,* comme provenant de l'Amérique du Nord.

Je n'ai pu décrire les antennes, attendu qu'elles manquent dans l'individu unique que je possède.

Genre 50. **Farsus** Jacquelin Duval.

Jacq. Duv., Gen. Coléopt. d'Eur., III, 116 (1860). — *Hylochares* Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, 128. — *Microrhagus* Kiesenw., Nat. Ins., IV, 203.

Corps allongé, plus ou moins cylindrique et légèrement rétréci en arrière. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez peu rétréci à la base, où il est subégal en largeur, ou même un peu plus large que l'espace compris entre lui et l'œil ; assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur plus ou

moins légèrement arqué dans son milieu. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée plus ou moins rugueuse, assez large et subarrondie en arrière. Antennes variables, atteignant à peine la moitié du corps chez les uns, beaucoup plus longues chez les autres; à second article tantôt subégal au quatrième, tantôt notablement plus petit; filiformes chez les uns, dentées chez d'autres. Pronotum moins long ou aussi long que large, presque droit sur les côtés ou à peine sinué, plus ou moins sensiblement atténué en avant; à angles postérieurs diminuant graduellement de grosseur vers l'extrémité où ils sont acuminés; sans traces au-dessus d'eux de petite carène longitudinale; avec sa carène supplémentaire postérieure atteignant le bord antérieur ou effacée vers le milieu, la carène supplémentaire antérieure anguleusement dirigée en arrière et plus ou moins prolongée, mais ne dépassant jamais le milieu en arrière. Propectus offrant de chaque côté une impression subtriangulaire plus ou moins légère, large en arrière, fortement atténuée en avant, et comprise entre la suture prosternale et la carène supplémentaire postérieure qui est fortement oblique en dedans en avant, où elle se réunit avec la suture prosternale; cette dernière rarement obsolète en avant, mais alors l'impression du propectus est bien limitée en arrière par une carène transverse. Lames des hanches postérieures plus ou moins dilatées intérieurement et plus ou moins rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article aussi long ou un peu plus court seulement que tous les suivants réunis. Ongles des tarses à peine épaissis à la base.

Ce genre est extrêmement voisin du précédent par un grand nombre de caractères, mais m'en paraît cependant distinct par la forme des impressions de son propectus. Dans le genre *Adelothyreus* la suture prosternale, distincte dans toute sa longueur, est droite et limitée par une carène qui atteint le bord antérieur et n'est jamais réunie en avant avec la carène supplémentaire postérieure du pronotum. Ici, au contraire, la suture prosternale, lorsqu'elle est bien distincte, est fortement oblique en dehors et réunie à la carène supplémentaire postérieure du pronotum, et quand elle est obsolète en avant, la dépression du pronotum est limitée en arrière par une ligne élevée transverse.

On n'en connaît jusqu'ici que quatre espèces.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE FARSUS.

1. Impressions du propectus nullement limitées en arrière par une carène transverse. . . . . 2.
— Impressions du propectus limitées en arrière par une carène transverse. . . . . *elevatus*. . 4.
2. Antennes à second article subégal au quatrième. . . . 3.
— Antennes à second article bien plus petit que le quatrième . . . . . *obscurus*. . 3.
3. Pronotum bien moins long que large . . . . . *unicolor*. . 1.
— Pronotum aussi long que large . . . . . *exoticus*. . 2.

I. *Impressions du propectus distinctement limitées de chaque côté, mais non rebordées en arrière.*

1. F. UNICOLOR Latreille.

(Pl. 30, fig. 4.)

Sat elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, rufo-brunneus vel ferrugineus; pube aureo-flavescente parum dense vestitus; capite fortiter, dense, rugoseque punctato, fronte media foveola subrotundata vel oblonga notata; antennis dimidio corporis fere æqualibus, articulo secundo quarto subæquali, 5°-10° non (♀) vel leviter (♂) dentatis; pronoto latitudine multo breviore, lateribus postice recto vel leviter sinuato, antice leviter attenuato, fortiter, sat dense rugoseque (lateribus præsertim) punctato, basi depresso, carina præscutellari brevi, lineaque longitudinali lævi antice plus minusve interrupta, notato; disco medio plus minusve late depresso; elytris sat profunde striatis, interstitiis sat fortiter, dense et

transversim rugose punctatis ; abdominis segmento ultimo basi impresso ; pedibus rufo-brunneis vel ferrugineis ; tarsis dilutioribus.

Var. *Abdominis segmento ultimo non impresso.*

Long. 3 à 10 mill.

Hylochares unicolor Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, 128.
Farsus unicolor Jacq. Duval, Gen. Coléopt. d'Eur., III, pl. 28, fig. 137.
Microrhagus alticollis Kiesenw., Nat. Ins. Deuts., IV, 203.
Euchnemis alticollis Rondani in Villa, Catal. Col. Eur. Dupl., 1833, 10.
E. buprestoides Rossi in litt.
E. franciscanus Jan., Cat., p. 29.

Corps assez allongé, subcylindrique, peu atténué en arrière ; d'un brun rougeâtre ou ferrugineux ; couvert d'une pubescence d'un jaune doré, peu serrée. Tête à ponctuation très-forte, serrée et très-rugueuse. Épistome un peu rétréci à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front offrant, dans son milieu en avant, une fossette subarrondie ou oblongue, lisse, assez grande et bien distincte ; sans trace de carène en arrière sur le vertex. Antennes à peine de la longueur de la moitié du corps, ou même plus courtes ; d'un ferrugineux rougeâtre ou simplement ferrugineuses ; à second article à peine plus petit ou même subégal au quatrième ; ce dernier un peu plus petit que le suivant, cinquième à dixième à peine plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, distinctement dentés en dedans chez le mâle, et nullement chez la femelle. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière chez les uns, ou légèrement sinué au-dessus des angles postérieurs chez les autres, très-légèrement renflé vers le milieu, puis atténué dans sa moitié antérieure et assez largement arrondi à ses angles antérieurs, un peu déprimé transversalement au milieu de la base, et marqué, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, d'une dépression oblique en dehors ; déprimé en outre, au milieu de son disque, plus ou moins largement, mais toujours bien distinctement ; enfin marqué, tout à fait à la base, d'une petite carène préscu-

tellaire qui se prolonge en avant en une ligne lisse plus ou moins interrompue, mais distincte au milieu de la dépression du disque; couvert d'une ponctuation forte, assez serrée et plus ou moins rugueuse sur le disque, bien plus notablement sur les côtés. Élytres subcylindriques, légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, terminées à l'extrémité en pointe obtuse nullement relevée; bien distinctement striées; à intervalles convexes, couverts d'une ponctuation assez forte, serrée et assez rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rouge ou d'un ferrugineux rougeâtre. Saillie prosternale fortement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques subparallèles. Lames des hanches postérieures assez notablement dilatées à la base, puis assez fortement rétrécies en dehors. Dernier segment abdominal assez largement arrondi en arrière, offrant, dans son milieu en arrière, une large impression transverse, recouverte de poils d'un gris jaunâtre. Pattes d'un brun rouge avec les tarses plus ou moins ferrugineux, ou ferrugineuses avec les tarses plus clairs. Ces derniers de la longueur de la jambe.

Cette espèce nous offre des variations de taille plus forte que nous n'avons pu le constater jusqu'ici chez aucun Eucnémide. Quant à sa couleur, elle passe du brun rouge assez foncé au ferrugineux clair, et il est à remarquer que cette dernière couleur ne se présente que chez les individus de taille très-petite.

J'ai dû à mon collègue, M. Bauduer, une série des plus intéressantes de cette espèce prise par lui, en très-grand nombre, dans les environs de Sos (Lot-et-Garonne). Comme on l'a déjà vu, c'est également à cet entomologiste zélé et intelligent que nous devons la découverte de la larve du *F. unicolor*.

L'habitat de cet insecte est très-étendu, vu qu'on le trouve dans une grande partie de l'Europe centrale et méridionale. Je l'ai reçu de Sicile, d'Étrurie, de Hongrie et du Caucase.

Var. *a*. Dernier segment abdominal sans fossette.

Parmi les nombreux exemplaires qui m'ont passé sous les yeux, je n'en ai vu qu'un seul, indiqué de Sicile, dans la collection de Mniszech, chez lequel le dernier segment abdominal n'offre plus trace de fossette. Tous les autres caractères de cet individu sont tellement conformes à ceux du *F. unicolor* type, que je ne l'ai considéré que comme une simple variation individuelle.

2. F. EXOTICUS.

(Pl. 30, fig. 5.)

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, ferrugineus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice sat late impressa; antennis dimidio corporis paulo brevioribus, articulo secundo quarto æquali; pronoto longitudinis latitudine, lateribus subrecto, antice leviter ampliato, basi utrinque oblique depresso, carina longitudinali media notato, disco subdepresso, sat fortiter, sat dense rugoseque (lateribus præsertim) punctato; elytris basi tantum striis obsoletis notatis, sat leviter, parum dense, lateribus tantum rugose punctatis; abdominis segmento ultimo integro; pedibus ferrugineis; tarsis posticis; tibiis longioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, très-légèrement atténué en arrière; ferrugineux en entier; couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation forte, serrée et un peu rugueuse. Épistome un peu rétréci à la base, plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une dépression assez distincte, sans traces de carène en arrière sur le vertex. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps, ferrugineuses; à second article subégal au quatrième, qui est un peu plus petit que les suivants; cinquième à dixième plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum au moins aussi long que large, à peu près droit sur les côtés en arrière, légèrement dilaté de chaque côté au-dessus du milieu, puis atténué arrondi tout à fait en avant, largement et obliquement déprimé de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; marqué, au milieu de la base, d'une petite carène longitudinale qui dépasse le milieu en avant et traverse la dépression médiane du disque; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée

et un peu rugueuse, surtout sur les côtés. Élytres n'offrant que quelques vestiges tout à fait obsolètes de stries à la base; couvertes d'une ponctuation de grosseur médiocre assez peu serrée et très-légèrement rugueuse seulement sur les côtés ; terminées en pointe à l'extrémité. Dessous du corps ferrugineux. Épisternums du métathorax à peine élargis en arrière, subparallèles. Lames des hanches postérieures assez notablement dilatées à la base et fortement rétrécies en dehors. Dernier segment abdominal assez largement arrondi en arrière, sans traces d'impression au milieu de sa base. Pattes d'un ferrugineux clair. Tarses testacés; ces derniers sensiblement plus longs que la jambe.

Au premier abord, cette espèce ressemble beaucoup aux individus de petite taille du *F. unicolor*, mais elle s'en distingue cependant facilement par son pronotum notablement plus long, la carène médiane de ce dernier plus distincte et plus longue, par ses élytres non rugueuses sur leur disque, plus finement ponctuées et sans stries distinctes, excepté à la base ; enfin par le dernier segment abdominal qui ne présente aucune impression distinctes.

J'ai dû la communication de cette espèce à l'obligeance de M. de Motschulsky, qui l'a reçue des Indes orientales.

3. F. OBSCURUS.

(Pl. 30, fig. 6.)

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, nigro-brunneus, opacus, pube cinereo-flavescente sat dense vestitus; capite subtiliter, dense rugoseque punctato; fronte media plus minusve depressa; antennis dimidio corporis longioribus, rufo-ferrugineis, articulo secundo quarto multum breviore; pronoto latitudine breviore, lateribus postice subrecto, antice tantum attenuato, basi utrinque sat late depresso, medio carina præscutellari antice plus minusve post medium producta notato, subtiliter, dense rugoseque punctato; elytris distincte striatis, interstitiis subtiliter, dense

rugoseque punctatis ; pedibus ferrugineis ; tarsis posticis tibiis æqualibus.

Long. 5 à 6 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, très-légèrement mais cependant distinctement atténué en arrière ; d'un brun noirâtre opaque ; recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez fine, très-serrée et très-rugueuse. Épistome un peu rétréci à la base, plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front plus ou moins fortement déprimé, dans son milieu en avant ; sans traces de carène sur le vertex. Antennes notablement plus longues que la moitié du corps ; d'un ferrugineux rougeâtre, à second article très-petit, notablement plus court que le quatrième ; les suivants deux fois plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum moins long que large, à peu près droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué tout à fait en avant où il est subarrondi aux angles antérieurs, largement et obliquement déprimé de chaque côté au-dessus des angles postérieurs ; marqué, au milieu de sa base, d'une petite carène préscutellaire très-légère qui se continue en avant en une ligne longitudinale lisse atteignant quelquefois le bord antérieur ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre très-serrée et très-rugueuse. Élytres atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, distinctement striées, à intervalles très-densément et très-rugueusement ponctués ; terminées postérieurement, à leur angle interne, en une pointe plus ou moins forte et légèrement relevée. Dessous du corps d'un brun noir ou rougeâtre, avec l'abdomen d'un ferrugineux rougeâtre. Épisternums du métathorax très-légèrement élargis en arrière. Lames des hanches postérieures à peine dilatées en dedans et peu rétrécies en dehors. Dernier segment abdominal arrondi en arrière, sans traces de dépression à la base. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs ; ceux-ci de la longueur des tibias.

Cette espèce rappelle un peu par son faciès les individus de taille moyenne du *F. unicolor*. La structure toute différente de ses antennes ne permet point de la confondre avec les deux précédentes.

Les individus que j'ai sous les yeux ont été pris par M. Sallé à Toxpam et à Mexico sur des bois morts.

II. *Impressions du propectus très-légères, pas distinctement limitées en dehors, mais rebordées en arrière par une carène transverse qui atteint la carène supplémentaire postérieure du pronotum.*

4. F. ELEVATUS.

(Pl. 30, fig. 7.)

Elongatus, subcylindricus, postice vix attenuatus, nigro-piceus, pronoti margine antica sat late rufa, pube cinereo-flavescente parum dense vestitus; capite subtiliter, perquam dense rugoseque punctato, linea impressa longitudinali media notato; antennis nigris cum articulo secundo ferrugineo suborbiculari, quarto multo breviore, sequentibus subcompressis, dentatis; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus postice fere recto, antice tantum attenuato, subtiliter, dense rugoseque punctato, linea media longitudinali impressa notato, basi utrinque oblique fortiter depresso; elytris indistincte striatis, subtiliter, dense rugoseque punctatis; abdominis segmento ultimo integro; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière; en entier d'un noir de poix mat, avec le bord antérieur du pronotum rougeâtre; couvert d'une pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez fine, très-serrée et rugueuse. Épistome un peu rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué dans son milieu d'une ligne longitudinale enfoncée se prolongeant en arrière sur le vertex. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps; d'un noir de poix, avec l'extrémité du premier et le second article ferrugineux, très-petit, subglobuleux, bien moins grand que le quatrième, le troisième en triangle allongé, les suivants plus courts, subcomprimés, guère plus longs que larges, distinctement dentés intérieurement. Pronotum à peu près aussi long que large, presque droit sur

les côtés en arrière, atténué seulement dans son tiers antérieur et subarrondi aux angles antérieurs ; fortement déprimé obliquement de chaque côté à la base au-dessus des angles postérieurs ; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale enfoncée, prolongée en avant jusqu'au bord antérieur ; couvert d'une ponctuation assez fine, très-serrée et très-rugueuse. Élytres offrant quelques vestiges de stries obsolètes, assez finement, très-densément et très-rugueusement ponctuées, terminées, chacune à leur angle interne, en une pointe assez notable et distinctement relevée. Dessous du corps d'un noir de poix, un peu rougeâtre sur le prosternum en avant, avec l'abdomen ferrugineux. Épisternums métathoraciques à peine élargis en arrière, subparallèles. Lames des hanches postérieures très-légèrement dentées intérieurement à leur base et assez légèrement atténuées en dehors. Pattes ferrugineuses Tarses plus clairs.

Je ne possède qu'un seul exemplaire de cette espèce, qui a été pris à Éga, dans les Hautes-Amazones, par mon ami M. H. Bates.

Genre 51. **Arrhipis** Dejean.

(α privatif; ῥιπὶς, éventail.)

Corps allongé, subparallèle ou cylindrique, à peine rétréci tout à fait en arrière et assez convexe. Tête médiocre, peu convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome peu rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil ou seulement subégal à cet espace, peu infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur très-légèrement arqué en avant dans son milieu. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, rugueuse, assez large et subarrondie en arrière. Antennes peu allongées, ne dépassant pas la moitié du corps ou même beaucoup plus courtes, nullement dentées en dedans. Pronotum à côtés parallèles ou très-légèrement arrondis, avec ses angles antérieurs plus ou moins arrondis ; un peu plus long que large, à peu près carré ou même moins long que large. Carène marginale inférieure partant des angles antérieurs du pronotum, visible seulement tout à fait en avant; carène supplémentaire antérieure nullement

recourbée en arrière de chaque côté. Propectus n'offrant de chaque côté qu'une vague impression sans limites distinctes. Sutures prosternales tout à fait nulles, à peine indiquées par un espace lisse, plus ou moins étroit et assez court ou bien distinctes; sans trace de carène transverse postérieure de chaque chaque côté des hanches antérieures. Lames des hanches postérieures peu rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis. Ongles des tarses à peine épaissis à la base.

Dernier arceau ventral de l'abdomen fortement et largement impressionné chez les femelles.

Ce genre, créé par Dejean dans son Catalogue, m'a paru devoir être conservé; et j'y ai fait rentrer deux espèces décrites comme des *Hylochares*, (genre auquel elles n'appartiennent pas certainement) et une autre espèce nouvelle qui présente des caractères très-singuliers.

Les *Arrhipis* se distinguent très-facilement des *Farsus* par la carène marginale inférieure partant de l'angle antérieur du pronotum, tout à fait nulle en arrière, et visible seulement en avant, tandis que chez ce dernier genre elle se prolonge notablement en arrière.

1. *Sutures prosternales nulles.*

1. A. SUBACUTA Guérin-Méneville.

(Pl. 30, fig. 8.)

Elongata, subparallela, sat convexa, apice tantum leviter attenuata, rufo-brunnea vel brunnea, pube flavescente sat dense vestita; capite fortiter, dense rugoseque punctata; fronte media antice depressa; antennis ferrugineis, dimidio corporis brevioribus, articulo tertio tribus sequentibus æquali, 4°-10° longitudine plus minusve brevioribus vel longitudinis

fere latitudine; pronoto latitudine longiore (♀), *vel latitudine paululum breviore* (♂), *lateribus recto, dense rugoseque punctato, medio linea longitudinali impressa notato; elytris subparallelis, non striatis, sat fortiter, dense rugoseque punctatis; abdominis segmento ultimo apice subtruncato, foveola oblonga transversim notato* (♀) *vel mutico* (♂); *pedibus brunneo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 6 à 9 1/2 mill.

Hylochares subacutus Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 176.

Eucnemis senegalensis de Cast., Rev. Ent. Silb., III, 174 (1835).

Arrhipis ambulator (Dej., Cat., éd. 3, 95).

Corps allongé, subparallèle, à peine rétréci tout à fait à l'extrémité, assez convexe; d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur ou rarement d'un ferrugineux rougeâtre; couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil; offrant, chez quelques-uns, de chaque côté, de la base au sommet, une carène longitudinale droite, ce qui le fait paraître coupé droit sur les côtés, tandis que, chez les autres, cette carène s'efface et disparaît même en entier, l'épistome est rebordé par la carène marginale oblique ordinaire et est alors sensiblement dilaté sur les côtés en avant. Front assez légèrement déprimé, dans son milieu en avant, marqué, chez quelques-uns, d'un vestige de ligne longitudinale tout à fait sur le vertex. Antennes bien moins longues que la moitié du corps; ferrugineuses ou un peu rougeâtres à la base; à second article assez petit, sensiblement moins long que le quatrième; le troisième très-allongé, de la longueur environ des trois suivants réunis; articles quatrième à dixième un peu transverses, courts, sensiblement moins longs que larges. Pronotum sensiblement plus long ou au moins aussi long que large (♀), plus ou moins sensiblement moins long que large (♂), droit sur les côtés, nullement atténué en avant, mais arrondi seulement à ses angles antérieurs; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse, un peu moins dense et moins rugueuse au milieu, chez quelques uns; légèrement déprimé, de chaque côté à la base, au-dessus des angles posté-

rieurs; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée, assez notable à la base, atteignant quelquefois le bord antérieur, mais en général effacée en avant. Élytres subparallèles, à peine atténuées, tout à fait à l'extrémité, nullement ou très-légèrement striées; couvertes d'une ponctuation de grosseur médiocre, plus ou moins serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur. Épisternums métathoraciques subparallèles. Lames des hanches postérieures peu rétrécies en dehors et un peu sinuées de chaque côté, tout à fait à la base, et de plus sinuées dans leur milieu. Abdomen couvert d'une ponctuation assez fine et peu serrée; à dernier segment presque tronqué au sommet, offrant une large impression transversalement oblongue (♀). Pattes rougeâtres ou plus ou moins ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce est extrêmement variable de forme et de grandeur, et nous présente des différences si nombreuses et si notables dans les types extrêmes que l'on est tenté d'abord de donner à ces différentes variations une valeur spécifique. Après l'examen consciencieux d'un grand nombre d'individus provenant de localités diverses, il m'a été impossible de les séparer et voici les deux variétés les plus tranchées que j'ai observées.

Var. *a*. Épistome limité de chaque côté de la base au sommet par une carène droite.

Var. *b*. Épistome de même, mais avec la carène supplémentaire postérieure du pronotum réunie à la carène antérieure.

L'habitat de cet insecte paraît très-étendu. Il se trouve au Mexique, à Toxpam, Teapa, Plaga-Vicente et Cosamaloxpan, en Colombie, à Cayenne, à Sainte-Catherine et même à Ega, dans les Hautes-Amazones.

Je possède le type même de l'*Eucnemis senegalensis* de M. de Castelnau, décrit dans la Revue de Silberman, t. III, p. 174, comme provenant du Sénégal. Je ne puis le séparer en rien de l'espèce actuelle, aussi est-il probable qu'il y a eu là erreur de localité.

Quant à l'insecte figurant dans la collection Dejean sous le nom d'*Arrhipis ambulator*, ce n'est que la femelle de cette espèce.

2. A. Lanieri Guérin-Méneville.

Præcedenti valde affinis, sed antennarum articulis 4°-10° latitudine longioribus, pronoto fortius, in medio sæpius minus dense punctato, coxis posticis intus magis dilatatis fortiusque sinuatis differre videtur.

Var. a. *Statura minore* (4 mill.), *abdominis segmenti ultimi foveola minus ampliata.*

Var. b. *Jacquelini* Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 593. — *Nigro-picea, cum antennis pedibusque nigro-brunneis, abdominis segmenti ultimi foveola paulo minore.*

Long. 4 à 9 mill.

Arrhipis Lanieri Guér.-Mén., Revue zool., 1838, 279.

Hylochares Lasnieri Chev., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 593.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente, mais néanmoins distincte par les caractères suivants : Antennes à articles quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges, tandis que, chez le précédent, ils sont au contraire moins longs que larges. Pronotum le plus souvent moins long que large ou au plus aussi long que large, à ponctuation plus forte, souvent moins dense et moins rugueuse au milieu. Les lames des hanches postérieures sont plus notablement dilatées en dedans, plus fortement sinuées et par conséquent un peu plus atténuées en dehors. Ces caractères ne peuvent pas être regardés comme sexuels, puisque nous connaissons les deux sexes de cette espèce ainsi que de la précédente.

Var. *a*. Taille très-petite. Corps d'un brun rougeâtre. Impression du dernier segment abdominal plus petite et surtout moins large que chez le type.

Var. *b.* — *Jacquelini* Chevr. — Corps d'un noir beaucoup plus foncé, mat, avec ses antennes et ses pattes d'un brun noirâtre. Fossettes du dernier segment abdominal un peu moins large (♀).

Cette espèce paraît jusqu'ici être propre à l'île de Cuba.

II. *Sutures prosternales bien distinctes.*

3. A. INIMICA.

(Pl. 30, fig. 9.)

Oblongo-elongata, subcylindrica, postice leviter attenuata, rufo-brunnea, in capite, pronoti elytrorumque disco obscuriore, supra subglabra; capite sat fortiter, dense, vix rugose punctata, antice in medio lævi; fronte media antice distincte depressa; antennis ferrugineis, tertia parte corporis vix longioribus, articulo tertio tribus sequentibus æquali, 4°-10° multo brevioribus, transversis; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus in medio subampliato dein antice attenuato, basi media linea longitudinali lævi ad medium evanescente notato, sat fortiter, dense punctato, lateribus tantum rugoso; elytris postice tantum leviter attenuatis, profunde striato-punctatis; interstitiis convexis, fortiter rugoseque punctatis; abdominis segmento ultimo apice leviter rotundato; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 7 1/2 mill.

Corps allongé-oblong, subcylindrique, très-légèrement atténué en arrière; d'un brun rougeâtre très-foncé sur la tête, le disque du pronotum et des élytres; sans pubescence distincte en dessus. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et un peu rugueuse, presque fine dans son milieu en avant. Épistome aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front notablement déprimé dans son milieu en avant, sans

trace de carène longitudinale en arrière. Antennes courtes, n'égalant guères que le tiers de la longueur du corps, assez épaisses; à premier article de la longueur des trois suivants réunis ; second assez petit, un peu moins long que le quatrième ; troisième en triangle allongé ; quatrième à dixième subtransverses, bien moins longs que larges ; dernier oblong. Pronotum à peu près aussi long que large, très-légèrement arrondi sur les côtés plus atténué en avant; couvert d'une ponctuation forte, serrée et un peu rugueuse sur les côtés seulement; transversalement déprimé au milieu de sa base et un peu obliquement, de chaque côté au-dessus de l'angle postérieur; marqué au milieu, dans sa moitié basilaire, d'une ligne longitudinale lisse. Élytres très-légèrement atténuées dans leur tiers postérieur ; profondément striées-ponctuées ; leurs intervalles notablement convexes, assez fortement et très-rugueusement ponctués. Dessous du corps en entier d'un brun rougeâtre. Épisternums métathoraciques subparallèles. Lames des hanches postérieures assez étroites, très-peu atténuées en dehors. Abdomen à ponctuation assez fine et médiocrement serrée, à dernier segment un peu arrondi en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette remarquable espèce a été prise par M. Wallace dans l'île de Kaioa, qui est située au nord de Batchian.

E E. *Pronotum n'offrant latéralement qu'une seule carène marginale oblique partant des angles postérieurs et atteignant les angles antérieurs défléchis, sans autre carène supplémentaire. Très-rarement* (Nematodes mexicanus) *avec un commencement de seconde carène marginale partant du bord antérieur, mais abdomen à dernier segment prolongé en pointe en arrière.*

F. *Mandibules offrant extérieurement une large surface inégale ou rugueuse, avec une sorte de lobe ou dilatation arrondie, déprimée, faisant saillie en arrière, largement et très-inégalement bidentées au sommet.* (Henecocerus à Hypocœlus.)

Genre 52. **Henecocerus.**

(ἕνεκα, à cause de ; κέρας, corne.)

Corps très-étroit, subparallèle, très-légèrement atténué dans son quart postérieur. Tête médiocre, assez convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil ; notablement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur sensiblement arqué dans son milieu en avant, se confondant latéralement avec les joues, sans aucune espèce d'interruption, et formant une sorte de cadre buccal enclosant les organes de la bouche. Antennes très-courtes, n'atteignant pas les angles postérieurs du prothorax, assez épaisses ; leurs articles quatrième à sixième subégaux, les suivants plus courts augmentant graduellement de largeur vers l'extrémité ; nullement dentées. Pronotum très-notablement plus long que large, à côtés parallèles, non ou à peine sinué au milieu et nullement atténué en avant, avec ses angles antérieurs simplement arrondis. Propectus sans traces distinctes de dépression longitudinale pour les antennes ; sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques étroits, subparallèles, un peu plus transverses que chez les *Emathion*. Lames des hanches postérieures fortement dilatées à leur bord postérieur interne où elles sont en carré transverse, brusquement et fortement rétrécies ensuite en dehors jusqu'à leur bord externe. Le dernier segment ventral de l'abdomen est terminé en pointe en arrière et dépasse très-légèrement l'extrémité des élytres. Pattes de longueur médiocre. Jambes peu élargies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article entier ; les postérieurs à premier article à peine aussi long que les trois suivants réunis. Ongles des tarses à peine visiblement épaissis à la base.

Le type de ce genre est un insecte fort curieux dont le faciès participe un peu des genres précédents, tout en ayant une forme beaucoup plus allongée qui semble assez bien établir le passage de ces derniers avec les *Emathion* et les *Nematodes*.

L'absence de ligne marginale prothoracique supplémentaire le fait faci-

lement distinguer des *Arrhipis*. Quant aux *Emathion*, dont il paraît se rapprocher davantage par ses tarses, il s'en éloigne cependant d'une manière notable par la structure toute particulière de ses antennes et la forme de ses hanches postérieures.

Jusqu'ici on ne connaît qu'une espèce qui doive rentrer dans ce genre.

H. ANGUSTICOLLIS.

(Pl. 31, fig. 1.)

Angustatus, subparallelus, postice tantum leviter attenuatus, nigro-brunneus, pube flavescente grisea sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugulosoque punctato; fronte media antice distincte impressa cum margine antica elevata, carina longitudinali nulla notata; antennis nigro-brunneis, prothoracis angulos posticos non attingentibus; articulis 4°-6° latitudine paulo longioribus; sequentibus brevioribus, sensim ad apicem latioribus; pronoto latitudine multum longiore, lateribus subparallelo, antice non attenuato; basi media longitudinaliter lineato; sat fortiter, plus minusve dense punctato, lateribus densius granuloso; elytris subparallelis, postice tantum attenuatis, distincte striatis, non punctatis, interstitiis leviter, sat dense, lateribus rugulose punctatis; abdominis segmento ultimo postice leviter producto; pedibus rufo-brunneis.

Long. 11 mill.

Corps très-allongé, subparallèle, très-légèrement atténué dans son quart postérieur; d'un brun rougeâtre très-foncé et même noirâtre en dessus; recouvert d'une pubescence assez serrée d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation très-forte, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base. Front bien distinctement impressionné en avant, assez notablement relevé en carène, de chaque côté au-dessus de la base des antennes, sans traces de carène médiane. Antennes très-courtes, assez épaisses et

renflées vers l'extrémité; à second article subégal au quatrième; le troisième grand, de la longueur environ des deux suivants réunis; les quatrième, cinquième et sixième, sensiblement plus longs que larges; les septième à dixième, sensiblement élargis, un peu moins longs que larges et devenant graduellement plus larges vers l'extrémité; le onzième arrondi au sommet; nullement dentées intérieurement. Pronotum notablement plus long que large, parallèle sur les côtés, ou bien à peine sinué vers le milieu, nullement atténué en avant, mais simplement arrondi aux angles antérieurs; avec ses angles postérieurs assez aigus; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne enfoncée longitudinale assez profonde, surtout à la base où elle est élargie, atteignant le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez forte, peu serrée et peu rugueuse, devenant fortement et densément granuleuse de chaque côté. Élytres subparallèles, légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, peu convexes supérieurement, légèrement mais distinctement striées, les stries un peu plus profondes tout à fait à l'extrémité, mais sans traces de points enfoncés; les intervalles couverts d'une ponctuation fine, assez serrée et un peu rugueuse surtout sur les côtés. Dessous du corps d'un brun noirâtre. Prosternum marqué d'une ponctuation médiocre, peu serrée et nullement rugueuse, très-serrée et légèrement rugueuse sur le triangle des propleures. Saillie prosternale médiocrement saillante en arrière; notablement rétrécie à partir du milieu des hanches; déprimée dans son milieu et par suite un peu relevée de chaque côté entre les hanches. Métathorax couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et très-légèrement rugueuse. Épisternums métathoraciques parallèles. Lames des hanches postérieures fortement et brusquement rétrécies en dehors, à partir de leur moitié environ. Abdomen couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et un peu rugueuse sur les côtés; à dernier arceau plus rugueux et terminé en pointe en arrière. Pattes d'un brun rougeâtre.

Sa forme étroite et parallèle, ainsi que la longueur de son pronotum, donnent à cet insecte un faciès très-remarquable.

Les trois exemplaires que j'ai vus ont été trouvés par M. de Castelnau à Malacca, Singapour et Cambodge.

Genre 53. **Emathion.**

Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 178 (*ex parte*). — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 120 (*ex parte*). — *Galba* de Cast., Rev. Ent. Silb., III, 174 (*ex parte*).

Corps allongé, subcylindrique, plus ou moins sensiblement et graduellement atténué dans sa moitié postérieure. Tête médiocre, assez convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, subégal à l'espace compris entre lui et l'œil, ou plus large que cet espace; assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant dans son milieu; se confondant latéralement avec les joues, sans aucune espèce d'interruption et formant une sorte de cadre buccal enclosant les organes buccaux. Antennes peu allongées, ne dépassant guère la moitié du corps, filiformes, nullement dentées en dedans, à articles quatrième et cinquième petits, subégaux, notablement moins longs que les suivants. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière, plus ou moins arrondi en avant. Propectus marqué de chaque côté d'une dépression sans limites distinctes. Sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Lames des hanches postérieures assez notablement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article entier; les postérieurs à premier article à peine aussi long que les trois suivants réunis. Ongles des tarses à peine épaissis à la base.

Ce genre se distingue facilement du précédent par la structure de ses antennes et ses hanches postérieures plus obliques, mais il se rapproche bien plus des *Nematodes* qui suivent, et ne s'en distingue, à vrai dire, d'une manière fondamentale que par l'avant-dernier article de ses tarses qui n'est nullement échancré ni excavé, mais parfaitement simple.

On peut trouver qu'un seul caractère est peu de chose pour motiver un genre, mais je crois cependant que dans le cas présent la modification des

tarses a une trop grande valeur pour qu'on ne maintienne pas le genre *Emathion*.

A vrai dire, ce genre, tel que je le comprends, ne se rapporte qu'en partie à celui des auteurs, puisqu'ils y on fait rentrer aussi toutes les espèces que je regarde comme des *Nematodes*. J'ai cependant maintenu le nom d'*Emathion*, aimant mieux adopter un nom déjà connu qu'en faire un nouveau.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE EMATHION.

1. Épistome notablement plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *anxius* . . . 2.

— Épistome au plus aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . 2.

2. Antennes à deuxième article subégal au quatrième. *foveicollis*. . 1.

— Antennes à deuxième article distinctement plus petit. . . . . *Leprieuri*. . 3.

1. E. FOVEICOLLIS (La Ferté).

(Pl. 31, fig. 2.)

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, nigro-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugulosoque punctato; fronte media longitudinaliter distincte depressa; antennis rufo-ferrugineis, dimidio corporis multum brevioribus, articulo tertio duobus sequentibus subæquali, 4°-10° latitudine longioribus; pronoto latitudine

vix longiore, lateribus subrecto, antice rotundato, linea longitudinali media impressa foveolisque tribus sat profundis supra medium transversim dispositis, duabusque transversis antice positis notato, dense rugoseque punctato; elytris postice paulo attenuatis, leviter sed distincte striatis, subtiliter, densius ruguloseque punctatis; subtus nigro-brunneus; lobo prosternali elongato, basi ad apicem attenuato; abdominis segmento apicali medio, postice spinoso; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 11 à 15 mill.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement atténué dans sa moitié postérieure, d'un brun noirâtre en dessus, recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse transversalement. Épistome légèrement rétréci à la base, à peine plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine déprimé dans son milieu en avant; marqué d'une ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, ne dépassant pas beaucoup les angles postérieurs du pronotum en arrière; à second article assez petit, subégal au quatrième; le troisième allongé, de la longueur des deux suivants réunis; quatrième et cinquième assez petits, subégaux, un peu plus longs que larges; les suivants sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, non dentés intérieurement. Pronotum à peine plus long que large, droit ou à peine sinué sur les côtés en arrière au-dessus des angles postérieurs, très-légèrement renflé au-dessus du milieu, puis atténué-arrondi dans son tiers antérieur; marqué au milieu de sa base d'une ligne enfoncée longitudinale qui se prolonge en avant jusqu'au bord antérieur; offrant, un peu au-dessus du milieu, trois fossettes assez profondes placées transversalement, une sur la ligne médiane et une de chaque côté de celle-ci, et de plus avec deux impressions transverses placées entre les fossettes et le bord antérieur; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse transversalement. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, peu convexes supérieurement; légèrement mais distinctement striées, les stries marquées de quelques points tout à fait à l'extrémité; couvertes d'une ponctuation très-fine, très-serrée et tranversalement légèrement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé. Saillie prosternale graduelle-

ment rétrécie en arrière, dépassant très-notablement le bord postérieur des hanches. Épisternums métathoraciques subparallèles. Lames des hanches postérieures assez notablement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et serrée, nullement rugueuse ; à dernier arceau fortement prolongé en pointe aiguë en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

J'ai vu trois exemplaires de cette espèce. L'un était indiqué du Brésil, dans la collection de M. de la Ferté, sous le nom que je lui ai conservé ; l'autre provenait de la Nouvelle-Fribourg, et le troisième, de Bahia (coll. Castelnau).

2. E. ANXIUS.

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, nigro-brunneus, maculis, parvulis sat densis pube aurea formatis tectus ; clypeo basi multum latiore ; fronte media longitudinaliter non lineata ; antennis rufo-ferrugineis, articulo secundo quarto breviore, quarto et quinto latitudine longioribus ; pronoto medio foveis tribus notato, antice non biimpresso, basi media linea longitudinali medium non superante notato ; coxis posticis intus fortius dilatatis.

Long. 12 à 14 mill.

Même forme que le précédent et également d'un brun noirâtre ; recouvert supérieurement d'une pubescence dorée formant des petites taches serrées très-apparentes, ce qui fait paraître l'insecte comme tigré. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse transversalement. Épistome peu rétréci à la base, près de deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement et obliquement déprimé de chaque côté, sans ligne longitudinale médiane distincte. Antennes bien moins longues que la moitié du corps, dépassant peu les angles postérieurs du pronotum ; à second article assez petit, un peu moins long que le quatrième ; le troisième assez grand, un peu moins long cependant que les deux suivants réunis ; quatrième à cinquième assez petits, subégaux, sensiblement plus longs que larges ; les suivants notablement plus grands, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, non den-

tés. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière, non atténué en avant si ce n'est à ses angles antérieurs qui paraissent assez largement arrondis; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, très-serrée et rugueuse; marqué sur son disque, un peu au-dessus du milieu, de trois fossettes placées transversalement, une médiane profonde et une latérale de chaque côté; en outre marqué longitudinalement d'une ligne enfoncée assez profonde partant du milieu de la base et atteignant en avant la fossette médiane; sans traces d'impressions transverses au-dessus des fossettes médianes. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; très-légèrement mais visiblement striées; couvertes d'une ponctuation assez fine mais rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Saillie prosternale comme chez le précédent, mais les lames des hanches postérieures un peu dilatées en dedans. Épisternums métathoraciques subparallèles. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et très-serrée; à dernier arceau moins graduellement rétréci en arrière, plus brusquement vers le sommet; caréné dans son milieu en arrière et fortement prolongé en pointe aiguë en arrière. Pattes d'un brun un peu rougeâtre. Tarses plus clairs.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente et offre également de grands rapports avec la suivante; aussi me paraît-il utile de bien mentionner ici ses caractères différentiels. Elle se distingue de la première par son épistome bien moins rétréci à la base, par l'absence de ligne longitudinale médiane sur le front, par les articles quatrième et cinquième de ses antennes notablement plus longs, par l'absence d'impressions transverses au devant des fossettes médianes, et également par la ligne longitudinale médiane qui ne dépasse pas en avant ces mêmes fossettes; enfin par les lames de ses hanches postérieures sensiblement plus dilatées à la base. Elle ne peut davantage être confondue avec la seconde, dont elle diffère par sa pubescence beaucoup plus dorée, par son épistome plus large à la base, son front sans ligne médiane, la fossette médiane de son pronotum bien plus enfoncée, et enfin par les lames de ses hanches postérieures bien plus fortement dilatées intérieurement.

L'exemplaire sur lequel j'ai fait cette description fait partie de la riche collection du comte de Mniszech et provient de Cayenne. Depuis, M. Sallé m'en a communiqué un second individu du Mexique, qui me paraît parfaitement identique à celui-ci quoiqu'un peu plus petit.

3. E. LEPRIEURI de Castelnau.

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, obscure rufo- vel nigro-brunneus, pube griseo-flavescente sat dense vestitus; clypeo basi ut in foveicolle; *fronte media longitudinaliter depressa vel leviter carinata, rarius plana; antennis rufo-ferrugineis, articulo secundo quarto distincte breviore; pronoto medio foveis tribus parum profundis vel obsoletis notato, rarius nullis; antice rarius obsolete biimpresso, basi media linea longitudinali impressa sæpius obsolete notato; lobo prosternali postice minus sensim attenuato.*

Long. 8 à 14 mill.

Galba Leprieuri de Cast., Rev. Ent de Silb., III, 174.

— — Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 595.

Emathion quadraticolle H. Lucas, de Cast., Voy. Amér. du Sud, 172.

Sphærocephalus ligniperda Dej., Cat., éd. 3, 96 (Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 179).

Corps allongé subcylindrique, légèrement atténué dans sa moitié postérieure; d'un brun rougeâtre foncé ou noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence serrée d'un gris jaunâtre ou un peu roussâtre. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse transversalement. Épistome assez peu rétréci à la base, aussi large ou seulement un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé, dans son milieu en avant, ou quelquefois tout à fait plan, marqué souvent d'une petite carène longitudinale médiane plus ou moins distincte, peu prolongée en arrière sur le vertex. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, ne dépassant pas beaucoup les angles postérieurs du pronotum en arrière; à second article très-petit, un peu moins long que le quatrième; troisième grand, un peu plus long que les deux suivants réunis; quatrième et cinquième assez petits, subégaux, plus longs que larges; les suivants notablement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet; nullement dentées intérieure-

ment. Pronotum à peine plus long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué et arrondi seulement dans son quart antérieur, avec ses angles postérieurs le plus souvent arrondis ou obtus à l'extrémité ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse transversalement ; marqué, au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée bien distincte, atteignant au moins le milieu et souvent prolongée au delà, arrivant même quelquefois jusqu'au bord antérieur ; marqué, un peu au-dessus du milieu, de trois petites fossettes placées transversalement, comme chez le *foveicollis*, mais très-légères et disparaissant quelquefois entièrement ; offrant de plus, chez quelques-uns, au-dessus de ces dernières, de chaque côté, une petite dépression transverse très-légère. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, peu convexes supérieurement, légèrement mais distinctement striées, les stries marquées de quelques gros points tout à fait à l'extrémité ; couvertes d'une ponctuation très-fine, très-serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé. Saillie prosternale peu atténuée en arrière jusqu'au milieu des hanches postérieures, fortement et brusquement rétrécie ensuite jusqu'à l'extrémité, peu notablement prolongée au delà des hanches antérieures. Épisternums métathoraciques subparallèles. Lames des hanches postérieures assez notablement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et serrée, à dernier arceau assez fortement prolongé en pointe en arrière. Pattes d'un brun rougeâtre clair. Tarses plus clairs.

Bien que le *E. Lepricuri* se rapproche beaucoup du *foveicollis*, il en est cependant bien distinct. Le second article de ses antennes est sensiblement plus court que le quatrième ; la ligne enfoncée longitudinale de son pronotum est moins forte et les trois fossettes du disque sont bien plus petites et bien moins profondes ; les impressions transverses antérieures n'existent pas le plus souvent ou sont obsolètes ; la saillie prosternale est moins graduellement rétrécie en arrière, etc. Chez quelques individus la ligne enfoncée du pronotum et les fossettes disparaissent entièrement.

Cet insecte, assez répandu dans les collections, paraît avoir un habitat étendu. Il se trouve au Venezuela, à Cuba, à Cayenne, à Bahia, et a été pris par M. Sallé à Cordova.

J'ai vu dans la belle collection du comte de Mniszech, sous le nom inédit de *sericatus* Reiche, un exemplaire de cette espèce, pris à Carthagène, qui n'en diffère uniquement que par sa taille très-petite (8 mill.).

Genre 54. **Nematodes** Latreille.

Latr., Fam. Nat., 248 (1825). — De Cast., Hist. Nat. Coléopt., I, 222 (1840) [*ex parte*]. — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 113 (1857). — Kiesenw., Naturg. Ins. Deuts., IV, 206. — Jacq. Duv., Gen. des Coléopt. d'Eur., III, 118. — Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., 44 (1866). — *Emathion* de Cast., Rev. Ent. Silb., III, 171 (1835) [*ex parte*]. — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, 178 (*ex parte*). — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 120 (*ex parte*). — Leconte, Rev. Elat. Amer., Phil. Trans., X, 414. — *Galba* de Cast., Rev. Ent. de Silb., III, 174 (*ex parte*. — *Sphærocephalus* Eschsch., Rev. Ent. de Silb., IV, 5 (1836). — *Hypocœlus* Redt., Faun. Austr., éd. 2, 484.

Corps allongé, plus ou moins cylindrique, le plus souvent assez notablement atténué en arrière dans sa moitié postérieure. Tête médiocre, assez convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à la base, où il est en général plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil; assez infléchi par rapport à la tête; avec son bord antérieur un peu arqué au milieu en avant. Antennes de longueur variable, mais en général n'atteignant pas la moitié du corps, filiformes, à articles quatrième et cinquième et même quelquefois sixième notablement plus petits que les suivants. Pronotum un peu plus long que large, droit ou très-légèrement sinué sur les côtés dans ses deux tiers basilaires et plus ou moins atténué-arrondi de chaque côté en avant. Propleures marquées d'une dépression longitudinale plus ou moins distincte ou même obsolète. Sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles. Lames des hanches postérieures placées très-obliquement en dehors, plus ou moins notablement dilatées dans leur tiers interne, notablement mais graduellement rétrécies en dehors. Abdomen à dernier segment plus ou moins prolongé en pointe en arrière, mais avec son dernier segment dorsal nullement visible en dessus. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article notablement excavé-échancré en dessus, et par suite prolongé en dessous; les postérieurs à premier article

aussi long que tous les suivants réunis, ou au moins que les trois suivants réunis. Ongles des tarses à peine épaissis à la base.

J'ai fait rentrer dans le genre *Nematodes* toutes les espèces du genre *Emathion* des auteurs, dont le quatrième article des tarses est plus ou moins échancré ou excavé en dessus. J'y ai réuni également une partie du genre *Galba* de M. de Castelnau, ainsi que le genre *Sphærocephalus* d'Eschscholtz et le genre *Hypocœtus* de M. Redtenbacher.

Du reste, en réunissant au genre actuel la plus grande partie des anciens *Emathion*, je ne fais que suivre l'exemple de M. Leconte (List of the Col. of North-America), qui considère actuellement comme *Nematodes* toutes les espèces de l'Amérique du Nord décrites jusqu'ici sous le nom d'*Emathion*.

Tableau des espèces du genre NEMATODES.

1.	Dépression antérieure des propleures limitée en dehors en avant par une carène supplémentaire partant du bord antérieur du pronotum et se trouvant au-dessous du bord latéral de ce dernier.	2.
—	Dépression antérieure des propleures non limitée en dehors par une carène ou en offrant tout au plus en avant un très-petit rudiment. . .	3.
2.	Épistome aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil.	*mexicanus*. . . 1.
—	Épistome notablement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil.	Id. var. *litigiosus*.
3.	Élytres plus ou moins finement mais distinctement striées	4.
—	Élytres non striées ou à peine obsolétement tout à fait à la base	20.
4.	Corps unicolore	5.
—	Corps noir avec la tête et le pronotum d'un roux ferrugineux.	*collaris*. . . . 10.

— Corps d'un ferrugineux rougeâtre avec le pronotum d'un brun noirâtre. . . . . *Claussenii*. . . 16.

5. Corps noir ou d'un brun rougeâtre . . . . . 7.

— Corps ferrugineux. . . . . 6.

6. Taille extrêmement petite (3 mill.) . . . . . *liliputanus*. . 18.

— Taille assez grande (8 mill.). . . . . *major*. . . . 13.

7. Articles septième à neuvième des antennes sensiblement plus longs que larges. . . . . 8.

— Articles septième à neuvième des antennes pas plus longs que larges et même le plus souvent moins longs que larges. . . . . 14.

8. Épistome formant avec les joues un cadre buccal plus ou moins interrompu latéralement. . . . 9.

— Épistome formant avec les joues un cadre buccal nullement interrompu latéralement. . . . . *conjunctus* . . 7.

9. Dépression antennaire offrant en avant et en dehors un commencement de carène partant de l'angle antérieur. . . . . 10.

— Dépression antennaire sans trace de carène en avant . . . . . 11.

10. Articles quatrième et cinquième des antennes à peine plus longs que larges. . . . . *simulans* . . . 2.

— Articles quatrième et cinquième des antennes très-notablement plus longs que larges. . . . *Mannerheimii*. 3.

11. Troisième article des antennes subégal au sixième. . . . . *micros* . . . . 8.

— Troisième article des antennes notablement plus long que le sixième. . . . . 12.

12. Ponctuation des élytres forte et rugueuse. Intervalles des stries plans à la base. . . . . *Atropos*. . . . 6.

— Ponctuation des élytres assez légère, peu rugueuse. Intervalles des stries légèrement convexes à la base. . . . . 13.

13. Ponctuation du prosternum fine et serrée même sur la saillie prosternale . . . . . *infuscatus*. . . 4.
— Ponctuation du prosternum beaucoup plus forte et moins serrée surtout en arrière et sur la saillie prosternale. . . . . *cuneatus* . . . 5.
14. Antennes à articles quatrième, cinquième et sixième subégaux. . . . . *filum*. . . . . 9.
— Antennes à cinquième article plus petit et plus court que le sixième. . . . . 15.
15. Antennes noires. . . . . *Biarti*. . . . . 14.
— Antennes plus ou moins ferrugineuses. . . . . 16.
16. Élytres brusquement terminées à l'extrémité, presque tronquées. . . . . *penetrans*. . . 12.
— Élytres graduellement atténuées à l'extrémité. . 17.
17. Élytres d'un brun rougeâtre. . . . . *Claussenii*, var.
— Élytres noirâtres. . . . . 18.
18. Élytres à intervalles à peine rugueux transversalement . . . . . *rugicollis*. . . 15.
— Élytres à intervalles fortement rugueux transversalement. . . . . 19.
19. Épistome deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *sumatrensis*. . 11.
— Épistome presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *incertus*. . . . 17
20. Antennes à dernier article régulièrement atténué à l'extrémité. . . . . 21.
— Antennes à dernier article très-obliquement coupé en dehors dans sa moitié terminale. . . *Buqueti*. . . 20.
21. Antennes à articles sixième à neuvième notablement moins longs que larges. . . . . *suspectus* . . . 21.
— Antennes à articles sixième à neuvième au moins aussi longs que larges . . . . . 22.

22. Antennes à articles sixième à neuvième à peine renflés, près de deux fois plus longs que larges. 23.

— Antennes à articles sixième à neuvième notablement renflés, seulement un peu plus longs que larges . . . . . *cylindricus* . . 19.

23. Ponctuation du prosternum fine et serrée, même sur la saillie prosternale . . . . . *infuscatus*. . . 4.

— Ponctuation du prosternum bien plus forte et moins serrée en arrière et sur la saillie prosternale. . . . . *cuneatus*. . . . 5.

A. *Élytres plus ou moins finement mais presque toujours distinctement striées* (1).

B. *Antennes à articles quatrième et cinquième plus longs que larges* (mexicanus *à* micros).

1. N. MEXICANUS de Castelnau.

(Pl. 31, fig. 3.)

Elongatus, postice sat attenuatus, rufo-brunneus, supra pube griseo-flavescente undique sat dense vestitus; capite mediocriter, sat dense, plus minusve rugulose punctato; fronte media antice subconvexa, integra vel carina longitudinali notata; antennis dimidio corporis brevioribus, filiformibus, articulo quinto sexto paululum angustiore; pronoto latitudine

(1) Chez certains individus de l'*infuscatus* et du *cuneatus*, les stries des élytres deviennent tout à fait obsolètes, et l'on pourrait être tenté de les faire rentrer dans l'autre division, mais leurs articles antennaires quatrième et cinquième sont distinctement plus longs que larges, ce qui les distingue des autres espèces, sauf du *cylindricus*, dont ils diffèrent par la couleur brunâtre et les articles sixième à neuvième des antennes bien plus allongés.

paulo longiore, lateribus subrecto vel leviter sinuato, antice tantum attenuato, mediocriter, dense rugoseque punctato, basi media linea longitudinali medium attingente vel breviore notato, medio depressionibus duabus plus minusve obsoletis notato; elytris in dimidia parte postica sat fortiter attenuatis, distincte striatis, subtiliter, sat dense, subrugulose punctatis; propleuris antice extus, carina distincta sat elongata notatis; lobo prosternali sat elongato, basi parum attenuato, dein fortius; pedibus rufo-brunneis vel rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Var. litigiosus. — *Clypeo basi angustiore.*

Long. 6 à 9 1/2 mill.

Galba mexicana de Cast., Rev. Ent. de Silb., III, 174.

Corps assez allongé, subcylindrique, assez notablement atténué dans sa moitié postérieure; d'un brun noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence uniforme, serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, plus ou moins serrée et plus ou moins rugueuse. Épistome aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement convexe dans son milieu en avant; marqué, chez quelques-uns, d'une petite ligne élevée longitudinale médiane plus ou moins distincte et prolongée en arrière sur le vertex, offrant parfois, de chaque côté en avant, au-dessus de la cavité antérieure, une petite carène un peu oblique en dedans et dirigée en arrière. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, mais dépassant bien distinctement les angles postérieurs du pronotum, d'un ferrugineux rougeâtre, filiformes, à peine épaissies vers le sommet; à second article assez petit, subégal au quatrième; ce dernier et le cinquième subégaux, sensiblement plus longs que larges, plus courts et plus étroits que les suivants, le dernier un tiers plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, droit ou à peine sinué sur les côtés en arrière, légèrement atténué-arrondi dans son quart antérieur, avec ses angles postérieurs subacuminés; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse transversalement; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée assez légère, atteignant le milieu chez les uns et plus courte chez les autres, ou disparaissant même quelquefois presque entièrement; offrant, vers le milieu de son disque, deux petites impressions obsolètes souvent même effacées

presque en entier. Élytres assez notablement rétrécies dans leur moitié postérieure et assez convexes, bien distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation fine, assez serrée et légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé ou même noirâtre. Propleures marquées tout à fait en avant, à leur partie externe, d'une petite carène longitudinale prolongée en arrière jusqu'au tiers environ de leur longueur, limitant la dépression longitudinale destinée à recevoir les antennes; couvertes, ainsi que le prosternum, d'une ponctuation plutôt fine, assez serrée et nullement rugueuse; ce dernier avec son bord antérieur un peu relevé. Saillie prosternale assez prolongée en arrière au delà des hanches, sa longueur égalant à peu près deux fois la largeur de sa base; peu notablement rétrécie dans sa première moitié et plus fortement ensuite jusqu'au sommet. Lames des hanches postérieures dilatées chacune en dedans et formant un angle assez aigu, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et serrée. Pattes d'un brun rougeâtre ou même d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est facile à distinguer de toutes ses congénères par la carène antérieure de ses propleures.

Elle se trouve au Mexique. M. Sallé l'a prise sous des écorces au mois de juillet à Cordova, à San-Andres, et en juin à Plaga-Vicente. J'en ai vu un exemplaire dans la collection de M. Backwell provenant du même pays.

Je possède un individu indiqué de Cayenne, qui paraît s'éloigner par certains caractères de notre *mexicanus,* mais avec lequel il offre néanmoins tant d'analogie que je n'ai point osé l'en séparer comme espèce distincte et que j'ai cru préférable de le considérer comme une variété locale dont je donne ici les caractères.

Var. *litigiosus.* — Corps couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, plus foncée et presque grisâtre sur les trois quarts postérieurs des élytres. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant. Épistome plus fortement rétréci à la base. Carènes des propleures plus rapprochée de la ligne latérale du pronotum. Ligne médiane du pronotum plus enfoncée. Prosternum plus notablement déprimé en avant, avec son bord antérieur plus fortement relevé. Lames des hanches postérieures avec l'angle de leur dilatation plus obtus.

2. N. SIMULANS Chevrolat.

Mexicano *valde affinis, sed capite pronotoque magis rugosis, pronoti linea longitudinali profundiore et longiore, antennarum articulis 4° et 5° latitudine vix longioribus, propleuris cum carina antica fere delela facile dignoscendus.*

Long. 8 mill.

Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 595.

Très-voisin du précédent, mais néanmoins distinct par les caractères suivants :

Ligne longitudinale enfoncée du pronotum plus profonde et plus prolongée en avant. Tête et pronotum un peu plus rugueusement ponctués. Antennes à articles quatrième et cinquième seulement un peu plus longs que larges. Propleures marquées tout à fait en avant d'un rudiment de carène longitudinale.

Pour tout le reste, entièrement conforme au *mexicanus*.

M. Chevrolat a décrit cette espèce de Cuba sur un exemplaire trouvé par M. Gundlach.

3. N. MANNERHEIMII.

(Pl. 31, fig. 4.)

Elongatus, postice fere sensim attenuatus, nigro-brunneus, supra pube grisco-flavescente sat dense tectus; capite sat fortiter, dense, rugulose punctato; fronte media antice depressa, linea longitudinali impressa sæpe notata; antennis dimidio corporis brevioribus, articulis 5° et 6° latitudine distincte longioribus; pronoto latitudine paululum longiore, antice attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, basi media linea longitudinali fortiter impressa, usque ad tertiam partem vel usque ad marginem anticam producta notato, in disco foveis sat profundis notato; elytris postice sensim attenuatis, distincte striatis, subtiliter sat dense, subrugu-

tose punctatis; propleuris carina brevi extus ad marginem anticam tantum notatis; lobo prosternali parum elongato, in dimidia parte basali parum attenuato, dein fortius angustato; pedibus rufo-brunneis, tarsis dilutioribus.

Long. 9 à 12 mill.

Corps allongé subcylindrique, assez notablement et subgraduellement atténué en arrière, d'un noir de poix ou d'un brun noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome un peu moins large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front bien distinctement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène au-dessus de la cavité antennaire, mais souvent très-légèrement sillonné longitudinalement dans son milieu. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps; d'un ferrugineux rougeâtre ou plus foncées; filiformes, à peine épaissies vers le sommet; à second article assez petit, subégal au quatrième; ce dernier et le suivant subégaux, sensiblement plus longs que larges, notablement plus courts et à peine plus étroits que les suivants, qui sont au moins deux fois plus longs que larges; dernier un tiers plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, presque droit sur les côtés en arrière, légèrement sinué, un peu atténué dans sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs subacuminés, couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et rugueuse transversalement; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale enfoncée assez notable, se prolongeant jusqu'aux trois quarts de sa longueur et atteignant même, chez quelques-uns, le bord antérieur; marqué de plus, de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, d'une large fossette assez profonde, toujours bien distincte. Élytres presque graduellement atténuées en arrière, distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation fine, assez serrée et légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix ou d'un brun noirâtre. Propleures marquées, tout à fait en avant à leur partie externe, d'un rudiment de carène longitudinale qui n'est jamais prolongé en arrière au delà d'un millimètre et limite en avant la dépression longitudinale destinée à recevoir les antennes; couvertes, ainsi que le prosternum, d'une ponctuation de grosseur médiocre, pas très-serrée et nullement rugueuse. Ce dernier transversalement déprimé à son bord antérieur, qui est un peu relevé. Saillie prosternale légèrement prolongée en arrière au delà des hanches, peu notablement rétrécie dans

sa moitié basilaire, plus fortement ensuite. Lames des hanches postérieures dilatées, chacune en dedans, en un angle assez aigu, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation assez fine et assez serrée. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre; les postérieures à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Malgré la différence très-facile à saisir qui existe ici entre le rudiment de carène des propleures et celle du *mexicanus*, l'insecte qui nous occupe offre cependant avec lui beaucoup d'analogie. Sans parler de sa taille, en général plus grande, de sa forme un peu plus atténuée en arrière et de sa couleur plus foncée, son front est déprimé distinctement dans son milieu en avant, et la ligne enfoncée du pronotum ainsi que les fossettes de son disque sont bien plus profondes.

M. Sallé m'a communiqué un assez grand nombre d'exemplaires de cette espèce, provenant tous du Mexique. Les uns ont été pris par lui sous les écorces à Plaga-Vicente, au mois de mai, et les autres à Cordova, au mois de juillet.

4. N. INFUSCATUS.

(Pl. 31, fig. 5.)

Elongatus, postice subsensim attenuatus, nigro-piceus vel nigro-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugulosque punctato; fronte media antice leviter depressa; antennis ad apicem crassioribus, articulo quinto sexto multo angustiore; pronoto latitudine paululum longiore, sat fortiter, dense rugoseque punctato, a basi usque ad mediam partem vel usque ad apicem linea longitudinali media postice fortiter depressa, dein antice plus minusve obsoleta notato, foveisque duabus sat profundis in medio notato; elytris postice subsensim attenuatis, leviter vel obsolete striatis, subtilius, sat dense, non rugulose punctatis; propleuris antice carina nulla notatis; lobo prosternali longiore, postice subsensim attenuato; pedibus nigro-brunneis vel rufo-ferrugineis; tarsis apice ferrugineis.

Long. 8 à 11 mill.

Corps allongé subcylindrique, assez notablement et graduellement rétréci en arrière; d'un noir de poix ou d'un brun noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre uniforme et assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Épistome formant avec les

joues un cadre buccal largement interrompu latéralement, à peu près aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale distincte. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps ; d'un brun rougeâtre foncé, distinctement épaissies vers le sommet ; à second article assez petit, subégal au quatrième, ce dernier et le suivant subégaux entre eux, un peu ou seulement à peine plus longs que larges, le cinquième plus d'un tiers plus étroit que le sixième, les suivants notablement plus longs que larges, le dernier au moins d'un tiers plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière ou très-légèrement sinué, légèrement atténué dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs subacuminés ; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et rugueuse ; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée, élargie à la base, s'arrêtant au milieu, chez les uns, et se prolongeant en avant presque jusqu'au bord antérieur chez les autres ; offrant, de chaque côté vers le milieu, une fossette plus ou moins arrondie, mais toujours assez profonde. Élytres presque graduellement atténuées en arrière, très-légèrement striées, quelquefois même obsolétement ; intervalles couverts d'une ponctuation fine, assez serrée et non rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix ou d'un brun rougeâtre obscur. Propleures sans trace de carène ni même de rudiment de carène à leur partie antérieure. Prosternum couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et très-légèrement rugueuse ; transversalement déprimé près de son bord antérieur, qui est notablement relevé. Saillie prosternale notablement prolongée en arrière au delà des hanches antérieures, subgraduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures dilatées, chacune en dedans, en un angle assez aigu, puis assez fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation fine et assez serrée. Pattes d'un brun noirâtre ; les deux derniers articles des tarses ferrugineux rougeâtre ou entièrement rougeâtres, les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce se distingue facilement de la précédente par l'absence de rudiment de carène sur les propleures, par ses antennes distinctement épaissies vers le sommet et à cinquième article d'un tiers plus étroit que le suivant, par la ponctuation plus fine et non rugueuse des élytres, par celle du prosternum également plus fine, la saillie prosternale sensiblement plus large, etc.

Je possède cet insecte de la Nouvelle-Grenade et de Colombie. M. Clark m'en a communiqué un exemplaire de Tejuca.

5. N. CUNEATUS Guérin-Méneville.

Elongatus, postice sensim attenuatus, rufo-brunneus, supra pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugulosoque punctato; fronte media antice leviter depressa; antennis articulo quinto sexto vix angustiore; pronoto latitudine paululum longiore, sat dense rugoseque punctato, basi media linea longitudinali medium attingente vel paululum longiore notato, foveolisque duabus in medio notato; elytris postice plus minusve sensim subtiliter attenuatis, distincte vel obsolete striatis, subtiliter sat dense punctatis, non vel vix rugulosis; propleuris antice sine carina; lobo prosternali elongato, angusto, postice sensim attenuato; pedibus rufo-brunneis vel ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 8 à 15 mill.

Emathion cuneatus Guér.-Mén., An. Soc. ent. Fr., 1843, p. 179.

Corps allongé subcylindrique, assez notablement rétréci en arrière, d'un brun rougeâtre; recouvert en dessus d'une pubescence serrée uniforme, très-apparente, jaunâtre, avec un reflet un peu roussâtre. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, sensiblement moins large que l'espace compris entre lui et l'œil, formant avec les joues un cadre buccal largement et fortement interrompu latéralement. Front légèrement mais visiblement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène ni de sillon médian en arrière. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, linéaires, nullement épaissies vers le sommet, d'un ferrugineux rougeâtre ou même simplement ferrugineuses; à second article plus petit que le quatrième, ce dernier et le suivant subégaux, plus courts que les suivants, le cinquième seulement un peu plus étroit que le sixième, les suivants deux fois aussi longs que larges, le dernier au moins un tiers plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, droit ou à peine visiblement sinué sur les côtés, très-peu atténué dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et rugueuse; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée,

en général bien marquée et atteignant le milieu ou même se prolongeant un peu au delà et de plus offrant, au milieu de chaque côté, une petite fossette subarrondie bien distincte. Élytres presque graduellement atténuées en arrière, distinctement mais très-légèrement striées, très-rarement à stries un peu obsolètes; intervalles couverts d'une ponctuation fine, assez serrée, nullement ou à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre obscur ou même d'un brun noirâtre. Propleures sans traces de carène ni même de rudiment de carène à leur partie antérieure; couvertes, ainsi que le prosternum, d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et non rugueuse; ce dernier transversalement déprimé à son bord antérieur, qui est notablement relevé. Saillie prosternale assez notablement prolongée et graduellement rétrécie en arrière, au delà des hanches. Lames des hanches postérieures dilatées, chacune en dedans, en un angle aigu, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et assez serrée. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre ou même simplement ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Le mâle se reconnaît à ses tibias antérieurs dilatés qui cachent en partie le premier article des tarses, qui est très-petit.

Facile à distinguer de l'*infuscatus* par ses antennes à cinquième article à peine plus étroit que le sixième, par son épistome moins large à la base, la ponctuation de son prosternum bien moins fine et moins serrée, etc.

On ne peut pas non plus le confondre avec le *Mannerheimii* à cause de l'absence totale de rudiment de carène à la partie antérieure de son propectus, de sa saillie prosternale plus longue et plus graduellement atténuée en arrière, etc.

Il se trouve au Brésil, à Cayenne, à la Nouvelle-Fribourg, à Ega, dans les Hautes-Amazones et même à Cordova, où il a été pris par M. Sallé.

6. N. ATROPOS Say.

(Pl. 31, fig. 6.)

Elongatus, postice sat attenuatus, rufo-brunneus vel nigro-brunneus, supra pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, crebre

rugoseque punctato; fronte media antice depressa; antennis cum articulo quinto sexto paululum angustiore; pronoto latitudine paulo longiore, lateribus plus minusve sinuato, fortiter, dense rugoseque punctato, basi media linea longitudinali impressa, plus minusve antice producta, foveolisque duabus in medio, distincte notato; elytris postice attenuatis, profunde striatis, interstitiis sat fortiter, dense ruguloseque punctatis; propleuris antice sine carina; propectore fortiter parum dense punctato; pedibus rufo-brunneis vel ferrugineis.

Var. *Fronte media sulco longitudinali subtili postice producto notata.*

Long. 6 à 9 1/2 mill.

Eucnemis Atropos Say, Trans. Amer. Phil. Soc., VI, 187.

Emathion Atropos Leconte, Proc. Ac. Nat. Sc. Phil., VI, 47. — Leconte, Rev. of the Elat. of the United States (Amer. Phil. Trans., X, 414).

Nematodes Atropos Leconte, List of the Col. of North Amer., 44 (1866).

Corps allongé subcylindrique, assez rétréci en arrière dans sa moitié postérieure; d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur ou même noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence uniforme assez serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation très-forte, très-serrée et très-rugueuse. Épistome formant avec les joues un cadre buccal largement interrompu latéralement, presque aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front bien distinctement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes notablement (♀) ou seulement distinctement (♂) moins longues que la moitié du corps, très-légèrement épaissies vers le sommet; d'un brun rougeâtre ou d'un brun ferrugineux; à second article subégal au quatrième, ce dernier et le cinquième subégaux entre eux, plus courts que les suivants et un peu plus étroits que le sixième, les suivants un peu moins allongés que chez le précédent, dernier également moins long que chez le *cuneatus*. Pronotum distinctement plus long que large, un peu sinué sur les côtés, légèrement atténué dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs subacuminés; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et rugueuse; marqué au milieu de sa

base d'une ligne longitudinale enfoncée atteignant le milieu, bien marquée, ou rarement très-légère ; de plus offrant, de chaque côté en avant du milieu, une fossette en général assez profonde, mais toujours bien distincte. Élytres atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure, assez profondément striées ; intervalles couverts d'une ponctuation assez notable, serrée et fortement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre ou d'un brun noirâtre. Propleures sans traces de carène supplémentaire à leur bord antérieur ; couvertes, ainsi que le propectus, d'une ponctuation assez forte, peu serrée et nullement rugueuse. Propectus très-légèrement déprimé à son bord antérieur, qui est un peu relevé. Saillie prosternale assez prolongée en arrière au delà des hanches, égalant en longueur à peu près deux fois la largeur de sa base, presque graduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures dilatées en dedans, formant un angle plus ou moins obtus, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen à ponctuation assez fine et assez serrée. Pattes d'un brun rougeâtre chez les uns, ferrugineuses chez les autres. Tarses ferrugineux ; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Var. Front marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal assez léger, qui se prolonge en arrière sur le vertex.

Cette espèce se distingue assez facilement des précédentes par la ponctuation plus forte et plus serrée de sa tête et de son pronotum, par les stries de ses élytres plus profondément enfoncées, par les intervalles de ces dernières également plus fortement ponctués, ainsi que par la ponctuation du dessous du corps et surtout du prosternum, qui est distinctement plus forte.

Le type de cet insecte, que M. Leconte a bien voulu me donner, provient de l'Ohio. Il a aussi été pris à la Nouvelle-Orléans et à Cordova.

7. N. CONJUNCTUS.

(Pl. 31, fig. 7.)

Elongatus, postice parum attenuatus, nigro-brunneus, pube flavescente-

aurea dense vestitus; capite dense ruguloseque punctato; clypei lateribus cum genis conjunctis; fronte media vix subdepressa; antennis dimidio corporis brevioribus, filiformibus, articulo quinto sexto vix angustiore; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus recto, antice tantum vix attenuato, rugoso, basi linea longitudinali media profunde impressa, ad medium in foveola terminata foveolaque media post medium notato; elytris distincte striatis, postice parum attenuatis, perquam leviter, sat dense ruguloseque punctatis; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis ferrugineis, posticis cum articulo primo tribus sequentibus subæquali.

Long. 9 mill.

Corps assez allongé, peu rétréci en arrière, peu convexe, d'un brun noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence serrée d'un jaune doré assez vif. Tête à ponctuation assez forte, serrée et transversalement rugueuse. Épistome se confondant latéralement avec les joues sans aucune interruption et formant une sorte de cadre buccal; peu rétréci à la base, où il est un peu plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène, ni de ligne longitudinale. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, mais dépassant assez notablement les angles postérieurs du pronotum; filiformes, nullement épaissies au sommet, ferrugineuses, à second article subégal au quatrième, ce dernier et le suivant subégaux entre eux, plus longs que larges, le cinquième à peine plus étroit que le sixième, les suivants deux fois aussi longs que larges, le dernier allongé, plus d'un tiers plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés, atténué-arrondi seulement tout à fait en avant, notablement et très-densément rugueux transversalement; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale assez fortement enfoncée, atteignant presque au milieu, où elle se termine par une petite fossette; marqué en outre, près de cette dernière, d'une seconde fossette médiane peu profonde, mais distincte. Élytres faiblement rétrécies en arrière, très-peu convexes, bien distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation très-fine, assez serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre. Propleures sans traces de carène longitudinale limitant la dépression destinée à recevoir les antennes. Propectus à ponctuation assez fine, assez serrée et non rugueuse. Saillie pro-

sternale notablement prolongée en arrière, graduellement rétrécie de la base à l'extrémité. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et très-serrée. Pattes d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Tarses plus clairs ; les postérieurs à premier article aussi long seulement que les trois suivants réunis.

Cette espèce se distingue assez facilement de la précédente par sa forme moins convexe et plus parallèle, sa pubescence d'un jaune doré plus vif, qui tranche beaucoup plus avec la couleur foncière de l'insecte, par son épistome qui continue sans interruption le cadre buccal, et par le premier article de ses tarses postérieurs proportionnellement plus court.

Le seul exemplaire que j'aie vu a été pris à Caracas par M. de Langsberg.

8. N. MICROS.

Præcedenti valde affinis, sed statura minore, capite densius minusque fortiter punctato, antennarum articulo quinto sexto breviore, pronoto prosternoque minus fortiter punctatis differre videtur.

Long. 5 mill.

Cette espèce est si voisine de la précédente que je ne mentionneici que ses caractères différentiels :

Taille beaucoup plus petite. Tête à ponctuation rugueuse, mais beaucoup plus fine et plus serrée; antennes à troisième article subégal au sixième, mais moins épais; articles quatrième et cinquième assez courts, un peu moniliformes; le cinquième notablement plus court que le sixième. Pronotum beaucoup plus finement et plus densément ponctué. Élytres moins fortement striées, leurs intervalles à ponctuation bien moins forte et par conséquent moins rugueuse. Ponctuation du prosternum beaucoup plus fine et assez serrée.

Un exemplaire unique, de la collection Melly, actuellement au Musée de Genève.

Se trouve à la Nouvelle-Fribourg.

BB. *Articles quatrième, cinquième et sixième des antennes très-petits, subégaux; le sixième deux fois plus court et plus étroit que le suivant* (filum).

9. N. FILUM Mannerheim.

(Pl. 31, fig. 8.)

Elongatus, postice leviter attenuatus, niger, pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite dense, leviter, rugulose punctato; fronte media antice transversim obsolete subdepressa; antennis ferrugineis dimidio corporis multum brevioribus, articulis 7°-11° fortiter dilatatis; pronoto latitudine longiore, lateribus subrecto, antice tantum attenuato, sat dense, leviter, rugose punctato, linea longitudinali media, a basi usque ad medium, et foveolis duabus subobliquis in medio notato; elytris postice attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense, vix rugulose punctatis; pedibus ferrugineis; tarsis posticis articulo primo tribus sequentibus æquali.

Long. 5 1/2 à 6 1/2 mill.

Elater filum Fabr., Syst. Eleut., II, 240.

Eucnemis filum Mann., Monog. Eucn., p. 33, tab. 2, fig. 10 et 11.

Hypocœlus filum Redt., Faun. Austr., éd. 2, 485.

Nematodes filum de Cast., Hist. Ins. Coléopt., I, 223. — Jacq. Duv., Gen. des Coléopt. d'Eur., III, pl. 28. — Kiesenw., Naturg. Ins. Deuts., IV, 207.

Elater buprestoïdes Fabr., Syst. Entom., I, 234.

Corps étroit, très-allongé, légèrement atténué en arrière, peu convexe;

d'un noir de poix mat, recouvert en dessus d'une pubescence assez serrée, grise ou d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et très-légèrement rugueuse. Épistome formant avec les joues un cadre buccal distinctement interrompu latéralement; assez rétréci à la base, un peu moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front obsolétement déprimé latéralement dans son milieu en avant; le plus souvent sans carène ou marqué quelquefois, au-dessus de la dépression, de deux petits points enfoncés très-légers, et d'une carène longitudinale médiane extrêmement fine, partant du bord antérieur et se prolongeant en arrière sur le vertex. Antennes assez courtes, très-notablement moins longues que la moitié du corps; ferrugineuses, assez fortement épaissies au sommet à partir du septième article, le dernier près d'un tiers plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière ou à peine sinué, atténué seulement dans son quart antérieur; couvert d'une ponctuation médiocre plus ou moins serrée et légèrement rugueux transversalement; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée plus ou moins légère, atteignant un peu au-dessus du milieu; offrant à cet endroit, de chaque côté, une petite impression un peu oblique, et de plus, mais rarement, marqué également de chaque côté, à la base, d'une petite impression légère. Élytres légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, peu convexes supérieurement, distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation très-fine, très-serrée et à peine visiblement rugueuse transversalement. Dessous du corps noir. Propectus couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée et nullement rugueuse. Propleures sans traces de carène longitudinale supplémentaire en avant. Saillie prosternale notablement prolongée en arrière, graduellement rétrécie de la base à l'extrémité. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans et fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et serrée, non rugueuse. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarses. Les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis.

Cette espèce, qui paraît encore assez rare dans les collections, se trouve en Autriche. Mannerheim l'indique aussi du Portugal.

BBB. *Antennes à articles quatrième et cinquième des antennes assez petits, moins longs que larges, le cinquième toujours notablement plus petit que le suivant* (collaris à liliputanus).

10. N. COLLARIS.

(Pl. 31, fig. 9.)

Elongatus, subcylindricus, postice sat attenuatus; capite prothoraceque fusco ferrugineis, pube aureo-sericea sat dense vestitus; elytris nigro-piceis, griseo-pubescentibus; capite dense, sat fortiter rugoseque punctato; fronte media antice depressa; antennis ferrugineis vel nigro-brunneis, articulo tertio duobus sequentibus vix æquali vel breviore; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus plus minusve sinuato, antice tantum attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, linea media longitudinali foveisque duabus mediis sat profundis vel rarius nullis notato; elytris postice attenuatis et distincte striatis, interstitiis plus minusve leviter rugulose punctatis; pedibus ferrugineis vel rufo-brunneis; tarsis dilutioribus, postice cum articulo primo tribus sequentibus æquali.

Long. 7 1/2 à 9 mill.

Corps assez allongé, subcylindrique, assez atténué dans sa moitié postérieure ; d'un noir mat supérieurement, avec la tête et le pronotum d'un roux ferrugineux ; recouvert sur ces parties d'une pubescence dorée très-serrée et sur les élytres d'une petite pubescence grisâtre peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et fortement rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, où il est un peu moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front bien distinctement déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale ni fossettes visibles. Antennes bien moins longues que la moitié du corps, mais dépassant bien sensiblement les angles postérieurs du pronotum ; ferrugineuses ou d'un brun noirâtre ; assez fortement épaissies à partir du sixième article ; leur troisième article subégal en longueur, ou même un peu plus court que les

deux suivants réunis; les septième à neuvième un peu plus longs que larges chez les mâles, plus courts chez les femelles. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière ou à peine sinué, très-faiblement dilaté un peu au-dessus du milieu, atténué seulement dans son tiers antérieur; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse; marqué au milieu, dans toute sa longueur, d'une ligne enfoncée bien distincte, et de plus, de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, offrant une fossette assez profonde qui disparaît quelquefois entièrement. Élytres assez notablement rétrécies dans leur moitié postérieure, assez convexes supérieurement, bien distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation assez fine et à peine rugueuse chez les uns, plus notable et assez rugueuse transversalement chez les autres. Dessous du corps noirâtre, avec le dessous de la tête et le propectus d'un ferrugineux rougeâtre; ce dernier couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et non ou à peine rugueuse. Propleures sans traces de carène supplémentaire en avant. Saillie prosternale notablement prolongée et graduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans, où elles sont un peu moins obliques que chez le *filum*, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation médiocre plus ou moins serrée et non ou légèrement rugueuse. Pattes ferrugineuses en entier ou d'un brun rougeâtre, avec les tarses plus clairs. Les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis.

Les exemplaires sur lesquels j'ai fait cette description viennent de la collection Schaum, où ils étaient indiqués de la Louisiane, mais avec un point de doute. Cette indication est probablement erronée, car j'ai dû à l'obligeance de M. Clark la communication d'un individu trouvé à Tejuco, au Brésil, et il n'est pas probable que l'espèce habite ces deux pays.

La coloration ferrugineuse de son prothorax rend cette espèce très-facile à reconnaître de ses congénères.

11. N. SUMATRENSIS.

(Pl. 32, fig. 1.)

Elongatus, subcylindricus, postice sat attenuatus, nigro-brunneus, pube

griseo flavescente sat dense vestitus; capite dense, sat fortiter, rugose punctato; fronte media antice depressa; antennis rufo-brunneis, articulo tertio duobus sequentibus vix æquali, articulo quinto sexto paululum breviore; pronoto latitudine distincte longiore, lateribus recto, antice leviter attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, linea media longitudinali a basi ad apicem profunde impressa notato, foveolis nullis; elytris postice attenuatis, sat profunde striatis, interstitiis dense ruguloseque punctatis; pedibus ferrugineis; tarsorum posticorum articulo primo quatuor sequentibus subæquali.

Long. 9 mill.

Corps assez allongé, subcylindrique, assez atténué dans sa moitié postérieure; noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence uniforme assez serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation notable, serrée et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale distincte. Antennes notablement moins longues que la moitié du corps; d'un brun rougeâtre, s'épaississant sensiblement et presque graduellement de la base au sommet; à troisième article à peine égal aux deux suivants réunis; ces derniers moins longs que larges; à sixième article un peu plus long seulement que le précédent, le dernier un peu plus long que le dixième. Pronotum distinctement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, très-légèrement atténué dans son tiers postérieur seulement; couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et notablement rugueuse; marqué dans toute sa longueur d'une ligne médiane fortement enfoncée, sans trace de fossettes distinctes vers le milieu. Élytres légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, médiocrement convexes, assez notablement striées; intervalles couverts d'une ponctuation assez forte, serrée et rugueuse transversalement. Dessous du corps noirâtre. Propleures sans traces de carène supplémentaire en avant; couvertes, ainsi que le propectus, d'une ponctuation assez notable, serrée et non rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée et à peu près graduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures comme chez le *collaris*. Abdomen couvert d'une ponctuation médiocre, serrée et légèrement rugueuse. Pattes ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article à peu près aussi long que tous les suivants réunis.

Le seul exemplaire sur lequel j'ai décrit cette espèce provient de

Sumatra et m'a été obligeamment communiqué par M. le comte de Castelnau.

Sans parler de la coloration uniforme d'un noir de poix qui distingue, à première vue, cet insecte du précédent, son pronotum est un peu plus allongé et nullement dilaté vers le milieu, et le premier article de ses tarses postérieurs est subégal à tous les suivants réunis.

12. N. PENETRANS.

(Pl. 32, fig. 2.)

Angustus, elongatus, postice parum attenuatus, rufo- vel nigro-brunneus, pube griseo-flavescente subtili sat dense vestitus; capite sat dense, non rugose punctato; fronte media antice depressa, linea longitudinali media lævi notata; antennis ferrugineis, articulo tertio duobus sequentibus paululum longiore, articulo quinto sexto multum breviore; pronoto latitudine longiore, lateribus subrecto, antice tantum attenuato, sat dense punctato, non vel parum rugoso; basi media linea longitudinali, basi lata, dein subtili, obsoleta, foveisque duabus post medium notato; elytris postice leviter attenuatis, apice subtruncatis; interstitiis sat dense, leviter, rugulose punctatis; pedibus ferrugineis; tarsorum posticorum articulo primo quatuor sequentibus æquali.

Long. 6 mill.

Emathion penetrans Leconte, Proceed. Acad. Nat. Sc. Philad., XI, 47.

— — Leconte, Rev. of the Elat. Am. Phil. Trans., X, 414.

Nemalodes penetrans Leconte, List of the Col. of North Amer., 1866, 44.

Corps étroit, allongé, très-légèrement atténué dans sa moitié postérieure; d'un brun rougeâtre très-foncé ou un peu noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence uniforme d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant; marqué d'une ligne longi-

tudinale médiane lisse distincte, qui s'étend en arrière sur le vertex. Antennes notablement moins longues que la moitié du corps; ferrugineuses, notablement épaissies à partir du septième article; à troisième article sensiblement un peu plus long que les deux suivants réunis, qui sont moins longs que larges; le sixième d'un tiers plus long que le précédent et plus large; les suivants beaucoup plus grands, mais moins longs que larges; le dernier notablement plus long que le précédent. Pronotum plus long que large, droit sur les côtés, à peine rétréci tout à fait en avant près du bord antérieur; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée, non ou à peine rugueuse; marqué au milieu de sa base d'une ligne enfoncée longitudinale, assez élargie dans son tiers basilaire, puis devenant très-fine ensuite et même obsolète en avant; offrant en outre, de chaque côté au-dessus du milieu, une petite fossette transverse assez marquée, et quelquefois une seconde petite fossette plus légère placée un peu au-dessus de cette dernière. Élytres très-légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, brusquement terminées à leur extrémité, presque tronquées; bien distinctement striées; leurs intervalles couverts d'une ponctuation assez légère, assez serrée, non ou très-légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Propleures sans traces de carène. Propectus couvert d'une ponctuation médiocre, peu serrée et non rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée et subgraduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans, où elles sont un peu obliques, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation assez fine et assez serrée. Pattes ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Cet insecte se distingue facilement du précédent par sa forme étroite et très-légèrement atténuée en arrière, par sa ponctuation beaucoup moins forte et moins rugueuse, par la ligne longitudinale de son front, par son pronotum offrant deux fossettes bien distinctes, un peu au-dessus du milieu, avec sa ligne longitudinale plus élargie à la base et bien plus fine ensuite, etc.

Les deux exemplaires que je possède m'ont été donnés par MM. Dorhn et J. Leconte et viennent de Géorgie.

13. N. MAJOR.

(Pl. 32, fig. 3.)

Angustus et elongatus, postice leviter attenuatus, ferrugineus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice leviter depressa; antennis ferrugineis, articulo tertio duobus sequentibus longiore; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus recto, antice tantum leviter attenuato, sat fortiter, sat dense, leviter rugose punctato; basi media longitudinaliter depresso, utrinque ad basin leviter depresso, ad medium obsolete bifoveolato; elytris postice leviter attenuatis, sat profunde striatis; interstitiis sat dense, leviter, rugulose punctatis; pedibus ferrugineis; tarsorum posticorum articulo primo sequentibus vix æquali.

Long. 8 1/2 mill.

Corps allongé, très-légèrement atténué dans sa moitié postérieure; ferrugineux un peu rougeâtre; recouvert en dessus d'une pubescence uniforme jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Épistome un peu rétréci à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, avec une trace très-légère de ligne longitudinale. Antennes notablement moins longues que la moitié du corps, ferrugineuses, assez notablement épaissies à partir du sixième article; à troisième notablement plus long que les deux suivants réunis, qui sont petits et bien moins longs que larges. Pronotum un peu plus long que large, à peu près droit sur les côtés, légèrement rétréci dans son quart antérieur; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée et très-peu rugueuse; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne enfoncée longitudinale assez large, qui ne s'étend pas au delà du milieu; offrant en outre, de chaque côté un peu au-dessus de la base, une petite dépression assez légère, et, vers le milieu, deux petites fossettes également très-légères. Élytres très-légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, un peu arrondies à l'extrémité, mais bien moins brusquement que chez l'espèce précédente;

assez notablement striées; intervalles couverts d'une ponctuation assez fine, assez serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Propleures sans traces de carène supplémentaire en avant. Propectus couvert d'une ponctuation médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée et subgraduellement rétrécie en arrière, légèrement déprimée dans son milieu. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans, où elles sont légèrement obliques, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation fine et assez serrée. Pattes ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente à sa taille beaucoup plus grande, à sa couleur ferrugineuse, à sa ponctuation en général plus forte et aux fossettes de son pronotum, qui sont bien plus légères et mal limitées.

Le seul exemplaire que j'aie vu m'a été obligeamment communiqué par M. Backewell et vient de Victoria (États-Unis).

14. N. Biarti.

(Pl. 32, fig. 4.)

Elongatus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, subnitidus; capite, pronoto elytrorumque basi pube aurea sat dense vestitus, sed in elytris postice pube grisea tectus; capite sat dense rugoseque punctato; fronte media antice sat fortiter depressa, linea impressa in vertice nulla; antennis nigro-brunneis, articulo tertio duobus sequentibus paululum longiore; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus leviter sinuato, antice tantum attenuato, sat fortiter, sat dense rugoseque punctato; basi media linea longitudinali impressa, basi profunda dein antice obsoleta, foveisque duabus profundis post medium notato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis; interstitiis dense rugulose punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsorum posticorum articulo primo quatuor sequentibus subæquali.

Long. 7 1/2 mill.

Corps allongé, assez étroit, légèrement atténué dans sa moitié posté-

rieure; d'un noir de poix assez brillant; recouvert sur la tête, le pronotum et la base des élytres, d'une pubescence dorée assez serrée, qui tranche avec le reste de la pubescence des élytres, qui est fine et grisâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et assez rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front assez notablement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de ligne enfoncée en arrière sur le vertex. Antennes moins longues que la moitié du corps; noirâtres, avec l'extrémité du dernier article ferrugineuse, assez notablement épaissies à partir du sixième article; à troisième article à peine plus long que les deux suivants réunis, qui sont moins longs que larges, le dernier un peu plus long que le précédent. Pronotum à peu près aussi long que large, très-légèrement sinué sur les côtés et légèrement atténué dans son tiers antérieur; couvert d'une ponctuation assez forte, assez serrée et rugueuse; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale, profonde dans son tiers basilaire, puis s'atténuant et devenant tout à fait obsolète en avant; marqué de plus, vers le milieu, de deux fossettes très-profondes. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation assez fine, assez serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix. Propleures sans trace de carène supplémentaire en avant. Propectus couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée et subgraduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures dilatées anguleusement en dedans et légèrement obliques intérieurement, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine, assez serrée et nullement rugueuse. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses de même, à dernier article ferrugineux; les postérieurs à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis.

Le seul exemplaire sur lequel j'ai décrit cette espèce a été découvert à Orizaba par M. Biart, auquel je suis heureux de pouvoir le dédier.

Cet insecte est bien distinct du précédent par sa couleur d'un noir profond, la forme un peu plus courte de son pronotum, la pubescence dorée de sa tête et de son pronotum, qui tranche avec celle des élytres, par son épistome plus rétréci à la base, etc.

15. N. RUGICOLLIS Chevrolat.

Elongatus, postice sensim fortiter attenuatus, niger, parum nitidus, in capite protboraceque opacus, in elytris pube grisea sat dense tectus; capite sat fortiter rugoseque punctato; fronte media vix depressa; antennis rufo-ferrugineis; articulo tertio duobus sequentibus subæquali; pronoto latitudine multum longiore, fortius denseque rugoso; basi media linea longitudinali, antice tantum delcta et foveolis duabus antice post medium positis notato; elytris sat fortiter striatis, interstitiis sat dense, vix rugulose punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis dilutioribus, apice ferrugineis.

Long. 10 à 11 mill.

Nematodes rugicollis Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 594.

Corps très-allongé, graduellement et très-notablement atténué en arrière; d'un noir assez mat; revêtu sur les élytres d'une petite pubescence très-courte et assez serrée, grisâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front à peine déprimé dans son milieu en avant. Antennes égalant à peine le tiers de la longueur du corps, d'un ferrugineux rougeâtre, assez notablement épaissies à partir du sixième article; à troisième article de la longueur des deux suivants réunis, qui sont un peu moins longs que larges; les suivants beaucoup plus grands, à peu près aussi longs que larges; le dernier sensiblement plus long que le précédent. Pronotum très-notablement plus long que large, à côtés subparallèles, très-légèrement sinués vers leur tiers basilaire, atténué-arrondi tout à fait en avant; couvert d'une rugosité transverse très-serrée et très-forte, ce qui lui donne un aspect mat; offrant au milieu de sa base une ligne enfoncée longitudinale bien distincte, qui se prolonge en avant bien au delà du milieu, mais n'atteint pas tout à fait le bord antérieur, et marqué de chaque côté, au-dessus du milieu, d'une petite fossette assez légère. Élytres fortement et graduellement atténuées en arrière, assez profondément striées dans toute leur étendue, plus brillantes que le pronotum; intervalles des stries couverts d'une ponctuation assez fine, assez serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir peu

brillant, recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre assez serrée. Propleures sans traces de carène longitudinale, même au sommet; couvertes d'une ponctuation assez forte et peu serrée, un peu moins notable et plus serrée sur le prosternum, beaucoup plus légère et assez serrée sur le reste du corps. Saillie prosternale fortement prolongée en arrière, graduellement et très-notablement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures dilatées en angle très-aigu et légèrement obliques intérieurement. Abdomen couvert d'une fine ponctuation assez serrée et non rugueuse. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses rougeâtres, à dernier article ferrugineux.

Très-facile à distinguer du précédent, ainsi que des espèces précédentes, par son pronotum très-allongé et très-rugueux, par la coloration de ses antennes et par sa forme générale qui rappelle un peu celle du *Mannerheimii*.

Je n'en ai vu qu'un exemplaire, venant de Cuba, dans la collection de M. Chevrolat, et un autre, venant de Rio-Janeiro, dans la collection du Musée de Stockholm.

16. N. CLAUSSENI (La Ferté).

(Pl. 32, fig. 5.)

Sat elongatus, postice tantum leviter attenuatus, brunneo-piceus, cum elytris rufo-brunneis vel rufo-ferrugineis; pube flava sat dense, in capite pronotoque multo densius vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice sat leviter depressa, linea longitudinali obsoleta vel nulla notata; antennis ferrugineis, articulo tertio duobus sequentibus distincte breviore; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus recto vel leviter sinuato, antice tantum attenuato; mediocriter, sat dense rugoseque punctato; basi media, usque ad apicem linea impressa longitudinali, foveisque duabus, post medium, notato; elytris postice sat leviter attenuatis, distincte striatis; interstitiis dense, subtiliter, rugulose punctatis; pedibus ferrugineis vel rufo-brunneis; tarsorum posticorum articulo primo quatuor sequentibus æquali.

Long. 9 à 11 mill.

Corps assez allongé, légèrement atténué dans sa moitié postérieure;

d'un brun noirâtre, avec les élytres d'un brun rougeâtre, ou même d'un ferrugineux rougeâtre; recouvert en dessus d'une pubescence jaune assez serrée, très-dense surtout sur la tête, le pronotum et la base des élytres. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front déprimé dans son milieu en avant, offrant quelquefois une petite ligne enfoncée longitudinale peu distincte, qui se prolonge en arrière. Antennes bien moins longues que la moitié du corps, ferrugineuses, fortement épaissies à partir du sixième article; à troisième article sensiblement plus court que les deux suivants réunis, qui sont à peu près aussi longs que larges, à dernier article à peine de la longueur du précédent. Pronotum un peu plus long que large, droit ou très-légèrement sinué sur les côtés et légèrement atténué dans son tiers antérieur seulement; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et rugueuse; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale enfoncée assez profonde se prolongeant presque ou même tout à fait jusqu'au bord antérieur; offrant en outre, au-dessus du milieu, deux fossettes assez notables et assez profondes. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation assez fine, assez serrée et légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix ou d'un brun noirâtre. Propleures sans trace de petite carène supplémentaire en avant. Propectus couvert d'une ponctuation médiocre ou quelquefois même assez notable, assez serrée et nullement rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée et graduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures dilatées un peu anguleusement en dedans, avec leur bord postérieur interne légèrement oblique. Abdomen couvert d'une ponctuation fine, assez serrée et nullement rugueuse. Pattes ferrugineuses ou d'un brun rougeâtre, quelquefois même avec les cuisses noirâtres. Tarses plus clairs; les postérieurs à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis.

La coloration plus ou moins rougeâtre des élytres et la pubescence très-serrée de la tête et du pronotum font facilement distinguer cette espèce de la précédente, dont elle s'éloigne encore par ses antennes plus épaissies, à troisième article plus court, par la ligne enfoncée de son pronotum plus marquée en avant, etc.

Elle était indiquée de Minas-Geraes dans la collection La Ferté, sous le nom que je lui ai conservé. Je l'ai reçue depuis de la Nouvelle-Fribourg.

17. N. INCERTUS.

(Pl. 32, fig. 6.)

Sat elongatus, postice leviter attenuatus, obscure nigro-piceus, pube flavescente grisea parum dense vestitus; capite dense ruguloseque punctato; fronte media antice subdepressa, longitudinaliter non lineata; antennis rufo-ferrugineis, ad apicem crassioribus, articulis quarto quinto sub-æqualibus, latitudine paulo longioribus, quinto sexto multum angustiore; pronoto latitudine longiore, lateribus recto, antice tantum leviter attenuato, basi linea media longitudinali, antice post medium obsoletiore sed distincta, notato, dense punctato, sat fortiter rugoso; elytris postice leviter attenuatis, profunde striatis, dense, fortiter, rugose punctatis; femoribus nigro-brunneis, tibiis rufo-brunneis; tarsis ferrugineis, posticis cum articulo primo quatuor sequentibus æquali.

Long. 8 1/2 mill.

Corps assez allongé, légèrement rétréci en arrière, peu convexe; d'un noir de poix mat; couvert d'une pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse transversalement. Épistome se confondant latéralement avec les joues, séparé seulement de ces dernières par une petite suture; sensiblement rétréci à la base, où il est presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène ni de ligne enfoncée longitudinale. Antennes assez courtes, ne dépassant guère les angles postérieurs du pronotum, assez notablement épaissies vers le sommet; d'un brun rougeâtre; à second article assez petit, subégal au quatrième; ce dernier et le cinquième subégaux, un peu plus longs que larges; le cinquième d'un tiers plus étroit que le sixième; les suivants un peu plus longs que larges, le dernier seulement un peu plus long que le précédent. Pronotum notablement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, atténué seulement tout à fait en avant; couvert d'une ponctuation assez notable, très-dense, notablement rugueuse transversalement; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée, qui se prolonge en avant jusqu'au bord antérieur; marqué, un

peu au-dessus du milieu, de deux petites dépressions très-légères. Élytres assez légèrement rétrécies en arrière, peu convexes, assez notablement striées ; intervalles couverts d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et fortement rugueuse transversalement. Dessous du corps noirâtre. Propleures sans traces de carène supplémentaire en avant. Propectus à ponctuation assez notable, serrée et non rugueuse. Saillie prosternale peu prolongée en arrière des hanches, peu rétrécie à la base, plus notablement dans sa moitié postérieure. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans et fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation assez fine, mais très-serrée et à peine rugueuse. Cuisses d'un brun noirâtre obscur. Tibias d'un brun rougeâtre. Tarses ferrugineux; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est facile à distinguer de la précédente par sa couleur d'un noir mat, sa pubescence bien moins notable, sa ponctuation bien plus serrée et plus rugueuse, sa saillie prosternale bien moins prolongée en arrière, etc.

Elle m'a été donnée par M. Dorhn, sans aucune indication de patrie.

18. N. LILIPUTANUS.

Elongatus, angustatus, postice vix attenuatus, dilute ferrugineus, pube flava parum dense vestitus ; capite dense rugoseque punctato ; fronte media antice subdepressa; antennis dimidio corporis vix brevioribus, ad apicem vix crassioribus, articulis quarto et quinto subæqualibus, latitudine vix longioribus, sequentibus paulo longioribus, apicali elongato ; pronoto latitudine longiore, lateribus recto, antice subrotundatim dilatato, dense rugoseque punctato ; elytris striatis, interstitiis parum dense sed rugose punctatis ; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 3 mill.

Corps très-étroit, très-allongé, subcylindrique, à peine atténué en arrière ; d'un ferrugineux clair; couvert d'une pubescence éparse, jaunâtre. Tête à ponctuation très-forte, serrée et rugueuse. Épistome se confondant latéralement avec les joues, séparé seulement de ces dernières par une petite

suture; rétréci à la base, où il est aussi large environ que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène ni de ligne enfoncée longitudinales. Antennes de longueur médiocre, dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum, testacées; à peine épaissies vers le sommet; à second article subégal au quatrième, ce dernier et le cinquième subégaux, à peine plus longs que larges, ainsi que les suivants qui augmentent légèrement et graduellement de longueur vers le sommet; dernier légèrement conique, près de deux fois plus long que le précédent. Pronotum sensiblement plus long que large, droit sur les côtés, légèrement dilaté-arrondi dans sa moitié antérieure, et assez convexe en avant; très-fortement et densément rugueux transversalement; marqué, au milieu de sa base, d'une petite ligne longitudinale lisse peu distincte; assez fortement déprimé en travers à sa base. Élytres très-faiblement atténuées en arrière, bien distinctement striées, à intervalles peu densément ponctués-rugueux. Dessous du corps d'un ferrugineux clair. Propleures assez fortement déprimées longitudinalement, mais sans carène supplémentaire en avant. Propectus densément rugueux. Saillie prosternale graduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures notablement et anguleusement dilatées en dedans, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen moins fortement, mais rugueusement ponctué. Pattes d'un ferrugineux testacé.

Cet insecte se reconnaît immédiatement à sa taille extrêmement petite et à sa couleur d'un ferrugineux clair. Son faciès rappelle beaucoup celui de certaines espèces de *Microrhagus*.

Il provient de Colombie et fait partie de la riche collection du comte de Mniszech.

19. N. CYLINDRICUS.

(Pl. 32, fig. 7 et 8.)

Elongatus, subcylindricus, postice sat leviter attenuatus, nigro-piceus plus minusve nitidus, pube flavo-aurea, in thoracis basi elytrorumque sutura, antice vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice subdepressa, longitudinaliter non carinata; antennis rufo-brunneis, ad apicem inflatis, articulis quarto et quinto longitudinis fere latitudine, articulo apicali apice sensim attenuato; pronoto latitudine lon-

giore vel longitudinis latitudine, lateribus postice subrecto, antice tantum vix vel leviter attenuato, basi linea longitudinali media marginem anticam vel medium attingente notato; in medio vel supra medium plus minusve distincte bifoveolato; elytris postice leviter sensim attenuatis, non striatis, subtiliter, sat dense, sed non rugose punctatis; subtus nigro-piceus; pedibus nigro-brunneis, cum tarsorum articulo ultimo ferrugineo; tarsis posticis cum articulo primo quatuor sequentibus æquali.

Long. 7 à 13 mill.

Var. a. *Pedibus omnino ferrugineis.*

Var. b. *Elytris pube aurea omnino vestitis.*

Var. c. *Pronoto longitudinis latitudine, medio bifoveolato, basi sat depresso.*

Emathion cylindricum de Cast., Rev. ent. Silberm., III, p. 171. — Hist. nat. Coléopt., I, 225.

E. ♀ *porrectus* (Buquet), ex Catal. Harold.

Corps allongé subcylindrique, légèrement atténué en arrière dans sa moitié postérieure; d'un noir assez brillant; couvert en dessus d'une pubescence d'un jaune doré, assez serrée, beaucoup plus dense sur la moitié basilaire du pronotum et souvent le long de la suture des élytres. Tête à ponctuation forte, serrée et très-rugueuse transversalement. Épistome séparé des joues par une petite suture, notablement plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans carène ni ligne enfoncée longitudinale. Antennes assez courtes, mais dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum, assez notablement épaissies vers le sommet; d'un brun rougâtre foncé ou même ferrugineuses; à second article un peu plus long ou seulement subégal au quatrième, ce dernier et le cinquième subégaux entre eux, un peu plus longs ou seulement aussi longs que larges; les suivants plus grands et un peu plus allongés; le dernier sensiblement plus long que le précédent, graduellement atténué jusqu'à l'extrémité. Pronotum un peu plus long ou au moins aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, atténué dans son quart antérieur ou seule-

ment tout à fait en avant; marqué, au milieu de sa base, d'un sillon longitudinal qui se prolonge jusqu'au bord antérieur chez les uns et se termine vers le milieu chez les autres; marqué de deux petites fossettes plus ou moins profondes, un peu au-dessus du milieu ou vers le milieu, plus ou moins déprimé dans sa moitié basilaire; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement, mais plus ou moins graduellement rétrécies en arrière, assez convexes, nullement striées ou marquées seulement, tout à fait à la base, de quelques vestiges de stries; couvertes d'une ponctuation très-fine, serrée et non rugueuse. Dessous du corps d'un noir en général mat, quelquefois seulement un peu brillant. Propleures sans traces de carène supplémentaire en avant. Propectus à ponctuation assez fine, serrée et quelquefois très-légèrement rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée en arrière des hanches, subgraduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans et fortement rétrécies en dehors. Abdomen à ponctuation très-fine, assez serrée et non rugueuse. Pattes noirâtres ou d'un brun noirâtre. Tarses d'un brun noirâtre, à dernier article ferrugineux ou en entier d'un ferrugineux rougeâtre; les postérieurs à premier article au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Var. *a*. Pattes entièrement ferrugineuses.

Var. *b*. Élytres entièrement recouvertes d'une pubescence dorée ainsi que celle du pronotum.

Var. *c*. Pronotum pas plus long que large, un peu plus atténué dans sa moitié antérieure, ses fossettes placées à peu près au milieu de sa longueur, plus déprimé à la base.

Cette espèce, dont j'ai sous les yeux un nombre d'individus assez considérable (35), est certainement l'une des plus variables et aussi l'une des plus difficiles à bien délimiter. Dans le principe, j'avais été tenté de faire plusieurs espèces sur les types extrêmes, mais depuis, l'examen d'un plus grand nombre d'individus m'a fait changer d'opinion en me fournissant les passages.

Ne peut être confondu avec le *liliputanus*, à cause de sa taille bien plus grande, de ses élytres non striées, caractère qui le distingue aussi des espèces précédentes.

Son habitat paraît assez étendu. Je l'ai reçu de Cayenne, de Bahia, de

la Nouvelle-Fribourg, des Hautes-Amazones (Ega), de Venezuela et de Caracas. M. Sallé l'a pris dans cette dernière localité, sur du bois mort, au mois de juillet.

20. N. Buqueti Guérin-Méneville.

(Pl. 33, fig. 1.)

Præcedenti valde affinis; sed capite thoraceque pube dilute flavo-aurea dense vestitis, antennarum articulis quarto et quinto latitudine multo brevioribus, ultimo apice extus oblique truncato, pronoto in lateribus medio oblique foveolato compressoque, et in disco ante medium fortiter late bifoveolato facile distinctus.

Long. 9 à 11 mill.

Emathion Buqueti Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 180.

Var. *gossypiatus* (Reiche). *Pube aurea omnino vestitus.* (Pl. 32, fig. 9.)

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente, mais m'en paraît néanmoins distincte par les caractères suivants :

Tête, pronotum et base des élytres recouverts d'une pubescence très-serrée, d'un jaune doré clair qui tranche avec celle du reste du corps. Articles quatrième et cinquième des antennes notablement moins longs que larges ; dernier très-obliquement coupé en dehors dans sa moitié terminale. Pronotum sensiblement atténué dans son tiers antérieur, légèrement sinué sur les côtés en arrière, fortement comprimé sur les côtés, où il est marqué, à peu près vers le milieu de sa longueur, d'une fossette oblique assez profonde ; offrant en outre sur son disque, un peu au-dessus du milieu, deux fossettes très-larges et très-profondes, et souvent, au-dessous de celles-ci, deux autres fossettes bien plus petites et bien moins profondes.

Var. *gossypiatus* (Reiche). Corps entièrement recouvert d'une pubescence dorée moins claire et moins serrée.

Cette espèce se trouve en Colombie.

21. N. SUSPECTUS.

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, pube flavo-aurea in capite, thorace elytrorumque basi sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice depressa, longitudinaliter lineata; antennis rufo-brunneis, ad apicem valde inflatis; articulis quarto et quinto latitudine duplo brevioribus, sexto-decimo latitudine brevioribus, undecimo ad apicem sensim attenuato; pronoto latitudine vix longiore, lateribus subrecto, antice tantum attenuato, basi media linea longitudinali marginem anticam attingente notato, in medio leviter bifovcolato; elytris postice leviter attenuatis, non striatis, subtiliter, sat dense, non rugose punctatis; subtus nigro-brunneus; pedibus rufo-brunneis; tarsis ferrugineis, posticis cum articulo primo sequentibus æquali,

Long. 10 mill.

Corps allongé subcylindrique, très-légèrement atténué en arrière ; d'un noir un peu brillant sur les élytres, recouvert d'une pubescence d'un jaune doré sur la tête, le pronotum et la base des élytres, d'un roux grisâtre sur le reste de ces dernières. Tête à ponctuation notable, serrée et rugueuse. Épistome largement séparé des joues, deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front déprimé dans son milieu en avant, marqué d'un petit sillon longitudinal médian qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum, très-notablement épaissies vers le sommet ; d'un brun rougeâtre foncé ; à second article assez court, subégal au quatrième, ce dernier et le cinquième subégaux entre eux, à peu près deux fois moins longs que larges; sixième à dixième beaucoup plus grands, distinctement moins longs que larges; dernier un peu plus étroit, oblong, graduellement atténué vers l'extrémité. Pronotum à peine plus long que large, sensiblement comprimé sur les côtés, qui sont à peu près droits en arrière, puis très-légèrement rétréci en avant, à partir de son tiers antérieur seulement; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge jusqu'au bord antérieur, et offrant en outre, au milieu, deux petites fossettes assez légères; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées

en arrière, non striées, couvertes d'une ponctuation très-fine, assez serrée et non rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre peu brillant, avec le bord postérieur des segments abdominaux rougeâtre. Propleures sans trace de carène supplémentaire en avant. Propectus à ponctuation de grosseur médiocre, serrée et légèrement rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée en arrière et graduellement atténuée. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans et rétrécies en dehors. Abdomen finement et assez densément ponctué. Pattes d'un brun rougeâtre. Tarses ferrugineux; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Cet insecte se distingue facilement du *Buqueti* par le dernier article de ses antennes graduellement atténué jusqu'à l'extrémité, et ne peut davantage être confondu avec les espèces précédentes à cause des articles sixième à neuvième de ses antennes, notablement moins longs que larges.

Se trouve à Cayenne.

Genre 55. **Trigonopleurus.**

(τρίγωνος, triangle; πλεῦρα, côté.)

Corps assez allongé, subcylindrique. Tête médiocre, assez convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à la base, où il est un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil, assez infléchi par rapport à la tête; avec son bord antérieur légèrement arqué au milieu en avant. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps, filiformes, à second article presque aussi long que le quatrième, ce dernier et le cinquième subégaux, plus courts chacun que les suivants, qui augmentent graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière. Écusson subquadrangulaire. Propleures marquées d'une légère dépression longitudinale. Sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques, fortement rétrécis en avant, en triangle allongé. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement en dehors, mais sensiblement moins que chez les *Nematodes*; assez notablement dilatées dans leur tiers interne, puis notablement et graduellement rétrécies en dehors. Abdomen à dernier segment prolongé en

pointe en arrière, dépassant notablement les élytres; son avant-dernier segment dorsal visible en dessus, un peu trapéziforme; dernier très-petit et subtriangulaire. Pattes de longueur médiocre. Jambes légèrement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes à pénultième article notablement excavé-échancré en dessus.

Ce genre est facile à distinguer du précédent par ses épisternums métathoraciques subtriangulaires, son dernier segment dorsal visible en dessus et ses hanches postérieures placées moins obliquement.

On en connaît jusqu'ici une espèce seulement.

T. RUGULOSUS.

(Pl. 33, fig. 2.)

Sat elongatus, subcylindricus, niger, cum elytrorum basi macula rufo-ferruginea longitudinali, lata, postice sensim angustata, notata; sutura nigra; pube subtili, flavescente, parum dense vestitus; capite sat fortiter, dense, vix rugose punctato; fronte media antice vix impressa, carina longitudinali notata; antennis ferrugineis, articulo primo nigro-brunneo, tertio duobus sequentibus æquali; pronoto latitudine paulo longiore, lateribus recto, antice paululum dilatato, dein ad apicem tantum attenuato, fortiter, densius, rugose punctato; basi media linea longitudinali impressa, subtili, medium attingente notato; foveis in medio nullis; elytris postice leviter attenuatis, fortiter striatis, interstitiis dense rugoseque punctatis; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 6 1/2 mill.

Corps assez allongé, cylindrique, à peine atténué en arrière; d'un noir de poix, avec les élytres marquées chacune à la base d'une grande tache longitudinale d'un rouge ferrugineux qui se prolonge en arrière jusqu'aux deux tiers de leur longueur, s'étend sur toute leur largeur à la base, puis se rétrécit jusqu'à l'extrémité; avec la suture noire; recouvert d'une pubescence très-fine, très-courte, peu serrée et jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et un peu rugueuse. Front à peine déprimé dans

son milieu en avant, marqué d'une carène longitudinale médiane assez notable qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses, à premier article d'un brun noirâtre, moins longues que la moitié du corps, filiformes, un peu épaissies à partir du sixième article; le troisième égal aux deux suivants réunis; sixième à dixième sensiblement plus longs que larges. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière, puis légèrement dilaté en avant au-dessus du milieu et atténué seulement tout à fait près du bord antérieur; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne enfoncée longitudinale très-fine qui atteint le milieu en avant, sans trace de fossettes. Élytres légèrement atténuées tout à fait en arrière, très-fortement striées, les intervalles couverts d'une ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, avec le bord antérieur du prosternum rougeâtre, ainsi que l'extrémité du dernier segment abdominal. Prosternum couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée et non rugueuse. Saillie prosternale médiocrement prolongée en arrière et fortement déprimée en arrière des hanches. Abdomen couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et très-rugueuse transversalement. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses d'un brun rougeâtre. Tarses à peine plus clairs; les postérieurs à premier article de la longueur des suivants réunis.

Le seul exemplaire sur lequel j'ai fait cette description provient de la collection de M. Backewell et m'a été généreusement donné par M. Janson.

Cet insecte a été trouvé à Victoria, en Australie.

Genre 56. **Compsocnemis.**

(κομψὶς, élégant; κνημὶς, botte.)

Corps allongé, subparallèle, non ou très-légèrement atténué en arrière. Tête médiocre, convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome un peu rétréci à la base, où il est aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil, assez infléchi par rapport à la tête, avec ses angles antérieurs obliquement coupés en dedans et son bord antérieur notablement sinué ou même largement échancré dans son milieu et un peu relevé. Antennes notablement moins longues que la moitié

du corps, assez notablement pectinées à partir du quatrième article, le second très-petit, plus de trois fois plus petit que le quatrième, ce dernier au dixième augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum moins long que large. Élytres nullement terminées en pointe à l'extrémité. Écusson en triangle allongé. Propleures largement déprimées de chaque côté à la base, n'offrant en avant extérieurement qu'une petite dépression peu sensible. Sutures posternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles ; épimères très-petites, mais distinctes, triangulaires. Lames des hanches postérieures placées obliquement en dehors comme chez les *Nematodes,* mais beaucoup plus étroites dans leurs deux tiers externes et brusquement dilatées en dedans subquadrangulairement. Abdomen avec le milieu du bord postérieur de chaque segment ventral un peu relevé en dent, celui du dernier offrant deux petites pointes distinctes et de plus prolongé en arrière en une pointe qui dépasse notablement les élytres ; le dernier segment dorsal visible en dessus, assez allongé et rétréci en arrière. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article notablement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous.

Les caractères que présente ce genre sont assez remarquables pour le rendre facile à reconnaître de tous les précédents. En effet, la forme du bord antérieur de son épistome est toute spéciale, ses antennes sont pectinées, ses épimères métathoraciques sont visibles et le bord postérieur de chaque segment abdominal est un peu relevé en pointe au milieu.

On ne connaît jusqu'ici que trois espèces qui rentrent dans cette coupe générique.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE COMPSOCNEMIS.

1. Antennes à premier article noir. . . . . *speciosa*. . 2.
— Antennes à premier article d'un rouge ferrugineux. . 2.
2. Pronotum d'un rouge ferrugineux avec une bande médiane noire. . . . . *maculata* . 1.
— Pronotum en entier d'un rouge ferrugineux. . . . . *bipartita*. . 3.

1. C. MACULATA.

(Pl. 33, fig. 3.)

Elongata, subparallela, postice tantum leviter attenuata, rufo-ferruginea, nigro-variegata, pube aureo-flava, grisco-maculata sat dense tecta; capitis vertice medio nigro, sat leviter, dense, non rugose punctato; fronte media antice vix impressa; antennis nigris, articulis duobus primis ferrugineis, 4-10 longe pectinatis; pronoto latitudine breviore, lateribus subsinuato, medio leviter dilatato, dein antice attenuato, rufo-ferruginco cum vitta longitudinali media lata, nigra, subtiliter sat dense, non rugose punctato; scutello nigro; elytris subparallelis, apice tantum attenuatis, nigris, cum basi maculaque communi ovali rufo-ferrugineis; interstitiis dense, subtiliter ruguloseque punctatis; abdominis segmentis duobus posticis nigris; pedibus flavo-ferrugineis.

Long. 16 mill.

Corps allongé, subparallèle, très-légèrement atténué en arrière; recouvert supérieurement d'une pubescence assez serrée et un peu soyeuse d'un jaune doré sur les parties rouges, ferrugineuse et grise sur les parties noires. Tête d'un rouge ferrugineux, marquée sur le vertex d'une tache médiane plus ou moins large, noire, ne dépassant pas le milieu en avant, avec les bords de l'épistome plus ou moins largement noirs; à ponctuation assez fine, serrée et nullement rugueuse. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant ou avec deux petites impressions très-légères et une petite élévation transverse; sans trace de ligne élevée longitudinale. Antennes notablement moins longues que la moitié du corps, noires, avec leurs deux premiers articles d'un rouge ferrugineux, à articles quatrième à dixième assez notablement pectinés. Pronotum moins long que large, non ou à peine sinué au-dessus de l'angle postérieur, puis plus ou moins sensiblement dilaté vers le milieu et légèrement rétréci dans sa moitié antérieure; d'un rouge ferrugineux, avec une large bande longitudinale médiane noire, quelquefois un peu dilatée au milieu et contre le bord antérieur, partant de la base ou seulement un peu au-dessus d'elle et atteignant le bord antérieur; marqué d'une ponc-

tuation fine, très-serrée et non rugueuse ; offrant au milieu de sa base une petite ligne enfoncée longitudinale qui se prolonge en avant quelquefois jusqu'au bord antérieur, bien marquée surtout dans sa moitié basilaire ; sans trace de fossette sur son disque. Écusson noir. Élytres à peine ou très-légèrement atténuées en arrière, noires, avec leur quart basilaire et une grande tache commune ovalaire un peu au-dessous du milieu d'un rouge ferrugineux ; bien distinctement striées, les intervalles couverts d'une ponctuation fine, serrée et légèrement granuleuse. Dessous du corps d'un rouge ferrugineux, avec la partie inférieure des hanches postérieures, les deux derniers segments abdominaux et les côtés du troisième noirs. Prosternum marqué d'une ponctuation de grosseur médiocre assez serrée et non rugueuse. Saillie prosternale fortement rétrécie dans sa moitié basilaire, assez étroite ensuite, subparallèle et infléchie au sommet. Abdomen marqué d'une ponctuation assez fine, serrée et à peine rugueuse ; couvert d'une pubescence dorée qui devient d'un gris noir sur les deux derniers segments. Pattes d'un ferrugineux clair. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce a été découverte par M. Wallace dans les îles d'Amboine, de Batchian et Mysol.

2. C. SPECIOSA.

(Pl. 33, fig. 4.)

Præcedenti affinis, sed clypeo, frontis margine antica, antennarum articulis duobus primis, pronoti lateribus, elytrorumque basi media nigris (elytrorum macula postica minore et breviore); abdominis segmentis 2, 3, 4 macula externa nigra tantum notatis, facile dignoscenda.

Long. 11 à 12 mill.

Très-voisine de la précédente, mais cependant bien distincte par les caractères suivants :

Épistome et bord antérieur du front noirs. Ponctuation de la tête un peu moins fine et un peu moins serrée. Les deux premiers articles des antennes noirs comme le reste. Bords latéraux du pronotum noirs ; ce

dernier plus régulièrement dilaté en arc vers le milieu, avec sa ligne enfoncée basilaire plus courte. Élytres avec le milieu de leur base noir, offrant chacune une tache humérale qui n'atteint pas le bord externe avec leur tache commune placée plus bas, plus petite et surtout bien moins allongée. Bord externe des propleures ainsi que leur base noirs; les deuxième, troisième et quatrième segments abdominaux marqués le long de leur bord externe d'une tache noire et le dernier noir, sauf tout à fait à la base.

M. Wallace a découvert cette espèce à Singapour, et, depuis, M. le comte de Castelnau l'a retrouvée dans la presqu'île des Malais.

3. C. BIPARTITA.

(Pl. 33, fig. 5.)

Elongata, subparallela, postice leviter attenuata, dilute rufo-ferruginea cum elytris nigris, in tertia parte basali tantum rufo-ferrugineis, vel macula suturali sat lata, postice plus minusve producta rufo-ferruginea notatis; pube flavo-aurea et nigro-grisea sat dense vestita; antennis nigris, articulis duobus primis dilute ferrugineis, 4-10 fortiter pectinatis; pronoto latitudine breviore, lateribus basi subsinuato, medio plus minusve dilatato, dein antice leviter attenuato, subtiliter, sat dense, non rugose punctato; scutello dilute rufo-ferrugineo vel postice infuscato; elytris subparallelis, postice quam leviter attenuatis, interstitiis dense, subtiliter, rugulose punctatis; abdominis segmentis tribus posticis totis, vel duobus ultimis tantum cum tertii segmenti lateribus nigris; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 11 à 13 mill.

Corps allongé, subparallèle, très-légèrement atténué en arrière; d'un rouge ferrugineux, avec les élytres marquées dans leurs deux tiers postérieurs d'une large bande externe noire qui se réunit avec l'opposée et forme une tache commune seulement vers le cinquième postérieur chez les uns ou au milieu et même vers le quart antérieur chez les autres; recouvert d'une pubescence assez dense, d'un jaune doré sur les parties rouges ferrugineuses et d'un gris obscur sur les parties noires. Tête à

ponctuation fine, serrée et non rugueuse. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, marqué chez les uns d'une petite élévation transverse qui disparaît entièrement chez les autres, sans trace de ligne élevée longitudinale. Antennes bien moins longues que la moitié du corps, noires, avec leurs deux articles basilaires d'un rouge ferrugineux clair; fortement pectinées à partir du quatrième article. Pronotum moins long que large, très-légèrement sinué sur les côtés à la base, puis plus ou moins dilaté vers le milieu ou un peu au-dessus et ensuite très-légèrement rétréci en avant; marqué d'une ponctuation fine, serrée et non rugueuse; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale enfoncée assez profonde dans le tiers basilaire, puis plus légère chez les uns et n'atteignant guère au delà du milieu, ou même tout à fait effacée chez les autres. Écusson d'un rouge ferrugineux clair, très-rarement un peu noirâtre à l'extrémité. Élytres à peine atténuées en arrière, distinctement striées, à intervalles couverts d'une ponctuation assez fine, serrée et légèrement granuleuse. Dessous du corps d'un rouge ferrugineux plus clair ou un peu jaunâtre, avec les trois derniers segments ou seulement les deux derniers et la partie externe du troisième noirs. Propectus marqué d'une ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse; fortement et brusquement relevé en arrière à la base de sa saillie prosternale, qui est fortement rétrécie dans sa première moitié, étroite et subparallèle ensuite, et assez notablement infléchie au sommet. Abdomen marqué d'une ponctuation fine, serrée et à peine rugueuse. Pattes d'un ferrugineux jaunâtre. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

La coloration de cet insecte le fait assez facilement distinguer du précédent pour qu'il soit utile de mentionner ici ses caractères différentiels.

Cette espèce a été trouvée par M. Wallace à Sarawak et à Waigiou.

Genre 57. **Hylotastes.**

Corps allongé, subcylindrique, parallèle, arrondi seulement tout à fait au sommet. Tête médiocre, convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci a la base, un peu moins large que l'espace compris entre lui et l'œil, assez infléchi par rapport à la tête, avec ses angles antérieurs aigus, son bord antérieur arqué en avant au

milieu et sinué de chaque côté, mais nullement relevé. Antennes au moins aussi longues que la moitié du corps ou même notablement plus flabellées à partir du quatrième article, les articles quatrième à dixième augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum moins long que large. Écusson en triangle allongé. Propleures très-légèrement déprimées le long de leur bord externe. Sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles ; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées obliquement comme chez les *Nematodes*, dilatées-arrondies en dedans et graduellement rétrécies en dehors. Élytres fortement dentées chacune à l'extrémité de leur angle interne. Abdomen sans trace de dent au milieu du bord postérieur des segments ventraux ; à dernier segment ventral distinctement atténué au sommet, mais obtus au bout, avec son arceau dorsal prolongé en triangle aigu, ne dépassant pas les élytres. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article notablement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous.

La forme générale de ce genre paraît le rapprocher assez du précédent, bien qu'il s'en distingue très-facilement par un grand nombre de caractères, tels que la forme du bord antérieur de son épistome, les lames de ses hanches postérieures, la structure de son abdomen, etc.

Tableau des espèces du genre HYLOTASTES.

1. Tête plus ou moins densément ponctuée.	2.	
— Tête lisse	*dichrous*. .	3.
2. Élytres unicolores.	*ruficollis*. .	1.
— Élytres marquées à la base d'un jaune orangé, puis violettes ensuite.	*formosus*. .	2.

1. H. RUFICOLLIS.

(Pl. 33, fig. 6.)

Elongatus, subparallelus, postice leviter dilatatus; capite nigro, antice

medio plus minusve rufescente; antennis totis nigris vel articulis duobus primis rufo-ferrugineis, 3-10 *flabellatis; pronoto latitudine breviore, medio dilatato, antice sat attenuato, rufo-ferruginco, in medio antice late angulisque posticis nigris, distincte quadrifoveolato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; scutello nigro-violaceo; elytris violaceis subnitidis vel violaceo-cæruleis, profunde striatis; interstitiis sat fortiter rugoseque punctatis; subtus nigro-violaceus; prosterno dilute rufo-ferruginco; pedibus omnino nigris vel cum femoribus anticis plus minusve, intermediis posticisque basi rufo-ferrugineis; tarsis nigris, apice ferrugineis.*

Long. 15 à 19 mill.

Corps allongé, parallèle, ou très-légèrement dilaté postérieurement, arrondi seulement tout à fait à l'extrémité. Tête d'un noir violacé, quelquefois avec le milieu du front en avant et la base de l'épistome rougeâtres; marqué d'une ponctuation de grosseur médiocre ou même assez notable, serrée et assez rugueuse; couverte d'une pubescence d'un jaune doré, surtout en avant, moins apparente en arrière. Front notablement déprimé dans son milieu en avant, marqué le plus souvent d'une ligne longitudinale médiane assez distincte qui se prolonge en arrière sur le vertex ou disparaît presque en entier. Antennes plus longues que la moitié du corps, entièrement noires ou avec leurs deux premiers articles d'un rouge ferrugineux plus ou moins foncé, les suivants noirs, troisième à dixième flabellés, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum moins long que large, rétréci et arrondi dans sa moitié antérieure, un peu sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs; d'un rouge ferrugineux; offrant au milieu de son bord antérieur une large tache transverse plus ou moins sinuée au milieu, d'un noir violacé, avec ses angles postérieurs marqués d'une large tache de même couleur, un peu oblique en dedans; couvert d'une pubescence dorée assez longue et assez serrée, grisâtre sur les parties noires; marqué d'une ponctuation assez notable, serrée et assez rugueuse; offrant au milieu de la base une petite ligne longitudinale enfoncée qui atteint le milieu chez les uns ou disparaît entièrement chez les autres; de plus avec deux larges fossettes transverses profondes et au-dessus du milieu, avec deux autres fossettes transverses encore plus larges. Écusson d'un violet foncé. Élytres nullement atténuées postérieurement ou même légèrement renflées en arrière,

d'un violet foncé ou d'un bleu foncé avec un reflet métallique; couvertes d'une pubescence très-fine et peu serrée, grise; assez profondément striées-ponctuées, à intervalles très-convexes, assez notablement ponctués et rugueux transversalement. Dessous du corps d'un violet très-foncé, avec le prosternum d'un rouge ferrugineux. Propectus court, transverse, assez notablement relevé en arrière à la base de sa saillie prosternale, qui est assez étroite, subparallèle et nullement infléchie, mais arrondie à l'extrémité. Abdomen marqué d'une ponctuation assez fine, serrée et légèrement rugueuse, couvert d'une pubescence grise, fine et égale, à dernier arceau largement arrondi chez les uns ou un peu prolongé dans son milieu en arrière chez les autres. Pattes d'un noir violet mat en entier, ou bien avec une partie des cuisses antérieures et intermédiaires et même quelquefois la base des postérieures plus ou moins rougeâtres. Tarses également noirâtres, avec leurs deux derniers articles plus ou moins ferrugineux; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Var. *a*. Élytres marquées sur leur troisième intervalle interne, à partir de la base jusqu'au milieu, d'une ligne d'un rouge ferrugineux.

Var. *b*. Élytres avec un reflet verdâtre ou un peu cuivreux.

Cette espèce a été prise par M. Wallace à Macassar, Célèbes et Tondanoo, et se rencontre encore à Sumatra et dans les Moluques.

2. H. FORMOSUS.

(Pl. 33, fig. 7.)

Subparallelus, postice leviter dilatatus, dein paululum attenuatus; capite nigro, antennis nigris, articulis 3-10 *flabellatis; pronoto ut in præcedenti sed paululum breviore dilute, rufo-flavescente in medio antice lateribusque nigro, sat fortiter quadrifoveolato; scutello nigro; elytris violacco-cæruleis, sat nitidis, in tertia parte antica vel basi tantum plus minusve late dilute rufo-flavescentibus, profunde striatis, interstitiis convexis, sat fortiter rugoscque punctatis; subtus nigro-violaceus, propectore, propleuris*

plus minusve, elytrorum parte reflexa basique dilute rufo-flavescentibus ; pedibus nigris ; tarsis nigris, apice tantum plus minusve ferrugineis.

Long. 11 1/2 à 14 1/2 mill.

Même forme que le précédent, mais très-légèrement atténué seulement dans son quart postérieur. Tête entièrement noire, couverte d'une pubescence grisâtre peu serrée; marquée d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse. Front assez fortement déprimé dans son milieu en avant, plus ou moins distinctement sillonné longitudinalement dans son milieu, le sillon se prolongeant quelquefois sur l'épistome. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, noires en entier, avec leurs articles troisième à dixième flabellés, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum notablement moins long que large, rétrécie dans sa moitié antérieure environ, non ou à peine sinué sur les côtés en arrière; d'un jaune orangé; marqué au milieu de son bord antérieur d'une tache assez grande et un peu triangulaire, noire, avec ses bords latéraux plus ou moins largement et quelquefois même avec tout son bord antérieur noirs; couvert d'une pubescence longue, soyeuse et assez serrée, d'un jaune doré, plus courte et grise sur les parties noires; marqué d'une ponctuation médiocre, serrée et rugueuse; offrant au milieu de la base une ligne longitudinale enfoncée, peu marquée, qui s'étend plus ou moins en avant; marqué de chaque côté de la base d'une fossette large et transverse assez notable et au-dessus du milieu de deux fossettes transverses bien distinctes et même assez profondes. Écusson noir. Élytres très-légèrement dilatées en arrière après le milieu, puis atténuées dans leur tiers postérieur; d'un bleu foncé plus ou moins violacé, assez brillant, avec leur tiers antérieur ou seulement tout à fait leur base d'un jaune orangé; couvertes d'une pubescence fine et peu serrée, grise, d'un jaune doré à la base; assez profondément striées, à intervalles convexes, assez notablement ponctués et rugueux transversalement. Dessous du corps d'un violet noirâtre, avec le prosternum (la saillie prosternale exceptée), une partie plus ou moins étendue des propleures et le bord infléchi des élytres d'un jaune orangé. Propectus comme chez le précédent, mais avec la saillie prosternale un peu plus atténuée en arrière et terminée en pointe à l'extrémité. Abdomen marqué d'une ponctuation fine, serrée et non ou à peine rugueuse, couvert d'une fine pubescence grise peu serrée et sur le milieu des troisième et quatrième segments ventraux, avec une touffe

de poils grisâtres bien distincts ; à dernier segment ventral assez largement arrondi en arrière. Pattes noires en entier. Tarses de même couleur, avec leurs deux derniers articles plus ou moins ferrugineux ; les postérieurs à premier article presque aussi long que les suivants réunis.

La coloration de ce joli insecte le distingue assez facilement du précédent pour qu'il soit utile de mentionner ici les autres caractères différentiels.

Il a été trouvé par M. Wallace à Dorey, dans la Nouvelle-Guinée, à Ceram et Arou. J'en ai vu un exemplaire dans la collection du comte de Mnizech provenant d'Amboine.

3. H. DICHROUS Montrouzier.

Long. 6 lignes.

Galba dichroa Montrouzier, Faune de Woodlark, p. 12.

« Tête enfoncée dans le corselet, noire, lisse. Antennes en scie, noires. Corselet globuleux, à angles postérieurs divergents, marqué d'un sillon longitudinal et de deux impressions par derrière, d'un orangé doré avec un point par devant et les côtés noirs. Élytres parallèles, allongées, arrondies au bout, convexes, ayant la première moitié d'un bel orangé d'or et la dernière d'un noir bleu métallique; striées. Abdomen convexe, noir luisant.

« Cet insecte offre assez de caractères distincts pour constituer un nouveau genre entre les *Galba* et les *Cebrion*. Mais en attendant qu'on fasse ce genre, sa place nous paraît être dans celui des *Galba*.

« Se trouve à Woodlark, lieux sablonneux. — Rare. »

Autant que je puis en juger par cette description, l'*H. dichrous* ne doit pas rentrer dans le genre *Galba*, mais bien dans notre genre *Hylotastes* et paraît se rapprocher beaucoup de notre *H. formosus*, dont il diffère cependant par la tête lisse.

Genre 58. **Hypocœlus** Eschscholtz.

(ὑπό, sous ; κοιλός, déprimé.)

Esch., in Silbm. Rev. entom., IV, tab. (1836). — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 118 (1857). — Kiesenw., Naturg. der Ins. Deuts., IV, 208. — Jacquelin Duval, Gen. des Coléopt., III, 119. — *Nematodes* Cast., Hist. Ins. Coléopt., I, 222 (1840). — Redtenb., Faun. austr., éd. 2, 485 (1858).

Corps oblong, légèrement atténué en arrière. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome plus ou moins rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Antennes de longueur variable, filiformes, non dentées. Pronotum à peu près aussi long que large. Écusson subtriangulaire. Propleures très-légèrement déprimées le long de leur bord externe. Sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement ou presque transversalement, dilatées en dedans, avec un angle plus ou moins marqué, puis assez notablement rétrécies en dehors. Élytres nullement dentées à l'extrémité. Abdomen à dernier segment ventral simple et arrondi en arrière, avec le dernier arceau dorsal obtus et nullement saillant. Pattes de longueur médiocre. Jambes très-légèrement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article coupé obliquement au sommet et pas plus échancré que les articles précédents.

Ce genre se reconnaît facilement des précédents, à l'absence de dent aux élytres, à son dernier arceau dorsal obtus et nullement saillant, et au quatrième article des tarses, qui est simple.

Il ne se compose, jusqu'ici, que d'un petit nombre d'espèces.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE HYPOCŒLUS.

1. Hanches postérieures placées obliquement comme chez les *Nematodes* . . . . . 2.
— Hanches postérieures placées beaucoup plus transversalement que chez les *Nematodes*. . . . . *asperatus*. . 5.
2. Angles postérieurs du pronotum tronqués et un peu divergents . . . . . *crenulatus*. . 4.
— Angles postérieurs du pronotum acuminés non divergents . . . . . 3.
3. Dernier article de l'antenne plus petit ou au plus subégal aux deux précédents réunis. . . . . 4.
— Dernier article de l'antenne plus long que les deux précédents réunis . . . . . *terminalis*. . 3.
4. Ligne longitudinale médiane du pronotum légère, nullement lisse. . . . . *procerulus*. . 1.
— Ligne longitudinale médiane du pronotum plus profonde, assez large et lisse. . . . . *frontosus*. . . 2.

I. *Hanches postérieures placées obliquement comme chez les* Nematodes.

1. H. PROCERULUS Mannerheim.

(Pl. 32, fig. 8.)

Oblongus, postice attenuatus, nigro-piceus; antennis dimidio corporis brevioribus (♀), *vel longioribus* (♂), *ferrugineis, articulo primo nigro; fronte longitudinaliter carinata; pronoto latitudine paulo breviore, a basi ad apicem subsensim* (♂), *vel antice præsertim* (♀), *attenuato, sat dense, non vel vix rugose punctato; elytris profunde striatis, interstitiis sat dense*

ruguloseque punctatis; lobo prosternali postice parum attenuato, apice subrotundato; abdominis segmento ultimo late rotundato, medio subtruncato; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis; tarsis ferrugineis.

Long. 3 1/2 à 5 1/2 mill.

Var. a. — *musculus* Rosenh., Beitr. Ins. Eur., 1847, 98. — *Prothoracis angulis posticis elytrisque rufo-brunneis; pedibus omnino ferrugineis.*

Var. b. *Abdominis segmento apicali medio postice dentato.*

Eucnemis procerulus Mann., Mon. Eucn., 32, pl. 2, fig. 7-8.

Nematodes procerulus de Cast., Hist. Ins., I, 222.

— — Redt., Faun. Aust., éd. 2, 485.

Hypocælus procerulus Kiesenw., Nat. Ins., Deuts., IV, 208.

— — Jacq. Duval, Gen. Coléopt., III, pl. 28, fig. 140.

Elater pygmæus ♀ Gyll., Ins. Suec., I, 436 (1808).

Euchnemis elaterinus Villa, Col. Europ. Duplet., 1838, 62.

Corps oblong, assez légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, recouvert d'une pubescence assez serrée, jaunâtre, quelquefois plus dense à la base du pronotum et des élytres, et un peu rembrunie sur le disque du pronotum et les deux tiers postérieurs de ces dernières. Tête à ponctuation assez notable, médiocrement serrée, rarement un peu rugueuse; épistome plus ou moins rétréci à la base, le plus souvent deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, marqué d'une carène longitudinale médiane qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, atteignant les hanches postérieures environ (♂), ou beaucoup plus courtes et dépassant à peine les épaules (♀); ferrugineuses, à premier article noirâtre, légèrement épaissies vers le sommet, articles sixième à dixième à peu près aussi longs que larges (♂), ou beaucoup moins longs que larges (♀). Pronotum un peu moins long que large, assez fortement et subgraduellement rétréci de la base au sommet (♂), ou moins fortement rétréci dans ses deux tiers basilaires, et

légèrement sinué au-dessus des angles postérieurs (♀) ; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée et quelquefois un peu rugueuse ; offrant, au milieu de sa base, une ligne longitudinale bien marquée qui s'étend le plus souvent jusqu'au tiers antérieur environ ; présentant en outre, de chaque côté vers le milieu, une petite fossette un peu transverse, obsolète ou même disparaissant entièrement chez quelques-uns. Élytres légèrement et presque graduellement atténuées en arrière, assez profondément striées ; intervalles à ponctuation médiocre, serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps noir, avec l'extrémité du dernier segment abdominal rougeâtre. Propectus couvert d'une ponctuation assez fine, serrée, non ou très-légèrement rugueuse ; avec sa saillie prosternale sur le même plan à la base, puis légèrement infléchie en arrière, large, peu atténuée postérieurement et arrondie au bout ou déprimée au milieu de sa base. Abdomen assez finement et assez densément ponctué, non ou à peine rugueux ; à dernier segment arrondi en arrière et comme un peu tronqué au milieu. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses plus ou moins rembrunies et quelquefois presque noires. Tarses ferrugineux.

Var. *a.* (*musculus* Rosenh.) Angles postérieurs du prothorax et élytres d'un brun rougeâtre. Pattes ferrugineuses en entier.

Cette variété a été prise dans le Tyrol par M. Rosenhauer.

Var. *b.* Dernier arceau ventral de l'abdomen plus anguleux sur les côtés et distinctement denté au milieu de son bord postérieur.

J'ai vu, dans la collection de M. Pandellé, un exemplaire (♂) présentant ce caractère singulier, mais tellement conforme, pour tout le reste, au type du *procerulus*, qu'il me paraît impossible de l'en séparer.

Cet insecte me paraît avoir un habitat très-étendu. Je l'ai vu de Suède, de Croatie, du Tyrol, des Apennins, de la Grande-Chartreuse, des Basses-Pyrénées (Eaux-Bonnes) et des Hautes-Pyrénées (Maubourguet). Il a été pris par M. Pandellé, au mois de juin, dans des parties cariées de branches de saule.

2. H. FRONTOSUS Say.

Præcedenti valde affinis, carina frontali magis elevata, antennis totis

ferrugineis, pronoto antice minus angustato, fortius rugosiusque punctato, linea impressa basali profundiore, differe videtur.

Long. 5 1/2 mill.

Eucnemis frontosus Say, Trans. Am. Philos. Soc., VI, 187.

Emathion frontosus Leconte, Revis. of the Elat. of the Unit. States, 414.

Nematodes frontosus Leconte, List of the Coleopt. of North Am., 44 (1866).

Hypocœlus frontosus Leconte, Addit. to the Coleopt. Fauna of the United States (Proceed. of Acad. Nat. Sc. Philadel., 1867, 388).

Epiphanis canaliculatus Leconte, Proceed. Acad. Nat. Sc. Phil., VI, 46.

Cette espèce est si voisine de la précédente, que je ne mentionne ici que ses caractères différentiels : Antennes entièrement ferrugineuses. Carène frontale plus notable, front à peine déprimé en avant. Pronotum bien moins atténué en avant, plus fortement, plus densément et plus rugueusement ponctué ; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale lisse plus large et plus enfoncée, n'atteignant pas le milieu en avant. Élytres plus fortement et plus rugueusement ponctuées. Saillie prosternale un peu plus large et ponctuation du dessous du corps un peu plus forte.

Je dois à la générosité de M. Leconte un exemplaire typique de cette espèce, qui provient de l'Illinois.

3. H. TERMINALIS Leconte.

Elongatus, ater, opacus, confertissime punctatus, subtiliter helvo-pubescens, capite dense punctato, subtiliter carinato, thorace latitudine vix breviore, a basi antrorsum paulo angustato, lateribus ante medium paulo rotundatis, dorso postice subcanaliculato, angulis posticis acutis, obsolete bicarinatis ; elytris confertim rugose-punctatis, substriatis ; antennis

pedibusque rufo-piceis, illis articulo ultimo præcedentibus duobus longiore.

Long. 4 mill.

Hypocœlus terminalis Leconte, Addit. to the Coleopt. Fauna of the Unit. States (Proceed. of Acad. Nat. Sc. Philad., 1867, 387).

Antennes environ moitié moins longues que le corps ; le premier article assez notable et atteignant le bord postérieur des yeux, le second mince, le troisième environ un tiers plus long que le quatrième ; les articles 4 à 10 augmentant graduellement de longueur et de grosseur, et le onzième plus long que les 9e et 10e réunis, parallèle sur les côtés et obtusément arrondi au bout ; la partie infléchie du prothorax largement, mais distinctement concave, pour recevoir la base des antennes au milieu de l'espace compris entre la suture prosternale et les bords latéraux ; les sutures prosternales profondes et l'épine postérieure plutôt large. Les hanches postérieures graduellement, mais fortement dilatées intérieurement et largement tronquées postérieurement, presque exactement comme dans l'*Eucnemis amœnicornis*. Le premier article des tarses médians et postérieurs aussi long que tous les autres réunis ; le quatrième article non dilaté, les ongles minces, simples. La carène de la tête est fine, commence entre les antennes pour se terminer vers l'occiput, et, si on ne l'observe pas avec soin, on peut la prendre pour une ligne enfoncée.

Cette petite espèce se rapproche de l'*Eucnemis amœnicornis* par sa taille et sa forme, mais s'en distingue facilement par ses caractères génériques et spécifiques.

Ottawa (Canada) ; M. Billings.

Cette espèce est facile à distinguer par la longueur du dernier article de ses antennes. Ne l'ayant pas eue sous les yeux, je me suis borné à reproduire ici la description de M. Leconte.

4. H. CRENULATUS.

(Pl. 33, fig. 9.)

Oblongo elongatus, postice parum attenuatus, brunneo-testaceus ; anten-

nis dimidio corporis brevioribus ; capite sat leviter, parum dense punctato; vertice carina nulla notato ; pronoto latitudinis fere longitudine, angulis posticis oblique truncatis , lateribus leviter crenulato , parum dense punctato ; elytris profunde striatis , interstitiis subtiliter punctatis; lobo prosternali postice deflexo et attenuato ; abdominis segmento ultimo apice rotundato ; pedibus tarsisque brunneo-testaceis.

Long. 5 1/2 mill.

Corps oblong allongé , un peu atténué en arrière ; en entier d'un brun testacé ; recouvert de petits poils jaunâtres peu serrés et très-courts. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil, bien plus fortement dilaté en avant que chez les précédents. Front assez notablement et largement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène médiane distincte sur le vertex. Antennes assez courtes, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum, subfiliformes ; à articles quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges. Pronotum aussi long que large, distinctement et presque graduellement dilaté de la base au sommet, très-légèrement atténué tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs tronqués et un peu divergents, très-finement crénelé sur les côtés ; couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée et non rugueuse ; offrant, au milieu de sa base, une ligne longitudinale enfoncée bien marquée, mais n'atteignant pas le milieu. Élytres subparallèles, rétrécies seulement tout à fait en arrière, profondément striées-ponctuées ; à intervalles très-finement ponctués, non rugueux, ou à peine à la base. Dessous du corps d'un brun testacé. Propectus couvert d'une ponctuation très-fine et peu serrée, avec sa saillie prosternale un peu relevée à la base entre les hanches ; puis notablement infléchie en arrière, large à la base, atténuée notablement en arrière. Abdomen très-finement et peu densément ponctué, à dernier arceau assez allongé, arrondi au bout ; son bord postérieur assez fortement épaissi. Pattes testacées.

La couleur claire de cet insecte, la forme et les angles postérieurs tronqués de son pronotum et la finesse de sa ponctuation, le font distinguer facilement des précédents.

Il m'a été communiqué par M. de Motschulsky, comme provenant des Indes-Orientales.

II. *Lames des hanches postérieures placées beaucoup plus transversalement que chez les* Nematodes.

5. H. ASPERATUS.

(Pl. 34, fig. 1.)

Oblongus, postice sat attenuatus, obscure rufo-ferrugineus; antennis dimidio corporis multum longioribus; capite fortiter dense rugoseque punctato, carina interoculari medio discisa notato; vertice carina nulla notato; pronoto latitudine breviore, antice attenuato, lateribus non crenulato, fortiter, dense rugoseque punctato; elytris profunde striatis; interstitiis sat fortiter, dense rugoseque punctatis; lobo prosternali postice attenuato; abdominis segmento ultimo apice subrotundato; pedibus tarsisque testaceis.

Long. 5 mill.

Corps oblong, assez atténué en arrière ; en entier d'un ferrugineux rougeâtre très-foncé ; recouvert de petits poils jaunâtres, courts et peu serrés. Tête ferrugineuse, fortement, densément et rugueusement ponctuée. Épistome fortement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil, moins dilaté en avant que chez le précédent. Front nullement déprimé au milieu en avant, avec son bord antérieur relevé en carène interoculaire interrompue au milieu, sans trace de carène longitudinale sur le vertex. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, filiformes, entièrement ferrugineuses ; à articles quatrième et cinquième sensiblement plus longs que larges, les suivants assez notablement plus longs et s'allongeant graduellement vers l'extrémité. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci en avant à partir du milieu, avec ses bords latéraux nullement crénelés ; marqué d'une ponctuation forte, serrée et très-rugueuse ; offrant, au milieu de sa base, une petite ligne longitudinale très-légère qui n'atteint pas le milieu en avant. Élytres rétrécies dans leur moitié postérieure, profondé-

ment striées-ponctuées ; avec leurs intervalles assez notablement, densément et rugueusement ponctués. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, moins foncé que le dessus et l'abdomen bien plus clair. Propectus notablement et assez densément ponctué, non rugueux ; avec sa saillie prosternale un peu relevée, tout à fait à la base, et atténuée sensiblement en arrière. Abdomen assez fortement et assez densément ponctué, très-légèrement rugueux ; à dernier segment plus court que chez le précédent et arrondi à l'extrémité. Pattes et tarses testacés.

Se reconnaît facilement à sa couleur foncée, à sa ponctuation forte, très-serrée et rugueuse, à la forme de son pronotum, dont les angles postérieurs sont acuminés, etc.

M. Wallace a rapporté cette espèce des îles Arou.

FF. *Mandibules n'offrant extérieurement qu'une surface transversalement arquée, étroite, très-fortement croisées, en pointe longue et aiguë ou à peine bifide* (Anelastidius à Cryptostoma).

Genre 59. **Anelastidius** Jacquelin Duval.

(*Anelastes* ; εἶδος, aspect.)

Jacquelin Duval, Genera des Coléopt., III, 117.

Corps allongé, légèrement atténué en arrière. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à sa base, assez infléchi, par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant, nullement excavé de chaque côté. Antennes de la longueur de la moitié du corps environ, filiformes, à articles quatrième à dixième deux fois plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum un peu moins long que large. Écusson triangulaire. Propleures à peine déprimées en avant le long de leur bord externe, sensiblement plus longues que larges. Sutures prosternales

rectilinéaires, bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées obliquement, dilatées, dans leur moitié interne, en une surface subquadrangulaire, très-brusquement coupées en dehors, où elles se trouvent réduites à un rebord étroit subparallèle. Élytres nullement dentées à l'extrémité. Dernier segment abdominal arrondi en arrière. Pattes de longueur médiocre, jambes légèrement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article notablement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous.

On ne connaît jusqu'ici qu'une seule espèce qui doive rentrer dans ce genre.

A. Feisthameli Graëls.

(Pl. 34, fig. 2.)

Elongatus, postice paulum attenuatus, dilute castaneus; antennis dimidio corporis æqualibus; capite fortiter, dense rugoseque punctato, vertice non carinata; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus subrotundato, fortiter, dense rugoseque punctato, linea longitudinali media lævi notato; elytris striolis obsoletis tantum notatis, minus profunde, sat dense rugoseque punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 5 1/2 mill.

Eucnemis Feisthameli Graëls, Ann. Soc. ent. Fr., 1847, 307.

Anelastidius inceditus Jacq. Duval, Gen. Coléop., III, 117, pl. 28, fig. 138.

— — Lacord., Gen. Coléopt., atlas, pl. 40, fig. 5.

Corps allongé, très-légèrement atténué en arrière; en entier d'un châtain clair; recouvert d'une pubescence jaune, assez longue, un peu villeuse et médiocrement serrée. Tête à ponctuation très-forte, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, à peine plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en

avant, n'offrant pas de carène distincte en arrière sur le vertex. Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps. Pronotum un peu moins long que large, assez sensiblement dilaté-arrondi de chaque côté et légèrement atténué en avant ; avec ses angles postérieurs très-légèrement dirigés en dehors ; marqué d'une ponctuation forte, serrée et rugueuse ; offrant, au milieu de sa base, une ligne longitudinale lisse qui se prolonge en avant presque jusqu'au bord antérieur. Élytres offrant une strie juxta-suturale distincte et quelques traces de stries à ponctuation forte, médiocrement serrée et rugueuse. Dessous du corps châtain clair, avec l'abdomen ferrugineux. Propectus à ponctuation forte, serrée et un peu rugueuse. Abdomen à ponctuation moins forte, assez serrée et légèrement rugueuse. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarses.

L'exemplaire unique que je possède est celui sur lequel Jacquelin Duval a décrit son *inceditus*.

Cette espèce, qui se rapporte parfaitement à l'*Eucnemis Feisthameli* de M. Graëls, a été prise par lui à Caldas et à Barcelone, en Catalogne, au mois de mai, sur des tiges et des épis de blé.

Genre 60. **Epiphanis** Eschscholtz.

(ἐπιφανὴς, privilégié.)

Eschscholtz, Zool. Atl., I, 10 (1829). — Lacord., Genera des Coléopt., IV, 123.

Corps assez allongé, assez rétréci en arrière. Tête médiocre, convexe, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué, nullement excavé de chaque côté. Antennes de la longueur de la moitié du corps environ, sensiblement épaissies vers le sommet ; à articles quatrième et septième assez petits, subégaux, pas plus longs que larges ; articles huitième à onzième subégaux, au moins deux fois plus longs que les précédents, le dernier subégal au précédent. Pronotum sensiblement moins long que large. Écusson légèrement arrondi en arrière. Propleures

très-légèrement déprimées en avant le long de leur bord externe, un peu plus longues que larges, à bord antérieur droit. Sutures prosternales rectilinéaires, bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement, dilatées dans leur moitié interne en une surface un peu subquadrangulaire, assez brusquement coupées en dehors, où les lames se trouvent réduites à un rebord assez étroit et parallèle. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, comprimées, à pénultième article coupé obliquement en dessus, mais pas plus excavé-échancré que les précédents.

Ce genre se rapproche du précédent par un assez grand nombre de caractères, mais il s'en distingue complétement par la structure de ses antennes, qui est toute différente, puisque, au lieu d'avoir des articles augmentant graduellement de longueur à partir du quatrième, ses quatrième, cinquième, sixième et septième articles sont très-petits et subégaux, tandis que les quatre suivants sont plus de deux fois plus longs.

E. CORNUTUS Eschscholtz.

(Pl. 34, fig. 3.)

Sat elongatus, postice tantum attenuatus, nigro-piceus cum elytris plus minusve nigro vel rufo-brunneis; antennis dimidio corporis æqualibus; capite mediocriter, sat dense, non rugose punctato; fronte antice longitudinaliter carinata, carina postice minus elevata sed distincta; pronoto latitudine breviore, lateribus subsensim, postice leviter, dein antice fortius, attenuato, mediocriter, plus minusve dense sed non rugose punctato; elytris obsolete striatis, leviter sat dense sed non rugose punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 5 1/2 à 7 1/2 mill.

Epiphanis cornutus Esch., Arch. de Thon., II, 35 (1829).
— — Esch., Zool. Atl., I, 10 (1829).
— — Mann., Bull. Mosc., 1843, 288.

Epiphanis cornutus Leconte, Addit, to the Coleopt, Faun. of the United States (Proc. Acac. Nat. Sc. Philad., 1867, 388.

— — Lacord., Gen. Coléopt., atlas, pl. 40, fig. 4.

Epiphanis cristatus Leconte, Proc. Acad. Nat. Sc. Philad., VI, 46 (1852).

— — Leconte, Revis. of the Elat. of the United States, 415 (Amer. Philos. Trans., X).

Corps assez allongé, légèrement atténué dans son tiers postérieur ; d'un noir de poix, avec les élytres d'un brun noirâtre plus au moins obscur ou d'un brun rougeâtre ; recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, aussi large environ que l'espace compris entre lui et l'œil. Front relevé, dans son milieu en avant, en une carène très-proéminente en avant, moins forte en arrière, mais bien distincte et se prolongeant plus ou moins sur le vertex. Antennes de la longueur de la moitié du corps. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, subgraduellement rétréci dans ses deux tiers basilaires, puis plus fortement atténué en avant, avec ses angles postérieurs acuminés, nullement dirigés en dehors ; marqué d'une ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse ; offrant, au milieu de sa base, une ligne longitudinale lisse qui se prolonge plus ou moins en avant et atteint presque le bord antérieur. Élytres très-légèrement ou même obsolétement striées ; à ponctuation assez fine, assez serrée et nullement rugueuse. Propectus à ponctuation assez fine, assez serrée et nullement rugueuse. Saillie prosternale large, atténuée seulement tout à fait à l'extrémité, où elle est assez notablement infléchie. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou d'un ferrugineux rougeâtre. Abdomen très-finement et assez densément ponctué. Pattes ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article un peu moins long que tous les suivants réunis.

L'*E. cornutus* se trouve à l'île de Sitka, à New-York, en Pensylvanie et au Canada.

Genre 61. **Namolius.**

Corps allongé, assez notablement atténué en avant et en arrière. Tête

médiocre, convexe, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome fortement rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête ; avec son bord antérieur légèrement arqué, nullement excavé de chaque côté. Antennes de la longueur des quatre cinquièmes du corps, filiformes, à articles quatrième et cinquième très-petits, seulement un peu plus longs que larges, le sixième subégal aux deux précédents réunis ; les suivants plus longs, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, le dernier près de deux fois aussi long que le précédent. Pronotum moins long que large. Écusson un peu en carré allongé. Propleures très-légèrement déprimées en avant le long de leur bord externe, un peu plus longues que larges, avec leur bord antérieur droit. Sutures prosternales rectilinéaires, bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques subparallèles ; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement, dilatées dans leur partie interne et fortement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, comprimés, à pénultième article coupé obliquement en dessus, mais pas plus excavé-échancré que les articles précédents.

Ce genre ne renferme jusqu'ici qu'une espèce. On ne peut le confondre avec aucun des précédents, à cause de la structure toute particulière de ses antennes.

N. Lacordairei.

(Pl. 34, fig. 4.)

Elongatus, postice sat fortiter, subsensim attenuatus, nigro-piceus, elytris rufo-brunneis ; capite sat fortiter, parum dense, non rugose punctato ; fronte antice sulcata, postice carina nulla notata ; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem sensim attenuato, mediocriter, parum dense, non rugose punctato, medio fortiter, transversim biimpresso ; elytris non striatis, sublineato-punctatis, non rugosis ; pedibus ferrugineis.

Long. 8 1/2 mill.

Corps allongé, assez notablement et subgraduellement atténué en

arrière, à partir de son tiers antérieur ; d'un noir de poix, avec les élytres d'un brun rougeâtre ; recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre très-écartée. Tête à ponctuation assez notable, peu serrée, nullement rugueuse. Épistome fortement rétréci à la base, environ trois fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil ; front très-fortement sillonné dans son milieu en avant, sans trace de carène sur le vertex. Antennes de la longueur des quatre cinquièmes du corps. Pronotum sensiblement moins long que large, graduellement et notablement rétréci de la base au sommet, avec ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière et un peu diminués en dehors ; couvert d'une ponctuation médiocre, écartée et nullement rugueuse ; offrant, au milieu de sa base, une petite ligne longitudinale enfoncée, légère, qui n'atteint pas le milieu en avant ; marqué en outre, de chaque côté au-dessus du milieu, d'une impression obliquement transverse, assez forte. Élytres marquées seulement d'une strie juxta-suturale ; couvertes d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée, formant des lignes longitudinales assez régulières, nullement rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre. Propectus à ponctuation médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Saillie prosternale assez large, légèrement atténuée en arrière, nullement infléchie à l'extrémité. Abdomen très-finement et peu densément ponctué, nullement rugueux, avec la moitié postérieure de son dernier segment ventral marqué d'une ponctuation assez forte et serrée. Pattes ferrugineuses ; tarses plus clairs.

Je ne possède qu'un exemplaire de cette espèce, qui vient de Cayenne.

Genre 62. **Schizophilus.**

(σχίζω, fendre ; φίλος, ami.)

Corps allongé, assez atténué en arrière. Tête médiocre, convexe, assez enfoncée dans le prothorax, mais proéminente en avant. Épistome assez rétréci à la base, assez fortement infléchi par rapport à la tête, très-fortement excavé longitudinalement, de chaque côté en avant, et très-fortement échancré à son bord antérieur, ce qui le rend trilobé. Antennes n'atteignant pas la moitié du corps ; à articles quatrième, cinquième et sixième plus longs que larges, subégaux ; les suivants graduellement un peu plus grands, à peine dentés en dedans ; le dernier oblong allongé,

sensiblement plus long que le précédent. Pronotum aussi long que large. Écusson très-légèrement arrondi en arrière. Propleures assez étroites, deux fois plus longues que larges; pas visiblement déprimées le long de leur bord externe. Sutures prosternales rectilinéaires bien distinctes dans toute leur étendue. Bord antérieur du propectus très-fortement sinué, de chaque côté au-dessous de la fossette antennaire. Épisternums métathoraciques parallèles; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement; fortement dilatées, dans leur moitié interne, avec leur bord postérieur interne assez oblique en dehors; brusquement rétrécies en dehors et réduites à un rebord étroit, subparallèle. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, comprimés; à pénultième article pas plus excavé-échancré en dessus que les articles précédents.

La forme très-remarquable de son épistome, la structure de ses antennes, le bord antérieur de son propectus et la forme de ses propleures, rendent ce genre facile à reconnaître.

S. SUBRUFUS Randall.

Elongatus, postice sat attenuatus, dilute ferrugineus; capite fortiter, dense, vix rugose punctato; fronte antice non impressa; carina nulla notata; pronoto longitudinis latitudine, basi ad apicem leviter, subsensim attenuato, sat fortiter, dense, non rugose punctato; elytris distincte striatis, sat dense, leviter rugoseque punctatis; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 8 mill.

Eucnemis subrufus Randall, Boston Journ. Hist. Nat., II, 38.

Nematodes simplex Leconte, Proc. Acad. Nat. Sc. Philad., 1866, 388.

Schizophilus trilobatus H. de Bonv., Eucn., pl. 34, fig. 5.

Corps allongé, assez atténué en arrière; d'un ferrugineux clair; recouvert d'une pubescence jaune assez serrée et un peu villeuse. Tête à ponctuation forte, très-serrée et à peine rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil.

Front nullement déprimé dans son milieu en avant, mais assez proéminent, sans trace de carène en arrière sur le vertex. Antennes notablement moins longues que la moitié du corps. Pronotum aussi long que large, très-légèrement et graduellement atténué de la base au sommet, avec ses côtés nullement sinués et ses angles postérieurs assez notablement prolongés en arrière et droits; couvert d'une ponctuation forte, serrée et non rugueuse; offrant, au milieu de la base, une petite ligne enfoncée longitudinale tout à fait obsolète, n'atteignant pas le milieu en avant; sans trace d'impressions sur son disque. Élytres assez notablement striées-ponctuées; leurs intervalles marqués d'une ponctuation assez fine, assez serrée et rugueuse. Propectus à ponctuation médiocre, peu serrée et nullement rugueuse, plus grosse, plus serrée et à peine rugueuse sur le prosternum. Saillie prosternale peu rétrécie dans sa moitié basilaire, plus notablement ensuite et acuminée au sommet, où elle est très-légèrement infléchie. Abdomen finement et densément ponctué, non rugueux. Pattes d'un ferrugineux clair. Tarses plus clairs; les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis.

Je ne possède qu'un seul exemplaire de cette espèce, qui était indiquée, dans la collection du docteur Schaum, comme provenant de l'Amérique du Nord. M. Leconte la possède de New-York.

D'après de nouvelles recherches faites par M. le docteur Horn, l'insecte figuré pl. 34, fig. 5, sous le nom de *Schizophilus trilobatus* serait l'*Eucnemis subrufus* de Randall. Je me suis empressé de faire cette correction sur mon texte, mais la planche du *Schizophilus* étant déjà gravée, je n'ai pu que signaler ici mon erreur.

Genre 63. **Anelastes** Kirby.

(ἀνὰ, en arrière; ἐλαστὴς, qui agite.)

Kirby, Trans. Linn. Soc., XII, 384 (1818). — *Silenus* Latr., Ann. Soc. ent. Fr., III, 1834, 129.

Corps allongé et peu atténué en arrière. Tête médiocre, assez enfoncée

dans le prothorax. Épistome assez légèrement rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Antennes assez courtes, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum, à articles quatrième et dixième courts, un peu moins longs que larges, submoniliformes; dernier un peu plus long que le précédent, coupé obliquement en dehors, acuminé au bout. Pronotum moins long que large. Écusson en triangle allongé, obtus au bout. Propleures à peine déprimées obliquement, en dehors en avant, plus longues que larges. Sutures prosternales sensiblement arquées en dehors. Bord antérieur du propectus fortement relevé en carène au milieu, un peu arqué, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques subparallèles ou un peu plus larges en arrière; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures dilatées dans leur moitié interne en une surface transverse, brusquement coupée en dehors, où les lames se trouvent réduites à un rebord étroit et parallèle. Pattes de longueur médiocre. Jambes très-légèrement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, comprimés; les antérieurs un peu épaissis à la base; à pénultième article obliquement coupé en dessus et pas plus excavé-échancré que les précédents.

Ce genre ne peut être confondu avec aucun des précédents, à cause de ses sutures prosternales arquées; il est, du reste, très-facile à reconnaître à son facies tout à fait particulier.

Il ne comprend jusqu'ici que trois espèces.

L'*Anclastes? femoralis* de M. Lucas (voy. Castelnau, Amér. du Sud, Entom., p. 71) ne fait pas partie de ce genre et doit se placer dans les *Phyzodactylus*.

1. A. BARBARUS H. Lucas

(Pl. 34, fig. 6.)

Subelongatus, postice sat attenuatus, plus minusve dilute castaneus vel rufo-ferrugineus; capite subtiliter, parum dense granuloso; fronte antice leviter sulcata; pronoto latitudine breviore, lateribus basi sinuato, dein medio subrotundato, angulis posticis extus paulo productis, subtiliter,

parum dense granuloso-punctato; *elytris sat fortiter striatis, interstitii sat dense, subtiliter, granuloso-punctatis.*

Long. 8 à 11 mill.

Anelastes barbarus H. Lucas, Explorat. scientif. de l'Algérie, 167, pl. 16, fig. 15.

Corps allongé, sensiblement rétréci tout à fait en arrière; d'un ferrugineux clair ou rougeâtre ; recouvert d'une pubescence très-courte et médiocrement serrée, jaune. Tête assez finement et peu densément granuleuse. Épistome médiocrement rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, d'un petit sillon longitudinal très-léger ou même obsolète qui se prolonge peu en arrière, sans trace de carène sur le vertex. Antennes d'un ferrugineux clair. Pronotum notablement moins long que large, distinctement sinué au-dessus des angles postérieurs, puis dilaté vers le milieu et ensuite atténué en avant, finement et très-brièvement cilié; avec ses angles postérieurs légèrement prolongés en arrière, un peu dirigés en dehors et tronqués au bout, très-finement et peu densément ponctué granuleux ; offrant, au milieu de sa base, un petit sillon longitudinal qui se prolonge en avant jusqu'au milieu ou même jusqu'au bord antérieur; sans traces d'impressions sur son disque. Élytres assez fortement striées-ponctuées; leurs intervalles marqués d'une ponctuation granuleuse très-fine et serrée. Propectus assez finement et plus ou moins densément granuleux. Saillie prosternale large, très-courte, ne dépassant guère les hanches en arrière, arrondie postérieurement. Abdomen paraissant lisse au premier abord, mais marqué de points assez fins et peu serrés, et offrant encore entre ceux-ci des points extrêmement fins et assez denses. Pattes d'un ferrugineux clair ou d'un brun rougeâtre. Tarses postérieurs à premier article, un peu moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce, indiquée dans le travail de M. Lucas sur l'Algérie, comme provenant d'Alger et de Mostaganem, se trouve également à Oran.

M. Desbrochers des Loges m'en a communiqué trois exemplaires trouvés en Corse. Deux ont été pris au mois de juillet par M. Gérard dans la ville même d'Ajaccio et sont d'une couleur foncée comme le *Druryi*. Le

troisième a été trouvé également à Ajaccio, sous une écorce de noyer, par notre collègue M. Koziorowicz, mais est beaucoup plus clair et en tout semblable à un individu que je possède provenant d'Oran.

2. A. Druryi Kirby.

Præcedenti valde affinis sed capite fortius densiusque granuloso, pronoto lateribus postice magis sinuato, fortiusque granuloso, corpore subtus minus subtiliter densiusque punctato, distinctus.

Long. 10 à 11 mill.

Anelastes Druryi Kirby, Trans. Linn. Soc., XII, 384.
— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 177.
— — Leconte, Revis. of the Elat. of the Unit. States, 413.
Silenus brunneus Latr., Ann. Soc. ent. Fr., III, 1834, 129.
Elater crosus Say? (ex-Leconte, List Coleopt. of North Amer., 1866, 44).
Agriotes tardus Dej., Cat., 3e éd., 108.

Cette espèce est tellement voisine de la précédente, que je ne mentionnerai ici que ses caractères différentiels. Tête plus fortement et surtout plus densément granuleuse. Épistome un peu plus rétréci à la base. Pronotum un peu plus sinué sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs un peu plus prolongés en dehors, plus fortement et plus densément granuleux. Dessous du corps aussi bien plus densément granuleux, avec l'abdomen moins finement, mais plus densément ponctué.

Cet insecte se trouve aux États-Unis.

3. A. Latreillei Leconte.

(Pl. 34, fig. 7.)

A præcedenti, corpore subparallelo, magis elongato, pronoto breviore,

lateribus magis rotundato, elytris longioribus, prothoracis foveolis magis distinctis differre videtur.

Long. 10 à 13 mill.

Anelastes Latreillei Leconte, Proceed. Acad. Nat. Sc. Philad., VI, 47.
— — — Revis. of the Elater. of Unit. States, 413.

J'ai hésité longtemps à adopter cette espèce, tellement je la trouve voisine de la précédente; mais je crois cependant qu'on peut la considérer comme distincte par les caractères suivants : Corps plus allongé et surtout beaucoup plus parallèle, rétréci seulement tout à fait en arrière. Pronotum sensiblement plus court, plus régulièrement arrondi sur les côtés et marqué sur son disque de petites fossettes plus apparentes, moins densément granuleux que chez le *Druryi*. Élytres près d'un tiers plus longues que chez le précédent et abdomen plus finement ponctué.

Les exemplaires de cette espèce, qui m'ont été envoyés par M. Leconte, proviennent de l'Orégon et de la Californie. Je la possède également de Vancouver et même du Mexique.

M. Weyers a eu la bonté de me donner un exemplaire d'*Anelastes*, qui a été pris par M. Haberauer à Astrabad. Il m'a été impossible de trouver un caractère spécifique quelconque dans cet individu, et, malgré cette différence inouïe de localité, je le considère comme un véritable *Latreillei*.

Genre 64. **Eudorus** de Castelnau.

De Castelnau, Silberm. Rev. entom., III, 168 (1835).

Corps oblong, peu atténué en arrière. Tête médiocre, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, assez fortement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant, entier. Antennes assez courtes, dépassant peu les angles postérieurs du pronotum, assez épaisses, submoniliformes; à articles quatrième à dixième s'élargissant graduellement et assez notablement vers

le sommet, les articles quatrième à huitième devenant graduellement un peu plus courts, les suivants augmentant légèrement de longueur et le dernier oblong, de la longueur des deux précédents réunis. Pronotum notablement moins long que large. Écusson un peu atténué en arrière. Propleures légèrement déprimées longitudinalement dans leur milieu en avant, larges, subparallèles, puis très-faiblement rétrécies en avant. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus légèrement relevé en carène, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques subparallèles; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées transversalement, dilatées en dedans, et légèrement sinueuses en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes subparallèles, à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, subcomprimés, avec leur face latérale plus large que leur face dorsale, qui est au moins deux fois plus étroite, à pénultième article obliquement coupé au sommet, pas plus excavé-échancré que le précédent.

Il est très-facile de distinguer ce genre du précédent à la structure toute différente de ses hanches postérieures, ainsi qu'à ses sutures prosternales rectilinéaires et à ses propleures, bien moins rétrécies en avant.

E. JAVANICUS.

(Pl. 34, fig. 8.)

Oblongus, postice tantum attenuatus, nigro-brunneus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice impressa; pronoto latitudine breviore, subtransverso, antice leviter dilatato, sat fortiter, dense, non rugose punctato; elytris striarum vestigiis tantum notatis, mediocriter, sat dense, non rugose punctatis; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis ferrugineis.

Long. 10 mill.

Eudorus javanicus de Cast., Silberm. Rev. entom., III, 168.

— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 176.

Corps oblong, rétréci seulement tout à fait en arrière; d'un brun noi-

râtre; recouvert d'une pubescence jaune, assez courte et assez serrée. Tête à ponctuation forte, confluente et très-rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front assez notablement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène sur le vertex. Antennes d'un brun noirâtre. Pronotum notablement moins long que large, subtransverse, à peine sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, subgraduellement et légèrement renflé en avant, arrondi seulement au sommet; ses angles postérieurs peu notablement prolongés en arrière, à peine obliques en dehors; fortement et densément ponctué, non rugueux; marqué dans son milieu, de la base au sommet, d'une ligne longitudinale lisse, sans traces d'impression sur son disque. Élytres n'offrant que quelques vestiges obsolètes de stries, marquées d'une ponctuation ordinaire, assez serrée et nullement rugueuse. Propectus assez notablement et assez densément ponctué, non rugueux; avec sa saillie prosternale presque graduellement atténuée en arrière. Abdomen à ponctuation médiocre et assez serrée, non rugueuse. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses ferrugineux, les postérieurs à premier article de la longueur des deux suivants réunis.

Cet insecte se trouve à Java.

Genre 65. **Orodotes.**

Corps oblong, légèrement atténué en arrière. Tête médiocre, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome assez notablement rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur arqué en avant, entier. Antennes assez courtes, dépassant un peu seulement les angles postérieurs du pronotum, nullement épaisses, filiformes, à articles quatre à dix notablement allongés, devenant graduellement plus longs vers le sommet, dernier un peu plus long seulement que le précédent. Pronotum bien moins long que large. Écusson assez court, arrondi en arrière. Propleures à peine visiblement déprimées dans leur milieu en avant, assez larges à la base, puis notablement dilatées en dehors vers leur milieu. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus relevé, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques subparallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées un peu moins transversalement que dans le genre précédent, assez dila-

tées dans leur moitié interne, puis assez notablement rétrécies en dehors, non sinueuses en arrière. Pattes de longueur médiocre. Jambes subparallèles, à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, à peine subcomprimés, à pénultième article obliquement coupé au sommet, mais pas plus excavé-échancré que les précédents.

Bien facile à distinguer du genre précédent par son épistome plus rétréci à la base, ses antennes à articles bien plus allongés, à ses propleures notablement dilatées en dehors, etc.

O. Jansoni.

Oblongus, postice sat leviter attenuatus, niger, pube grisea vestitus; cum elytris utrinque macula basali, vittis transversis duabus, maculaque postica media e pube aurea, notatis; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice non impressa; pronoto latitudine multum breviore, lateribus medio extus fortiter dilatato, dense sed non rugose punctato; elytris distincte striatis, sat subtiliter, dense, sed vix rugose, punctatis; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 10 mill.

Corps légèrement atténué en arrière, légèrement convexe, rappelant par son faciès certaines formes d'Élatérides; d'un noir mat, recouvert d'une pubescence grisâtre médiocrement serrée, plus dense sur la tête et la base du pronotum; de plus, marqué de chaque côté, à la base des élytres, d'une petite tache oblongue; puis, dans leur tiers antérieur, d'une petite bande transverse assez étroite, et derrière leur milieu d'une autre bande transverse plus large, légèrement arquée en arrière; enfin, avec une tache apicale médiane, formée par des poils dorés tranchant avec le reste de la pubescence. Tête à ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse. Épistome assez notablement rétréci à la base, bien plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front sans dépression distincte en avant et sans trace de carène longitudinale sur le vertex. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre. Pronotum bien moins long que large, très-fortement dilaté de chaque côté au milieu, avec ses angles postérieurs acuminés et légèrement dirigés en dehors; fortement et très-densément ponctué, non rugueux,

marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui ne dépasse pas le milieu en avant, sans trace d'impression sur son disque. Élytres bien distinctement striées, à intervalles assez convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, serrée et non ou à peine rugueuse. Dessous du corps d'un noir plus brillant que le dessus ; propectus couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Saillie prosternale presque graduellement atténuée en arrière. Abdomen à ponctuation assez fine et assez serrée, non rugueuse. Dernier segment largement arrondi au bout. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre ; les postérieures à premier article de la longueur des deux suivants réunis.

J'ai dû cette jolie espèce à la générosité de M. Janson, qui a bien voulu me donner son unique exemplaire. Elle a été prise à Sydney.

Genre 66. **Lycaon.**

Corps allongé, plus ou moins atténué en arrière, le plus souvent assez convexe. Épistome faiblement rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant ; entier. Antennes plus ou moins longues, mais dépassant toujours très-notablement les angles postérieurs du pronotum, filiformes ou très-légèrement dentées ; à articles quatrième et dixième augmentant graduellement de longueur vers le sommet ; dernier de longueur variable. Pronotum moins long que large, le plus souvent assez fortement rétréci en avant. Propleures à peine déprimées dans leur milieu en avant, médiocrement larges, fortement rétrécies en avant et par suite presque triangulaires, mais un peu obtuses au sommet. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus assez légèrement relevé en carène, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques parallèles ; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées transversalement, à peine dilatées en dedans ou même subtransverses. Pattes de longueur médiocre. Jambes légèrement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, subcomprimés, avec leur face latérale plus large que leur face dorsale ; à pénultième article obliquement coupé au sommet, pas plus excavé-échancré que le précédent.

Chez les *Lycaons,* l'épistome est bien plus large à la base, les hanches postérieures sont notablement moins dilatées que chez le genre précédent

et plus transverses ; les propleures sont moins larges et nullement dilatées au milieu, mais graduellement rétrécies en avant.

Les espèces qui rentrent dans ce genre paraissent jusqu'ici propres à l'Australie et à l'archipel Indien.

Tableau des espèces du genre LYCAON.

1. Antennes à troisième article au plus un peu plus petit que le quatrième. . . . 2.
— Antennes à troisième article subégal au deuxième, les deux réunis à peine aussi longs que le quatrième. . . . . *Kraatzii*. . . . . 6.
2. Antennes à articles neuvième et dixième un peu plus allongés que les précédents. . . . . 3.
— Antennes à articles neuvième et dixième deux fois plus longs que les précédents. *expulsus*. . . . . 7.
3. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps ou même plus courtes. 4.
— Antennes notablement plus longues que le corps . . . . . *flavescens*. . . . . 5.
4. Troisième article de l'antenne sensiblement plus long que le suivant. . . . . 5.
— Troisième article de l'antenne plus petit ou tout au plus subégal au suivant. . . *novus*. . . . . 4.
5. Dernier article de l'antenne sensiblement plus long que le précédent. . . . . 6.
— Dernier article à peine plus long que le précédent . . . . . *consanguineus*. . . . . 2.
6. Dernier article de l'antenne distinctement dilaté au milieu, puis rétréci en avant. *nigricans* var. *antennarius*.
— Dernier article de l'antenne plus ou moins

allongé et dilaté, mais nullement rétréci en avant. . . . . 7.

7. Dernier article de l'antenne un peu plus long que le précédent. . . . . *nigricans* . . . . . 1.

— Dernier article de l'antenne très-allongé, parallèle, moitié plus long que le précédent. . . . . *nanus*. . . . . 3.

1. L. NIGRICANS.

(Pl. 34, fig. 9.)

Elongatus, convexus, subcylindricus, postice plus minusve attenuatus, nigro-brunneus vel obscure rufo-brunneus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice sat fortiter impressa; antennis ad apicem leviter dilatatis, articulo tertio quarto longiore, apicali oblongo elongato præcedenti multum longiore; prothorace latitudine breviore, a basi ad apicem antice fortiter attenuato, sat fortiter, dense, vix rugose punctato; elytris striatis, mediocriter, sat dense rugoseque punctatis; pedibus nigro- vel obscure brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 8 à 11 mill.

Var. a. — *antennarius.* — *Antennarum articulo postico in medio inflato, apice attenuato.*

Var. b. *Capite pronotoque nigris, elytris rufo-brunneis.*

Corps allongé, très-convexe, subcylindrique, plus ou moins atténué en arrière; noir, d'un brun noirâtre ou rougeâtre foncé; recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre plus ou moins serrée et assez apparente. Tête à ponctuation forte, confluente et rugueuse. Épistome à peine rétréci à la base; environ deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Front assez notablement déprimé, dans son milieu en avant; sans traces de carène sur le vertex. Antennes d'un brun noirâtre ou d'un brun rougeâtre, assez courtes,

notablement moins longues que la moitié du corps, très-légèrement, mais distinctement renflées tout à fait au sommet; à troisième article sensiblement plus long que le quatrième, les suivants environ deux fois plus longs que larges; dernier en ovale allongé, notablement plus long que le précédent, un peu en massue, non atténué à l'extrémité. Les articles des antennes sont sensiblement plus allongés chez les ♀. Pronotum notablement moins long que large, peu notablement rétréci à la base, puis fortement et graduellement atténué ensuite jusqu'au sommet, avec ses angles postérieurs peu prolongés en arrière et nullement dirigés en dehors; à ponctuation forte, confluente et rugueuse; marqué dans son milieu, de la base au sommet, d'une ligne longitudinale lisse plus ou moins distincte. Élytres distinctement striées, assez notablement et assez densément et rugueusement ponctuées. Dessous du corps noir ou un peu rougeâtre, avec l'extrémité des segments abdominaux rougeâtre. Propectus notablement et plus ou moins densément ponctué, légèrement ou même non rugueux. Saillie prosternale fortement infléchie et subgraduellement rétrécie en arrière. Abdomen assez finement, mais assez densément ponctué, non ou à peine rugueux. Lames des hanches postérieures légèrement, mais visiblement dilatées intérieurement, leur partie externe environ deux fois plus étroite que leur milieu. Pattes d'un noir de poix ou d'un brun plus ou moins foncé. Tarses ferrugineux; les postérieurs à premier article de la longueur des deux suivants réunis.

Var. *a*. — *antennarius*. — Dernier article de l'antenne sensiblement dilaté au milieu et distinctement atténué jusqu'à l'extrémité.

Je n'ai vu que deux exemplaires qui offrent ce caractère singulier. L'un vient de Melbourne, l'autre de Victoria. J'avoue que, tout d'abord, cette modification du dernier article de l'antenne m'avait paru trop importante pour ne considérer cet insecte que comme une simple variété du *nigricans*. Mais comme il m'a été impossible, après l'examen le plus consciencieux, de trouver la moindre différence appréciable avec le type, chez ces deux exemplaires, je n'ai pu me décider à faire une espèce nouvelle sur ce seul caractère.

Var. *b*. Tête et corselet noir, élytres d'un brun rougeâtre.

Cette espèce paraît propre jusqu'ici au continent australien. Je l'ai vue de Victoria, de Melbourne et de Sydney.

2. L. CONSANGUINEUS.

(Pl. 35, fig. 1.)

Elongatus, convexus, subcylindricus, postice attenuatus, nigro-brunneus; capite ut in præcedenti; antennis ad apicem leviter dilatatis, articulo tertio quarto multum longiore, apicali subovali, præcedenti æquali; prothorace latitudine breviore, a basi ad apicem sat fortiter subsensim attenuato, antice medio longitudinaliter, leviter sulcato, fortiter, dense, vix rugose punctato; elytris profunde striatis, mediocriter, sat dense, rugoseque punctatis; pedibus ferrugineis; tibiis nigro-infuscatis; tarsis ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps allongé, convexe, subcylindrique, atténué seulement dans son quart postérieur; d'un brun noirâtre; recouvert supérieurement d'une pubescence d'un gris jaunâtre, serrée et assez apparente. Tête comme chez l'espèce précédente, avec la dépression et la base de l'épistome rougeâtres; ce dernier un peu plus rétréci à la base. Antennes d'un brun noirâtre, sensiblement plus courtes que la moitié du corps, légèrement renflées vers le sommet; à troisième article notablement plus long que le quatrième; quatrième à dixième presque deux fois plus longs que larges; dernier ovale oblong, pas plus long que le précédent. Pronotum assez notablement moins long que large, fortement et presque graduellement rétréci, de la base au sommet, avec ses angles postérieurs peu prolongés en arrière et à peine dirigés en dehors; à ponctuation forte, confluente et légèrement rugueuse; marqué, dans son milieu en avant, d'un petit sillon longitudinal. Élytres profondément et nettement striées, assez fortement, assez densément et rugueusement ponctuées. Propectus assez notablement et assez densément ponctué, à peine rugueux. Saillie prosternale un peu plus brusquement relevée à la base, puis fortement infléchie postérieurement, subgraduellement rétrécie en arrière. Abdomen assez finement et assez densément ponctué, non rugueux. Lames des hanches postérieures à peine dilatées intérieurement, leur partie externe seulement un peu plus étroite. Pattes ferrugineuses avec les jambes rembrunies. Tarses fer-

rugineux; les postérieurs à premier article aussi long que les deux suivants réunis.

Quoique très-voisine de la précédente, cette espèce s'en distingue facilement par son pronotum plus régulièrement atténué de la base au sommet et distinctement sillonné au milieu, en avant, par le dernier article de ses antennes égal seulement au précédent, par les stries de ses élytres plus profondes et plus nettes, par la ponctuation plus fine de l'abdomen et par les lames des hanches, à peine visiblement dilatées en dedans.

Le seul exemplaire que je possède a été pris à Batchian par M. Wallace.

3. L. NANUS.

Præcedenti valde affinis, sed antennis ad apicem nullo modo inflatis, cum articulo ultimo valde elongato, subparallelo, præcedenti dimidio longiore; pronoto minus sensim attenuato; coxarum posticarum laminis extus magis attenuatis facile dignoscendus.

Long. 6 à 7 mill.

De la même forme que le précédent; seulement avec son pronotum moins régulièrement atténué de la base au sommet, moins rétréci dans son tiers basilaire, et plus brusquement à partir de ce point; marqué, sur son disque, d'une ligne longitudinale lisse qui disparaît quelquefois; sans trace de sillon. Antennes nullement épaissies vers le sommet, aussi longues que la moitié du corps environ; à troisième article notablement plus long que le quatrième, les suivants, quatrième à dixième, au moins deux fois aussi longs que larges, le dernier très-allongé, presque parallèle, au moins moitié plus long que le précédent. Lames des hanches postérieures plus atténuées en dehors, comme chez le *carbonarius*.

Cette espèce se trouve à Moreton-Bay, et M. Backwell me l'a communiquée de Victoria.

4. L. NOVUS.

(Pl. 35, fig. 2.)

Elongatus, convexus, subcylindricus posticeque magis attenuatus, nigro-piceus, cum elytris rufo-ferrugineis, vel totus rufo-ferrugineus; antennis apice nullo modo dilatatis, dimidio corporis paulo longioribus, articulo tertio quarto minore vel subæquali, apicali elongato, præcedenti duplo longiore; pronoto antice magis attenuato; pedibus nigro-piceis vel rufo-ferrugineis; tarsis ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps allongé, légèrement rétréci dans sa moitié postérieure; d'un noir de poix, avec les élytres d'un ferrugineux rougeâtre ou en entier de cette dernière couleur; recouvert supérieurement d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez longue, assez serrée et assez apparente. Tête comme chez le *carbonarius*. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, avec le premier article noir, un peu plus longues que la moitié du corps, nullement épaissies vers le sommet; à troisième article un peu plus petit que le quatrième ou tout au plus subégal à ce dernier; les suivants, quatrième à dixième, au moins deux fois aussi longs que larges; le dernier très-allongé, presque parallèle, de moitié plus long que le précédent. Pronotum assez notablement moins long que large, peu rétréci dans sa moitié basilaire, puis assez brusquement et plus fortement atténué en avant, avec ses angles postérieurs peu prolongés en arrière; à ponctuation forte, confluente et légèrement rugueuse; marqué, dans son milieu, d'une ligne longitudinale lisse plus ou moins étendue et plus ou moins distincte. Ponctuation des élytres et du dessous du corps comme chez le *carbonarius*. Lames des hanches postérieures également comme chez le *carbonarius*. Pattes d'un brun noirâtre ou rougeâtres. Tarses ferrugineux; les postérieurs à premier article plus court que les deux suivants réunis.

Malgré ses nombreuses affinités avec les espèces précédentes, cet insecte s'en distingue aisément par ses antennes plus longues, à troisième article plus court ou au plus à peine aussi long que le quatrième, et par son pro-

notum bien plus brusquement atténué en avant dans sa moitié antérieure.

Il provient de Moreton-Bay et de la rivière Clarence, dans la Nouvelle-Galle du Sud.

5. L. FLAVESCENS.

(Pl. 35, fig. 3.)

Elongatus, vix convexus, postice leviter attenuatus, dilute flavo-ferrugineus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice fortiter impressa; antennis corpore longioribus, nigris, cum articulis primo, secundo posticoque apice dilute ferrugineis, intus vix subdentatis, articulo tertio quarto majore, apiculi elongato, præcedenti multum majore; pronoto a basi ad apicem subsensim attenuato, sat fortiter, dense, vix rugose punctato; elytris sat profunde striatis, mediocriter, sat dense punctatis; pedibus flavo-testaceis.

Long. 5 à 6 1/2 mill.

Var. *Elytrorum limbo postice apiceque nigris.*

Corps allongé, à peine convexe, légèrement atténué en arrière; d'un ferrugineux un peu jaunâtre; recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, serrée, assez longue et assez apparente. Tête à ponctuation assez forte, confluente et un peu rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, presque aussi étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front notablement déprimé, dans son milieu en avant, sans traces de carène sur le vertex. Antennes noirâtres, à premier, second et extrémité du dernier article ferrugineux, surpassant assez sensiblement la longueur du corps, nullement renflées, subfiliformes, très-légèrement subdentées en dedans; à troisième article un peu plus long que le quatrième; les suivants augmentant graduellement de longueur vers le sommet; le dernier très-allongé, parallèle, presque moitié plus long que le précédent. Pronotum notablement moins long que large, assez notablement et presque subgra-

duellement rétréci de la base au sommet, avec ses angles postérieurs peu prolongés en arrière et non dirigés en dehors; à ponctuation assez forte, confluente et légèrement rugueuse; marqué d'une trace plus ou moins distincte de sillon longitudinal médian. Élytres assez profondément striées-ponctuées; intervalles assez densément et rugueusement ponctués. Propectus médiocrement et assez densément ponctué, non rugueux. Saillie prosternale fortement infléchie en arrière, subgraduellement rétrécie postérieurement. Abdomen peu notablement, mais assez densément ponctué et très-légèrement rugueux. Lames des hanches postérieures peu obliques, presque subparallèles, visiblement dilatées intérieurement, leur partie externe environ deux fois plus étroite que leur milieu. Pattes d'un testacé jaunâtre. Tarses de même couleur; les postérieurs à premier article de la longueur des deux suivants réunis.

Var. *a*. Bords latéraux des élytres ainsi que leurs extrémités noirâtres.

Ne peut être confondu avec les précédents, à cause de sa couleur plus claire, de son corps moins convexe, de son pronotum plus graduellement atténué en avant, de ses antennes beaucoup plus longues, du premier article de ses tarses postérieurs plus grand, de son épistome plus étroit, etc.

M. Wallace l'a trouvé à Batchian, Dorey, Mysol et Gilolo.

6. L. KRAATZII.

Elongatus, postice sat fortiter attenuatus, nigro-piceus, cum elytris rufo-ferrugineis; antennis corporis dimidio paulo longioribus, nullo modo dilatatis, articulis secundo et tertio exiguis subæqualibus, quarto breviori-bus, 4°-10° vix subdentatis, apice sensim longioribus, apicali præcedenti longiore; elytris profunde striatis, interstitiis subcostulatis; subtus nigro-piceus; tibiis tarsisque rufo-ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps allongé, assez rétréci dans sa moitié postérieure. Dessus du corps d'un noir de poix, avec les élytres en entier d'un brun rougeâtre; recou-

vert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez serrée et très-apparente. Tête à ponctuation forte, confluente et rugueuse. Épistome à peine rétréci à la base, plus de deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil ; avec son bord antérieur presque droit, à peine arqué en avant. Front assez notablement déprimé, dans son milieu en avant, sans carène sur le vertex. Antennes d'un châtain foncé, à premier article noir; dépassant sensiblement la moitié du corps; nullement renflées au sommet; très-légèrement dentées à partir du quatrième article; second et troisième très-petits, subégaux, n'égalant pas ensemble la longueur du quatrième; ce dernier assez allongé, les suivants augmentant légèrement et graduellement de longueur; le dernier nullement renflé, subcylindrique, d'un bon tiers plus long que le précédent. Pronotum notablement moins long que large, très-légèrement dilaté en dehors au-dessus des angles postérieurs, puis assez brusquement rétréci en avant à partir du tiers basilaire, avec ses angles postérieurs un peu relevés en arrière; à ponctuation forte et presque confluente, offrant au milieu de la base une ligne longitudinale enfoncée qui atteint presque le sommet en avant. Élytres profondément striées, les intervalles notablement convexes, presque costiformes; les premier et troisième réunis ensemble vers le quart postérieur; les stries fortement et rugueusement ponctuées. Dessous du corps noir en entier, avec les jambes et les tarses d'un ferrugineux rougeâtre. Propectus assez notablement et peu densément ponctué, non rugueux. Saillie prosternale fortement infléchie en arrière. Abdomen densément ponctué et un peu rugueux ; assez distinctement impressionné de chaque côté à la base de chaque segment. Lames des hanches postérieures assez étroites, très-fortement rétrécies en dehors. Tarses postérieurs à premier article de la longueur des deux suivants réunis.

Se reconnaît, à première vue, à la structure toute particulière de ses antennes, dont les articles deuxième et troisième réunis sont plus petits que le quatrième.

Cette espèce vient de la Nouvelle-Hollande. Elle m'a été communiquée par M. le docteur Kraatz, auquel je la dédie.

7. L. EXPULSUS.

(Pl. 35, fig. 4.)

Oblongo-elongatus, supra fere subdepressus, nigro-piceus, cum capite

antice, pronoto medio antice basique et elytris apice plus minusve rufescentibus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice vix impressa; antennis dimidio corporis longioribus, rufo-ferrugineis, articulis 9°, 10° *et* 11° *præcedentibus duplo majoribus; prothorace subtransverso, lateribus subrecto, antice tantum leviter attenuato, fortiter, dense rugoseque punctato; elytris distincte striatis, sat fortiter dense rugoseque punctatis; pedibus rufo-ferrugineis.*

Long. 5 1/2 mill.

Corps allongé oblong, non convexe, presque subdéprimé, très-légèrement atténué dans son tiers postérieur; noirâtre, avec le milieu du front en avant, le milieu du bord antérieur du pronotum, sa base, ses angles postérieurs et l'extrémité des élytres d'un rougeâtre plus ou moins foncé; recouvert d'une pubescence assez longue, serrée et un peu villeuse, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation serrée, confluente et rugueuse. Epistome assez notablement rétréci à la base, sensiblement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène sur le vertex. Antennes en entier d'un ferrugineux rougeâtre, un peu plus longues seulement que la moitié du corps, filiformes; à troisième article notablement plus long que le suivant; quatrième à huitième assez petits, augmentant graduellement de longueur; les articles neuvième et dixième très-grands, subégaux entre eux, deux fois plus longs que les précédents; le dernier un peu plus petit que le dixième. Pronotum bien moins long que large, subtransverse, droit sur les côtés, légèrement atténué, arrondi seulement tout à fait en avant; à ponctuation forte, confluente et rugueuse; marqué au milieu de sa base d'une ligne enfoncée longitudinale assez profonde, interrompue vers le milieu, et réduite en avant à une trace obsolète. Élytres distinctement striées; assez notablement, densément et rugueusement ponctuées. Propectus assez notablement, densément et un peu rugueusement ponctué. Saillie prosternale fortement infléchie en arrière, subgraduellement rétrécie postérieurement. Abdomen couvert d'une ponctuation médiocre, serrée et à peine rugueuse. Lames des hanches postérieures notablement dilatées en dedans; leur partie externe environ deux fois plus étroite que leur milieu. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

La structure toute particulière de ses antennes ne permet pas de confondre cet insecte avec aucun des précédents. Il s'éloigne encore du

Kraatzii par la forme de son pronotum, sa coloration et son épistome rétréci à la base.

Il a été trouvé à Melbourne par le comte de Castelnau.

Genre 67. **Dyscolocerus.**

(δύσκολος, difficile ; κέρας, corne.)

Corps oblong allongé, légèrement atténué en arrière, peu convexe. Épistome assez notablement rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peine arqué en avant, entier. Antennes de la longueur de la moitié du corps environ, avec leurs articles quatrième à huitième très-petits, très-courts, moins longs que larges; le neuvième très-grand, subégal aux cinq précédents réunis, le dixième subégal à ce dernier, le onzième ovale oblong, environ deux fois plus petit que le précédent. Pronotum moins long que large, légèrement rétréci en avant. Propleures à peine déprimées dans leur milieu en avant, médiocrement larges, fortement rétrécies en avant et par suite subtriangulaires, seulement un peu obtuses au sommet. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus faiblement relevé en carène, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques parallèles; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées un peu obliquement en dehors, assez légèrement, mais bien distinctement dilatées en dedans. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine visiblement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes subcomprimés, avec leur face latérale plus large que leur face dorsale; à pénultième article obliquement coupé au sommet, pas plus excavé-échancré que le précédent.

J'ai créé ce genre sur une espèce extrêmement remarquable par la structure singulière de ses antennes. En effet, nous voyons ici les articles quatrième à huitième devenir très-petits, transverses, et les neuvième et dixième prendre un développement énorme, tandis que le dernier reste environ deux fois plus petit que le dixième. De semblables modifications m'ont paru trop importantes pour ne pas leur donner une valeur générique.

D. SUBNITIDUS.

(Pl. 35, fig. 5.)

Oblongo-elongatus, parum convexus, postice leviter attenuatus, ferrugineus, nitidus, pube flava sat dense vestitus; capite mediocriter vel sat fortiter, plus minusve dense, non vel vix rugose punctato; fronte antice vix impressa; antennis dimidio corporis æqualibus, nigris, articulis duobus primis ferrugineis; pronoto latitudine breviore, antice leviter subsensim attenuato, mediocriter, plus minusve dense, non rugose punctato; elytris sat dense, non rugose punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 5 1/2 à 7 mill.

Var. *Corpus rufo-ferrugineum.*

Corps oblong allongé, en entier d'un beau ferrugineux luisant; recouvert au-dessus d'une pubescence jaunâtre, assez longue et assez serrée. Tête à ponctuation médiocre ou même assez notable, assez serrée, non ou à peine rugueuse. Épistome assez notablement rétréci à la base, beaucoup plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène sur le vertex. Antennes d'un brun noirâtre, avec les deux premiers articles ferrugineux. Pronotum moins long que large, très-légèrement et subgraduellement rétréci en avant; à ponctuation plus ou moins notable, assez serrée et non rugueuse; marqué, dans son milieu, d'une ligne longitudinale enfoncée, plus ou moins distincte, qui disparaît vers le milieu. Élytres assez fortement striées, légèrement ou bien distinctement et assez densément ponctuées, nullement ou un peu rugueuses. Dessous du corps en entier d'un ferrugineux luisant. Propectus marqué de points assez fins ou de grandeur médiocre, peu serrés. Saillie prosternale assez fortement infléchie en arrière et subgraduellement rétrécie postérieurement. Abdomen assez finement et assez densément ponctué, non ou à peine rugueux. Lames des hanches postérieures visiblement dilatées dans leur partie

interne, leur partie externe environ deux fois plus étroite que leur milieu. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs; les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis.

Var. Corps entièrement d'un brun rougeâtre.

Cet insecte a été pris à Sumatra par M. Wallace, et à Malacca par M. le comte de Castelnau.

Genre 68. **Phyllocerus** Lepeletier et Serville.

(φύλλον, feuille ; κέρας, antenne.)

Lepeletier et Serville, Encycl. méthod., X, 116 (1825). — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 124. — Jacq. Duval, Gen. des Coléopt. d'Eur., III, 119.

Corps assez allongé, notablement (♂) ou médiocrement (♀) atténué en arrière, légèrement convexe. Épistome très-peu rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête; avec son bord antérieur légèrement arqué au milieu et à peine sinué de chaque côté. Antennes dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum, sensiblement plus courtes que la moitié du corps; chez les mâles, à premier article assez épais, le deuxième petit et assez court, troisième subcylindrique, deux fois plus long; quatrième obconique, un peu plus court, fortement dilaté supérieurement en une dent bien distincte; cinq à dix avec leur angle interne légèrement saillant et leur angle externe fortement prolongé en dessus en un rameau étroit, trois fois plus long que le reste de l'article; le dernier fendu jusqu'à la base en deux rameaux parallèles subégaux entre eux, aussi longs que les précédents; chez la femelle, les premiers articles sont très-allongés et filiformes, légèrement dentés en scie aiguë, à partir du cinquième, du sixième ou du septième, devenant graduellement plus courts et plus fortement dentés vers l'extrémité; le dernier subégal au précédent, comme obliquement tronqué au sommet. Pronotum un peu moins long que large, assez légèrement rétréci en avant. Propleures non déprimées dans leur milieu en avant, médiocrement larges, fortement rétrécies en avant et par suite en triangle allongé. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du

propectus à peine relevé en une petite carène, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques un peu rétrécis en arrière; épimères très-visibles, en triangle très-allongé. Lames des hanches postérieures placées un peu obliquement en dehors, assez notablement dilatées en dedans et graduellement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses subcomprimés, avec leur face latérale plus large que leur face dorsale, à pénultième article obliquement coupé au sommet, mais pas plus excavé-échancré que le précédent.

Le faciès des insectes qui composent ce genre est tellement remarquable, qu'on ne peut le confondre avec aucun des précédents. En outre, la structure de ses antennes est toute différente et ses épimères métathoraciques sont bien distinctes, tandis qu'elles n'existent pas dans le genre *Dyscolocerus*.

On n'en connaît jusqu'ici que trois espèces.

1. P. FLAVIPENNIS Guérin-Méneville.

(Pl. 35, fig. 6 ♀, fig. 7 ♂.)

Elongatus, postice plus (♂) *minusve* (♀) *attenuatus, niger cum elytris flavis, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense non rugose punctato; fronte antice vix impressa; antennis plus minusve bruneo-ferrugineis basi nigris, articulis* 4-10 *ramosis* (♂), *vel filiformibus articulis* 5-10 *brevioribus apice dentatis* (♀); *pronoto latitudine paululum breviore, antice leviter subsensim attenuato, dense non rugose punctato; elytris leviter sat dense non rugose punctatis; pedibus rufo vel obscure brunneis.*

Long. ♂ 13 mill., ♀ 21 mill.

Var. *Spinolæ* Guér.-Mén. — *Corpore toto nigro.*

— — Revue Zool., 1838, 13.

Grohmanni Spinola, Ann. Soc ent. Fr., 1838, Bull., XLI.

nigripennis (Kollar).

Phyllocerus flavipennis Guér.-Mén., Silberm. Rev. ent., IV, 260 (1836).

— — — Rev. Zool., 1838, 13.

— — Diction. Pittor., III, 498.

— — Dej., Cat., édit. 3, p. 95.

— — Jacq. Duval, Gen. des Coléopt. d'Eur., III, pl. 29, fig. 141.

Phyllocerus fulvipennis Germ., Faun. Ins. Eur., 21, pl. 3, ♂, pl. 4, ♀,

Corps allongé, notablement atténué en arrière chez le mâle, beaucoup moins chez la femelle; d'un noir de poix, avec les élytres d'un jaune flave, recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre chez le mâle; d'un ferrugineux rougeâtre avec la tête noire chez la femelle, qui est recouverte en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre; tête à ponctuation assez notable, très-serrée et non ou à peine rugueuse. Épistome à peine rétréci à la base, plus de deux fois aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène sur le vertex ou rarement avec un vestige obsolète. Antennes des mâles noires ou seulement rembrunies à la base, puis ferrugineuses à partir du cinquième article. Ce dernier et les suivants prolongés chacun en un rameau trois fois plus long que le reste de l'article, dernier très-fortement bilobé, chaque lobe étant aussi long que les articles précédents. Antennes des femelles filiformes, unicolores, légèrement dentées à partir du cinquième article, les suivants devenant graduellement plus petits, le dernier très-court, obliquement tronqué au sommet. Pronotum un peu moins long que large, assez notablement et graduellement rétréci en avant chez les mâles, moins notablement chez les femelles et sinué sur les côtés, avec ses angles postérieurs nullement prolongés en dehors; à ponctuation assez notable, très-serrée et non rugueuse; n'offrant point de ligne enfoncée longitudinale distincte dans son milieu. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière (♂), bien moins notablement (♀) distinctement striées, assez finement et assez densément ponctuées, non rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix (♂), d'un brun foncé ou d'un ferrugineux rougeâtre (♀). Propectus marqué d'une ponctuation assez notable, serrée, non ou à peine rugueuse. Saillie prosternale à peine infléchie en arrière, légèrement atténuée postérieurement et subacuminée au bout. Abdomen finement et densément ponctué, non rugueux. Pattes d'un brun noirâtre ou d'un brun rougeâtre foncé. Tarses rougeâtres ou un peu ferrugineux.

Var. *Spinolæ*. Corps noir en entier.

Cet insecte se trouve en Dalmatie et en Sicile.

La femelle, décrite par Germar (loc. cit.) sous le nom de *fulvipennis*, a le pronotum et les élytres d'un fauve plus foncé que ceux du type, mais elle n'en diffère par aucun caractère sérieux.

2. P. HERCULANEUS L.-W. Schaufuss.

Præcedenti perquam affinis, sed antennarum articulo quinto longiore, apice nullo modo dentato, sexto longiore, pronoto paulo breviore, lateribus non sinuato, lobo prosternali magis parallelo, apice obtuso, facile dignoscendus.

Long. 2¼ mill.

Phyllocerus herculeanus L.-W. Schauf., Sitzungsb. Isis zur Dresden., 1862, 185.

Corps en entier d'un noir de poix. Antennes à cinquième article plus allongé, nullement denté, sixième aussi plus allongé et à peine denté, septième seulement un peu plus court que ce dernier; huitième à dixième notablement plus courts, devenant graduellement plus courts et plus dentés vers le sommet, dernier échancré au milieu. Pronotum proportionnellement un peu plus court, nullement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs. Saillie prosternale bien plus parallèle et bien moins atténuée en arrière, où elle est un peu obtuse et nullement acuminée. Prosternum proportionnellement un peu plus court.

Grâce à l'obligeante communication de M. Schaufuss, j'ai pu me convaincre, sur le type lui-même, que cet insecte se distingue bien réellement du précédent par les caractères que je viens de mentionner. Malheureusement, on n'en connaît jusqu'ici qu'un exemplaire (♀), pris en Grèce par M. Krüper.

3. P. LONGIPENNIS Ferrari.

Phyll. flavipenni *affinis, sed antennarum apice tarsisque picco-brunneis, prothorace transverso, parum deplanato, omnino sat dense subtilius punctato et tenuissime fulvo pubescenti, antice fortiter angustato, ad basin transversim fere triangulariter late depresso cum linea media præscutellari, longitudinali, abbreviata sed bene distincta; scutello elongato nigro fortiter punctato nitidulo, elytris plus quam quadruplo longioribus, epipleuris fere parallelis abrupte abbreviatis, facile dignoscendus.*

Long. 19 à 23 mill. ♂.

Var. a. *Thoracis angulis posticis solis, nonnunquam quoque marginibus lateralibus totis, anguste fulvescentibus.*

Var. b. *Omnino niger; tarsis picescentibus, elytris solis testacco-fulvis; humeris suturaque nonnunquam obscurioribus.*

Phyllocerus longipennis Ferrari, Zool.-Bot. Ver. Wien., 1869, 193.

Très-voisin du *Ph. flavipennis* Germ., mais bien distinct par les caractères suivants : Épistome d'une forme un peu différente, beaucoup plus fortement et profondément sinué de chaque côté. Pronotum transverse, presque graduellement et bien plus fortement rétréci en avant, presque brièvement conique, plus déprimé sur le disque, bien plus finement ponctué, offrant en arrière une large impression presque triangulaire et au-dessus de l'écusson une ligne longitudinale médiane fortement enfoncée, un peu plus longue. Écusson un peu plus allongé en forme de cône obtus. Élytres beaucoup plus longues et, par conséquent, plus parallèles, quatre fois et demie plus longues que le pronotum; tandis que, dans le *flavipennis*, elles atteignent au plus trois fois et demie sa longueur; bords latéraux infléchis, presque parallèles, distincts dans le premier tiers de la longueur des élytres, disparaissant ensuite presque subitement; tandis que dans le *flavipennis*, bien que n'allant pas plus loin, ils s'atténuent graduellement en arrière jusqu'à ce qu'ils disparaissent entièrement.

Segments abdominaux avec une marge assez large, toujours bien distincte, d'un jaune brun. Dessous du corps ainsi que les pattes couverts d'une ponctuation extrêmement fine et revêtus d'une pubescence grise plus dense qui leur donne un reflet chatoyant. La taille est notablement différente, puisque les plus petits exemplaires le cèdent à peine en longueur aux plus grands du *flavipennis*.

J'aurais été tenté de considérer seulement cet insecte comme une variété remarquable du *flavipennis*, si je n'avais eu sous les yeux 22 exemplaires offrant tous les caractères différentiels que je viens de signaler. Il ne se trouvait pas une seule femelle parmi eux.

D'après les principes qui ont prévalu jusqu'ici dans la science, on voit que cet insecte a le droit d'être regardé comme une espèce propre.

Elle a été trouvée, par le voyageur de M. Lederer, aux environs d'Elisabethpol, en Géorgie.

N'ayant pas eu sous les yeux le *Ph. longipennis*, je me suis contenté de reproduire ici la description donnée par M. le comte Ferrari.

Genre 69. **Cephalodendron** Latreille.

(κεφαλή, tête; δένδρον, arbre.)

Latreille, Ann. Soc. ent. Fr., III, 1834, 166. — De Cast., in Silberm. Rev. entom., III, 170 (1835). — De Cast., Hist. nat. Coléopt., I, 225 (1840). — Lacord., Gen. Coléopt., IV, 125. — *Eurhipis* Dej., Cat., 3e éd., 96.

Corps assez allongé, assez notablement atténué en arrière, légèrement convexe. Épistome très-peu rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur fortement incisé dans son milieu. Antennes plus longues que la moitié du corps chez le mâle, à premier article assez épais et allongé, deuxième très-petit et très-court, troisième assez grand, sub égal au quatrième; articles quatrième à dixième subégaux, prolongés

chacun en dedans en un rameau étroit, près de quatre fois aussi long que l'article lui-même, chez les uns, ou avec ces mêmes articles prolongés chacun en deux lobes plus ou moins longs, chez les autres; le dernier fendu jusqu'à la base en deux rameaux parallèles subégaux aux précédents; chez la femelle, les antennes sont notablement plus courtes que la moitié du corps et filiformes, à troisième article sensiblement plus long que le quatrième, quatrième à septième diminuant graduellement de longueur; neuvième à dixième un peu plus petits, subtriangulaires, le dernier subéchancré au sommet. Pronotum moins long que large, assez rétréci en avant. Propleures nullement déprimées dans leur milieu en avant, assez larges, fortement rétrécies en avant et par suite subtriangulaires. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus à peine relevé en une petite carène, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques subparallèles, un peu rétrécies en arrière; épimères bien distinctes, en triangle allongé. Lames des hanches postérieures placées très-légèrement obliquement en dehors, assez notablement dilatées en dedans. Pattes de longueur médiocre. Jambes très-légèrement épaissies vers le sommet. Tarses subcomprimés, avec leur face latérale plus large que leur face dorsale, qui est au moins deux fois plus étroite; à pénultième article obliquement coupé au sommet, pas plus excavé-échancré que le précédent.

Le genre actuel se rapproche beaucoup du précédent par son faciès; mais il est très-facile à distinguer, tant par la structure des antennes que par l'incision médiane du bord antérieur de l'épistome.

Les espèces connues jusqu'ici paraissent propres à l'Afrique.

Tableau des espèces du genre CEPHALODENDRON.

1. Pronotum et élytres sans aucun reflet métallique. Antennes des mâles à articles troisième à dixième prolongés chacun en un rameau étroit. . . . . *ramicorne* . . . . 1.

— Pronotum et élytres ou tout au moins pronotum avec un reflet métallique bien marqué. Antennes des mâles à articles troisième à

dixième prolongés chacun en deux lobes plus ou moins allongés. . . . . 2.

2. Angles postérieurs du pronotum bien distinctement dirigés en dehors. . . . . 3.

— Angles postérieurs du pronotum nullement dirigés en dehors. Lobes des antennes des mâles bien plus longs que les articles eux-mêmes . . . . . *indigaceum* ♂. . . 3.

3. Saillie prosternale notablement relevée entre les hanches. Lobes des antennes des mâles de la même longueur que les articles eux-mêmes . . . . . *mozambicanum* ♂. 2.

— Saillie prosternale nullement relevée entre les hanches. . . . . 4.

4. Saillie prosternale obtuse au bout. Troisième article de l'antenne plus court que les deux suivants réunis. . . . . *indigaceum* ♀. . . 3.

— Saillie prosternale acuminée au bout. Troisième article de l'antenne égal aux deux suivants . . . . . *virescens* ♂. . . . 4.

1. C. RAMICORNE de Castelnau.

(Pl. 35, fig. 8.)

Elongatum, postice leviter sensim attenuatum, nigrum, pube grisea longe denseque vestitum; capite fortiter, dense, vix rugose punctato; fronte antice vix impressa; antennis rufo-ferrugineis, articulis duobus primis nigris, 4-10 subæqualibus, intus longe ramosis; apicali fortiter biramoso; pronoto latitudine breviore, antice leviter attenuato, dense, sat fortiter, non

rugose punctato; elytris dense, vix rugose punctatis; pedibus nigro-brunneis.

Long. 11 à 13 mill.

Var. (*præustum* La Ferté). — *Elytris flavis, vel cum apice tantum nigris; tibiis tarsisque flavis.*

De Cast., Silberm., Rev. entom, III, p. 170.

— Hist. nat. Coléopt., I, p. 225.

Lacord., Gen. des Coléopt., atlas, pl. 41, fig. 1.

Eurhipis ramicornis Klug, Dej., Cat., III, p. 96.

Corps allongé, légèrement atténué en arrière, d'un noir brillant nullement métallique, recouvert en dessus d'une pubescence assez longue et un peu villeuse sur la tête et le pronotum, serrée, jaunâtre ou d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, très-serrée et un peu rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, deux fois aussi large environ que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène sur le vertex. Antennes dépassant un peu la moitié du corps, d'un ferrugineux rougeâtre, à premier article noir, les articles troisième à dixième subégaux entre eux, prolongés chacun en dedans en un rameau étroit, environ quatre fois aussi long que le reste de l'article. Pronotum moins long que large, assez notablement rétréci en avant, avec ses angles postérieurs nullement prolongés en dehors; à ponctuation notable, serrée et non rugueuse, n'offrant point de ligne enfoncée longitudinale dans son milieu. Élytres assez sensiblement et graduellement rétrécies en arrière; assez légèrement, mais distinctement striées, assez notablement et densément ponctuées, quelquefois un peu rugueuses. Dessous du corps d'un noir un peu brillant, recouvert d'une pubescence grise, serrée, longue et villeuse. Propectus marqué d'une ponctuation assez notable, assez serrée et non ou à peine rugueuse. Saillie prosternale légèrement infléchie en arrière, assez notablement atténuée postérieurement, et terminée en pointe obtuse à l'extrémité. Abdomen noir, avec l'extrémité de chaque segment ventral d'un jaune testacé. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses de même couleur. Ongles ferrugineux.

Var. Élytres entièrement, ou avec les trois quarts antérieurs de leur surface, d'un jaune flavescent. Jambes et tarses d'un ferrugineux clair.

La forme de cet insecte rappelle un peu celle des *Phyllocerus;* mais ses antennes, fortement rameuses, ne permettent point de le confondre avec aucune autre espèce de ce genre.

Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance.

2. C. MOZAMBICANUM.

Elongatum, postice sensim attenuatum, obscure violaceum, subnitidum, cum elytris viridibus, pube nigra parum dense vestitum ; capite sat fortiter, sat dense, non rugose punctato ; fronte antice longitudinaliter impressa; antennis nigris, articulis 4-11 bilobatis; pronoto latitudine paululum breviore, antice sat fortiter attenuato, cum angulis posticis extus productis, sat leviter, mediocriter dense, non rugose punctato ; elytris distincte sulcatis, sat leviter denseque, non rugose punctatis ; pedibus nigro-violaceis ; tarsis nigro-brunneis, anticis subferrugineis.

Long. 14 mill.

Corps allongé, assez notablement atténué en arrière; d'un violet noirâtre un peu métallique à reflets verdâtres, avec les élytres d'un vert foncé métallique; couvert de poils assez longs et un peu villeux sur la tête et le pronotum, assez serrés et noirâtres. Tête à ponctuation assez notable, assez serrée et non ruguense. Épistome à peine rétréci à la base, deux fois aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front assez notablement déprimé longitudinalement au milieu, sans trace de carène en arrière sur le vertex. Antennes n'atteignant pas tout à fait à la moitié du corps, noirâtres; à troisième article en triangle allongé, quatrième à dixième prolongés, chacun à leur angle antérieur, en deux lobes médiocrement allongés, devenant graduellement plus longs vers l'extrémité, égalant en longueur le reste de l'article ou seulement un peu plus longs; dernier article subégal au précédent, mais avec ses deux lobes moins écartés. Pronotum un peu moins long que large, assez notablement et

graduellement atténué de la base au sommet, avec ses angles postérieurs assez brusquement et notablement prolongés en dehors; à ponctuation bien marquée, médiocrement serrée et non rugueuse; sans trace de ligne longitudinale distincte dans son milieu. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière, bien distinctement sillonnées longitudinalement; assez finement et assez densément ponctuées, non rugueuses. Dessous du corps d'un violet très-foncé peu métallique; recouvert d'une pubescence noirâtre, assez courte et peu serrée. Propectus marqué d'une ponctuation médiocre, serrée, non rugueuse. Saillie prosternale sensiblement relevée à la base des hanches, puis légèrement infléchie en arrière, assez notablement atténuée postérieurement. Bord postérieur des segments ventraux de l'abdomen distinctement marginé de brunâtre. Pattes d'un violet noirâtre. Tarses d'un brun obscur; les antérieurs un peu ferrugineux.

La structure de l'antenne, chez cet insecte, est tout à fait différente de celle de l'espèce précédente. Chaque article, en effet, au lieu d'avoir un seul rameau interne à ses angles antérieurs, est prolongé en deux lobes beaucoup moins longs, les angles postérieurs du pronotum sont dirigés en dehors, et la coloration est tout autre, ainsi que la couleur de la pubescence.

L'unique exemplaire que je possède vient de Mozambique.

3. C. INDIGACEUM.

(Pl. 36, fig. 1.)

Elongatum, postice sensim attenuatum, cæruleo violaceum, nitidum, pube nigra brevi parum dense vestitum; capite subtiliter, densius, non rugose vel vix rugose punctato; fronte antice medio impressa; antennis nigris, articulis 3-11 *longe bilobatis; pronoto latitudinis fere longitudine, antice leviter attenuato, cum angulis posticis extus non productis, subtiliter, densius, punctato; elytris distincte sulcatis, leviter, dense punctatis; pedibus obscure violaceis; tarsis basi obscure brunneis, dein plus minusve ferrugineis.*

♀. *Minus elongatum, postice tantum attenuatum; antennis filiformibus,*

articulis 4-10 sensim brevioribus, ultimo subtriangulari, apice inciso; pronoti angulis posticis extus paulo productis.

Long. ♂ 11 à 13 mill., ♀ 20 à 25 mill.

Var. ♂. (Pl. 35, fig. 9.). — *Elytris rufo-brunneis.*

Corps allongé, assez étroit, sensiblement atténué en arrière; d'un violet bleuâtre, quelquefois avec un reflet cuivreux un peu métallique; couvert de poils noirâtres très-courts et peu serrés. Tête à ponctuation très-fine, très-serrée, non ou à peine rugueuse. Épistome à peine rétréci à la base, deux fois aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front sensiblement déprimé longitudinalement au milieu, sans traces de carène en arrière sur le vertex. Antennes dépassant sensiblement la moitié du corps; d'un noir de poix, à articles troisième à dixième prolongés, chacun en avant, en deux rameaux étroits augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, où ils sont deux fois aussi longs que le reste de l'article; dernier un peu plus long que le précédent, et avec ses rameaux moins divergents. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement et subgraduellement atténué en avant, avec ses angles postérieurs obtus et non dirigés en dehors; à ponctuation fine et serrée, n'offrant point de ligne longitudinale distincte dans son milieu, ou seulement n'en ayant que quelques vestiges, mais marqué, un peu au-dessus de ce dernier, de deux impressions un peu transversales, quelquefois très-obsolètes ou même disparaissant presque entièrement. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière, bien distinctement sillonnées dans toute leur longueur, assez finement et assez densément ponctuées, non rugueuses. Dessous du corps d'un noir bleuâtre peu brillant; recouvert d'une pubescence un peu grisâtre, courte et peu serrée. Propectus marqué d'une ponctuation fine et serrée, non rugueuse. Saillie prosternale à peine relevée à la base des hanches, puis assez brusquement infléchie en arrière et assez atténuée postérieurement. Bord postérieur des segments ventraux de l'abdomen plus ou moins distinctement marginés de brun obscur. Pattes d'un violet noirâtre. Tarses d'un brun obscur, avec les trois derniers articles plus ou moins ferrugineux.

La femelle se distingue par sa taille beaucoup plus grande (20 à 25 millimètres), par sa forme subparallèle, atténuée seulement tout à fait en

arrière, par sa pubescence plus longue, la ponctuation de sa tête et de son pronotum moins fine et moins serrée et ses angles postérieurs un peu dirigés en dehors, par ses antennes qui dépassent un peu seulement les angles postérieurs du pronotum et sont assez grêles; à premier article assez allongé; le second petit, deux fois plus court que le quatrième; troisième assez long, mais plus court que les deux suivants réunis; quatrième, cinquième et sixième notablement plus longs que larges et devenant graduellement plus courts; septième et huitième notablement plus élargis vers le sommet et plus courts; neuvième et dixième encore plus courts et plus larges et largement échancrés à leur bord antérieur; dernier un peu moins large et assez notablement échancré au sommet; enfin, par sa saillie prosternale obtuse au bout.

J'ai vu, dans la collection du comte de Castelnau, deux individus femelles de cette espèce chez lesquels les articles de l'antenne, à partir du quatrième, sont un peu plus larges et un peu plus échancrés au sommet; mais ils paraissent, pour tout le reste, tellement conformes au type, que je n'ai pas voulu les en séparer.

Var. ♂. Élytres d'un brun rougeâtre. (Pl. 35, fig. 9.)

L'individu, que je n'ai considéré que comme une variété, est assez remarquable par les lobes de ses antennes plus développés et ses élytres plus profondément sillonnées; mais il est, en tout le reste, conforme au type de l'*indigaceum*.

Cette espèce a été rapportée de Madagascar par M. Goudot.

4. C. VIRESCENS.

Præcedenti valde affinis, sed corpore postice sensim magis attenuato, antennarum articulo tertio duobus sequentibus æquali, 9, 10, 11, apice magis incisis; elytris viridibus; lobo prosternali apice acuminato facile dignoscendus.

Long. 23 à 29 mill.

Cette espèce, dont je n'ai vu que deux emplaires femelles, l'un dans ma collection, l'autre dans celle du Muséum de Paris, est tellement voisine de la précédente, que je ne mentionnerai ici que ses caractères différentiels.

Corps sensiblement plus atténué dans les deux cinquièmes antérieurs et plus notablement rétréci en arrière; noir, avec les élytres d'un vert métallique n'offrant que quelques poils noirâtres très-courts. Tête à ponctuation un peu plus forte et moins serrée. Antennes à troisième article égal en longueur aux deux suivants réunis; les derniers articles un peu plus échancrés, le onzième un peu plus étroit. Pronotum plus fortement rétréci en avant; ses côtés plus notablement sinués au-dessus des angles postérieurs, avec une ligne longitudinale médiane enfoncée bien distincte. Élytres subgraduellement et bien plus notablement atténuées en arrière. Dessous du corps sans pubescence bien distincte. Saillie prosternale terminée en pointe en arrière.

Cette espèce provient également de Madagascar.

Genre 70. **Eumenes.**

(εὐμενής, aimable.)

Corps allongé, très-légèrement atténué en arrière, peu convexe. Épistome légèrement rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur faiblement arqué en avant, entier. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps, avec leurs articles quatrième à dixième à peu près deux fois aussi longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, le dernier un peu plus long seulement que le précédent. Pronotum moins long que large, légèrement, mais graduellement rétréci en avant sur les côtés. Propleures nullement déprimées dans leur milieu en avant, médiocrement larges, fortement rétrécies en avant et par suite triangulaires, à peine obtuses au sommet, où leur côté externe aboutit un peu obliquement. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus à peine relevé en une très-faible carène; nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques parallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement en dehors, fortement dilatées en dedans. Pattes de longueur médiocre. Jambes sensiblement épaissies vers le sommet. Tarses nullement comprimés, à pénultième article fortement excavé-échancré en dessus.

Sans parler du faciès qui lui est propre, le genre *Eumecs* se distingue très-facilement des précédents par ses tarses à quatrième article excavé-échancré en dessus, par son épistome entier, ses épimères métathoraciques invisibles, et par la structure de ses antennes.

E. Bakewelli.

(Pl. 36, fig. 2.)

Elongatus, subparallelus, postice vix attenuatus, niger, subnitidus, pube grisea, sat longa, mediocriter dense vestitus ; capite mediocriter, sat dense, non rugose punctato ; fronte antice medio vix impressa ; antennis obscure rufo-brunneis, articulis 4-10 elongatis, leviter intus dentatis ; pronoto latitudine breviore, antice leviter attenuato, mediocriter, sat dense punctato ; elytris leviter striatis, interstitiis sat dense punctatis ; pedibus nigro-brunneis, tarsis ferrugineo-brunneis.

Long. 13 mill.

Corps allongé, assez étroit, subparallèle, à peine atténué en arrière, très-peu convexe, d'un noir brillant ; recouvert en dessus d'une pubescence grisâtre, assez longue et médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez notable et assez serrée, non rugueuse. Épistome peu retréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine déprimé dans son milieu, sans traces de carène sur le vertex. Antennes moins longues que la moitié du corps, d'un brun rougeâtre obscur ; à articles quatrième à dixième assez allongés, très-légèrement dentés en dedans, dernier oblong, un peu plus long que le précédent. Pronotum moins long que large, légèrement atténué en avant, à ponctuation assez notable, assez serrée et non rugueuse ; offrant une trace obsolète de ligne longitudinale ; marqué, dans son milieu de chaque côté, d'une petite impression arrondie assez distincte. Élytres à peine atténuées en arrière, dans les deux tiers postérieurs et très-légèrement striées ; couvertes d'une ponctuation médiocre, assez serrée, à peine rugueuse sur les côtés. Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'extrémité des segments abdo-

minaux étroitement marginée de jaunâtre. Propectus marqué d'une ponctuation assez notable, assez serrée et non rugueuse. Saillie prosternale un peu relevée entre les hanches, subarrondie au bout. Pattes d'un brun noirâtre; tarses d'un brun ferrugineux.

Ce remarquable insecte, qui faisait anciennement partie de la collection de M. Bakewell, m'a été donné généreusement par M. Janson.

On le trouve en Australie (Victoria).

Genre 71. **Phlegon** de Castelnau.

De Castelnau, Hist. natur. Coléopt., I, p. 254. — Lacord., Gen. Coléopt., IV, p. 122. — *Eucnemis* Say, Trans. Am. Phil. Soc., VI, p. 186. — *Euryptychus* Leconte, Proc. Acad. Nat. Sc., VI, p. 186.

Corps oblong allongé, assez épais, très-légèrement atténué en arrière, légèrement convexe. Épistome légèrement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur arrondi, entier. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps, avec leurs articles quatrième à huitième assez petits, sensiblement plus longs que larges; les articles neuvième, dixième et onzième beaucoup plus grands, notablement renflés ou même assez aiguëment dentés intérieurement, aussi grands que les articles deuxième à huitième réunis. Pronotum bien moins long que large, assez notablement rétréci en avant. Propleures plus ou moins déprimées le long de leur bord externe en avant, plus ou moins larges et fortement rétrécies en avant, ce qui les rend subtriangulaires. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus bien distinctement relevé en une carène très-légèrement sinuée au milieu. Épisternums métathoraciques subparallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement en dehors, assez dilatées en dedans. Pattes de longueur médiocre. Jambes très-légèrement ou sensiblement épaissies vers le sommet. Tarses nullement comprimés, mais légèrement déprimés, à pénultième article fortement excavé-échancré en dessus.

Les espèces qui rentrent dans ce genre présentent une forme moins allongée et plus épaisse que celle des genres précédents, et rappellent un peu celle de certains *Fornax*. Elles ne peuvent être confondues avec les

Cephalodendron, à cause de leur épistome entier, et se distinguent des *Eumenes* par les trois derniers articles de leurs antennes, très-fortement dilatés.

1. P. HETEROCERUS Say.

(Pl. 36, fig. 3.)

Oblongo-elongatus, postice leviter attenuatus, brunneo-ferrugineus, supra pube flava brevi sat dense vestitus; capite mediocriter dense punctato, antice leviter rugoso; fronte antice leviter depressa; clypeo antice non excavato; antennis, articulis 4-6 subcylindricis, parum elongatis; nono fortiter dilatato, oblongo, tribus præcedentibus subæquali; decimo, nono æquali; undecimo, angustiore sed longiore; pronoto latitudine multum breviore, lateribus recto, mediocriter, sat dense, non rugose punctato; elytris distincte striatis, interstitiis leviter densius punctatis; propleuris latitudine longioribus, antice extus vix depressis; lobo prosternali basi media non depresso; pedibus tarsisque brunneo-ferrugineis.

Long. 10 à 11 mill.

Eucnemis heterocerus Say, Trans. Am. Phil. Soc., VI, p. 186.

Eurvptychus heterocerus Leconte, Proc. Acad. Nat. Sc., VI, p. 46.

— — Leconte, Revis. of the Elater of the Unit. States, p. 415 (Am. Phil. Trans.).

Phlegon heterocerus Leconte, List of the Coleopt. of the Unit. States (1866), p. 44.

Corps oblong, assez allongé, légèrement atténué en arrière, très-peu convexe, d'un brun un peu ferrugineux, recouvert en dessus d'une pubescence d'un jaune doré, courte, mais assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre et serrée, légèrement rugueuse en avant. Épistome légèrement rétréci à la base, nullement excavé en avant, aussi large environ que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur légè-

rement arqué en avant et assez largement lisse. Front très-légèrement déprimé dans son milieu, sans trace de carène sur le vertex. Antennes moins longues que la moitié du corps, d'un brun un peu ferrugineux, à articles quatrième à huitième subégaux, subcylindriques, plus longs que larges, le neuvième fortement dilaté, ovale-oblong, presque aussi long que les trois précédents réunis, le dixième subégal au précédent, le dernier un peu plus étroit et sensiblement plus long. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, assez atténué en avant, à ponctuation médiocre, serrée et non rugueuse; assez fortement déprimé au milieu de sa base, et marqué d'une petite ligne longitudinale obsolète disparaissant vers le milieu en avant. Élytres bien sensiblement atténuées dans leurs deux cinquièmes postérieurs, distinctement striées, couvertes d'une ponctuation plus fine que celle du pronotum, très-serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun ferrugineux. Prosternum couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et nullement rugueuse, à peine déprimé transversalement le long de son bord antérieur, qui est relevé en carène. Propleures en triangle un peu plus long que large, avec leur bord externe un peu arqué en dehors au sommet, très-légèrement déprimées le long de ce dernier, mais sans surface lisse, densément et rugueusement ponctuées. Saillie prosternale nullement infléchie en arrière, assez brusquement rétrécie dans son tiers postérieur, subacuminée au bout. Lames des hanches postérieures très-fortement dilatées en dedans, leur partie interne près de quatre fois plus large que leur bord externe. Abdomen très-finement et densément ponctué. Pattes d'un ferrugineux brunâtre ainsi que les tarses.

Cet insecte se trouve aux États-Unis. M. Leconte l'indique de Pensylvanie.

2. P. BUQUETI de Castelnau.

(Pl. 36, fig. 4.)

Oblongo-elongatus, postice tantum attenuatus, brunneo-ferrugineus, supra pube flava brevi sat dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense, antice vix rugose punctato; fronte antice sat fortiter depressa; clypeo antice sat fortiter late excavato; antennis, articulis 4-8 subcylindricis,

parum elongatis, 9-11, in mare, in lobo prolongatis, in femina, articulo nono fortiter dilatato, antice intus fortiter dentato, tribus præcedentibus subæquali, decimo paululum breviore, undecimo oblongo-elongato, multum angustiore longioreque, extus obliquo ; pronoto latitudine multum breviore, lateribus sinuato, sat fortiter, dense, non rugose punctato ; elytris distincte striatis ; interstitiis leviter, sat dense punctatis ; propleuris latitudine brevioribus, antice extus profunde depressis ; lobo prosternali basi media fortiter depresso ; pedibus tarsisque brunneo-ferrugineis.

Long. 17 à 23 mill.

Phlegon Buqueti de Cast., Hist. natur. Coléopt., I, p. 255.

Phlegon Herculeanus Lacord., Gen. des Coléopt., pl. 41, fig. 2.

Corps oblong, un peu allongé, assez épais, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, légèrement convexe ; d'un brun rougeâtre plus ou moins ferrugineux ; recouvert en dessus d'une pubescence d'un jaune doré, courte, mais assez serrée. Tête à ponctuation assez notable et assez serrée, à peine rugueuse tout à fait en avant. Épistome peu rétréci à la base, plus large que l'espace compris entre lui et l'œil, notablement et largement excavé en avant, avec son bord antérieur un peu arqué en avant, n'offrant point d'espace lisse distinct le long de sa marge antérieure. Front assez fortement déprimé dans son milieu en avant, marqué d'un sillon longitudinal médian assez léger qui se prolonge plus ou moins en arrière sur le vertex. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps, ferrugineuses, à articles quatrième à huitième subégaux, subcylindriques, un peu plus longs que larges ; chez le mâle les articles neuvième à dixième sont prolongés chacun en un lobe étroit aussi long que le reste de l'article, et le onzième est allongé et filiforme ; chez la femelle le neuvième est notablement dilaté en dedans, fortement denté à son angle antérieur interne, presque aussi long que les trois précédents réunis ; le dixième de même forme que le neuvième, mais un peu plus court, et le onzième sensiblement plus long et plus étroit, oblong allongé, avec son bord externe coupé obliquement dans ses deux tiers antérieurs. Pronotum bien moins long que large, légèrement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, et notablement atténué en avant ; à ponctuation assez notable et serrée, non rugueuse, assez fortement déprimé transversale-

ment à la base, où il est marqué, de chaque côté, d'une impression oblique plus ou moins distincte, et offrant en outre une ligne longitudinale médiane très-légère partant de la base et atteignant le bord antérieur, s'interrompant plus ou moins au milieu chez les uns, tandis que, chez les autres, elle s'efface quelquefois presque entièrement. Élytres oblongues, un peu subparallèles, atténuées seulement dans leur tiers postérieur, distinctement striées; à intervalles légèrement convexes, très-finement et densément ponctués, non ou à peine rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun plus ou moins ferrugineux. Prosternum couvert d'une ponctuation assez notable, peu serrée et nullement rugueuse; fortement excavé transversalement près de son bord antérieur, qui est fortement relevé en carène. Propleures en triangle notablement moins long que large, avec leur bord externe assez fortement oblique, mais nullement arqué en avant; fortement déprimées le long de ce dernier, tout à fait en avant, avec le fond de la dépression lisse, à ponctuation serrée et non rugueuse. Saillie prosternale sensiblement déprimée, dans son milieu à la base, assez notablement atténuée dans sa moitié postérieure, puis sensiblement relevée en pointe à l'extrémité. Lames des hanches postérieures peu fortement dilatées en dedans, leur partie interne la plus dilatée égalant environ en largeur deux fois celle de leur bord externe. Abdomen très-finement et densément ponctué. Pattes d'un ferrugineux brunâtre, ainsi que les tarses.

Le *Ph. Buqueti* est distinct du précédent par un grand nombre de caractères. Sans parler de sa taille beaucoup plus grande et de sa forme moins atténuée en arrière, il se distingue par ses articles antennaires dixième et onzième fortement dentés (♀) ou prolongés en un lobe (♂), par son épistome fortement excavé en avant, par le triangle des propleures beaucoup plus large et bien plus fortement déprimé le long du bord externe en avant, par sa saillie prosternale sensiblement déprimée au milieu de sa base et relevée en pointe à l'extrémité, et enfin par les lames de ses hanches postérieures, qui sont moins dilatées en dedans.

Les exemplaires que j'ai vus venaient de Cayenne. J'en ai un indiqué comme venant de la Nouvelle-Grenade.

Genre 72. **OEsocerus** de Bonvouloir.

(οἶσος, saule ; κέρας, corne.)

The Ann. and Magaz. of Nat. Hist., 4e série, t. II, p. 103.

Corps oblong, un peu allongé, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, très-légèrement convexe. Épistome légèrement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur un peu arqué en avant, entier. Antennes bien moins longues que la moitié du corps, dépassant un peu seulement les angles postérieurs du pronotum ; à premier article grand, assez épais, légèrement arqué en dedans ; le second court, subtriangulaire, caché en partie dans le premier ; quatrième à dixième (♂) ou cinquième à dixième (♀) très-fortement flabellés. Pronotum bien moins long que large, notablement rétréci en avant. Propleures nullement déprimées le long de leur bord externe en avant, assez larges, subtriangulaires. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus distinctement relevé en carène, très-légèrement sinué au milieu. Épisternums métathoraciques subparallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement en dehors, assez brusquement dilatées en dedans. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine sensiblement épaissies vers le sommet. Tarses cylindriques, à pénultième article simple.

On ne connaît jusqu'ici qu'une espèce qui doive rentrer dans ce genre. Elle se fait remarquer par ses antennes très-fortement flabellées et par ses tarses à pénultième article simple, caractères qui l'éloignent des *Phlegon*, avec lesquels on peut la confondre.

OE. Murrayi de Bonvouloir.

(Pl. 36, fig. 5.)

Oblongo-elongatus, postice tantum leviter attenuatus, obscure rufo-brun-

neus, supra pube flavescente brevi dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; clypeo medio fortiter excavato; pronoto latitudine multum breviore, lateribus sinuato, basi media bipunctata et in medio foveis magnis duabus sat profundis notato, minus fortiter dense rugoseque punctato; elytris distincte striatis, interstitiis perquam leviter, dense, transversim rugose punctatis; lobo prosternali basi depresso; pedibus rufo-brunneis.

♂. *Antennis pronoto valde longioribus, articulis* 3-10 *longius flabellatis.*

♀. *Antennis pronoto vix longioribus, articulo tertio dentato,* 4-10 *minus longe flabellatis.*

Long. 24 mill.

Œsocerus Murrayi de Bonv., The Ann. and Mag. of Nat. Hist., 4e série, t. II, p. 104, tab. VIII, fig. 5.

Corps oblong allongé, légèrement atténué seulement dans son tiers postérieur, très-légèrement convexe, d'un brun rougeâtre un peu mat, recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre courte et serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil, fortement excavé transversalement dans son milieu. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant, marqué chez les uns d'une petite carène longitudinale se prolongeant en arrière sur le vertex et qui disparaît entièrement chez les autres. Antennes très-courtes, dépassant notablement (♂) ou à peine (♀) les angles postérieurs du pronotum; chez le mâle, le troisième article est prolongé en un rameau comprimé très-allongé, environ deux fois aussi long que les deux premiers articles réunis; les suivants sont prolongés de même, avec leurs rameaux devenant graduellement plus longs vers l'extrémité, le dernier subégal au précédent; chez la femelle, le troisième article, simplement prolongé en une forte dent interne, égalant à peu près le reste de l'article; le quatrième prolongé en un rameau étroit, de la longueur environ des deux premiers articles réunis; les suivants prolongés de même et devenant graduellement plus longs vers le sommet; dans les deux sexes, les antennes recouvertes d'une pubescence jaunâtre très-serrée. Pronotum près de deux fois moins long

que large, assez notablement atténué en avant et bien distinctement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, qui sont fortement prolongés en arrière, à ponctuation un peu moins forte que celle de la tête, mais très-serrée et très-rugueuse; marqué, au milieu de la base, de deux petites fossettes ponctiformes, et d'une ligne longitudinale qui atteint le bord antérieur en avant; marqué en outre, de chaque côté dans son milieu, d'une fossette transverse ou subarrondie, grande et très-profonde. Écusson en carré allongé. Élytres oblongues, subparalleles, légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, bien distinctement striées; leurs intervalles à peine convexes, très-finement, très-densément et très-rugueusement ponctuées transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé; recouvert d'une pubescence dorée à reflets soyeux. Prosternum assez notablement et densément ponctué, avec les propleures plus densément et plus rugueusement ponctuées. Saillie prosternale assez fortement déprimée au milieu de sa base, avec ses bords un peu relevés, à peine rétrécie dans sa moitié postérieure et presque subarrondie en arrière, où elle est brusquement et fortement infléchie. Abdomen très-finement et très-densément ponctué, à peine rugueux. Pattes d'un brun rougeâtre foncé, ainsi que les tarses.

Ce superbe insecte se trouve au Vieux-Calabar.

Je possède un mâle et une femelle de cette espèce que je dois à la générosité de M. Murray.

Genre 73. **Cryptostoma** Latreille.

(κρυπτός, caché; στόμα, bouche.)

Latreille, Fam. Nat., p. 348 (1825). — *Basodonta* Westw., in Guérin-Mén., Sp. et Icon. des Anim. artic., fasc. 2, n° 8 (1843). — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, p. 127. — *Ceratogonys* Perty, Del. Anim. Bras., p. 24.

Corps oblong, allongé, subparallèle, arrondi seulement tout à fait à l'extrémité. Épistome notablement rétréci à sa base, plus étroit que l'es-

pace compris entre lui et l'œil, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur un peu arqué en avant, entier. Antennes des mâles notablement plus longues que la moitié du corps, un peu comprimées, à troisième article fortement lobé, à peine dentées à partir du cinquième article; celles des femelles sensiblement plus courtes, plus comprimées et plus épaisses vers le sommet, nullement dentées et à troisième article simple. Pronotum subtransverse, bien moins long que large, plus ou moins rétréci en avant. Propleures nullement déprimées le long de leur bord externe en avant, subtriangulaires. Bord antérieur du propectus distinctement relevé en une carène très-légèrement arquée en arrière dans son milieu. Épisternums métathoraciques subparallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement en dehors, légèrement dilatées en dedans. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine sensiblement épaissies vers le sommet. Tarses cylindriques, à pénultième article simple.

Les insectes qui composent ce genre se font remarquer par un faciès tout à fait particulier qui les rend très-faciles à distinguer, au premier coup d'œil, de tous les précédents. Ils s'en éloignent, du reste, d'une manière notable par leurs tarses cylindriques à pénultième article simple, caractère qui leur est commun avec le genre *OEsocerus*, dont ils se distinguent par la structure toute différente de leurs antennes.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE CRYPTOSTOMA.

1. Élytres noires ou à peine rougeâtres à la base. . . . 2.

— Élytres flaves en entier ou au moins dans leur moitié antérieure. . . . . 2. *nigricorne.*

2. Corps convexe. Pronotum fortement rétréci en avant, notablement sinué sur les côtés. . . . . 1. *spinicorne.*

— Corps non convexe. Pronotum bien moins rétréci en avant, presque droit sur les côtés. . . . . 3. *deplanatum.*

1. C. SPINICORNE Fabricius.

(Pl. 36, fig. 6.)

Oblongo-elongatum, subparallelum, apice tantum attenuatum, flavo rufum cum antennis elytrisque nigris, pube flava in capite pronotoque, in elytris grisea, tectum; antennarum articulo tertio fortiter lobato (♂), vel integro (♀); pronoto latitudine multum breviore, lateribus fortiter sinuato, angulis posticis productis, basi media bifoveolato lineaque media impressa longitudinali notato, sat fortiter, parum dense, non rugose punctato; elytris distincte striatis, interstitiis leviter, dense punctatis; lobo prosternali basi non depresso, subparallelo, apice tantum, attenuato; subtus nigrum cum capite, propectore, coxis intermediis, femoribus basi et tarsorum apice flavo-rufis.

Long. 8 à 12 mill.

Var. a. *Antennarum articulo primo rufescente.*

Var. b. *Antennarum articulis* 1, 9, 10, 11, *rufescentibus.*

Var. c. *Antennis omnino nigris. Scutello nigro.*

Var. d. *Antennis, scutello capitisque vertice nigris.*

Var. e. *Antennis verticeque nigris. Scutello rufo.*

Var. f. *Antennis, scutello, vertice pro parte, nigris. Pronoto infra medium maculis nigris notato.*

Var. g. *Capite antennisque rufis. Scutello nigro.*

Var. h. *Capite, antennis scutelloque rufis.*

Var. i. *Capite, scutello metasternoque rufis. Antennis nigris.*

Var. j. *Capite, scutello, antennarum articulis* 3, 9, 10, 11, *elytrorum lateribus basi, rufis.*

Var. k. *Antennarum articulo primo, elytrorum basi, corpore subtus, rufis. Abdomine rufo-brunneo.*

Elater spinicornis Fabr., Syst. Eleut., II, p. 235 (1801).

Cryptostoma spinicorne de Cast., Hist. natur. Ins., I, p. 228 (1840).

— *denticorne* Guér.-Mén., Icon. Règne anim., pl. 12, fig. 9.

— *brasiliense* Dej., Cat., 3e édit., p. 95.

Ceratogonys rufithorax Perty, Del. Anim., p. 24, pl. 5, fig. 12.

Corps oblong, allongé, subparallèle, arrondi tout à fait en arrière; médiocrement convexe, d'un rouge flave brillant, avec les élytres et les antennes noires; recouvert en dessus d'une pubescence flave, peu serrée sur la tête et le pronotum, grisâtre et un peu plus serrée sur les élytres. Tête à ponctuation assez notable, médiocrement serrée, non rugueuse. Épistome plus ou moins déprimé dans son milieu. Front non déprimé dans son milieu. Antennes des mâles notablement plus longues que la moitié du corps; à premier article assez grand et arqué en dedans; second très-petit, subtriangulaire, caché en majeure partie par le premier; troisième de la longueur environ des deux suivants réunis, foretment lobé à sa base, à lobe au moins aussi long que la moitié de l'article; le quatrième petit, subtriangulaire, à peine plus grand que le second; cinquième notablement plus grand, un peu comprimé, près de moitié plus long que large; les articles sixième à dixième également comprimés, notablement plus longs, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; dernier très-allongé, près de deux fois aussi long que le précédent; antennes des femelles sensiblement plus courtes, plus comprimées et plus épaissies vers le sommet; nullement dentées; à troisième article simple, un peu subobconique; quatrième sensiblement plus long que le second, légèrement plus court que le cinquième; cinquième à huitième subégaux; les suivants s'élargissant graduellement vers le sommet; le neuvième sensiblement plus long que le précédent; dixième près de moitié plus court, à peu près aussi long que large; dernier subégal à celui-ci, obliquement coupé au sommet. Pronotum très-court, bien moins long que large, notablement rétréci en avant et assez fortement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, qui sont fortement prolongés en arrière; assez notablement convexe dans son milieu, à ponctuation assez notable, mais bien moins serrée que celle de la tête, nullement rugueuse; marqué, au milieu de la base, de deux petites fossettes assez profondes et d'un sillon longitudinal médian plus ou moins élargi qui atteint le bord antérieur.

Écusson d'un rouge flave, ainsi que le pronotum, sensiblement atténué en arrière. Élytres subparallèles, arrondies seulement au bout; d'un noir mat, distinctement striées, couvertes d'une ponctuation de grosseur médiocre, très-serrée et très-légèrement rugueuse sur les côtés. Dessous du corps noir, avec le dessous de la tête; le propectus et les hanches intermédiaires d'un rouge flave. Prosternum assez notablement ponctué, mais pas rugueux. Saillie prosternale nullement ou à peine déprimée au milieu de sa base, subparallèle, atténuée seulement tout à fait à l'extrémité. Abdomen finement et assez densément ponctué, non rugueux. Dernier segment tronqué au bout chez les femelles. Pattes noires, avec les cuisses plus ou moins rougeâtres à la base. Tarses noirs, avec les trois derniers articles d'un rougeâtre clair.

Var. *a.* Antennes à premier article rougeâtre. — Brésil.

Var. *b.* (*signaticorne* Buquet). Antennes à premier article rougeâtre ainsi que les trois derniers (9, 10, 11). — Cayenne.

Var. *c.* Antennes noires en entier. Écusson noir. — Ega, Hautes-Amazones.

Var. *d.* Antennes noires ainsi que l'écusson. Tête noire sur le vertex. — Amazones.

Var. *e.* De même, mais avec l'écusson rouge. — Amazones (collec. Haag.).

Var. *f.* Antennes, écusson et une partie du vertex noirs. Pronotum marqué au-dessous du milieu de taches noires placées transversalement. — Hautes-Amazones.

Var. *g.* (*rufithorax* Perty). Tête et antennes entièrement rouges. Écusson noir. — Pérou, Hautes-Amazones.

Var. *h.* Tête, antennes et écusson rouges. — Hautes-Amazones.

Var. *i.* (*spinicorne* Fabr.). Tête et écusson rouges. Antennes noires. Métasternum rouge. — Brésil, Cayenne.

Var. *j.* Comme la variété *h*, mais de plus les articles 1, 3, 9, 10 et 11 de l'antenne sont rouges. Côtés de la base des élytres également rouges. — Para.

Var. *k*. Antennes noires, à premier article rouge. Toute la base des élytres et le dessous du corps rouge flave, avec l'abdomen d'un rouge brun. — Hautes-Amazones.

Comme on le voit par la longue énumération des variétés qui précèdent, cette espèce nous présente des modifications de coloration très-curieuses. Après l'étude sérieuse d'un très-grand nombre d'individus, il m'a été impossible de trouver des caractères assez constants pour valider une espèce, car j'ai pu suivre la dégradation presque insensible des variations.

Le *spinicorne* habite le Brésil, Cayenne, les Hautes-Amazones, le Pérou et le Para.

2. C. NIGRICORNE Westwood.

Præcedenti affine, sed capite, thorace elytrisque flavis, opacis, pube flava densiore tectis, pronoto densius punctato, elytris magis profunde striatis facile distinctum.

Long. 9 à 12 mill.

Var. a. *Corpore flavo cum antennis, tarsorumque articulis tribus primis nigris.*

Var. b. *flavum.* (Pl. 36, fig. 7.) *Elytrorum dimidia parte postica abdomineque nigris.*

Basodonta nigricorne Westw., in Guér.-Mén., Spec. et Icon., fasc. 2, pl. 8, fig. 1-7.

Assez voisine de l'espèce précédente, mais cependant bien distincte par les caractères suivants : Dessus du corps en entier d'un jaune flave assez mat, avec les antennes noires, excepté la base du premier article et le second tout entier, qui sont flaves; recouvert d'une pubescence jaunâtre bien plus serrée qui donne à l'insecte un aspect mat. Pronotum bien plus densément ponctué. Stries des élytres plus profondes, à intervalles un peu

plus convexes. Dessous du corps d'un jaune flave, avec l'abdomen noir à partir du second segment, le dernier largement échancré à l'extrémité chez la femelle; cuisses d'un jaune flave; tibias noirs, ainsi que les tarses, ces derniers à dernier article flave.

Var. *a.* En entier d'un beau jaune flave, avec les antennes seulement et les trois premiers articles des tarses noirs.

Var. *b. flavum.* (Pl. 36, fig. 7) Moitié postérieure des élytres ainsi que tout l'abdomen noirs.

La différence de coloration que présente la var. *b*, quand on la compare au type, m'avait tout d'abord induit en erreur, en me la faisant regarder comme une espèce spéciale. Depuis, le grand nombre de variations que j'ai eues sous les yeux m'a convaincu que mon *flavum* n'était autre qu'une variété extrême du type du *nigricorne*.

Cette espèce provient de la Nouvelle-Grenade.

3. C. DEPLANATUM.

(Pl. 36, fig. 8.)

Oblongo-elongatum, parallelum, apice tantum attenuatum, subdeplanatum, dilute flavum cum antennis elytrisque nigris, pube flava, in elytris grisea, tectum; pronoto latitudine multum breviore antice leviter attenuato, lateribus subrecto, angulis posticis productis, basi media bifoveolato parum dense non rugose punctato; elytris ut in præcedenti, lateribus subparallelis; subtus dilute flavum cum abdomine nigro-brunneo; pedibus dilute flavis, tibiis tarsorumque articulo primo nigris.

Long. 6 mill.

Corps oblong allongé, parallèle, arrondi seulement tout à fait à l'extrémité, nullement convexe, presque subdéprimé; d'un jaune flave en dessus, avec les antennes et les élytres entièrement noires; recouvert en dessus d'une pubescence assez serrée, jaunâtre sur les parties de cette

couleur et grise sur les élytres. Tête comme chez le *spinicorne*. Épistome, front et antennes de même. Pronotum sensiblement moins rétréci en avant, à peu près droit sur les côtés, sans ligne longitudinale médiane distincte. Le reste comme chez le *spinicorne*. Dessous du corps d'un jaune flave, avec l'abdomen d'un brun noirâtre; celui-ci à dernier segment nullement tronqué en arrière. Pattes d'un jaune un peu flave, avec les jambes et le premier article des tarses noirâtres.

Cette espèce est bien facile à distinguer des précédentes par sa taille notablement plus petite, par son pronotum moins rétréci en avant, presque droit sur les côtés, et son corps subdéprimé.

Je n'en possède qu'un seul exemplaire femelle qui vient de la collection de M. de Laferté, mais, malheureusement, sans indication précise de patrie.

III. Groupe secondaire des HYLOCHARITES.

Carènes marginales du pronotum et sutures prosternales plus ou moins convergentes en avant. Lames des hanches postérieures subparallèles ou même un peu dilatées en dehors et parfois seulement sinuées dans le milieu de leur bord postérieur. Métasternum n'offrant point de ligne oblique partant de l'épaule, très-rarement avec un petit sillon partant de la hanche intermédiaire, mais alors tarses lamellés (1). Abdomen n'offrant jamais de sillon tarsal.

Les caractères de ce groupe sont assez tranchés pour qu'on ne puisse le confondre avec aucun des précédents. Il renferme tout le reste des espèces d'Eucnémides qui sont réparties dans un nombre de genres relativement considérable et offrant en général un faciès assez homogène.

(1) *Dendrocharis*.

Il peut se subdiviser ainsi :

A. *Tarses sans lamelles en dessous* (Xylobius *à* Mesogenus).

B. *Sillon marginal du propectus nul. Bords antérieur du pronotum simple* (Xylobius *à* Calyptocerus).

Genre 74. **Xylobius** Latreille.

(ξύλον, bois ; βιόω, je vis.)

Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 124. — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, p. 119 (1857). — Kiesenw., Naturg. Ins. Deut., IV, 209 (1859). — Jacquelin Duval, Gen. des Coléopt., p. 119 (1860). — Thomson, Skandin. Coleopt., VI, p. 48 (1864). — Schiödte, Danmarks Buprestes og Elateres, p. 54 et 75 (1865). — *Xylophilus* (*ex parte*) Mannerh., Mon. Eucnem., p. 14. — *Xylœcus* Lacord., Faun. Paris., p. 627.

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, mais arrondi seulement à l'extrémité. Épistome plus ou moins notablement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement trilobé et distinctement sinué dans son lobe médian. Antennes assez allongées, légèrement ou à peine plus longues que la moitié du corps; à premier article assez long, subcylindrique; le second et le troisième subégaux, ou ce dernier même un peu plus petit, sensiblement plus petits que les suivants, ceux-ci presque carrés, augmentant légèrement de longueur vers le sommet, le dernier oblong, presque aussi long que les deux précédents réunis. Pronotum plus ou moins transverse ou presque aussi long que large, très-convexe, à angles postérieurs aigus. Propectus n'offrant aucune trace de sillon le long de sa carène marginale pour recevoir les antennes. Sutures prosternales nullement excavées pour recevoir les antennes. Propleures assez larges, à la base seulement, légèrement atté-

nuées en avant. Épisternums métathoraciques subparallèles; les épimères entièrement cachées sous les épipleures des élytres. Lames des hanches postérieures assez étroites, subparallèles, légèrement sinuées sur leur bord postérieur. Pattes assez courtes. Jambes légèrement épaissies vers le sommet. Tarses subcomprimés ou un peu cylindriques, atténués à l'extrémité; à premier article environ aussi long que les deux suivants réunis; quatrième fortement excavé-échancré en dessus, et par suite prolongé en dessous, ce qui fait paraître l'article lobé inférieurement.

Ce genre se compose jusqu'ici de trois espèces seulement : deux d'Europe et une de l'Amérique du Nord. M. Éd. Perris a fait connaître les premiers états de l'*humeralis* (p. 53).

1. X. ALNI Fabricius.

(Pl. 37, fig. 1.)

Sat elongatus, subcylindricus, postice vix attenuatus, niger, cum antennis, pronoti margine antica et postica lateribusque sat late rufescentibus vel rufo-sanguineis; elytris rufescentibus vel rufo-sanguineis, postice macula longitudinali plus minusve extensa, nigra vel nigrescente notatis; pube flavescente sat elongata dense vestitus; clypeo basi sat coarctato; antennarum articulo secundo tertio subæquali; pronoto longitudine breviore, subtransverso, lateribus antice leviter ampliato, angulis posticis rectis, sat fortiter, parum dense punctato, linea longitudinali media sæpius notato; elytris in medio plus minusve inflatis; subtus dilute rufescens; prosterno dense punctato; tarsis gracilibus.

♂. *Antennis capite pronotoque multo longioribus.*

♀. *Antennis capite pronotoque paulo longioribus.*

Long. 2 1/2 à 4 1/2 mill.

Elater alni Fabr., Syst. Eleut., II, p. 246 (1801).

— — Illig., Mag., IV, p. 103 (1805).

Elater alni Herbst, Coleopt., X, p. 140 (1806).

— — Gyll., Ins. Suec., I, p. 434 (1808).

— — Bilberg, Enumer. Ins., p. 21 (1821).

Eucnemis (*Xylophilus*) *alni* Mann., Eucn., p. 18, pl. 1, fig. 5-6 (1823).

Xylobius alni Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 124.

— — De Casteln., Hist. natur. Coléopt., I, p. 222 (1840).

— — Redtenb., Faun. Austr., 2e édit., p. 486 (1858).

— — Jacquelin Duval, Gen. Coléopt., III, pl. 29, fig. 142 (1860).

— — Kiesenw., Nat. der Ins. Deuts., IV, p. 486 (1862).

— — Thoms., Skand. Coleopt., VI, p. 48 (1864).

— — Schiödte, Danm. Buprest. og Elat., p. 75 (1865).

Elater corticolis Payk., Faun. Suec., III, p. 43 (1806).

— *testaceus* Herbst, Coleopt., X, p. 101 (1806).

— *minimus* Waltl.

Corps assez allongé, subcylindrique, à peine atténué en arrière, assez convexe; noir, avec les bords antérieurs et postérieurs du pronotum, ainsi que ses côtés, les élytres, sauf une grande tache longitudinale noire plus ou moins grande dans leur moitié postérieure, rougeâtres; couvert en dessus d'une pubescence assez longue et assez dense. Épistome assez rétréci à la base, mais n'étant pas cependant trois fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front distinctement impressionné dans son milieu en avant, quelquefois avec une petite trace obsolète de carène. Antennes ferrugineuses, assez épaisses, dépassant à peine l'angle postérieur du pronotum chez les mâles, et notablement plus longues chez les femelles; à second article petit, subégal au troisième; les suivants à peu près aussi longs que larges. Pronotum moins long que large, subtransverse, distinctement dilaté de chaque côté vers le sommet, rétréci seulement dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs droits; à ponctuation assez notable et serrée; offrant le plus souvent une ligne enfoncée longitudinale dans son milieu. Élytres non atténuées en arrière ou même un peu renflées dans leur moitié postérieure et rétrécies seulement tout à fait en

arrière ; à stries légères, mais fortement ponctuées ; intervalles assez densément ponctués, transversalement ridés. Dessous du corps d'un rougeâtre clair, plus foncé sur les méso- et métasternums. Prosternum à ponctuation assez dense. Pattes ferrugineuses ; tarses sensiblement grêles.

Le *X. alni* est connu par les auteurs depuis fort longtemps, bien qu'il ne soit pas commun dans les collections. Son habitat est des plus étendus. On le trouve en Suède, en Finlande, en Autriche, en Hongrie, dans le Bannat, en Savoie, et en France dans les Hautes-Pyrénées.

On le trouve sur l'aulne et le bouleau. M. Pandellé l'a pris, au mois de juin, dans des troncs de saule cariés.

Paykull le mentionne comme vivant dans le chêne.

2. X. HUMERALIS Léon Dufour.

(Pl. 36, fig. 9.)

Præcedenti affinis sed paulo major, magis elongatus et convexus ; pronoti margine antica tantum anguste rufa ; pube brevi, minus densa ; clypeo basi fortius coarctato ; antennarum articulo secundo tertio longiore ; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus antice non ampliato, densius punctato, linea impressa longitudinali nulla, sed basi carinato ; elytris in medio non inflatis ; corpore subtus nigro, segmentorum abdominalium margine excepta ; prosterno sparsim punctato, tarsisque crassioribus facile dignoscendus.

Long. 4 à 5 mill.

Xylobius humeralis L. Duf., Zones entom., p. 24, Act. Soc. Linn. Bordeaux (1851).

Cette espèce est si voisine de la précédente, que je ne mentionnerai ici que ses caractères différentiels. Sa taille est en général plus grande, plus allongée et plus convexe ; son pronotum est entièrement noir, sauf son bord antérieur, qui est d'un rougeâtre sanguin ; sa pubescence est plus

courte et moins serrée; son épistome plus notablement rétréci à la base, plus de trois fois plus étroit qu'à son bord antérieur; antennes à peine de la longueur de la moitié du corps, à second article petit, mais notablement plus court que le troisième; pronotum presque aussi long que large, subparallèle sur les côtés, atténué seulement tout à fait en avant, à angles postérieurs un peu dirigés en dehors, à ponctuation moins serrée, marque au milieu de sa base d'une petite carène longitudinale, sans trace de sillon. Élytres nullement renflées en arrière, mais très-légèrement et subgraduellement atténuées. Dessous du corps noir, avec le bord antérieur de l'épistome et le bord postérieur des segments abdominaux d'un rougeâtre plus ou moins foncé. Prosternum notablement, mais peu densément ponctué. Tarses moins grêles.

Cette espèce, qui est confondue avec la précédente dans quelques collections, doit probablement avoir un habitat assez étendu. Je l'ai prise dans les Hautes-Pyrénées, dans des troncs de sapin cariés, à Payolle. M. Pandellé l'a prise aussi dans le hêtre, et M. Dufour l'avait trouvée aux Eaux-Bonnes. J'en ai un exemplaire du Danemark.

3. X. CYLINDRICOLLIS Horn.

Sat elongatus, subcylindricus, apice tantum attenuatus, niger, cum antennis, pronoti marginibus elytrorumque lateribus rufescentibus; antennarum articulo secundo tertio longiore; pronoto longitudine paulo breviore antice non ampliato, angulis posticis rectis, sat fortiter densiusque punctato, basi biimpresso; elytris subparallelis, apice tantum rotundato-attenuatis; subtus niger cum prosterni lateribus, lobo prosternali, abdomine pedibusque rufescentibus.

Long. 5 mill.

Xylobius cylindricollis Horn, Trans. of the Amér. Ent. Soc., 1871, p. 341.

Corps allongé, cylindrique, peu rétréci en arrière, un peu moins brillant que le *X. humeralis*, noir, avec le bord antérieur du front, les antennes, les bords antérieur, postérieur et latéraux du pronotum rougeâtres. Élytres

également rougeâtres, avec une large ligne médiane mal définie, presque noire. Antennes à deuxième article plus long que le troisième, ces deux articles plus longs que chez le *X. humeralis*; quatrième presque aussi long que les deux précédents réunis. Pronotum un peu moins long que large, avec ses angles postérieurs droits, nullement divergents, atténué en avant dans son tiers antérieur seulement; plus densément ponctué que dans l'*humeralis* et plus fortement, offrant à sa base une légère impression de chaque côté de l'écusson. Élytres subcylindriques, atténuées-arrondies seulement tout à fait à l'extrémité; à stries assez fortement ponctuées, les intervalles assez densément et plus finement ponctués. Dessous du corps noir, avec les côtés du prosternum, la saillie intercoxale et l'abdomen rougeâtres. Pattes également rougeâtres.

Cette espèce a été décrite par M. le docteur Horn sur deux exemplaires trouvés en Californie par M. Ulke.

Grâce à l'extrême obligeance de M. le docteur Horn, j'ai pu avoir sur cette espèce tous les renseignements nécessaires pour en donner ici une description comparative.

Elle se distingue du *X. abdi* par le troisième article de l'antenne, plus long que le second, les côtés du pronotum plus droits, la ponctuation de ce dernier plus serrée, et par les élytres plus parallèles et nullement renflées au milieu : — du *X. humeralis* par son pronotum plus court, à angles postérieurs nullement dirigés en dehors; par les deuxième et troisième articles des antennes plus longs, et la ponctuation plus dense et plus forte sur le pronotum, tandis qu'elle est moins forte sur les élytres.

Genre 75. **Hylochares** Latreille.

(ὕλη, forêt; χάρις, joie.)

Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 127. — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent., 1843, p. 175. — Lacord., Gen. Coléopt., IV, p. 114 (1857). — Kiesenw., Nat. Ins. Deuts., IV, p. 209 (1859). — Jacq. Duval, Gen. des Coléopt., III, p. 120 (1860).

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière.

Épistome peu rétréci à la base, légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur assez fortement trilobé; son lobe médian est assez large, subarrondi au bout, et ses lobes latéraux plus prolongés, de chaque côté en avant, où ils se confondent avec les joues. Antennes peu allongées, n'atteignant pas la moitié du corps, non dentées ou très-obtusément; à troisième article moitié plus long que le second et plus long également que le suivant. Pronotum un peu moins ou à peu près aussi long que large, plus ou moins atténué en avant, à angles postérieurs aigus. Propectus n'offrant point de sillon le long de sa carène marginale pour recevoir les antennes. Sutures prosternales non excavées pour recevoir les antennes. Propleures assez larges à la base, fortement et graduellement atténuées en avant. Épisternums métathoraciques subparallèles; les épimères entièrement cachées. Lames des hanches postérieures assez etroites, subparallèles, non sinuees sur leur bord postérieur. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses subcomprimés, nullement atténués à l'extrémité; les postérieurs à premier article aussi long que les deux suivants réunis; quatrième fortement excavé-échancré en dessus, et par suite prolongé en dessous.

Le genre *Hylochares* se distingue facilement des précédents par son troisième article antennaire deux fois plus grand que le second.

On n'en connaît jusqu'ici que deux espèces.

1. H. cruentatus Gyllenhal.

(Pl. 37, fig. 2.)

Elongatus, subcylindricus, postice vix attenuatus, nigro-brunneus; capite sat fortiter, sat dense punctato; fronte sulcata, antice bifoveolata; antennis leviter obtuse dentatis; pronoto longitudinis fere latitudine; lateribus a basi ad medium subampliato, dein attenuato, medio longitudinaliter sulcato, utrinque ad medium transversim fortiter impresso, basique media biimpresso sat fortiter, sat dense, lateribus subrugulose punctato; elytris apice tantum attenuatis, profunde striatis; lobo prosternali postice

fortiter deflexo; abdominis lateribus foveis quinque notatis; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 6 1/2 mill.

Var. a. *Dilute ferrugineus.*

Elater cruentatus Gyll , Ins. Suec., I, p. 435 (1808).

— — Bilberg, Enum. Ins., p. 21 (1821).

Eucnemis cruentatus Mann., Mon. Eucn., p. 16, pl. 3, fig. 1-4 (1823).

Xylobius cruentatus de Cast., Hist. natur. Coléopt., I, p. 222 (1840).

Xylochares cruentatus Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 128.

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, d'un brun noirâtre; couvert d'une pubescence très-courte et peu serrée. Tête à ponctuation assez forte et serrée. Épistome peu rétréci à la base, plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, de deux petites fossettes, et entre celles-ci d'un petit sillon longitudinal qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses, à premier article noirâtre; deuxième presque aussi long que le quatrième; troisième deux fois plus long; quatrième à dixième subégaux, un peu moins longs que larges, non dentés; le dernier un peu plus long seulement que le précédent (♀); ou bien articles quatrième à dixième distinctement, mais obtusément dentés, dernier plus allongé (♂). Pronotum presque aussi long que large, légèrement sinué sur les côtés vers le milieu, puis élargi en avant jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur environ, assez brusquement rétréci ensuite jusqu'à son bord antérieur; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée, légèrement rugueuse; marqué, dans presque toute sa longueur, d'un sillon longitudinal assez profond, et de plus, vers le milieu, de deux grandes impressions transverses et de deux fossettes basilaires assez profondes. Élytres très-légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, fortement striées-ponctuées; à intervalles couverts d'une ponctuation bien moins forte, assez serrée et un peu rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre, avec les bords infléchis des élytres, le bord postérieur des lames des hanches postérieures et le bord postérieur des segments abdominaux d'un rouge san-

guin. Prosternum assez notablement et assez densément ponctué, éparsement sur les propleures. Saillie prosternale fortement et brusquement infléchie derrière les hanches, atténuée graduellement en arrière jusqu'à l'extrémité, où elle est acuminée. Abdomen finement et assez densément ponctué; marqué sur chaque segment, près du bord externe, d'une fossette bien distincte; dernier segment abdominal légèrement rétréci dans sa première moitié et plus fortement ensuite jusqu'au sommet, où il se termine en pointe un peu obtuse. Pattes d'un rouge sanguin, avec les cuisses rembrunies à la base. Tarses plus clairs.

Var. *a.* Corps d'un ferrugineux clair.

Gyllenhal a décrit cet insecte de Finlande. Mannerheim l'indique comme ayant été trouvé dans le même pays, près d'Abo, dans du bois de saule pourri. C'est le seul exemplaire que j'aie vu qui se rapporte parfaitement à la description et à la figure de l'*H. cruentatus* de Mannerheim. Il fait partie actuellement de la riche collection du comte de Mniszech et était inscrit, dans la collection Gebler, comme provenant de Sibérie.

Je ne possède qu'un représentant de la variété *a*, indiqué comme provenant de la Russié méridionale (*Curonia*).

2. H. NIGRICORNIS Say.

(Pl. 36, fig. 3.)

Sat elongatus, subcylindricus, in tertia parte postica, leviter attenuatus; omnino niger vel cum pronoti margine antica posticaque, scutello suturaque plus minusve sanguineo tinctis; capite fortiter, dense, subrugose punctato; fronte sulcata; antennis non dentatis; pronoto latitudine pauto breviore, lateribus non ampliato, in parte media antica attenuato, longitudinaliter profunde sulcato, utrinque ad medium transversim distincte impresso, basi extus utrinque impresso, fortiter, dense rugoseque punctato; elytris in media parte postica, sensim attenuatis, profunde striatis;

lobo prosternali postice leviter deflexo; abdominis lateribus depressionibus obliquis tantum notatis; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 7 1/2 à 9 1/2 mill.

Melasis nigricornis Say, Journ. Acad. Nat. Sc., III, p. 165.

Hylochares nigricornis Leconte, Proceed. Ac. Nat. Sc., VI, p. 47.

— — — Rew. of the Elater. of Elater. Unit. St., p. 413.

— — — List of the Coleopt. of North Amer., p. 44 (1866).

Corps assez allongé, subcylindrique, légèrement atténué dans son tiers postérieur; en entier d'un noir peu brillant ou avec la base ou le bord antérieur du pronotum, ainsi que l'écusson et la suture marqués d'un rouge un peu sanguin. Tête à ponctuation forte, très-serrée et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, d'un sillon longitudinal assez profond et un peu élargi en avant, se prolongeant en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses, peu épaisses, à articles quatrième à dixième à peu près aussi longs que larges, presque carrés, ce qui leur donne un aspect moniliforme, le dernier subovalaire. Pronotum un peu moins long que large, à peu près droit sur les côtés dans sa moitié basilaire, puis assez notablement rétréci ensuite jusqu'au bord antérieur; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et un peu rugueuse; marqué, dans toute sa longueur, d'un sillon longitudinal médian, profond et large, et de plus, vers le milieu, de deux impressions transverses, assez grandes et profondes, offrant à la base, de chaque côté en dehors, une impression bien distincte. Élytres légèrement atténuées dans leurs deux cinquièmes postérieurs, profondément striées, les stries assez fortement ponctuées; à intervalles couverts d'une ponctuation moins forte, serrée et un peu rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, avec les propleures, les épipleures des élytres et le bord postérieur des segments abdominaux plus ou moins marqués de rouge un peu sanguin. Prosternum couvert d'une ponctuation forte et très-serrée, presque éparse sur les propleures. Saillie prosternale légèrement infléchie derrière les hanches,

s'atténuant graduellement jusqu'à l'extrémité, où elle est acuminée. Méso- et métasternum couverts d'une ponctuation beaucoup plus fine que celle du prosternum. Abdomen plus finement et assez densément ponctué, marqué sur chaque segment, près du bord externe, d'une légère dépression oblique peu distincte. Dernier segment abdominal comme chez le *cruentatus*. Pattes d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Tarses ferrugineux.

La coloration de cet insecte ne permet point de le confondre avec le précédent, dont il se distingue en outre très-facilement par son pronotum nullement dilaté en avant et plus rétréci, à impressions basilaires placées plus en dehors, par l'absence de fossette sur le front de chaque côté du sillon, par sa ponctuation en général plus forte et plus serrée, et par sa saillie prosternale moins infléchie.

Cette espèce se trouve aux États-Unis.

Genre 76. **Otho** Kiesenweter.

Kiesenw., Naturg. der Ins. Deuts., IV, p. 209 (1858). — Jacq. Duval, Gen. des Coléopt., III, p. 120, pl. 29, fig. 143 (1860).

Corps assez allongé, subcylindrique, assez rétréci en arrière. Épistome assez rétréci à la base, avec son bord antérieur coupé un peu obliquement de chaque côté et très-légèrement sinué dans son milieu. Antennes fortement dentées en scie intérieurement (♀) ou même fortement pectinées (♂), peu allongées, n'atteignant pas tout à fait la moitié du corps, à troisième article très-petit, subégal au second. Pronotum sensiblement moins long que large, légèrement atténué en avant, fortement convexe, ses angles postérieurs aigus. Propectus n'offrant aucune trace de sillon le long de sa carène marginale pour recevoir les antennes. Sutures prosternales nullement excavées pour loger les antennes. Propleures très-larges à la base, fortement et graduellement atténués en avant. Épisternums métathoraciques sensiblement élargis en arrière; les épimères entièrement cachées. Lames des hanches postérieures assez étroites et subparallèles en dedans, sensiblement dilatées en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses à peine subcomprimés, non atténués vers l'extrémité; les postérieurs à premier article sensiblement plus

long que les trois suivants réunis ; quatrième fortement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous.

Ce genre est facile à distinguer du précédent par ses antennes à second article subégal au troisième, le lobe médian de l'épistome sinué, le premier article des tarses postérieurs notablement plus long, etc.

Il ne renferme, jusqu'à présent, qu'une seule espèce.

O. SPHONDYLOIDES Germar.

(Pl. 37, fig. 4.)

Sat elongatus, subcylindricus, postice sat attenuatus ; niger cum humeris late sanguineis ; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte antice biimpressa, medio longitudinaliter carinata ; antennis ferrugineis longe pectinatis (♂), *vel acute dentatis* (♀) ; *pronoto latitudine breviore, antice attenuato, lateribus supra angulos posticos fortiter sinuato, longitudinaliter sat profunde sulcato, utrinque ad medium plus minusve distincte transversim impresso et basi media biimpresso ; sat fortiter dense rugoseque punctato ; elytris postice sensim distincte attenuatis, profunde striatis, striis postice fortiter punctatis ; interstitiis convexis, sat dense rugoseque punctatis ; lobo prosternali postice leviter deflexo ; pedibus ferrugineis ; femoribus infuscatis.*

Long. 7 à 8 1/2 mill.

Melasis sphondyloides Germ., Mag. der Ent., III, p. 235 (1818).
— — — Faun. Ins. Eur., fasc. XI, fig. 5.
Otho sphondyloides Jacq. Duval, Gen. des Coléopt., III, pl. 29, fig. 143.

Var, a. *Elytris omnino rufo-sanguineis.*

Hypocelus sibiricus de Motsch., Bull. Moscou, 1845, p. 134.

Corps assez allongé, subcylindrique, assez rétréci en arrière, d'un noir

peu brillant, avec la base des élytres et principalement les épaules d'un rouge un peu sanguin ; couvert d'une pubescence grisâtre, courte et peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, sensiblement moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué de chaque côté en avant de deux impressions plus ou moins profondes et, au milieu de ces dernières, d'une carène longitudinale qui se prolonge en avant sur l'épistome et en arrière sur le vertex. Antennes d'un ferrugineux clair, à articles quatrième à dixième prolongés chacun intérieurement chez le mâle en un rameau deux fois aussi long que l'article lui-même, ce qui les rend très-fortement pectinés chez la femelle, à articles quatrième à dixième simplement aiguëment dentés. Pronotum un peu moins long que large, légèrement atténué dans sa moitié antérieure, notablement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs ; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse ; marqué, dans toute sa longueur, d'un sillon médian assez profond et assez large, et de plus, de chaque côté du milieu, offrant une petite impression transverse plus ou moins bien marquée. Élytres sensiblement rétrécies dans leur moitié postérieure, assez profondément striées, les stries fortement ponctuées en arrière ; les intervalles très-convexes, couverts d'une ponctuation beaucoup plus fine, serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un noir assez mat. Prosternum couvert d'une ponctuation moins forte, mais serrée et rugueuse, à peine moins dense sur les propleures. Saillie prosternale légèrement infléchie derrière les hanches ; légèrement atténuée en arrière. Abdomen couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et très-légèrement rugueuse ; marqué, sur son dernier segment de chaque côté du milieu, d'une petite impression oblique plus ou moins distincte, offrant parfois, sur les segments près du bord externe, des traces de dépression plus ou moins visibles. Pattes ferrugineuses ; cuisses rembrunies. Tarses un peu clairs.

Var. *a.* (*H. sibiricus* Motsch.) Élytres entièrement rougeâtres.

Cet insecte se trouve dans la Russie méridionale et en Sibérie. Il m'a été communiqué de Kiew, de Courlande et d'Irkoutsk.

C'est d'après le type même de M. Motschulsky que j'ai pu constater l'identité de son *H. sibiricus* avec cette espèce.

Genre 77. **Sarpedon.**

Corps étroit, légèrement subcylindrique, subparallèle, à peine atténué tout à fait en arrière. Épistome légèrement rétréci à sa base, avec son bord antérieur un peu arqué en avant. Antennes dentées en scie, à troisième article triangulaire, un peu plus grand que le suivant et deux fois plus que le second. Pronotum plus long que large, subparallèle sur les côtés, légèrement convexe supérieurement, avec ses angles postérieurs acuminés. Propectus n'offrant point de trace de sillon le long de sa carène marginale pour recevoir les antennes. Sutures prosternales non excavées pour loger les antennes. Propleures d'une longueur médiocre à la base, s'atténuant légèrement et graduellement en avant. Épisternums métathoraciques sensiblement élargis en arrière ; les épimères entièrement cachées. Lames des hanches postérieures assez étroites, subparallèles, sensiblement dilatées en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses non atténués vers l'extrémité, les postérieurs à premier article à peine de la longueur des trois suivants réunis, quatrième fortement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous.

Très-distinct du genre *Otho* par les caractères suivants : Triangle des propleures beaucoup moins atténué en avant, troisième article des antennes beaucoup plus grand que le second, et premier article des tarses postérieurs à peine de la longueur des trois suivants réunis.

On n'en connaît jusqu'ici qu'une seule espèce.

S. SCABROSUS.

(Pl. 37, fig. 5.)

Subparallelus, elongatus niger cum pronoti margine antica rufo-sanguinea et angulis posticis obscure rufescentibus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice leviter depressa, in medio non carinata; antennis

nigris, articulis 4-10 acute dentatis; pronoto latitudine longiore, lateribus subparallelo, medio longitudinaliter sulcato, post medium utrinque transversim impresso, basique media biimpresso, fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice vix attenuatis, sat profunde striatis, interstitiis convexis, fortiter, dense, rugoseque punctatis; pedibus rufo-brunneis, femoribus infuscatis; tarsis dilute ferrugineis.

Long. 10 mill.

Corps étroit, subparallèle, un peu cylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, d'un noir profond mat avec le bord antérieur du pronotum marginé de rouge un peu sanguin, ainsi que les angles postérieurs; couvert d'une pubescence courte et peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, à peine moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale distincte. Antennes noires, à articles quatrième à dixième moins longs que larges, aiguëment dentés en scie en dedans. Pronotum plus long que large, à côtés subparallèles non atténués en avant, avec ses angles postérieurs acuminés, à peine dirigés en dehors, couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse; marqué, dans toute sa longueur, d'un sillon médian assez profond, et de chaque côté en avant, un peu au-dessus du milieu, d'une impression transverse assez grande, offrant de plus à la base, de chaque côté du sillon longitudinal, une impression oblongue assez grande et assez enfoncée obliquant très-légèrement en dehors. Élytres subparallèles à peine atténuées tout à fait en arrière, assez fortement striées, les stries et les intervalles fortement, densément et très-rugueusement ponctués, ces derniers assez convexes. Dessous du corps d'un noir de poix, avec la partie postérieure du dernier segment abdominal un peu rougeâtre. Prosternum couvert d'une ponctuation forte, assez serrée et assez rugueuse. Saillie prosternale légèrement infléchie derrière les hanches, légèrement atténuée en arrière. Abdomen couvert d'une ponctuation beaucoup moins forte, assez serrée, surtout sur les côtés, où elle est un peu rugueuse. Pattes d'un brun rougeâtre, avec les cuisses plus foncées. Tarses d'un ferrugineux clair.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce, indiqué dans la collection de M. de La Ferté comme provenant de l'Amérique du Nord.

Genre 78. **Calyptocerus** Guérin-Méneville.

(καλυπτός, caché ; κέρας, corne.)

Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 177. — Lacord., Gen des Coléopt., IV, 115.

Corps oblong-allongé, un peu subcylindrique, légèrement rétréci en arrière. Épistome assez rétréci à la base, avec son bord antérieur un peu arqué en avant. Antennes à troisième article assez petit, subtriangulaire, à peine plus grand que le second. Pronotum moins long que large, assez sensiblement atténué dans son tiers antérieur. Propectus n'offrant point de trace de sillon le long de sa carène marginale pour recevoir les antennes. Sutures prosternales non excavées pour recevoir ces dernières. Propleures larges à la base, s'atténuant légèrement, mais graduellement en avant. Épisternums métathoraciques subparallèles; les épimères à découvert, formant un petit triangle bien distinct. Lames des hanches postérieures assez étroites, subparallèles, sensiblement dilatées en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes très-peu épaissies vers le sommet. Tarses postérieurs à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis, le quatrième fortement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous. Ongles légèrement renflés à la base.

Ce genre rappelle beaucoup, par son faciès, le genre *Otho*, mais s'en éloigne par ses épimères métathoraciques parfaitement visibles. Il se distingue également du genre *Sarpedon* par ce caractère, ainsi que par le troisième article de l'antenne, à peine plus grand que le second.

1. C. GILVIPES (La Ferté).

(Pl. 37, fig. 6.)

Oblongo-elongatus, subcylindricus, postice attenuatus, niger ; capite sat

fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice transversim leviter depressa, medio longitudinaliter carinata; antennis nigris, articulis 4-10 longe flabellatis; pronoto latitudine breviore, antice tantum attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, medio longitudinaliter sulcato, utrinque supra basin gibboso et ad medium utrinque transversim impresso; scutello subtriangulari postice obtuso; elytris postice attenuatis, leviter striatis, interstitiis alternis elevatis, subtiliter, dense rugoseque punctatis; pedibus nigris; tarsis dilute ferrugineis,

Long. 8 à 12 mill.

Corps oblong-allongé, subcylindrique, légèrement rétréci dans son tiers postérieur, d'un noir profond un peu mat; couvert d'une pubescence très-courte et assez serrée, grise. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et très-rugueuse. Épistome moins large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé transversalement dans son milieu en avant, marqué d'une carène longitudinale médiane qui s'étend en avant sur l'épistome et se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes noires, à articles quatrième à onzième prolongés chacun en un rameau aussi long que les trois premiers articles réunis. Pronotum moins long que large, à peine sinué sur les côtés en arrière, assez brusquement rétréci dans son tiers antérieur, fortement convexe et même offrant une petite gibbosité de chaque côté au-dessus de la base; couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et rugueuse; marqué, dans toute sa longueur, d'un sillon médian assez profond et d'une impression transverse de chaque côté vers le milieu. Écusson subtriangulaire tronqué en arrière. Élytres sensiblement atténuées dans leur tiers postérieur; légèrement striées, avec leurs intervalles assez fortement relevés en côte, principalement sur leur disque, moins notablement sur les côtés, avec leurs côtes alternes plus élevées; couvertes d'une ponctuation assez fine, très-serrée et rugueuse. Dessous du corps noir. Prosternum couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et un peu rugueuse. Saillie prosternale non infléchie derrière les hanches, très-peu atténuée en arrière et subarrondie à l'extrémité. Abdomen couvert d'une ponctuation fine et serrée, très-légèrement rugueuse; dernier segment terminé en pointe obtuse en arrière. Pattes noires. Tarses d'un ferrugineux clair.

Cette espèce paraît assez répandue dans les collections. Elle vient du Brésil.

2. C. LEBOUCHERII Guérin-Méneville.

Oblongo-elongatus, subparallelus, postice attenuatus, cum elytrorum macula transversali lata rufa; capite minus fortiter sed densius punctato; fronte ut in gilvipes; *clypeo basi latiore; antennis nullo modo dentatis; pronoto longitudinis fere latitudine, antice tantum attenuato; dense granuloso, medio longitudinaliter, leviter sulcato; scutello subquadrato; elytris postice attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis sat convexis, dense, transversim granulosis; pedibus obscure rufo-brunneis; tarsis dilutioribus.*

Long. 10 mill.

Calyptocerus Lebouchcrii Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 178.

Même forme que le *gilvipes*, mais un peu plus parallèle; d'un noir mat, marqué sur les élytres d'une bande transverse, commençant un peu au-dessus du milieu et prolongée, dans son milieu en arrière, jusqu'au quart postérieur des élytres; d'un rouge sanguin, couvert de quelques poils épars très-courts, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation un peu moins forte que celle du *gilvipes*, mais plus serrée et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu, marqué d'une carène longitudinale médiane qui s'étend en avant sur l'épistome et se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes légèrement comprimées, nullement dentées, atteignant à peine la moitié du corps, à articles quatrième à dixième à peine aussi longs que larges, le dernier ovale-oblong. Pronotum presque aussi long que large, droit sur les côtés, subparallèle, un peu brusquement et obliquement rétréci dans son tiers antérieur (bien plus long et plus quadrangulaire que celui du *gilvipes*), transversalement déprimé à sa base et offrant, au milieu de celle-ci, une petite ligne longitudinale enfoncée qui n'atteint pas le milieu en avant; très-densément granuleux, ce qui lui donne un aspect mat. Écusson subquadrangulaire. Élytres légèrement rétrécies dans leur tiers postérieur, terminées chacune en une pointe assez aiguë; assez notablement striées; à intervalles assez convexes, densément et transversalement granuleux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé. Dernier segment abdominal terminé en pointe en arrière. Pattes d'un brun rougeâtre foncé; tarses plus clairs.

La tache rouge des élytres distingue cette espèce, au premier coup d'œil, du *C. gilvipes*.

L'exemplaire unique que j'ai vu fait partie de la collection de M. Chevrolat, et provient de Cayenne.

BB. *Sillon marginal du propectus marqué seulement tout à fait en avant. Bord antérieur du pronotum offrant de chaque côté une petite carène supplémentaire obliquement dirigée en arrière* (Cafolus).

Genre 79. **Cafolus.**

Corps oblong-allongé, assez rétréci dans son tiers postérieur. Tête médiocre, assez convexe. Épistome peu rétréci à la base, avec son bord antérieur très-légèrement arqué en avant au milieu. Antennes à second article très-petit, nullement prolongé, le troisième prolongé en un rameau presque aussi long que ceux des articles suivants. Pronotum un peu moins long que large, atténué en avant. Propectus offrant à son bord antérieur, contre la suture prosternale, une légère excavation lisse, limitée en dehors par une petite carène représentant tout à fait le commencement du sillon marginal. Sutures prosternales nullement excavées pour recevoir les antennes. Propleures larges à la base, atténuées en avant. Épisternums métathoraciques assez étroits, légèrement élargis en arrière ; épimères entièrement cachées par le rebord des élytres. Lames des hanches postérieures assez étroites, très-légèrement élargies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses postérieurs à premier article un peu moins long que tous les suivants réunis ; le quatrième fortement excavé-échancré en dessus, et par suite prolongé en dessous. Ongles légèrement renflés à la base.

Les caractères sur lesquels j'ai établi cette nouvelle coupe générique sont des plus remarquables. En effet, la structure du troisième article des antennes, les épimères entièrement cachées, la carène supplémentaire du bord antérieur du pronotum, ainsi que le commencement du sillon mar-

ginal sur le propectus, ne permettent point de classer le *C. mœstus* dans aucun des genres connus. Il m'a paru devoir être placé après les *Calyptocerus*, dont il se rapproche assez par son faciès.

C. MOESTUS.

(Pl. 37, fig. 9.)

Oblongo-elongatus, subcylindricus, postice attenuatus, niger, cum capite, pronoti margine antica, antennisque obscure rufo-brunneis; capite mediocriter, dense non rugose punctato; fronte antice transversim depressa, linea longitudinali lævi tantum notata; antennis cum articulis 3-10 *sat longe flabellatis; pronoto latitudine paulo breviore, antice attenuato, dense rugoseque punctato, basi utrinque fortiter excavato, medio linea longitudinali notato; elytris postice attenuatis, striatis, interstitiis dense, vix rugose punctatis; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 10 mill.

Corps oblong-allongé, légèrement subcylindrique, assez rétréci dans son tiers postérieur, d'un noir un peu mat, avec le bord antérieur du pronotum, la tête, surtout en avant, et les antennes d'un brun rougeâtre foncé; couvert d'une pubescence très-courte, très-peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, serrée et non rugueuse ou à peine sur les côtés. Épistome un peu plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front assez fortement impressionné transversalement au-dessus de l'insertion des antennes, sans carène longitudinale médiane, mais simplement avec un vestige de ligne lisse longitudinale qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes d'un brun rougeâtre, moins foncé que celui de la tête; à articles troisième à onzième prolongés chacun en un rameau aussi long que les deux premiers articles réunis. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, assez notablement rétréci dans ses deux cinquièmes antérieurs, assez notablement convexe, fortement excavé à la base de chaque côté, ce qui fait paraître le milieu relevé; marqué, dans toute sa longueur, d'un petit sil-

lon médian assez léger; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Écusson un peu rétréci en arrière seulement. Élytres subgraduellement atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure; distinctement striées, avec leurs intervalles non relevés en côtes; couvertes d'une ponctuation assez fine, serrée et très-légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé. Prosternum couvert d'une ponctuation un peu ocellée, de grosseur médiocre, assez serrée, mais non rugueuse. Saillie prosternale graduellement rétrécie en arrière, où elle est subacuminée, nullement infléchie derrière les hanches. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et serrée, très-légèrement rugueuse sur les côtés; à quatrième segment marqué dans son milieu d'une impression arrondie bien marquée; cinquième segment marqué au milieu de sa base d'un espace lisse subtriangulaire; terminé en pointe en arrière. Pattes ferrugineuses; tarses plus clairs.

Le seul exemplaire connu de cette espèce a été rapporté de Sarawak par M. Wallace.

BBB. *Sillon marginal du propectus bien marqué dans toute son étendue. Bord antérieur du pronotum simple dans toute sa longueur* (Semnodema *à* Mesogenus).

Genre 80. **Semnodema.**

(σεμνός, bien fait; δέμας, corps.)

Corps allongé, subparallèle, subcylindrique, plus ou moins atténué en arrière. Épistome plus ou moins rétréci à la base, mais plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Antennes assez courtes, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum; à second article très-petit, subobconique, troisième plus de deux fois plus grand, prolongé en dedans, ainsi que les suivants, en une longue lamelle. Pronotum un peu moins ou aussi long que large, à peine atténué en avant. Propectus offrant, le long de sa carène margi-

nale, un sillon profond et nettement limité. Sutures prosternales non excavées pour recevoir les antennes. Triangle des propleures plus ou moins large à la base, mais très-fortement atténué en avant. Épisternums métathoraciques subparallèles, les épimères formant un triangle plus ou moins grand, mais toujours bien distinctement à découvert. Lames des hanches postérieures subparallèles, un peu dilatées en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses postérieurs à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis; le quatrième fortement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous. Ongles assez renflés à la base.

Ce genre, qui se distingue de tous les précédents par le sillon marginal du propectus, présente également un faciès différent. Sa forme est plus allongée et plus parallèle. Je n'ai vu jusqu'ici que deux espèces qui y rentrent.

1. S. FLABELLICORNE de Castelnau.

(Pl. 37, fig. 7.)

Elongatum, subparallelum, postice tantum, leviter attenuatum, nigrum, pube grisco-argentea in pronoto elytrorumque basi densiore vestitum; capite mediocriter, parum dense, non rugose punctatum; fronte antice depressa, medio longitudinaliter obsolete carinata; antennis articulis 3-10 *flabellatis; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus recto, antice tantum leviter attenuato, mediocriter, sat dense punctato, basi utrinque depressione notato et gibboso, atque post medium utrinque impresso, in medio longitudinaliter sulcato; elytris non distincte striatis, subtiliter dense punctatis non rugosis; pedibus nigris; tarsis rufo-ferrugineis.*

Long. 13 à 14 mill.

Galbodema flabellicornis de Cast., in Silberm., Rev. entom., III, p. 176.

Corps allongé, subparallèle, très-légèrement atténué dans son tiers postérieur, d'un noir assez brillant, couvert d'une pubescence grisâtre assez

courte et assez serrée, plus dense et un peu argentée sur le pronotum et la base des élytres, où elle tranche d'une manière sensible avec la couleur foncière du corps. Tête à ponctuation médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Épistome sensiblement moins large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front offrant, dans son milieu en avant, une petite dépression peu profonde, avec une carène longitudinale médiane plus ou moins obsolète qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes noires, à troisième article prolongé en dedans au sommet en une lamelle un peu plus courte que le premier article, les suivants également flabellés, leurs lamelles un peu plus allongées. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué dans son quart antérieur, couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée, légèrement rugueuse seulement sur les côtés; marqué, dans ses trois cinquièmes basilaires, d'un sillon longitudinal médian bien distinct; offrant à la base, de chaque côté du sillon, une impression oblongue et une gibbosité, et, de plus, marqué au-dessus du milieu d'une petite impression transverse de chaque côté. Élytres très-légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, pas distinctement striées, mais seulement avec quelques côtes obsolètes à la base; très-finement et assez densément ponctuées, nullement rugueuses. Dessous du corps noir, très-densément recouvert d'une pubescence d'un gris argenté chatoyant. Prosternum à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse. Saillie prosternale nullement infléchie derrière les hanches, graduellement atténuée en arrière, subacuminée au bout. Abdomen très-finement et densément ponctué, sans impression médiane sur les derniers segments, le dernier prolongé en arrière en pointe mousse. Pattes noires. Tarses d'un ferrugineux rougeâtre.

Le type de cette espèce a été décrit de Java par M. de Castelnau. J'en possède des individus trouvés à Sarawak par M. Wallace.

2. S. AUCTUM.

(Pl. 37, fig. 8.)

Elongatum, angustum, postice sat fortiter attenuatum, nigrum, pube grisea parum dense vestitum; capite mediocriter, sat dense, non rugose

punctatum; clypeo basi angustiore; fronte antice depressa, medio longitudinaliter, distincte carinata; antennis articulis 3-10 *flabellatis; pronoto longitudinis latitudine, lateribus recto, antice non attenuato, mediocriter, dense rugoseque punctato; basi quadri impresso, medio longitudinaliter fortiter depresso, dein postmedium utrinque impresso; elytris non striatis, subtilissime punctatis, non rugosis; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 10 mill.

Corps allongé, étroit, très-légèrement mais graduellement atténué en arrière, d'un noir peu brillant, avec les élytres d'un brun clair; couvert d'une pubescence grisâtre, très-courte et très-peu serrée. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et un peu rugueuse. Épistome au moins deux fois aussi étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, marqué dans son milieu d'une carène longitudinale qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes noires, à troisième article prolongé en dedans au sommet en une lamelle au moins aussi longue que le premier article, les suivants également flabellés, à lamelles à peine plus longues. Pronotum aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, nullement atténué en avant, couvert d'une ponctuation médiocre, serrée et rugueuse; marqué, dans son milieu, d'un sillon longitudinal tellement élargi, qu'il forme une dépression oblongue allongée; marqué à la base, de chaque côté, de deux dépressions bien distinctes, et de plus, au-dessus du milieu de chaque côté, offrant une dépression subarrondie bien distincte. Élytres très-étroites, atténuées en arrière, fortement comprimées, surtout à partir des deux cinquièmes, de sorte qu'elles ne recouvrent pas entièrement la partie supérieure de l'abdomen (1), nullement striées, mais avec quelques vestiges de côtes à la base; couvertes d'une ponctuation très-fine et assez serrée, nullement rugueuses. Dessous du corps noir, recouvert d'une pubescence grise médiocrement serrée. Prosternum à ponctuation assez fine, médiocrement serrée, un peu rugueuse seulement sur les propleures.

(1) Il serait possible que chez l'exemplaire unique que je possède les élytres ne se soient pas bien développées, quoiqu'elles soient parfaitement semblables l'une et l'autre, car c'est la première fois, dans cette famille, que je rencontre une semblable modification.

Saillie prosternale nullement infléchie derrière les hanches, atténuée en arrière, subarrondie à l'extrémité. Abdomen à ponctuation très-fine, assez serrée; dernier segment terminé en pointe mousse en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs.

Cette espèce a été trouvée à Malacca.

Elle ne peut être confondue avec la précédente, non-seulement à cause de la couleur de ses élytres, de sa pubescence bien moins serrée, mais encore à cause de son épistome, qui est notablement plus rétréci à sa base.

Genre 81. **Diapodius.**

(διά, à cause de; πόδιον, petit pied.)

Corps allongé, étroit, subparallèle, subcylindrique, très-légèrement atténué tout à fait en arrière. Épistome légèrement rétréci à la base, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant au milieu. Antennes peu allongées, à second article très-court, plus de deux fois plus petit que le suivant; troisième à dixième à peine dentés chez la femelle, prolongés chacun en une lamelle augmentant graduellement de longueur vers le sommet chez le mâle. (La lamelle du troisième article n'est pas plus longue que le reste de l'article, tandis que, chez les suivants, elle est au moins trois fois plus longue.) Pronotum plus long que large, non ou à peine atténué en avant. Propectus offrant, le long de sa carène marginale, un sillon léger, mais cependant bien distinct. Sutures prosternales nullement excavées pour recevoir les antennes. Triangles des propleures près de deux fois plus longs que larges, très-notablement et graduellement atténués en avant. Épisternums métathoraciques étroits, subparallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures subparallèles, très-légèrement élargies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies au sommet. Tarses sensiblement plus longs que la jambe; les postérieurs à premier article un peu moins long que les suivants réunis; le quatrième fortement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous. Ongles très-notablement épaissis et dentés à la base.

Le genre *Diapodius* offre une grande analogie de faciès avec le précédent, bien qu'il en soit cependant très-distinct par les sillons marginaux

du propectus bien moins profonds, les triangles des propleures plus allongés, l'absence d'épimères métathoraciques, les tarses plus allongés, etc.

Je n'en connais jusqu'ici que deux espèces.

1. D. GRISEUS.

(Pl. 38, fig. 1.)

Elongatus subcylindricus, postice tantum attenuatus; obscure brunneus cum elytris plus minusve dilutioribus; pube flavo grisea vestitus, sed in capite, pronoti linea media lateribusque, elytrorum sutura apiceque densiore; capite subtiliter, dense rugoseque punctato; fronte media non carinata; antennis ferrugineis, articulis 3-10 *in* ♂ *sat longe flabellatis, in* ♀ *leviter dentatis; pronoto latitudine longiore, lateribus recto, antice tantum attenuato; subtiliter, dense rugoseque punctato; linea longitudinali elevata notato; elytris distincte striato-punctatis, interstitiis subtiliter, dense rugosis; pedibus ferrugineo-testaceis.*

Long. 9 à 12 mill.

Corps allongé, étroit, subcylindrique, presque parallèle. Très-légèrement atténué seulement dans son tiers postérieur; d'un brun foncé, plus clair sur les côtés des élytres; couvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaune très-clair, assez courte et assez serrée, mais beaucoup plus dense, de manière à former tache sur la tête, les côtés et la ligne longitudinale médiane du pronotum, ainsi que sur la suture des élytres et leur extrémité. Tête à ponctuation très-fine, serrée et très-rugueuse. Épistome aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale distincte sur le vertex. Antennes ferrugineuses, à troisième article fortement prolongé en dedans en une lamelle un peu moins longue que l'article lui-même, les lamelles des articles suivants devenant graduellement plus longues, celles des derniers plus de deux fois plus longues que l'article lui-même chez le mâle; à articles troisième à dixième bien plus longs que larges et à peine dentés chez la femelle. Pronotum notablement plus long que large,

à côtés droits subparallèles, atténué seulement dans son quart antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés; assez finement, mais très-densément rugueux, offrant dans son milieu une petite ligne élevée longitudinale, recouverte de poils plus clairs que ceux de son disque; marqué, de chaque côté et au-dessus du milieu, d'une petite dépression obsolète disparaissant même quelquefois. Écusson moins long que large, tronqué au bout. Élytres subparallèles, à peine atténuées dans leur tiers postérieur; largement tronquées à leur extrémité; assez fortement striées-ponctuées dans toute leur étendue; à intervalles très-finement et densément rugueux. Dessous du corps d'un brun rouge, entièrement recouvert d'une pubescence jaunâtre assez dense et chatoyante. Prosternum finement et densément ponctué, très-légèrement rugueux. Saillie prosternale non ou à peine infléchie entre les hanches, très-légèrement relevée tout à fait à l'extrémité et subacuminée. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine, assez serrée, non ou à peine rugueuse; dernier segment très-fortement rétréci dans sa moitié postérieure et terminé en une grosse pointe tronquée au bout. Pattes d'un ferrugineux testacé.

Cette jolie espèce a été prise à Singapour et à Sarawak par M. Wallace.

2. D. INFIRMUS.

(Pl. 38, fig. 2.)

Præcedenti affinis, sed colore obscure rufo-brunnea uniformi, pube minus densa et uniformi; corpore fortius magisque rugose punctato; antennarum articulis 3-10 *in mare longius flabellatis et in femina brevioribus, pronoto antice subampliato cum angulis posticis subtruncatis, prosterno minus dense punctato; facile dignoscendus.*

Long. 11 à 16 mill.

Diffère de l'espèce précédente par les caractères suivants : Couleur générale d'un brun rouge plus foncé, uniforme. Pubescence bien moins serrée, uniforme, jaunâtre. Ponctuation plus forte et plus rugueuse. Antennes du mâle à troisième article simplement denté en dedans; quatrième à dixième

prolongés chacun en une lamelle près de trois fois plus longue que l'article lui-même; chez la femelle, les articles troisième à dixième sont simplement dentés et à peu près aussi longs que larges. Pronotum à côtés subparallèles, très-légèrement renflé dans son quart antérieur, avec ses angles antérieurs un peu arrondis; les postérieurs obliquement tronqués. Élytres non tronquées à leur extrémité et plus obliquement terminées. Prosternum à ponctuation bien plus notable et moins serrée. Saillie prosternale nullement déprimée à sa base et nullement relevée à son extrémité, mais graduellement atténuée en arrière.

J'ai sous les yeux deux exemplaires, mâle et femelle, de cette espèce qui se trouve à Malacca.

Genre 82. **Vitellius.**

Corps oblong, assez épais, subcylindrique, très-légèrement atténué en arrière. Épistome très-peu rétréci à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil; avec son bord antérieur presque droit, à peine visiblement arqué en avant. Antennes de longueur médiocre, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum. Pronotum à peu près aussi long que large, subparallèle sur les côtés, légèrement atténué en avant. Propectus offrant, le long de sa carène marginale, un sillon très-profond et très-nettement limité en dedans pour recevoir les antennes au repos. Sutures prosternales nullement excavées pour loger ces dernières. Triangle des propleures au moins aussi large que long, graduellement et fortement atténué en avant. Épisternums métathoraciques assez étroits, subparallèles; épimères tout à fait invisibles. Lames des hanches postérieures subparallèles. Pattes assez courtes. Cuisses assez robustes. Jambes de grosseur médiocre, non épaissies vers le sommet. Tarses subcylindriques, légèrement atténués vers l'extrémité; les postérieurs sensiblement plus courts que le tibia, à premier article allongé, subégal aux suivants réunis; le second très-court, subégal au suivant; le quatrième également très-petit et légèrement excavé. Ongles légèrement épaissis et dentés à la base.

Ce genre est bien facile à distinguer du précédent par la forme des triangles des propleures, la profondeur des sillons du propectus, les tarses

pas plus longs que les tibias, etc., et ne peut pas davantage être confondu avec le suivant, à cause de la structure des antennes.

1. V. La Fertei.

(Pl. 38, fig. 3.)

Oblongus, subcylindricus, postice parum attenuatus, obscure nigro-brunneus, pube grisea sat dense vestitus ; capite tenuiter sed dense rugoso ; fronte media longitudinaliter carinata ; antennis brunneo-ferrugineis, articulo secundo brevi, tertio subæquali ; quarto sat fortiter dentato, sequentibus longe flabellatis ; pronoto subquadrato, antice tantum subrotundato, cum angulis posticis late rotundatis, dense tenuiter rugoso, basi media linea impressa notato ; elytris distincte striato-punctatis, interstitiis perquam tenuiter rugose punctatis ; pedibus ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong, épais, subcylindrique, légèrement atténué dans son tiers postérieur, d'un noir un peu brunâtre et mat; couvert en dessus d'une très-fine pubescence assez serrée, d'un gris jaunâtre. Tête assez finement et très-densément rugueuse; front sans trace de dépressions distinctes; marqué dans son milieu d'une carène longitudinale qui s'étend en arrière sur le vertex. Antennes d'un ferrugineux brunâtre, à second article très-petit, très-court, transverse, le troisième à peine plus long, quatrième presque aussi long que les deux précédents réunis, prolongé en dedans en une longue dent, les suivants flabellés, à rameaux devenant graduellement plus longs vers l'extrémité. Pronotum subquadrangulaire, droit sur les côtés, assez largement arrondi de chaque côté en avant, avec ses angles postérieurs arrondis; légèrement et très-densément rugueux; marqué dans son milieu, à la base, d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui ne dépasse pas le quart basilaire; marqué, de chaque côté sur son disque, vers le milieu, d'une petite dépression transversale très-légère oblique de dedans en dehors. Écusson aussi long que large, atténué en arrière. Élytres un peu subcylindriques, légèrement atténuées dans leur tiers posté-

rieur, assez profondément striées-ponctuées dans toute leur étendue; leurs intervalles très-finement et très-densément rugueux. Dessous du corps noirâtre, recouvert d'une pubescence grisâtre serrée. Prosternum densément rugueux. Saillie prosternale non déprimée à la base, fortement et graduellement atténuée de la base au sommet, où elle est acuminée. Abdomen très-finement et densément rugueux; dernier segment largement arrondi en arrière sur les côtés, mais terminé dans son milieu par une pointe très-courte. Pattes d'un ferrugineux brunâtre.

L'unique exemplaire sur lequel j'ai fait cette description a été trouvé à la Nouvelle-Grenade, et faisait partie de la collection de M. de La Ferté, auquel je l'ai dédié.

2. V. GAUTARDI.

Præcedenti valde affinis, sed antennarum articulo tertio distincte dentato, secundo duplo longiore, pronoto antice magis attenuato, lobo prosternali basi depresso, angustiore; abdominis segmento ultimo apice fortius dentato, facile dignoscendus.

Long. 6 mill.

Voisin du précédent, mais cependant bien distinct par les caractères suivants : D'un noir profond. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, à premier article d'un noir de poix, second très-petit et très-court; troisième au moins deux fois plus grand, notablement denté au sommet; le quatrième plus long que le précédent et prolongé en un rameau presque aussi long que celui des articles suivants, qui devient graduellement plus long vers le sommet. Pronotum plus atténué en avant, n'offrant point de dépression transverse distincte de chaque côté sur le milieu de son disque, avec ses angles postérieurs seulement un peu obtus à l'extrémité. Dessous du corps d'un noir profond, revêtu d'une pubescence grisâtre fine et peu serrée. Saillie prosternale bien distinctement déprimée à la base, où elle est notablement plus étroite que chez le *La Fertei*, puis graduellement atténuée en arrière, avec sa pointe apicale sensiblement plus prolongée en arrière des hanches. Dernier segment abdominal plus fortement prolongé en pointe en arrière.

Le seul exemplaire que je connaisse faisait partie de la collection de M. de Gautard, auquel je l'ai dédié.

Il a été trouvé à Caravellas, dans le Brésil.

Genre 83. **Heterotaxis.**

(ἕτερος, différent; τάξις, ordre.)

Corps oblong, assez épais, convexe, légèrement atténué en arrière. Épistome assez notablement rétréci à la base, beaucoup plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur sensiblement arqué dans son milieu en avant. Antennes assez courtes, n'atteignant pas tout à fait les angles postérieurs du pronotum, assez sensiblement atténuées de la base au sommet; nullement dentées, à second article seulement un peu plus court que le troisième. Pronotum au moins aussi long que large, un peu sinué sur les côtés en arrière, légèrement renflé vers le milieu, puis sensiblement atténué dans ses deux cinquièmes antérieurs. Propectus offrant, le long de sa carène marginale, un sillon très-profond et très-nettement limité en dedans, pour loger les antennes au repos. Sutures prosternales nullement excavées pour recevoir les antennes, droites. Triangle des propleures notablement plus long que large. Lames des hanches postérieures subparallèles. Pattes de longueur médiocre; cuisses très-légèrement renflées; jambes de longueur médiocre, non épaissies au sommet. Tarses un peu subcylindriques, les postérieurs au moins aussi longs que le tibia; à premier article allongé, subégal aux trois suivants réunis; le second de longueur médiocre, subégal au suivant, le pénultième un peu plus court et légèrement excavé. Ongles très-légèrement épaissis à la base.

Très-facile à distinguer du genre précédent par le triangle de ses propleures, beaucoup plus allongé; par son épistome, beaucoup plus rétréci entre les yeux; par ses antennes distinctement atténuées vers l'extrémité et nullement dentées, à second article subégal au troisième; par les tarses postérieurs au moins aussi longs que le tibia.

On n'en connaît jusqu'ici qu'une seule espèce.

H. MYRMIDON.

(Pl. 38, fig. 4.)

Oblongus, postice sat attenuatus, nigro-brunneus, cum humeris ferrugineo maculatis; pube grisea parum dense vestitus; capite tenuiter sat dense granuloso; fronte media antice depressa, postice non carinata; antennis ferrugineis a basi ad apicem attenuatis, articulis 2-10 *brevibus transversisque; pronoto longitudinis latitudine, lateribus dilatato, antice attenuato cum angulis posticis extus paululum productis, sat dense granuloso; elytris sat profunde striatis, interstitiis dense rugosis; pedibus ferrugineis.*

Long. 4 mill.

Corps oblong, assez épais, légèrement atténué dans ses deux cinquièmes postérieurs, d'un brun noirâtre en dessus; marqué, de chaque côté à l'épaule, d'une tache ferrugineuse; couvert d'une très-fine pubescence grisâtre médiocrement serrée. Tête finement et assez densément granuleuse; front sensiblement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses; à premier article subcylindrique, subégal aux quatre suivants réunis, le second très-petit, transverse, caché en partie par le premier; les suivants également très-courts, transverses, de la même longueur environ, mais devenant graduellement plus étroits vers le sommet. Pronotum au moins aussi long que large, un peu sinué sur les côtés en arrière, légèrement renflé vers le milieu, puis sensiblement atténué dans ses deux cinquièmes antérieurs, avec ses angles postérieurs un peu dirigés en dehors, acuminés, très-légèrement et densément granuleux; marqué, seulement tout à fait à la base, d'une petite ligne enfoncée, sans traces de dépression sur son disque. Élytres sensiblement atténuées dans leur moitié postérieure, assez profondément striées-ponctuées dans toute leur étendue; leurs intervalles un peu convexes, assez finement et très-densément rugueux. Dessous du corps d'un brun un peu obscur, recouvert d'une pubescence grisâtre peu serrée. Prosternum assez notablement et densé-

ment rugueux. Saillie prosternale un peu relevée à la base des hanches antérieures, atténuée seulement tout à fait à l'extrémité, où elle est un peu acuminée. Abdomen assez notablement et assez densément rugueux. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses légèrement rembrunies.

L'individu unique sur lequel j'ai fait cette description provient de Myzol, d'où il a été rapporté par M. Wallace.

Genre 84. **Mesogenus.**

(μέσος, intermédiaire ; γένος, genre.)

Corps allongé, cylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière. Épistome très-peu rétréci à la base, près de deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur coupé carrément, presque droit. Antennes de longueur médiocre, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier à peu près aussi long que large ou moins long que large, plus ou moins atténué en avant. Propectus offrant, le long de sa carène marginale, un sillon très-profond et nettement limité pour recevoir les antennes au repos. Sutures prosternales nullement excavées, mais bien distinctement arquées en dehors de chaque côté. Triangle des propleures pas plus long que large. Épisternums métathoraciques réduits à une suture longitudinale, très-légèrement élargis en arrière ; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures subparallèles. Pattes assez courtes; cuisses un peu renflées. Jambes de grosseur médiocre non épaissies au sommet. Tarses subcylindriques, les postérieurs au moins aussi longs que le tibia ; à premier article aussi long que les suivants réunis, le quatrième non excavé en dessus. Ongles très-légèrement épaissis à la base.

L'insecte sur lequel j'ai créé ce genre a été décrit par M. Perroud comme un *Fornax*. Il ne peut rentrer dans ce dernier genre ni dans aucun autre, à cause de ses sutures prosternales notablement arquées et de ses épisternums métathoraciques presque entièrement cachés. Il me semble devoir se placer à la fin de cette division, à cause de ses hanches postérieures subparallèles et de sa forme allongée cylindrique. Il établit

assez bien, comme faciès, le passage des genres précédents aux *Agastocerus* et *Dendrocharis* qui suivent.

Je ne connais jusqu'ici que deux espèces qui doivent rentrer dans ce genre.

1. M. AUSTROCALEDONICUS Perroud.

(Pl. 38, fig. 5.)

Elongatus, subcylindricus, postice tantum attenuatus, niger, pube flavescente sparsius vestitus ; capite fortiter, dense rugoseque punctato, linea longitudinali media frontali antice notato; antennis ferrugineis, articulis 2-10 *subtransversis; ultimo longiore, apice oblique truncato; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus supra basin sinuato, dein antice attenuato, fortiter denseque (in medio minus dense), rugose punctato, angulis posticis subrotundatis, basi media linea longitudinali impressa post medium evanescente notato; elytris profunde striatis, interstitiis dense rugoseque punctatis; subtus nigro-brunneus, minus fortiter, non rugose punctatus; pedibus rufo-ferrugineis.*

Long. 9 mill.

Fornax austrocaledonicus Perroud, Ann. Soc. Linn. de Lyon, 1864, p. 100, Mélanges entom., IV.

Corps allongé, étroit, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, d'un noir peu brillant, couvert en dessus d'une pubescence fine très-écartée et très-courte, jaunâtre. Tête fortement et très-densément rugueuse transversalement ; front marqué dans son milieu d'une ligne enfoncée longitudinale médiane qui se termine en avant sur l'épistome par une petite fossette lisse oblongue et se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses, à premier article un peu rembruni, assez allongé, subégal aux trois suivants réunis, le second un peu plus petit seulement que le suivant, moins long que large, le troisième à peu près aussi long que large, les suivants diminuant graduellement de longueur vers l'extré-

mité, ce qui les rend notablement transverses ; le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, obliquement tronqué au bout. Pronotum à peu près aussi long que large, distinctement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, puis notablement atténué en avant dans son tiers antérieur, à angles postérieurs un peu émoussés ; fortement et densément rugueux, un peu moins sur le milieu du disque ; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée à peu près lisse qui se prolonge presque jusqu'au milieu. Écusson fortement transverse, tronqué en arrière. Élytres cylindriques, subparallèles, atténuées seulement dans leur quart postérieur ; profondément striées dans toute leur étendue, avec leurs intervalles assez fortement et densément rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé ; couvert d'une pubescence grisâtre très-courte et peu serrée. Prosternum marqué dans son milieu d'une ponctuation assez légère, médiocrement serrée, nullement rugueuse, plus dense et rugueuse sur les triangles des propleures. Saillie prosternale subgraduellement atténuée en arrière. Métasternum peu notablement, mais assez densément ponctué, nullement rugueux. Lames des hanches postérieures un peu plus densément ponctuées. Abdomen plus densément et très-légèrement rugueux. Dernier segment ventral notablement comprimé de chaque côté vers le sommet, relevé longitudinalement dans son milieu et prolongé en une pointe épaisse tronquée au bout. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Cette intéressante espèce a été prise au mois de novembre, sous des écorces d'arbres morts, dans le sud de la Nouvelle-Calédonie, par le Rév. P. Montrouzier. J'ai dû la communication du type à l'obligeance de M. Perroud.

2. M. Mellyi.

Præcedenti affinis, sed antennarum articulo secundo tertio multum breviore, tertio latitudine longiore, ultimoque apice subrotundato, et pronoto basi triangulariter impresso ; facile dignoscendus.

Long. 10 mill.

Corps allongé, cylindrique, atténué seulement tout à fait en arrière ;

d'un noir peu brillant, couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, peu serrée et assez courte. Tête assez fortement et densément rugueuse transversalement ; front marqué dans son milieu d'une ligne longitudinale enfoncée très-légère sur le vertex, mais se terminant en avant sur la base de l'épistome par une petite fossette lisse allongée. Antennes d'un brun rougeâtre, à premier article plus foncé, assez long, subégal aux trois suivants réunis, le second notablement plus petit, un peu plus long que large ; le troisième notablement plus long que large, quatrième à dixième diminuant graduellement de longueur, notablement transverses, le dernier presque carré, à peine plus long que large, très-légèrement arrondi au sommet, moins long que les deux précédents réunis. Pronotum sensiblement moins long que large, rétréci seulement tout à fait en avant, droit sur les côtés, mais seulement légèrement comprimé en avant des angles postérieurs ; ses angles antérieurs assez aigus, les postérieurs assez largement arrondis ; assez fortement et densément rugueux ; marqué au milieu de sa base d'une forte impression lisse, en triangle allongé et de chaque côté de cette dernière d'une impression oblique en dehors bien moins notable ; marqué au milieu, vers son tiers antérieur, de deux petites impressions lisses un peu en forme de virgules obliques en dehors. Écusson transverse. Élytres cylindriques, atténuées seulement dans leur quart postérieur, terminées en pointe en arrière ; finement mais distinctement striées dans toute leur étendue ; leurs intervalles assez densément rugueux, mais moins notablement que le pronotum. Dessous du corps d'un noir de poix un peu plus brillant, couvert d'une pubescence jaunâtre bien distincte et assez serrée. Prosternum marqué d'une ponctuation assez notable et assez serrée, mais nullement rugueuse ; plus serrée sur le triangle des propleures, avec sa saillie prosternale graduellement atténuée en arrière et terminée en pointe. Métasternum assez densément ponctué ; les lames des hanches plus densément. Abdomen densément ponctué, à dernier segment notablement comprimé de chaque côté en arrière, où il se termine en pointe. Pattes d'un brun ferrugineux.

Cette espèce a été trouvée à Java. Elle fait partie de la collection Melly, qui appartient maintenant au musée de Genève.

Bien que sa forme ait beaucoup d'analogie avec celle de la précédente, elle est facile à reconnaître à la structure de ses antennes et aux impressions de son pronotum.

AA. *Tarses avec plusieurs articles munis en dessous au sommet d'une lamelle assez longue bien distincte.*

B. *Sutures prosternales nullement excavées pour recevoir les antennes.*
(Agastocerus *à* Galba.)

Genre 85. **Agastocerus.**

(ἀγαστὸς, remarquable ; κέρας, antenne.)

Corps oblong allongé, assez convexe sur le pronotum, mais presque subdéprimé sur les élytres, atténué en arrière dans son tiers postérieur environ. Épistome peu rétréci à la base, au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur assez arqué en avant dans son milieu. Antennes assez allongées, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum ; à second article notablement plus court que le troisième. Pronotum moins long que large, assez convexe. Propectus offrant, le long de sa carène marginale, un sillon très-profond et très-nettement limité en dedans pour recevoir les antennes au repos. Sutures prosternales non arquées. Triangle des propleures près de deux fois moins long que large. Épisternums métathoraciques assez étroits, subparallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures subparallèles. Pattes de longueur médiocre ; cuisses légèrement renflées ; jambes à peine épaissies au sommet. Tarses subcylindriques, les postérieurs très-notablement plus courts que le tibia, à premier article un peu moins long que tous les suivants réunis ; articles deuxième, troisième et quatrième très-petits, munis chacun d'une longue lamelle submembraneuse bien distincte. Le dernier très-allongé, aussi long que les trois précédents réunis ; ongles assez effilés, simples.

Ne peut être confondu avec les genres précédents, non-seulement à cause des lamelles de ses tarses, mais aussi à cause de la brièveté des tarses postérieurs.

Jusqu'ici, je n'ai vu qu'une espèce qui doive rentrer dans ce genre.

A. SIGNATICOLLIS.

(Pl. 39, fig. 1.)

Elongato-oblongus, in elytris leviter subdepressus, postice attenuatus; niger, pube grisea in capite, pronoti lateribus, elytrorum vitta transversa apiceque tectus, et in pronoti elytrorumque basi pube aurea maculatus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media longitudinaliter depressa; antennis basi nigris, apice plus minusve brunneis, articulo tertio secundo duplo majore, 4-10 sensim brevioribus intus perquam obtuse dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus leviter sinuato, in parte media antica attenuato; basi tuberculis duobus notato, medio longitudinaliter lineato, dense, sat fortiter rugoso; elytris longitudinaliter obtuse costulatis, rugosis; pedibus nigris; tarsis ferrugineis.

Long. 8 à 12 mill.

Corps oblong-allongé, peu épais, très-légèrement subdéprimé sur les élytres, atténué en arrière dans son tiers postérieur; d'un noir profond mat, couvert en dessus d'une pubescence d'un gris blanchâtre sur la tête, les bords latéraux du pronotum, l'extrémité des élytres et les deux tiers postérieurs de ces dernières, où elle forme une bande transverse arquée, assez étroite; de plus, offrant, dans la moitié basilaire du pronotum, ainsi qu'à la base des élytres, une pubescence serrée d'un jaune d'or. Tête assez fortement, densément et rugueusement ponctuée. Front assez notablement déprimé longitudinalement dans son milieu, la dépression se prolongeant en arrière sur le vertex. Antennes noires, avec les derniers articles plus ou moins brunâtres, quelquefois même ferrugineux, robustes, légèrement comprimées, graduellement élargies vers le sommet, à premier article assez long, subcylindrique, le second court, petit, caché en partie par le premier, troisième plus de deux fois plus long, en triangle très-allongé, quatrième à dixième devenant graduellement plus courts, quatrième et cinquième aussi longs que larges, les suivants bien moins longs, très-obtusément dentés en dedans, dernier coupé obliquement au sommet. Pronotum moins long que large, légèrement bisinué sur les côtés en

arrière, un peu renflé vers le milieu, graduellement atténué en avant dans sa moitié antérieure; avec ses angles postérieurs acuminés au bout; assez notablement et densément rugueux; offrant de chaque côté, un peu au-dessus de la base, un gros tubercule arrondi assez saillant; marqué, de la base au sommet, d'une ligne enfoncée longitudinale médiane, et d'une dépression transverse partant du dessus des tubercules et se dirigeant sur les côtés, où elle s'oblitère; enfin, légèrement déprimée de chaque côté au-dessus des angles postérieurs. Élytres atténuées dans leur tiers postérieur environ, marquées à la base de quelques vestiges de stries et offrant seulement quelques côtes longitudinales plus ou moins distinctes, assez notablement et rugueusement ponctuées. Dessous du corps d'un noir brillant, uniformément recouvert d'une pubescence blanchâtre assez serrée, légèrement mais assez densément ponctué et non rugueux. Saillie prosternale un peu relevée à la base, presque parallèle dans sa moitié basilaire, atténuée ensuite jusqu'à l'extrémité, subacuminée. Abdomen à dernier segment arrondi en arrière. Pattes noires. Tarses ferrugineux.

Cette espèce a été prise à Sarawak par M. Wallace, et à Malacca par M. de Castelnau. Elle se trouve aussi à Bornéo.

Genre 86. **Dendrocharis** Guérin-Méneville

(δένδρον, arbre; χάρις, joie.)

Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 193. — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 106.

Corps allongé, épais, cylindrique. Tête grande, presque plane ou légèrement convexe, profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome à peine rétréci à sa base, à peine déclive en avant par rapport à la tête, avec son bord antérieur droit ou obsolètement arqué au milieu. Yeux très-légèrement échancrés en dedans par un petit prolongement du front, quelquefois à peine distinctement. Front marqué dans son milieu entre les yeux d'une petite fossette bien distincte, sans trace de carène longitudinale médiane. Antennes assez courtes, à premier article médiocrement allongé, à peine arqué, second très-court, troisième bien plus grand,

subégal aux suivants, qui sont fortement dentés. Pronotum toujours un peu moins long que large, fortement convexe, assez prolongé dans son milieu en avant, un peu en forme de capuchon, avec son bord antérieur relevé en petite carène. Propectus offrant, le long de sa carène marginale, un sillon profond et très-nettement limité pour recevoir les antennes au repos. Sutures prosternales nullement arquées. Triangle des propleures notablement plus large que long, son bord postérieur étant égal à l'externe. Métasternum offrant de chaque côté un petit sillon bien distinct partant du bord postérieur des hanches intermédiaires et se dirigeant en arrière en obliquant un peu en dehors. Épisternums métathoraciques plus ou moins élargis en arrière. Épimères nulles. Lames des hanches postérieures plus ou moins élargies en dehors. Pattes assez robustes, mais comprimées, de longueur médiocre; cuisses visiblement renflées; jambes peu épaissies au sommet. Tarses postérieurs très-notablement plus courts que le tibia, à premier article très-petit, subégal au suivant; deuxième, troisième et quatrième munis chacun en dessous d'une longue lamelle membraneuse, le quatrième nullement échancré en dessus au sommet, le dernier subégal en longueur aux trois précédents réunis. Ongles très-légèrement épaissis à la base.

Les *Dendrocharis* présentent des caractères si étranges, qu'il est très-difficile de leur assigner une place convenable dans la classification. Ils paraissent avoir une certaine analogie avec les *Gastraulacus* et les *Temnillus*, à cause de leur petit sillon partant du bord postérieur des hanches intermédiaires, et cependant ils ne peuvent, ce me semble, être placés auprès de ces derniers, dont ils s'éloignent par l'absence de sillons sur l'abdomen, par les tarses fortement lamellés, à premier article (chez les postérieurs), guère plus long que le second. Ils m'ont paru se rapprocher davantage des *Agastocerus* et des *Galba*, à cause de la structure de leurs tarses et des lames de leurs hanches postérieures élargies en dehors.

Les espèces qui composent ce genre paraissent propres à l'Amérique du Nord et à l'archipel Indien.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE DENDROCHARIS.

1. Intervalles alternes des élytres plus élevés. . . . . *alternans*. . 4.

— Intervalles alternes des élytres pas plus élevés que les autres . . . . . 2.

2. Corps d'un brun mat plus ou moins foncé, recouvert d'une pubescence uniforme. . . . . 3.

— Corps d'un noir un peu brillant, recouvert d'une pubescence grise sur certaines parties, d'un jaune doré sur d'autres. . . . . *bicolor.*

3. Pronotum très-fortement rétréci en avant. Sillon basilaire médian du pronotum avec une dépression très-notable de chaque côté. . . . . *bombycina.* 1.

— Pronotum légèrement rétréci en avant. Sillon basilaire médian du pronotum sans dépression de chaque côté. . . . . *flavicornis.* 2.

1. D. BOMBYCINA Guérin-Méneville.

(Pl. 38, fig. 6.)

Elongata, cylindrica, apice tantum attenuata, obscure brunnea, opaca, pube flavo-grisea sat dense vestita; capite sat fortiter denseque rugoso; fronte media sat profunde foveolata; antennis ferrugineis, basi obscure brunneis; pronoto latitudine vix breviore, lateribus postice recto, antice compresso et fortiter attenuato, basi media longitudinaliter lineato atque utrinque sat fortiter depresso; in medio fortiter convexo et tuberculato, sat fortiter denseque rugoso; elytris apice tantum attenuatis, minus fortiter sed dense rugosis; pedibus rufo-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 11 à 15 mill.

Galba bombycina Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 193.

Dendrocharis bombycina Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 591.

Corps allongé, épais, cylindrique, atténué seulement tout à fait à l'ex-

trémité ; d'un brun obscur mat, revêtu en dessus d'une pubescence uniforme d'un gris jaunâtre, un peu soyeuse et assez serrée. Tête nullement convexe, assez notablement et densément rugueuse ; marquée au milieu du front en avant d'une petite fossette arrondie assez profonde. Bord antérieur de l'épistome non arqué dans son milieu. Antennes à premier article d'un brun obscur, les autres d'un ferrugineux clair. Pronotum à peine moins long que large, assez brusquement comprimé et rétréci dans son tiers antérieur, avec son bord antérieur fortement prolongé en avant dans son milieu et relevé en carène ; droit sur les côtés en arrière, avec ses angles antérieurs et postérieurs largement arrondis ; fortement convexe dans son milieu, où il présente un tubercule petit, mais bien distinct ; offrant un léger petit sillon longitudinal au milieu de la base et une large dépression de chaque côté de ce dernier ; de plus, quelquefois avec une petite carène obsolète partant du tubercule médian et atteignant le bord antérieur ; assez notablement et densément rugueux sur toute sa surface. Élytres atténuées seulement tout à fait à l'extrémité ; marquées quelquefois à la base et à l'extrémité de quelques stries obsolètes ; offrant dans sa moitié postérieure des dépressions obliques qui font miroiter la pubescence et simulent à l'œil des ondulations transverses ; un peu moins fortement mais aussi densément rugueuses que le pronotum. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, serrée et un peu soyeuse ; assez fortement rugueuse sur le propectus, beaucoup moins mais aussi densément sur tout le reste de sa surface. Saillie prosternale plane ou quelquefois un peu relevée au milieu, graduellement atténuée de la base au sommet. Dernier segment abdominal fortement comprimé de chaque côté en arrière et terminé en pointe obtuse. Pattes d'un brun rougeâtre. Tarses ferrugineux.

Cette espèce se trouve en Colombie.

2. D. FLAVICORNIS Guérin-Méneville.

(Pl. 38, fig. 7.)

Præcedenti perquam affinis, sed pronoto antice minus producto, lateribus

antice minus attenuato, medio minus convexo, et basi media tantum lineato, utrinque non fortiter depresso, facile dignoscenda.

Long. 8 à 12 mill.

Dendrocharis flavicornis Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 193 (pl. VI, fig. 60 et 61).

— — Leconte, List of the Coleopt. of North America (1866), p. 44.

Galba flavicornis Leconte, Rev. of the Elater. of Unit. St., p. 414 (Amer. Philosoph. Trans., X).

— — Dej., Cat., éd. 3e, p. 95.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente, mais s'en distingue cependant par les caractères suivants : Pronotum à peine atténué seulement en avant, avec son bord antérieur bien moins avancé en avant, marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale, sans large dépression de chaque côté de cette dernière, offrant seulement de chaque côté un petit commencement de ligne oblique plus ou moins distinct ; sans trace de carène distincte au-dessus du tubercule médian et beaucoup moins convexe. Élytres n'offrant dans la moitié postérieure que quelques traces de dépressions obliques tout à fait obsolètes. Enfin, couleur des antennes d'un ferrugineux un peu orangé.

Cette espèce a été décrite par M. Guérin-Méneville comme provenant des États-Unis. Je la possède de Savanah.

3. D. BICOLOR Redtenbacher.

(Pl. 38, fig. 8.)

Elongata, cylindrica, apice sat fortiter attenuata; nigra, nitida; pube in pronoti disco elytrisque grisea, in capite, pronoti lateribus scutelloque flavo aurea, sat dense vestita; capite dense rugoso; fronte media minus profunde foveolata; antennis ferrugineis, basi nigris; pronoto latitudinis

fere longitudine, lateribus recto, antice tantum attenuato ; basi media longitudinaliter lineato, utrinque vix depresso, in medio sat convexo tuberculato, dense rugoso ; elytris apice fortiter attenuatis, dense rugosis ; pedibus rufo-brunneis ; tarsis ferrugineis.

Long. 14 mill.

Dendrocharis bicolor Redt., Reise Novara, II, p. 90.

Corps allongé, cylindrique, atténué tout à fait en arrière ; d'un noir brillant, revêtu en dessus d'une pubescence d'un gris à peine jaunâtre sur le disque du pronotum et sur les élytres ; d'un jaune doré sur la tête, la base et les côtés du pronotum, ainsi que sur l'écusson. Tête très-légèrement convexe au milieu, densément rugueuse ; marquée au milieu du front en avant d'une petite fossette un peu transverse. Bord antérieur de l'épistome très-légèrement arqué dans son milieu. Antennes à premier article noir, les suivants d'un ferrugineux clair. Pronotum aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci brusquement et fortement seulement dans son tiers antérieur, avec son bord antérieur un peu moins prolongé en avant que chez le *bombycina,* relevé en carène ; ses angles antérieurs et postérieurs assez largement arrondis ; assez convexe dans son milieu, avec un petit tubercule distinct ; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée peu notable, légèrement déprimé de chaque côté de cette dernière, avec une petite ligne longitudinale très-légère, assez densément rugueuse. Élytres notablement atténuées dans leur tiers postérieur, marquées seulement vers l'extrémité de quelques vestiges obsolètes de stries, sans aucune dépression oblique faisant miroiter la pubescence ; aussi densément rugueuses que le pronotum. Dessous du corps d'un noir un peu brillant, densément recouvert d'une pubescence d'un jaune doré, assez fortement rugueux sur le propectus, beaucoup moins fortement mais assez densément sur tout le reste de sa surface. Saillie prosternale à peine relevée à la base, graduellement atténuée en arrière. Dernier segment abdominal graduellement comprimé et atténué en arrière, où il se termine en une pointe bien distincte, tronquée au bout, subcaréné longitudinalement dans son milieu. Pattes d'un brun rougeâtre. Tarses ferrugineux.

Bien facile à distinguer des précédents par sa couleur un peu brillante,

sa pubescence grise en certains endroits et d'un jaune doré dans d'autres, par ses élytres sans aucunes traces de dépressions transverses, etc.

M. Redtenbacher a décrit cet insecte de Bornéo. Je le possède de Sarawak, d'où il a été rapporté par M. Wallace.

4. D. ALTERNANS.

(Pl. 38, fig. 9.)

Elongata cylindrica, postice attenuata, obscure rufo-brunnea, opaca, pube flavo-grisea, sat dense vestita; capite dense rugoso; fronte media distincte foveolata; antennarum articulo primo obscure rufo-brunneo, aliis ferrugineis; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus recto, in parte media antica distincte attenuato, basi media linea longitudinali marginem anticam fere attingente et utrinque depressione longitudinali notato; in medio non tuberculato, dense rugoso; elytris apice attenuatis, longitudinaliter distincte alternatim costatis; pedibus rufo-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps allongé, cylindrique, atténué seulement tout à fait en arrière, d'un brun rouge foncé mat, recouvert en dessus d'une pubescence uniforme d'un gris jaunâtre, assez serrée. Tête non convexe, densément rugueuse, marquée au milieu du front d'une petite fossette arrondie. Bord antérieur de l'épistome à peine arqué dans son milieu. Antennes à premier article d'un brun noirâtre, les suivants d'un ferrugineux orangé. Pronotum un peu moins long que large, distinctement atténué dans sa moitié antérieure, avec son bord antérieur presque aussi avancé dans son milieu que chez le *bombycina*, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs arrondis; légèrement convexe dans son milieu, marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée qui s'étend en avant presque jusqu'au bord antérieur et, de plus, sensiblement déprimé longitudinalement de chaque côté de cette ligne, sans trace de tubercule médian; densément rugueux. Élytres cylindriques, atténuées seulement dans leur tiers

postérieur, offrant sur toute leur longueur quatre petites côtes légères, mais distinctes, placées à la place des intervalles alternes, si les élytres étaient striées ; sans trace de dépressions transverses ou obliques ; densément rugueuses. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé mat, recouvert d'une pubescence jaunâtre ; assez fortement rugueux sur le propectus, un peu moins fortement mais assez densément sur tout le dessous du corps. Saillie prosternale à peine relevée à la base, graduellement atténuée en arrière. Dernier segment abdominal graduellement comprimé et atténué en arrière, se terminant en une pointe tronquée au bout, nullement caréné dans son milieu. Pattes d'un brun rougeâtre. Tarses ferrugineux.

L'insecte que je viens de décrire me paraît se distinguer trop facilement par les côtes alternes de ses élytres, pour qu'il soit utile de mentionner ses autres caractères différentiels.

Le seul exemplaire que je possède a été trouvé à Sarawak par M. Wallace.

Genre 87. **Galba** Guérin-Méneville.

Guér.-Mén., Voyage de la Coquille, Entom., p. 68 (1830). — Id., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 190. — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 105. — *Pterotarsus* Guér.-Mén. (olim). — *Galbodema* de Cast.

Corps oblong, subcylindrique, plus ou moins atténué en arrière ; épistome assez rétréci à la base, plus large ou au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil ; intimement uni de chaque côté avec les joues, de manière à former un cadre buccal, avec son bord antérieur plus ou moins arqué au milieu. Yeux nullement échancrés. Antennes de longueur médiocre, atteignant à peine les angles postérieurs du pronotum, très-fortement pectinées ou même flabellées. Pronotum très-convexe, moins long que large ou tout au plus aussi long que large, droit sur les côtés, plus ou moins atténué-arrondi dans son tiers antérieur ; couvert en dessus de gros tubercules plus ou moins apparents, avec son bord antérieur

nullement relevé en carène. Propectus offrant le long de sa carène marginale un sillon très-profond et très-nettement limité en dedans pour recevoir les antennes au repos. Sutures prosternales nullement excavées. Triangle des propleures près de deux fois moins long que large. Métasternum sans trace de sillon partant du bord postérieur des hanches intermédiaires. Épisternums métathoraciques à peine élargis en arrière. Épimères nulles. Lames des hanches postérieures subparallèles, légèrement dilatées en dehors. Bord externe des élytres notablement épaissi vers l'extrémité, avec sa partie apicale relevée en pointe en arrière. Pattes de longueur médiocre. Cuisses légèrement renflées. Jambes à peine épaissies au sommet. Tarses postérieurs deux fois plus courts que le tibia, subcylindriques, les postérieurs à premier article un peu moins long que les suivants réunis, quatrième simple; deuxième, troisième et quatrième munis chacun d'une longue lamelle membraneuse. Ongles à peine épaissis à la base.

Ce genre est tellement reconnaissable à son faciès propre, qu'il paraît inutile de signaler les principaux caractères qui le distinguent du précédent : tels que la structure des antennes, l'absence de sillon sur le métasternum, la terminaison des élytres en pointe, etc.

Jusqu'ici, les espèces qui le composent sont asiatiques, habitent l'archipel Indien et se trouvent aussi en Australie.

Tableau des espèces du genre GALBA.

1. Tête avec une ligne enfoncée longitudinale.	2.	
— Tête avec une carène longitudinale.	4.	
2. Élytres marquées à la base de la première carène d'une tache isolée d'un blanc jaunâtre formée par la pubescence.	*nivcopicta*.	1.
— Élytres sans tache distincte à la base de la première carène.	3.	
3. Intervalles des élytres alternativement relevés en carène.	*marmorata*.	2.
— Intervalles des élytres très-légèrement relevés seulement tout à fait à la base.	*funebris*.	3.

4. Élytres assez profondément et très-distinctement striées sur toute leur étendue. Corps d'un gris jaunâtre mat, sans trace de bande transverse plus claire sur les élytres. . . *tomentosa* . . . . . 8.

— Élytres plus ou moins finement striées, jamais bien distinctement sur toute leur étendue. Corps jamais d'un gris jaunâtre mat et toujours avec une bande transverse plus claire sur les élytres. . . . . 5.

5. Corps recouvert en dessus d'une pubescence uniforme soyeuse d'un gris argenté soyeux. *sericata* Chev., type. 4.

— Corps recouvert en dessus d'une pubescence de couleurs variées ou rarement presque uniforme, mais pas en entier d'un gris argenté soyeux . . . . . 6.

6. Pronotum presque aussi long que large, avec une dépression longitudinale le long de ses bords latéraux. . . . . *chrysocoma* Hope. 5.

— Pronotum notablement moins long que large, sans dépression le long de ses bords latéraux. . . . . 7.

7. Troisième article de l'antenne, chez le mâle, avec un prolongement égalant la moitié de la longueur du quatrième ; chez la femelle, à peine denté, le quatrième ayant un prolongement de la longueur des deux tiers du suivant. . . . . 8.

— Troisième article de l'antenne, chez le mâle seulement, denté ; chez la femelle, à peine denté ; le prolongement du quatrième égalant à peine la moitié du suivant. . . . . *Wallacei*. . . . . 7.

8. Corps revêtu d'une pubescence dorée devenant d'un gris argenté sur la tête et le pronotum. . . . . *sericata* var.

— Corps revêtu d'une pubescence uniforme d'un doré clair très-brillant. . . . . *auricolor* . . . . . 6.

I. *Tête marquée dans toute son étendue d'une ligne longitudinale médiane enfoncée.*

1. G. NIVEOPICTA.

(Pl. 39, fig. 2.)

Subcylindrica, postice plus ♂, *minusve* ♀ *attenuata; nigra, cum capite medio, pronoti lateribus, elytrorum basi maculis duabus, vitta post media apiceque pube flavo cinerea tectis, fronte inter oculos foveolata, sat dense rugosa; pronoto latitudine breviore, fortiter tuberculato, rugoso; elytris quadricostatis, sutura elevata, interstitiis pube nigra dense tectis; pedibus nigris; tarsis brunneo-ferrugineis.*

♂. *Elytris postice magis attenuatis; antennarum articulo secundo intus flabellato, sequentibus subæquali.*

♀. *Elytris postice minus attenuatis; antennarum articulo secundo minuto, brevi, subtriangulari.*

Long. 11 à 16 mill.

Corps épais, subcylindrique, légèrement atténué dans son tiers postérieur chez la femelle, beaucoup plus notablement et subgraduellement, à partir de la base des élytres, chez le mâle; d'un noir un peu brillant, couvert en dessus, sur les élytres, d'une pubescence serrée d'un noir velouté, avec le milieu de la tête et les côtés du pronotum recouverts d'une pubescence assez serrée, d'un jaune cendré, à reflets soyeux plus ou moins dorés; marqué à la base des élytres, de chaque côté, d'une tache arrondie placée près de l'écusson; de plus, au-dessous du milieu, offrant une bande transverse arquée en arrière dans son milieu, formée de quatre taches plus ou moins grandes, et enfin avec l'extrémité, également recouverte d'une pubescence soyeuse d'un jaune cendré. Tête assez finement et assez densément ponctuée, légèrement rugueuse au milieu ou même quelquefois dans presque toute son étendue; front offrant entre les yeux au milieu

une petite fossette ovalaire bien distincte. Antennes noires en entier ou un peu brunâtres à partir du second article ; à premier article très-long, égalant les deux tiers du reste de l'antenne, assez grêle à la base, sensiblement et même un peu brusquement courbé en dehors vers le milieu, et brusquement dilaté en massue à partir de ce point ; offrant, un peu avant l'extrémité de son bord externe, une petite dent assez notable, bien distincte ; mâle à second article prolongé en dedans en un rameau étroit, aussi long environ que la moitié du premier article, les suivants seulement un peu plus allongés et subégaux entre eux ; la femelle à second article très-petit, subtriangulaire ; le troisième environ deux fois plus grand, prolongé en dedans en une dent à peu près aussi longue que lui ; les suivants subégaux entre eux, prolongés chacun en un rameau étroit qui est plus de deux fois aussi long que l'article lui-même. Pronotum notablement moins long que large, presque droit sur les côtés en arrière, assez sensiblement atténué-arrondi dans sa moitié antérieure, avec le milieu de son bord antérieur assez fortement échancré en arrière, assez densément et assez notablement rugueux ; offrant, dans son milieu en arrière, un gros tubercule en triangle renversé, séparé en deux par une ligne enfoncée longitudinale qui se prolonge jusqu'au bord antérieur ; de plus, dans sa moitié antérieure de chaque côté du sillon médian, marqué de quatre grosses saillies tuberculeuses placées transversalement, et de deux autres en arrière placées de chaque côté du tubercule médian postérieur ; ces tubercules séparés les uns des autres par des sillons profonds et fortement sinués. Élytres assez densément et très-finement rugueuses, à suture légèrement relevée, marquées chacune de quatre côtes longitudinales assez élevées, la première entière, réunie à la seconde en arrière au-dessous de la tache transversale formée par la pubescence, la seconde reliée en arrière au-dessus de la tache apicale à la troisième, qui atteint le bord postérieur ; la quatrième s'efface un peu avant l'extrémité. Dessous du corps d'un noir assez brillant, revêtu d'une pubescence médiocrement serrée d'un jaune cendré à angles soyeux ; plus serrée et à reflets un peu dorés sur les côtés de l'abdomen ; assez fortement ponctué et plus ou moins rugueux sur le prosternum, finement et assez densément sur les méso- et métasternum, plus densément sur l'abdomen, mais nullement rugueux. Saillie prosternale non relevée à la base, presque graduellement atténuée de la base au sommet. Dernier segment abdominal terminé un peu en ogive chez le mâle, plus brièvement arrrondi chez la femelle. Pattes noires, assez courtes et épaisses, à tibias postérieurs courbes chez le mâle, beaucoup moins chez la femelle. Tarses ferrugineux, à premier

article un peu rembruni, épais, court, de la longueur des deux suivants réunis, à lamelles subtriangulaires très-grandes chez le mâle; de la longueur des trois suivants réunis, à lamelles subtriangulaires sensiblement moins grandes chez la femelle.

Cette belle espèce a été trouvée par M. Wallace à la Nouvelle-Guinée, à Amboine, à Waigiou, à Arou. M. de Castelnau me l'a communiquée comme provenant aussi des Moluques.

2. G. MARMORATA Guérin-Méneville.

Subcylindrica, postice plus ♂, minusve ♀ attenuata; nigra, opaca, cum elytrorum vitta transversali postica pube nigro-sericea tecta; capite medio plus (♂), minusve (♀) distincte quinque foveolato, foveola media antica profundiore, dense rugoso; pronoto latitudine breviore, antice tantum attenuato, fortiter tuberculato, rugoso; elytris quadricostatis, sutura elevata; interstitiis pube non tectis; pedibus nigris, tarsis brunneo ferrugineis.

♂. *Antennarum articulo secundo intus flabellato.*

♀. *Antennarum articulo secundo multo breviore intus non flabellato, subtriangulari.*

Long. 13 à 18 mill.

Galba marmorata Guér.-Mén., Voy. de la Coquille, Entom., p. 68, pl. 2, fig. 3.
— — Guér.-Mén., Icon. Règne animal, pl. XII, fig. 3.
— — Montrouzier, Essai sur la Faune de Woodlark, p. 13.
— — Boisduval, Voyage de l'Astrolabe, p. 101.

Galbodema marmorata de Cast., Hist. nat., I, p. 227.

Corps épais, subcylindrique, légèrement atténué dans son quart postérieur chez la femelle, plus notablement et presque subgraduellement à partir de la base des élytres chez le mâle. D'un noir un peu mat en dessus, recouvert d'une pubescence très-courte et peu serrée; marqué, vers les

deux tiers postérieurs des élytres, d'une tache transverse un peu arquée en arrière dans son milieu, formée par une pubescence serrée d'un noir velouté, et de plus, vers le milieu, marqué d'une tache noire également formée par la pubescence très-peu déterminée ou souvent même presque entièrement effacée. Tête assez notablement et densément ponctuée, un peu rugueuse. Front marqué chez le mâle de cinq fossettes distinctes ; la première, qui est la plus profonde, est subovalaire et placée entre les yeux, les autres sont situées en arrière de cette dernière de chaque côté de la ligne médiane, l'une au-dessus de l'autre ; chez la femelle, ces mêmes fossettes sont beaucoup moins profondes, parfois même presque oblitérées. Antennes noires, ou un peu rougeâtres à partir du second article ; le premier assez long, plus court ou au plus subégal en longueur à la moitié du reste de l'antenne ; presque graduellement dilaté en massue, offrant vers l'extrémité une petite dent plus ou moins distincte ; chez le mâle, le second article est prolongé en dedans en un rameau étroit presque aussi long que la moitié du premier article, les suivants ont des rameaux près de trois fois plus longs et subégaux entre eux ; chez la femelle, le second article est très-petit, subtriangulaire, le troisième deux fois plus grand environ, prolongé en une dent sensiblement plus longue que lui, les suivants subégaux entre eux, prolongés chacun en un rameau étroit qui est plus de deux fois aussi long que l'article lui-même. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué-arrondi dans sa moitié ou son tiers antérieur, avec son bord antérieur assez fortement échancré au milieu, densément et notablement rugueux ; offrant, dans son milieu en arrière, un gros tubercule plus ou moins subovalaire, séparé par une ligne enfoncée longitudinale qui se prolonge presque au bord antérieur ; les autres tubercules placés comme dans l'espèce précédente, seulement plus largement séparés les uns des autres. Élytres assez finement et densément rugueuses à suture très-légèrement relevée, marquées chacune de quatre côtes longitudinales plus ou moins prononcées ; la première réunie à la seconde vers le tiers postérieur, celle-ci réunie à la troisième un peu avant l'extrémité, puis prolongées ensemble jusqu'au bord postérieur, la quatrième plus ou moins effacée un peu en avant, mais atteignant le plus souvent le bord postérieur. Dessous du corps d'un noir à peine brillant, revêtu d'une pubescence grisâtre ou un peu jaunâtre, assez serrée, à reflets un peu soyeux, surtout sur les côtés de l'abdomen ; fortement et rugueusement ponctué sur le prosternum, finement et assez densément sur les méso- et métasternum, plus finement et plus densément sur l'abdomen, mais nullement rugueux.

Saillie prosternale non relevée à la base, atténuée chez les uns à partir de sa moitié, chez les autres subgraduellement de la base au sommet. Dernier segment abdominal largement arrondi en arrière ou même quelquefois subtronqué postérieurement, un peu en forme d'ogive chez le mâle. Pattes noires assez courtes et épaissies chez le mâle; à tibias moins courbes que dans l'espèce précédente. Tarses d'un ferrugineux brunâtre; à premier article plus foncé, de la longueur des trois suivants réunis chez le mâle, plus allongé chez la femelle; les lamelles subtriangulaires sont moins grandes que celles de l'espèce précédente.

La structure de cet insecte paraît très-voisine, au premier abord, de celle du précédent, et cependant s'en distingue bien facilement par les caractères antennaires, par l'absence de taches d'un gris jaunâtre sur le pronotum et les élytres, par la pubescence bien moins dense, etc.

Cette espèce a été prise par M. Wallace à Ceram, Batchian, Gilolo, Myzol Bouru. Elle a été trouvée aussi à Woodlark par le Père Montrouzier.

3. G. FUNEBRIS Chevrolat.

(Pl. 39, fig. 4.)

Subcylindrica postice parum attenuata; nigro-grisea, opaca, in elytris vitta basali transversim arcuata alteraque ante apicem nigris, notata; capite medio antice unifoveolato, dense rugoso; antennarum articulo primo apice leviter latiore, extus leviter arcuato; pronoto latitudine breviore, antice tantum attenuato, fortiter tuberculato; elytris basi plus minusve distincte striatis, interstitiis convexis; pedibus nigris; tarsis apice ferrugineis.

♂. *Antennarum articulo secundo intus fortiter dentato.*

♀. *Antennarum articulo secundo, minimo, subtriangulari, intus non dentato.*

Long. 5 à 19 mill.

Galba funebris Chevr., Guér., Rev. et Mag. de Zool., 1856, p. 84.

— *tuberculata* Redt., Reise Novara, II, p. 90.

Var. a. *Pedibus ferrugineis.*

Var. b. *Antennarum articulo tertio longius dilatato.*

Corps épais, subcylindrique, plus ou moins atténué dans son quart postérieur. D'un noir mat, recouvert en dessus d'une pubescence grisâtre assez peu serrée et très-fugace, presque nulle sur les tubercules du pronotum; offrant sur les élytres, un peu au-dessous de l'écusson, une bande transverse, sinueuse, beaucoup plus large vers les bords latéraux et fortement prolongée en arrière de chaque côté; de plus, vers les deux tiers postérieurs, présentant de chaque côté une bande subtransverse obliquant un peu en arrière intérieurement; d'un noir velouté beaucoup plus profond que le reste de la couleur foncière (1). Tête assez notablement et assez densément ponctuée, rugueuse. Front marqué dans son milieu, entre les yeux, d'une seule fossette subovalaire. Antennes noires en entier ou rarement d'un brun noirâtre à partir du second article; premier article égalant environ la moitié du reste de l'antenne, nullement grêle à la base et un peu plus large seulement vers le sommet, légèrement arqué en dehors; offrant, vers l'extrémité de son bord externe, une petite dent plus ou moins distincte; mâle à second article assez court, plus ou moins épaissi; prolongé intérieurement en une dent au moins aussi longue que lui, le troisième un peu plus grand, en triangle allongé, prolongé en dedans en un rameau un peu plus long seulement que l'article lui-même, les suivants plus courts, subégaux entre eux et prolongés chacun en un rameau presque deux fois plus long que celui du troisième article; femelle à second article très-petit, subtriangulaire, nullement denté en dedans; troisième article deux fois plus grand environ, en triangle plus ou moins allongé, prolongé en dedans en un rameau notablement plus long que lui, les suivants subégaux entre eux, prolongés en un rameau un peu plus long que celui de l'article précédent. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière ou à peine sinué au-dessus des angles postérieurs, légèrement atténué-arrondi dans sa moitié ou son tiers antérieur, avec son bord antérieur plus ou moins échancré; densément et assez rugueux; tubercules disposés comme chez le précédent, mais un peu plus écartés; le basilaire médian est quelquefois réuni à l'antérieur et toujours moins notablement

(1) Chez les individus qui ne sont pas très-frais, la pubescence grisâtre a tout à fait disparu ; mais les taches des élytres restent en général d'un noir velouté et sont bien distinctes.

sillonné longitudinalement. Élytres assez finement et densément rugueuses, à suture non relevée, plus ou moins distinctement striées, surtout à la base, les stries s'oblitérant quelquefois presque tout à fait, surtout en arrière, à intervalles plus ou moins convexes, mais ne formant jamais de côtes alternes. Dessous du corps d'un noir mat, recouvert d'une pubescence grise un peu jaunâtre, assez serrée, assez fortement et rugueusement ponctué sur le prosternum, beaucoup plus finement sur les méso- et métasternum, mais encore un peu rugueux, à ponctuation très-dense et non ou à peine rugueuse sur l'abdomen. Saillie prosternale non relevée à la base, plus ou moins graduellement atténuée en arrière. Dernier segment abdominal largement arrondi en arrière et même quelquefois comme subtronqué postérieurement; offrant de chaque côté une petite fossette un peu oblique bien marquée chez le mâle, un peu moins chez la femelle ou souvent même presque entièrement effacée. Pattes noires, avec les genoux un peu rougeâtres, à peine plus courtes chez le mâle que chez la femelle; à tibias très-légèrement courbes. Tarses ferrugineux à premier article plus ou moins rembruni, de la même longueur environ dans les deux sexes.

Var. *a.* Pattes entièrement ferrugineuses.

Var. *b.* Antennes plus longuement flabellées; le troisième article prolongé en un rameau trois fois plus long que l'article lui-même.

Cette espèce est certainement l'une des plus variables sous le rapport de la taille, et, lorsqu'on a sous les yeux les individus extrêmes, on a de la peine à croire que ce soit une seule et même espèce. L'examen d'un grand nombre d'individus (47) m'a permis de constater les passages les plus insensibles dans la taille, la pubescence, et même dans les prolongements des articles des antennes. C'est pour cela que je n'ai séparé que comme simple variété trois individus où le prolongement du troisième article de l'antenne atteint une longueur plus considérable, tous les autres caractères étant parfaitement conformes au type.

Elle est facile à distinguer de la précédente par les intervalles de ses élytres, seulement plus ou moins convexes, mais jamais relevés alternativement en côtes et avec sa suture nullement relevée.

Son habitat paraît fort étendu. Elle a été prise par M. Wallace à Sarawak, dans la Nouvelle-Guinée, à Myzol, Arou, Amboine, Morty, Batchian, Waigiou, Dorey, Java, Célèbes et même Singapour. Elle m'a été communiquée des îles Philippines, des Moluques et de Bornéo.

II. *Tête marquée dans toute son étendue d'une carène longitudinale médiane.*

4. G. SERICATA Chevrolat.

(Pl. 39, fig. 5.)

Subcylindrica, postice subsensim sat attenuata, nigra pube griseo-argentea sat densa, in capite, pronoti lateribus densiore vestita et in elytris vitta transversali post media argentea notata; capite non foveolato, subtiliter, sed dense rugoso; pronoto latitudine breviore, in medio longitudinaliter elevato et lineato utrinque bituberculato; elytris plus minusve distincte striatis, interstitiis non elevatis, subtiliter sed dense rugosis, pedibus nigris; tarsis ferrugineis.

♂. *Antennarum articulo tertio intus fortiter dentato.*

♀. *Antennarum articulo tertio intus minus producto.*

Long. 8 à 13 mill.

Galba sericata Chevr., Rev. zool., 1856, p. 86.

— *albiventris* Chevr., Rev. zool., 1856, p. 85.

— *murina* Dej., Cat., p. 95.

Var. a. *albiventris* Chevr. (Pl. 39, fig. 6.) — *Elytris totis, vel tantum dimidia parte postica, pube aurea sat dense tectis cum vitta transversali post media aureo sericea nitida.*

Même forme que le précédent, mais seulement un peu plus graduellement rétréci en arrière, d'un noir mat, recouvert d'une pubescence assez serrée, d'un gris argenté et un peu soyeuse; plus dense sur la tête, les côtés du pronotum, et formant sur les élytres (chez les individus frais), une bande transverse un peu au-dessous du milieu. Tête moins fortement, mais très-densément ponctuée, rugueuse; sans impression bien distincte entre les yeux. Antennes noires, à premier article à peine de la longueur des trois suivants réunis, très-peu épaissi vers le sommet et légèrement arqué en dehors, avec une petite dent à l'extrémité de son bord externe; second article très-petit, subtriangulaire dans les deux sexes; mâle à troisième article au moins moitié moins long que le premier, prolongé en dedans en une dent aussi longue que lui; les suivants prolongés en un rameau deux fois plus long que la dent du troisième article; femelle à troisième article sensiblement plus long que la moitié du premier, en triangle très-allongé, prolongé en dedans en une dent obtuse qui n'égale pas la moitié de sa longueur; les articles suivants prolongés intérieurement en rameaux un peu moins longs que chez le mâle. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué-arrondi en avant, avec son bord antérieur plus ou moins échancré, densément rugueux, mais un peu moins fortement que chez le précédent; marqué dans son milieu d'une élévation longitudinale bien moins forte que les tubercules médians des espèces précédentes, séparée en deux par une ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge jusqu'au bord antérieur; de plus, offrant de chaque côté deux tubercules placés l'un au-dessus de l'autre, le plus souvent bien distinctement séparés. Élytres à ponctuation fine, serrée, non ou à peine rugueuse; nullement relevées le long de la suture; légèrement striées, les stries sont même souvent effacées vers le milieu, avec leurs intervalles nullement convexes. Dessous du corps légèrement brillant, recouvert d'une pubescence très-serrée d'un gris argenté, avec un reflet soyeux; très-finement et très-densément ponctué, un peu plus fortement et rugueusement sur le prosternum. Saillie prosternale non relevée à la base, graduellement atténuée en arrière. Dernier segment abdominal largement arrondi en arrière, offrant de chaque côté à l'extrémité une petite impression oblique qui s'atténue chez certains individus et devient presque nulle. Pattes noires, avec les genoux et souvent l'extrémité des tibias d'un brun rougeâtre, semblables dans les deux sexes; à tibias postérieurs très-légèrement ou à peine courbés. Tarses ferrugineux, un peu rembrunis à la base; les postérieurs à premier article semblable dans les deux sexes, aussi long environ que tous les suivants réunis.

Var. *a.* (*Galba albiventris* Chevr., Guér., Rev. zool., 1856, p. 85.). — Élytres recouvertes sur presque toute leur surface, ou au moins dans leurs deux tiers postérieurs, d'une pubescence soyeuse dorée, avec une bande transversale placée au-dessous du milieu des élytres, plus claire, formée par la pubescence qui est placée transversalement à cet endroit. Quatrième article de l'antenne, chez la femelle, sensiblement plus gros et moins dilaté en dedans que dans le type.

Avec cette espèce commencent les *Galba*, dont la pubescence prend des couleurs vives et chatoyantes, ce qui leur donne un aspect tout à fait spécial. Leur sculpture est aussi moins grossière, les tubercules du pronotum moins proéminents, les côtes des élytres presque entièrement disparues.

Bien que la variété *a* décrite comme espèce par M. Chevrolat paraisse s'éloigner du type par la couleur de sa pubescence, je n'ai pas cru ce caractère suffisant, vu que l'on trouve les passages, et j'ai pensé préférable de ne la considérer que comme une simple variété.

Elle se trouve à Java, à Sarawak, à Batchian (Wallace) et à Bornéo (de Castelnau).

5. G. CHRYSOCOMA Hope.

(Pl. 39, fig. 7.)

Subcylindrica, postice sensim attenuata; capite antice, pronoti lateribus lineaque longitudinali media, scutello, elytrorumque basi pube sericea nitida dilute fulva tectis; fronte postice, pronoti disco, elytrisque, pube sericea nitida aurea, vel plus minusve brunneo aurea vel in fronte postica pronotique medio antice aurantiaca, tectis; pronoto latitudine paululum breviore, antice vix attenuato, lateribus longitudinaliter sulcato; elytris leviter striatis, striis plus minusve obliteratis; pedibus ferrugineis vel brunneis; tarsis dilutioribus.

♂. *Antennarum articulo primo tribus sequentibus æquali, quarto quinto æquali.*

♀. *Antennarum articulo primo tribus sequentibus breviore, quarto quinto duplo longiore.*

Long. 12 à 19 mill.

Galba chrysocoma Hope, Trans. Entom. Soc., IV, p. 14, pl. 1, fig. 3.

Var. a. *Pronoti lateribus et corpore subtus pube aurea tectis.*

Corps allongé, subcylindrique, presque graduellement atténué en arrière dans ses deux tiers postérieurs; couleur foncière d'un noir mat, très-densément recouvert sur la moitié antérieure de la tête, les bords latéraux du pronotum, la moitié basilaire au moins de sa ligne longitudinale médiane, ainsi que sur l'écusson et la base des élytres, d'une pubescence très-soyeuse d'un jaune clair, prenant quelquefois une teinte argentée; offrant également sur la moitié postérieure de la tête, au milieu du bord antérieur du pronotum et de chaque côté de la ligne médiane, sur les tubercules ainsi que sur les élytres, une pubescence très-serrée et soyeuse d'un doré brillant plus ou moins rougeâtre; enfin, ces dernières ornées de larges bandes transverses plus claires, à reflets changeants, formées par la disposition transverse de la pubescence; enfin, la pubescence prend souvent des teintes orangées sur le milieu du vertex, le bord antérieur du pronotum et quelquefois même sur les bandes des élytres. Tête comme chez le précédent; même ponctuation, mais entièrement cachée par la pubescence. Antennes ferrugineuses, à second article très-petit, subtriangulaire dans les deux sexes; chez le mâle, le premier article est de la longueur des trois suivants réunis; le troisième est en triangle allongé, aussi long que les trois suivants réunis, prolongé en dedans en une dent un peu moins longue que lui; le quatrième est très-court, subégal aux suivants, prolongé en un rameau très-étroit et très allongé, comme celui des articles cinq à dix, le onzième étant un peu plus élargi; chez la femelle, l'antenne est sensiblement plus longue que chez les espèces précédentes; le premier article est à peine plus long que les deux suivants réunis; le troisième est en triangle très-allongé, moitié plus long que le suivant, à peine prolongé à son angle interne; le quatrième, subtriangulaire, de la longueur des deux suivants réunis, fortement prolongé en une dent presque aussi longue que lui, les suivants notablement plus courts

et prolongés chacun en un rameau étroit et long, un peu moins cependant que chez le mâle; le dernier épais. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, à peine rétréci tout à fait en avant; densément et assez rugueusement ponctué; la ponctuation masquée entièrement par la pubescence; tubercules disposés comme chez le précédent, seulement l'élévation longitudinale du milieu un peu moins saillante en arrière. De plus, offrant de chaque côté sur les bords latéraux un large sillon longitudinal bien distinct partant de l'angle postérieur et se dirigeant un peu en dedans, environ de la longueur des trois cinquièmes du pronotum. Élytres ponctuées comme chez le précédent, mais à stries en général un peu plus distinctes. Dessous du corps d'un noir profond, mais avec la couleur foncière entièrement cachée par une pubescence d'un jaune flave soyeux, quelquefois avec des reflets un peu argentés, finement et très-densément ponctué, un peu plus fortement sur le prosternum. Saillie prosternale non relevée à la base, à peu près graduellement atténuée en arrière. Dernier segment abdominal comme chez le précédent. Pattes ferrugineuses ou d'un brun obscur, à tibias postérieurs un peu plus renflés vers l'extrémité que chez le précédent. Tarses plus clairs, les postérieurs à premier article un peu plus court que les suivants réunis.

Var. *a*. Côtés du pronotum et dessous du corps recouverts d'une pubescence beaucoup plus dorée que dans le type.

Cette espèce est facile à reconnaître à sa taille plus grande, au dessin de sa pubescence sur son pronotum, qui forme de chaque côté une bande longitudinale foncée assez régulière et une médiane plus claire, aux caractères sexuels de ses antennes, au sillon des côtés du pronotum, etc.

J'ai fait une simple variété d'un exemplaire de la collection Mniszech, qui n'offre, comme caractères, qu'une coloration assez différente du type. Or, comme déjà on voit la pubescence de la tête, des côtés du pronotum et du dessous du corps passer du jaune plus ou moins flave au jaune grisâtre, elle peut également devenir beaucoup plus dorée, ce qui arrive dans la variété *a*.

J'ai vu un assez grand nombre d'exemplaires de cette espèce. Voici les différentes localités d'où elle a été rapportée : presqu'île des Malais (de Castelnau), Sarawak; Singapour (Wallace); îles Philippines (coll. Mniszech).

6. G. AURICOLOR.

(Pl. 39, fig. 8.)

Subcylindrica, postice parum attenuata, pube uniformi sericea dilute aurea nitida tecta, cum vittis transversis elytrorum paulo dilutioribus; pronoto latitudine multo breviore, in dimidia parte antica distincte attenuato, lateribus longitudinaliter non sulcato; elytris postice attenuatis, apice tantum vix striatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

♂. *Antennarum articulo quarto longe flabellato quinto subæquati.*

♀. *Antennarum articulo quarto intus dentato quinto distincte longiore.*

Long. 12 à 15 mill.

Corps épais, subcylindrique, peu atténué en arrière, d'un noir de poix, recouvert d'une pubescence uniforme très-serrée, cachant en entier la couleur foncière, d'un doré clair très-vif et soyeux, avec de beaux reflets chatoyants qui forment sur les élytres des bandes transverses plus ou moins limitées. Tête finement et densément ponctuée. Antennes noires ou d'un brun foncé, à premier article de la longueur des trois suivants réunis chez le mâle, second très-petit, subtriangulaire, troisième en triangle allongé à peine dilaté à son angle interne, quatrième très-fortement prolongé en dehors en un rameau beaucoup plus long que l'article lui-même, les suivants encore plus longuement flabellés; le dernier à peine plus élargi; chez la femelle, l'antenne est notablement plus courte que chez le *chrysocoma*; le premier article est à peine moins long que les trois suivants réunis, le troisième allongé, un tiers plus long que le suivant, à peine prolongé en dedans, le quatrième sensiblement plus long que le suivant, mais moins que dans le *chrysocoma*, prolongé en dedans en une dent presque aussi longue que l'article; les suivants prolongés chacun en un rameau notablement plus long, dernier pas plus épais que les précédents. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué dans sa moitié antérieure, avec le milieu de son bord antérieur largement échancré, densément et assez

finement rugueux; offrant dans son milieu une élévation longitudinale séparée en deux par une ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge en avant presque jusqu'au bord antérieur; marqué de chaque côté de deux saillies tuberculeuses placées l'une au-dessus de l'autre, sans sillon longitudinal distinct sur les côtés. Élytres très-finement et densément rugueuses, sans traces de stries distinctes, sauf à l'extrémité. Dessous du corps recouvert d'une pubescence d'un gris argenté soyeux, finement et très-densément rugueux. Saillie prosternale non relevée à la base, graduellement rétrécie en arrière, marquée dans son milieu d'une carène longitudinale. Dernier segment abdominal assez largement arrondi en arrière, offrant de chaque côté, du milieu à l'extrémité, une impression bien plus notable que chez le *chrysocoma*. Pattes noires ou, tout au plus, d'un brun obscur. Tarses ferrugineux, les postérieurs un peu moins longs que chez le précédent.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente par sa forme générale moins atténuée en arrière, la couleur uniforme de sa pubescence, son pronotum notablement plus court et sans sillon sur les côtés, ainsi que par le quatrième article de l'antenne, un peu moins long chez la femelle que chez le *chrysocoma*, et par les impressions plus fortes du dernier segment abdominal.

Les exemplaires que je possède ont été pris à la Nouvelle-Guinée par M. Wallace.

7. G. WALLACEI Perroud.

(Pl. 39, fig. 9.)

Præcedenti affinis, sed corpore postice sensim fortius attenuato, pube aurea vel grisco-sericea minus nitida, antennarum articulo quarto in fœmina intus minus producto, pronoto elytrisque fortius rugosis, lobo prosternali in medio non carinato, facile dignoscendus.

Long. 6 à 14 mill.

Var. a. *Pube aurea obscuriore cum elytrorum vitta dilutiore; antennis nigro-piceis.*

Var. b. *Pube grisco-fulva paulo sericea, in elytrorum vitta grisco-argentea ; antennis nigro-piceis.*

Var. c. *Pube obscure grisea vel grisco-fulva ; antennis ferrugineis.*

Var. d. *Pube fulvo-aurea in pronoti lateribus elytrorumque vitta multum dilutiore vel grisea ; antennis ferrugineis.*

Var. e. (Pl. 10, fig. 1.) *Pube in pronoti lateribus magis fulvescente ; pronoto elytrisque fortius rugulosis.*

Galba Wallacei Perroud, Ann. Soc. Linn. de Lyon, 1864, p. 98.

— — Perroud et Montrouzier, Essai sur la Faune entomologique de Kanala, p. 53.

Très-voisin du précédent, mais sensiblement plus rétréci en arrière et d'une manière plus régulière ; recouvert d'une pubescence serrée, dorée, avec quelques reflets soyeux, mais toujours bien moins vifs que chez l'*auricolor*. Tête à ponctuation un peu plus forte que chez ce dernier. Antennes ferrugineuses; chez le mâle, le premier article est de la longueur des quatre suivants réunis; le troisième est en triangle allongé, avec son angle interne à peine dilaté; le quatrième est assez court, prolongé en un rameau trois fois plus long que lui (1), les suivants de même, le dernier à rameau notablement plus élargi; chez la femelle, le premier article est de la longueur des trois suivants réunis; le troisième est en triangle très-allongé, coupé presque droit au sommet ; le quatrième est plus court et légèrement prolongé en dedans, bien moins que chez l'*auricolor*; le cinquième prolongé en un rameau une fois et demie plus long que l'article, les suivants à rameaux deux fois plus longs que l'article; le dernier notablement plus élargi. Pronotum comme chez le précédent, avec les saillies tuberculeuses moins fortes et la rugosité plus notable, sans sillon le long des bords latéraux. Élytres offrant quelques traces de stries plus ou moins distinctes, plus rugueuses que celles de l'*auricolor*; saillie prosternale nullement relevée à la base et graduellement rétrécie en arrière, sans trace de carène longitudinale. Dernier segment abdominal avec les impressions

(1) Chez certains petits individus, les rameaux antennaires égalent quelquefois quatre ou cinq fois la longueur de l'article.

plus légères. Pattes noires ou d'un brun rougeâtre et parfois avec les tibias ferrugineux. Tarses ferrugineux à premier article à peu près aussi long que tous les suivants réunis.

Var. *a*. Coloration d'un doré plus foncé, avec des reflets plus soyeux. Bande transverse des élytres un peu plus claire. Antennes d'un noir de poix.

Je n'ai vu que trois individus mâles de cette variété. Ils proviennent des îles Philippines.

Var. *b*. Pubescence d'un gris jaunâtre ou simplement grise avec quelques reflets soyeux. Bande transverse postérieure des élytres d'un gris un peu argenté. Antennes d'un noir de poix.

J'ai sous les yeux cinq individus mâles et un femelle ; ils proviennent de Ceram, Menado, Mindanao, Batchian et Malacca.

Var. *c*. Pubescence assez obscure, d'un gris plus ou moins jaunâtre, avec la bande postérieure des élytres peu distincte. Antennes ferrugineuses.

Cette variété paraît assez répandue : elle se trouve à Mizol, Sarawak, Singapour et à la presqu'île des Malais.

Var. *d*. Pubescence d'un jaune doré moins vif que dans le type, avec les côtés du pronotum et la bande postérieure des élytres beaucoup plus claire, quelquefois même un peu grisâtre. Pronotum un peu plus rugueux que dans le type. Antennes ferrugineuses.

Les individus qui rentrent dans cette variété ont été pris à Sumatra, Bornéo, Batchian, Sarawak, Dorey, Arou, Waigiou et Gilolo.

Var. *e*. Comme la précédente, mais avec les côtés du pronotum plus roussâtres, la rugosité du pronotum et des élytres plus forte.

Se trouve à la presqu'île des Malais, à Ceram, à Sarawak et à la Nouvelle-Calédonie.

Cette espèce est la plus répandue du genre *Galba* et c'est aussi celle chez laquelle on observe le plus de variations. L'examen d'un nombre d'individus assez considérable (67) m'a permis de constater, par degrés presque insensibles, les modifications que peut subir la pubescence chez cette espèce.

Les caractères qui la distinguent de l'*auricolor* sont : la forme du corps plus graduellement atténuée en arrière, la pubescence d'un doré moins vif, le quatrième article de l'antenne bien moins prolongé en dedans dans la femelle, la ponctuation de la tête, du pronotum et des élytres un peu plus rugueuse et l'absence de carène sur la saillie prosternale.

Le *Wallacei* est l'espèce du genre la plus répandue. En outre des localités déjà mentionnées pour les variétés, elle se trouve aussi à Amboine et à Macassar.

8. G. TOMENTOSA Montrouzier.

(Pl. 40, fig. 2.)

Subcylindrica, postice subsensim attenuata, nigro-picea, pube dilute griseo-flavescenti æquali sat dense vestita; elytrorum vitta postica nulla; pronoto latitudine breviore vix tuberculato; elytris sat profunde striatis; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis ferrugineis.

♂. *Antennarum articulo quarto intus fortiter prolongato.*

♂. *Antennarum articulo quarto intus tantum dentato.*

Long. 8 à 12 mill.

Galba tomentosa Montr., Essai sur la Faune de l'île de Woodlark, p. 13 (Ann. Soc. Agric. de Lyon, 1857).

Même forme que chez le précédent, d'un brun noirâtre, uniformément recouvert d'une pubescence serrée d'un jaune gris mat, avec quelques reflets

soyeux sur le pronotum, mais sans trace de bande transverse au-dessous du milieu des élytres. Tête comme chez le précédent. Antennes ferrugineuses, à premier article de la longueur des trois suivants réunis, légèrement arqué, second très-petit, caché en partie par le premier; mâle à troisième article en triangle allongé avec son angle interne légèrement dilaté, le suivant prolongé en un rameau étroit près de deux fois aussi long que l'article lui-même, quatrième à dixième à rameaux encore notablement plus longs, le dernier assez élargi, deux fois plus gros que le précédent; femelle à troisième article un peu plus allongé que chez le mâle, légèrement élargi au sommet, le quatrième plus court, assez notablement prolongé à son angle interne, les suivants prolongés en rameau d'environ deux fois la longueur de l'article, le dernier sensiblement plus élargi. Pronotum de la même forme que le *Wallacei*, mais à tubercules bien moins saillants, sans trace de dépression longitudinale le long des bords latéraux, bien distinctement et très-densément rugueux. Élytres plus légèrement mais densément rugueuses, assez profondément et bien distinctement striées dans toute leur étendue. Dessous du corps noir ou d'un brun noirâtre, recouvert d'une pubescence jaunâtre; très-finement et densément ponctué sur l'abdomen, moins finement sur les prosternum et métasternum. Saillie prosternale non relevée à la base, graduellement atténuée en arrière, sans trace de carène médiane. Dernier segment abdominal largement arrondi en arrière, sans impression bien distincte de chaque côté. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses ferrugineux.

Il est bien facile de reconnaître le *tomentosa* à sa couleur uniforme mate et surtout aux stries de ses élytres, parfaitement distinctes dans tout leur parcours, ainsi qu'à l'absence de bande transverse sur les élytres.

Elle a été trouvée à Sarawak par M. Wallace, à la presqu'île des Malais par le comte de Castelnau, et à Woodlark par le Père Montrouzier, qui l'a prise sur des Graminées.

BB. *Sutures prosternales fortement et profondément excavées pour recevoir les antennes.* (Soleniscus *à* Thylacosternus).

Genre 88. **Soleniscus.**

(σωλήν, tube; ἴσκω, j'imite.)

Corps allongé, cylindrique, parallèle, à peine atténué tout à fait en arrière; n'offrant point de gros tubercules élevés sur les élytres. Épistome peu rétréci à la base, près de trois fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil; séparé des joues par une petite carène assez distincte qui limite également son bord antérieur, qui est à peu près droit ou très-légèrement sinué au milieu. Labre très-étroit, visible en dessus. Cavités où s'articulent les antennes de grandeur médiocre, presque circulaires; ces dernières courtes, n'atteignant jamais les angles postérieurs du pronotum, souvent même ne dépassant pas les deux tiers de ce dernier; très-fortement flabellées. Pronotum très-convexe, tout à fait cylindrique, notablement plus long que large, droit sur les côtés, nullement atténué en avant, mais seulement avec ses angles antérieurs légèrement arrondis; assez densément granuleux en dessus. Sillon antennaire formé par les sutures prosternales, fortement oblique en dedans et terminé notablement avant les hanches antérieures. Triangle des propleures au moins aussi long que large. Lames des hanches postérieures subparallèles, très-peu dilatées en dehors. Bord des élytres non épaissi à l'extrémité. Celles-ci arrondies au sommet. Pattes assez courtes, notablement dilatées, mais peu épaisses. Trochanters postérieurs très-grands, presque moitié aussi longs que la cuisse. Tarses atténués vers l'extrémité, munis de lamelles submembraneuses; les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis seulement. Ongles grêles, très-légèrement dentés à la base.

Ce genre est tellement différent des précédents qu'il me paraît bien inutile de mentionner ici de nouveau les caractères qui l'en distinguent; mais il n'en est pas de même du suivant, avec lequel, malgré son faciès

tout différent, il possède plus d'affinités. Il en est cependant bien distinct par son épistome plus large à la base, ses sillons antennaires moins prolongés en arrière, ses trochanters bien plus grands, etc.

Le *mutabilis* et tous les insectes qui rentrent dans les genres suivants ont le dernier segment ventral de l'abdomen sur un plan inférieur au précédent, de telle sorte que la membrane qui les relie l'un à l'autre est toujours apparente.

S. MUTABILIS.

(Pl. 40, fig. 3.)

Cylindricus, postice vix attenuatus, nigro-piceus vel plus minusve rufo nigrescens, subnitidus, pube griseo fulva plus minusve dense vestitus; capite fortiter, perquam dense punctato, fronte media depressa; antennarum articulo primo nigro, aliis rufo-brunneis, vel primo nigro-brunneo, aliis ferrugineis, 4-10 longe flabellatis; pronoto latitudine longiore, antice non angustato, angulis anticis paululum rotundatis; fortiter dense granuloso; elytris sat dense punctatis; pedibus rufo-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 6 à 16 mill.

Var. *Elytris basi sanguineis.*

Corps allongé, cylindrique, atténué seulement tout à fait en arrière, d'un noir de poix assez brillant, quelquefois un peu brunâtre; couvert d'une pubescence non apparente, peu serrée, jaunâtre ou d'un gris jaunâtre. Tête très-fortement et très-densément ponctuée, souvent même un peu rugueuse, marquée au milieu du front, en avant, d'une dépression assez large et plus ou moins notable, offrant très-rarement en arrière de celle-ci une petite carène longitudinale. Antennes à premier article d'un noir de poix, les suivants d'un brun rougeâtre ou plus ou moins ferrugineux, ou même entièrement ferrugineuses; second article assez grand, fortement renflé au sommet en dehors, un peu moins long seulement que le suivant, qui est cylindrique; les suivants, quatrième à dixième, égale-

ment cylindriques, devenant graduellement moins longs vers le sommet, munis chacun à la base en dedans d'un rameau étroit très-allongé au moins quatre fois plus long que l'article lui-même, ces articles augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité ; le onzième très-allongé, étroit, subégal au rameau de l'article précédent. Pronotum très-convexe, cylindrique, notablement plus long que large, paraissant droit sur les côtés vu en dessus, mais cependant distinctement renflé de chaque côté un peu au-dessus du milieu près de son bord inférieur, non atténué en avant, mais seulement légèrement arrondi à ses angles antérieurs ; couvert en dessus d'aspérités notables et très-serrées, diminuant vers la base, où elles disparaissent presque complétement et sont remplacées par des points assez notables et serrés; avec ses angles postérieurs nullement dirigés en dehors, mais légèrement acuminés; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée, très-marquée, lisse, qui se prolonge plus ou moins en avant, mais n'atteint pas le bord antérieur. Élytres très-convexes, cylindriques, légèrement atténuées en arrière dans leur tiers postérieur; n'offrant aucune trace de stries sur leur disque, pas même le long de la suture; marquées seulement chacune d'une strie marginale bien distincte partant de l'épaule et atteignant presque l'extrémité ; bien distinctement et densément ponctuées, nullement rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix peu brillant, recouvert d'une pubescence jaunâtre bien apparente et assez serrée. Prosternum marqué d'une ponctuation assez notable et serrée, un peu moins au milieu, avec sa saillie prosternale terminée en pointe en arrière, un peu infléchie à l'extrémité et plus ou moins visiblement déprimée longitudinalement dans son milieu. Abdomen peu notablement, mais densément ponctué, nullement rugueux, à dernier segment sur un plan inférieur au précédent, de sorte que la membrane qui le relie est très-apparente; atténué-arrondi en arrière, plus ou moins prolongé en pointe dans son milieu en arrière. Pattes d'un brun rougeâtre ou même ferrugineuses. Tarses d'un ferrugineux clair.

Var. Base des élytres rouge sanguin.

Les différences de taille qu'on observe chez cette espèce sont tellement notables qu'on a peine à croire, au premier abord, que les individus extrêmes soient semblables. Ce n'est donc qu'après l'examen le plus consciencieux d'un grand nombre d'exemplaires que j'ai pu trouver tous les passages, depuis la taille la plus petite jusqu'à la plus grande, et me

convaincre que les caractères spécifiques de ces insectes étaient en tout parfaitement semblables.

Le *S. mutabilis* paraît avoir un habitat assez étendu. M. Wallace l'a pris à Sarawak, Singapour, Arou, Batchian, Ceram, Dorey, Sumatra, Ternate ; M. de Castelnau me l'a communiqué de Sumatra et de la presqu'île des Malais, et je l'ai vu indiqué de Java dans la collection du Musée de Bruxelles.

Genre 89. **Pterotarsus** Eschscholtz.

(πτερὸν, aile ; ταρσος, tarse.)

Eschscholtz in Thon. Arch. (1829), t. II, part. I, p. 33. — Latr., Ann. Soc. ent. Fr. (1833), p. 132. — Eschscholtz in Silberm., Rev. entom., IV (1836), tableau. — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr. (1843), p. 194. — *Melasis* Dalm., Anal. Entom., p. 55.

Corps assez allongé, plus ou moins subcylindrique, assez atténué en arrière. Épistome assez rétréci à la base, pas tout à fait deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil, plus ou moins notablement relevé en carène sur les côtés et en avant. Labre assez étroit, bien visible en dessus. Cavités où s'articulent les antennes grandes, de forme variable. Mandibules fortement bifides. Antennes assez courtes, atteignant à peine les angles postérieurs du pronotum, très-fortement flabellées à partir du quatrième article. Pronotum plus ou moins cylindrique, un peu moins long que large, droit sur les côtés et plus ou moins rétréci tout à fait en avant, avec son bord antérieur plus ou moins sinué de chaque côté derrière le bord postérieur de l'œil. Sillon antennaire formé par les sutures prosternales, fortement oblique en dedans et se terminant plus ou moins en avant des hanches antérieures ou entre ces dernières. Triangle des propleures au moins aussi long que large. Lames des hanches postérieures subparallèles, plus ou moins dilatées en dehors. Bord infléchi des élytres limité en dehors par une carène fortement oblique en dedans, de sorte

qu'il est assez large à la base, puis notablement rétréci en arrière et se réunit au bord externe un peu avant le bord postérieur des épisternums. Les élytres le plus souvent un peu en pointe au sommet. Pattes assez courtes, notablement dilatées, peu épaisses. Trochanters postérieurs moins grands que chez les *Soteniscus*, n'égalant pas la moitié de la longueur de la cuisse. Tarses atténués vers le sommet, avec leurs quatre premiers articles munis de longues lamelles membraneuses; les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis. Ongles assez grêles, plus ou moins légèrement dentés à la base.

Les insectes qui rentrent dans ce genre sont relativement assez nombreux et ont une forme cylindrique rappelant un peu les *Soteniscus*, mais en général ils sont plus atténués en arrière. On peut les diviser en deux sous-genres, non-seulement d'après le faciès, mais surtout d'après une certaine quantité de caractères auxquels plus tard on pourra peut-être donner une véritable valeur générique, mais que j'ai préféré pour le moment regarder simplement comme moins importants, ayant déjà été entraîné dans la suite de mon travail à créer une quantité de genres nouveaux relativement très-considérable.

Les *Pterotarsus* paraissent propres jusqu'ici à l'Amérique du Sud.

Tableau des espèces du genre PTEROTARSUS.

1. Pronotum couvert de saillies tuberculeuses. .		2.
— Pronotum sans trace de saillies tuberculeuses.		9.
2. Élytres couvertes de saillies tuberculeuses, même en arrière.		3.
— Élytres sans saillies tuberculeuses dans leur moitié postérieure.		6.
3. Abdomen marqué d'une carène longitudinale sur son dernier segment.		4.
— Abdomen sans trace de carène sur son dernier segment	*obconicus*	4.

4. Corps plus ou moins épais. Extrémité des élytres noire.	5.	
— Corps très-étroit. Extrémité des élytres d'un brun rougeâtre clair.	*humilis*.	3.
5. Dernier segment ventral de l'abdomen relevé à l'extrémité, où il est largement tronqué.	*tuberculosus*. . .	1.
— Dernier segment ventral de l'abdomen nullement relevé en arrière, mais terminé en pointe mousse.	*cgaensis*.	2.
6. Pronotum marqué de chaque côté à la base d'une petite carène longitudinale bien distincte.	7.	
— Pronotum sans trace de carène distincte à la base	8.	
7. Pronotum moins long que large. Écusson caréné	*subfasciatus*. . .	5.
— Pronotum sensiblement plus long que large. Écusson non caréné	*albofasciatus* . .	6.
8. Pronotum un peu plus long que large. Élytres seulement un peu rugueuses à la base. . .	*Eschscholtzii* . .	7.
— Pronotum notablement plus long que large. Élytres marquées à la base de cinq rudiments de côtes.	*rugosus*.	8.
9. Base des élytres plus ou moins tachée de noir, cette couleur occupant au plus le tiers basilaire	10.	
— Les deux tiers basilaires des élytres entièrement noirs.	*milturus*.	10.
10. Pronotum marqué d'une grande tache noire plus ou moins étendue.	*histrio*.	9.
— Pronotum sans tache ou avec des points noirs.	11.	

11. Pronotum sans tache . . . . . *bimaculatus*. . . 11.

— Pronotum avec plusieurs points noirs (cinq le plus souvent). . . . . *tripunctatus*. . . 12.

I. Sous-genre (PTEROTARSUS VRAIS).

Corps de couleur foncée, d'un brun plus ou moins rougeâtre varié de noir. Pronotum couvert de saillies tuberculeuses plus ou moins notables; élytres de même assez souvent. Cavités où s'articulent les antennes grandes, allongées, leur bord latéral limitant l'épistome, assez fortement relevé en carène, toujours plus long que leur bord postérieur.

Dans ce sous-genre rentrent les espèces suivantes :

1. P. TUBERCULOSUS Dalman.

Subcylindricus, postice sat attenuatus, capite pronotoque nigro-piceis, vel plus minusve rufescentibus; elytris rufo-sanguineis, basi obscurioribus, apice tuberculisque nigris; capite fortiter, dense punctato; fronte media profunde sulcata, sulco postice producto; antennis ferrugineis, articulo primo plus minusve obscuriore, 4-10 sat longe (♀), vel multum longius (♂) flabellatis; pronoto longitudinis latitudine, vel paululum longiore, fortiter, dense punctato, tuberculato; scutello elongato, postice sensim vix attenuato, apice subtruncato; elytris postice leviter attenuatis apice subacuminatis, tuberculis notatis; abdominis segmento ultimo subtriangulari cum apice recurva subtruncata, lateribus fortiter crenulato, medio longitudinaliter carinato.

Long. 13 à 16 mill.

Melasis tuberculosa Dalm., Anal. Entom., p. 55 (1823).

Pterotarsus tuberculatus Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 194, pl. 6, fig. 64-69.

— — Lafr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 132.

Corps assez allongé, subcylindrique, sensiblement atténué dans son tiers postérieur; d'un noir de poix ou d'un brun rougeâtre sur la tête et le pronotum, avec les élytres d'un brun rougeâtre foncé à la base et noires sur les parties tuberculeuses ainsi qu'à leur extrémité, le reste de leur surface d'un rouge sanguin plus ou moins clair; revêtu en dessus d'une pubescence jaunâtre ou même un peu dorée, médiocrement serrée sur la tête et le pronotum, plus écartée sur les élytres. Tête fortement ponctuée, assez densément en avant, moins en arrière; offrant au milieu du front une fossette longitudinale profonde, atteignant en avant le milieu des yeux environ et prolongée en arrière en sillon longitudinal sur le vertex. Antennes à premier article d'un brun plus ou moins rougeâtre, les suivants d'un ferrugineux clair; le second assez grand, en cône renversé; le troisième sensiblement plus court, subcylindrique, non dilaté, mais un peu obliquement coupé au sommet; quatrième à dixième notablement plus courts et sensiblement plus étroits, prolongés chacun en dehors en un rameau étroit égalant en longueur chez la femelle les deux premiers articles réunis, deux fois plus long chez le mâle et garni de petites soies serrées placées transversalement. Pronotum subcylindrique, au moins aussi long que large, légèrement et subgraduellement atténué en avant, presque droit sur les côtés ou rarement très-légèrement sinué un peu au-dessus du milieu; notablement et anguleusement sinué de chaque côté de son bord antérieur derrière le bord postérieur des yeux, avec son bord latéral infléchi notablement sinué; ses angles postérieurs subacuminés; marqué au milieu de sa base d'un tubercule assez gros, plus ou moins arrondi et au-dessus d'un autre oblong, séparés tous deux par un sillon longitudinal profond qui se prolonge jusqu'au bord antérieur; offrant, de plus, dans sa moitié antérieure, de chaque côté du tubercule médian, deux saillies tuberculeuses placées transversalement et plus ou moins distinctes, et une autre saillie placée en arrière de chaque côté du tubercule médian; ces tubercules séparés les uns des autres par des sillons assez profonds et fortement sinués; le reste de la surface du pronotum notablement inégal, couvert d'une ponctuation forte et serrée, un peu moins notable et plus serrée dans les intervalles des tubercules. Écusson sensiblement plus long

que large, à côtés subparallèles, à peine atténué en arrière où il est tronqué, plus ou moins distinctement caréné longitudinalement. Élytres assez convexes, rétrécies seulement dans leur tiers postérieur et subacuminées à l'extrémité; marquées chacune à la base de cinq commencements de côtes longitudinales recouvertes de rugosités transverses, ne dépassant guère le quart antérieur, la quatrième en partant de la suture, plus ou moins distinctement prolongée en arrière, au moins jusqu'à la moitié; offrant, de chaque côté de la suture, deux tubercules allongés un peu costiformes placés l'un au-dessus de l'autre, paraissant être la suite de la seconde côte basilaire, le premier vers le milieu de l'élytre et le second vers le tiers postérieur; de plus, en dehors de ceux-ci, marquées d'un tubercule moins allongé, paraissant faire suite à la quatrième côte, et enfin, en dehors de ce dernier, ayant un tubercule allongé paraissant faire suite à la cinquième côte; couvertes de points assez fins et assez serrés le long de la suture et du bord externe, offrant quelques points faisant suite à la rugosité de la quatrième côte, et, également en dehors de cette dernière, marquées de deux lignes de points plus ou moins distincts partant du bord externe de la cinquième côte et atteignant les tubercules en arrière; intervalles des côtes et des tubercules très-éparsement ponctués. Dessous du corps en entier d'un noir de poix ou d'un brun rougeâtre foncé, souvent avec le prosternum plus clair; recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre assez serrée; assez fortement et assez densément ponctué sur le prosternum, un peu moins fortement sur le méso- et métasternum, et encore moins notablement, mais plus densément sur les quatre premiers segments de l'abdomen, plus fortement sur le dernier. Sillons formés par les sutures prosternales nettement limités au-dessus des hanches chez la femelle et très-distinctement continués entre les hanches chez le mâle. Saillie prosternale graduellement atténuée en arrière, terminée à l'extrémité en pointe plus ou moins obtuse ou même presque arrondie chez quelques-uns. Abdomen à dernier segment en triangle renversé, plus ou moins sinué sur les côtés, qui sont fortement crénelés, puis notablement et brusquement rétréci tout à fait à l'extrémité, qui est fortement relevée et tronquée au bout; marqué dans toute sa longueur, ou au moins dans la moitié postérieure, d'une carène longitudinale très-aiguë qui est brusquement échancrée avant l'extrémité de manière à former une espèce de dent. Pattes d'un brun rougeâtre ou ferrugineuses. Tarses d'un ferrugineux clair. Ongles assez grêles, très-légèrement dentés à la base.

L'espèce qui nous occupe paraît être la plus répandue dans les collections. Je l'ai reçue du Brésil, de Minas-Geraes et de Bahia.

2. P. EGAENSIS.

(Pl. 40, fig. 5.)

Præcedenti affinis, sed corpore minus elongato, pronoti margine inferiore fortius sinuata atque abdominis segmento ultimo lateribus recto, apice acuminato, non recurvo, facile distinguendus.

Long. 12 à 13 mill.

Pterotarsus inæqualis Dej., Cat., 3e édit., p. 95.

Très-voisine de la précédente, cette espèce en diffère par le corps un peu plus court, plus rétréci en arrière dans sa moitié postérieure; le premier article des antennes plus obscur, d'un noir de poix; les pattes intermédiaires et postérieures également plus foncées; le pronotum plus brusquement atténué dans son tiers antérieur, avec son bord inférieur plus notablement sinué; dernier segment ventral de l'abdomen en triangle renversé, fortement et graduellement rétréci de la base au sommet, non sinué sur les côtés, qui sont moins fortement crénelés, et terminé en pointe tronquée au sommet, mais nullement recourbée, avec sa carène longitudinale postérieure formant deux petites dents distinctes.

Malgré les grandes affinités de cette espèce avec la précédente, elle est cependant facile à reconnaître à la forme de son dernier segment abdominal.

Les deux exemplaires que je possède ont été trouvés à Ega, dans les Amazones, par M. Bates. Les sillons formés par les sutures prosternales s'arrêtent au bord antérieur des hanches, ainsi que cela a lieu chez la femelle du *tuberculosus*, mais les antennes sont notablement plus longues et paraissent au contraire être celles du mâle. Les deux exemplaires sont parfaitement identiques.

3. P. HUMILIS.

(Pl. 40, fig. 6.)

Præcedenti affinis sed corpore multum angustiore, elytrorum apice dilute brunnea, abdominis segmento ventrali ultimo apice subacuminato, facile dignoscendus.

Long. 12 mill.

Corps proportionnellement beaucoup plus étroit que chez les deux précédents, plus parallèle que l'*egaensis*, rétréci seulement dans son tiers ou même son quart postérieur; même coloration que le *tuberculosus*, seulement avec le quart postérieur des élytres en entier d'un brun rougeâtre clair, excepté de chaque côté de la suture un petit renflement oblique qui est noir; pubescence d'un jaune un peu doré, peu serrée. Tête à ponctuation un peu moins forte et un peu moins serrée. Pronotum à peu près aussi long que large, un peu moins atténué en avant que chez le *tuberculosus*, seulement à ponctuation moins forte et moins serrée. Élytres marquées de fortes rugosités sur leurs côtes basilaires; la cinquième presque aussi prolongée en arrière que la quatrième. Dernier segment ventral de l'abdomen en triangle renversé, fortement et graduellement rétréci de la base au sommet, non sinué sur les côtés, qui sont moins fortement crénelés que chez le *tuberculosus*, nullement recourbé à l'extrémité; marqué dans sa moitié postérieure d'une petite carène longitudinale médiane beaucoup moins notable que chez le *tuberculosus*.

Mâle à sillons formés par les sutures prosternales prolongés en arrière entre les hanches comme chez le *tuberculosus*; à dernier segment abdominal terminé en pointe saillante, et à carène postérieure paraissant former trois petites dents.

Femelle à sillons formés par les sutures prosternales terminés avant le bord antérieur des hanches; à rameaux antennaires un peu plus courts seulement que chez le mâle. Dernier segment abdominal régulièrement atténué en arrière, ne formant pas de pointe saillante; à carène postérieure simple.

Très-facile à distinguer des deux précédents par sa forme beaucoup plus étroite et plus parallèle, ainsi que par la couleur claire de l'extrémité des élytres.

J'en ai vu trois exemplaires : deux de Cayenne (coll. Mniszech) et un de Nicaragua (coll. Sallé).

4. P. OBCONICUS.

(Pl. 40, fig. 7.)

Sat elongatus, a media parte usque ad apicem sat fortiter sensim attenuatus ; capite pronotoque nigro-rufescentibus ; elytris rufo-sanguineis, cum tuberculis late nigris ; capite minus fortiter, sat dense punctato ; fronte media profunde sulcata, sulco postice minus producto ; antennis ferrugineis, flabellis basi nigris ; pronoto latitudine breviore, minus fortiter, sat dense punctato ; scutello latitudine tantum paulo longiore, postice rotundato ; elytris postice fortiter sensim attenuatis, apice subrotundatis ; abdominis segmento ultimo longiore, postice sensim attenuato, carina nulla notato, apice oblique angustato, medio postice producto.

Long. 15 mill.

Corps assez allongé, subcylindrique, fortement et graduellement rétréci dans ses deux tiers postérieurs ; d'un brun noir sur la tête et le pronotum, avec les élytres d'un brun rougeâtre et les parties tuberculeuses noires ; revêtu en dessus d'une pubescence d'un jaune doré assez serrée, plus écartée sur les élytres. Tête moins fortement et moins densément ponctuée que chez le *tuberculosus*, avec son sillon médian également très-profond, mais bien moins prolongé en arrière, dépassant légèrement le bord postérieur des yeux. Antennes ferrugineuses, avec les deux tiers basilaires des rameaux noirâtres. Pronotum sensiblement moins long que large, légèrement atténué dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière, avec son bord infléchi légèrement sinué, ses angles postérieurs subacuminés ; marqué de tubercules comme le *tuberculosus*, seulement

un peu plus saillants et plus nettement séparés les uns des autres; couvert d'une ponctuation beaucoup moins forte et aussi bien moins serrée. Écusson bien moins allongé, seulement un peu plus long que large et arrondi en arrière; pas distinctement caréné dans son milieu. Élytres notablement et graduellement rétrécies en arrière dans leurs deux tiers postérieurs, subarrondies à l'extrémité; avec les rugosités des côtes basilaires sensiblement moins fortes que chez le *tuberculosus*, mais néanmoins bien marquées, et la ponctuation sensiblement plus fine et plus écartée; en outre, la coloration noire s'étend un peu plus sur les tubercules qui sont au-dessous du milieu et forme presque une grande tache transverse irrégulière. Dessous du corps d'un brun rougeâtre très-foncé, recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre assez serrée; ponctuation des propleures presque aussi forte que chez le *tuberculosus*, plus fine dans sa partie médiane; méso- et métasternum plus finement et moins densément ponctués; abdomen beaucoup plus finement et presque aussi densément ponctué; dernier segment ventral bien plus long que large, beaucoup plus allongé que chez le *tuberculosus* et plus étroit à la base, bien moins fortement, mais graduellement rétréci en arrière, puis tout à fait à l'extrémité coupé brusquement et obliquement de chaque côté et terminé au milieu en une pointe notablement saillante; ses côtés légèrement crénelés, sans trace de carène longitudinale dans son milieu, mais marqué dans ses deux tiers postérieurs d'un grand espace subovalaire plus élevé et rugueux, ce qui le fait trancher avec le reste de sa surface. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs.

Sa forme fortement et graduellement atténuée en arrière fait distinguer facilement cette espèce de toutes les précédentes, dont elle diffère d'ailleurs par beaucoup de caractères importants, tels que la forme allongée de son dernier segment abdominal, l'absence de carène médiane et sa ponctuation en général sensiblement plus fine.

D'après les sillons antennaires terminés au bord antérieur des hanches, l'exemplaire unique que j'ai sous les yeux doit être une femelle. Il provient de Cayenne et m'a été généreusement donné par les pères jésuites d'Amiens.

5. P. SUBFASCIATUS.

(Pl. 40, fig. 8.)

Subcylindricus, postice tantum attenuatus; capite pronotoque obscure rufo-brunneis; elytris nigro-piceis, utrinque ante medium ad suturam vitta extus obliqua fortiter flexuosa, alteraque marginali postice intus recurva rufo-ferrugineis notatis; capite sat fortiter dense punctato; fronte media sulcata; antennis dilute ferrugineis; pronoto latitudine breviore, fortiter tuberculato, tuberculo medio basali postice subacuminato, basi utrinque carinato; scutello postice attenuato; elytris apice subacuminatis; abdominis segmento ultimo subtriangulari, apice subacuminato, carina longitudinali postica 4-dentata notato.

Long. 12 mill.

Corps assez allongé, subcylindrique, assez atténué seulement dans son quart postérieur; d'un brun noirâtre sur la tête et le pronotum; élytres également d'un brun noirâtre à leur base, puis plus foncées sur le reste de leur surface; marquées, chacune au-dessus du milieu, d'une bande assez étroite d'un brun clair partant de la suture, se dirigeant en dehors jusqu'au tiers de la largeur de l'élytre, brusquement coudée ensuite en arrière jusqu'au-dessous du milieu, puis se recourbant en V pour aller rejoindre le bord externe un peu au-dessus du milieu; offrant en outre une autre bande de même couleur partant du dessus du milieu, suivant le bord externe jusqu'au quart postérieur de l'élytre et recourbée en dedans jusqu'à la suture qu'elle n'atteint pas tout à fait, de manière à former avec la bande opposée une espèce de fer à cheval. Couvert d'une pubescence jaunâtre peu serrée. Tête assez fortement et densément ponctuée, marquée dans son milieu d'un sillon moins profond que chez le *tuberculosus*, mais très-notable néanmoins, qui se prolonge en arrière sur le vertex. Épistome sensiblement plus rétréci à la base, pas plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux clair, avec leur premier article plus foncé; les articles flabellés aussi longs que ceux du *tuberculosus*. Pronotum notablement moins long que large, légère-

ment rétréci de la base au sommet, avec son bord latéral infléchi, légèrement sinué; couvert de tubercules comme le *tuberculosus*, seulement le médian basilaire plus saillant et surtout beaucoup plus acuminé en arrière; offrant de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, une petite carène oblique en dedans, bien distincte, qui ne se retrouve chez aucune des espèces précédentes; à ponctuation assez forte et serrée. Écusson un peu subcordiforme, fortement atténué de la base au sommet, avec une carène médiane distincte. Élytres rétrécies dans leur quart postérieur et subacuminées tout à fait à l'extrémité; marquées à la base, de chaque côté de la suture, d'un renflement subovalaire couvert de fortes rugosités; offrant encore en dehors de ce dernier quelques rugosités distinctes; marqué vers le milieu de deux petites dépressions très-légères, mais sans trace de tubercules distincts; marquées de points assez serrés le long de la suture et du bord externe, moins densément ponctuées sur le reste de leur surface. Dessous du corps d'un noir de poix, recouvert d'une pubescence grise assez serrée; marqué d'une ponctuation assez notable et médiocrement serrée sur les propleures ainsi que sur les méso- et métasternum, moins notable et plus serrée sur le prosternum, plus fine encore et plus serrée sur l'abdomen; dernier segment abdominal en triangle renversé, non sinué sur les côtés, qui sont légèrement crénelés, et terminé en pointe tronquée en arrière; marqué dans sa moitié postérieure d'une carène longitudinale formant quatre petites dents avant l'extrémité. Pattes ferrugineuses; tarses plus clairs.

Sans parler de l'absence de tubercules sur la moitié postérieure des élytres, cet insecte est facile à distinguer de tous les précédents par les carènes de la base du pronotum et par la coloration toute spéciale des élytres.

Le seul exemplaire mâle que je possède vient de Colombie.

6. P. ALBOFASCIATUS.

(Pl. 40, fig. 9.)

Subcylindricus, postice tantum attenuatus; nigro-piceus, elytris vittis rufo-ferrugineis, ut in præcedente, sed pube villosa nivea dense tectis,

ornatis; capite sat fortiter, dense punctato; fronte media antice sulcata; antennis dilute ferrugineis, basi obscurioribus; pronoto latitudine multum longiore, minus fortiter tuberculato; tuberculo medio basi postice subrotundato, basi utrinque carinato; scutello angustiore, apice non carinato; abdomine densius punctato; segmento ultimo subtriangulari, apice subacuminato, carina longitudinali postica 4-dentata notato.

Long. 12 mill.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement atténué dans son quart postérieur; noir, avec un léger reflet rougeâtre obscur; offrant sur les élytres les mêmes bandes rougeâtres claires que chez le précédent, seulement celles des côtés atteignant la suture en arrière; revêtu d'une pubescence d'un gris argenté, médiocrement serrée sur la tête et le pronotum, beaucoup plus dense sur les bandes des élytres, de manière à en former le dessin exact. Tête assez fortement et assez densément ponctuée, marquée dans son milieu d'un sillon moins profond, ne se prolongeant pas sur le vertex où il est remplacé par une ligne lisse. Épistome comme chez le précédent. Antennes du mâle semblables à celles du *tuberculosus*, ferrugineuses à la base, plus claires ensuite. Pronotum notablement plus long que large, très-légèrement et subgraduellement atténué en avant, plus sensiblement dans son quart antérieur, avec son bord infléchi à peu près droit; marqué de saillies tuberculeuses comme chez le *tuberculosus*, mais bien moins fortes, la médiane postérieure arrondie en arrière, réunie en avant à l'antérieure, de telle sorte que le sillon longitudinal n'est nullement interrompu au milieu; offrant de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, une petite carène très-courte, un peu oblique en dedans; à ponctuation assez forte et assez serrée. Écusson un peu plus étroit à la base que celui du précédent, plus allongé, subarrondi postérieurement, nullement caréné dans son milieu. Élytres sensiblement rétrécies dans leur quart postérieur, subacuminées chacune à l'extrémité, où elles sont très-légèrement divergentes, plus légèrement renflées que celles du précédent de chaque côté de la suture à la base et marquées de rugosités transverses plus régulières, séparées les unes des autres par quatre petites lignes longitudinales enfoncées, sans trace de tubercules en arrière; marquées d'une ponctuation assez fine et assez serrée, un peu plus fine et plus serrée sur les bandes rougeâtres. Dessous du corps d'un noir de

poix, recouvert d'une pubescence grise assez serrée; marqué d'une ponctuation médiocre sur les méso- et métasternum, assez serrée, plus fine et plus serrée sur les quatre premiers segments de l'abdomen, le dernier plus fortement et plus densément ponctué, en triangle renversé, non sinué sur les côtés, qui sont légèrement crénelés, et terminé en pointe tronquée en arrière; marqué dans son milieu d'une carène longitudinale formant quatre petites dents avant l'extrémité. Pattes d'un brun rougeâtre, les antérieures un peu ferrugineuses. Tarses d'un ferrugineux clair.

Le *P. albofasciatus* se reconnaît au premier coup d'œil à son aspect plus mat, à sa pubescence blanche un peu velutineuse très-apparente sur la tête et le pronotum et formant un dessin bien distinct sur les élytres, aux tubercules de son pronotum moins saillants, le basilaire étant subarrondi en arrière; à la forme plus allongée de son écusson, qui n'est point caréné, ainsi qu'à la ponctuation plus serrée du dessous du corps.

L'exemplaire unique mâle que j'ai sous les yeux vient de Cayenne.

7. P. Eschscholtzi de Castelnau.

(Pl. 41, fig. 1.)

Subcylindricus, postice leviter attenuatus; niger, elytrorum apice lateribusque usque ad medium, vitta externa intus obliqua, maculaque parvula in medio ad suturam, dilute ferrugineis; pube griseo-flavescente parum dense, in elytrorum apice densius, vestitus; capite antennisque ut in præcedenti sed clypeo basi minus angustato; pronoto latitudine paulo longiore, tuberculo medio basali minus convexo tantum notato; scutello paulo angustiore, distincte carinato; abdominis segmento ultimo cum carina longitudinali breviore.

Long. 11 mill.

Pterotarsus Eschscholtzi in Silberm., Rev. entom., III, p. 175 (1835).

— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, pl. 6, fig. 71.

— *variegatus* Dej., Cat., 3e édit., p. 95.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement atténué dans son quart postérieur; noir, avec quelques légers reflets d'un rougeâtre obscur, les élytres marquées dans leur milieu, de chaque côté de la suture, d'une petite tache plus ou moins transverse d'un ferrugineux clair, avec leur marge externe, à partir de leur moitié postérieure, de largeur médiocre, puis brusquement dilatée en dedans à partir du quart postérieur, et leur extrémité de cette même couleur, offrant de plus une petite bande oblique en dedans, partant de la marge externe un peu au-dessous du milieu et n'atteignant pas la suture également d'un ferrugineux clair; revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre médiocrement serrée, un peu plus dense vers l'extrémité des élytres. Tête assez fortement et densément ponctuée, marquée dans son milieu d'un sillon longitudinal peu profond et peu distinctement prolongé en arrière. Épistome un peu moins rétréci à la base que chez le précédent, plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes comme chez le *tuberculosus*, d'un ferrugineux testacé, avec le premier article ferrugineux. Pronotum un peu plus long que large, légèrement et graduellement atténué de la base au sommet, distinctement sinué sur les côtés vers le milieu de sa longueur, avec son bord infléchi visiblement sinué; offrant au milieu de sa base la même saillie tuberculeuse qui existe chez les autres espèces, mais qui est ici bien moins forte et largement arrondie en arrière; marqué également d'un sillon longitudinal médian (les autres tubercules ont presque entièrement disparu); sans trace de carène au-dessus des angles postérieurs, à ponctuation assez forte et serrée, un peu rugueuse sur les côtés. Écusson assez étroit, rétréci surtout dans sa moitié postérieure et terminé en pointe mousse, caréné longitudinalement dans son milieu. Élytres sensiblement rétrécies dans leur quart postérieur, subacuminées chacune tout à fait à l'extrémité, où elles sont très-légèrement divergentes; sans aucune trace de tubercule à la base de chaque côté de la suture; un peu rugueuses à la base, assez finement et assez densément ponctuées. Dessous du corps noir, un peu rougeâtre obscur sur les propleures, assez notablement et peu densément ponctué, plus finement et plus densément, mais un peu rugueusement sur l'abdomen. Dernier segment ventral comme chez le précédent, seulement avec la carène postérieure un peu plus courte. Pattes d'un brun rougeâtre, les antérieures ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce est facile à distinguer des précédentes par la terminaison de ses élytres d'un ferrugineux clair et leur pubescence bien moins notable, par la forme différente de son pronotum qui n'a plus qu'un petit

tubercule basilaire, et par l'absence totale de côtes en saillie à la base des élytres.

J'ai eu sous les yeux deux exemplaires mâles de cet insecte. L'un faisait partie de la collection de M. Dohrn, et l'autre était inscrit dans la collection Dejean sous le nom de *variegatus*.

Il se trouve au Brésil.

8. P. RUGOSUS Blanchard.

Præcedenti affinis, sed major et angustior; pronoto magis elongato tuberculoque basali longiore; elytrorum basi distincte obtuse costata; abdominis segmento ultimo longiore, regulariter attenuato, apice tantum acuminato, facile dignoscendus.

Long. 13 mill.

Pterotarsus rugosus Blanch., Voy. de d'Orbigny, Entom., p. 146.

— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 196.

Corps très-allongé, cylindrique, légèrement atténué dans son cinquième postérieur; d'un brun rougeâtre foncé, marqué sur les élytres, un peu au-dessus du milieu, de chaque côté de la suture, d'une petite tache transverse d'un rouge ferrugineux, de plus, vers le milieu, le long du bord externe, d'une autre petite tache un peu transverse, et au-dessous de celle-ci, en dedans, d'une troisième un peu plus grande, en arc renversé, enfin tout leur cinquième postérieur également d'un ferrugineux rougeâtre, avec leur bord apical seulement un peu rembruni. Revêtu d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête assez fortement et densément ponctuée un peu rugueuse, marquée dans son milieu d'un sillon longitudinal peu profond et faiblement prolongé en arrière. Épistome comme chez le précédent. Antennes à trois premiers articles d'un ferrugineux rougeâtre. Pronotum notablement plus long que large, à côtés subparallèles, graduellement mais à peine atténués en avant, non sinués, à bord infléchi distinctement arqué dans sa moitié basilaire; marqué au milieu

de sa base d'une saillie tuberculeuse oblongue moins arrondie en arrière, fortement séparée en deux par le sillon médian qui se prolonge distinctement au delà du milieu en avant; les autres tubercules de chaque côté obsolètes presque entièrement disparus; sans trace de carène au-dessus des angles postérieurs, à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Écusson moins étroit à la base, subarrondi en arrière. Élytres sensiblement rétrécies dans leur quart postérieur, moins acuminée chacune à l'extrémité, non divergentes, marquées à la base de cinq rudiments de côtes recouvertes d'une granulation rugueuse assez forte; peu prolongées en arrrière; offrant encore sur les côtés et surtout en arrière quelques vestiges de côtes longitudinales très-légères; à ponctuation assez notable, assez serrée, çà et là un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre médiocrement serrée; assez notablement mais moins densément ponctué sur les propleures que chez le précédent, beaucoup plus finement sur le métasternum et l'abdomen, et plus densément sur ce dernier; la ponctuation du dessous du corps plus fine et moins serrée que chez le précédent et nullement rugueuse. Dernier segment en triangle renversé, plus allongé que chez le précédent, les côtés à peu près droits et graduellement atténués en arrière; pas distinctement crénelé, terminé en pointe postérieurement; marqué dans sa moitié postérieure d'une carène longitudinale médiane bien distincte, entière. Pattes ferrugineuses; tarses testacés.

Le *P. rugosus*, tout en se rapprochant un peu du précédent par sa coloration, en est cependant bien distinct par sa taille plus grande, sa forme bien plus allongée, son pronotum également plus allongé, le tubercule médian de ce dernier aussi plus allongé et distinct, la base des élytres marquée de rudiments de côtes distinctes, et enfin par son dernier segment abdominal plus allongé et plus régulièrement rétréci en arrière, avec sa carène médiane entière.

Le seul exemplaire que j'aie vu faisait partie de la collection de M. Guérin-Méneville et venait de Bolivie.

II. Sous-genre (Lissothyreus).

Corps d'un rouge vif plus ou moins clair, varié de taches noires. Pronotum et élytres sans apparence de saillies tuberculeuses. Cavités où s'articulent les antennes un peu moins grandes et plus circulaires ; le bord latéral limitant l'épistome moins fortement relevé, plus court ou subégal au bord postérieur.

9. P. histrio Guérin-Méneville.

(Pl. 41, fig. 3.)

Subcylindricus, postice leviter attenuatus, rufo-ferrugineus ; capite punctis duobus, pronoti media parte antica, elytrorum basi vittaque transversali post media, nigris ; elytrorum apice flavescenti ; capite sat fortiter, mediocriter dense punctato ; fronte media longitudinaliter impressa, leviter sulcata ; antennis sat longe ♀ vel multum longius ♂ ramosis ; pronoto latitudine breviore ; lateribus antice tantum, sat fortiter attenuato, mediocriter sat dense punctato ; scutello lato, postice subrotundato ; elytris in tertia parte postica attenuatis, in spina apicali productis ♂ vel tantum subacuminatis ♀.

Long. 11 à 15 mill.

Pterotarsus histro Guér.-Mén., Icon. Règ. anim., pl. 12, fig. 2.

— — Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1833, p. 132.

— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 194.

— — de Cast., Hist. nat., I, p. 227.

— — Dej., Cat., 3e édit., p. 95.

— *tuberculatus* Lucas, Expéd. Amér. du Sud, p. 69, 1857.

Var. a. *Pronoto, lateribus exceptis, nigro, elytrorum macula humerali suturam attingente, vitta postica marginem externam non attingente ; mesosterno, coxarum posticarum laminis basi nigris.*

Var. b. — *Pterotarsus brasiliensis* Cast., Silb. Rev. entom., III, p. 174 (1835). — *Capite postice nigro.*

Var. c. *Pronoti basi, coxarum posticarum laminis extus nigris.*

Var. d. *Capite immaculato, coxarum posticarum laminis extus nigro-maculatis.*

Var. e. *Fronte media macula subtriangulari nigra notata ; antennarum articulo primo nigro, corpore subtus immaculato.*

Corps allongé, subcylindrique, très-légèrement renflé un peu au-dessous du milieu en arrière, puis assez notablement rétréci dans son quart postérieur; d'un beau rouge brillant, souvent un peu orangé, avec l'extrémité des mandibules, deux taches plus ou moins grandes sur le front, une grande tache transverse couvrant la moitié antérieure du pronotum mais n'atteignant pas les bords latéraux, puis une grande tache couvrant les deux cinquièmes antérieurs de l'élytre, n'atteignant pas le plus souvent la suture et le bord externe, mais laissant toujours découvert un petit espace au-devant de l'épaule, et enfin une large bande transverse au-dessous du milieu de l'élytre, d'un noir brillant; de plus, l'extrémité de ces dernières, à partir de la bande, est d'un rouge beaucoup plus clair que le reste et devient quelquefois presque testacé. Corps revêtu en dessus d'une petite pubescence jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation plutôt assez notable et médiocrement serrée, nullement rugueuse; marquée dans son milieu d'un sillon longitudinal plus ou moins profond, mais toujours bien distinct, qui ne dépasse pas en avant la base de l'épistome et se prolonge un peu en arrière sur le vertex. Antennes d'un testacé brunâtre, à premier article d'un rouge sanguin, les rameaux plus ou moins rembrunis, souvent même noirs; à troisième article subégal en longueur au précédent (♂) ou à peine plus long (♀); les suivants prolongés chacun en un rameau très-étroit et extrêmement long (♂), chaque rameau égalant la longueur totale de l'antenne, ou prolongés chacun en un rameau un peu moins long et moins étroit (♀). Pronotum sensiblement moins long que large, très-légèrement atténué sur les côtés dans ses deux tiers basilaires,

puis assez brusquement et assez notablement rétréci en avant, surtout près du bord antérieur, avec son bord latéral infléchi à peine sinué et ses angles postérieurs subacuminés au bout; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez peu serrée; marqué au milieu de sa base d'un petit sillon longitudinal qui ne dépasse guère en avant le milieu de la longueur. Écusson à peine plus long que large, légèrement arrondi sur les côtés et en arrière. Élytres convexes, rétrécies en arrière dans leur tiers postérieur; terminées chacune en une petite pointe aiguë chez le mâle, simplement acuminées chez la femelle; offrant à la base quelques commencements de côtes recouverts de petites rugosités; couvertes d'une ponctuation médiocre, un peu plus serrée que celle du pronotum. Dessous du corps d'un rouge clair, tirant plus ou moins sur le testacé, avec la partie externe du métasternum plus ou moins largement taché de noir; recouvert d'une petite pubescence jaunâtre assez serrée; assez notablement et assez densément ponctué sur les propleures, moins notablement sur le prosternum ainsi que sur les méso- et métasternum, et plus finement encore et bien plus densément sur l'abdomen; celui-ci à dernier segment ventral en triangle renversé, à peu près droit sur les côtés, qui sont crénelés, et terminé en arrière en une pointe tronquée au bout; offrant dans sa moitié postérieure une petite carène longitudinale médiane très-légère formant plusieurs petites dents plus ou moins distinctes. Pattes d'un testacé jaunâtre. Tarses plus clairs.

Var. *a.* Tache noire du pronotum étendue de la base au sommet, n'atteignant pas les bords latéraux, mais sinuée sur les côtés. Élytres avec leur tache humérale atteignant la suture et entourant entièrement l'écusson; la bande postérieure des élytres n'atteignant pas les bords latéraux. Mésosternum et base des lames des hanches postérieures noirs.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette curieuse variété dans la collection de M. Bischoff-Ehinger.

Var. *b.* — *P. brasiliensis* de Cast. — Tête noire en arrière.

Var. *c.* Base du pronotum et une tache sur la partie externe des lames des hanches postérieures noires.

Var. *d.* Tête sans trace de tache noire, mais avec une tache distincte sur la partie externe des lames des hanches postérieures.

Var. *e*. Front marqué dans son milieu d'une tache noire triangulaire. Premier article de l'antenne noir. Dessous du corps sans taches noires.

Je n'ai vu qu'un exemplaire mâle de cette variété dans la riche collection du comte de Mniszech. Il provient de Bogota.

Malgré son habitat spécial et sa coloration différente, il m'a été impossible, après un examen consciencieux, de trouver chez cet insecte des caractères qui puissent à mon sens valider une espèce.

La coloration très-remarquable de cet insecte le fait reconnaître au premier coup d'œil. Il paraît assez répandu dans les collections et son habitat est fort étendu.

Je l'ai vu du Brésil, de Cayenne, des Hautes-Amazones et même de Bogota.

10. P. MILTURUS Lucas.

Præcedenti affinis sed paulo minor, subcylindricus in tertia parte postica attenuatus, rufo-ferrugineus nitidus, mandibularum apice, antennarum articulo primo ramisque, pronoti vitta media longitudinali lata, elytris, tertia parte apicali excepta, nigris; capite sat leviter dense punctato; pronoto latitudinis longitudine, minus fortiter densiusque punctato; elytris densius punctatis, postice sat fortiter attenuatis, apice divergentibus spinosis.

Long. 10 mill.

Pterotarsus milturus Lucas, in Cast., Expéd. Amér. du Sud, p. 70 (1857).

Corps allongé, subcylindrique, assez notablement rétréci dans son tiers postérieur; d'un rouge orangé brillant, avec l'extrémité des mandibules, le premier article des antennes et leurs rameaux, une grande bande longitudinale sur le pronotum partant de la base qu'elle occupe presque en

entier et se rétrécissant en avant en se sinuant fortement sur les côtés et atteignant le milieu du bord antérieur, où elle est réduite environ au tiers de la largeur de ce dernier, de plus avec les deux tiers basilaires de l'élytre ainsi que la partie du métasternum faisant face aux épipleures et la base des lames des hanches postérieures, noirs; revêtu d'une petite pubescence très-fine, peu serrée, grise sur les parties noires et jaunâtre sur le reste. Tête assez finement mais assez densément ponctuée; marquée dans son milieu d'un sillon longitudinal peu profond, comme chez l'*histrio*. Antennes comme chez ce dernier, mais à premier article noirâtre. Pronotum au moins aussi long que large, nullement atténué dans ses deux tiers basilaires, légèrement rétréci tout à fait en avant, avec son bord latéral légèrement arqué vers le sommet, ses angles postérieurs acuminés; assez finement et assez densément ponctué; marqué au milieu de sa base d'un petit sillon longitudinal qui ne dépasse guère le milieu en avant. Écusson sensiblement plus long que large, presque droit sur les côtés dans sa moitié basilaire, puis atténué en arrière et obtus postérieurement, caréné longitudinalement dans son milieu. Élytres subcylindriques et nullement atténuées dans leurs deux tiers basilaires, assez brusquement et graduellement rétrécies jusqu'à l'extrémité, où elles sont chacune distinctement déhiscentes et terminées en une épine bien distincte, assez saillante; marquées à la base de quelques commencements de côtes rugueuses couvertes d'une ponctuation fine et serrée. Dessous du corps comme chez le précédent. Propleures assez notablement et peu densément ponctuées; le reste à ponctuation plus fine et plus dense, surtout sur l'abdomen. Dernier segment ventral terminé comme chez l'*histrio*, mais à carène médiane plus notable, avec ses côtés plus fortement crénelés et sa pointe terminale plus longue.

La coloration toute particulière des élytres de cet insecte le rend très-facile à reconnaître.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description est le type de M. H. Lucas et fait partie de la collection du Musée de Paris.

Il a été rapporté du Brésil.

11. P. BIMACULATUS Saunders.

(Pl. 41, fig. 4.)

Subcylindricus, postice leviter attenuatus, brunneo rufus, antennarum articulo primo apice plus minusve, ramisque, elytrorum macula transversali media vel post media nigris; capite mediocriter dense punctato; fronte media distincte vel obsolete sulcata; pronoto latitudine multum breviore, lateribus subparallelo, antice tantum attenuato, sat mediocriter, dense punctato; scutello elongato, postice minus rotundato, elytris postice leviter attenuatis, apice acuminatis; subtiliter dense punctatis.

Long. 9 à 14 mill.

Pterotarsus bimaculatus Saund., Descript. of Coleopt. Ins., Trans. Ent. Soc., 1834, p. 150.

— — de Casteln., Silb. Rev. ent., III, p. 174, 1835.

— — H. Lucas, Expéd. Amér. du Sud, Entom., p. 70 (1857).

Var. a. *Elytrorum macula punctiformi.* — *Pterotarsus bipunctatus* Gebler (in litt.).

Var. b. *Elytris vitta humerali nigra notatis.*

Même forme que l'*histrio*; en entier d'un rouge moins vif tirant un peu sur le rouge brique, mais uniforme, avec l'extrémité des mandibules, quelquefois une partie plus ou moins grande (1) du premier article ainsi que les rameaux de l'antenne, une tache assez grande placée transversalement vers le milieu de l'élytre chez les uns ou sensiblement au-dessous chez les autres, noirs; revêtu en dessus d'une pubescence jaunâtre mé-

(1) Très-rarement la tache noire disparaît en entier.

diocrement serrée. Tête à ponctuation médiocre et assez dense, marquée dans son milieu d'un sillon longitudinal plus ou moins profond, quelquefois même presque obsolète, atteignant en avant la base de l'épistome et se prolongeant en arrière sur le vertex. Antennes comme chez l'*histrio*. Pronotum notablement moins long que large, à côtés subparallèles droits; atténué seulement tout à fait en avant, avec son bord latéral infléchi, à peine sinué, ses angles postérieurs subacuminés; assez finement et densément ponctué; marqué au milieu de sa base d'un petit sillon longitudinal qui ne dépasse guère en avant le milieu de sa longueur. Écusson sensiblement plus allongé que chez l'*histrio*, à côtés plus parallèles et moins largement arrondi en arrière. Élytres de la même forme que chez l'*histrio*, avec quatre côtes basilaires un peu rugueuses et plus ou moins notables, mais toujours bien plus nettement marquées, séparées les unes des autres par des stries distinctes à la base seulement (chez quelques individus ces stries paraissent se continuer en arrière par de petites taches noires transparentes placées en lignes longitudinales); finement et densément ponctuées. Dessous du corps en entier d'un testacé rougeâtre; recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée; propleures couvertes d'une ponctuation médiocre et assez serrée; le reste plus finement et plus densément ponctué. Dernier segment ventral de l'abdomen de la même forme que chez l'*histrio*, mais prolongé au milieu en arrière en une pointe un peu plus longue; la carène médiane postérieure est également très-fine ou même presque effacée et n'est plus représentée que par quelques petits denticules placés en ligne droite. Pattes d'un testacé rougeâtre. Tarses plus clairs.

Var. *a*. Tache des élytres réduite à un point noir.

Var. *b*. Élytres avec une tache humérale noire.

La coloration de cette espèce ne permet pas de la confondre avec les précédentes.

Elle se trouve au Brésil. Je la possède de Bahia et du Para.

Sous le nom de *bipunctatus*, Gebler, Brésil, M. le comte de Mniszech m'a communiqué un exemplaire en tout conforme à la variété *a*.

12. P. TRIPUNCTATUS Guérin-Méneville.

(Pl. 41, fig. 5.)

Præcedenti affinis, sed elytris apice dilutioribus, frontis punctis duobus, pronoti maculis quinque, elytrorum macula humerali et altera externa post media, metasterno extus, nigris, punctuaque minus subtili facile dignoscendus.

Long. 5 à 7 mill.

Pterotarsus tripunctatus Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 195.

— *histrio,* var. *b,* Guér.-Mén., loc. cit.

— *testaceus* de Cast., Hist. nat. Ins. Col., I, pl. 16, fig. 3 ?

Même forme et même couleur que le précédent, seulement avec le quart postérieur des élytres sensiblement plus clair que le reste, un peu jaunâtre; l'extrémité des mandibules, deux taches sur le front, les antennes à partir du quatrième article, cinq taches sur le pronotum (trois dans la moitié antérieure, une au milieu assez grande et une de chaque côté plus ou moins grande, quelquefois réduite à un point; les deux autres en arrière un peu au-dessus de la base de chaque côté, ces dernières quelquefois dédoublées et paraissant former quatre taches ou simplement réduites à deux points), enfin une tache sur le bord externe des élytres au-dessous du milieu et quelquefois une tache humérale, noires. Revêtu d'une pubescence jaunâtre médiocrement serrée. Tête à ponctuation sensiblement plus notable que chez le précédent et moins serrée; offrant dans son milieu une dépression longitudinale plus ou moins marquée, s'élargissant en avant, où elle atteint la base de l'épistome. Antennes à second et troisième article un peu plus courts que chez le précédent. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés, un peu plus atténué en avant, à ponctuation sensiblement plus forte et moins serrée. Écusson un peu plus court et plus arrondi sur les côtés et en arrière. Élytres comme chez le *bimaculatus,* seulement à ponctuation beaucoup moins fine et un peu

moins serrée, sans traces de taches transparentes noirâtres. Dessous du corps d'un testacé rougeâtre, avec toute la partie externe du métasternum noire ; recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée; propleures marquées d'une ponctuation un peu plus forte et assez serrée, un peu plus fine et moins serrée sur les méso- et métasternum, encore plus fine et sensiblement plus dense sur l'abdomen ; dernier segment comme chez l'espèce précédente, seulement très-légèrement sinué sur les côtés avant l'extrémité ; la pointe apicale un peu plus courte ; carène médiane postérieure très-légère, formant deux ou trois petits denticules. Pattes d'un testacé jaunâtre. Tarses plus clairs.

Cet insecte provient du Brésil.

Genre 90. **Thylacosternus** (La Ferté).

(θύλακος, sac ; στέρνον, sternum.)

Corps très-allongé, étroit, subparallèle, cylindrique, nullement rétréci sur les côtés en arrière, mais simplement arrondi à l'extrémité; sans traces de tubercules sur le pronotum et les élytres. Épistome légèrement rétréci à la base, au moins deux fois aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil, limité le plus souvent sur les côtés en avant par une petite carène, avec son bord antérieur à peu près droit. Labre très-étroit, visible en dessus. Cavités où s'articulent les antennes médiocres, en arc de cercle assez largement ouvert. Mandibules fortement bifides. Antennes assez courtes, atteignant à peine les angles postérieurs du pronotum, assez fortement flabellées à partir du quatrième article, mais jamais aussi longuement que chez les *Pterotarsus*. Pronotum à côtés à peu près parallèles; rétréci seulement tout à fait en avant. Sillon antennaire des sutures prosternales se terminant contre le bord antérieur des hanches. Triangle des propleures au moins aussi long que large. Bord infléchi de l'élytre pas distinctement limité en dehors par la carène subhumérale, à peine arqué en dedans, légèrement et graduellement atténué en arrière, réuni au bord externe au-dessous des épisternums. Lames des hanches postérieures assez notablement dilatées en dehors. Élytres jamais terminées en pointes. Pattes assez courtes, notablement dilatées, peu épaisses. Trochanters postérieurs

médiocres, n'égalant jamais la moitié de la cuisse. Tarses légèrement comprimés, diminuant graduellement de grosseur vers l'extrémité ; les quatre premiers articles munis chacun de longues lamelles membraneuses ; les postérieurs à premier article de la longueur environ des trois suivants réunis. Ongles assez étroits, visiblement dentés à la base.

Malgré le faciès tout particulier qui ne permet jamais de confondre ce genre avec le précédent, il a cependant avec lui de nombreuses affinités.

Son pronotum et ses élytres n'ont jamais le moindre vestige de tubercule ; son épistome est un peu plus large et le bord infléchi de ses élytres est bien différent, car au lieu d'être plus ou moins rétréci en arrière il est ici graduellement atténué.

Les espèces qui le composent sont assez nombreuses et paraissent propres jusqu'ici à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE THYLACOSTERNUS.

1. Corps noir en entier supérieurement ou au plus avec les angles postérieurs du pronotum d'un testacé rougeâtre.	2.	
— Corps plus ou moins varié supérieurement de rouge ou de testacé rougeâtre.	3.	
2. Pronotum noir en entier.	*afflictus*	12.
— Pronotum avec les angles postérieurs d'un testacé rougeâtre	*nigrinus*.	5.
3. Abdomen entièrement noir.	4.	
— Abdomen entièrement d'un testacé rougeâtre.	9.	
— Abdomen d'un testacé rougeâtre avec le dernier segment noir.	*bivittatus*	7.
4. Élytres marquées d'une ou plusieurs bandes longitudinales distinctes d'un testacé rougeâtre	5.	

— Élytres sans bandes longitudinales d'un testacé rougeâtre. . . . . 6.

5. Élytres marquées d'une bande humérale et d'une bande juxta-suturale d'un testacé rougeâtre . . . . . *quadrivittatus* Redt. 6.

— Élytres marquées d'une bande humérale d'un testacé rougeâtre. . . . . *bifasciatus*. . . . . 8.

6. Élytres rouges à extrémité noire. . . . . 7.

— Élytres noires en entier ou rarement un peu rougeâtres à la base. . . . . 8.

7. Base des élytres entièrement rouge. . . . . *subcostatus* . . . . 1.

— Base des élytres d'un rouge jaunâtre avec les épaules noires. . . . . *Walckenaerii* . . . 2.

8. Ponctuation du disque du pronotum très-serrée ; points presque contigus. . . . . *pulchellus*. . . . . 3.

— Ponctuation du disque du pronotum beaucoup moins serrée ; points assez écartés. . *rubricollis*. . . . . 4.

9. Pronotum entièrement rouge. . . . . *longicollis*. . . . . 9.

— Pronotum varié de rouge et de noir. . . . . 10.

10. Ponctuation du pronotum très-fine et très-serrée. . . . . *pulcher* . . . . . 10.

— Ponctuation du pronotum de grosseur médiocre et bien moins serrée. . . . . *lætus*. . . . . 11.

1. T. SUBCOSTATUS.

(Pl. 41, fig. 6.)

Elongatus, postice paululum ampliatus, dein apice subattenuatus. Rufus, pube aurea vestitus; capite, antennis (articulo secundo excepto), pronoti linea media lata, elytrorum tertia parte postica nigris; capite tenuiter

densius punctato, medio longitudinaliter sat leviter depresso; pronoto latitudine multum breviore, lateribus sensim antice attenuato; scutello postice sat attenuato, apice rotundato; elytris basi sex costatis, costis 2, 4, 6 postice prolongatis; subtus niger; prosterno, coxis anticis intermediisque, trochanteribus coxarumque basi et maculis duabus mediis in metasterno postice, rufo-testaceis.

Long. 16 mill.

Corps très-allongé, presque parallèle, très-légèrement élargi en arrière, arrondi à l'extrémité; d'un rouge orangé assez vif, avec la tête, les antennes, une grande et large bande qui occupe toutes les parties du pronotum, l'écusson, une partie du bord infléchi des élytres et le tiers postérieur de ces dernières, noirs; revêtu supérieurement d'une pubescence assez allongée, un peu soyeuse et assez serrée, un peu grisâtre sur les parties noires et plus serrée et dorée sur les parties rouges. Tête assez finement mais très-densément ponctuée et un peu rugueuse, marquée au milieu du front d'une dépression longitudinale peu notable, qui est tout à fait obsolète en arrière sur le vertex. Antennes noires, à second article un peu rougeâtre; ce dernier assez court, fortement dilaté en dehors, le suivant subégal en longueur mais nullement dilaté, les suivants prolongés chacun en dehors en un rameau assez étroit et très-allongé; le premier égalant en longueur environ les trois premiers articles réunis, les suivants graduellement un peu plus longs. Pronotum notablement moins long que large, ses côtés très-légèrement et graduellement atténués en avant, non sinués, puis un peu plus resserré tout à fait contre le bord antérieur; avec son bord infléchi distinctement sinué au-dessus de la base; marqué au milieu de celle-ci d'une petite ligne longitudinale enfoncée très-fine, qui atteint à peine le milieu en avant; couvert d'une ponctuation fine et très-serrée. Écusson un peu plus long que large, assez notablement rétréci en arrière, arrondi à l'extrémité, un peu relevé en carène dans son milieu. Élytres très-légèrement et graduellement renflées dans leurs trois quarts basilaires, puis légèrement rétrécies en arrière; marquées à la base de six commencements de côtes longitudinales, les seconde, quatrième et sixième prolongées en arrière jusqu'aux trois quarts postérieurs; un peu granuleuses à la base sur les côtés, puis très-finement et assez densément ponctuées. Dessous du corps noir, avec le prosternum, les hanches antérieures

et intermédiaires, les trochanters postérieurs, deux petites taches médianes sur le bord postérieur du métasternum et l'intervalle du quatrième au cinquième segment abdominal d'un testacé rougeâtre; couvert d'une pubescence peu serrée, légèrement rougeâtre; marqué d'une ponctuation assez fine et médiocrement serrée, plus fine et plus serrée sur l'abdomen, ce qui le rend très-légèrement rugueux transversalement. Saillie prosternale notablement atténuée en arrière. Dernier segment ventral de l'abdomen de la longueur environ des deux précédents réunis, atténué graduellement en arrière dans ses deux tiers basilaires, puis plus notablement rétréci dans son tiers postérieur; terminé par une pointe tronquée au bout; n'offrant pas de carène longitudinale visible, mais ayant seulement quelques denticules placés en ligne en arrière. Pattes noires, avec les trochanters et la base des cuisses d'un testacé jaunâtre. Tarses noirs, avec leurs lamelles testacées.

Ce bel insecte faisait partie de la collection de M. le marquis de La Ferté où il était inscrit sous le nom que je lui ai conservé.

Il provient de Colombie.

2. T. Walkenaeri Guérin-Méneville.

(Pl. 41, fig. 7.)

Elongatus, subparallelus, apice tantum leviter attenuatus; pallide rufus, capite, antennis, pronoti macula discoidali antica, elytrorum linea humerali et tertia parte postica, nigris; capite tenuiter, densius punctato, medio longitudinaliter per quam obsolete depresso; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, a tertia parte antica antice attenuato; scutello subovali; elytris basi obsolete sex costatis, costis 2, 4, 6 *postice prolongatis sed obsoletis; subtus niger, prosterno, metasterni lateribus, coxis femoribusque basi rufo-testaceis; tarsis testaceis.*

Long. 13 mill.

Pterotarsus Walckenaeri Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 196.

Var. a. *Elytrorum macula apicali breviore, metasterno nigro.*

Corps très-allongé, subparallèle, très-légèrement atténué tout à fait en arrière; d'un rougeâtre devenant presque jaune, avec la tête, les antennes, une tache oblongue au milieu du pronotum atteignant le bord antérieur en avant et commençant bien au-dessus de la base, l'écusson, les épaules et le tiers postérieur des élytres, noirs; revêtu en dessus d'une pubescence d'un jaune doré assez serrée, grise sur les parties noires. Tête comme chez le précédent, seulement avec un vestige obsolète de dépression longitudinale dans son milieu. Antennes de même à second et troisième articles un peu rembrunis, le second moins dilaté en dedans. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés et nullement atténué dans ses deux tiers basilaires, assez brusquement et assez légèrement rétréci ensuite jusqu'au sommet; offrant dans son milieu une petite ligne longitudinale enfoncée partant de la base et disparaissant avant le bord antérieur; couvert d'une ponctuation fine et serrée. Écusson subovalaire, non caréné. Élytres subparallèles, atténuées seulement tout à fait en arrière; marquées à la base de rudiments de côtes comme chez le précédent, seulement beaucoup moins notables et même obsolètes, les deuxième, quatrième et sixième également prolongées en arrière, mais à peine visibles; très-finement granuleuses à la base, puis très-finement et assez densément ponctuées. Dessous du corps noir, avec le prosternum, le mésosternum, toute la partie médiane de ce dernier, le bord infléchi des élytres et la base des cuisses d'un testacé jaunâtre; couvert d'une pubescence peu serrée et légèrement jaunâtre; marqué d'une ponctuation assez fine et médiocrement serrée, plus fine et plus dense sur l'abdomen. Saillie prosternale graduellement atténuée en arrière, légèrement infléchie derrière les hanches et terminée en pointe. Dernier segment ventral de l'abdomen un peu moins allongé, plus en triangle renversé, et terminé en pointe en arrière; marqué d'une petite carène longitudinale médiane plus ou moins distincte, formant des denticules. Pattes noires, avec les trochanters et la base des cuisses testacés. Tarses testacés.

Var. *a*. L'extrémité des élytres seulement et le métasternum en entier noirs.

Cette espèce se reconnaît aisément à sa coloration d'un rouge presque jaunâtre, à la forme de son pronotum qui n'est pas graduellement rétréci en avant comme chez le précédent, à la tache du pronotum beaucoup moins large et ne commençant que bien au-dessus de la base, enfin à la tache humérale de ses élytres.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description était indiqué du Brésil dans la collection du Musée de Munich, et m'a été obligeamment communiqué par M. le docteur Gemminger. Depuis j'ai vu le type que possède M. Chevrolat, avec lequel il concorde entièrement. Enfin M. Sallé m'a communiqué la variété *a*, qui provient de Caracas.

3. T. PULCHELLUS (Dejean).

(Pl. 41, fig. 8.)

Walckenaerii *forma, sed supra niger, cum pronoto rufo-testaceo, medio longitudinaliter linea lata nigra disciso; elytris basi plus minusve nigro-brunneis, apice nigris; pube fulvo-aurea in basi, grisea in apice tectis.*

Long. 8 à 16 mill.

Pterotarsus pulchellus Dej., Cat., p. 95.

Var. a. *Fronte macula rufa notata; elytrorum pube basi aurea, apice grisea.*

Var. b. *Pronoto macula discoidali nigra tantum notato; elytrorum pube basi plus minusve fulva, dein grisea.*

Var. c. *Fronte macula rufa notata; pronoto immaculato; elytrorum pube uniformi grisea.*

Même forme que le précédent; noir en dessus, avec le pronotum d'un testacé rougeâtre; séparé en deux par une ligne longitudinale médiane noire, plus ou moins large, partant de la base et atteignant le bord antérieur en avant; avec les deux tiers basilaires des élytres plus ou moins brunâtres; revêtu en dessus d'une pubescence d'un jaune doré assez dense, devenant grise dans le tiers apical des élytres, qui est noir. Tête comme chez le précédent. Antennes de même, mais noires en entier. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés ou à peine sinué au

milieu, rétréci seulement dans son quart antérieur, ou même seulement contre son angle antérieur; avec son bord infléchi sinué au-dessus de la base; marqué au milieu de celle-ci d'une petite ligne longitudinale enfoncée, moins distincte au delà du milieu, mais se prolongeant presque jusqu'au bord antérieur; de plus offrant dans son milieu une dépression transverse plus ou moins marquée; couvert d'une ponctuation fine et très-serrée qui lui donne un aspect mat. Écusson subovalaire, caréné dans son milieu. Élytres subparallèles, légèrement atténuées seulement tout à fait en arrière; marquées à la base des rudiments obsolètes de six côtes longitudinales, disparaissant presque en entier chez certains individus; les deuxième, quatrième, sixième obsolétement prolongées en arrière chez quelques-uns, nulles chez les autres; un peu granuleuses à leur base, très-finement et assez densément ponctuées. Dessous du corps comme chez le précédent, avec le métasternum moins largement rougeâtre au milieu, chez quelques-uns même entièrement noir; avec le bord infléchi des élytres le plus souvent noir, mais alors marqué à la base d'une petite tache d'un testacé rougeâtre; ponctuation et pubescence semblables à celles du précédent. Saillie prosternale assez notablement atténuée en arrière, légèrement sillonnée longitudinalement, puis notablement infléchie derrière les hanches et terminée en pointe plus ou moins relevée. Dernier segment abdominal comme chez le précédent. Pattes de même.

Cette espèce paraît assez répandue dans les collections. Elle provient du Brésil et se retrouve à Cayenne et aux Amazones.

La couleur noire ou d'un brun noirâtre des deux tiers basilaires de ses élytres ne permet pas de confondre cette espèce avec la précédente.

Var. *a*. Front marqué d'une tache rougeâtre assez large. Saillie prosternale à peine infléchie derrière les hanches.

Var. *b*. Bande noire du pronotum réduite à une tache médiane ovalaire. Pubescence dorée des élytres tranchant moins que dans le type. Saillie prosternale à peine infléchie derrière les hanches, subarrondie à l'extrémité.

Les variétés *a* et *b* proviennent d'Ega dans les Hautes-Amazones, et se font remarquer par la forme un peu différente de leur saillie prosternale. Malgré cela, n'ayant eu sous les yeux qu'un exemplaire de chacune de ces variétés

et tous les autres caractères me paraissant en entier conformes à ceux du *pulchellus*, j'ai pensé préférable de ne regarder ces individus que comme de simples variétés locales.

Var. *c*. Front marqué d'une large tache rouge. Pronotum sans trace de taches noires. Élytres couvertes d'une pubescence uniforme grisâtre. Saillie prosternale à peine infléchie derrière les hanches, terminée en pointe à l'extrémité.

Les différences qui distinguent cette variété m'avaient tellement frappé au premier abord, que je voulais baser sur elles une espèce distincte; mais un examen plus sérieux m'a fait changer d'avis. En effet, nous voyons déjà dans la variété *b* la pubescence dorée bien moins tranchée que dans le type et formant pour ainsi dire le passage à la pubescence uniforme que nous rencontrons ici.

L'unique exemplaire que j'aie vu provenait de Cayenne.

4. T. RUBRICOLLIS.

Præcedenti valde affinis, sed capite toto nigro, fortius punctato; pronoto cum linea basali longitudinali antice non prolongata, lateribus antice distincte ampliatis, minus dense sed fortius punctato, nullo modo rugoso; elytrorum sutura lateribusque pilis dilutioribus tectis, facile dignoscendus.

Long. 8 1/2 à 10 mill.

Très-allongé, subcylindrique, non atténué en arrière; tête noire en entier; pronotum d'un rouge clair tirant un peu sur le jaunâtre; élytres entièrement noires, nullement brunâtres à la base; couvert sur le pronotum de poils serrés jaunâtres; offrant sur les élytres, le long de la suture et sur les côtés, des poils serrés et plus clairs qui tranchent un peu avec la couleur foncière. Tête plus fortement ponctuée, non ou à peine rugueuse,

sans trace de dépression longitudinale distincte au milieu. Antennes noires en entier comme chez le *pulchellus*. Pronotum un peu moins long que large, à peine sinué sur les côtés, qui sont subparallèles; légèrement renflé de chaque côté un peu avant l'angle antérieur, puis assez brusquement atténué tout à fait en avant, avec son bord infléchi sinué au-dessus de la base; marqué au milieu de celle-ci d'une ligne longitudinale enfoncée bien distincte qui ne dépasse guère le tiers de sa longueur; sans trace de dépression transverse; couvert d'une ponctuation beaucoup moins fine et bien moins serrée que chez le *pulchellus* et ne donnant pas l'aspect mat au pronotum qui, au contraire, est brillant. Écusson brièvement ovalaire, plus arrondi en arrière, convexe longitudinalement dans son milieu à la base, mais sans carène distincte. Élytres comme chez le précédent, mais noires en entier. Dessous du corps noir, avec le prosternum et quelquefois le milieu postérieur du métasternum, les hanches antérieures et intermédiaires et quelquefois la base des lames postérieures, testacés; ponctuation assez notable sur les côtés du prosternum, assez fine et assez serrée, plus dense sur l'abdomen. Saillie prosternale infléchie comme chez le type de l'espèce précédente. Pattes avec leurs cuisses testacées; les jambes noires et les tarses testacés.

L'insecte que je décris ici offre de grandes analogies avec le précédent et se rapproche surtout de la variété *c* par la coloration du dessus du corps. Il s'en distingue pourtant très-facilement par la ponctuation de la tête et celle du pronotum également plus notable, moins serrée et nullement rugueuse, par la forme plus courte de son écusson, la ligne enfoncée du pronotum aussi plus courte, etc.

J'ai vu trois exemplaires de cette espèce qui m'ont été communiqués par M. Sallé sous le nom que je leur ai conservé.

Ils ont été pris en juin, sur des bois abattus, à Cordova.

5. T. NIGRINUS.

(Pl. 42, fig. 2.)

Præcedenti affinis, sed supra niger cum angulis anticis pronoti late tes-

taceis; pronoto antice lateribus fortius inflato; elytris pube flava sat dense regulariter vestitis distinctus.

Long. 9 mill.

Même forme que le précédent, mais proportionnellement un peu plus large; noir en dessus, avec les angles antérieurs de son pronotum assez largement testacés; couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée; à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse; n'offrant point de ligne longitudinale déprimée bien distincte. Antennes noires en entier, pectinées comme chez les précédents. Pronotum un peu moins long que large, à peu près droit sur les côtés; marqué dans son tiers antérieur, un peu en dedans du bord latéral, d'une proéminence allongée et tuberculeuse qui le fait paraître en dessus assez notablement renflé sur les côtés en avant, puis brusquement atténué jusqu'au bord antérieur; avec son bord infléchi légèrement sinué au-dessus de la base; marqué au milieu de celle-ci d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui ne dépasse pas le milieu; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Écusson et élytres comme chez le précédent, noirs en entier. Dessous du corps également comme chez le précédent, mais avec le métasternum noir (du moins dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux). Pattes testacées, avec les jambes noires. Tarses testacés.

Malgré sa coloration toute noire (sauf les angles antérieurs du pronotum) qui le fait reconnaître au premier coup d'œil, cette espèce offre les plus grandes analogies avec la précédente. Cependant son pronotum est notablement plus dilaté sur les côtés en avant, ses élytres sont régulièrement couvertes d'une pubescence jaunâtre, sans trace de pubescence grise le long de la suture, et la tête est aussi un peu plus rugueuse.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description a été trouvé au Mexique par M. Sallé, qui a bien voulu me le communiquer.

6. T. QUADRIVITTATUS Redtenbacher.

Elongatus, subparallelus, apice tantum vix attenuatus; niger cum pronoti angulis anticis vittaque utrinque laterali, elytris cum vittis duabus

longitudinalibus (*prima fere juxta scutellari, secunda externa*) *rufo-testaceis; antennis totis nigris; pronoto latitudine multo breviore, lateribus recto, cum linea impressa basali media medium attingente; subtus niger, cum prosterno* (*angulis posticis exceptis*), *metasterni macula apicali media, coxis anticis et intermediis femoribusque basi, rufo-testaceis; tarsis nigris, lamellis testaceis.*

Long. 14 mill.

Pterotarsus quadrivittatus Redt., Reis. Navar., II, p. 89 (1867).

Corps très-allongé, subparallèle, nullement atténué en arrière; noir en dessus, avec les angles antérieurs du pronotum, une assez large bande longitudinale partant de chaque côté un peu au-dessus des angles postérieurs et atteignant le bord antérieur, d'un testacé rougeâtre; de plus marqué sur chaque élytre, dans leurs trois quarts antérieurs, d'une bande longitudinale partant de l'épaule suivant le bord externe, et d'une autre bande longitudinale partant de chaque côté de l'écusson et restant toujours parallèle à la suture. Revêtu d'une pubescence assez dense, un peu soyeuse, plus ou moins jaunâtre, et plus claire sur les parties testacées. Tête assez finement et densément ponctuée, un peu rugueuse; marquée au milieu du front d'une dépression longitudinale assez légère, obsolète en arrière. Antennes noires en entier, à second article court, assez notablement dilaté, le troisième aussi petit, mais nullement dilaté; les suivants prolongés chacun en un rameau étroit et très-allongé, devenant graduellement plus long vers l'extrémité (le premier égalant en longueur les trois premiers articles réunis). Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, atténué seulement dans son quart antérieur; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui n'atteint pas tout à fait le milieu; marqué en outre, un peu au-dessus du milieu, d'une dépression transverse assez légère mais distincte sur le disque, entre les deux bandes testacées rougeâtres; couvert d'une ponctuation très-fine et très-serrée. Écusson subovalaire en arrière, légèrement relevé en carène dans son milieu. Élytres subparallèles, atténuées seulement tout à fait à l'extrémité, non striées, mais offrant seulement à la base de chaque côté trois commencements de stries peu distinctes, avec leurs intervalles seulement un peu relevés; très-finement et densément ponctuées, un peu granuleuses à la base. Dessous du corps

noir, avec le prosternum (sauf l'angle postérieur des propleures), les hanches antérieures et intermédiaires, la moitié basilaire des cuisses, le milieu du bord postérieur du métasternum et l'intervalle du quatrième au cinquième segment abdominal d'un testacé rougeâtre ; revêtu d'une pubescence médiocrement serrée et jaunâtre ; marqué d'une ponctuation assez fine et assez serrée, mais plus dense sur l'abdomen. Saillie prosternale graduellement rétrécie en arrière. Dernier segment abdominal presque aussi long que les deux précédents réunis, fortement et graduellement atténué en arrière, et terminé en pointe; de plus, caréné longitudinalement dans son milieu. Tarses noires, avec leurs lamelles testacées.

La coloration toute spéciale de cette espèce empêche de la confondre avec aucune autre.

J'ai fait cette description sur le type même de M. Redtenbacher, qui fait partie actuellement du Musée de Vienne, et que M. le comte de Ferrari a bien voulu me communiquer.

Cette espèce a été trouvée au Brésil.

7. T. BIVITTATUS.

(Pl. 42, fig. 3.)

Elongatus, parallelus, subcylindricus, apice tantum vix attenuatus ; niger, cum pronoto, elytrorum vitta humerali longitudinali, rufo-testaceis; capite tenuiter dense punctato, medio tantum transversim depresso ; pronoto latitudine fere duplo longiore, lateribus parallelo, antice tantum vix attenuato, tenuiter, dense punctato; scutello subovali, carinato; elytris basi obsolete subcostatis, basi leviter granulosis, tenuissime, dense punctatis, non distincte rugulosis; subtus rufo-testaceus, cum mesosterno, metathoracis episternis et abdominis segmento apicali, nigris; pedibus tarsisque testaceis.

Long. 10 mill.

Corps très-allongé, parallèle, subcylindrique, très-légèrement atténué tout à fait à l'extrémité ; noir en dessus. Tête sans la moindre tache rou-

geâtre, pronotum rouge en entier, et élytres marquées chacune d'une bande longitudinale partant de l'épaule et dépassant les deux tiers de l'élytre en arrière, d'un testacé rougeâtre, avec leur bord infléchi noir, marqué à la base d'une tache rougeâtre ; revêtu supérieurement d'une pubescence jaunâtre, assez fine et assez serrée, devenant un peu grise sur les parties noires. Tête finement mais très-densément ponctuée, sans dépression longitudinale sur le front, simplement déprimée transversalement à la base de l'épistome. Antennes noires, à second article distinctement denté, troisième article presque subcylindrique, les suivants prolongés en dehors en un rameau plus long que les trois articles basilaires réunis. Pronotum près de deux fois plus long que large, à côtés subparallèles, nullement atténué en avant, mais seulement un peu courbé en dedans au sommet contre le bord antérieur, avec son bord infléchi légèrement sinué au-dessus de la base ; marqué, au milieu de celle-ci, d'une ligne longitudinale enfoncée bien distincte dans sa moitié basilaire, obsolète ensuite ; couvert d'une ponctuation assez fine et assez serrée. Écusson un peu plus long que large, arrondi en arrière, caréné longitudinalement dans son milieu. Élytres subparallèles, très-légèrement atténuées tout à fait à l'extrémité, où elles sont arrondies ; marquées à la base de quelques rudiments de côtes recouvertes d'une granulation assez notable, ne se prolongeant pas en arrière au delà du quart antérieur de l'élytre ; ponctuation extrêmement fine et très-serrée, pas distinctement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un testacé rougeâtre, avec le mésosternum, les épisternums métathoraciques et le dernier segment abdominal noirs. Prosternum et triangle des propleures beaucoup plus allongés que chez les espèces précédentes ; saillie prosternale longitudinalement déprimée dans son milieu, graduellement rétrécie en arrière, à partir des hanches ; nullement infléchie et terminée en pointe à l'extrémité ; couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée ; marqué d'une ponctuation assez notable et médiocrement serrée sur le prosternum, plus fine et plus dense sur l'abdomen, moins forte et plus serrée sur le reste. Dernier segment ventral noir, en triangle renversé, mais cependant à côtés légèrement arrondis ; terminé en pointe tronquée, sans carène longitudinale distincte, mais marqué de quelques denticules. Pattes et tarses d'un testacé jaunâtre.

Cet insecte a été trouvé à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. Bates.

Le *T. bivittatus*, ainsi que les espèces suivantes, offre un faciès un peu

différent des précédents. En général, la forme de leur pronotum est beaucoup plus allongée, leur pubescence moins visible en dessus ; enfin, le dessous de leur corps est, en général, en entier d'un rouge testacé.

8. T. BIFASCIATUS.

Bivittato *valde affinis; sed capite fortius punctato, prothorace paululum breviore et fortius punctato, subtus abdomine toto nigro et abdominis segmento ultimo valde longiore, postice sensim attenuato differre videtur.*

Long. 9 1/2 mill.

Extrêmement voisin du *bivittatus*, dont il ne diffère que par les caractères suivants : Tête beaucoup plus fortement ponctuée, d'un rouge brun, noire dans sa moitié antérieure. Antennes noires, à second article rougeâtre. Pronotum moins long proportionnellement, à ponctuation plus forte et moins serrée. Écusson plus largement arrondi en arrière. Élytres avec une bande jaunâtre partant de l'épaule et prolongée jusqu'à leur extrémité. Dessous du corps noir, avec le prosternum, le milieu du mésosternum et les pattes d'un rouge brun. Dernier segment abdominal plus allongé et graduellement atténué de la base à l'extrémité.

N'ayant eu sous les yeux qu'un seul exemplaire de cet insecte, il m'est bien difficile de me former une opinion exacte à son égard ; mais, malgré sa grande analogie avec le *bivittatus*, je ne puis méconnaître les caractères assez nombreux qui l'en distinguent et qui me paraissent valider l'espèce.

Il a été pris par M. Sallé, en juin, à Plaga Vicente.

9. T. LONGICOLLIS.

(Pl. 42, fig. 1.)

Elongatus, parallelus, subcylindricus, apice tantum vix attenuatus;

niger, capitis dimidia parte antica, fronte media et pronoto rufis ; capite sat fortiter, densius punctato, medio longitudinaliter non depresso ; pronoto latitudine fere duplo longiore, lateribus subparallelo, medio leviter subsinuato, antice vix attenuato, sat fortiter denseque punctato ; scutello longiore ; elytris non costatis, basi leviter granulosis, mediocriter sat dense punctatis, transversim rugulosis ; subtus rufo-testaceus ; pedidus tarsisque testaceis.

Long. 8 à 13 mill.

Même forme que le *bivittatus;* noir en dessus, avec toute la partie antérieure de la tête jusqu'au milieu du front (les antennes exceptées), le pronotum et le bord infléchi des élytres rouges ; revêtu supérieurement d'une pubescence très-fine et peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête assez fortement et très-densément ponctuée, ce qui lui donne un aspect rugueux, sans trace de dépression longitudinale distincte sur le front. Antennes noires; à second article assez grand, notablement denté en dehors, le suivant un peu plus court, nullement denté, presque subcylindrique ; les autres prolongés chacun en dehors en un rameau étroit très-allongé, à peine plus long que les trois suivants réunis; ces rameaux augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum près de deux fois plus long que large, à côtes subparallèles, à peine sinuées vers le milieu, nullement atténuées en avant, seulement un peu courbées en dedans contre le bord antérieur, avec son bord infléchi légèrement sinué dans son tiers basilaire ; marqué au milieu de la base d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge presque jusqu'au bord antérieur, bien marquée surtout dans sa moitié basilaire ; couvert d'une ponctuation assez notable et serrée. Écusson sensiblement plus long que large, plus étroit que celui du *bivittatus*, un peu arrondi en arrière, caréné dans son milieu. Élytres atténuées-arrondies seulement tout à fait à l'extrémité; n'offrant point de côtes distinctes, légèrement granuleuses à la base, puis bien moins finement ponctuées que chez les deux espèces précédentes, et assez densément, distinctement rugueuses transversalement. Dessous du corps en entier d'un testacé un peu rougeâtre. Prosternum et triangle des propleures comme chez le *bivittatus;* couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée ; marqué d'une ponctuation assez notable sur le prosternum, assez fine et assez serrée, un peu plus dense sur l'abdomen. Saillie prosternale peu atténuée en arrière, non infléchie au delà des hanches, mais terminée

en pointe à l'extrémité. Dernier segment ventral comme chez le *bivittatus*. Pattes d'un testacé rougeâtre. Tarses testacés.

Cette espèce ne peut être confondue avec les précédentes, à cause de sa couleur.

Elle a été trouvée à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. Bates.

10. T. PULCHER.

(Pl. 42, fig. 4.)

Elongatus, parallelus, postice vix attenuatus; niger, cum capite rufo, maculis tribus nigris notato, pronoti lateribus vittaque longitudinali basali media, elytrorum vitta longitudinali humerali, maculaque transversali post media, rufis; capite sat fortiter, dense punctato; fronte media vix depressa; pronoto latitudine multum longiore, lateribus subparallelo, sat tenuiter sed dense punctato; scutello paululum longiore; elytris basi breviter costatis, costis fortiter granulosis; tenuiter, dense punctatis; subtus rufo-testaceus; pedibus tarsisque testaceis.

Long. 11 mill.

Var. a. *Pronoto rufo antice, in medio nigro-maculato, elytrorum vitta postmedia extus attingente, elytris apice rufis.* (Pl. 42, fig. 5.)

Corps très-allongé, parallèle ; à peine atténué tout à fait en arrière, peu convexe. Dessus du corps noir; tête rouge marquée de trois taches noires assez grandes, une de chaque côté au-dessus de la cavité antennaire, et la troisième en arrière, au milieu du vertex ; pronotum avec une large bordure latérale et une bande longitudinale partant de la base et atteignant à peine le milieu en avant, rouges ; élytres avec une bande longitudinale assez courte partant de l'épaule et ne dépassant pas le quart antérieur, et de plus avec une bande transverse médiane n'atteignant pas les bords latéraux, également rouges. Revêtu supérieurement d'une pubes-

cence grise devenant d'un jaune doré sur les parties rouges, et assez dense. Tête assez fortement et densément ponctuée, n'offrant qu'une dépression obsolète au milieu du front. Antennes noires en entier, à rameaux plus grêles et plus allongés que chez les espèces précédentes. Pronotum notablement plus long que large, à côtés subparallèles, à peine visiblement sinués vers le milieu, non ou à peine atténués en avant près du bord antérieur ; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale qui ne dépasse pas le milieu en avant, finement mais densément ponctué. Écusson un peu plus long que large, atténué en arrière, distinctement relevé en carène dans son milieu. Élytres à peine atténuées en arrière, marquées à la base de cinq rudiments de côtes très-courtes ne dépassant pas le tiers basilaire, recouvertes d'une granulation assez forte ; finement et très-densément ponctuées, à peine rugueuses. Dessous du corps en entier d'un testacé rougeâtre ; revêtu d'une pubescence jaunâtre assez serrée ; marqué d'une ponctuation assez notable sur le prosternum, moins sur les méso- et métasternum, encore plus fine et plus serrée sur l'abdomen. Saillie prosternale déprimée dans son milieu, rétrécie en arrière des hanches, nullement infléchie et terminée en pointe. Dernier segment ventral un peu plus allongé que chez le précédent, atténué en arrière et terminé en pointe tronquée. Carène longitudinale postérieure représentée par trois denticules. Pattes et tarses testacés.

Le dessin de cette espèce la fait distinguer à première vue de toutes les précédentes.

Elle se trouve à Cayenne.

Var. *a.* (Pl. 42, fig. 5.) Tache noire du bord postérieur des cavités antennaires beaucoup plus petite. Pronotum rouge clair, marqué à son bord antérieur d'une large tache transverse noire. Élytres marquées vers le milieu d'une large bande transverse qui atteint les côtés, d'un rouge clair, ainsi que leur extrémité.

Cette jolie variété provient également de Cayenne. Je la dois à la générosité des Pères Jésuites d'Amiens.

11. T. LŒTUS.

(Pl. 42, fig. 6.)

Elongatus, postice leviter attenuatus, dilute rufus; antennis, verticis macula, pronoti macula transversali antica, scutello et elytrorum humeris nigris; illis apice tantum infuscatis; capite fortiter, sat dense punctato, inter oculos transversim depresso; pronoto latitudine paululum longiore, antice vix attenuato, lateribus medio leviter sinuato, sat fortiter, sat dense punctato; elytris basi leviter rugosis, dein subtiliter sat dense punctatis; subtus rufo-testaceus, pedibus tarsisque testaceis.

Long. 9 mill.

Corps allongé, un peu subparallèle, légèrement atténué en arrière; d'un rouge brunâtre en dessus, avec les antennes, le bord postérieur des cavités antennaires, une petite tache médiane sur le vertex, une grande tache transverse au milieu du bord antérieur du pronotum, l'écusson et la base des élytres (excepté le long de la suture) noirs; extrémité de ces dernières un peu rembrunie; revêtu supérieurement d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête assez fortement et densément ponctuée, n'offrant qu'une légère dépression transverse entre les yeux. Antennes d'un brun noirâtre, avec leurs rameaux noirs; à second article à peine dilaté. Pronotum seulement un peu plus long que large, à peine atténué en avant, distinctement sinué au milieu sur les côtés; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale qui ne dépasse pas le milieu en avant, assez notablement et assez densément ponctué, avec ses angles postérieurs prolongés en dehors et acuminés, et son bord infléchi presque droit. Écusson assez court, largement arrondi en arrière, un peu relevé en carène à la base. Élytres légèrement atténuées dans leur tiers postérieur; sans traces de côtes, mais légèrement rugueuses à la base, puis assez finement et assez densément ponctuées. Dessous du corps en entier d'un rouge assez clair, revêtu d'une pubescence d'un jaune doré assez serrée; à ponctuation assez notable sur le prosternum, mais forte sur le métasternum, plus

fine et plus serrée sur l'abdomen. Saillie prosternale atténuée en arrière, un peu relevée en pointe à l'extrémité, non déprimée dans son milieu. Dernier segment ventral de l'abdomen sensiblement plus court que chez le précédent, en triangle renversé, avec ses côtés très-légèrement arqués; terminé en arrière en pointe tronquée. Carène médiane postérieure représentée par trois denticules. Pattes et tarses testacés.

Cette espèce se distingue facilement par sa coloration.

Elle provient du Brésil.

12. T. AFFLICTUS.

(P. 42, fig. 7.)

Elongatus, postice vix attenuatus, niger, subnitidus, capite minus fortiter, sat dense punctato, inter oculos leviter depresso, linea media lævi in vertice notato; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus subparallelis medio subsinuato, antice tantum vix attenuato, utrinque extus in medio foveola sat profunda, posticeque foveolis duabus transversis notato; elytris basi leviter granulato-costatis, dein obsoletius costulatis, subtiliter dense punctatis; subtus niger; pedibus ferrugineo-testaceis; tarsis testaceis.

Long. 13 mill.

Corps allongé, parallèle, à peine atténué en arrière, en entier d'un noir brillant en dessus; revêtu d'une fine pubescence grise, médiocrement serrée. Tête un peu moins fortement mais densément ponctuée et très-légèrement rugueuse; marquée entre les yeux d'une dépression transverse assez légère, et en arrière, sur le vertex, d'une petite ligne longitudinale médiane lisse. Antennes noires, avec leurs articles deuxième et troisième un peu rembrunis, le second assez notablement dilaté en dehors; les rameaux très-allongés et noirs. Pronotum un peu plus long que large, à côtés subparallèles, à peine atténué tout à fait en avant, mais légèrement sinué sur les côtés au milieu; offrant au milieu de sa base une petite ligne longitudinale qui ne dépasse pas le milieu en avant; marqué, de chaque côté en dehors, vers le milieu, d'une fossette subova-

laire profonde et de deux fortes impressions transverses placées l'une au-dessus de l'autre, au-dessus de la base, un peu plus près de la ligne médiane que du bord externe; un peu relevé en une sorte de bourrelet de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, avec son bord infléchi distinctement sinué au-dessus de la base, ces derniers fortement acuminés; assez notablement et assez densément ponctué. Écusson à peu près aussi long que large, arrondi en arrière. Élytres marquées à la base de cinq commencements de côtes, granuleuses seulement à la base, puis plus ou moins obsolètement prolongées en arrière et, en dehors de ces dernières, marquées jusqu'au bord externe de petites côtes longitudinales tout à fait obsolètes, finement et densément ponctuées. Dessous du corps noir; couvert d'une pubescence grisâtre peu serrée. Prosternum marqué, sur les propleures surtout, d'une ponctuation assez forte et serrée, assez fine et médiocrement serrée sur le métasternum, également fine sur l'abdomen, mais bien moins serrée; chaque segment abdominal marqué, de chaque côté près du bord externe, d'une fossette assez profonde, le dernier en triangle renversé, également marqué de chaque côté à la base d'une fossette bien distincte; fortement et subgraduellement atténué en arrière, terminé au milieu en arrière en une pointe tronquée au bout; carène médiane postérieure représentée par quatre denticules distincts. Pattes d'un ferrugineux testacé. Tarses testacés.

Le *T. afflictus* a été trouvé à Sainte-Catherine (Brésil).

Espèces que je n'ai point vues.

Je reproduis ici les descriptions des espèces que je n'ai point eues sous les yeux et dont je n'ai pu me former une idée assez exacte pour les intercaler dans le cours de mon travail.

Souvent, en effet, les espèces dont il s'agit ne doivent pas rentrer dans le genre où elles ont été placées par les auteurs, et souvent aussi les descriptions ne sont pas assez détaillées pour qu'il soit facile de leur assigner une place certaine.

EUCNEMIS MONILICORNIS Mann.

« *Oblongus niger subpubescens, antennarum moniliformium articulo primo pedibusque ferrugineis, elytris substriatis, subtiliter punctulatis.*

« Long. 2 1/2 lin., lat. 1 lin. »

Eucnemis monilicornis Mann., *Eucnemis* Ins., Gen., p. 26, t. II, fig. 1 (1823).

Fornax monilicornis Le Conte, List of the Coleopt. of North. Amer., pars I, 44 (1866).

« *Caput* non nihil prominulum nigrum, crebre punctulatum, vertice convexo integro, pilis flavescentibus obsito; os inflexum, mandibulis validis nigris pubescentibus; clypeus triangularis, apice integro, basi valde coarctatus; oculi rotundati, in specimine mortuo flavo-pallidi; fovea antennalis profunda et submargine thoracis subtus usque ad pectus continuata.

« *Antennæ* crassæ brunneæ pubescentes, capite cum thorace fere longiores, articulo primo capite longiore ferrugineo, cylindrico, apice integro, secundo brevissimo obconico, 3-10 æqualibus duplo majoribus subcubicis, angulis rotundatis, ultimo proxime præcedente iterum duplo longiori subcylindrico, apicem versus nonnihil attenuato.

« *Thorax* immarginatus, basi longitudine non latior ibique trisinuatus, anterius angustior truncatus compressus, caput arcte amplectens, lateribus rotundatis, angulis posticis elongatis acutis elytrorum humeros protegentibus; supra convexus, niger griseo-pubescens, absque foveis et impressionibus.

« *Scutellum* parvum nigrum punctulatum, subpubescens, apice emarginatum.

« *Elytra* thoracis basi non latiora, at plus quam duplo longiora, apicem versus attenuata rotundata, supra modice convexa, tenue marginata, creberrime rugoso-punctata, nigra parce griseo-pubescentia, stria suturali integra, ut etiam rudimentis in ipsa basi aliarum mox evanescentium.

« *Pectus* subtilissime punctulatum nigrum opacum, pilis griseis adspersum : laminæ brunnescentes, intus nonnihil emarginatæ, femora fere tota tegentes.

« *Abdomen* (in specimine descripto defuit).

« *Pedes* tenues compressi ferruginei, femoribus anticis obscurioribus, tarsis tibiis fere longioribus, articulo primo valde elongato reliquos simul sumtos æquante, sequentibus magnitudine æqualibus, ultimo paulo longiore cylindrico, ungulis parvis acutiusculis.

« Habitat in America boreali ? Dom. T. Lund. Mus. Gyllenhal. »

N'ayant pas vu cet insecte en nature, j'ai dû reproduire ici la description de Mannerheim. D'après les caractères mentionnés par cet auteur, il me paraît probable que cette espèce rentre dans le genre *Dromæolus*; mais, comme je ne puis en avoir la certitude, je préfère encore la placer parmi les *species incertæ sedis*.

M. Le Conte serait également de mon avis, bien que dans sa List of the Coleopt. of North America, p. 44, il la fasse rentrer dans son genre *Fornax*, puisqu'il la place à côté du *cylindricollis* Say, qui est un vrai *Dromæolus* et probablement voisin de mon *D. transfuga* à cause de la structure de ses antennes.

DIRHAGUS ORNATUS de Cast., Hist. nat. Ins. Col., I, p. 225 (1840).

Longueur : 2 lignes 1/2; largeur : 1/2 ligne.

« Pubescent. Tête et antennes noires; corselet rouge, avec la partie

antérieure et le milieu noirs ; écusson de cette dernière couleur ; élytres striées, ponctuées, jaunes, avec la suture et une bordure marginale noires ; abdomen brun, avec le bord postérieur des segments rougeâtres. Pattes jaunes. »

Ce joli insecte vient de la Colombie et fait partie de la collection de M. Gory.

Il m'est impossible, d'après cette description, de me former une idée exacte du genre où doit être classé cet insecte ; cependant je ne serais pas étonné qu'il dût se ranger parmi les *Adelothyreus*.

FORNAX RUFIPES Melsh.

Diragus rufipes Melsh., Proceed. Acad. Nat. Sc. Philad., II, p. 150 (1846).

Fornax rufipes Le Conte, List of the Col. of North Amer., p. 44 (1866).

Cet insecte me met dans le plus cruel embarras. En effet, d'après la description manuscrite que m'a envoyée le docteur Horn qui le possède, je suis tenté d'en faire un genre nouveau que je placerais après les *Deltometopus*. Son sillon marginal est aussi large que celui des insectes qui rentrent dans ce dernier genre, et il est élargi en avant, caractère qui se retrouve chez les *Anabolus* et paraît l'éloigner des *Deltometopus*. D'autre part, ses antennes ont le troisième article plus du double du second, ce qui ne permet pas de le faire rentrer dans les *Anabolus*.

N'ayant pas l'insecte sous les yeux, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de reproduire ici la description que M. le docteur Horn a bien voulu m'envoyer de cette curieuse espèce :

« Forme oblongue. Couleur châtain foncé, médiocrement brillant, revêtu d'une pubescence brunâtre très-rare. Épistome arrondi en avant, où il est trois fois aussi large qu'à sa base et légèrement déprimé longitudinalement dans son milieu. Carène interoculaire divisée. Épistome très-grossièrement ponctué. Tête grossièrement et profondément ponctuée. Pronotum marqué d'une ponctuation grossière, mais moins profonde et moins serrée que celle de la tête. Élytres plus brillantes que la tête et le pronotum ; stries obsolètes, plus distinctes vers la base, leur surface plus

finement et moins densément ponctuée que celle du pronotum. Dessous du corps d'une couleur plus foncée que le dessus. Prosternum plus grossièrement et moins densément ponctué que le reste du dessous du corps, qui est finement et plutôt densément ponctué. Pattes rousses. »

La couleur et la sculpture de cet insecte le rapprochent plus de l'*Epiphanis cornutus* que d'aucune autre espèce des États-Unis; mais les stries des élytres sont moins effacées et la ponctuation est un peu plus forte. Son faciès est bien distinct de celui des autres espèces de la faune américaine et se rapprocherait un peu seulement de celui du *Microrhagus imperfectus* Le Conte.

Fornax morio Erichson, Conspect. Insect. Coleopt. quæ in Republ. Peruan. Observ. sunt, p. 75. (Extr. Arch. Wiegm., 1847.)

« *Niger, corpore infra, capite prothoracis limbo elytrorumque basi cinereo-pubescentibus, prothorace dorso subdepresso, subtiliter punctato; elytris substriatis, confertim punctatis; tarsis ferrugineis.*

« Long. 3 lin. »

Cet insecte doit probablement rentrer dans le genre *Dromæolus* et se rapprocher un peu par sa pubescence du *D. litigiosus* du Brésil.

D'après la description d'Erichson il m'a été impossible de me former une idée bien exacte de cette espèce, mais en tous cas elle ne peut rentrer dans le genre *Fornax*.

Hypocœlus attenuatus Mäkl.

« *Linearis, subdepressus, nigro-piceus, pubescens, antennis obtuse serratis pedibusque rufo-ferrugineis, thoracis dorso obsolete canaliculato, elytris striatis, attenuatis.*

« Long. 2 1/3 lin.

« Habitat ad prædium Kirjola rarissime, in volatu semel captus. »

Hypocœlus attenuatus Mäkl., Novæ in Fauna Fennica Coleopterorum species. — Bullet. Mosc., 1845, 547.

« *H. filo* Fabr. proximus, sed differt præcipue antennarum thoracisque structura. Caput ut in *H. filo* nigrum, subtilissime punctulatum, griseo-pubescens; os et palpi pallidi. Antennæ capite cum thorace longiores, rufo-ferrugineæ, articulo primo tribus sequentibus simul sumtis longitudine fere æquali, subcylindrico, leviter curvato, apicem versus crassiore ibique oblique truncato, secundo brevissimo, obconico, tertio iterum quarto sesqui fere longiore, 4-10 sensim brevioribus, obconicis, latere interno, productis, ultimo præcedenti dimidio longiore, attenuato, apice rotundato. Thorax latitudine vix brevior, subquadratus, antice truncatus caputque arcte amplectens, basi bisinuatus, margine antescutellari elevato, angulis posticis acutis, lateribus fere rectis, nigro-piceus, tenue pubescens, creberrime sed minus profunde rugoso-punctatus; supra antice nonnihil elevatior, in medio longitudinaliter obsolete late impressus. Scutellum parvum, postice rotundatum, convexum, rugoso-punctulatum. Elytra thoracis basi haud latiora, sed plusquam triplo longiora, sublinearia, posterius attenuata, apice acuminato-rotundata; supra subdepressa, nigro picea, dense griseo-pubescentia, minus regulariter striata, undique transversim rugoso-punctata. Pectus nigrum, nitidum, parce pubescens, subtiliter punctatum; laminæ apice rufescentes. Abdomen densius sericeo-pubescens, piceum segmentorum abdominalium marginibus anguste, lateribus et ano autem late rufo-ferrugineis. Pedes rufo-ferruginei. »

L'insecte décrit par M. Mäklin sous le nom d'*Hypocœlus attenuatus* m'est tout à fait inconnu. Il est tellement probable pour moi qu'il ne rentre pas dans ce genre, que j'ai préféré le laisser parmi les espèces de place incertaine. Dans sa description, M. Mäklin le compare au *filum*, qui est un *Nematodes*, ce qui a fait placer son insecte dans ce dernier genre par plusieurs entomologistes. Quant à moi, je ne fais que reproduire ici textuellement la description de cet auteur, n'ayant pu avoir la moindre réponse aux divers renseignements que je lui ai demandés par écrit sur son *H. attenuatus*.

HYLOCHARES MELASINUS Latr., Ann. Soc. ent. Fr., III, p. 128.

« Noir, un peu luisant, très-pointillé, avec les antennes et les pattes brunes; corselet subisométrique, avec le dos déprimé et ayant au milieu un sillon.

« Longueur : 2 lignes 1/2; largeur : près d'une ligne. »

Cette espèce exotique m'a été envoyée sous le nom d'*Eucnemis melasinus* par mon excellent et vieil ami le docteur Klug, directeur du Cabinet d'Histoire naturelle de Berlin.

Latreille place cet insecte dans son genre *Hylochares* (*Farsus*) *unicolor*, et établit pour lui la division suivante :

« Les cinq derniers articles des antennes sensiblement plus grands que les précédents; le premier aussi long au moins que les trois suivants réunis. »

N'ayant pu voir le type de Latreille, il m'a été impossible d'après sa description de me former une idée exacte au sujet de cet insecte, et comme il me paraît probable, pour ne pas dire certain, qu'il ne rentre pas dans le genre *Hylochares* tel qu'on le comprend aujourd'hui, j'ai pensé préférable de reproduire ici la description de Latreille.

M. le docteur Kraatz a eu la bonté d'aller lui-même au Musée de Berlin pour voir le type de cet insecte. Il n'existe actuellement au Musée aucun *Hyl. melasinus*. On retrouve seulement un *Microrhagus* sous le nom de *melasoides* comme provenant du Brésil, qui a les antennes fortement pectinées, à derniers articles subégaux, et qui ne peut certainement pas être le type de Latreille.

Je crois utile, en terminant, de donner ici quelques notes synonymiques sur des espèces décrites à tort par certains auteurs comme appartenant à la famille actuelle et qui pourraient quelquefois induire en erreur ou au moins entraîner à de longues recherches :

Melasis picea Paliss.-Beauv., Ins. Afr., p. 7, appartient au genre *Zenoa* dans les Rhipicérides.

Eucnemis gigas. L'insecte décrit sous ce nom par Mannerheim (Eucn. Ins. Gen., p. 14) est un Élatéride du genre *Œmidius* (Lac., Gen. Col., IV, p. 169).

Eucnemis sericatus Mann. (Mon. Eucn., p. 21) doit très-probablement rentrer dans les Élatérides, puisqu'il a le labre distinct sans avoir ses sutures prosternales excavées. Cette description a été reproduite par M. de Castelnau dans son Histoire naturelle des Insectes Coléoptères, t. I, p. 226.

Eucnemis granulipennis Boh., Ins. Caffr., I, p. 374, = *Porthmidius modicus*.

Eucnemis contractus Boh. (loc. cit.) = *Heterodercs curtus*.

Je tiens ces deux synonymies de M. Bohemann lui-même.

Dirhagus minutus de Cast., Hist. nat. Col., I, p. 224, a été redécrit plus loin, p. 242, sous le nom d'*Elater minutus* Fab., qui n'est autre que le *Limonius minutus*.

Anclastes femoralis Lucas, Expéd. Am. Sud, p. 71 (1856), doit rentrer dans le genre *Physodactylus*.

Galba Hagenbachi. L'insecte figuré sous ce nom par M. de Castelnau, Hist. nat. Ins. Col., I, pl. 16, fig. 9, n'a pas été décrit. Je n'ai pu établir son identité d'après la figure d'une manière certaine et j'ai cru préférable de le mentionner simplement ici.

Harminius castaneus Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1852, p. 81. Longtemps cet insecte a figuré dans les catalogues parmi les Eucnémides, mais c'est par erreur, car il doit rentrer dans les Élatérides.

Deromecus parallelus Sol. in Gay, Hist. Chili, V, p. 15.

M. Candèze, Monographie des Élatérides, t. III, p. 16, dit :

« Solier a décrit sous le nom de *Deromecus? parallelus* un insecte qui n'appartient ni au genre actuel (*Deromecus*), ni même à la famille des Élatérides, mais à celle des Eucnémides, où le fait rentrer la conformation très-caractéristique de son front. »

Je ne puis être ici de l'avis de M. Candèze, et je considère cet insecte comme appartenant à la famille des Élatérides. En effet, chez le *Deromecus parallelus* l'épistome ne continue nullement la courbure du front, mais est sur un plan inférieur, comme cela a lieu chez les Élatérides; de plus, le prosternum est prolongé en mentonnière en avant, et enfin la structure de ses propleures est en tout semblable à celle des insectes de cette dernière famille.

Le genre *Galbella,* décrit par M. Westwood (The Cabin. of or. Ent., p. 83, pl. 41, fig. 1) sur une petite espèce des Indes-Orientales (*violacea*), a été placé par cet auteur dans la famille des Eucnémides, entre les *Pterotarsus* et les *Galba.* Jusqu'ici cette espèce est restée extrêmement rare, et M. Lacordaire lui-même n'a pu la voir en nature et a dû reproduire dans son Genera, t. IV, p. 104, la description de M. Westwood en la complétant beaucoup d'après la figure du dessous du corps qu'en avait donnée cet auteur. Tout en maintenant ce genre dans les Eucnémides à la suite des *Pterotarsus,* M. Lacordaire ajoute : « Il se pourrait bien qu'au lieu d'être une forme particulière de la famille actuelle, ce genre appartînt aux Throscides. »

Grâce à l'aimable obligeance de M. Saunders, j'ai sous les yeux le type de son *Onchomæa cærulea,* qui n'est autre qu'une seconde espèce du genre *Galbella,* et j'ai vu dans la riche collection du comte de Mniszech le vrai *Galbella violacea* de Westwood.

Ces insectes ne doivent pas être placés dans les Eucnémides ni dans les Throscides, mais sont parfaitement de vrais Buprestides du groupe des

Trachydes. Le développement des yeux, la présence du labre, l'absence de rebord frontal au-dessus des antennes et surtout la forme des segments abdominaux, dont le premier est plus grand à lui seul que tous les autres réunis, ne permettent point de le faire rentrer dans les Eucnémides ou dans les Throscides.

J'ai vu dans la collection Mniszech des espèces inédites de Buprestides du groupe des Trachydes qui présentent un certain nombre des caractères des *Galbella*, tels que les jambes fortement aplaties, les quatre premiers articles des tarses munis de lamelles et le premier segment abdominal aussi grand que tous les suivants réunis, caractères qui me paraissent parfaitement indiquer la place qu'on doit assigner à ce genre.

M. de Harold a donc eu parfaitement raison, dans son Catalogue, p. 1454, de placer le genre *Galbella* après les *Trachys*.

J'ai pensé utile de relever ici une erreur qui s'est glissée dans le Bulletin des Annales de la Société entomologique de France, année 1835, page 44.

Voici ce qu'on y lit :

« M. Chevrolat fait part du résumé des travaux de la Société des Sciences naturelles de Liége pendant les années 1833-34. En Entomologie on y remarque une notice sur le genre *Eucnemis* et deux descriptions d'espèces nouvelles de ce genre par M. Robert. »

Ce travail de M. Robert n'a jamais été publié, à ma connaissance, et n'est pas mentionné dans la Bibliotheca Entomologica de Hagen; de plus (d'après ce que m'a appris M. Lacordaire), cette Société des Sciences naturelles de Liége a bien existé, mais n'a jamais rien publié.

Corrections à faire dans mon travail.

Le *Fornax bicolor* Melsh., Descr. new. sp. Proc. Acad. Philad., vol. II, p. 149 (1846), d'après M. le docteur Horn qui a pu comparer les types, serait identique avec le *Fornax orchesides* Le C. (Bonv., p. 377). Il faut donc remplacer ce dernier nom par le premier.

Page 69. Au tableau des genres n° 35, il faut mettre : *premier article* à la place de : *dernier article.*

Page 73. Au tableau des genres n° 64, on doit écrire : *Namolius* au lieu de : *Namobius.*

Page 518. *Entomphthalmus pallens* Bonv. = *rufiolus* Le Conte, d'après le type.

Page 542. Après la diagnose du *M. clypeatus,* ajoutez : Hampe, Stettin Ent. Zeit., 1850, p. 350 (*gibbicollis* Kugel. in litt.). — Ksw., Nat. Ins. Deut., IV, p. 204.

Page 577, *M. longicornis.* Ajoutez : Hampe, Verh. Zoot. Bot. Ver., 1852, p. 160. — Ksw., Nat. Ins. Deut., IV, 2, p. 205.

Planche 34, figure 5. Au lieu de : *Schizophilus trilobatus*, mettez : *S. subrufus.*

Supplément.

Je publie, pour terminer mon travail, quelques espèces remarquables qui ne m'ont été communiquées qu'après la publication des genres où elles doivent rentrer, et qu'il m'a paru fort utile de comprendre dans ma Monographie.

POECILOCHRUS (1 *bis*) CRUCIATUS.

Supra rufo-brunneus cum clypeo, pronoti disco, angulisque posticis nigro-piceis; elytris rufo late quadrimaculatis; pube aurea sat dense vestitus; pronoto latitudine breviore, antice sat fortiter attenuato, basi media non, vel obsolete, lineato, tenuiter dense sed non rugose punctato; scutello postice subrotundato; elytris sat profunde striatis, striis extus, postice tantum, sat fortiter punctatis, interstitiis sat dense punctatis, subrugulosis; pedibus ferrugineis.

Long. 9 1/2 à 11 mill.

Corps oblong allongé, un peu subcylindrique; légèrement atténué dans son tiers postérieur; d'un rouge brunâtre sur la tête, avec l'épistome noirâtre; également rougeâtre sur le pronotum, avec le milieu de son disque et la partie supérieure de ses angles postérieurs plus ou moins largement teintés de noir; élytres noires, presque entièrement recouvertes par quatre grandes taches d'un rouge sanguin, qui ne laissent à découvert que la suture, les épaules et une bande transverse médiane. Revêtu d'une pubescence assez serrée d'un jaune doré, très-apparente, mais ne formant aucun dessin en dessus. Tête à ponctuation fine et assez serrée, devenant très-forte et rugueuse sur l'épistome; n'offrant point de ligne enfoncée distincte partant du vertex. Épistome très-peu rétréci à la base, sans trace de carène longitudinale médiane. Antennes ferrugineuses, à premier article très-légèrement rembruni, à peine plus long que les deux suivants réunis; le second très-petit, troisième plus de deux fois plus long, quatrième presque moitié plus court, au moins aussi long que large; cinquième à dixième

graduellement plus courts et plus notablement dentés en dedans. Pronotum moins long que large, droit dans sa moitié basilaire et atténué en avant dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs très-largement arrondis; marqué, au milieu de sa base, d'un vestige de ligne longitudinale enfoncée, qui disparaît quelquefois entièrement; fortement déprimé de chaque côté du milieu de la base, puis très-convexe dans son milieu; assez finement et assez densément ponctué, nullement rugueux. Écusson subarrondi en arrière. Élytres allongées, subgraduellement atténuées dans leur moitié postérieure, assez profondément striées, à stries externes fortement ponctuées en arrière, à partir de la quatrième, les autres lisses; intervalles légèrement convexes, finement et densément ponctués, un peu rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, avec l'abdomen plus foncé, finement et assez densément ponctué. Pattes ferrugineuses.

J'ai dû la communication de cette magnifique espèce à l'obligeance de M. Steinheil, de Munich, qui l'a prise lui-même à Canoas, en Colombie.

Cette espèce doit se placer après le *P. vittatus*.

Pœcilochrus (1 *ter*) quadriimpressus.

Supra nigro piceus cum elytris paulo rufescentibus, pube subtili flavescente vestitus; capite linea longitudinali media impressa notato; antennarum articulis 5 et 6 fortiter dentatis; pronoto latitudine paulo breviore, in parte media antica fortiter attenuato, basi media linea longitudinali impressa marginem anticam attingente notato, quadriimpresso, dense rugoseque punctato; scutello postice sensim attenuato; elytris profunde sriato-punctatis, interstitiis convexis leviter rugulosis; pedibus ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps oblong cylindrique, à peine atténué dans son tiers postérieur; d'un noir de poix, avec les élytres un peu rougeâtres; recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre uniforme, fine et médiocrement serrée. Tête à ponctuation notable, serrée et très-rugueuse; marquée longitudinalement, dans son milieu, d'une ligne enfoncée distincte partant du sommet du vertex et s'oblitérant à la base de l'épistome. Ce dernier sans trace de carène, très-peu rétréci à la base. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, à premier article d'un noir de poix; celui-ci allongé, plus long

que les deux suivants réunis; second petit et court; troisième plus de deux fois plus long ; quatrième à peine moins long que large, distinctement denté en dedans; cinquième à dixième notablement et graduellement plus courts, très-notablement dentés en dedans. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés dans sa moitié basilaire, sensiblement atténué ensuite en avant, avec ses angles postérieurs très-largement arrondis; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale enfoncée qui atteint le bord antérieur; très-fortement déprimé de chaque côté du milieu de la base, légèrement gibbeux un peu avant le milieu et marqué sur le reste de sa surface, de chaque côté de la ligne médiane, de deux petites impressions transverses; assez notablement et assez densément ponctué, distinctement rugueux. Écusson nullement transverse, subgraduellement atténué en arrière, tronqué à l'extrémité, non caréné dans son milieu. Élytres cylindriques, légèrement atténuées en arrière; profondément striées-ponctuées, avec leurs intervalles légèrement convexes, assez finement et densément ponctués, un peu rugueux. Dessous du corps rougeâtre luisant; assez finement ponctué, non ou à peine rugueux. Pattes ferrugineuses, tarses un peu plus clairs, à articles simples.

Cette espèce a été trouvée par M. Abendroth dans la colonie de Pozuzu, aux Andes péruviennes. J'ai dû sa communication à l'obligeance de M. Kirsch.

On doit placer le *P. quadri-impressus* avant le *P. grossicollis*.

DROMÆOLUS (38 *bis*) BASALIS Le Conte.

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, in elytrorum basi griseo flavescente densiore, vestitus; capite sat fortiter denseque punctato; fronte æquali; clypeo basi leviter angustato; antennis ferrugineis, articulis 4 et 5 latitudine longioribus; pronoto latitudine vix longiore, subparallelo, antice tantum attenuato, dense punctato; basi media sulco longitudinali ante medium evanescente notato; elytris postice attenuatis distincte striatis; interstitiis leviter convexis sat dense punctatis subrugulosis; sulco marginali non dilatato; pedibus ferrugineis

Long. 8 mill.

Fornax basalis Le Conte, Proceed. Acad. Philad., 1866, p. 387.

Corps allongé, subparallèle, légèrement atténué tout à fait en arrière, médiocrement convexe supérieurement, en entier d'un noir de poix, assez mat, couvert en dessus d'une fine pubescence courte, grisâtre, assez serrée, beaucoup plus dense, et d'un gris jaunâtre sur la base des élytres, où elle forme presque tache. Tête à ponctuation assez notable, serrée, un peu rugueuse. Front sans trace d'impression ni de carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base, environ moitié moins large qu'à son bord antérieur. Antennes assez grêles, filiformes, ferrugineuses ; à premier article de la longueur des deux suivants réunis, le second égal au moins au quatrième; le troisième aussi long que les deux suivants réunis; les quatrième et cinquième sensiblement plus longs que larges, les suivants devenant graduellement beaucoup plus longs vers le sommet; le dernier presque moitié plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière, subparallèle; atténué seulement à partir de son tiers antérieur, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par une petite fossette; offrant une forte dépression basilaire au fond de laquelle se trouve une ligne longitudinale enfoncée qui n'atteint pas le milieu en avant; couvert d'une ponctuation médiocre, serrée et rugueuse, surtout sur les côtés. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure; bien distinctement striées dans toute leur longueur; leurs intervalles légèrement convexes, médiocrement et densément ponctués, un peu rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et assez densément ponctué. Sillon marginal non élargi en arrière. Saillie prosternale légèrement infléchie en arrière, à partir du milieu des hanches. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce, décrite par M. Le Conte sous le nom de *Fornax,* rentre dans mon genre *Dromœolus*, et doit être placée après le *Dr. striatus* du même auteur. Je dois à l'extrême obligeance du docteur Horn la communication d'un exemplaire du *basalis* provenant de Californie. La partie de ma Monographie qui comprend les *Dromœolus* se trouvant déjà publiée lors de cette communication, j'ai été obligé d'en renvoyer la description au Supplément.

Elle est facile à distinguer du *striatus* ainsi que du *cylindricollis* par la pubescence de la base des élytres, qui est plus dense et forme une tache distincte. Son épistome est un peu moins large à la base, sa forme générale est moins étroite et son pronotum n'est pas rétréci graduellement en avant comme chez le *cylindricollis* ; les articles troisième et quatrième de

ses antennes sont sensiblement plus longs que larges, et les suivants son beaucoup plus allongés que chez le *striatus*.

DROMÆOLUS (42 *bis*) CALIFORNICUS.

Oblongo-elongatus, supra nigro-brunneus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter, dense, vix rugulose punctato; clypeo basi sat angustato; fronte antice obsolete impressa; antennis ferrugineis filiformibus, articulis quarto-decimo sensim longioribus, secundo quarto subæquali; pronoto latitudinis longitudine, lateribus recto, in parte tertia antica tantum attenuato, sat dense, paulo rugulose punctato, linea longitudinali media impressa notato; elytris in parte dimidia postica attenuatis; distincte striatis, interstitiis dense ruguloseque punctatis; sulco marginali postice non ampliato; abdomine apice rotundato; pedibus ferrugineis.

Long. 10 mill.

Corps oblong-allongé, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière dans son tiers postérieur, d'un brun noirâtre, couvert en dedans d'une fine pubescence courte, flavescente, égale. Tête à ponctuation assez notable et serrée, à peine rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, plus de moitié plus étroit qu'à son bord antérieur. Front très-obsolètement impressionné dans son milieu en avant; offrant une trace obsolète de carène longitudinale tout à fait sur le vertex. Antennes courtes, n'atteignant pas la moitié du corps, ferrugineuses, à premier article de la longueur des deux suivants réunis; le second aussi long que le quatrième, le troisième subégal aux deux suivants réunis; quatrième à dixième devenant graduellement plus longs, filiformes, le dernier légèrement plus long seulement que le dixième. Pronotum aussi long que large, légèrement convexe, non sinué sur les côtés en arrière, mais atténué distinctement dans son tiers antérieur, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé; marqué, au-dessus de ce dernier, d'une ligne longitudinale médiane enfoncée, partant de la base et atteignant en avant le bord antérieur; offrant en outre, de chaque côté vers le milieu, une petite impression transverse assez légère; couvert d'une ponctuation

assez notable, serrée et légèrement rugueuse. Élytres atténuées en arrière, à partir du dessous du milieu; marquées de stries longitudinales bien distinctes, à intervalles densément mais finement ponctués, un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, finement et assez densément ponctué, plus notablement sur le prosternum et non rugueux. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures deux fois aussi long que le postérieur. Dernier segment ventral de l'abdomen atténué en arrière, mais non terminé en pointe. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce est bien facile à distinguer du *transfuga* par sa forme générale moins parallèle, par ses antennes nullement moniliformes, par ses élytres sensiblement plus rétrécies en arrière, la ligne enfoncée de son pronotum atteignant le bord antérieur, son épistome plus rétréci à la base, le bord externe du triangle de ses propleures deux fois plus long que le postérieur.

On ne peut la confondre avec l'*ischiodontoides*, à cause de sa couleur plus foncée, de son pronotum nullement rétréci graduellement en avant, mais seulement à partir de son tiers antérieur, avec une ligne longitudinale médiane enfoncée distincte, ses antennes n'atteignant pas la moitié du corps, à second article égal au quatrième, etc.

Le seul exemplaire que j'aie vu m'a été obligeamment communiqué par le docteur Horn, et provenait de Californie.

Le *californicus* rentre dans la division du tableau des sutures prosternales ouvertes en avant ; mais, comme elles le sont très-légèrement dans cette espèce, on pourrait se tromper, et alors on arriverait à la division 2-3 (*opacus*), espèce de 5 mill. seulement, et sans ligne enfoncée sur le pronotum, dont elle se distingue à première vue.

Fornax (71 *bis*) Hornii de Bonvouloir.

Oblongus, niger, pube subtili flavescente parum dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense punctato, non rugoso; fronte cum carina interoculari integra, longitudinaliter obsolete subcarinata; antennis ferrugineis, filiformibus, pronoti angulis posticis vix longioribus, articulo tertio quarto multum longiore; pronoto longitudinis latitudine, lateribus subparallelo

in tertia parte antica subampliato, dein antice attenuato, angulis posticis subacuminatis, basi media longitudinaliter impressa, sat fortiter, sat dense, lateribus tantum vix subrugulose, punctato; elytris postice tantum attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense vix rugulose punctatis; subtus niger, lobo prosternali basi non impresso; elytrorum epipleuris non sulcatis; mesopleuris fere omnino punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 8 mill.

Corps oblong, légèrement atténué en arrière dans son tiers postérieur, peu convexe supérieurement, noir, couvert d'une fine pubescence jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation assez notable et assez serrée, non rugueuse. Front avec sa carène interoculaire entière, assez arquée en avant, avec une trace obsolète de carène longitudinale. Épistome rétréci à la base, presque deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, très-courtes, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum; à troisième article notablement plus long que le quatrième; les suivants graduellement plus longs. Pronotum aussi long que large, à peu près droit sur les côtés à la base; légèrement renflé au-dessus du milieu, puis atténué en avant, avec ses angles postérieurs acuminés; offrant à la base une dépression longitudinale bien marquée, avec deux points enfoncés très-obsolètes; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée, non rugueuse ou à peine sur les côtés. Élytres atténuées seulement dans leur tiers postérieur, distinctement striées; leurs intervalles couverts d'une ponctuation assez notable, assez serrée, à peine rugueuse. Dessous du corps noir, à ponctuation de grosseur médiocre plus ou moins serrée, non rugueuse, un peu plus forte sur le prosternum. Sillon marginal du propectus non élargi en avant. Saillie prosternale nullement impressionnée, graduellement rétrécie en arrière, acuminée à l'extrémité. Épipleures des élytres non sillonnés. Mésopleures presque entièrement couvertes de points assez notables peu serrés. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur externe brusquement rétréci de dedans en dehors, le bord interne sinué en dedans, assez angulées ensuite. Pattes ferrugineuses, à tibias antérieurs non dilatés au sommet. Ongles simples.

Mon genre *Fornax* était déjà publié lorsque je reçus un exemplaire typique de cet insecte que je dois à la générosité de M. le docteur Horn; j'ai dû forcément remettre cette description à la fin de mon travail.

Le *F. basalis* Le Conte rappelle, par son faciès, certaines espèces de *Dromæolus*, mais doit être, selon moi, classé parmi les *Fornax*, à cause de son sillon antennaire, qui est rétréci par le bord interne des yeux. Il doit se placer après le *calceatus*, avec lequel il offre certaines analogies, mais dont il se distingue facilement par ses antennes notablement plus courtes, à troisième article sensiblement plus long que le quatrième, par son pronotum rétréci seulement dans son tiers antérieur, etc.

Le seul exemplaire que je possède vient de Californie.

Ematheon (3 *bis*) Steinheili.

Sat elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, niger, pube flavescente parum dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media longitudinaliter carinata; clypeo basi fortiter constricto; antennis ferrugineis, dimidio corporis paulo longioribus, articulo tertio duobus sequentibus subæquali, 4-10 latitudine longioribus; pronoto latitudine multum longiore, lateribus subsinuato antice subrotundato, linea longitudinali media impressa basi tantum notato, dense rugoseque punctato; elytris postice attenuatis, basi tantum leviter striatis, dense rugoseque punctatis; subtus nigro-piceus; lobo prosternali apice recurvo; abdominis segmento apicali postice lobato; pedibus ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps assez allongé, subcylindrique, légèrement atténué en arrière, d'un noir profond, mat, recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre peu serrée et peu apparente. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, marqué d'une ligne longitudinale élevée qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, ferrugineuses, à premier article rembruni, à second article assez petit, subégal au quatrième; troisième allongé, de la longueur des deux suivants réunis; quatrième et cinquième assez petits, subégaux, un peu plus longs que larges; les suivants sensiblement plus longs, augmentant

graduellement de longueur vers le sommet, non dentés intérieurement. Pronotum très-notablement plus long que large, à peine sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, atténué-arrondi dans son tiers antérieur; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée qui n'atteint pas le milieu en avant, sans fossette distincte sur son disque; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, assez convexes supérieurement, avec quelques traces de stries seulement dans leur moitié basilaire; couvertes d'une ponctuation assez notable, serrée et fortement rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix. Saillie prosternale subgraduellement rétrécie en arrière et relevée en pointe à l'extrémité, dépassant notablement le bord postérieur des hanches. Épisternums métathoraciques subparallèles. Lames des hanches postérieures assez notablement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation fine et serrée, non rugueuse; à dernier arceau prolongé en arrière en pointe obtuse au bout. Pattes ferrugineuses.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette intéressante espèce, qui a été prise en Colombie, à San-Carlos, par M. Steinheil, auquel je suis heureux de la dédier.

Sa taille relativement petite, la sculpture de sa tête, la forme de son pronotum et la forte ponctuation rugueuse du dessus du corps empêchent de la confondre avec aucune autre espèce.

Paris, avril 1875.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS DE GENRES ET ESPÈCES

CONTENUS DANS CE VOLUME

pages

ACEDAX Bonv. 458
discors 458
ADELOTHYREUS 609
brasiliensis Dej 616
Dejeani 617
flavosignatus 614
minutus Dej 617
Mouffleti 611
obscuripes 615
quadrimaculatus Chev... 613
AGASTOCERUS 797
signaticollis 798
AGRIOTES 713
tardus Dej 713
ANABOLUS 277
mirus 278
ANELASTES Kirby 710
barbarus Lucas 711
brunneus Latr 713
Druryi Kirby 713
Erosus Say 713

pages

femoralis Lucas 711, 882
Latreillei Le Conte 713
tardus Dej 713
ANELASTIDIUS J. Duv 702
Feisthameli Graëlls 703
ineditus J. Duv 703
ARGANUS 158
distinctus 159
ARRHIPIS Dej 627
ambulator Dej 629
inimica 632
Jacquelini Chevr 631
Lanieri Guérin 631
senegalensis de Cast 629
subacuta Guér.-Mén 628
ARISUS 127
adjunctus 130
carinulatus 129
Castelnaui 132
depressus 136
orientalis de Cast 134
Wicardi de Cast 133

pages

AULACOSTERNUS Motsch..... 524
pavidus Motsch..... 566
BALISTICA Motsch..... 510
picipes Motsch..... 511
BASODONTA Westw..... 753
nigricorne Westw..... 798
BERMILLUS..... 283
dispar..... 284
BLADUS Le Conte..... 95
CAFOLUS..... 779
mœstus..... 780
CALYPTOCERUS Guér.-Mén... 776
gilvipes..... 776
Leboucheri Guér.-Mén.. 778
velutinus..... 505
CEPHALODENDRON Latr..... 736
indigaceum..... 741
mozambicanum Cast.... 740
prœustum..... 739
ramicorne Cast..... 738
virescens..... 743
CERATOGONYS Perty..... 753
rufithorax Perty..... 756
CERATOPHYTUM Leach..... 78
CERATUS..... 292
insolitus..... 293
sodalis..... 294
CEROPHYTIDES Lac..... 63
CEROPHYTITES..... 77
CEROPHYTUM Latr..... 78
cayennense..... 86
convexicolle Le Conte... 83
elateroides Latr..... 80
fuscicorne..... 84

pages

morio Sturm..... 80
pulsator Hald..... 81
CHOREA Hald..... 78
pulsator Hald..... 82
CLADUS..... 432
assimilis..... 435
maxillaris..... 433
COMPSOGNEMIS..... 683
bipartita..... 687
maculata..... 685
speciosa..... 686
CRYPTOCHILE Boisd..... 492
melanoptera Boisd..... 500
CRYPTOSTOMA Latr..... 753
brasiliense Dej..... 756
denticorne Guér.-Mén.. 756
deplanatum..... 759
flavum..... 798
nigricorne Westw..... 798
rufithorax Perty..... 757
signaticorne Buquet.... 757
spinicorne Fabr..... 755
CUCUJUS Fourcr..... 90
ater Fourcr..... 156
dentatus Fourcr..... 90
CYRTOSTETHUS..... 289
throscoides..... 290
DELTOMETOPUS..... 171
alacer..... 180
amœnicornis Say..... 182
clypeatus Say..... 182
constrictus..... 184
ereptus..... 185
fallax..... 174
foveolatus Guér.-Mén... 186

pages

fulvicornis Guér.-Mén... 179
fuscipes..... 177
indocilis..... 188
similis..... 178
Stâlii..... 175

Dendrocharis Guér.-Mén... 799
alternans..... 805
bicolor Redt..... 803
bombycina Guér.-Mén.. 801
flavicornis Guér.-Mén... 802

Deromecus..... 883
parallelus Sol..... 883

Diacerus..... 189
antennatus..... 190
grisescens..... 191

Diaeretus..... 281
parallelocollis..... ... 282

Diapodius..... 785
griseus..... 786
infirmus:..... 787

Dicladus..... 451
bipectinatus..... 152

Diomus..... 118
singularis..... 119

Dirhagus Dej..... 491

Dirhagus Latr..... 521

Dirhagus Mels..... 295
badius Melsh..... 339
cylindricollis Boh..... 259
minutus Cast..... 882
nitidus Costa..... 537
opifex Dej..... 429
ornatus Cast..... 877

pygmæus Cast..... 540
rufipes Melsh..... 878
testaceus Dej..... 491
timidus Dej..... 254

Dromæocnemis..... 456
sinuatocollis..... ... 457

Dromæolus Ksw..... 193
ambiguus..... 271
amicus..... 229
ampedoides Motsch..... 210
angustus..... 233
australasiæ..... 231
barnabita Villa..... 202
basalis Le Conte..... 888
Batesii..... 258
bellus..... 217
Bohemanni..... 258
brevicornis..... 249
californicus..... 890
Chevrolati Guér.-Mén... 272
cinerascens..... 224
congener..... 213
crassicornis..... 273
currax Heyd..... 202
cylindricollis Boh..... 258
cylindricollis Say..... 250
dignoscendus..... 210
dilutipes..... 207
elongatus..... 244
exilis..... 247
exul..... 255
fastidiosus..... 226
ferruginipes..... 208
fornaxoides..... 263
frater..... 240
fuliginosus..... 205
Funckii..... 237

pages

Heydeni Bach..... 202
ignotus..... 225
indicus..... 230
insignis..... 219
ischiodontoides Chevr... 262
Javeti..... 252
litigiosus..... 216
lugubris..... 243
maronita..... 246
Marseuli..... 268
modestus..... 236
murinus..... 206
novitius..... 270
opacus..... 228
Pradieri..... 234
propinquus..... 241
punctipennis..... 212
rugulosus Dej..... 202
Sallei..... 220
salsus..... 267
Schaumii..... 264
sejunctus..... 266
sennigriseus..... 238
striatus Le Conte..... 253
tibialis..... 215
timidus Dej..... 254
transfuga..... 260
tristis..... 223
variegatus..... 222
DYSCOLOCERUS..... 729
subnitidus..... 730
ELATER..... 90
alni Fab..... 762
buprestoides Fab..... 661
buprestoides Lin..... 90
carinatus Bilb..... 156
clypeatus Say..... 182

pages

corticalis Payk..... 762
cruentatus Gyl..... 768
erosus Say..... 713
filum Fabr..... 661
flabellicornis Lin..... 90
macrotis Becker..... 156
minimus Valt..... 762
pygmæus Fab..... 540
pygmæus ♀ Gyl..... 696
spinicornis Fabr..... 756
testaceus Herbst..... 762
triangularis Say..... 551
EMATHION Guér.-Mén..... 637
EMATHION Cast..... 644
anxius..... 640
Atropos Le Conte..... 657
Buqueti Guér.-Mén..... 679
cuneatus Guér.-Mén..... 655
cylindricum Cast..... 677
foveicollis..... 638
frontosus Le Conte..... 698
Leprieuri Cast..... 642
ligniperda Dej..... 642
penetrans Le Conte..... 666
porrectus Buquet..... 677
quadraticolle Lucas..... 642
Steinheili..... 893
ENTOMOPHTHALMUS..... 513
americanus..... 516
brevicollis..... 519
fugax..... 520
interruptus..... 515
minutus..... 521
pallens..... 518
rufiolus..... 523

pages

ENTOMOSATOPUS..... 279
curtus..... 279

EPIPHANIS Esch..... 704
canaliculatus Le Conte.. 698
cornutus Esch..... 705
cristatus Le Conte..... 706

EUCALODEMAS..... 485
antiquum..... 491
brasilianum..... 489
notaticolle..... 488
sanguinicolle..... 487
testaceum Guér.-Mén... 491

EUCALOSOMA Cast..... 435
bilineatus Dej..... 438
grossicollis Cat. Mus.... 152
versicolor Cast..... 437

EUCHNEMIS..... 696
alticollis Rondani..... 621
elaterinus Villa..... 696

EUCNEMIDÆ Westw..... 6

EUCNÉMIDES Lac..... 63

EUCNEMIS Ahrens..... 154
alni Mann..... 763
amœnicornis Say..... 182
ampedoides Motsch..... 211
ater Fourcr..... 156
Atropos Say..... 657
barnabita Villa..... 202
buprestoides Rossi..... 621
calceatus Say..... 407
capucina Ahr..... 156
capucina..... 49
carinatus Billb..... 156
clypeatus Le Conte..... 183

pages

concolor Blanch..... 316
contractus Boh..... 882
cruentatus Mann..... 768
currax Heyd..... 202
cylindricollis Say..... 250
deflexicollis Meg..... 156
Feisthameli Graëlls..... 703
filum Mann..... 661
foveolatus Guér.-Mén... 186
franciscanus Jan..... 621
frontosus Say..... 698
fulvicornis Guér.-Mén... 179
gigas Mann..... 882
granulipennis Boh..... 882
heterocerus Say..... 747
Heydeni Bach..... 202
humeralis Say..... 608
macrotis Becker..... 156
monilicornis Mann..... 876
nigriceps Mann..... 103
obliquus Say..... 105
procerulus Mann..... 696
pygmæus Mann..... 540
quadricollis Say..... 95
ruficornis Say..... 106
rugulosus Dej..... 202
Sahlbergi Mann..... 597
senegalensis Cast..... 629
sericatus Mann..... 882
subrufus Rand..... 709
triangularis Harris..... 547
triangularis Say..... 551

EUCNÉMITES..... 87

EUCNÉMITES PROPRES..... 109

EUDORUS Cast..... 714
javanicus Cast..... 715

pages

EUMENES..... 744
Backewelli..... 745
EURHIPIS..... 736
ramicornis Klug..... 739
EURYOSTUS..... 122
hypocrita..... 125
inopinatus..... 126
Reichei..... 124
EURYAULACUS..... 445
carbonarius..... 446
luctuosus..... 447
EURYPTYCHUS Le Conte..... 746
heterocerus Le Conte... 747
FARSUS J. Duv..... 618
elevatus..... 626
exoticus..... 623
obscurus..... 624
unicolor..... 30
unicolor Latr..... 620
FORNAX Cast..... 295
additus..... 342
adnexus..... 359
affinis..... 386
africanus..... 418
arrogans..... 357
ater..... 312
australis..... 321
austro-caledonicus Perr. 794
badius Melsh..... 339
basalis Le Conte..... 888
bicolor Melsh..... 885
calceatus Say..... 406
Chevrolati Guér.-Mén... 273
Clarkii..... 331
collega..... 367

pages

concolor Blanch..... 316
confusus..... 383
consentaneus..... 373
costulatus..... 408
cribriceps..... 413
cylindricollis Le Conte.. 251
debilis..... 309
dissimilis..... 375
distinguendus..... 413
Dohrnii..... 329
elegantulus..... 327
Fairmairei..... 345
filicornis..... 392
fraudulentus..... 427
fulvus Motsch..... 326
gibbosus..... 397
grandis Cast..... 372
guineensis..... 310
Hornii..... 891
incisus..... 358
infrequens..... 371
intermedius..... 391
Lacerda..... 337
lætus..... 325
lineatus..... 403
luridus Chevr..... 400
macrocerus..... 380
madagascariensis Cast... 381
mendax..... 393
meridianus..... 341
minor..... 413
mirabilis..... 352
Mniszechii..... 402
molestus..... 376
monilicornis Mann..... 876
morio Er..... 879
morosus..... 313

pages

mysolensis 364
Nietneri Redt..... 362
notabilis..... 423
novator..... 364
obrutus Guér.-Mén..... 395
opifex Guér.-Mén..... 429
orchesides Le Conte.... 885
orchesides Newm..... 377
parens..... 413
parvulus..... 349
perfidus 387
Petitii Guér.-Mén..... 382
pictus..... 317
pilosellus 388
pisciformis 405
planus..... 410
puncticollis..... 324
repulsus Chevr..... 399
ruficollis Cast..... 424
rufipes Melsh..... 341
rufipes Le Conte..... 878
salax..... 336
sanguineo-signatus Guér. 419
senilis..... 430
seponendus 330
sericeus..... 426
sinuatus 333
spectabilis..... 355
spretus Le Conte..... 407
sternalis..... 368
striatus Le Conte..... 254
striatulus 335
stupefactus..... 369
subacuminatus..... 346
subdentatus..... 379
subquadratus..... 320
substriatus..... 323

pages

superbus..... 350
tarsalis 411
tenuis..... 348
testaceus Guér.-Mén.... 491
thoracicus..... 319
tumidicollis Redt..... 413
umbrinus Motsch..... 361
variepunctatus..... 396
variipennis..... 421
ventralis..... 385
venustus..... 354
virginum..... 334
Westermanni..... 344

GALBA Guér.-Mén..... 806

GALBA Latr..... 112

GALBA Cast..... 637
albiventris Chevr..... 818
auricolor..... 821
bisulcatus Latr..... 114
chrysocoma Hope..... 818
dichroa Montr..... 693
funebris Chevr..... 813
grandis Cast..... 372
Hagenbachi Cast..... 882
javanica Motsch..... 135
Leprieuri Cast..... 642
marmorata Guér.-Mén.. 811
mexicana Cast..... 649
murina Dej..... 816
niveopicta..... 809
orientalis Cast..... 134
sericata Chevr..... 816
tomentosa Montr..... 825
tuberculata Redt..... 813
Wallacei Perr..... 822
Wicardi Cast..... 133

pages

GALBELLA..... 883
violacea..... 883
GALBODEMA Cast..... 442
GALBODEMA Blanch..... 120
fasciata Blanch..... 121
flabellicorne Cast..... 782
Mannerheimii Cast..... 443
marmorata Cast..... 811
ruficeps..... 443
GASTRAULACUS Guér.-Mén... 112
GASTRAULACUS Guér.-Mén... 115
atratus Guér.-Mén..... 114
bisulcatus Latr..... 113
Leprieuri Guér.-Mén.... 116
GLYPHISTERNUS..... 599
impressicollis Dej..... 599
HARMINIUS..... 882
castaneus Fairm..... 882
HENECOCERUS..... 634
angusticollis..... 635
HETEROTAXIS..... 791
Myrmidon..... 792
HISPA..... 90
flabellicornis F..... 90
HODOCERUS..... 449
malaisiensis..... 450
HYLOCHARES..... 766
cruentatus Gyl..... 767
Lasnieri Chevr..... 631
nigricornis Say..... 769
melasinus Latr..... 881
subacutus Guér.-Mén... 629
unicolor Latr..... 621

pages

HYLOTASTES..... 688
dichrous Montr..... 693
formosus..... 691
ruficollis..... 689
HYPOCOELUS Esch..... 694
HYPOCOELUS Redt..... 644
asperatus..... 701
attenuatus Mäkl..... 879
canaliculatus Le Conte.. 698
crenulatus..... 699
elaterinus Villa..... 696
filum Redt..... 661
frontosus Say..... 697
musculus Rosenh..... 697
procerulus Mann..... 695
pygmæus Gyl..... 696
sibiricus Motsch..... 772
terminalis Le Conte..... 698
IDIOTARSUS..... 137
concretus..... 141
muticus..... 142
sulcicollis..... 140
tricarinatus..... 143
vestitus..... 139
ISARTHRUS Le Conte..... 295
spretus Le Conte..... 407
ISORHIPIS Lac..... 95
Lepaigei Lac..... 98
rufipes Dej..... 108
LACUS..... 287
laticornis..... 288
LAMPROTRICHUS..... 120
fasciatus Blanch..... 121
LISSOTHYREUS..... 847

pages

Lycaon..... 718
antennarius..... 721
consanguineus..... 722
expulsus..... 727
flavescens..... 725
Kraatzii..... 726
nanus..... 723
nigricans..... 720
novus..... 724
Macraulacus..... 508
excavatus..... 509
Melanocoleus..... 506
grossus..... 507
Melasidæ Thoms..... 63
Melasis Say..... 96
Melasis Oliv..... 88
buprestoides Linné..... 90
dentata Fourcr..... 90
elateroides Illig..... 91
nigricornis Say..... 770
flabellicornis Fab..... 90
pectinicornis Melsh..... 92
picea Palis.-Beauv..... 882
ruficornis Say..... 106
rufipalpis Chevr..... 94
sphondyloides Germ..... 772
tuberculosa Dalm..... 833
Melasites..... 88
Mesogenus..... 793
austro-caledonicus Perr. 794
Mellyi..... 795
Microrhagus..... 524
advena..... 602
alienus..... 555
alticollis Ksw..... 621

pages

amazonicus..... 554
angustulus..... 583
arduus..... 561
asiaticus..... 576
basalis..... 570
brevis Hampe..... 534
Brucki..... 563
caucasicus Motsch..... 537
clypeatus Hampe..... 542
Chevrolati Stierlin..... 540
crassus..... 590
cinnamomeus Hampe... 597
derelictus..... 544
dilutus..... 587
egregius..... 580
Emyi Rouget..... 556
eximius..... 532
flabellatus..... 582
fragilis..... 558
Goudoti..... 561
humeralis Say..... 607
imperfectus Le Conte... 545
impressicollis..... 599
inconsultus..... 564
interpositus..... 605
Langsbergi..... 601
lateralis..... 567
lepidus Ros..... 537
longicornis Hampe..... 577
Manueli Fairm..... 537
melasoides..... 881
meticulosus..... 604
minimus..... 596
minutus Dej..... 617
mucidus..... 593
neglectus..... 549
nitidus Costa..... 537

pages

oblitus 552
odiosus..... 586
ornatus..... 877
parvulus Dej..... 552
pavidus Motsch..... 566
pectinatus Le Conte..... 535
peregrinus..... 559
picturatus..... 572
pygmæus Fab. 539
pyrenæus..... 548
pyrrhopus Chevr..... 573
rarus..... 584
rufiolus Le Conte..... 523
rugosipennis..... 569
Sahlbergi Mann..... 597
striolatus 579
subparallelus..... 594
subsinuatus Le Conte... 547
suturalis..... 591
terminatus..... 588
triangularis Harris..... 547
triangularis Say..... 551
unicus..... 575

MICROTRIGONUS..... 476
compressicornis..... 480
quadrifoveolatus 478
semipartitus..... 482
univittatus..... 483

NAMOLIUS..... 706
Lacordairei..... 707

NEMATODES Redt..... 96

NEMATODES Cast..... 694

NEMATODES Latr..... 644
Atropos Say..... 656
Biarti 669

pages

buprestoides Fab..... 661
Buqueti Guér.-Mén..... 679
Clausseni 672
collaris..... 663
conjunctus..... 658
cuneatus Guér.-Mén.... 655
cylindricus Cast..... 676
filum Fab..... 661
frontosus Le Conte..... 698
gossypiatus Reiche..... 679
incertus 674
infuscatus..... 653
liliputanus..... 675
litigiosus..... 649
major 668
Mannerheimii..... 651
mexicanus Cast..... 648
micros..... 660
penetrans Le Conte..... 666
porrectus Buquet..... 677
procerulus Cast..... 696
ruficornis Say..... 107
rugicollis Chevr..... 671
Sahlbergi Cast..... 597
semivittatus Harris..... 107
simplex Le Conte..... 709
simulans Chevr..... 651
strepens Redt..... 98
sumatrensis 664
suspectus..... 680

ŒSOCERUS..... 751
Murrayi..... 751

ONCHOMÆA Saund..... 883
cærulea Saund..... 883

ONYCHODON Newm..... 295
orchesides Newm..... 378

pages

ORODOTES. 716
Jansoni. 717
OTHO 771
sphondyloides Germ. . . . 772
sibiricus Motsch. 772
PHANEROCHRÆUS. 275
dimidiatipennis 276
PHŒNOCERUS. 285
subclavatus 286
PHLEGON Cast. 746
Buqueti Cast. 748
Herculeanus Lac. 749
heterocerus Say. 747
PHYLLOCERUS Lep. 731
flavipennis Guér.-Mén. . 732
fulvipennis Germ. 733
Grohmanni Spin. 732
Herculeanus Schauf. . . . 734
longipennis Ferrari. 735
nigripennis Kollar. 732
Spinolæ Guér.-Mén. 732
PIESTOCERA Perty. 439
dircœoides Perty. 440
PLESIOFORNAX 460
Bonvouloiri Coquer. 465
confœderatus. 472
Coquereli 468
gravis 470
insularis. 466
ligniperda. 462
mandibularis 474
megacerus 471
Ottii 468
sublucidus 464
unguicularis. 475

pages

POECILOCHRUS 148
cruciatus 886
exiguus. 153
grossicollis. 151
piceus. 152
quadriimpressus. 887
vittatus. 150
POTERGUS. 110
filiformis. 111
PTEROTARSUS Esch. 830
albofasciatus. 841
bimaculatus Saund. 852
bipunctatus Gebler. 852
brasiliensis Cast. 848
egaensis 836
Eschscholtzi Cast. 843
histrio Guér.-Mén. 847
humilis Guér.-Mén. 837
inœqualis Dej. 836
milturus Lucas. 850
obconicus. 838
quadrivittatus Redt. 866
rugosus Blanch. 845
subfasciatus 840
testaceus Cast. 854
tripunctatus Guér.-Mén. 854
tuberculatus Guér.-Mén. 834
tuberculatus Lucas. 847
tuberculosus Dalm. 833
variegatus Dej. 843
Walckenaeri Guér.-Mén. 859
PTILINUS. 91
flabellicornis Kugel. 91
RHACOPUS Hampe. 524
cinnamomeus Hampe. . . 597

	pages
RHIGMAPHORUS Dej	435
bilineatus Dej	439
RICHARD (LE) NOIR CHAGRINÉ	90
SARPEDON	774
scabrosus	774
SCHIZOPHILUS	708
simplex Le Conte	709
subrufus	885
subrufus Rand	709
trilobatus	709
SCYTHON Cast	492
apicalis	498
bicolor Cast	499
coloratus	494
maculicollis	502
melanoptera Boisd	500
nigripennis	501
nigriventris	496
ultimus	503
velutinus	504
SEMNODEMA	781
auctum	783
flabellicorne Cast	782
SILENUS	710
brunneus Latr	713
SOLENISCUS	827
mutabilis	828
SPHŒROCEPHALUS Esch	644
brasiliensis Dej	616
ligniperda Dej	642
STETHON Le Conte	144
pectorosus Le Conte	146
TACHYCNEMIS	454
nigra	455
TEMNILLUS	115
Leprieuri Guér.-Men	116
THAMBUS	160
agilis	162
Deyrollei	168
diversus	169
Friwaldskyi	166
inexspectus	163
pusillus	165
THAROPS Cast	95
flavescens Dej	98
Lepaigei Lac	98
Lesofskyi Sturm	98
Marmottani	99
melasoides Cast	97
nigriceps Mann	103
nubila	108
obliqua Say	105
obscuricornis	100
Picteti	102
ruficornis Say	106
rufipes Dej	108
semivittatus Harris	107
strepens Redt	98
THYLACOSTERNUS	855
afflictus	874
bifasciatus	869
bivittatus	867
lætus	873
longicollis	869
nigrinus	864
pulchellus Dej	861
pulcher	871
quadrivittatus Redt	865

pages

rubricollis..... 863
subcostatus..... 857
Walckenaeri Guér.-Mén. 859

TRIGONOPLEURUS..... 681
rugulosus..... 682

VITELLIUS..... 788
Gautardi..... 790
La Fertei..... 789

XYLOBIUS..... 761
alni Fab..... 762
corticalis Payk..... 763

pages

cruentatus Cast..... 768
cylindricollis Horn..... 765
humeralis Duf..... 764
humeralis..... 53
minimus Walt..... 763
testaceus Herbst..... 763

XYLOCHARES..... 768
cruentatus Latr..... 768

XYLŒCUS Lac..... 761

XYLOPHILUS Mann..... 761
alni Mann..... 763

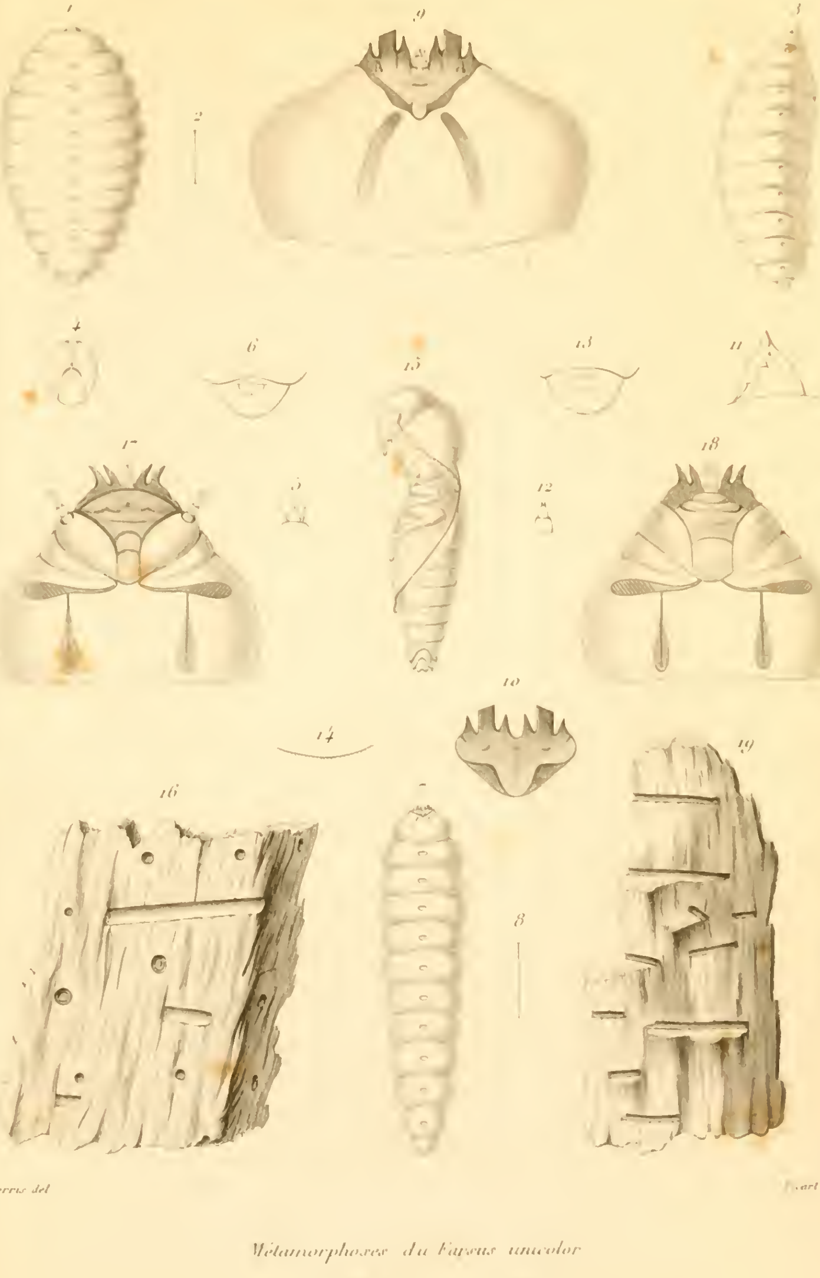

Perris del.

Métamorphoses du Farsus unicolor et du Melasis buprestoides

Imp. Houste 5 r. Mignon Paris

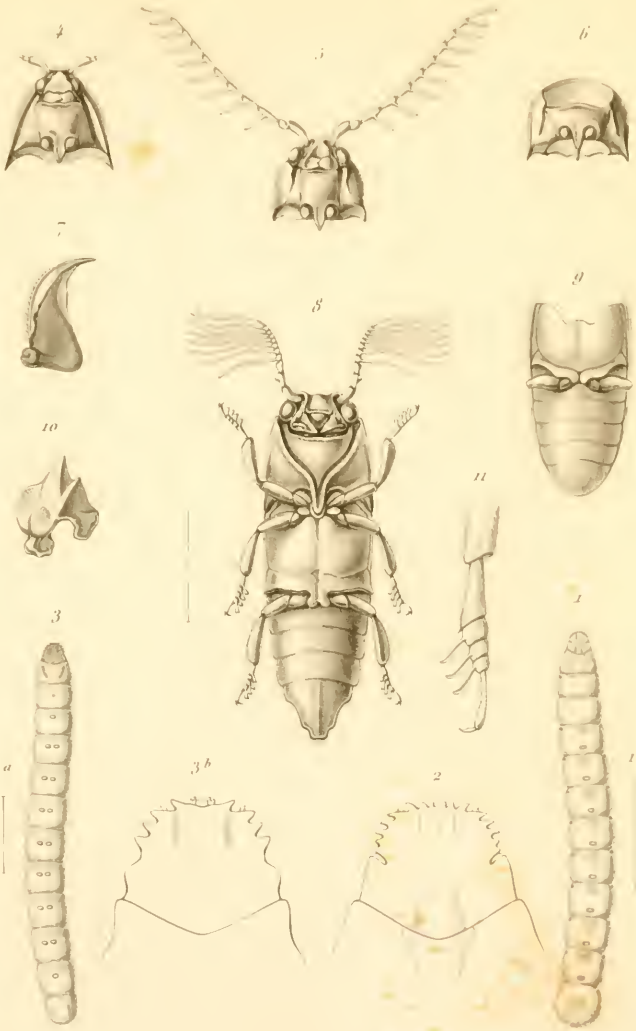

Perris et Poujade del. Piaget

Larves de l'Eucnemus capucinus Ahr
et du Xylobius humeralis Duf
Détails divers

Imp. Hennuyer 5, r. Mignon Paris

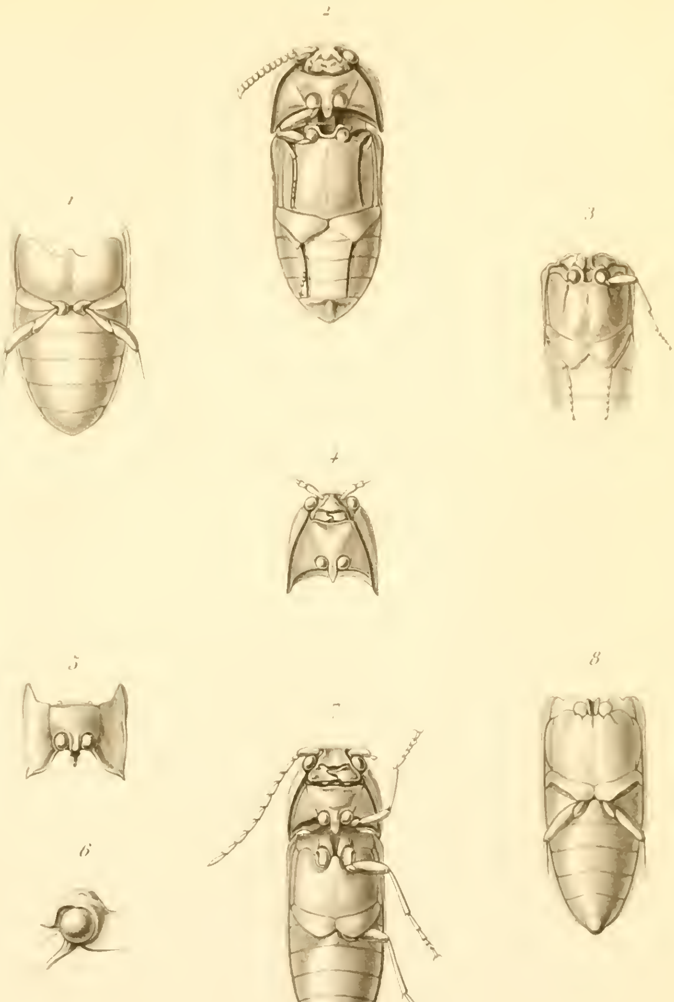

Poujade del.   Visart sc.

Détails divers

Imp. Houiste r. Mignon, Paris

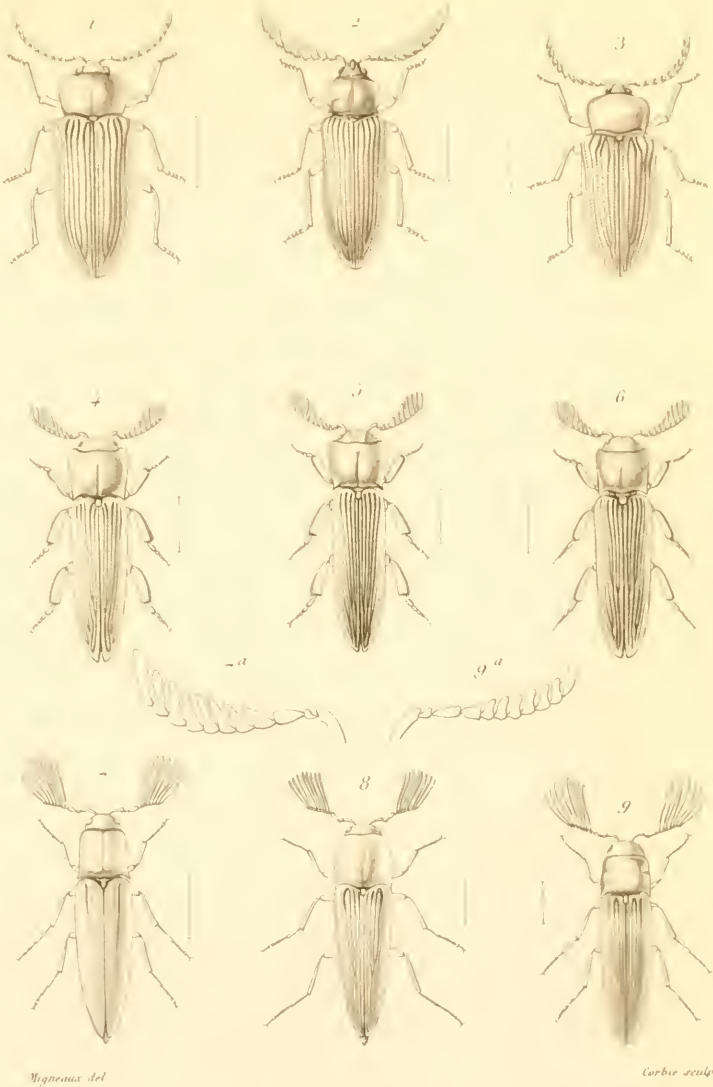

Mgneaux del Corbie sculp

1 Cerophytum elateroides. Latr
2 Cayennense.
3 fuscicorne
4 Melasis buprestoides. Lin
5 Melasis pectinicornis. Melsh
6 rufipalpis. Chevr
7 Tharops melasoides. Cast
8 obscuricornis
9 Tharops nigriceps. Mann

Imp Heuzée & Mignon, Paris

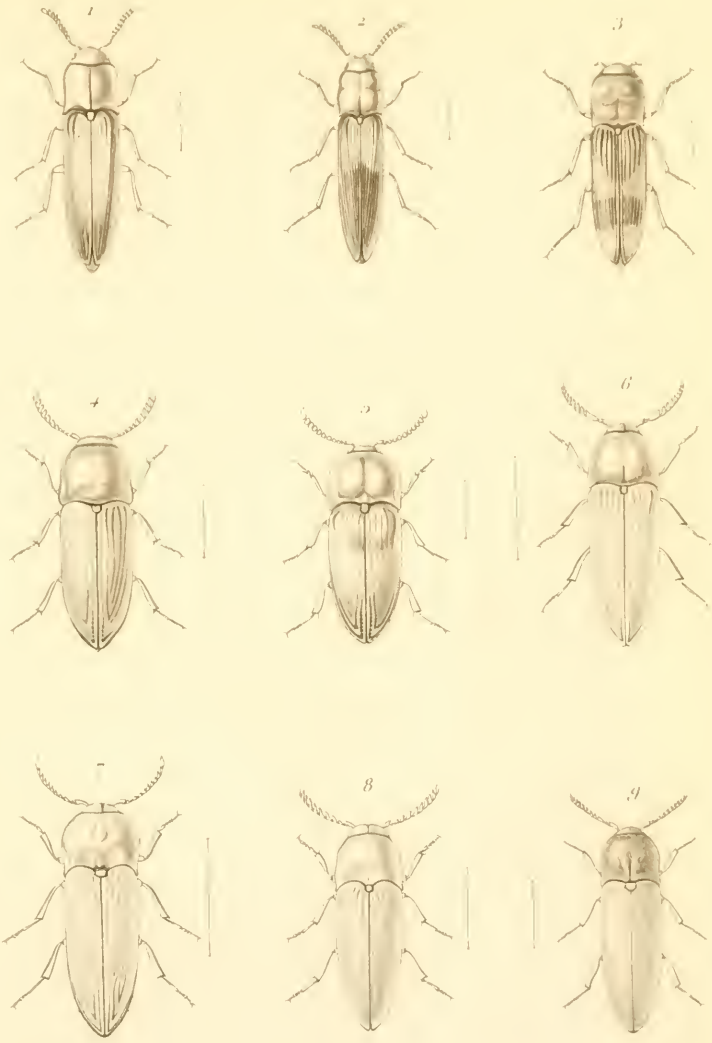

Mgneaux del

Corbie sculp

1. *Tharops obliqua*, Say
2. *rusticornis*, Say
3. *nubila*.
4. *Gastraulacus bisulcatus*, Latr.
5. *Temnillus Leprieuri*, Guerin
6. *Eurygostus Reichei*
7. *Arisus Wicardi*, Cast
8. *orientalis*, Cast
9. *Idiotarsus vestitus*

Imp. Hauste & Mignon Paris

Migneaux del Corbié sculp

1. *Idiotarsus concretus*.
2. " *tricarinatus*
3. *Pœcilochrus vittatus*
4. *Eucnemis capucina*, Ahr.
5. *Stethon pectorosus*, Le Conte
6. *Thambus agilis*.
7. " *inexspectus*
8. " *pusillus*.
9. *Thambus Friwaldskyi*

Imp. Hauserte 5, r. Mignon, Paris

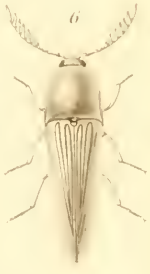

Migneaux del. Corbie sculp.

1. *Thambus Deyrollei*.
2. *diversus*
3. *Deltometopus fuscipes*.
4. *fulvicornis*.
5. *Deltometopus amœnicornis*, Say ♀
6. *alacer*
7. *foveolatus*, Guérin. ♀
8. *amœnicornis*, Say ♂
9. *Deltometopus foveolatus*, Guérin. ♂

Imp Rousset 5, r. Mignon, Paris

Migneaux del. Picart sculp.

1 *Diacerus antennatus*
2 " *grisescens*
3 *Dromaeolus barnabita* Villa
4 " *fuliginosus*
5 *Dromaeolus ampedoides* Motsch.
6 " *punctipennis*
7 " *congener*
8 " *tibialis*
9 *Dromaeolus bellus*

Imp. Houste, 5 r. Mignon, Paris

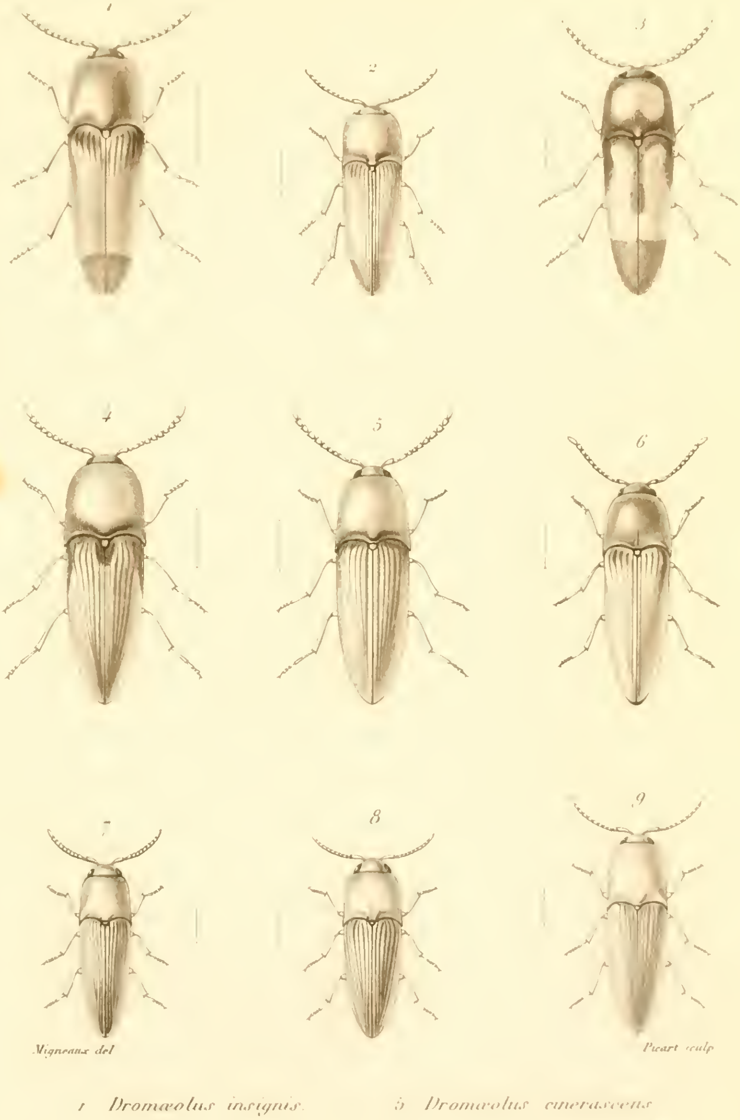

Migneaux del. Picart sculp

1 *Dromæolus insignis.* 5 *Dromæolus cinerascens*
2 „ *Sallei* 6 „ *fastidiosus.*
3 „ *variegatus* 7 „ *ferruginipes*
4 „ *tristis* 8 „ *opacus*
9 *Dromæolus amicus*

Imp. Houste 5 r. Vignon Paris

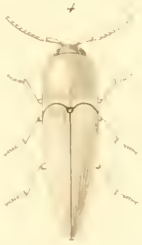
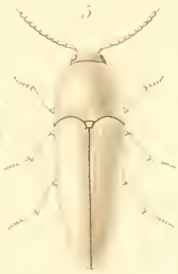

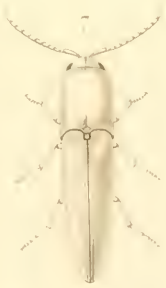

Mayneaux del. Picart sc.

1 *Dromaeolus fastidiosus*, ♂
2. *inducus*.
3 *australasiæ*.
4. *angustus*
5 *Dromaeolus modestus*
6. *Fancku*
7 *semigraseus*.
8 *frater*
9. *Dromaeolus lugubris*.

Imp Monrocq, 5 r. Mignon. Paris

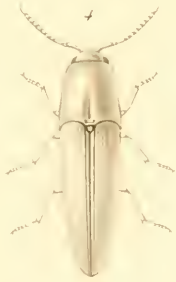

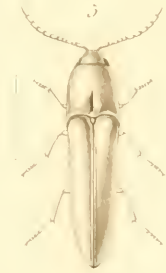

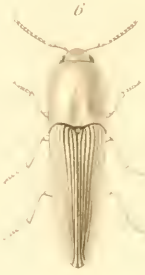

Migneaux del Picart sc

1. *Dromœolus elongatus*.
2. *exilis*.
3. *brevicornis*.
4. *cylindricollis*. Say.
5. *Dromœolus Javeti*
6. *striatus*.
7. *exul*
8. *Batesii*
9. *Dromœolus transfuga*

Imp. Hauserte, 5 r. Mignon, Paris

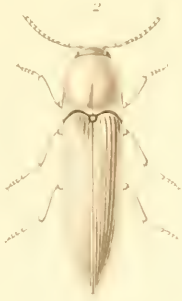

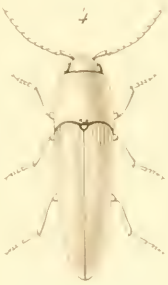

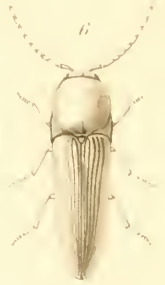

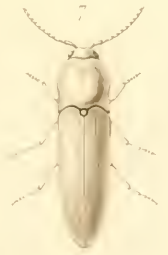

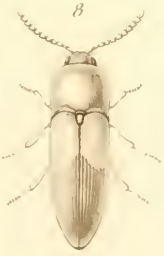

Migneaux del. Pisart

1. *Dromaeolus fornaxoides.*
2. *Schaumii.*
3. *sejunctus.*
4. *Marseuli.*
5. *Dromaeolus crassicornis*
6. *ambiguus*
7. *Chevrolati, Guerin*
8. *Phanerochrous dimidiatipennis*
9. *Diaeretus parallelocollis.*

Imp. Houste & Mignon Paris

Migneaux del

Picart sc

1. *Phænocerus subelavatus*.
2. *Lacus laticornis*.
3. *Cyrtosthetus throscoides*.
4. *Fornax ater*.
5. *Fornax ater*, var.
6. " *morosus*.
7. " *morosus*, var.
8. " *concolor*, Blanch.
9. *Fornax pictus*.

Imp. Houste, 5, r. Mignon, Paris.

Migneaux del

Picart sc

1. *Fornax thoracicus.*
2. *subquadratus.*
3. *australis.*
4. *substriatus.*
5. *Fornax puncticollis.*
6. *latus.*
7. *fulvus Motsch.*
8. *elegantulus.*
9. *Fornax Dorhnii.*

Imp Housste 5 r Mignon Paris

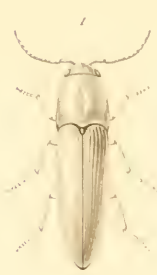

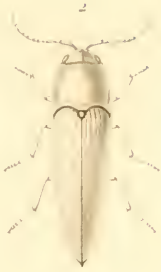

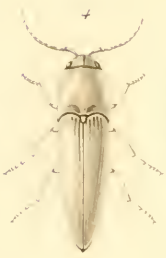

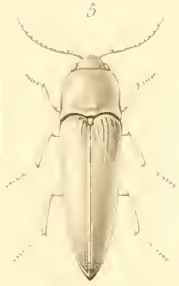

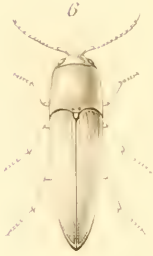

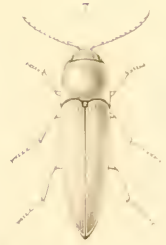

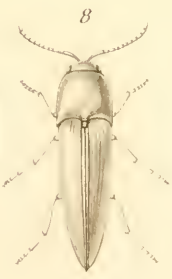

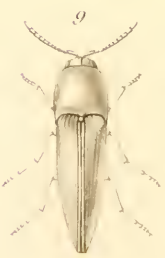

Mgneaux del Picart sc

1. *Fornax Clarkii.*
2. " *sinuatus.*
3. " *striatulus.*
4. " *salax.*
5. *Fornax Lacerda.*
6. *badius, Melsh*
7. " *meridianus.*
8. " *subacuminatus.*
9. *Fornax tenuis.*

Imp Housste 5, r Mignon Paris.

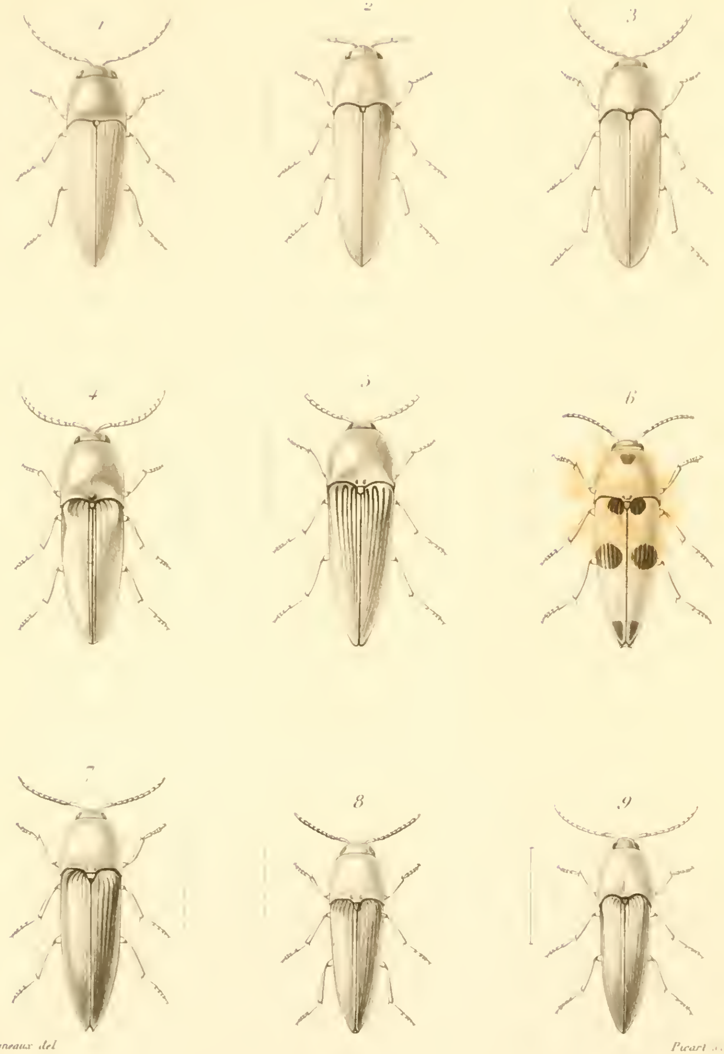

Migneaux del. Picart sc.

1. Fornax parvulus.
2. — debilis.
3. Ceratus insolitus.
4. — sodalis.
5. Fornax superbus.
6. — mirabilis.
7. — venustus.
8. — spectabilis.
9. Fornax arrogans.

Imp. Houiste r. Mignon Paris

Mgneaux del

Picart sc

1. *Fornax incisus.*
2. " *altiexus.*
3. " *Vietneri* Redt.
4. " *umbrinus* Motsch.
5. *Fornax Mysolensis.*
6. " *collega.*
7. " *sternalis.*
8. *Eucalosoma versicolor.* de Cast
9. *Eucalosoma bilineatus*

Imp Houste 5 r. Mignon, Paris

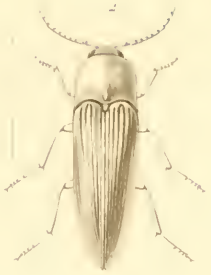

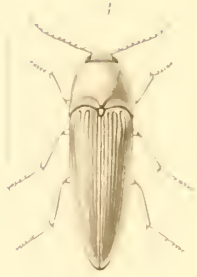

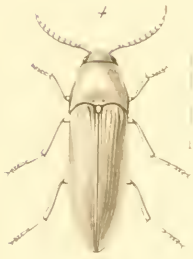

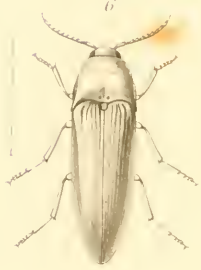

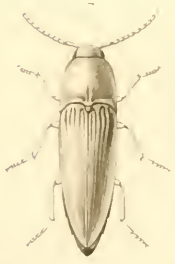

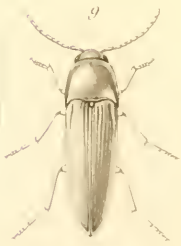

Mignaux del

Picart sc

1. *Fornax infrequens*
2. *grandis*, de Cast
3. *convexitaneus*
4. *molestus*.
5. *Fornax orchesides*, Le Conte.
6. *subdentatus*.
7. *Madagascariensis*, de Cast
8. *confusus*.
9. *Fornax ventralis*

Imp. Hourste, 5 r. Mignon Paris

Mignaux del. Picart sc

1. *Fornax affinis*.
2. " *sericeus*.
3. " *pilosellus*.
4. " *macrocerus*.
5. *Fornax intermedius*.
6. " *filicornis*.
7. " *mendax*.
8. " *obrutus*, Guerin.
9. *Fornax variepunctatus*.

Imp Houzeau, 5, r. Mignon Paris.

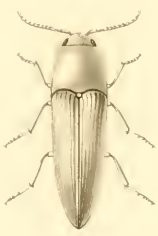

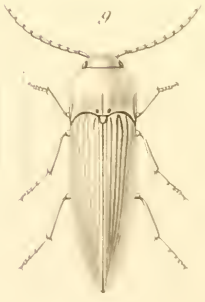

Mgneaux del Picart sc.

1 *Fornax luridus*, Chevr.
2 . *lineatus*.
3. . *piciformis*.
4 . *calceatus* Say
5 *Fornax costulatus*
6. . *planus*.
7. . *tarsalis*.
8 *tumidicollis*, Redt
9. *Fornax tumidicollis*, var *distinguendus*.

Imp. Hauste, 5 r. Mignon, Paris

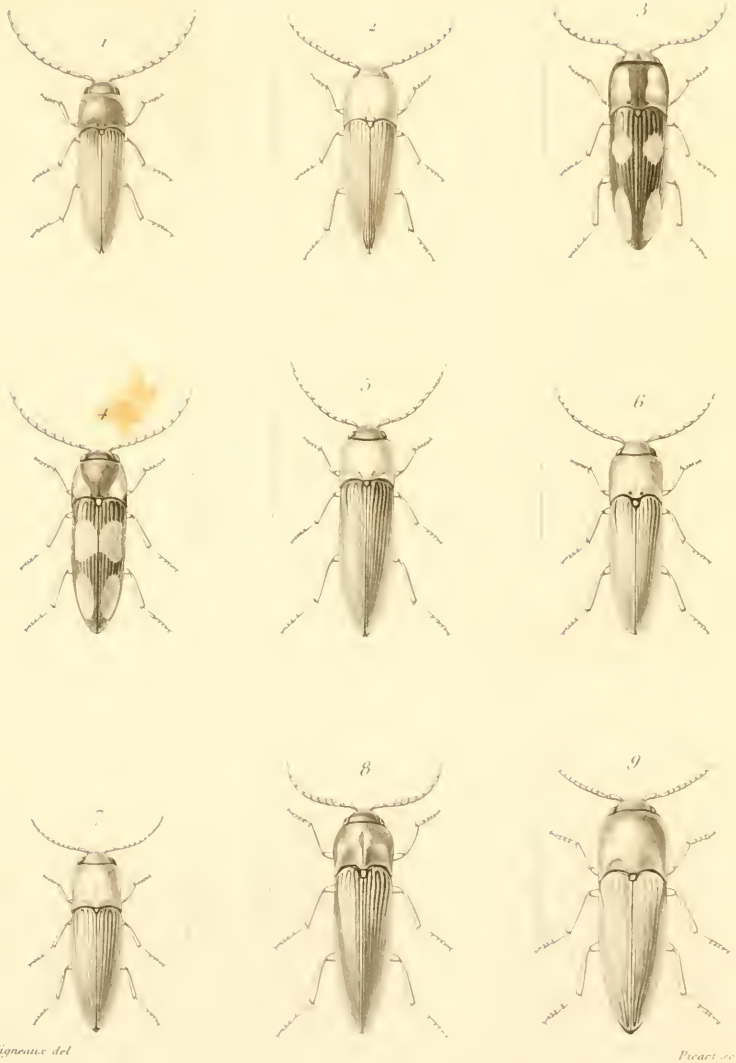

1 *Farnax tumidicollis, var. minor.*
2. " *africanus.*
3. " *sanguineosignatus, Guerin*
4. " *variipennis.*
5. *Farnax ruficollis, de Cast.*
6. " *fraudulentus.*
7. " *opifex. Guerin*
8. " *senilis.*

9. Cladus maxillaris

Imp Hourste, 5 r. Mignon Paris

Migneaux del.   Picart sculp.

1 Galbodema Mannerheimii, Cast.
2. Euryaulacus carbonarius.
3. " luctuosus
4 Hodocerus Malaisiensis.
5 Dicladus bipectinatus.
6 Tachycnemis nigra
7 Dromaeocnemis sinuaticollis
8 Plesiofornax ligniperda
9 Plesiofornax sublucidus

Imp. Houiste 5 r. Mignon Paris

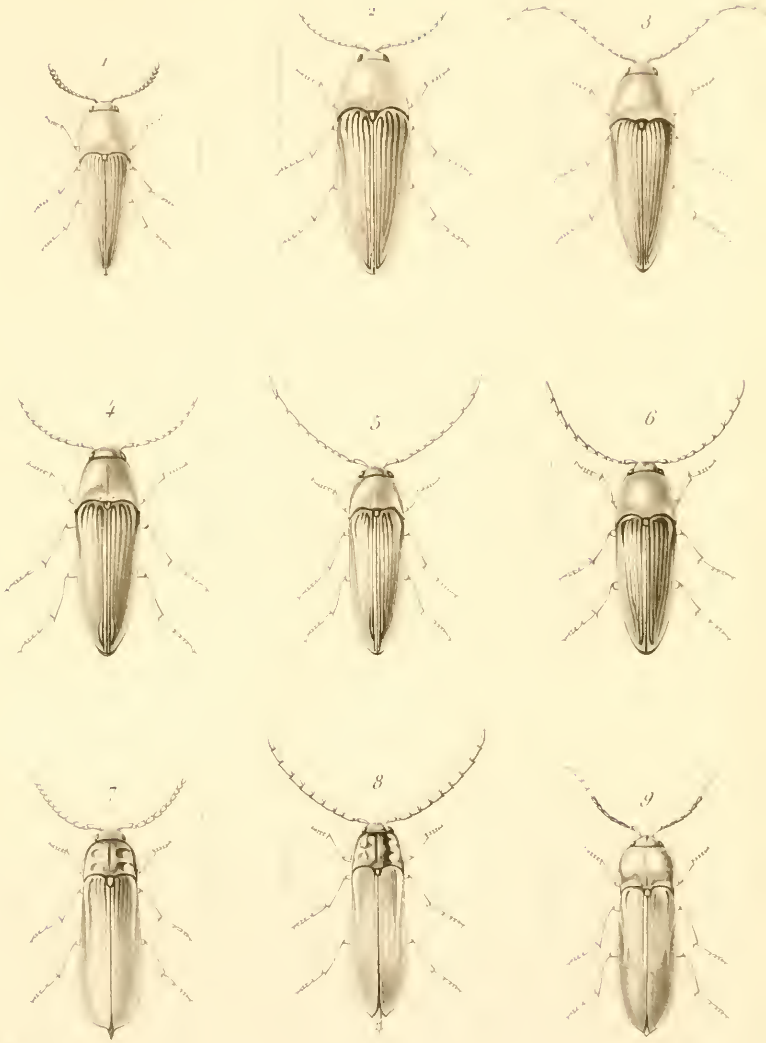

Migneaux del. Picart sculp.

1. Plesiofornax Otti.
2. " gravis.
3. " megacerus.
4. " confœderatus.
5. Plesiofornax mandibularis.
6. " unguicularis.
7. Microtrigonus quadrifoveolatus.
8. " compressicornis.
9. Microtrigonus semipartitus.

Imp. Houiste 5, r. Mignon. Paris

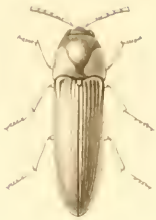

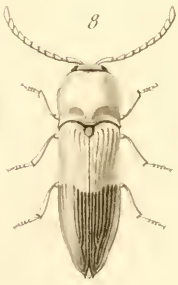

Mgneaux del. Picart sculp

1. *Eucalodemas sanguinicolle.*
2. " *notaticolle.*
3. *Macrotrigonus univittatus.*
4. *Eucalodemas Brasilianum.*
5. *Eucalodemas antiquum.*
6. *Scython coloratus,* ♀.
7. " *id.* ♂.
8. " *nigriventris.*
9. *Scython apicalis.*

Imp. Houaste, 5, r. Mignon, Paris

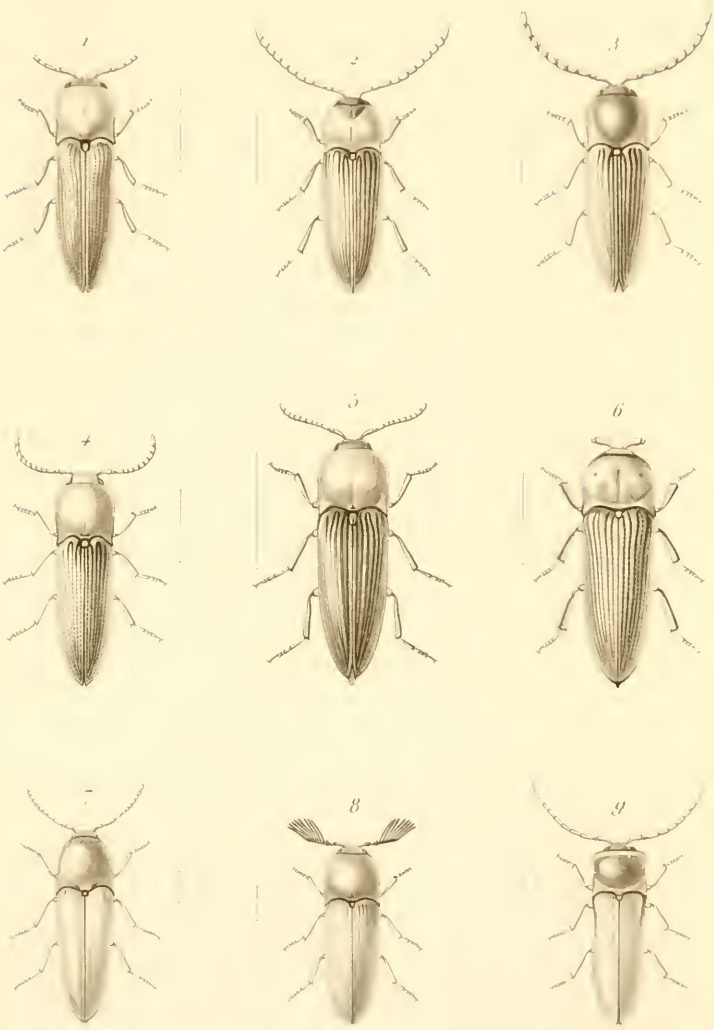

1. *Scython bicolor*, Cast.
2. " *nigripennis*.
3. " *maculicollis*.
4. " *ultimus*.
5. *Melanocoleus grossus*.
6. *Diomus singularis*.
7. *Balistica picipes*. Motsch
8. *Macraulacus excavatus*.
9. *Entomophtalmus interruptus*.

Imp. Hauste 5, r. Mignon, Paris

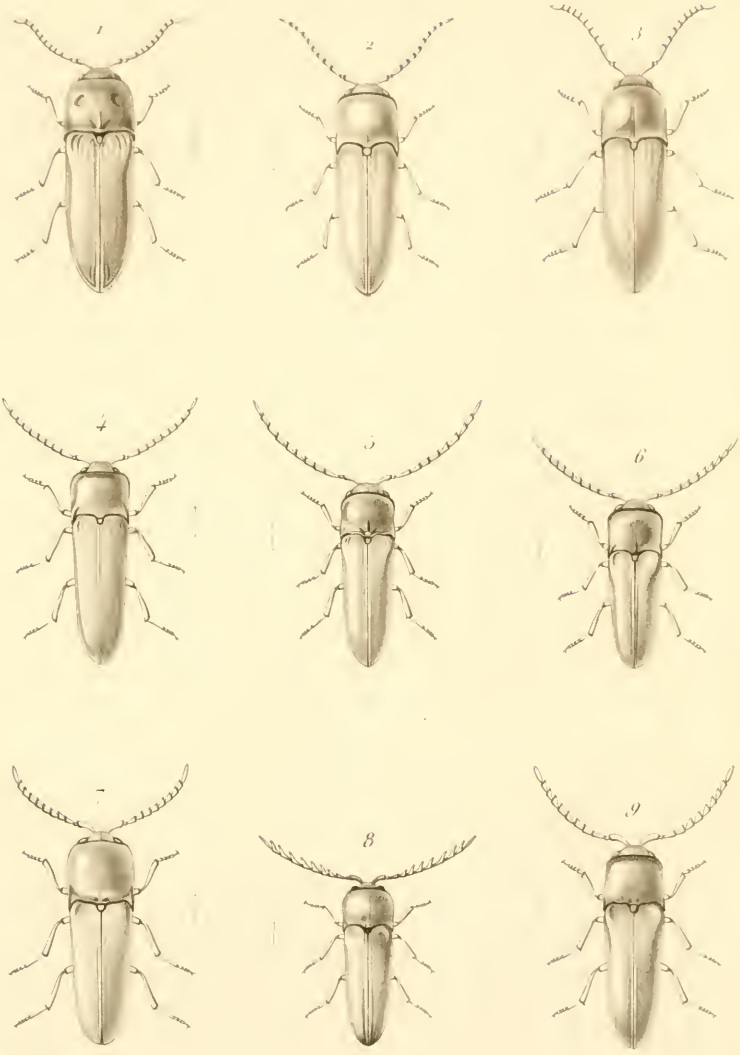

1. *Microrhagus clypeatus*, Hampe
2. " *derelictus*.
3. " *imperfectus*, Le Conte.
4. " *pyrenæus*.
5. *Microrhagus neglectus*.
6. " *triangularis*, Say.
7. " *amazonicus*.
8. " *Envyi*, Rouget.
9. *Microrhagus fragilis*.

Imp. Hauste, 5, r. Mignon. Paris

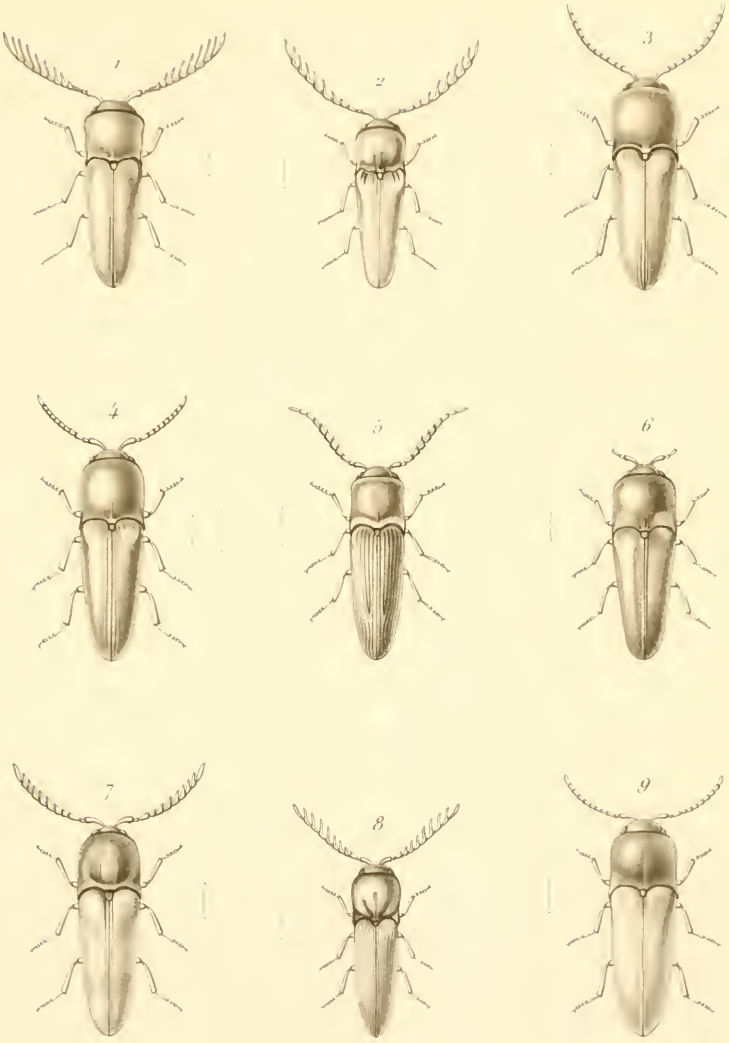

Mgneaux del

Picart sculp.

1. *Microrhagus Goudoti*, ♂.
2. " *inconsultus*, ♂.
3. " *lateralis*.
4. " *rugosipennis*.
5. *Microrhagus Langsbergi*.
6. " *basalis*.
7. " *picturatus*.
8. " *unicus*
9. *Microrhagus asiaticus*.

Imp. Hourlet, 3, r. Mignon Paris

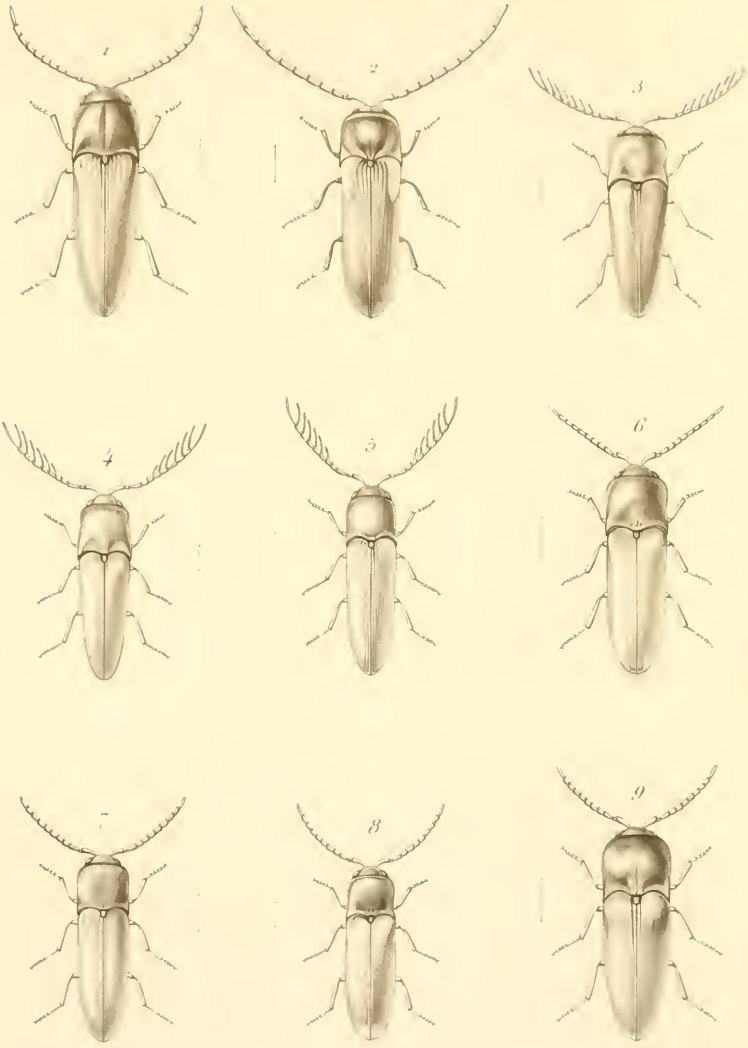

Migneaux del. Picart sculp.

1. Microrhagus longicornis, Lampe.
2. " striolatus.
3. " flabellatus.
4. " angustulus.
5. Microrhagus rarus.
6. " odiosus
7. " dilutus.
8. " terminatus
9. Microrhagus crassus.

Imp. Hourste 5 r. Mignon. Paris

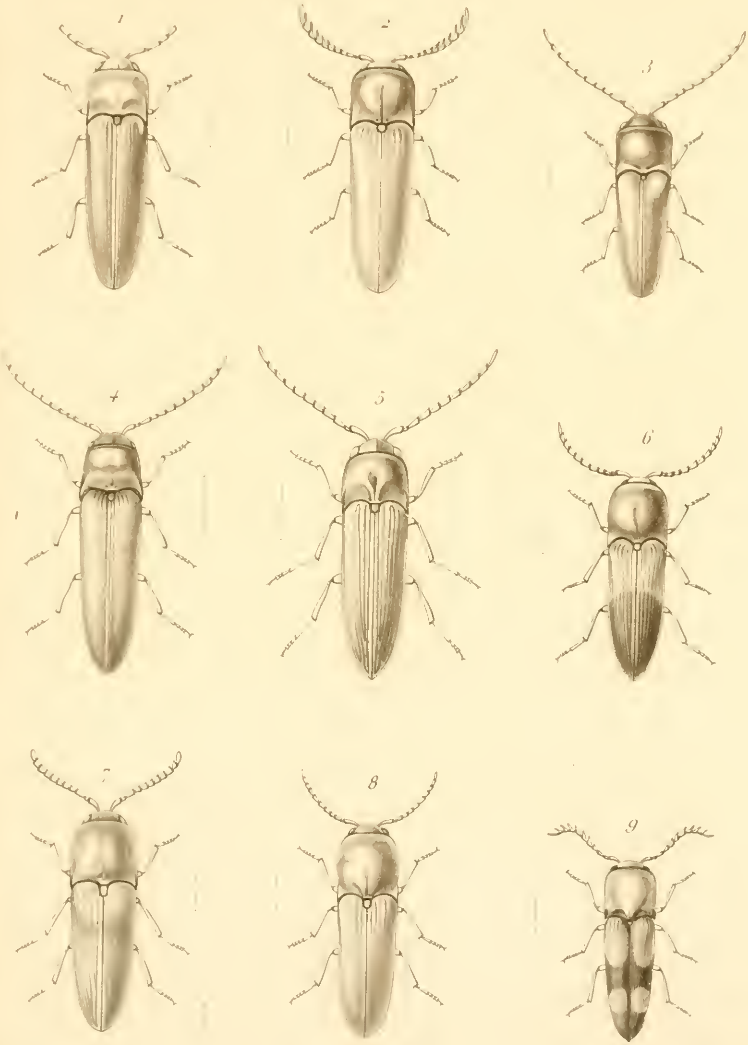

Migneaux del.   Picart sculp.

1. Microrhagus suturalis.
2. " subparallelus.
3. " minimus.
4. " Sahlbergi, Mann.
5. Microrhagus impressicollis.
6. " meticulosus.
7. " interpositus.
8. " humeralis, Say
9. Adelothyreus Moufleti.

Imp. Houiste 5 r. Mignon. Paris

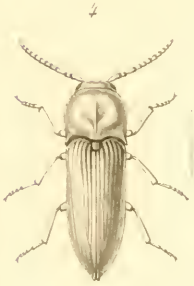

Mignoux del Picart sc

1. *Adelothyreus flavosignatus*.
2. " *obscuripes*.
3. " *Defeani*.
4. *Farsus unicolor*, Lat.
5. *Farsus exoticus*.
6. " *obscurus*.
7. " *elevatus*.
8. *Arrhipis subacuta*, Guér.
9. *Arrhipis inimica*.

Imp Hauste 5.r Vignon Paris

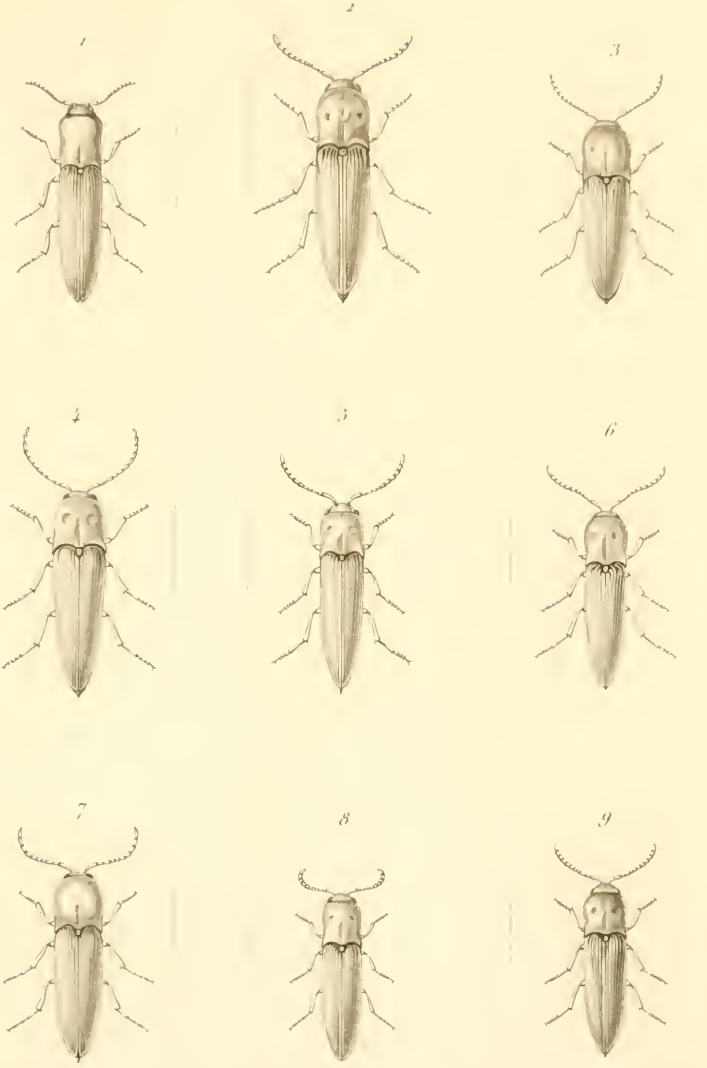

Mégneaux del. Picart sc

1. *Henecocerus angusticollis*.
2. *Emathion foveicollis*.
3. *Nematodes mexicanus*, Cast
4. " *Mannerheimii*.
5. *Nematodes infuscatus*.
6. " *atropos*, Say.
7. " *conjunctus*.
8. " *filum*, Fabr.
9. *Nematodes collaris*.

Imp. Donnaud, 5, r. Mignon, Paris

Migneaux del. Picart sc.

1. *Nematodes Sumatrensis*.
2. „ *penetrans*.
3. „ *major*.
4. „ *Biarti*.
5. *Nematodes Claussenii*.
6. „ *incertus*.
7. „ *cylindricus, Cast.*
8. „ *cylindricus, var.*
9. *Nematodes Buqueti, Guer var.*

Imp Houiste, 5, r. Mignon. Paris.

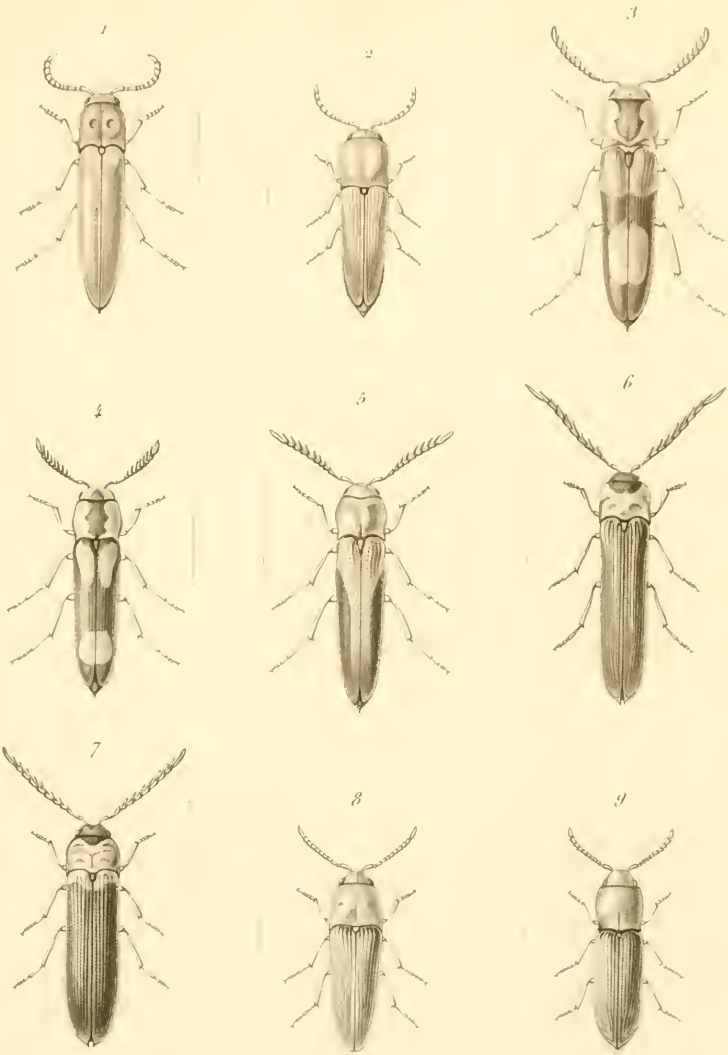

Mgneaux del

Picart sc

1. *Nematodes Buquetii*, Guer.
2. *Trigonopleurus rugulosus*.
3. *Compsocnemis maculata*.
4. " *speciosa*
5. *Compsocnemus bipartita*.
6. *Hylotastes ruficollis*.
7. " *formosus*
8. *Hypocælus procerulus*, Mann.
9. *Hypocælus crenulatus*.

Imp. Houste, 5, r. Mignon, Paris

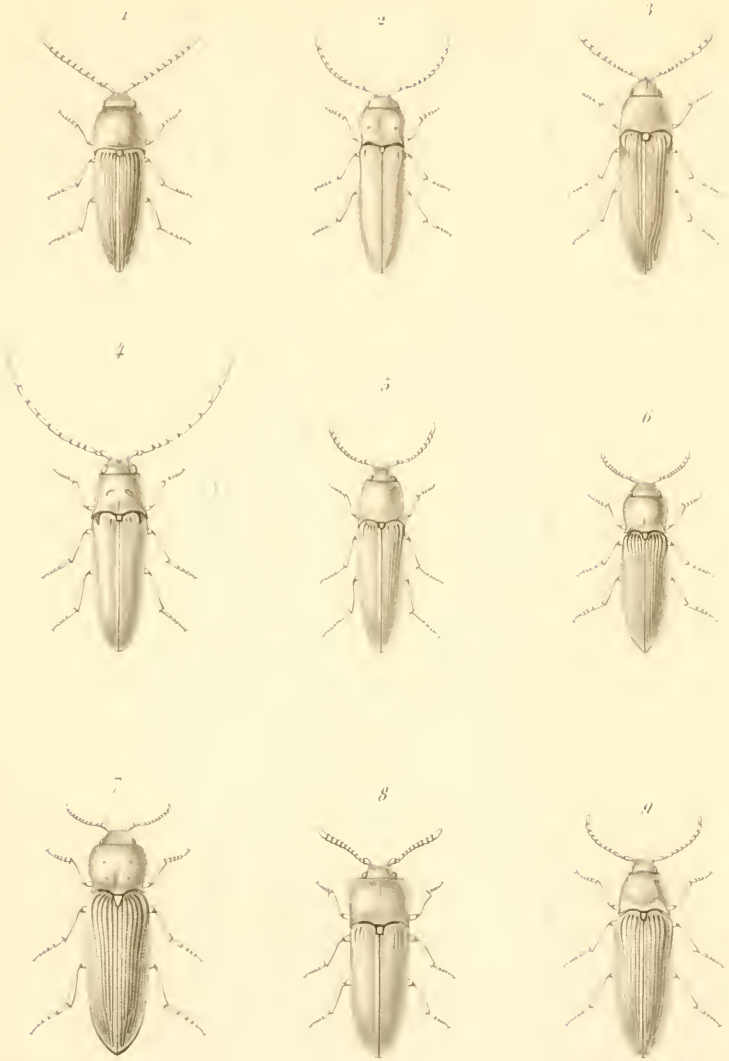

Migneaux del Picart sc

1. *Hypocoelus asperatus.*
2. *Anelastidius Feisthameli*, Graells
3. *Epiphanis cornutus*, Esch.
4. *Namotus Lacordairei*
5. *Schizophilus trilobatus.*
6. *Anelastes barbarus*, Lucas
7. *Latreillei*, Le Conte.
8. *Eudorus Jamaicus*, Cast.
9. *Lycetus nigricans*

Imp. Monnoyer 3, r. Mignon Paris

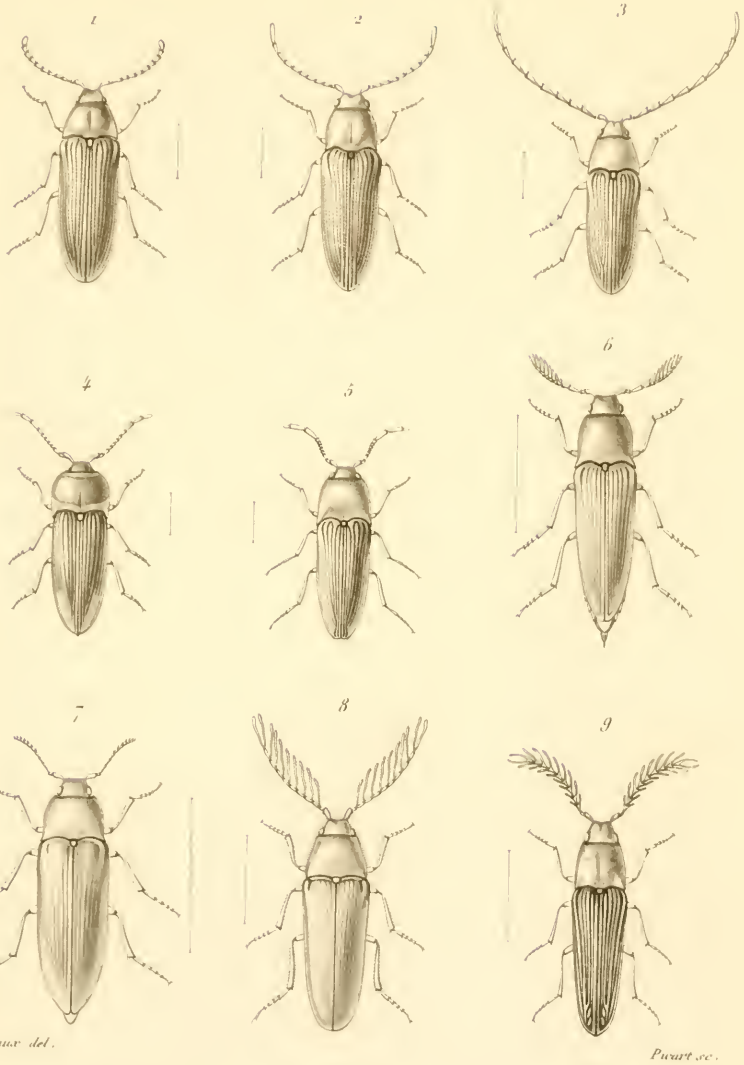

Mégneaux del. Pucart sc.

1. *Lycaon consanguineus.*
2. " *novus.*
3. " *flavescens.*
4. " *expulsus.*
5. *Dyscolocerus subnitidus.*
6. *Phyllocerus flavipennis*, Guerin 5.
7. " " ♀
8. *Cephalodendron ramicorne*, Cast.
9. *Cephalodendron indigaceum*, var.

Imp Bouscle 5, r Mignon, Paris.

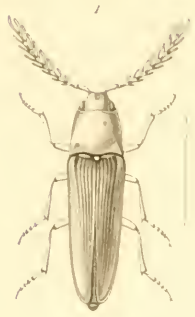
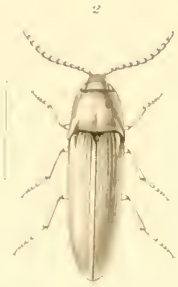

Mégneaux del

Picart sc

1. *Cephalodendron indigaceum*.
2. *Eumenes Bakewelli*.
3. *Phlegon heterocerus*, Say.
4. " *Buqueti*, Cast.
5. *Œsocerus Murrayi*.
6. *Cryptostoma spinicorne*, Fab.
7. " *nigricorne*, Westw. var.
8. " *deplanatum*.
9. *Xylobius humeralis*, Duf.

Imp. Lemaire 5, r. Mignon Paris

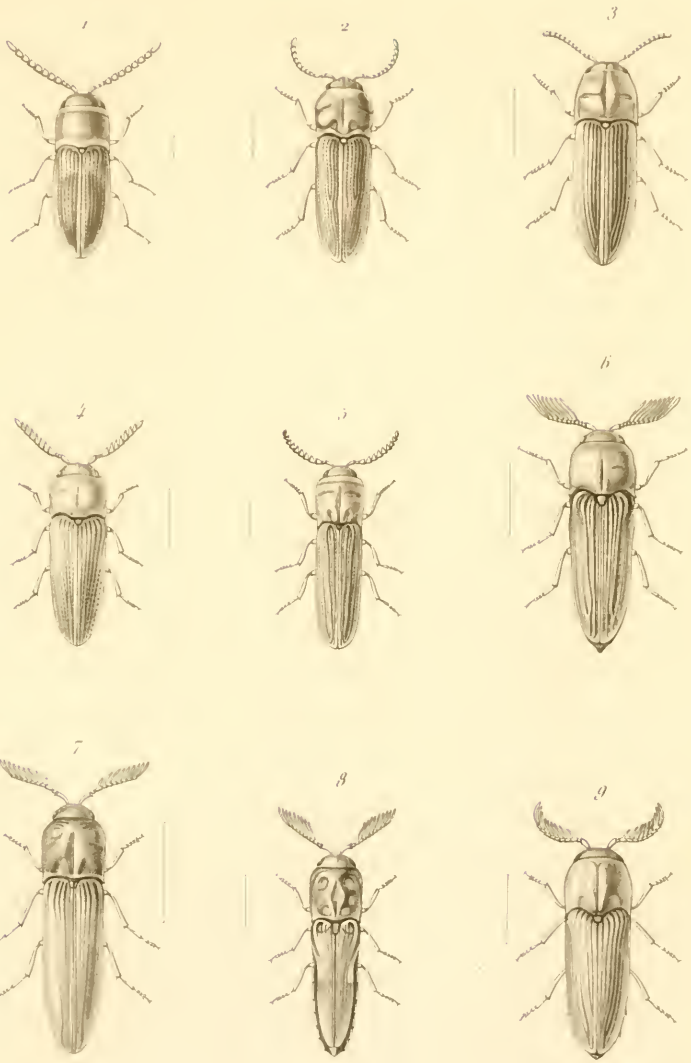

Mégneaux del. Picart sc.

1. *Xylobius alni*, Fab.
2. *Hylochares cruentatus*, Gyl.
3. " *nigricornis*, Say.
4. *Otho sphondyloides*, Germ.
5. *Sarpedon scabrosus*.
6. *Calyptocerus gibbipes*.
7. *Semnodema flabellicorne*.
8. " *auctum*.
9. *Cafolus maestus*.

Imp. Housste, 3, r. Mignon. Paris.

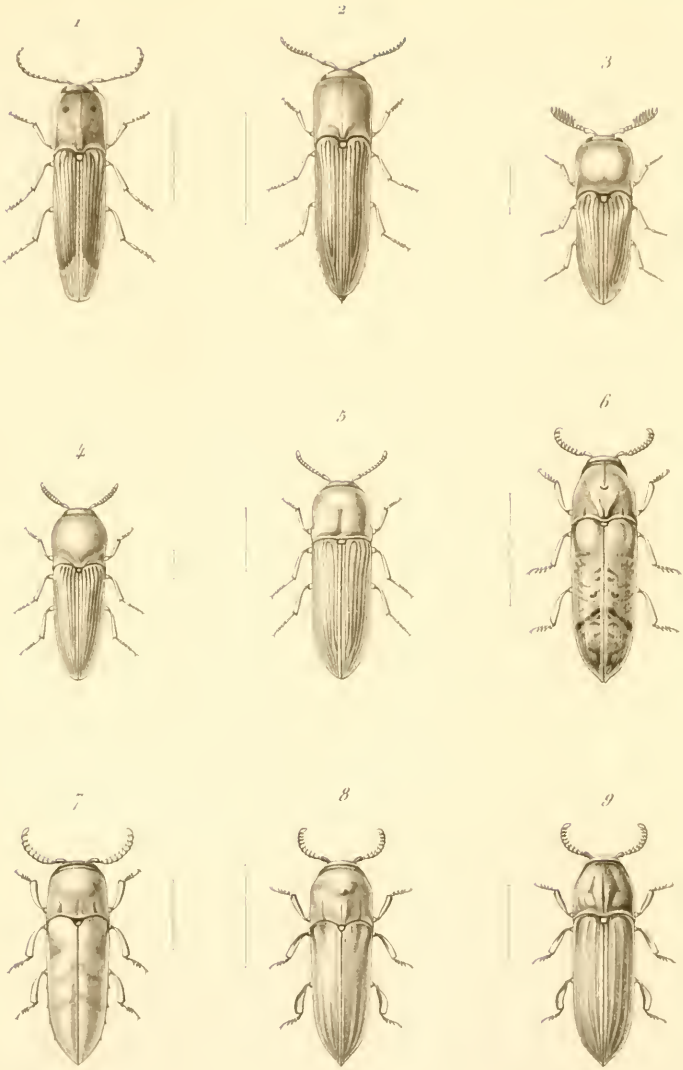

Migneaux del Picart sc

1 *Diapodius griseus*.
2 „ *infirmus*.
3. *Vitellius La Fertei*.
4 *Heterotaxis myrmidon*.
5. *Mesogenus austrocaledonicus*, Perroud.
6. *Dendrocharis bombycina*, Guérin.
7. „ *flavicornis*, Guérin.
8. „ *bicolor*, Redt.
9. *Dendrocharis alternans*.

Imp Houssin & r Mignon Paris

Mayneaux del. Picart sc

1. *Agastocerus signaticollis*.
2. *Galba niveopicta*.
3. " *marmorata*, Guerin
4. " *funebris*, Chevr.
5. *Galba sericata*, Chevr.
6. " " var. *albiventris*, Chevr.
7. " *chrysocoma*, Hope.
8. " *auricolor*.
9. *Galba Wallacei*, Perroud.

Imp Houssin & r Mignon Paris

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Mayneaux del. Picart sc

1. Galba Wallacei, var.
2. " lamellosa, Monte
3. Solenascus mutabilis.
4. Pterolarsus tuberculosus, Dalm
5. Pterolarsus Egaensis
6. " humilis.
7. " obconicus
8. " subfasciatus.
9. Pterolarsus albofasciatus.

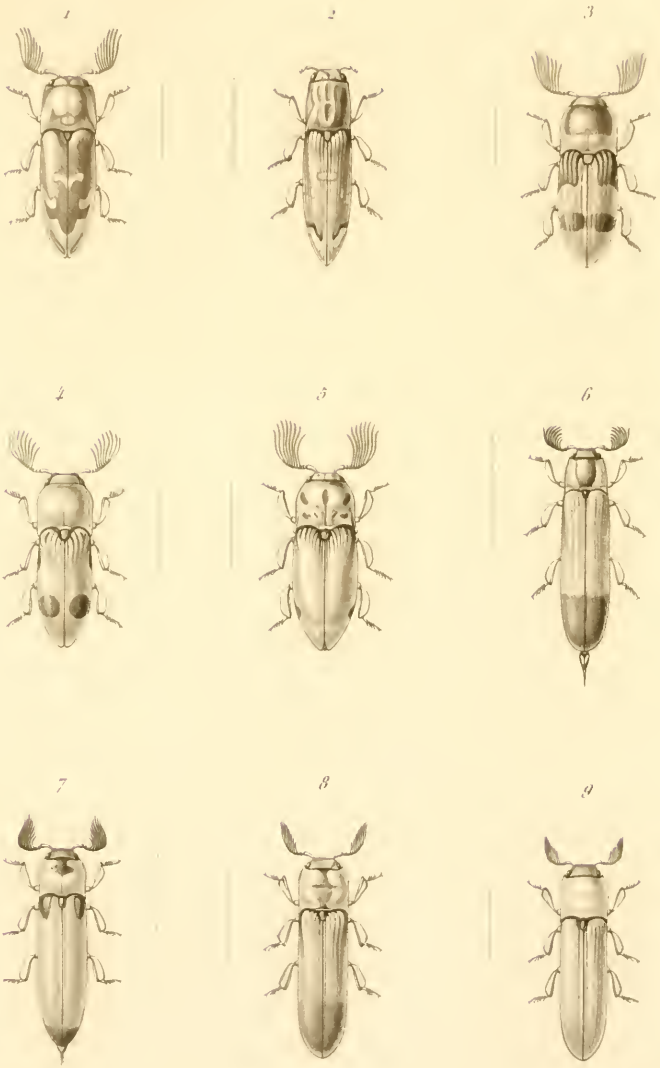

Migneaux del. Ducart sc

1. *Plevotarsus Eschscholtzi*, Cast.
2. " *rugosus*, Blanch.
3. " *histrio*, Guerin.
4. " *bimaculatus*, Saund.
5. *Plevotarsus tripunctatus*, Guerin.
6. *Thylacosternus subcostatus*.
7. " *Walckenaeri*, Guerin.
8. " *pulchellus*.
9. *Thylacosternus rubricollis*.

Imp. Houssin, 3, r. Mignon Paris

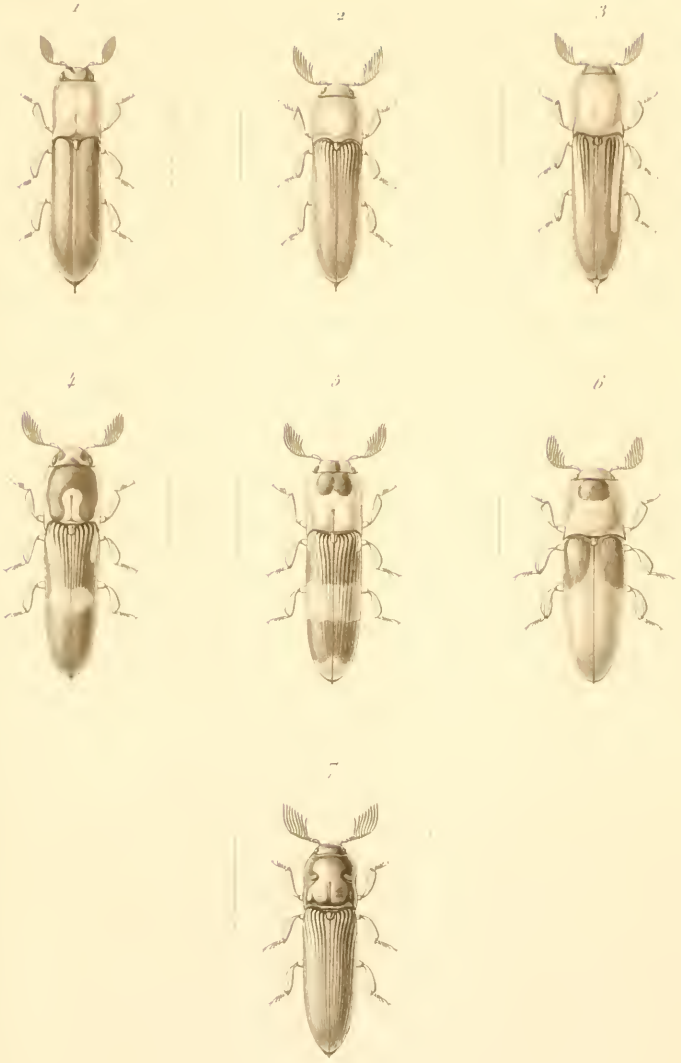

Migneaux del Picart

1. *Thylacosternus longicollis*
2. " *nigrinus*
3. " *bivittatus*.
4. *Thylacosternus pulcher*
5. " *pulcher*, var
6. " *lætus*.
7. *Thylacosternus afflictus*

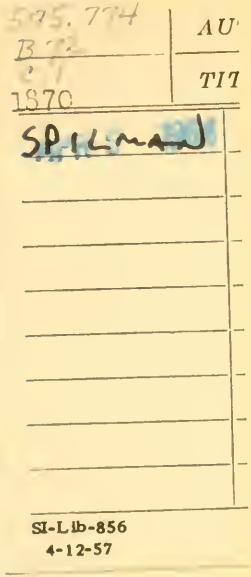
575.774
B72
S7
1870
AU
TIT
SPILMAN
SI-Lib-856
4-12-57

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00225270 8
nhent QL596.E8B72
Monographie de la famille des eucn:emide